UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

BINDING LIST JAN 1 5 1922

REVUE

DES

DEUX MONDES

XCI^e ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

TOME LXV. — 1er SEPTEMBRE 1921.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XCI^e ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

TOME SOIXANTE-CINQUIÈME

1695 S.S.S.
27.2.22

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1921

AP
20
R5
pér 6
z.65

Elegu sesti valoracik
24.02.18

SUPRÊMES VISIONS D'ORIENT[1]

II[1]

Jeudi, 21 août 1913.

Je quitte aujourd'hui la tragique Andrinople où mes chers amis Turcs m'avaient donné pendant trois jours des visions de grandes féeries orientales; oubliant pour un temps leurs misères sans nom et leurs rancœurs si justifiées contre l'Europe dite chrétienne, ils m'avaient fait un accueil de fête dans un merveilleux décor d'Orient, et tout cela restera pour moi inoubliable. Cette nuit, je serai de retour à Constantinople, au Bosphore, chez mes amis de Candilli que je vais retrouver aussi angoissés que moi du sort que l'Europe, excitée par les mensonges de la grécaille, prépare à notre chère Turquie.

Vendredi, 22 août.

Candilli. — Malgré le temps lourd, sombre comme en hiver, je voulais aller seul à Béïcos, me reposer dans la « Vallée du Grand Seigneur. »

Mais, là-bas, une lourde pluie d'orage m'oblige à me réfugier dans un petit café turc. Et voici qu'on m'y reconnaît, tout le monde s'attroupe : les officiers, les soldats, le peuple, même les plus humbles du village. Je suis pressé, acclamé, on m'embrasse les mains, on ne veut plus me quitter... Quel est donc le peuple au monde où l'on trouverait tant de reconnaissance?

Je n'arrive qu'à grand'peine à prendre le « Chirket » (le petit bateau à vapeur qui me ramènera à Candilli en longeant de près la côte d'Asie). Des gens, montés avec moi sur ce

(1) *Copyright by* Pierre Loti, 1921.
(2) Voyez la *Revue* du 15 août.

bateau, me signalent à tous les passagers et lorsque je débarque à Candilli, des centaines de personnes encore m'acclament.

Aux dernières nouvelles de ce soir, il semble que l'Europe aura pitié, que la Russie cédera, qu'Andrinople enfin restera turque.

Dimanche, 24 août.

Mon dernier jour de Candilli. Je dois prendre possession demain d'une maison que mes amis Turcs m'ont préparée, au cœur de Stamboul.

Aujourd'hui, accompagné de la comtesse O..., je vais à Thérapia, pour ma visite à l'ambassadrice de France. Le palais, qui servait de résidence d'été à notre ambassade, vient d'être détruit par un incendie ; l'ambassadrice nous promène dans les décombres. Ce vieux palais de bois, desséché par le temps, appartenait à la France depuis plus d'un siècle ; il a brûlé comme de la paille et on n'a rien pu sauver de tous les souvenirs précieux qu'il contenait.

La plupart des choses que j'aime en Turquie auront le même sort, puisque le feu est, avec le « progrès » et la grécaille, un des plus grands destructeurs du passé oriental.

Le soir, après le dîner, nous assistons, la comtesse et moi, à la prière dans la mosquée de Candilli. C'est une toute petite mosquée de village, sans coupole et qu'un simple minaret de bois distingue seul des maisons d'alentour. Il y fait presque sombre, les quelques lumignons à l'huile, qui pendent du plafond, éclairent à peine la chaux des murs et les décorations naïves du Mirhab. Mais le recueillement des fidèles, dans ce modeste lieu de prière, frappe peut-être plus encore que dans les somptueuses grandes mosquées de Stamboul.

Après la cérémonie, les notables de Candilli et les Imans viennent me faire leurs adieux, puisque demain, hélas ! je quitte leur délicieux village.

Lundi, 25 août.

A deux heures, mes amis Turcs sont venus nous prendre à Candilli et nous ont menés dans une nouvelle demeure, que je ne connaissais pas encore.

Notre maison a été arrangée à la turque, avec de vieilles belles choses que le Sultan m'a envoyées du Palais du Vieux Sérail et notre souper nous est servi dans de la vaisselle d'or.

Mais ce soir, comme exprès pour donner un peu de tragique à mon installation dans ce quartier si perdu, un terrible orage vient ébranler notre toit, tout s'assombrit ici et, malgré le luxe oriental qui m'entoure, tout me paraît un peu lugubre.

Jeudi, 28 août.

Me voici donc encore une fois installé dans mon cher Stamboul, au fond d'un quartier introuvable, presque inaccessible, au bout de longues rues du temps passé, dont, jusqu'à ce jour, j'ignorais presque l'existence.

Quand on est sur la sainte place de Sultan Fatih, qui, elle, m'est familière depuis bientôt quarante ans, il faut prendre « Charchembé Djiadessi, » une rue de vieille Turquie, entre des tombes et des maisons aux fenêtres grillagées, la suivre pendant un kilomètre et demi, tourner à droite, devant une petite mosquée très antique, traverser une fondrière et enfin on arrive chez nous, au fond d'une sorte d'impasse, au premier aspect de coupe-gorge, où les cochers hésitent toujours à s'engager. Cette impasse tortueuse, bordée de vieilles maisons de bois croulantes, de vieux murs, de vieux arbres, se perd dans un recoin mystérieux et sombre. De l'herbe partout sur les pavés, un petit minaret en ruine, pas de vue, d'aucun côté; on se croirait dans un humble village d'Anatolie, bien plutôt que dans cette ville immense.

Le matin, un chant ou une musiquette de flûte annonce l'arrivée de quelque marchand de fruits, ou de quelque porteur d'eau, en costume d'Asie. Le reste du temps, personne ne passe, si ce n'est, de loin en loin, un Turc en caftan et turban, qui va se perdre dans l'une des maisonnettes grillées de la ruelle. Le soir, au clair de lune, deux jeunes filles, toujours les mêmes, font les cent pas, bras dessus, bras dessous, mélancoliques et craintives, sans s'éloigner de leur demeure. Les siècles n'ont pas dû marcher pour ce quartier mort.

Et ma maison est là, très grillagée, elle aussi, et très silencieuse. Au rez-de-chaussée sont les logis des domestiques et de la police qui me garde : huit ou dix hommes. Dans le vestibule de marbre blanc, bas et sombre, il y a, sur des étagères, leurs socques et leurs babouches; Sabah Eddin, l'un des serviteurs que m'a prêtés le Sultan, est derviche, et j'ai aussi repris mes anciens domestiques d'il y a dix ans, le grand Djemil et Hassan le naïf.

Au premier étage se trouve la salle à manger. Chez moi, on ne mange que des mets turcs, servis à la turque, dans d'adorables petits plats d'or. La table de ma salle à manger est en argent massif et elle fut celle du Sultan Abd-ul-Aziz.

Nous avons souvent des invités, que ce service oriental amuse; ce sont surtout des invités de mon fils, des enseignes de vaisseau français, des attachés d'ambassade. Mais il faut aller au-devant de nos convives, les attendre jusque devant la mosquée de Méhémet Fatih, sans quoi ils n'arriveraient jamais à notre introuvable maison, sans se perdre en route.

Au second étage, où la plupart des fenêtres et la véranda donnent du côté opposé à la ruelle d'arrivée, on s'aperçoit, tout à coup, qu'on est très haut perché, en nid d'aigle, dominant à pic les quartiers du Fener et de Balata, puis la Corne d'Or et, sur la rive opposée, le village d'Haskeui...

C'est à Haskeui que j'avais habité d'abord, — il y a trente-six ans! — et que j'avais reçu la petite amie de ma jeunesse, à son arrivée de Salonique. Là, rien n'est changé. De ma maison actuelle, je peux voir tous les jours, en face et au-dessous de moi, ma maisonnette de jadis devant la petite mosquée d'Haskeui et ce même débarcadère de vieilles planches, sur lequel, tant de fois, s'était posé mon pied anxieux, quand j'arrivais le soir au logis, clandestin. Comme le temps a coulé, depuis cette époque, chavirant des sultans et des empires!... Et aujourd'hui, non plus petit aventurier, comme jadis, mais quelqu'un que la Turquie vénère, j'habite de ce côté-ci de la Corne d'Or, au sommet des quartiers farouches, que j'osais à peine aborder autrefois, et près de cette mosquée de Sultan Sélim, qui m'avait été nommée un soir de ma jeunesse, par mon pauvre Méhémet, quand nous passions en caïque et qu'elle nous apparut pour la première fois, tout en haut, au-dessus de nos têtes...

A ce second étage, il y a mon salon entièrement à la turque, avec des divans, des inscriptions coraniques et des bibelots envoyés toujours du palais du Vieux Sérail par le Sultan. Et puis il y a nos chambres, tout à fait à la turque, elles aussi, tapis épais, matelas de soie par terre, robes de chambre en soie de Damas, linge brodé magnifiquement d'argent et d'or. Chez moi, table de nacre et lavabo en vermeil marqué au chiffre d'une sultane morte il y a cent ans. Les chambres de mon fils et d'Osman donnent sur le panorama de la Corne d'Or; — la

mienne, — plus tristement, mais d'une tristesse voulue, — sur la petite impasse lugubrement close dont l'herbe verdit les pavés.

Le soir après le dîner, en fez naturellement, nous allons sur la grande place de Méhémet Fatih, centre de tous ces quartiers musulmans, et là, devant la mosquée merveilleuse, nous nous asseyons sous les arbres du traditionnel café turc de Mustapha, nous mêlant aux quelques centaines de rêveurs à turban qui fument des narguilhés en parlant à peine. Autour de cette place de Méhémet Fatih, Stamboul, à cette époque, est partout en grande féerie de Ramazan; les minarets ont tous leurs couronnes de feu et soutiennent en l'air, au moyen de cordes jetées de l'un à l'autre, de saintes inscriptions faites d'innombrables petites veilleuses.

Vers dix heures, long trajet encore pour regagner notre logis par les rues désertes. Dans ces vieilles rues, endormies malgré le Ramazan, on entend de tous côtés, sur les pavés qui résonnent, le heurt des bâtons ferrés des veilleurs de nuit, — le bruit classique du vieux Stamboul. Pendant ces chaudes nuits d'été, lorsque je ne peux dormir, je relève souvent le grillage d'une de mes fenêtres, aux vitres toujours ouvertes, pour regarder la petite ruelle mystérieuse, sous les étoiles. Dans l'ombre se promène d'un pas velouté le chaouch qui me garde contre les incendiaires bulgares.

A la pointe de l'aube, nous arrive le chant d'un muezzin, du haut du minaret en ruine de la petite mosquée qui nous surplombe. On ne chantait plus là depuis des années, mais les Turcs, pour me faire plaisir, envoient maintenant chaque nuit, dans ce minaret abandonné, un muezzin différent, choisi parmi ceux à la voix la plus belle et claire.

Vendredi, 29 août.

Ce soir, pour célébrer la grande nuit sainte du Ramazan, nous avons été invités à souper chez les Derviches Tourneurs, dont le couvent est situé hors des murs de Stamboul, au milieu de l'immense et silencieux désert des morts. A Constantinople, il existe d'autres couvents de Tourneurs plus accessibles que celui-ci, il en existe même en plein Péra, où les étrangers sont admis ; mais ici n'entre pas qui veut, et il faut avoir des intelligences dans la place.

On est saisi, dès l'entrée, par l'aspect, le calme et la blancheur de ce grand réfectoire de couvent aux murs garnis d'inscriptions coraniques. Les Derviches, en très haut bonnet brun, soupent là par petites tables, — une douzaine de petites tables rondes, basses presque au ras du sol, autour desquelles ils sont gravement accroupis sur les nattes du plancher; des bougies, longues comme des cierges, les éclairent; pendant le repas, l'un des religieux lit des prières, les autres l'écoutent en pieux silence et, à chaque pose, lorsque le lecteur s'arrête, tous, d'une voix profonde, prononcent en s'inclinant le nom d'Allah.

Notre hôte, le chef des derviches, est un homme encore jeune, instruit, très au courant de toutes les questions modernes, mais qui a su garder, ainsi qu'il sied à ses fonctions, la noblesse et la tranquille courtoisie des Turcs d'autrefois. D'ailleurs il porte le titre de « saint, » et son haut bonnet, qu'entoure un turban noir, sa robe sombre lui donnent très grand air. La table autour de laquelle nous sommes à ses côtés est cependant aussi basse et aussi petite que les autres; seulement, la vaisselle y est plus précieuse; c'est de la vieille porcelaine chinoise, venue sans doute de là-bas en des temps reculés. Après le souper, il nous emmène dans son salon particulier. Ici encore, bien entendu, aucun objet d'Occident ne vient rompre l'harmonie purement orientale. Trois ou quatre panneaux noirs, où des phrases du Coran sont écrites en caractères d'or, ornent seuls les murs; de larges divans, quelques très petites tables pour poser le café et les cigarettes, c'est tout ce qu'il y a dans ce salon d'une austérité étrange.

Ensuite nous nous rendons à la mosquée du couvent pour assister à la cérémonie de la nuit sainte. Là, de la tribune où nous avons pris place, sur des tapis de prière, nous dominons l'espace réservé à la danse des Tourneurs; c'est un grand cercle vide qui occupe tout le centre de la mosquée et qu'entoure une barrière. Le chef est resté en bas, à l'intérieur de ce cercle sacré; debout et nous faisant face, il se tient immobile, rigide, comme anesthésié, les yeux en rêve. Un à un, les derviches arrivent, sortis sans bruit des lugubres solitudes d'alentour; ils arrivent les yeux baissés, les mains jointes sur la poitrine, dans la pose hiératique des momies égyptiennes. Ils sont revêtus de longues robes sombres, très amples, à mille plis, mais que des ceintures serrent beaucoup à leur taille mince. Ils commencent

leurs exercices par une lente promenade rituelle, à la file, autour de la salle ronde. C'est déjà comme en rêve qu'ils se meuvent, et chaque fois qu'ils passent ou repassent devant le chef de la confrérie, ils lui adressent une très profonde révérence, qui leur est rendue avec la même gravité. La danse religieuse sera menée par un petit orchestre de flûtes et d'énormes tambourins caverneux; elle durera pendant tout l'office, accompagnée de chants discrets à plusieurs voix. D'abord, les derviches déploient les bras par saccades comme des automates dont les ressorts engourdis joueraient difficilement, et quand ils ont fini par les étendre tout à fait, presque en croix, la tête penchée sur l'épaule avec une grâce un peu morbide, c'est alors seulement qu'ils commencent à tourner, d'un mouvement d'abord très doux, mais qui, de minute en minute, s'accélère et arrondit en cloche leurs larges robes sombres; on dirait bientôt de grandes campanules renversées, devenues maintenant si légères qu'il suffirait d'un souffle imperceptible pour les faire glisser comme cela en rond, tout autour de la salle ronde, comme des feuilles mortes que le vent balaye. Ils ont pris tous un mouvement de toupie lancée sans heurt sur une surface plane. En passant, ils ne font aucun bruit, on ne voit même pas s'agiter leurs pieds rapides et leurs si hauts bonnets ne chancellent même pas sur leurs têtes aux yeux d'extase. Ils tournent, ils tournent ainsi, toujours du même côté; tant on s'est identifié à leur mouvement, il semble que, s'ils en changeaient le sens, on en ressentirait une commotion douloureuse et qu'une rêverie ultra-terrestre en serait rompue sans recours... Ils tournent interminablement, à donner le vertige...

Le décor en pénombre où tournoient ces personnages si légers est un grand décor funèbre; ils dansent devant un parterre de morts, de morts qui, toute leur vie, avaient tournoyé comme eux, ici, au milieu de ce même sanctuaire, mais qui aujourd'hui se contentent de surveiller, dans un silence attentif et intimidant, de quelle manière ces derviches actuels continuent la sainte tradition du vertige religieux. En effet, la mosquée est ouverte par de larges arceaux sur des bas-côtés profonds tout peuplés d'immenses et très hauts catafalques que drapent des étoffes vertes, la couleur du Prophète. Tous ces tombeaux vert émir, qui se pressent les uns derrière les autres comme pour mieux voir si les rites du tournoiement séculaire

sont bien conservés de nos jours, tous ces tombeaux des différentes époques de l'Islam sont d'autant plus élevés et imposants que le mort endormi en dessous était plus saint et plus vénéré dans le milieu des dervicheries, et chaque catafalque est du reste surmonté d'un haut bonnet pointu de derviche que supporte un « champignon » en bois et qui donne à l'ensemble une sorte de vague aspect humain.

Devant ces spectateurs immobiles et cachés, ils tournent, les derviches, ils tournent de plus en plus vite, au son de leur toujours même petite musique flûtée que l'on dirait étrangement lointaine et entendue du fond des temps passés; c'est si invraisemblable, la continuation de leur tournoiement sans un à-coup, ni un faux pas, ni une hésitation, qu'on les dirait dématérialisés ou plutôt réduits à l'état de machines tourbillonnantes, dont les robes s'enflent de plus en plus en forme de campanules renversées. Les morts, qui tant s'intéressent sous les catafalques verts, semblent de plus en plus captivés par cette danse facile qui ne fait pas de bruit; ils ont l'air d'étirer leur cou raide et de se hisser pour mieux voir. Du reste, ce que cherchent les danseurs, c'est la fatigue qui grise, c'est l'ivresse élégante, éthérée, c'est le vertige favorable à l'envol dans les régions où réside le dieu inaccessible sous la forme spéciale de cet Allah, Dieu de l'Islam et des grands déserts. A force de regarder, le vertige vous prend aussi, et les bonnets géants, qui coiffent les morts attentifs, ont tout à fait maintenant l'air de se soulever pour s'approcher des danseurs.

Tout de même on a peur à la fin qu'ils ne tombent, ces vertigineux valseurs, et voici que tout à coup la petite musique si monotone paraît vraiment fatiguée, elle aussi, et hésitante, près de finir, et les tambours caverneux battent quelque chose de déréglé, comme serait une sorte de berloque qui voudrait dire : C'est assez, finissez. Les danseurs commencent à s'affaisser par terre, d'abord un seul, puis deux, puis trois, puis tous... C'est fini. On se sent presque aussi épuisé qu'eux-mêmes, et les grands bonnets des catalfaques font l'effet de s'affaisser aussi, de rentrer leur cou de bois. C'est fini...

Pendant toute la cérémonie, on n'avait pas perdu la notion d'être environné d'une région absolument mortuaire, et maintenant on frissonne un peu à l'idée que, pour s'en aller, il va falloir se replonger là-dedans, cheminer longtemps parmi les

stèles, parmi les cyprès au feuillage noir, aux ramures blanches dont les pointes, sous la pâleur du ciel de minuit, simulent, elles aussi, de colossales, d'obsédantes coiffures de derviches...

Samedi, 30 août.

Ce soir, à 9 heures et demie, je traverse Stamboul pour me rendre à la représentation nationale que les Turcs donnent en mon honneur. Dans les rues, la foule orientale est en grande fête de Ramazan, et au-dessus, dans le ciel noir, les minarets aériens ont leurs couronnes de feux. Tout le long du chemin, je suis acclamé. Devant le théâtre, la foule, qui m'attendait, délire en me voyant et les musiques jouent la *Marseillaise*. Quand j'entre dans ma loge, qui est garnie de tentures et de fleurs, la salle bondée se lève tout entière et les applaudissements ne cessent plus. Le Sultan, son fils et le prince héritier ont chacun envoyé un aide de camp pour me saluer de leur part.

A 11 heures, toujours à travers la foule, dans la féerie des nuits du Ramazan, je regagne ma maison solitaire.

Lundi, 1er septembre.

Un grand dîner m'avait été préparé à Thérapia et l'on venait me chercher avec un vapeur tout pavoisé monté par une centaine de personnes. Mais, de son côté, le Sultan m'a envoyé prendre pour un dîner au palais du Vieux Sérail ; un dîner que, pour me faire plaisir, il a commandé à la mode ancienne, avec tout un cérémonial suranné et charmant. Il n'y a pas d'hésitation possible, je me fais excuser auprès de tous ces aimables gens de Thérapia et je me rends au Vieux Sérail.

Le Vieux Sérail !... Le nom de ce lieu unique au monde a pris à lui seul quelque chose d'imposant et de presque terrible. Le Vieux Sérail... c'est le promontoire qui termine l'Europe et qui s'avance magnifique et dominateur vers l'Asie voisine, tout chargé de cyprès centenaires, de kiosques de faïence et de marbre que remplissent des trésors de pierreries, dans un éternel silence de cimetières interdits. C'est là que, pendant un demi-millénaire, fut la résidence de ces sultans devant qui tremblait le monde, au milieu d'une pompe que nous n'imaginons plus, lieu immense qu'enferme une muraille de citadelle flanquée de monstrueux bastions carrés et surmontée, dans toute sa longueur, de hauts créneaux menaçants. Les ogives par

lesquelles on pénètre dans l'épaisseur de ces murailles sont fermées par des portes bardées de fer que gardent nuit et jour des sentinelles en armes ; lorsqu'on entend se refermer derrière soi ces portes farouches, on se sent comme séquestré et séparé à jamais du reste du monde. Tout d'abord, on se trouve dans des avenues pavées de grandes dalles de pierre qu'abritent les ramures de cyprès et de platanes sans âge, et l'on arrive aux kiosques épars, dans cette région du silence, que ne visite presque jamais personne aujourd'hui. Là, chaque Sultan de jadis, pour suivre la tradition et ne pas vivre où son prédécesseur était mort, avait fait construire son propre palais. Et il faut des autorisations très spéciales pour s'en faire ouvrir les portes fermées à double tour (1).

Nous sommes six ou huit invités, triés parmi les membres les plus considérables du Comité de la Suprême Défense Nationale. Avant d'aller prendre place autour de la table ronde, en argent ciselé comme toujours, on nous propose de nous promener dans les appartements des harems de ces sultans d'autrefois, dans lesquels on n'avait jamais pénétré jusqu'à ce jour et où n'habitaient que de vieilles sultanes quasi centenaires qui y finissaient leur vie, dans une séquestration et un silence éternels ; à cause de nous, on a momentanément caché ces nobles vieilles dames. Un des appartements qui nous frappe le plus, c'est le Harem du Sultan Abd-ul-Medjid ; après avoir traversé nombre de couloirs étroits et obscurs, avec des sentinelles partout et des portes effroyables, nous pénétrons dans des salons aux plafonds tout ciselés et dorés dont les divans sont recouverts de merveilleux lampas d'un rose cerise lamé d'argent. Je dis alors à mes aimables hôtes : « Ce sont des vrais palais des *Mille et une Nuits*, mais combien on y est oppressé par le sentiment qu'on ne peut y entrer et en sortir que par d'étroits passages en souricières et que toute évasion serait absolument impossible s'il plaisait au Souverain, Maître de céans, de vous y garder captif! — Oh ! non, dit mon guide, avec un sourire semi-ironique semi-respectueux, regardez, il y a aussi une sortie pour certains privilégiés. » Il ouvre alors un petit panneau délicieusement ciselé et doré, qui est au pied du divan

(1) Ceci était écrit en 1913, mais ce n'est plus exact aujourd'hui. Maintenant ce lieu a été profané par une quantité de touristes de marque, qui ont obtenu par les ambassades l'autorisation de le visiter.

impérial en lampas rose et argent, par où un homme pourrait sortir, mais à la condition d'y être jeté la tête la première. Il s'en échappe aussitôt une bouffée d'air humide et glacé qui sent la mort. — « Ah ! parfaitement, dis-je, une oubliette ! » Une oubliette en effet, et on y jette, pour me convaincre, une pierre que j'entends rouler peu à peu à d'étonnantes profondeurs et dont la chute se termine dans les eaux du Bosphore, à une centaine de mètres au-dessous de nous.

Nous visitons ensuite d'autres appartements splendides et terribles et de petits jardins nostalgiques, aux plates-bandes bordées de buis, qui sont enfermés dans des murailles dont on peut juger l'épaisseur par les parois des fenêtres. A travers les grilles de ces ogives on aperçoit, mais, il est vrai, de très loin et de très haut, l'azur magnifique de la Marmara.

Pour rendre ce Vieux Sérail plus sinistre, de place en place, dans les couloirs étroits et sombres, qui conduisent d'un palais à un autre, sont suspendues des petites lampes allumées. — « C'est, me disent mes hôtes, pour perpétuer le souvenir de tel Sultan ou de telle Sultane qui furent égorgés ici il y a cent ou deux cents ans. »

Afin de me faire plus d'honneur, on me présente les derniers eunuques blancs, sorte de demi-fantômes qui terminent ici leur vie étrange. (On sait qu'on ne fait plus maintenant que des eunuques noirs.) Ce sont de petits vieillards tout ratatinés, dont le visage à mille plis est d'une pâleur presque grisâtre. On nous montre aussi, à l'entrée de leur quartier, des séries de bâtons de différentes grosseurs, de gourdins noueux, suspendus par des ficelles, qui servaient à les battre quand ils avaient commis quelque manquement grave.

Notre couvert de six ou huit personnes est mis dans un petit salon oppressant et obscur où la table ronde en argent massif est chargée d'une vaisselle sans prix, dont la moindre pièce serait un objet de choix pour un musée. Le dîner servi dans une telle magnificence, par des hommes graves en longue robe de soie ancienne et de coupe surannée, est frugal, sans alcool, bien entendu, sans vin, ce qui serait fort injurieux pour les mânes des grands morts qui, avec la nuit, vont sortir des souterrains ou des salons somptueux.

On parle bas et chacun à son tour.

La nuit, qui enveloppe déjà ce lieu plein de mystères, même

ses places et ses avenues dallées, ne nous permet plus de rester à table. On nous conduit, pour le café et la fumerie, dans des salons vitrés où il fait grand jour. Nous sommes là dans l'espace et la lumière, assis sur des divans de lampas rose lamé d'argent; d'énormes pièces d'orfévrerie, posées çà et là par terre, servent à faire tremper des gerbes de fleurs odorantes. Pour cette fumerie, on apporte à chacun de nous des chibouks au fourneau alourdi de gros diamants historiques, qui représentent chacun une fortune, et dont les tuyaux de jasmin sont si longs que les bras des hommes seraient trop courts pour les allumer; affaire d'étiquette, car ça oblige un serviteur, agenouillé dans sa grande robe de soie, à se tenir auprès de chacun de nous pour les entretenir. Le café blond, il va sans dire, est d'un parfum exquis... Tout à coup, dans ce vieux palais mort, s'élève le chant délicieux du muezzin; c'est l'appel pour la prière du soir, dans la mosquée de ces hommes demi-fantômes, que sont les eunuques blancs. Quand nous nous levons pour nous y rendre, Stamboul s'est déjà illuminé; vu de ce lieu, surtout le soir, il offre aux yeux une féerie incomparable; la forêt des minarets, qui a poussé sur toute cette pointe du Sérail, est entièrement baguée de couronnes de feux.

A notre sortie, les étranges vieillards insexués sont encore rangés près des portes, pour nous faire honneur.

« Vous savez, me dit un de mes hôtes, que Sa Majesté avait eu l'idée de vous loger ici même, un honneur jamais fait à personne. C'est nous qui l'en avons dissuadé; c'eût été trop funèbre : il y a trop de revenants qui se promènent ici, la nuit. » Hélas! c'est donc vrai que j'aurais pu habiter là, y faire transporter ma table d'argent massif et ma lourde vaisselle d'or, y devenir le maître pendant quelques jours, et maintenant, jamais je ne retrouverai plus une telle occasion...

Mardi, 2 septembre.

La lune nouvelle a été aperçue, c'est donc la fin du Ramazan. Demain aura lieu la fête de Baïram; et après, Stamboul reprendra sa physionomie habituelle et son tranquille silence.

Mercredi, 3 septembre.

Baïram, Stamboul en fête sous l'ardent soleil, — pour moi, jour de profond désespoir que j'étais loin d'attendre...

Je me trouvais déjà bien en retard, étant en Turquie depuis près d'un mois, pour faire ma première visite au lieu où dort la petite amie de ma jeunesse. Aujourd'hui donc, avec Kenan Bey et Osman, je m'étais mis en route pour les cimetières, à travers toute cette fête de Baïram, à travers tous les beaux costumes éclatant au soleil en couleurs vives sur le fond sombre des vieilles maisons de bois.

Après un long trajet dans le vieux Stamboul, notre voiture passe la « Porte d'Andrinople, » et nous mettons pied à terre, hors de la grande muraille byzantine, à l'entrée des solitudes et des cimetières.

Voici, sous d'immenses cyprès noirs, le cimetière enclos que nous cherchons et nous nous dirigeons, au milieu des stèles droites, penchées ou brisées, vers le groupe de cyprès qui doit abriter la chère petite tombe.

Mais comment se fait-il que je n'aperçoive pas les stèles encore? Me serais-je trompé de direction? Ce n'est pas possible... Elles n'y sont pas cependant, et l'inquiétude commence... Je cherche, je cherche... C'était bien là pourtant, à cette distance des murailles... Quelque chose, sans doute, s'est obscurci dans ma mémoire ; j'étais si sûr de moi tout à l'heure! maintenant je ne me reconnais plus bien... C'était là, il n'y a aucun doute... Osman, qui m'y avait accompagné souvent, affirme, lui aussi, que la tombe était là... Et elle n'y est plus. Nous allons voir plus au fond de l'enclos, parmi les herbes brûlées et les vieilles stèles en déroute... Mais non, ce n'était pas si loin que cela, je le sais bien... L'angoisse m'étreint, j'entends battre mes tempes. C'est fini, la tombe a disparu... Et d'ailleurs c'est comme dans les cauchemars, je ne m'y reconnais plus bien... Il me semble qu'il n'y avait pas cette brèche en face, dans la grande muraille byzantine ; il n'y avait pas, non plus, cette maison solitaire, qui pourtant a l'air bien vieux... Des bergers sont là avec leurs chèvres, je les interroge : « Cette maison, répondent-ils, mais le père de notre père l'avait toujours connue... » Alors, est-ce que je deviens fou?... La chère petite tombe n'y est plus, c'est le point indiscutable ; peu importe le reste, ma mémoire a pu se tromper, et nous avons maintenant parcouru tout le cimetière!...

Visiblement désemparé, Kenan Bey me conte toutes les horreurs de la guerre qui vient de finir : deux cent mille émi-

grés, fuyant devant les massacres bulgares, ont campé pendant deux mois dans ces cimetières, avec leurs chariots, leur bétail; ils ont dû tout chavirer, et ce n'est la faute de personne... Mais non, si c'était cela, je retrouverais par terre les deux stèles et leur grand socle de marbre... C'est donc que tout a été profané exprès par des fanatiques, pour punir peut-être la chère petite morte. « Personne aujourd'hui, me dit Kenan Bey, ne serait assez intolérant pour faire cela... » Alors, ce sont des marbriers, voleurs de tombes, qui, voyant celle-là un peu à l'abandon, auraient enlevé les marbres pour les retailler et les revendre... « Ah! oui, me dit encore Kenan Bey, cela, hélas! n'est pas impossible; il y a des rôdeurs qui la nuit font de tels métiers. Le tombeau d'un de mes oncles, une fois, a disparu ainsi... » Et il cherche à me consoler : « avec les relèvements que vous avez dessinés jadis on retrouvera la place, on réédifiera tout pareil et les Turcs, à l'avenir, seront jaloux de garder cette tombe... » Mais non, la place exacte, à cinq ou dix mètres près, ne sera jamais retrouvée et un jour est proche, s'il n'est pas déjà arrivé, où l'on fouillera cette terre; où l'on brouillera les chers petits ossements, pour jeter là quelque nouveau cadavre. Cette pensée est pour moi l'horreur dernière. Allons-nous-en, sans retourner la tête. Tout est fini...

Un immense dégoût me prend soudain pour cette Turquie que j'avais tant aimée... Le secret de mon amour pour l'Orient, c'était ces deux stèles et la cendre qui dormait dessous. Maintenant que tout est profané, je maudis ce pays, auquel rien ne m'attache plus, où rien ne m'intéresse plus. Et je vais partir par le prochain paquebot, pour ne revenir jamais.

Mon Dieu, avoir tant tremblé pour ce pauvre petit monument, si humble, tout l'hiver dernier, quand les barbares aux casquettes plates étaient si près des murs de Stamboul! Avoir tant de fois, dans mes mauvais rêves, imaginé qu'ils étaient là, ces barbares, au pied des murailles, brisant les stèles, souillant les morts et les mortes, suivant leur coutume, — et maintenant que j'étais débarrassé de cette angoisse, maintenant que la Turquie est encore vivante, — apprendre que ce sont les Turcs, eux-mêmes, qui ont commis le sacrilège!...

La voiture me ramène, morne, au logis. Injustement j'englobe tous les Turcs dans ma rancœur; même le pauvre Kenan Bey, qui est à côté de moi. Je ne dis plus rien; tous mes pro-

jets de rendez-vous pour ce soir, je les abandonne, sans un mot d'excuse. Stamboul est vide et sans âme pour moi; mon logis oriental me fait hausser les épaules et me dégoûte. Je m'enferme et ne veux voir personne.

Vendredi, 5 septembre.

Grâce à un vieil imam laveur de morts, la tombe a été enfin retrouvée ; je me réveille d'un cauchemar. Et c'est invraisemblable, cette histoire, c'est comme si de mauvaises fées, de mauvais génies s'en étaient mêlés...

Avant-hier soir, nous ayant entendu parler entre nous des stèles, donner des détails sur leur inscription, leur dessin et leur couleur, l'un de mes domestiques turcs, — celui qui est derviche tourneur, — était allé en causer avec ce vieil imam laveur de morts. Et ce matin, le vieil imam est venu dire : « J'ai retrouvé une tombe qui se rapporte au signalement donné : le nom de la morte est le même, et la date et tout... Seulement cette tombe n'est pas dans le cimetière de la « Porte d'Andrinople, » mais dans celui de la « Porte de Top-Kapou. » En entendant cela, j'ai d'abord haussé les épaules; est-ce que c'est possible? Alors, je serais fou! Je sais bien que, depuis des années, je sortais par la « Porte d'Andrinople, » pour aller au cimetière. — « Il faut tout de même voir, » m'ont dit mon fils et Osman, et je me suis laissé entraîner... Il y avait bien en effet ce point inexplicable : c'est que, mercredi, dans le cimetière, je ne me sentais pas chez moi, les arbres familiers n'étaient pas tout à fait à leur place, le décor, sans doute par un affaiblissement de ma mémoire, me semblait changé, — et puis, cette vieille maison qui n'y était pas jadis et qui avait surgi là, comme par miracle...

Nous montons dans notre voiture, Kenan Bey, Osman et moi. — Je suis sceptique, sans espoir. Nous allons chercher d'abord le vieil imam dans sa maisonnette, car c'est lui qui doit nous guider. Puis nous sortons des remparts encore par la « Porte d'Andrinople; » mais nous ne nous arrêtons pas aujourd'hui au cimetière en face, *puisque la tombe n'y est plus.* Nous tournons à droite, longeant la muraille byzantine, par la route désolée, jusqu'à l'autre porte, qui doit avoir elle aussi son cimetière. Que des fées y aient transporté les stèles, cela me semble toujours impossible.

Mais, tout à coup, comme nous approchons, je lève les yeux : la voici, là-bas, l'autre vieille porte toute pareille à la première, avec ses petits cafés turcs sous les arbres, et en face, sur notre droite, son cimetière !... Est-ce que je rêve ? Je reçois comme une grande commotion nerveuse. Cette fois, je reconnais tout, jusqu'à la forme des cyprès, jusqu'au moindre détail du chemin ; je retrouve tout cela, qui s'était gravé dans ma mémoire, comme sur une plaque de photographie. Comment ai-je pu un instant me laisser tromper par l'autre cimetière, malgré la ressemblance extrême ?... Et la brèche de l'enclos, par où j'avais l'habitude de passer, je la reconnais tout à coup avec émotion ! Elle me saute aux yeux comme un document irréfutable, cette brèche un peu blanchie par les pas des bergers, qui amènent leurs chèvres sur les tombes, et même un peu blanchie par mes pieds, à moi, car ils s'y posèrent tant de fois, jadis ! Oh ! cette brèche familière, trace blanche parmi les pierres grises ! Mais je suis chez moi, ici !... Et j'ai hâte de descendre de voiture. J'escalade en courant la brèche, suivi de mes compagnons et du vieil imam, qui n'a plus besoin maintenant de me conduire... « Et la voilà, votre tombe ! » dit derrière moi la voix joyeuse d'Osman ; oui, la voilà retrouvée ! De quel singulier maléfice je suis enfin délivré ! J'arrive, toujours en courant, parmi les herbes desséchées et les chardons bleus, jusqu'aux marbres, que je touche avec tendresse ; ils sont bien réels, il n'y a pas à dire, et bien les miens.

Ceux qui me suivaient, même l'imam à la démarche alourdie par l'âge, m'ont rattrapé. Ils s'asseyent alentour, et moi, je m'écarte un peu pour qu'ils ne me voient pas, car les larmes embrouillent mes yeux.

Comme elle a vieilli encore, la chère petite tombe, depuis trois ans ! Elle a vu, trois fois de plus, les longues neiges d'hiver, et puis elle a vu l'horreur de tous ces campements de fuyards, où les femmes, les vieux, les petits enfants mouraient de faim, de froid et de misère.

Il va falloir la faire repeindre, redorer, pour qu'elle n'ait plus cet air d'abandon ; cet air qui plonge tout ce passé plus loin dans la nuit. Avec le vieil imam, au courant des spécialités de cimetière, nous convenons de la réparation et de la dorure ; une des stèles penche un peu, on la redressera et, dans huit jours au plus tard, tout sera mis à neuf.

Et nous repartons; j'ai le cœur léger, je me sens rajeuni. Il me semble que tout dans ma vie a repris son équilibre; la Turquie a retrouvé son âme. Je l'aime encore, ce pays de ma jeunesse, et ce soir, au clair de lune, je m'abandonnerai aux enchantements de Stamboul.

C'est égal, il y a une chose qui restera éternellement inexpliquée : comment ai-je pu me tromper? Pendant vingt ans de ma vie, c'était à la « Porte d'Andrinople » que je venais chercher ce cimetière, et je suis bien sûr d'avoir dit à tous les cochers qui me conduisaient, cette phrase que ma mémoire répéterait comme un phonographe : « Edirné Kapoussouna gueutur. » (Mène-moi à la porte d'Andrinople.)

Quand j'ai demandé à Osman, à Djemil et à tous ceux qui y étaient venus avec moi par quelle porte nous sortions pour aller là, tous, sans hésiter, m'ont répondu : « Par la Porte d'Andrinople. »

Alors, cela restera un de ces mystères, comme il y en a déjà beaucoup dans ma vie...

Jeudi, 11 septembre.

Stamboul. — Longue agonie et mort de notre petit chat Mahmoud. Il avait passé avec nous les cinq ou six jours heureux de son existence, ce pauvre petit martyr.

C'était sur la place de Mahmoud-Pacha que nous l'avions trouvé, assis sur son derrière dans une pose de résignation suprême, tout contre un mur, dans un coin d'ombre. Il ne disait rien, ne demandait rien, ne bougeait pas. Étonnamment petit, un diminutif de chat, un tout petit corps tout ratatiné par la misère et par la faim, mais un amour de petite figure, la plus jolie, la plus intelligente figure de chaton que j'aie jamais vue.

Il était angora, d'un gris foncé presque noir, avec un peu de gris clair sous le menton; âgé de trois ou quatre mois peut-être, mais beaucoup trop petit pour son âge, la croissance retardée par la misère. La figure du petit chat était si adorable que nous nous étions rapprochés: alors il nous avait parlé en nous regardant droit dans les yeux : « Oui, je suis bien malheureux, vous voyez, je suis un pauvre petit rien, bien abandonné. »

Après nous être assurés qu'il n'appartenait à personne, nous l'avions emporté dans notre voiture. Chez nous, tout de suite, il comprit la protection, sentit la sécurité, éprouva de l'affection

reconnaissante. Nous l'avions baptisé Mahmoud, parce qu'il venait de Mahmoud-Pacha, et ce nom, qui fait penser aux gros mammouths, semblait drôle, donné à une petite bête aussi chétive.

Mahmoud ne voulait plus nous perdre de vue, mon fils ou moi, acceptant tout au plus la compagnie des domestiques. Il nous suivait partout en courant sur ses petites pattes trop maigres, qui le supportaient à peine. Le bon lait, les meilleures pâtées ne lui disaient pas grand chose; sans doute, il était trop tard, il avait trop souffert, ses intestins étaient atrophiés.

Le lendemain de son arrivée, il ne se trouvait bien que sur l'épaule de l'un de nous. Obstinément, il grimpait le long des pantalons, de la veste et s'installait là-haut, sa tête appuyée contre notre joue; blotti, comme cela, il était heureux et faisait son ron-ron. Où avait-il pu apprendre l'affection et la tendresse, ce petit abandonné, dont les premières pensées ne dataient que de trois mois à peine?

Par moments, le petit malade se sentait la force de jouer un peu avec un bouchon au bout d'une ficelle; cependant il ne se rétablissait pas, ses petits os semblaient près de percer sa peau. Un vétérinaire, appelé, ordonna de petits remèdes, dit qu'il faudrait surtout une chatte nourrice. Mon domestique Djemil découvrit la chatte cherchée dans la maison d'une vieille femme voisine. Cette vieille voisine consentit à sevrer ses petits chats et à nous envoyer leur mère, deux fois par jour, moyennant trois sous par visite, — en tout six sous de lait de chat, à l'abonnement. — Le grand colosse Djemil allait chercher, dans un panier, la mère chatte et pendant tout le temps que le petit tétait, il la tenait par les quatre pattes, car cette opération la mettait toujours dans une colère à peine contenue. Après on servait à la nourrice une pâtée, qu'elle mangeait gloutonnement, puis elle se sauvait comme si le diable l'emportait.

Mais la chatte nourrice avait beau venir matin et soir, le pauvre petit Mahmoud ne grossissait pas. Sa tendresse et son besoin de protection augmentaient de jour en jour. Il pleurait dès qu'on le laissait seul et il ne voulait plus quitter son poste, sur mon épaule, la tête contre ma joue; là, il oubliait son mal et tout...

Maintenant, son poil était tout dépeigné, tout englué par les drogues que l'on essayait de lui faire prendre; il en arrivait

à être une pauvre petite chose repoussante. Mais sa tête, trop grosse pour son corps de malade, était toujours aussi jolie et il avait toujours ses mêmes yeux qui imploraient et qui remerciaient. Il était perdu et il avait l'air de le savoir; il nous regardait bien en face, avec une expression intense de tristesse et de prière.

Et ce matin, il n'eut plus la force de se lever ; mais tout de même, quand on s'approchait, il dressait encore la tête, pour remercier du regard, et faisait son petit ron-ron affaibli. Ce soir, il s'allongea dans la pose des chats qui vont mourir. Nous nous sommes relayés, mon fils et moi, pour lui tenir compagnie ; il avait très bien conscience de notre présence, et le petit ron-ron, que l'on n'entendait plus maintenant qu'en s'approchant tout près, nous remerciait encore.

Mon fils l'a gardé sur ses genoux jusqu'à une heure du matin, jusqu'au moment où, après deux ou trois crispations d'agonie, il ne fut plus qu'une petite chose froide et inerte, dégoûtante à toucher, un rien pitoyable. Sa petite pensée, sa petite connaissance, sa petite tendresse, qui dira où tout cela était parti ?...

Vendredi, 12 septembre.

Le matin, au beau soleil, nous avons fait un trou dans le jardin de notre maisonnette, sous une treille, pour enfouir le petit chat Mahmoud. Cinq ou six enfants du voisinage étaient venus pour assister gravement à cette inhumation.

Samedi, 13 septembre.

Le chef des Derviches, notre hôte de l'autre jour, m'a fait annoncer sa visite pour cet après-midi ; c'est aussi le jour où la Supérieure de l'Hôpital français m'a promis de venir me voir, dans ma petite maison de Stamboul. Tant pis, la bonne sœur et le derviche ne peuvent que bien s'entendre, et ce sera comique de les recevoir ensemble.

Il faut que j'envoie prendre la sœur en haut de Péra, sans quoi elle n'oserait jamais se risquer seule au cœur de Stamboul ; et ce sera Djemil qui ira la chercher, car il l'a déjà vue, il y a trois ans, quand j'étais à l'hôpital.

Djemil, d'ordinaire si débrouillard, a été assez long à comprendre la mission que je lui confiais. J'essayais de lui expli-

quer ce qu'est une bonne sœur, je lui traduisais en turc le mot « Religieuse, » mais il ne voyait pas bien ce que je voulais dire. Tout d'un coup, enfin, il s'est souvenu : « Ah ! oui, c'est cette dame qui avait toujours sur la tête un grand chapeau blanc ! » (sa cornette de sœur de Saint-Vincent de Paul). Et il est parti sûr de lui, dans ma belle voiture de pacha.

Deux heures après, voici en effet la bonne sœur. Elle arrive très troublée ; cette escapade, en compagnie du grand diable de Djemil, vêtu de rouge et d'or, dans ces vieux quartiers musulmans qu'elle ne connaissait pas, depuis vingt ans qu'elle habite Constantinople, lui paraît être la plus folle des aventures. Mon salon oriental l'étonne visiblement beaucoup; mais son étonnement arrive à son comble lorsqu'elle voit entrer le derviche en haut bonnet et longue robe. Cependant mon invité sait tout le respect que l'on doit à une religieuse, il s'incline profondément devant elle et la salue à la turque, en portant la main à sa bouche, puis à son front. La bonne sœur, pour ne pas être en reste de politesse, incline, elle aussi, sa cornette blanche, et la glace est rompue. Je conduis mes hôtes dans ma salle à manger où un petit lunch frugal les attend, servi dans ma vaisselle d'or massif. Le derviche parle très bien le français et la sœur n'est plus embarrassée du tout. En échangeant de discrètes galanteries, ils s'asseyent tous deux à ma lourde table d'argent ciselé pour manger des gâteaux, des fruits et prendre des sorbets.

Avant de se séparer, la bonne sœur et le derviche se promettent mutuellement de se revoir.

Dimanche, 14 septembre.

Je me rends à Dolma-Bagtché, où le prince héritier m'accorde une audience. — Longue causerie presque intime avec ce prince.

Après l'audience, Kenan Bey et moi, nous voulons avoir le temps de nous rendre aux grands cimetières, avant la tombée de la nuit, car mon séjour en Turquie touche à sa fin. Il est déjà tard, notre cocher presse ses chevaux et nous brûlons les pavés. A Stamboul, nous changeons d'attelage, pour aller plus vite avec des chevaux reposés.

Cette fois-ci, c'est par en dedans que nous longeons la grande muraille byzantine qui encercle la ville et nous passons,

au crépuscule, dans des quartiers d'abandon et de misère, que je ne connaissais pas encore, — le quartier des bohémiennes qui nichent dans les ruines des remparts. — Cela n'en finit plus et il semble que nous n'arriverons jamais. Enfin, voici la porte de Top-Kapou et il ne fait pas encore tout à fait nuit; nous entrons dans le vieux cimetière, parmi les hauts cyprès et les stèles rongées de lichen qui se penchent dans l'herbe.

« Voyez votre tombe, me dit Kenan Bey, elle brille comme un bijou! » En effet, elle est la seule redorée de frais, au milieu de tout ce délaissement; les petits couronnements de fleurs, en haut des deux stèles, semblent avoir concentré tout ce qui reste de la lumière du jour, pour briller doucement et délicieusement, tandis que s'assombrissent déjà les choses recueillies d'alentour. La chère petite tombe que j'avais crue perdue, la voici donc encore une fois pieusement restaurée, et encore une fois, je vais lui faire mes adieux, ne sachant, ni si je pourrai la revoir, ni dans quel écroulement et dans quel oubli elle doit finir...

Mais cette vision dernière, au crépuscule, a quelque chose de merveilleux et de dramatique, comme pour se graver à jamais dans ma mémoire. Ils brillent, les ors tout neufs qui couronnent les stèles; partout alentour, dans les immenses cimetières, où les cyprès appellent la nuit, les milliers de tombes aux couleurs de terre rousse se confondent avec le sol, ressemblent à d'incolores peuplades de fantômes. Du côté de la sèche et déserte campagne, on les dirait infinis, ces champs de morts, on aime mieux être ici, à l'entrée, près de s'évader, que de s'aventurer plus loin, à cette heure où la nuit tombe. Et de l'autre côté, c'est Stamboul, et, par delà les écroulements de la vieille muraille byzantine, on voit se déployer, dans le vague crépuscule, des myriades de vieilles maisonnettes en bois de sombre couleur, d'où émergent, plus blancs à cette heure que dans le jour, des groupes de minarets aigus et des coupoles de mosquées. Au-dessus de cette ville, aux lointains estompés par le soir, la lune commence de briller; des bandes de nuages aux contours trop accusés, qui ressemblent à des découpures de bronze, — des nuages d'orage, — traversent un profond ciel d'or vert. Et cette lune apparaît entre ces découpures, pas très haut encore sur l'horizon et déjà brillante comme un disque de vermeil. Cette grande lune monte au ciel tragique sur cette ville en

ruines sombres où pointent partout des minarets blancs...

Jamais encore je n'avais vu ma chère tombe à une heure aussi tardive, presque nocturne, et c'est le soir où je vais lui dire adieu... Mais les ors qui persistent à briller en haut des stèles, au milieu de ce suprême délaissement des entours, où tombe le silence de la nuit, attestent qu'au moins le souvenir de ma petite amie continue de vivre; elle n'est pas, elle, comme cette cendre si oubliée qui l'environne.

L'immense Stamboul a allumé ses mille petites lumières, quand nous le traversons pour rentrer au logis, sous la lune de tout à l'heure qui maintenant resplendit en l'air.

Lundi, 15 septembre.

Stamboul. — Préparatifs pour quitter à jamais notre petite maison de Féthié. Beaucoup de visites ce matin, entre autres celles de Mme Zénour et de ses deux sœurs. Très voilées toutes les trois, elles arrivent escortées de leur esclave négresse. Et c'est si drôle de voir ici Zénour, que j'avais connue en France si Parisienne, redevenue maintenant plus Turque encore qu'au temps des « désenchantées ; » mais aujourd'hui, elle me fait sa visite dans mon logis à moi, où nous sommes en sûreté, et non plus dans ces logis clandestins, où l'on se sentait tout le temps en péril.

Dans mon salon turc, je reçois naturellement mes invitées à la turque, en leur offrant la traditionnelle tasse de café.

Lorsqu'elles doivent repartir, il y a deux voitures en bas, dans cette impasse si déserte avant que je l'habite et où ma présence cause maintenant une animation anormale. Je conduis les trois dames voilées et leur négresse à l'une de ces voitures et je monte dans l'autre ; tout cela, sans me préoccuper de la police qui nous surveille et devant tous les enfants du quartier assemblés pour nous voir... C'est égal, comme les temps sont changés depuis l'époque où Abd-ul-Hamid, du fond de son palais d'Yeldiz, jetait son oppression et sa terreur!

Mardi, 16 septembre.

La veille du grand départ. Journée agitée et pleine de complications qui ne me laisse pas le temps de penser. J'ai à faire mes adieux à tout le Bosphore.

A dix heures du matin, une mouche vient nous prendre, mon fils et moi, à l'échelle du Fener, dans la Corne d'Or, juste au-dessous de la colline où notre maison est perchée. Après le pont de Galata, nous commençons à remonter le Bosphore, pour la dernière fois. Vers le milieu du détroit, comme nous longeons les grandes tours moyenâgeuses de Rouméli-Hissar, une femme en violet pâle, à demi cachée derrière le grillage de l'une des fenêtres d'un vieux palais turc très sombre, fait un appel de la main ; c'est Niguar Hanum : nous voyant passer au large, elle se croyait oubliée. De la main aussi, je lui fais signe · « Oui, je monte jusqu'à Thérapia, mais en redescendant le Bosphore, je m'arrêterai pour vous dire adieu. » Et à demi cachée toujours, elle me répond par un geste qui veut dire : « Ah ! bon, très bien alors, j'attends votre retour. » Cette conversation par signes, faite à la vue de tous, est de la dernière incorrection en Islam, mais c'est justement ce qui la rend amusante ; et cette silhouette en robe lilas est jolie, à la fenêtre du farouche conak grillé, au pied des grandes tours

Au bout d'une heure de voyage, nous sommes à Thérapia où je fais ma dernière visite à l'ambassadrice. Combien notre ambassade est devenue banale, depuis l'incendie de ce palais de France qui était ici le seul vestige du passé turc, la seule vieille belle chose, perdue au milieu de tout le mauvais goût d'une ville cosmopolite !

Nous nous rembarquons pour descendre, cette fois-ci, le Bosphore. Suivant ma promesse, je fais accoster la mouche à Rouméli-Hissar, au pied de la maison de la dame en robe lilas. Dans sa belle demeure à la mode ancienne, Mme Niguar Hanum nous reçoit avec le café et les cigarettes.

Puis nous passons sur la rive d'Asie ; nous nous arrêtons à Candilli, dire adieu à mes amis O..., qui pendant deux étés m'ont donné l'hospitalité charmante, dans leur vieille maison sur pilotis.

Redescendant toujours le Bosphore, nous nous arrêtons encore à Beler bey. Sur la place du village, où des turbans sont assis à l'ombre des grands arbres, on me reconnaît et on me salue. J'avais commandé une voiture qui devait m'attendre là, sur le quai, pour me monter au palais de Tchamlidja, où je dois prendre congé du prince Abd-ul-Medjid. La voiture ne vient pas ; après une longue attente, il faut se contenter d'une mauvaise

voiture de louage traînée par un vieux cheval. Nous partons cahin-caha, longeant les grands murs gardés de sentinelles du palais où le « Sultan Rouge » est captif. Par des sentiers de montagne, dans la poussière, sous une terrible chaleur, nous finissons par arriver au palais de Tchamlidja. Le prince, qui n'a pas reçu ma dépêche, est parti pour l'autre rive du Bosphore (pour Dolma Bagtché, appelé par le Sultan). Repos dans le frais palais oriental, où des eunuques nous servent des sorbets. Pendant ce temps, on a attelé une belle voiture du prince qui nous ramène à l'embarcadère où nous reprenons notre mouche. De là, je me fais conduire à bord du *Henri IV*, le grand bateau envoyé par la France depuis la guerre balkanique; je dis adieu au commandant qui fut mon compagnon en Chine, il y a douze ans.

La journée s'avance, je me fais enfin déposer par ma mouche à Stamboul, à l'échelle de Sirkedji. Là, vite une voiture, car j'ai de derniers achats à faire au Bazar. Le jour baisse; pourvu qu'il ne soit pas trop tard, que je ne trouve pas les boutiques fermées! Il était juste temps; il s'en allait, le marchand turc avec lequel j'étais en marché depuis plusieurs jours, comme le font en Orient les habitués des bazars. Cette fois, c'est mon dernier soir, il faut conclure. Je m'attarde pourtant encore à discuter, à choisir. Quand enfin mes tapis et mes coussins sont empaquetés, ficelés et que, le marchand et moi, nous voulons sortir, le Bazar a déjà fermé ses portes de fer; nous sommes prisonniers, errant dans la pénombre des ruelles voûtées. Nous arrivons au poste d'un veilleur de nuit qui, après beaucoup d'hésitation, finit tout de même par nous délivrer. — Ouf! — Stamboul a déjà allumé ses mille lanternes. Me voici sans voiture, avec mon lourd paquet de tapis et de coussins sous le bras. Je me dirige vers la place de Mahmoud-Pacha, qui heureusement n'est pas loin. Là, chacun me connaît et l'on me donne un porteur pour mon colis. Nous allons ensemble, le porte-faix et moi, à Divan Youlou, où stationnent toujours des voitures. Mais aucun cocher ne veut me conduire jusqu'à mon quartier perdu : cinq kilomètres... fondrières... on ne sait pas le chemin... disent-ils. Cependant, en voici un qui consent à me prendre jusqu'à la mosquée Féthié; mais là, il refuse d'aller plus loin. Force m'est de descendre de voiture et, toujours avec mon lourd paquet sous le bras, de faire à pied la longue route qui me sépare encore de ma maison. Enfin, je suis chez moi! Mes domestiques alignés me reçoivent

avec le cérémonial habituel, — honneur qui m'est rendu ce soir pour la dernière fois.

Pour la dernière fois aussi, un peu avant le lever du soleil, quand chante le muezzin, je vais m'accouder à ma fenêtre. Je regarde le jour naître dans la vieille ruelle déserte, que demain je ne reverrai plus.

Mercredi, 17 septembre.

Au beau soleil de neuf heures du matin, nous nous en allons, mon fils et moi, de notre logis de Stamboul, pour ne plus y revenir. Osman, Hamdi et Djemil sont partis devant avec les bagages, et maintenant, c'est pour nous l'heure de partir aussi. En bas, sur les vieux pavés sertis d'herbe verte, on entend piaffer les chevaux de la belle voiture qui, pendant un mois, m'a promené comme un pacha. Et c'est l'éternelle et toujours pareille mélancolie de quitter une demeure où l'on a vécu et vibré et que l'on ne reverra jamais. Hélas! elle s'émousse, elle s'éteint cette mélancolie qui a été celle de toute ma jeunesse errante; par la force de l'habitude elle s'est presque trop atténuée, je crois que j'aimerais la sentir davantage. Les ans ont donc commencé de porter atteinte même à ma faculté de regretter et de souffrir?

Pourtant je veux regarder une dernière fois par les fenêtres haut perchées de mon salon oriental, regarder là-bas, de l'autre côté de la Corne d'Or, sur la rive en face, un peu dans le lointain et comme au fond d'un gouffre, le vieux petit débarcadère d'Haskeui au pied de l'humble mosquée et du si humble logis de ma prime jeunesse. Je leur fais mes adieux. Peut-être, si je reviens en Turquie, me sera-t-il donné de le voir encore, ce cher quartier de mon premier séjour; mais jamais plus je ne l'apercevrai d'ici, à travers les grillages des hautes fenêtres de la maison que je quitte aujourd'hui. Cette maison où, par la grâce délicate de mes amis Turcs, je vivais au milieu de tout l'appareil du passé oriental: c'était là un petit rêve qui est bien fini et qui, pour moi ni pour personne, ne se réalisera plus...

L'heure file; en bas les chevaux s'impatientent. Sur la petite impasse sans vue darde le clair soleil du matin. Les gentils enfants du voisinage se sont assemblés là huit ou dix, pour regarder partir l'hôte qui attira dans leur quartier un mouvement insolite. Ils n'auront plus à guider maintenant les visiteurs vers ma

maison cachée. J'espérais qu'elles y seraient aussi, les deux jeunes filles qui, chaque soir, sous les étoiles ou la lune, faisaient leur promenade de recluses dans la ruelle morte; mais non, elles n'y sont pas; celles-là, je ne les verrai jamais plus, et je m'en vais sans même oser m'informer d'elles.

Départ au grand trot bruyant qui fait résonner les tristes pavés. Il faut une dernière fois traverser tout l'immense Stamboul et cela n'en finit plus, descendre par les rues en pente rapide vers la mer, franchir le pont de la Corne d'Or et arriver enfin au quai cosmopolite de Galata, tout le long duquel des paquebots dressent à la file leurs noires carcasses de fer. C'est ici une Babel, un brouhaha où tous les costumes de l'Orient se croisent et où l'on entend tous les langages. C'est ce quai émouvant des arrivées et des départs, qui change d'année en année, se modernise et s'enlaidit lamentablement; mais qui reste, pour moi, toujours aussi évocateur des passés de ma vie; le lieu où, en arrivant, on pose le pied, repris d'un seul coup par tout le charme de Constantinople, impatient et inquiet de ce que l'on va revoir ou ne plus retrouver; le lieu aussi où, avant de monter sur la grande machine de fer qui vous emportera, on s'assied, pendant quelques dernières minutes, devant le plus proche café turc, pour se griser un moment encore de la senteur des narguilhés et des cigarettes orientales.

Oh! jadis, quand je n'étais qu'un pauvre petit officier obscur, à la merci des ordres d'un quelconque amiral, avec quels serrements de cœur je lui disais adieu, à ce coin des quais de Constantinople d'où les paquebots partent, incertain que j'étais de pouvoir jamais y revenir! Maintenant, au soir de ma vie, je suis libre et je reviens ici quand je veux; aussi a-t-elle un peu pâli, l'émotion de m'en aller, comme ont pâli du reste toutes les choses de ce monde...

Aujourd'hui, je n'ose pas m'asseoir en plein air pour fumer le narguilhé des adieux, je suis trop connu sur la place, et puis trop d'aimables gens, venus pour me reconduire, m'attendent déjà à bord, — vite il me faut monter sur la grande machine de fer.

Ils sont venus trop nombreux, mes amis Turcs, il m'est impossible de les remercier tous autant que je le voudrais. Comme à mon arrivée, il y a des pachas, des officiers, des imams, des derviches, des aides de camp de Sa Majesté et des

princes. Tous me portent des souhaits de bon voyage et me demandent de revenir encore; la reconnaissance turque ne se lasse jamais. Je suis entouré jusqu'au dernier son de cloche du départ.

Quand le paquebot se détache du quai et part comme en glissant sur les eaux tranquilles de la Marmara, j'ai, une fois de plus, cette illusion que c'est Constantinople qui bouge, s'éloigne et va s'évanouir, tandis que le bateau me semble immobile. Maintenant Stamboul n'est plus qu'une silhouette qui s'efface à l'horizon... pour jamais, sans doute...

Rochefort, 24 septembre.

Je pensais que ce serait plus triste, ce retour, après l'enchantement des yeux, là-bas... Mais il fait merveilleusement beau et chaud ici. Ma vieille maison de Rochefort me parait jolie et mon vieux jardin, avec son air de bocage tropical, est à sa plus belle saison.

Une fois encore se déballent des choses d'Orient, et les chardons bleus rapportés du cimetière de Stamboul....

PIERRE LOTI.

LA NUIT BLANCHE[1]

On éprouve le besoin d'être pur en présence du beau.

ALFRED TONNELÉ.

I. — LES PRISONNIÈRES

Chaque année, d'impitoyables ou ironiques médecins expédient dans les stations de montagnes, Alpes, Vosges, Auvergne, Pyrénées, un lot important de belles dames anémiques, chlorotiques, neurasthéniques ou simplement mélancoliques, afin de les tonifier, et fortifier. L'altitude, — qui ne le sait? — est favorable à l'accroissement des globules rouges dans le sang, et les globules rouges, c'est la jeunesse dont nul ne se passe plus aujourd'hui, surtout depuis que sa fleur a été fauchée par la guerre, car il n'y a plus de vieilles femmes. D'elles-mêmes, elles se sont toutes mobilisées. En avez-vous jamais rencontré dans le monde? Je veux dire : d'authentiques vieilles dames avec de vrais cheveux blancs, des rides avouées et par là même effacées, des yeux las et doux, un air indulgent et détendu, une toilette décente, un décolletage modeste et une conversation reposante et diverse qui puise dans le passé pour rendre le présent aimable. Elles ont été remplacées par une école achalandée de jeunes femmes âgées, si l'on peut dire, à la chevelure flamboyante, aux lèvres peintes, aux yeux soulignés par le khol, au teint biscuité qui ne permet pas le sourire, aux robes extravagantes, et qui portent en elles et répandent autour d'elles l'inquiétude et la peur. Celles-ci demeurent en état de guerre : elles en ont le harnais, le temps est leur mortel ennemi. Elles confondent

(1) *Copyright by* Henry Bordeaux, 1921.

l'effroi qu'elles provoquent avec l'attention dont elles croient être l'objet, et s'estiment victorieuses à l'instant où les conversations des hommes les qualifient, non sans quelque exagération, d'octogénaires dévoyées...

— Docteur, où m'envoyez-vous?

— Choisissez vous-même, madame : Cauterets, Saint-Moritz, Zermatt, Chamonix, Saint-Gervais, Courmayeur...

— Docteur, j'y mourrai d'ennui.

— On ne meurt pas d'ennui, madame. Et même l'ennui calme les nerfs. D'ailleurs, à Chamonix comme à Zermatt, à Courmayeur comme à Saint-Moritz, rassurez-vous, on change de toilette trois ou quatre fois par jour.

Rassurées, elles acceptent l'exil. Et dans les malles monumentales on ne manque pas d'entasser tout ce qui pare une femme sans la vêtir. On y ajoute seulement, pour la rigueur du climat, quelques minces manteaux, incapables d'infliger au corps le déshonneur d'une dissimulation, et des cravates de renard, des collets de martre ou plutôt d'hermine démouchetée, afin d'être en harmonie avec la neige des sommets.

Elles vont à la montagne pour leur santé, et c'est miracle qu'elles n'attrapent pas des pneumonies quotidiennes avec ces robes ouvertes en haut, coupées ou fendues en bas, sous lesquelles elles se meuvent quasi nues, pareilles à ces dames aux camélias qui sur la scène vivent et meurent en beauté. Quel poète célébrera les prodiges de la résistance féminine? Mais parlez-leur de bons gros bas de laine qui ne flattent pas les chevilles et qui maintiennent aux jambes une heureuse chaleur malgré l'humidité, de jupons de flanelle, de chandails, de souliers ferrés, et de longues marches bienfaisantes dans cet appareil au bord des ravins, sur les rochers, sur les névés : rien que d'y penser, elles en auront froid dans le dos, et leur dos révélateur le manifestera par des signes sensibles et d'ailleurs agréables à suivre sous les pâtes et la poudre de riz.

Heureusement l'on a pitié d'elles. Autour de chaque station on dispose agréablement, en des sites soignés, peignés et rapprochés, des pavillons où l'on va boire du lait. Pendant la saison, les baigneurs s'y traînent de compagnie et s'y donnent l'illusion de la vie champêtre et des hauts alpages. Ou quelque funiculaire les conduit dans le voisinage d'un glacier préposé à

recevoir ces hôtes de choix et tout disposé à les accueillir avec bienveillance. Le reste du temps, on reprend la vie parisienne devant un décor de théâtre oublié là comme par hasard. Au retour, on ne manquera pas de rapporter néanmoins quelques phrases sur la majesté des sommets, le silence des soirs, la salubrité de l'air, l'enivrement de la solitude. C'est ce qui s'appelle : aller à la montagne. Elles vont à la montagne, et ne connaissent pas la montagne.

Sauf, toutefois, ce jeune page effronté de Mme Lénard qui a passé une nuit au refuge du Géant, à 3 400 mètres d'altitude, s'il vous plaît, dans le voisinage des neiges et des glaces qu'elle n'avait auparavant goûtées que dans les entremets et de préférence recouvertes d'une crême brûlante.

Une nuit blanche dont on a beaucoup parlé à Courmayeur.

Courmayeur est un village italien de la vallée d'Aoste, bien connu avant la guerre de la société cosmopolite qui venait demander la santé, pendant la saison chaude, à son air pur, à son site abrité et à ses eaux minérales. Il est adossé au massif du Mont-Blanc, formidable bastion qui le sépare de Chamonix où l'on accède par ce fameux col du Géant perdu dans les nuées. Les hôtels y sont nombreux et assez confortables. L'hôtel Victor-Emmanuel est surtout renommé pour ses aménagements intérieurs, ses vérandas, ses jardins, ses jets d'eau. Le roi *galant homme* y avait, dit-on, des rendez-vous pendant les périodes de ses chasses au bouquetin, mais ce n'était alors qu'une auberge.

Pour la première fois depuis la paix, cette société cosmopolite, dispersée par la catastrophe mondiale, et parfois même retenue utilement dans les camps de concentration, reprenait une offensive mondaine et tentait le rapprochement des nations et des races comme si rien ne s'était passé. Ainsi pouvait-on rencontrer à Courmayeur la blonde Mme Daseneff échappée au bolchévisme russe et qui ne paraissait point avoir souffert dans sa personne ni dans ses biens, la brune Mme Panitis, adorable Grecque qui n'est pas sans avoir joué un rôle assez mystérieux et équivoque dans le retour du roi Constantin, la rousse Mme O'Carty qui ne serait pas étrangère aux troubles de l'Irlande, et nombre d'autres dames non moins singulières, toutes sans leurs maris, d'ailleurs authentiques mais par délicatesse absents,

et quelques-unes gardées avec négligence par des mères occupées de petits chiens.

Mme Lénard s'était jointe sans hésiter à ce bouquet de belles fleurs suspectes. Le risque ne lui déplaisait pas. Elle aimait à côtoyer les abîmes, dans la vie, non dans la montagne, peut-être parce que les faux pas y entraînent moins de conséquences. Ni blonde, ni brune, ni rousse, elle était de cette nuance presque indéfinissable qui tient de toutes ces teintes à la fois, et qui ressemblerait à la châtaigne mûrissante quand le châtain s'éclaire d'un reste d'or. Petite de taille, mince et bien prise, elle avait l'air d'un jeune garçon aux angles arrondis, à la peau trop blanche, aux yeux verts allongés à l'abri de longs cils. Son mari, député d'une nuance aussi changeante qu'elle-même, administrait par surcroît diverses entreprises, toutes du plus grand intérêt puisqu'elles avaient pour objet de reconstruire les territoires saccagés, toujours dans l'attente des réparations allemandes, et l'on assurait qu'une autre personne l'avait courtisée tout l'hiver et tout le printemps, — avec ou sans succès, les avis étaient partagés et les paris ouverts, — mais se voyait également privée de lui rendre visite par suite d'obligations financières évidemment plus impérieuses.

L'ennui est habituellement la cause de toutes les fréquentations malsaines. Sans doute, l'hôtel Victor-Emmanuel était-il pourvu d'un orchestre, et même d'un jazz-band, mais c'étaient des nègres à demi décolorés. Une jeunesse forcenée y dansait tous les soirs, mais c'étaient de ces petits jeunes gens qui n'ont que des jambes et pas de conversation. Ces dames s'étaient bientôt aperçues que le principal élément de la vie n'est point la danse, comme on le pouvait croire depuis quelques années, ni même l'amour, comme on l'avait toujours cru, mais la curiosité. Elles vivaient à Paris dans l'espérance de l'événement sensationnel qui ébranlerait leurs nerfs : un duel oratoire entre M. Tardieu ou M. Forgeot et M. Briand, vieux sanglier qui découd encore les chiens, une conférence de M. Poincaré sur les origines de la guerre, le discours de M. Barrès sur Dante, la confrontation du maréchal Foch avec l'ombre de l'Empereur aux Invalides, le fameux portrait de femme de Vermeer, un ballet au Cercle interallié, la Pavlova dansant la *Mort du Cygne* au bord du lac en miniature de Bagatelle tout parfumé de l'odeur de ses roses, le bal des Perroquets à l'Opéra, un

combat de boxe où Carpentier battu ne manquerait pas de trouver l'occasion d'un chapitre pour ses mémoires si modestes et si bien écrits, un dîner ou un goûter chez Madame Une Telle, où l'on rencontrerait le roi momentané du jour ou de l'heure. Voilà ce qui leur manquait : la promesse quotidienne de prendre part au cortège historique qui accompagne dans leurs manifestations les souverains de la politique, des armes, des lettres, des arts ou, plus simplement, de la mode. Que devenir à Courmayeur, quand on a épuisé toutes les promenades, — celles du moins que l'on fait en petits souliers et bas de soie, — la grotte de cristal, les bains de la Saxe, le pont de la Doria Baltea, le petit village de Dollone en face des formidables escarpements des Jorasses, et même Notre-Dame-de-Guérison déjà plus éloignée? Il ne reste plus qu'à attendre l'heure des repas et à potiner. Mme Lénard avait retrouvé un peu d'excitation à écouter les récits de la blonde Russe sur les excès bolchévistes et sur les bonnes fortunes de Raspoutine, de la brune Grecque sur le complot constantinien, et de la rousse Irlandaise sur la conspiration des sinn-feiners. Dans son for intérieur, elle s'accusait bien un peu de compromission, — les amitiés royales de la citoyenne d'Athènes n'étant guère plus inquiétantes que les intrigues d'outre-Manche, ou que les relations anarchistes de l'élève exaspérée de Tolstoï. Elle avait montré dans les hôpitaux un rare courage à soigner nos soldats, et même elle avait sollicité l'un de ces postes du front dont elle pensait enorgueillir toute son existence de femme parce qu'on y recevait des obus ou des bombes et qu'on refusait de descendre dans les caves pour demeurer auprès des grands blessés, mais elle n'ignorait pas que ces glorieux souvenirs n'étaient plus de saison et que déjà l'on était revenu à Paris, dans un certain monde qui se piquait d'être le monde, aux licences idéologiques et amoureuses d'avant 1914. Ne lui fallait-il pas, avant toutes choses, suivre le train?

Quand elle eut épuisé cette gazette exotique, elle se retrouva désemparée et l'esprit vide. Courmayeur est resserré entre la colossale barrière du Mont-Blanc et de sa cour, et les monts de la Saxe et autres têtes ou aiguilles moins imposantes, mais suffisantes pour contraindre les cous à se dresser quand les regards veulent apercevoir un morceau de ciel. Ces dames n'appréciaient point la nudité de ces parois rocheuses, pas plus

que le bruit perpétuel du torrent glacé qui parcourt la vallée.

— Nous sommes en prison, soupirait Mme Lénard en prenant son thé où elle trempait des toasts, sans reconnaître équitablement qu'elle devait à cette prison son appétit.

— Comme à Moscou, approuva Mme Daseneff.

— Comme à Dublin, proclama Mme O'Carty.

— Comme à Athènes, déclara Mme Panitis.

Toutes trois se vantaient d'avoir subi les rigueurs de l'incarcération. Comme elles en tiraient vanité, on n'en pouvait avoir la certitude.

— Qui nous délivrera? réclama la première.

Certes, il n'eût pas manqué de jeunes gens prêts à s'offrir pour cette œuvre d'humanité. Mais ils avaient été classés une fois pour toutes dans la catégorie des danseurs. Traités en professionnels, ils n'étaient pas pris au sérieux hors de leur compétence.

Il ne se passait rien à Courmayeur, absolument rien. Et ces belles curieuses alanguies par l'ennui, à demi engourdies comme les marmottes voisines, attendaient, gardées par les montagnes farouches, comme Brunehilde endormie et veillée par les flammes. Leur santé délabrée s'était consolidée dans le repos, mais elles ne s'en apercevaient qu'à leur impatience plus grande. Malheur au Siegfried aventureux qui franchirait la barrière des neiges au lieu du cercle de feu et réveillerait ces Walkyries modernes!

II. — LE RÉVEIL

Il arriva un soir de ce brûlant mois d'août, par le col Ferret, comme un grand berger ombragé par son feutre, la pèlerine de loden sur le bras, le sac tyrolien sur le dos, la taille ceinturée, les culottes courtes, guêtré, clouté, le piolet en main, haut de taille, large de poitrine, bronzé, et même brûlé de soleil sur toute la figure.

Quand il fit son entrée dans la salle du restaurant, lavé, brossé, le linge frais, mais dans son même costume d'alpiniste couleur de rocher, de toutes les petites tables les regards se braquèrent sur lui. Il supporta sans broncher cette fusillade, et même sans paraître s'en apercevoir, choisit sa place à l'écart, et commença d'examiner la carte avec attention, comme s'il

s'agissait d'une opération qui méritât le recueillement et l'étude.

— Il reluit comme un fond de casserole, lança Mme Daseneff.

— Il n'a donc pas de smoking? réclama la belle Grecque.

— Il va emporter le parquet avec ses chaussures, constata Mme O'Carty.

— Oui, conclut Mme Lénard, c'est un homme.

Et, de fait, tous les petits jeunes gens disséminés dans la pièce étaient devenus tout à coup des collégiens.

Ces dames s'étaient rassemblées contre l'ennui à la même table, comme des barques se réunissent dans le même port contre l'orage. Elles tentèrent d'aborder ce soir-là divers sujets, mais revinrent d'un commun accord à l'inconnu qu'elles avaient commencé de dévisager avec impertinence, et qu'elles observaient avec curiosité maintenant. *Avec curiosité :* elles étaient sauvées.

Elles le furent tout à fait quand la blonde Russe, transportée par un accès de lyrisme, s'écria :

— Mais je le connais! J'ai vu sa tête sur un journal de Moscou.

Sur un journal de Moscou? Il y avait donc à Moscou des journaux illustrés? Sans doute il y en avait, et même des revues, et même des revues décadentes. C'était peut-être Lénine, ou Trotsky, ou l'un de leurs suppôts. Ce solide gaillard avait dû faire tomber des têtes, qui sait? assassiner quelque grand-duc. Enfin on allait voir un de ces terribles bolchévistes dont le joug risquait de ployer l'univers, et peut-être l'apprivoiserait-on d'autant plus qu'il montrait une bonne figure, et bien française. Dalila a toujours en mains les ciseaux qui couperont les cheveux de Samson, et Omphale tient sa quenouille prête pour les mains d'Hercule. Ces dames frissonnèrent, suspendues à l'oracle qu'allait rendre Mme Daseneff. Celle-ci hésitait et quand elle parla ce fut une légère désillusion :

— Non, ce doit être sur un journal de Stockholm, un journal de sports. J'y suis : c'est le gagnant du concours de skis, cet hiver. Il a exécuté un saut prodigieux. Il a enfoncé les Suédois, les Norvégiens, les Russes et les Allemands. Et l'on a crié : Vive la France! à Stockholm, ce qui ne s'était point fait durant toute la guerre. Ah! vous avez eu là un fameux agent de propagande.

— Vous avez aussi Carpentier, accentua l'Irlandaise sensible

à la force physique, en se tournant avec déférence du côté de Mme Lénard, comme pour rendre hommage à sa nationalité.

— Oui, répliqua celle-ci, dans un sourire, et nous avons encore à votre service Mlle Suzanne Lenglen, notre champion de tennis.

— C'est vrai, c'est vrai, convint Mme O'Carty enthousiasmée : comment l'avais-je oubliée ? La France est un grand pays.

Dans son coin, l'inconnu savourait le repas qu'il avait commandé avec cet air de béatitude que montre volontiers le soldat à l'étape, cependant que le sommelier penchait sur son verre une bouteille mollement couchée dans un panier.

— Du vin d'Enfer ! murmura le maître d'hôtel plein d'admiration pour son client.

— Il s'appelle Pierre Laval, continua Mme Daseneff devenue pareille à un commissaire de police qui rétablit des états civils embrouillés. On l'a porté en triomphe.

— Pour un saut ! objecta Mme Lénard dédaigneuse.

— Mais oui, pour un saut, accentua la Russe qui, familière avec le génie de sa race, s'éleva sans retard aux considérations générales : l'humanité ne sera jamais qu'un enfant qui joue tantôt avec la guerre, tantôt avec la science, tantôt avec la révolution, et tout cela n'est qu'un sport. Mais je vous le présenterai après dîner.

— Qui donc ?

— Ce Pierre Laval.

— Que vous ne connaissez pas.

— Un homme dont les journaux ont publié le portrait appartient à tout le monde.

Après le dîner, comme l'inconnu s'était confortablement installé dans le jardin sur un fauteuil d'osier, devant une petite table qui portait une tasse de café dont il respirait voluptueusement l'arome, il vit s'approcher, — non sans une certaine contrariété dont il ne sut pas entièrement dissimuler l'expression, — un groupe de quatre jolies femmes bigarrées dont il ne pouvait douter qu'il ne fût l'objectif. Avec une parfaite aisance mondaine, Mme Daseneff fit les présentations :

— Mesdames, M. Pierre Laval dont je vous ai parlé, le vainqueur du concours de skis à Stockholm.

L'alpiniste s'était levé. Adieu la solitude et le repos, adieu la tasse de café parfumé qui n'est réellement savoureux que s'il

est pris brûlant et qui sans doute ne pourrait plus être absorbé qu'abominablement tiède ! Adieu la rêverie après la journée de fatigues, dans la contemplation de la nuit, la « douce nuit qui marche ! »

— En effet, convint-il poliment, je ne me rappelais pas. Je vous demande pardon. Il y avait tant de monde à ce concours de Stockholm.

Et il eut un geste évasif pour écarter cette gloire malencontreuse, et aussi une moue d'ironie que fut seule à surprendre Mme Lénard :

— C'est, paraît-il, en Suède la grande célébrité, fit-elle. En Suède, ils n'ont pas eu la guerre.

Il tourna son regard vers la fine petite femme qui lui donnait une leçon de modestie dont il n'avait nul besoin :

— Que vous avez raison, Madame ! Nous qui l'avons faite, — elle portait un minuscule ruban rouge et vert sur son corsage et de ses yeux exercés il l'avait remarqué, — nous tenons ces manifestations sportives pour ce qu'elles valent. Et même...

— Et même? répéta Mme Lénard qui commençait de le trouver intéressant.

— Et même, je les estime assez philosophiques.

— Philosophiques?

— Oui, lorsque je songe que pour un saut j'ai connu la popularité et la réputation, tandis que...

— Tandis que?

Il fallait décidément lui arracher les mots de la bouche, tant il devait peu goûter le plaisir de parler de soi.

— Tandis qu'il n'est déjà plus question de la guerre (d'où l'on pouvait induire qu'il y avait rempli son rôle non sans éclat) et que mes études géologiques sur les Alpes et sur la marche des glaciers n'ont retenu l'attention que de quelques savants.

— *Natura procedit per saltus*, intervint la Russe dont l'érudition était un incroyable bric-à-brac de toute sorte de langues. Nous ne faisons jamais que des sauts. Et nous finissons par un saut dans l'inconnu.

— Mais regardez-*les* donc ! s'écria Pierre Laval avec brusquerie, au risque d'interrompre une dissertation sur l'autre monde. Comme elles sont belles ce soir !

Elles? Il y avait donc d'autres femmes dans l'hôtel qui

retenaient son attention ? Elles cherchèrent autour d'elles, dans le jardin tout bruissant du caquetage des baigneurs.

— Qui ? demandèrent-elles, surprises et peut-être indignées.

— Les montagnes.

Elles soupirèrent, et sourirent, et daignèrent contempler le spectacle qu'il leur offrait. Par un prodigieux contraste, tandis que la vallée de la Doire commençait de se perdre dans l'obscurité où se perdaient aussi les montagnes boisées qui la bordaient, là-haut, tout là-haut, une lumière venue d'on ne sait quel soleil disparu courait à une vertigineuse allure sur les neiges éternelles des cîmes, y semait des fleurs roses et or. Fleurs resplendissantes aussitôt fanées. Car déjà l'apparition s'enfuyait, et l'ombre de la nuit s'installait sur les sommets à sa place.

Ces dames impressionnées avaient suivi le phénomène :

— Nous n'avions jamais remarqué cela.

— C'est le retour de lumière. Il n'est pas régulier. Quand les soirées sont trop pures, comme celle-ci, il pleut d'habitude le lendemain.

— Quel ennui !

— Surtout quand on doit partir.

— Vous partez ?

— Pour le col du Géant.

— Où est-il ?

Il montra la direction. Puis, étonné de leur ignorance, il les gourmanda :

— Vous n'avez donc jamais gravi de montagne ?

— Jamais.

— Vous êtes à Courmayeur, et vous n'êtes pas montées sur la Tête de Grammont d'où l'on voit toute la chaîne du Mont-Blanc à la toucher ? Vous n'êtes même pas allées au lac Combal dont les eaux sont d'un vert pâle tout glacé au bord de la mystérieuse Allée Blanche ? Mais alors, Mesdames, que faites-vous à Courmayeur ?

A ce sermon irrité, comme des pénitentes courbées sous la parole d'un capucin véhément, elles confessèrent d'un commun accord :

— Rien.

Elles étaient assises en cercle autour de lui, dans l'ombre qui maintenant régnait sur les glaciers perdus là-haut, comme sur

les parterres et les pelouses du jardin, et regrettaient qu'il ne pût voir leur confusion, car elles éprouvaient un vif désir de s'accuser et de se frapper la poitrine, à la condition que ces manifestations d'un trouble intérieur s'accompagnassent de quelque publicité.

A ce moment précis, brusquement la lumière jaillit des lustres du salon et les vint trouver dans leur coin écarté, tandis que s'accordaient sournoisement des instruments barbares qui éclatèrent bientôt en un crépitement pareil à une averse d'orage dans un roulement de tonnerre.

— Qu'est-ce donc? s'informa-t-il avec une inquiétude qui pouvait donner à penser sur son courage.

— Le jazz-band, expliqua Mme Lénard. Il sévit tous les soirs.

— Et l'on danse?

— Et nous dansons.

— Tard?

— Minuit.

— Quelle horreur, Mesdames! J'ai marché onze heures, et demain je pars au lever du jour. Quand dort-on dans cet hôtel?

— On dort le matin, expliqua l'une de ces dames.

— Vous dormez le matin? Ainsi perdez-vous ce moment unique où la nature s'étire lentement et s'éveille, où la lumière chante comme les oiseaux dans les branches! Enfin, je n'ai rien à dire puisque demain, à l'aube, je serai parti.

— Même s'il pleut? demanda Mme Lénard.

— Le proverbe dit que la pluie du matin n'arrête pas le pèlerin.

— Même s'il pleut très fort?

— Ah! non, pas sous un déluge.

— Vous avez annoncé le mauvais temps. Levez la tête, monsieur le prophète, il n'y a déjà plus d'étoiles.

— Ce sont votre jazz-band et vos lampes qui les ont éteintes,

— Et il commence à pleuvoir.

En effet, des gouttes d'eau, rares encore, claquaient en tombant sur les feuilles. Le temps changeait avec cette étonnante rapidité qui peut être si dangereuse à la montagne. Aussitôt les quatre belles créatures se levèrent, bousculèrent les chaises et les fauteuils, et joignant les mains dansèrent, au son

de l'orchestre frénétique, une ronde improvisée autour de l'alpiniste souriant et quelque peu interloqué. Tour à tour il voyait passer devant ses yeux les quatre visages, si divers, quintessences de races et de civilisations, mais n'en cherchait-il pas un, déjà, parmi les quatre? Elles le narguaient à tour de rôle en défilant :

— Vous êtes notre prisonnier...

— Notre prisonnier...

Comme les Filles-Fleurs elles enchaînaient Parsifal qui ne pouvait plus appeler à l'aide sa divinité disparue.

— Le ciel est avec vous, convint-il.

Et sous la pluie croissante elles l'entraînèrent jusqu'au salon où elles s'engouffrèrent dans une farandole dénouée. Il les considéra un instant, bientôt devenues la proie de tout un lot de jeunes danseurs exercés, et il s'en fut gagner sa chambre heureusement située dans une aile du bâtiment.

« Il vaut toujours mieux, pensait-il, — car c'était un sage, — partir le lendemain. Et parfois la veille. »

III. — IL PLEUT, BERGÈRE

Le lendemain il pleuvait à seaux, et Pierre Laval, après un réveil matinal, s'était rendormi philosophiquement, à la façon des montagnards qui acceptent le travail selon les jours et les saisons. Levé tard, frais et dispos, le visage entièrement rasé, il trouva dans le hall, dès qu'il descendit, son corps de ballet qui le guettait, tout en roucoulant autour d'un piano. Et comme il y avait une éclaircie, il essuya sans retard des sarcasmes :

— La pluie du matin n'arrête pas le pèlerin.

— La nature s'est éveillée sans vous.

— Et la lumière a chanté comme les oiseaux.

— Ou comme vous, Mesdames, répliqua-t-il galamment.

Elles ne se firent pas prier pour exhaler leur ennui en musique. La Russe, de ses doigts chargés de bagues oubliées par les bolchévistes, joua de mémoire du Glinka ou du Moussorgski. Puis elle accompagna Mme Panitis qui interprétait par les pas et la mimique, à la manière d'Isadora Duncan, des rythmes de l'*Orphée* de Gluck. L'Irlandaise lança avec jovialité, et comme sous l'influence d'une pointe de gin, des chansons populaires de son pays. Mme Lénard, d'une voix délicate et

nuancée, chanta des romances de Reynaldo Hahn et de cet Henri Duparc disparu, comme une fumée au-dessus du feu, dans sa gloire qui ne cesse d'alimenter les salons. Après quoi, elles invitèrent l'homme de la montagne à montrer ses talents, pensant bien le mettre en mauvaise posture.

— Je chante aussi, convint-il, mais il faut ouvrir les fenêtres.

— Et pourquoi?

— Pour laisser passer ma voix. Je ne suis pas un ténor de salon.

On y consentit et il chercha des partitions dans un casier. Ayant découvert *la Damnation de Faust* et *la Walkyrie*, il se contenta de ces monuments. Sous son autorité, Mme Daseneff déchiffra l'*Invocation à la nature*, et il partit en guerre. En effet, les fenêtres closes, le salon eût éclaté. Sa voix fruste sans doute et sauvage était d'une sonorité, d'une ampleur, d'une plénitude qui faisaient d'un coup mesurer la misère des chanteurs claqués de nos opéras. Ces dames en vibraient de la tête aux pieds, comme des arbustes secoués des racines au faîte par un grand vent. Puis ce fut Siegmund devant l'apparition de *l'épée jaillie du frêne*. Dans cet ouragan défilaient des paysages fantastiques, dignes de *l'Enfer* de Dante, rochers, sapins, gorges profondes, torrents impétueux charriant l'eau de neige.

— Avez-vous reconnu la montagne ? demanda-t-il, sans ombre de vanité personnelle, à ses auditrices, les partitions refermées.

— La montagne?

— Ah! c'est vrai, vous ne la connaissez pas. Alors vous ne pouvez la reconnaître. L'*Invocation à la nature*, ce sont les solitudes de la Grande-Chartreuse où Berlioz s'était enfoncé. Il avait, enfant, vécu tout près, à Meylan, dans la vallée de l'Isère, au pied du Saint-Eynard. Et Wagner est allé chercher son inspiration en se heurtant aux glaciers des Alpes Bernoises. Le silence des étendues glacées lui parlait.

— Je veux y aller, déclara Mme Lénard, conquise par l'exemple de ces musiciens notoires.

Et ses trois amies l'approuvèrent en chœur : — Nous aussi. Nous aussi.

Pierre Laval les toisa successivement et sévèrement :

— On n'y va pas comme ça.

— Oui, nous attendrons le beau temps.

— Mais il faut vous habiller, Mesdames.

On ne parle jamais en vain de toilette à une femme. Aussitôt elles songèrent au moyen de se dévêtir. Déjà il reprenait :

— Avez-vous des souliers à clous, des molletières ou des guêtres, une jupe courte et de bonne étoffe, un jupon de laine, un chandail, un manteau ou une pèlerine, des gants fourrés, un bonnet, béret ou polo capable de tenir à la tête contre la bise, une canne ferrée, et encore des lunettes noires à cause de l'éclat des neiges ? Non ? Alors il n'y faut point songer.

Consternées, elles constatèrent qu'elles n'avaient rien de tout cela dans leurs malles cependant vastes et bourrées.

— Est-ce bien nécessaire ? osa questionner Mme Lénard.

— On n'y va pas en petits souliers et bas à jour.

— J'ai des bottines avec de fortes semelles.

— C'est mieux. Un cordonnier y pourra planter des pointes. Et l'on doit trouver des bandes molletières à Courmayeur, des vêtements de laine et des bérets. Quant aux jupes, elles ne sauraient être plus courtes.

— Vous voyez bien.

— Reste l'entraînement.

— L'entraînement ?

— Sans doute. Combien d'heures consacrez-vous chaque jour à la marche ?

— Nous ne l'avons pas calculé. Mais sûrement plus de vingt minutes.

— Je m'y attendais. Cet après-midi, si le temps s'élève, je vous emmènerai aux chalets de Purtud, au pied du glacier de la Brenva.

— Est-ce loin ?

— Non : de Notre-Dame de Guérison il faut un bon quart d'heure.

— Mais ne peut-on aller en voiture à Notre-Dame-de-Guérison ?

— Oh ! voyons, Mesdames. Quand je rêve de vous conduire au col du Géant ?

Les préparatifs furent les plus amusants du monde. Ils consistèrent à courir les magasins de Courmayeur, à porter des bottines au cordonnier, à enrouler des bandes de toile autour des mollets, à essayer des chandails de diverses couleurs et des bérets assortis. Ces dames étaient enchantées de se composer un

nouveau costume. Déjà, secrètement rivales, chacune se réservait d'y ajouter quelque perfectionnement d'élégance. Pierre Laval leur fit choisir par surcroît des cannes au bec recourbé et au bout ferré, mais d'un poids léger. Elles eussent souhaité des piolets :

— Vous portiez hier, en débarquant, une espèce de pic.

— Un piolet. C'est pour tailler les marches sur le glacier, ou pour se fixer dans la neige. Vous ne sauriez pas vous en servir, et vous n'en aurez nul besoin.

De quoi elles furent dépitées, promptes à s'imaginer que l'équipement fait l'alpiniste.

L'après-midi, le ciel était couvert, mais sans eau. On décida de partir pour les chalets de Purtud. C'était la répétition générale, ou tout au moins celle des couturières, avant la grande première du Col du Géant, 3 400 mètres d'altitude. Pierre Laval ouvrait la marche, d'un pas lent et long, égal et rythmé. Ces dames se précipitaient sur sa trace à la sortie du village, rangées tout d'abord de compagnie, comme les trois mousquetaires qui, précisément, étaient quatre. Le corsage et la coiffure de laine portaient leurs couleurs, comme les casaques des jockeys aux courses : vertes pour la blonde Mme Dasceneff, orangées pour la brune Grecque, mauves pour la rousse Irlandaise. Mme Lénard s'était vouée au blanc. A Notre-Dame-de-Guérison, celle-ci avait pris la tête du bataillon féminin, distançant ses compagnes de plusieurs longueurs. La Russe fermait le cortège, soupirant d'une voix plaintive :

— Moi qui, à Moscou, ne sortais jamais qu'en voiture !

Le régime des Soviets ne l'avait donc pas contrainte à plus d'humilité et moins de luxe ? Elle portait un collier de perles roses et des bagues à chaque doigt de ses mains nues. Comment avait-elle pu franchir la frontière bolchéviste avec tous ces bijoux ?

Pierre Laval les arrêta à la lisière d'un bois de mélèzes, d'où le regard découvre en face le glacier de la Brenva, à gauche les fines aiguilles de Pétéret, à droite la mince et dure muraille de la dent du Géant, au-dessus la coupole du Mont-Blanc, roi de la vallée de Courmayeur comme de la vallée de Chamonix. Il appelait chaque montagne par son nom, — et il y en avait! — avec une certaine familiarité où se révélait une amitié ancienne; mais quand il en vint au Mont-Blanc, il mit un respect infini

dans ces deux syllabes. Et il ne se contenta pas de les désigner, il les donna à comprendre :

— Voyez, dit-il, quelles lignes d'architecture! Ces aiguilles s'élancent dans le ciel comme les tours et les clochetons des églises ogivales. C'est une dentelle de neige. Ces contreforts ressemblent à de gigantesques arcs-boutants. Et d'un jet foudroyant part, au-dessus de leur assemblée, la prodigieuse coupole du Mont-Blanc. La cathédrale est complète.

— La cathédrale, répéta Mme Lénard initiée à un art nouveau.

— Voyez, voyez comme les nuages courent sur ses parois. Ils montent, ils montent, ils s'accrochent aux pics qui les déchirent et les effilochent. Il y en a un qui est resté fixé au sommet de la dent du Géant. Non, il a été arraché. Il doit souffler là-haut un vent terrible.

Et il rit à belles dents, comme si les caresses de ce vent terrible fussent désirables.

— Et c'est là-haut que vous prétendez nous conduire? s'informa, non sans épouvante, Mme Daseneff.

— Là-haut? Mais oui. N'apercevez-vous pas l'aiguille du Géant? Le col est au-dessous. Il y a un refuge confortable, le Refuge Turin. Et vous vivrez enfin dans le monde des Alpes. Vous connaîtrez la vie de la montagne.

— J'irai, déclara Mme Lénard subjuguée, déjà dévorée de cet inconnu désir et ne pouvant détacher ses yeux de la ronde échevelée des nues sur les crêtes.

— Nous irons, affirmèrent à leur tour ses compagnes, exaltées par son exemple.

Au retour, Mme Daseneff qui traînait la patte en arrière eut une idée qui lui servirait tout au moins à ralentir la marche de la troupe :

— Et ne pourrait-on, monsieur le tranche-montagne, effectuer à cheval une partie du parcours?

Pierre Laval se retourna en effet et l'attendit :

— A cheval, non, mais à mulet. Nous pouvons monter à mulet jusqu'au pavillon du mont Fréty. Et même, je vous le conseille, car il faut épargner vos petits souliers. A partir de là, par exemple, il n'y a plus que les jambes, et l'ascension est raide.

— Combien de temps?

— Pour vous, au moins cinq heures.

— Et pour vous?

— Trois. Mais je ne suis pas pressé.

Le traitre comptait bien, à pied ou à cheval, les laisser au mont Fréty et ne pas s'embarrasser d'une telle colonne dès que le chemin offrirait de réelles difficultés. Son zèle d'apôtre s'arrêterait au seuil de la forteresse dont il entendait garder la clé pour lui seul. Néanmoins, il poussa l'obligeance jusqu'à commander lui-même les cinq mulets, le guide et le porteur qui composeraient l'imposante caravane. Le départ fut non sans peine fixé à cinq heures du matin.

— Fera-t-il beau ? interrogea anxieusement la Russe qui ne comptait plus que sur la pluie et qui eût déchaîné un orage avec grêle si elle avait disposé des puissances célestes. Mais elle ne devait jouir là-haut de nul crédit.

— Sans aucun doute, madame : le baromètre remonte, et c'est le bon vent.

— Tant mieux, approuva-t-elle rageusement.

La belle Grecque déplora le choix de l'heure :

— Il fera nuit.

— Point du tout, madame. Mais je vois que vous ignorez la marche du soleil. Le jour se lève à cinq heures. C'est une grande concession que je vous accorde en ne le précédant pas.

En deux heures et demie au plus on atteindrait le mont Fréty où l'on déjeunerait abondamment : une omelette, du jambon, du fromage.

— Tout cela le matin?

— Plus quelques bons verres de vin blanc, mesdames, car vous aurez faim et soif.

Ce diable d'homme était-il sérieux, ou se moquait-il? Chacune, néanmoins, s'efforçait de lui plaire en flattant ses goûts. Se servait-il de leur rivalité ou dressait-il ces catéchumènes avec désintéressement? Toute la soirée, il fut l'objet de leurs agaceries dont il devina bientôt le but. Pourquoi ne demeurerait-il pas quelques jours à Courmayeur? N'avait-il pas parlé d'entraînement nécessaire? Demain on se rendrait au mont Fréty à mulet. Après-demain on irait à pied à l'Allée-Blanche. Il fallait bien une semaine de préparation pour le col du Géant. On avait promis d'y aller : on tiendrait parole. Mais il pouvait bien montrer quelque patience. Cinq ou six jours : on ne lui

réclamait pas davantage. Le séjour à Courmayeur manquait-il d'agrément ? Quatre Dalila, de nationalités et de chevelures différentes, s'efforçaient en lui souriant de le ligoter. Mais il résistait :

— J'ai rendez-vous au Montauvert.

— Avec une dame ?

— Non, avec un ami.

— Il attendra.

— C'est impossible. Nous devons escalader ensemble l'Aiguille Verte.

Il avait parlé de ce rendez-vous à l'Aiguille Verte avec un tel accent que dès lors elles cessèrent d'insister pour le garder. Évidemment, la montagne détenait un pouvoir, une force de fascination, d'envoûtement qui les dépassait et qu'elles connaîtraient demain, puisque Pierre Laval les emmenait. Jusqu'où ?

IV. — LE DÉPART POUR LA MONTAGNE

Le lendemain, à cinq heures moins le quart, Pierre Laval achevait de déjeuner copieusement dans la salle de restaurant, son sac ficelé, son piolet et sa pèlerine rangés à côté de lui. Mettant la main sur le personnel qui se montrait à sa portée, cireurs de parquet, chasseurs ensommeillés, femmes de chambre en ingrat déshabillé du matin, il expédiait ces estaffettes dans toutes les directions, comme un général qui presse ses régiments en retard.

A cinq heures précises, il se leva, sortit, inspecta le ciel et la rue. Le soleil n'était pas encore levé à l'horizon, mais il éclairait les sommets : pas un nuage, et un air vif, presque froid, qui picotait la peau agréablement. Quant à la rue, son aspect l'invita au sourire. Cinq mulets alignés en ordre de bataille, harnachés et sellés, — dont deux seulement avec des selles de dames, la Russe et l'Irlandaise ayant déclaré qu'elles montaient à califourchon, — impatients de partir, se détendaient en ruades : trois muletiers les contenaient avec des paroles flatteuses. Le guide, un paquet de cordes sur le dos, appuyé sur son piolet, mangeait du pain et du fromage en compagnie du porteur.

« En voilà un rassemblement! songea-t-il. Jamais je n'aurai mené à l'assaut une telle cavalcade, ni tant de nations

diverses. Car je commande les Alliés, ni plus ni moins que le maréchal Foch : France, Grande-Bretagne, Russie, Grèce, sans compter les guides d'Italie, tout y est. Si, toutefois, ces dames tiennent parole. »

Enfin, Mme Lénard parut la première. Il la cueillit du regard, de la tête aux pieds, et parut satisfait : elle portait de hautes bottines jaunes, le mollet était bien pris dans les molletières beige, la taille moulée dans le chandail blanc; mais, au lieu du béret acheté la veille, elle s'était coiffée d'un ravissant tricorne de feutre avec quoi elle pensait bien écraser ses rivales.

— Ah! fit-il avec admiration, vous avez l'air d'un aide de camp de Bonaparte au Grand Saint-Bernard.

Elle fut contente du compliment :

— N'est-ce pas le matin de Marengo? Vous nous conduisez à la victoire.

Il la débarrassa de la minuscule valise où elle avait rassemblé son linge et ses objets de toilette pour une expédition de deux jours et une nuit, et qui s'engouffra dans le vaste sac ouvert du porteur.

— Et vos belles amies?

— Elles descendent.

— Toutes les trois?

— On n'a pas de nouvelles de Mme Daseneff.

En effet, peu après, Mme Panitis et Mme O'Carty firent leur apparition, comme des divinités bocagères, l'une orangée et l'autre mauve, l'une mince, grande et musclée, l'autre plus grande encore et plus forte, les joues rouges de ses ablutions. Et toutes deux jetèrent sur le tricorne un regard venimeux, comme des joueurs surprenant une tricherie, à quoi Mme Lénard reconnut qu'elle avait pris un avantage.

On n'attendait plus que la Russe. Mme Lénard offrit de partir à sa recherche :

— Pressez-la, supplia le jeune homme.

Elle y courut et revint en riant :

— Elle m'a reçue dans l'obscurité, refusant de donner la lumière électrique, et m'a priée de l'excuser; elle est souffrante ce matin.

Que Mme Daseneff fût souffrante inopinément, en quoi cette circonstance pénible pouvait-elle provoquer l'hilarité de ces dames? Car le rire de Mme Lénard avait instantanément gagné

ses deux amies, dès sa communication terminée. Déjà la Russe avait donné la veille, au retour des chalets de Purtud, des signes évidents de fatigue, et ses traits altérés n'avaient pas craint de révéler son angoisse intérieure. Nul doute qu'elle refusât de livrer à l'implacable miroir de l'aube la friperie d'un visage savamment reconstruit chaque jour. Son âge véridique s'y fût inscrit. Elle préférait s'avouer d'avance vaincue. Aucune de ses compagnes habituelles ne s'y était méprise un instant, et Pierre Laval en fut informé, rien qu'à entendre sonner leur joie.

« La sélection se fera d'elle-même en chemin, » se dit-il en bon fataliste, comme il offrait la main creusée pour recevoir le pied de Mme Lénard et la mettre en selle. Il installa ensuite Mme Panitis, un peu moins légère, tandis que Mme O'Carty, se pendant à la crinière de sa monture, se hissait d'elle-même à la manière des hommes. On renvoya la bête destinée à l'absente, et la caravane s'ébranla sur le pavé avec un tel vacarme que, sur toute la façade de l'hôtel, les persiennes s'entr'ouvrirent, laissant deviner des têtes curieuses, avides de contempler ce départ sensationnel.

— C'est le harem de cet immoral Français, déclara avec un dégoût supérieur, tout en se recouchant auprès de sa digne et corpulente épouse, un Allemand déjà réinstallé en pays ennemi.

Après le village d'Entrèves que baigne la Doire, le chemin muletier attaque les pentes de Fréty. Là, on rejoignit les mulets qui montent les provisions destinées au Refuge Turin jusqu'à une cabane encastrée dans le rocher d'où elles sont transportées à dos d'homme au col du Géant. Accrue de ce renfort, la cavalcade composa un cortège interminable, qui se déroulait comme un ruban au flanc de la montagne.

— L'armée d'Italie, proclama Mme Lénard qui se remémorait le compliment de son compagnon et se prenait véritablement pour un officier de l'état-major du Petit Caporal, à cause de son tricorne. N'est-ce pas, Andromaque?

Andromaque! Elle interpellait la belle Grecque affublée de ce prénom magnifique. Pierre Laval, qui séparait ces dames, se pencha vers le tricorne qui le précédait :

— Vous l'appelez Andromaque?

— Sans doute.

Après un instant, il reprit :

— En voilà un petit nom pour l'intimité!

— Oh! son mari n'a rien à lui envier, car il est encore mieux partagé.

— Comment s'appelle-t-il?

— Agamemnon, tout simplement.

— C'est juste : le Roi des Rois.

— Taisez-vous.

Il rapprocha sa mule pour mieux entendre ce qu'elle ne voulait dire qu'à mi-voix :

— Son beau-père, Panitis l'archéologue, a découvert les ruines de Thèbes et mis à nu des sépulcres emplis de guerriers d'or. Il ne pouvait mieux faire que perpétuer les traditions antiques, en appelant ses deux fils, l'un Agamemnon et l'autre Épaminondas. Par surcroît, il a exigé de sa belle-fille qu'elle changeât de nom.

— Comment s'appelait-elle auparavant?

— A Smyrne, d'où elle vient, elle s'appelait Hélène.

— Je comprends, approuva Pierre Laval. Puis il conclut :

— Et l'on s'étonne des ambitions de la Grèce!

Mme Panitis, semblable sur sa mule à un berger arcadien, détachait son profil de médaille sur le jour clair. Elle s'était avancée, devinant qu'il était question d'elle. Un imperceptible sourire l'accueillit. De cette seconde rivale, Mme Lénard venait de se débarrasser en un clin d'œil. Pour séduire un de ces Français mesurés, cultivés et prompts à l'ironie, il est prudent de ne pas porter une enseigne trop voyante. Jamais Pierre Laval n'oserait attenter à ses souvenirs classiques en adressant une déclaration à une femme que protégeait à une séculaire distance la vertu inébranlable de la veuve d'Hector. Quant à Mme O'Carty, elle serrait sa mule entre ses fortes jambes et avait pris la tête de la caravane, humant l'air et inspectant les lieux comme si elle conduisait une expédition de sinn-feiners contre les troupes régulières de la Grande-Bretagne. Celle-ci, redoutable guerrière, serait plus difficile à réduire. Mme Lénard, la voyant juste au-dessus d'elle à un tournant du chemin, mesurait du regard toute son importance, non sans effroi, quand un détail la rassura.

Le spectacle, cependant, commençait de la surprendre. Elle allait de découverte en découverte. La montagne qu'elle ne

connaissait pas s'animait. On a devant soi, pendant qu'on gravit les pentes du mont Fréty, la paroi déchiquetée, rouge et striée de névés blancs suspendus, des Grandes Jorasses, la robuste et fine dent du Géant et, plus à droite, la coupole du Grand Combin. Puis la vue change, et ce sont les dentelles des Aiguilles de Pétéret et la coupole, autrement haute et majestueuse , du Souverain, du Roi, du Mont-Blanc. Elle les regardait sans demander à son compagnon de les lui désigner, préférant leur anonymat, se contentant de les contempler dans l'audace et la puissance de leur architecture, dans leur éclat immaculé qui s'opposait au ciel bleu, de ce bleu profond et pur qu'a le ciel d'Italie.

C'est un bon piédestal qu'un mulet pour cueillir, sans fatigue, les beautés de l'Alpe. Et avec une sympathie accrue, elle voulut prendre à témoin de son émotion grandissante Pierre Laval qui l'initiait. Mais Pierre Laval, la tête haute, suivait des yeux la silhouette vigoureuse de l'Irlandaise.

Au pavillon du mont Fréty, on mit pied à terre. Comme il était prévu, ces dames firent le plus grand honneur à l'omelette au lard, au jambon et au fromage qui leur furent servis, sans oublier certain petit vin clair récolté sur les coteaux de la vallée d'Aoste et qui sentait la pierre à fusil. Mme O'Carty, surtout, en but forces rasades, pour favoriser le passage de toute la crème blanche qu'elle avait engloutie. Andromaque, mélancolique, puisait dans un pot de miel en souvenir du mont Hymète. A ces nuances indéfinissables dont un instinct sûr nous avertit, elle soupçonnait son échec et songeait à en tirer vengeance.

— Je n'irai pas plus loin, déclara-t-elle comme on se levait de table. Cette promenade à cheval me suffit.

On insista poliment, sans excès. Pierre Laval, cependant, lui accordait plus de beauté en la perdant, comme il arrive d'habitude. Volontiers, à cette heure, eût-il peut-être glissé sur un prénom en somme honorable, et d'ailleurs substitué par un caprice d'archéologue à un autre plus engageant. Elle redescendit avec les muletiers et les mulets, tandis que la caravane prenait un ordre de marche : le guide en tête, puis Mme Lénard, puis Laval, puis Mme O'Carty, et enfin le porteur. Mais cet ordre fut bientôt rompu : jusqu'à la cabane aux provisions, le chemin est large et relativement facile. L'Irlandaise l'ébranlait de son pas mécanique.

— C'est le moment de chanter l'*Invocation à la nature*, observa Mme Lénard.

— En effet.

Pierre Laval s'arrêta pour l'entonner. Il avait pour accompagnement le bruit des ruisseaux qui descendent des glaciers et l'incomparable décor. Inspiré, il donna toute sa voix, et la montagne en tressaillit. En bas, la cavalcade des mulets qui retournaient à Courmayeur s'était arrêtée : la belle Grecque devait tendre l'oreille. Quant au guide et au porteur, ils frétillaient d'aise, clignaient des yeux, tiraient leur barbe avec satisfaction, mais tout à coup le guide, sentant sa responsabilité, s'assombrit et, le concert terminé, intervint :

— Ne chantez pas plus haut, Monsieur, à cause des avalanches.

— Je sais, je sais, convint le jeune homme.

On craignait qu'il ne fît dégringoler la montagne. Plus puissant qu'Orphée, de sa musique il agitait la terre.

A la cabane aux provisions on fit halte. A partir de là, c'est une rude ascension. Quand elle vit la raideur de la pente, Mme O'Carty se plaignit de ses semelles trop minces et de ses chaussures trop courtes et trop étroites. Pierre Laval se pencha pour lui porter secours. Il vit des pieds considérables et des chevilles semblables à des colonnes. Comme il se redressait, il surprit le sourire aigu de Mme Lénard, celui qu'elle avait en prononçant le nom d'Andromaque. Ce sourire signifiait tout à l'heure : « Essayez donc de dire : Andromaque, vous me plaisez...! » Il signifiait maintenant : « Tombez donc aux pieds d'une femme, quand elle en a de pareils! » Et, devenu son complice, à son tour il sourit. Mme O'Carty, rouge et superbe, s'en aperçut. Elle annonça aussitôt sa défection :

— Je n'irai pas plus loin.

Elle but néanmoins, avant de repartir, à la gourde de Pierre Laval qu'elle dessécha à moitié, et le porteur lui fut donné pour l'assister à la descente.

— Bonne chance, dit-elle avant de se mettre en route. Et bonne nuit au refuge.

Elle s'était efforcée de déposer dans ce vœu toute sorte d'allusions et de poisons. Mais son teint éclatant et sa face irritée prêtaient à ses paroles un air de comédie qui leur enlevait tout fiel et toute amertume. En sorte qu'ils la remercièrent

de sa sollicitude. Elle s'en fut rejoindre à Courmayeur la belle Grecque : à elles deux, elles se chargeraient à l'avance de rédiger l'historique de l'expédition et de donner à son dénouement une publicité retentissante.

Successivement libérée de ses trois rivales, Mme Lénard, la plus frêle et la plus délicate, celle de qui l'on eût attendu la moindre résistance, debout sur un rocher, le tricorne bien posé sur la tête, regardait la dernière s'enfuir, dans cet état de lyrisme qui devait être celui de Bonaparte en voyant les Autrichiens de Mélas détaler le soir de Marengo.

V. — LE REFUGE

Cette joie du triomphe, toujours chère à une femme, bientôt se dissipa. La véritable bataille commençait. Par la rigueur de la paroi, par les glaces et les neiges, par l'air plus froid et plus rare, par toute la faiblesse humaine dont elle s'entend à provoquer les défaillances, la montagne se défendait. Après une demi-heure d'efforts, le souffle court, le cœur battant, le corps en sueur, Mme Lénard s'arrêta et s'assit n'importe où, là, sur la piste.

— Sera-ce long? implora-t-elle.

Il l'évalua avec un peu de pitié :

— Voulez-vous redescendre, vous aussi? Je vous donnerai le guide.

— Et vous?

— Je continuerai seul. J'ai l'habitude.

— Ce serait lâche. Combien de temps encore?

— Mon Dieu, nous irons lentement, nous nous reposerons. Trois ou quatre heures, cela dépendra.

— Oui, cela dépendra de moi. Trois ou quatre heures. Enfin!

Elle s'était levée, prête à repartir. Elle lui parut si mince, si menue, si fragile qu'il pensa la dissuader. Et d'ailleurs n'avait-il pas compté, précisément, sur sa vieille maîtresse, la montagne, pour le purifier de l'air des stations balnéaires et le débarrasser de ses conquêtes de Courmayeur? Ne lui accordait-il pas la préférence et même, pendant les deux ou trois semaines de ses courses dans les Alpes, l'exclusivité? Cependant, contre lui-même, il encouragea la jeune femme :

— Nous vous aiderons. Et d'abord, nous allons vous corder.

Le guide déroula sa corde, lui fit des nœuds, la passa autour du corps de Mme Lénard, puis de Pierre Laval, avant de la ceindre lui-même.

— Pourquoi s'attacher? implora-t-elle.

— Parce que, si l'un glisse sur un névé ou sur la glace, les autres le retiennent.

— Il y a du danger?

— Non, quand on est prudent.

— C'est dommage qu'il n'y ait pas de danger.

— Mais il y en a.

Elle fut contente de cette concession qu'il lui faisait.

La marche reprit, lente, régulière au début. Pour la distraire, Pierre Laval lui raconta des histoires d'ascension :

— La première femme qui est montée au Mont-Blanc était une servante de Chamonix qui s'appelait Maria Paradis. Les guides l'avaient emmenée, par manière d'amusement. Aux Rochers Rouges, elle refusa d'aller plus loin, suppliant qu'on la jetât dans une crevasse. Les guides la tirèrent, la portèrent. Sur la cîme, elle ne pouvait plus ni souffler ni parler.

— C'est gai.

— Et quand on lui demanda ses impressions au retour, elle les résuma ainsi : « Je me rappelle que c'était blanc partout près de moi, et noir en bas, voilà tout. » Mais elle fut surnommée Maria du Mont-Blanc et les étrangers lui payaient très cher une tasse de lait.

— Eh bien! moi, conclut Mme Lénard, je serai donc plus modestement la Rose du Col du Géant.

— Vous vous appelez Rose?

— C'est banal. Mais c'est toujours mieux qu'Andromaque.

— Petite Rose de Bagatelle qu'on ne s'attendait pas à voir fleurir si haut, déclara-t-il avec amitié.

Ainsi commença-t-il de l'appeler par son prénom. Un nouveau sentiment les liait, bien connu de lui dans les Alpes et mieux encore à la guerre, inconnu d'elle, inconnu de la plupart des femmes, et c'était la camaraderie. Ils étaient devenus camarades de combat. On met alors en partage tout ce qu'on a, boisson, nourriture, effets, — il est vrai qu'il portait le tout, mais n'était-il pas le plus fort? — et aussi tout ce qu'on a en dedans, le courage et la patience comme la fatigue et la crainte. Quand il lui donnait la main pour franchir un mauvais pas-

sage, cette main ne cherchait pas à presser les petits doigts qui lui étaient confiés pour en sentir la caresse. Elle se devinait protégée par une mystérieuse convention qui abrogeait momentanément l'éternelle lutte des sexes. Était-ce donc cela que lui devait révéler la montagne, cela ou bien autre chose de plus étrange et de plus puissant?

— Dites-moi encore des histoires, réclama-t-elle, comme elle faiblissait.

Il lui parla de la célèbre Henriette d'Angeville, la première femme qui voulut monter au Mont-Blanc, puisque Maria Paradis n'y fut que par jeu. Cette Henriette d'Angeville étant en villégiature à Chamonix, le Mont-Blanc lui tourna la tête. Elle l'assiégea pendant quelques années et dut vaincre de terribles résistances de famille, comme pour un mariage d'amour. Enfin, à quarante-quatre ans, elle entreprit l'ascension. Ses forces la trahirent près du but : battements de cœur, palpitations, puis engourdissement, elle connut tous les symptômes du mal de montagne et dut s'arrêter. Son principal guide, le rude Joseph-Marie Couttet, énervé de toutes ses façons, se laissa aller à murmurer : — Si jamais il m'arrive encore de mener des dames au Mont-Blanc!... Tout à coup, il la vit se relever, secouer sa torpeur, reprendre la marche, poussée par une énergie surhumaine qui lui tenait lieu de résistance physique et que produisait l'idée fixe. Et les guides lui entendirent tenir ce langage : — Si je meurs avant d'avoir atteint la cime, promettez-moi d'y porter mon corps et de l'ensevelir là-haut... Les guides, comprenant ce sentiment mystique inspiré par leur montagne, solennellement le promirent : — Soyez tranquille, mademoiselle, morte ou vivante, vous irez!... Elle y alla, en effet, et vivante. L'orgueil de la victoire la redressa, la réconforta, et lui inspira toute sorte d'enfantillages. Comme elle était bonne royaliste, — on était sous le gouvernement de Juillet, — elle but du champagne à la santé du comte de Paris. Puis elle se fit hisser par ses guides au-dessus de leurs têtes, afin d'être montée plus haut que tout le monde. Le soir de son retour à Chamonix, un dîner fut offert en son honneur. En face d'elle qui le présidait, on avait installé la pauvre Maria du Mont-Blanc, devenue toute vieille et furieuse d'être dépossédée de son privilège. A la fin du repas, celle-ci s'amadoua quelque peu et demanda à sa concurrente :

— Ma mie, où donc avez-vous crû pour être si robuste?...

Mlle d'Angeville avait poussé dans la Bresse, patrie de Brillat-Savarin et l'une des provinces de France où l'on mange le mieux...

Sur cette péroraison qui terminait tant bien que mal l'aventure de Mlle d'Angeville, Rose Lénard arrêta la caravane :

— Mon souffle! mon souffle! A quelle hauteur sommes-nous donc?

— A trois mille mètres, et même un peu plus.

— Rassurez-vous : cette fois, je suis sûre d'aller jusqu'en haut. Votre demoiselle avait quarante-quatre ans, dites-vous. Ce serait une honte de rester en chemin quand on n'en a guère plus de la moitié.

Elle se rajeunissait sans nul doute, mais de peu, et bien inutilement. Sa sveltesse et sa fraîcheur n'étaient-elles pas d'une jeune fille?

— Buvez, conseilla Pierre Laval en lui tendant sa gourde, si toutefois Mme O'Carty nous a laissé quelque chose.

— Est-ce du vin?

— Non, mais un mélange de thé et de rhum que j'apprécie en courses.

Elle en prit une bonne gorgée et il but après elle, sans même y prendre garde, tant cette communauté de vie était brusquement devenue naturelle. Puis, comme Mlle d'Angeville dont l'exemple la stimulait, elle voulut se lancer tête baissée à l'assaut de la muraille qui restait à escalader.

— Pas si vite! ordonna doucement son compagnon, son camarade.

Elle ne voyait rien du paysage prodigieux qui s'offrait mieux à ses regards à mesure qu'elle gagnait de la hauteur. Ce serait pour plus tard, au repos. Pour le moment, elle tendait toutes ses forces presque épuisées dans la lutte sauvage qu'elle affrontait. Le vent lui marbrait les joues, l'éclat du soleil sur la neige lui blessait les yeux, elle se sentait les pieds en sang, la poitrine oppressée et comme écrasée. Ce supplice ne prendrait-il pas fin? Que la montagne était donc sévère et cruelle! Pourquoi se montrait-elle si exigeante, si farouche envers ceux qui l'aimaient, ou qui n'auraient demandé qu'à l'aimer? Ou bien l'amour impose-t-il des épreuves éliminatoires?

Un brouillard les enveloppa subitement. Elle eut une impression de froid qui tombait sur ses épaules moites.

— Que nous arrive-t-il? supplia-t-elle, comme si elle redoutait quelque maléfice de ces puissances mystérieuses dont elle avait franchi le seuil redoutable.

— Rien ; un nuage qui passe. Tenez : il est passé.

Brusquement, comme il était venu, le brouillard se dissipa en effet, emporté par le vent. Maintenant il fallait franchir un névé qui apparaissait presque vertical. Elle eut envie de pleurer :

— Nous n'allons pas monter là?

— Mais si, mais si : nous vous taillerons des marches.

Avec son piolet, déjà le guide faisait sauter, comme des copeaux, des éclats de neige glacée, et Mme Lénard fut toute surprise de pouvoir poser son pied à plat.

— Vous voyez bien, Rose, vous voyez bien.

Elle était contente qu'il prononçât familièrement son prénom. Lorsqu'on fut en haut du névé, il fut décidé que la halte, cette fois, serait prolongée. Tous trois, — eux et le guide, — s'assirent sur une pierre et partagèrent également quelques plaques de chocolat et le reste de la gourde.

— Où vous avez passé, lui expliqua Pierre Laval, un homme s'est tué il y a bien des années. Cette petite croix de fer, encastrée dans le rocher, en rappelle le souvenir.

— Là où j'ai passé, vraiment?

— C'était un guide de la vallée de Chamonix. Il aimait une jeune fille de Courmayeur. Il voulut traverser la montagne au printemps pour la venir voir. La tempête le prit, et c'est là qu'il a roulé.

— Pauvre garçon! Mais elle, qu'est-elle devenue? Le sait-on?

— Non, je ne sais rien d'elle.

Petitgas le guide, qui n'avait guère ouvert la bouche pendant tout le trajet que pour donner des indications pratiques, prit alors la parole avec une grande politesse :

— Je vous demande pardon, Monsieur, on le sait. Quand on eut découvert l'accident, elle voulut monter avec la caravane qui s'en allait chercher le corps. Après avoir reconnu son homme, soit qu'elle fût prise de vertige, soit volontairement, elle tomba à la descente. Mais on croit que ce fut volontaire. Nous avons passé devant l'emplacement : il n'y a pas de croix, à cause du suicide qui est défendu, vous comprenez. Au lieu d'un mort, il y en eut deux.

Il rentra dans le silence, étonné d'avoir tant parlé, et tira sur sa pipe qui s'éteignait.

— N'est-ce pas l'histoire d'Héro et Léandre? commenta Pierre Laval. La montagne les séparait, comme la mer ces amants célèbres. Et comme la mer, la montagne les a pris tous les deux.

Héro et Léandre : tout bas elle répéta ces deux noms. Elle ne se souvenait plus très exactement si c'était Héro le jeune homme et Léandre la jeune fille ou le contraire, et se garda bien de s'en informer, en femme qui excelle à paraître érudite par le moyen d'opportuns silences et de mines entendues. Il lui suffisait que leurs noms fussent tout brûlants d'amour, rien que d'être réunis, comme ceux de Roméo et Juliette, ou de Francesca et Paolo Malatesta, ou même de Manon Lescaut et des Grieux qui ont dû exister en chair et en os, puisqu'ils vivent encore à Paris dans le meilleur monde. Mais voici qu'une autre Divinité lui apparaissait, plus redoutable même que l'Amour, ou plutôt qui baignait de toutes parts l'Amour comme les eaux une île, et c'était cette Divinité naturelle, cette force des éléments que symbolisaient la mer ou la montagne et qui la recevait dans son temple mystérieux, réservé aux seuls initiés. Elle avait l'impression flatteuse d'être admise dans une société très fermée où l'on n'est reçu que sous le patronage de personnes autorisées et après des épreuves difficiles. Ne venait-elle pas de passer là où s'était, jadis, tué un homme? Et toute enorgueillie de cette circonstance, elle se releva pour donner elle-même le signal du départ.

Cependant, après un nouvel effort, elle se sentit bientôt exténuée. Pierre Laval lui évita l'humiliation de la plainte :

— Nous arrivons, dit-il. Voici déjà l'ancienne cabane. En moins de dix minutes, nous serons au Refuge Turin, et l'on ne monte presque plus. Voyez : là, entre le grand Flambeau et les Aiguilles Marbrées. Vous tenez la victoire, petite Rose : c'est très bien.

Il l'encourageait d'une voix fraternelle. Et quand ils furent sur le sommet de la pente, à deux pas du Refuge où ils trouveraient bon souper, bon gîte, et même le reste peut-être, s'il leur en prenait fantaisie, il l'arrêta pour lui faire hommage, enfin, de l'horizon tout entier, comme on offre un bouquet de fleurs rares à une visiteuse au seuil de son jardin :

— Rose, maintenant, les Alpes sont à vous, toutes les Alpes. Vous les avez gagnées à la sueur de votre front, à la persistance inattendue de votre volonté. Mais voyez comme elles vous récompensent.

Ayant repris son souffle, et sachant qu'elle n'aurait plus aucune marche à gravir, elle retrouva comme par enchantement la liberté de ses yeux et de son esprit. Et comme elle recevait dans son regard le bouquet prodigieux qu'il lui offrait, elle crut le prendre à pleins bras pour l'appuyer à son cœur débordant et le respirer à pleines narines. Sa fatigue, ses hésitations, ses émotions, les bourdonnements qu'elle avait eus dans les oreilles, les suffocations, la souffrance de ses pieds saignants, de ses jambes rompues, tout cela tombait d'elle, comme des pièces de vêtements, l'allégeait d'un poids lourd, s'évanouissait. En face d'une telle splendeur découverte, qui la dépassait à peine, qu'elle pouvait presque traiter d'égale à égale sans lever la tête, elle était comme nue dans sa vérité de femme nouvelle, révélée à elle-même par la *persistance inattendue de sa volonté*. Car elle se trouvait transportée, sans bien s'en être rendu compte à cause de la rude ascension qui l'avait accaparée, corps et âme, tout entière, dans une assemblée fantastique dont elle n'avait eu auparavant aucune idée et dont Pierre Laval lui présentait les membres avec des commentaires glorieux.

— Honneur au Roi tout d'abord : le Mont-Blanc est là, Rose, en pleine lumière, d'un blanc si pur, d'un blanc qui étincelle. Envoyez-lui un baiser. Un beau jour il vous prendra, comme Henriette d'Angeville. Voyez son cortège de seigneurs : ces tours aiguës, de granit mauve, ce sont les Aiguilles de Pétarel. Leur dessin est reproduit plus bas, dans un ton brun plus sombre, par les Aiguilles de la Brenva. Cette fine dentelle de pierre, les Dames anglaises l'ont brodée. Voici le Mont Maudit, l'Aiguille du Plan, le dur Grépon, conquête de Mummery, et, plus à droite, l'Aiguille Verte de Whymper qui m'invite, l'Aiguille du Géant, là, tout près, si élégante, qui a l'air de chanter de joie comme une alouette, et plus loin les grandes Jorasses aux belles lignes d'architecture.

Elle ne prenait pas garde à tous ces noms. Comme au bal, elle dévisageait des toilettes et des visages. C'étaient des robes de lumière et de purs profils marmoréens. Et cependant il continuait sa nomenclature avec une exaltation grandissante, dé-

signant au delà des premiers plans les chaînes plus éloignées.

— Mais on domine trois nations, Madame, ou plutôt Rose, petite Rose du Mont-Blanc. On va du col de la Seigne qui mène d'Italie en Savoie aux Alpes valaisanes parfaitement visibles dans les vapeurs rousses de l'extrême horizon. Les Alpes dauphinoises s'estompent dans le lointain. Elles ont aussi leurs princesses immaculées : la Meije dont on aperçoit la brèche pareille à un arc, la Barre des Ecrins plus massive. Les Alpes de Tarentaise nous montrent le Dôme de Chasse-Forêt, la Grande Casse qui est leur reine, le massif du Grand Paradis. C'est le large glacier du Ruitor qui s'étale comme un fleuve. Nous quittons l'Italie et la France. Nous pénétrons en Suisse avec le Vélan, avec le Grand-Combin en forme de coupole byzantine. Voyez, enfin, sur notre droite, le Mont-Rose, rival de notre Mont-Blanc, et le Cervin. Le Cervin pareil à une pyramide d'Égypte, ou, plus élancé, à un obélisque, le Cervin isolé qui semble s'élancer du sol comme un jet d'eau, ou comme la tige d'une fleur céleste.

Ces syllabes inconnues, qui sonnaient à ses oreilles comme de beaux noms d'étoiles et que sa mémoire, sans doute, ne retiendrait pas, produisaient sur elle un effet singulier : elles créaient des présences réelles. Ce n'étaient plus seulement des montagnes qui l'environnaient de toutes parts, mais des êtres susceptibles de sentir sa venue et d'apprécier sa visite, et qui l'accueillaient dans leur intimité avec une bienveillance flatteuse. Ces montagnes vivaient, séparées les unes des autres par des trous remplis d'ombre qu'on appelait des vallées et du bord desquelles elles s'adressaient des paroles et des sourires. Elles vivaient, toutes parées de lumière jusqu'au soir, et la lumière qui les caressait changeait selon les saisons, selon les jours, selon les heures, faisait leur beauté diverse. Elles s'épanouissaient dans l'azur, car elles n'étaient point immobiles : l'air qui les enveloppait et les illuminait communiquait à leurs contours une sorte de vibration comparable à celle des sons dans la musique. Et comme la jeune femme, dans un vif élan d'amitié, leur tendait les mains, elle fit choir la pèlerine que Pierre Laval lui avait posée sur les épaules par précaution contre le froid sans qu'elle s'en fût aperçue. Il la ramassa et la lui remit :

— Soyez prudente.

— Vous êtes gentil.

Et par gaminerie, se retrouvant dans sa claire enfance, elle lui demanda :

— Dites-moi, Pierre, quand vous faites l'appel, il n'en manque jamais une?

— Une quoi?

— Une montagne. Vous les connaissez toutes par leur nom.

Il lui prit la main et la serra tendrement :

— Je suis content, dit-il, que vous les connaissiez aussi. Elles sont mes amies.

Ses amies! il en avait beaucoup. Elle les partagerait avec lui. Cependant, comme ils entraient dans le Refuge Turin, ayant pu lui procurer la seule chambre qui ne fût pas une sorte de dortoir pour touristes, il l'y installa et lui adressa des recommandations impératives :

— Vous allez mettre du linge sec, et sur le corps tout ce que vous avez apporté : corsage, chandail, manteau. Car nous aurons froid au coucher du soleil. Pour vos ablutions pas d'eau chaude, parce que vous avez un coup de soleil sur la figure.

— Je dois être affreuse. Et moi qui me croyais en beauté. Comme on se trompe!

— Mais non, mais non. Vous êtes bien plus jolie avec cet éclat. A Courmayeur, vous étiez jaune et verte.

— Dites donc...

Mais elle ne se fâcha pas. Elle avait pris en lui une confiance absolue depuis la traversée du névé qui avait coûté la vie à un guide de Chamonix amoureux d'une fille de Courmayeur. Et tout à coup elle songea qu'elle était seule avec un jeune homme, loin du monde, au sommet du monde. Un jeune homme dont elle ne connaissait pas l'existence trois jours avant et dont elle continuait d'ignorer à peu près tout. Elle y songea et en éprouva, contrairement à son attente, une grande paix.

VI. — LES APPARITIONS

Ils avaient débarqué au Refuge Turin dans l'après-midi. Le refuge était alors désert. Peu à peu il se remplit de caravanes venues d'Entrèves ou de Chamonix : des Italiens, des Anglais, et même une paire d'Allemands déjà réinstallés dans la défroque verte du professeur Knatschké et disposés à prendre des air avan-

tageux que dissipa bientôt Pierre Laval rien qu'en les fixant avec ironie. Quand Mme Lénard sortit de sa cabine, — sa petite chambre boisée ressemblait à une cabine de paquebot, — fraîche et luisante, mélancolique aussi à cause de son coup de soleil, il l'entraîna au pied du Grand Flambeau qui forme l'une des parois du col, bien à l'écart, dans un coin repéré soigneusement. Là il étala sur la neige une couverture, fit asseoir la jeune femme, s'assit à côté d'elle et lui tint ce langage :

— Vous êtes lasse. Goûtez la joie du repos sans penser. Nous sommes ici à l'abri du vent. On peut vivre des heures à la montagne comme au bord de la mer, sans bouger, sans parler. Alors vous connaîtrez que la fatigue est une chose divine.

Le sorcier avait deviné ce qu'elle ressentait. Elle était un peu ivre, comme si elle avait bu d'un vin trop fort. Et c'était bien cela : elle désirait de s'étendre, de s'étirer, de laisser les minutes et même les heures couler sans songer à rien, de se dissoudre dans toute cette neige et ce bleu mêlés. Elle était heureuse, complètement heureuse, d'un bonheur paisible, blanc et pur comme l'horizon qui l'entourait, fait du sentiment de sa victoire sur elle-même et sur la nature et plus encore d'une plénitude inexprimable.

— On est bien chez vous, murmura-t-elle.

Et, s'allongeant, elle plongea de ce bonheur dans le sommeil...

— Rose, Rose, je vous en prie, réveillez-vous.

Elle entendait cette voix en rêve. Et comme la voix insistait, elle se réveilla. Penché sur elle, Pierre Laval guettait ses paupières closes, afin de cueillir leur premier regard.

— Eh bien! dit-il gaîment, vous en avez fait, un somme!

— Combien de temps?

— Deux heures.

— Et vous?

— J'ai dormi aussi, moins longtemps que vous.

Ainsi avaient-ils reposé l'un près de l'autre, sur la même couverture, comme deux compagnons d'armes après la bataille. Elle sourit de plaisir.

— Et pourquoi m'avoir appelée?

— Parce que le soleil va se coucher. Cela ne se manque pas. Venez.

Déjà debout, il lui tendit la main pour l'aider à se relever, et l'entraîna au bord de la pente. En effet, il eût été scandaleux de manquer cela.

Les vallées et les pentes étaient déjà recouvertes d'ombre. Seule, émergeait au-dessus de cette mer ténébreuse, comme une escadre aux mâts illuminés, l'assemblée des pics, des aiguilles et des coupoles. La lumière qui les éclairait n'était plus cette lumière égale de l'après-midi. Elle éclatait en gerbe comme un feu d'artifice qui dévorait le bleu du ciel jusqu'au zénith. Elle incendiait la neige, et quand elle heurtait quelque muraille nue, le rocher s'embrasait comme un volcan. Toute la gamme des jaunes qui va du vert à l'orangé, du jaune soufre au jaune safran, toute la gamme des rouges, rouge sang, rouge feu, pourpre, grenat, garance, carmin, capucine, chantaient sur les cimes qui semblaient tressaillir et vouloir sortir du décor pour s'avancer. Entre elles, se creusaient des sillons d'un bleu glacé qui paraissaient, au contraire, s'enfoncer dans le sol, en sorte que la hauteur des montagnes s'accroissait dans le couchant.

Cependant, l'ombre impitoyable achevait à pas rapides son ascension. Tour à tour, elle conquérait un sommet. Tour à tour, elle réduisait ces forteresses en flammes. Un instant le Mont-Blanc, seul dans l'assemblée vaincue, garda sa couronne royale, sa couronne d'or. Brusquement, elle lui fut ravie. Et ce fut, dans le monde des Alpes, l'immobilité soudaine d'un cortège voilé, portant le deuil de la lumière.

— J'ai froid, murmura Mme Lénard qui avait suivi de tous ses yeux et de toute son âme le spectacle magnifique et douloureux.

Pierre Laval avait prévu cette impression subite et déjà, pour la seconde fois, il avait posé sa chaude pèlerine sur les épaules de la jeune femme. Il la vit si désolée qu'il la consola :

— Ne pleurez pas. Il reviendra.

— Qui?

— Le jour.

— Je le sais bien, mais c'était si triste de le voir partir tout à l'heure. Il aurait dû au moins rester sur le Mont-Blanc.

— N'est-ce pas? Il n'est pas son maître. Personne n'est son propre maître. Mais vous le verrez revenir : c'est encore plus beau. Et maintenant, allons dîner.

Il l'entraîna à l'intérieur du refuge. Il avait retenu leurs deux places à l'extrémité de la table commune, afin de s'isoler avec elle des autres caravanes. A côté d'eux on parlait toutes les langues : l'anglais, l'allemand, l'italien. Dans cette cabane de bois perdue parmi les neiges, des rivalités, des inimitiés nationales se faisaient jour. On leur servit une soupe aux lentilles qu'elle estima délicieuse :

— Moi qui détestais les lentilles !

— Ici tout change.

Puis, ce furent des pommes de terre bouillies avec du beurre, du bœuf en daube assez dur, et une compote de fruits. Le tout fut déclaré parfait. C'était la détente après l'effort, ce bien-être qui suit le bon usage des muscles. Il la regardait manger, boire, rire, rire surtout, — et quel rire d'enfant, cristallin, frais, ingénu ! — avec des yeux où elle lisait, — car elle avait appris à lire dans les yeux des hommes, — une prière, une imploration. Timidement presque, il lui demanda au dessert :

— Que ferez-vous demain ?

— Eh bien ! mais je redescendrai. Il faut bien redescendre.

— Oui, convint-il avec mélancolie : on finit toujours par redescendre. C'est cela qui est triste.

— Mais vous-même, vous n'allez pas rester ici.

— Je suis attendu au Montanvert. Venez avec moi. Il y a une belle traversée de crevasses et de glaciers.

Il lui offrait des glaciers et des crevasses comme ses danseurs lui offraient à Paris des petits fours ou du champagne. Elle soupira :

— Mon mari doit venir me rejoindre un jour prochain à Courmayeur.

— C'est vrai : vous êtes mariée.

Elle songea qu'elle l'avait bien oublié et trouva sans l'avoir cherché ni voulu le moyen de rougir jusque sous le coup de soleil qui lui empourprait le visage, comme si elle naissait à une pudeur nouvelle. Déjà remise de son trouble, elle lui demanda à son tour :

— Et vous ?

— Moi aussi. Comme tout le monde.

Et à son tour il rougit. En vain s'était-il efforcé de prendre un air bien parisien en ajoutant : comme tout le monde.

Derrière sa mine contrainte et sa confusion involontaire, elle imagina promptement un ménage tendre dont elle envia le bonheur, tant il portait de franchise sur les traits, tant il paraissait peu doué pour les complications et les petits mensonges quotidiens de l'adultère, mais sait-on jamais? Et dans un besoin de confidence, elle dit encore :

— J'ai une petite fille.

— Moi aussi. Mais je n'ai pas vu la vôtre à Courmayeur.

Découvrit-elle un blâme dans cette simple constatation? Elle se sentit incontinent bourrelée de remords :

— Je la laisse beaucoup trop avec sa gouvernante. Je ne le ferai plus. Je vous le promets.

Elle s'excusait comme une enfant prise en faute, quand il n'avait ni le droit ni même la pensée de lui adresser un reproche. Mais aussitôt, avec ce ressort que lui donnait l'habitude de la lutte sentimentale et du flirt, elle pratiqua l'offensive :

— Mais, vous-même, quand on a femme et enfant, on ne monte pas sur l'Aiguille Verte.

— Oh ! oh ! petite Rose, qui vous a chargée de me morigéner?

— Mon amitié.

Il semblait qu'à une telle altitude, il n'y eût plus ni liens ni obligations. Et ne venaient-ils pas maladroitement de se rappeler tous deux les leurs? Subissaient-ils la secrète influence de ce Monde Blanc qui exige de ses visiteurs la vérité?

Il lui proposa de sortir du refuge pour contempler les montagnes au crépuscule :

— Elles auront changé encore. Mais laissez-moi vous mettre ce châle sur les épaules, par-dessus ma pèlerine. Car vous serez surprise par le froid.

— Comme vous avez soin de moi, Pierre ! Merci.

En effet, la nuit n'était pas venue, et même il parut à Mme Lénard que l'horizon s'était éclairci depuis le coucher du soleil. Des violets et des verts oubliés par l'or du jour traînaient sur les pentes de neige, bordaient le contour des cimes. Mais les montagnes étaient devenues plus lointaines, plus inaccessibles. Quelques étoiles de peu d'éclat piquaient le milieu du ciel, s'éteignaient sur ses bords. Ce qu'il y avait d'étrange, d'inouï, de prodigieux, c'était la paix nocturne. Il semblait que la

moindre parole eût été sacrilège. Et ce fut à voix basse, comme dans une église, que Mme Lénard demanda :

— Qu'est-ce qu'on entend dans ce silence ? Cela paraît venir de si loin, de si bas!

— C'est la vallée qui se rappelle à nous. C'est le torrent. C'est la Doire.

— On voudrait ne rien entendre, pas même cela. Ici tout s'oublie. Cette paix est si pure! Je n'ai jamais vécu de nuits pareilles. On a envie de prier.

— Oui, répéta-t-il, on a envie de prier. J'ai connu d'autres nuits, plus religieuses encore.

Il avait parlé comme pour lui-même. Elle désira d'en savoir davantage :

— Lesquelles? Oh! dites-le moi...

— C'est un secret.

— Ne suis-je pas votre amie?

— Oui, vous pouvez comprendre. Vous avez vu des blessés, vous avez senti la guerre. Je pensais à mes nuits de Verdun, toutes déchirées par les éclairs des batteries et par les fusées, toutes sanglantes et douloureuses, où la mort nous accompagnait, où l'on connaissait une sorte d'exaltation sombre dont on ne savait pas si elle venait d'un amour décuplé de la vie ou de l'acceptation de mourir.

Elle lui prit la main.

— Vous avez vécu cela, Pierre !

— Oh! comme tout le monde. Ce qui en reste, c'est le souvenir d'un abîme sur quoi l'on s'est penché. Un abîme si profond que nous devions être, par contraste, sur un sommet.

— Comme ici.

— Oui, comme ici. Nous avions atteint le sommet de nos sentiments, de notre volonté. Vous voyez, Rose, à quoi l'on pense à la montagne.

— Vous avez de la chance, répondit-elle, de pouvoir penser à cela.

Elle aurait souhaité d'évoquer de tels souvenirs, tout au moins des souvenirs d'amour. Les siens lui paraissaient si chétifs, si mesquins! Elle les jetait à la vallée, au torrent, à la Doire. Elle redevenait une jeune fille qui n'a pas encore aimé, qui n'est pas sûre de ne pas aimer déjà.

Puis la nuit s'alourdit et les étoiles se prirent à briller,

suspendues comme des lampes et rapprochées. Pierre Laval lui cita leurs noms, de beaux noms étranges et énigmatiques.

— A Belloy-en-Santerre, ajouta-t-il, peu avant les assauts de juillet 1916, mon régiment avait pour voisin la Légion étrangère. Là j'ai connu un poète américain, Alan Seeger, qui vivait à Paris avant la guerre et qui, pour défendre son pays adoptif, s'était engagé. Un garçon bizarre, tantôt sombre, et tantôt d'un enthousiasme lumineux. Une nuit, il me montra la Grande Ourse au-dessus de notre tranchée : « N'éprouvez-vous pas, me dit-il, une sorte de camaraderie avec les étoiles? » Peu après, il fut tué. A la montagne, sa parole me revient. On ressent une sorte de camaraderie avec les étoiles. Ne trouvez-vous pas?

Cependant il s'aperçut qu'elle tremblait toute et même qu'elle claquait des dents.

— Ah! je l'avais prévu, Rose : vous avez froid. Il faut rentrer.

— La nuit est trop belle. Encore quelques instants. Montrez-moi encore là-haut quelques-uns de nos camarades?

— Ce serait imprudent. Je vous en prie.

— J'obéis : ne vous fâchez pas. Vous voyez comme je vous écoute.

Il la conduisit à sa chambre. Elle y pénétra la première, mais resta sur le seuil comme pour en défendre l'accès. Ils étaient face à face, les yeux dans les yeux. Elle revit dans le regard de son compagnon, de son camarade, la prière, l'imploration qu'elle y avait déjà surprise. Pourquoi, dans cette nuit divine, avait-il tenu des propos quasi sacrés, qui lui avaient restitué à elle, — pour combien de temps? — un cœur intact, une âme neuve, un corps pudique? Elle aurait pleuré volontiers du trouble qu'elle ressentait et qui était plus délicieux que toutes les caresses. Au lieu de pleurer, elle sourit :

— Embrassez-moi, dit-elle, comme une sœur.

Elle lui tendit la joue, qu'il effleura d'un baiser craintif. Le sentiment qu'il éprouvait, lui aussi, lui rendait les timidités de l'adolescence, qu'un trop grand désir de bonheur agite et paralyse ensemble. Et c'est ainsi qu'ils se séparèrent.

VII. — SUITE ET FIN DES APPARITIONS

A la lueur de la bougie piquée dans une bouteille et posée sur la modeste table de toilette en sapin, elle avait noué pour la

nuit ses cheveux, — ses beaux cheveux de la couleur des châtaignes mûrissantes quand un reflet d'or y persiste, — et non sans mérite, à cause de l'exiguïté de la glace. Déjà, elle avait quitté ses molletières et ses bottines cloutées pour les remplacer par de toutes petites mules extraites de la mince valise. Cependant, elle ne pouvait se décider à achever de se déshabiller, comme si tout l'inconnu de cette chambre boisée l'effarouchait. Fut-ce de crainte qu'elle tressaillit quand elle entendit craquer le plancher et doucement frapper à sa porte?

— Entrez, dit-elle sans aucune hésitation.

Pierre Laval entra, le visage égaré, comme un somnambule, et s'excusant :

— Je ne vous ai pas effrayée ?

— Oh ! non, assura-t-elle avec son sourire ambigu. Je vous attendais.

— Vous m'attendiez?

Il entrait comme un malfaiteur encore mal accoutumé aux effractions, et on l'attendait. Comme il connaissait peu les femmes! Mais qui les connaît? Déjà elle s'expliquait posément :

— Oui. N'avons-nous pas déjà dormi ensemble, cet après-midi, sur la même couverture ?

Il y avait un précédent : pourquoi n'y avait-il pas songé? Pendant que cette déclaration le bouleversait, elle continuait :

— Et puis j'ai peur dans cette baraque. La porte n'a ni clé ni verrou. Tout le monde peut entrer comme dans un moulin. Ces Italiens, ces Anglais, ces Allemands. Vous me voyez d'ici en face de ces nations diverses, en face d'un Boche. J'aime mieux que ce soit vous.

Elle plaisantait. Comment pouvait-elle plaisanter dans une circonstance si grave, où leur bonheur se jouait ? Voici qu'après l'avoir rassuré, elle le déconcertait. Il essaya de sourire comme elle :

— Oui, je ne pouvais fermer l'œil là-haut dans notre dortoir. Ce Boche que vous redoutiez ronfle comme un tonnerre. C'est une musique désagréable. Alors...

— Alors vous voilà.

Mais il ne put garder le ton de badinage qu'elle avait adopté, peut-être pour se dissimuler à elle-même son émoi.

— Rose, petite Rose, mon amie, ne parlez plus de cet air

détaché. La nuit que nous vivons est incomparable, ne le comprenez-vous pas? Ces heures qui nous sont données, ces heures uniques, n'allons pas nous les gâter. Nous sommes seuls, loin du monde. Là dessous, à Courmayeur, je puis bien vous le révéler maintenant, je ne vous distinguais pas de vos compagnes. Vous étiez toutes pour moi de ces petits êtres frivoles et falots, compliqués et absurdes, comme on en rencontre des tas à Paris ou aux bains de mer. Je ne vous estimais pas digne de la montagne. Je pensais bien vous laisser en chemin, me retrouver sur les hauteurs dans ma chère solitude. Les autres ne sont pas allées jusqu'au bout, mais vous, vous êtes venue. Et j'ai vu briller dans vos yeux la flamme de vie que j'adore parce qu'elle ne trompe pas. Maintenant je sais qui vous êtes. Maintenant je vous connais, et tout ce qu'il y a en vous de fort et de sensible. Nous ignorons ce que sera demain. Mais cette nuit est à nous, n'est-ce pas? Elle sera le sommet de nos deux vies.

Elle l'avait écouté, le corps tendu comme une tige de fleur vers le soleil. Et quand il se tut, elle se cacha la tête dans les mains. Interdit, comme il la regardait, il crut entendre un sanglot.

— Vous pleurez, Rose. Pourquoi pleurez-vous?

Elle releva son visage en larmes et tenta de sourire encore :

— Je ne sais pas pourquoi je pleure, mon ami. Oui, cette nuit est unique. Oui, elle sera le sommet de ma vie. Et vous avez raison : il ne faut pas la gâter. Je vous aurai donné ce qu'il y a en moi de meilleur, ce qui est au-dessus de moi dans mon existence actuelle, ce que je ne retrouverai peut-être jamais : tout un désir passionné d'aimer sans mensonge, dans la loyauté et la vérité, dans la paix.

— Vous m'aurez donné, Rose... Vous ne m'avez rien donné encore.

— Oh! si, mon ami.

— Ce n'est pas assez.

— Je ne suis qu'une pauvre petite femme dont vous ignorez les misères et vous m'avez apporté un trouble inconnu, que je préfère à tous les autres.

Cependant il l'avait prise dans ses bras avec précaution, comme un objet fragile que des mains inexpertes redoutent de briser, et déjà elle ne se défendait plus que mollement, bien

qu'elle gardât au coin des lèvres une moue de tristesse et qu'elle tremblât comme si elle avait peur, quand tout à coup la chambre, où vacillait la lueur de la bougie, fut envahie d'un flot de clarté blanche comme si le bras d'un lointain projecteur avait découvert la fenêtre.

— Oh! quelqu'un! s'écria-t-elle, comme si cette lumière annonçait une présence.

Il cessa de l'étreindre, vint à la croisée et la rassura :

— C'est la lune qui se lève.

Il souffla l'inutile bougie et voulut reprendre sa place auprès d'elle. Mais elle s'était levée et regardait à son tour l'extraordinaire paysage nocturne que livrait la fenêtre sans persienne. La lune s'était brusquement détachée d'un épaulement des Aiguilles Marbrées qui la dissimulait. Elle se balançait, presque entière, dans un air si pur qu'il laissait plus d'espace entre elle et les étoiles, qu'entre elle et la montagne. Ses reflets s'allongeaient sur les glaciers et les névés comme sur les eaux de la mer, et cette blancheur immatérielle des neiges s'animait sous la coulée d'argent qui lui tombait du ciel, scintillait comme un prodigieux lac de diamant. Une à une, les cimes reprenaient leur place et leur nom dans l'assemblée que les ténèbres avaient tenté de disperser. Et c'était comme une assemblée de vierges convoquées pour quelque mystérieux office. La jeune femme, elle-même enveloppée de toute cette lumière pâle comme d'un voile transparent, changeait de visage et de forme, prenait un aspect d'apparition à quoi l'on n'ose plus toucher, de crainte qu'elle n'achève de se dissiper.

Comme il tentait sans confiance de lui prendre la main, elle n'eut même pas à le repousser :

— Maintenant il est trop tard. Elles sont là, toutes vos amies.

— Mes amies?

— Oui, les montagnes. Faites l'appel : il n'en manque pas une. Elles nous regardent.

Il essaya de revenir au badinage pour rompre l'enchantement dont il avait été lui-même l'initiateur :

— Elles sont discrètes.

— Chut! Elles sont sévères. Et si pures, et si blanches! Elles ont l'air de premières communiantes. C'est trop beau. Je n'aurais jamais cru. Ne bougez pas. Ne dites rien. Laissez-moi appuyer ma joue à votre épaule. Là, je suis bien. Mainte-

nant dormons, comme cet après-midi sur la même couverture.

Elle était si fatiguée de sa longue marche de la journée, si lasse et brisée de toutes ces émotions imprévues, qu'elle ne tarda pas à s'endormir en effet. Quand il sentit le poids de la chère tête s'aggraver, il la souleva doucement, cueillit le corps immobile avec d'infinies délicatesses, le posa sur le lit, le recouvrit de châles et de manteaux pour le garantir du froid, et, s'asseyant sur une chaise, il veilla sur le sommeil du petit camarade qui se confiait à lui.

Ses blanches amies les montagnes le regardaient par la croisée. La lune semblait courir, libre, dans l'étendue diaphane. C'était une nuit nuptiale...

A des indices que seuls relèvent les chasseurs et les montagnards, il distingua les approches du jour. Ces indices, pourtant, étaient malaisés à reconnaître, parce que la lune descendait lentement à l'horizon et n'aurait pas achevé sa course quand le soleil paraîtrait. Il hésita longtemps dans son dessein, jusqu'à ce qu'il eût acquis une certitude. Alors il se hâta de réveiller la jeune femme, mais avec un respect nouveau :

— Madame, madame, je vous en prie.

Elle ouvrit lentement les yeux :

— Qu'y a-t-il? Oh! vous êtes là.

— Le jour va venir. Il faut vous lever et sortir avec moi.

— Est-ce bien nécessaire?

— C'est indispensable.

Il parlait avec autorité, il commandait. Elle n'essaya pas de lui résister. Il l'aida à se rechausser. Il la couvrit de châles à cause du froid et il l'entraîna.

— Mais c'est encore le clair de lune, soupira-t-elle avec le regret d'avoir été arrachée au bon sommeil.

— Non, non, c'est bien le jour.

Les pâles transparences de l'atmosphère d'argent paraissaient agitées d'un long frisson. Derrière les murailles violettes des montagnes éloignées, se tramait quelque chose d'inusité et de mystérieux qui se rapprochait, qui ne tarderait pas à se révéler. Le monde immaculé en avait le pressentiment et se recueillait dans l'attente. Et soudainement une flèche d'or, partie d'un arc invisible, atteignit la cime du Mont-Blanc, dont les neiges saignèrent comme une chair vivante. Le Roi des Alpes avait

retrouvé sa couronne. Mais l'invisible archer tirait sans relâche, et tous les sommets, comme ces flambeaux des églises que relie un cordon lumineux, s'allumèrent un à un à de courts intervalles. L'Aiguille Noire de Péteret rougit son fer de lance. Les Grandes Jorasses échauffèrent leur paroi. La Dent du Géant pointa, sanglante, dans l'azur doré. L'incendie gagna de proche en proche, et les glaciers prirent des teintes d'amandiers en fleurs. La lumière se promenait dans les vergers célestes. Alors Sa Majesté le Soleil parut, et toutes les montagnes enamourées tremblèrent de plaisir, tandis que la lune outragée se dissolvait au couchant.

Mme Lénard, bouleversée par la nouveauté du spectacle, avait glissé tendrement ses doigts entre ceux de Pierre Laval. Mais quand il tourna vers elle son visage illuminé, elle ne retrouva plus le timide suppliant de la nuit.

— Vous êtes contente d'avoir été réveillée, lui dit-il avec un air triomphant.

— Oh! mon ami.

Et redevenu chef d'expédition, il décida :

— Nous allons déjeuner. On se lève matin dans les refuges et le café doit être prêt. Après quoi, nous nous séparerons.

— Nous séparer?

Elle s'y attendait bien, mais eût souhaité de l'apprendre avec plus de ménagements et moins de désinvolture. Ne lui appartenait-il pas, à elle, de provoquer cette séparation?

— Oui. Petitgas, le guide, vous reconduira à Courmayeur. Il est sûr et je puis vous confier à lui.

— Et vous?

— Je descendrai seul au Montanvert.

— Seul? N'est-ce pas imprudent? Raccompagnez-moi jusqu'au pavillon du mont Fréty. Là, je trouverai bien quelque caravane venue de la vallée.

— Non. C'est ici qu'il faut nous dire adieu.

— Ici : oui, vous avez raison.

Et comme ils regagnaient la cabane, elle se pencha gentiment vers lui pour lui dire avec son sourire ambigu :

— Tout de même, vous avez passé la nuit dans ma chambre, monsieur.

Il la regarda jusqu'au fond des yeux, et elle fut surprise de la clarté de son regard :

— Nous n'étions pas seuls, madame. Il y avait toutes nos amies qui vous gardaient.

— Oui, c'est un pays d'apparitions. Elles m'ont presque trop bien gardée...

Un peu plus tard, comme il était décidé qu'il partirait le premier, elle l'accompagna jusqu'à l'endroit où la pente s'incline vers le glacier du Géant.

— Oui, dit-elle toute en larmes, vous disparaîtrez comme le génie de la montagne. Peut-être ne vous reverrai-je plus.

— Ne souhaitons pas de nous revoir.

— C'est vrai : ne souhaitons pas de nous revoir. J'ai l'impression d'avoir vécu dans une légende. Ces neiges, c'est d'une blancheur contagieuse. Adieu, mon ami. Ne regrettez-vous rien?

— Je ne regrette rien, petite Rose. Ce que vous m'avez donné de vous, d'autres ne me le prendront pas.

— Oh! non. Adieu, mon cœur.

Et il se jeta dans la descente, non sans se retourner deux ou trois fois, pour apercevoir le petit tricorne en bataille qui se détachait en sombre sur le col...

Quand elle reparut à Courmayeur, le premier soin de Mme Lénard fut de faire table à part à l'hôtel avec sa fille retrouvée.

— Songez donc, racontent ses anciennes amies, elle n'ose plus se montrer : elle s'est affichée au Refuge Turin avec un jeune homme.

Mais quand on lui demande ses impressions sur le Col du Géant, elle répond à peu près comme Maria Paradis à son retour du Mont-Blanc :

— Là-haut, eh bien! c'est tout blanc, le jour et la nuit, dehors et dedans...

HENRY BORDEAUX.

LE

20e CORPS A MORHANGE

(20 AOUT 1914)

M. le maréchal Foch nous adresse la lettre suivante, que nous nous empressons d'insérer :

Trofeunteuniou, le 5 août 1921.

Monsieur le directeur et cher confrère,

La *Revue des Deux Mondes*, dans son numéro du 1er août et sous la signature de M. Victor Giraud, présente le 20e corps d'armée et son chef, à la bataille de Morhange de 1914, sous un jour contraire en certains points à la réalité.

« Le 20 (août) à l'aube, emporté par sa fougue, est-il écrit, le commandant du 20e corps lance la 39e division à l'attaque des hauteurs de Marthil-Baronville, découvrant son flanc gauche. A 4 heures du matin, un formidable orage d'artillerie lourde s'abat sur les troupes françaises, et peu après, tout le IIIe corps bavarois, dévalant des bois, se rue à l'assaut. En une demi-heure, la 39e division, en dépit de tout son héroïsme, est bousculée, et à 8 heures, elle est en pleine retraite, entraînant dans son mouvement la 11e division ; presque tous ses chefs de corps sont hors de combat, et elle a dû laisser aux mains des Bavarois les deux tiers de son artillerie divisionnaire. Découverte par la retraite du 20e corps, vivement pressée par les Allemands, la 68e division de réserve se replie à son tour. Quant aux 15e et 16e corps, leur offensive a été retardée par le

brouillard. Attaqués par des forces très importantes, fort éprouvés par l'artillerie lourde allemande, ils rétrogradent eux aussi défendant pied à pied le terrain et se dégageant, surtout le 16e corps, par de vives contre-attaques.

« C'est un grave échec dont les causes stratégiques et tactiques sont multiples et complexes, mais dont il s'agit de limiter les effets, en attendant de le réparer. A 10 heures 30, le général de Castelnau donne à toutes ses troupes l'ordre de se retirer par échelons... »

A lire ces lignes, l'insuccès et la retraite du 20e corps auraient décidé du sort des autres corps d'armée, auxquels la fortune se montre moins sévère dans le récit. Son échec aurait entraîné celui de l'armée, fixé définitivement l'issue de la rencontre et motivé l'ordre de retraite lancé à 10 heures 30 par le commandant de l'armée.

L'histoire documentée fera connaître un jour les causes stratégiques et tactiques comme aussi les erreurs morales qui ont présidé à la conduite des événements. Dès aujourd'hui, certaines erreurs matérielles du récit sont à rectifier :

« La 39e division lancée à l'aube à l'attaque des hauteurs de Marthil-Baronville. » Erreur, disons-nous.

Lorsque à 4 heures, dans la matinée du 20, l'attaque allemande part avec la violence exposée, la 39e division n'a encore engagé aucune entreprise offensive. Elle continue de tenir les positions conquises la veille et qui étaient les objectifs assignés à sa marche de ce jour, notamment le signal de Marthil. Elle commence ses préparatifs pour agir, mais pas avant 6 heures. Franchement devancée, elle se trouve de suite engagée dans une puissante action dont l'ennemi a pris l'initiative. A la guerre, on est toujours deux. C'est l'attaque qu'elle a à recevoir, au lieu de la lancer comme il est écrit. Sa situation est l'inverse de celle que lui fait l'écrivain. Comment s'en retire-t-elle?

« A 8 heures, elle est en pleine retraite, entraînant dans son mouvement la 11e division, » est-il écrit encore. Erreur, disons-nous de nouveau :

A 8 heures, en réalité, la division a été éprouvée, oui, mais elle est établie à la lisière Nord de la forêt de Château-Salins; elle y

restera jusqu'après midi ; elle tient la ligne de Château-Brehain, Brehain, Achain ; elle est en liaison étroite avec la 11e division toujours à Pévange, un de ses objectifs de la veille. « En pleine retraite? » Non. Au 20e corps on ne bat en retraite que sur des ordres formels. Pour qui a vu les troupes, ce jour-là notamment, cet esprit y règne de haut en bas. En fait, la 39e division ne quittera la corne Nord de la forêt de Château-Salins qu'à midi 45; et de même, la région avoisinante des localités ci-dessus indiquées. Mais à ce moment, les ordres de retraite sont depuis longtemps partis d'en haut, et l'ont touchée.

Quant à la 11e division qui aurait été entraînée dans ce mouvement de retraite, toujours dès 8 heures, l'erreur est aussi complète. Elle tient dans la matinée les positions gagnées la veille et se maintient toute la journée sur les hauteurs qui les dominent : hauteurs Sud d'Habondange et de Conthil-Riche, Lidrequin et Haut de Koking. Bien plus, de ces derniers points elle aspire et se prépare à répondre aux appels de l'armée formulés dès 7 heures, répétés à 8 heures 15, d'attaquer vers Lidrezing pour dégager le 15e corps. Car ce corps d'armée contre-attaqué sur tout son front depuis la région de Bideffstroff jusqu'à la lisière Sud-Est de la forêt de Bride et Koking est dans une situation critique. Il est demandé par l'armée au 20e corps, à 8 heures 15, « d'attaquer immédiatement vers Lidrezing pour enrayer l'offensive ennemie et dégager le 15e corps. »

La 11e division ne quittera cette région que dans la soirée, et avec ses arrière-gardes dans la nuit, après l'exécution du repli ordonné à la 39e division. C'est toujours sur un ordre qu'elle se repliera et dans une tenue parfaite.

« Découverte par la retraite du 20e corps, vivement pressée par les Allemands, la 68e division de réserve se replie à son tour, » est-il encore écrit dans le récit de la matinée du 20 août. Nous avons vu ce qu'était la retraite du 20e corps. Il n'y en avait pas. Jusqu'à midi 45, il tient la forêt de Château-Salins, y compris sa corne Nord; par là, il couvre toujours le flanc droit de la 68e division de réserve. Quand il se replie dans l'après-midi, par ordre supérieur, la 68e s'est déjà repliée.

En résumé, le 20 août 1914, à midi, le 20e corps est en état physique et moral de résister à l'ennemi et de l'arrêter, si on

le lui demande. De plus rudes épreuves devaient, au cours de la guerre, montrer tout son pouvoir de résistance. Sa retraite, ce jour-là, est donc l'effet et non la cause de l'ordre de l'armée de 10 heures 30. Il ne m'appartient pas de dire de quelles considérations cette décision résultait. Elle ne pouvait, en aucun cas, sortir de la situation ou de l'attitude du 20e corps.

Quant au chef du 20e corps « emporté par sa fougue » et lançant à l'aube la 39e division à la prétendue attaque des hauteurs et devenant ainsi une des causes de tout le désastre, on a vu qu'il n'avait rien lancé.

Pas davantage, on ne trouverait trace de cette fougue inconsidérée dans ses ordres au 20e corps, malgré les invitations formelles du commandement supérieur.

Celui-ci prescrivait en effet, le 18 août, dans une instruction générale :

« L'ennemi cède devant nous : en particulier, il a abandonné Sarrebourg et Château-Salins.

« Dans l'intérêt général, il faut le poursuivre avec toute la vigueur et toute la rapidité possibles.

« Le général commandant la 2e armée compte sur l'énergie, sur l'élan de tous pour atteindre ce résultat.

« Il invite les commandants de corps d'armée à inspirer à leurs troupes cet état d'âme différent de l'esprit de méthode qui s'impose vis-à-vis d'organisations défensives préparées.

« Dans ce même ordre d'idées, les éléments lourds, qui retardent la marche, seront rejetés en queue des colonnes, jusqu'au moment où leur entrée en action deviendra nécessaire. »

Commandant du 20e corps à cette date, je dois aujourd'hui à son honneur, à son splendide passé, à ses glorieux drapeaux, de ne pas en laisser approcher l'ombre d'une tache, sous la forme d'un récit inexact, ni de lui laisser attribuer un renversement dans la direction des opérations que rien ne justifie de sa part.

Recevez, Monsieur le directeur et cher confrère, l'assurance de mon entière considération.

Maréchal Foch.

IMPRESSIONS DE BERLIN

Qui voudrait soutenir aujourd'hui que la paix, à laquelle nous sommes parvenus au prix de si grands sacrifices, est vraiment adéquate à la guerre ? Qui oserait nier que nous sommes inquiets pour l'avenir, et qu'il ne nous est pas facile, malgré notre victoire, d'avoir des « âmes de vainqueurs ? » Les difficultés grandissent. Nous ne saurions nous donner trop de peine pour comprendre les périls auxquels nous pouvons être exposés demain.

Ayant longuement étudié, avant la guerre, les transformations économiques et sociales de nos redoutables voisins, j'ai cherché, à plusieurs reprises, depuis la fin des hostilités, à me rendre compte des changements qui se sont produits en Allemagne; j'ai cherché surtout à entrevoir ce que nous pouvons pressentir pour un jour prochain. Je voudrais communiquer aux lecteurs de la *Revue* quelques-unes de mes impressions et leur dire quelles sont mes craintes.

*
* *

Les premiers voyages que j'avais entrepris après l'armistice m'avaient fait croire que les idées particularistes (et le particularisme a été longtemps pour l'Allemagne une tradition) allaient reprendre quelque force. N'était-ce pas une nouvelle Allemagne politique qui paraissait vouloir s'édifier sur les ruines de l'Empire ? Ce n'était qu'une illusion : l'idée d'unité s'est au contraire affirmée de nouveau. Le nombre est minime de ceux qui paraissent aujourd'hui sympathiques aux idées séparatistes, ou qui du moins osent le dire. Le nombre est minime également de ceux qui, en faisant quelques réserves sur la Prusse, ont le courage de dire que c'est elle qui a entraîné l'Allemagne dans une voie fausse, que c'est elle qui est la véritable cause de sa

défaite. L'œuvre de Bismarck semble, à cet égard, plus solide que jamais. L'adroite propagande qui a été faite par les Prussiens de Berlin pour fortifier dans les différentes parties de l'Allemagne le sentiment de la solidarité nationale a été couronnée de succès. Et c'est, hélas! en attisant la haine à notre égard qu'ils sont parvenus à ce résultat. « Ce sont les Français, ont-ils dit, qui sont cause de la détresse actuelle. C'est par l'union étroite de tous les Allemands que nous parviendrons à nous dégager de l'abominable traité qu'on nous a imposé. Évitons donc avec soin tout ce qui pourrait nous désunir. »

Cette propagande a été d'autant mieux accueillie que l'Allemagne avait éprouvé beaucoup de déceptions. La révolution du mois de novembre 1918 avait fait concevoir des espérances qui ne se sont pas réalisées. « C'est une ère nouvelle, qui va commencer, dirent alors ceux qui s'emparèrent du pouvoir, ère féconde qui amènera de grandes améliorations. La « socialisation » ne peut manquer d'avoir d'heureux effets; nous ne tarderons pas à reprendre dans des conditions économiques et sociales meilleures l'œuvre que la guerre a interrompue. » Et comme la situation des classes populaires a empiré, celles-ci tournent contre nous toute l'aigreur qui est la conséquence de leur contrariété : la France seule aurait empêché la reprise de la vie économique. « Vous voulez nous étrangler, me disait il y a quelques jours un vieux savant, qui avait entretenu jadis de bonnes relations avec les savants français. Vous vous obstinez à ne pas comprendre que, pour guérir toutes les blessures qui ont été faites, il faut accepter l'idée d'une reprise générale de la vie économique. N'est-il donc pas nécessaire que l'Allemagne s'enrichisse, pour qu'elle puisse vous donner les milliards que vous lui réclamez? Votre conduite est odieuse. Jamais peuple n'a été traité comme nous. » — « La paix de Versailles, me disait de son côté un historien distingué, est le plus grand *crime* qui ait été commis dans l'histoire de l'humanité. »

*
* *

De toutes les questions qui méritent aujourd'hui de fixer l'attention des enquêteurs, il n'en est pas de plus grave que la question de la « responsabilité. » Beaucoup d'Allemands se donnent une peine incroyable pour prouver à leurs compatriotes d'abord, aux autres nations ensuite (c'est heureusement plus

difficile), que le peuple allemand n'est responsable ni de la guerre ni de ses conséquences. « Nous prouverons, m'affirmait, il y a peu de jours, le professeur Hœniger, à l'aide des documents qui ont été trouvés soit sur le front russe, soit en Belgique et sur le front français (il m'a parlé notamment de documents qui auraient été découverts au fort de Moronvilliers), que l'Allemagne a été victime d'un guet-apens. Nos diplomates ont pu commettre des erreurs, nous sommes innocents. » L'immense majorité des Allemands est aujourd'hui convaincue que la guerre a été une « guerre de défense. » « Si l'Empereur a déclaré la guerre, m'a-t-on maintes fois répété, c'est parce qu'il savait bien que nous allions être attaqués; ce n'est pas celui qui déclare la guerre qui est le véritable auteur du conflit. »

L'Allemagne sent combien il est important pour elle de faire admettre que, si ses diplomates ont été maladroits ou ont commis des erreurs (on ne les défend guère), le peuple du moins est innocent. « A quelque parti politique que nous appartenions, nous devons, dit Streseman, entreprendre une campagne acharnée pour montrer que notre bon peuple n'est pas coupable. » Partant de là, on déclare que l'Allemagne ne doit pas être « punie. » C'est une monstruosité de parler de châtiment. Le traité de Versailles, fondé sur l'idée de la culpabilité de l'Allemagne, ne peut être respecté.

Et de même que les Allemands déclinent toute responsabilité, ils se refusent aussi à accepter l'idée de « regret. » « Nous n'avons rien à regretter, » m'a déclaré avec aigreur le professeur Ulrich Stutz, juriste estimé, directeur de la Fondation Savigny. Et comme je disais à un de ses collègues que nous nous serions montrés moins défiants si nous avions pu constater l'existence en Allemagne d'un sentiment de contrition pour le passé et de ferme propos pour l'avenir : « Eh quoi! me répondit-il, de pareils sentiments, c'est bon pour les enfants qu'on invite à demander pardon quand ils ont fait une sottise; nous sommes parvenus à un degré plus élevé d'intellectualité. »

Le peuple allemand accepte donc de payer, comme paye le joueur qui, ayant commis des fautes, a perdu la partie. Mais il espère bien gagner la partie suivante. Et il est décidé à tenter de nouveau la chance. J'ai demandé souvent si on voulait recommencer la guerre. Les réponses qui m'ont été faites n'ont guère varié. « Une nouvelle guerre est inévitable, » ne m'a pas

caché M. Stutz. D'autres, moins belliqueux, m'ont laissé entendre que c'était, en effet, le sentiment qui pénétrait peu à peu dans tous les esprits. Et c'est d'un ouvrier « pacifique » que je tiens ce propos : « Vous avez voulu humilier l'Allemagne : elle ne pourra pas rester sous le coup de l'humiliation que vous lui avez imposée (1). »

*
* *

J'ai demandé aussi à beaucoup d'Allemands ce qu'ils pensaient des sanctions. J'ai recueilli, dans tous les milieux, les plus vives doléances à cet égard. Elles sont unanimement regardées comme inconciliables avec l'acceptation de l'ultimatum de Londres. « C'est le maintien de ces sanctions qui est, m'a-t-on dit, la cause principale du redoublement d'animosité dont vous vous plaignez; elles contribuent aussi à empêcher l'Allemagne d'évoluer vers la démocratie. » — « C'est une mauvaise tactique, me disait un industriel, de vouloir tenir l'Allemagne sous une pression continue du dehors. Vous en serez victimes. » Des réflexions qui m'ont été faites, je dois conclure que le peuple allemand voudrait, tout en payant certaines sommes (le moins possible, bien entendu), qu'on lui laissât les plus grandes facilités pour rétablir sa situation économique, de telle sorte que l'Allemagne, redevenue prépondérante sur le terrain industriel et commercial, pût être bientôt en mesure de tenter avec succès la guerre de revanche si ardemment désirée.

C'est sous l'empire de cette préoccupation que les Allemands fulminent contre les dispositions qui entravent les relations commerciales entre les régions occupées et celles qui ne le sont pas, qu'ils nous accusent de vouloir, contrairement au traité de Versailles, briser l'unité politique en même temps que l'unité économique de l'Empire, qu'ils soutiennent que nous voulons empêcher, d'une façon « inadmissible, » le relèvement du pays.

(1) « Il faut espérer, m'a dit un autre, qu'une autre guerre nous donnera ce que nous n'avons pu obtenir avec celle-ci. » En étudiant les efforts qu'on fait pour former la jeunesse, j'ai constaté qu'on tenait à ce que cet effort pût aussi servir, comme me le disait un des principaux pédagogues de là-bas, à « faciliter nos buts militaires. » « La guerre, écrit M. de Waldeyer-Hartz à propos du procès de Leipzig, est une nécessité. Elle ne peut être justifiée moralement que si on la considère comme un jugement de Dieu, devant lequel toute humanité se rapetisse à d'infimes proportions (*Kreuzzeitung*, 2 juillet 1921). » Les manifestations hostiles à la délégation française ont paru toutes naturelles. On y a vu « l'incarnation de la haine et de la volonté d'anéantissement qui anime la France. »

« Mauvaise tactique, ajoutent-ils; vous ne faites, en agissant de cette manière, que renforcer la cohésion nationale et paralyser les tendances séparatistes auxquelles vous étiez favorables. »

Beaucoup d'Allemands vont jusqu'à regretter que le gouvernement ait accepté l'ultimatum. « Il eût mieux valu, m'ont-ils dit, laisser vos soldats occuper la Ruhr. On aurait bien vu ce que cela vous aurait donné! Lloyd George nous aurait d'ailleurs défendus. » La plupart des industriels ne sont pas de cet avis. L'un d'eux faisait naguère la remarque suivante : « Les Français n'auraient pas été trop embarrassés pour exploiter nos mines. Mais ils n'auraient pu, faute de wagons, expédier au dehors tout le charbon qu'ils en auraient extrait. Ils en auraient vendu sur place une notable partie. C'est aux industriels de Rhénanie et de Westphalie qu'ils l'auraient cédé. La situation des industriels dans les autres parties de l'Allemagne aurait vite été déplorable. »

*
* *

Toutefois la diversité des réflexions que j'ai recueillies au cours de mon voyage m'a permis de constater que les Allemands ne jugent pas tous la situation de la même façon. Beaucoup reconnaissent qu'ils « doivent » réparer le mal qu'ils ont fait.

Ainsi le gouvernement actuel admet que l'Allemagne a au moins sa part de responsabilité; il paraît comprendre, mieux que ceux qui l'ont précédé, les motifs de notre inquiétude; il essaye de résister à la poussée des partis réactionnaires, et de nous donner quelques satisfactions. Un entretien avec M. Walther Rathenau, la personnalité la plus marquante du ministère, offrait à cet égard un intérêt particulier. M. Rathenau est un homme d'une véritable valeur intellectuelle, et d'une tournure d'esprit originale. C'est un philosophe, en même temps qu'un réalisateur et un savant. Je connaissais, depuis longtemps déjà, ses principaux ouvrages; il y est dit que l'Allemagne, même victorieuse, se trouvera nécessairement après la guerre en présence de grosses difficultés. Je connaissais aussi ses projets de réformes sociales, et les critiques qu'il avait adressées à l'organisation économique de l'Allemagne telle qu'elle s'était constituée à la fin du XIXe siècle et au commencement du XXe. Je savais comment il réclamait que le Reich fût organisé sur des bases nouvelles, et déclarait l'heure venue de préparer l'avènement d'un état démocratique national, d'un régime qui devait

avoir pour résultat une réglementation meilleure, en même temps qu'une augmentation considérable de la production. Sous le nom de *Planwirtschaft*, il proposait, il y a quelques mois, toute une organisation qui devait grouper en associations fortement constituées les industries d'une même branche. M. Rathenau a fait de réels efforts pour chercher comment peut être réalisée « la conciliation des intérêts de la collectivité avec ceux de l'individu. » Que pense-t-il donc de la situation actuelle et de la légitimité de nos revendications? Trouve-t-il, lui aussi, que nous ayons fait à l'Allemagne des conditions tellement injustes qu'elles soient inacceptables? « La guerre, m'a-t-il dit, a laissé derrière elle une plaie qu'il faut cicatriser : cette plaie, ce sont vos régions dévastées. Tant qu'elles ne seront pas remises en état, aucune entente durable ne sera possible entre nous. Je veux travailler, dans toute la mesure de mes forces, à effacer les traces de ces dévastations. Ne convient-il pas que la France et l'Allemagne étudient de concert ce qui peut être fait? Nous sommes prêts pour notre compte à vous offrir notre collaboration. » Sachant bien d'ailleurs la défiance que nous inspirent ces propositions, M. Rathenau m'a parlé de l'utilité qu'il pourrait y avoir à fonder maintenant des sociétés d'entreprises communes, et du désir qu'il éprouvait de fournir des prestations en nature. « Ces prestations sont d'autant plus naturelles, a-t-il ajouté, que vous ne pouvez pas livrer vous-mêmes tous les matériaux qui vous sont nécessaires. Et ces livraisons que nous vous offrons, nous vous les ferons le plus rapidement possible. Le problème des réparations, — il a de nouveau développé cette idée au Congrès de la Presse qui s'est tenu à Hambourg, — n'est-ce pas en réalité le problème de la reconstruction du monde, problème immense qu'on ne peut résoudre qu'en admettant l'idée d'une *solidarité de souffrance*, et comprenant que la restauration d'un pays est impossible si le rétablissement des autres pays dans une situation économique satisfaisante ne se produit pas également? Vous voudriez que l'Allemagne payât toutes les sommes qui sont nécessaires pour la remise en état du monde; mais elle n'a ni or, ni matières premières; elle ne peut payer qu'en travail; il faut admettre l'idée d'une *solidarité internationale*, si l'on veut que l'Allemagne s'acquitte de sa dette. »

Ce sont là considérations générales et philosophiques. J'ai cherché à savoir ce qu'en pensent les Allemands eux-mêmes : la

plupart d'entre eux les jugent dangereuses. Les économistes que j'ai entretenus de ce grave problème prétendent que la solidarité internationale, vers laquelle M. Rathenau veut orienter les esprits, est irréalisable : « elle est, m'ont-ils dit, en opposition trop complète avec le régime *d'économie capitaliste* qui domine notre époque. »

*
* *

Ancien ministre des Finances, le chancelier actuel, M. Georges Wirth, un Allemand du Sud, qui s'exprime sur ces questions avec beaucoup de réserve, est de ceux qui espèrent que l'Allemagne parviendra à se démocratiser. La « démocratisation de l'Allemagne, » voilà en effet l'un des problèmes les plus importants de l'avenir, un de ceux auxquels le président Wilson, dont on m'a si souvent parlé (car on cherche toujours à se cramponner à ses quatorze points), attachait le plus d'importance. Ne disait-il pas, lorsqu'il a déterminé l'Amérique à entrer en guerre, qu'il comptait rendre le monde « sûr pour la démocratie ? » — Un socialiste autrichien, M. F. Austerlitz, avait écrit cependant, quelques mois auparavant, dans l'*Arbeiterzeitung* de Vienne, que la démocratisation de l'Allemagne était une utopie. « La démocratie, disait-il, est un état d'esprit bien plus qu'un ensemble d'institutions; il peut y avoir dans un pays une foule d'institutions démocratiques, sans qu'on puisse affirmer pour cela qu'il est une démocratie... L'histoire prouve que l'Allemand préfère l'ordre et la discipline à la conscience de soi; le propre de la politique allemande, c'est l'idée monarchique. » Un autre socialiste, le docteur Édouard Stilgebauer, n'hésitait pas à écrire plus récemment : « La République apparaît aujourd'hui aux Allemands comme un régime ridicule; les Allemands n'ont pas encore répudié cette idée que la démocratie est dangereuse; c'était le sentiment du vieil empereur Guillaume Ier, pour lequel on conserve beaucoup d'affection; c'était l'opinion de Bismarck qui disait un jour : le peuple allemand est monarchiste jusqu'aux moelles (1). » En tout cas, le régime d'apparence républicaine qui s'est imposé au mois de novembre 1918 n'enthousiasme personne; il n'est pas le corollaire d'un désir sincère de liberté; il ne peut être

(1) *Le Démocrate*, 5 mai 1920.

présenté ni comme un réveil de la conscience, ni comme le fruit d'un désir profond de se débarrasser d'un régime jugé déplorable. La république en Allemagne a eu pour origines la faim, le découragement, les déceptions : elle n'est en aucune manière l'aboutissement d'un travail fécond des esprits désireux de se ressaisir. M. Stilgebauer reconnait que l'Allemagne n'offre pas le spectacle d'une nation qui se régénère, d'une nation propre à comprendre les changements d'ordre moral cependant nécessaires pour l'avenir.

Sur cette question si grave, que de fois m'a-t-on répondu, lorsque je cherchais à obtenir quelques précisions : « Mais qu'est-ce donc au juste que la démocratie? Nous demandez-vous de la comprendre comme vous la comprenez vous-mêmes? Le vent qui a soufflé sur la France depuis 1789, a-t-il donné des bases solides à votre démocratie? Nous étions attachés depuis si longtemps à des institutions monarchiques, que nous ne pouvons pas devenir en quelques mois de bons démocrates. » L'une des réponses qui me fut faite m'a rappelé cette remarque du prince de Bülow notant un jour que le principal mérite de Bismarck avait été de comprendre que, pour achever l'unité de l'Allemagne, il fallait soustraire cette œuvre délicate aux facultés qui, par hérédité, sont les plus faibles chez les Allemands, c'est-à-dire aux facultés politiques, pour les confier à leurs meilleures facultés innées, c'est-à-dire à leurs facultés guerrières. L'Allemand n'a pas le sens politique; il lui faudra longtemps pour l'acquérir, une génération au moins, m'a dit M. Wirth. Et il a ajouté : « C'est toute une éducation à entreprendre. » Or, que d'événements peuvent se produire avant que cette éducation soit terminée! Le gouvernement actuel ne pourra résister à la formidable poussée qui vient des partis de réaction ; le gouvernement Wirth-Rathenau ne se maintiendra qu'en faisant siennes les doléances de ceux qui fulminent sans cesse contre nous. Et comment oublier que le chancelier a donné son assentiment aux paroles de son prédécesseur déclarant à la Chine que le gouvernement allemand ne pouvait « renouveler une reconnaissance générale du traité de Versailles, » car une pareille démarche équivaudrait à son acceptation par le gouvernement allemand, « ce qui porterait préjudice à la revision ultérieure de ce traité ? »

J'étais bien aise aussi de savoir comment M. Wirth, financier important et grand ami d'Erzberger, apprécierait devant un

Français la situation financière du Reich. Pense-t-il, à l'encontre de certains économistes, que l'Allemagne est en état de faire face aux engagements qu'elle a pris? « Nous voulons, m'a-t-il dit, montrer toute notre bonne volonté. Il faut redoubler d'ardeur au travail, le gouvernement actuel le reconnaît. Il faut faire rendre le maximum aux impôts qui existent déjà, il faut en créer d'autres dont le produit sera affecté aux réparations. Je suis de ceux qui pensent que la frontière doit être soigneusement gardée; nous devons faire des économies et nous dispenser d'acheter les produits qui ne sont pas de première nécessité. Le sous-sol de l'Allemagne peut être d'ailleurs exploité d'une façon plus intensive, nos forêts pourront être employées pour les paiements que nous sommes disposés à faire. J'espère que nos industriels feront un effort pour augmenter le plus possible les exportations. Nous faisons appel à l'esprit de sacrifice de toutes les classes : elles doivent toutes comprendre qu'il faut travailler sans relâche au relèvement du pays. Nous comptons sur une collaboration étroite des industriels et des ouvriers, des commerçants et des banquiers. Cette collaboration, en même temps qu'elle fortifiera l'unité du Reich (M. Wirth m'a paru très hostile aux tendances séparatistes), facilitera l'accroissement qui est absolument nécessaire de notre production. On m'a reproché d'avoir accepté l'ultimatum, mais l'occupation de la Ruhr, si nous avions refusé, aurait eu pour nous de bien plus fâcheuses conséquences. » M. Wirth s'attend à de nouvelles attaques de ceux qui ont voté contre l'acceptation, mais il se déclare résolu à travailler pour l'apaisement.

Devons-nous penser que les espérances du chancelier deviendront des réalités? Beaucoup, parmi ceux auxquels j'ai demandé leur avis, m'ont paru sceptiques. « M. Wirth a assumé, m'ont-ils dit, une tâche formidable. L'Allemagne ne pourra payer le tribut que l'Entente lui a imposé! (C'est une idée qu'on cherche, j'ai pu m'en convaincre, à faire entrer dans les cerveaux.) Le paiement d'une annuité fixe de 2 milliards de marks-or est impossible! Quant aux paiements variables dont la valeur sera fixée d'après les exportations allemandes, ne vous faites pas d'illusions : cela ne vous donnera pas ce que vous croyez. Vous espérez que la valeur des exportations allemandes va devenir quatre fois plus importante qu'elle ne l'est maintenant. Erreur! La diminution des fortunes privées, qui sera la conséquence des

impôts que nous aurons à payer, ne permettra pas une telle augmentation du commerce extérieur allemand. Vous oubliez que notre industrie est surtout une industrie de transformation. Elle exige l'emploi de matières premières qui ne sont pas en général produites par notre pays. L'achat de ces matières premières, avec notre change déprécié, est une dépense formidable pour nous. En admettant même qu'en 1925 les exportations allemandes s'élèvent à 25 milliards de marks-or (c'est le chiffre donné par M. Loucheur), il faut tenir compte de ce fait que 60 à 70 p. 100 de ces exportations devront être consacrées au paiement des matières premières et des denrées alimentaires dont nous avons besoin. La base que vous avez fixée pour le paiement des taxes variables vous donnera infailliblement des mécomptes. Les difficultés en présence desquelles nous a placés l'acceptation de l'ultimatum sont insolubles! »

***

J'ai pu m'entretenir aussi avec le Président du Conseil, M. Adam Stegerwald, ancien secrétaire général des Syndicats chrétiens. Je lui ai demandé ce qu'étaient devenus les programmes des différentes catégories de syndicats ouvriers avec lesquels il est depuis longtemps en relations. Ils se sont entendus pendant la guerre sur le terrain du patriotisme, car on a fait croire à tous les ouvriers que la guerre n'était qu'une guerre défensive. « Mes socialistes, avait dit un jour l'Empereur, je les connais : ils marcheront. » On sait comment ils ont marché. Le président du Reichstag, M. Kempf, avait pu dire avec raison : « Nous n'avons qu'un cœur et qu'une âme pour soutenir la lutte dans laquelle nous sommes engagés! » M. Stegerwald m'a parlé des conséquences que la guerre avait eues sur l'esprit des travailleurs. Leur patriotisme s'est accentué. Les différents syndicats sont unis pour la défense de la patrie allemande. Les ouvriers sont presque tous des « unitaristes. » Les idées séparatistes (ce que M. Joseph Smeets m'a dit à ce sujet ne peut suffire pour me faire changer d'avis) (1) ne trouvent au sein des masses ouvrières que fort peu d'adhérents.

J'ai rappelé aussi à M. Stegerwald le souvenir des discussions qui s'étaient élevées entre les syndicats catholiques et les

(1) M. Smeets est le chef d'un petit groupe qui voudrait arriver à la création d'une république rhénane complètement séparée du Reich.

syndicats chrétiens (interconfessionnels). Ces luttes ne sont plus qu'à l'état de souvenirs. « Mais on ne peut s'attendre, estime-t-il, à une fusion entre les *freie Gewerkschaften* (syndicats socialistes) et les autres syndicats; le fossé qui les sépare est toujours aussi profond. » Il y a entre eux, en effet, sur le terrain moral et religieux de profondes divergences. M. Stegerwald est nettement catholique. Il est de ceux qui pensent que la religion, nécessaire à l'homme, est aussi nécessaire à l'Allemagne pour se relever. Et le relèvement moral du pays ne lui parait pas moins important que son relèvement matériel. Il repousse donc énergiquement la thèse de ceux qui voudraient faire triompher les idées de laïcisation : c'est d'ailleurs une des raisons qui expliquent les attaques dont il est l'objet.

La question religieuse est une de celles dont il est impossible de faire abstraction si on veut comprendre les préoccupations actuelles du peuple allemand. Dans les régions protestantes, l'indifférence a prodigieusement grandi. La révolution de 1918 et la chute de l'Empereur ont eu à cet égard un grave contrecoup. Beaucoup de pasteurs protestants sont de purs rationalistes. Ceux qui sont sincèrement croyants ont peu d'action sur les masses populaires. L'un des professeurs avec lesquels je me suis entretenu du problème religieux, — un protestant, — n'a pas hésité à me répondre : « Le protestantisme a fait faillite ! » Il y a sans doute en Allemagne des esprits élevés, qui désirent une réforme. L'action de ces réformateurs est en quelque sorte noyée dans le courant autrement puissant de la philosophie de Kant, dont les disciples ne croient pas à l'utilité d'une religion précise et positive. Le désarroi de l'Allemagne au point de vue moral est grand. Mais je dois ajouter qu'il y a aussi des Allemands qui, en présence des progrès de l'immoralité et de la débauche, se tournent vers la religion : le catholicisme semble en progrès. Un certain nombre de protestants, frappés de sa force morale, se sont depuis quelques mois convertis. On m'a donné des renseignements significatifs sur les associations de jeunes gens qui se proposent de restaurer la vie religieuse, et de reprendre l'étude, un peu négligée, du dogme et de la liturgie. Ces jeunes gens paraissent se bercer de l'espoir de concilier la conception catholique avec une admiration pour le germanisme qui, — à l'appeler par son nom, — n'est autre aujourd'hui que le prussianisme. On sait la place énorme que cette

doctrine accorde à la notion de force et au concept de l'État. Dociles aux doctrines de Fichte et de Hegel, les Allemands, — les catholiques, comme les autres, — en sont venus à croire que le germanisme est le droit du monde nouveau. Lorsque Guillaume parlait de son vieux Dieu, les catholiques n'ont élevé aucune protestation. Et depuis cette époque ils n'ont guère changé. J'ai demandé à plusieurs d'entre eux comment ils avaient interprété la pensée de l'Empereur. La question est demeurée sans réponse.

Je n'ose encore espérer que les catholiques allemands pourront déterminer un recul de cet esprit prussien qui a empoisonné l'Allemagne. Seront-ils capables d'aider les populations germaniques, dont l'intellectualité était autrefois très différente de ce qu'elle est maintenant, à s'orienter vers des conceptions religieuses et morales qui nous offriraient des garanties pour l'avenir? L'un de ceux auxquels je laissais entendre que les catholiques me paraissaient complètement dominés par ceux qui continuent à jouer le rôle de chefs d'orchestre dans le concert des peuples germaniques, m'a fait cet aveu significatif : « Pour réagir, nous n'avons plus assez de caractère. »

*
* *

Un voyage en Allemagne provoque d'autres remarques. Dans tous les milieux, qu'il s'agisse de catholiques ou de protestants, qu'on interroge des ouvriers ou des bourgeois, des professeurs ou des étudiants, on est frappé de voir à quel point les préoccupations d'ordre matériel ont envahi les esprits.

La transformation économique de la fin du XIXe siècle et du commencement du XXe avait déjà modifié la mentalité du peuple allemand. On était très préoccupé, dans toutes les classes de la société, de vie agréable, de confort, et de bien-être. La « matérialisation » croissante de la société était un fait indéniable. Il a fallu pendant la guerre se soumettre à bien des privations : on voudrait pouvoir se dédommager maintenant. « La production allemande, faisais-je observer au docteur Havenstein, directeur de la Reichsbank, qui connaît très bien la situation économique et financière, a plus que triplé de 1875 à 1913 ; la consommation pendant cette période a doublé. Si les Allemands qui se plaignent de ne produire aujourd'hui que la moitié de

ce qu'ils produisaient avant la guerre (1) voulaient réduire de moitié leur consommation, ils se retrouveraient vite dans une situation économique satisfaisante. — Malheureusement, me répondit M. Havenstein, il est impossible de demander aux Allemands de se plier au genre de vie dont se contentaient leurs pères ou leurs grands-pères il y a cinquante ans! L'Allemagne a marché trop vite Elle ne peut revenir en arrière. »

En circulant à Berlin (et la même constatation a été faite dans d'autres villes), j'ai eu le sentiment que les besoins ont considérablement grandi. Les magasins sont très bien approvisionnés. On y trouve tout ce qu'on peut désirer. Et les acheteurs ne manquent pas. Les restaurants et les cafés regorgent de clients; les théâtres et les cinémas sont pleins. Même dans les quartiers populaires, on n'a pas l'impression d'être dans un pays qui « marche à sa ruine. » Il y a sans doute des catégories sociales qui sont durement éprouvées. Les classes moyennes surtout doivent s'imposer des privations; j'en dirai autant de beaucoup d'ouvriers, car il est prouvé maintenant que l'augmentation des salaires a été moindre que l'augmentation du coût de la vie. Mais cependant nous n'avons pas lieu de nous apitoyer sur la situation de nos ennemis. L'activité économique de l'Allemagne est considérable. Si les petits industriels sont gênés, si quelques-uns font faillite, les grandes industries sont presque toutes prospères. Les informations recueillies par les services économiques de la Haute Commission interalliée, combinées avec les statistiques que j'ai pu me procurer à Berlin (2), permettent de penser qu'elles souffrent moins que nous de la crise industrielle qui se fait sentir partout dans le monde. J'ai relevé de notables progrès du mouvement de « concentration » qui leur a permis de parvenir à une puissance d'action extraordinaire. C'est ainsi que le trust électro-minier créé par Stinnes dispose d'un capital de plus de 2 milliards. Il produit les matières premières telles que le charbon et le fer; il produit la fonte et l'acier, puis les produits finis, tels que locomotives, automobiles, navires et bateaux. L'un des journaux socialistes de Ham-

(1) Ils produisent en réalité davantage.

(2) Je dois remercier à ce sujet M. R. Kuczynski, directeur de l'office de Berlin Schnœneberg. Il a donné aussi des chiffres intéressants dans la brochure qu'il a publiée sous ce titre : *Wiedergutmachung und deutsche Wirtschaft*. Berlin (Engelmann), Pentecôte 1921.

bourg, le *Hamburger Echo*, après avoir fait des réserves sur les procédés auxquels recourent les potentats de l'industrie, déclarait dernièrement qu'il fallait rendre hommage à l'activité qu'ils déploient, à leur puissance d'organisation, au zèle dont ils font preuve pour préparer le relèvement de l'Allemagne Ces grands consortiums distribuent d'ailleurs à leurs actionnaires de très beaux dividendes. Le consortium des industries chimiques *Concordia* a donné un dividende de 75 pour 100 (au lieu de 8 pour 100 l'an dernier). Les *Deutsche Eisenwerke* de Berlin ont donné 60 pour 100; l'union des sucreries du Rheingau a donné 48 pour 100. La plupart des grands cartels donnent 20, 30, 40 pour 100, et font en outre d'importantes réserves. « Les profiteurs de la guerre, écrit M. de Gerlach dans le journal *Die Welt am Montag*, font suite aux profiteurs de la guerre... Tout le monde sait au surplus que des millions de papier-monnaie sont dissimulés pour échapper aux impôts. Depuis la guerre, la morale fiscale, comme l'autre, est allée à tous les diables. »

Ce mouvement de concentration mérite d'autant plus de fixer notre attention que nous ne devons pas nous faire d'illusion sur le but que se proposent les grands industriels aidés par les grands financiers. Ils veulent, quelles que puissent être les difficultés présentes, que, dans quelques années, lorsque certains tassements se seront produits, l'Allemagne possède sur le terrain industriel une supériorité analogue à celle qu'elle avait en 1914 sur le terrain militaire. « Ce qui se passe aujourd'hui, écrivait M. Rathenau lui-même, avant d'être appelé au ministère, n'est que le prélude d'un grand mouvement qui nous conduira à la formation d'un organisme parfaitement agencé, où aucune force ne sera perdue; nous ferons une part aux désirs de socialisation, mais le problème de la socialisation a peu d'importance à côté du problème de l'organisation qui doit nous permettre d'augmenter notre puissance de travail pour l'avenir. »

Il est à peine besoin d'ajouter qu'on parle souvent du fameux Stinnes. Est-il sympathique? Je ne voudrais pas l'affirmer, mais je peux dire que les Allemands admirent son imagination constructive et son talent d'organisation. On le considère comme l'apôtre d'une thèse nationaliste qui plaît. Le *Vorwærts* disait un jour de lui : « C'est un magicien! » Il a su donner une note pangermaniste à des journaux (il en a acheté près de cent), qui étaient connus pour leur fidélité aux idées démocratiques. Les

efforts qu'il a faits pour accaparer les principales usines autrichiennes ont accru la considération qu'on a pour lui. Il inspire confiance. On espère qu'il saura rendre l'influence allemande prépondérante dans l'Europe centrale, et que, grâce aux concessions considérables qu'il a obtenues en Russie, l'Allemagne sera maîtresse un jour du marché russe.

Les commerçants se plaignent beaucoup. Ici encore, il ne faut pas prendre à la lettre leurs doléances. Il se peut que le commerce extérieur ne donne pas de gros profits. Avant la guerre, l'Allemagne importait (en valeur) plus de marchandises qu'elle n'en exportait. Mais le déficit était largement compensé par les avoirs allemands à l'étranger et par les profits que procurait au pays sa flotte commerciale. Le solde débiteur, qui est plus considérable aujourd'hui qu'avant la guerre, ne peut être compensé : la flotte de commerce n'existe plus et les avoirs allemands à l'étranger ont été vendus. La confiance dans la valeur de la devise allemande va donc forcément baisser. Ce qui est vrai, c'est que les capitaux étrangers affluent en Allemagne, et que le cours des actions d'un grand nombre de sociétés s'élève. La dépréciation du change a pour conséquence une hausse du cours des actions; elle est favorable à beaucoup de capitalistes. On évalue à plus de 100 milliards de marks le total des valeurs allemandes qui se trouvent entre les mains d'étrangers.

Il n'était pas sans intérêt de savoir ce que les ouvriers pensent de la situation, de savoir surtout s'ils ont confiance dans l'avenir de l'Allemagne. La note qui domine m'a paru être une note optimiste. L'un de ces ouvriers, après s'être plaint que « les beaux jours de l'Allemagne fussent passés, » m'avouait que les constructeurs de machines faisaient des affaires d'or. Le journal anglais *Cologne Post* parlait dernièrement (numéro du 7 juin 1921) de la situation prospère des fabriques de bateaux, de machines à écrire, de bicyclettes, de matériel roulant, etc... et de l'importance des commandes reçues de l'Amérique méridionale et des pays scandinaves. Le journal *Der Konfektionär* (n° du 12 juin) reconnaît que, si l'industrie lainière marche médiocrement, la situation des filatures de coton est satisfaisante. On se plaint dans l'industrie chimique, mais c'est parce que l'Angleterre soumet à un contrôle rigoureux l'entrée des matières colorantes et refuse l'entrée aux couleurs qui peuvent être fabriquées dans le pays même. Autre aveu : jamais on n'a

joué autant à la Bourse que maintenant. Et ce sont les fabricants qui jouent le plus. Ne gagnant pas ce qu'ils voudraient en vendant leurs produits, ils tâchent de faire des profits supplémentaires en spéculant sur les valeurs. C'est une maladie.

Les banquiers font naturellement de gros bénéfices. Nous avions déjà constaté que les banques, dès 1919, étaient parvenues à de brillants résultats. Les rapports concernant l'année 1920 sont autrement significatifs. Toutes les grandes banques ont vu leur activité s'accroître et, chose importante à noter, elles reçoivent de l'étranger des sommes considérables : on spécule à la hausse. La *Berliner Handelsgesellschaft* a reçu ainsi à elle seule, en 1920, près d'un milliard de marks. Nous pouvons certifier que la plupart des banques font de gros bénéfices sur les opérations de change, car elles prélèvent de fortes commissions. Elles font aussi beaucoup d'avances sur marchandises, dans des conditions très rémunératrices.

On dit bien que le volume des transactions est la conséquence de l'inflation. Ce phénomène économique, qui gêne évidemment beaucoup d'industries, ne suffit pas à expliquer les différences qui existent entre les chiffres de 1919 et ceux de 1920. Nous pouvons affirmer qu'en dépit de l'inflation, il y a eu une reprise des affaires, qui a laissé à des catégories nombreuses de personnes de gros profits. L'accroissement des dépenses prouve que la prospérité révélée par certains bilans n'est pas une pure illusion. Il n'y a pas que des *Schieber* et des mercantis dans les lieux de plaisir, les hôtels et les théâtres, les cafés, les restaurants et les cinémas. « Les caisses d'épargne, écrit Maximilien Harden, sont archipleines et personne, ajoute-t-il, ne sait ce qui est amoncelé dans les armoires, les bahuts et les cachettes de la campagne. » Pour ne pas être forcées de distribuer des dividendes correspondant à la dévalorisation de l'argent, les banques et les sociétés industrielles dissimulent leurs réserves et inscrivent à leur bilan, en les évaluant en marks-papier, des quantités de machines et d'outils. D'autres donnent ou bien des sommes fantastiques sous forme d'actions nouvelles émises à bas prix, ou bien d'énormes primes aux actionnaires (1). Les banques, avoue de son côté la revue *Die Bank*, réalisent de

(1) *Die Zukunft*, 16 juin 1921.

tels bénéfices qu'elles sont obligées de recourir à des artifices pour les ramener à une mesure décente (1).

Voilà ce qui doit nous donner à réfléchir, à nous autres Français. Le gouvernement actuel nous offre une « collaboration » qui pourrait en effet nous permettre de restaurer plus vite nos départements dévastés. Mais cette collaboration ne pourrait manquer de faciliter le développement déjà si remarquable de l'industrie allemande. Et dans quelques années, lorsque, grâce à ce concours, nos régions du Nord seront remises en état, nous nous trouverons en présence d'une industrie qui aura pris tant de force que la lutte sera impossible pour nous.

*
* *

L'examen des différentes questions que je viens d'aborder, m'a souvent conduit à parler de l'Angleterre. Les Allemands font à ce sujet de singuliers aveux.

Aux yeux du professeur Höniger (il n'est pas seul de son avis), c'est l'Angleterre qui est responsable de la guerre, c'est elle qui a tout dirigé. M. Rathenau m'a parlé lui aussi de la « perfide Albion. » Il considère que l'Angleterre reste l'ennemi le plus dangereux pour l'avenir. Il estime qu'elle pèse d'un poids inquiétant sur la politique générale du monde. Il n'est pas éloigné de penser qu'une entente entre la France et l'Allemagne contre l'Angleterre pourrait devenir un jour une « nécessité. » Et pourtant l'Allemagne a aujourd'hui un tel désir de nous brouiller avec nos alliés qu'elle se montre pleine d'indulgence pour eux : il existe de l'autre côté du Rhin un véritable « courant d'anglomanie. » Il est pénible à un Français d'entendre des Allemands répéter, sous les formes les plus variées : « Les Anglais ! mais ce sont nos meilleurs alliés ! » On m'a plus d'une fois rappelé les affinités de race qui existent entre Allemands et Anglo-Saxons; on m'a laissé plus d'une fois entendre que le terrain gagné par l'Angleterre était précisément le terrain perdu par nous. C'est avec une âpreté singulière qu'on cherche à relever les désaccords qui peuvent se manifester, soit au point de vue de l'occupation de la Ruhr, soit au point de vue de la

(1) Numéro de juillet 1921. Il n'est pas sans intérêt de noter que les caisses d'épargne, qui ont vu les dépôts augmenter, se sont mises à faire de la banque. Les sommes qui leur ont été confiées sont allées finalement à l'industrie, comme si on les avait portées chez un banquier.

Haute-Silésie. La Ruhr! « Nous savons bien, m'a-t-il été cent fois répété, que les Anglais ne veulent pas que vous l'occupiez. Ils ne veulent pas que vous preniez en Europe une situation prépondérante. Ils sentent d'ailleurs mieux que vous l'importance qu'aurait à bref délai cette reconstitution économique de l'Europe à laquelle vous mettez tant d'obstacles. Ils rendent hommage mieux que vous à nos efforts et savent bien que nous ne sommes pas un danger pour l'avenir (?) » Quant à la Haute-Silésie, aucune question n'a contribué autant que celle-là à surexciter la haine des Allemands à notre égard. Que n'avons-nous, hélas! au lendemain de l'armistice, tracé, « d'après les statistiques allemandes, » la limite que nous avons tant de peine à déterminer maintenant? On se fût incliné devant cette solution : j'en ai eu l'assurance maintes fois répétée.

Les Allemands ne se sont pas trompés en pensant que le temps travaillerait pour eux. Ils cherchent, par tous les moyens imaginables, à empêcher la résurrection de la Pologne. « La Pologne! mais elle n'est pas viable! Les Polonais sont si arriérés qu'ils sont incapables de constituer un État! Ils ne parviendront à se civiliser, me disait une Allemande fort instruite, une ancienne admiratrice du professeur Lasson, que dans la mesure où ils accepteront de subir l'influence d'une race supérieure, la race allemande! » Ainsi reparaît la thèse que l'Allemagne soutenait si énergiquement avant la guerre, la thèse des races supérieures et des races inférieures, la thèse d'après laquelle celles-ci doivent accepter « pour leur plus grand bien » la tutelle des premières. C'est à l'Allemagne investie d'une mission providentielle qu'il appartient d'entraîner dans son orbite les peuples qui l'entourent. L'Allemagne veut, dans le domaine politique comme dans le domaine économique, réaliser la grande loi de la concentration.

Les Allemands agitent, au surplus, à propos de la Haute-Silésie, un autre problème, un problème économique. Beaucoup d'entre eux ne se préoccupent guère de la question de savoir s'il faut reconnaître aux habitants du pays le droit de décider de leur sort. C'est une question secondaire. Il s'agit, en prévision d'un nouveau conflit et de l'éventualité d'une occupation de la Ruhr par les armées françaises, de conserver une région qui, au double point de vue métallurgique et minier, permettrait de tenter une nouvelle guerre avec quelque chance de succès.

*
* *

J'ai été amené, au cours de mon enquête, à faire d'autres observations. J'ai cherché, par exemple, à savoir si le retour de l'Empereur était envisagé, si Guillaume II avait chance de remonter sur le trône et de retrouver la situation qu'il a perdue. J'ai recueilli des réponses très embarrassées. Beaucoup d'Allemands conservent manifestement quelque sympathie pour le souverain déchu; ils avaient une si profonde affection pour son grand-père! Ils éprouvent aussi un sentiment de reconnaissance à l'égard des Hohenzollern. Le souvenir de Frédéric II, surtout, n'est pas effacé dans les esprits et nous ne devons pas oublier que Guillaume II a été acclamé au cours du procès de Leipzig.

Je ne crois pas cependant qu'il ait chance de revenir. Sa chute a été piteuse et le kronprinz n'est pas aimé. Mais si, de quelqu'une des dynasties tombées, surgissait un homme de valeur, je suis convaincu qu'il pourrait aisément restaurer l'Empire; le terrain est préparé : l'Allemagne cherche un homme. « L'Allemand, disait un jour M. Ernest Lavisse, a le regard hiérarchique. » J'ai été frappé, au cours de mes derniers voyages, de voir à quel point la discipline, qui s'était affaiblie pendant les premiers mois qui ont suivi la guerre, a reparu; on était habitué, dans toutes les classes de la société, à recevoir d' « en haut » les impulsions dont on avait besoin. L'Allemand cherche d'instinct ceux qui représentent l'autorité; il est plein de respect pour les puissants et les forts. C'est pourquoi il admire tant ces capitaines d'industrie qui lui apparaissent comme les plus capables, dans le désarroi actuel, d'aider l'Allemagne à se remettre en selle et à retrouver la situation qu'elle a perdue.

*
* *

En comparant l'Allemagne actuelle à l'Allemagne d'avant-guerre, on a, en dernière analyse, le sentiment qu'on est en présence de profonds changements : « L'Allemagne, écrivait naguère Théodor Wolff, est comme une mer agitée, couverte d'épaves. » Cette observation est exacte. La machine impériale est détraquée, mais on la répare; on cherche en même temps à voir comment on pourra en utiliser les débris. Les difficultés présentes ne doivent pas nous faire conclure que l'Allemagne

n'est plus un danger. Les Allemands se raidissent; ils n'ont rien perdu de leur orgueil : ils sont toujours convaincus qu'ils sont le premier peuple du monde. Et ils n'ont rien perdu non plus de leur propension au mensonge. L'Allemand est très dissimulé, j'en ai eu plus d'une fois la preuve. Il attend son heure; il espère bien que ses dirigeants ne laisseront pas échapper le moment favorable. « Ayons confiance, disait naguère le général de Winterfeldt, nous retrouverons demain la situation que nous avions hier. » L'influence de ceux qui préparent une revanche grandit peu à peu. Le fameux pangermaniste Kurd von Strantz, dans une lettre enflammée que plusieurs journaux ont reproduite, n'a pas craint de pronostiquer une nouvelle guerre « à bref délai. »

Certains Allemands paraissent animés d'un désir, peut-être sincère, de justice et de vérité; mais ce désir est comme submergé par une sorte de culte à l'égard du germanisme. Cet état d'esprit est le résultat du dressage auquel l'Allemagne a été soumise et de la transformation qui s'est faite sous la triple influence de l'école, de l'armée, de l'administration.

Si nous considérons ce que l'Allemagne a fait hier, nous devons nous demander ce qu'elle pourra faire demain. Il ne faut sans doute pas désespérer de l'avenir; mais l'enquête à laquelle je me suis livré ne m'a pas permis de découvrir jusqu'à ce jour une Allemagne libérée de l'influence prussienne, une Allemagne avec laquelle nous puissions collaborer sans crainte pour les œuvres pacifiques qui sollicitent l'activité des hommes. Le premier devoir de la France est de garantir sa sécurité. Soyons très attentifs du côté de l'Est et préparons-nous à prendre, s'il le faut, de viriles résolutions.

GEORGES BLONDEL.

FRANÇOIS BULOZ ET SES AMIS

AU TEMPS DU SECOND EMPIRE

IV[1]

HENRI BLAZE DE BURY ET LA BARONNE ROSE

De taille élevée et sec; dans un mince visage, un nez aquilin, des yeux un peu saillants, mais vifs, un menton terminé par une barbiche grise qui s'agite et ponctue le discours; des mains longues, aux ongles démesurés de vieil érudit chinois : tel est Henri Blaze de Bury dans sa vieillesse. — Mme François Buloz prétend que son frère est la vivante image du cardinal de Richelieu, telle que l'a peinte Philippe de Champaigne et, de fait, voici, dans le Louvre, en somptueuse robe écarlate, le rochet de dentelle barré par l'azur du Saint-Esprit, Blaze de Bury en personne : même coupe de visage, même sourire, le regard seul diffère : celui de Blaze de Bury est plus sautillant, plus malicieux que celui de l'Éminence. Avec sa barbe pointue, Henri Blaze ressemble encore au Méphisto qui accompagne le jeune Faust chez Gretchen, et susurre derrière l'épaule de dame Marthe.

Ce Méphisto que voici, causeur intarissable, dans ses bons jours, aimait à rappeler le passé, et à évoquer avec sa sœur, Mme François Buloz, les amis disparus, dont les noms seuls frappaient de respect. Il disait, par exemple, le plus simplement du

(1) Voyez la *Revue* des 1er février, 1er mars, 15 avril.

monde : « Alors, je dis à Rossini... ; » ou : « C'est l'année où Vigny fut si malade... ; » encore : « Hugo entra chez moi en coup de vent, et s'écria : — Mon petit, courez chez Sainte-Beuve, ramenez-le, faites cela pour moi ; — et tu sais bien qu'à cette heure-là, Sainte-Beuve n'était jamais au logis... »

Aimant et recherchant les polémiques, malicieux avec délices, caustique pour ses contemporains, sévère pour les autres, étincelant toujours, jetant à la volée les paradoxes, les mots, les anecdotes avec un brio, une verve qui, à soixante-quinze ans, semblaient aussi éclatants que jamais, Henri Blaze était demeuré de son temps : un charmant parfum de romantisme se dégageait de sa personne.

Il habitait dans ses dernières années, 20, rue Oudinot, un rez-de-chaussée, dont les fenêtres s'ouvraient sur le boulevard des Invalides ; son appartement spacieux, et un peu sombre, avait naguère abrité Mme d'Agoult ; Listz y vint, et jadis, Pauline de Beaumont planta dans le jardinet un figuier, que les filles d'Henri Blaze de Bury connurent (1). La façade de la maison, supportée par d'épaisses colonnes, a aujourd'hui changé d'aspect : hélas ! le jardinet, avec le figuier de Pauline, a disparu.

Blaze, qui était maigre et sec comme un sarment, glissa un jour sur son parquet, et se cassa la jambe, — il avait alors soixante-huit ans (2) ; — lorsque sa sœur, Christine Buloz, le venait voir, il arrivait au salon, tapant le sol de ses béquilles, s'installait dans un fauteuil, et se perdait dans ses souvenirs ; de temps en temps, une indignation le soulevait, il frappait de sa main sèche aux ongles démesurés, le bras de son siège, ou prenait sa béquille, pour en heurter le marbre du foyer, et appuyer son dire.

Je ne jurerais pas que toutes les anecdotes qu'il racontait fussent rigoureusement exactes, et que l'imagination du vieil homme n'y brodât quelques fantaisies brillantes de temps en temps : c'était un poète. J'ai cité d'autre part quelques passages de ses *Souvenirs*, parus naguère dans une revue florentine : *la Revue Internationale* ; en marge de sa narration, sa sœur, Christine Buloz, plus pondérée, traça quelques remarques que j'ai retrouvées ; elle écrivit : « Exagération ! » « Erreur ! » ou rec-

(1) Le fait m'a été affirmé par Mme Fernande Blaze de Bury ; d'ailleurs, l'hôtel de Montmorin était voisin.

(2) Henri Blaze naquit en 1813.

tifia encore quelques dates; donc, Henri Blaze se laissait emporter par sa fantaisie, qui était vive. Il tint certainement de son père Castil, son brio, sa conversation étincelante, son abondance lyrique, cet amour du paradoxe et de la controverse; mais chez le vieux cigalier, tout est rondeur, bonhomie, bouffonnerie souvent; il y a, dans la nature du musicien, tel côté « opéra buffo » qui est une des originalités de cette figure savoureuse. La verve de son fils fut plus fine, teintée de parisianisme, elle eut moins de laisser-aller. Castil-Blaze arriva jadis de sa province armé « de flûtes et de bassons, » compositeur, chroniqueur, adaptateur, pour conquérir Paris. Henri Blaze y fut élevé, y vécut jeune homme, eut le temps d'en prendre l'air et le ton, et si son ambition égala celle du vieux maëstro, la forme qu'il lui donna en fut plus nuancée. Le père et le fils, d'ailleurs, ne s'entendaient pas : le bouillant Castil traitait Henri de raisonneur, il lui reprochait son caractère froid, il ne se reconnaissait pas en lui. Marchant côte à côte sur les boulevards, le père et le fils allaient le long des trottoirs encombrés, à travers la foule parisienne. Castil-Blaze, le feutre sur l'oreille, pardessus ouvert, face joyeuse, rire aux dents, chantait quelque refrain du pays, en faisant le moulinet avec sa canne. Henri le faisait taire : « Ne soyons pas ridicules, » recommandait-il à son père.

Un de mes amis très plein d'esprit disait en parlant d'un historien, qui faisait à ses heures le commerce du vin : « On peut acheter le vin de X. Il est excellent, et il doit être sincère : comme historien, X n'a aucune imagination. » Quoique Henri Blaze se laissât volontiers entraîner par la sienne, ses études historiques sont d'une qualité excellente. Le mystère de Kœnigsmark le tenta un des premiers, et le livre qu'il écrivit sur l'*Épisode de l'histoire de Hanovre*, découragerait, tant son intérêt est vif et soutenu, les meilleurs romanciers d'aventures.

En 1839 il fit le voyage de Weimar, y entreprit une traduction de *Faust*, qui est, actuellement encore, une des meilleures : Gœthe était mort sept ans auparavant; Henri Blaze put explorer, aidé par le vieux chancelier de Müller, les papiers et les manuscrits du maître. La cour de Weimar l'enchanta; il prit goût, après ce premier séjour, à l'Allemagne, y revint souvent. Gœthe demeura l'objet de son admiration constante, le dieu; il commença dès 1839 d'étudier sa vie et sa correspondance, et consacra par la suite des ouvrages à la jeunesse du maître, à

Wetzlar et à Francfort; et encore à la comtesse de Stolberg, Frédérique Brion, Mme de Stein. Les poètes lyriques de l'Allemagne n'eurent point de secret pour lui; en France alors on connaissait peu les *Lieds* et les *Niebelungen;* quant à Novalis, il y était si ignoré, que Lamartine demanda un jour à Blaze : « Qu'est-ce donc que ce Novalis dont vous parlez si souvent? On dit qu'il m'imite? » — Novalis était mort depuis dix ans.

Les meilleurs travaux d'Henri Blaze à cette époque, sont peut-être ceux qu'il consacra à Arnim. On y rencontre cette folle, Bettina, l'amoureuse du vieux Gœthe, et la Günderode, autre démente, qui se jeta à l'eau par amour du très laid Creutzer, et Charlotte Streglitz, dont le suicide eut pour but de procurer à son mari l'émotion sacrée du génie, et Adolphine Vögel... Enfin, tout le bataillon romantique des Lorelei éperdues. Notez qu'aucun des sujets traités par Henri Blaze n'est morose; leur prête-t-il sa verve? ou n'est-il, d'instinct, attiré que par les plus attachants? Sous sa plume, les personnages s'animent le plus bizarrement du monde, et c'est à regret qu'on les voit se marier comme Bettina, ou se jeter dans le Rhin comme la Günderode.

Henri Blaze de Bury écrivit, vers 1858-1860, de remarquables études sur la société de Vienne et de Berlin (1), à propos de différents mémoires de l'époque, ceux de Varnhagen, du prince de Metternich, du comte Strindberg. Tout en blâmant les indiscrétions inutiles, il se moque de certains prophètes pusillanimes, qui annoncent qu'ils ne parleront dans leurs souvenirs, ni des hommes, ni des événements : « On se retire de cette lecture, dit-il, aussi penaud et déçu que si l'on venait de faire sa révérence contre un mur. » — Les ouvrages dont il parle ici, le satisfont davantage. Il faudrait relire tout le livre de Blaze de Bury, on ne le regretterait pas; c'est là que l'on rencontre la fameuse Rahel qui « avait apporté dans le monde tout ce qu'il faut pour y souffrir plus que son dû, » et Varnhagen d'Ense lui-même. Henri Blaze, qui le connut à Berlin jadis, le juge avec autorité. Le personnage de ce Prussien lettré, qui combattit aux côtés de l'archiduc Charles à Wagram, est fort curieux. Notre auteur cite la tirade haineuse de Varnhagen sur l'Empereur; elle se termine ainsi : « Sur le terrain de la conversation

(1) *Les Salons de Vienne et de Berlin.* Michel Lévy, 1861.

où il (Napoléon) avait la faiblesse de vouloir qu'on l'admirât, rien ne lui réussissait. » — Il est vrai, ajoute Blaze, qu'en revanche sur d'autres terrains, les choses allaient mieux; sans quoi nous ne verrions pas l'auteur de ce portrait mettre tant d'animosité dans son langage (1).

Rappelant Metternich, Henri Blaze est amené à mentionner la princesse Mélanie Zichy, « esprit très insoumis et mobile, aimant surtout à dominer... » femme indomptable; il rappelle la réponse de Metternich au maréchal Maison, après que l'ambassadeur de Louis-Philippe vint se plaindre des impertinences de la dame : « Que voulez-vous, monsieur le Maréchal, ce n'est pas moi qui l'ai élevée ! »

C'est ici encore que l'on voit le charmant prince de Pückler Muskau, « dandy » Berlinois qui parcourait alors le monde en « touriste » enragé, sceptique, moqueur, insouciant du but, et voyageant pour voyager... « épicurien rusé, rasé, blasé, coquetant parfois avec les idées libérales, parfois affirmant qu'un despotisme bien entendu, et même l'esclavage, sont les seuls moyens qu'il y ait de gouverner une nation. » Blaze de Bury esquisse le personnage, mais son modèle, visiblement, l'inquiète : cette fantaisie-là dépasse celle du critique, et il ne goûte pas la façon dont « le prince se moque de tout. »

Pückler Muskau s'occupa à ses heures de l'art des jardins; il sut créer et dessiner les plus beaux; il possédait ce don. Il est vrai qu'il y mettait une énergie rare : pour une idée, pour un caprice, « il changeait le lit des rivières, creusait des vallons... et remuait le sol de fond en comble. » Le vieux roi de Hanovre, Ernest-Auguste, ne pouvait surtout le voir arriver sans trembler à l'instant pour l'économie de ses résidences, car cette manie que possédait le prince de « modifier les perspectives, de voiler ou d'éclairer les horizons, de faire voyager du Nord au Sud les kiosques et les stations, était connue du monde entier. » Blaze de Bury juge Pückler Muskau, un homme bizarre et redoutable. Ce prince est cependant bien divertissant, et ses boutades, très inattendues. C'est lui qui déclarait (chez Varnhagen, je crois) : « Je ne discute jamais qu'avec des gens qui sont de mon avis ! »

Chemin faisant, dans la même étude, on rencontre l'étonnant vieux M. de Gentz, fastueux publiciste, épris de Fanny Elssler,

(1) *Les Salons de Vienne et de Berlin.*

que le favori de Metternich rencontra toute jeune aux Funambules « où la gracieuse enfant montrait ingénument ses jolies jambes, et, vêtue en génie des *Mille et une Nuits*, la torche d'Éros à la main, venait chaque soir devant un soleil tournant, et le jet d'eau classique, présider aux noces d'Arlequin et de Colombine. » Plus loin, c'est un autre original, le « prince Wittgenstein, courtisan de l'ancienne école, dernier exemplaire d'une espèce heureusement disparue. Froid, imperturbable au dehors, plein de fiel et de haine au dedans, il savait, le sourire aux lèvres, lancer au nez des gens de ces impertinences qui font, au dire de Shakspeare, que l'honneur leur tombe de la bouche comme une dent gâtée. Le feu Roi, lorsqu'il voulait se débarrasser d'un importun, le livrait d'ordinaire au prince, qui vous l'exécutait de main de maître. Ce qu'il possédait de secrets et d'anecdotes scandaleuses ne se pouvait calculer, et faire sa partie était un honneur qu'on se disputait entre diplomates, quitte à se laisser toujours gagner. De là des scènes d'un comique étourdissant, d'impayables tableaux de genre, dignes d'avoir leur place dans le cabinet d'un amateur de curiosités historiques (1). »

Henri Blaze signa, je l'ai dit, à la *Revue* sa première œuvre, un acte en vers, d'un pseudonyme : *Hans Werner;* il était trop jeune pour se faire connaître ; qu'auraient pensé les abonnés de de la *Revue*, en apprenant que ce poète avait vingt et un ans? Les pseudonymes servent à cacher un trop grand nom, ou une personnalité si mince, qu'elle n'apporte aucune gloire à un recueil. Qui donc connaissait ce petit poète-là? Assez rapidement il leva le masque, en s'essayant à la critique musicale. Il commença par Beethoven, avec une audace toute juvénile. Fils de musicien, très sensible à l'art musical, il ne fut jamais lui-même un exécutant comme son père. De 1833 à 1873, il rédigea la chronique musicale à la *Revue* (un des premiers il y signala Berlioz) et quoiqu'il se destinât à la diplomatie.

Il y débuta fort jeune, avec Alexis de Saint-Priest, comme attaché d'ambassade à Copenhague, et c'est de là que M. de la Rochefoucauld l'emmena à Weimar. En 1848, Lamartine nomma Henri Blaze de Bury « ministre de Hesse-Darmstadt, » mais je n'ai jamais vu qu'il ait rempli effectivement ces fonctions. Sous

(1) *Les Salons de Vienne et de Berlin.*

la présidence de Napoléon Bonaparte, M. de Tocqueville pria notre jeune diplomate de revenir à la carrière. Blaze haïssait le bonapartisme, il refusa avec indignation : « Vous pouvez bien être là où je suis ? » dit Tocqueville, conciliant. Ce ne fut pas l'avis de Blaze, qui entra immédiatement après le coup d'État dans l'opposition. Bientôt sa maison en devint un des centres actifs, et sur la liste trouvée par M. de Kératry à la préfecture de police, en 1870, « les deux noms de M. et Mme Henri Blaze de Bury étaient inscrits pour la déportation d'urgence (1). » Ce qui m'étonne, connaissant actuellement le foyer d'intrigue qu'était devenue la maison de la rue de la Chaise (2), c'est que le gouvernement de Napoléon III ait tant attendu, pour coffrer M. et Mme Blaze de Bury.

SES CONTEMPORAINS

Henri Blaze, contemporain de Musset et de Vigny, vécut assez tard pour connaître certains hommes de ce temps : Alexandre Dumas fils, Labiche, Brunetière même. Sa correspondance s'étend sur une durée d'un demi-siècle. Elle nous initie à ses antipathies, à ses admirations, à l'ingéniosité de son esprit, à son activité. Malheureusement, la nervosité d'Henri Blaze fut extrême, et entravait des projets magnifiques; prendre un parti l'accablait d'ennui, et lorsqu'il s'agissait de se décider à voyager, par exemple, il lui arriva souvent de se décourager avant d'avoir pris son billet, et de ne se déplacer qu'en imagination. Sous ses dehors brillants se cachait souvent une grande mélancolie, surtout à la fin de sa vie. Il sentit, sans doute, qu'il n'occupait pas la place qu'il aurait pu occuper ; et comment ne fut-il pas de l'Académie française ? Il s'y présenta en 1870, mais se retira devant la candidature d'Émile Ollivier ; puis la guerre vint, on oublia cet excellent homme de lettres.

Pour en revenir à la jeunesse d'Henri Blaze, il faut constater qu'Alfred de Musset, alors, n'éprouva pour lui que de l'antipathie. A son tour, Blaze ne manifesta au poète des *Nuits* qu'aigreur et malice. Pourquoi ? Jalousie de poète sans doute, Blaze lui opposa parfois même Arvers (on l'apprend avec éton-

(1) F. Sarcey, *La République française*, 11 avril 1888.

(2) Blaze de Bury habita quelques années, 9, rue de la Chaise, de 1860 à 67 environ.

nement). Il prétend que Musset n'eut pour Arvers que méfiance, et qu'il composa, en raillant son rival, ce petit quatrain :

C'est moi l'étoffe,
O philosophe !
Et ton Arvers
N'est que l'envers.

Suivant Blaze de Bury, l'auteur des *Heures perdues* fut le *sosie* de Musset, le talent des deux poètes se ressemblait; c'est pourquoi Musset ombrageux, sentant peut-être qu'on les rapprochait l'un de l'autre, repoussa les avances d'Arvers.

François Ier, comme Charles IX et la Saint-Barthélemy fort à la mode au temps du romantisme, tenta les deux « rivaux, » qui écrivirent chacun un drame dont la belle Ferronnière fut l'héroïne. Blaze préféra le drame d'Arvers à celui de Musset, et cite même dans ses *Souvenirs* quelques passages inédits des deux œuvres (1). Pour sa part, Musset ne voulut jamais tirer la sienne de l'ombre. Celle d'Arvers parut, en partie, trop osée au directeur de l'Odéon, qui craignit de la monter. Oui, il y eut

(1) Voici le passage que Blaze qualifie de « rapsodie enfantine de Musset » dans son article sur *le Poète Arvers* (*Revue des Deux Mondes*, 1er février 1883).

LE FOL.

. . . . . .
La première heure est triste, égayons la dernière.

LE ROI.

Bien dit ! mon page, amène ici la belle Ferronnière.

. . . . . .
Et du page qui court, une torche à la main,
Le mantel d'or pourtant flotte sur le chemin,
Car il sait avertir la belle Ferronnière,
Mais dans sa chambre où dort la lampe funéraire
L'avocat à l'œil dur est en habits de deuil;
Il se penche pour voir sa femme en son cercueil
Et dit : Le duc d'Etampes eut pour lui la Bretagne.
Bien ! Au lieu du remords, le mépris l'accompagne;
Châteaubriant eut peur et n'ouvrit qu'un tombeau,
Sa vengeance boiteuse oublia le plus beau.
Mais certes, qui verrait cette femme en sa couche
Avec ce maigre corps, ces longs bras, cette bouche
Qui n'a plus rien d'humain, pas même la pâleur,
Qui verrait ce cadavre et se souvient de l'ange,
Celui-là frémirait sachant comme on se venge.

La facture de ces vers, *Derniers instants de François Ier*, rappelle celle du *Roi s'amuse*, mais la pièce de Musset est de 1831. « Tout le monde se disputait alors François Ier, dit Blaze, autant que Charles IX, la Saint-Barthélemy, les lévriers et les fols : ces sujets appartiennent au romantisme. »

certainement un peu de jalousie dans l'antipathie de Blaze de Bury pour Musset; les deux hommes ne se rapprochaient que pour parler musique : ils l'aimaient passionnément tous deux. Le poète des *Nuits* vantait Schubert : « Quels secrets a ce diable d'homme! Citez-moi un bruit de la nature qu'il n'ait pas inventorié. Personne comme lui ne s'entend à peindre l'eau, et quelle variété de touche! L'eau qui fait aller le moulin de la « belle meunière, » n'est point la même que celle du ruisseau clair où danse « la truite. » Il a, comme nous disions en rhétorique, des onomatopées dont aucun musicien ne s'est douté, des roulis, des rythmes, des tic-tac, qui réveillent en vous le sentiment de toute une série de bruits réellement perçus... tenez, c'est un paysagiste incomparable... et Mendelssohn donc! » Musset confiait à Henri Blaze qu'il proposa jadis à Véron, alors directeur de l'Opéra, *le Songe d'une nuit d'été*, « opéra en deux actes, paroles de Shakspeare, musique de Mendelssohn : » Véron n'en voulut point.

En 1846, Musset, pour se divertir, je pense, écrivit à propos d'un poème de Blaze, *Franz Coppola*, des vers sur leur auteur. François Buloz en avertit son beau-frère : « J'ai là des vers d'Alfred sur vous, voulez-vous les lire? Il m'a autorisé à vous les montrer. » Mais Blaze : — « Je les lirai quand ils paraîtront dans la *Revue*. — Autant dire jamais. » Non, F. Buloz ne voulut pas publier ces vers de Musset : « Tous ceux qui ont connu Buloz savent jusqu'où cet homme, difficile et dur, poussait la délicatesse professionnelle. Une fois sur le terrain de la *Revue*, il ne tolérait ni attaques, ni représailles entre ses rédacteurs. Somme toute, ces vers manquaient de bienveillance, non de courtoisie... Mais Buloz avait sa règle de conduite, et son inflexible défiance surveillait les coups de filet, à l'égal des coups d'encensoir (1). »

Notre critique, qui fut l'élève de Michelet, lorsque celui-ci enseignait l'histoire au collège Rollin, eût voulu l'attacher à la *Revue*. Michelet y écrivit peu ; il eût fallu « l'attirer, » affirmait Henri Blaze, qui se vit refuser un article sur l'*Histoire romaine* ; « car, lui dit François Buloz, pour avoir le droit d'exprimer son opinion sur un homme de talent ou de génie, il faut ne le connaître, ni l'aimer. » Scrupules exagérés, pensait Blaze, que

(1) Henri Blaze de Bury, *Mes Souvenirs* (*Revue Internationale*, 1888, t. 17, page 335.)

d'autres ont pu lui pardonner, mais dont se froissait la susceptibilité nerveuse de Michelet. De là son peu d'empressement à donner des travaux, qu'il n'offrait qu'au dernier moment au directeur de la *Revue*. « Je vous dis, moi, que Buloz ne m'aime pas, » répétait Michelet à son ancien élève d'histoire...

Henri Blaze connut Stendhal, que l'amour de ce dernier pour la musique attirait chez Castil-Blaze. Il assure d'ailleurs, que l'auteur de la *Chartreuse*, à cette époque, n'était guère écouté, et que, dans les conversations, « Bequet ou Janin le faisait volontiers taire. » Il connut encore Louis Bertrand, l'auteur de *Gaspard de la Nuit*, et affirma que lorsque ce manuscrit fut publié, on n'en « plaça » que vingt exemplaires, ce qui fit dire à Victor Pavie que ce poème de Bertrand n'était « pas né pour la lumière. »

LA BELLE ROSE

Henri Blaze de Bury rencontra en Allemagne, au cours d'une de ses visites à Weimar peut-être, une jeune Écossaise, Miss Rose Stuart, amie et parente des Lords Brougham et Dunbar. Il s'en éprit, et l'épousa en 1844.

Cette figure de Mme Blaze de Bury, comment en donner une idée ? Décrire sa beauté, son esprit mordant, passe encore; mais sa personnalité, ses goûts, ses tendances, son activité, son ambition prodigieuse ? Avec ses traits purs, ses beaux cheveux noirs, son corps charmant, elle aurait pu n'être qu'une jolie femme, fêtée du monde agréable où elle vivait; mais c'est bien autre chose que Mme Blaze de Bury ! C'est un esprit débordant d'activité, d'ambition, élaborant les plans les plus vastes, et passionnément orientée vers la politique. C'est là que cette femme surprenante trouvera un champ digne de son activité, assez fertile pour satisfaire son goût d'entreprise. Au demeurant, elle possède une volonté et une santé de fer, une grande intelligence, une indépendance toute britannique, de l'esprit de suite, peu de sensiblerie lorsque son ambition est en jeu. Toutes ces qualités excellentes se rencontrent rarement réunies chez une femme. Il semble bien que dans le couple Blaze de Bury, la belle Rose fut le « dirigeant. » C'est elle qui insuffle à son époux l'ambition, et lui impose, pour ses propres entreprises, une admiration si fervente, qu'il lui écrit en Autriche, lorsque parfois elle

s'impatiente des exigences de François Buloz à la *Revue :* « *Ne doute pas de ton génie !* » Énergique et aventureuse, Mme Blaze de Bury devait avoir, sur le caractère plus rêveur de son époux, cet ascendant; il ne fut d'ailleurs pas seul à le subir, et beaucoup, autour de lui, l'éprouvèrent de même. La nature confie à certains êtres, comme celui-ci, un rôle; leur force les destine à le jouer: ils mènent, ils imposent leur pensée, entraînent à l'action, il semble qu'à côté d'eux, rien ne peut échouer, enfin ils sont dirigeants, et non dirigés.

Maintes fois j'ai éprouvé le pouvoir de *chef* que possédait cette femme, en lisant sa correspondance. Ajoutez que la baronne Rose est une amie excellente ; quelles que soient ses occupations, ses inquiétudes, ou son éloignement, elle n'a garde de négliger ses amis, s'occupe constamment de leurs affaires, les guide, les encourage, intrigue pour eux ; elle connaît tant de monde, et aux quatre coins de l'Europe, elle exige d'être tenue au courant de leurs démarches, s'offre à en faire de nouvelles. En quoi peut-elle les servir ? Le père Gratry lance-t-il un livre ? Voici Mme Blaze de Bury sur l'heure en campagne, parlant à Cousin et à Villemain, obtenant un article de Lerminier sur l'ouvrage du Père, qui écrit enchanté : « Combien je vous remercie, chère dame, car c'est votre œuvre (1) ! » Il termine : « Soyez bénie. » M. de Montalembert lui rend grâces aussi pour le même service, en 1860 : « Vous me gâtez, madame, comme toujours, mais aussi il n'y a que vous qui me veuillez du bien, en France comme en Angleterre. Avez-vous lu ce qu'a dit de moi le *Times*, et surtout le *Morning Post*, qui me compare à Thersite et à la courtisane Phryné? etc. (2) »

La sentant si entièrement dévouée, ses amis, souvent, s'en remettaient à elle et disaient : « Dirigez-nous. » D'autres, malheureux ou découragés, venaient puiser auprès d'elle l'énergie dont elle débordait : elle en avait assez pour tout le monde.

A dix-huit ans, miss Stuart écrivait, à la demande de lord Brougham, des articles sur les lois dans *The Law Review;* en 1843, avant son mariage, elle collaborait à la *Revue des Deux Mondes*, à la *Revue de Paris* (3) ; elle donna aussi des articles au *Correspondant*, et aux revues étrangères (elle écrivait

(1) 1847.
(2) Inédite.
(3) Elle signait *Arthur Dudley* dans les deux revues.

couramment en quatre langues), notamment au *Daily News* où elle publia régulièrement des chroniques sur la politique et le mouvement des idées en France. En 1850, elle signait deux volumes : *Germania*, ouvrage qui « contenait le tableau fidèle de l'Autriche et des cours allemandes à cette époque. » Elle écrivit aussi en anglais différents romans ; l'un d'eux, *Love the avenger*, obtint un gros succès ; pour la première fois on y vit en Angleterre figurer une courtisane : lord Lytton, ami de l'auteur, en fut choqué, et le lui reprocha.

Sous l'Empire, la maison de Mme Blaze de Bury fut un centre d'opposition et de complots. Lord Brougham, de passage à Paris, y rencontrait Berryer et tous les adversaires du régime. La maîtresse du lieu recevait aussi Ed. Blanc, le père Gratry, Montalembert, Cousin, Villemain (ce dernier en fut éperdument amoureux), Delacroix, Halévy, et la plupart des collaborateurs de la *Revue*, Lerminier, Alexis de Saint-Priest, d'Ortigues, de Belmont, Meyerbeer, Mignet, etc...

Plus tard, Mme Blaze de Bury, évoquant ses jeunes années, avouait à son ami le musicien Boïto, que Gœthe, leur dieu, l'avait jadis rapprochée de son mari : n'appartenaient-ils pas tous deux à une même religion, celle du grand poète ? Et Boïto : « Votre passé, chère baronne, je l'avais deviné. J'avais tout pressenti ; votre existence, je la savais par cœur. On peut donc vivre dans un poème comme dans une patrie, puisque toute votre vie est dans *Faust*, et votre destinée aussi, et celle de Blaze de Bury. Très jeune (il) est rivé à sa merveilleuse traduction des deux *Faust*, vous vous rencontrez chez l'Olympien, vous vous épousez, c'est naturel... »

Ah ! cette Mme Blaze de Bury, je la vois : belle, frémissante, sans cesse agitée, comme le peuplier sous l'orage, l'esprit occupé de mille projets, entreprises de toute sorte ; courtisée et adulée, elle n'a rien de l'héroïne romantique, elle est bien portante, fraîche et rose comme son nom ; elle n'a ni vapeurs, ni crises de nerfs ; elle ignore la chaise-longue : en revanche, elle voyage volontiers, et monte à cheval avec passion. Cette jolie dame a des vertus si viriles, qu'elle écrit à l'un de ses correspondants : « Je veux capitonner la vie des miens, et je désirerais que cette tâche m'incombât seule. » Langage et aspirations peu féminins, on en conviendra. Oui, il est rare de rencontrer une femme à la fois si belle et si fêtée, attirée par des ambitions de

ce genre. Celle-ci écrira des articles si graves, que François Buloz refusera de les faire paraître dans la *Revue*, sous une signature féminine : « Personne ne croirait que l'auteur est une femme. » Et puis, tout à coup, voici ce grave historien occupé, dans le Maine-et-Loire, à courir les bois et les vallées, à cheval tout le jour, le soir soupant et dansant. Les contemporains s'écrient : « Où trouve-t-elle le temps de faire tout ce qu'elle fait? » On dit d'elle : « Elle est entraînante, et elle a de l'esprit comme un démon! »

Singulière femme! Lisez : *Deux visites royales en Hongrie*, que son mari signa par force, et qu'elle écrivit en 1865. Vous penserez : « Quel excellent travail! et l'auteur, quel bon historien dans la première partie, quel politique clairvoyant dans la seconde, quelle vue nette de la situation en Hongrie depuis l'*October-diplom* de 1861! Qui donc a écrit ces pages, peut-être ce George Maïlath, alors *tavernicus* (1), ou encore le comte Esterhazy? » — Vous n'y êtes pas : l'auteur est cette femme qui passe là-bas, en robe à volants: son corps vif semble toujours prêt à bondir et à franchir quelque obstacle; elle sourit; sa lèvre supérieure, un peu courte, découvre ses dents; dans ses beaux yeux gris la pensée traverse rapide, éclatante, comme un rayon sur l'eau. — Le comte Hermann Zichy l'accompagne, quelque marivaudage les occupe-t-il ? Non. En passant près de la belle Rose, vous entendez tomber de ses lèvres ces mots : « Vous savez, comte, que la *Banque Viennoise* a vu passer chez elle 400 millions de florins la première année; avais-je raison de prédire le succès? » Je ne dis pas que le comte Zichy n'eût préféré d'autres jeux, mais quoi? Mme Blaze de Bury ne songe qu'à ses vastes projets, et le moyen de marivauder avec une femme qui vous parle emprunts nationaux, et émissions!

Ce qui manque à Mme Blaze de Bury pour être un excellent diplomate, c'est l'empire sur elle-même. Aucune dissimulation dans ces beaux yeux-là. Ils reflètent le triomphe, la colère, l'inquiétude qui agitent tout à tour cette « belle guerrière, » comme l'appelle son mari. Le regard de la vraie conspiratrice, ou de la parfaite intrigante, si l'on veut, ne doit rien refléter du tout. Cependant il est permis aux femmes les plus franches d'être adroites, et lorsque le gouvernement

(1) Ministre de l'Intérieur du royaume.

impérial, qui surveillait la maison des Blaze de Bury, y envoyait ses policiers pour saisir les correspondances compromettantes, la maîtresse de maison, avisée, laissait ouvrir les armoires avec sérénité. N'avait-elle pas mis à l'abri ses papiers, soit à l'ambassade d'Angleterre, soit à l'étranger? Les policiers revenaient bredouilles.

Comment s'accorda cette ambitieuse avec sa belle-sœur Christine Blaze? Mal. Mme François Buloz vit le mariage d'un mauvais œil; elle fut quelque peu jalouse aussi de l'influence que Rose Stuart prit sur son frère Henri; et puis, les allures indépendantes de sa femme, son orgueil, son audace, déplurent à la douce Mme F. Buloz. « Elle ne vient jamais ici, écrit-elle à Mme Combe sa sœur; les gens qu'elle y rencontre ne sont pas assez *high life* pour elle; les bonnes femmes qui viennent ici le samedi soir, ne satisfont pas ses appétits de grandeur. Nous tricotons au coin du feu, pendant que Buloz fait le whist avec le père Babinet, et deux ou trois habitués. » Il faut ajouter que Mme François Buloz fut certainement suffoquée par l'impétuosité de sa belle-sœur. Quitter ses enfants! voyager, laisser là son mari, « son foyer, » pour raisons politiques ou autres, une femme! elle ne peut l'admettre. Elle parlait de tout ceci à cœur ouvert avec sa sœur Rosalie, aussi traditionaliste qu'elle-même, et en outre, provinciale. Cette dernière, pour le coup, n'en revenait pas. « Cette femme est sans mesure, lui écrivait Mme François Buloz, quoique douée d'un esprit vaste. »

En 1855, F. Buloz refusa un article de sa belle-sœur sur lord Palmerston, « qu'elle exécutait, et en quels termes! sur l'autel de lord Elgin, le plus grand diplomate des temps passés et à venir. » L'autorité était déjà en humeur contre la *Revue;* on eût craint, en faisant passer cet article audacieux, d'être « averti. » — « Lorsque cette princesse vint pour corriger son œuvre, on lui dit qu'elle ne pouvait pas paraître... » Philosophiquement, Mme François Buloz prend son parti de l'aventure. « Quand on fait des lettres, il faut s'attendre aux déboires, inséparables de ce genre de commerce (1). »

(1) 24 avril 1855, inédite, Mme F. Buloz à Mme Rosalie Combe. Cette lettre de Mme F. Buloz, écrite au moment des préparatifs de l'Exposition, est assez curieuse. « On inaugurera le 1er, et le lendemain on fermera les portes jusqu'au 1er juin. Il y a déjà beaucoup d'étrangers ici, qui auront un cruel pied de nez. Je voudrais, au reste, que cette exposition fût loin. Nous ne pourrons bientôt plus vivre ici,

Mme Blaze de Bury ne s'entendait pas toujours non plus au début avec François Buloz, que ses allures inquiétaient; il n'était pas facile d'éblouir le directeur de la *Revue*, mais il sut apprécier en son temps la belle Rose, qui lui rendit certainement des services. « L'autre jour, écrivait-elle de Vienne à son mari dans un court billet griffonné à la hâte, j'avais un dîner de seize personnes, ministres, Hongrois, Polonais, etc.; Schemerling (1) prend la *Revue* sur une table et me demande : Quel homme est *vraiment* Buloz? — Oh! dit un « Polonais » que je ne nomme point, *très* fort, mais *par trop* désagréable. — Je prends alors la parole, et *dis mon avis* que *tous* écoutent, et je crois que *Buloz*, s'il avait entendu, n'eût pas été mécontent de madame sa belle-sœur, laquelle, avec tous ses défauts, *aime* et *admire* les *puissances réelles* (en étant elle-même une) (2). »

Rien ne peut donner une idée plus complète de la nature de cette femme, que ce petit billet : courage, netteté, élan, orgueil, tout y est. Henri Blaze l'envoya à son beau-frère dans une lettre, en lui disant : « Permettez-moi de vous envoyer ce post-scriptum d'une lettre que je reçus de Vienne ce matin; vous y verrez que cette nature *impraticable*, comme vous l'appelez dans vos moments de colère, sait pourtant reconnaître le vrai mérite, et lui rendre témoignage. Puisque nous parlons de Schemerling, j'ajoute qu'il n'a pas été le seul à s'informer de vous; un autre plus haut placé s'en était enquis d'avance, et se propose de vous envoyer une marque très illustre de la distinction où, personnellement, on vous tient. Je sais comme vous, ce qu'à notre âge, il faut penser de ces hochets... Quoi qu'il en soit, de tels honneurs, lorsqu'ils nous viennent sans que nous les ayons recherchés, ne sont qu'une constatation de notre valeur, du succès de ce que nous avons fait, et fondé. » La lettre de H. Blaze n'est pas datée, il dut l'écrire vers 1845. Au début de cette lettre, il propose à François Buloz de suspendre momentanément ses critiques musicales, offre trois articles de mois en mois à la *Revue*, sur d'autres sujets que la

les denrées sont hors de prix, nous payons notre viande, par faveur spéciale, 0,80 centimes; et on nous promet de la mettre un de ces jours à 0,85. Un pot-au-feu me coûte actuellement 4 francs. Le litre de vieilles pommes de terre coûte 0,60 centimes, le beurre 1 fr. 80. Enfin, c'est odieux, et nous ne sommes pas même au commencement. »

(1) Ministre d'État.

(2) Les mots soulignés le sont par Mme Blaze de Bury.

musique, et demande en échange une mensualité de 500 francs, car, dit-il, « cela me mettrait plus à l'aise, et me donnerait le moyen d'avoir une voiture... »

Henri Blaze de Bury qui devait mourir républicain fut, au début de sa vie, légitimiste; voyageant avec sa jeune femme, en Autriche-Hongrie, et dans les « petites cours allemandes, » il s'arrêta à Frohsdorf, et aussi à Venise pour saluer le comte de Chambord. C'était en 1849. La duchesse d'Angoulême, fille de Marie-Antoinette, vivait encore : Mme Henri Blaze de Bury passa huit jours auprès d'elle, et ne l'oublia jamais. A ce moment, on pouvait croire à une restauration. Bientôt vint le 2 décembre : on ne crut plus à rien. On devine l'impression que devait produire en 1849 la présence de la « Dauphine. » Pour les contemporains, déjà elle entrait dans la légende, escortée d'images, de souvenir et d'histoire. Que l'on se figure à Venise, dans le palais Cavalli, ou à Frohsdorf, la *fille de Marie-Antoinette* assise à la gauche du comte du Chambord, causant et brodant : quelle saisissante réalité ! « Sa conversation était pleine de douceur et de mansuétude, écrit Henri Blaze. Les derniers jours de cette vie chrétienne se consumaient dans un touchant hommage de dévouement qu'elle rend à son neveu : elle se lève quand il entre et l'appelle : Mon Roi. »

Les enfants du siècle (Blaze naquit en 1813) dont la mémoire avait recueilli les relations de leurs pères, témoins du 10 août et des massacres de septembre, demeuraient saisis à ce nom : la Dauphine... De quel effroyable passé surgissait cette ombre !

Le couple Blaze de Bury subit le prestige de la duchesse d'Angoulême, prestige immense. Une auréole de respect et de vénération entourait cette princesse vêtue de noir, qui représentait l'épave survivante de la Royauté pré-révolutionnaire et plus encore : le Malheur. Les lettres de la baronne Rose sont enthousiastes à son sujet, comme au sujet du comte et de la comtesse de Chambord.

Le 30 décembre 1849, la baronne écrit de Vienne : « Il est probable que nous irons faire une visite à Venise... Nous avons vu le Prince (1). Lui et la Princesse ont été plus que charmants. Elle nous a reçus une semaine après la mort de son frère l'archiduc... Rien ne peut donner une idée de leur amabilité. Elle

(1) Le comte de Chambord.

est certainement une femme très supérieure. Quant au Prince, il fera un roi à la façon de Henri IV. » Après la visite au Palais Cavalli : « Rien ne peut égaler leur bonté envers nous. Pour la Princesse, j'en raffole. Elle est l'être le plus parfait. Elle est absolument laide avec un tel charme, une telle manière d'être, que je défie n'importe qui... de se souvenir de sa laideur. Quant au Prince, il est évident qu'il sera roi, mais pour combien de temps?... Dans le salon de la comtesse de Chambord, que ce soit à Vienne, Frohsdorf ou Venise, vous êtes en France, et tout ce qui vous entoure est tellement imprégné du parfum de la patrie absente, qu'un soir, en entendant des *barcajuoli* chanter une sérénade sous les fenêtres du Palais Cavalli, je me suis retenue de dire à ma voisine : Que font-ils *sur le boulevard*? Henri voudrait (et je l'y pousse) écrire une brochure politique sur Henri V (1) aussitôt son retour à Paris... afin que l'on sache que le dernier des Bourbons est l'idéal des rois constitutionnels et libéraux, et qu'il a beaucoup appris, et beaucoup oublié (2). »

ALEXIS DE SAINT-PRIEST

Dans la correspondance d'Henri Blaze, je n'ai aucune lettre de lui écrite de son poste, Copenhague. Il faut en conclure que le jeune attaché était rarement en Danemark. Cependant, de Copenhague, Saint-Priest l'interroge; il s'ennuie furieusement, Saint-Priest : « Voyez-vous souvent M. Decazes? Êtes-vous content de lui? Il doit l'être de moi : au lieu de deux volumes qu'il n'aurait pas lus, j'ai fait avoir la croix de Commandeur à son fils. Que ne puis-je orner aussi vos jeunes épaules, ou du moins suspendre quelques amulettes à votre boutonnière! Vous vous plaignez de l'exiguïté de mes missives; ce reproche est obligeant; mais que diantre voulez-vous que je vous mande de Copenhague?... Quant à vous, mon cher collaborateur, ne vous dégoûtez pas de m'écrire de jolies lettres... Louis La Harpe et leur Grimm, ne vous valaient pas. Adieu, chevalier! Adieu, commandeur! (3) »

Le mois précédent, Saint-Priest a lu *les Burgraves :* « Le

(1) Henri Blaze écrivit en effet cette brochure.
(2) Inédite.
(3) 26 mai 1843, inédite.

principal défaut que j'y trouve, c'est de ressembler à tous les autres tours de force de l'ami Victor; qui se soucierait de voir faire dix fois le saut du tremplin? Connu! connu! et, malheureusement, c'est ce qu'on peut dire aujourd'hui de toutes choses. Il n'y a plus rien d'original, pas même *les Mystères de Paris*, car le contraste des ravageurs et de la femme vertueuse, à qui on a volé ses derniers vingt sous, avec la vie splendide de M. de Saint-Rémy, n'est autre chose que *Justine ou les Malheurs de la Vertu*. Mais c'est pour vous lettre close, jeune homme. — Quand vous déferez-vous de la manie de croire toujours M. G. (1) au bord du précipice? Il durera autant que Villèle, et Buloz aurait bien fait de m'en croire là-dessus il y a un an; qu'il dégorge vite son Molé, c'est viande creuse. — Adieu (2). »

Il faut regretter, dans la correspondance d'Henri Blaze de Bury, la rareté des lettres d'Alexis de Saint-Priest. Quel esprit « incisif » et charmant que le sien! Henri Blaze raconte, dans un de ses livres, qu'il trouva un jour le diplomate annotant les *Mémoires d'outre-tombe*, et à son ordinaire, dit Blaze, « il épiloguait; » il disait : « Il m'est arrivé une fois d'aller dans les coulisses de l'Opéra, et c'est une chose curieuse à quel point l'impression que j'ai éprouvée là ressemble à celle que me procurent tous ces livres de mémoires. « Vous voyez bien ceci, me dit un régisseur en me montrant une feuille de tôle laminée, eh bien! c'est avec quoi nous faisons le tonnerre; ce timbre accroché là, et qui donne le *mi bémol*, c'est le timbre de la Saint-Barthélemy, » etc. : de même tous ces grands politiques, prosateurs, ou poètes, semblent n'avoir pour but, que de vous ôter toute espèce d'illusion même sur eux, en vous montrant l'envers des choses, le mobile caché, la ficelle (3). »

En 1848, il écrit : « On parle beaucoup de menées légitimistes. Mon Dieu, je le veux bien; je n'en suis plus à chicaner sur les couleurs de la monarchie; ces délicatesses de goût ne sont plus même de saison, et pourvu que l'étoffe soit durable et bon teint, je me moquerai de rechercher si elle est blanche ou tricolore; mais j'ai la conviction intime que la monarchie n'est pas plus possible que la république, Henri V pas plus prati-

(1) Guizot.
(2) 8 avril 1843, inédite.
(3) H. Blaze de Bury, *Les Salons de Vienne et de Berlin*, p. 110.

cable que M. Armand Marrast, et c'est ce qui me fait voir l'avenir avec une anxiété bien vive. Nous sommes dans une impasse, car je suis trop voltairien pour dire dans un cul-de-sac.

« A propos, M. de C... (1) a parfaitement raison d'aller en Italie ; à sa place, si j'étais libre et sans liens, je ferais comme lui, c'est-à-dire que j'irais en Italie. Entendons-nous bien, et n'allez pas équivoquer sur les termes. Vous m'insultez sur la honte de mes guelfes et le triomphe de vos gibelins; vous avez beau jeu pour cela. Mais les gibelins, avec leurs gros bras, leurs gros pieds, et leurs faces moitié sentimentales, moitié vineuses, n'en sont-ils pas moins d'odieuses créatures? Au reste, on m'écrit d'Allemagne que cette fameuse unité germanique branle dans le manche, que les Prussiens n'en veulent pas, ce qui est tout simple, ni les Autrichiens non plus, chose plus extraordinaire, car enfin cette mauvaise plaisanterie semblerait faite à leur profit. Tant mieux pour la France, qui avait la stupidité d'applaudir à cette unité allemande, l'événement le plus fatal pour nous, s'il avait jamais pu s'accomplir. Par bonheur, il est impraticable, et nos généralisateurs de revues en seront pour leurs frais. Ce n'est pas une pierre dans votre jardin, car vous ne vous appelez pas Saint-René Taillandier, ou quelque autre saint du même calendrier, du moins que je sache.

« Que fait Buloz? La *Revue* est en coquetterie avec moi ; *la Presse* me fait de la peine; l'excursion de mon amie sur le banc d'acajou ne me semble pas digne d'elle; il y a cependant dans le même article, une colonne sur Lamartine qui n'a pu être écrite que par une femme qui le connaît bien. Vertuchou ! c'est ce qui s'appelle déshabiller son homme de la tête aux pieds; et la grande peinture génésiaque de M. Chenavard, destinée au *Panthéon*, qu'en dites-vous? Je ne connais au reste que le Panthéon qui soit la véritable Église du chaos où nous sommes, et, lorsqu'il sera peinturluré par M. Chenavard et qu'on verra Jésus-Christ à côté de Théophile Gautier, le Panthéon sera complet (2). »

En octobre Sainte-Beuve, fuyant Paris, arrivait à Liége. Prévenu de cette quasi-fuite, Saint-Priest écrivait, le 29 septembre, à Henri Blaze : « En vérité, je suis tenté de faire comme Sainte-Beuve. Mais pourquoi va-t-il à Liége? Pour

(1) Custine.
(2) Coulomb, par Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir), 9 septembre 1848 (inédite).

suivre vos métaphores tant soit peu calembouresques, que va-t-il faire dans ce bouchon? Vous m'en donnez une explication à laquelle je ne comprends rien. Croyez-vous qu'on entende à demi-mot,

Sur les bords fortunés de l'Iton et de l'Eure?

comme disait Voltaire dans ses moments de pur rococo. Vous seriez capable de ne pas vous rappeler votre *Henriade*, pour apprécier ma citation. Revenons à Delorme : il me faut une explication claire, nette et précise de tout ce qu'on a dit sur ce sujet important, de hasardé ou de certain, de vrai ou de faux, peu importe; il faut toujours regarder les nouvelles fausses que tout le monde donne pour vraies; les commentaires fussent-ils un peu méchants, je les demande instamment, cela ne gâte rien. Appelez-moi encore sceptique, qualité qui m'a valu la désapprobation de M. de C... (1); mais, pour le coup, je suis vengé. S'il n'aime pas mes ouvrages, en quoi je suis de son avis, me voilà en fonds pour lui rendre la pareille. J'avais trouvé, et je trouve encore du talent dans *la Russie*. En revanche, son *Romuald* est pitoyable. Il est évident que c'est un livre neuf senti par un vieux. J'ai senti le moisi sous le badigeon. Et puis, il est trop radical, je dirai même trop violent, de parler vertu, religion, métaphysique quand, à tort ou à raison, on passe pour s'être beaucoup occupé de physique. Dans ce cas, je préférerais l'impudence, il y aurait la tartufferie en moins. Quant au style, ce n'est pas écrit en français. Les *deux jeunes gens* (il n'y a jamais que cela dans ses ouvrages) *marchaient d'un pas réfléchi*... Et des niaiseries! Il appelle un cimetière *un établissement salubre*. Il y a là un arlequin de Genlis, de Staël, de Chateaubriand, de Victor Hugo. C'est l'archevêque de Grenade, moins l'archevêché, mais non sans enfant de chœur.

« Vous avez fait une prédiction politique, et vous me demandez ce que j'en pense. Je n'en sais rien. J'ai mon pronostic à moi, tout différent du vôtre, mais pas plus gai. Vous dites : séparation et démembrement dans l'intérieur. Moi, je dis pis que cela : invasion et démembrement par l'extérieur. Cela sent bien son homme tout frais émoulu du partage de la Pologne. En effet, je viens d'écrire ce grand événement histo-

(1) Custine.

rique, si défiguré selon moi par de sottes sympathies. C'est ce que j'ai fait de moins mauvais. J'ai donné à mon travail la forme d'un grand article de la *Revue*. Mais je ne suis pas décidé à le livrer à votre beau-frère. Ce dernier point entre nous (1)... Quelle atrocité, quels événements dans Francfort! Quels bœufs enragés que vos Teutsch! Et avec cela plagiaires de la France, qu'ils détestent, sauf la lâcheté, qu'on ne peut pas encore nous reprocher, au moins le fusil à la main. En vérité, j'aime mieux les Italiens que je n'aime guère, surtout depuis que j'ai lu leur apologie par la princesse B... (2). Mieux vaudrait un sage ennemi, comme dit la fable du jardinier et de l'ours.

« J'ai connu ce malheureux Lichnowsky, mais je ne l'ai connu qu'impertinent et fat. Depuis, il a montré de l'esprit, même de l'éloquence. Vous savez que la duchesse de Talleyrand, qui en était folle, lui a payé pour un million de dettes, et n'a pas voulu prêter cinquante mille francs à son fils, pour payer les siennes. Si la lettre de Broum (3) n'est pas un mythe propre à cacher son défaut de gentillesse, envoyez-la-moi, je serai bien aise de lire de la prose épistolaire de ce Dupin britannique (4). »

Ce prince Lichnowsky, Henri Blaze le rencontra aussi naguère chez Véry, le restaurateur. Blaze y dînait lorsqu'il vit arriver un « barbare de très grand air, regard dur, geste impérieux. » Lichnowsky traversait Paris, au risque d'être arrêté par le gouvernement de Louis-Philippe; il venait de guerroyer en Espagne pour don Carlos. Il s'attabla seul. Tout de suite le dîneur commanda six douzaines d'Ostende, deux fioles de Johannisberg-Metternich : ceci pour ouvrir l'appétit; puis le dîner : bisque, turbot, jambon aux épinards, côtes de chevreuil purée d'ananas, faisan rôti aux ortolans, le tout arrosé de Château-Margaux et de Champagne. Henri Blaze était émerveillé. Le prince surprit son regard : « Convenez, monsieur, que ma gloutonnerie exotique vous scandalise? » Les deux hommes causèrent, le prince fit des confidences, avoua qu'il était à Paris en danger, offrit de livrer son nom. « Inutile! vous êtes le prince

(1) A. de Saint-Priest : *Le Partage de la Pologne, Revue des Deux Mondes*, 1er et 15 octobre 1849.

(2) Belgiojoso.

(3) Brougham?

(4) Inédite.

Lichnowsky, vous n'avez pas pris garde tout à l'heure que vous vous trahissiez, en me parlant de Beethoven comme d'un client de votre famille. » D'après Henri Blaze, le prince Lichnowsky fut un type étrange, « barbare chevaleresque et pervers, » qui possédait, avec des mœurs rudes, la plume d'un Benvenuto et le crayon d'un Salvator. Assez lâche avec ses maîtresses qu'il battait, jaloux au point de couper méchamment les magnifiques cheveux de l'une d'elles, Mme Pleyel, et courant bravement sus aux émeutiers en 1848 à Francfort, une simple cravache à la main (1).

Le comte Alexis de Saint-Priest écrivit peu, en somme, dans la *Revue*. Sans doute, ses voyages lui laissaient-ils des loisirs insuffisants. En avril 1844, il commença pourtant une série d'Études diplomatiques sur le XVIIIe siècle, par un travail sur *la Suppression de la Société des Jésuites en Portugal*. Il y eut, à propos de ce travail sur les Jésuites, et de la préface, certaines discussions; le ton de ces discussions fut aigre-doux. « Pourquoi cela? écrivit Saint-Priest à son ami. Il me semble qu'elle n'aurait dû choquer personne (la préface); quant à certaine assemblée des quarante, j'en serai ou n'en serai pas, mais je ne ferai certainement aucune bassesse pour y entrer, j'y suis bien décidé (2). »

L'année 1844, précisément celle où il écrivait son étude sur la *Société des Jésuites en Portugal*, Saint-Priest fut charmé du livre que la comtesse Merlin venait de terminer sur la Havane. Il chargea Henri Blaze de transmettre ses compliments à la dame, et il n'est « pas complimenteur. » Deux lettres surtout le frappèrent : l'une sur Ferdinand Cortez, l'autre sur Las Casas. Celle-ci est un morceau d'histoire très remarquable, « le plus remarquable que j'aie jamais vu sortir de la main d'une femme, » écrit-il; « si elle l'étendait, elle ferait un ouvrage complet, unique dans son genre ; tel qu'il est, c'est excellent. Pour lui prouver que je l'ai lu bien attentivement, je la prierai, dans une seconde édition, de nous expliquer dans une note, que le cardinal Cirneros est le même que le fameux cardinal Ximenès, car nous ne le connaissons que sous ce nom... Que la belle *historien* me pardonne mon pédantisme (3). »

(1) H. Blaze de Bury, *Mes Souvenirs de la Revue des Deux Mondes*, déjà cités.

(2) 29 juin 1846. Inédite. Saint-Priest fut nommé de l'Académie le 18 janvier 1849, en remplacement de M. Vatout.

(3) 18 juillet 1844. Inédite.

L'année suivante, la comtesse Merlin était à Madrid, où elle ne manquait pas une corrida de toros et voyait régulièrement « éventrer douze ou quinze chevaux, et quatre ou six hommes blessés, aux grands applaudissements des spectateurs et, hélas! ajoute-t-elle, aussi des miens, tant les infirmités humaines nous gagnent aisément. Il est vrai que ce spectacle est grand, et coloré de teintes vigoureuses : tous ces instincts populaires féroces et généreux, manifestés à la fois spontanément, avec l'éclat des passions méridionales, et par la multitude assemblée au grand air, sous les rayons d'un soleil ardent, c'est, je vous assure, un ensemble magnifique.

« Nous avons ici deux troupes italiennes. On y entend tous les opéras de Verdi, de Mercadente et d'autres, dont nous sommes privés à Paris... On ne porte plus de basquines dans les rues, et cela me désole; on porte la mantille seule, sur des robes à la française, comme les Turcs portent le turban en *palletot*. Est-ce un signe de progrès ou de décadence? Entre nous soit dit, je crains que notre classe moyenne ne se cramponne à la civilisation par la *queue*. Ce qui me console, c'est qu'il y a encore des foires dans nos provinces, où l'on fait des affaires pour 15 et 20 millions de veaux sur parole. Toutefois, et quoi que l'on dise, il faut bien savoir gré au ministère actuel des réformes qu'il entreprend si courageusement, car tout est ici à refaire, et à refaire lentement, à cause de la paresse nationale, et du *mañana*, etc. Mais je m'aperçois qu'il faut finir. Adieu. Mille tendresses à Rose (1). »

En 1851, à Weimar, Blaze de Bury refusa, dit Belmont, une mission en Italie, qui lui offrait bien des avantages comme importance et résultats personnels... Mais il ne peut quitter Weimar, l'ombre de Gœthe, la cour de Weimar, et le grand-duc.

LES AMIS, COUSIN, VILLEMAIN AMOUREUX

Henri Blaze, d'ailleurs, commençait à cette heure d'être très connu. Il avait déjà publié ses articles sur Gœthe, Schiller, Uhland, Kerner, etc. Il terminait son ouvrage sur les Kœnigsmark. Sa maison à Paris se remplissait d'amis : Cousin et Villemain furent parmi les familiers.

(1) 1845. Inédite.

Mais Mme Blaze de Bury ne fut jamais une maîtresse de maison casanière; on ne pouvait la trouver chez elle à toute heure du jour, et souvent elle sacrifiait les rendez-vous accordés aux amis dans un élan affectueux, à d'autres rendez-vous politiques, qui l'attiraient au dehors, et l'intéressaient davantage. Son mari fut plus sédentaire; d'ailleurs sa fille, qu'il adorait, le retenait chez lui, alors qu'*Arthur Dudley* courait les routes. C'est l'époque où Henri Blaze déjeunait avec Jules Janin et Berlioz « aux Petits Moulins rouges, 17, avenue d'Antin, aux Champs-Élysées. » Meyerbeer, qui habitait 2, rue Montaigne, venait les rejoindre.

Victor Cousin, comme les autres amis, subit l'influence entraînante de Mme Henri Blaze; il écrivait à cette sirène : « Savez-vous, chère dame, que l'autre jour le charme de votre conversation m'a retenu jusqu'à oublier l'heure, et les prescriptions de M. Andral? » Après un article publié dans la *Revue* en octobre 1857 : *Une promenade philosophique en Allemagne*, il adressa une longue lettre à Mme Blaze de Bury. Celle-ci, avisée, l'avait évidemment complimenté; Cousin n'est plus alors l' « étourdi de génie » dont parle Sainte-Beuve, c'est un vieux monsieur assez malade, qui craint de souffrir de la pierre; le ton de ses lettres est bien bénisseur. Si Joseph Delorme a pu dire de lui jadis : « L'allure ordinaire de Cousin est celle d'un vainqueur : Veni, vidi, vici... Il monte continuellement au Capitole (1); » son allure maintenant est plutôt celle du « lion devenu vieux. »

« Je suis bien touché de la bonne impression qu'a faite sur vous le petit article de la *Revue*. Puisse-t-il faire la même impression sur d'autres âmes, de la même famille que la vôtre! C'est bien sincèrement mon dernier, mon unique objet. C'est désormais d'améliorer un peu mon caractère, et à faire quelque bien moral à ma faiblesse, avant de paraître devant Dieu, ou plutôt afin de vivre et de mourir en harmonie avec le Dieu que je vois, et que je sens partout, et qui ne me manquera pas plus dans la mort, que dans la vie.

« Ce peu de lignes a fort irrité le parti athée, mais croyez-vous que le clergé ait senti le secours que j'apportais à la cause chrétienne ? Pas du tout, et à l'heure qu'il est, je n'en ai pas

(1) Sainte-Beuve, *Cahiers*.

reçu le plus petit compliment, d'aucun de mes amis du parti catholique. Le bon archevêque lui-même m'a dit que cette distinction ne plairait point à Rome. Si vous êtes en correspondance avec M. le curé de Saint-Louis d'Antin, touchez-lui en un mot, je vous prie; comme il est loin d'être ultramontain, j'espère qu'il me lira avec quelque indulgence... *Pascal* va enfin paraître, avec un autre volume où se trouvera l'article de la *Revue* fort amplifié. Ces deux volumes vous attendent et vous appellent, avec presque autant d'impatience que leur auteur (1). »

On retrouve ici le vieux Cousin si laborieux, dont on a dit qu'il « n'avait pas perdu une heure de sa vie (2). » Toujours souffreteux, souvent malade, d'ailleurs âgé de soixante-cinq ans alors, ce vieux philosophe n'a garde d'oublier sa « belle voisine » si influente, si dévouée. Mais souvent sa santé l'arrête au moment où il va dîner chez elle. « Hélas! Madame, impossible. » Il a pris froid, ou il a la fièvre, pour « avoir été *quelques minutes* » à l'Académie. « Vous êtes la plus séduisante et la plus entraînante personne du monde, mais que pouvez-vous sur un cadavre? »

A la mort de Louis-Philippe, Mme Blaze de Bury part pour l'Angleterre; Cousin lui écrit : « Plusieurs de même s'en vont à Londres porter l'expression de notre douleur à la pauvre famille, et je n'oserais écrire encore à Mgr le duc d'Aumale. Mais j'ai bien envie de vous prier de me rendre un petit service, si cela ne vous incommode point. Pourriez-vous faire passer le volume ci-joint à M. Fraser d'Edinburgh? Vous êtes tellement notre lien, que mon triste livre lui paraîtra moins rébarbatif. » C'est encore *Pascal*.

J'aime à m'imaginer le vieux Cousin se rendant chez Mme Blaze de Bury. Je le voudrais vêtu comme il l'était souvent, son grand corps maigre drapé dans une « longue redingote de bouracan bleu » ornée de « trois collets doublés de peluche rouge (3), » le chef couvert d'un chapeau gris, une canne à la main. Dans sa vieillesse, ses yeux si flamboyants naguère et terribles, étaient encore vifs et illuminaient un maigre visage que deux houppes de cheveux blancs encadraient. Monselet, le char-

(1) Inédite; timbre de la poste, 22 novembre 1857. *Pascal* parut, Mme Blaze de Bury, obtint pour son vieil ami un rendez-vous avec le curé de Saint-Louis d'Antin mais Cousin ne put s'y rendre.

(2) Jules Simon, *Victor Cousin*.

(3) Jules Simon, *Victor Cousin*.

mant et si fantaisiste Monselet, fait de Cousin un portrait d'un comique achevé lorsqu'il le montre dans son appartement où des araignées « du temps de la minorité de Louis XIV » se balancent, recevant un candidat à l'Académie. Se rappelle-t-on ce passage des *Tréteaux ?* Le candidat, timide, s'approche de Cousin : « M. Cousin... » Et le philosophe sursautant : « Qui est là? Est-ce vous, d'Hocquincourt? » L'autre se fait connaître : « Il y a deux fauteuils à l'Académie. » Cousin : « Vraiment? il faut les donner à M. le Prince et à Turenne... »

Cousin est distrait, car il est épris d'une belle dame. Est-ce Mme de Longueville, dont il considère le portrait amoureusement? « La voilà bien, en costume d'Hébé, une coupe à la main, gorge un peu bas placée, comme toutes les femmes de condition ; les yeux ni beaux, ni grands, mais d'un éclat pareil à celui des turquoises; un nez camard à rendre fou d'amour. Ces marques de petite vérole semées çà et là, loin de diminuer le charme de sa personne, en relèvent, au contraire, l'éclat vainqueur, etc. (1). »

Une lettre de 1865 qu'Henri Blaze écrit de Paris à sa femme, alors à Vienne, montre l'intérêt que Mme Blaze de Bury porte toujours au vieux philosophe. « Il sera bien que tu écrives à Cousin, pour lui faire savoir le bien que tu as dit de lui dans ton article. » (Mais Cousin ne devait pas ignorer ces choses...) Dans la même lettre, Henri Blaze souligne les avances faites par la Cour à Victor Cousin. Ces avances, Cousin les accepte : « Il est fort consulté aux Tuileries, où il se rend, sous prétexte de donner à l'Impératrice des directions pour l'éducation du Prince impérial. Depuis qu'on a donné son nom à une rue, il est tout rallié, et sans se laisser faire sénateur, aime qu'on le consulte. Il paraîtrait que le petit est d'un esprit épais, alourdi, et que sa mère, en l'accablant de travail, et en voulant lui tout faire apprendre à la fois, nuirait, dans les meilleures intentions du monde, à son développement. C'est contre ce mode d'éducation que M. Cousin s'est élevé, et c'est pourquoi il est bien en cour (2). »

Au milieu de ses voyages, de ses études, de ses longs séjours à l'étranger, Mme Blaze de Bury qui adorait, notons-le, passionnément son mari, blessait d'autres cœurs au passage. Le triste

(1) Monselet : *Les Trétaux*, 1859. *L'Académie*, p. 7.
(2) Juin 1865. Inédite.

Villemain fut parmi les victimes. Ses lettres sont celles d'un ami dévoué et... désolé; j'imagine que la cour qu'il fit à la baronne Rose, dut amuser la belle dame, et qu'elle fut, avec lui, coquette; quelle femme dans sa situation ne l'eût été?

Il est certain que Villemain, tout laid que la nature l'a fait, espère fléchir cette Diane et se multiplie. Mais elle!... Bast! elle s'en soucie peu... Oui, elle est heureuse de compter cet académicien célèbre parmi « ses victimes; » mais y pense-t-elle en dehors de son salon? Guère, — et Villemain gémit. Compte-t-il aller trouver chez elle Mme Blaze de Bury? il s'en réjouit; malgré mille graves occupations, — il est à cette heure secrétaire perpétuel de l'Académie (1), et s'occupe avec conscience de ses cours, de ses rapports, etc., — malgré tout cela, dis-je, au jour promis, il s'élance. Mais la maison est vide. La volage s'est enfuie sans crier gare, à Vienne ou à Londres, chez Lady Dufferin, Normanby, ou Westmoreland; on invite la jeune femme aux chasses, le fils du duc de Wellington lui prête ses meilleurs chevaux; après cela, elle rendra visite aux Apponyi; ou dans le Loir-et-Cher, à la comtesse de Grouvello; et voilà notre académicien assombri. Un autre jour, il forme encore l'aimable projet de l'aller voir : « mais vous serez sortie pour quelque promenade à cheval, quelque belle visite à Mme Parnell. Plaignez-moi, je suis triste en voyant la vanité des plus belles apparences. » Un autre billet, — il y en a une liasse, — est daté du 24 février et débute ainsi :

« My soft and white lady, my dearest friend (2)... »

Un autre le 14 juillet :

« My dear and forgetful lady,

« I beg your mercy because I am a poor sick man, not only with a broken heart, but with a sore throat. I am a speechless guest, » etc., et il signe :

« Your dutiful servant, and neglected friend (3).

« VILLEMAIN. »

Il se mêle à ces lettres, comme à beaucoup de celles qui sont adressées à cette femme, à la fois coquette et ambitieuse, des

(1) Il fut membre et vice-président de l'Instruction publique, Pair de France.

(2) Ma douce et blanche dame, ma plus chère amie.

(3) Ma chère et oublieuse dame, j'implore votre pitié, parce que je suis un pauvre homme souffrant, non seulement d'un cœur brisé, mais de mal de gorge. Je suis un invité aphone. — Votre dévoué serviteur et ami bien négligé.

allusions à de graves travaux, et d'autres allusions, plus aimables : « Voici votre *Grand Cyrus*, l'honneur de l'avoir fait ne me consolerait pas de bien des choses. Je suis triste plus que je ne puis dire. Ce départ est demain, et sans terme. Comme je vais regretter tout ce que vous oublierez!... Je suis entre la grippe et le spleen, maladie qui est le contraire de l'oubli et de l'indifférence. »

Ces billets ne sont-ils pas fort mélancoliques? et comme ils devaient ennuyer, mais flatter aussi, la belle personne qui les lisait ! Elle les garda cependant. A-t-on refusé à Villemain la porte de son amie? il lui écrit dès son retour, d'un ton assez renfrogné : « On m'a dit que vous travailliez. You are in high spirits, because you not have an heartfelt sorrow. » (Il en oublie sa grammaire) (1). Une lettre commence ainsi : « Mille pardons, mais je n'ai pas le bulletin des lois, » et finit par : « Yours for ever. »

Un jour Mme Blaze de Bury a demandé à Villemain quelque renseignement; il s'empresse de lui écrire une note, qu'il lui envoie, accompagnée de ce billet :

« My dear white and unseen lady,

« I beg your mercy because I love you, and I send you a token of my faithful service (2). Voici une note sur M. B., j'aurais quelques détails à y ajouter, quelques traits de cet homme d'esprit sans caractère, mais la brièveté dont vous avez besoin, exclut cela peut-être (3). »

Il faut bien convenir que le leitmotiv de Villemain, quand il s'adresse à sa correspondante, est la plainte. Beaucoup de ses lettres les plus longues, sont adressées à la voyageuse au château du Plessis, ou au château de Brissac, d'autres lui courent après à travers l'Europe :

« My dear lady,

« Je me sentais tristement bien oublié, et je ne me trompais pas, malgré votre souvenir littéraire. Où sont vos promesses de revenir le 10 octobre ? Vous ne songez plus qu'à prolonger votre absence tout le mois, et à calculer votre retour, pour n'être pas

(1) Vous êtes de belle humeur parce que vous n'avez pas de chagrin de cœur.

(2) Ma chère blanche et invisible dame. J'implore votre grâce parce que je vous aime, et je vous envoie un gage de mon fidèle dévouement.

(3) Sans date. Inédite.

seule un moment. Ce retour au Plessis n'a pas d'autre motif. Sauf peut-être aussi la passion des courses à cheval.

« ... Je désire que votre esprit charmant se distraie, et s'amuse autant qu'il en a besoin pour vivre... Vous ne négligez que les humbles et anciens amis : c'est à eux, non de se consoler, mais de se taire. »

Pourtant il ne se tait pas.

Pendant que Villemain marivaude ainsi, il prépare la suite d'un travail sur les *Pères de l'Église*. Il y a loin de la belle baronne Rose aux *Pères de l'Église*. Mais l'étude est le repos du philosophe, et la consolation du sage : *deus nobis haec otia fecit*. Assez fidèle à la *Revue*, Villemain, pendant cette année 1856, lui donne son article en février, sur : *les Chrétiens d'Orient* ; il en publie un second en septembre : *L'opinion de quelques publicistes modernes sur l'Angleterre*; mais il en avait promis un autre en mars aux Blaze de Bury pour la *Revue*, et c'est au *Correspondant* qu'il l'apporte! F. Buloz lui en veut terriblement, et surtout il lui en veut de l'avoir leurré, il ne le lui pardonnera pas de sitôt. Aussi traite-t-il assez vivement son auteur. Cet article de Villemain sur *Astérius évêque d'Amasée* est moins précieux au point de vue documentaire, qu'au point de vue de la forme que l'écrivain lui donne : la description des paysages y est charmante, et Villemain, puriste, s'y plaît.

La *Note de la Direction* qui accompagnait le travail du transfuge, dut exaspérer F. Buloz. Elle se termine ainsi... « Nos lecteurs nous sauront gré d'avoir accueilli avec empressement cette bonne fortune, et les collaborateurs habituels du *Correspondant* s'honoreront du voisinage d'une si haute renommée littéraire. »

Voici la lettre de François Buloz :

26 mars 1856.

« Apprendrez-vous enfin, mon cher Henri, à connaître certains hommes pour ce qu'ils sont ? Voyez le *Correspondant* du 25, et vous jugerez si Villemain vous a trompés l'un et l'autre, aussi bien que nous.

Après de tels mensonges, après un manque de foi pareil, nous avons bien le droit d'apprécier à sa mesure l'homme qui se respecte si peu, qui manque à sa parole, sans même l'audace de ces sortes de gens. Qu'il aille donc avec la tourbe des cagots, il

(1) Inédite. 9 octobre, sans autre date.

est digne d'être au milieu d'eux, après les avoir décriés. Mais j'espère que vous et votre femme, n'aurez pas la même indulgence. En tout cas, je vous demande instamment de faire connaître à Villemain l'opinion que j'ai le droit d'avoir sur son compte. Je n'ai qu'un regret, c'est que ma lettre n'ait pas été remise sur le champ au personnage.

« Je garde copie de celle-ci, voilà pourquoi je la fais transcrire par G. (1) »

« Tout à vous, « F. Buloz. »

« C'est en vain que Villemain a voulu, avec sa finasserie ordinaire, tirer parti de ma lettre remise samedi seulement ; je sais que, dès le milieu de la semaine passée, il avait corrigé déjà deux épreuves de l'article qu'il vous avait promis solennellement, et qui, par conséquent, ne lui appartenait plus. »

Je ne pense pas que Mme Blaze de Bury ait tenu longtemps rigueur à Villemain ; le 30 juillet 1857, il lui écrivait au château de Brissac ; il gémissait toujours :

« Vous oubliez même les missions que vous donnez, on ne peut seulement vous rendre compte de vos ordres, jugez ce qu'il est permis d'espérer de vos promesses. C'est à faire trembler.

« Agréez cependant mille remerciements bien dévoués de ce qu'il y a de si gracieux dans votre lettre. J'espère que votre santé (2) et votre esprit vont se trouver au mieux de cette belle retraite, que vous vous reposerez, que vous travaillerez, que vous rendrez votre fille aussi spirituelle que vous, et que vous regretterez le mal que vous avez fait. Je n'espère pas que votre repentir aille assez loin pour consoler celui de vos amis qui trouve que vous ménagez beaucoup plus l'amour-propre que l'affection, mais il n'importe, comme on ne peut ni vous oublier quand on vous a connue, ni borner son ambition à obtenir votre estime littéraire, laissez-moi me dire votre bien dévoué admirateur et ami.

« Yours for ever.

Ce 30 juillet (3).

« Lady Holland m'a écrit une lettre où elle me reproche de n'être pas venu la voir à Londres. Feriez-vous cela ? »

(1) Gerdès.
(2) Mme Blaze de Bury venait d'être très souffrante.
(3) Inédite.

*
* *

Henri Blaze de Bury et sa femme, séparés, s'écrivaient chaque jour. Le plus souvent Blaze de Bury est à Paris, et c'est la belle Rose qui voyage ; ses lettres sont datées de Vienne, de Londres, d'Écosse, — elle tient son mari au courant de ses démarches, — car ses absences, à partir de 1858-59 environ, ont un but politique. Elle conçoit un projet très vaste, il faut en convenir : celui du relèvement économique de l'Autriche ; comme on le voit, la baronne Blaze de Bury concevait grandement les choses. A ce projet elle travailla énergiquement avec un groupe de diplomates et de financiers ; il devait aboutir d'abord à une entente commerciale entre l'Angleterre et l'Autriche ; la baronne eût voulu y intéresser la France, mais celle-ci, acquise aux projets de Cavour, lui échappa. Cependant une banque anglo-autrichienne fut fondée en effet, grâce à l'activité et à la volonté de cette femme étonnante, qui se servit, pour arriver à ses fins, de ses relations fort étendues en Autriche d'une part, et d'autre part, de sa nationalité et parenté anglaises.

La banque de Mme Blaze de Bury, composée d'éléments catholiques, devait faire face aux éléments israélites trop puissants, à son gré, en Autriche, et surtout à Vienne. Elle apporta à l'Autriche des souscriptions anglaises, vit l'empereur François-Joseph, lui dénonça le péril menaçant, disait-elle, tenta de le pousser vers une Autriche libérale... Sur ce terrain-ci, on le sait, elle ne fut pas suivie. François-Joseph ne s'intéressa pas au libéralisme de Mme Blaze de Bury ; pourtant un emprunt fut souscrit, des émissions faites pour la construction de nouvelles lignes de chemin de fer, puis l'Empereur se désintéressa de la question, puis vint Sadowa ; Mme Blaze de Bury, que ces intrigues passionnaient, portait, ainsi que ses alliés, une bague sur laquelle étaient gravés trois A, ce qui signifiait : *Alliance Anglaise-Autrichienne.*

Pendant ce temps, Blaze de Bury est au logis. Il travaille pour la *Revue*, et envoie à la voyageuse les nouvelles de Paris, les derniers « potins » des Tuileries, etc... ; les lettres s'échangent quotidiennes.

Dans une lettre de 1862, Blaze signale l'apparition des *Misérables :*

« ... A propos de littérature, on a mis hier en vente *les*

Misérables, de Victor Hugo, et ce livre est, en ce moment, le bruit de la ville. Il faut voir aussi les réclames dont on infeste depuis un mois, à son sujet, tous les journaux de l'Europe. Mme Hugo et ses fils sont ici, passant leur vie à rédiger des annonces, et à voir des journalistes. Cette plaisanterie va même si loin que l'éditeur de l'ouvrage, M. Pagnerre, rencontrant au foyer du Vaudeville un de ses amis, lui disait quelques jours avant la mise en vente : « En vérité, je ne sais plus quand nous paraîtrons, les imprimeurs ne nous rendant pas les épreuves. Impossible d'obtenir rien des ouvriers : tous ces gaillards se sont mis à lire en imprimant, et ce diable de livre les émeut tellement, qu'ils en pleurent toute la journée, et que les larmes leur ôtent la vue ! » Est-ce beau cela ? Les imprimeurs chômant pour cause de sensiblerie, et tout cela à cause des infortunes de Fantine, ou de Jean Valjean ! Le livre a été payé trois cent mille francs par une compagnie, mais ce n'est pas tout, comme on a voulu faire dire en manière de réclame, que des traductions paraissaient le même jour dans toutes les langues de l'Europe, il a fallu payer ces traductions de ses propres deniers : traductions anglaise, allemande, suédoise, danoise, russe, que sais-je ! Autant de frais immenses ajoutés aux trois cent mille francs et puis, il y aura dix volumes, c'est-à-dire cinq publications (1). »

Voici une autre lettre de Henri Blaze écrite, je pense, vers 1864, et concernant Alexandre Dumas père. Plus tard, en 1880, sur le désir d'Alexandre Dumas fils, et avec ses notes, Henri Blaze entreprit un livre sur l'auteur des *Mousquetaires*, qui est conçu avec admiration et respect ; on y sent l'influence filiale de l'ami d'Henri Blaze, qui veille à l'exécution de cet ouvrage, et en fournit les principaux éléments. Mais dans la lettre que l'on va lire, il n'est question ni d'admiration, ni de respect, et le critique, dont la plume est acérée, ne se contraint en rien lorsqu'il écrit à sa femme ; il dessine, pour le plaisir de celle-ci, un Dumas père assez burlesque, et tout à fait amusant.

« Alexandre Dumas a quitté hier Paris subitement, et l'histoire de ce départ atteint des proportions si pyramidales, qu'il faut que l'univers entier en soit informé.

« L'auteur de *Monte-Cristo* était donc à Paris depuis un mois environ, pour affaires de littérature. Mais ce n'était guère

(1) Inédite.

là qu'un prétexte, car il s'agissait bien plutôt pour lui d'échapper aux nouveaux créanciers qu'il s'est fait pendant cinq années de séjour à Naples, où il exerce comme vous savez toutes les industries, depuis celle de débitant de journaux révolutionnaires, jusqu'à celle de marchand de comestibles et de restaurateur ; or, comme un de ses meilleurs amis me le disait hier, Dumas n'a pas l'habitude de séjourner impunément dans un pays quelconque sans y faire de dettes... Dumas vivait donc depuis un mois dans la capitale de ses triomphes littéraires, et de la majorité de ses créanciers, lorsqu'il y a trois jours, l'inspiration lui vient de fuir, *toute affaire cessante*. A cette résolution soudaine, ses intimes opposent la nécessité de rester au moins vingt-quatre heures de plus, pour régler certains intérêts en souffrance. « Non, leur répond alors Dumas, *il faut* que j'aille à Turin sans un quart d'heure de retard, car je pressens que mon ami Garibaldi va faire des sottises. Si je n'y vais pas, il est capable de s'en retourner à Caprera, et *de cette année encore, nous ne prendrons pas Venise* ! (*sic* !) » L'ami qui me rapportait ces paroles, vraiment olympiennes, les a entendues de ses oreilles, et pour peu que vous connaissiez ce colosse de hâblerie et de vantardise, c'est à peine si elles vous étonneront. »

Chaque événement politique ou autre, de nature à intéresser la voyageuse, est noté par son mari dans ses lettres. Voici *Gaëtana ;* la pièce d'About eut à l'Odéon la chute retentissante que l'on sait. On a vu que George Sand compara le succès de *Villemer* au désastre de *Gaëtana* (le sort des deux pièces d'ailleurs fut certainement dû à des raisons politiques). Or, au lendemain de la chute de la pièce d'Edmond About, le savant M. Babinet, de l'Institut, rédacteur à la *Revue*, habitué du whist hebdomadaire rue Saint-Benoît, dînait chez le prince Napoléon ; Edmond About, présent aussi, causait dans un groupe ; M. Babinet s'entretenait avec le Prince de son récent voyage en Amérique et lui parlait du Niagara : « Nous avons vu là, Monseigneur, la plus belle chute du monde après *Gaëtana*. »

On sait combien Henri Blaze et sa femme furent opposés à l'Empire, mais les lettres du mari à la femme, si elles contiennent quelques critiques, et quelques traits à l'adresse du gouvernement de Napoléon III, sont, en somme, assez discrètes pour ne pas éveiller l'attention de la censure postale, constamment en éveil ; de 1860 à 1865, le thème de ses lettres consiste

surtout en nouvelles politiques ou de cour; il est souvent question aussi de la *Jeunesse de Goethe*, opéra qu'Henri Blaze écrivit en collaboration avec Meyerbeer, à la demande de celui-ci : terminé avant la mort du musicien, il ne fut jamais joué, et est actuellement encore inédit à Berlin.

Henri Blaze se complaît à envoyer à sa femme toutes les impressions défavorables au gouvernement... « Il devait y avoir pour le mardi gras une manifestation révolutionnaire. Tout le quartier latin était convoqué par des meneurs que l'on a mis sous clef, et une affiche avait été placardée sur les murs des écoles, ainsi conçue : *On demande des ouvriers, pour balayer une cour et deux chambres.* » Les collèges qui devaient sortir sont consignés, ainsi que l'école de Saint-Cyr; quant à l'école Polytechnique, le général qui la commande rassemble le matin tous les jeunes gens, et leur dit qu'il prend sur lui de les laisser sortir, mais que ceux d'entre eux qui seraient rencontrés dans des groupes, seraient irrévocablement expulsés.

« L'adresse du Sénat s'est terminée, mais non sans avoir provoqué dans l'intérieur de la famille impériale, des irritations plus graves peut-être que celles du dehors. Ainsi à l'un de ces petits dîners des Tuileries auxquels n'assistent que la famille et le service, comme le prince Napoléon tardait à venir, l'Impératrice, se levant tout à coup, dit tout haut : « Eh bien ! on dînera sans lui ; d'ailleurs il fera tout aussi bien de ne pas venir, car je lui réservais un compliment qui ne lui aurait pas été agréable. » On dîna donc, le Prince ne vint pas. Après le dîner, comme on était tout à fait entre soi, Galliffet dit au Prince Murat : « Ah ! çà, mais il se passe ici d'étranges choses, vous avez entendu tout à l'heure la sortie de Sa Majesté, et voici maintenant ce dont j'ai été témoin aujourd'hui.

« Le colonel Franconnière, aide de camp du Prince, était venu nous voir dans notre salle ; je lui ai dit, à propos du dernier discours du prince Napoléon : « Savez-vous qu'il est singulier, notre Prince, et qu'il apporte à la tribune du Sénat de drôles d'idées à propos de l'hérédité ? » (Ceci est une allusion à un passage du discours, dans lequel le Prince avait soutenu que l'Empereur ne régnait que par le suffrage universel, et que désormais il n'y aurait en France d'autres droits dynastiques que ceux-là). « Mais, répondit Franconnière, ce sont là les idées du Prince, et je crois aussi, de l'Empereur. » Et Murat, qui avait

écouté Galliffet, alla droit à l'Impératrice et lui raconta l'histoire. L'Impératrice alors, de prendre l'Empereur à partie dans une croisée, et de lui débiter son chapelet; vainement l'Empereur essayait de la calmer, car tout d'un coup, perdant son sang-froid, elle s'écria : « Oui, Sire ! cet homme est le fléau de votre race, il vous perdra, mais je vous déclare que si vous mourez avant moi, on me trouvera entre lui et votre fils ! » Et à ces mots, elle quitta la place ; on la chercha dans ses appartements, elle n'y était pas, chez l'Empereur non plus : elle s'était réfugiée chez le Prince Impérial, qu'elle tenait embrassé quand on la retrouva.

« L'Empereur, qui était sorti du salon, s'approcha alors de Galliffet, et, sans s'émouvoir autrement : « M. de Galliffet, lui dit-il, quand vous aurez quelque chose d'important à dire ici, adressez-vous à moi, et non à l'Impératrice, dont le bon cœur se laisse trop facilement entraîner. »

« Voilà bien des nouvelles, ma chère adorée ; j'ajoute que *la Reine de Saba* est un four, et qu'on dit de tous côtés que la musique de X... ruisselle de mélodies à côté de celle-là. »

Henri Blaze de Bury, ami de Meyerbeer, et son collaborateur pour la *Jeunesse de Gœthe*, critique musical à la *Revue*, ne pouvait manquer de s'intéresser au sort de *l'Africaine*. Meyerbeer était mort depuis peu (1). Cet opéra fut représenté en avril 1865. Quelque temps avant la première, le critique écrit à sa fille, Yetta : « *L'Africaine* (2) se répète, et sera donnée en mars. On dit que c'est splendide, les premiers actes surtout. » Sa chronique du 15 mai est consacrée tout entière à l'opéra de Meyerbeer, et il semble, d'après cette chronique, que la musique de cet opéra souleva en son temps bien des polémiques, paraissant aussi révolutionnaire sans doute, que le parut, quelque temps après, la musique de Wagner. Mais Henri Blaze défend énergiquement le musicien mort, et sa chronique est curieuse. Que reprochait-on à Meyerbeer en 1865 ? d'être bruyant et obscur ; et Blaze répond : « Vous ne comprenez pas, c'est possible ; en ce cas, ouvrez vos oreilles, ouvrez surtout vos intelligences, et apprenez à comprendre... Ce serait en effet

(1) Meyerbeer mourut en 1864.

(2) Tout le monde ignore que l'idée première de l'Africaine appartient à Castil-Blaze. Il avait intitulé sa pièce : *l'Arbre de Mort*. Scribe en eut vent, et fit la pièce avec Meyerbeer (H. Blaze, *Mes Souvenirs*).

trop magnifique d'entrer ainsi de plain-pied dans tous les sanctuaires de la pensée... C'est le temps, ne l'oublions pas, qui fait le chef-d'œuvre. Il faut qu'à leur esprit, se mêle l'esprit d'une génération qui, les fréquentant, les expliquant, s'imprègne de leur vie, et leur communique la sienne propre. On s'étonnera sans doute dans quinze ans, que la partition de *l'Africaine* ait pu paraître obscure à bien des critiques... Au reste plus l'œuvre est magistrale, moins elle échappe à cette destinée... La science du rythme et des combinaisons enharmoniques, Spohr et Mendelssohn l'ont eue à l'égal de Meyerbeer; l'instinct suprême des sonorités de l'orchestre, assure à l'auteur de *Tannhaüser* son meilleur titre à la renommée... » Il terminait ainsi : « Si c'est la décadence, les musiciens de l'avenir réagiront contre ce prétendu vacarme symphonique, en revenant à la musette des aïeux, et je souhaite à leur auditoire bien du plaisir. Si c'est au contraire le progrès, comme j'aime à le croire, il est permis de se faire dès aujourd'hui une assez belle idée des générations qui nous succéderont, car ce ne seront point assurément des hommes ordinaires, mais de fiers titans ceux qui, ayant pris comme point de départ en musique soit la neuvième symphonie de Beethoven, soit la partition de *l'Africaine*, trouveront moyen de mettre entre ce point de départ et le but, l'espace parcouru par Beethoven et Meyerbeer dans leur carrière (1). »

Cet article, Henri Blaze de Bury le signa *Lagenevais* comme il faisait quelquefois et il écrivit à sa femme peu de temps après : « Ce travail sur *l'Africaine*, tout signé qu'il soit de Lagenevais, a remué tout Paris. Tu rirais bien si tu savais quelle origine on prête à ce pseudonyme! On raconte que ce nom cache une insolence à l'endroit de tous les griffonnements, et que ce Lagenevais signifie tout simplement « là je ne vais, » c'est-à-dire : « Allez-y vous autres, tas de pleutres et d'imbéciles, mais moi je me trouve trop grand seigneur pour me mêler à la cohue, et je signe : Là je ne vais! » Du diable si j'avais pensé à cette interprétation, mais puisque d'autres l'ont trouvée, je l'estime fort drôle, et m'en amuse (2). »

Cette année 1865, on l'a vu, Mme Blaze de Bury la passa encore en partie à Vienne ; tous les salons lui étaient ouverts, et à côté de sa vie de plénipotentiaire et d'écrivain, elle menait une

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1865.
(2) Inédite.

fort agréable vie mondaine. Cependant elle s'attristait souvent de sentir loin d'elle tous ceux qu'elle aimait. L'année suivante, à Vienne encore, elle assista chez les Schwarzenberg à une soirée. Elle vit jouer des charades. L'un des mots choisis par Mme de Mensdorff fut : *Revue des Deux Mondes*. Ceci l'amusa, et elle décrivit minutieusement chaque tableau à son mari. « Raconte cela à Buloz et aussi à Forcade. »

Le premier tableau représentait une Revue de dames habillées en soldats. Le deuxième, une partie de dès. Du troisième, elle ne se souvient pas. Le quatrième tableau, c'est une leçon de géographie. Enfin voici comment est résumée la charade :

« Mme Mensdorff et la Princesse Furstemberg, causent ensemble à la campagne. Un visiteur leur apporte un livre, l'une de ces dames le prend, et lit les nouvelles qu'il contient, les nouvelles politiques bien entendu. Elle lit un passage *très fort* sur Bismarck. On l'interrompt : « Quel est ce livre? » et la réponse : « Quoi! Vous ne savez pas que c'est la *Revue des Deux Mondes?* — Applaudissements frénétiques. — Sensation prolongée. — Rideau. »

Cette petite attention aimable à l'adresse de la *Revue*, divertit Mme Blaze de Bury; elle y prit aussi sa part.

MARIE-LOUISE PAILLERON.

(A suivre.)

L'ÉGLISE FRANÇAISE

APRÈS QUINZE ANS DE SÉPARATION

II[1]

LES FIDÈLES

Combien y a-t-il de catholiques en France? Et d'abord, qu'appellerons-nous « catholiques? »

Au temps où les annuaires officiels contenaient un « État de la population suivant les cultes, » ils englobaient d'office, en France, sous la domination de « catholiques, » tous les individus qui, n'étant ni protestants ni israélites, s'abstenaient de déclarer formellement ne professer aucune religion. La statistique française n'a rien perdu, il y a une quarantaine d'années, à la suppression de ce classement qui donnait, en d'autres pays où il avait subsisté, des aperçus assez trompeurs, pour ne pas dire fantaisistes : c'est ainsi qu'en Autriche-Hongrie, *quarante-deux mille* habitants sur 50 millions, et en Allemagne *dix-sept mille cinq cents* seulement, sur 68 millions, figuraient comme « n'appartenant à aucune confession religieuse. »

Si nous appliquions cette méthode à la France de 1921, nous estimerions qu'il n'y a, dans le diocèse de Paris, que 5 pour 100 de « non catholiques; » si nous l'appliquions aux 1 275 000 habitants qui peuplaient les communes suburbaines du département de la Seine lors du recensement de 1912, du fait que l'on comptait seulement parmi eux 15 700 protestants

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

et 3 200 juifs, nous en conclurions que les « catholiques » formaient plus des 98 centièmes du total. Affirmation passablement absurde, puisque nous savons que, dans nombre de paroisses populeuses de la banlieue, aussi bien que dans celles de certains arrondissements excentriques de la capitale, la proportion actuelle des *non baptisés* varie *du tiers à la moitié* de la population.

Mais suffit-il qu'un adulte ait reçu, entre les bras de sa nourrice, le sacrement du baptême, pour être compté au nombre des catholiques *effectifs*, c'est-à-dire des croyants ou des « fidèles? » N'avons-nous pas sous les yeux des exemplaires notables de Français baptisés qui sont des zélateurs d'athéisme, à tout le moins des antichrétiens passionnés? Cela n'est pas le propre de notre pays, ni de notre temps; il en a été de même dans tous les siècles, et le contraire se voit également : le christianisme prôné ou soutenu par des gens qui n'étaient pas baptisés. Pour n'être pas suspect de faire des personnalités parmi les contemporains, je me contenterai de citer les illustres exemples de l'empereur Julien l'Apostat, baptisé de très bonne heure, et celui tout contraire de son prédécesseur Constantin qui, lui, bien que favorable aux chrétiens, ne voulut recevoir le baptême qu'à l'article de la mort, quelques jours avant de rendre le dernier soupir.

Il existe encore parmi nous, suivant la vieille formule impériale, des « protecteurs de la Religion, » qui prétendent l'imposer, mais n'ont point de goût à la pratiquer. Nous nous garderons de classer parmi les fidèles l'engeance de ces *cléricaux non catholiques* qui, séparant le Culte de la Foi et l'Église de l'Évangile, se flattent de ressusciter ce qui, précisément, était odieux au peuple autant que funeste au clergé : le « bras séculier » du dogme, la superstructure vieillie d'un catholicisme temporel qui devrait payer de soi-disant « privilèges, » au prix de la « liberté » chèrement achetée.

A l'autre bout de l'échelle, échelle dont les degrés supérieurs ne sont atteints que par très peu d'occupants, on aperçoit les chrétiens parfaits : ceux-là observent intégralement le précepte évangélique de l'amour, qui, obéi à la lettre par l'humanité, changerait la face du monde. Il est clair en effet qu'une société dont tous les membres auraient un tel oubli de soi, une telle bonté, une telle tendresse mutuelle, aurait par là même réalisé

un paradis volontaire, assez différent du paradis obligatoire que maint système politique se flatte d'organiser à coups de bâton.

Entre ces disciples modèles du Christ, élite sainte qui, par un renversement d'équilibre des motifs humains, se voue pour l'amour des autres aux besognes ingrates, répugnantes et dangereuses, soins aux malades, idiots, aliénés, infirmes, entretien des vieillards, des pauvres, des enfants, des abandonnés, orphelinats, asiles, refuges, prisons, le tout gratuitement ou pour un morceau de pain ; entre ces corvéables volontaires, bienfaiteurs par vocation, et la foule qualifiée « chrétienne, » parce qu'elle est baptisée, s'étagent des catégories multiples de créatures plus ou moins attachées au culte et observatrices des commandements : d'abord ceux qui veulent un prêtre et une église, bien qu'ils n'usent ni de l'un ni de l'autre ; mais pour qui l'église et le prêtre représentent sans doute une tradition ou un idéal inavoué.

C'est ainsi que, dans tel diocèse assez peu fervent, l'évêque, au moment de la Séparation, ayant provoqué un referendum et fait demander par les curés à leurs paroissiens s'ils entendaient garder leurs églises et leurs prêtres, aider au maintien et à la célébration du culte, etc., sur 240 000 habitants il n'y en eut qu'une dizaine de mille qui répondirent d'une manière négative ou douteuse. Mais, parmi ces 230 000 qui se déclarent *théoriquement* catholiques et entendent demeurer tels, quelle est la proportion de catholiques « pratiquants? » Beaucoup moindre assurément, même si l'on se contente, pour leur appliquer cette épithète, de l'assistance habituelle à la messe du dimanche.

On observera d'ailleurs que le degré de religion pratique de nos concitoyens varie beaucoup, d'une région à l'autre, sur le territoire de notre république. Dans tel diocèse règne l'indifférence, dans tel autre la dévotion. Dans l'Ouest, les cinq départements de l'ancienne Bretagne ; Séez et Coutances en Normandie, c'est-à-dire l'Orne et la Manche ; Laval dans le Maine ; dans l'Est Belley, Saint-Dié, Chambéry ; dans le Midi Rodez, Mende, Auch, Dax, Cahors, sont peuplés de catholiques exacts observateurs, en majorité, des commandements de leur Église ; et le vote de ces départements n'est pas acquis pour cela à une politique bien réactionnaire ; comme on peut s'en rendre compte par les noms d'hommes célèbres ou voyants qu'ils ont envoyés à la Chambre : depuis Jules Ferry, l'élu du diocèse de Saint-

Dié (Vosges), où le plus grand nombre des électeurs vont à la messe et font leurs Pâques, jusqu'à M. Malvy, représentant des campagnes du diocèse de Cahors, où 95 pour 100 des *hommes* vont à la messe et où les deux tiers font leurs Pâques. Dans le diocèse de Belley, correspondant au département de l'Ain, d'opinion plutôt avancée, 2 hommes sur 3 et 8 femmes sur 10 communient à Pâques ; il ne s'y fait pas chaque année plus de 4 ou 5 mariages civils et l'on n'y compte que 40 non-baptisés sur une population de 342000 âmes, dont 1000 protestants.

En contraste formel avec ceux-là sont par exemple les diocèses de Blois, de Langres, de Sens ou de Troyes, où domine, non pas l'hostilité, — toujours et partout exceptionnelle, — mais l'insouciance religieuse, dans les campagnes aussi bien que dans les villes. Pour réconforter, — par comparaison, — le clergé de la cathédrale de Gap (Hautes-Alpes) qui déplore de n'avoir, sur 7000 habitants, que 5 ou 600 hommes fidèles à la communion pascale, on lui pourrait citer le cas de l'ancienne capitale de Champagne, Troyes, où l'on considère comme merveilleux d'avoir ce même chiffre de 600 communions d'hommes à Pâques... sur une population de 55000 âmes ! Dans les campagnes de ce département de l'Aube, bien peu de paroisses comptent un ou deux hommes faisant leurs Pâques; il y en a 30 au chef-lieu de la sous-préfecture réputée la moins étrangère au culte et, dans celle qui se montre le plus éloignée de tout sacrement, où la moitié des enfants ne sont pas même présentés au baptême, sur quatre soldats de telle paroisse tués à l'ennemi au cours de la dernière guerre, pas un n'était baptisé.

Fait local, à la vérité, borné ici à quelques cantons. En effet, dans le sein du même diocèse, cohabitent à peu de distance des citoyens de mentalités très diverses, sinon opposées; aussi bien à Digne, en Provence, où *personne* en certaines paroisses et *tout le monde* en d'autres accomplit les devoirs religieux, qu'en Flandre, dans le diocèse de Cambrai, où les districts agricoles sont en majorité pratiquants, tandis que dans les districts miniers ou industriels la fréquentation des sacrements est presque nulle du côté des hommes et peu suivie par les femmes.

Dans les campagnes rouennaises, le « pays de Caux » est bien plus religieux que le « pays de Bray ; » dans le diocèse d'Autun, (Saône-et-Loire), dans le Charolais, presque toutes les femmes et

la plus grande partie des hommes vont à la messe et font leurs Pâques; dans l'Autunois, c'est seulement la moitié des femmes et un quart des hommes; dans le Châlonnais, et le Mâconnais, pays de vigne, grande indifférence. Dans telle portion du diocèse d'Aix (Bouches-du-Rhône) la pratique de la communion pascale est générale, les abstentions sont une petite minorité; dans telle autre portion, c'est tout le contraire. Dans les diocèses de Lyon et de Saint-Étienne, les pays de montagne, Tarare et les environs, sont des centres de traditionalisme religieux; de même, dans les campagnes de la Loire, la grande majorité des hommes et des femmes va à la messe et fait ses Pâques; le Beaujolais au contraire est indifférent, comme l'agglomération lyonnaise; on veut seulement le prêtre avant de mourir.

Le diocèse d'Angers compte cinq arrondissements : Segré et Cholet où les pratiques religieuses sont générales; Baugé et Saumur où elles le sont beaucoup moins, surtout les parties qui confinent à la Touraine et à la Sarthe, Angers enfin qui tient le milieu entre les deux états. A Moulins qui, sur 300 communes, possède 157 écoles libres, et où *pourtant* l'effectif des hommes et jeunes gens pratiquant au-dessus de seize ans n'est que de 18 à 20 pour 100, la population religieuse est groupée surtout dans les paroisses montagneuses, confinant à l'Auvergne et à la Loire. Le diocèse de Pamiers (Ariège) compte aussi 300 paroisses sur lesquelles il n'en est que 20, — dix petites et dix grandes, — où la majorité des femmes n'assiste pas à la messe; mais dans un tiers du diocèse, où les hommes, en majorité, font leurs Pâques, les préceptes de l'Église sont beaucoup plus observés que dans les deux autres tiers. Dans le diocèse de Carcassonne (Aude), l'un des plus indifférents qu'il y ait en France, l'arrondissement de Castelnaudary possède cependant une majorité d'hommes pratiquants.

Dans la Haute-Loire : arrondissement de Brioude, peu de monde à la messe, un maigre noyau pour les Pâques; arrondissements du Puy et d'Yssingeaux, le plus grand nombre, sans distinction de sexe, assiste à la messe et fait ses Pâques. Là où le protestantisme est le plus répandu, la ferveur des catholiques n'en paraît nullement influencée dans un sens ou dans l'autre; tel diocèse, comme La Rochelle, étant assez tiède et tel autre, comme Albi, fort attaché à sa foi. Même, dans chacun de ces diocèses, d'un arrondissement, d'un canton à l'autre, la qualité

des catholiques varie sensiblement : ainsi, dans le canton de Surgères (Charente-Inférieure), sur 11 200 catholiques 1530 seulement, dont 136 hommes, vont à la messe, tandis que, dans le canton de Cozes (même département), sur 8300 catholiques 2 900 d'entre eux, dont 870 hommes, assistent régulièrement à la messe dominicale. Dans le Tarn, la proportion des catholiques hommes communiant à Pâques est des trois quarts dans les arrondissements de Castres et de Lavaur, de moitié dans celui d'Albi, d'un tiers seulement dans celui de Gaillac.

Et non seulement les pratiques, et sans doute les croyances, varient ainsi à quelques lieues de distance, mais elles varient tantôt pour un sexe, tantôt pour l'autre : il est certain que le nombre des femmes pratiquantes est en général plus grand que celui des hommes, mais ce n'est pas vrai partout, et surtout les deux sexes ne sont pas partout, à ce point de vue, dans le même rapport vis-à-vis l'un de l'autre. Dans cette géographie religieuse, on peut admettre que les campagnes pratiquent plus que les villes, les pays pauvres plus que les riches, les paysans plus que les ouvriers.

En conclura-t-on que le Dieu de l'Évangile est exclusivement rural, qu'il plaît mieux à la montagne qu'à la plaine et moins aux pays de vigne qu'aux pays d'élevage; qu'il est fait pour les individus de moindre instruction, de moindre valeur sociale, de moindre indépendance d'esprit; qu'il ne convient plus aux citadins? On aurait grand tort, et *le mouvement actuel du catholicisme français prouve tout le contraire.* Il y a déjà longtemps que l'incroyance ou l'indifférence règne dans les centres urbains; elle était seulement masquée, au début du XIXe siècle, par une armature extérieure, une volonté du pouvoir officiel et des anciennes classes dirigeantes de maintenir un christianisme légal « pour le peuple, » ce qui est proprement tout le « cléricalisme. »

Mais, pour leur compte personnel, comment se comportaient ces « amis de la religion? » Sous la Restauration, où l'on se figure que la dévotion était effective parmi les défenseurs « du trône et de l'autel, » la bonne compagnie en général n'avait guère de goût pour les sacrements; à telle enseigne que, dans un chef-lieu comme Amiens, il n'y avait pas, sous Charles X, vingt hommes de la bourgeoisie qui fissent leurs Pâques.

Villes ou campagnes, de l'aveu de toutes les autorités compétentes, le déclin des pratiques religieuses est très antérieur à la République de 1870; en certains diocèses, on le fait même remonter au jansénisme. Ce qui est récent, c'est un réveil, un renouveau chrétien; et le plus curieux, c'est que ce renouveau se manifeste surtout dans les villes, par des œuvres, des patronages de jeunesse, par l'affluence croissante d'hommes qui tiennent à assister à la messe le dimanche, même en des localités où régnait dès longtemps une hostilité connue : à la cathédrale de Sens, 75 000 communions maintenant dans une année, au lieu de 35 000 il y a dix ans; à Auxerre, 40 000 communions par an de plus que naguère.

Cela prouve seulement, dira-t-on, que la foi augmente en intensité dans une minorité agissante, mais non qu'elle gagne en étendue dans la masse; il est bien clair que, pour le diocèse de Paris, le chiffre de six millions d'hosties consacrées distribuées annuellement signifie qu'un dixième des Parisiens sans doute pratique la communion fréquente, puisque les neuf autres dixièmes s'en abstiennent totalement; attendu que, s'il y a 12 000 Pâques à Saint-Sulpice sur 39 000 paroissiens et 10 000 à Chaillot sur 25 000 paroissiens, il n'y en a que 7 000 à Saint-Ambroise-Popincourt sur 90 000 et, à Sainte-Marguerite, 6 500 sur 96 000.

Ces 96 000 « paroissiens » du faubourg Saint-Antoine ne sont peut-être pas de très bons catholiques; mais le sont-ils beaucoup moins que ce paysan du Berry qui, se rendant en pèlerinage avec ses moutons à la chapelle éloignée d'un saint, renommé protecteur de la race ovine, passe le dimanche devant l'église de son village sans se soucier d'y entrer pour entendre la messe, et comme on lui en fait le reproche : « Oh! répond-il, avec le bon Dieu on s'arrange toujours, mais avec ces *chtis* saints-là, c'est si vengeancieux! » Il est possible que, dans cinquante ans, ce berger berrichon cesse de ménager des saints qu'il ne croira plus redoutables; il est possible aussi qu'à la même époque le Parisien des faubourgs ait retrouvé le chemin de l'église.

Du moins, c'est le mouvement qui se dessine un peu partout en France : la foi, qui s'attiédit dans les champs, se réchauffe dans les agglomérations urbaines de chaque diocèse : en Bourgogne comme en Normandie, en Orléanais comme en Cham-

pagne, en Limousin, en Roussillon ou en Lorraine; dans le Midi aussi bien que dans le Centre ou le Nord, l'autorité religieuse est unanime à constater un mouvement, d'ailleurs *antérieur à la guerre* de 1914, par suite duquel le nombre des *hommes* pratiquants est sensiblement plus élevé qu'avant la Séparation. Ici, l'hostilité a disparu, remplacée même quelquefois par une bonne volonté sympathique; ailleurs, le « respect humain, » la honte bizarre et toute moderne qu'éprouvaient certains croyants à s'avouer tels, non seulement a disparu, mais la jeunesse principalement se plaît à manifester, en des groupements et associations multiples de propagande et de charité, sa conviction et sa pratique du catholicisme.

C'est ainsi que les œuvres sont partout en croissance dans les villes. Il s'en crée sans cesse de nouvelles et elles trouvent toujours de l'argent en abondance. Que Paris où le denier du culte rapporte annnellement 1 500 000 francs, en donne à peu près autant pour diverses destinations pieuses : chapelles de secours (300 000 fr.), séminaires, écoles et Institut catholique (ensemble 160 000 fr.), Propagation de la Foi (120 000 fr.), Denier de Saint-Pierre (70 000 fr.) et vingt autres, soit temporaires comme la Basilique du Sacré-Cœur, soit permanentes comme l'« œuvre de Saint-François de Sales; » que la plupart des diocèses trouvent aussi, chacun en proportion, — et quelques-uns au delà des proportions, — de leur richesse et de leur population, le moyen de subvenir à des fondations charitables, telles que fourneaux économiques, dispensaires, vestiaires, caisses des familles, maisons des apprentis, bibliothèques, etc., tout cela pourrait être attribué à un noyau de bourgeois pieux, disposés à ouvrir libéralement leur bourse.

Mais depuis quinze ans, un peu partout, se manifeste, par les « Cheminots catholiques, » — 50 000 adhérents, — les employés de grands magasins, les midinettes, les « Associations des chefs de famille, » les « Fédérations de Jeanne d'Arc, » les « Jeunesses catholiques, » les conférences et congrès diocésains d'hommes et de jeunes gens, la volonté nouvelle et résolue de citoyens de toute condition, unis par la foi en dehors et au-dessus de toute politique, d'affirmer publiquement leurs croyances religieuses.

Ce mouvement est remarquable en ce que, déclenché durant la période comprise entre la Séparation et la Guerre, ses adhé-

rents ne pouvaient être suspects d'aucune vue intéressée : ils ne devaient pas se flatter, en agissant ainsi, d'être admis à puiser peu ou prou, dans le trésor des faveurs, des profits, de ces innombrables avantages matériels ou honorifiques, que réservait le Pouvoir, il y a cent ans, aux membres de la Congrégation, il y a quinze ans, aux membres de la Franc-Maçonnerie. Un illustre chirurgien nous contait un soir s'être fait franc-maçon « pour embêter, » disait-il, un confrère en faveur auprès des ministres et dont il croyait avoir à se plaindre. En qualité de président d'une Loge, il se trouva plus tard à son tour, appelé à procéder à l'initiation des nouveaux adeptes de l'ordre : l'un de ces néophytes qu'il interrogeait, suivant la formule rituelle, sur « le motif qui le poussait à solliciter son admission dans la Franc-Maçonnerie, » lui fit ingénument cette réponse : « C'est afin d'obtenir les palmes d'officier d'académie ! »

Quoique aucune palme ne récompense de nos jours la profession de catholicité, non seulement il se voit des centaines de milliers de Français pour se livrer, en apôtres laïques, à la propagande de la parole et de l'exemple, mais il s'en trouve des millions qui témoignent, par des actes formels et répétés, de l'attachement à leur culte. Et, quoique le fait soit de nature à étonner, *l'effectif de ces chrétiens pratiquants est beaucoup plus grand qu'il y a trente ans.* Les chiffres donnés par Taine, en 1890, dans son *Régime moderne* ne correspondent plus du tout à la réalité, ni à Paris, ni en province. Les chiffres actuels leur sont de beaucoup supérieurs; et l'on constaterait qu'ils le sont aussi sans aucun doute à ceux de la seconde moitié du XIXe siècle, si l'on disposait pour cette période de statistiques comparatives un peu étendues.

En 1847, un prêtre bien connu, l'abbé Petitot, curé de Saint-Louis d'Antin, estimait à 2 millions seulement, sur une poputi on de 32 millions, le nombre des Français allant à confesse. Cette appréciation pourra passer pour pessimiste; mais l'abbé Bougaud, — évêque lui-même plus tard, — écrivait sous le second Empire : « Je connais un évêque qui, arrivant dans son diocèse, eut l'idée de se demander, sur les 400 000 âmes qui lui étaient confiées, combien il y en avait qui faisaient leurs Pâques. Il en trouva 37 000 ? » Et Mgr Dupanloup, dans une lettre pastorale de 1851, considère, dit-il, « qu'il répond à Dieu de près de 350 000 âmes dont il y en a à peine 45 000 qui remplissent

le devoir pascal. » Or, aujourd'hui, ce même diocèse d'Orléans en compte plus de 100 000. Et, suivant l'autorité épiscopale, le nombre des communions fréquentes ou de dévotion y est *quinze fois plus élevé* qu'il n'était naguère.

Pour tel diocèse de l'ancienne Normandie, une statistique locale, récemment faite dans 420 paroisses peuplées de 278 000 habitants, fournit un chiffre de 120 900 communions pascales, soit une proportion de 43 pour 100, très supérieure évidemment à la moyenne de la France.

Quelle est donc la moyenne de la France? Sans disposer, pour l'intégralité du territoire, de chiffres aussi détaillés que celui qui précède, les renseignements suffisamment précis que j'ai, — non compris Paris dont il a été parlé ci-dessus, — recueillis sur 67 diocèses, m'autorisent à les classer en trois catégories : 1° ceux que l'on peut appeler « religieux, » au nombre de 27, où la majorité des femmes vont à la messe et font leurs Pâques et où les hommes, pour moitié, vont à la messe et, pour un quart, font leurs Pâques; 2° ceux que nous qualifions de « tièdes, » au nombre de 28, où la majorité des femmes vont aussi à la messe, mais où seulement la moitié font leurs Pâques, et où les hommes pour un tiers seulement vont à la messe et ne font la communion pascale que dans la proportion de 12 à 25 pour 100; 3° ceux enfin, au nombre de 18, qui méritent de passer pour « indifférents, » parce qu'une minorité seulement de femmes y vont à la messe et que l'effectif de la population masculine communiant à Pâques, est inférieur à 12 pour 100.

« Indifférents, » ai-je dit, sont nos concitoyens de ces dix-huit départements, mais non point « antireligieux, » puisque presque tous tiennent à faire baptiser leurs enfants et se font eux-mêmes marier et enterrer à l'église.

Ces 67 départements comprennent une population totale d'environ 28 millions d'âmes, qui doit être considérée comme représentant à peu près l'opinion moyenne de la France, — sauf Paris et la Seine avec leurs 4 millions et demi d'habitants; — attendu que, parmi les 6 millions que j'ai dû, faute de réponses des autorités compétentes, laisser de côté, se trouvent des diocèses de la première catégorie, comme Nantes ou Bayonne, et des diocèses de la troisième comme Chartres ou Limoges.

On peut donc estimer que, pour l'ensemble du territoire, —

Paris et les trois départements d'Alsace et de Lorraine mis à part, — sur les 34 millions d'individus des deux sexes qui peuplent notre République, 10 millions environ sont des catholiques pratiquants, 16 à 17 millions s'acquittent plus ou moins des devoirs imposés par l'Église, mais en remplissent cependant une partie, comme l'assistance intermittente à la messe du dimanche; et 7 à 8 millions seulement, parmi lesquels un petit groupe nettement hostile, vivent sans souci d'aucun culte et, bien que baptisés, ne sont chrétiens que de nom.

Tel paraît être, après quinze années de séparation d'avec l'État, l'étiage des croyances françaises. On ne saurait soutenir sérieusement que le pays s'est « déchristianisé. » On pourrait plutôt *affirmer le contraire*, et que c'est *précisément* parce que la foi catholique a gagné du terrain sous un régime dont ses amis s'effrayaient tant et dont ses ennemis espéraient tout; c'est précisément parce que l'opinion du pays est devenue plus favorable à l'Église, que les pouvoirs publics viennent de renouer aujourd'hui des rapports diplomatiques avec le Vatican.

Le plus illustre des archevêques de Paris au XIXe siècle, Mgr Affre, en délicatesse avec les ministres du roi Louis-Philippe qui, disait-il, « ne voyaient dans la religion qu'une machine gouvernementale, » écrivait à Montalembert: « Je suis pour la liberté donnée au clergé comme aux autres citoyens, parce qu'on ne peut rien lui donner d'aussi précieux. » Cette liberté, que possèdent les autres citoyens, de s'associer et de posséder en société, le clergé ne la possède pas dans notre démocratie, après cinquante ans de République et quinze ans de séparation. Mais, dût-il attendre encore son admission au droit commun des Français, il a prouvé, durant ces quinze années, que, même traité en paria, il pouvait vivre, se renouveler et multiplier ses recrues par la seule vertu de son enseignement et de son exemple.

Et il est très important que cette preuve ait été faite et qu'elle apparaisse à tous les yeux: à ceux des catholiques, pour qu'ils gardent jalousement cette indépendance qui fait leur force, comme à ceux des indifférents, hostiles au cléricalisme, pour qu'ils ne croient pas que jamais certaines formes de « protection » de l'État puissent être à nouveau souhaitées, ni même acceptées par l'Église de France.

De protecteur l'Église en a un, le Christ et je pense qu'il

lui suffit. Mais elle peut le faire mieux connaître à ceux qui l'ignorent; car le Christ est à peu près inconnu parmi notre peuple. Combien y a-t-il d'ouvriers d'usines qui se soient entretenus avec lui ? Un théologien trop zélé relevait, sous Pie X, comme une erreur inhérente au « modernisme, » — on disait sous Léon XIII « américanisme » et sous Pie IX « libéralisme, » — cette proposition que : « il faut abandonner les procédés et la méthode dont les catholiques ont usé jusqu'à ce jour pour ramener les dissidents, afin de lui en substituer une autre à l'avenir » Or, pratiquement, l'Église n'a cessé de changer « ses procédés » et « sa méthode, » afin de ramener les dissidents. Son apostolat, son instruction, son prosélytisme, se sont modifiés constamment, en prenant sans cesse d'autres formes, en tenant un autre langage, pour se plier aux temps, aux lieux, aux circonstances, et, l'on peut en être sûr, elle continuera à s'y plier pour accomplir sa mission. La foi ne changera pas, mais les formes contingentes de l'Église changeront; elles ne font pas autre chose depuis dix-neuf cents ans. Les changements dans l'avenir ne pourront jamais être plus grands, *quelque grands qu'ils soient*, que les changements dans le passé.

Par exemple, la désignation des évêques. Lors de la première nomination, celle qui fut faite à Jérusalem, au lendemain de l'Ascension du Christ, les onze apôtres ne voulurent pas procéder seuls au remplacement de Judas. Ils y convièrent des disciples qui formèrent avec eux un collège électoral de cent vingt personnes, disent les *Actes*, et comme deux candidats présentés se partageaient les suffrages, on tira leurs noms au sort, en priant Dieu de choisir le plus digne.

De là aux élections populaires des premiers siècles, puis aux élections capitulaires du moyen âge, il y avait encore moins de distance qu'il n'y en eut depuis que le droit d'élection, dont les chapitres furent dépossédés par le Concordat de 1516, se trouva transféré au roi seul en échange du cadeau fait à la cour de Rome des *Annates*, — un an de revenu de tous les bénéfices français à chaque vacance. — Et depuis que ce droit royal a disparu par la séparation de 1905, qui semblait rendre naturellement au clergé français ses antiques prérogatives, le Saint-Siège a cru devoir se réserver à lui seul le recrutement des premiers pasteurs en France, comme il en use dans les pays de missions d'Afrique ou d'Asie... sans doute jusqu'à ce qu'un

nouveau statut intervienne pour l'Église de France, dans un délai plus ou moins bref

L'Église a donc varié dans ses ministres et leur mode de recrutement, dans sa discipline, sa hiérarchie, ses rites, dans la forme de ses sacrements. Et de même que ses dogmes se sont lentement fixés, affirmés, précisés, sous le coup de fouet de l'hérésie qui la guettait sans cesse, et que sa discipline s'est renforcée et raidie contre la tendance perpétuelle au relâchement que renferment toutes institutions humaines, son enseignement aussi a subi nombre d'évolutions et, avouons-le, connu certaines éclipses.

Les personnes un peu au courant de l'histoire religieuse savent que c'est à peine depuis 300 ans qu'existe en France la formation doctrinale actuelle : le séminaire pour les clercs, le catéchisme pour les fidèles. Il n'y avait sous Henri IV ni catéchisme, ni séminaire, et l'ignorance était grande aussi bien chez les laïques que chez les prêtres. Parmi ces derniers, plusieurs ne savaient même pas la formule de l'absolution. A Paris, dans le quartier Saint-Sulpice, M. Olier en trouva qui, devant un autel élevé à Beelzebuth, se livraient aux superstitions des sorciers.

Depuis longtemps on parlait de « dresser des séminaires ; » au concile provincial de Tours en 1583, les prélats avaient décidé qu'ils seraient établis *partout* « sous trois ans ; » mais, cinquante ans après, il n'y en avait encore *nulle part*. A Tours, justement, il n'y en eut un qu'en 1662. Un immeuble de la rue du Chardonnet devint en 1644 le séminaire officiel de la capitale ; encore le diocèse de Paris n'était-il pas propriétaire du local ; on ne songea à l'acheter qu'en 1660, cinq ans après la mort de Bourdoise, le fondateur.

Quant au peuple, privé d'instruction, il ignorait parfois jusqu'à l'existence de Dieu ; le « catéchisme, » qui date de la même époque, fut donc une nouveauté utile, un bienfait pour les pasteurs et pour le troupeau. Cet abrégé populaire de théologie, qui condensait le dogme catholique, s'adressait à une masse inculte, docile, religieuse d'instinct, qui « voulait croire » et ne savait pas au juste « ce qu'il fallait croire. » Ce petit livre parut si commode qu'il sembla devoir suffire à tout.

Comme le protestantisme affectait au même temps de s'inspirer uniquement des Écritures, que chacun pouvait entendre à

sa guise, sans intermédiaire entre soi et l'Esprit-Saint, il fut jugé prudent, pour parer au danger de l'interprétation individuelle, de ne point familiariser les catholiques avec l'Ancien et le Nouveau Testament, rarement traduits en langue vulgaire. La lecture de la Bible, sans permission, passa même pour interdite parmi eux.

Or il est arrivé que les temps ont marché et que les idées ont évolué : par exemple, nul hérésiarque n'a de nos jours grande chance de faire ses frais ; un Luther surgirait demain qu'il n'entraînerait pas cinq cents personnes. Vieillis et vus d'un certain angle, les spécialistes qui ont la prétention de tondre les mystères de trop près, paraissent un peu bouffons d'expliquer ce qu'ils définissent eux-mêmes inexplicable. Pour nos contemporains, la foi est devenue *un bloc*, qu'ils admettent ou rejettent sans discussion ; ils croient tout ou rien et, d'après la statistique des consciences que nous avons tentée ci-dessus, il semble bien qu'une bonne moitié des Français mâles soient dans le dernier cas. Ils ne croient pas et, tout au contraire des masses du XVIIe siècle, *ils ne veulent pas* croire. Le christianisme leur est suspect et, d'ailleurs, *ils ne le connaissent pas.*

L'Église catholique française se contentera-t-elle de la minorité des fidèles, plus ou moins pratiquants, qui composent sa clientèle actuelle, où le sexe faible tient la plus grande place? Se résoudra-t-elle à négliger et à ignorer les millions d'hommes qui, présentement, n'ont point souci d'elle? Qui pourrait le croire?

Comment s'y prendra-t-elle pour pénétrer ces foules, fermées en apparence au spiritualisme et que toute théologie fait sourire? Par quel levain nouveau fera-t-elle fermenter cette pâte humaine? C'est son affaire; il serait malséant à un laïque de souffler le prédicateur. Nous nous bornerons à une simple remarque : en Angleterre ou aux États-Unis il n'y a peut-être pas plus de foi positive qu'en France; seulement, en ces deux pays le Christ est un personnage universellement « sympathique. » Il est sympathique parce qu'il est connu et il est connu parce que les habitants sont imbibés de l'Évangile, dont le texte leur est familier.

C'est beaucoup ; c'est, j'imagine, le meilleur point de départ pour la propagande religieuse de nos jours. Celui qui aura fait connaissance avec la personne humaine de Jésus, en s'en-

tretenant avec lui, aura vraisemblablement, comme le soldat juif qui refusait de l'arrêter, l'impression que « jamais homme n'a parlé comme cet homme-là. » Il serait, en tout cas, surprenant qu'il le pût haïr.

Certes, le prêtre catholique ne peut prétendre *créer* la foi, puisqu'il enseigne lui-même que la foi est une « grâce. » Mais il peut mettre le « Fils de l'homme » en communication avec ceux qui l'ignorent et leur inspirer ainsi la curiosité de savoir si ce personnage est vraiment le Dieu *qu'il dit être*, ou seulement quelque illuminé semi-imposteur.

Quelle que soit d'ailleurs l'Église de demain, il est aujourd'hui démontré que la confiscation des biens meubles et immeubles, séculiers et réguliers, la suppression du budget des cultes et le renvoi du clergé des logis qu'il occupait il y a quinze ans (évêchés ou presbytères) ne lui ont pas porté le préjudice que les uns espéraient et que redoutaient les autres.

Même son prosélytisme au dehors n'a pas souffert : élite et force du catholicisme mondial, fidèles et clergé français rayonnent dans l'univers : sur 8 millions de francs que recueille annuellement l'œuvre internationale de la *Propagation de la Foi*, la France en fournit 5 à elle seule; et, parmi les missionnaires des deux sexes et de toutes nations morts l'an dernier sur la surface du globe à leur poste d'évangélisation, les trois cinquièmes, — 60 sur 100, — étaient des missionnaires français.

La France officielle pouvait, suivant qu'elle le jugeait ou non avantageux à notre pays, rétablir ou ne pas rétablir des relations protocolaires et galonnées avec ce que les hommes d'État de l'ancien régime nommaient la « Cour de Rome; » la chose n'avait pas, au point de vue religieux, l'importance que quelques personnes se figurent. Ces uniformes et la diplomatie temporelle qu'ils représentent sont des ornements aussi accessoires du Vatican, que peuvent l'être la garde bariolée des Suisses ou la tiare aux trois couronnes sur la tête de celui qui, tenant la place de l'apôtre Pierre, a comme tel, au regard des catholiques, le pouvoir de lier et de délier dans le ciel.

GEORGES D'AVENEL.

SOUVENIRS

DE

SAINT-DENIS DIT ALI

SECOND MAMELUCK DE L'EMPEREUR

IV[1]

LA VIE A SAINTE-HÉLÈNE

XI. — LA JOURNÉE DE L'EMPEREUR

A Sainte-Hélène, pas plus qu'antérieurement, n'ayant tenu aucun journal, je me bornerai à décrire les choses comme je l'ai fait jusqu'alors et telles que ma mémoire me les a conservées. N'ayant aucun ouvrage ni aucune date qui puissent me servir de guide, je caserai les articles séparés à peu près au hasard.

Quand l'Empereur habitait les Briars, il se mettait en uniforme des chasseurs à cheval de la garde. Il avait porté ce costume à bord du *Bellérophon* et du *Northumberland*, et, bien entendu, le chapeau à cornes et la cocarde tricolore. Cette cocarde, plus tard, il la supprima. Peu après son installation à Longwood, il mit d'abord un habit de chasse à tir, et quand celui-ci, après avoir été retourné, fut devenu par trop mauvais, il le remplaça par un habit bourgeois, vert ou brun, je ne me rappelle pas bien lequel. Le dimanche, il en mettait un bleu, également bourgeois. Ces trois habits-ci étaient coupés sur le même patron. Constamment, lorsqu'il s'habillait, il portait le grand-cordon de la Légion d'honneur (ce cordon était sans croix et sous l'habit) et la plaque sur l'habit. En militaire comme en bourgeois, il mettait un gilet-veste de piqué ou de

(1) Voyez la *Revue* des 15 juin, 1er juillet, 1er août.

casimir blanc, petites poches figurées, culotte courte de casimir à petit pont avec poches. Il ne portait jamais d'autres bas que des bas de soie, ayant une couronne au coin ; des boucles d'or sur ses souliers ; celles-ci étaient rondes et ornées de petites rosaces. Celles des jarretières de la culotte étaient également d'or à petits dessins et un peu plus longues que larges. Toujours il mettait une cravate de mousseline et un col de soie noire plissé, lequel était bouclé derrière par une boucle d'or carrée et étroite. En incognito, il mettait une redingote verte et un chapeau rond. La redingote grise n'était mise qu'avec l'uniforme.

Lorsque l'Empereur fit travailler dans ses jardins, il avait une veste de chasse et un pantalon à pieds de nankin, un chapeau de paille à large bord, garni d'un petit ruban noir ; aux pieds des pantoufles rouges ou vertes. A la main, il avait ordinairement une petite queue de billard en bois de rose, qui lui servait en même temps de bâton et de toise. Dans sa chambre, il avait une redingote de piqué pour robe de chambre, un pantalon à pieds de futaine blanche ou de molleton, ses pantoufles aux pieds et un madras sur la tête. Excepté la circonstance des jardins, il était vêtu ainsi une partie de la journée ; il s'y trouvait à l'aise. S'il allait se promener dans ses jardins pendant la matinée, ce qui lui arrivait, à vrai dire, tous les jours, il n'avait pas d'autre vêtement. Dans les quatre premières années, il faisait sa toilette tous les jours, à moins qu'il ne se trouvât indisposé. C'était ordinairement vers les trois heures qu'il s'habillait. Il ne faisait sa barbe que tous les deux ou trois jours.

Lorsqu'il était habillé, avant de sortir de sa chambre, il garnissait les poches de son habit d'un mouchoir, d'une tabatière, d'une petite lorgnette et d'une bonbonnière en écaille, dans laquelle il y avait du jus de réglisse, et quelquefois, s'il était enrhumé, de la pâte de jujube, mais jamais autre chose. Il ne mettait jamais de gants, si ce n'est quand il devait monter à cheval, et encore les mettait-il plutôt dans sa poche qu'à ses mains.

L'Empereur ne portait d'autre bijou qu'une montre d'or, après laquelle était une chaîne des cheveux de l'impératrice Marie-Louise. A celle-ci était une clé d'or et un petit cachet de même métal, sur lequel était gravée une N couronnée. Au centre du dessous de la montre, il y avait gravé un petit B. Dans la dernière année de l'exil, l'Empereur a échangé cette montre-ci

contre celle du Grand-Maréchal; il dit en la lui mettant dans les mains : « Celle-ci a marqué l'heure de mes batailles. »

L'Empereur avait plusieurs tabatières dont il se servait habituellement; elles étaient en écaille doublée d'or, et, sur le couvercle de chacune, des médailles antiques, grecques ou romaines, en argent, enchâssées dans un cercle d'or. Une de ces tabatières avait à la partie inférieure de l'ouverture une petite médaille en or de Timoléon. La forme de ces tabatières était : les unes ovales, les autres carrées, celles-ci plus longues que larges, les angles coupés. Il y en avait deux autres également en écaille doublée d'or; sur l'une était le portrait de l'Impératrice, et sur l'autre un enfant nu, qui était le Roi de Rome. D'abord il s'était servi de ces deux tabatières comme des autres, mais ensuite il les fit mettre de côté.

Dans une boîte, que l'on nommait la boîte aux tabatières, l'Empereur avait encore d'autres tabatières ou boîtes avec médaillons, peintures et camées. La plus belle était carrée et ornée d'un camée antique d'Alexandre le Grand. Il y en avait une autre ronde et d'un assez grand modèle, mais d'un travail ordinaire, ornée de deux grandes médailles en or; dessus était François Ier et dessous Charles-Quint, etc.

L'Empereur était d'une sobriété exemplaire. Élevé dans la classe ordinaire de la société, il avait conservé dans les grandeurs les habitudes de son jeune âge. Les mets les plus simples étaient ceux qui lui convenaient le mieux. Par exemple, il était délicat à l'extrême; la moindre chose contre la propreté, ou le mauvais accommodement lui donnait de la répugnance. Il préférait un bon potage, et un bon morceau de bouilli à tous les mets composés et succulents que ses cuisiniers pouvaient lui faire. Des œufs à la coque ou sur le plat, une omelette, un petit gigot, une côtelette, un filet de bœuf, de la poitrine de veau sur le gril, ou une aile de poulet, des lentilles, des haricots en salade étaient les mets qu'on lui servait habituellement à ses déjeuners. Sur sa table, pour ce repas, il n'y avait jamais que deux plats, dont un de légumes, précédés d'un potage.

Le dîner était plus composé, la table plus abondamment servie; mais toujours il ne mangeait que les choses les plus simplement arrangées, soit viandes, soit légumes. Un morceau de fromage de parmesan ou de roquefort était la clôture de ses repas. S'il arrivait qu'on eût quelques fruits, on les lui servait,

mais s'il en mangeait, ce n'était que fort peu; d'une poire ou d'une pomme, par exemple, il n'en prenait qu'un quartier; du raisin, qu'un petit grappillon. Ce qu'il aimait beaucoup, c'étaient les amandes fraiches. Il en était tellement friand, qu'il mangeait presque toute l'assiettée. Il aimait aussi les gaufres roulées, dans lesquelles on avait mis un peu de crème. Deux ou trois pastilles étaient tout ce qu'il prenait de la sucrerie. Après ses repas, déjeuner ou dîner, on lui donnait un peu de café, dont il laissait souvent une bonne partie. Jamais de liqueurs. Étant à bord du *Northumberland*, à la table de l'amiral, chaque jour, au dîner, on lui offrait un petit verre d'une liqueur quelconque; rarement il y portait les lèvres; il se plaisait seulement à en aspirer le parfum.

Sa nourriture avait été à Paris ce qu'elle était à Sainte-Hélène; mais ici manquaient la qualité, la variété des mets et leur recherche. Ce dont il se plaignait souvent, c'était de ne pas trouver de viande tendre. Sa boisson à Sainte-Hélène était du claret (Bordeaux); en France, elle avait été du chambertin. Il buvait rarement sa demi-bouteille et toujours mettant autant d'eau que de vin. Presque jamais de vins fins. Quelquefois, dans la journée, il buvait un verre de vin de champagne, mais jamais sans y joindre pour le moins autant d'eau; c'était une limonade. Le temps employé à ses repas n'était guère plus de quinze ou vingt minutes; mais, à Sainte-Hélène, si le temps était mauvais, il faisait durer le dessert pendant assez longtemps, en s'amusant à lire à haute voix un acte d'une comédie, d'une tragédie ou quelque pièce de vers ou toute autre chose.

Après le départ de M. de Las Cases et du général Gourgaud, l'Empereur aimait assez à prendre son déjeuner en plein air dans un de ses jardins, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, en compagnie du général Montholon et quelquefois aussi du Grand-Maréchal, quand celui-ci était appelé ou venait voir l'Empereur.

Ordinairement, vers les cinq heures, cinq heures et demie, six heures du matin, l'Empereur sonnait le valet de chambre de service, faisait tirer les rideaux de ses fenêtres et ouvrir ses persiennes. « Quel temps fait-il? — Sire, il fait beau. — Donne-moi ma robe de chambre, mon pantalon. » On lui passait l'un et l'autre et on lui chaussait ses pantoufles. « Ouvre les portes, les fenêtres, disait-il; laisse entrer l'air que Dieu a fait. » C'était une phrase dont il se servait quand il était de

bonne humeur. « Appelle Montholon. » Il passait dans le jardin en chantant quelque air d'anciens opéras qu'il avait retenus. Si le temps était mauvais, brumeux ou qu'il plût, il disait : « Maudit pays: il fait toujours mauvais! » Après s'être fait passer ses vêtements, il se mettait à son bureau et écrivait ou bien s'allongeait sur son canapé et s'amusait à lire. Autrement, il allait se promener dans le salon et le parloir et regardait avec sa lunette par les petites ouvertures faites aux lames des persiennes. S'il avait fait appeler M. de Montholon, ils se promenaient ensemble jusqu'à l'heure du déjeuner. Le déjeuner fini, l'Empereur et M. de Montholon continuaient à se promener ensemble encore une heure à peu près, et ensuite l'Empereur rentrait dans son intérieur, se mettait sur son canapé ou à son bureau ou dans son lit. Assez souvent, quand il était au lit, il se faisait faire la lecture par Marchand et cette lecture durait quelquefois deux ou trois heures de suite. Soit que l'Empereur se fût reposé, soit qu'il eût travaillé, il faisait sa toilette vers les trois heures.

L'Empereur habillé, il sortait de son intérieur et faisait de nouveau appeler M. de Montholon, avec lequel il allait se promener dans les jardins, et, vers les quatre ou cinq heures, ils rentraient pour le dîner. — Si le temps était humide, pluvieux, l'Empereur entrait au salon où M. de Montholon venait le joindre, et, la table de jeu d'échecs mise devant le canapé, ils faisaient ensemble quelques parties avant l'heure du dîner. Quelquefois ils se promenaient dans le salon et le parloir. L'heure du repas arrivé, on mettait le couvert sur un guéridon qui était au milieu du salon, si l'Empereur n'en ordonnait autrement. La première partie du dîner était lestement faite ; mais souvent, lorsque le dessert était sur table, l'Empereur demandait tel ou tel livre, soit de vers, soit de prose, et renvoyait les deux personnes de service, le maître d'hôtel et le valet de chambre, en leur disant : « Vous autres, allez dîner. Dans une demi-heure, vous reviendrez me donner mon café. » La demi-heure écoulée, on le retrouvait quelquefois à table, quelquefois se promenant dans le parloir, ou dans les jardins, si le temps permettait qu'il mît les pieds dehors. Dès qu'il avait pris le café, il faisait appeler le Grand-Maréchal, et tous les trois se promenaient dans la grande allée du jardin, qui était la promenade habituelle de la soirée.

Pendant les deux premières années du séjour de Longwood, c'est-à-dire jusqu'au départ successif de M. de Las Cases et du général Gourgaud, l'Empereur dînait avec toutes les personnes de sa suite, à l'exception cependant du Grand-Maréchal et de Mme Bertrand ; et ensuite, jusqu'au départ de Mme de Montholon, il avait invité tantôt le Grand-Maréchal seul, tantôt avec la comtesse, une autre fois M. et Mme de Montholon, une autre fois tous ensemble. Souvent aussi il lui arrivait de dîner seul. Depuis le départ de sa femme, le général de Montholon mangeait presque constamment avec l'Empereur, à moins que celui-ci ne fût indisposé ou ne voulût prendre que peu de chose. L'Empereur sentait que l'état d'un homme abandonné à lui-même était chose fort triste, surtout pour celui, qui, comme M. de Montholon, venait de voir récemment s'éloigner sa famille. Le Grand-Maréchal, n'étant pas dans les mêmes conditions que M. de Montholon, n'était pas aussi fréquemment invité. Entouré d'une nombreuse famille, le Grand-Maréchal avait maison montée, et tout se faisait chez lui ou du moins en grande partie ; c'eût été une trop grande gêne pour lui et les siens, d'être astreints à venir prendre constamment leurs repas à Longwood, particulièrement dans les mauvais temps, sa maison étant éloignée de trois ou quatre cents pas de celle de l'Empereur.

La promenade durait jusque sur les huit ou neuf heures. A cette heure-ci, le cordon des factionnaires de l'enceinte de Longwood se rapprochait autour de la maison. Alors l'Empereur rentrait dans son intérieur et ces messieurs s'en allaient chacun chez soi. Quelquefois cependant l'un d'eux était retenu. L'Empereur appelait Marchand pour achever de le déshabiller, car il n'était pas plus tôt dans sa chambre, qu'il jetait son chapeau sur le tapis, se dépouillait de son habit, ôtait son cordon, son gilet, son col, sa cravate, ses bretelles ; tout était çà et là autour de lui. S'il voulait travailler, on lui passait sa robe de chambre et son pantalon. Si, en se couchant, il n'avait pas grande envie de dormir, il faisait rester celui de ces deux messieurs dont il s'était fait suivre, ou Marchand. De bonne humeur, il causait ; de mauvaise, il ne disait mot, si ce n'est une parole par ci par là. Celui qui était auprès de lui restait jusqu'à ce qu'il l'eût congédié ou qu'il se fût endormi. Lorsque l'Empereur se couchait tard, le valet de chambre de service était presque toujours sûr de passer une bonne nuit ; mais s'il se mettait de bonne heure au lit,

on devait s'attendre que, vers les une ou deux heures, il sonnerait, demanderait de la lumière et se mettrait à travailler. Parfois, à cette heure-là, il commandait un bain qu'il prenait ou ne prenait pas ou qu'il ne prenait qu'au jour. Quand, après avoir travaillé, il voulait se recoucher, il avait souvent la complaisance d'éteindre lui-même son flambeau pour ne pas déranger le valet de chambre.

Si des nuits se passaient bien, combien d'autres, et en grand nombre, se passaient mal! Quand il rentrait un peu tard de la promenade et qu'il y avait attrapé de l'humidité, le plus souvent il avait le cerveau pris; on était presque assuré de passer une nuit blanche, s'il se levait après le premier sommeil. Alors il éternuait et, après les éternuements, venait une toux qui s'augmentait de plus en plus et ne cessait qu'avec peine. Il prenait comme calmant du thé de feuilles d'oranger, avec une cuillerée de sirop de capillaire ou autre et buvait ce thé jusqu'à ce que les quintes se fussent un peu apaisées. Il toussait tellement fort qu'on l'entendait de toutes les parties de la maison. Pendant une ou deux heures que durait la crise, il ne cessait de tousser. Enfin il avait la poitrine si fatiguée des efforts qu'il avait faits, qu'il était contraint de se recoucher et, moitié dormant, moitié veillant, il gagnait le jour. Si quelquefois le rhume n'était que passager, quelquefois aussi il durait plusieurs jours; mais dans ce cas-ci, il ne sortait plus de sa chambre, et mangeait fort peu : une soupe à la Reine, un peu de thé, ou un ou deux œufs lui suffisait. Quand il était dans cet état de malaise, à peine permettait-il qu'on ouvrît la porte pour entrer chez lui ou en sortir : il ne pouvait souffrir le moindre air.

Pendant ces nuits de toux, le valet de chambre de service était fort gêné. Comme il n'y avait de feu nulle part, il fallait qu'on en fît dans la chambre de l'Empereur avec du bois presque vert, et aussi devait-on avoir la précaution d'avoir une certaine quantité de broussailles sèches ou de copeaux, pour favoriser la combustion ; et c'est sur ce feu qu'on mettait chauffer l'eau nécessaire pour le thé que demandait l'Empereur. L'Empereur aimait mieux que tout ce tripotage se fît dans sa chambre, sous ses yeux, que d'être fait à l'office, afin qu'on ne dérangeât personne de son service extérieur.

Combien de fois m'est-il arrivé, la nuit, de passer de longues heures auprès du lit de l'Empereur et dans l'obscurité la plus

complète à attendre qu'il me dit d'aller me coucher. Pour ne pas avoir à rester trop longtemps sur mes pieds, j'avais la précaution d'apporter un oreiller et de me coucher sur le tapis au pied de son lit, afin de me reposer. J'avais le soin d'avoir l'oreille au guet, afin d'être sur mes pieds et près de lui au premier mouvement et la moindre parole que j'entendrais.

L'Empereur savait peu soigner sa santé. Il n'ignorait pas qu'un rien d'humidité l'enrhumait; eh bien! il lui arrivait souvent d'aller se promener dehors et de s'y laisser surprendre par la pluie. Plutôt que de rentrer à la maison à la première goutte d'eau, il continuait sa promenade et la conversation et se laissait mouiller. N'ayant qu'une culotte courte, des bas de soie et des souliers très minces, il se refroidissait facilement, et quand il rentrait à la maison, bas et souliers étaient comme si on les eût trempés dans l'eau. Il était absolument comme un enfant. Mais, quand il se sentait une fois pris, il prenait force précautions, qu'il abandonnait bientôt, dès qu'il se trouvait un peu mieux.

***

L'Empereur avait le cœur réellement bon et était capable d'un grand attachement. Dans son intérieur, à Sainte-Hélène, c'était un excellent père de famille au milieu de ses enfants. Sa mauvaise humeur n'était jamais de longue durée; elle disparaissait peu de temps après qu'elle s'était montrée. Si le tort était de son côté, il ne tardait pas à venir tirer l'oreille ou à donner une claque à celui sur qui elle était tombée. Après avoir dit quelques mots relatifs à la fâcherie, il lui prodiguait les paroles si agréables de « Mon fils... Mon garçon... Mon enfant. » Que n'eût-on pas fait pour un tel homme, pour un tel Maître!

Si quelqu'un ne s'était pas conformé aux ordres qu'il avait donnés ou s'était conduit contrairement à ses intentions, il s'emportait facilement; il accablait la personne des paroles les plus dures et menaçait même de la faire punir. Mais, le moment de vivacité passé, il revenait peu à peu à la modération. Ce n'était jamais dans ses mouvements d'humeur qu'il souffrait les observations; c'était le moyen de l'irriter au plus haut degré. Si l'on avait raison, il savait promptement le reconnaître. Effectivement, il n'était pas plus tôt seul, qu'il examinait l'affaire, non comme partie offensée ou offensante, mais comme un juge intègre. Il pesait les raisons de l'un et de l'autre, et prononçait

la sentence comme si les deux parties étaient en présence. Devant lui, pour peu qu'on eût quelques bonnes raisons à faire valoir, on était sûr de gagner son procès d'emblée, et, le lendemain ou quelques jours après, il faisait venir celui qu'il avait malmené. D'abord il le recevait avec un visage sévère; mais, après que les premières explications étaient passées, la sévérité disparaissait et faisait place à la bienveillance et à la bonté. Il fallait qu'on l'eût profondément offensé pour que la mauvaise humeur fût durable. Dans ce cas, on était, pour ainsi dire, mis à l'écart et même oublié; encore les occasions pouvaient-elles se présenter pour qu'on se remît sous ses yeux, et un moment suffisait pour qu'il ne fût plus question du passé. Les fautes préjudiciables au bien public n'étaient jamais pardonnées, si elles avaient été faites avec intention; mais celles qui ne l'étaient qu'à lui, il les pardonnait volontiers, si la probité, l'honneur du fauteur étaient restés intacts. L'indulgence pour les autres le portait naturellement au pardon; il savait que l'homme n'est pas d'une nature infaillible.

L'Empereur avait l'âme grande et généreuse et avait toutes les vertus des grands hommes de l'antiquité, sans avoir leurs défauts. Il fut grand sur le trône, au faîte de la puissance humaine, et plus grand encore dans les fers de ses mortels et implacables ennemis. Dans la prospérité, ceux qui l'avaient flatté, adulé, ceux qui s'étaient courbés le plus et avaient essuyé de leur front la poussière de ses pieds, ceux qu'il avait élevés aux plus hauts emplois, aux plus hautes dignités, ceux qu'il avait rendus riches, ceux-là, pour la plupart, l'accablèrent d'outrages, dès qu'ils le virent dans l'adversité. On oublia le bien qu'il avait fait pour ne plus se souvenir que de quelques fautes semées çà et là dans le cours de son règne, lesquelles servirent de prétexte pour qu'on le déchirât à belles dents : c'était une bête féroce, un tigre altéré de sang, un être vomi sur la terre par un esprit infernal, enfin l'Empereur était tout ce que la méchanceté peut inventer de plus abominable pour salir un homme et le rendre un objet de réprobation aux yeux de tous les peuples. Quoi qu'on ait fait, quoi qu'on ait voulu faire, il est resté pour la masse l'homme par excellence, le bon père de famille, l'honnête homme, le grand citoyen, le grand homme, l'homme de la France, et l'homme dont l'Europe conservera un éternel souvenir.

*
* *

L'Empereur avait une imagination extraordinaire et une mémoire des plus heureuses. La mobilité de sa langue était, pour ainsi dire, insuffisante à rendre tout ce que lui fournissait sa pensée, et sa plume l'était encore plus. Il pouvait dicter plusieurs heures de suite sans désemparer. Sa mémoire lui fournissait tout à souhait. Il la comparait à un meuble composé d'un très grand nombre de tiroirs; il tirait celui dont il avait besoin pour y prendre les matériaux propres à son sujet. Le classement de toutes choses se faisait comme de soi-même, et il ne lui restait plus que d'articuler les mots. Il disait souvent qu'il était capable de tuer six secrétaires. Ceux qui écrivaient sous sa dictée, quoiqu'ils écrivissent de la manière la plus abrégée, avaient toujours une ou deux phrases et même trois en arrière. Les sténographes seuls pouvaient le suivre. Aussi, dès le moment qu'il avait eu connaissance de la méthode d'écrire aussi vite que la parole (c'était à sa rentrée de la campagne de Russie), il ne manqua pas d'avoir un secrétaire (M. Joanne) qui y fût fort habile, ce qui soulagea beaucoup ses autres secrétaires. Ce fut à ce sténographe qu'il dicta le Concordat de Fontainebleau.

L'Empereur écrivait assez vite, mais il n'avait pas la patience d'écrire. Les premières lignes étaient passablement écrites, mais celles qui suivaient étaient illisibles. Il fallait qu'on fût très habitué à la forme de ses lettres, de ses mots et de leurs liaisons, pour le déchiffrer, et les plus habiles mêmes cherchaient longtemps avant de deviner ces espèces de signes hiéroglyphiques. Pour lire l'écriture de l'Empereur, il fallait qu'on eût de bons yeux et beaucoup de mémoire, parce que d'une part il écrivait par moments très fin et que, de l'autre, certains mots étaient écrits diversement dans différents endroits. Ce qui rendait la difficulté plus grande encore, c'est que l'Empereur écrivant ordinairement d'une manière très abrégée, omettait souvent les lettres nécessaires, ou en mettait qui ne devaient pas y être. Enfin, presque toujours, il lui arrivait de ne pouvoir se lire. Il savait bien ce qui devait y être ; mais il ne savait pas ce qu'il avait mis. Maintes fois, étant allé à lui pour demander ce qu'il avait mis là, j'en recevais pour réponse : « Comment, imbécile, tu ne sais donc pas lire? — Non, Sire. — C'est cependant écrit comme si c'était imprimé! Regarde. — Sire, j'ai

beau regarder de tous mes yeux, je ne puis savoir le mot qu'a écrit Votre Majesté. » L'Empereur, lui aussi, regardait; mais il ne se montrait pas plus habile que moi. Après avoir vainement cherché pendant une ou deux minutes, il me disait : « Assieds-toi là et écris, » et il se mettait à me dicter quelques phrases ou un paragraphe pour remplacer la partie où il y avait des mots illisibles.

Il avait fini par rejeter l'encre et les plumes en y substituant les crayons; il en avait un bon nombre de préparés sur son écritoire, ce qui lui procurait l'avantage d'écrire plus rapidement et gagnait le temps qu'il faut pour prendre de l'encre. S'il supposait que ce qu'il avait à écrire employât plus de crayons qu'il n'en avait, il faisait rester quelqu'un auprès de lui pour les lui tailler à mesure qu'ils étaient usés, et encore lui arrivait-il fréquemment d'écrire avec le bois. Du reste, soit qu'il écrivît avec la plume, soit avec le crayon, il n'en traçait pas mieux ses lettres et ses mots; aussi fort souvent, quand j'avais quelque chose écrit de sa main, je substituais un autre mot à celui que je n'avais pu lire, et, quand il relisait mon travail, ou il mettait un autre mot ou il laissait celui que j'avais écrit.

Sans cesse l'Empereur corrigeait tout ce qu'il avait fait faire; sans cesse il faisait gratter des mots, des phrases, des lignes entières, et même jusqu'à des quarts de page; constamment il fallait ajouter, changer. retrancher; c'étaient des corrections sur des corrections, même dans les mises au net qu'il considérait comme un travail fini, terminé. Il disait à ce sujet : « Hé! Rousseau a bien recopié sept fois sa *Nouvelle Héloïse*. »

Toutes les corrections qu'il voulait faire, si c'était pour ajouter, il les écrivait au crayon entre les lignes, entre lesquelles parfois il mettait jusqu'à deux ou trois autres lignes; et ce qu'il écrivait était si fin que la plupart du temps, j'étais obligé d'avoir recours à une loupe pour grossir les caractères et soulager mes yeux. S'il supprimait, il faisait des traits obliques de gauche à droite sur les mots et sur les phrases.

***

L'Empereur aimait infiniment la lecture. Les historiens grecs et romains lui revenaient souvent dans les mains, surtout Plutarque. Plus que personne il pouvait apprécier cet excellent

auteur. Aussi, dans ses bibliothèques de campagne, les *Vies des hommes illustres* figuraient-elles toujours dans les rayons de ses caisses. — Il parcourait souvent Rollin. — L'histoire du moyen âge, la moderne et les histoires particulières ne l'occupaient que passagèrement. De livres saints, il n'avait que la Bible. Il aimait à en relire les chapitres dont il avait entendu la lecture sur les ruines des villes anciennes de la Syrie ; ils lui retraçaient les mœurs des habitants de ces contrées et la vie patriarcale du désert : c'était, disait-il, une peinture fidèle de ce qu'il avait vu de ses yeux. — Toutes les fois qu'il lisait Homère, c'était toujours avec une nouvelle admiration. Personne, à ses yeux, mieux que cet auteur, n'avait connu le vrai beau, le vrai grand ; aussi le reprenait-il souvent et le relisait-il depuis la première page jusqu'à la dernière. — Le théâtre avait beaucoup de charme pour l'Empereur. Les Corneille, les Racine, les Voltaire avaient souvent un ou deux actes de leurs pièces lus à haute voix. Corneille, malgré ses imperfections, était préféré aux autres : il choisissait toujours ce qui était à la hauteur de lui, Napoléon. Parfois il demandait une comédie de celles qu'il avait vu jouer, et, de temps en temps, quelque pièce de poésie, par exemple *Vert-Vert*. Il prenait aussi plaisir à lire quelques morceaux de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* de Voltaire, ainsi que quelques articles du *Dictionnaire philosophique* du même auteur. — Les romans servaient à le délasser et à rompre le sérieux de ses occupations habituelles ; *Gil Blas*, *Don Quichotte* et un petit nombre d'autres lui revenaient dans les mains. Ceux de Mesdames de Staël, Genlis, Cottin, Souza, etc., il les revoyait quelquefois ; mais les romans qu'il ne pouvait souffrir, c'étaient ceux de Pigault-Lebrun. Il ne pouvait sentir cet auteur, dont il avait cependant presque tous les ouvrages ; jamais il ne s'est avisé d'en demander un volume et aurait refusé celui qu'on lui eût présenté. — Presque constamment, il avait sous les yeux tous les ouvrages relatifs à l'art militaire et aux campagnes des grands capitaines. Un auteur, Polybe, qu'il avait désiré longtemps, il ne le reçut que dans les derniers temps, et alors il avait presque abandonné le travail. — C'était par hasard s'il prenait un livre de sciences. Ce genre d'ouvrages n'était que de circonstance.

L'Empereur avait-il dans les mains un livre qui l'intéressât, il ne le quittait pas qu'il n'en eût une connaissance en-

tière. Il lisait avec le pouce, comme a dit l'abbé de Pradt, et cependant il ne lui échappait rien du contenu, et il le possédait si bien que, longtemps après, il pouvait en faire une analyse très détaillée, et même citer, pour ainsi dire textuellement, les passages qui l'avaient le plus frappé. — Entendait-il parler d'une chose qui ne lui était pas familière, ou qu'il ignorait, sur le champ, il se faisait apporter tous les livres de sa bibliothèque où il pouvait en être question. Il ne se contentait pas d'une connaissance superficielle, il approfondissait la matière le plus possible. C'est de cette manière qu'il procédait pour s'éclairer et pour se meubler l'esprit.

Quand on recevait des caisses de livres, l'Empereur ne se donnait pas de cesse qu'elles ne fussent ouvertes. On lui passait les volumes les uns après les autres; il les feuilletait en gros et mettait sur une table ceux qu'il soupçonnait contenir quelque chose. Pour les autres, il les jetait à mesure à côté de lui en tas, se réservant de les examiner plus tard. Les livres qu'il avait choisis, il les faisait porter dans son cabinet et mettre sur le guéridon qui était près de son canapé. La lecture de ces nouveautés lui faisait passer agréablement quelques matinées.

Lorsqu'il recevait des journaux, il ne les quittait pas sans avoir vu tout ce qui pouvait l'intéresser. Dans ces moments, ce n'était plus le même homme qu'auparavant; son port, sa voix, son geste, tout annonçait que le feu circulait dans ses veines; son imagination se montait à un tel point qu'il devenait un homme surnaturel. Il semblait encore commander à l'Europe. Cet état de vigueur, d'animation, durait quelques jours; après quoi, l'Empereur reprenait son allure habituelle et ses paisibles occupations. — Cette chaleur, cette puissance dans ses organes se manifestait également lorsqu'il dictait les événements de sa vie, par exemple le récit d'une bataille; c'était comme un de ces bulletins de la Grande Armée après avoir été vainqueur.

Quelquefois, lorsqu'il lisait les journaux anglais, je me tenais auprès de lui avec un dictionnaire anglais-français, et quand il trouvait un mot dont il ne comprenait pas la signification, je le lui cherchais. Il continuait ainsi sa lecture jusqu'à ce qu'il se trouvât arrêté de nouveau par un autre mot.

*
* *

L'Empereur avait beaucoup d'ordre en toutes choses. Il ne pouvait sentir ceux qui n'en avaient pas. En matière de finances, il voulait que, tous les mois, les comptes fussent arrêtés et soldés. Il examinait avec attention tous les articles de dépense, les uns après les autres. Quand il s'apercevait qu'une chose avait été payée trop cher, il le faisait observer, afin qu'à l'avenir on y prît garde. Il mettait autant d'importance à un compte de quelques centaines de francs, qu'il en eût mis à un de quelques millions. Il avait bonne mémoire et connaissait trop bien les chiffres pour qu'on l'induisît en erreur, ce qui ne plaisait guère aux fripons. Il citait à ce sujet ces trop fameux fournisseurs des armées de la République, qui faisaient payer au gouvernement deux ou trois fois la valeur de ce qu'ils avaient fourni, par toutes les fraudes qu'ils mettaient en usage dans ces temps de désordre...

Il réprimandait sévèrement ceux des siens, petits ou grands, qui faisaient des dettes. Toute dépense courante, suivant lui, devait être payée à la fin du mois ou au commencement du suivant. « Combien de fois, disait-il, ai-je payé les dettes de plusieurs de mes généraux, pour ne pas entendre crier après eux ! »

Dans ses appartements, sa chambre, son cabinet, son salon, il voulait voir régner l'ordre. Il ne pouvait souffrir qu'une chose dont il se servait habituellement fût changée de place ; il voulait une place pour chaque chose et chaque chose à sa place. Aussi les personnes qui le servaient étaient tellement faites à ses habitudes, qu'il était fort rare qu'elles cherchassent n'importe quoi, que l'Empereur leur demandait. Ce qui avait eu lieu à Paris existait également à Sainte-Hélène.

L'ordre n'existait pas moins dans ses papiers que dans toute autre chose. Ceux du travail fini étaient soigneusement serrés dans une petite armoire de son bureau, et ceux du travail qui ne l'était pas, étaient rangés à droite et à gauche de la place qu'il occupait à ce même bureau.

Quand l'Empereur avait donné sa confiance à quelqu'un, il la lui ôtait difficilement ; mais, dès le moment qu'il s'apercevait qu'on l'avait abusé, trompé, et qu'il en avait dans les mains des preuves convaincantes, il ne pouvait plus souffrir le cou-

pable auprès de lui ; il l'éloignait pour ne plus jamais le revoir; il l'oubliait entièrement.

Lors de la maladie intestinale qu'eut Marchand, le docteur Werling, médecin de l'artillerie anglaise, qui était à Longwood par ordre du gouverneur, depuis le départ de MM. O'Meara et Stokoe, lui donna des soins. L'Empereur, sachant combien les mansardes ou, pour mieux dire, les greniers qui étaient au-dessus de ses appartements étaient exposés à l'ardeur du soleil, particulièrement la chambre du malade qui était la plus chaude, eut la bonté de faire dresser un lit dans la salle à manger, pour que Marchand fût plus au frais et plus à l'aise. Chaque matin, l'Empereur ne manquait jamais de demander de ses nouvelles, ainsi que dans le courant de la journée. Lorsqu'il allait se promener dans ses jardins, s'il venait à passer dans la salle à manger, il s'approchait du lit du malade et lui disait : « Eh bien ! Mamzelle Marchand, la princesse vient-elle vous voir ? envoie-t-elle savoir de vos nouvelles ? Prends garde : elle pourrait bien te faire des infidélités. » (Marchand avait pour maîtresse une nommée Esther qui habitait Jamestown. Elle venait habituellement à Longwood tous les huit jours avec son petit garçon que l'on nommait Jemmi). L'Empereur, sorti de la maison, demandait à celui qui le suivait, ce que pensait Werling, quels étaient les médicaments qu'il ordonnait. Apprenant que l'on donnait du mercure à Marchand, il dit : « Ces diables de médecins anglais traitent leurs malades comme on traite des chevaux. Enfin! que Werling le rende à la santé, c'est tout ce que je désire. » Marchand en eut pour une vingtaine de jours à être cloué sur son lit et ensuite il se rétablit promptement.

C'était à bord du *Northumberland* que, pour la première fois, j'ai vu M. Werling. Ce médecin, qui était un homme distingué, parlait très facilement et très purement le français. Il était admis chez Mme Bertrand, à qui, je crois, il donnait ses soins. Peu de temps après l'arrivée d'Antommarchi, il partit de l'île et depuis je n'ai plus entendu parler de lui.

Le départ du docteur O' Meara avait été précédé de celui du général Gourgaud, et fut suivi, après un certain nombre de mois, de celui de Mme de Montholon et de ses enfants. Des personnes de service, Cypriani était mort en février 1818 et, depuis, Lepage et Gentilini étaient retournés, l'un en France et l'autre à l'île d'Elbe. Le premier fut remplacé par un cuisinier français qui,

je crois, avait été attaché à la maison de Lord Amherst et était resté à Plantation House, après le départ du Lord pour l'Europe. De tous ceux qui avaient formé la colonie de Longwood, il ne restait plus auprès de l'Empereur que le Grand-Maréchal et sa famille, le général Montholon et cinq serviteurs.

Depuis le départ de Mme de Montholon et de ses enfants, Longwood était devenu plus désert; il fallait s'armer de courage pour se distraire de cette augmentation de monotonie. Qu'on se figure un petit nombre de personnes constamment en face les unes des autres pour un temps illimité, et séparées du reste des humains, l'on aura une juste idée de leur existence. Si la vie paraissait triste à ceux qui étaient auprès de l'Empereur, que ne devait-elle pas être, pour lui, Napoléon? Le mouvement, l'activité était nécessaire à la colonie de Longwood. L'Empereur donna lui-même l'exemple en opposant le travail actif à l'oisiveté; l'un était le remède à tous les maux, tandis que l'autre en était la source, en laissant trop de temps aux réflexions auxquelles on est naturellement porté, quand aucune distraction ne vient rompre l'uniformité de tous les jours.

L'Empereur se remit à ses Mémoires qu'il avait négligés depuis longtemps; il y fit des corrections, des additions, des changements. Les campagnes d'Italie et d'Égypte étaient à peu près terminées, le Consulat provisoire l'était aussi. Différentes autres parties eurent une première dictée. Ce qui arrêtait l'Empereur, dans son travail, c'est qu'il n'avait pas encore la partie des *Moniteurs* qui lui était nécessaire. En attendant qu'elle lui fût envoyée, il s'occupa des précis des campagnes de César, de Turenne et du grand Frédéric. S'il avait eu tous les livres qu'il désirait et que sa santé l'eût permis, il se promettait de faire les précis des campagnes des grands capitaines, tant les anciens que les modernes.

Quand les trois précis qu'il avait entrepris furent terminés, il conçut un projet sur les fortifications de campagne. Les modèles qu'il avait dessein d'employer dans ce nouvel ouvrage, furent construits sur le terrain, et lorsqu'il en eut fait l'épreuve, il en fit mettre les profils au net et dicta ensuite sur la manière et le temps de les employer. Cette besogne lui plaisait. Elle lui rappelait ses premières années dans l'état militaire. Dans le même temps à peu près, il fit un projet sur la composition d'une armée et sur les états-majors. Le temps lui manqua pour rendre parfaits ces différents ouvrages.

Ce n'était que par bonds qu'il travaillait. Il n'aimait pas à se sécher plusieurs mois sur le même sujet. Son imagination le portait à en changer sans cesse, et, par cette raison, tout ce qu'il faisait restait le plus souvent à l'état d'imperfection. Ses idées, pour ainsi dire, n'étaient que jetées sur le papier, et, pour les compléter et les développer, il attendait des matériaux.

Toutes les écritures que l'Empereur faisait faire n'occupaient que le Grand-Maréchal, M. de Montholon, Marchand et moi, bien entendu, après le départ de M. de Las Cases et du général Gourgaud. Les deux premiers écrivaient sous sa dictée, et les deux autres mettaient au net.

Ce fut vers le milieu de l'année 1820 que l'Empereur mit en ordre et fit recopier plusieurs de ses manuscrits, parmi lesquels était celui de la campagne d'Égypte. Cette campagne, il y avait travaillé avec assez de suite pendant les deux premières années. Après une première dictée faite, partie au Grand-Maréchal, partie au général Gourgaud, Marchand l'avait mise au net; mais cette copie, avec le temps, se trouva si remplie de corrections, de changements, de transpositions, que l'Empereur me la donna pour que je la refisse avec régularité. Mon travail était terminé, excepté un ou deux chapitres concernant l'administration de l'Égypte, lorsque parurent les premiers symptômes de sa maladie. Il n'eut pas le temps de revoir ce ou ces chapitres-ci, qui étaient tout entiers de la main du Grand-Maréchal.

Je fais observer que tous les manuscrits de Longwood sont tous de ma main, excepté quelques-uns de peu d'importance ou qui n'auraient eu qu'une première dictée.

XII. — LES JARDINS DE LONGWOOD

Si les diverses occupations de cabinet distrayaient l'esprit de l'Empereur de l'ennui, son corps ne prenait pas assez d'exercice. Ce n'était pas quelques petites promenades qu'il faisait dans la grande allée de l'enceinte, qui étaient capables d'entretenir ses forces. Depuis longtemps, il s'était abstenu de toute excursion au delà de l'enclos de Longwood, pour ne pas donner sujet au gouverneur de lui faire éprouver de nouvelles vexations. Pour compenser un peu ce défaut d'exercice extérieur, il jugea que le jardinage était ce qui convenait le mieux à son état de réclusion. Dès lors il ne fut plus question que de jardins : tout

le corps de bâtiment qu'il habitait en fut entouré. Ce furent les modèles de fortifications qui lui donnèrent cette idée, et puis il voulait avoir sous la main des fruits, des légumes; il voulait avoir quelques allées ombragées; il voulait éloigner les sentinelles de ses fenêtres, etc.

Du côté du camp (le Nord), la maison de Longwood avait un corps de bâtiment avancé et deux ailes en arrière. Devant ces deux ailes et jusqu'à l'alignement de la façade du corps avancé existaient deux carrés de verdure. Les fenêtres du cabinet, de la chambre à coucher d'une part, celle du salon et du parloir de l'autre, donnaient sur le carré de l'Ouest; la portée vitrée de la salle à manger, les fenêtres de la bibliothèque et deux du parloir, sur celui de l'Est. Ces carrés avaient chacun trente pieds sur quarante à peu près. Le grand côté était la longueur du salon et du parloir.

Au centre du premier carré, celui de l'Ouest, on traça un losange; une petite allée de deux pieds le bordait, et une autre, de trois pieds, entourait les triangles, en ménageant une plate-bande en dehors. Les plates-bandes furent garnies d'une très grande quantité de rosiers; des fraisiers étaient sur le devant, et du gazon pour bordure. L'intérieur du losange fut gazonné et au point de centre, l'Empereur fit planter un petit caféier dont on lui avait fait cadeau. Il appela ce petit jardin son parterre.

L'autre jardin, tracé au centre du carré de l'Est, devint si touffu que, dans le temps des feuilles, le soleil n'y pénétrait que difficilement. L'Empereur le nomma son bosquet ou le jardin d'Ali. L'autre jardin, le parterre, était le jardin de Marchand.

Quand toutes les plantations furent terminées, l'Empereur, pour clore ses deux petits jardins, fit faire des barrières au pied desquelles on mit une plante grimpante, nommée la fleur de la passion; en moins de trois mois, les barrières devinrent des haies très épaisses. Cette plante, dans l'île, a une végétation extraordinaire : elle pousse des jets d'un demi-pied par vingt-quatre heures. La feuille est d'un vert foncé, et la tige garnie de tire-bouchons; la fleur, qui est composée de différentes couleurs, est large et ressemble à peu près à une plaque de grande décoration.

Trois ou quatre mois s'étant écoulés, sans que l'Empereur donnât suite au projet qu'il avait d'abord conçu, on crut qu'il voulait se borner à ses deux petits jardins; mais il n'en fut point

ainsi. Au moment qu'on s'y attendait le moins, il fit reprendre les travaux. Pour commencer, il se plaignit que le vent Sud-Est l'incommodait, quand il était dans son bosquet. Le gouverneur, d'après le désir que lui avait témoigné M. de Montholon, fit construire un mur de gazon en demi-cercle de huit à neuf pieds de haut. A l'extrémité, six mois avant sa mort, l'Empereur a fait faire un massif de gazon de cinq à six pieds de haut et une plate-forme de six pieds de côté, et fait construire en charpente légère sur ce cube un pavillon carré. La muraille et le couvert étaient en toile à voiles. Il était éclairé par des châssis vitrés en losanges. Ce pavillon était destiné à servir d'observatoire à l'Empereur, pour qu'il pût voir à son aise l'arrivée des bâtiments. Quand il fut terminé et les soldats retirés, l'Empereur ordonna à M. de Montholon de lui faire un plan de jardin qui occupât tout le terrain qui était entre le mur qu'on venait de construire et la cabane du jardinier.

Une fois que le terrain fut clos, on le nivela dans plusieurs de ses parties et on traça tout ce qui avait été arrêté sur le plan. L'Empereur fit creuser un bassin près du mur de gazon, en ménageant une allée entre l'un et l'autre. Des maçons du génie furent appelés et le bassin fut revêtu d'une construction en pierre que l'on couvrit de ciment à l'intérieur, et ce ciment fut recouvert de plusieurs couches de peinture à l'huile. On crut qu'arrangé ainsi il pourrait garder l'eau. On plaça un petit tuyau qui, du réservoir de la maison, amena l'eau jusqu'au bassin. Le travail terminé et les ouvriers partis, l'Empereur impatient de jouir fit mettre l'eau dans le bassin et, quand celui-ci fut plein ou à peu près, il y fit jeter une centaine de petits poissons rouges qu'il avait fait acheter à la ville. Le lendemain, le bassin était à moitié vide et les cadavres de quelques poissons étaient à la surface de l'eau et couchés sur le côté. Probablement, ces poissons avaient été empoisonnés par la peinture qui n'était pas encore entièrement sèche. On remplit de nouveau le bassin; le jour suivant, il en fut comme il en avait été le jour précédent, et il en fut ainsi pendant plusieurs jours; chaque matin, des poissons avaient perdu la vie. L'Empereur, voyant enfin que son bassin ne pouvait tenir l'eau, se décida de le faire doubler en plomb. On ôta les poissons qui avaient survécu et on les mit dans un tonneau, en attendant que les nouveaux travaux fussent faits. Le plombier fut demandé

aussitôt, et aussitôt mis à l'œuvre. Après quelques jours, le bassin fut en état de retenir l'eau ; on y jeta de nouveau les poissons qui s'y jouèrent plus à l'aise que dans le tonneau où ils avaient été renfermés. Malgré tous les soins que l'on eut et les précautions que l'on prit pour conserver ces poissons, quatre ou cinq mois après, il n'en resta pas un seul en vie.

Les travaux du nouveau jardin allaient leur train. En avant et autour du bassin, il y avait une allée circulaire qui était garnie de bancs de gazon. Le mur et le bassin étaient séparés par une allée de quatre pieds de large ; cette allée faisait le tour du jardin en longeant les barrières et le berceau. Toute la partie qui environnait le bassin fut plantée de pêchers, d'acacias, de saules et autres arbres, parmi lesquels des arbustes, des plantes odoriférantes et beaucoup de fraisiers. D'une extrémité à l'autre du mur de gazon, en ligne diamétrale, on fit, tout le long, un talus en forme de banc de gazon, qui servit à soutenir les terres contenues dans le demi-cercle. Une allée de quatre pieds qui le bordait était coupée par un petit canal de deux pieds de large, sur lequel fut construit un petit pont également de deux pieds. Ce canal était alimenté d'eau par une rigole par laquelle s'écoulait le trop-plein du bassin.

Dès que les petits travaux hydrauliques furent terminés, chaque jour, vers le moment du coucher du soleil, l'Empereur, qui alors était dans ses jardins, disait à un de ses valets de chambre : « Allons! fais jouer les eaux. » On allait tourner le robinet principal, ainsi que les secondaires, et au même instant les eaux coulaient des bassins dans les rigoles. Pour jouir de ce spectacle, qu'on pourrait dire enfantin, l'Empereur se plaçait entre le bassin de la barrière et la grotte, et regardait l'eau descendre et arriver jusqu'à lui. Ce bruit, ce mouvement l'amusaient quelques instants. Il riait de s'amuser de si peu de chose. Le jeu cessait quand il n'y avait plus d'eau dans le réservoir.

Quand le grand jardin fut terminé, l'Empereur voulut en avoir un second du côté opposé, c'est-à-dire à l'Ouest, à côté du parterre ou jardin de Marchand, comme l'autre à côté du bosquet. En dehors des barrières Ouest et Nord, on réserva une plate-bande de quatre pieds et on fit un petit mur de gazon semblable à ceux dont j'ai parlé précédemment. Dans la plate-bande circulaire, jusqu'à l'extrémité Ouest du mur de gazon, on planta des

pêchers en assez grande quantité pour former un rideau de verdure, afin de cacher au corps de garde la vue de Longwood.

Lorsqu'on avait creusé le grand bassin du jardin de Noverraz, celui dans lequel on avait mis des poissons, on avait attaqué et même coupé les principales racines d'un sapin; cet arbre se sécha, étant privé des sources de la vie. Pour occuper cette place, l'Empereur fit faire par un Chinois une grande cage ou volière en bambou, couronnée d'une espèce d'oiseau que le Chinois donna pour un aigle. Pour peupler la cage, l'Empereur fit acheter quelques douzaines de serins. Ces petits oiseaux demeurèrent un ou deux mois dans leurs petites cages suspendues dans le berceau, en attendant que la volière que l'on construisait fût terminée. Tous les jours on donnait à ces petits volatiles tout ce qu'il leur fallait pour vivre; mais ils furent pris par le bouton, dont peu à peu presque tous moururent. Les quelques-uns qui restèrent devinrent la proie des chats. En définitive, la volière organisée et placée eut pour premiers habitants un faisan estropié et quelques poules. Pour ne pas perdre celles-ci, on fut obligé de les retirer de la cage quelques jours après. Quant au malheureux faisan, il termina ses jours dans la prison. L'idée vint alors à l'Empereur de mettre des pigeons dans la volière. Pendant quelques jours on tint enfermés les nouveaux habitants; mais, aussitôt que la porte leur fut ouverte, ils retournèrent à leur précédent domicile. La cage resta sans oiseaux, comme le bassin sans poissons.

Jamais Longwood n'avait été aussi animé qu'il le fut pendant ces travaux de jardin; l'activité semblait nous avoir fait revivre. Avant, nous avions vécu dans une espèce d'engourdissement. L'Empereur, depuis qu'il était à Sainte-Hélène, ne s'était pas mieux trouvé; aussi était-il toujours de bonne humeur. Il se levait sur les cinq heures, cinq heures et demie, et attendait très impatiemment que les factionnaires fussent retirés pour aller au jardin. Il faisait ouvrir les fenêtres de ses appartements et allait se promener dans le bosquet, en causant avec le valet de chambre de service. Aussitôt que le soleil se montrait à l'horizon, il envoyait éveiller tout son monde. Lorsque je je n'étais pas de service, il m'appelait en jetant quelques petites mottes de terre dans les vitres de la fenêtre de ma chambre qui

donnait sur le bosquet : « Ali ! Ali ! tu dors ! » et en chantant :

Tu dormiras plus à ton aise,
Quand tu seras rentré chez toi,

il continuait l'ariette. Au même moment, j'ouvrais la fenêtre. « Allons donc, paresseux, criait-il en m'apercevant, ne vois-tu pas le soleil? » Une autre fois, il disait plus simplement: « Ali! Ali! ah! ah! Allah! il fait jour. » Marchand avait son tour, mais moins souvent parce que le côté où il logeait était moins fréquenté par l'Empereur. « Marchand! Mamzelle Marchand, disait-il en l'appelant, il fait jour, levez-vous. » Quand Marchand était arrivé, il le regardait en riant et lui disait : « Avez-vous assez dormi cette nuit? Votre sommeil a-t-il été interrompu? Vous allez être malade toute la journée de vous être levé si matin, » et, prenant le ton ordinaire : « Allons, prends cette pioche, cette bêche, fais-moi un trou pour mettre tel arbre. » Pendant que Marchand faisait le trou, l'Empereur allait plus loin et voyant un arbre nouvellement planté : « Marchand, apporte ici un peu d'eau, arrose-moi cet arbre, » et, un moment après : « Va me chercher mon pied, ma toise; » à un autre, près duquel il arrivait : « Va dire à Archambault qu'il apporte du fumier, et aux Chinois qu'ils coupent du gazon ; on n'en a plus, etc., etc. » Puis, passant à moi qui tenais une pelle pour charger de terre une brouette : « Comment! Tu n'as pas encore fini d'ôter cette terre? — Non, Sire; cependant je ne me suis pas amusé. — A propos, coquin, as-tu fait le chapitre que je t'ai donné hier ? — Non, Sire. — Tu as mieux aimé dormir, n'est-ce pas? — Mais, Sire, Votre Majesté ne me l'a donné qu'hier soir — Tâche de le finir aujourd'hui; j'en ai un autre à te donner. » L'Empereur passant à Pierron, qui plaçait un gazon : « Comment! Tu n'as pas encore terminé ce mur?... As-tu assez de gazons pour le finir? — Oui, Sire. » Puis, revenant de mon côté : « Quelle heure était-il, lorsque je t'ai éveillé cette nuit? — Sire, il était deux heures. — Ah! » et peu après, il me demandait : « Montholon est-il éveillé? — Je n'en sais rien, Sire. — Va voir. Surtout ne le réveille pas; laisse-le dormir. » Se dirigeant ensuite vers Noverraz qui piochait : « Allons, ferme! (en appuyant sur le mot.) Ah! paresseux! qu'est-ce que tu as fait depuis ce matin? — Hier, Votre Majesté m'avait dit de faire goudronner la bai-

gnoire; n'ayant trouvé personne de bonne volonté, j'ai fait moi-même la besogne... Sire, voilà M. de Montholon. — Ah! bonjour, Montholon. » M. de Montholon s'inclinant respectueusement: « Comment se porte Votre Majesté? — Assez bien. Est-ce qu'on vous a dérangé? — Non, Sire; j'étais hors du lit quand on est venu chez moi. — Votre Excellence a-t-elle quelque chose à m'apprendre? On dit qu'il y a un bâtiment en vue. — Je ne sais pas, Sire; je n'ai encore vu personne. — Prenez ma lunette; allez voir si on l'aperçoit. » M. de Montholon revenait quelques instants après et rendait compte à l'Empereur de ce qu'il avait vu. Enfin la conversation s'engageait entre eux. L'Empereur allait çà et là en se promenant et revenait de temps à autre voir ses travailleurs. C'est ainsi qu'il attendait l'heure de son déjeuner. Lorsqu'il sentait la faim, il demandait l'heure, et si on lui répondait qu'il était près de dix heures, il ordonnait qu'on le servît. C'était assez ordinairement dans sa chambre qu'on le servait. Alors l'Empereur laissait ses travailleurs et allait se mettre à table. Ceux qui devaient le servir quittaient leurs outils, allaient se laver la figure et les mains et se rendaient auprès de lui.

Le déjeuner fini, l'Empereur retournait vers ses travailleurs, avec lesquels il restait jusqu'à midi ou seulement jusqu'à onze heures, si le soleil était par trop ardent, et, en les quittant, il leur disait : « Allez déjeuner. C'est assez pour aujourd'hui : il fait trop chaud. » L'Empereur rentré chez lui, où il était suivi de l'un de ses valets de chambre, se débarrassait de sa robe de chambre ou de sa veste, de son pantalon et se mettait dans son lit. S'il restait habillé, il se mettait sur son canapé ou à son bureau. Si, s'étant couché, il ne se sentait point l'envie de dormir, il faisait appeler Marchand, pour que celui-ci lui fît la lecture ; mais il recommandait de lui dire de ne venir qu'après le déjeuner et qu'après avoir fait sa toilette. Dans le cas contraire, il faisait fermer les volets, tirer les rideaux, et dormait quelques heures. Enfin il lui arrivait assez souvent de prendre un bain quelques heures après son repas. Pendant les travaux de jardins, il avait presque toujours un bain de préparé. Le restant de la journée, il le passait comme je l'ai dit ailleurs.

Il y avait déjà plusieurs mois que duraient les travaux de jardins; longtemps on avait mis une grande activité; mais peu à peu cette activité s'affaiblit. L'Empereur, lui aussi, se ralentit.

Le résultat des jardins fut, pour l'Empereur, d'avoir occupé son monde, de s'être distrait, d'avoir autour et près de sa maison des promenades où il se trouvait chez lui, et d'avoir éloigné les gardes, qui, avant, étaient sous ses fenêtres. Quant au produit, il fut nul, si ce n'est parfois que sur sa table il eut une petite salade, un petit plat de haricots ou de pois et un bateau de petits radis. Pour tout fruit, il n'y avait que des pêches, et ce n'était pas l'Empereur qui les mangeait. Quand l'Empereur voyait sur sa table quelque chose qui venait du jardin, il disait : « Enfin toutes nos peines ne sont pas perdues ; nos jardins nous nourrissent. » Nous ne pouvions nous empêcher de sourire. « Comment, coquin, tu ris ! » disait l'Empereur en regardant un de ceux qui le servaient, et lui-même il riait.

XIII. — CINQ NOUVEAUX ARRIVANTS

Un certain nombre de mois après le départ de Mme de Montholon (cette dame était partie de l'île au mois de juillet 1819), on avait appris à Longwood que plusieurs personnes étaient parties de Rome pour se rendre en Angleterre, où elles devaient s'embarquer pour venir à Sainte-Hélène. L'avis en avait été reçu et, chaque jour, depuis un mois ou deux, on s'attendait à les voir arriver. Enfin, le 18 ou 19 septembre 1819, elles débarquèrent à Jamestown dans la matinée, et furent dirigées sur Longwood vers les six heures du soir. Ces personnes étaient envoyées par la famille impériale sur la demande qui en avait été faite il y avait environ un an. Elles étaient cinq, deux prêtres, un médecin, un cuisinier, et une personne de service. Les trois premiers étaient Corses et les deux autres Français.

L'Empereur reçut l'un après l'autre les deux prêtres et le médecin. Il leur témoigna toute sa surprise qu'on ne leur eût pas donné quelques lignes d'introduction. Il attribua cette faute à la négligence du cardinal, et ne put concevoir que, dans la position où lui, Napoléon, se trouvait, on eût omis une chose qui était à ses yeux d'une très grande importance, et sur quoi les membres de sa famille avaient glissé bien facilement et bien légèrement. Malgré une irrégularité aussi inconcevable, il accepta les nouveaux venus. Il causa très longuement avec eux et entra dans les plus grands détails.

Ce fut un grand plaisir pour l'Empereur d'apprendre par la

relation qu'ils lui firent de leur voyage, que, depuis Rome jusqu'à Londres, son nom était en vénération parmi les peuples chez lesquels ils avaient passé; il jouit secrètement d'avoir laissé d'assez fortes impressions pour mériter l'affection et les regrets de ces mêmes peuples, quoique ceux-ci eussent eu beaucoup à souffrir dans les temps malheureux de 1813 et 1814. La domination de la France leur était toujours chère, et ils faisaient des vœux pour que celui dont ils conservaient si vivement le souvenir fût rendu à la liberté. Le Saint-Père, lui aussi, oubliant ses malheurs passés, se montrait sensible au dur traitement qu'on faisait éprouver à l'un de ses fils. Tels étaient les sentiments des populations, depuis les rives du Tibre jusqu'à celles du Rhin. Et vous, Français! quels étaient les vôtres?... Les voyageurs n'avaient pas mis le pied sur le sol de la France.

L'abbé Buonavita était un homme d'une soixantaine d'années, déjà très en deux, et on ne sait comment il avait pu se résoudre à entreprendre un si long voyage, et comment et pourquoi la famille impériale avait jeté les yeux sur un homme aussi peu robuste ; mais, soit attachement réel à la personne de l'Empereur, soit tout autre motif, l'abbé s'était déterminé à se mettre en route

L'abbé Vignaly pouvait avoir une trentaine d'années. Il avait étudié quelque temps en médecine. C'était un petit homme brun et trapu. On avait jugé convenable de l'envoyer pour remplacer au besoin l'abbé Buonavita qui pouvait manquer, et seconder le médecin, s'il était nécessaire.

M. Antommarchi était le médecin; il avait trente à trente-deux ans. Il avait exercé sa profession à Florence et était élève d'un fameux anatomiste nommé Mascagni, qui l'avait soi-disant désigné pour son continuateur.

Le nommé Coursot avait été valet de chambre du grand-maréchal Duroc; il était auprès du duc et lui donna des soins lorsque celui-ci fut blessé mortellement en 1813. En 1815, il était entré au service de Madame-Mère et l'avait suivie à Rome. — Chandellier, employé à la bouche de l'Empereur en 1813, avait, depuis, passé au service de la princesse Pauline.

XIV. — LA MESSE A SAINTE-HÉLÈNE

Les deux dimanches qui suivirent l'arrivée des prêtres, l'Empereur entendit la messe dans le salon, où l'autel avait été dressé; mais il voulut qu'à l'avenir, elle fût dite dans la salle à manger, cet endroit convenant mieux à lui et aux prêtres. En conséquence, il ordonna qu'on fît toutes les dépenses nécessaires pour rendre le lieu digne du service divin. La salle à manger fut donc convertie en chapelle, les dimanches et fêtes, pour le moment de la messe.

Les prêtres avaient bien apporté les vases sacrés, la pierre sacrée, leurs vêtements et ornements, mais tout le reste manquait. On rappropria d'abord la pièce. Du papier blanc fut collé au plafond et du papier chinois, fond rouge à fleurs d'or avec bordure, couvrit les murs. On acheta une assez grande quantité de satin blanc pour tapisser le fond et les deux côtés de l'endroit où devait être placé l'autel, et du satin vert pour la garniture ou pente, qui fut relevée en draperie. Deux tringles de bois doré, mises bout à bout et garnies d'une pente de soie verte à franges de soie jaune ornée de sonnettes, partageaient le fond de la salle en deux parties. Un tapis neuf couvrit tout le plancher de la salle. De la belle table de desserte en acajou, on fit un autel. Le devant de l'autel fut fait en satin blanc; une bordure de velours vert l'encadra; aux angles inférieurs, on fit deux N couronnées et au centre une croix en galon d'or. L'autel fut couvert de deux nappes de percale (batiste), garnies de larges dentelles. Un petit tabernacle en forme de temple antique, orné de colonnes et surmonté d'une croix, fut fabriqué en cartonnage par Pierron. Quatre flambeaux garnis de bougies et des vases remplis de fleurs composèrent tout l'ornement du dessus d'autel. L'Empereur, ayant appris que le Grand-Maréchal avait un tableau (dessin d'une tête de Christ, *Ecce homo*, de grandeur naturelle), le lui fit demander et le fit placer au-dessus du tabernacle. Les deux tables consoles du salon furent mises à droite et à gauche de l'autel et sur chacune d'elles une girandole à cinq branches en argent. Un grand tapis de velours vert couvrit les marches de l'autel; il était bordé d'une corde de soie jaune et de passementeries; sur le devant, au milieu, était une grande N couronnée et aux deux coins deux couronnes, le tout en passement.

Le fauteuil de l'Empereur était à quatre ou cinq pieds des marches de l'autel, une chaise devant lui. Les chaises du Grand-Maréchal, de Mme Bertrand et de M. de Montholon étaient placées aux deux côtés de l'Empereur et un peu en arrière. Les personnes de la maison se tenaient debout près des paravents. L'abbé Buonavita disait la messe, l'abbé Vignaly en petit rochet ou petit surplis et Napoléon Bertrand remplissaient les fonctions de servants. C'était Vignaly qui donnait l'évangile à baiser.

La chapelle n'était éclairée que par les bougies des candélabres et des chandeliers, la porte vitrée du jardin étant cachée par la tenture.

La messe était dite tous les dimanches. L'Empereur y assistait, à moins qu'il ne se trouvât indisposé et couché; mais, dans ce cas-ci, on ouvrait la porte de sa chambre pour que les paroles du prêtre pussent arriver jusqu'à lui.

La messe terminée et l'Empereur passé dans le jardin ou dans le salon, la chapelle, en moins d'un quart d'heure, redevenait salle à manger, où tout était rétabli dans son premier état.

Un des premiers dimanches, l'Empereur, sortant de la messe, dit en souriant à ceux qui l'accompagnaient : « J'espère que le Saint-Père ne nous fera aucun reproche; nous voilà redevenus chrétiens. S'il voyait notre chapelle, il nous accorderait des indulgences... »

L'Empereur, satisfait de la manière dont ses serviteurs avaient décoré la chapelle, voulut de nouveau exercer leur talent à décorer sa chambre à coucher et son cabinet. Ces deux pièces étaient si sales qu'il était dégoûté de les habiter. C'étaient les mêmes tentures que l'amiral Cockburn avait fait mettre lors de notre installation à Longwood; elles étaient de nankin jaune avec bordures de papier à fleurs découpées. L'humidité et la poussière avaient rendu l'étoffe affreuse.

Quand l'Empereur se fut décidé à sortir de ses chambres, il déchira lui-même quelques morceaux de la tenture et avec aussi peu de difficulté qu'on déchire une étoffe brûlée. On se mit au travail. Pour commencer, nous collâmes du papier blanc sur les plafonds et ensuite sur les murs, pour cacher leur malpropreté. Cela fait, M. de Montholon fit acheter une grande quantité de mousseline rayée pour la chambre à coucher et de percale pour le cabinet. Dans ces deux pièces, au moyen de coulisses en haut

et en bas, la tenture formait des rouleaux, depuis l'angle du plafond jusqu'à la plinthe. Dans le cabinet, une petite pente volante garnissait le haut et, dans la chambre à coucher, c'était une petite draperie de même mousseline que la tenture, soutenue de distance en distance par de petites patères en cuivre doré d'où pendaient des cravates. Les fenêtres furent garnies de grands et de petits rideaux. Les tapis furent renouvelés et le mobilier quelque peu changé et augmenté. Les lits de campagne furent réparés et les rideaux et moustiquaires remplacés par des neufs.

Ce fut une surprise agréable pour l'Empereur de se trouver si proprement logé; depuis qu'il était à Sainte-Hélène, il ne s'était pas vu si bien. « Ceux qui verront ma chambre, disait-il, me prendront pour une petite-maîtresse. » Jadis les petites choses n'avaient pas attiré son attention; mais, à Longwood, les choses les plus simples, les plus ordinaires, étaient pour lui un objet de curiosité.

XV. — HUDSON LOWE

Pendant tout le temps que l'Empereur avait été occupé de ses jardins, de l'arrivée des prêtres et de la décoration de ses chambres, il avait semblé avoir oublié sa position. Effectivement, dans cet espace de temps, l'activité avait fait disparaître cet air soucieux et réfléchi qu'il avait eu antérieurement. Mais le ministère anglais et le gouverneur, son agent dévoué, étaient mécontents, on peut dire, quand ils ne secouaient pas les chaînes de leur prisonnier; c'était un besoin pour eux de les lui faire sentir et même d'en augmenter le poids. Un colosse, un hercule comme le général Bonaparte devait être chargé jusqu'à ce qu'il pliât sous le faix; aussi les vexations de toute nature, les mauvais traitements de toute espèce se renouvelaient-ils fréquemment. La victime ne demandait que la tranquillité et, cette tranquillité, elle ne pouvait l'obtenir. Voici, entre plusieurs, un des aimables procédés de l'exécuteur des hautes œuvres de l'oligarchie britannique.

S'il se passait deux ou trois jours sans que les espions eussent vu l'Empereur, sir Hudson Lowe arrivait à Longwood escorté de quelques officiers de son état-major, et donnait l'ordre à l'officier d'ordonnance d'aller se promener sous les

fenêtres du prisonnier et d'approcher assez près pour voir dans l'intérieur. Un ordre aussi contraire à la délicatesse, à l'honneur, n'était exécuté qu'avec dégoût par l'officier; mais il fallait obéir sous peine de destitution. L'officier avait beau approcher des vitres, il ne pouvait rien voir : les rideaux étaient fermés. Il retournait vers le gouverneur rendre compte de sa promenade. Sir Hudson, peu satisfait, ordonnait à ce même officier de se mettre en uniforme et de se présenter à la porte principale des appartements, qui était celle du parloir, et d'y frapper, à diverses reprises, si l'on ne répondait pas au premier coup. Personne ne répondait, cette pièce n'étant pas un endroit où se tînt quelqu'un du service. Après avoir frappé et refrappé, l'officier s'en retournait comme il était venu. Le gouverneur, vexé et humilié, ordonnait alors à un de ses officiers d'accompagner l'officier d'ordonnance, de se présenter à la porte de l'intérieur et d'y frapper. Au premier coup, la porte était ouverte. On avait le mot, tout ayant été combiné d'avance. « Que désirent ces Messieurs? demandait le valet de chambre, qui venait d'ouvrir la porte et qui restait en dehors avec les officiers. — Où est le général Bonaparte? — L'Empereur est dans sa chambre à coucher et malade. — Quelle maladie a-t-il? — Monsieur le gouverneur doit en être instruit par les bulletins qu'on lui remet chaque jour. — Est-ce qu'il est bien souffrant? — Messieurs, il n'y a que son premier valet de chambre qui puisse vous le dire; lui seul entre chez Sa Majesté. — Dites à Marchand que nous voudrions lui parler. — En ce moment, il est auprès de l'Empereur. — Quand il sortira de chez le général, veuillez lui dire qu'il se rende chez l'officier d'ordonnance. » Alors les officiers, en présentant un paquet à l'adresse du général Bonaparte, disaient au serviteur : « Voulez-vous remettre cette lettre au général? — Non, messieurs, je ne puis m'en charger; il ne m'appartient pas de prendre les lettres qui sont adressées à Sa Majesté. Si vous voulez qu'elle lui parvienne, remettez-la à Monsieur le général de Montholon ou à M. le comte Bertrand. » Les officiers se retiraient et allaient rejoindre le gouverneur, qui se tenait à peu de distance de la maison ou chez l'officier d'ordonnance et qui se décidait enfin à prendre le parti d'aller chez M. de Montholon ou chez le Grand-Maréchal. Aussitôt que les officiers étaient hors de la maison, le valet de chambre, qui avait vu de quel côté ils avaient porté leurs pas,

allait immédiatement rendre compte à l'Empereur de ce qui s'était passé.

Dès que la lettre était parvenue à l'Empereur, soit par M. de Montholon, soit par le Grand-Maréchal, il la renvoyait ou la jetait toute cachetée par la fenêtre. « Qu'est-ce qu'il me veut? disait-il; qu'il me laisse donc tranquille!... Je n'ai pas besoin d'avoir de correspondance avec un homme qui saisit toutes les occasions possibles de m'outrager. » Soit indisposition, soit mauvaise humeur, soit toute autre cause, l'Empereur restait dans ses appartements plusieurs jours de suite et ne mettait les pieds dehors que lorsqu'il était ennuyé, fatigué de sa réclusion. Si d'une part le mauvais temps l'empêchait quelquefois de sortir, quelquefois aussi il y avait intention, pour voir jusqu'à quel degré d'audace irait le gouverneur.

Une de ces scènes l'avait tellement irrité, au mois d'août 1819, avant l'arrivée des prêtres, qu'il avait fait fermer ses portes avec des verroux et fait mettre des barres derrière les volets de ses fenêtres; il avait près de son lit ses fusils et ses pistolets chargés et, indépendamment, son épée, son sabre et son poignard. Il jurait d'étendre sur le seuil de la porte celui qui serait assez hardi pour franchir cette limite. Il ajoutait qu'on ne pénétrerait dans son intérieur que lorsque lui, Napoléon, ne serait plus qu'un cadavre. L'Empereur, croyant le gouverneur capable de tout, avait cru devoir prendre toutes les précautions nécessaires pour qu'on ne violât pas impunément son dernier asile.

Sir Hudson Lowe était l'homme le plus peureux et le plus soupçonneux qui existât parmi les Anglais. La nuit et le jour, il ne rêvait que la fuite de son prisonnier. Il fallait être bien simple cependant pour imaginer possible l'évasion d'un individu renfermé le jour dans une enceinte de quelques mille toises carrées, dominée de tous côtés par des montagnes, dont plusieurs endroits étaient occupés par des postes, ainsi que toutes les issues qui communiquaient à la mer, et la nuit, la maison environnée de factionnaires assez rapprochés les uns des autres, pour qu'un chat ne pût passer sans être aperçu. Tous ces obstacles n'étaient-ils pas assez puissants pour ôter au prisonnier l'idée de s'évader? Indépendamment d'une surveillance très active, Sir Hudson Lowe comptait-il pour rien les difficultés à vaincre pour parvenir jusqu'à la mer? Le jour, les sentiers frayés, s'il en existait, étaient déjà fort peu praticables pour un homme jeune

et leste. Qu'auraient-ils été la nuit, pour celui qui n'avait pas la moindre connaissance de ces lieux où les pentes sont sillonnées de nombreux ravins plus profonds les uns que les autres. L'Empereur aurait-il pu, lui qui était assez lourd et peu habitué à parcourir les montagnes, s'engager dans une entreprise aussi périlleuse, dont le succès ne pouvait être qu'imaginaire? Le gouverneur oubliait-il que toutes les côtes de l'île, excepté quelques rares endroits, étaient très escarpées ou taillées à pic? Oubliait-il encore que pendant le jour et la nuit des bricks étaient constamment en croisière et que des signaux l'instruisaient de ce qui se passait sur la mer? Quel était donc le moyen qui restait à Napoléon pour se sauver de l'île? Pouvait-il sur une planche gagner un continent éloigné de quatre cents lieues? Le gouverneur n'avait à craindre qu'une flotte, et encore cette flotte aurait-elle eu de la peine à se rendre maîtresse de l'île qui partout est inexpugnable.

Je ne doute pas que le gouverneur ne fût esclave des ordres ou instructions qu'il recevait du ministère britannique; mais, tout en les exécutant, même à la lettre, il devait y mettre plus de forme et de bons procédés, et, si ces mêmes ordres ou instructions étaient exagérés et contre l'honneur, il devait donner sa démission. Une telle conduite eût été de sa part un acte fort honorable que, certes, la nation anglaise n'eût pas désavoué.

XVI. — MON MARIAGE.

Dans les premiers mois de l'année 1819, il fut envoyé à Mme Bertrand par lady Jerningham, sa tante, une jeune personne pour être gouvernante des enfants du Grand-Maréchal. Il y avait déjà plusieurs années d'écoulées depuis que nous étions à Longwood, et combien d'autres encore pouvaient s'écouler! Dans cette incertitude de l'avenir et vivant, pour ainsi dire, dans une espèce de réclusion continuelle, n'ayant d'autre distraction que le travail qui demandait et exigeait beaucoup d'assiduité et qui n'était coupé que par quelques moments de promenade, je crus devoir me marier, pour mener une vie d'époux et de père de famille. Je fréquentai la jeune personne, et j'appris à la connaître et à apprécier ses qualités, dont tout le monde faisait l'éloge. Elle avait été fort bien élevée. Après quelques mois d'assiduité, je me décidai à réaliser

mes projets, certain que j'étais que je ne déplaisais pas à miss Hall (c'était le nom de la jeune personne). Depuis peu de mois, Noverraz s'était marié et il y avait peu de temps que les prêtres étaient arrivés. M'étant déclaré, je continuai à faire la cour à celle que mon cœur avait choisie, en attendant le moment favorable pour en parler à l'Empereur. Craignant un refus, j'hésitais; enfin, un jour, je me déterminai et je saisis l'occasion. Il était de bonne humeur et passait au salon où je le suivis. Je lui fis connaître l'intention où j'étais de me marier, mais que je désirais avoir son assentiment, ou, pour mieux dire, son consentement. Je ne me rappelle plus quelles furent ses objections ni ce que je lui répondis. Bref, j'obtins son agrément. Dès que j'eus un moment de liberté, j'allai chez Mme Bertrand à qui je fis part de ma bonne nouvelle, et, immédiatement, je m'empressai de l'apprendre à ma future, qui l'accueillit avec grand plaisir.

Je crus avoir besoin de la cérémonie de l'église anglicane, quoique ma fiancée fût catholique; mais elle était Anglaise et nous étions dans un pays protestant : c'était pour moi un mariage civil. A Longwood, voulant fuir toute espèce de cérémonie, je m'arrangeai avec M. Buonavita pour que le mariage eût lieu chez lui, ce qui n'offrit aucune difficulté.

Le lendemain ou le surlendemain, ma femme et moi, nous allâmes à cheval à Plantation House, endroit où il y avait une chapelle protestante. Pierron, Noverraz et sa femme, et peut-être une autre personne, nous accompagnèrent. Arrivés à la chapelle, nous y trouvâmes le ministre, M. Vernon, qui procéda immédiatement à la cérémonie d'usage. Cette cérémonie, qui fut des plus simples, étant terminée, nous remontâmes à cheval et allâmes nous promener dans différentes propriétés pour employer le temps que nous avions à nous.

Quand notre tournée fut finie, nous nous dirigeâmes vers Longwood, où nous fûmes rendus pour l'heure du dîner de l'Empereur. Le nôtre fut une espèce de petite noce : sur la table, il y eut quelques petits mets de plus qu'à l'ordinaire. Dans la soirée, Mme Bertrand envoya à ma femme un carton rempli de différents effets de toilette. Le lendemain, je repris mon service auprès de l'Empereur, et ma femme alla faire le sien chez la comtesse.

Avant mon mariage, j'étais logé comme les autres dans une

des mansardes qui étaient au-dessus des chambres de l'Empereur. L'emplacement était bien pour loger une personne, mais beaucoup trop petit pour en loger deux. Quand je fus avec ma femme, l'Empereur dit à M. de Montholon : « Il serait convenable d'agrandir le logement d'Ali, pour qu'il pût se retourner. Donnez-lui la chambre de Cypriani, continua-t-il; faites-la lui arranger; il ne serait pas humain de les laisser dans un pareil galetas. » M. de Montholon fit faire une fenêtre qui avait vue sur le bosquet de l'Empereur et fit couper une panne pour en permettre l'accès. Les cloisons, couvertes de papier, transformèrent un vilain grenier en une pièce fort gentille et des plus agréables. On avait sous les yeux une partie des jardins de l'Empereur, la pelouse, le bois de Longwood, le rocher noir et la mer à l'horizon.

XVII. — PROPOS DE L'EMPEREUR

L'Empereur avait l'habitude, quand le temps était beau, d'aller se promener dans ses jardins immédiatement après son lever et après et avant son dîner. S'il apercevait les enfants du Grand-Maréchal, il les appelait. Les enfants, qui étaient accoutumés à recevoir toujours quelque chose de lui, se tenaient à peu de distance et en vue et, dès qu'ils s'entendaient appeler, l'espace qui les séparait de l'Empereur était bientôt franchi. Son plaisir était de les questionner sur ce qu'ils faisaient et ce qu'ils avaient à faire : « Sais-tu bien ta leçon, » disait-il à l'un; et à l'autre : « Répète-moi donc ta table de multiplication. » S'il était content de leurs réponses, il se faisait apporter des bonbons et les leur distribuait. De temps à autre, il les faisait déjeuner avec lui; il jouissait quand il trouvait l'occasion de leur faire des niches; leurs petites querelles le divertissaient. Il aimait beaucoup à s'en voir entouré. Il était charmé de leur innocence, et de la franchise avec laquelle ils exprimaient leurs pensées, leurs sentiments, leurs volontés. « Chez eux, disait-il, aucun détour; ils disent naturellement ce qui leur vient à la tête. Si la gourmandise les presse, sans plus attendre, ils demandent: Ah! le petit ventre commande toujours. Heureux âge que celui de l'enfance! continuait-il, c'est bien l'âge d'or de la vie de l'homme. » Ses malheurs eussent été bien adoucis, il les eût supportés avec plus de résignation encore,

s'il avait eu le bonheur d'avoir son fils auprès de lui. Cette consolation lui a été refusée; aussi a-t-il souvent répété : « Combien un savetier est plus heureux que moi! Celui-là a au moins auprès de lui sa femme et ses enfants. »

Malgré les traverses que l'Empereur avait eu à essuyer dans tant de circonstances, le souvenir de sa puissance était toujours pour lui un songe très agréable. « Je mettais toute ma gloire, disait-il, à faire des Français le premier peuple de l'univers; tout mon désir, toute mon ambition était qu'ils surpassassent les Perses, les Grecs, les Romains, tant dans les armes que dans les sciences et les arts. La France était déjà le pays le plus beau, le plus fertile; les mœurs y étaient parvenues à un degré de civilisation inconnu jusqu'alors; en un mot elle était déjà aussi digne de commander au monde que l'avait été l'ancienne Rome... Je serais arrivé à mon but, si des brouillons, des intrigants, des hommes de parti, des gens immoraux, ne fussent pas venus me susciter obstacles sur obstacles et m'arrêter dans ma marche. Je sens bien qu'un pareil projet était gigantesque; mais que ne peut-on pas faire avec des Français? C'était déjà beaucoup d'être parvenu à gouverner la partie principale de l'Europe et de l'avoir soumise à une unité de lois. Des peuples dirigés par un gouvernement juste, sage, éclairé, eussent, avec le temps, entraîné d'autres peuples, et tous n'eussent fait qu'une même famille. Une fois que tout aurait été disposé, j'aurais établi un gouvernement où le peuple n'aurait eu rien à redouter de l'autorité arbitraire; tout homme eût été homme et simplement soumis à la loi commune; il n'y aurait eu que le mérite de privilégié. Mais, pour faire réussir un tel projet, il fallait être heureux et avoir une vingtaine d'années devant soi. La religion portait un peu obstacle à mon système; mais il y avait un moyen dont on pouvait user; c'était de fermer les yeux et de favoriser toutes les sectes qui se fussent présentées et eussent eu pour base la saine et vraie morale. Les hommes, ainsi divisés pour ce qui est de la conscience, n'en eussent été que plus soumis aux lois. Cela étant, on aurait eu l'avantage de pouvoir diminuer les abus et d'atteindre à la perfectibilité possible aux hommes. En religion, une juste et sage tolérance est un bienfait des gouvernements. Une religion n'est qu'une loi qui dirige la conscience. Dès le moment qu'elle vise à suivre l'impulsion de la nature dans tout ce qu'il y a de bon et social,

qu'elle épure les mœurs, qu'elle rejette tout ce qui peut porter atteinte à la propagation de l'espèce humaine, à l'ordre, à la liberté, elle doit être adoptée, protégée et soutenue. N'avons-nous pas vu, dans les siècles qui nous ont précédés, combien il était dangereux d'être intolérant, exclusif? Dieu nous garde d'avoir à supporter un tel fléau qui est la destruction des nations! Soyons plus sages que nos ancêtres; ne voyons que le bien et le bonheur publics. C'est beaucoup trop sans doute d'avoir des démêlés pour les affaires politiques. Plus les choses sont simplifiées, et moins de tourments elles nous donnent. Hélas! hier nous sommes entrés dans ce monde, aujourd'hui nous le possédons, et demain nous disparaîtrons de sa surface. Tâchons donc d'être heureux sur cette terre, où nous ne restons que quelques instants. »

Quelques mois après l'assassinat du duc de Berry, l'Empereur reçut des nouvelles de l'Europe. Comme à son ordinaire, il parcourut avec avidité tous les livres, les brochures, et les journaux qu'on lui envoyait d'Angleterre. Il lut dans ceux-ci une relation de l'assassinat du prince. La nuit suivante, il conversa assez longuement avec moi qui étais de service. Il me dit : « Quelle inconséquence de la part du duc de Berry, d'un prince du sang, qui pouvait et devait être appelé un jour à monter sur le trône et qui était susceptible d'avoir des enfants, d'aller prendre son plaisir dans de grandes réunions publiques, et dans un moment où toutes les opinions se froissent si fortement! N'était-il pas assez grand seigneur pour avoir bal ou spectacle chez lui, plutôt que d'aller se montrer dans une salle d'opéra? Au moins, quand on se mêle dans la foule, faut-il prendre les précautions nécessaires et ne pas trop se fier aux apparences qui sont souvent trompeuses. Quel tableau déchirant pour une famille et horrible pour les yeux d'une jeune épouse! Toutes les circonstances de cet assassinat sont effroyables.

« Ah! si j'avais agi aussi inconsidérément, aussi imprudemment, reprit-il, combien de fois je serais tombé sous le poignard des assassins! Mais j'avais toujours soin d'être où l'on m'attendait le moins. L'affaire de la rue Saint-Nicaise faillit m'être fatale, parce que j'allais dans un endroit où j'étais attendu. Ce ne fut qu'aux sollicitations de l'impératrice Joséphine que je me décidai à monter en voiture, et, sans l'ivresse de mon cocher, sans l'incertitude où l'on était de savoir quelle voiture me ren-

fermait, et sans le coup de botte donné par l'un de mes grenadiers à celui qui devait mettre le feu au tonneau, j'aurais infailliblement péri avec toute ma suite. Depuis cette époque, tous ceux qui m'entouraient avaient constamment l'attention de ne pas me laisser approcher de trop près et faisaient prendre par la police toutes les mesures convenables, particulièrement si je devais aller en public. C'est de cette manière que je me suis garanti des surprises de mes ennemis.

« De tous les assassins, continua-t-il, les fanatiques sont les plus dangereux : on ne se garantit que très difficilement de la férocité de ces hommes. Un homme qui a l'intention, la volonté de se sacrifier, est toujours maître de la vie d'un autre homme, et quand il est fanatique et surtout fanatique religieux, il porte ses coups avec plus d'assurance. L'histoire fourmille de pareilles actions : César, Henri III, Henri IV, Gustave, Kléber, etc., etc. furent au nombre de leurs victimes. Fanatiques religieux, fanatiques politiques, tous sont à craindre. Les complices de ces tigres, si toutefois ils en ont, car ces grands criminels n'ont souvent de complices qu'eux-mêmes, sont toujours enveloppés d'un voile impénétrable qui les dérobe aux recherches les plus actives, les plus exactes. Il est bon de paraître populaire, mais il faut agir avec circonspection ; les malheurs arrivent assez tôt sans qu'on aille les chercher. »

Quand l'Empereur apprit que le prince Eugène avait fait mettre en vente le musée de la Malmaison, il en fut outré. « Est-il possible qu'Eugène, mon fils adoptif, aille se salir en faisant de l'argent des objets précieux que renferme ce château? Ne l'ai-je pas fait assez riche pour qu'il se dispense de faire une pareille vilenie? Malheureux intérêt ! Toutes ces belles choses, qui, pour la plupart, ont été acquises au prix du sang français, devaient-elles avoir une pareille destination? Il eût été digne, il eût été noble à Eugène d'en faire hommage à la France, et le musée de Paris eût été quelque peu indemnisé des pertes qu'il a faites en 1815. A cet acte, on eût reconnu un cœur français et un des miens. Il ne lui reste plus maintenant que d'en faire autant de la Malmaison. Cette habitation pour lui doit être sacrée et doit lui être chère à plus d'un titre; il doit la transmettre à ses descendants; mais, non! il semble que ceux qui m'appartiennent et ceux qui m'ont entouré se donnent la main pour se confondre dans la foule la plus abjecte. On dirait qu'ils prennent à tâche

de se montrer incapables de sentiments élevés. O homme! seras-tu donc toujours insensé? »

Depuis longtemps l'Empereur avait annoncé et souvent il répétait qu'une fin, plus prochaine qu'on ne le pensait, viendrait mettre un terme à ses maux, et ni lui ni personne n'ajoutait foi à cette espèce de prédiction, qui cependant devait s'accomplir quelques années plus tard. Ce qui nous éloignait d'une telle pensée, c'est que son physique ne portait aucune empreinte qui pût le faire soupçonner malade. Il avait conservé son embonpoint, avait bon appétit et était souvent de bonne humeur. De toutes les indispositions qu'il avait à Sainte-Hélène, la seule remarquable était une espèce de catarrhe et on le lui avait connu avant 1814. Outre cette indisposition, qui, du reste, n'était que passagère, il en avait une autre qui n'était qu'un malaise qu'il disait ressentir dans le corps et qui lui causait parfois des douleurs sourdes : il croyait être attaqué du mal de foie. On pensait que son but, en se disant malade, était de tromper le gouverneur et le ministère anglais et de décider celui-ci à donner des ordres pour qu'il fût transféré dans un autre pays ou remis en liberté. Mais l'Empereur avait affaire à des hommes peu sensibles aux maux d'autrui et incapables de sentiments généreux. Ce ne fut que dans les derniers mois de l'année 1820, que ceux qui l'entouraient s'aperçurent de quelque changement dans sa santé et reconnurent, dans les premiers de 1821, qu'il était réellement malade. Il ne leur en avait point imposé. Parfois il avait dit à ceux qui souriaient lorsqu'il leur parlait de ses douleurs intérieures : « Eh ! Messieurs ! vous croyez que je badine ? Il n'en est pas moins vrai que je sens là (en mettant sa main sur le côté, au défaut des côtes) quelque chose qui n'est pas ordinaire. »

SAINT-DENIS.

(A suivre.)

UNE
VISITE AU CANAL DE PANAMA

C'est au cours d'un récent voyage dans la mer des Caraïbes qu'il m'a été donné de visiter le canal de Panama, dont l'ouverture a passé bien inaperçue, car au moment où le premier navire, allant d'un Océan à l'autre, le franchissait, la guerre mondiale venait d'éclater. L'humanité avait ses pensées ailleurs, l'heure des fêtes et des cérémonies officielles faisait place aux jours de douleur et de deuil dans lesquels la terre allait vivre pendant d'angoissantes années.

Lorsque le bateau venant des Antilles poursuit sa route vers le canal, soit pour le traverser, soit simplement pour faire escale à Colon, il franchit par une passe un grand brise-lames, formé d'enrochements jetés à pierres perdues. Cet ouvrage, long de plus de 11 000 pieds, mesurant à sa base environ 150 pieds, protège les quais de la ville des grandes vagues du large. A la grosse mer, à la houle presque toujours très forte dans ces parages, succède un calme délicieux même pour ceux qui sont de bons marins. Le pont ne fuit plus sous les pas, le secours des rampes ou des bastingages devient inutile ; le bateau glisse sans heurt sur l'eau apaisée, et de l'avant le voyageur aperçoit une succession de collines, et à l'arrière-plan de montagnes boisées extrêmement vertes, noyées dans la brume bleutée sous un ciel laiteux, assez terne, car la quantité de vapeur d'eau en suspension dans l'air est considérable. Le ciel, parfaitement pur, d'un bleu éclatant, ne se voit guère dans ces régions qu'après les orages ou au début des nuits.

A gauche, les maisons de Colon forment une longue ligne

blanche, coupée par des cocotiers. La ville, entièrement moderne, n'offre aucun intérêt : c'est le banal point d'arrêt que l'on retrouve à tous les carrefours des grandes routes du monde. Ses larges rues, se coupant à angle droit, sont bordées de maisons à un étage qui font songer à celles de Port-Saïd. La population, comme du reste celle de Panama, mais à un degré beaucoup plus grand, est extrêmement mélangée; aux blancs, Américains, Européens des diverses parties de notre continent, aux descendants des anciens Espagnols viennent s'ajouter des Indiens du pays et des Indes orientales, des nègres, des Japonais, des Chinois et des métis de toutes ces races, à des degrés de sang différents. Dans bien peu d'autres parties du monde, il serait possible de trouver des échantillons plus variés de l'humanité et offrant des produits plus déconcertants pour un ethnologiste.

Néanmoins, si la ville de Colon n'est pas pittoresque, elle est en revanche très bien équipée pour sa destination. Un vaste dépôt de charbon d'une contenance de 700 000 tonnes, emmagasiné sous l'eau pour éviter les combustions spontanées, est prêt à répondre à toutes les demandes. Un système de wagons circulant sur des rails et mus par l'électricité déverse dans les soutes des navires, à l'aide de manches articulés, du combustible à raison de 100 à 150 tonnes à l'heure. Cependant il faut ajouter que la mise en route de tout ce système compliqué a toujours été, pour les bateaux à bord desquels je me trouvais, une opération assez longue. Dois-je avouer aussi que ma critique se double d'un regret : celui de ne pas avoir eu sous les yeux, comme en Égypte par exemple, la longue file des charbonniers arabes, semblables à un chapelet humain, montant à bord d'un pas alerte le combustible dans des couffins, au son d'une vieille et entraînante mélopée ?

Sur les quais sont disposés des entrepôts de mazout pouvant contenir des centaines de mille de barils. La glace artificielle tellement nécessaire sous les tropiques et l'eau de bonne qualité sont en abondance. Deux bassins de carénage, dont l'un de près de 1 000 pieds, permettent aux navires de se réparer.

Il y a soixante ou soixante-dix ans, les environs de Colon n'étaient que de vastes marais s'étendant jusqu'aux premiers contreforts de la région montagneuse. Quand il fut question de construire le chemin de fer, vers 1850, le sol ferme ne fut

trouvé, en certains endroits, qu'à plus de 50 mètres de profondeur.

Des légions de moustiques, tourbillonnant dans l'air, rendaient cette contrée extrêmement insalubre. C'était le royaume de la fièvre jaune et de la malaria. La première de ces maladies a totalement disparu et la seconde se trouve efficacement enrayée grâce aux précautions prises.

Il est difficile maintenant d'imaginer ce qu'était cette terre de cauchemar à peu près inhabitable, quand on traverse en automobile Cristobal et Gatun. Les marécages ont été drainés ou en partie comblés et sur les bords d'une route, dont bien peu de rues de Paris peuvent offrir le pendant, s'élèvent des maisons coloniales et des casernes, respirant la fraîcheur. Elles sont entourées de haies de crotons tigrés, de bougainvilleas éblouissants, de bignonias dorés comme le feu. De grands arbres tour à tour couverts de fleurs suivant la saison les ombragent; des gazons tondus de près, verts comme des tapis d'émeraude, des barrières blanches, achèvent de donner à ce pays, jadis maudit, un aspect enchanteur. Dans les potagers, des Chinois méticuleux vêtus de bleu, coiffés de larges chapeaux de paille coniques, vont et viennent, portant sur l'épaule, au bout de longues perches, des seaux d'eau, ou arrachent les mauvaises herbes sans cesse renaissantes. Dans nos climats, les jardiniers ne se doutent pas de ce que peut être, sous les tropiques, la lutte continuelle contre la végétation envahissante.

***

Avant de continuer notre route, il est nécessaire de rappeler brièvement la géographie de l'isthme. Du Nord au Sud des deux Amériques, une longue chaîne de montagnes, aux reliefs souvent très puissants, court parallèlement au Pacifique, avec des noms différents. A hauteur de Panama, elle se présente sous l'aspect de collines de faible élévation, dont la ligne de faîte, distante d'environ 17 kilomètres du Pacifique, est séparée de l'Atlantique par une longue étendue d'ondulations sensiblement plus basses, se conformant ainsi, toutes proportions gardées, à la loi générale de plissement du continent américain. Cet ensemble de hauteurs forme le bassin d'un fleuve, le Chagres, qui va se jeter dans la mer à l'Ouest de Colon. Son débit, variable, est cependant considérable surtout pendant la saison des pluies, qui dure neuf mois de l'année.

Avant d'être capté, on l'a vu monter d'une quinzaine de mètres en deux jours. Les ingénieurs ont donc coupé, par la tranchée de la Culebra, l'épine dorsale, et en barrant le Chagres et sa vallée à Gatun, ils ont créé le lac artificiel du même nom, dont la superficie est estimée à 425 kilomètres carrés. Ce réservoir immense donne l'eau nécessaire à l'éclusage des navires sur les deux versants. Cette partie du canal et le lac tout entier, le bief central, long de plus de 51 kilomètres, est à 23 ou 26 mètres suivant la saison au-dessus du niveau de la mer. Les navires allant d'un Océan à l'autre doivent donc être élevés et ensuite abaissés de cette hauteur.

Sur le versant de l'Atlantique, l'opération se passe à Gatun, à 12 kilomètres de la mer, et sur le versant du Pacifique, à Pedro Miguel, à 16 kilomètres de l'Océan, et ensuite à Miraflores.

La longueur du canal, d'eau profonde en eau profonde sur les deux mers et à toute heure, — car si à Colon les marées ne sont guère que d'une soixantaine de centimètres, à Panama elles peuvent atteindre environ 6 mètres, — est d'environ 80 kilomètres dont à peu près 29 kilomètres au niveau de la mer et le reste dans la partie des lacs et des écluses.

Lorsqu'un bateau, venant des Antilles, traverse le canal après avoir fait son charbon ou son mazout, et renouvelé sa provision d'eau à Colon, il arrive devant Gatun où il s'amarre à une muraille séparant les trois écluses jumelles. C'est là qu'il est élevé au niveau du bief central. Il y a en effet, à Gatun, un système double de trois sas, se succédant directement les uns aux autres, qui permettent de faire traverser en même temps des navires marchant dans des directions opposées, ou, en cas de réparation des écluses de droite, de pouvoir employer celles de gauche.

Aussitôt que le bateau se sera amarré, il n'aura plus le droit, pendant qu'il sera élevé ou abaissé, de se servir de sa vapeur ou de gouverner. Six locomotives électriques, trois de chaque côté, avançant avec une vitesse de 3 kilomètres à l'heure sur des rails à crémaillères à trois ressauts pour leur permettre de gagner la différence de niveau, s'emparent de lui en le tirant à l'aide de câbles d'acier réglant son allure et le maintenant, d'une façon absolument fixe, en direction, grâce à leur poids et aussi aux crémaillères qui ne permettent aucun jeu. Chaque chambre d'écluse a une longueur de 305 mètres, une largeur de

33 m. 53 et une profondeur sur les seuils de 12 m. 50. Les plus grands navires actuellement à flot, peuvent donc traverser le canal de Panama.

Cependant, afin d'économiser l'eau, chaque chambre est partagée en deux par des portes qui servent à écluser les bateaux de moyen tonnage. Ces portes, essayées pour la première fois le 26 septembre 1913, sont en tôle d'acier à deux vantaux à double face... Le poids d'un vantail varie entre 300 tonnes pour les petites portes et 600 tonnes pour les grandes, qui ont près de 25 mètres de hauteur. Cependant, grâce à leur chambre à air et aussi parce qu'elles plongent dans l'eau, le poids sur les gonds se trouve notablement diminué.

Toutes les précautions imaginables ont été prises pour qu'aucun navire ne subisse d'avarie en traversant les écluses et aussi pour qu'il ne puisse les détériorer par accident. Les portes sont doubles, afin que dans le cas où un bateau arrivant trop vite briserait l'une d'elles, le sas ne se vide pas brusquement. De plus, d'énormes chaînes protègent les portes : elles s'abaissent en temps utile dans des évidements pratiqués dans le fond des sas. Ces chaînes ne sont pas rigides et peuvent céder progressivement. Elles sont calculées de manière à arrêter un bateau de 10'000 tonneaux de déplacement marchant à une vitesse de 4 nœuds sur une longueur de 21 mètres. De plus, on les a placées à une distance telle des portes, qu'en cas d'un accident imprévu, celles-ci n'auraient guère de chance d'être endommagées. Les aqueducs qui donnent passage à l'eau pour remplir les écluses ont un diamètre de 5 mètres. Leurs bouches sont dans le fond des sas, afin d'éviter la violence d'un courant latéral qui pourrait projeter les navires contre les murailles.

Maintenus d'une façon rigide par les câbles d'acier qui les relient aux locomotives électriques et par quatre autres câbles que des hommes amarrent sur les quais, les navires sont simplement soulevés à une vitesse uniforme. La manœuvre d'ouverture et de fermeture des portes doubles, d'abaissement et d'élévation des chaînes de protection, de remplissage et d'écoulement de l'eau, faite par l'électricité, est exactement la même pour tous les systèmes : à Gatun, à Pedro Miguel et à Miraflorès, sauf qu'à Pedro Miguel il n'y a qu'une paire de sas et à Miraflorès deux.

Un agent placé dans une cabine dominant l'ensemble de

l'ouvrage, procède à ces multiples opérations en tournant, et sans presque jamais regarder au dehors, des commutateurs électriques disposés sur une longue table. S'il se trompe dans ses manipulations et touche un commutateur autre que celui qu'il doit toucher, rien n'obéit, l'ordre des opérations ne pouvant être interverti.

J'ai assisté à Gatun, du quai et de la cabine de l'opérateur, au passage complet d'un pétrolier américain de 14 000 tonneaux de déplacement, allant vers le Pacifique. En quarante ou quarante-cinq minutes, et c'est à peu près le temps normal, du niveau de la mer il a été remonté dans les eaux du lac.

A côté des écluses dont nous venons de parler se trouve le barrage, la digue, retenant les eaux du lac. Elle est longue de plus de 2 400 mètres; sa largeur à sa base est de 800 mètres et au niveau de l'eau de 20 mètres. Un grand déversoir a été créé pour faciliter l'écoulement du surplus des eaux en cas de crues exceptionnelles. Grâce à des vannes spéciales il pourrait donner passage à 4 000 mètres cubes d'eau à la seconde, et, si cela ne suffisait pas, 2 000 autres mètres cubes pourraient passer par aqueducs des écluses. En temps normal, le trop plein de l'eau sert à faire de l'électricité dont on use en abondance sur tout le parcours de l'isthme. Les écluses sont naturellement éclairées la nuit, ce qui permet aux bateaux de traverser à toutes les heures. Chaque passage de navire consomme, — il n'est pas besoin de le dire, — une énorme quantité d'eau; mais le lac Gatun en contient une telle masse que l'on estimait pouvoir faire face à un trafic de 88 000 000 de tonnes.

Pour se rendre compte de l'énormité du travail accompli, il faut non seulement le voir sur place, mais de plus il est nécessaire de compulser les chiffres des matériaux employés et des terrassements effectués. Beaucoup de personnes qui avaient visité les chantiers pendant les travaux m'ont dit qu'ils étaient bien plus imposants alors. Je le crois volontiers et c'est du reste ce qui arrive généralement pour toutes les créations humaines dans lesquelles l'impression de l'effort déployé s'évanouit avec l'achèvement de l'œuvre pour ceux qui n'en ont pas été les artisans.

La grande digue, à elle seule, représente un cubage de près de 19 000 000 de mètres. La maçonnerie des écluses et du déversoir atteint 1 600 000 mètres cubes. Le sable qui est entré dans

la composition du béton provenait de 50 à 60 kilomètres de distance. Les pierres étaient concassées mécaniquement dans des usines pouvant produire plus de 4500 tonnes par jour. Une fois le béton fabriqué par des bétonnières électriques, il était transporté, également à l'aide de l'électricité, au-dessus de l'endroit où il devait être coulé dans des moules métalliques que l'on relevait au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

*
* *

Nous avons laissé tout à l'heure le pétrolier dans les eaux du lac à sa sortie des écluses. Là, reprenant sa liberté d'action, il va le traverser par ses propres moyens en suivant seulement les bouées, lumineuses pendant la nuit, qui indiquent le chenal large en moyenne de 200 à 300 mètres et atteignant une profondeur qui varie entre 13 mètres 50 et plus de 25 mètres. Ce lac, d'une étendue sensiblement égale à celle du lac de Genève, en aucun de ses points ne peut être vu dans son ensemble.

Quand le barrage de Gatun fut terminé, les eaux du Chagres prirent leur niveau. Elles enserrèrent les collines et les transformèrent en îles. En remontant les vallées, les rives se créèrent, plus découpées, plus pleines d'aspects imprévus que celles d'un lac naturel. Aussi au charme de ces perpétuelles surprises, vient s'ajouter la magnificence de la végétation tropicale. La brume légère s'élevant de sa surface et du sol humide de la forêt vierge, estompe les contours des lointains. Malgré un soleil ardent, aucune ligne n'est dure, aucune coloration n'est violente dans ces paysages si lumineux cependant. Un grand apaisement, une sorte de torpeur pour les yeux comme pour les oreilles, s'étend sous ces latitudes, sur toute la nature pendant les heures chaudes du jour. La vie bruyante ne reprend avec sa pleine intensité qu'après le coucher du soleil. Ceux qui ont campé près des marais ne peuvent oublier le prodigieux concert des nuits du Sud. Après bien des années, il me semble l'entendre encore s'élevant des cyprières de la Floride.

En dehors du chenal dont nous avons parlé, la forêt qui devait être recouverte par les eaux du lac, fut en partie brûlée, mais les grands arbres séculaires résistèrent ; ils ne moururent que lentement et surtout du fait de l'inondation. Quand la profondeur n'est pas par trop grande, on les voit se dresser au-dessus de la surface miroitante. Quelques orchidées ont poussé

sur les fourches, des nids de guêpes gros comme d'énormes ballons d'enfants, se sont collés aux branches. C'est un étrange contraste que celui de ces troncs vénérables, chauves, et de leurs voisins qui, plus heureux qu'eux, n'ont pas été touchés par le feu ou l'inondation. Sur les îles, sur les rives du lac, la forêt tropicale, impénétrable, mystérieuse, descend touffue, exubérante, jusqu'à l'eau dans laquelle elle se mire. Les palmiers, les acajous, les gaïacs, les ficus, les cèdres, les sabliers et les grands bombax-céibas, l'arbre à laine, forment une voûte sous laquelle poussent, au milieu de la mi-obscurité, aussitôt qu'un filet de lumière parvient jusqu'à elles, les fougères et les mille variétés de plantes aux ravissants feuillages.

Sur toute la gamme de la verdure, des grands arbres chargés de mousses, d'orchidées innombrables, de plantes grasses, d'autres se détachant en pleine floraison, ne sont que des masses jaune d'or, rosées ou rouges comme celles des flamboyants qui illuminent la forêt et dont la splendeur dépasse toute imagination. Puis, sur les bords du lac, des aigrettes d'une blancheur immaculée, des pélicans bruns, des papillons diaprés et des libellules d'or, passent sans cesse pendant la matinée et vers le crépuscule, tandis que sur l'humus chaud des sous-bois et dans les eaux croupissantes, caché par les nénuphars, les roseaux et les larges feuilles des faux bananiers, on sent tout un peuple d'insectes et de reptiles à l'affût d'une proie. Rien ne peut donner une impression de vie plus intense que celle de cette végétation produisant sans cesse sans jamais se lasser.

A Panama comme dans beaucoup d'autres parties de l'Amérique tropicale et équatoriale, les fils télégraphiques, les disques, toutes les pièces métalliques en un mot seraient recouvertes d'une épaisse toison de mousses et d'autres parasites si, plusieurs fois par an, elles n'étaient passées au pétrole. Une pièce de bois abandonnée sur le sol devient, en peu de temps, une plate-bande de ces plantes des pays chauds qui s'accrochent et prospèrent partout où elles en trouvent le moyen

*
* *

Le lac Gatun se termine dans la direction de Panama auprès de la vallée du Chagres, vers Bas Obispo. C'est là que commence la tranchée de la Culebra, dont on a tant parlé et qui a donné et donne encore un tel mal aux ingénieurs. Pendant une

douzaine de kilomètres il a été nécessaire d'excaver le terrain dans des reliefs atteignant une altitude maxima de 80 mètres. L'importance du déblaiement n'aurait rien été avec les moyens modernes, dynamite dont on employait dans cette partie du canal à l'époque des travaux plus de 2 500 000 kilos annuellement, pelles, excavateurs et perforatrices à vapeur, à air comprimé, à l'électricité pour forer les trous de mines. Ce qui a procuré une série de déboires qui ne sont pas finis, c'est la nature du sol composé de grandes épaisseurs d'argile sur de la roche dure.

Comme nous l'avons vu, le climat de l'isthme est extrêmement humide; pendant neuf mois de l'année, il tombe des pluies torrentielles, de ces pluies des tropiques dont rien ne peut donner une idée dans les climats tempérés. Aussi les terrains s'imbibent rapidement, acquièrent un poids considérable quand ils sont en surface et glissent si l'on fait des travaux, entraînant souvent avec eux la couche des roches qui leur a servi de support. Depuis que l'on a coupé la tranchée de la Culebra, l'ensemble du cubage des éboulements représente à peu près à lui seul 40 p. 100 des déblaiements dans cette section des travaux. L'un de ces glissements, et ils ont été nombreux, se chiffrait par plus de 7 000 000 de mètres cubes.

En octobre 1915, le canal était totalement obstrué par de formidables masses d'argile et de roches se faisant face, un peu au nord de Gold Hill, et ce n'est qu'au mois d'avril 1916 qu'il fut possible de le livrer de nouveau à la navigation. En mars 1920, le même fait se reproduisit, d'une façon cependant beaucoup moins grave, arrêtant seulement le transit pendant deux ou trois semaines.

Il est à présumer que ces accidents se renouvelleront jusqu'à l'épuisement des terrains qui peuvent s'ébouler et dont les crêtes sont cependant maintenant à 900 ou 1 000 mètres l'une de l'autre, car tout a été fait pour y porter remède. On a drainé les talus par des fossés, on les a plantés; des murs de soutènement ont été construits; en désespoir de cause, les ingénieurs ont essayé d'injecter les pentes de ciment très liquide qui, projeté avec une grande force à l'aide de lances spéciales, devait modifier la composition du sol à une certaine profondeur et former comme une croûte. Rien n'y a fait : ces éboulements ont continué.

Les éboulements n'ont pas été les seuls méfaits causés par le terrain dans la région de la Culebra. Le plafond du canal, dont la largeur varie, dans la tranchée, entre 92 et 184 mètres, près des écluses de Pedro Miguel s'est exhaussé à plusieurs reprises, formant comme un bourrelet plus ou moins considérable, obstruant le passage. Après avoir examiné ces phénomènes, les ingénieurs ont trouvé qu'ils provenaient de la compression des argiles par les roches et les terres des talus du canal placées au-dessus d'elles et qui les forçaient à remonter là où il n'y avait plus aucun poids pour les maintenir.

On estimait qu'au 1er janvier 1920 il avait été remué environ 100 000 000 de mètres cubes de déblaiements dans la Culebra sur un total de 190 000 000 pour le canal tout entier.

Le bateau dont nous suivons la marche depuis Colon, après avoir traversé la grande tranchée, arrive, devant l'écluse de Pedro Miguel, à un sas double qui le descend d'une dizaine de mètres dans le petit lac artificiel de Miraflorès à l'extrémité duquel les écluses du même nom à deux sas doubles, le mettent au niveau du Pacifique qu'il atteint à Balboa, ayant pris à peu près huit heures pour traverser l'isthme.

Le passage de ces dernières écluses donne lieu aux mêmes opérations qu'à Gatun.

***

Un chemin de fer relie Colon à Panama, long de 77 kilomètres et suivant pendant presque tout son parcours le canal, sauf dans la région de la Culebra. Il a été profondément modifié, à peu près entièrement refondu comme tracé depuis l'époque de sa création, entre les années 1850 et 1855. De la ligne primitive seules les sections de Colon à Mindi sur 6 kilomètres, et de Corozal à Panama pendant 4 kilomètres et demi ont été conservées. En moins de deux heures, dans d'excellents wagons où l'air circule en abondance, on peut se rendre d'une ville à l'autre en jouissant du spectacle du lac, de la forêt et des grandes savanes.

Malgré toute sa beauté, ce chemin de fer est infiniment moins grandiose que celui qui, un peu plus au Nord, conduit de Port-Limon à San José. Là, quand on pénètre dans l'intérieur après avoir traversé le long de la mer une zone humide dans laquelle poussent des bois de palmiers qu'aucune plume ne saurait décrire, on s'élève au milieu de hautes montagnes atteignant

jusqu'à six ou sept mille pieds, couvertes par la forêt vierge tropicale, en suivant la vallée du Reventazon dont les eaux écumantes se brisent sur les roches. Mille variétés d'arbres, tantôt énormes, tantôt fins et élancés se dressent, pressés, droits, cherchant à se dépasser les uns les autres pour gagner la lumière. De ces arbres tombent, en cascade, leurs feuillages et ceux des lianes qui viennent rencontrer dans leur chute les grandes feuilles vert clair des faux bananiers, les longues palmes gracieuses des palmiers de toute sorte et les infinies variétés de plantes exquises, de fougères, depuis les grandes fougères arborescentes, magnifiques, jusqu'aux capillaires dont les tiges, semblables à des cheveux noirs, s'allongent sur le sol. Chaque arbre est couvert de mousses, d'innombrables orchidées aux tonalités brillantes et dont le poids fait plier les branches.

Çà et là, des colonies de loriots ont édifié leurs nids roux dont les poches pendent et se balancent au gré du vent. C'est le pays de l'éternel été où les fleurs se renouvellent sans cesse pour la joie des yeux et en donnant aux oiseaux-mouches leur pâture quotidienne. Qu'il fait bon, aux heures tristes et sombres de nos journées d'hiver, à la veille d'une tombée de neige, d'aller se réfugier, par la pensée, dans ces admirables contrées sur lesquelles Dieu a répandu à pleines mains ses bienfaits, régions de l'Amérique tropicale à l'exubérante parure inconcevable de beauté!

***

Sur le Pacifique, près du débouché du canal sur la mer, — car Balboa est véritablement à ce débouché, — s'élève Panama dont la population est d'environ une cinquantaine de mille âmes. Capitale de la République du même nom, elle fut fondée par Fernandez de Cordova, au XVIIe siècle. Quoique son caractère soit autre que celui de Colon, elle n'est cependant pas très pittoresque non plus. Plusieurs de ses églises, datant des XVIIe et XVIIIe siècles, sont assez pauvres au point de vue architectural. La chose n'est du reste pas surprenante, étant donnée l'époque de leur construction. Les maisons, de deux ou trois étages bordés de balcons, n'ont pas ce parfum vieillot de Carthagène des Indes, peut-être la ville la plus suggestive de l'Espagne coloniale de jadis. A Panama, un souffle du temps présent a enlevé le velours du passé. Parmi les réputations usurpées qui souvent courent le monde, son renom pour les chapeaux en est certaine-

ment un exemple. Ces chapeaux sont confectionnés dans l'Amérique du Sud, avec les feuilles d'un palmier, le *Carludovica Palmata*, tressé sous l'eau, très voisin du *Ippi Appi*, servant également, à la Jamaïque, à fabriquer des coiffures.

Pour se retremper dans le monde des souvenirs, il faut aller à une heure environ à l'Est. Là, sur le bord de la mer infiniment bleue, que rendent encore plus étincelante de larges taches errantes d'une couleur indigo profond, une de ces mers féeriques des pays tropicaux dépassant tous les rêves, se trouvent les ruines de la vieille cité de Panama des Conquistadores fondée au début du XVIe siècle par Pedro Arias de Avila, de sinistre mémoire, bourreau des Indiens et de ceux de ses compatriotes qui n'avaient pas le don de lui plaire. Chaque ruine a une mélancolique poésie qui lui est propre; en Orient, sur les berges des fleuves, le limon gris apporté par les eaux s'est déposé recouvrant petit à petit, comme d'un linceul compact, les palais et les temples. Sur le bord des déserts, c'est le sable jaune, ténu, envahissant, chassé par le vent qui, lentement, s'est accumulé par longues vagues, laissant seulement à découvert des pans de murailles et des sommets de colonnes. A Panama, où il n'y a ni fleuves, ni déserts, c'est la prodigieuse puissance de la végétation qui s'est chargée d'apporter son action d'enveloppement mystérieux. La forêt, toujours prête à renaître partout où l'homme cesse de lutter, a envahi depuis des siècles le sol sur lequel s'élevait la ville prodigieusement prospère. Quand on arrive près des premières ruines, sur le bord de la route, c'est le pont que franchissaient jadis les convois de mules chargées des trésors du Pérou. — Ces trésors gagnaient, à travers l'isthme, Nombre de Dios, puis, vers la fin du XVIe siècle, Porto Bello, moins malsain, où ils étaient embarqués pour l'Espagne. — Son arche passe au-dessus d'un ruisseau coulant lentement sous une voûte de palétuviers dont les feuilles sont luisantes.

Plus loin, voici peut-être des couvents, peut-être le palais du gouverneur entouré d'arbres d'acajous et de campêches. Enfin, près de la grève se dresse la cathédrale dont le clocher domine l'ensemble des ruines. Sans doute Pizarre et d'autres grands aventuriers y vinrent-ils prier avant de s'embarquer !

Toutes ces constructions disséminées dans la forêt, sont en pierres brunies par le vent et le soleil. Des briques rosées bordent les baies, et des plantes grasses, quelques orchidées,

se sont accrochées le long des murailles, tandis que des arbustes se balancent sur les corniches. Par-ci par-là des pavés disjoints, débris des rues d'antan, ne servent plus maintenant qu'à quelques Indiens vivant dans des cases ou à des lézards chassant les insectes.

A la fin de la première moitié de 1600, Panama comptait plus de 30 à 40 000 âmes; près de 2 000 habitations de riches marchands, disent les historiens, construites en cèdres odorants, dans le goût des demeures d'Andalousie, s'élevaient, entourant des patios frais dans lesquels le soleil ne pénétrait jamais. Les employés, les ouvriers, les pauvres gens vivaient dans 5 000 autres maisons de cèdres également. Des Génois faisant la banque et le commerce des nègres, possédaient un comptoir.

Dès 1517, l'empereur Charles-Quint avait accordé à des négociants de cette nationalité, le privilège d'introduire en Amérique des nègres d'Afrique.

Deux grandes églises, huit monastères, dont les chapelles scintillaient sous leur parure d'argent, un hôpital, se dressaient au milieu de cette ville, active, opulente et heureuse, quand, en 1671, elle fut ruinée de fond en comble par Morgan.

Sous l'impulsion de ce chef remarquable, les boucaniers avaient atteint le sommet de leur réputation. Au mois de décembre 1670, quittant les îles de la mer des Antilles, ils tinrent un conseil de guerre au Cap Tiberon, afin de savoir s'ils iraient piller Carthagène, La Vera Cruz ou Panama. Pour son malheur, cette dernière ville fut choisie.

Après s'être emparé du château de Chagres, Morgan, à la tête de 1 200 hommes, et d'un peu d'artillerie, marcha de l'avant. Avec une rare imprévoyance pour des gens qui, le plus généralement, ne pouvaient compter que sur eux-mêmes, les boucaniers n'emportèrent aucun approvisionnement. Les Espagnols firent le vide devant eux; aussi, dès le lendemain du départ, n'eurent-ils d'abord, pour tromper leur faim, que la ressource de fumer, puis de manger le cuir des guêtres et des gibernes. C'est donc dans un état lamentable qu'ils parvinrent devant la ville convoitée, défendue par de la cavalerie, quatre régiments d'infanterie, du canon et des taureaux sauvages que des nègres et des Indiens lancèrent sur eux.

Malheureusement pour les Espagnols, leur plan de défense avait été si mal conçu que dès le premier choc ils furent défaits,

Le découragement s'empara d'eux et Panama se rendit sans qu'il en coûtât beaucoup aux boucaniers.

Le pillage fut complet et le feu dévora pendant quatre semaines cette ville de bois. Aussi lorsque Morgan se retira le 24 février 1671, il ne restait guère plus de ruines que nous n'en voyons maintenant éparses sur le sol.

A son retour à la Jamaïque, créé « sir » et élevé au rang de lieutenant-gouverneur de l'île, Morgan réprima impitoyablement la piraterie grâce à laquelle il était parvenu aux honneurs et à la richesse.

En dehors de Colon et de Panama, dans toute la zone de l'isthme louée à perpétuité aux États-Unis, zone de protection large d'environ 17 kilomètres, il n'y a comme agglomérations, — et elles sont très petites, — que celles formées à proximité des gares du chemin de fer et près du canal par les maisons des employés, les casernes (le gouvernement de Washington entretient là des troupes en permanence), et par les quelques habitations des éleveurs de bestiaux qui ravitaillent la population en viande fraîche. La plupart des prairies dans lesquelles paissent les animaux, se trouvent dans la région Sud ou Est du canal. Dans l'intérieur du pays, aux savanes succèdent d'immenses régions couvertes par la forêt vierge, très riches en bois précieux, mais à peu près inexploitées à cause du manque de voies de communication. Au milieu des clairières habitent des tribus indiennes jusqu'à présent insoumises, cultivant des bananes, un peu de maïs, du cacao et du tabac, mais vivant surtout du produit de la chasse et de la pêche. Belliqueuses, très éprises de leur indépendance, n'ayant eu depuis l'arrivée des Espagnols que des rapports difficiles avec les blancs, elles se défendent jalousement contre toute infiltration dans leur territoire de la part de ces derniers. Pendant le printemps de 1920, les San Blaz surprirent à une centaine de kilomètres à l'Est de Colon, des chercheurs de caoutchouc. Ils en massacrèrent un bon nombre et, au moment de mon passage, il était question d'organiser une expédition pour aller les châtier.

L'isthme auquel s'attachait, et à juste titre, une si mauvaise réputation au point de vue sanitaire, est maintenant absolument sain, autant que peut l'être, pour des Européens ou des Américains du Nord, une région tropicale extrêmement humide, donnant la même sensation qu'on éprouve en se promenant

dans une serre d'orchidées. Il n'y a qu'une bien petite différence de température entre la saison des pluies et la saison sèche, époque à laquelle il pleut presque tous les jours, mais en beaucoup moins grande quantité cependant. A Colon, grâce à la forte brise venant de la mer des Antilles, et qui souffle de neuf à dix heures du matin jusqu'au coucher du soleil, il fait en moyenne de 31 à 33° pendant le jour, et la nuit de 25 à 26°. A Panama il faut compter sur 2 ou 3° de plus, la brise ne s'y faisant que peu sentir.

***

Le 3 août 1914, le premier navire de mer, le *Christobal*, passait d'un océan à l'autre. Quelques jours plus tard, le 15 du même mois, le canal de Panama était ouvert à la navigation. Comme nous l'avons vu, il fut bloqué à plusieurs reprises depuis cette époque et pendant des laps de temps plus ou moins longs, par des éboulements. Cependant, au 1er janvier 1920, on comptait que 9 514 bateaux transportant 34 247 275 tonnes en avaient fait usage. — 8 888 étaient des navires de commerce et 626 appartenaient au Gouvernement fédéral.

Le 1er janvier 1919, la totalité de la somme dépensée pour sa construction s'élevait approximativement à 373 000 000 de dollars, mais, dans le cas présent, la question financière n'offre qu'un médiocre intérêt, car les États-Unis sont assez riches pour pouvoir se donner une voie qui, politiquement, est d'une absolue nécessité pour le pays. Grâce à elle, la ville de New-York par exemple, se trouve rapprochée, pour les navires, de 7 873 milles marins de San Francisco. C'est la flotte de l'Atlantique pour ainsi dire unie à celle du Pacifique.

Ceci est tellement vrai qu'au moment où je termine cet article, il nous revient en Europe que cette œuvre gigantesque, et qui semblait devoir répondre à toutes les nécessités prévues, serait bientôt insuffisante comme débit, pour les besoins mondiaux des prochaines années.

De plus, les écluses, elles aussi, deviendraient trop étroites pour livrer passage aux vaisseaux projetés. Déjà les six nouveaux cuirassés du type *Indiana* de la Marine fédérale qui vont, dans un délai assez court, entrer en service, n'auront que 75 centimètres de jeu de chaque côté au passage des écluses, espace à peine suffisant pour placer les ballons de protection

entre la coque et les quais. Ces navires géants, de 43 200 tonneaux de déplacement, ne seront-ils jamais dépassés? C'est ce que beaucoup de bons esprits se demandent de l'autre côté de l'Atlantique. Ne parle-t-on pas en Angleterre de construire des bateaux de 55 000 tonnes! Certaines personnalités préconisent donc l'idée de mettre dès maintenant à l'étude, soit le doublement du canal dans l'isthme de Panama, soit le percement d'un autre canal au Nicaragua. Ce dernier projet n'est pas nouveau, car déjà il en avait été question avant le vote du Spooner Bill, en 1902, quand le Gouvernement des États-Unis tergiversait au sujet du rachat à la Société française des travaux du canal, mais il avait été abandonné pour les raisons suivantes :

S'il était possible, sur la côte du Pacifique, de creuser un port, il fallait à peu près y renoncer sur l'Atlantique, les apports de la rivière San Carlos rendant depuis longtemps inutilisable le havre de Greytown.

Le tracé du futur canal avait à traverser le lac de Nicaragua dont le niveau est très variable et il se trouvait dans une région sujette à des tremblements de terre capables de bouleverser les travaux que l'on avait l'intention d'établir. Celui de 1844 aurait non seulement détruit les ouvrages d'art, mais encore les navires passant d'un océan à l'autre. De plus, il y avait dans le voisinage, deux volcans, l'Ometepe en pleine activité en 1883, et le Monotambo qui se réveilla soudain en 1905, après une cinquantaine d'années d'accalmie.

Enfin, si le vent souffle avec violence sur toute la côte de l'isthme de Panama, il n'atteint jamais cependant la même puissance qu'à Nicaragua où les pluies, pendant la saison, sont quelquefois tellement denses que toute navigation deviendrait impossible.

Que valent toutes ces objections à ce dernier projet? C'est ce que l'avenir dira si le canal par le Nicaragua est mis à exécution. Mais avant tout, les États-Unis vont-ils se lancer, soit à Panama, soit ailleurs, dans d'aussi grands travaux? La réponse à cette question sera résolue par le congrès de Washington et par le nouveau Président qui, dès son entrée en fonctions, se trouve en face d'un délicat problème à résoudre, s'ajoutant à tant d'autres!

JEAN DE KERGORLAY.

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

UN JULIEN SOREL ITALIEN

G.-A. BORGESE : *RUBÈ* (1)

C'est à Verdun que je rencontrai M. G.-A. Borgese. Je connaissais déjà son rôle politique, sa critique de l'*Allemagne nouvelle*, sa campagne retentissante de la *Guerre des idées*. Je fus surpris de sa jeunesse. J'avais devant moi un grand jeune homme tout de feu, extraordinairement maigre et noir, sombre et brûlé comme le Midi, avec un surprenant éclat de jais dans les yeux, la parole brusque et torrentueuse, et quelque chose de dramatique dans la volubilité sicilienne de ses gestes, où l'on sentait toute une escrime redoutable de souplesse et de rapidité. Pour accentuer cette impression, le hasard nous avait donné un compagnon bien différent, qui était un colonel suisse, rédacteur militaire d'une gazette de Zurich. Et rien n'était plaisant comme le contraste de ces deux êtres et comme l'agacement réciproque qu'ils se causaient l'un à l'autre par la seule différence de leurs natures physiques. Je pris là une piquante leçon de géographie humaine.

M. G.-A. Borgese doit avoir aujourd'hui un peu moins de quarante ans. Il a déjà publié une douzaine de volumes, dont les premiers le signalaient aux environs de 1903. Dès l'âge de vingt ou vingt-deux ans, il se plaçait au rang des maîtres,

(1) 1 vol. in-18, Milan, Fratelli Treves, éditeurs, 1921.

Parmi les écrivains de sa génération, il est sans contredit le plus écouté et le plus important. Mais il n'avait jamais tenté encore une œuvre romanesque, lorsqu'après vingt ans de critique et de professorat, il lui est venu l'ambition de hasarder une conclusion. Et certainement aucune de ses œuvres précédentes n'avait fait autant de bruit que le roman qu'il vient d'écrire pour son début, et dont l'apparition, au printemps dernier, a bien été l'événement littéraire le plus considérable qui se soit produit en Italie depuis quinze ou vingt ans. Aucun livre n'a été plus lu, plus discuté que ce gros volume nommé, du nom de son héros, de ce dissyllabe tragique et inquiétant : *Rubè*.

Il n'est pas facile de donner une idée de ces quatre cents pages compactes, où l'auteur a voulu mettre l'histoire de sa génération et incarner tout le malaise de l'Italie contemporaine, tout le drame de ses ambitions et de son désenchantement. Le fait est que, de tous les romans que j'ai lus sur la guerre et sur l'état des esprits qui a suivi la guerre, je n'en sais pas un dont l'intérêt passe celui de cette composition dramatique et touffue. Peut-être n'y a-t-il jamais eu d'époque aussi agitée que la nôtre. Jamais la figure de l'histoire n'a été emportée par un flot d'événements plus rapide. Mais le trait le plus singulier de cette ère de violences est l'état d'inquiétude où elle laisse le monde; la guerre n'a résolu aucun des problèmes qu'elle soulevait, et la paix, au milieu des ruines, hésite en présence de mille questions dont nul n'entrevoit la réponse. C'est peut-être un phénomène unique que cet état de trouble où, après la victoire, se trouvent les vainqueurs. Peut-être ne s'est-il jamais offert de plus beau sujet au moraliste. C'est celui que M. Borgese a entrepris de peindre sous la forme romanesque. Son héros fait la guerre, s'en lasse et vient finir bêtement, à Bologne, dans une émeute bolchéviste. Voilà, en deux lignes très sèches, le sens et le schéma de cette « chronique du XXe siècle. »

Je me sers à dessein de ce mot qui est, on s'en souvient, le sous-titre que l'auteur de *Rouge et noir* donne à sa fameuse « chronique du XIXe siècle, » et je crois ne pas trahir ainsi l'intention du brillant écrivain italien. Il est beaucoup trop tôt pour dire si l'avenir placera son roman à côté du chef-d'œuvre de Stendhal, mais on peut déjà assurer que ce sont des ouvrages

de la même famille. Ce livre, qu'on l'aime ou non, ne peut manquer de rester comme un document essentiel pour l'histoire de l'âme italienne. Peut-être M. Borgese nous donnera-t-il un jour des œuvres plus parfaites ; je doute qu'il lui arrive d'en écrire une plus émouvante, et où il ait l'occasion de mettre davantage de lui-même.

Mais ce n'est pas seulement de cette manière très générale que *Rubè* fait penser aux romans de Stendhal. Sans doute, M. Borgese est un esprit trop européen pour qu'on ne trouve pas chez lui la trace d'influences très complexes. Mais de toutes les influences qui se reconnaissent dans *Rubè*, la plus décisive et la plus continuelle est bien celle de Stendhal ; son nom s'y trouve même deux fois en toutes lettres. Et cette ressemblance avec le plus singulier de nos écrivains est une des raisons qui ont dérouté, dans *Rubè*, les lecteurs italiens, en même temps qu'elle nous rendait ce livre plus cher et plus intelligible.

Ce serait en effet le sujet d'une curieuse étude, que celle de la réputation de Stendhal en Italie, ou plutôt de l'extrême froideur qui y a accueilli chacun de ses ouvrages. L'auteur des *Promenades dans Rome* et de *la Chartreuse de Parme* n'a jamais réussi à s'y rendre populaire. Je me suis souvent demandé pourquoi ce maître si pénétrant, auquel nous devons tous quelques-unes de nos idées les plus précieuses sur la Renaissance italienne, n'a jamais été bien compris dans son pays d'élection. C'est que l'Italie de Stendhal est toujours aperçue à travers cette double expérience de l'auteur : la découverte du bonheur à Milan, en 1796, et le culte de Napoléon. Or ce culte napoléonien, qui tourna toutes les têtes françaises il y a cent ans, n'a rencontré en Italie que dans ces dernières années le terrain propre où s'épanouir. C'est seulement vers 1900, dans l'Italie unifiée, rêvant de conquêtes et d'affaires, c'est seulement dans l'Italie de la *terza Roma* que les idées de Stendhal, l'égotisme ou l'impérialisme, le césarisme de l'individu, pour parler comme M. Seillière, trouvèrent à se développer. C'est alors seulement qu'il a pu se produire dans la société des phénomènes de déclassement analogues à ceux d'où résultent le Lousteau de Balzac ou le Julien Sorel de *Rouge et noir*. C'est à cette génération italienne qu'appartient le *Rubè* de M. Borgese.

Jusqu'à trente ans, la vie de Filippo Rubè ne s'était pas distinguée, au moins en apparence, de celle de tant de jeunes provinciaux qui

arrivent à Rome avec une licence en droit, une vieille malle de sapin et quatre ou cinq billets de recommandation pour des députés ou hommes d'affaires. A la vérité, il avait apporté en outre quelque chose de particulier, à savoir une habileté dialectique remarquable à couper les cheveux en quatre, une espèce de feu oratoire qui réduisait en cendres jusqu'aux derniers ossements des arguments d'un adversaire, et une vague assurance d'être capable de grandes choses, assurance que son père lui avait mise dans le cœur; ce père, conseiller municipal de la commune de Calinni (Abruzzes) sachant par cœur l'*Énéide* en latin et, en français, le *Mémorial de Sainte-Hélène*, professait qu'il n'y a de place légitime dans le monde pour personne, sans en excepter lui-même, hormis pour les héros et les hommes de génie. Mais, secrétaire dans le cabinet de l'honorable Taramanna, cette situation si enviée lui avait en réalité plus nui que servi, tant Philippe se sentait opprimé par la masse noire de ce personnage, qui le dépassait des épaules et lui ôtait le soleil. Quoique orateur plus raffiné et d'information plus exacte, il se sentait écrasé par cet homme sans grammaire, qui renversait tous les obstacles sans même les apercevoir, du pas d'un pachyderme qui voyage dans la brousse, et qui, pendant que son élève pérorait à la barre comme un petit Mirabeau, fabriquait des flottilles de bateaux en papier, avec une négligence d'ailleurs exempte d'envie. Quelquefois, le soir, Philippe s'échauffait en lui exposant ses idées pour gagner un procès ou une campagne politique; mais l'autre, qu'attendait sa partie de poker, l'écoutait debout et, au plus bel endroit, lui plantait la main sur l'épaule avec un rire de nègre, un rire ingénu, bon enfant, et l'arrêtait net en disant : « Magnifique ! Mais la vie n'est pas faite comme ça. »

C'est en ces termes que M. Borgese, dès les premières lignes de son roman, présente son héros, dont le reste du livre ne sera que la monographie. On voit tout de suite par où Rubè diffère de son modèle, le fils du charpentier de Verrières; jamais il n'a été question de le faire passer par le séminaire, ni d'obtenir pour lui une place de précepteur. En un mot, il s'en distingue surtout par les circonstances; ce qu'il tient de lui, au contraire, c'est une certaine disposition d'amour-propre blessé et de vanité souffrante, ainsi qu'une sorte d'ambition vague et démesurée, commune à beaucoup de déracinés que l'éducation moderne jette, sans talents bien définis, sur le pavé des villes. Par ces traits, Filippo Rubè ne diffère pas essentiellement de tous ces jeunes garçons passablement doués, qui composent le troupeau vulgaire des arrivistes: un de ces dix mille avocats ou médecins

sans clientèle, dont on dit qu'ils ont un bel avenir et qui attendent, les dents longues, dans un garni d'étudiant, leur première bonne affaire, ou le hasard quelconque qui les mettra en selle et les classera subitement, par un chemin de traverse, dans les rangs de la société. C'est cette catégorie d'ambitieux faméliques, à deux ou trois cents francs par mois, sans idées morales arrêtées, sans profession spéciale, que la civilisation de la fin du siècle fabriquait à la grosse pour en faire ses dirigeants, et où se recrutait naguère, un peu par tout pays, le monde des politiciens.

Survient la guerre : notre héros, voyant là une issue, se jette à corps perdu dans la campagne interventiste, prononçant des discours pour la « plus grande Italie, » remportant des succès de réunions publiques; puis, entraîné par ses paroles et sentant le besoin de les convertir en actes, il s'engage et rejoint son corps comme sous-lieutenant d'artillerie. Mais il est doué pour son malheur d'un merveilleux sens critique, qui a bientôt fait de percer à jour toutes les situations; avec son intelligence, habituée à dévorer ou à devancer la réalité, à peine s'est-il fait soldat, que les mots de gloire et de patrie qui l'ont déterminé à prendre l'uniforme, lui paraissent des mots vides. Et voilà que tout à coup il n'est plus sûr de son courage.

Les premiers raids d'avions ennemis l'emplissent d'une panique folle. Son imagination divague et lui présente mille terreurs. Il y a là une peinture des chimères de l'angoisse, combattues par l'orgueil et démesurément agrandies par la peur d'avoir peur, dont je doute qu'on trouvât l'équivalent dans toute notre littérature de guerre, et devant laquelle un Français aurait reculé. La suite est plus curieuse encore. Une nuit, Philippe se trahit : il confesse sa lâcheté à une jeune fille. Puis, aussitôt, il se repent. Quel moyen d'empêcher Eugénie de parler? Un seul : avoir son secret, la tenir par la honte. Et, froidement, par précaution et comme contre-assurance contre une indiscrétion possible, il fait de la jeune fille sa maîtresse.

Ce calcul de politique atroce est, à mon sens, le trait le plus stendhalien du roman, le plus « italien, » au sens de l'historien des *Cenci* et de *Vittoria Accoramboni*. On éprouve, en le lisant, le même plaisir supérieur qu'à l'histoire de la séduction de Mme de Rénal, au moment où Julien, brûlant de désir, de timidité et de rancune, en voyant approcher cette femme si tendre,

se dit : « Voilà l'ennemi ! » Et alors, Philippe est guéri. Délivré de son cauchemar, ayant changé en quelque sorte la nature de son obsession ou l'ayant remplacée par un nouvel objet (il a d'ailleurs promis le mariage à sa victime), il devient brave ; il éprouve comme une convalescence virile. Il jouit de sa vertu retrouvée comme d'un retour à la santé, comme de l'exercice d'une faculté abstraite, indépendante de la cause ou du prétexte qui la met en jeu. Il en vient à aimer la guerre en dilettante, pour le danger, le risque, comme un défi et comme un sport. Pour la première fois, il y goûte l'absolu, la liberté morale, l'aristocratique exemption du souci du pain quotidien. L'aventurier reconnaît sa vocation, l'aventure. Il obtient son passage dans l'infanterie et se fait trouer la poitrine dans le plus téméraire assaut, à la bataille du Carso.

Au total, la guerre se solde pour Rubè par une déconvenue. Elle ne lui a rapporté que la satisfaction glacée de faire l'épreuve de ses nerfs et de se surmonter lui-même. « Passé le sérieux du danger, je ne vois plus le sérieux du but... Je me fais l'effet d'un mangeur de biftek, que dégoûterait le métier de boucher. » Ainsi il s'examine avec une clarté impitoyable, et il arrive à ce résultat de ne plus se comprendre. Les motifs de son activité se dissolvent sous sa critique. Il a cru à la guerre comme à une cure d'enthousiasme, comme à un bain d'émotion qui serait le salut ; il s'y est précipité pour se perdre dans un sentiment commun, dans un grand élan collectif qui régénérerait son être. Son incurable sécheresse, cette maladie de l'analyse qui est en lui comme un vice ou une infirmité, le paralysent, tuent la spontanéité. Toujours cette manie critique substitue à toute réalité un échafaudage de raisonnements, on ne sait quel délire lucide où les sentiments les plus simples se dénaturent et se compliquent. Toujours il restera celui qui s'est défié de la pitié, et qui ne s'est senti rassuré qu'en transformant ce lien de la compassion en un lien criminel de complicité et d'infamie. « Ah ! cruel ! lui écrit la jeune fille, pourquoi te détruis-tu toi-même, avec cet espionnage féroce de ton âme par ton esprit ? Tu y dardes jour et nuit de grandes lueurs de projecteur, et tu l'effarouches, la pauvrette, tu l'aveugles, et personne n'y voit plus, pas même toi... A force de disséquer toute chose, qui sait si la bonne eau de Trevi ne nous paraîtrait pas imbuvable ? » Mais il a beau faire, le pli est pris : le voilà tou-

jours qui se remet à distiller ses raisonnements empoisonnés, « aussi fatalement qu'un araignée tisse sa toile. » Et, comme dit M. Borgese dans une image saisissante : « Il se faisait l'effet d'une tête de décapité, saignant sur l'échafaud, *et dont le cerveau, comme un alambic monstrueux, continuerait de subtiliser, détaché de la vie, du cœur.* »

Ainsi compris, le roman s'éclaire. Il y a quelque part dans *Rubè* un passage étonnant, la scène de l'hôpital des fous, où le grand psychiatre Antonio Bisi traite les névroses de la guerre. Dans cette collection de déchets humains se trouve un cas bizarre, celui que Bisi appelle l'« Anonyme : » c'est un soldat frappé d'une amnésie spéciale, en qui une commotion nerveuse a aboli toute conscience antérieure. L'explosion a, en quelque sorte, détruit tout son passé : il se rappelle tout ce qui suit, mais il ne sait plus rien « avant ; » sa mémoire est coupée en deux, et avec désespoir, comme deux tronçons de ver qui veulent se ressouder, il s'écrie : « Maman ! Maman ! Je veux savoir comment je m'appelle ! » Et Philippe, à ce spectacle, se dit qu'il ne ressemble pas mal à ce misérable : sait-il ce qu'il est, ce qu'il veut ? A peine ce qu'il sent. Il ne sait plus s'il a une personnalité. Il est l'homme qui a perdu son moi. Et tout le roman n'est que l'histoire de l'intelligence excessive à la poursuite de la passion.

Et comme, selon les beaux vers de Kipling, « il y a au monde deux choses plus belles que les autres, — l'une est la guerre, l'autre est l'amour, » après l'expérience de la guerre, Philippe, guéri de sa blessure, fera celle de l'amour. Il est bien inutile de dire comment il est envoyé en mission à Paris, pour je ne sais quel service de ravitaillement ou de munitions. C'est là qu'il passera les derniers mois de la guerre, et rien n'est plus curieux, pour nous autres Français, que cet épisode parisien. Quand on se rappelle l'inscription funéraire d'*Arrigo Beyle, Milanese*, et l'idée obstinée qui lui fit prendre le bonheur pour une plante exotique, qui ne poussait, comme l'oranger en pleine terre, que sur le parallèle de Sorrente, il est piquant de lire le chapitre de *Rubè* où l'auteur nous dépeint les impressions de son héros sur les quais de la Seine, entre le Louvre et la Madeleine.

Il lui semblait que cette civilisation française avait atteint un état de cristallisation d'une pureté géométrique, sans ombres ni indéci-

sions, sans aucun résidu de doute ou de douleur. Le vrai Parisien, la Parisienne authentique avaient réalisé un accord bienheureux de la vie et de la volonté, et retrouvé, après un long chemin, une sorte de félicité naturelle.

Chaque passant, en un sens, lui paraissait indépendant, souverain comme un roi. Cette impression prenait une vivacité pathétique, lorsqu'il passait au clair de lune, par certains soirs de neige, sur la place Vendôme déserte et sans lumières. La France lui paraissait alors une construction monumentale, astrale, éternelle et incorruptible, incapable de croître et de décroître. Même les Boches, s'ils étaient entrés au pas de parade sous l'Arc de Triomphe, n'auraient pu détruire cette beauté.

C'est à Paris que le capitaine Rubè rencontre la « générale » Lambert, jeune femme d'une gaîté charmante ; il devient assidu à ses thés de l'avenue du Trocadéro. Le mari, un des jeunes brigadiers de la guerre, est au front, et sa femme, mère de quatre garçons, se consacre dans son salon à l'entretien de l'alliance. Sa grâce exerce sur Philippe un attrait irrésistible. « Ce n'était pas une beauté parfaite... Elle se vantait d'avoir dans les veines du sang flamand, et en effet, tout son visage était moins lignes que couleurs, avec trop de fossettes et d'ondulations de plans entre la bouche et les tempes, et ses petites lèvres pleines de pulpe, et son petit nez un peu émoussé par le bout. Mais il fallait bien regarder pour s'apercevoir de ces détails. L'ensemble de la physionomie riait comme un trésor. » Hardie, vive, éclatante, cette radieuse Célestine, sous sa toison de cheveux d'or, n'est qu'innocence, joie de vivre : la merveilleuse créature, toujours vêtue d'écarlate, toute blonde et pourpre comme une flamme, si différente de la lymphatique et passive Eugénie, semble à son inquiet ami Ève avant le péché ou, pour mieux dire, la Nature.

Je ne sais si cette beauté sensuelle est bien le type ordinaire de la beauté française. Ou peut-être correspond-il à une certaine idée que peut donner de nous notre récente littérature féminine? On avait coutume jusqu'à présent de reprocher à la Française d'être une créature trop artificielle, un objet de luxe, un bibelot de salon. Quand Stendhal voulait se figurer cette charmante liberté de l'amour, la région du bonheur, il la situait au Sud des Alpes. Il est curieux que le *beyliste* M. Borgese la place au contraire plus au Nord. J'imagine qu'il veut sur-

tout représenter par là cet élément d'illusion, d'inconnu, de surprise qui se mêle à l'amour, cette part d'aventure qui en fait le charme inexpliqué, et c'est cela qu'il peint sous les traits de l'Étrangère.

Au printemps qui suit l'armistice, Philippe et Célestine se retrouvent par hasard à Stresa. Philippe, dans l'intervalle, a eu le temps de se marier, d'essayer des affaires et de manger le peu d'économies qu'il avait faites pendant la guerre. Aigri, ulcéré, irrité contre la malheureuse qu'il a déshonorée et à qui il reproche d'être un embarras et un *devoir*, incapable de s'adapter à la vie civile, il perd son emploi, se met à jouer. Une nuit il gagne, il s'évade : c'est alors que désœuvré, errant sans volonté sur les rives du Lac Majeur, et déjà une épave flottante de la vie, il revoit Célestine, et brusquement la possède. Et c'est un mois d'idylle et d'absolu oubli, avec une fin tragique : un orage sur le lac et le naufrage des amants, d'où Philippe a le malheur de sortir seul vivant.

Le reste, la prison, l'enquête judiciaire, ce sont encore, comme l'histoire de Philippe entre ses deux femmes, des choses dont le dessin général n'est pas sans rappeler toujours l'immortel *Rouge et noir*. Mais les cent dernières pages sont d'un accent tout différent, qui ferait plutôt songer à du Dostoïewsky. Philippe, reconnu innocent, se sent toutefois criminel et poursuivi par les Furies. Rien ne lui a réussi : ni la guerre, ni la paix; et sa dernière expérience, celle de l'amour, s'est terminée par un désastre. Dans un monologue haletant, frénétique, il s'interroge sur la raison de cette vie manquée :

Qui suis-je? Un intellectuel. Un in-tel-lec-tu-el. Une chose horrible, un monstre à deux pieds, à deux bras, et une cervelle qui moud à vide. Dans la poitrine, rien... Pas de cœur. Impuissant pour le bien et le mal. Et puis, le bien, le mal, vieilles distinctions apprises!... Mais jamais une impulsion fraîche, jamais rien de pur, — voilà le mot, — rien d'instinctif, jamais. Ah! un acte instinctif, fût-ce un crime, un assassinat, ce serait le salut. Avoir haï, aimé! Mais je n'aime personne, pas même moi, pas même moi...[1]

Alors, furtif, fuyant, spectre nocturne, méconnaissable, allant, venant de Rome à Florence, il va demander à un religieux, et puis à un ami, le secret de son douloureux génie, de cette malheureuse puissance « de souffrir et de faire souffrir. »

Est-il une victime ou un assassin? Un meurtrier ou un martyr? Mais son orgueil ne peut accepter ni la morale du prêtre ni la bonté de l'ami. Il retourne dans son pays, avec l'espoir d'y voir clair en lui-même, et je voudrais pouvoir traduire tout entière la scène où il se retrouve en présence de la vieille Sara, l'ancienne bonne de sa mère, si humble et résignée, si pleine de délicatesse pour le pauvre cœur meurtri : et cependant elle sait tout. Je crois que M. Borgese a voulu mettre dans la figure de cette simple femme ce mot de l'énigme de la vie dont Philippe, avec toute sa vaine intelligence, n'a pas trouvé la solution. A la gare, il rencontre l'avocat Staò, qui monte dans la diligence et qui prend tout naturellement sa place dans l'existence. Et, brusquement, Philippe s'enfuit.

Le reste n'est plus qu'une agonie. Philippe se cache, change de nom, signe dans les hôtels Burè ou Morello, et achève de se perdre parmi ses pseudonymes. En même temps, il lui semble que son corps se disloque : sa vieille neurasthénie se réveille, il a des sensations de déséquilibre étrange, comme si chaque membre, chaque organe se mettait à vouloir et à sentir pour son propre compte. « Il comprenait alors le vice essentiel de sa machine : l'absence d'idée d'ensemble, le détraquement d'un corps qui ne veut plus obéir et préfère se dissoudre, ne plus s'appeler Rubé, Burè ni Morello. C'était le mouvement centrifuge qui est le châtiment de l'égocentriste. »

A ce point de décomposition, l'être n'est plus qu'un cadavre, qu'aucune force ne dirige. Philippe aux abois a télégraphié à sa femme; mais il suit, sans savoir pourquoi, un voyageur inconnu, et il manque Eugénie qui l'attendait à la sortie. Il erre, désorienté, dans la ville inconnue ; il rencontre un cortège d'émeutiers qui l'entraînent. On le fait crier : « Vive Lénine! » et il crie. On lui met dans les mains un drapeau noir, et il le prend. Suprême naufrage! L'intellectuel a fini par sombrer dans la foule. Il comprend que dans cette foule, il n'a plus qu'une issue, qui est d'arriver au premier rang. Il feint d'avoir un ordre à porter en tête de la colonne. Il débouche sur la place, au moment où retentit le cri : « Cavalerie! »

Toute la largeur de la place était occupée par la charge. Il crut voir les vagues du Lac Majeur pendant la tempête : c'étaient les flots des casques gris-vert, avec l'écume de leurs crêtes... Il eut

encore le temps de voir le premier cavalier qui le renversa. C'était presque un enfant, tout blond, le visage sans colère. Et il avait les yeux bleu de ciel.

Ainsi finit l'histoire tourmentée de Filippo Rubè, qui chercha en vain une raison de vivre et de mourir, et finit par tomber, faute d'avoir trouvé la foi, pour une cause qui n'était pas la sienne... Il fit la guerre, il fit l'amour, et ne fut ni bon soldat ni vrai amoureux, parce que dans la guerre et l'amour il ne chercha que des ivresses, au lieu d'y découvrir le sens qui les explique, c'est-à-dire le sacrifice, l'oubli de soi, le dévouement. C'était un anarchiste, un jouisseur, un coureur de Paradis terrestre ; jamais il ne s'occupa que de lui-même. Héros, follement intrépide, il ne pense qu'au plaisir de se faire admirer et scandalise ses camarades par son nihilisme patriotique. A la tendresse d'une jeune fille il répond par le plus lâche outrage, en abusant de sa confiance et ne songeant qu'à prendre un gage de sûreté. Quand il aime enfin, il n'arrive qu'à perdre sa maîtresse : c'est lui qui, par sa maladresse, cause la mort de Célestine.

A force de tout sophistiquer, il n'a réussi qu'à gâcher sa vie et à faire le malheur d'autrui. Il empoisonne tout ce qu'il touche. Il devient un être contre nature, un de ces êtres de désordre, que l'ordre de la nature élimine. A côté de lui, au contraire, voici les êtres simples que la nature approuve : cette canaille de Garlandi, qui brûle tranquillement la cervelle au soldat Rambetta, qui refuse de marcher, ou la croyante Mary, ou la paysanne Sara, ou cette Eugénie si touchante, ou le Père Mariani, ou le noble Federigo Monti, qui rejoint par la science la soumission des humbles et la religion des femmes, et qui conclut par cette formule : « N'avoir aucune certitude, et agir comme si on les avait toutes. » Et c'est lui qui, aux dernières pages, essayant de retenir Philippe et le voyant s'éloigner, poussé par son démon, murmure : « Le malheureux ! »

Un malheureux, c'est le mot qui résume ce livre, un des plus singuliers qu'aient vus naître ces temps troublés. Il est bien difficile de dire dans quelle mesure une œuvre d'art si particulière a un sens général, dans quelle mesure on a le droit de prendre Filippo Rubè pour une incarnation moderne de l'Italie. Et pourtant, l'œuvre est trop sincère pour n'être pas prise au

sérieux. Il est clair que Julien Sorel n'est pas non plus toute la France de 1830 : *Rouge et noir* ne laisse pas toutefois d'être le document le plus profond que nous ayons sur cette époque de notre histoire. Bien des traits de l'Italie, pendant la guerre et depuis la guerre, s'expliqueraient par une lecture attentive de *Rubè*. Peut-être, après avoir lu ces pages cruelles et torturées, comprendra-t-on le malaise et le mécontentement, l'état de révolution latente où ce grand et beau pays se trouve après sa victoire. On se rappelle tel mot de la belle Célestine : « *Mon petit, quand on n'a pas faim, il ne faut pas se forcer à manger.* » On se rappelle telle phrase sur « cette étrange indépendance d'esprit, qui consiste à examiner toutes les hypothèses, sans en rejeter aucune *a priori*, avec laquelle les Italiens, tout en faisant la guerre, voulaient la contempler comme d'un observatoire idéalement neutre et en dehors du champ de tir. » Entendez cet aveu, il va sans dire, au sens de ce plaisir qu'on éprouve à comprendre, à s'arracher momentanément de l'action où l'on est engagé, pour jouir seulement, en dilettantes et en artistes, du jeu délié de l'esprit critique et d'une liberté spéculative illimitée. Jeu séduisant, parfois dangereux. La morale de *Rubè*, ce serait la condamnation de l' « égoïsme sacré, » la fatale impasse où conduisent le calcul, la sèche intelligence, cette impossibilité de vivre à laquelle aboutit le pur machiavélisme. Et l'épigraphe du livre ne pourrait-elle pas être cette parole de l'Évangile qui contient toute la sagesse, après que nous avons vu s'égarer tant de petits surhommes qui se croyaient faits pour les grands rôles et s'y cassèrent les reins, — le vieux mot de Jésus : « Qui cherche son âme la perdra ? »

LOUIS GILLET.

REVUE LITTÉRAIRE

SOUS LES DEHORS DE L'IRONIE (1).

Pour la fête de La Fontaine, M. Franc-Nohain publie un livre de *Fables* charmantes. C'est une gracieuse idée. Il a composé ses fables un peu à la manière de La Fontaine, mais surtout à sa manière. Il n'a point fait un pastiche; il a procédé plutôt comme autrefois Jules Lemaître qui, en marge des vieux livres, écrivait de nouveaux contes et s'amusait à montrer qu'en littérature, ailleurs aussi, l'invention naît bien joliment de la continuité. Ce sont des étourdis, et ignorants, qui se figurent qu'ils vont tout improviser, l'air et la chanson. Le plus souvent, ils ressassent, et ne le savent pas, ou bien font semblant de ne pas le savoir. Ils ont un goût si furieux de ce qu'ils croient qui est ou qui serait leur liberté, qu'ils méconnaissent hardiment le passé. Ils ne le suppriment pas; ils ne suppriment seulement pas l'influence que le passé a sur eux. Cette influence les sauverait, s'ils ne l'accueillaient pas si mal. Elle ne les gênerait pas et les seconderait, s'ils l'utilisaient bien. Nos maîtres ne sont pas du tout les ennemis d'une originalité la plus imprévue. Voilà ce dont témoignent à merveille, et opportunément, les *Fables* de M. Franc-Nohain, dociles et très singulières.

Docile, M. Franc-Nohain? Docile avec discernement. Et il faut croire que, tout bien considéré, l'occasion ne s'est pas présentée à

(1) *Fables*, par M. Franc-Nohain (Renaissance du livre). — Du même auteur, *les Chansons des trains et des gares*, *la Nouvelle cuisinière bourgeoise*, *le Pays de l'Instar* (Éditions de la Revue Blanche); *le Dimanche en famille* (librairie Juven), *l'Heure espagnole*, *Jaboune*, *le Gardien des muses* (Fasquelle); *Fiches* (Lethielleux), *Serinettes et petites oies blanches*, *les Avis de l'oncle Bertrand* (Renaissance du livre).

lui la plupart du temps de suivre l'opinion commune : son œuvre se moque de beaucoup de gens et de beaucoup de choses, son œuvre en vers et en prose, ses romans, ses *Fiches* et ses *Fables*. Il est un de nos railleurs les moins cléments.

L'un de ses bons livres est *le Pays de l'instar*. Qu'est-ce que ce pays-là? Ce n'est pas la province. Non : la province doit à son paysage, à son climat, doit à son histoire et à maintes circonstances particulières, ses mœurs, ses coutumes, ses façons de penser, une âme que vous ne confondrez pas avec une autre. Le pays de l'instar n'est pas situé ici ou là; on ne saurait le dessiner sur la carte et le placer dans l'histoire. Il n'appartient ni à l'espace ni au temps, pour ainsi dire. Ses habitants, épars ou que les hasards les plus fols ont groupés, n'ont qu'un rêve : vivre à l'instar de Paris. Imaginez des vagabonds qui n'aimeraient pas le vagabondage, des exilés qui ne s'installent pas où l'exil les a menés, des bohémiens qui ne viendraient pas de Bohême. Mais d'où viennent-ils? De Paris? Ou d'ailleurs! A Paris ou ailleurs, ils seraient encore des bohémiens, des exilés, des vagabonds. Comme ils ne sont exactement nulle part, ils ne viennent de nulle part. Ils ont une vague notion de Paris et ne vivent pas à l'instar de Paris, comme ils le voudraient : ils vivent au gré de cette notion vague. Ils imitent les uns les autres. Ils ne sont pas originaux.

Est-ce un grand malheur, de n'être pas original? Les gens de l'Instar sont dépourvus de cette originalité la moindre qui fait que l'on est tel ou tel et que l'on mérite un nom. Les gens de l'Instar ignorent ceci : « la vérité n'est pas plus de vivre en Instar que dans le pays d'à côté; ici ou là, pas davantage, mais bien ailleurs, c'est-à-dire chez soi. » Être de chez soi, pour être soi! Autrement, l'on a beau faire, on n'est personne.

M. Franc-Nohain a rédigé un « petit précis de la conversation franco-instar, » en quinze dialogues, pour choisir un appartement, pour donner un grand dîner, pour aller à la préfecture, pour blâmer une certaine personne, pour aborder les questions d'art, pour agiter les grands problèmes, etc. Pour agiter les grands problèmes, on dit : « Je suis le premier... » Le premier?... « à reconnaître que le suffrage universel n'est pas sans défauts; mais que mettrez-vous à la place? » On dit : « Ce n'est pas tout de démolir, il faut pouvoir reconstruire après. » On dit : « Je suis partisan du progrès, ennemi des révolutions. » Et l'on dit : « Appelez-la comme vous voudrez; mais il faut bien reconnaître l'existence d'une puissance mystérieuse qui nous dépasse et qui nous dirige. » On dit cela. Cela est-il vrai? Cela n'est

ni vrai ni faux : cela n'est rien. Les gens qui ont dit cela, qui n'ont point fini de le dire et le diront sans relâche, sont-ils sincères? Ils ne sont ni loyaux, ni fourbes : ils n'ont rien dit, n'étant eux-mêmes absolument rien.

L'on a tort, en général, de poser à tout bout de champ la question de sincérité. La sincérité veut au moins que l'on ait eu un peu de méditation, veut que l'on ait examiné son opinion : si, par bonheur, on a pu l'essayer, tant mieux ! Combien d'amis avez-vous qui donnent quelquefois le signe d'avoir un instant réfléchi? Combien d'aphorismes entendez-vous, dans une journée, qui ne soient pas tout uniment des mots à l'aventure? Ces mots forment les petites phrases qui servent à la causerie de l'Instar.

Innocentes petites phrases? Mais non : car elles remplacent, n'étant que néant, des convictions, des croyances qui vaudraient mieux, étant pleines d'une substance véritable. Veuillez y songer : les âmes qui, une fois, se sont mises à l'Instar cessent tout aussitôt d'être des âmes.

Pour s'en être aperçu, pour l'avoir montré, M. Franc-Nohain se range parmi nos moralistes clairvoyants.

L'un de ses volumes est intitulé *le Pays de l'instar ;* mais il a consacré plusieurs ouvrages à la peinture de cette folie. Son roman *le Gardien des muses* est l'histoire d'un assez bon ménage provincial et qui vient à Paris parce que le mari, député du Plateau central, est nommé sous-secrétaire des Beaux-Arts. Bonnes gens, les Grivot : seulement, les voici lancés dans la politique, où ils seront, comme il est difficile de n'y pas être, futiles et ridicules. Grivot ne sera plus un homme du Plateau central; Grivot ne sera plus Grivot : Grivot ne sera plus personne. La politique est une des régions les plus comiques et lamentables du pays de l'Instar. Et, à la politique, se rattache le monde (pour ainsi parler) des fonctionnaires : M. Franc-Nohain les a étudiés surtout en province, autant de menus Grivots.

Mais la maladie n'est pas bornée aux seules victimes de la politique et de l'État; les victimes sont plus nombreuses que nous n'avons de politiciens et de commis. Elle se répand, et à Paris même, en tous lieux et dans les différentes classes de la société, par l'effet de l'éducation moderne, qui est absurde assez souvent. Le petit roman des *Serinettes* offre la fine et juste satire de l'enseignement le moins fait pour rendre les jeunes filles attentives à leur pensée. Qu'est-ce qu'on leur enseigne ? Un bavardage universel.

Si je présente M. Franc-Nohain comme ce moraliste, j'ai l'air d'ou-

blier sa gaieté. Son œuvre est gaie, comique, énormément comique parfois : elle va très volontiers à la bouffonnerie. Les moralistes ont deux tâches. L'une consiste à peindre nos défauts ; et l'autre, à nous donner les préceptes de la sagesse. M. Franc-Nohain, d'habitude, se tient à la première tâche ; mais on lui ferait tort en ne voyant pas que les préceptes sont cachés sous la peinture des défauts et que sa raillerie contient son enseignement.

Il a débuté, poète d'abord, à l'époque où florissait, où achevait de florir, la poésie des Symbolistes. Les Symbolistes avaient adopté une sorte de vers appelé le vers libre, et fort libre en effet, libre pourtant d'une manière qui ne va pas ou ne doit pas aller jusqu'au désordre. Il s'agissait alors de réagir contre certains abus de la rime et des règles fixes, rendues excessivement difficiles pour le plaisir de la difficulté vaincue, abus auxquels les derniers Parnassiens se livraient avec une espèce de frénésie méticuleuse. A vrai dire, c'était un peu hardi, imprudent peut-être : toujours est-il que les Symbolistes supprimaient la rime et refusaient de compter les syllabes du vers. Il leur fallut chercher une harmonie nouvelle, un rythme nouveau : c'est où la plupart d'entre eux échouèrent, où quelques-uns d'entre eux réussirent avec une heureuse ingéniosité. Le vers libre n'allait pas se substituer à l'ancien vers français, lequel a maintes valables raisons de durer, les œuvres qui le consacrent, puis sa beauté, les preuves qu'il a données d'une souplesse non pareille : le vers libre ne prétend, — ou ne doit prétendre, — qu'à être une autre forme de langage, vers libre ou, si l'on veut, prose poétique, d'ailleurs extrêmement poétique, belle et charmante. M. Franc-Nohain s'éprit de cette invention.

Or, il écrit, dans la préface de ses *Fiches*, qu'en sa jeunesse il a « raillé la poésie symboliste. » Il ajoute : « J'étais sensible au grotesque ; et rien ne m'irrite autant qu'un fat, un imbécile... » Enfin, c'est pour cela qu'il n'aime ni une certaine poésie et ni une certaine politique ; on dirait bien qu'il réunit dans une même opinion divers poètes et divers politiciens. « Parce que j'ai toujours tenu que l'ordre, la clarté, le bon sens, sont les qualités profondes de la littérature française ! » Les qualités profondes de l'esprit français qui, en littérature, en politique et en toutes choses, déteste l'absurdité. Quelques symbolistes, en effet, — par un malheur, les plus voyants, — n'avaient ni bon sens, ni ordre, ni clarté dans leurs ouvrages ; ils ont terriblement compromis le Symbolisme.

Cependant, M. Franc-Nohain, tout en n'étant pas dupe de la toquade symboliste, emprunta au symbolisme son vers adroitement

libre, son jeu subtil d'allitérations et d'assonances, une étrange musique. Voilà ce qu'il emprunta et que, du reste, il modifia selon sa guise. Mais, quant aux grands symboles d'une poésie aventureuse, il les négligea : il aimait l'ordre, le bon sens et la clarté. Il n'était point un rêveur que les idées vagues enchantent : il était le railleur que je disais, le railleur et le moraliste, un moraliste qui feint de plaisanter, même s'il ne plaisante pas. En vers libres et d'une allure à peu près symboliste, il a composé une très maligne satire, souvent rude, et parfois rèche, lyrique pourtant.

Souvenez-vous des *Odes funambulesques :* la splendide poésie des romantiques aboutit à un merveilleux badinage. M. Franc-Nohain nous apparut, à la fin du siècle dernier, comme le Théodore de Banville du symbolisme...

J'ai rêvé d'une petite gare dans un pays perdu,
Où personne, jamais personne, ne serait descendu.
Et, lorsque le train passe,
Le chef de gare aurait des gestes pleins de grâce
Et de bons sourires engageants...
Puis, une fois, une seule fois,
O joie !
Un gros monsieur aurait ouvert
La portière :
Ce serait une fausse joie.
— Monsieur, soyez le bienvenu !
Dirait le chef de gare, étrangement ému...

Mais le gros monsieur n'est pas descendu. Personne jamais ne descend. Et, au bout du compte, le chef de gare s'est pendu.

C'est la *Chanson des trains et des gares*, drôle de chanson, qui a maints détours de gaieté, puis des refrains de nostalgie. Elle célèbre les voyages, puis s'attriste sur la ridicule vanité des voyages. Elle est fougueuse et casanière. Elle nous invite à nous rappeler Jules Laforgue et sa poésie des adieux où l'on fait semblant de sourire ; Jules Laforgue et aussi ce passage de l'*Imitation* où il est dit que l'on a tort d'aller à la promenade, ou fort loin, chercher le spectacle de l'air, de la terre, du feu et de l'eau, les éléments qui sont partout et leurs combinaisons peu variées. Elle a de l'analogie avec les routes, ah ! nationales ou départementales, qui s'allongent vers l'inconnu et dont les bornes marquent les courtes étapes de notre élan.

La Nouvelle cuisinière bourgeoise ou *les Plaisirs de la table,* suivis des *Soucis du ménage :* un essai, dit le poète, un essai d'ajouter le

plus de lyrisme possible au trantran de la vie. Seulement, tout de même que si la vie quotidienne ne comportait aucun lyrisme, hélas! il arrive que le lyrisme qu'on lui met l'endimanche : ce costume n'est pas son costume de tous les jours, n'est pas le sien. Cette parure montre et la disparate rend plus évidente la simplicité vraie, l'humilité ou la vulgarité de l'existence qu'on habille ou qu'on déguise.

Le recueil intitulé *le Dimanche en famille* a une signification pareille, qui prête à rire et bientôt à ne rire plus. C'est, en somme, le combat de la petitesse et de la grandeur; le sublime et le terre à terre luttent d'énergie ou légère ou pesante ; la poésie et la prose sont en émulation bizarre : elles s'efforcent l'une et l'autre et leur querelle résume toute la philosophie de nos journées. Or, la querelle que voilà et qui est le sujet de ces poèmes, on la trouve aussi dans les vers, dans leurs mots, dans leur rythme et dans leur façon de n'être point assurés de leur parti.

La muse de M. Franc-Nohain, c'est l'ironie.

Qu'est-ce que l'ironie? Un sentiment, non pas une manière. Une manière, on s'en lasse vite. Un sentiment se varie de toutes les occasions qui lui sont offertes ; et il a une vérité qui, en toutes occasions, l'autorise, le justifie, l'impose à notre amitié, du moins à notre curiosité, puis à notre intérêt. Le sentiment de l'ironie ? Mais oui!... Nous voici en contact vif et dangereux avec la réalité. Elle nous plaît ou bien nous déplaît, nous caresse ou bien nous offense. Et qu'importe? Elle n'en sait rien ; ce n'est pas notre émoi qui la dénature. Certaines gens ont peu d'émoi ou sont maîtres de leur émoi de telle sorte que leur esprit réfléchit l'exacte réalité : ils la peindront comme ils l'ont vue ; ils l'auront vue comme, pour abréger, nous supposons qu'elle est sans nous. D'autres gens cèdent à leur émoi et ne distinguent pas de leur émoi la réalité qui en fut la cause. Ils confondent l'effet et la cause ; ils ne se méfient pas du changement qui se produit de la cause à l'effet. Ce qu'ils peindront, ce n'est pas la réalité, mais seulement leur impression de plaisir ou de peine. La réalité disparaît. Que préférez-vous, la réalité brute et, sans l'intervention d'une pensée, la réalité insignifiante? ou bien la vaine image d'une réalité que l'on a méconnue?... Ces deux peintures sont mauvaises, l'une qui nous est indifférente, et l'autre qui n'est rien. Voulez-vous de l'émoi et de la réalité aussi? Vous préserverez votre émoi, et aussi la réalité, si entre elle et vous se place, comme une demi-teinte sur de fortes lumières, un léger voile d'ironie.

C'est un sourire : on l'interprétera, si l'on veut, comme un rire ;

mais le sourire n'est pas toute gaieté. C'est le soin de se tenir à quelque distance; c'est la pudeur d'être à l'écart et de regarder l'aventure où l'on est mêlé, où l'on a son cœur engagé, comme une étrange comédie. A quelque distance, où l'on a pris son point de vue, l'on voit mieux et l'on peindra sans faute. La précaution que l'on a eue de s'écarter prouve que l'émoi était véritable : ainsi l'on peindra, si l'on est habile, la réalité alarmante.

Avant de la peindre, il faut qu'on l'ait ressentie. On l'aura ressentie; et on la peindra. Mais je n'aime pas que l'ironie soit dans l'expression seulement, une coquetterie de langage et, bref, une manière. Je l'aime, à condition qu'elle ait été dans l'âme déjà : c'est pour cela que je l'ai appelée un sentiment.

J'aime l'ironie de M. Franc-Nohain, sa constante ironie, et si variée, parce qu'elle est un sentiment, parce qu'on devine qu'elle est dans l'idée qu'il a de la réalité, avant d'être dans les mots, les tours, le badinage de littérature et de poésie.

Son œuvre de moquerie et de raillerie, comme je disais, — relisez-lá, — est toute frémissante et, sous les dehors de l'ironie, cache son frémissement. Relisez, dans *la Nouvelle cuisinière bourgeoise*, le poème du petit marché de province :

> Petit marché pimpant, tout gai, de ma province,
> Mon estomac te salue, et mon cœur...

Sur la petite place, autour des acacias malingres, dans le frais matin, les carrioles arrivent, des maraîchers et des laitiers, carrioles brimbalantes. Les femmes ont le panier au bras, le panier plein d'œufs, ou de beurre, ou de légumes, poulets, lapins, canards, très étonnés « d'avoir quitté la ferme et de se trouver là. » Les ménagères vont et viennent et « accueillent d'un rire narquois le prix des haricots verts et des petits pois. » L'on marchande :

> Écoute ces leçons de sage économie,
> O cigale, cigale ma mie !

Et voici le poème du Pain bénit :

> La petite église où, touriste égaré,
> La petite église où je suis entré
> Était si fraîche, et sombre et calme ;
> Pas de bedeau, pas de curé ;
> Dans leur niche, des beaux messieurs de bois doré,
> Des belles dames,
> Me faisaient signe gentiment, avec leur palme...

Aux dossiers des chaises et sur la tablette des prie-Dieu, il y a les noms des personnes pieuses qui, le matin, viennent à l'appel de la cloche : saintes demoiselles...

Être un membre de leur famille!...
Elles nous recevraient joyeuses : le voici,
Le méchant cousin de Paris!
Elles nous feraient goûter leurs confitures
Et leur cassis,
Et prieraient tant pour nous gagner le paradis
Que nous irions tout droit bien sûr!...

Le poème continue; mais, comme effaré de s'être attendri un instant, le poème tourne à une anecdote de plaisante diversion.

L'ironie de M. Franc-Nohain cache une extrême sensibilité, la dissimule et en est le signe. Autrement, l'ironie de M. Franc-Nohain ne serait qu'un stratagème ou une facétie d'écrivain : ce n'est rien. Cette ironie est ravissante.

Cette ironie veut qu'il peigne plutôt ce qu'il n'aime pas que ce qu'il aime. Seulement, ce qu'il n'aime pas indique ce qu'il aime et vous le désigne par un moyen détourné. Ce qu'il aime, il feint, — et il feint à lui-même, — de ne le pas tant aimer. C'est au milieu de ces feintises, autant d'aveux, que transparaît la sensibilité de M. Franc-Nohain, très délicate, infiniment subtile.

Et tendre! Elle est plus tendre qu'ailleurs dans un volume intitulé *Jaboune* et qui est l'histoire d'un petit garçon de huit ou neuf ans : l'histoire, ou plutôt les fragments de cette histoire. L'âme d'un enfant n'a pas encore trouvé la pensée principale en vertu de laquelle se composerait l'univers pour elle. Et puis l'âme d'un enfant ne se révèle pas à vous si clairement que vous la puissiez voir en plein, dans sa totalité ni dans sa continuité : vous en avez des aperçus; vous y faites soudainement des découvertes imprévues.

Pourquoi M. Franc-Nohain donne à ce Jaboune tant d'amitié, je n'en sais pas toutes les raisons. Il y a celle-ci, que Jaboune, à l'inverse d'autres petits garçons, ne vous interroge pas. Un problème l'embarrasse, dont vous savez la solution; mais il ne vous la demande pas; il la cherche, tout seul. Il combine des hypothèses, qui lui deviennent certitudes. Ses hypothèses ne valent rien, mais valent pour lui, car elles sont de lui. Jaboune est fier; et Jaboune enfin n'est pas du tout « à l'instar : » il est sincère et a l'âme d'un homme. Il en pâtit, quelquefois. Cette petite âme, enfermée dans sa fierté, isolée par

ses différences, voudrait de temps en temps sortir de chez elle et se communiquer aux alentours. Elle n'y parvient pas ou, du moins, elle y a grand'peine. Elle est un monde séparé. L'on ne comprend qu'à demi ses élans de passion furtive et ses amours. Et Jaboune est épris d'une dame, qui ne sait pas qu'elle refuse d'être aimée. Jaboune est charmant, qui endure le vrai tourment d'une âme vraie.

... « Tu m'amuses autant que Tiberge m'ennuie... » Chacun de nous a, je crois, son Tiberge et, sous l'étiquette de ce nom, rangerait de nombreux déplaisirs. La sensibilité de M. Franc-Nohain se trahit, comme j'ai tâché de le dire, en vive tendresse jalouse de soi et très pudique. Elle se trahit aussi, tout au rebours de la tendresse, en vive colère, également déguisée d'ironie.

Voulez-vous voir les déplaisirs de M. Franc-Nohain? Lisez les *Fiches :* ce sont des notes de politique au jour le jour, écrites court et sec et bien. Les déplaisirs de M. Franc-Nohain, vous les avez entrevus lorsqu'il se gaussait, — en riant, mais de quel rire! — des gens du pays de l'Instar. Il a maintenant affaire aux politiciens de sac et de loge... Au fait, il apprend qu'il y a une « Loge Jean de La Fontaine » qui s'est promis de « réprimer les empiétements du clergé séculier et régulier, » de supprimer les costumes sacerdotaux, cérémonies, sonneries de cloches, insignes et emblèmes religieux : pauvre Jean de La Fontaine!... M. Franc-Nohain, quand il se fâche, dédaigne l'éloquence, de même qu'il a refusé de s'attendrir avec une exubérance dénuée d'ironie. Mais, après avoir conté les tracasseries auxquelles une petite institutrice est en butte, dans le département de Loir-et-Cher, pour n'afficher nul athéisme, il ajoute : « Voilà l'existence faite à une *petite fonctionnaire*, dans un village situé pourtant en plein jardin de la France, de la douce France!... » Il n'est pas content ; il est furieux : il le dit moins qu'il ne le sent. Les politiciens de Loir-et-Cher, d'où vient leur manie? Eh! ce sont des gens de l'Instar : l'anticléricalisme n'est pas de Touraine ou de France, mais du pays de l'Instar. M. Franc-Nohain retrouve son idée; il la contrôle et la constate : et il note l'antinomie, la remarquable contrariété de la France et de l'Instar.

Les Avis de l'oncle Bertrand continuent les *Fiches*, après l'interruption de la guerre, durant laquelle l'auteur accomplissait une autre besogne... Un jour, il se plaint de la désuétude où paraît tomber une jolie façon d'être : l'affabilité. Ce n'est pas familiarité, bonne humeur et l'usage de taper aux gens sur l'épaule en voulant bien leur adresser quelques mots en bras de chemise. Qu'est-ce que c'est? Ma

foi, si vous n'en savez rien, vous n'êtes pas de chez nous !... Un autre jour, il se réjouit d'avoir trouvé, dans la correspondance de Rollinat, des lignes charmantes. Rollinat demeurait à Fresselines, un village de la Creuse ; il avait une « charrette légère et solide avec jument pourrie de sang », pour aller chercher à la gare et promener ses amis de Paris dans les environs. Claude Monet venait le voir. Et, à l'exposition de 1889, la peinture de Monet fut appréciée à sa juste valeur. Rollinat écrivit à son ami et le complimenta d'un si beau succès : « Le bruit nous en était venu jusqu'à Fresselines, où monsieur le curé, monsieur de la Celle et les époux Baronnet ont été les premiers à s'en réjouir avec nous. » Est-il, demande M. Franc-Nohain, « plus charmante évocation que ces lignes, hommage plus touchant et ingénu ? Ce M. Monet, dont il est question dans les journaux, oui, monsieur le curé, c'est lui que vous avez vu ici au printemps dernier !... » Cela est de France et de chez nous. Je voudrais citer une page où l'oncle Bertrand ne se tient pas d'avouer qu'on lui fait plaisir en lui écrivant : « Mon bon oncle Bertrand... » N'aimez-vous pas la bonté ? Avec un peu de bonté, qui vous rendrait indulgent et affable, aussitôt la vie serait agréable et facile. On n'est pas très méchant, d'habitude ; « mais c'est trop souvent une attitude que l'on prend, un genre que l'on se donne ; on ne veut pas paraître bon, par crainte de sembler dupe ; on se raidit, on se guinde, on ferme son cœur, au lieu de l'ouvrir... » Et puis, la bonté n'est pas à la mode, au pays de l'Instar. Notre bonté, nous l'avons au fin fond de nous ; et le fin fond de nous, l'intimité de nos âmes, est un endroit où les gens de l'Instar ne vont jamais ; ils n'ont pas le temps et ils ne vivent qu'à la surface d'eux-mêmes, pour ainsi parler.

La philosophie de l'Instar, — mais je crois que M. Franc-Nohain blâmerait ce grand mot, — la doctrine ou l'idée de l'Instar est parfaitement nette à présent. Le moraliste qui nous engage à être nous-mêmes ne nous donne point un conseil d'orgueil, ni seulement un conseil de farouche individualisme. Il ne compte pas nous détacher de nos entours : au contraire ! Il sait que, réduits à nous-mêmes, nous ne sommes pas grand chose. Nous n'inventons pas chacune de nos opinions ni de nos croyances : nous n'y saurions suffire. Nous n'improvisons pas nos âmes : nous les avons héritées. Nous ne sommes pleinement nous-mêmes que par l'influence de nos proches, pleinement nous-mêmes que chez nous, en France, ou dans notre pays de province, ou dans notre vieux village de Paris. Loin de nous détacher, M. Franc-Nohain nous attache et nous prie de connaître la

liberté dans notre soumission volontaire à notre vérité ancienne et durable. Si le pays de l'Instar lui fait horreur, c'est que l'Instar ne mérite pas ce nom d'un pays : l'Instar n'est qu'une absurde bohême.

Tout à coup, M. Franc Nohain, qui avait développé son idée, fut traité de fameux réactionnaire. Il accepta cette injure et songea qu'au surplus les « actionnaires » ne manquent pas, dont le remuement peut sans inconvénient trouver qui le contraigne. On s'était figuré qu'il serait un apôtre de l'émancipation. Oui, mais de la seule émancipation possible et vraie, non d'une folie d'esclaves en rupture de chaînes. Il disait aux gens : « Ne vivez pas à l'instar... » A l'instar de quoi? Il ne le disait pas encore, étant discrète et ironique personne. Il complète sa pensée : ne vivez pas à l'instar de ce qui n'est rien; vivez en accord avec ce qui était déjà vous avant vous et qui, près de vous, continue à vous offrir la leçon de votre vérité substantielle!...

Maintenant le voici, — le Théodore de Banville du symbolisme, — qui, selon Jean de La Fontaine, écrit des fables : le lézard qui voulait se mordre la queue, le chien qui portait la canne de son maître, l'éléphant et le papillon, l'homme qui cherchait la quadrature du cercle et celui qui crachait dans un puits :

Dessus la margelle d'un puits,
Un homme s'accoudait chaque jour, pauvre hère;
Son visage était grave et ses traits amaigris,
Ses cheveux jadis noirs étaient devenus gris.
Il s'accoudait à la margelle, et puis
Il crachait des heures entières...
Non loin du puits, dans la maison voisine...

Il y avait, dans la maison voisine, l'homme à la quadrature qui traçait des ronds et des triangles ; il méprisait l'homme du puits :

Certains savants très convaincus
A des problèmes tels s'acharnent
Que, franchement, on ne sait plus
S'ils ont un génie éperdu...
Ou une fêlure du crâne.
Qu'on m'accuse d'être un profane;
Mais autant vaut
Cracher dans l'eau.

Les vers ont une jolie aisance, un tour facile et gracieux. Il me semble que, pour ces fables, M. Franc-Nohain aurait dû garder la rime plus habituellement qu'il ne le fait : il observe le rythme de La

Fontaine ; la rime aussi serait de mise. Dans ses précédents ouvrages, il employait, avec une fantaisie heureuse, les vers « tantôt longs, tantôt courts, » — c'est à merveille ! — « au rythme qui se casse, à la rime cocasse, » ou bien sans rime. Cette fois, j'aurais voulu la rime, et non pas très cocasse, toute simple.

Mais que de vers délicieux! Dans la fable des moulins, la rivière et le vent sont en querelle sur le point de savoir qui travaille mieux. La rivière se vante de bien moudre le blé du moulin...

Un sourire, à ces mots, passe et glisse sur l'onde...

C'est le vent qui survient.

Ce paysage, en deux vers, me ravit :

Au milieu d'un verger fleuri de pommiers blancs
Comme un bouquet de mariage...

Et ceci :

Certain barbon, que la trop bonne chère
Et l'abus des vins généreux
Avaient rendu poussif et catarrheux,
N'en était pas moins amoureux.
A tout âge on part pour Cythère ;
Mais le retour est plus aventureux...

A chacune des fables est jointe une moralité, comme dans La Fontaine : moralité recommandable, gentil conseil, avertissement fûté ; puis allez vivre sans timidité ni imprudence.

D'ailleurs, il est question, dans ces fables nouvelles, de voitures automobiles, des allumettes que l'État nous vend, de mille choses qui ne sont pas du temps de La Fontaine. Et il y a, dans ces fables, l'esprit de M. Franc-Nohain, qui est un homme d'aujourd'hui, son esprit farceur et qui volontiers tourne en plaisanteries les opinions qu'il aime de tout son cœur ; il y a ses finesses de sentiment, ses jalousies de sentiment, sa rudesse parfois et la douceur du badinage qui le console. Il a montré qu'on n'est point en servage, — et qu'on n'est point « à l'instar, » — en suivant La Fontaine, en suivant l'exemple de la douce France.

André Beaunier.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

S'il nous arrive de ressentir quelque mauvaise humeur à certains mots de M. Lloyd George et de nous étonner des mutilations que sa politique a fait subir, depuis deux ans et demi, à la victoire et à la paix, reconnaissons, à sa décharge, que la tâche d'un premier ministre britannique devient chaque jour plus lourde et plus malaisée. L'instabilité de la coalition gouvernementale, l'opposition de M. Asquith et de ses amis, les revendications croissantes du Labour Party, les renaissantes surprises de l'éternelle question d'Irlande, c'étaient, déjà, pour un chef de Cabinet, d'assez graves sujets de préoccupations quotidiennes; mais voici que, dans la direction même des affaires extérieures, s'est opéré un changement que M. Lloyd George a défini en une phrase caractéristique : « Il fut un temps où Downing-Street contrôlait l'Empire britannique. Aujourd'hui, c'est l'Empire qui a autorité sur Downing-Street. » Et M. Lloyd George a complété sa pensée, dans son dernier discours à la Chambre des Communes, en disant que la constitution de l'Empire avait été modifiée. Avant la guerre, en effet, les Dominions et l'Inde, quelles que fussent les libertés dont ils jouissaient, n'exerçaient pas grande influence sur la politique étrangère du Gouvernement britannique. Londres parlait et agissait au nom de toutes les parties de l'Empire, sans avoir à redouter ni malentendus, ni désaveux. Aujourd'hui, le Cabinet métropolitain ne se hasarderait plus à engager une action diplomatique sans avoir une connaissance toute fraîche des volontés des Dominions. Les relations de l'Angleterre avec les autres États de la communauté britannique se sont, en effet, trouvées profondément altérées par les événements de ces dernières années. Le concours militaire que les Dominions ont spontanément prêté à la mère-patrie, la conscience qu'ils ont des services

Copyright by Raymond Poincaré, 1921.

rendus par eux à l'Empire, le rôle qu'ils ont joué, pendant les hostilités, dans le Cabinet impérial de guerre et, depuis l'armistice, dans les négociations de la paix, tout leur a donné des prétentions qu'il serait impossible d'écarter et même des droits qu'il serait injuste de nier.

Il y avait bien autrefois, en de rares occasions, des conférences impériales. On voyait arriver à Londres, en modeste équipage, les représentants des Dominions; ils étaient accueillis comme des parents de province; on leur faisait fête, on leur offrait des réceptions et des banquets, mais on les trouvait un peu importuns et on ne les invitait guère à prolonger leur séjour. Ils se réunissaient, ils émettaient quelques vœux, que le Gouvernement britannique recevait avec une apparente déférence et qu'il s'empressait, en général, d'oublier. C'était tout, ou presque. Mais la guerre est venue, et lorsqu'elle a éclaté, menaçant le Royaume-Uni autant que la Belgique et la France, il n'y avait, pour sauver l'Angleterre, que la petite armée du maréchal French. Que serait devenue la Grande-Bretagne, si, à ce moment, dans un élan magnifique, les Dominions et l'Inde n'étaient accourus à ses côtés? L'exemple de loyalisme et de fidélité qu'ils ont donné est un des plus beaux qu'ait jamais enregistrés l'histoire. Avec une extraordinaire rapidité, ils ont recruté et formé des contingents qu'ils ont envoyés en Europe et qui se sont admirablement comportés sur les champs de bataille de France. Il m'a été donné bien souvent de les visiter. Quels merveilleux soldats étaient ces Australiens, ces Néo-Zélandais et ces Canadiens! Et comme ces derniers, Anglais ou Français, étaient fiers de servir sur notre sol! Je me rappelle encore de quel ton ils invoquaient auprès de moi leur nom de Canadiens, comme un titre spécial à l'amitié française. Au retour de la mission que, ces semaines dernières, le maréchal Fayolle a si heureusement conduite au Canada, MM. Fortunat Strowski et Jaray remarquaient tous deux que nous commettrions une grande faute, si nous paraissions opposer l'une à l'autre les deux parties du Canada. Si, disaient-ils, les Canadiens de Québec et de Montréal sont de sang français, les Canadiens de Toronto et de Hamilton se sont battus pour la France. J'ajouterai que les uns et les autres ont témoigné à nos populations éprouvées d'aussi actives sympathies et c'est de Toronto que j'ai reçu personnellement, pendant la guerre, les plus larges libéralités en faveur de nos régions dévastées. Certes, nous ne saurions nous défendre d'une prédilection secrète pour une contrée que nos ancêtres ont peuplée de souvenirs français; et, comme Mgr Landrieux l'écrivait, ces jours-ci, en revenant, lui aussi, du

Canada, lorsque nous entendons prononcer les vieux noms que nos colons ont donnés jadis aux lacs, aux rivières, aux villages du pays qu'ils découvraient, nous éprouvons une émotion qui tient de la nostalgie et qui n'est, comme elle, ni sans douceur ni sans tristesse. De même, quel est celui d'entre nous qui, à la lecture du petit chef-d'œuvre de Louis Hémon, *Maria Chapdelaine*, que M. Daniel Halévy a eu l'excellente inspiration de rééditer récemment dans les « Cahiers verts, » ne sentira pas au fond de lui, en même temps que la divine joie d'admirer une parfaite œuvre d'art, la volupté de se replonger dans le passé de la France? Lac à l'eau claire, la Famine, Saint-Cœur de Marie, Trois Pistoles, Sainte-Rose du dégel, Pointe aux Outardes, Saint-André de l'Épouvante, Notre-Dame du Partage, les grandes Bergeronnes, ces chères syllabes tintent à nos oreilles, avec la mélancolie des cloches du soir. Mais dans les Flandres et en Picardie, à l'assaut des tranchées ennemies, le Canadien anglais ne se distinguait pas du Canadien français, et les Néo-Zélandais rivalisaient, eux aussi, de courage avec les troupes de l'Inde et de l'Australie.

Fournissant à l'Empire, en des heures tragiques, autant de vies humaines, les Dominions ne pouvaient naturellement se désintéresser de la direction de la guerre. De 1916 jusqu'à l'armistice, les premiers ministres d'outre-mer et les représentants de l'Inde vinrent fréquemment siéger à Londres, dans le Cabinet impérial de guerre, avec les membres du Gouvernement britannique, pour arrêter les mesures nécessaires à la continuation des hostilités. Les sacrifices que s'imposaient les Dominions leur suggérèrent même, en 1917, l'idée de réclamer une réforme des institutions impériales et, à leur instigation, le cabinet de guerre émit le vœu qu'après la paix, une « conférence constitutionnelle » fût convoquée, à l'effet de reviser le système qui relie tant bien que mal entre elles les différentes parties de l'Empire. Après l'armistice, les méthodes inaugurées durant la guerre trouvèrent une application nouvelle; chaque fois qu'il y eut à prendre une résolution importante, les Dominions participèrent aux délibérations de la délégation britannique. Le Canada, l'Australie, l'Union sud-africaine, la Nouvelle-Zélande, l'Inde, eurent leurs représentants, et ils signèrent le traité de Versailles tout comme MM. Woodrow Wilson, David Lloyd George ou Georges Clemenceau. Lorsque la Société des Nations fut fondée, le Canada, l'Australie, l'Afrique du Sud, la Nouvelle-Zélande, l'Inde furent déclarés membres originaires au même titre que la Grande-Bretagne; s'ils ne font pas, de droit,

partie du Conseil de la Société, ils siègent à l'assemblée; ce sont, à vrai dire, des États indépendants, des nations libres, qui ne sont plus guère rattachées à la vieille Angleterre que par des liens moraux et qui vivent chacune de sa vie propre.

Les premiers ministres des Dominions, responsables devant leurs Parlements respectifs, ont le plus grand respect pour la Couronne et pour les Gouverneurs qui la représentent à Ottawa ou à Melbourne, à Capetown ou à Wellington. Mais ils ne reconnaissent naturellement à personne le droit de leur donner des ordres, et l'opinion dont ils dépendent est, à cet égard, aussi chatouilleuse qu'ils le sont eux-mêmes. Lorsque, le 20 juin dernier, a commencé, à Londres, la Conférence qui vient de se terminer ce mois-ci, le bruit a couru dans les Dominions que leurs premiers ministres étaient appelés en Europe pour y recevoir de l'Angleterre un système tout fait de gouvernement central, portant atteinte à la liberté des peuples associés. Le Canada et l'Australie se sont, tous deux, très vivement émus de cette nouvelle, dont les événements ont démontré la fausseté, mais que l'inquiète susceptibilité des intérêts avait vite répandue partout. L'Angleterre se garderait bien, d'ailleurs, de chercher à imposer aux Dominions une direction dont ils ne veulent pas. Depuis la fin du XVIIIe siècle, elle est hantée par la peur que l'exemple des États-Unis ne devienne contagieux, et elle ne peut être qu'à demi rassurée sur les destinées de l'Empire, lorsqu'elle entend le très remarquable premier ministre d'Australie, M. W. M. Hughes, s'écrier : « Je suis sûr d'exprimer la pensée des Australiens en déclarant que l'Amérique occupe une bonne place dans leurs cœurs ardents. Ils voient dans l'Amérique d'aujourd'hui ce qu'ils espèrent être dans l'avenir. » L'Angleterre a donc lâché toute la corde qu'il a fallu et les premiers ministres ont délibéré à Londres sur un pied d'égalité avec M. Lloyd George. C'est encore M. W. M. Hughes qui l'a dit : « Notre rôle dans le Conseil de l'Empire doit être substantiel dans toutes les questions de politique étrangère; ce ne doit pas être une ombre, mais une réalité. » Aussi bien, la Conférence a-t-elle duré six semaines, tenu trente-quatre assemblées plénières, onze réunions officieuses et huit séances de comités à l'Office colonial. Elle a délibéré sur tous les problèmes internationaux, sur la Haute-Silésie, sur le Pacifique, sur le désarmement naval, sur la Ligue des Nations, sur l'Égypte, sur la défense impériale, sur les communications aériennes, navales, télégraphiques, téléphoniques, entre les diverses parties de l'Empire, sur les réparations, sur une multitude d'autres sujets. Elle s'est, en

un mot, comportée comme un Conseil suprême qui prendrait le temps d'étudier les dossiers et qui ne mettrait pas son point d'honneur à régler les affaires entre deux bateaux.

Mais la longueur même de ces délibérations n'a pas été sans inconvénients. Pendant l'absence de M. Hughes, un trouble indescriptible s'est produit dans l'administration australienne; le Parlement du Dominion a été frappé de paralysie; personne ne voulait s'en prendre au Cabinet pendant que le chef en était retenu au loin; mais les critiques qu'on n'exprimait pas publiquement n'en étaient que plus vives et plus nuisibles à la bonne marche des services. En Nouvelle-Zélande, l'impatience est devenue telle qu'un très estimable ancien ministre, M. Myers, a suggéré que les Dominions devraient désigner des premiers ministres intérimaires ou adjoints pour permettre aux chefs de leurs gouvernements de suivre désormais les conférences impériales sans entraver le travail des Parlements. A quoi sir Francis Bell, qui remplissait, en fait, les fonctions de premier ministre en remplacement de M. Massey, a répondu que la nomination d'un premier ministre adjoint ou délégué ne résoudrait pas la difficulté, le délégué ne pouvant jamais avoir la même autorité que le véritable premier ministre. Même au Canada, qui est sensiblement moins éloigné de la Grande-Bretagne, on s'est plaint de l'absence prolongée de M. Meighen. Comment cependant donner aux Dominions la participation qu'ils réclament dans la conduite des affaires extérieures, s'ils ne sont pas représentés dans un Conseil impérial? Pour essayer de concilier tant d'intérêts contraires, la Conférence a décidé que les premiers ministres des Dominions et les représentants de l'Inde se réuniraient désormais tous les ans ou à des intervalles plus éloignés, réglés par les possibilités, et que, pour faciliter leurs voyages, toutes les communications impériales devraient être améliorées. Mais ce ne sont là que des expédients momentanés, qui ne permettront pas indéfiniment aux nombreux cochers de cet immense attelage de s'entendre entre eux et de mettre tous leurs chevaux à la même allure.

Dès maintenant, se sont manifestées de sérieuses divergences, soit de Dominion à Dominion, soit entre certains d'entre eux et la métropole. C'est ainsi, par exemple, que la question du traitement des Indiens dans l'Afrique du Sud a mis aux prises le général Smuts et M. Montagu, secrétaire d'Etat de l'Inde. La Conférence avait voté une résolution déclarant qu'il y avait « incompatibilité entre la posi-

tion de l'Inde comme membre de l'Empire britannique et l'existence d'incapacités infligées à des Indiens britanniques dans d'autres parties de l'Empire. » Le général Smuts protesta contre ce vote en alléguant que des motifs exceptionnels interdisaient à l'Afrique du Sud de traiter les Indiens immigrés comme les habitants. Les représentants de l'Inde répliquèrent qu'ils ne pouvaient accepter cette inégalité. On n'a pas songé, pour régler le différend, à consulter la Société des Nations; mais il a été entendu que les deux Dominions intéressés pourraient engager, en dehors de la Grande-Bretagne, des négociations directes pour arriver à un arrangement. Innovation des plus graves, car le droit pour les Dominions de traiter les uns avec les autres, en arrière de la mère-patrie, est une étape de plus sur la voie de l'émancipation. N'oublions pas qu'au même moment, le Canada s'apprête à se faire représenter à Washington, pour y défendre, à sa manière, des intérêts proprement américains, dont chaque jour augmente l'importance. Dès maintenant, l'Empire britannique est donc, en réalité, un vaste groupe de nations, éparses sur toute la surface du globe et séparées, autant que par la distance, par le développement naturel de leurs forces politiques. Il est à craindre que le Conseil impérial ne trouve tôt ou tard sur son chemin des cailloux aussi désagréables que ceux contre lesquels vient de buter le Conseil suprême.

Cette fois, tout a fini à Londres par des embrassements, mais l'accord ne s'est fait que par de larges sacrifices réciproques. Dans l'affaire du Pacifique, c'est l'esprit des Dominions qui l'a emporté. Pour ménager l'Amérique, ils ont obtenu que l'alliance avec le Japon, au lieu d'être d'ores et déjà renouvelée, fût simplement considérée comme prorogée jusqu'à dénonciation. Leur désir eût même été qu'à l'accord anglo-japonais se substituât un arrangement entre la Grande-Bretagne, les États-Unis et l'Empire du Mikado ; et dans la pensée de favoriser cette Cordiale entente d'Extrême-Orient, ils auraient voulu qu'avant la conférence convoquée par M. Harding à Washington, il se tînt à Londres ou, au pis-aller, à Washington, une réunion préparatoire des Puissances qui se disputent sourdement le Pacifique. J'ajoute, d'ailleurs, que M. Hughes, qui est un très sincère ami de la France et qui m'a donné à moi-même, pendant la guerre, des gages inoubliables de ses sentiments, avait pris soin de déclarer que le problème du désarmement naval ne pouvait pas être étudié en l'absence de notre pays. Mais les États-Unis n'ont pas adhéré à l'idée de deux conférences successives et, dans le rapport final qu'ils ont

publié, les premiers ministres de l'Empire n'ont pas caché leur déception. Dans l'affaire de Haute-Silésie, c'est, au contraire, l'esprit de M. Lloyd George qui a prévalu. Non certes que le chef du Gouvernement britannique n'ait rencontré, avant de faire triompher sa thèse, une grande résistance chez ses collègues. Le général Smuts s'est, au contraire, empressé de recommander à l'Angleterre d'en revenir à la tradition du splendide isolement et, si le premier ministre néo-zélandais, l'honorable M. W.-F. Massey, a, en revanche, fermement répondu que l'Empire britannique ne pouvait se désintéresser de la sécurité de la France et avait l'obligation, au moins morale, de l'assister en cas d'agression nouvelle, il n'en reste pas moins que Beuthen, Gleiwitz et Kattowitz sont un peu loin de Wellington et que nous ne saurions attendre de jeunes républiques, nées et grandies aux antipodes, une vue toujours exacte des difficultés européennes. M. Lloyd George est donc venu à Paris, après s'être fait donner carte blanche par les Dominions dans l'affaire de Haute-Silésie, et alors est arrivé ce qui, depuis de longs mois, était devenu inévitable : la faillite du Conseil suprême. La faillite, ce n'est pas assez dire : le Conseil est mort, et il est mort comme il a vécu :

Moriva Argante e tal moria qual visse.

Dans un remarquable article, qui eût mérité d'être intégralement reproduit par la presse française, le *Times* a résumé la longue série des fautes qui ont rendu fatal ce douloureux échec de la dernière conférence de Paris, et il s'est rencontré avec moi dans les appréciations que je n'ai cessé de porter ici, depuis un an et demi, sur les nouvelles méthodes diplomatiques. Les événements n'ont, hélas! que trop justifié l'opinion dont je me suis obstinément fait l'interprète.

De tous les problèmes qu'avait à résoudre le Conseil suprême, l'un des plus importants pour l'avenir était assurément celui des sanctions, l'un des plus urgents et des plus redoutables était celui de la Haute-Silésie. Les sanctions militaires ont été provisoirement maintenues ; les sanctions économiques ont été, en principe, supprimées pour le 1er septembre. Premier recul. Quant à la question de Haute-Silésie, le Conseil ne l'a pas résolue ; il a pris une tangente pour ne pas accuser trop brutalement, devant le monde, les profondes divergences qui persistaient entre la France et l'Angleterre. Le renvoi au Conseil de la Société des Nations a eu l'avantage d'épargner aux « principales Puissances alliées » l'humiliation et le péril

d'une rupture. Mais cette procédure a toutes les apparences d'un de ces gestes désespérés auxquels recourent les Assemblées parlementaires, lorsque, ne sachant comment sortir d'embarras, elles renvoient les projets aux commissions. La question de Haute-Silésie reste ouverte, et le Conseil suprême a fait la démonstration publique de son impuissance à la régler. Comme le *Times* l'a excellemment remarqué dans l'article dont je viens de parler, cette banqueroute du Conseil suprême ne signifie nullement la rupture de l'Entente ; elle marque beaucoup plutôt la fin et la condamnation « de la futile procédure suivant laquelle ont été conduites jusqu'ici les affaires de l'Entente. » C'est l'aveu du complet avortement de cette étrange institution dont je ne me suis pas lassé de dénoncer la dangereuse anomalie et à laquelle on avait attribué, avec un incroyable mépris des Parlements et des peuples, je ne sais quelle olympienne souveraineté.

Que j'ai plaisir à trouver aujourd'hui, dans le grand journal anglais, un jugement encore plus sévère que le mien ! « Par l'inaptitude de ses méthodes et le caractère irréfléchi de ses décisions hâtives et improvisées, le Conseil suprême a fait plus de tort à l'Entente et à la cause des Alliés victorieux que toutes les intrigues de nos pires ennemis. Ces réunions fugitives des premiers ministres, subitement assemblés aux heures de crise internationale, avec leurs breakfasts et leurs lunches à demi publics, avec leurs discours qu'ils prononcent, un œil fixé sur les courants variables de leur opinion nationale ; ces annonces dramatiques de quelque crise aiguë que les protagonistes du Conseil suprême sont appelés, espère-t-on, à dénouer par une brillante inspiration ou par la découverte d'une formule magique, tout cela crée l'atmosphère la plus défavorable qu'on puisse imaginer pour une délibération féconde sur des questions internationales très compliquées. » Impossible de mieux dire, et l'auteur de cet admirable article a également eu raison d'ajouter que, dans les assemblées périodiques du Haut Conseil exécutif des Puissances alliées, les qualités qui ont déterminé le succès ne sont malheureusement pas la connaissance ou l'expérience des affaires diplomatiques, mais les ressources oratoires, la vivacité des reparties, en un mot, les talents qui réussissent à la tribune et produisent effet sur des électeurs. Oui, c'est vrai. Rien n'a été plus pénible que cette reprise à Paris d'une théâtrale discussion sur la Haute-Silésie, qui a commencé par un magnifique concours d'éloquence, qui s'est poursuivie par d'élégants échanges de traits d'esprit et dans laquelle les experts n'ont même pas été libres de jouer le rôle du souffleur.

M. Lloyd George, fort de la pensée commune de l'Empire britannique, mais, tout de même, un peu fatigué, sinon même un peu agacé, des longues discussions qu'il avait soutenues dans la conférence impériale, est arrivé à Paris avec une idée très arrêtée sur le partage de la Haute-Silésie. Il n'en a pas voulu démordre ; il l'a défendue avec une âpreté inaccoutumée, sans rien retenir des propositions que présentaient les experts. M. Briand se montrait cependant disposé à la conciliation ; il se rabattait, de guerre lasse, sur la ligne qu'avait tracée le comte Sforza dans le précédent cabinet italien et qui, malgré son caractère transactionnel, était encore beaucoup plus avantageuse pour le Reich que pour la Pologne. Mais M. Lloyd George est resté intraitable. Il a persisté à réclamer l'attribution à l'Allemagne de presque toute la riche région qu'on a appelée le triangle industriel et, dans l'espoir de faire accepter son point de vue, il a joué la scène classique de la fausse sortie ; il a prétexté qu'il était rappelé à Londres par les affaires d'Irlande et il a fiévreusement bouclé sa valise. Les ministres français ont tenu conseil et ont refusé de céder. La pièce a aussitôt trouvé, dans une péripétie savamment préparée, un dénouement provisoire. M. Lloyd George a donné à entendre que le sort de l'Entente était en jeu, que c'en était fait, qu'elle allait périr, et au dernier moment, cette malheureuse Entente, qu'on croyait menacée de mort, a échappé à l'écartèlement, par un renvoi propice de l'affaire à la Ligue des Nations. M. Lloyd George a couru à la gare du Nord et les agences se sont hâtées de calmer l'univers anxieux, en annonçant que l'Entente était sauvée.

Sauvée, c'est entendu. Mais comme le dit toujours le *Times*, dont on ne saurait trop méditer, au lendemain de ces tristes incidents, les observations si fines et si raisonnables, n'est-il pas fâcheux qu'on ait pris légèrement l'habitude de faire de l'Entente la toile de fond des représentations données par les hommes politiques ? L'Entente est, Dieu merci ! autre chose qu'un décor de théâtre ; c'est un monument solide qu'ont édifié deux grands peuples, conscients de leurs intérêts permanents, et qu'ils ne laisseront pas détruire. Enterrons donc, j'y consens volontiers, le Conseil suprême ; mais ne laissons pas croire qu'il a sacrifié sa pauvre vie débile et agitée à l'avenir de l'Entente. C'est lui, au contraire, c'est sa procédure néfaste et ostentatoire, ce sont les perpétuelles luttes d'amour-propre et de vanité dont il a été la cause, ce sont les secrètes rivalités entre des « moi » qui veulent occuper plus d'espace, c'est la précipitation tapageuse, le goût de la publicité, le dédain affiché de l'expérience diplomatique, qui ont

risqué de compromettre et de briser l'Entente. Souhaitons, du moins, que cette douloureuse leçon ne soit pas perdue. Faussée par ces longues et malencontreuses pratiques, l'Entente elle-même a maintenant besoin d'être redressée. Il faut que la France y reprenne la place à laquelle elle a droit et qu'elle n'y apparaisse plus comme un « brillant second ; » il faut qu'un traité dont l'Angleterre a été l'une des principales inspiratrices soit aussi scrupuleusement respecté dans les parties qui nous intéressent que dans les clauses qui lui profitent ; il faut que les concessions que la peur maladive de voir nos amis rentrer dans leur île nous a entraînés à leur faire ne leur donnent pas l'illusion que nous sommes prêts à des concessions indéfinies.

Mais aujourd'hui que la session du Conseil suprême a été clôturée par ce que *la Nation belge* a très justement appelé un procès-verbal de carence, que va-t-il advenir de la Haute-Silésie? M. Lloyd George et M. Briand ont déclaré qu'ils accepteraient sans réserve la décision que prendrait la Société des Nations; et M. Lloyd George a même été jusqu'à parler, devant la Chambre des Communes, d'un jugement que prononcerait cette Société. Il va sans dire que les Gouvernements auront à s'approprier cette décision, quelle qu'elle soit, et à en prendre la responsabilité. Autrement, il ne resterait rien ni de l'article 88 du traité de Versailles, ni de l'annexe, car ce sont les « principales Puissances alliées et associées, » et non la Société des Nations, que le traité charge de fixer la ligne frontière. Mais, n'étant pas parvenus à se mettre d'accord, les membres du Conseil suprême avaient évidemment le droit de demander une consultation à la Société des Nations, même en s'engageant, les uns vis-à-vis des autres, à respecter l'avis qui leur serait donné. Ils sont obligés par le traité de déterminer la frontière, mais ils ne doivent compte, ni à l'Allemagne, ni à la Pologne, des moyens qu'ils emploient pour former leur conviction. Aux termes de l'article 11 du Covenant, « tout membre de la Société des Nations a le droit, à titre amical, d'appeler l'attention de l'Assemblée ou du Conseil sur toute circonstance de nature à affecter les relations internationales et qui menace par suite de troubler la paix ou la bonne entente entre nations, dont la paix dépend. » C'est à cet article que s'est référé le Conseil suprême pour saisir, non pas l'assemblée plénière de la Société, mais son conseil, qui, d'ailleurs, aux termes de l'article 4, « connaît de toute question rentrant dans la sphère d'activité de la Société ou affectant la paix du monde. »

Bien entendu, il ne s'agit pas d'un arbitrage et le mot de juge-

ment dont se sert M. Lloyd George est tout à fait inexact. L'article 12 a soin de distinguer l'arbitrage et le simple examen du Conseil. Qui dit arbitrage dit compromis et sentence. Il ne saurait y avoir de compromis entre les Puissances alliées sur une question qui intéresse l'Allemagne et la Pologne, et il ne saurait y avoir de sentence de la Société dans une affaire qui relève des Puissances alliées. La Société ne peut donc procéder aujourd'hui en la même qualité que dans l'affaire des îles d'Aland, dans laquelle la Suède et la Finlande s'en sont rapportées à son arbitrage, ni non plus au même titre que si elle était investie par le traité d'un droit propre, comme, par exemple, dans les décisions à prendre sur le plébiscite d'Eupen et de Malmédy (article 34), ou sur l'administration de la Sarre (article 49), ou pour la garantie de la liberté de Dantzig (article 103). Elle n'a, cette fois, à intervenir que comme une sorte de comité consultatif, et si MM. Lloyd George et Briand se sont personnellement obligés à suivre ses indications, c'est là un engagement d'honneur, qui est évidemment sacré pour chacun d'eux, mais qui n'a rien à voir avec le traité.

La Société est maîtresse de recueillir, pour éclairer son avis, toutes les informations qu'elle jugera nécessaires. Elle peut procéder à des enquêtes, entendre des témoins, interroger l'Allemagne et la Pologne, envoyer des délégués sur place. Il est donc malheureusement très vraisemblable que le sort de la Haute-Silésie ne sera pas réglé demain et il reste à craindre que, malgré les platoniques avertissements du Conseil suprême à l'Allemagne et à la Pologne, nos troupes d'occupation ne soient encore exposées à de périlleuses surprises. On s'est demandé avec quelque inquiétude si une nouvelle cause de retard ne proviendrait pas de l'article 5 du Covenant, qui dispose : « Sauf disposition expressément contraire du présent pacte et des clauses du présent traité, les décisions de l'Assemblée ou du Conseil sont prises à l'unanimité des membres de la Société représentés à la réunion. » S'il fallait attendre cette unanimité, il passerait quelques cubes d'eau sous les ponts de l'Oder avant la solution définitive. Rien ne permet, en effet, de supposer que les thèses de l'Angleterre et de la France se rapprocheront plus aisément devant la Société des Nations, que devant le Conseil suprême. Mais, une fois encore, la Société ne peut pas avoir à prendre une décision proprement dite. Si elle en prenait une, l'Allemagne ou la Pologne serait en droit de prétendre que le traité de Versailles est violé et de refuser de s'incliner. Les différends qui sont portés devant le Conseil et qui ne

sont pas soumis à l'arbitrage, peuvent toujours eux-mêmes, d'après l'article 15, donner lieu à un rapport rédigé à la majorité ; il paraît, à plus forte raison, en être de même d'un simple avis. Nous n'avons donc pas à craindre d'être poussés dans l'impasse où nous eût enfermés l'obligation de l'unanimité. Nous ne devons pas, en revanche, nous dissimuler qu'une question qui intéresse au plus haut degré, non seulement l'avenir d'une nation amie, la Pologne, mais notre propre sécurité nationale, va se trouver, en fait, réglée par des pays qui ont tout à en apprendre d'alpha à oméga.

Le Conseil suprême comprenait la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, le Japon et un représentant officieux des États-Unis, Mr. Harvey; le Conseil de la Société des Nations ne comprend plus, ce que nous ne saurions trop regretter, aucun délégué des États-Unis; il est composé de huit membres, qui sont, outre les quatre autres Puissances du Conseil suprême, la Belgique, le Brésil, le Chine et l'Espagne. Pour que la France, qui, grâce à l'habileté de M. Lloyd George, avait fini par se trouver à peu près seule dans le Conseil suprême, obtînt la majorité dans la Société des Nations, il faudrait donc qu'elle recueillît les suffrages réunis de l'Espagne, de la Chine, du Brésil et de la Belgique. La défaillance d'un seul de ces États aurait pour effet de couper le Conseil en deux, et il n'y aurait pas de majorité. C'est assez dire que la procédure adoptée rend de plus en plus problématique le succès de la thèse française, si conforme qu'elle soit aux résultats du plébiscite, à la justice et à l'intérêt de la paix. Si elle échoue, nous aurons assurément la ressource de maudire les juges que M. Lloyd George prétend que nous nous sommes donnés. Mais quel singulier spectacle que de voir des nations victorieuses, sinon se donner volontairement des juges, du moins se soumettre aveuglément à un avis qu'elles ignorent! et quelle misère de les entendre avouer qu'elles se sentent incapables de tirer elles-mêmes parti de leur victoire! Lorsque, l'autre jour, dans un bel article de la *Revue hebdomadaire*, un jeune député de grand talent, M. Paul Reynaud, parlait de la vraie paix, « de celle qui était si belle pendant la guerre », était-il trop sévère pour la paix que se font aujourd'hui les Alliés? « Ce qui me dégoûte de l'histoire, disait, je crois, Mme du Deffand, c'est de penser que ce que je vois aujourd'hui sera de l'histoire un jour. »

RAYMOND POINCARÉ.

Le Directeur-Gérant :

RENÉ DOUMIC.

L'APPEL DE LA ROUTE

PREMIÈRE PARTIE

TROIS AMIS

La vie courante est parsemée d'extraordinaires rencontres. Toutefois il est rare qu'on s'en étonne. Pris entre l'alternative d'un hasard inexplicable ou d'une volonté mystérieuse qui guide les hommes, on détourne les yeux d'un problème devenu indifférent à force de se présenter, et l'on se croit quitte de solution en décrétant que le monde est très petit!

Qu'un soir de 1918, au retour de la guerre, nous nous soyons ainsi retrouvés, trois camarades d'enfance, à la terrasse du café de la Paix, et que, pris du désir de mieux nous informer les uns des autres, nous ayons décidé de dîner ensemble au cabaret, ceci, j'y consens, n'a rien que de naturel. Mais qu'ayant suivi, à partir du collège, des carrières parfaitement divergentes, qu'ayant vécu l'un à Versailles, l'autre à Paris, le dernier dans une ville retirée de Bourgogne, nous ayons été chacun témoin d'une des faces d'un drame unique; que de plus, sans nous donner le mot ni d'ailleurs soupçonner où nous allions, nous ayons eu l'idée, ce soir-là, de raconter ce que nous en avions vu, et découvert de cette manière qu'au total nous avions assisté à *une même aventure;* qu'enfin nous soyons aujourd'hui encore *les seuls à le savoir*, tandis que *les acteurs eux-mêmes l'ignorent*, voilà en revanche de quoi provoquer chez

Copyright by Édouard Estaunié, 1921.

tout être qui réfléchit un « pourquoi » d'autant plus anxieux que nulle réponse n'y peut être donnée.

Quoi qu'il en soit, telle fut l'impression produite alors sur chacun de nous que je me sens en mesure de rapporter ici non seulement les récits dont s'illustra une soirée si singulière, mais les propos beaucoup plus vagues qui leur servirent de prétexte ou de préface, comme on voudra.

Ils commencèrent, si j'ai bonne mémoire, le repas terminé, à ce moment où, les coudes sur la table, la cigarette allumée, et humant l'odeur d'une tasse de café brûlant, on est tenté, suivant le mot d'un humoriste, de souscrire à l'immortalité de l'âme.

En réalité, nous ne nous étions guère entretenus auparavant que de choses indifférentes. Comme ceux qui ont vraiment fait la guerre, nous avions surtout le besoin de n'en plus parler Donc, en réponse aux questions sur nos destins divers, chacun s'était contenté d'esquisser à larges traits sa vie d'*avant*. J'appris ainsi que mon ami Tinant, devenu professeur libre et passablement vagabond, enseignait en dernier lieu au collège R** à Paris; que Pierre Duclos, au contraire, avait sagement chaussé les souliers de son père, feu le docteur Duclos, médecin-chef de l'hôpital de Semur; enfin aucun de nous n'était encore marié. Que le rude effort d'une existence paraît peu de chose quand on le résume de la sorte pour l'édification d'un labadens!

Mais, à peine ces renseignements fournis, il avait semblé que l'intérêt de la réunion fût épuisé et notre curiosité à bout de souffle. Très rapidement la conversation prit un ton neutre, ce je ne sais quoi d'un peu gêné, propre aux entretiens où l'on désire marquer n'être pas entre indifférents, et où l'on ne saurait cependant livrer ses pensées intimes. A l'élan des premières effusions succédait une fatigue intérieure, peut-être la désillusion de nous retrouver en somme aussi étrangers qu'avant nos confidences, si bien, je le répète, qu'une fois le café servi, nous étions mûrs pour une parfaite mélancolie, ou, ce qui revient au même, pour un débat métaphysique.

Et ce fut alors, précisément pour couper court à un silence qui menaçait, que Pierre Duclos, le premier et sans le vouloir, entra dans le chemin où nous attendait la surprise des récits que je souhaite rapporter.

— Tout compte fait, déclara-t-il soudain, on a traversé quatre années assez rudes; quels enseignements en avez-vous

tirés? Pour ma part, aucun... A peine une ou deux lumières sur des choses que je savais. Par exemple, il est clair que la guerre n'est que souffrance, un grand torrent de souffrance roulant à la même heure dans son flot imbécile une portion d'humanité ; mais c'est de la souffrance collective, de la souffrance dans le bruit. Hé bien! je comprends maintenant très bien pourquoi les charlatans opèrent au milieu de la foule et au son de la caisse : ce n'est pas pour étouffer les cris du patient, c'est que la sensibilité de chacun en devient beaucoup moindre. A parler franc, une guerre nouvelle m'effrayerait moins que la paix qui guette chacun de nous, car la paix est silencieuse et l'on y est solitaire... Autre indication encore : je soupçonnais, j'étais même convaincu que la souffrance tire son origine le plus souvent de sources irresponsables, inconscientes de l'œuvre qu'elles font. Dans la vie normale, on va, on vient, on parle, on n'a aucune intention mauvaise, et parce qu'on a passé à droite plutôt qu'à gauche, prononcé un mot au lieu d'un autre, à distance, quelqu'un est frappé, auquel on ne songeait pas, dont on ignorait même parfois l'existence. Toutefois, ce jeu de la bête humaine, fabriquant le mal à la manière d'une sécrétion, ne m'était apparu que par éclairs et dans des cas que je croyais exceptionnels. La guerre, au contraire, l'a illuminé. Un homme épaule, vise dans une direction donnée, parce que telle est la consigne. Le coup part; un corps tombe; et le meurtrier ne connaît pas la victime, il ne saura jamais ni pourquoi il a tué, ni même parfois s'il a tué. Simplement, il a fait son métier d'homme... Et voilà... Nous aussi allons continuer de le faire, plus ou moins... Seulement, plus de coups de feu pour avertir, plus d'abris pour se protéger, les balles viendront on ne sait d'où. La guerre encore, mais cette fois contre l'insoupçonnable et où l'on tombe sans témoin... tout à fait seul...

Je me rappelle qu'en parlant, Pierre Duclos avait pris une cuiller et scandait chaque début de phrase d'un heurt sur sa soucoupe, comme pour donner plus de force à ce qu'il disait. Il s'exprimait cependant avec une certaine hésitation, à la manière d'un homme qui, après avoir longtemps médité des pensées familières, s'efforce, sans y parvenir, de leur trouver une traduction satisfaisante.

Je répliquai avec un peu d'ironie :

— Si c'est là toute la joie que te procure la vue des dra-

peaux aux fenêtres, je la trouve mince. Pour fâcheuse que nous apparaisse l'obligation de recommencer une carrière, la paix n'en a pas moins un visage plaisant. Je ne me sens point non plus si féroce que tu dis : surtout, j'ai garde de dédaigner une existence que tu es, autant que moi, ravi de posséder encore.

Tinant dit à son tour :

— Sans dédaigner la vie, il est loisible d'en examiner le mécanisme. Quant à en tirer une conclusion, autant rêver de la suppression des catastrophes, une fois monté dans le train qui vous emporte vers elles!

La cuiller de Duclos se remit à tinter avec violence :

— Ai-je prétendu autre chose qu'établir un constat? Je répète que la paix institue l'état de guerre individuel. Qu'il le veuille ou non, l'homme crée de la souffrance pour quoi que ce soit qui l'approche.

Je ripostai :

— Et tout l'effort de l'homme n'a d'autre objet que de supprimer cette souffrance : accorde cela qui pourra!

— Accorder entre elles des contradictoires, souffla Tinant, est également le propre des humains : témoin la Croix-Rouge et la bataille...

Mais Pierre Duclos, tourné vers moi, reprenait déjà :

— L'effort de l'homme est aussi tout entier dirigé vers le bonheur : en sommes-nous moins malheureux? Entre nos vœux ou nos tentatives et la réalité, se dresse toujours, infranchissable, l'obstacle des lois physiologiques. De même qu'abandonné, un champ se couvre d'orties et de chardons sans que jamais du blé s'y mêle, pareillement, livré à lui-même, le monde ne produit que souffrance et ne supporte qu'elle. Oh! je ne demande même pas pour quelles raisons on est frappé! Les faits immédiats me suffisent. L'universalité de la souffrance et sa nécessité, voilà au fond le mystère qui n'a cessé de me hanter durant la campagne, et ce ne seront ni l'armistice, ni la victoire, ni la paix qui l'empêcheront de nous guetter encore au tournant de l'heure!

— D'où vient le mal? à quoi peut-il servir? soupira de nouveau Tinant. Problèmes très anciens et dont aucune métaphysique ne s'avisa sans trébucher. S'il y a un Dieu, comment tirer le mal de lui? Si tout est hasard, pourquoi celui-ci tourne-t-il toujours du mauvais côté? A ces questions, jamais de

réponse. Toutefois, l'humanité, résignée, a cessé d'en gémir : Duclos, tu retardes...

Je le regardai. Bien qu'un sourire sceptique animât sa lèvre, l'expression de son visage était devenue très grave. Après tout, peut-être avait-il comme Duclos l'appréhension des temps qui allaient venir.

— Bah ! m'écriai-je, que nous importent les métaphysiques et ce qu'inventèrent les philosophes ? Je n'ai, pour ma part, jamais constaté qu'une loi de nature fût sans bénéfice pour les vivants. Si donc la souffrance est une nécessité, ce ne peut être qu'une nécessité bienfaisante !

Ils s'exclamèrent. Aussitôt, comme il arrive souvent, fouetté par la contradiction, j'insistai :

— N'est-il pas reconnu que la souffrance transforme les êtres en les améliorant ? Au physique, elle sert de garde-fou contre les excès possibles. Au moral, elle martèle les âmes, en tire des accents supérieurs, et, comme un creuset, purifie ceux qu'elle dévore !

— Entendu, coupa Tinant, il paraît qu'elle aide les incroyants à se convertir !

— A moins qu'elle ne jette les croyants dans la révolte ! poursuivit Pierre Duclos en haussant les épaules.

Et il conclut :

— Car cela seul est évident que la souffrance est injuste !

— Ou incompréhensible, précisa Tinant.

— Incomprise plutôt ! interrompis-je.

— C'est pire !

Dans l'ardeur de la discussion, nous nous étions levés. La passion que nous apportions soudain était vraiment curieuse. Aucun de nous toutefois ne songeait à s'en apercevoir.

Et c'est alors que, poussé par je ne sais quelle obscure intuition, je déclarai :

— Assez parlé dans les ténèbres : un exemple concret vaudrait mieux qu'une heure de théorie. Donnez-le moi, et je me fais fort d'y découvrir la justification de cette souffrance que vous nommez une injustice et qui n'est peut-être que le ressort le plus efficace de la vie !

— Des exemples ! s'écria Pierre Duclos. En veux-tu un ?

— Certes !

— Quels que soient les faits apportés par Duclos et la

conclusion qu'on en tirera d'avance, je m'engage à en apporter d'autres, montrant des résultats inverses, s'exclama Tinant.

— Soit, toi aussi, tu parleras! Et après... après, parions que nous conclurons comme j'ai dit, ou, si l'on n'y parvient pas, c'est que, ainsi qu'il arrive trop souvent, nous n'aurons eu devant nous que des apparences, l'essentiel nous ayant échappé.

— Sérieusement, reprit Pierre Duclos, tu demandes?...

— Ton histoire, et celle de Tinant. Une condition, toutefois...

— Laquelle?

— Pas de récit de guerre.

— Hé! mon cher, n'ai-je pas dit tout à l'heure que le vrai tragique se rencontre surtout en temps de paix, là où personne ne le soupçonne?

D'un commun accord, chacun retournait déjà vers sa place. Un instant, le bruit du boulevard déferla seul dans la pièce, différent de jadis, plus vulgaire et moins varié. Pierre Duclos, ayant avalé d'un trait son café et repoussé la tasse, commença ensuite le récit annoncé. Tinant et moi, nous nous attendions à une brève anecdote : mais de même que tous ignoraient pourquoi la conversation avait pris ce tour inattendu, nous ne pouvions prévoir quels sentiers nous allions suivre, ni la lumière qui nous attendait au bout.

L'UN D'EUX COMMENCE

I

Il est superflu d'affirmer que je ne cacherai rien, sauf les noms. Qu'importent ceux-ci? le fond seul est en cause. Je n'ai pas non plus été témoin de tout : j'ai vu certaines choses, j'en ai deviné d'autres... Qu'importe encore? on n'est jamais en somme le témoin complet d'une pensée : cela empêche-t-il d'en inférer des conclusions que nous jugeons certaines? En revanche, je ne ferai point mystère du lieu où l'aventure se déroula. Une maison, une rue, une ville sont des éléments essentiels à défaut desquels on n'explique pas des actes parfaitement clairs : et tel dénouement, impossible à Paris, avenue de Messine, devient au contraire seul acceptable à Semur.

Mais j'oublie qu'en bons Dijonnais vous ne connaissez pas Semur ou ne l'avez parcouru qu'en passant...

Imaginez donc une falaise hérissée de donjons, cernée par une rivière de toutes parts, sauf en un point qui est un isthme étroit par où la falaise se rattache au plateau. Le plateau, lui-même, pris entre les pinces de la rivière, a peine à s'approcher et n'y parvient qu'en s'effilant en pointe.

Il va de soi que, dans les temps anciens, une forteressse couronnait la falaise, tandis que la ville, collée de son mieux au réduit tutélaire, tassait pêle-mêle à l'extrémité du plateau son beffroi, sa cathédrale et ses maisons ventrues. Puis une époque vint où la forteresse parut moins redoutable. Déjà, sous Louis XI, elle comptait peu. Henri IV fit mieux et, pour se venger de quelques ligueurs retardataires, la démantela. Aujourd'hui, seules, une ligne de murailles et quatre tours colossales demeurent encore, témoignant de la vengeance du roi, aux yeux d'un peuple qui ne s'en soucie plus.

Ne jugez pas inutile ma digression... Sans elle, vous n'auriez pas compris la séparation de Semur en deux parties distinctes et même encore rivales : celle du plateau ou vieille ville, fleurie de maisons du XIVe et du XVe siècle : celle du château, bâtie à la fin du grand siècle, et composée de demeures solennelles à son image. Comme sous le bon duc Philippe, la première uniquement s'obstine à vivre. L'autre qui a nom *le Rempart* dort dans sa grandeur sans témoins, et son pavé, quand on le foule, rend le son d'une dalle de cloître.

Au total, une cité qui agonise. Le pays alentour est délicieux, les terres parmi les plus riches, mais le rucher se vide, insecte par insecte, au fil des jours. Pourquoi ? on ne sait pas... Dans les rues, aucun bruit, sinon celui qui arrive des maisons. Ni passants, ni voitures. On s'étonne qu'il y ait encore des marchandises aux étalages. Un chat dort à la vitre du libraire, entre des cartes de visite jaunies par le soleil, une photographie de l'hôpital et d'antiques porte-monnaies. Tel quel, cependant, je trouve adorable mon coin natal. Pas une pierre qui n'y parle d'histoire, une église pareille à un joyau, des rues en labyrinthe à l'issue desquelles se découvre chaque fois un horizon surprenant, enfin partout un air de discrétion, une manière distinguée de vous envelopper dans du silence, sans que vous vous sentiez tout à fait solitaire. Ce n'est que chez nous que se rencontrent pareille ardeur à ne jamais paraître, et tant d'ingéniosité à tout savoir, quitte ensuite à tirer de l'humble fait

divers journalier une leçon générale, voire des lois à appliquer à l'univers.

Et maintenant, venons au fait.

En 1907, de retour chez mon père, à Semur, je commençais à prendre sa clientèle. Or, un soir, vers onze heures, un coup de marteau frappé à la porte avec une vigueur inaccoutumée, nous fit tressaillir l'un et l'autre. Les domestiques étaient couchés. Mon père, qui lisait près de moi, dit :

— Ouvre la fenêtre, et vois ce qu'on nous veut.

J'obéis. A peine avais-je penché la tête au dehors qu'une voix de femme s'éleva :

— C'est pour avoir le docteur tout de suite. Mme Lormier s'est trouvée mal ; on croit qu'elle va passer.

Je me retournai vers mon père :

— Tu as entendu ?

Il répliqua :

— Naturellement, il faut y aller. Je n'ai jamais soigné les Lormier, mais puisqu'on vient à pareille heure, le cas doit être sérieux.

En hâte, j'allai donc passer un vêtement convenable et, trois minutes après, je trouvais en bas une servante qui, redevenue paisible une fois sa commission faite, allait et venait sur le trottoir. On partit.

Tout en marchant, je m'informai et démêlai, à travers des réponses assez embrouillées, qu'il s'agissait probablement d'une attaque, — un de ces cas, en effet, où la présence immédiate du médecin peut être utile, mais où, hélas ! la médecine est parfois, quoi qu'on tente, d'un bien pauvre secours.

Je ne connaissais pas de nom les Lormier : encore moins savais-je où ils gîtaient. Très vite, je compris que ce devait être au Rempart. En effet, quelques minutes plus tard, nous passions devant l'hôpital, et cinquante mètres au delà, nous nous arrêtions devant une porte. La servante prit une clé dans son trousseau, la serrure grinça, le battant s'ouvrit : nous étions au but.

Pour vous représenter ce qu'était la maison Lormier et l'étonnement qu'elle me donna, rappelez-vous qu'au Rempart, la moindre bâtisse fait figure de palais. Celle-ci était au contraire étroite, et haut sur pattes. Elle n'avait que deux fenêtres de façade ; en revanche, trois étages, dont le dernier mansardé, lui

donnaient un air de gratte-ciel, exagéré par la pénombre de la nuit. Pareillement on voit des plantes privées de soleil allonger le cou démesurément, sans que les feuilles, le long de la tige, parviennent à s'étaler.

A l'intérieur, l'impression était pire : un corridor étroit qui tenait lieu d'antichambre, un escalier juste large pour laisser passer une personne, des plafonds bas à les toucher de la main, bref un arrangement tel que, dans tout le Rempart, on n'en devait point trouver de pareil.

— Attendez là, dit la servante, je vais prévenir.

Elle indiquait une pièce éclairée vaguement par une bougie, dont on se demandait si elle était atelier ou salon. A côté de meubles anciens y voisinaient en effet un tour, une table à dessin et nombre d'outils de mécanicien, le tout dans un parfait désordre et dans la poussière.

Je songeai : « Suis-je chez de petites gens, un ouvrier arrivé ou un bourgeois avare? » Je n'eus d'ailleurs pas le loisir de décider. Déjà, une femme venait de paraître.

— Ah! c'est vous qui venez? fit-elle d'une voix sourde. — Elle s'attendait sans doute à voir mon père. — Je crains que vous n'arriviez bien tard... allons...

Et je suivis encore, guidé par la lueur vacillante de la bougie qu'elle avait prise aussitôt. Nos pas firent crier les marches de l'escalier. En vain avançais-je avec précaution, on aurait pu croire qu'une troupe de gens montait. Puis, au premier, j'aperçus une chambre ouverte, un corps étendu sur un lit défait... La malade était là : je cessai d'observer l'extérieur, pour ne plus m'occuper que de la sauver, si l'on pouvait..

Je ne m'étais pas trompé : au premier coup d'œil, je reconnus une attaque qui, sans doute, ne pardonnerait pas. Toutefois j'avais besoin de détails, et c'est à ce moment qu'il faut placer ma première vision des acteurs du drame, vision à ce point inoubliable que le temps n'en a rien effacé.

Imaginez, je vous en prie, le décor où nous sommes, une pièce vaste, très basse de plafond, où la nuit règne. Les meubles sont à peine distincts, à peine la cheminée : sur une paroi seulement l'alcôve se détache en lumière, et dans celle-ci, le lit, car à la tête de ce dernier, la servante tient une lampe levée juste au-dessus de la malade qui, de son regard fixe, semble vouloir dévorer la clarté hallucinante... Moi, je n'interroge

d'abord que ce visage : figure sèche et longue, cheveux gris épars, regard terne et bleu. Mais voici qu'avant de rien décider, je lève la tête pour demander comment la chose est venue, et tout à coup je *les* vois... Ils sont, tous deux, à l'autre bout du lit. Ce n'est pas la mourante, c'est moi qu'ils surveillent avec une telle acuité d'attention que je crois sentir une morsure. Légèrement inclinés, eux aussi reçoivent en pleine face le choc de la lumière, cependant qu'en arrière le noir reprend, les murs s'effacent.

L'homme, lui, porte cinquante-cinq ou soixante ans. Il est en chemise de nuit et gros veston de laine. Autant qu'on en peut juger encore, il a dû jadis être assez beau, mais on ne s'en aperçoit pas, tant il n'y a place sur ses traits que pour une discordance frappant jusqu'au malaise. D'une part, le front, la courbe du nez, les contours de la bouche, tout le modelé des chairs expriment la timidité ou peut-être la peur, et d'autre part, les yeux ont un éclat insupportable. L'iris et la pupille y étant rigoureusement du même noir, on dirait des yeux vernis; ce sont à la fois des yeux où on ne lit rien, et des yeux volontaires : exactement le contraire du reste du visage.

A côté, la fille... Sans âge visible, et laide. Il est très difficile d'expliquer à quoi tient la laideur d'une femme. Maintes fois depuis lors, j'ai revu Mlle Lormier : pas plus aujourd'hui qu'hier je ne saurais définir d'où venait sa disgrâce. Je répète qu'elle était laide absolument... et pourtant, là encore comme pour le père, une discordance éclatait entre l'âme et l'étui; derrière cet écran de muscles tirés comme une chevelure de pensionnaire, jaunes comme des feuillets d'incunable, on pressentait la flamme, je ne sais quoi de hardi, peut-être des passions sans frein, de toutes manières une vie ardente qui cache ses ardeurs sans tout à fait y parvenir.

Soudain, lasse de tenir le bras levé, la servante déposa la lampe sur la table de nuit : la vision disparut.

— Qu'augurez-vous? dit en même temps M. Lormier.

Je me contentai de hocher la tête. Aucun mot nouveau, aucun geste n'accueillit ma réponse décourageante. Bien mieux, je crus sentir qu'un autre verdict aurait déçu. La malade intéressait moins, peut-être, que sa disparition. Que de drames muets j'aurai ainsi côtoyés, et qu'il faut ignorer, après les avoir entrevus!

Je passe sur la suite qui n'eut rien de particulier. Vainement je pratiquai la saignée d'usage et le reste. A trois heures du matin, Mme Lormier expirait. Aucun de nous, cela va de soi, n'avait quitté la chambre.

A l'annonce de la fin, Mlle Lormier vint s'agenouiller aux pieds de sa mère, mais ne l'embrassa point. M. Lormier abandonna la fenêtre où il surveillait le jour naissant, contempla gravement les yeux qui ne verraient plus jamais et s'inclina en murmurant :

— Que la paix soit avec elle !

Après quoi, je m'éloignai. Le spectacle de la mort laisse toujours un malaise. Mais cette nuit-là, avouerai-je que j'eus plus de peine que d'ordinaire à le dissiper? C'est qu'aussi, en dépit des apparences, j'avais assisté rarement à une fin plus solitaire...

Le lendemain, j'interrogeai autour de moi. Qu'étaient ces Lormier? D'où venaient-ils? Pourquoi ne les rencontrait-on jamais?

En réalité, on en connaissait peu de chose. Établis depuis quelques années à Semur, ils n'y avaient pas noué de relations. Madame, très pieuse, passait pour conduire sa maison avec maîtrise, mais sans douceur. On tenait au contraire Monsieur pour un original sans conséquence. Il s'occupait, paraît-il, de travaux scientifiques et eût certainement fait partie de la *Société des Arts et des Sciences*, si l'on n'avait craint de se heurter à un refus imposé par sa femme. Mademoiselle, enfin, ne comptait pas. On se bornait à la plaindre d'être laide.

— Quelle fortune?

— Aucune, probablement, ou fort mince.

Ce que je vis au service funèbre de Mme Lormier ne put que confirmer ces dires sans y ajouter rien. Dans le cortège ne figuraient que des ecclésiastiques et quelques voisins. On s'y contenta d'une messe basse. A la minute des serrements de main, M. Lormier, qui ne pleurait pas, me remercia en termes mesurés. Sa fille ne parut pas me reconnaître. Ni l'un ni l'autre ne paraissaient souhaiter me revoir. Je n'avais aucune raison non plus pour m'y intéresser. Si bien que je les laissai, convaincu d'avoir eu affaire à une clientèle de hasard, celle que nous nommons sans grâce les profits et pertes de profession.

J'avais mal compté puisque, deux mois plus tard, un matin

cette fois, la même servante vint de nouveau frapper à ma porte et me réclamer d'urgence pour Mademoiselle : désormais les Lormier étaient devenus mes clients.

En arrivant devant leur maison, je ne sais si je ressentis plus la satisfaction d'être ainsi rappelé, malgré les tristes souvenirs attachés à ma première venue, ou celle de contenter une curiosité demeurée entière, malgré les apparences. Toujours est-il que la servante n'eut pas à me prier de presser le pas. Il n'y eut pas besoin non plus de tirer des clés devant la porte : au bruit de notre approche, celle-ci s'ouvrit d'elle-même et M. Lormier parut.

Tout de suite, à son air tendu, au timbre de sa voix, à cette attente même dès le seuil, je compris que l'impassibilité d'antan n'était plus de saison. J'en fus même effrayé : allais-je me heurter à un nouveau désastre?

— Je tremblais que vous ne fussiez déjà sorti, murmura-t-il.

Et m'entraînant aussitôt vers l'escalier, il m'expliqua brièvement comment sa fille avait été prise une demi-heure auparavant d'une crise de suffocations et de douleurs telles qu'il redoutait une angine de poitrine. Par bonheur, depuis un instant, le mal venait de s'apaiser... Tout cela exprimé en termes concis. J'admirais la netteté de l'analyse. Mais en même temps, je sentais, derrière la façade des explications spéculatives, la houle d'un immense émoi. Ah! nous étions loin du premier soir!

Heureusement pour tous, la supposition de M. Lormier était absurde. Je trouvai sa fille étendue sur une chaise-longue, dans la chambre du dernier étage. Bien qu'assez lasse, elle m'expliqua à son tour ce qu'elle avait éprouvé. Elle aussi s'exprimait clairement, comme son père, et d'une manière encore plus nette.

Après avoir écouté, j'eus plaisir à rassurer tout le monde. Rien de sérieux, des névralgies passagères, il paraissait même inutile que je revinsse. Je joignis à mon avis quelques propos d'usage, tout en considérant la pièce, — juste le temps de découvrir que des fenêtres on découvrait l'hôpital et les deux rues du Rempart, — et je m'empressai de partir, d'autant plus décidé à me montrer discret que je me sentais moins disposé à le rester.

J'étais déjà dans le corridor d'entrée quand la voix de M. Lormier me rappela.

— Docteur! encore un mot...

Étonné de le trouver derrière moi, je répondis :

— De quoi s'agit-il ?

— Entrons d'abord dans mon cabinet que voici...

Sans attendre mon acquiescement, il ouvrit la porte de la pièce bizarre où j'avais attendu le premier soir, entre des outils de serrurier et des sièges Louis XVI authentiques et m'obligea à passer le premier.

De plus en plus surpris, je me laissai faire, acceptai le siège qu'il m'offrait et attendis qu'il s'expliquât.

Cependant, après avoir soigneusement vérifié que personne ne nous avait suivis, il revenait devant moi et, silencieux, me considérait. J'ai déjà dit quels yeux étaient les siens. A ce moment, je me sentis fouillé par eux jusqu'à l'âme.

— Qu'y a-t-il de vrai dans ce que vous nous avez dit? murmura-t-il enfin.

Si calme qu'il s'efforçât de paraître, un imperceptible tremblement agitait sa voix. De même, ses mains qu'il tenait cachées dans les poches du veston, devaient se crisper pour résister à l'assaut nerveux que subissait son corps.

— Ce qu'il y a de vrai ?... répétai-je. Mais... tout... naturellement.

Encore ses yeux s'appesantirent sur moi, mesurant la capacité de mensonge professionnel dont j'étais capable. Il approcha ensuite d'un pas.

— Êtes-vous seulement capable de la sauver? Les médecins peuvent si rarement quelque chose !

Je haussai les épaules.

— Si c'est là votre inquiétude, fis-je assez rudement, il était fort inutile de me retenir et de perdre votre temps. Je répète qu'avant quinze jours ce sera une affaire oubliée.

Du coup, ses yeux m'abandonnèrent.

— Quinze jours!... quel délai!...

Puis il se mit à déambuler à travers la pièce. Il semblait avoir oublié ma présence, absorbé tout entier par je ne sais quelle préoccupation qui le dévorait. Quand il revint en face de moi, je m'aperçus avec étonnement qu'il pleurait.

— Excusez-moi, dit-il. Que voulez-vous? je n'ai plus que ma fille...

— En effet, murmurai-je, je comprends qu'après le malheur qui vous a déjà frappé...

Il m'interrompit :

— Vous n'y êtes pas... pas du tout...

Et s'asseyant brusquement :

— Quand j'affirme n'avoir plus que ma fille, j'entends par là que je n'ai jamais eu qu'elle. Le reste...

D'un geste nerveux, il sembla vouloir balayer à travers l'espace le reste dont il parlait ; sa main ensuite s'arrêta, désignant la table à dessin :

— Même cela ne compte plus !

Il vit à mon air incertain que je comprenais de moins en moins.

— Vous vous demandez ce qu'est cela?... Ma vie depuis vingt ans, simplement... Oui, monsieur, pendant vingt ans, je n'ai pas quitté cette table, choisie d'abord comme un refuge, et devenue peu à peu la confidente de mes espoirs. Quand je m'y installai, je ne songeais vraiment qu'à m'effacer. J'étais marié depuis six mois à peine. Il se trouvait que j'avais rêvé d'un certain mariage, d'une certaine tendresse, enfin de choses qui n'existent pas, puisque précisément on en rêve. Par bonheur, la réalité est là qui vous redresse sans tarder, et comprenant mon tort, j'avais décidé de me faire oublier et d'oublier moi-même... Un homme qui s'enferme toute la journée dans une pièce, qui n'ouvre la bouche que pour répondre : « Comme il vous plaira ! » ou bien : « Faites à votre gré, » cet homme, vous l'avouerez, peut bien passer pour absent de chez lui? On finit même par ne plus s'apercevoir qu'il est en vie. Donc, au début, je ne prétendais que m'effacer. Je perdais le temps, sans but. Je ne travaillais pas, je flânais... J'ai flâné jusqu'à l'heure où une pensée vint transformer le flâneur que j'étais en chercheur obstiné. Cette pensée, — n'en souriez pas, vous auriez tort, — cette pensée était la suivante : Si l'on m'interdisait d'élever à mon gré ma fille, si je passais à ses yeux pour un homme mort, ou insignifiant, ce qui est pire, du moins avais-je le pouvoir de lui procurer la fortune. Comment?... Mais avec cela, Monsieur !... Avec cela, vous dis-je, soulevé par la chimère, dans la fièvre, dans le désespoir, dans l'ivresse, je n'ai plus cessé de poursuivre la découverte qui devait doter ma fille ! Et le plus extraordinaire n'est pas encore dit : cette découverte, je l'ai réalisée !... Tenez, c'était quelques jours à peine avant la nuit où vous fûtes appelé... Subitement,

la lumière s'est faite. On tâtonne, on erre, on doute pendant un quart de vie : puis, tout à coup, l'idée, — une toute petite idée qui semble insignifiante, — passe, et c'est fini, on tient le miracle au bout du doigt. Je voulais la fortune pour Geneviève : elle est là, sur la table!... Hé bien! monsieur, croyez-m'en, si vous pouvez, depuis trois mois qu'elle y est, je l'y laisse et je ne m'en soucie plus! Ah! c'est qu'aussi depuis trois mois, j'ai repris possession de ma fille! Trois mois d'un rapprochement... ineffable... Vous ne connaissez pas Geneviève, cela va de soi : une âme de feu, un cerveau dont les éclairs me déconcertent, un cœur de cristal... enfin elle m'aime! Elle m'avait plaint! Ah! trouver cela est autre chose, je pense, qu'inventer une mécanique quelconque, dût-elle rapporter des millions! Je vous demande un peu à quoi ils serviraient aujourd'hui? On nous offrirait l'univers, qu'en ferions-nous, puisque désormais nous sommes là, tous les deux, tout près?... Autant proposer de traîner la jambe dans la plaine, à qui respire l'air sur un sommet! Un sommet, voilà le mot qui rend exactement où nous en sommes Seulement, il est de règle que le sommet attire la foudre. Ce matin, elle est tombée. Comment rendre ce que j'ai senti? J'ai vu le sol s'effondrer, j'ai roulé dans le vide, j'en tremble encore, et c'est pourquoi je vous demande, je vous conjure en grâce de ne pas me leurrer : est-il vrai, absolument vrai, que j'aie le droit de me rassurer, et que bientôt, dans quelques jours, mais en toute certitude, nous nous retrouverons comme avant?

Il s'arrêta enfin. Il avait joint les mains à la manière d'un suppliant. Il ne se rendait probablement pas compte d'avoir parlé aussi longuement. Et moi, je l'écoutais, abasourdi par ces confidences imprévues où transparaissaient à la fois l'aveu d'une vie de ménage invraisemblable et celui d'une passion paternelle telle que je n'en avais pas encore rencontrée. Divaguait-il? D'un inventeur tout est possible, surtout quand il prétend tenir des millions au bout de son compas; mais le reste eût-il été un rêve que son angoisse, elle, demeurait certaine et poignante. Touché de compassion, je répondis donc :

— Je vous jure que vous n'avez rien à craindre. Si cela peut d'ailleurs aider à vous rassurer, je reviendrai.

Il eut un cri :

— Oui, souvent... tous les jours... ne fût-ce que pour me le répéter!

Puis je le vis rougir. La conscience du présent lui revenait.

— Je vous demande pardon, poursuivit-il d'un air gêné, j'en ai peut-être trop dit.

— Bah! répliquai-je, un médecin peut tout entendre, puisqu'il se tait.

Nous nous levâmes ensuite avec une hâte involontaire. Il me reconduisit jusqu'à l'entrée.

Sur le seuil, pris d'un doute, je demandai encore :

— Y a-t-il indiscrétion à savoir sur quoi porte la découverte?

Il haussa les épaules :

— Peu de chose, une lampe électrique nouvelle qui, à prix égal, donne le double de lumière. A demain, peut-être?

— A demain, puisque vous y tenez.

II

Fidèle à ma promesse, je revins, durant quatre ou cinq jours, chaque matin. S'il faut l'avouer, un si beau zèle n'avait pas pour objet unique de calmer des inquiétudes reconnues illusoires dès le début, mais, après avoir entrevu le père, j'étais devenu curieux de la fille.

Hasard ou calcul réfléchi, M. Lormier, hélas! s'attachait à mes pas dès l'arrivée, pour ne me lâcher qu'à la sortie. Quant à Mlle Lormier, aussi calme que son père l'était peu, elle se montrait avare de paroles et toujours désireuse de couper au plus court. A ce régime, je pouvais revenir indéfiniment sans découvrir en elle autre chose qu'une intelligence évidente et une froideur qui ne l'était guère moins.

Tant de réserve, loin de me décourager, m'excita au jeu. Sans me tenir pour battu, quand le jour vint de signifier à ma malade que je lui rendais sa liberté, je n'hésitai donc pas à annoncer que je reviendrais encore m'assurer de la parfaite convalescence, mais je n'eus garde de fixer une date.

— Je profiterai, dis-je, de la première occasion qui me ramènera dans le quartier.

On acquiesça, et je laissai passer une semaine environ, jusqu'au jour où, apercevant depuis ma fenêtre M. Lormier, canne en main et l'allure preste, en train de se diriger vers la rue Bourg-Voisin qui est à l'opposé du Rempart, je songeai : « Voici l'occasion de trouver la fille seule. » Aussitôt je partis

à mon tour. A supposer que Mlle Lormier fût demeurée chez elle, j'étais bien sûr cette fois de rattraper mon avance et d'éclairer la nuit qui m'intriguait.

Non seulement, Mlle Lormier n'était pas sortie, mais je fus accueilli par un : « Je comptais vous voir paraître, » qui, à défaut de sourire, me donna tout de suite à penser.

Je répliquai, de l'air le plus naturel du monde :

— J'avais promis de profiter de la première course au Rempart pour vérifier que votre guérison est complète. Me voici fidèle à la parole donnée. Comment vous trouvez-vous?

— Tout à fait bien.

— Rien de particulier à signaler?

— Absolument rien.

— Allons! voilà de quoi enchanter votre père!

Et parfaitement décidé à ne point lâcher la place, toutefois avec un air de complète bonhomie, je pris le siège qu'on ne m'offrait pas.

— Mais, repris-je, je n'entends pas M. Lormier; aurais-je la malchance de ne pas le rencontrer?

Mlle Lormier me regarda fixement :

— Ne le saviez-vous pas?

Je fus surpris en même temps de constater combien son regard à ce moment rappelait celui de la morte.

— Comment l'aurais-je appris?

— Je pensais que demeurant sur la place, vous l'aviez vu passer.

Une telle clairvoyance ne parvint pas à me déconcerter.

— Tant pis, expliquai-je en affectant un entier détachement : il en sera quitte pour se contenter du rapport que vous lui rendrez d'ailleurs avec votre précision coutumière.

Puis, achevant de m'installer sur ma chaise, paisiblement je commençai de regarder autour de nous.

Au fait, je n'ai pas encore dit où nous étions. Il s'agit toujours de la chambre du troisième étage où je n'avais cessé de soigner Mlle Lormier. Ayant cette fois le loisir de l'inspecter, je tentai d'analyser les raisons de l'impression revêche qu'elle produisait. Ceci frappait à première vue qu'on n'y apercevait, en guise d'ornements, aucune des niaiseries chères aux jeunes personnes. Pas de vide-poches : point de photographies encadrées avec des rubans, encore moins de filet brodé : mais des meubles

nus, qui manquaient de style ; sur la cheminée, un Christ entre deux torchères de bronze coulé ; sur le sol, une simple sparterie. Bref l'ensemble d'un garni de couvent, et sur toutes choses l'air glacé de celle qui vivait là.

Autre remarque : lorsque j'étais entré, Mlle Lormier ne travaillait pas des doigts ainsi qu'il sied, en province, chaque fois qu'une demoiselle reçoit. Installée à sa fenêtre comme à un observatoire, elle tenait un livre à la main, et quand elle l'eut déposé sur le guéridon qui nous séparait, ma surprise fut grande à déchiffrer son titre. C'était le *Discours sur les passions de l'amour*, c'est-à-dire de beaucoup l'œuvre la plus inattendue chez une fille laide et vivant sans relations à Semur, tout au fond du Rempart.

Je note ces détails au passage. Ils aideront, je pense, à vous orienter à travers les sinuosités de l'entretien qui va suivre. Si décousu que celui-ci paraisse, croyez aussi que j'en ai gardé un souvenir très fidèle, tant il me parut révélateur.

Quand Mlle Lormier eut reconnu que non seulement je m'installais, mais prétendais en outre me taire et laisser venir, elle haussa les épaules et reprit :

— J'imagine, puisque vous ne dites rien, que vous avez une communication à me faire. N'hésitez plus. J'aime aller au but sans détours inutiles.

Il m'apparut, en l'écoutant, qu'elle savait prêcher d'exemple : mais il y a des façons qui coupent court aux meilleures volontés d'entretien.

— Oui et non, répliquai-je.

— Puisque j'ai deviné l'essentiel, rassurez-vous et parlez.

— Il est vrai, mademoiselle, et bien que vous ne paraissiez pas beaucoup m'y encourager, que j'avais résolu de profiter de cette visite du médecin, — la dernière d'ici longtemps, espérons-le, — pour vous faire part de sentiments amicaux probablement déjà devinés. Au cours d'épreuves récentes, je n'ai pas été sans m'attacher vraiment à votre père. Ce que j'ai vu de lui me prouve qu'il vous aime... au delà des mesures habituelles. J'imagine que vous le lui rendez. De tels sentiments sont rares : ils peuvent, suivant les circonstances, devenir une source de joies exceptionnelles ou de douleurs sans égales. De toutes manières, vous me trouverez prêt à les servir. Si donc vous avez jamais à utiliser mon dévouement, pour votre père ou pour

vous-même, je vous serai obligé de n'y pas apporter de scrupules.

Il va de soi que j'avançais assez péniblement dans mes phrases. Je n'ai pas coutume d'improviser. De plus, je me sentais suivi sans indulgence. Tournée vers moi, Mlle Lormier avait moins l'air d'écouter ce que je disais, que de chercher quelle arrière-pensée me guidait.

— Qu'entendez-vous par là ? dit-elle enfin.

— Mais... rien que ce que j'exprime : n'en ôtez rien, n'y ajoutez rien.

Puis j'affectai de regarder, moi aussi, par la fenêtre et pour changer de sujet :

— Vous commandez ici, je le vois, toutes les rues d'accès. On ne saurait approcher, sans être signalé du haut de votre tour !

Mlle Lormier redemanda, paisible :

— Oui, que faut-il entendre par « amitié » et ces offres vagues auxquelles, je l'avoue, le passé ne m'a pas préparée ?

Je m'efforçai de sourire.

— Mon Dieu ! mademoiselle, n'allons pas supposer plus qu'il n'y a : je répète qu'un jour ou l'autre, vous pouvez avoir besoin soit d'une aide amicale, soit d'une démarche, enfin d'un de ces riens, fréquemment à la portée d'un habitant du pays, et au contraire, délicats si c'est une jeune fille seule qui s'en occupe. Dans ce cas, rappelez-vous que j'existe, usez de moi, vous et votre père... c'est tout.

Un pli d'ironie tendit les lèvres de Mlle Lormier.

— En cas de mariage, par exemple, vous vous chargeriez des enquêtes?

Je répétai, sans relever la raillerie :

— En cas de mariage ou en tout autre.

Subitement, je vis les yeux traversés par une lueur :

— Voyons, cher monsieur, n'êtes-vous plus sérieux ? Je sais lire dans ma glace.

Et comme j'esquissais un geste de protestation :

— Parfait ; vous demeurez poli, mais n'en pensez pas moins. Qui songerait à épouser le laideron que je suis ?

— Cependant, mademoiselle, sans accepter ce que vous dites, ne puis-je rappeler qu'on n'épouse pas qu'un visage ?

— Alors une dot ? La mienne est mince.

— Qu'en savez-vous ?

— Vous croyez aux inventions de mon père ?

— Je vois que vous êtes au courant.

— Mon père ne me cache rien, pas même ses illusions... Pauvre père ! il s'en fera jusqu'à la mort.

— A mon tour, interrompis-je, me permettrez-vous de craindre que vous ne vous en fassiez pas assez ?

Elle eut un mouvement de tête singulier.

— Vous vous trompez. Les miennes sont assez grandes pour diriger ma vie.

Et elle conclut :

— Enfin, merci pour vos bonnes intentions : soyez certain qu'il vous en sera tenu compte.

Je me levai, croyant à un congé, mais il paraît qu'elle n'était plus pressée de me renvoyer.

— Pourquoi n'attendez-vous pas? Mon père sera ici dans cinq minutes et vous seul parvenez à le rassurer.

Je répliquai sans conviction :

— C'est que... j'ai encore beaucoup à faire.

— Tant que cela? Je ne m'en doutais pas...

— Soit, encore un instant.

Je revins à ma chaise. J'étais à la fois retenu et déconcerté par l'attitude de cette étrange fille, tour à tour accueillante et hostile.

— Vous avez dû très mal me juger, fit-elle, voyant que j'hésitais à renouer l'entretien.

— Quand?

— A la mort de ma mère.

— Je ne me le serais pas permis. Je suis trop convaincu qu'il y a toutes les formes de chagrin. Celles qui se taisent ne sont pas les moins vives.

Ses yeux semblèrent soudain se perdre au loin.

— Ma mère avait une manière à elle de nous aimer. On ne choisit pas toujours celle que les autres souhaitent : cela n'empêche pas d'aimer vraiment...

— Il y a même des bonnes volontés qui font beaucoup souffrir, murmurai-je.

Mlle Lormier haussa les épaules.

— Elles valent mieux que rien. En somme, j'adore mon père, mais je comprends aussi très bien ma mère.

Pour le coup, c'est moi qui ne suivais plus. Elle dut le sentir, car elle poursuivit :

— Si jamais je m'avisais d'aimer, je crois que, moi non plus, je ne regarderais pas aux moyens.

— Le bonheur de l'autre vient ensuite, s'il peut, continuai-je, un peu railleur. Votre père, par exemple...

— Oh! je ne prétends juger personne, mais j'imagine que mon père, s'il s'y était prêté, aurait pu être heureux.

Je m'abstins de répondre. Elle-même, sans doute, ne tenait pas à insister, car elle était revenue à sa croisée.

Il se fit un silence. M. Lormier décidément ne rentrait pas.

— Quoi! reprit Mlle Lormier, déjà quatre heures? Voici l'abbé Valfour qui sort de l'hôpital.

— Je vois que vous connaissez les habitudes de chacun.

— C'est vous-même qui l'avez dit : j'observe, du haut de ma tour.

— L'abbé Valfour était, je crois, aux obsèques de votre mère?

— Nous le connaissons un peu et il la confessait.

— Votre mère était très pieuse, n'est-ce pas?

— Oui, plus que moi.

— Ne le seriez-vous pas?

— Vous avez envie d'être scandalisé?

— En aucune manière.

— Avant de répondre, qu'entendez-vous par être pieuse?

Je ne pus retenir un sourire.

— C'est difficile à préciser, en effet. J'imagine qu'être pieuse consiste principalement à suivre avec conscience les prescriptions de l'Église.

— Et à faire maigre le vendredi?

— Par exemple.

Mlle Lormier eut un nouveau coup d'œil ironique de mon côté.

— Là encore, nous ne parlons pas de même. Si j'étais vraiment pieuse, j'aimerais Dieu à la folie, c'est-à-dire jusqu'à l'extrême et sans réserve.

— Ce qui signifie que vous en mettez une pour le moment?

— Il est possible.

Mais en même temps, elle examinait le Christ qui décorait la cheminée. Curieuse fille, décidément, tenant tour à tour des propos de vieillard désabusé et d'amoureuse exaltée!

— Qu'est-ce qu'aimer jusqu'à l'extrême et sans réserve? continuai-je, songeur.

Mais cette fois, elle m'arrêta vivement :

— Vous n'êtes pas l'abbé Valfour; ne comptez pas le remplacer. Je déteste d'ailleurs me confesser.

— Vous avez raison : ce sont là matières secrètes. On en disserte, tant qu'elles sont loin : on se tait, dès qu'elles paraissent.

— Alors, soyez rassuré : vous êtes témoin que j'ose en parler.

— Nous serons même deux à pouvoir témoigner, acheva M. Lormier derrière moi.

Je me retournai vivement : il avait poussé la porte sans bruit et nous écoutait déjà depuis un instant.

Il y a des choses qu'on ne dit point et qui s'entendent plus clairement que si on les prononçait. L'accent de M. Lormier, son visage, son maintien n'exprimaient rien de particulier : et cependant, avant qu'il eût achevé sa phrase, j'avais déjà compris que, se méprenant au sens de nos paroles, et convaincu d'interrompre une tentative de déclaration, il avait envie de me jeter par la fenêtre.

Résolu de faire tête à cette situation absurde, je montrai le livre déposé sur le guéridon :

— Votre fille, Monsieur, me paraît s'adonner à des lectures bien dangereuses, lui dis-je gaiement. Pascal a mal fini : prenez garde qu'elle ne l'imite!

M. Lormier tenta en vain d'esquisser un rire qui répondît au mien.

— Craindriez-vous que le jansénisme ne lui monte à la tête ?

— Pis que cela : l'amour de Dieu! c'est elle qui vient de l'affirmer. Soyons justes toutefois : il n'est plus question d'autre danger. J'ai ainsi le plaisir de vous promettre que je ne reparaîtrai que sur convocation spéciale.

Soit pour couper court à l'incident, soit qu'elle n'eût point remarqué que j'étais déjà levé, Mlle Lormier, de son côté, demanda sans transition :

— Hé bien! père, quelles nouvelles du notaire? Tu n'as pas l'air content.

M. Lormier se détourna vivement.

— Si... si... absolument.

Et je sentis encore qu'il aurait souhaité que la question ne fût pas posée en ma présence. Il était écrit que nous manquerions tous d'à-propos.

— Adieu, dis-je, il s'agit d'affaires. Je ne veux pas être indiscret.

Les serrements de main d'usage s'échangèrent; je m'esquivai. Contrairement à son habitude, M. Lormier n'avait pas tenté de m'accompagner...

Dehors, la promenade du Rempart s'offrait toute proche; je ne sus pas résister à son appel et, installé sur un banc, laissai courir ma rêverie.

Devant moi ne s'élevaient que des collines riantes. Deux enfants demi-nus s'ébattaient à l'extrémité de la pelouse. En ce lieu plein de silence, leurs rires éclataient comme une fleur rouge au centre d'un parterre sombre. Partout ailleurs un calme doux et la sérénité poignante des ombrages qui ont vu les générations disparaître l'une après l'autre, sans cesser de reverdir. Devant cette magnifique indifférence de la nature, qu'étaient les Lormier, les petites curiosités qui m'avaient tourmenté à leur égard, et même l'imperceptible désillusion que je ramenais de ma visite? Cependant je n'aurais pu songer à autre chose.

Il est rare que se découvre tout de suite le mobile profond qui a guidé nos actes. En voulant connaître mieux Mlle Lormier, j'avais cru d'abord n'obéir qu'à un goût d'indiscrétion désintéressée que je confesse, et qui s'irrite d'autant plus qu'on affecte de le défier. La vérité, autrement complexe, était, je le reconnaissais maintenant, que j'espérais découvrir beaucoup plus que des précisions sur un caractère, la nature même du lien unissant entre eux des êtres aussi dissemblables que le père et la fille. Inconsciemment, j'avais pressenti que, différents à ce degré, ils devaient vivre sous la perpétuelle menace de conflits irrémédiables. Mlle Lormier m'intéressait moins encore que le drame souterrain minant peut-être deux vies, en apparence si parfaitement unies.

Vous souriez : je parle de drame, alors qu'il n'y a eu devant nous jusqu'à présent qu'une maison, des personnages quelconques et l'extérieur le plus paisible qui soit. Mais, en province, plus l'extérieur est dépourvu de rides, plus les gens s'efforcent d'être pareils à tout le monde, et moins on doit y croire. Ici d'ailleurs, n'avais-je pas eu pour aiguiller mes soupçons l'aveu d'un passé déjà singulièrement troublé, auquel la mort seule avait mis fin?

Bref, quels qu'aient pu être mes désirs secrets, un seul point apparaissait désormais évident, et c'était, qu'ayant entrevu un instant chacun des deux Lormier, j'avais de fortes chances pour ne plus jamais les approcher. On voit de même une barque se détacher de la rive où elle semblait amarrée, et fuir sans vous laisser le loisir de reconnaître qui la monte. Après tout, si c'est une déception, il en existe de plus cruelles. Résigné, je m'efforçai donc d'accueillir celle-ci avec bonne humeur, et las de philosopher, je m'apprêtais à regagner la ville, quand soudain j'aperçus de nouveau M. Lormier. Au rebours de mon attente, la barque restait en vue : je devais encore longtemps suivre ses passagers.

Il approcha de moi, rapidement, l'air gêné.

— Hé quoi ! m'écriai-je, aurais-je par hasard oublié de faire une ordonnance ?

Je m'étais efforcé de prendre un accent jovial : par contraste, son expression soucieuse n'en devint que plus visible.

— Non, dit-il, mais vous ayant vu entrer ici et sachant que la promenade n'a qu'une issue, j'espérais bien vous joindre. Au cas où vous ne seriez pas trop pressé, j'aurais voulu aussi... enfin je tiendrais à vous entretenir de choses... particulières...

— Rien de plus simple : voici une place qui nous attend.

En même temps, je montrai le banc sur lequel j'étais assis auparavant.

— Merci, je préfère marcher.

— A votre gré... De quoi s'agit-il encore ?

Et prenant son bras, je l'entraînai vers la terrasse. Il hésita, puis avec un peu d'effort :

— Je suis sans fausse honte, commença-t-il, et tiens d'abord à m'excuser.

— De quoi, grand Dieu ?

— Oh ! vous le savez aussi bien que moi. En ne m'obligeant pas à préciser, vous me prouverez que vous ne m'en voulez plus... A peine étiez-vous parti que ma fille me contait votre entretien : — elle ne me cache jamais rien, cela va de soi. Mis au courant des sentiments que vous veniez de témoigner pour tous les deux, il m'a semblé désirable de ne pas remettre mon remerciement. Elle et moi, croyez-le, sommes touchés... extrêmement.

Je me contentai d'acquiescer d'un signe de tête. Excuses et

remerciements ne me paraissaient ni si urgents ni même utiles.

— ... Le plus délicat enfin reste à dire... acheva-t-il avec un embarras croissant. Consentiriez-vous à me laisser mettre à l'épreuve sur l'heure le dévouement que vous nous offrez et dont je ne doutais pas, quoi qu'il y parût?...

Cette fois, du moins, le but véritable de son retour apparaissait. Je répondis, intrigué :

— Mais... certainement!... Que désirez-vous que je fasse?

— Rien que répondre à ma question : qu'avez-vous appris chez le notaire?

Je l'abandonnai stupéfait :

— Quel notaire?

— Le mien... cela va de soi.

— En vérité, cher monsieur, vous me voyez tout à fait dérouté. J'ignore qui est votre notaire. Personne ne m'a jamais parlé de vous. Si donc vous désirez que je sache quelque chose, c'est à vous de me l'apprendre.

Il parut réfléchir.

— Soit... je vous crois...

Son visage parut ensuite se détendre. A coup sûr, sans savoir de quelle manière, je venais de dissiper en lui une prévention dernière, demeurée en dépit des protestations qui avaient précédé.

— A défaut du notaire, ce sera donc moi qui vous mettrai au courant, reprit-il d'un ton plus libre. Je vous ai avoué, l'autre jour, que j'avais jadis rêvé la fortune pour ma fille. Admirez l'ironie de la vie : je viens d'apprendre que cette fortune existe et qu'il est inutile de la conquérir. Grâce à ma femme, qui s'occupait de tout sans me rien dire, nous sommes riches, trop riches, et non seulement je n'en éprouve aucune satisfaction, mais je tremble... au point de vous supplier, si le bruit en courait, de vouloir bien le démentir. Pour tout le monde, Geneviève doit rester pauvre.

Il n'exagérait pas : il tremblait, en effet.

— Et pourquoi ce mensonge? murmurai-je interdit.

— Pourquoi?... parce que si Geneviève se marie un jour, — ce qui est possible et je n'aurai garde de m'y opposer, — je ne veux pas ajouter, aux risques courus normalement, celui d'un calcul intéressé chez l'homme qui me la prendra!

Il tremblait toujours, mais à travers les derniers mots avait

passé je ne sais quelle vibration de colère ; j'eus la sensation que de toutes les forces de son être il se dressait à l'avance contre le ravisseur inconnu, qu'il évoquait.

— N'y a-t-il pas danger, pour le moins équivalent, à donner à votre fille figure de parti sans dot? répondis-je froidement.

Il haussa les épaules :

— La préserver de la plus basse des duperies, d'abord!

— Sans la consulter?

— Ne suis-je pas le meilleur juge, ayant, hélas! une expérience qu'elle n'a pas? Le notaire, bien entendu, a juré qu'il se tairait : mais, dans une étude où tout le monde passe, quel secret voulez-vous qu'on garde?

Il s'interrompit, hésita de nouveau, puis brusquement :

— Et tenez, l'avouerai-je? si tout à l'heure j'ai paru troublé en vous découvrant en tête à tête avec Geneviève, vous qui auparavant n'aviez jamais cherché seulement à la mieux connaître, c'est que tout de suite j'ai pensé : « Voilà! il sait et il commence! » Absurde, n'est-ce pas? Oui, je m'en rends compte, et je vous demande encore pardon... Mais demain! un autre paraîtra, et ce sera vrai! Que dis-je, demain?... Suis-je assuré qu'il n'a pas pris les devants, qu'il n'est pas dès ce soir installé dans l'âme de ma fille?... Pour me rendre un peu de sécurité, il faut, je le répète, qu'aux propos qui vont courir, un homme comme vous, autorisé, reconnu pour être au fait de la situation, puisse répondre hardiment : « Les Lormier? Évidemment ils ont hérité, mais de dettes! Le père est un vieux fou qui avait tout mangé d'avance ; ils n'ont rien... absolument rien! » Cet homme, voulez-vous l'être? Y consentirez-vous?

J'écoutais, moins attentif à ce qu'il demandait qu'au spectacle d'une telle passion désordonnée et aux lumières qu'elle me livrait. N'y avait-il pas déjà une contradiction tragique entre le cri qui venait de lui échapper : « Sais-je s'il n'est pas dès ce soir installé dans l'âme de ma fille? » et la certitude dont il se targuait, cinq minutes avant : « Elle ne me cache rien, cela va de soi! »

Effrayé peut-être de mon retard à lui répondre, il reprit :

— Qu'y a-t-il? vous vous taisez... Serait-ce donc là ce dévouement...

Je l'arrêtai :

— Rassurez-vous, j'accepte le mandat, à condition tou-

tefois de n'être, ni de près, ni de loin, responsable de l'issue.

— Ah! s'écria-t-il, vous êtes donc bien l'ami que j'espérais!

Je hochai la tête et poursuivis :

— Je voudrais aussi vous poser une simple question : qu'arrivera-t-il le jour où se trouvera sur votre chemin le prétendant, officiel ou caché, choisi par la destinée pour prendre votre place dans le cœur de votre fille?

Il recula, comme au reçu d'un choc :

— On ne prend pas la place d'un père!

— On ne prend pas *la même*, c'est entendu, mais vous croirez qu'elle l'est.

Je vis un flux de sang colorer ses joues.

— Vous ne craignez pas, j'espère, que je devienne jaloux de ma fille?

— Vous ne le deviendrez pas : vous l'êtes.

— C'est fou!

— Ce ne sont jamais les choses raisonnables qui arrivent.

Il parut se recueillir.

— Non, vraiment, assura-t-il d'une voix pesante, si j'étais sûr qu'un être existât, capable de rendre ma fille heureuse, j'aurais le courage... il me semble que je n'hésiterais pas à lui ouvrir notre porte.

— Alors, tout va bien, répliquai-je.

Et en même temps, une phrase de Mlle Lormier me revint en mémoire : « Si je m'avisais d'aimer, je crois que je ne regarderais pas aux moyens. » Avais-je eu tort, tout à l'heure, quand, sur mon banc, j'envisageais la possibilité d'un drame? J'étais sûr désormais qu'un jour viendrait où, dressés passionnément l'un contre l'autre, le père et la fille se porteraient des coups mortels.

Cependant, côte à côte, nous cheminions le long de la terrasse, devant le beau paysage indifférent; invisible et chuchotant, l'Armançon faisait monter vers nous sa chanson paisible qui se mariait au bruit des feuilles. Soudain, j'eus l'impression d'une solitude plus grande. Ayant probablement tout dit, M. Lormier venait de me quitter.

Je le regardai s'éloigner et murmurai :

— Le malheureux! que deviendra-t-il plus tard?...

Pauvre chose que l'imagination humaine! Je pensais à un avenir éloigné, et le ver était dans le fruit! J'appréhendais un

éclat terrifiant : pour se torturer, ces deux êtres déjà avaient commencé de se taire!

III

Il faut ici faire un détour et en venir à des gens qui, en apparence, sembleront étrangers à l'histoire. Qu'ils aient été au cœur de celle-ci, c'est possible, et même probable : mais qu'ils y aient tenu au moins d'une certaine manière et par des fils ténus, j'en suis certain. Au surplus, puisqu'il s'agit de comparses dont les silhouettes seules se profilèrent à l'horizon, je me contenterai de l'essentiel. Admettez aussi que pour eux, plus encore que pour les Lormier, je laisse dans l'ombre les noms véritables.

A quelques pas de la maison Lormier, en bordure de la falaise et dominant l'Armançon, s'élevait l'hôtel de Thil.

Les touristes les moins avertis le remarquent au passage. C'est un spécimen magnifique du style parlementaire bourguignon. Il comprend un corps central, flanqué d'ailes en saillies, et reculé au fond d'une cour d'honneur qu'achèvent de dessiner le porche monumental et des communs reliés aux ailes. Du côté de la rivière, une longue façade, dans le goût de Versailles, domine des terrasses en étages dont chacune tend, comme une guirlande au-dessus du ravin, son parterre à la française. L'ensemble est d'ordonnance sobre, grandiose, et un peu nu.

Au temps dont je parle, l'hôtel de Thil était en propre aux Traversot qui, en dépit du nom roturier, l'avaient recueilli par voie de cousinage. Il faut aller au fond de la province française pour trouver ainsi des propriétés maintenues dans une même tradition, à travers deux siècles de convulsions sociales. Chez nous, on change de régime, mais il est rare qu'on touche au fond.

De mémoire d'homme, les Traversot ont toujours occupé à Semur une situation considérable. Non du fait de leur fortune, — celle-ci, médiocre et composée de biens fonciers, ne cesse de s'amoindrir, — mais parce qu'étrangers aux dissensions locales, et gardant avec jalousie le culte de leur passé, ils ornent la ville au même titre que la tour Lourdeau. Et cela, également, est bien un phénomène de chez nous : on y clame l'égalité, on ne vénère que ce qui s'en éloigne...

Les Traversot étaient au nombre de quatre : Monsieur, Madame et deux enfants dont un fils, officier de cavalerie, vivant on ne sait dans quelle garnison, et une fille, Annette, alors âgée de dix-neuf ans ou à peu près.

Il va de soi qu'aucun rapport n'existait entre le train des Traversot et le cadre où ils vivaient. Comme ils prétendaient garder intact leur palais et y ajouter au besoin des embellissements nouveaux, on peut dire qu'à la lettre, la demeure dévorait ses habitants. D'où la nécessité impérieuse de rechercher pour Annette un établissement avantageux. Il était à craindre, hélas! que l'occasion ne s'en présentât jamais. Réduits au cercle étroit du Semurois, les Traversot avaient inutilement fait le tour des partis acceptables. De plus, très entichés de noblesse, ils désiraient un titre : avantage qui va rarement avec la fortune quand il s'agit d'une fille pauvre. Jeune et assez jolie pour ne passer nulle part inaperçue, Annette Traversot semblait donc destinée à vieillir solitairement sous les lambris du palais auquel on la sacrifiait, ce qui, après tout, est une façon de finir aussi grande que bien d'autres.

Jugez maintenant de l'émoi dans Semur quand le bruit se répandit tout à coup des fiançailles probables de Mlle Traversot avec un jeune homme, nouveau venu dans la ville et répondant au nom de La Gilardière.

Émoi est un terme qui rend mal ma pensée...

Il y a, en effet, dans nos cités provinciales, quelque chose de plus étonnant que l'apparence morne et l'indifférence affectée pour toute forme de vie sociale : c'est le besoin exaspéré de connaître la vie privée de chacun. Non content d'atteindre les faits et gestes quotidiens et comme si le présent ne suffisait pas, il remonte aux origines, fouille dans la famille, et de proche en proche, finit par joindre les grands-oncles et les arrière-cousins. Comment des êtres qui ne se rencontrent presque jamais, ne se communiquent rien, n'écrivent pas, lisent encore moins, comment, dis-je, parviennent-ils à découvrir ce que des familiers ou des parents ne soupçonnent pas? Là est le mystère.

Impossible pourtant de nier l'existence et le pouvoir de cette police officieuse, qu'on ne saisit nulle part, que chacun ignore et que tout le monde suit. Si loin qu'on prétende s'en tenir, si hostile qu'on lui soit, à l'heure propice, elle surgit, souffle à l'oreille la nouvelle importante ou niaise, tantôt éclaire une

aventure inexpliquée, tantôt d'une chiquenaude démolit l'œuvre de longues patiences, enfin toujours affirme son droit de contrôle et de justice sans appel.

Qui l'incarne? Où découvre-t-elle ses documents? Quels agents la servent? Ne cherchez pas : c'est vous, moi, tout le monde... Il m'est arrivé d'apprendre le même fait, et le même jour, par l'entremise d'un cordonnier, du vicaire, de l'adjoint radical et d'une dame royaliste. Elle est partout et elle s'occupe de tout, sans indulgence, avec férocité. Mais s'agit-il de l'étranger, de celui-là surtout qui tente de forcer la confiance de la communauté ou de prendre place parmi les habitants, elle devient sans pitié. Pour un mot l'homme est compromis; une démarche, le plus souvent innocente, l'achève; pris à la gorge par l'opinion, il n'a plus qu'à partir, laissant derrière lui la ville indemne, et délivrée!

Que les fiançailles d'Annette Traversot eussent suffi par elles-mêmes à émouvoir Semur, vous n'en doutez pas : mais la qualité du fiancé, l'ombre dont il avait réussi à s'envelopper allaient faire bien autrement bouillonner les cervelles.

Qu'était, en somme, ce La Gilardière?

Débarqué depuis cinq mois à peine, tout de suite introduit dans la banque Chasseloup, il y figurait en qualité d'associé libre, c'est-à-dire que, sans être rien en titre, il passait déjà pour futur successeur. Ses références étaient diverses. Au mieux avec le sous-préfet, il avait aussi pour lui le clergé de Notre-Dame et recevait à dîner l'abbé Valfour. Élégant, il menait un train qui, modeste à Paris, offusquait à Semur la parcimonie générale. On assurait qu'il avait une mère, mais celle-ci n'avait jamais paru. Son nom enfin était sonore. Toutefois, nul dans le pays ne connaissait des La Gilardière, si bien que le titre, la famille et la fortune demeuraient sans garants : un aventurier en quête d'héritière n'eût pas semblé très différent.

Chose curieuse, on n'en savait littéralement rien de plus. Interrogé, le clergé se bornait à louer un jeune homme si bien élevé. Les Chasseloup restaient muets. Quant au sous-préfet, les recommandations venues de Paris lui paraissant des ordres, il se moquait du reste.

L'annonce qu'un tel homme osait prétendre à la main d'une Traversot provoqua un déchaînement. Personne qui, à propos de rien et de n'importe quoi, ne vous en entretînt. Les

gamins dans la rue, l'épicier à son comptoir, les dames en visite, tous en jasaient. Si bien que moi-même, gagné par la contagion, mais désireux de remonter aux sources, je décidai de faire visite aux Traversot.

Quinze jours environ s'étaient écoulés depuis mon entretien avec les Lormier, quand je me rendis ainsi à l'hôtel de Thil.

Reçu fort aimablement par Mme Traversot, et après un certain nombre de détours préalables, je réussis à aborder le sujet délicat. N'ayant nourri de son côté aucune illusion sur la raison de ma politesse, Mme Traversot s'empressa aussitôt de me décocher en plein visage un éloge de M. de La Gilardière, où je fus libre d'admirer à volonté comme il était fait avec ardeur et combien cette ardeur manquait de conviction. J'en conclus sans effort que la situation de La Gilardière était moins solide que le bruit n'en courait, mais qu'à défaut des parents, il avait dû conquérir la fille. L'aventure est fréquente.

En manière de péroraison, Mme Traversot termina d'un air moitié figue, moitié raisin :

— Annette a la candeur des personnes de son âge : j'ai confiance toutefois dans sa raison. Et puis... de tels projets ne sauraient se préciser qu'avec l'aide d'une mère : Mme de La Gilardière n'est pas encore venue chez son fils, que je sache?...

— Quel que soit l'heureux élu, répliquai-je poliment, le choix de Mlle Annette sera toujours accueilli avec sympathie. Elle est de celles à qui chacun souhaite le bonheur.

Mme Traversot, qui m'avait accompagné jusqu'au perron, mit le doigt sur sa bouche pour m'inviter une dernière fois à une discrétion qu'elle estimait illusoire :

— Nous ne sommes pas pressés, croyez-le bien. Annette non plus... Elle est si jeune encore!

Et nous nous quittâmes sur cet adieu dont la diplomatie résumait assez bien le mélange d'espoirs et de craintes à travers lequel les Traversot devaient s'égarer pour le moment.

Je m'apprêtais à quitter le Rempart quand, machinalement, je levai les yeux vers l'observatoire de Mlle Lormier. Je ne pouvais penser à elle sans me la figurer là : il ne me venait pas à l'esprit qu'elle fût libre de se trouver ailleurs, comme tout le monde. J'eus la déception de n'apercevoir personne.

Bien entendu, je ne m'y arrêtai pas autrement, et j'allais dépasser la porte Lormier, quand celle-ci s'ouvrit pour livrer

passage à une dame en noir que j'hésitai un instant à reconnaître, tant son visage était caché par une voilette épaisse. Tandis que je cherchais en haut Mlle Lormier, c'était elle en personne qui paraissait au bas.

Amusé par la coïncidence, je n'hésitai pas à m'approcher.

— Admirez, mademoiselle, la puissance mystérieuse de nos désirs secrets : je songeais à vous !

Elle fit un geste de surprise et, négligeant de tirer la porte derrière elle :

— Singulière occupation ! Quel prétexte vous y incitait?

— La vue de votre tour... Mais vous sortiez; moi-même, je rentrais ; me permettrez-vous de faire route avec vous?

Elle se mit à rire :

— Vous souhaitez donc bien me compromettre?

Elle demeurait devant sa porte ouverte : impossible ainsi de savoir si elle acceptait. Elle poursuivit, toujours riant :

— Et... qui est malade chez les Traversot?

Je haussai les épaules.

— A quel propos pareille demande?

— Parce que je vous vois revenir de l'hôtel de Thil.

— Allons, répondis-je, égayé par ce contrôle, que vous soyez au pied de la tour ou au sommet, je vois que rien ne vous échappe. Rassurez-vous, les Traversot sont tous en bon état.

— Même la fille?

Ceci était parti si net, que j'en fus d'abord interloqué.

— Mlle Annette, comme les autres.

Mais déjà un nouveau sourire éclairait Mlle Lormier.

— Alors, plus de mariage à l'horizon?

— Quoi ! vous vous intéressez aussi?...

— J'en ai entendu parler, probablement moins que vous : et d'ailleurs, cela m'est indifférent.

— Vous êtes une sage !

— Ce qui signifie que, ne l'étant pas au même degré, vous venez de vous informer à la source.

Je la regardai avec inquiétude.

— Décidément, murmurai-je, je ne cesserai pas d'admirer votre perspicacité. S'y mêlerait-il de la rancune?

— Non, fit-elle d'une voix un peu moins claire, je ne suis que désœuvrée et m'amuse quelquefois à plaider le faux pour décou-

vrir le vrai. Voici d'ailleurs qui vous donnera la mesure de mes ignorances : qu'est-ce au juste que Mlle Traversot?

— Ne l'avez-vous jamais aperçue?

— Si.

— Hé bien! vous en savez autant que moi. C'est une jeune fille, et elle paraît charmante.

— Dans ce cas, une girouette au vent?

— N'en avez-vous jamais vu qui, une fois orientées, restaient calées?

— Vous croyez que celle-ci?...

— Mais, mademoiselle, je ne crois rien : pas même que le vent souffle!

Elle ne répondit pas. Tout à coup, elle s'était mise à surveiller la rue : encore le faisait-elle distraitement.

Je repris :

— Vous ne me demandez pas qui est l'autre?

— Quel autre?

— Le futur... conditionnel.

— Un temps dont je n'use pas.

— Sérieusement, que pensez-vous de ce La Gilardière, qui doit passer à vos pieds chaque jour? Au surplus...

Je n'achevai pas; celui dont nous parlions venait de paraître.

Il arrivait, une badine à la main, l'allure allègre. Je ne vous le décrirai pas. Il me suffira de vous dire qu'il était beau, d'une beauté peut-être un peu efféminée, peut-être pas régulière, mais telle qu'elle provoquait l'envie. Il était beau comme Mlle Lormier était laide. Ni pour l'un, ni pour l'autre, on ne pouvait ignorer cela.

Comme nous nous taisions, nous étions, aussi, bien obligés d'entendre son pas. C'était, on n'en pouvait douter, le pas d'un homme qui aime et qui se sait aimé. Pourquoi sent-on de la sorte l'amour autour d'un être? Parce que les talons de La Gilardière frappaient avec une certaine cadence les pavés du Rempart, je compris tout à coup que Mme Traversot se leurrait d'illusions et que sa fille ne lui appartenait plus.

Quand il passa, il nous jeta un bref regard; mais nous aperçut-il? Il était clair qu'à ses yeux, nous comptions autant que deux cailloux sur la route. Il remarquait l'obstacle matériel que nous pouvions être : rien de plus, rien de moins.

Et puis, arrivé à l'hôtel de Thil, il poussa la porte sans

même sonner. Il rentrait vraiment chez lui; on devinait que rien n'aurait pu s'opposer à sa venue, et qu'une hâte pareille répondait à la sienne, derrière les murs silencieux. Ensuite, on ne le vit plus.

Je me tournai vers Mlle Lormier. Elle continuait de contempler la rue redevenue déserte.

— Qu'augurez-vous de cette marche en fanfare? demandai-je.

Mlle Lormier tressaillit, rappelée à elle-même.

— Ah! fit-elle, excusez-moi; j'étais en train de songer à mon père qui m'inquiète depuis quelque temps. Je le sens nerveux et il a cessé tout travail.

Je répliquai distraitement :

— Ne vous tourmentez pas : je crois savoir pourquoi ses inventions ne l'intéressent plus.

Et revenant à mon idée :

— Si j'en crois les apparences, avant huit jours, vous verrez passer aussi la mère du beau fiancé.

Au même instant, Mlle Lormier qui s'appuyait, sans y penser, à la porte demeurée entrebâillée, faillit tomber en arrière. Quand elle eut repris son équilibre, elle parut hésiter, puis brusquement :

— Vous appréciez beaucoup la jeune fille?

— J'ai déjà répondu qu'elle me paraît charmante.

— Tant pis! à sa place, j'aurais moins de confiance dans un inconnu.

Frappé du ton qu'elle y avait mis, j'attendis qu'elle complétât sa phrase; mais elle n'ajouta rien.

— Si vous avez appris quelque chose de sérieux, repris-je enfin, peut-être serait-il bon d'éclairer mieux la lanterne.

— Non, dit-elle, je formulais une opinion que je croyais répandue à Semur. Au surplus, cher docteur, j'aperçois mon père : fermons le feuilleton.

Et tout en répondant aux signes de reconnaissance que nous adressait M. Lormier :

— Aidez-moi à obtenir qu'il vous consulte : je vous assure que sa santé me préoccupe.

Puis s'adressant à celui qui nous rejoignait :

— Cette fois, père, j'ai retenu le docteur : tu ne peux plus lui échapper.

M. Lormier balbutia :

— Elle veut, en effet... je comptais...

Je ne sais pourquoi, j'eus tout de suite l'impression qu'il n'irait pas plus loin.

— N'est-ce pas demain jour de consultation? reprit Mlle Lormier.

— Certainement.

— Hé bien! comptez que mon père ira vous voir.

— Entendu, je l'attends. D'ailleurs, il n'a pas l'air souffrant.

— Je ne le suis pas, interrompit M. Lormier.

— Alors, visite d'ami : ce n'en sera que plus agréable.

Je regardais en même temps M. Lormier avec plus d'attention. Qui avait raison? sa fille, ou lui? Point changé évidemment : la même mine que l'autre jour, au Rempart... Mais quand approchent les grandes crises de l'organisme, n'est-ce pas à d'autres signes indéfinissables qu'on les dépiste : une modulation nouvelle dans la voix, des modes de penser inaccoutumés, parfois un changement de caractère? La fêlure commence toujours par l'âme. Et je m'avisai soudain d'un symptôme grave : ce jaloux semblait avoir perdu sa jalousie. Me retrouvant en tête à tête avec sa fille, il n'en manifestait aucun souci. Résolu de vérifier si je ne me trompais pas, et sous couleur de changer de conversation, je poursuivis :

— Savez-vous, cher monsieur, que nous étions en train, mademoiselle et moi, de parler encore d'amour?

Il ne broncha pas :

— L'amour de Dieu ne m'inquiète pas.

— Il s'agit bien de cela! M. de La Gilardière venait de passer.

— Tant mieux pour Mlle Traversot!

— Ah! m'écriai-je, je vous prends aussi à en parler, comme tout le monde!

Mais à ma grande surprise, il ne sourit pas :

— Non, dit-il, je n'en parle pas *comme tout le monde* et même, à ce propos, peut-être demain vous demanderai-je...

— Rentrons-nous? interrompit Mlle Lormier. Tu parais fatigué.

Nous échangeâmes de rapides serrements de main.

— Demain donc, vers deux heures...

— Oui, répondit Mlle Lormier pour son père.

Je me retrouvai seul. Je m'expliquais mal les dernières paroles de M. Lormier. Y avait-il donc un lien entre La Gilar-

dière et lui? et encore, de quelle manière, sous quel prétexte, prétendait-il me mêler à l'histoire?

— Bah! murmurai-je, je verrai demain ce qu'il en retourne!

Ensuite, à grands pas, je m'éloignai du Rempart. Cependant, parvenu à la hauteur de l'isthme qui rejoint la ville, je me retournai de nouveau, peut-être pour chercher une réponse anticipée aux questions que j'agitais, et voici le spectacle que j'aperçus.

Sur la chaussée passaient un monsieur, la badine à la main, et les dames Traversot. En arrière, Mlle Lormier, oubliant qu'elle devait sortir, et remontée à sa tour, avait ouvert ses fenêtres toutes grandes; accoudée à l'une d'elles, elle regardait les promeneurs...

IV

M. Lormier ne parut pas le lendemain, malgré sa promesse. Une semaine s'écoula. J'avais cessé de l'attendre et ne songeais plus à sa visite, quand j'eus la surprise de l'entendre annoncer. En l'apercevant, je me rappelle avoir éprouvé même un peu d'humeur, ayant, je ne sais pour quelle raison, besoin de ma fin d'après-midi. Je ne me doutais guère en revanche que, grâce à lui, j'allais découvrir un aspect de la vie, et me heurter pour la première fois à des idées qui, depuis lors, n'ont plus cessé de me hanter.

Il entra, l'air résolu, et sans montrer l'hésitation habituelle.

— Me voici, dit-il; me portant à merveille, je ne viens pas consulter, mais remercier l'ami que vous avez été pour nous. Il y a longtemps déjà que j'avais décidé de le faire. Si ma démarche est tardive, cela tient à ce que personne n'est jamais tout à fait maître d'agir comme il le voudrait.

Je répondis :

— J'espère que vous ne vous êtes pas dérangé pour si peu, et je compte bien que vous satisferez, par-dessus le marché, ma curiosité.

— Votre curiosité?

— Ne deviez-vous pas me parler des Traversot?

J'allais ainsi droit au but. J'ai toujours trouvé que la méthode est bonne. Il prit, au contraire, un air évasif :

— Ah! oui, j'oubliais... seulement cela n'a plus d'importance.

— Que comptiez-vous m'en dire?

— Rien en vérité. Je croyais l'autre jour avoir besoin d'un conseil. Il se trouve qu'il arriverait trop tard, la décision étant prise et... exécutée.

— Et moi qui rêvais de révélations sensationnelles! m'écriai-je.

— J'hésitais précisément à les porter à qui de droit. Partagé entre le scrupule de me mêler de choses qui ne me concernent pas, et le désir de ne pas laisser duper des gens honorables, je comptais vous soumettre mon embarras. Mais hier, conversant avec mon notaire, j'eus l'idée de lui sortir mon cas. Jugez de ma chance : il gère aussi les intérêts des Traversot, chose que j'ignorais. Sans que je l'aie voulu, ma conscience s'est donc trouvée libérée, et le cas qui me troublait a cessé d'exister.

Je répliquai, désireux d'en tirer au moins le peu que je pourrais :

— Tant pis : cela prouve du moins que vous connaissez M. de la Gilardière.

— Moi?... pas du tout.

— Alors comment étiez-vous renseigné sur lui... car il s'agissait de lui, n'est-ce pas?

— Oh! un hasard trop long à expliquer... Une compagne de couvent de ma femme qui, devenue dame de compagnie chez la mère du jeune homme, a voulu s'informer près de nous des Traversot et qui, du même coup... bref des histoires; fort heureusement, elles ne m'intéressent plus.

— Allons! fis-je déçu, il reste que vous aviez songé à moi pour vous éclairer dans une circonstance délicate : je vous en remercie.

Tout ceci, échangé sans qu'il prît seulement la peine de choisir un siège. Je crus qu'il allait repartir aussitôt; mais non, après avoir regardé l'heure, il reprenait :

— Si je ne dérange pas, puis-je m'asseoir? Depuis quelque temps, je me sens vite las.

Sans attendre la réponse, il s'affala ensuite sur un fauteuil. Du même coup, l'air du début fit place à un autre, accablé. Ainsi qu'il arrive fréquemment aux nerveux, après avoir paru prêt à tout renverser sur son passage, il ne semblait plus

capable que de crier grâce, comme un coureur à bout d'étape.

— Est-il bien sûr, demandai-je, que votre fille ait tort quand elle vous pousse à vous soigner ?

— Oh ! murmura-t-il, ma fille ne s'inquiète pas de moi autant que vous le croyez...

Et sa main, qui avait tenté de se soulever, retomba lourdement sur l'accoudoir.

— Je suis témoin pourtant du souci que lui donne votre état !

— On parle, les mots s'envolent, l'âme est ailleurs...

— Vous n'allez pas prétendre que votre fille soit indifférente à ce qui vous concerne ?

Il releva la tête, me considéra un instant :

— Non, soupira-t-il, je crois qu'elle m'aime encore.

— Vous n'en êtes pas sûr ?

Il ne répondit pas. Je n'osai insister : j'attendais qu'il lui plût de reprendre la conversation, là où il voudrait. Et ce fut alors un silence d'autant plus pesant qu'à Semur, et sur la place que j'habite, il n'y a jamais de bruits au dehors : les seuls que je connaisse sont au moment des offices ou quand l'heure sonne à Notre-Dame.

En même temps que j'attendais, j'eus aussi l'étonnement de m'apercevoir que le visage de M. Lormier avait repris exactement l'expression de la première nuit, au chevet de la mourante. Même aspect de relâchement total, souligné par la torpeur du regard fixe. Il faut croire que les traits humains disposent de bien peu d'éléments pour extérioriser l'âme : ils ne diffèrent pas, qu'il s'agisse d'escompter la fin d'une catastrophe ou d'en appréhender la venue !

Soudain, il parut prendre une résolution définitive. Le regard redevint net, se fixant sur le mien. Je compris que le sujet véritable de la visite, encore inexpliqué, allait paraître.

— Docteur, recommença-t-il d'une voix qui s'efforçait d'être posée, y a-t-il des cas où l'on soit fou, tout en gardant la conscience nette de sa folie ?

— Ouais ! m'écriai-je, à quel propos ces balivernes ?

— Parce qu'obsédé par une pensée que la raison des autres jugerait démente et qui doit l'être par conséquent, je ne la discute plus et l'accepte.

— Et peut-on connaître de laquelle il s'agit ?

— Entre ma fille et moi, il y a quelqu'un.

— Qui ?

— J'ai dit *quelqu'un* : si je savais qui, je ne serais pas ici.

De nouveau, son visage changeait. J'y déchiffrai une telle angoisse que brusquement une pensée m'étreignit. Le drame, — que, l'autre jour, candide, j'attendais seulement pour des temps à venir, — aurait-il déjà paru ?

Ne sachant plus très bien si je voulais le confesser ou le consoler, je pris ses mains dans les deux miennes, et m'efforçant de ne rien laisser voir de mes appréhensions :

— Vous êtes fou, en effet, cher monsieur, mais d'une folie sans fièvre et dont je vous ai donné le nom, quand nous étions au Rempart : la jalousie.

Il secoua les épaules.

— Je vous affirme que je ne me trompe pas.

— Je vous affirme aussi que la jalousie est un état dans lequel on s'épuise à interpréter le réel à la lueur d'une chimère. Qu'on écarte celle-ci : tout redevient clair. Dès qu'on se sait jaloux, d'ailleurs, la moitié de la cure est réalisée : la seule difficulté est de le reconnaître. Essayez.

Il avait paru m'écouter attentivement : cependant, à peine eus-je achevé qu'arrachant ses mains prisonnières, il répéta :

— Non, je ne me trompe pas...

Puis martelant les mots, comme s'il prétendait les graver mieux dans mon cerveau :

— Aucune chimère ne me trouble : j'ai des yeux et ils voient. Ma fille n'est plus à moi : quelqu'un me l'a prise. Nous avons l'air encore de vivre en tête à tête : ce n'est pas vrai, entre elle et moi, il y a *lui!*

Convaincu que plus je garderais de ménagements et plus il s'entêterait dans ses affirmations sans les éclairer d'aucune manière, je ripostai alors rudement :

— Pour prendre votre fille, il faudrait d'abord pouvoir en approcher! Vous ne vous quittez pas. Elle sort si vous sortez, et rentre quand vous rentrez. Et qui connaissez-vous ici ? Quelques prêtres, des voisins, personne... Nulle maison plus fermée que la vôtre! Songez que, lorsque vous m'avez appelé, j'avais à peine entendu prononcer votre nom! Ma venue a été un fait tellement extraordinaire que vous en avez conçu, un instant, les pires craintes : celles-ci se sont dissipées, soit, mais jugez des autres! Le voilà, le réel! Y ajouter quoi que ce soit est induc-

tions et sottises. Quant au traitement, il dépend de vous seul. La jalousie n'est pas une maladie : elle est un vice. On ne s'en guérit pas avec des drogues : on s'en corrige. A vous de la dompter, comme on y arrive pour la morphine ou le vin.

Il s'était remis à m'écouter avec l'avidité de l'enfant qui tente de se rassurer auprès d'une grande personne. Peut-être aurait-il été déçu si je ne lui avais pas dit ces choses qu'il s'était déjà dites, et précisément de cette manière; mais, comme auparavant, je sentais aussi que mes paroles glissaient sur lui sans l'atteindre, telle une averse sur des ardoises. Quand il comprit que j'avais fini, ce fut cette fois sur un ton rectiligne qu'il reprit :

— Vous avez raison, le réel est cela : deux êtres qui *matériellement* ne se quittent pas, que jamais ou très rarement un tiers *visible* ne distrait; deux êtres encore qui mangent à la même table, sont abrités par le même toit, échangent des *apparences* de confidences avec une *apparence* d'abandon... Seulement, est-ce tout?... Quand ma fille ne croit pas que je la surveille, avez-vous *vu* ses yeux?... des yeux d'absente!... Quand, après un long silence, je m'avise de lui parler, avez-vous *vu* l'effort de son visage pour revenir au présent? Quand nous sommes à table, avez-vous *vu* avec quelle attention elle surveille le moindre bruit de rue, et, si par hasard quelqu'un passe, avec quel art elle invente un prétexte pour approcher de la fenêtre et vérifier si par bonheur ce serait *lui?* Pas de tiers visible, c'est exact : mais à quel moment celui dont je parle consent-il à nous quitter? A lui, les seuls vrais sourires de ma fille! Essaye-t-elle de livrer un peu d'elle-même, comme elle s'adresse à lui! Pas une phrase qui ne passe alors par-dessus moi, pour l'aller retrouver, je ne sais où! Il est là, vous dis-je, sans répit, dans nos silences douloureux, nos causeries importunes; non seulement il a violé la demeure, mais il s'étonne de m'y trouver : avant longtemps, il tentera de m'en chasser!

Il conclut :

— Et puis, qu'ai-je besoin de *voir?* Si par hasard vous avez jamais aimé, ce dont je vous plaindrais, fallait-il que vous *vissiez* pour apprendre quand on était las de votre présence? Vous le *sentiez!* Ce que l'on sent est autrement certain que ce que l'on voit. Sentir, c'est happer l'impondérable, tâter l'invisible, atteindre là où le regard ne pénètre pas! Dans un doute poignant, je vous le demande, est-ce vos yeux que vous consultez

ou la perception intime, continue, que la raison méprise et qui, heureusement, veille à sa place pour notre garde?

Tandis qu'il parlait ainsi, j'avoue qu'une partie de son discours m'échappait; j'étais trop à la découverte de l'homme nouveau qui se révélait. Je ne savais pas encore que l'âme s'abrite toujours derrière de fausses apparences, comme l'amande derrière une coque et qu'il faut le marteau de la souffrance pour les briser. J'avais connu jusqu'alors un Lormier un peu falot, un peu rêveur, et dont l'unique originalité consistait dans une tendresse paternelle qui confinait à l'état maladif : c'était un autre que j'écoutais, certainement le seul vrai, un autre, maître de sa pensée et de sa parole, soulevé par la passion et l'analysant comme si elle lui demeurait étrangère, tour à tour s'exprimant avec la monotonie d'un greffier et plongeant brusquement dans le détail subtil de sentiments inexprimés, mais toujours avec une telle force logique que je commençais à subir l'entraînement de ses raisons. Se trompait-il d'ailleurs? Sans aller jusqu'à le croire tout à fait, je me sentais ébranlé. Déjà, je ne criais plus à l'impossible. Après tout, qu'il fît erreur ou non, le fait de deux êtres amenés à vivre ainsi l'un près de l'autre, en simulant une confiance qui n'existe plus, n'était-il pas déjà par lui-même un drame certain?

— Admettons, répondis-je enfin après une courte réflexion. Il est entendu que le cœur de votre fille ne vous appartient plus, ou plutôt qu'il se partage entre vous et un autre. Il existe, semble-t-il, un moyen assuré d'obliger *l'autre* à découvrir son visage et, — très probablement, — de le chasser. Votre fille a l'audace de la vérité : interrogée, elle répondra. Ayez le courage d'aller droit à l'ennemi, demandez le nom, et après..., après, suivant ce qu'il sera, vous chasserez l'homme, ou, s'il est digne d'elle, donnez-le-lui!

— Inutile. J'ai posé la question : Geneviève s'est tue.

— Ah! murmurai-je, voilà qui est plus grave; il y aurait donc un obstacle qui vient d'elle ou de lui. Le soupçonnez-vous?

— Il n'y en a pas. J'ai osé aussi tout dire à ma fille, même qu'elle était riche, même que je pardonnais à cet homme!

— Et si cet homme aimait ailleurs?

— Allons donc! Croyez-vous ma fille de taille à se contenter des restes d'une autre?

— Dans ce cas, j'en suis fâché pour votre clairvoyance : le sentiment vous trompe, votre fille n'aime pas, et je reviens au premier diagnostic : des chimères!

— Chimères étrangement réelles, puisque nous en serons bientôt à ne plus nous connaître sous un même toit!

— De grâce, pas de grands mots : vous n'en êtes pas là.

— Croyez-vous?

Il me considérait avec un air de défi. Je pensai qu'il allait entrer dans de nouveaux détails, mais non : ses paupières s'abaissèrent, et comme, pressentant la discussion sans issue, je ne répliquai rien, nous eûmes la sensation que tout s'arrêterait à ce point.

Quelques secondes s'écoulèrent dans une indécision pénible. Je m'attendais à la voir tranchée par un départ. De fait, M. Lorvier se leva : seulement, ce fut pour se promener à travers mon cabinet. Nous imaginions n'avoir plus rien à nous dire, et ce qui allait suivre devait nous plonger au contraire au cœur même des questions que je vous ai posées tout à l'heure...

Oublieux de ma présence, M. Lormier, à ce moment, était en effet en train de se replier sur sa propre vie, pour découvrir quelles lois la conduisaient.

L'homme est toujours ainsi, rebelle au cas particulier. Parce qu'il place en lui-même le centre de l'univers, il prétend ne subir que des lois universelles, et s'indigne de ne pouvoir conclure de son aventure misérable à la destinée de tous.

Quand il eut marché un assez long temps, M. Lormier s'arrêta brusquement devant moi :

— Si je savais au moins pourquoi je souffre! s'écria-t-il. Il y a des gens pour croire en Dieu : sérieusement, que penseriez-vous d'un homme apportant à ses rigueurs la dixième partie de l'incohérence qui préside à nos vies et que ces gens taxent de providentielle?

J'allais tenter de répondre; il m'arrêta d'un geste rude.

— De grâce, ne m'interrompez pas! J'ai besoin de crier. Je ne suis même venu que pour cela. Dans une heure d'abandon, j'ai commencé l'autre jour de me livrer à vous : autant continuer jusqu'au bout. De cette façon, il n'y en aura jamais qu'un à être informé!... Oui, qui décide du lot de bonheur ou de malheur attribué à chacun? Au nom de quelle justice y a-t-il des êtres comblés, et d'autres toujours broyés? Tenez, moi, par exemple...

Il jeta autour de nous un coup d'œil circulaire, comme s'il dominait une foule suspendue à son récit :

— Voulez-vous le compte de ce qui me fut octroyé? Dès mon enfance, gène, misère et maladie. Mes parents étaient de pauvres vanniers qui allaient de village en village, gagnant au jour le jour de quoi manger. Encore, si humble soit-elle, pareille origine pouvait-elle rester honorable? Point : mon père, faussement accusé de grivèlerie, est mort en prison. Quant à ma mère, j'ignore comment elle a fini : personne, cela va de soi, n'a paru autour de moi pour entretenir son souvenir. Ainsi, un début de gueux, et l'aurore d'une vie que je n'avais point sollicitée, tarée avant même que j'aie pu m'en rendre compte. Où est mon délit jusque-là? Pour quelle dette suis-je déjà recherché par le sort?... Mais continuons... Donc, on me recueille dans une ferme pour garder les bêtes; je vais à l'école; le curé fait de moi un enfant de chœur; finalement, je suis expédié au petit séminaire, tant on me trouve intelligent. L'intelligence! Ah! cette fois, vais-je me plaindre? Je pouvais n'être qu'un berger idiot, et grâce à une cervelle que je n'ai pas plus choisie que je n'avais désiré l'existence, je vais devenir un apprenti curé! Je suis honnête aussi, — le sort, vous le voyez, me prodigue les dons de qualité supérieure, — et ne pouvant me résoudre à vivre d'une vocation que je n'ai pas, je m'enfuis à Paris, honni de mes bienfaiteurs, sans autre désir que de satisfaire une soif d'apprendre qui m'a été injectée comme un venin, que je croyais exceptionnelle, et qui était celle de tout le monde. Nouvelle chance, direz-vous : comptez vite, nous arrivons au bout. Aussi bien, peu importe comment je devins, non pas un savant, non pas même un ingénieur de talent, simplement un bon ouvrier de laboratoire, honnête, ingénu grâce à la pauvreté, et dont on disait que peut-être il ferait fortune. C'est à ce moment que j'ai rencontré ma femme et que l'amour a paru dans ma vie...

Il eut une sorte de hoquet convulsif.

— L'amour... Regardez-moi : ce mot, dans ma bouche, a l'air d'une gageure. Cependant toute l'humanité, belle ou laide, grande ou vulgaire, tout ce qui pense et tout ce qui sent sur notre boule de terre, ne le prononce-t-il pas de même et avec un égal frémissement? Si j'avouais qu'en découvrant l'amour, j'ai trouvé l'existence un bienfait et cru qu'elle a de quoi se faire

pardonner le reste? Il était donc possible de mettre contre son cœur un autre cœur battant à l'unisson, et, côte à côte, des pensées qui, pareilles à une fonte en fusion, ne seraient plus qu'un grand jet lumineux! Entrevoir une telle ivresse, soupçonner seulement qu'on en approche, n'est-ce pas assez, je vous le demande, pour rendre le présent ineffable, et le passé inconsistant? En revanche, que j'aie attendu ce miracle, que j'aie cru le pouvoir vivre, de quel nom nommerez-vous cette cruauté, vous qui savez que cela n'a pas été? Paix à la morte! j'ai trouvé dans mon mariage les rations de confort que beaucoup auraient souhaitées et je ne souhaite à personne la misère et la soif qui m'y ont consumé... Paix à la morte, encore un coup! Mais pourquoi la passion d'aimer qui m'a dévoré, et ce don fatal attaché à l'être, comme une robe de Nessus, sinon pour mieux faire *souffrir?* Souffrir!... enfin, voici le mot lâché; il n'explique rien, mais commence et conclut tout. La souffrance est injuste, bête, incompréhensible; elle ne conduit nulle part, elle est inutile; et pareille à une bête de proie, elle ne guette que certains, s'en repaît, s'en amuse et va pour prolonger son plaisir jusqu'à négliger tous autres gibiers à sa portée... Ma femme n'est plus là pour me séparer de ma fille : Dieu merci! c'en est fait des heures cruelles, je vais être libre d'adorer mon enfant? Sottise! La bête m'ayant pris au début sous sa griffe ne me lâchera point : non seulement ma fille m'échappe, mais j'en suis à redouter qu'un inconnu ne la torture. Cependant, ailleurs, d'autres s'obstinent à être heureux! vous, ce La Gilardière dont nous parlions, ce boutiquier peut-être que j'aperçois là, au seuil de sa boutique... Je connais des voleurs triomphants, des cœurs que l'amour comble, bien qu'ils soient à soulever de dégoût... Alors je demande : au nom de quoi, ceux-ci plutôt que ceux-là? Quelle est la règle qui protège? On parle d'un Dieu : où est-il? d'une justice : où la trouve-t-on?

Je me suis efforcé de reproduire ce long discours tel que je l'entendis. Ce que je ne puis rendre, c'est l'impression extraordinaire que donnaient la mimique de cet homme, la variété du ton, les alternances d'une voix tantôt basse comme pour confier un secret, tantôt éclatant sous la révolte ou brisée par un sanglot mal contenu. Et quelle sensibilité exaspérée dans ces aveux arrêtés à mi-route! car il était évident que plus le récit approchait de l'intime de sa douleur, moins il parvenait à s'exprimer.

A peine quelques mots sur le naufrage de son amour, rien sur le drame actuel.

Au dernier cri, enfin, il passa la main sur son front, de l'air d'un homme qui s'éveille. Peut-être ne se rendait-il pas compte de tout ce qu'il avait dit. Puis, s'interrompant soudain :

— Je vous demande pardon, balbutia-t-il, je crois que je me suis égaré...

Et de nouveau, nous demeurâmes silencieux.

Que répondre en effet aux questions qu'il posait? Quelle justification lui donner de la souffrance imméritée qui l'avait amené, pantelant, dans mon cabinet habitué jusqu'alors à n'entendre que le cri de la chair douloureuse? Cependant, si impuissant que je fusse à l'éclairer, pouvais-je aussi continuer de me taire? A de certains moments, et quoi qu'elle prononce, la parole humaine est source d'apaisement. Après avoir hésité, j'approchai de lui, et prenant ses mains comme au début :

— Cher monsieur, combien je vous plains! Les problèmes que vous soulevez sont, hélas! sans solutions. D'ailleurs, à quoi bon les chercher? Nous vivons dans l'inexpliqué. Que la souffrance soit un don divin ou l'œuvre d'un destin malfaisant, qu'elle perde ou non son mystère, elle pèse du même poids. En revanche, je doute qu'un bilan, tel que vous tentiez tout à l'heure de l'établir, puisse être exact : il y manque toujours quelque chose, et parfois l'essentiel. On ne néglige aucune douleur, on ne compte pas les joies. S'efforce-t-on de le faire, il n'est pas de commune mesure entre les unes et les autres. J'ajoute que, s'il en existait...

Il m'interrompit :

— Je devine que vous allez dire : tout se compense. Ce n'est pas vrai.

— J'entends bien, repris-je à mon tour, vous croyez au voleur triomphant : accepteriez-vous pourtant de prendre sa place? Pour changer de sort, changeriez-vous d'âme avec lui ?

Il haussa les épaules.

— Vous pensez que je refuserais ?... La vérité est que je ne sais pas... on ne sait jamais rien.

— Si, on sait parfaitement qu'il existe, jusque dans le pire, un bien qui le balance. Par exemple, imaginez une seconde que, d'une manière ou d'une autre, votre fille cesse d'exister...

Il eut un cri :

— Taisez-vous!

— Vous voyez bien! Même s'il n'était pas imaginaire, votre supplice actuel se double encore de joies dont la seule pensée qu'elles pourraient disparaître vous fait pâlir d'effroi. Alors, cessons de discuter. Que votre cœur s'apaise! qu'il tue la chimère! et...

Je le regardai avec une pitié sincère. Son accablement me touchait.

— ... Et quand vous aurez encore envie de crier, comme tout à l'heure, n'hésitez pas à revenir. Vous trouverez ici, je vous l'affirme, une compréhension affectueuse et le secours d'un ami.

Ayant remercié d'un signe de tête, il prit son chapeau sans répliquer et se dirigea vers la porte.

Je compris qu'arrivé à ce point, il n'aurait pu poursuivre. Moi-même, changeant d'attitude pour l'accompagner, m'efforçai de reprendre un ton plaisant.

— Admirez, dis-je, tandis que nous descendions ensemble, combien c'est toujours l'imprévu qui vient. J'avais compté apprendre grâce à vous des merveilles sur La Gilardière, et je ne saurai rien, pas même s'il est amoureux de votre fille!

Un pâle sourire erra sur la face désolée de M. Lormier.

— Oh! pour celui-là, je suis tranquille! Tout le fâcheux que j'en ai su me venait par Geneviève.

Sur le seuil, il dit encore :

— Je reviendrai peut-être... probablement...

Je songeais de mon côté :

— Pauvre homme! je le reverrai avant huit jours.

Or, non seulement il ne devait plus reparaître dans ce lieu, témoin de notre amitié naissante, mais convaincu d'avoir atteint au sommet de son calvaire, à peine commençait-il d'en gravir les premières marches.

ÉDOUARD ESTAUNIÉ.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

AU PAYS DE L'ÉRABLE

JOURNAL

DE LA MISSION FRANÇAISE AU CANADA

Sous l'inspiration de M. Hanotaux et avec l'agrément du Gouvernement, le Comité France-Amérique vient d'envoyer au Canada une mission chargée de remercier ce grand pays de son intervention militaire dans la guerre et de l'aide secourable qu'il a apportée à nos blessés, ainsi qu'aux populations des régions dévastées, sous les formes les plus diverses, création d'hôpitaux et d'ambulances, secours en argent, dons en nature.

Cette mission comprenait un maréchal de France, un amiral, un évêque, des membres du Parlement, de l'Institut, de l'Université, etc., au demeurant des représentants de toutes les forces françaises, de toutes les formes d'activité de notre génie national. Elle comprenait en outre un certain nombre de dames que leur grand cœur et les services rendus par elles au cours de la guerre désignaient plus particulièrement pour exprimer aux mères et aux épouses canadiennes nos sentiments de reconnaissance.

Elle n'est restée au Canada qu'une dizaine de jours et de cet immense pays n'a pu parcourir qu'un petit coin, celui qui s'étend le long des rives du Saint-Laurent et aux bords du lac Ontario; elle a cependant rempli sa mission. A Montréal et à Québec, elle a retrouvé l'âme française; à Ottawa, elle a adressé ses remerciements officiels au Gouvernement canadien et remis au Parlement fédéral, en témoignage de gratitude, un buste de Rodin, représentant la France; à Toronto et à Hamilton, elle a pris contact avec une province presque entièrement anglaise

et resserré les liens d'amitié qui nous unissent à nos alliés (1).

Y a-t-il lieu de garder trace de cette mission en relatant ce qu'elle a vu, entendu, remarqué?

Oui, certainement, quelque restreint qu'ait été son champ d'observation. Rien en effet de ce qui intéresse nos frères du Canada en peut nous laisser indifférents; d'autre part, le Dominion est en plein développement; le plus grand avenir lui est réservé, et il n'est pas inutile de le rappeler.

Bien entendu, il ne saurait être question ici d'une étude d'ensemble que rien ne justifierait. Le Canada est plus grand que l'Europe entière; il s'étend sur des milliers de kilomètres, de l'Est à l'Ouest, du Sud au Nord; la seule province de Québec est à elle seule plus grande que la France. De cette immensité nous n'avons vu qu'un bord. Dans ces conditions, le plus prudent et aussi le plus simple est de se borner à noter ce que la mission a vu sur son passage, de donner, pour ainsi dire, son « journal de marche, » en relevant tous les détails caractéristiques.

*
* *

A peine étions-nous arrivés à New-York que deux hommes éminents, amis passionnés de la France, les sénateurs Dandurand et Beaubien, venaient nous y rejoindre pour nous conduire eux-mêmes dans leur patrie et nous en faire les honneurs.

Dès le premier contact, la conversation s'engage sur la situation politique du Canada. Ont-ils dessein d'enlever de nos esprits toute idée fausse, de nous « mettre au point? » Il semble bien.

— Nous avons, disent-ils, deux mères patries, aïeules vénérables, que nous respectons, admirons et aimons l'une et l'autre.

« Ces deux mères patries sont la France et l'Angleterre.

« La première a fait de nous ce que nous sommes, des Fran-

(1) Composition de la mission : Maréchal Fayolle, président; — Amiral Charlier; — M. Gaston Ménier, sénateur; — M. Fournier-Sarlovèze, député de l'Oise; — Comte de Warren, député de Meurthe-et-Moselle; — Mgr Landrieux, évêque de Dijon; — M. Alb. Besnard, de l'Académie des Beaux-Arts; — Professeur Lippmann, de l'Académie des Sciences; — M. Dal Piaz, président de la Compagnie Générale Transatlantique; — M. Fortunat Strowski, professeur à la Sorbonne; — M. Corréard, inspecteur des Finances; — M. de Loynes, ministre plénipotentiaire; — M. Louis Blériot, aviateur, industriel; — M. Delmas, représentant de la Presse française; — Colonel Requin, adjoint au maréchal; — M. Louis Jaray, maître des requêtes au Conseil d'État; — Marquis Le Créqui-Montfort, secrétaire général; — M. Quénard, professeur de l'Université, secrétaire général adjoint; — Mme Albert Besnard; — Comtesse de Warren; — Vicomtesse de Salignac-Fénelon; — Mme Lippmann; — Comtesse de Bryas; — Mme Blériot.

çais de pure race, aussi Français que vous-mêmes, ayant la même langue, les mêmes mœurs, les mêmes traditions. Nous n'avons pas connu vos révolutions; nous avons continué notre évolution propre dans l'esprit de l'ancienne France, mais nous sommes vos frères, frères de sang et frères de cœur. La deuxième nous a permis de nous développer; elle nous a laissé le bien suprême, la liberté. Nous sommes libres dans notre province de Québec; nous y sommes libres de toutes façons, à tous les points de vue : politique, religieux, économique, et de cela nous sommes à notre seconde patrie profondément reconnaissants.

« Et cependant nous ne sommes ni Français, ni Anglais.

« Nous sommes ce que nous sommes devenus : des Canadiens.

« Vous comprenez bien? ajoutent-ils en insistant. Quand vous nous avez quittés, nous étions 65 000; nous sommes devenus depuis plus de 4 millions, dont 3 millions habitent le Canada. Nous avons aujourd'hui l'âge d'homme. Notre patrie, c'est la terre que nous avons défrichée et peuplée, celle où nous avons pris racine, c'est le Canada! »

Ces idées seront affirmées publiquement, dès le soir même, à la fête qui sera donnée, à bord du *Paris*, à la haute société new-yorkaise.

Il y a quelque chose qu'ils ne disent pas, mais que nous reconnaîtrons bientôt : cette situation est également celle des Canadiens anglais, eux aussi Anglais de cœur, c'est entendu, mais devenus Canadiens avant tout. Il est certain que le Canada marche à l'indépendance totale. Le pouvoir de l'Angleterre sur ce pays est purement nominal; il se gouverne lui-même et son Conseil des ministres est souverain. Le gouverneur général est anglais; les gouverneurs de provinces sont soit d'origine canadienne, soit d'origine anglaise, et il serait impossible aux uns comme aux autres d'agir autrement que dans l'intérêt direct et immédiat du Canada.

A noter que les forces anglaises qui occupent cette énorme étendue de territoires, plus grande que l'Europe, ne dépassent pas cinq régiments! tout juste de quoi fournir des gardes d'honneur aux gouverneurs.

Chose curieuse, les races anglaise et française qui forment le peuple canadien ne se mélangent pas; elles se développent parallèlement en restant distinctes, chacune gardant sa langue, ses mœurs et ses usages.

— Regardez, nous dira bientôt le sénateur Beaubien, quand nous descendrons en bateau le *Saint-Laurent*, de Montréal à Québec, admirez notre grand fleuve! Dans ses eaux sont venues se jeter, à Montréal, celles de l'Ottawa; elles coulent ensemble sans se confondre, celles du Saint-Laurent limpides et bleues, celles de l'Ottawa plus foncées; elles portent avec la même docilité les bateaux qui nous appartiennent; c'est l'image de notre Canada, terre commune à nos deux races.

Mais il y a un fait nouveau dont nos amis n'aiment pas beaucoup à parler et qui visiblement les laisse soucieux. Depuis quelques années, les Américains se portent en foule vers les provinces de l'Ouest : Sackatchevan, Alberta, Columbia, et il en résulte qu'au Canada se forment en réalité trois groupements : français à l'Est, anglais au Centre, américain à l'Ouest.

Sur les 7 millions d'habitants qui forment la population du Canada, combien y a-t-il au juste d'Américains? Le prochain recensement le dira, mais il demeure certain que le nombre des Américains va sans cesse en croissant et qu'ils restent, eux, américains. Or, les États-Unis comptent 110 millions d'habitants; ces deux pays sont en contact, de l'Atlantique au Pacifique, sur une frontière ouverte de plus de 5 000 kilomètres d'étendue. Dans ces conditions, le Canada pourra-t-il résister, sinon à la pression, du moins à l'attraction des États-Unis qui considèrent comme de droit naturel que toute l'Amérique du Nord soit leur domaine de libre expansion?

Voilà sans doute le gros danger qui menacera l'indépendance du Canada, dans un avenir plus ou moins éloigné. Toutefois, on peut affirmer que les groupements anglais et français n'en resteront pas moins puissants et libres dans leur développement.

*
* *

Nous arrivons à Montréal, à neuf heures du matin, par un temps magnifique, et aussitôt commence une série de réceptions, de visites et de banquets qui sera très fatigante parce qu'ininterrompue, d'autant plus qu'une lourde vague de chaleur passe sur l'Amérique et que la température ne descendra guère au-dessous de 30°.

A la gare nous attendent un représentant du gouvernement canadien, le ministre de la Justice, Doherty, et les autorités de la ville. Le cérémonial sera le même à peu près partout : sur le

quai ou à la sortie, une demi-compagnie de troupes anglaises ou de milice canadienne rend les honneurs, tandis qu'une musique joue *la Marseillaise* et que la foule acclame la Mission.

A peine sommes-nous arrivés à l'hôtel qu'il faut repartir pour aller à l'Hôtel de ville, dont nous montons les degrés en traversant une foule compacte qui applaudit en criant : « Vive la France ! » visiblement curieuse de voir « des Français de France. »

La première sensation est un peu troublante. Sommes-nous en France ou au Canada ? sur les bords du Saint-Laurent ou sur ceux de la Seine ? à Montréal ou dans quelque ville de Normandie ? L'illusion est complète, car les souhaits de bienvenue qu'on nous adresse sont exprimés dans le français le plus pur ; toutes les mains se tendent et tous les visages sourient. Ce sont bien les membres d'une même famille qui se retrouvent, se reconnaissent, se félicitent et demandent des nouvelles, parlant à la fois du passé et du présent.

En sortant de l'Hôtel de ville, nous visitons l'ancien « Gouvernement français, » modeste édifice aujourd'hui transformé en musée de souvenirs. Partout sont gardés religieusement les témoins du passé et de ce qu'on appelle ici à juste titre l'épopée canadienne, les temps héroïques de Montcalm et de Lévis. Après toute une série de visites, parmi lesquelles celle de l'École commerciale, qui constitue une annexe de l'Université française, ou Université Laval, nous arrivons au banquet. Il commence à une heure et ne se terminera qu'à quatre heures et demie. Discours et discours.

Mais avant les discours, il y a les « santés, » et il faut noter ici une scène qui ne manque pas de grandeur. Le président se lève et dit en tenant haut son verre : « le Roi ! » Aussitôt toute la salle est debout et l'orchestre entame le *God save the King* que tout le monde chante à pleine voix. On se rassied. Le président se relève une minute après et dit : « la France ! » Alors éclate *la Marseillaise*, que les assistants clament avec le même entrain que le *God save the King* de tout à l'heure. Souvent il y a une troisième santé, « le Canada, » et cette fois on entend comme une sorte de vieille chanson française, lente et grave, douce et berceuse, pleine d'amour.

A l'heure des discours, et tant que nous serons en terre « française, » nous entendrons souvent de belles harangues que la Sorbonne applaudirait. Aujourd'hui, c'est d'abord le ministre

Doherty qui prend la parole ; son allocution est pleine de finesse et d'une aimable bonhomie. Vient ensuite le sénateur Dandurand avec un discours d'une admirable tenue littéraire. Si on parle cette langue au Parlement canadien, les débats ne doivent pas manquer d'agrément !

Nous sommes tous frappés de l'éloquence des orateurs canadiens. Ils parlent... comment dire? Ce n'est pas de la pompe et de la grandiloquence, mais de la solennité, mêlée de respect. C'est la langue du XVIIe siècle, aux belles périodes cadencées. Les orateurs sacrés du grand siècle devaient parler ainsi du haut de la chaire. « Vous savez le français mieux que nous, » leur dira tout à l'heure l'un des nôtres.

A propos des vieux mots et des formes archaïques que le langage canadien a gardés, le sénateur Dandurand explique que leur conservation est la conséquence du soin jaloux avec lequel les Français de Montréal et de Québec n'ont cessé de défendre leur langue maternelle contre la langue anglaise.

— Le Grand Roi, — ou plutôt le Grand Roué, — dit-il, n'a pas proclamé : l'État, c'est moi ; il a dit : l'État, c'est moué, et c'est pourquoi nos paysans canadiens disent encore aujourd'hui : le Roué, moué, la parouesse, etc.

Il exagère un peu. La langue française est restée vivante au Canada comme ailleurs et elle a évolué ; il suffit d'entrer dans une boutique de marchand pour s'en apercevoir. Un convive ne nous a-t-il pas dit tout à l'heure, en parlant de dames canadiennes fort distinguées qui prennent part au banquet : « Ce sont des femmes *dépareillées?* » ce qui signifiait dans sa pensée : sans pareilles, non pareilles, autrement dit d'admirables femmes ! Il n'en reste pas moins que dans la haute société canadienne on parle un français exquis, limpide et clair, avec un parfum de vétusté qui en augmente l'agrément et en relève la saveur.

Au cours de ce banquet, le sénateur G. Ménier et le président de la Compagnie transatlantique, M. Dal Piaz, annoncent pour l'automne prochain l'ouverture d'une sorte d'exposition roulante, constituée par des échantillons des produits français réunis dans un grand train de chemin de fer, d'où le nom de « Train-Exposition, » et qui ira, avec des conférenciers, de ville en ville.

Après le banquet, on nous conduit à « la Montagne, » c'est-à-dire au Mont Royal, autour duquel la ville de Montréal s'est développée. De la terrasse qui la domine, le spectacle est de

toute beauté. Au bord du magnifique Saint-Laurent, s'étend, blanche dans des massifs de verdure, la ville. Elle compte 900 000 habitants, dont les trois quarts sont Français; elle a doublé en dix ans. Son commerce est mondial et sa prétention de devenir la rivale de New-York ne paraît pas déplacée. Les steamers remontent jusqu'à elle et le fleuve est sillonné de bateaux. Les quais s'étendent sur 30 kilomètres de longueur.

Qu'est-ce au loin que ces gigantesques constructions qui s'élèvent au bord des eaux? Ce sont des « elevators » où viennent s'entasser les grains de ce qui fut autrefois « la grande prairie » des Indiens, devenue aujourd'hui la plaine indéfinie, couverte de moissons, la terre à blé des États du Centre. On y décharge des wagons en quelques minutes ; on y charge des bateaux en quelques heures. « Dès maintenant, nous dit-on, le Canada peut suffire à fournir à l'Europe entière son pain quotidien. »

Notre interlocuteur ajoute : « Quel malheur qu'en hiver notre fleuve s'endorme! » Il se recouvre en effet de glaces à partir de novembre et la navigation est suspendue pendant cinq à six mois. L'hiver est loin de notre pensée; il fait en effet une chaleur extrême et tout autour de nous brillent des massifs de roses. Cependant, voilà bien le Canada, couvert de verdure et de fleurs en été, riche de toutes les cultures, revêtu d'un manteau de neige de novembre à avril!

Sur la terrasse, nous avons rencontré M. Taft, l'ancien président des États-Unis, venu comme nous pour admirer la vue. Il est seul et cause familièrement avec le maréchal.

Le soir, la mission se disloque et nous dînons dans les familles. Quelle délicieuse trouvaille! plus de discours, mais des entretiens pleins d'abandon et de cordialité, comme dans les meilleures familles françaises.

La journée n'est pas finie, car c'est aujourd'hui la Saint-Jean, fête nationale des Canadiens français, et on la célèbre ici comme chez nous en allumant, à la nuit tombante, de grands feux clairs et joyeux.

Bien entendu, on nous attend et nous nous retrouvons, vers neuf heures, au milieu d'une foule qu'on évalue à plus de 20 000 personnes ; elle entoure un kiosque à musique, transformé en tribune, sur lequel on nous fait monter, et une fois de plus nous reparlons de la France, de la guerre, du passé et de l'avenir.

Après ces discours, un courant se forme qui nous emporte

vers un énorme bûcher. L'honneur d'y mettre le feu est réservé au maréchal; il en fait le tour, une torche à la main, et en un instant cette masse de bois et de fagots est couverte de flammes qui montent droites au ciel, comme une épée, dans une gerbe d'étincelles. Ce n'est pas sans émotion que nous pensons qu'en ce même jour s'allument sur les collines de la vieille France et les places de nos villages les mêmes feux symboliques. C'est la même âme qui palpite des deux côtés de l'Atlantique.

Au retour, vers minuit, beaucoup d'entre nous sont silencieux, plongés dans une méditation profonde; ils rapprochent cette fête de la Saint-Jean, fête nationale des Canadiens français, de notre deuxième fête nationale qui vient d'être instituée en l'honneur de Jeanne d'Arc.

— Vous dormez? dit l'un en poussant le coude de son voisin.

— Moi! non, je rêve. Ce bûcher m'a rappelé celui de Jeanne d'Arc. Sans doute, couvert de poix et de résine, il s'est lui aussi embrasé d'un bloc. J'espère que notre Sainte n'a pas trop longtemps souffert.

— On peut croire au contraire qu'elle est morte lentement, comme le Christ, en priant pour la France, et en s'offrant en holocauste pour elle.

— Quelle prodigieuse histoire que la nôtre! Et qui sait si, dans la dernière guerre, nous n'avons pas encore bénéficié du sacrifice de cette petite Lorraine de dix-neuf ans?

— N'en doutez pas. Les lueurs de son bûcher illumineront toujours dans la suite des temps les visages de nos soldats, descendants de ses compagnons d'armes.

Le lendemain est un dimanche, et nous allons à la messe à la cathédrale. Là aussi la foule nous attend, et quand nous entrons, les orgues jettent à grand fracas sous les voûtes les appels de *la Marseillaise!*

Belles allocutions de Mgr Gauthier, recteur de l'Université Laval, et de Mgr Landrieux, où s'échangent, en se mêlant dans une commune prière, le salut du Canada à la France et celui de la France au Canada.

*
* *

A onze heures, départ en bateau pour Québec, où nous arriverons à neuf heures et demie du soir.

Le temps est superbe et le spectacle d'une incomparable

beauté. Le Saint-Laurent apparaît moins comme un fleuve que comme un lac allongé entre des terres fertiles. Des deux côtés, des paysages de France, des villages aux jolis noms français, avec de minces clochers tout pareils aux nôtres. C'est sur les bords du Saint-Laurent que se sont établis les premiers colons; ils se sont partagé le terrain perpendiculairement aux rives, et nous voyons, encore resserrées par les héritages, ces limites de champs toutes parallèles entre elles.

La soirée se passe à faire revivre le passé, à retracer l'œuvre de Jacques Cartier et de Champlain, à raconter les exploits de Montcalm et de Lévis. C'est ici que s'est déroulée l'épopée canadienne; elle appartient à l'histoire de France et à celle du Canada; elle est notre bien commun et le lien qui nous unit. Regardez cette statue qui s'élève, à droite, sur la rive. C'est celle de Mlle de Verchère, qui défendit sa ferme contre les Iroquois, à quatorze ans, seule avec ses deux frères, moins âgés qu'elle. Voici l'embouchure de la rivière Richelieu, qui vient du lac Champlain, sur les bords duquel les Français remportèrent contre les Anglais la victoire de Carillon. Quand nous arriverons à Québec, on nous montrera, à gauche, au-dessus de la falaise, la plaine d'Abraham, où, le 13 septembre 1759, se livra la bataille qui amena la chute de Québec et dans laquelle périrent ensemble le général anglais Wolfe et notre grand Montcalm.

Le lendemain, toute la matinée, jusqu'à une heure, se passe en visites. Visite à la vieille citadelle où le lieutenant-gouverneur nous dit : « La voici, telle que vous nous l'avez laissée. » On y voit encore, en effet, les vieux canons rongés par la rouille qui défendirent la ville. — Visite du Parlement provincial. La salle des députés est d'un côté, celle des sénateurs de l'autre; elles sont l'une et l'autre très belles. — Visite au couvent des Ursulines. Bien que leur ordre soit cloîtré, les Sœurs ont voulu ouvrir à la Mission française leurs portes fermées au monde. Faveur insigne qui n'est accordée qu'à des personnages royaux ou à des légats du Pape; mais ne s'agit-il pas aujourd'hui de la France? Les Sœurs sont là, à l'entrée, en ordre de bataille, les très vieilles en tête, les jeunes à la gauche; la supérieure nous reçoit avec l'aisance d'une grande dame qui fait les honneurs de sa maison. Nous la parcourons à sa suite, vieille demeure vaste, simple, sans luxe aucun; seule la chapelle est richement décorée. Non loin d'elle,

les Sœurs conservent comme une relique sainte, dans une châsse dorée, le crâne verni de Montcalm!

Après le couvent, réception à l'Hôtel de ville. « Son Honneur » le maire est revêtu d'une longue robe noire, qui rappelle celle de nos avocats; il porte un tricorne. Quand il a fini la lecture de son adresse, une fillette s'avance et offre au maréchal une gerbe de roses : « Embrassez-la, dit le maire, c'est le dernier de mes enfants, le dix-septième. »

Il faut ici s'arrêter un instant sur l'extraordinaire fécondité des familles canadiennes. Les familles de quinze à vingt enfants ne sont pas exceptionnelles; celles d'une douzaine se rencontrent partout; la moyenne est d'au moins six enfants par foyer. Le maire nous racontera tout à l'heure que les familles avec lesquelles il est le plus lié ont toutes de quinze à dix-huit enfants. Dernièrement, il assistait à une fête de famille où vingt-six enfants célébraient les noces d'or de leurs parents; ceux-ci n'en avaient perdu aucun. Ils sont nombreux, les villages où cent familles portent le même nom! Le général Tremblay qui nous accompagnait sur le bateau appartient à l'une d'elles.

Comment expliquer cela?

Il y a bien des raisons : l'espace disponible, la vie large et facile à la campagne, les enfants qui ne sont pas une charge, mais un rapport, la liberté de tester laissée au père de famille, ce qui sauve le domaine, etc. Toutefois la raison principale se trouve dans le respect des lois morales. Les Canadiens français obéissent à l'ordre « Croissez et multipliez; » ils observent le Décalogue. Le lieutenant-gouverneur ne nous a-t-il pas dit lui-même publiquement, ce matin : « C'est votre clergé qui a fait ce peuple. »

Il est à remarquer qu'il n'en est pas de même des Anglais. Eux aussi ont l'espace et la liberté, et cependant, la natalité est dans leurs familles beaucoup moindre. La conséquence est que les Français refoulent les Anglais; ils débordent de la province de Québec dans l'Ontario, le Manitoba et aussi dans les provinces du Nord-Est des États-Unis. Ils étaient 65 000, lorsque, il y a cent soixante ans, la France les a abandonnés à l'Angleterre; ils sont aujourd'hui plus de 4 millions. Combien seront-ils dans cent ans? Plusieurs d'entre nous s'amusent à faire des calculs et trouvent des chiffres fantastiques dont le quart suffi-

rait à constituer là-bas une nouvelle France plus peuplée que la vieille mère-patrie.

Après le banquet où les « santés » ont été portées avec une solennité particulière, celle du Roi au commencement et à la fin, nous allons au camp d'Abraham remettre au 22e régiment canadien le drapeau que lui envoie le maréchal Foch, son colonel honoraire. Ce 22e canadien (en réalité, un bataillon) était pendant la guerre uniquement composé de Canadiens français ; il s'est illustré à Ypres, à Vimy, etc., et son effectif a été plusieurs fois renouvelé. A la gauche du régiment se trouvent les anciens combattants et les blessés.

De toutes parts la foule nous entoure et l'on sent que les cœurs sont agités par des sentiments qui remontent comme des lames de fond. C'est que la scène se passe sur le terrain de la défaite de 1759. C'est ici même que la France a perdu le Canada. Son âme et son génie y sont restés !

Après la revue du 22e, visite au cardinal Bégin, vénérable vieillard de quatre-vingt-deux ans, qui nous reçoit avec une bonne grâce charmante. Il revient d'une tournée pastorale et se félicite du bon esprit de son peuple ; il en parle comme un père de ses enfants. Il nous dit son amour pour la France et raconte son dernier séjour à Paris :

— J'étais descendu à l'*Hôtel du bon La Fontaine*...

Tout le monde rit.

— Vous le connaissez donc ! reprend-il en souriant ; c'est un logis tranquille, honnête et fort respectable ; j'y étais très bien.

Et la conversation continue sur ce ton.

Au Canada, la situation du clergé n'est pas la même que chez nous ; il est mêlé à la vie publique et familiale, il fait partie intégrante de la société, il vit au milieu du peuple. Partout, à l'arrivée à la gare ou à la descente du bateau, aux banquets, nous trouvons les évêques, archevêques, et aussi les pasteurs protestants, quand il y en a. Ils sont entourés du respect général. Ce matin nous avons tous remarqué que lorsque Mgr Landrieux a été présenté au lieutenant-gouverneur, ce dernier a mis genou en terre et lui a baisé la main. Même attitude de la part du maire, à l'Hôtel de ville. La liberté d'action du clergé est entière. Les écoles sont confessionnelles et le budget de l'Instruction publique est réparti entre elles au prorata du nombre des élèves. Catholiques et protestants vivent

d'ailleurs dans la plus parfaite harmonie et en pleine indépendance respective.

Après avoir quitté l'archevêché, thé chez le lieutenant-gouverneur, dans une superbe résidence, entourée d'un grand parc, comme en ont partout, dans toutes les parties du monde, les gouverneurs anglais; puis la liberté nous est rendue et nous pouvons parcourir à notre gré la ville de Québec. Ville entièrement française, non seulement de langue, mais d'aspect, avec de vieilles rues étroites, tortueuses, montantes, tandis qu'en bas s'étalent à l'aise les quartiers industriels et le port. Aux enseignes des boutiques un certain nombre de noms retiennent notre attention. Des libraires, des pharmaciens, des artisans s'appellent La Chance, La Flamme, La Jeunesse, La Flèche... Ce sont les descendants des anciens soldats devenus colons. Ce matin, on nous a présentés à une femme charmante, qui porte à ravir le nom délicieux de Jolicœur.

Quelle douce sensation que de retrouver ici, intacte, continue, la liaison avec l'ancienne France!

La superbe promenade de Frontenac domine la ville; elle rappelle la terrasse de Saint-Germain, plus belle encore, car à ses pieds coule le majestueux Saint-Laurent. C'est là qu'est notre hôtel, avec des chambres bretonnes où l'on trouve sur de vieux bahuts des statues de saints aux couleurs passées et d'antiques madones, graves ou souriantes. Quand, chez nous, tout se sera uniformisé dans la note grise d'une banalité commune, on pourra encore revoir au Canada des coins de vieille France.

Après dîner, l'Université étant en vacances, conférence au grand Séminaire, l'ancien, avec ses vieux bâtiments, sa vieille cour, ses vieux tilleuls. Nous y retrouvons toute la haute société de Québec avec le cardinal, le lieutenant-gouverneur, le maire, etc. Mgr Landrieux soulève l'enthousiasme en parlant de Verdun.

***

Le lendemain nous allons en chemin de fer de Québec à Trois-Rivières. Remarqué au passage des stations qui s'appellent Belair, Bellefontaine, etc.

Pour la première fois, nous traversons de jour la campagne canadienne; elle est belle, mais moins bien cultivée que chez

nous. C'est extraordinaire ce qu'il y a de « marguerites » dans les prés et d'herbe folle dans les blés ! On voit que les laboureurs ont ici trop d'espace à mettre en valeur. Toutes les maisons sont en bois ; le bois abonde au Canada où la forêt primitive s'étend à l'infini tout autour des régions où le sol a été défriché. On nous raconte que les choses se passent à peu près partout de la même façon : le premier colon qui arrive construit une hutte ; quelques années après, la hutte est devenue le poulailler d'une maison de bois très confortable bâtie tout auprès ; encore un peu de temps et de ci de là les villages se formeront. Mais dans la région que nous traversons, terre déjà ancienne, les paysages sont ceux de chez nous ; on pourrait se croire en Normandie ou dans l'Ile de France. Cependant nulle part des haies ou des murs ; les champs sont séparés par de petits fossés, sillons plus larges que les autres ; par endroits les pâturages sont entourés de fils de fer ou de barrières de bois pour enclore le bétail.

Quand nous arrivons à Trois-Rivières, il est midi passé. La population et le maire nous attendent à la gare et il faut tout d'abord se rendre à l'Hôtel de ville. Une heure de discours... L'accueil qui nous est fait est d'une cordialité tellement simple et franche que ce temps passe très vite.

Quand la réception est terminée, le maire s'excuse :

— Je ne pourrai pas vous accompagner à déjeuner ; je suis retenu chez moi, mais le promaire me remplacera et les échevins seront là.

— Vous dites ?

Il devine que plusieurs ne comprennent pas et explique que le « promaire, » c'est l'adjoint et que les « échevins » sont les conseillers municipaux.

Après déjeuner, visite rapide de la ville qui, de simple village agricole, est en train de devenir une ville industrielle florissante, rivale future de Québec et de Montréal. Déjà il y a dans le port d'importants chantiers où on construit en ce moment un « pétrolier » pour notre Compagnie transatlantique. Il est facile de prévoir que, dans l'avenir, de telles transformations seront nombreuses le long du Saint-Laurent, qui deviendra un des principaux centres de l'industrie et du commerce du monde. Remarquons en passant que la ville de Trois-Rivières se développe suivant un plan arrêté dans tous les détails.

Les services publics y sont largement installés. Le promaire nous montre au passage, simplement, sans fierté, comme s'il s'agissait d'une chose tout à fait normale, les écoles, les hôpitaux, les salles de conférences, les jardins, etc.

Nous avons demandé à voir un village de Canadiens français. On nous conduit à Yamachiche (un des rares noms indiens conservés dans le pays).

Chemin faisant, nous rencontrons une école de petits garçons qui forment la haie sur notre passage, en agitant de petits drapeaux tricolores ; ils sont encadrés par des Frères. Nous nous arrêtons pour rendre le salut ; le maréchal et l'amiral les passent en revue à leur grande joie et, après quelques mots d'entretien et la demande d'un jour de congé, nous remontons en voiture.

A Yamachiche, la population s'est réunie sur la place de l'Église avec, au milieu d'elle, le curé et ses vicaires. Dès que nous paraissons, *la Marseillaise* éclate, chantée en chœur.

— Vous voyez qu'on la sait partout, murmure l'un de nos guides.

— Parfait ! répond le maréchal, mais c'est un village que nous voulons voir, et vous nous montrez une petite ville !...

—C'est bien un village, mais qui grandit au milieu des champs.

Nous insistons pour voir une ferme, une vraie ferme. On nous mène alors dans une maison d'apparence modeste; mais à l'intérieur, salon, salle à manger; en haut, des chambres coquettes avec lits de cuivre et draps brodés.

Plusieurs se récrient et soupçonnent qu'on les « bluffe. »

— Mais non, répond le sénateur Beaubien qui nous accompagne ; c'est ici l'histoire commune. En même temps que le village se transforme en bourg, en petite ville, ces familles s'élèvent dans l'aisance et la culture générale de l'esprit. Chez nous l'école se bâtit en même temps que l'église ; l'instruction des garçons est poussée très loin, dans l'étude du français en particulier ; les filles vont au couvent et il n'est pas rare de trouver des fermes, de véritables fermes, comme vous dites, où les femmes sont des dames et les hommes des seigneurs de la terre,... comme chez vous d'ailleurs, autrefois.

Et il ajoute :

— Ne pensez-vous pas que l'ancienne France se soit formée ainsi ? Nous suivons l'exemple des aïeux, tout simplement.

De fait, c'est bien en raccourci toute l'histoire de la forma-

tion de la société canadienne ; seulement, les choses y vont plus vite que chez nous, aux siècles passés.

*
* *

Le lendemain, nous avons changé de province et nous nous trouvons dans celle d'Ontario, à Ottawa, capitale du Dominion.

L'organisation politique du Canada est simple. Chaque province est indépendante, dans les limites très larges fixées par la constitution ; elle a son Parlement particulier, composé d'un Sénat et d'une Chambre, et ses ministres. A sa tête est un lieutenant-gouverneur, représentant l'Angleterre. Le Parlement fédéral, qui siège à Ottawa, comprend également un Sénat et une Chambre des communes, formés de délégués des Parlements provinciaux. La langue française et la langue anglaise y sont admises sur le pied d'égalité. Le pouvoir exécutif appartient au Conseil des ministres. A la tête du gouvernement est le gouverneur général. Le général Byng, l'ancien commandant des troupes canadiennes dans la dernière guerre, vient d'être nommé à ce poste, en remplacement du duc de Devonshire.

Comme nous l'avons déjà dit, gouverneur général et lieutenant-gouverneur n'ont qu'un pouvoir nominal. En fait, l'autonomie du Canada est complète : il ne dépend de l'Angleterre que pour les relations diplomatiques. Il est d'ailleurs représenté directement à l'étranger par des commissaires généraux, — à Paris, le très aimable et très actif M. Philippe Roy, — et peut conclure des traités de commerce particuliers. L'indépendance du Canada est telle que, s'il a pris part à la guerre, c'est de son plein gré et en vertu de son libre consentement.

L'accueil que nous avons reçu dans la province française de Québec a été partout, non seulement cordial, mais enthousiaste ; il ne le sera pas moins dans la province anglaise d'Ontario. Il est juste de remarquer que c'est bien au Canada tout entier que doit aller notre reconnaissance, car les provinces anglaises ont fait pour la France au moins autant, — proportionnellement, — que la province de Québec, au double point de vue militaire ou charitable.

Nous sommes arrivés vers midi et à la gare une très belle réception nous a été faite, tant par les membres du gouvernement que par les autorités locales. Le « chef de l'opposition » s'y trouvait aussi.

On nous conduit sans tarder au Château-Laurier où un déjeuner est offert par les ministres.

Dès l'arrivée, nous avons senti que l'échange des idées serait désormais moins facile, car autour de nous bien peu de personnes parlent le français. Les Anglais défendent leur langue comme les Français la leur, et nous apprendrons plus tard qu'au Parlement provincial, la lutte se poursuit entre les deux langues. A ce point de vue, la législation scolaire est moins libérale dans l'Ontario que dans la province de Québec.

Après déjeuner, nous allons en grand apparat au palais du Gouvernement fédéral. C'est qu'en effet nous touchons au but même de notre voyage, qui est d'apporter au Canada les remerciements de la France et de remettre au Parlement, en témoignage de reconnaissance, le buste de Rodin.

Un peloton de lanciers rouges canadiens, montés sur de superbes chevaux, escorte les voitures et devant le Palais est une compagnie d'Écossais d'une tenue impeccable.

Le palais, — il est plus juste de dire les palais du Gouvernement, car les ministères sont groupés autour du Parlement, de part et d'autre d'une vaste place ornée de jardins, — ces palais sont construits dans le style anglais et très beaux, bien que d'aspect un peu neuf. Une telle réunion, en un même lieu, du pouvoir et de ses organes d'exécution, doit singulièrement faciliter les travaux parlementaires et hâter la solution des affaires. Ce pays bénéficie de sa jeunesse; il se développe en pleine liberté d'action et d'espace. Ce n'est plus la lente accumulation, au cours des temps, des progrès successifs; le Canada entre de plain pied dans la vie du xxe siècle. Il est facile, dans ces conditions, d'établir des plans d'ensemble; mais encore faut-il les réaliser; or on retrouve partout au Canada cet esprit, ces vues larges et hardies, plongeant dans l'avenir.

La cérémonie qui va se dérouler, sera à la fois simple et d'une très belle tenue.

Quand nous entrons, toute la salle se lève et acclame la mission. Le calme rétabli, le ministre Doherty prononce un très beau discours en nous souhaitant la bienvenue.

Le maréchal répond et fait remise du buste de Rodin.

Le chef de l'opposition prend à son tour la parole, marquant ainsi que c'est tout le peuple canadien qui est en union de sympathie et d'amitié avec le peuple français.

Après ces discours, hachés d'applaudissements, nous visitons l'intérieur du Parlement, puis nous allons parcourir la ville. Elle est d'aspect américain, à part la place du Gouvernement. Québec est une ville française, Montréal une ville anglo-française; Ottawa, comme toutes les villes que nous traverserons désormais, est construite à l'américaine, en damier, avec de larges et longues avenues, plantées d'arbres.

Le soir, dîner au Country Club. Ce délicieux endroit a été choisi parce qu'on y aura l'agréable liberté de nous offrir des vins de France.

La ville d'Ottawa est en effet bâtie au bord de la rivière du même nom, qui sépare les deux provinces de Québec et d'Ontario. Or, la province d'Ontario est au régime sec, — cela veut dire, qu'on n'y boit que de l'eau, — tandis que celle de Québec a gardé le droit de boire du Saint-Julien, du Château-Laffitte, du Rœderer, etc. Heureux habitants d'Ottawa! Ils peuvent à volonté se mettre par hygiène au régime de l'eau pure et quand il devient trop plat et monotone, que la tentation est trop forte, il suffit de passer les ponts! Cures d'eau et de vin alternées! Ne semble-t-il pas qu'il y ait là une situation éminemment favorable à l'entretien d'une bonne santé?

La soirée que nous passons au Country Club est extrêmement agréable. Elle est marquée par une lutte qui s'établit à la fin du dîner entre les orateurs locaux et ceux de la mission. Tout le monde sait combien les Américains sont sensibles à la musique des mots; c'est au point que les banquets ne sont souvent que prétexte à discours dont la succession est soigneusement réglée soit par le Président, soit par un personnage spécial appelé « toastmaster. » Comment expliquer que des gens d'esprit positif et pratique, réalisateurs, allant toujours au fond des choses, crevant le décor pour regarder ce qu'il y a derrière, comment expliquer que ces gens s'abandonnent ainsi au mirage de la parole? Peut-être est-ce par simple réaction, pour le plaisir de sortir du domaine des faits, en s'envolant un instant dans le monde des idées. Il ne faut pas oublier non plus que les Américains se distinguent des Anglo-Saxons par un idéalisme et une générosité qui les rapprochent beaucoup des Latins. Quoi qu'il en soit, les Canadiens, aussi bien Français qu'Anglais, ont pour les manifestations oratoires le même goût que les Américains.

Fort heureusement, nous avions prévu ce débordement de

discours, de toasts et de speechs ; il avait été convenu, dès le départ, que chacun des membres de la mission, y compris les femmes, devait être prêt à parler sur un terrain déterminé, le sien. Dès qu'on était sur l'eau, la parole revenait de droit à l'amiral ; le terrain religieux était, comme il convient, réservé à l'évêque ; les Beaux-Arts ressortissaient au grand artiste Besnard ; la science, à notre pauvre Lippmann, dont rien ne faisait soupçonner à ce moment la fin prochaine ; la littérature à Strowski ; l'économie politique à Corréard ; l'industrie à Blériot ; les relations commerciales à Dal Piaz et à de Loynes ; le rôle du Comité France-Amérique à Créqui-Montfort, à Jaray, à Guénard ; la Presse à Delmas ; les œuvres de charité et de dévouement appartenaient à Mmes de Warren et de Bryas. Tout le reste incombait aux parlementaires. C'était la Garde. Quand nous étions embarrassés ou pris de court, elle « entrait dans la fournaise » et donnait, tête baissée. C'est ainsi que le sénateur Ménier, les députés de Warren et Fournier-Sarlovèze, — ce dernier surtout en raison de sa facilité à parler avec une égale élégance l'anglais et le français, — ont toujours sauvé la situation. Et ce n'était pas une petite affaire ! Il y a bien eu ce soir-là une dizaine de discours.

Quand Mme de Bryas parla, en anglais, du rôle des femmes pendant la guerre, femmes françaises et femmes canadiennes, on put croire que la salle allait crouler sous les applaudissements. « De ma vie, dit l'un des convives, je n'ai passé plus agréable soirée, ni entendu d'aussi admirables paroles. »

*
* *

Après Ottawa, Toronto.

Toronto est une très grande ville industrielle de plus de 500 000 habitants, bâtie sur le bord du lac Ontario.

Nous y arrivons à la nuit close. Cette fois, la musique qui nous attendait à la gare avec la compagnie d'honneur prend la tête des voitures et nous escorte à travers les rues de la ville jusqu'à l'hôtel ; elle pénètre dans le « hall, » s'y installe et y donne un concert guerrier, pendant que, fatigués par la chaleur du jour, nous allons nous coucher.

Le lendemain, visite du port et de la rade, en bateau. Le port, devenu trop petit, est en voie d'agrandissement. De grands travaux sont en cours : il s'agit de gagner un millier d'hectares

sur la mer; une dépense de 26 millions de dollars est prévue, à répartir sur une durée de quatre années. Au large, en face de la ville, s'étend en longueur une grande île et le port est en réalité une immense rade fermée de toutes parts.

A une heure, déjeuner au Yacht Club, précisément dans l'île. Santés et discours. L'archevêque s'y trouve. Quelqu'un lui fait remarquer que c'est vendredi et qu'on nous a servi un repas comportant bien du poisson et des légumes, mais en plus quelques viandes succulentes dont il a pris sa part.

— Oh! Comment ai-je pu l'oublier? fait-il simplement; c'est la joie de vous voir qui en est cause. Je me rattraperai demain.

Après déjeuner, réception au Gouvernement et à l'Hôtel de ville où le maréchal remet quelques médailles de la reconnaissance française à des dames canadiennes, parmi lesquelles se trouve Mrs L., qui a été la cheville ouvrière des œuvres de charité fondées pendant la guerre à Toronto. Elle est « conseiller municipal. » Encore une nouveauté pour nous. On nous dit que son action personnelle est considérable et très appréciée; c'est elle en effet qui s'occupe de tout ce qui intéresse les enfants et les femmes (crèches, dispensaires, soins médicaux à domicile, hospitalisation, etc.). Serait-on plus avancé au Canada que dans notre vieille France?

Nous avons tout juste le temps de visiter la ville, avant d'aller dîner dans un autre club, le Club des Sports, admirablement situé sur la falaise qui domine le lac. Elle est complètement américaine. Les quartiers riches sont composés de maisons isolées qui apparaissent comme bâties au bord d'un parc. Entre elles ni murs, ni grilles; les pelouses s'étendent sans barrières de l'une à l'autre et ne sont pas davantage séparées des trottoirs qui bordent la rue; c'est inutile, car personne ne s'aviserait de marcher sur le tapis vert de ces gazons soigneusement entretenus.

Ainsi la campagne se trouve associée à la vie urbaine. Cette heureuse disposition se retrouve dans la plupart des villes américaines et souvent il arrive qu'en réalité derrière ces demeures luxueuses commence la campagne ou s'étend la forêt.

*
* *

De Toronto à Hamilton en bateau, en longeant la côte. Le spectacle est splendide. Ces grands lacs sont autant de mers intérieures; celui d'Ontario est à lui seul aussi grand que l'Angleterre et l'Écosse réunies. Partout sur les bords s'élèvent des cités nouvelles. Deux canaux à écluses réunissent les lacs Ontario et Érié en contournant les chutes du Niagara et mettent ainsi toute la région des lacs en communication directe avec la mer par le Saint-Laurent; l'un est sur le territoire canadien, l'autre sur celui des États-Unis. En outre, un grand canal maritime doit réunir en terre canadienne le lac Huron à Montréal et permettra aux cargos de passer directement de l'Océan jusque dans les lacs les plus éloignés. Ce canal s'étendra sur un parcours de 700 kilomètres. Vraiment, l'avenir qui attend ce merveilleux pays dépasse tout ce que l'imagination peut rêver.

Hamilton est la rivale de Toronto : on l'appelle la « cité ambitieuse ; » mais comme elle ne compte encore que 150 000 habitants, elle a du chemin à faire pour rattraper son aînée.

Nous y arrivons à midi et demi; la chaleur est extrême. Cependant la population, le maire et le clergé nous attendent à la gare et on nous mène tout d'abord à l'Hôtel de ville. Après la lecture de l'adresse du maire et la réponse du maréchal, une demi-douzaine de gracieuses fillettes nous offrent des gerbes de roses nouées de rubans tricolores et la réception se termine par un défilé des personnes présentes qui veulent serrer la main des « Français de France. » — C'est encore le nom qu'on nous donne ici. — Très peu parlent notre langue, assez cependant pour dire : « Vive la France ! »

L'après-midi est heureusement consacré à parcourir la campagne environnante; elle est couverte d'arbres fruitiers, en particulier de cerisiers et de pommiers. Autour de la ville sont des champs de légumes, de tomates, de framboises; au delà s'étendent à perte de vue des cultures de blé et de maïs.

Arrêt et rafraîchissements au Country Club sur le lac; puis thé chez l'ancien gouverneur. Nous rentrons pour le dîner; commencé à huit heures, il se termine à onze heures et demie : les discours sont cette fois entremêlés de chants. Il y est beaucoup question de l'avenir économique du Canada, car c'est la Chambre de commerce qui nous reçoit.

Le maréchal résume notre opinion à tous, en racontant une curieuse anecdote :

— Quand j'étais colonel, dit-il, j'avais comme stagiaire dans mon régiment un officier de l'armée mexicaine.

« Un jour que je me promenais à cheval avec lui dans la campagne, l'idée me vint de lui demander :

« — Que pensez-vous de notre pays de France?

« — La France, répondit-il, n'est pas un pays; c'est un jardin !

« — Eh bien ! ajoute le maréchal, si vous me demandiez ce que je pense du Canada, je pourrais à mon tour répondre : « Le Canada ! ce n'est pas un pays, c'est une immensité ! »

« Immensité de territoire; immensité de ressources et de richesses; immensité d'avenir.

« Il s'étend sur des milliers de kilomètres, de l'Atlantique au Pacifique, des États-Unis aux régions polaires. Le Saint-Laurent et les grands lacs sont comme un port gigantesque qui prolongerait la mer jusqu'à 2000 kilomètres dans l'intérieur des terres, sur la partie la plus riche de son territoire. La moitié de cette prodigieuse étendue est utilisable pour la culture des céréales, et actuellement c'est à peine si le huitième est mis en valeur. Au delà, la forêt indéfinie avec ses milliers de lacs, traversés par des fleuves aux immenses parcours portant leurs eaux jusque dans la baie d'Hudson ou l'Océan glacial arctique. Il n'y a pas au monde de plus riche territoire de chasse ou de pêche. Partout, que ce soit dans les Montagnes Rocheuses ou à l'intérieur du pays, des minerais des métaux les plus divers ont été reconnus. Ni le charbon, ni le pétrole ne font défaut.

« Quant à l'immensité d'avenir, elle découle naturellement de cette double immensité de territoires et de richesses naturelles. »

En fait, la population s'accroît avec une rapidité surprenante; elle était de cinq millions au commencement du siècle; elle est actuellement de plus de sept millions. Que sera-t-elle dans cent ans? C'est la question qui revient sans cesse. Elle pourra, prétendent les Canadiens, atteindre le chiffre de soixante-dix millions au moins, même si on réduit de moitié les calculs fondés sur la statistique comparée.

*
* *

Le lendemain nous partons pour Niagara Falls, toujours en bateau. Le maire d'Hamilton et celui de Toronto nous accom-

pagnent jusqu'à Queenstown où nous prendrons le tramway qui nous mènera jusqu'aux chutes. Dès l'arrivée, nous nous précipitons pour les voir et entendre « le Tonnerre des eaux. »

Tout le monde sait que la cataracte du Niagara est divisée en deux parties par la petite île de la Chèvre ; d'un côté, la chute américaine, nappe large, régulière, tendue sur la falaise comme un tapis d'argent vif; de l'autre, la chute canadienne qui s'incurve en forme de fer à cheval et où se précipite par torrents, avec des reflets bleus et verts, la masse principale des eaux. Cette dernière n'est visible que dans sa partie supérieure, masquée qu'elle est dans son ensemble par un nuage de poussière d'eau qui s'élève du fond de l'abîme et où s'allument parfois de prodigieux arcs-en-ciel. La hauteur des chutes est de 50 mètres environ ; elles se développent sur plusieurs centaines de mètres.

Il est amusant de remarquer l'impression produite sur les différents membres de la mission. Beaucoup ne disent rien ; quelques-uns poussent des exclamations : « Colossal ! Fantastique ! »

— Je la reconnais, dit l'un de nous, elle ressemble à ses photographies !

— J'ai lu, dit un autre, la description de Chateaubriand, et je ne m'y retrouve pas. Où sont donc les aigles qui tournoient au-dessus du gouffre, luttant contre les tourbillons de l'air que les eaux entraînent avec elles ?

— Que voulez-vous que fasse cette eau ? murmure un sceptique, comme se parlant à lui-même, il faut bien qu'elle tombe ! Il est vrai, ajoute-t-il en riant, qu'elle s'écroule avec une majesté où on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, de la grâce ou de la violence ; en haut, elle est calme, en bas son mugissement est terrible. C'est tout de même un beau spectacle !

— Combien de chevaux ? demande un esprit pratique.

— 10 millions !

— Fichtre ! et qui ne s'usent pas et sont toujours disponibles ! Voici certes un des plus puissants gisements de houille blanche du monde.

Et aussitôt les regards se portent vers de lourdes bâtisses accroupies en amont et en aval au bord des eaux. Qu'est-ce que tout cela ? Ce sont les usines électriques qui emmagasinent et distribuent, à des centaines de kilomètres, sur les deux rives, la force et la lumière. Nous nous retournons : des ponts métalliques, jetés d'un bord à l'autre des murailles de rocher, en

aval des chutes, barrent l'horizon. Au delà, toute proche, la ville de Niagara Falls, avec ses constructions noirâtres et des cheminées semblables à des hauts fourneaux.

— Hum! gémit un artiste, quand les premiers Français arrivèrent ici, conduits par les Indiens, et découvrirent cette merveille, vierge dans la forêt vierge, le spectacle devait être autrement pur et noble.

On raconte qu'un religieux, qui se trouvait au milieu d'eux, se jeta à genoux et se mit à chanter le *Magnificat*. Depuis, des monastères se sont élevés dans les environs; il en reste encore, et demain c'est dans l'un d'eux que Mgr Landrieux ira célébrer sa messe.

A la nuit, après dîner, — les fenêtres de la salle à manger de notre hôtel s'ouvraient sur la vue des chutes, — nous y revenons. Et voici que des projecteurs les éclairent; on peut les colorer à volonté : en bleu, en rouge, en vert! Non vraiment! Est-ce qu'on ne pourrait pas les laisser tranquilles, chastes et blanches sous les rayons argentés de la lune? Hélas! l'homme les a violées et les torture de mille façons. On peut prévoir l'époque où, emprisonnées, les eaux des grands lacs ne s'écouleront plus au bas des falaises que par des tunnels d'échappement, sales et déshonorées...

Le lendemain, — le grondement des eaux n'a empêché personne de dormir, — nous allons voir les rapides, au long de l'étroit couloir, cassure profonde dans la roche, par où s'écoulent les eaux du Niagara. D'énormes masses liquides, se brisant de toutes parts aux arêtes des blocs gigantesques qui encombrent le fond de la crevasse, s'entassent furieusement les unes sur les autres pour s'y disputer le passage. Ce spectacle des eaux déchaînées luttant contre les forces inertes de la terre, les débordant, les dominant, se déchirant ici en gerbes jaillissantes pour se reformer plus loin en vagues profondes prêtes à de nouveaux assauts, ce spectacle est grandiose et plusieurs le préfèrent à la vue des chutes elles-mêmes. Mais ici encore l'homme a gâté le paysage. Où un sentier aurait été convenable, court un tramway électrique. Levons les yeux au ciel. Qu'est-ce là-haut que cette sorte de wagon affreux suspendu par des roulettes à un câble d'acier et qui s'en va d'un bord à l'autre avec des gens qui agitent des mouchoirs? Quelle misère de foire dans la splendeur de ce décor!

Nous remontons et nous avons encore le temps avant déjeuner d'aller visiter la principale usine électrique de la rive canadienne. Sa façade rappelle le vestibule d'un temple grec! A l'intérieur, mosaïques et tapis. Dans la vaste salle sont alignées douze dynamos énormes actionnées par autant de turbines et qui tournent sans bruit. Chacune donne 14 000 chevaux; au total 168 000. En aval de la chute, le Canada construit actuellement une nouvelle grande usine de 400 000 chevaux, au prix de 40 millions de dollars. Dans l'ensemble, on n'a pas encore pris un million de chevaux sur les 10 millions disponibles.

A déjeuner, le sénateur Beaubien, qui nous a partout accompagnés et guidés au cours de notre voyage avec un dévouement inlassable, nous fait ses adieux.

On sent dans ses paroles une fierté mêlée de tristesse.

— Je vous ai montré ma patrie, dit-il, ma patrie, fille de la France. N'est-ce pas qu'elle est belle et digne de sa mère?

Puis, après un silence :

— Il y avait tout de même au Canada autre chose que des arpents de neige!

Ce n'est pas la première fois qu'on nous sort les arpents de neige de Voltaire. Déjà, sur les bords du Saint-Laurent, on nous a finement rappelé que si « à Paris on pouvait vivre sans Québec, » ce n'était qu'à regret que Québec avait vécu et prospéré sans Paris.

***

Le soir, nous rentrons aux États-Unis et deux jours après nous reprenons à New-York le bateau pour la France.

Comme il était venu à notre arrivée, le sénateur Dandurand est revenu de Montréal pour saluer la mission avant son départ. Tous nous serrons avec émotion la main de ce grand Canadien français, dont le cœur est aussi chaud que l'intelligence est droite et ferme. Merveilleux type d'homme politique, amoureux de beauté, de justice et de liberté!

Pendant la traversée, le soir, tandis que notre paquebot s'en va doucement vers la mère patrie sur une mer tranquille et que l'on danse dans le grand salon, plusieurs d'entre nous s'isolent sur le pont et pensent à ce qu'ils ont vu.

Ainsi, il y a dans cette seule province de Québec, un groupement de trois millions de Français, compact, vivant de sa vie

propre, conservant religieusement notre langue, nos mœurs, nos traditions. Ils sont fiers de leur origine comme d'un titre de noblesse et ne demandent qu'à entretenir avec nous d'étroites relations, intellectuelles, commerciales, industrielles. Leur avenir est certain, parce que leur puissance d'expansion est incoercible. Rien n'arrêtera le développement de leur population; elle sera de dix millions dans quelques années, — et toujours la même question : dans cent ans combien seront-ils?

La vérité est qu'une nouvelle France grandit de l'autre côté de l'Atlantique, qui fera rayonner sur le Nouveau-Monde le génie de notre race.

Ainsi apparaît l'importance du rôle que joue le Comité France-Amérique, dont nous avons été les missionnaires, et l'intérêt qu'il y a pour nous à rester unis avec les Canadiens français, en particulier en maintenant entre nos universités et celles de Québec et de Montréal les rapports les plus intimes.

Qui peut dire ce que nous réserve l'avenir? Un monde nouveau est en formation. Le Canada n'est rien auprès des États-Unis qui comptent plus de 100 millions d'habitants. Si dans cent ans le Canada a la prétention de voir sa population décuplée, que sera-ce de ce peuple américain jeune, ardent, audacieux, riche et entreprenant, plein de confiance en lui-même, capable d'absorber des représentants de toutes les races de l'Europe et de les fondre comme dans un creuset pour en tirer une race nouvelle bien définie, homogène, ayant ses traits distincts et son caractère particulier.

L'axe d'influence du monde serait-il en train de se déplacer et de franchir l'Atlantique? Notre vieille Europe s'achemine-t-elle vers l'automne de ses destinées? Au point de vue économique, cela paraît certain et cette prédominance en entraînera bien d'autres. Certes, « l'esprit souffle où il veut, » et l'éclat du Génie Latin n'est pas près de pâlir ; il continuera pour le plus grand bien de l'humanité à rayonner sur le monde. Toutefois il ne sera pas inutile qu'un nouveau foyer s'allume et grandisse là-bas dans ce lointain et noble pays que nous venons de visiter, où nos soldats et nos paysans ont apporté et conservé ce qu'il y a de meilleur en nous, nos qualités maîtresses, la clarté de l'esprit, la générosité du cœur et la passion de l'idéal.

***

Toute la fin de notre traversée est attristée par la maladie de M. Lippmann. Un jour on nous fait espérer qu'on le sauvera, le lendemain le mal a pris le dessus et il expire doucement, après une lente agonie, en vue des côtes de France. Sa femme est admirable de résignation et de fermeté stoïque. Encore une femme de chez nous !

Nous rentrons du Havre à Paris, le 14 juillet, et tout de suite nous sommes tous ressaisis par le charme qui se dégage de la terre de France.

Au Canada, tout est grand, presque démesuré; ici tout est beauté et harmonie. D'un côté, l'immensité des territoires, des plaines et des forêts qui s'en vont à l'infini, des fleuves qui s'allongent sur des milliers de kilomètres en traversant des lacs qui sont des mers; de l'autre, des paysages qui s'encadrent dans un décor sans cesse changeant, toujours d'un fini exquis dans une incomparable variété. Là bas, d'énormes richesses latentes; ici, d'admirables joyaux sertis au cours des siècles. Là bas, l'avenir avec ses vastes espoirs; ici, le passé avec les trésors d'une merveilleuse histoire qui n'est point close et dont le dernier chapitre écrit dans le sang, illustré de victoires, est le plus glorieux de tous. Des deux côtés, l'équilibre des facultés et le rayonnement de l'âme dans la confiance en l'avenir.

O Canada français, comme nous comprenons ta devise : « Je me souviens ! »

Cette devise, nous la faisons nôtre : nous aussi, nous nous souviendrons.

C'est dans cette union de pensées que nous murmurons amoureusement, tandis que le train nous emporte vers Paris : « Salut, terre des aïeux, que tes enfants séparés et ceux qui vivent de toi aiment d'un amour égal; salut, ô douce France, reine des patries ! »

Maréchal Fayolle.

SUR L'ESPACE ET LE TEMPS

SELON EINSTEIN

Ce serait folie de prétendre pénétrer dans les moindres recoins des nouvelles théories d'Einstein, sans le secours de la tarière mathématique. Je crois pourtant qu'on peut tâcher de donner au moyen du langage ordinaire, c'est-à-dire par des images et des raisonnements verbaux, une idée assez approchée de ces choses dont la complexité se modèle d'habitude sur le jeu infiniment subtil et souple des formules et des équations mathématiques. Après tout, la mathématique n'est pas, n'a jamais été et ne sera jamais autre chose qu'un langage particulier, une sorte de sténographie de la pensée et du raisonnement, qui a pour but et pour résultat de franchir les méandres compliqués des raisonnements superposés, avec une rapide hardiesse que ne connaissent pas la lourdeur et la lenteur mérovingiennes des syllogismes exprimés par des mots.

Si paradoxal que cela puisse paraître à ceux qui considèrent les mathématiques comme étant *par elles-mêmes* une source de découverte, on ne sortira jamais d'un développement mathématique autre chose que ce qui était implicitement inhérent aux données jetées dans la double mâchoire des équations. Pour employer une image triviale qu'on me pardonnera, j'espère, les raisonnements mathématiques sont tout à fait analogues à ces machines qu'on voit à Chicago — à ce que disent les hardis explorateurs de l'Amérique, — à l'entrée desquelles on met des bestiaux vivants et qui restituent à la sortie d'odorantes charcuteries. Nul parmi les spectateurs n'eût pu ou du moins n'eût

Copyright by Charles Nordmann, 1921.

voulu tenter d'absorber l'animal vivant, tandis que, sous la forme où il se présente à la sortie, il est immédiatement assimilable et digéré, bien que ceci ne soit que cela convenablement trituré. Ce n'est pas autre chose que font les mathématiques. Elles extraient des *données* toute leur substantifique moelle par le moyen d'une machinerie merveilleuse et qui est efficace, là où les rouages du raisonnement verbal, là où l'imbrication des syllogismes seraient bientôt arrêtés et coincés. Faut-il en conclure que les mathématiques ne sont pas, à proprement parler, des sciences, ou faut-il du moins en conclure qu'elles ne sont sciences qu'autant qu'elles se modèlent sur la réalité et se nourrissent de données expérimentales, puisque « l'expérience est la source unique de la vérité, » et puisque la science est la recherche de la vérité? Je me garderai bien de répondre à cela, étant de ceux qui pensent que tout est matière de science. Cette question n'en méritait pas moins d'être posée, étant donné qu'on a peut-être un peu trop tendance chez nous à considérer une éducation purement mathématique comme constituant une éducation scientifique. Rien n'est plus faux. La mathématique pure n'est par elle-même qu'une forme abréviative donnée au langage et à la pensée logique. Elle ne peut rien nous apprendre intrinsèquement sur le monde extérieur; elle ne peut nous renseigner sur lui qu'autant qu'elle s'y lie docilement. C'est de la mathématique surtout qu'on pourrait dire : *naturæ non imperatur nisi parendo.*

Les théories d'Einstein ne sont-elles, comme certaines personnes mal informées l'ont prétendu, qu'un jeu de formules transcendantes (et j'entends ce mot à la fois au sens des mathématiciens et dans celui des philosophes)? Si elles n'étaient qu'un vertigineux édifice mathématique où les x enroulent leurs volutes en arabesques étourdissantes, où les intégrales au col de cygne dessinent des motifs Louis XV, elles ne seraient pas, elles ne seraient guère intéressantes pour le physicien, pour celui qui regarde et examine la nature des choses avant d'en disserter. Elles ne seraient, comme toutes les métaphysiques cohérentes, qu'un système plus ou moins plaisant, mais dont on ne peut démontrer l'exactitude ou la fausseté.

La théorie d'Einstein est bien autre chose, bien plus que cela. C'est sur les faits qu'elle se fonde. C'est aussi à des faits, à des faits nouveaux qu'elle aboutit. Jamais une doctrine philo-

sophique, jamais non plus une construction mathématique purement formelle n'a fait découvrir des phénomènes nouveaux. C'est parce qu'elle en a fait découvrir que la théorie d'Einstein n'est ni l'une ni l'autre. C'est cela qui différencie la théorie scientifique de la spéculation pure et qui fait, j'ose le dire, la supériorité de celle-là. Ainsi qu'un audacieux pont suspendu jeté à travers l'abîme, la synthèse d'Einstein s'appuie, d'un côté, sur des phénomènes expérimentaux pour aboutir, par son côté opposé, à d'autres phénomènes jusque-là insoupçonnés, et que grâce à elle on découvre. Entre ces deux solides piliers phénoménaux, le raisonnement mathématique est l'enchevêtrement merveilleux des milliers de croisillons d'acier qui dessinent l'architecture élégante et translucide du pont. Il est cela, il n'est que cela. Mais l'agencement des poutrelles et des croisillons pourrait être différent et le pont réunir quand même, — avec moins de gracieuse légèreté peut-être, — les faits où il s'arcboute des deux parts.

En un mot, le raisonnement mathémathique n'est qu'un raisonnement déduit dans un langage particulier entre des prémisses expérimentales et des conclusions justiciables de l'expérience et vérifiables par elle. Or il n'est point de langage qui, — tant bien que mal, — ne puisse être traduit dans un autre langage. Les hiéroglyphes eux-mêmes ont dû céder devant Champollion. C'est pourquoi finalement je suis persuadé que les difficultés mathématiques des théories d'Einstein seront un jour remplacées par un jeu de formules plus simples et plus accessibles. C'est pourquoi je crois aussi qu'il doit être dès maintenant possible de donner, au moyen du langage ordinaire, une idée, peut-être un peu superficielle, mais pourtant exacte et, dans les grandes lignes, complète, de ce merveilleux monument einsteinien où toutes les conquêtes de la science viennent aujourd'hui se classer, ainsi qu'en un admirable musée, dans un ordre nouveau et d'une splendide unité. Essayons.

*
* *

On peut récapituler très brièvement de la manière suivante ce qui a été l'origine, la tranchée de départ du système d'Einstein : 1° l'observation des astres prouve que l'espace interplanétaire n'est pas vide, mais est occupé par un milieu particulier, l'éther, dans lequel se propagent les ondes lumineuses ; 2° l'exis-

tence de l'aberration et d'autres phénomènes semble prouver que l'éther n'est pas entraîné par la terre dans son mouvement circomsolaire; 3° l'expérience de Michelson semble prouver au contraire que l'éther est entraîné par la terre dans ce mouvement.

Cette contradiction entre des faits également bien établis a fait pendant des années le désespoir et l'étonnement des physiciens. Elle fut le nœud gordien de la science. On chercha longtemps et en vain à le dénouer, jusqu'à ce qu'Einstein, d'un seul coup de son esprit merveilleusement aiguisé, le tranche net.

Pour comprendre comment cela se fit, — et là est le point vital de tout le système, — il nous faut revenir un peu sur les conditions exactes de la fameuse expérience de Michelson.

J'ai récemment indiqué ici même (1) que Michelson s'est proposé d'étudier la vitesse de propagation d'un rayon lumineux que l'on produit au laboratoire et qui est dirigé de l'Est à l'Ouest ou de l'Ouest à l'Est, c'est-à-dire suivant la direction même où la terre se meut, à la vitesse de 30 kilomètres environ par seconde, dans son mouvement autour du soleil. Soit donnée la vitesse de la lumière dans l'éther qui est à peu de chose près de 300 000 kilomètres par seconde. Si le rayon lumineux étudié se propage dans le même sens que la terre, l'observateur qui le reçoit à l'autre extrémité du laboratoire et qui fuit devant lui à la vitesse de 30 kilomètres par seconde (puisque la lumière progresse dans l'éther immobile) devra constater que ce rayon lumineux lui parvient avec une vitesse égale à 300 000 — 30 kilomètres. Si au contraire ce rayon était dirigé en sens inverse, l'observateur placé à l'opposé de sa position précédente, et allant à la rencontre du rayon avec une vitesse de 30 kilomètres à la seconde, devrait trouver qu'il lui arrive avec une vitesse, par rapport à lui, de 300 000 + 30 kilomètres. Or on ne trouve aucune différence quand on fait l'expérience. Pour éviter une confusion qui se produit quelquefois, il convient de rappeler que la translation de la terre autour du soleil l'entraîne à une vitesse de 30 kilomètres par seconde, tandis que la rotation de la terre sur elle-même ne déplace sa surface qu'avec une vitesse négligeable par rapport à celle-là et qui est toujours inférieure à un demi-kilomètre par seconde.

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1921, p. 944-946

Mais en réalité l'expérience de Michelson est un peu plus compliquée que je ne viens de l'expliquer schématiquement et il importe d'y revenir. En fait, elle revient à disposer dans le laboratoire quatre miroirs équidistants et se faisant face deux à deux. Deux des miroirs opposés sont placés suivant la direction Est-Ouest, direction du mouvement de translation de la terre autour du soleil; les deux autres sont placés suivant la direction perpendiculaire à la précédente, la direction Nord-Sud. On produit deux rayons lumineux se propageant respectivement suivant les directions des deux couples de miroirs. Les rayons provenant du miroir Est vont au miroir Ouest, sont réfléchis par lui et reviennent au miroir Est. Ce rayon est amené à coïncider avec le rayon qui a fait le trajet aller et retour entre les miroirs Nord-Sud; il interfère avec lui en produisant des franges d'interférences, qui, ainsi que je l'ai expliqué, permettent de connaître exactement la différence des trajets parcourus par les deux rayons entre les miroirs. S'il se produisait une variation de la différence entre ces deux distances, on verrait immédiatement se déplacer un certain nombre des franges d'interférences, ce qui fournirait la grandeur de cette variation.

Et maintenant une analogie va nous faire comprendre ce qui se passe : supposons qu'un vent violent et régulier Est-Ouest souffle au-dessus de Paris et qu'un avion se propose de faire le trajet d'Auteuil à Charenton et retour sans escale, c'est-à-dire contre le vent à l'aller et avec le vent en poupe au retour. 12 kilomètres séparent Auteuil de Charenton. Supposons qu'en même temps un autre avion identique au premier se propose de franchir, en partant également d'Auteuil, un trajet aller et retour entre Auteuil et un point situé à 12 kilomètres au Nord. De la sorte, ce deuxième avion aura, à l'aller comme au retour, un trajet perpendiculaire à la direction du vent. Ces deux avions étant supposés partir en même temps et faire demi-tour instantanément, seront-ils de retour en même temps à Auteuil, et sinon, quel est celui qui aura fini son double parcours le premier?

S'il n'y avait pas de vent, il est clair que les deux avions seraient de retour en même temps puisqu'ils parcourent tous deux 24 kilomètres à la même vitesse, que je suppose, pour fixer les idées, de 200 mètres à la seconde.

Mais il n'en sera plus de même s'il y a du vent soufflant

dans la direction Est-Ouest, ainsi que je l'ai supposé. Il est facile de voir, dans ces conditions, que l'avion qui va d'Auteuil à Charenton et retour aura fini son parcours plus tard que l'autre avion. En effet, admettons, pour fixer les idées, que le vent ait la même vitesse que l'avion (200 mètres par seconde). L'avion, qui va perpendiculairement au vent, sera déporté vers l'Ouest de 12 kilomètres, pendant qu'il franchit lui-même 12 kilomètres. Il aura donc franchi *dans le vent* une distance réelle égale à la diagonale d'un carré de 12 kilomètres de côté. Au lieu de franchir 24 kilomètres, il en aura franchi réellement 34 dans le vent, qui est le milieu par rapport auquel il possède sa vitesse.

En revanche, l'avion qui part d'Auteuil vers l'Est n'arrivera jamais à Charenton, puisqu'il est déporté vers l'Ouest, chaque seconde, d'une quantité égale à celle dont il progresse vers l'Est; il restera sur place; il lui faudrait donc franchir *dans le vent* une distance *infinie* pour effectuer son voyage.

Si, au lieu de supposer au vent une vitesse égale à celle de l'avion (ce qui est un cas limite choisi pour la clarté de ma démonstration), je lui avais attribué une vitesse plus faible, on trouverait pareillement, et par un calcul très simple, que, pour effectuer son trajet aller et retour, l'avion Nord-Sud parcourt dans le vent un espace moins grand que l'avion Est-Ouest.

Remplaçons nos avions par des rayons lumineux, le vent par l'éther, et nous aurons presque exactement les conditions de l'expérience de Michelson. Un courant d'éther, un vent d'éther (puisque celui-ci a été antérieurement reconnu immobile par rapport à la translation terrestre), va de l'un à l'autre de nos deux miroirs Est-Ouest. Donc le rayon lumineux qui fait le trajet aller et retour entre ces deux miroirs doit parcourir dans l'éther un trajet plus long que le rayon qui fait le trajet aller et retour entre les miroirs Nord-Sud. Comment mettre en évidence cette différence, assurément très faible, puisque la terre a une vitesse infime par rapport à celle de la lumière, 10000 fois plus petite?

Il y a pour cela un moyen très simple, un de ces artifices ingénieux chers à la malice des physiciens, un de ces procédés différentiels dont l'élégance et la netteté donnent toute sécurité.

Supposons que mes quatre miroirs soient collés, placés

rigidement sur un plateau, un peu semblable aux tourniquets numérotés des loteries foraines. Supposons qu'on puisse faire tourner à volonté, sans choc et sans le déformer, ce plateau, ce qui est aisé si on le fait flotter sur un bain de mercure. J'observe à la loupe les franges d'interférences immobiles qui définissent la différence des trajets parcourus par mes rayons lumineux Nord-Sud et Est-Ouest. Puis, sans perdre de l'œil ces franges, je fais tourner mon plateau d'un quart de cercle; cette rotation fait que les miroirs qui étaient Est-Ouest deviennent Nord-Sud et réciproquement. Le double trajet parcouru par le rayon lumineux Nord-Sud est devenu Est-Ouest, s'est donc soudain allongé; au contraire, le double trajet du rayon Est-Ouest est devenu Nord-Sud, s'est donc soudain raccourci. Les franges d'interférences, qui indiquent la différence de longueur de ces deux trajets, laquelle a soudain beaucoup varié, doivent nécessairement s'être déplacées, et d'une grande quantité, ainsi que le montre le calcul.

Eh bien! pas du tout. On constate une immobilité complète des franges. Elles n'ont pas plus bougé que souches. C'est renversant, révoltant même, car enfin la précision de l'appareil est telle que, si la terre n'avançait dans l'éther qu'à la vitesse de 3 kilomètres par seconde (dix fois moins que sa vitesse réelle!), le déplacement des franges serait suffisant pour manifester cette vitesse.

* * *

Lorsque fut connu le résultat négatif de cette expérience, ce fut presque de la consternation parmi les physiciens. Puisque l'éther, — cela avait été prouvé par l'observation, — n'était pas entraîné par la terre, comment était-il possible qu'il se comportât tout de même que s'il avait participé à son mouvement? Casse-tête chinois, qui ébranla mainte tête chenue et vénérable. Il fallait à toute force sortir de cette inexplicable contradiction, venger ce paradoxal pied de nez que les faits décochaient aux prévisions les plus sûres du calcul. C'est ce qu'on fit. Comment? Mais par la méthode habituelle en pareil cas, par des hypothèses supplémentaires. Les hypothèses sont dans la science une sorte de mortier souple, et rapidement durci à l'air libre, qui permet d'une part de joindre les blocs disparates d'un édifice, d'autre part de remplir par du faux,

que le passant superficiel prendra demain pour de la pierre de taille, les brèches creusées dans la muraille par les projectiles adventices. Et c'est parce que les hypothèses sont dans la science quelque chose qui ressemble à cela, que les meilleures théories scientifiques sont celles dont l'assemblage comporte le moins d'hypothèses.

Mais j'ai tort d'écrire, à propos de tout ceci, ce mot au pluriel, car il se trouva finalement qu'une seule et unique hypothèse permettait, à l'exclusion de toute autre, d'expliquer convenablement le résultat négatif de l'expérience de Michelson. Ceci d'ailleurs est rare et remarquable, car en général les hypothèses poussent comme des champignons dans chaque coin un peu sombre de la science, et on en trouve tout de suite vingt différentes pour expliquer la moindre incertitude.

Cette hypothèse unique qui semblait pouvoir tirer les physiciens de l'embarras où les avait plongés Michelson fut imaginée d'abord par le savant irlandais Fitzgerald, puis reprise et fécondée par l'illustre Hollandais Lorentz, le Poincaré néerlandais, qui est un des plus merveilleux cerveaux de ce temps, et sans qui Einstein n'aurait pas plus existé que Képler n'eût existé sans Copernic et Tycho-Brahé.

Voici maintenant en quoi consiste l'hypothèse aussi simple qu'étrange de Fitzgerald-Lorentz...

Mais auparavant, une remarque importante s'impose Beaucoup de bons esprits ont, — d'ailleurs après coup, — prétendu que le résultat de l'expérience de Michelson ne pouvait être que négatif *a priori*. En effet, — ont-ils raisonné, ou à peu près, — le principe de relativité classique, celui que Galilée et Newton connaissaient déjà, veut qu'il soit impossible à un observateur participant à la translation uniforme d'un véhicule, de mettre en évidence, par des faits observés sur le véhicule, les mouvements de celui-ci. Cela fait que quand deux navires ou deux trains se croisent (1), il est impossible aux passagers de connaître lequel est en mouvement, lequel va plus vite : tout ce qu'ils peuvent connaître, c'est la vitesse de l'un des trains ou des navires, par rapport à l'autre. On ne peut connaître que des vitesses relatives. Or, ont dit les bons esprits auxquels je fais allusion, si l'expérience Michelson avait donné un résultat positif,

(1) On suppose, bien entendu, qu'il n'y a ni roulis ni tangage dans le navire ni trépidation dans le train.

elle nous aurait fait connaître la vitesse absolue de la terre dans l'espace. Ce résultat aurait été contraire au principe de relativité de la philosophie et de la mécanique classiques qui est une vérité d'évidence. Donc, il ne pouvait être que négatif.

Il y a là, ainsi qu'on va voir, une ambiguïté et, — si j'ose ainsi m'exprimer, — une erreur de raisonnement, à laquelle il semble que n'aient pas échappé certains physiciens remarquables et notamment le professeur Eddington, qui est pourtant le plus averti des einsteiniens anglais. Par lui furent organisées les observations de l'éclipse du 29 mai 1919 qui ont fourni, comme nous verrons, la vérification la plus frappante des inductions d'Einstein.

Tout d'abord, si l'expérience de Michelson avait donné un résultat positif, ce qu'elle aurait mis en évidence, c'est la vitesse de la terre par rapport à l'éther. Mais, pour que cette vitesse fût une vitesse absolue, il faudrait que l'éther fût identique à l'espace. Rien n'est moins certain que cette identité, et la preuve, c'est que nous pouvons très bien concevoir entre deux astres un espace, ou, pour mieux dire, une discontinuité, vide d'éther même, et à travers laquelle ne se propagerait ni la lumière, ni aucune des formes d'énergie connues.

Lorsque Eddington dit qu' « il est légitime et rationnel, » qu'il est « inhérent aux lois fondamentales de la nature, » qu'on ne puisse déceler un mouvement des objets par rapport à l'éther, que cela est certain, « même si les preuves expérimentales sont insuffisantes, » il affirme une chose qui ne serait évidente que si l'identité de l'espace et de l'éther était elle-même évidente. Or, il n'en est rien. Si l'expérience de Milchelson avait donné un résultat positif, si on avait décelé une vitesse de la terre, aurait-on décelé une vitesse par rapport à un point de repère absolu? Nullement. Il se peut, il se pourrait très bien que l'Univers stellaire que nous connaissons, avec ses centaines de milliers de Voies Lactées que la lumière ne franchit qu'en des millions d'années, il se peut que tout cela soit le contenu d'une bulle d'éther qui roule dans un abîme vide d'éther et semé çà et là d'autres univers, d'autres gouttes d'éther gigantesques dont rien, dont aucun rayon lumineux ne nous viendra jamais. Ceci n'est en tout cas pas inconcevable. Mais alors, l'éther ayant les propriétés que lui attribue la physique classique, si le mouvement de la terre par rapport à lui avait pu être décelé, ce n'est pas un

mouvement *absolu* qu'on aurait connu, c'est tout au plus un mouvement par rapport au centre de gravité de notre univers à nous, point de repère lui-même irréductible à un autre absolument immobile. Le principe de relativité classique n'aurait été en rien choqué.

Le résultat de l'expérience de Michelson pouvait donc, dans ces hypothèses, être aussi bien positif que négatif sans heurter, — quoi qu'on en ait dit, — le relativisme classique. En fait, il s'est trouvé négatif, et voilà tout : l'expérience a prononcé, mais elle seule pouvait prononcer.

Ces nuances n'ont pas échappé à Poincaré (1), qui disait notamment : « Par véritable vitesse de la terre, j'entends, non sa vitesse absolue, ce qui n'a aucun sens, mais sa vitesse par rapport à l'éther... » L'existence possible d'une vitesse décelable par rapport à l'éther n'apparaissait donc nullement comme une absurdité à celui qui a écrit : « Quiconque parle de l'espace absolu emploie un mot vide de sens. »

L'expérience, seule, a prouvé et était capable de prouver qu'on ne peut mesurer la vitesse d'un objet par rapport à l'éther. Mais enfin, elle l'a bien prouvé. Et après tout, puisqu'il est évidemment dans la nature des choses que nous ne puissions déceler de mouvement absolu, n'est-ce pas parce que la vitesse de la terre par rapport à l'éther constitue une vitesse absolue, que nous n'avons pu la déceler? Peut-être, mais c'est indémontrable. Si oui, — mais il n'est pas sûr que ce soit oui, — c'est finalement l'*expérience*, seule source de la vérité, qui tend à nous montrer ainsi, indirectement, que l'éther est réellement identique à l'espace. Mais alors un espace vide d'éther, ou dans

(1) Il est assez digne de remarque que, dans tout ceci, la démarche de la pensée de Poincaré a marqué quelque hésitation. A propos d'expériences analogues à celles de Michelson, il s'écriait : « Je sais ce qu'on va dire, ce n'est pas sa vitesse absolue qu'on mesure, c'est sa vitesse par rapport à l'éther. Que cela est peu satisfaisant! Ne voit-on pas que du principe ainsi compris on ne pourra plus rien tirer. » Par où l'on voit que Poincaré, bon gré mal gré, et tout en s'en défendant, avait une tendance à trouver « peu satisfaisante » la discrimination de l'espace et de l'éther. J'avoue que l'argument de Poincaré ne me parait pas, lui non plus, tout à fait satisfaisant, ou du moins convaincant. « La nature, a dit Fresnel, ne se soucie pas des difficultés analytiques. » Je pense qu'elle ne se soucie pas non plus des difficultés philosophiques ou purement physiques. Penser qu'une conception des phénomènes est d'autant plus adéquate au réel qu'elle est plus « satisfaisante, » qu'elle s'adapte mieux aux infirmités de notre esprit n'est peut-être pas un critérium inattaquable. Sinon, il faudrait bon gré mal gré en arriver à penser que l'Univers est nécessairement adapté aux catégories de notre esprit, qu'il est constitué de manière à nous causer le moins de perplexités

lequel rouleraient des bulles d'éther, cesse d'être concevable, et il n'existe rien qu'une masse unique d'éther où baignent les astres. En un mot, le résultat négatif de l'expérience de Michelson ne pouvait être déduit *a priori* de l'identité problématique de l'espace absolu et de l'éther. Mais ce résultat négatif ne permet pas d'exclure *a posteriori* cette identité.

Il importe que nous revenions maintenant à nos moutons, je veux dire à l'hypothèse de Fitzgerald-Lorentz qui explique le résultat de l'expérience de Michelson, et qui fut en quelque sorte le tremplin d'où Einstein prit son essor. Voici cette hypothèse.

Le résultat de l'expérience est celui-ci : quand le parcours aller et retour d'un rayon lumineux entre deux miroirs est transversal au mouvement de la terre à travers l'éther, et qu'on le rend parallèle à ce mouvement, on devrait constater que ce parcours a été allongé. Or, on constate qu'il n'en est rien. *Cela provient, d'après Fitzgerald et Lorentz, de ce que les deux miroirs se sont rapprochés dans le second cas, autrement dit de ce que le support sur lequel ils sont fixés s'est contracté dans le sens du mouvement de la Terre, et s'est contracté d'une quantité qui compense exactement l'allongement, qu'on aurait dû observer, du parcours des rayons lumineux.*

Or, en refaisant l'expérience avec les appareils les plus variés, on constate que le résultat est toujours le même (aucun déplacement des franges). Donc, la nature de la matière formant l'instrument (métal, verre, pierre, bois, etc.) n'a aucune influence sur le résultat observé. Donc, tous les corps subissent, dans le sens de leur vitesse par rapport à l'éther, un raccourcissement, une contraction. Cette contraction est telle qu'elle compense exactement l'allongement du trajet des rayons lumi-

possibles. Ce serait, par un chemin détourné, un étrange retour au finalisme et à l'orgueil anthropocentriques. Le fait que les voitures n'y passent pas, et que les passants y doivent rebrousser chemin ne prouve pas qu'il n'y ait pas des impasses dans nos villes. Il y a peut-être et même probablement aussi des impasses dans l'Univers considéré comme objet de science. Assurément on peut me répondre : ce n'est pas l'Univers qui est adapté à notre esprit, mais au contraire celui-ci à celui-là par l'évolution nécessaire due au frottement réciproque de l'un sur l'autre. Notre esprit doit évoluer en s'adaptant au mieux à l'Univers, c'est-à-dire de sorte que le principe de moindre action de Fermat, — qui est peut-être le plus profond principe du monde physique, biologique et moral, — soit réalisé. Et alors les conceptions les plus économiques, les plus simples sont bien les plus adéquates à la réalité. Oui, mais qu'est-ce qui prouve que notre évolution conceptuelle est achevée et parfaite, surtout quand il s'agit de phénomènes auxquels notre organisme est insensible ?

neux entre deux points de cette matière. Cette contraction est donc d'autant plus grande que la vitesse des corps par rapport à l'éther est plus grande.

Telle est l'explication proposée par Fitzgerald. Elle paraît au premier abord tout à fait étrange et arbitraire, et pourtant il n'y a pas d'autre moyen plausible d'expliquer le résultat de l'expérience de Michelson. D'ailleurs, si on y réfléchit, cette contraction paraît bientôt une chose moins extraordinaire, moins choquante pour le sens commun qu'il ne semblait d'abord. Si on jette très vite, contre un obstacle, un objet déformable, tel qu'un de ces petits ballons de baudruche que les enfants tiennent en laisse, on constate qu'il est légèrement déformé par l'obstacle, et précisément dans le sens de la contraction Fitzgerald-Lorentz. Le ballon cesse d'être sphérique, il s'aplatit un peu et de telle sorte que son diamètre dans la direction de l'obstacle devient plus petit. C'est après tout, avec plus de violence, le même phénomène qui se produit lorsqu'un grain de plomb ou une balle vient s'aplatir sur un blindage. Si donc les corps solides sont déformables, — et ils le sont, puisque le froid suffit à resserrer leurs molécules, — il n'y a après tout rien d'absurde, rien d'impossible à ce qu'un violent vent d'éther les déforme. Mais ce qui est beaucoup moins admissible, c'est que cette déformation soit identiquement la même, dans des conditions données, pour tous les corps, quelle que soit la matière dont ils sont formés. Notre petit ballon de tout à l'heure ne serait pas du tout déformé autant, s'il était en acier au lieu d'être en baudruche.

Enfin, il y a dans cette explication quelque chose de tout à fait invraisemblable, quelque chose qui choque à la fois le bon sens et sa caricature, le sens commun. Est-il admissible que la contraction des corps, quelles que soient les circonstances des expériences (et on les a beaucoup variées), compense toujours exactement l'effet optique qu'on cherche à déceler? Est-il admissible que la nature agisse comme si elle jouait à cache-cache avec nous? Par quel mystérieux hasard se trouverait-il pour chaque phénomène une circonstance spéciale, providentiellement et exactement compensatrice? Évidemment, il doit y avoir quelque affinité, quelque liaison, d'abord inaperçue, qui lie étroitement la mystérieuse contraction matérielle de Fitzgerald et l'allongement, compensé par elle, des trajets lumineux. Nous

verrons tout à l'heure comment Einstein a élucidé le mystère, démonté le mécanisme jumelé qui lie les deux phénomènes, et projeté sur tout cela un faisceau de brillante lumière. Mais n'anticipons pas...

Elle est d'ailleurs extrêmement faible, la contraction de l'appareil dans l'expérience de Michelson. Elle l'est tellement que si l'appareil avait une longueur égale au diamètre de la terre, c'est-à-dire 12000 kilomètres, il ne serait raccourci dans le sens de la translation terrestre que de 6 centimètres et demi ! C'est dire que ce raccourcissement de l'appareil ne pourrait, étant donné son extrême petitesse, en aucun cas, être mesurable au laboratoire. Mais il y a une autre raison à cela : même si l'appareil de Michelson était raccourci de plusieurs centimètres (c'est-à-dire même si la terre avait une translation des milliers de fois plus rapide), cela ne pourrait être ni mesuré ni constaté. En effet, les mètres dont nous nous servirions pour faire cette mesure seraient raccourcis proportionnellement d'autant. La déformation d'un objet terrestre par la contraction de Fitzgerald-Lorentz ne peut être en aucun cas mise en évidence par un observateur terrestre. Seul pourrait la constater un observateur ne participant pas à la translation terrestre et placé par exemple sur le soleil, ou sur une planète lente, comme Jupiter ou Saturne.

Autrement dit, Micromégas, avant que de quitter, pour nous faire visite, sa planète d'origine, aurait pu, par des moyens optiques, constater que la sphère terrestre est raccourcie de quelques centimètres dans la direction de son orbite, supposé que l'aimable héros voltairien fût muni d'appareils de triangulation infiniment plus précis que ceux de nos géodésiens et de nos astronomes. Arrivé sur la terre, Micromégas, muni des mêmes appareils précis, eût été dans l'impossibilité de constater à nouveau ce raccourcissement. Il en eût éprouvé assurément une grande surprise jusqu'à ce que, rencontrant Einstein, celui-ci lui eût expliqué, — comme il fera pour nous, — et élucidé le mystère. Mais je n'ai hélas ! pas le loisir ni l'espace, — car c'est ici surtout que l'espace est relatif, et sans cesse raccourci par le mouvement même de la plume, — pour décrire aujourd'hui ce qu'aurait pu être le dialogue de Micromégas et d'Einstein. Peut-être d'ailleurs, pour rester dans la vraisemblance du pastiche, ce dialogue eût-il été fort superficiel, car —

ceci dit confidentiellement, — je crois bien que Voltaire, encore qu'il en ait fort discuté, n'a jamais trop bien compris Newton, lequel était moins difficile qu'Einstein. Mme du Chatelet non plus, dont on a fort vanté à tort la traduction des Principes... des immortels Principes... Cette traduction fourmille de non-sens prouvant que, si elle savait bien le latin, l'Égérie du philosophe n'entendait guère le Newton. Mais tout ceci est une autre affaire, comme dit Marc Twain, et sur laquelle je reviendrai peut-être quelque jour.

***

Selon l'heure et la saison où l'on fait l'expérience de Michelson ou les expériences analogues, la translation de l'appareil dans l'éther a des vitesses variables. Comme la compensation se produit toujours exactement, on peut se proposer de calculer la loi exacte qui règle la contraction en fonction de la vitesse, et rend celle-là, ainsi qu'on le constate, exactement compensatrice pour toutes les vitesses. C'est ce qu'a fait Lorentz. Si nous désignons par V la vitesse de la lumière, par v la vitesse du mobile dans l'éther, Lorentz a trouvé que, pour qu'il y ait compensation dans tous les cas, il faut que la longueur du corps mobile soit raccourcie, dans le sens de sa marche, dans la proportion de 1 à $\sqrt{1-\frac{v^2}{V^2}}$. Si à titre d'exemple nous prenons le cas de la translation terrestre où v = 30 km., on voit que la terre est raccourcie suivant son orbite dans la proportion de 1 à $\sqrt{1-\frac{1}{100\,000\,000}}$; la différence entre ces deux nombres est de 1/200 000 000, et la deux-cent-millionième partie du diamètre terrestre est égale à 6 centimètres et demi. C'est le nombre déjà trouvé.

Cette formule, qui donne la valeur de la contraction dans tous les cas, est élémentaire, et il n'est pas un élève de troisième qui n'en comprenne la signification. Elle nous permet de calculer la valeur du raccourcissement pour toute valeur de la vitesse. On en déduit facilement que si la terre avait une vitesse non plus de 30 kilomètres, mais de 260 000 kilomètres par seconde, elle serait raccourcie de moitié dans le sens de son déplacement (sans avoir ses dimensions altérées dans le sens

perpendiculaire). Ainsi, à cette vitesse, une sphère devient un ellipsoïde aplati dont le petit axe égale la moitié du grand; à cette vitesse un carré devient un rectangle dont le côté parallèle au mouvement est deux fois plus petit que l'autre. Ces déformations doivent apparaître à un observateur immobile; mais elles sont inappréciables à un observateur participant au mouvement, pour la raison que nous avons dite : les mètres et instruments de mesure et l'œil lui-même de cet observateur sont eux-mêmes également et pareillement déformés. Mettez-vous devant une de ces glaces étrangement bombées et déformantes qu'on voit dans certaines salles de spectacle ; les unes vous montreront de vous-même une image extraordinairement allongée sans que votre corpulence ait varié; d'autres au contraire vous montreront une image où vous aurez votre hauteur habituelle mais où votre largeur sera grotesquement multipliée. Essayez pourtant, avec un mètre gradué, de mesurer dans la glace et sur ces images déformées, votre hauteur et votre largeur. Si votre taille réelle est de $1^m,70$ et votre largeur réelle de 60 centimètres, le mètre juxtaposé à votre étrange image dans la glace vous indiquera toujours que ces images ont $1^m,70$ de haut et 60 centimètres de large. C'est que le mètre vu dans la glace a subi les mêmes déformations que l'image.

Cela fait que, même si le globe terrestre avait la vitesse fantastique dont nous avons parlé plus haut, les habitants de la terre n'auraient aucun moyen de constater que la terre et qu'eux-mêmes sont raccourcis de moitié dans le sens Est-Ouest. Un homme de $1^m,70$, couché et orienté du Nord au Sud dans un vaste lit carré, et à qui il prendrait fantaisie de se coucher ensuite en travers, orienté de l'Est à l'Ouest, n'aurait soudain plus que $0^m,85$ de taille; en revanche sa corpulence aurait doublé dans le même temps, puisque tout à l'heure c'est elle qui était orientée de l'Est à l'Ouest. Mais la terre ne se déplace que de 30 kilomètres par seconde, et sa déformation totale n'est dans ces conditions que de quelques centimètres. Or à côté de cette vitesse de la terre, celle de nos véhicules les plus rapides n'est que d'une faible fraction de kilomètre par seconde. Pour un avion faisant 360 kilomètres à l'heure, la vitesse n'est que de 100 mètres par seconde. La contraction Fitzgerald-Lorentz maxima de nos véhicules les plus rapides ne peut donc être que d'une fraction si infime de milliardième de millimètre

qu'elle nous est complètement inappréciable. C'est pour cela, mais pour cela seulement, que la forme des objets solides qui nous sont familiers semble être invariable et constante, quelle que soit la vitesse à laquelle ils passent devant nos yeux. Il en serait tout autrement si cette vitesse était des centaines de milliers de fois plus grande.

Tout cela est bien étrange, bien étonnant, bien fantastique, bien difficile à admettre. Et pourtant cela est, si la contraction Fitzgerald-Lorentz, seule explication possible de l'expérience de Michelson, existe réellement. Mais nous avons déjà vu quelques-unes des difficultés qu'il y a à concevoir l'existence de cette contraction. Il y en a d'autres : si tout ce que nous venons de dire est vrai, les objets immobiles dans l'éther conserveraient donc seuls leur forme vraie; celle-ci serait déformée dès qu'il y a mouvement dans l'éther. Parmi les objets que nous voyons sphériques dans le monde extérieur (planètes, étoiles, projectiles, gouttes d'eau, que sais-je), il y en aurait donc qui sont réellement des sphères, tandis que d'autres, parce que leur mouvement est plus rapide ou plus lent, ne seraient que des ellipsoïdes allongés ou aplatis que la vitesse a déformés? Ainsi parmi les divers objets carrés il y en aurait qui seraient de vrais carrés, d'autres qui, animés de vitesses différentes par rapport à l'éther, ne seraient que des rectangles réels dont la vitesse a raccourci en apparence le plus long côté? Et nous n'aurions aucun moyen de savoir jamais quels sont, parmi ces objets animés de vitesses différentes, ceux dont nous voyons la *vraie* forme, ceux dont la forme n'est qu'apparente, puisque nous ne pouvons en aucun cas, l'expérience de Michelson le prouve, déceler une vitesse par rapport à l'éther?

Non, non, et cent fois non. Il y a dans tout cela trop de difficultés. Pourquoi parler sans cesse, comme fait Lorentz, de vitesses par rapport à l'éther puisqu'aucune expérience ne peut mettre en évidence une pareille vitesse et que l'expérience est la source unique de la vérité scientifique? Pourquoi d'autre part admettre que, parmi les objets sensibles, il en est de privilégiés qui, à l'exclusion des autres, se montrent sous leur aspect réel, sans déformation? Pourquoi admettre une chose pareille qui, en soi, répugne à l'esprit scientifique toujours ennemi des exceptions dans la nature, — il n'est de science que du général, — surtout quand ces exceptions sont indiscernables?

Les choses en étaient là, — fort avancées, au point de vue de l'expression mathématique des phénomènes, mais fort embrouillées, décevantes, contradictoires et choquantes même, au point de vue physique — lorsque « enfin Malherbe vint »... je veux dire Einstein.

***

Première audace intelligente : Einstein, sans mettre l'éther au rang de ces fluides périmés qui comme le phlogistique ou les esprits animaux obstruaient les avenues de la science avant Lavoisier ; sans, dis-je, dénier à l'éther toute réalité, — car enfin quelque chose sert de support aux rayons qui nous viennent du soleil, — Einstein a remarqué d'abord que, dans tout ce qui précède, on parle sans cesse de vitesse par rapport à l'éther. On ne peut aucunement mettre en évidence de telles vitesses, et il serait peut-être plus simple de ne plus faire intervenir dans tous les raisonnements cette chose, réelle ou non, mais inaccessible et qui, dans la montée cahotante des physiciens à travers les ornières de toutes ces difficultés, joue seulement le rôle inefficace et gênant de la cinquième roue du carrosse électromagnétique. Premier point donc : Einstein provisoirement commence par laisser l'éther à l'écart de ses raisonnements ; il ne nie, ni n'affirme sa réalité ; il l'ignore d'abord. C'est ce que nous allons maintenant faire à son exemple. Nous ne parlerons plus, dans notre démonstration, du milieu dans lequel se propage la lumière. Nous ne considérerons celle-ci que par rapport aux êtres ou objets matériels qui l'envoient ou la reçoivent. Du coup notre marche va se trouver singulièrement allégée. Pour l'éther des physiciens, nous le reléguerons un moment au magasin des accessoires inutiles, à côté de l'éther suave, amorphe et vague... mais si précieux prosodiquement, des poètes.

Que montre en somme l'expérience de Michelson ? Qu'un rayon lumineux se propage à la surface de la terre exactement avec la même vitesse de l'Ouest à l'Est que de l'Est à l'Ouest. Imaginons au milieu d'une plaine deux canons identiques tirant, au même instant, par temps calme et sans vent, à la même vitesse initiale, deux projectiles semblables, l'un vers l'Ouest, l'autre vers l'Est. Il est clair que les deux projectiles mettront le même temps pour franchir des espaces égaux l'un vers l'Ouest,

l'autre vers l'Est. Les rayons lumineux que nous pouvons produire sur la terre se comportent à cet égard, dans leur propagation, exactement comme ces obus. Il n'y aurait donc rien d'étonnant au résultat de l'expérience de Michelson si nous ne connaissions, des rayons lumineux, que ce que nous enseigne cette expérience. Mais poursuivons notre comparaison : considérons l'obus tiré par un de ces canons, et supposons qu'il tombe sur un blindage, sur une cible, en un certain point du champ de tir, et qu'en arrivant en ce point la vitesse restante de l'obus soit par exemple 50 mètres par seconde. Supposons cette cible montée sur un tracteur automobile. Si celui-ci est arrêté, la vitesse de l'obus par rapport à la cible sera, nous venons de le dire, de 50 mètres par seconde au point d'impact. Mais je suppose que le tracteur et la cible qu'il porte soient lancés, par exemple, à la vitesse de 10 mètres à la seconde (cela fait du 36 kilomètres à l'heure) dans la direction du canon, de telle sorte que la cible passe à sa position précédente exactement à l'instant où l'obus lui arrive. Il est clair que la vitesse de l'obus par rapport à la cible au moment où il l'atteint, ne sera plus 50 mètres, mais 50 + 10 = 60 mètres par seconde. Il est évident au contraire que cette vitesse ne serait plus, toutes choses égales d'ailleurs, que 50 — 10 = 40 mètres par seconde, si au lieu d'être lancée vers le canon la cible était lancée en sens inverse. Si la vitesse de la cible dans ce dernier cas était égale à celle de l'obus, il est clair que celui-ci ne la toucherait plus qu'avec une vitesse nulle. Tout cela va de soi-même, saute aux yeux. C'est pour cela que dans les music-halls les jongleurs peuvent recevoir, sur une assiette, des œufs frais tombant de très haut sans les casser : il leur suffit de donner à l'assiette, au moment du contact, une légère vitesse descendante qui amoindrit d'autant la vitesse du choc. C'est pour cela aussi, que les boxeurs habiles savent, par un léger mouvement, fuir devant le coup de poing, ce qui diminue sa vitesse efficace, tandis qu'au contraire, s'ils vont à sa rencontre, le coup est bien plus dur.

Si les rayons lumineux se comportaient en tout, — comme ils font dans l'expérience de Michelson, — de même que nos projectiles, qu'arriverait-il ? C'est que, lorsqu'on va très vite à la rencontre d'un rayon lumineux, on devrait trouver que ce rayon a, par rapport à l'observateur, une vitesse accrue, et qu'il

a au contraire une vitesse diminuée lorsque l'observateur fuit devant lui. S'il en était ainsi, tout serait simple ; les lois de l'optique seraient les mêmes que celles de la mécanique, aucune contradiction entre elles n'aurait jeté l'émoi dans l'armée paisible des physiciens, et Einstein aurait dû employer à autre chose les ressources de son génie. Malheureusement, — ou peut-être heureusement, car, après tout, l'imprévu et le mystère seuls donnent du charme à la marche de ce monde, — il n'en est rien.

Les observations physiques, comme les astronomiques, montrent qu'en toutes circonstances, qu'on coure très vite au-devant de la lumière ou qu'on fuie devant elle, toujours elle a par rapport à l'observateur exactement la même vitesse. Il y a, en particulier, dans le ciel des étoiles qui s'éloignent ou se rapprochent de nous, c'est-à-dire dont nous nous éloignons ou nous rapprochons avec des vitesses de plusieurs dizaines et même de centaines de kilomètres par seconde. Eh bien ! l'astronome de Sitter a montré que la vitesse de la lumière qui nous en arrive est pour nous et toujours exactement la même.

Ainsi, on ne peut jamais, par aucun artifice, par aucun mouvement ajouter ou retrancher quelque chose à la vitesse avec laquelle nous parvient un rayon lumineux. L'observateur constate que la vitesse de la lumière est, par rapport à lui, toujours exactement la même, que cette lumière provienne d'une source qui s'éloigne ou qui se rapproche très vite, qu'il coure à la rencontre de cette lumière ou qu'il fuie devant elle. L'observateur peut toujours augmenter ou diminuer la vitesse par rapport à lui d'un obus, d'une onde sonore, d'un mobile quelconque, en s'élançant vers ce mobile ou en fuyant devant lui. Quand le mobile est un rayon lumineux, on ne peut rien faire de pareil. Ainsi, la vitesse d'un véhicule ne peut en aucun cas s'ajouter à celle de la lumière qu'il reçoit ou qu'il émet, ni s'en retrancher. Cette vitesse, limite de près de 300 000 kilomètres par seconde, qu'on observe toujours pour la lumière, est, à divers égards, analogue à la température de 273° au-dessous de zéro qu'on appelle le « zéro absolu » et qui est, elle aussi, dans la nature, une limite infranchissable.

Tout cela prouve que les lois qui règlent les phénomènes optiques ne sont pas les mêmes que les lois classiques des phénomènes mécaniques. C'est à concilier, à réconcilier ces lois appa-

remment contradictoires que s'est attaché Lorentz, après Fitzgerald, par l'hypothèse étrange de la contraction.

Mais voici que, lumineusement, Einstein va nous montrer que cette contraction est une chose parfaitement naturelle lorsqu'on abandonne certaines conceptions erronées... encore que classique, qui présidaient à notre manière, habituelle, ancestrale, d'apprécier les longueurs et les temps.

Considérons un objet quelconque, une règle par exemple. Qu'est-ce qui définit pour nous la longueur apparente de cette règle? C'est l'image délimitée sur notre rétine par les deux rayons provenant des deux extrémités de la règle, et qui parviennent à notre pupille *simultanément*. J'ai souligné à dessein ce mot, car il est ici la clef de tout. Si notre règle est immobile devant nous, cela est tout simple. Mais si on la déplace pendant que nous la regardons, ce l'est moins. Ce l'est même si peu, qu'avant Einstein, la plupart des plus grands savants et toute la science classique ont pensé que l'image instantanée d'un objet indéformable était nécessairement et toujours identique et indépendante des vitesses de l'objet et de l'observateur. C'est que toute la science classique raisonnait comme si la propagation de la lumière avait été elle-même instantanée, avait eu une vitesse infinie, ce qui n'est pas.

Je suis sur le talus, au bord d'une ligne de chemin de fer; sur la voie il y a un de ces beaux wagons allongés de la Compagnie des wagons-lits, où il est si agréable de penser que l'espace est relatif, au sens galiléen du mot. Je fais planter tout au bord de la voie deux piquets l'un bleu, l'autre rouge, qui marquent exactement les extrémités de ce wagon et qui encadrent tout juste sa longueur. Puis, sans quitter mon poste d'observation qui est sur le talus, face au milieu du wagon, j'ordonne que celui-ci soit ramené en arrière et attelé à une locomotive d'une puissance inouïe qui va le faire passer devant moi à une vitesse fantastique, des millions de fois supérieure à toutes celles qu'ont pu réaliser les ingénieurs... tant est grande la supériorité potentielle de l'imagination sur la médiocre réalité. Je suppose aussi que ma rétine est parfaite et constituée de telle sorte que les impressions visuelles n'y durent qu'autant que la lumière qui les provoque. Ces hypothèses un peu arbitraires n'entrent pour rien dans le fond de la démonstration; elles la rendent seulement plus commode,

Et maintenant voici la question. Quand le wagon-lit, que je suppose fait, d'ailleurs, d'un acier indéformable, passera à toute vitesse devant moi, aura-t-il pour moi exactement la même longueur apparente que lorsqu'il était au repos? Autrement dit, à l'instant où je verrai son extrémité avant coïncider en passant avec le piquet bleu que j'ai fait planter, verrai-je son extrémité arrière coïncider en même temps avec le piquet rouge? A cette question Galilée, Newton et tous les tenants de la science classique auraient répondu *oui*. Et pourtant la réponse est *non*: les faits, arbitres souverains de toutes nos controverses, vont nous le prouver.

Je suis, rappelons-le, placé au bord de la voie, à égale distance des deux piquets. Lorsque l'extrémité antérieure du wagon coïncide avec le piquet bleu, elle envoie vers mon œil un certain rayon lumineux (que j'appelle pour simplifier rayon-avant) qui coïncide avec le rayon que m'envoie le piquet bleu. Ce rayon-avant atteint mon œil *en même temps* qu'un certain rayon venu de l'extrémité arrière du wagon (et que j'appelle pour simplifier rayon-arrière). Le rayon-arrière coïncide-t-il avec le rayon que m'envoie le piquet rouge? Evidemment non : en effet le rayon-avant s'éloigne de l'extrémité avant du wagon avec la même vitesse que le rayon-arrière de l'extrémité arrière (comme le constaterait un voyageur qui, dans le wagon, ferait sur ces rayons l'expérience de Michelson). Mais l'extrémité avant du wagon s'éloigne de mon œil tandis que l'extrémité arrière s'en approche. Par conséquent le rayon-avant se propage vers mon œil plus lentement que le rayon-arrière, sans que je puisse d'ailleurs m'en apercevoir, puisque à leur arrivée je trouve la même vitesse aux deux rayons. Par conséquent, le rayon-arrière qui arrive à mon œil en même temps que ledit rayon-avant, a dû quitter l'extrémité arrière du wagon plus tard que le rayon-avant n'a quitté son extrémité avant. Donc lorsque je vois le bord antérieur du wagon coïncider avec le piquet bleu, je vois simultanément le bord arrière du wagon qui a déjà dépassé depuis un certain temps le piquet rouge. Donc la longueur du wagon lancé à toute vitesse, et telle qu'elle m'apparaît, est plus petite que la distance des deux piquets, laquelle marquait la longueur du wagon au repos.

J'ose espérer qu'avec un peu d'attention, tout le monde comprendra cette démonstration dont la simplicité élémentaire n'a point été obtenue sans peine.

Il en résulte que le wagon ou, d'une manière générale, un objet quelconque est raccourci par sa vitesse et dans le sens de sa vitesse par rapport à l'observateur. La même chose a lieu évidemment si c'est l'observateur qui se déplace devant l'objet, puisqu'on ne peut connaître que des vitesses relatives, en vertu du principe de relativité classique de Newton et de Galilée.

Sous cet aspect nouveau, on voit que la contraction de Lorentz-Fitzgerald devient une chose intelligible ou du moins admissible. Cette contraction n'est plus la cause du résultat négatif de l'expérience de Michelson; elle en est la conséquence. Tout s'en trouve clarifié, et on comprend maintenant qu'il y avait, dans la façon classique d'évaluer la dimension des objets, quelque chose d'incorrect.

Certes, le fait que des rayons lumineux, animés de vitesses différentes à leur départ de leurs sources, aient toujours en arrivant à notre œil des vitesses identiques et indiscernables, est étrange et heurte quelque peu nos vieilles habitudes d'esprit. Si j'ose employer une comparaison qui est seulement destinée à faire penser, mais nullement à expliquer, il y a là peut-être quelque chose d'analogue à ce qui se passe avec les bombes d'avions. Des bombes d'un modèle donné, qu'elles soient lâchées par l'avion d'une hauteur de 5000 mètres ou d'une hauteur de 10 000, et qui, par conséquent, ont à 5000 mètres du sol des vitesses de chute fort dissemblables, ont toujours en arrivant au sol la même vitesse restante. C'est l'effet modérateur, égalisateur, de la résistance de l'air qui empêche la vitesse de s'accroître indéfiniment et la rend constante lorsqu'elle a atteint une certaine valeur. Faut-il admettre qu'autour de notre œil, autour des objets, il y a une sorte de champ de résistance qui impose à la lumière survenante une limite semblable? Qui le sait? D'ailleurs ces questions n'ont peut-être pas de sens pour un physicien. Celui-ci ne peut connaître et ne connaîtra le comportement de la lumière qu'à son départ de la source matérielle et à son arrivée à l'œil armé ou non d'instruments. Il ne peut savoir comment se comporte sa propagation dans l'espace intermédiaire dénué de matière. Plus d'ailleurs nous approfondirons la nouvelle physique, plus nous constaterons qu'elle puise presque toute sa force dans son dédain systématique de ce qui n'est pas phénoménal, de ce qui n'est pas expérimentalement observable. C'est parce qu'elle est basée uniquement

sur les faits (si contradictoires soient-ils) que notre démonstration du raccourcissement nécessaire des objets par leur vitesse relative à l'observateur, est forte.

* * *

Nous comprenons maintenant le sens profond de la contraction de Fitzgerald-Lorentz. Cette contraction apparente n'est nullement due au mouvement des objets par rapport à l'éther; elle est essentiellement l'effet des mouvements des objets et des observateurs les uns par rapport aux autres, des mouvements relatifs, au sens de la vieille mécanique.

Les plus grandes vitesses relatives auxquelles nous soyons habitués dans la pratique de l'existence sont inférieures à quelques kilomètres par seconde (la vitesse initiale de l'obus de la Bertha n'était que d'environ 1 300 mètres par seconde). Pour de si petites différences de vitesse, la contraction relativiste est complètement négligeable, et c'est pourquoi, ne l'ayant jamais constatée, la mécanique classique a considéré la forme et la dimension des objets rigides comme indépendante des systèmes de référence.

C'était à peu près vrai. C'est là toute la différence qu'il y a entre le vrai et le faux. Dire que 999 990 + 9 = 1 million, c'est dire quelque chose d'à peu près vrai, donc de faux. Quand la rotondité de la terre fut démontrée, cela ne changea assurément rien aux procédés des architectes, qui construisent encore leurs bâtisses comme si la direction marquée par le fil à plomb était toujours parallèle à elle-même. Pareillement nos fabricants de locomotives et d'avions n'auront pas de longtemps à considérer les formes de leurs machines comme dépendant de leurs vitesses. Qu'importe! Le point de vue de la pratique n'est et ne doit être celui de la science que par ricochet. Tant pis s'il n'y a pas de ricochet, ou s'il est tardif.

D'ailleurs, on a découvert depuis quelques années, ici-bas, des mobiles dont les vitesses, relatives à nous, atteignent des dizaines, des centaines de milliers de kilomètres : ce sont les projectiles des rayons cathodiques et des rayons du radium. A ces vitesses, la contraction relativiste est très notable. Nous verrons comment, effectivement, elle a été notée.

Récapitulons ce qui est maintenant acquis :

Les objets apparaissent déformés par la vitesse, dans le sens

de celle-ci et non dans le sens perpendiculaire. Donc leur forme, fussent-ils d'une matière idéale et parfaitement indéformable, dépend de leur vitesse rapportée à l'observateur. Ceci est le point de vue essentiellement nouveau que la « relativité spéciale » d'Einstein a surajouté à la relativité des mécaniciens classiques, et à la relativité des philosophes. Pour eux, les dimensions absolues d'un objet rigide ou d'une figure géométrique n'avaient rien d'absolu, et seuls les RAPPORTS de ces dimensions avaient une réalité. Le point de vue nouveau est que ces rapports eux-mêmes sont relatifs, puisqu'ils sont fonction de la vitesse de l'observateur. C'est une sorte de relativité au second degré, à laquelle ni les philosophes, ni les physiciens classiques n'avaient songé.

Les relations spatiales elles-mêmes sont relatives, dans un espace déjà relatif.

Dans le cas de notre wagon de tout à l'heure et des deux piquets qui définissent sa longueur au repos, un observateur placé dans le wagon trouverait que la distance des deux piquets s'est raccourcie lorsqu'il les passe en vitesse. Son wagon lui semble plus long que l'intervalle des piquets. Moi qui reste entre ceux-ci, je constate le contraire. Et pourtant je n'ai aucun moyen de démontrer au voyageur qu'il s'est trompé. Je vois très bien que le rayon lumineux venu du piquet arrière court derrière le wagon et par conséquent a, par rapport à lui, une vitesse inférieure à 300 000 kilomètres par seconde; je sais que de là provient l'erreur du voyageur, mais je n'ai aucun moyen de le convaincre de cette erreur, car il me répondra toujours et avec raison : « J'ai mesuré la vitesse avec laquelle ce rayon m'arrive et je l'ai trouvée égale à 300 000 kilomètres. » Chacun de nous en réalité a raison.

En mouvement très rapide, un carré paraîtrait un rectangle à l'observateur; un cercle paraîtrait elliptique. Si la terre tournait quelques milliers de fois plus vite autour du soleil, celui-ci nous paraîtrait allongé et pareil à un gigantesque citron suspendu dans le ciel. Si un aviateur pouvait survoler à une vitesse fantastique la place Vendôme, suivant la direction de la rue de la Paix, — et si ses impressions rétiniennes étaient instantanées, — il verrait la place ayant la forme d'un rectangle très aplati ; s'il la survolait suivant une diagonale, il la verrait, de carrée qu'elle était, devenir un losange.

Si le même aviateur survolait, en la coupant, une route où chemine du bétail bien engraissé conduit vers l'abattoir, il s'étonnerait, car les animaux lui sembleraient étonnamment minces et maigres sans que leur longueur ait varié.

Le fait que les déformations dues à la vitesse sont réciproques est une des conséquences les plus curieuses de tout cela. Un homme qui serait capable de circuler en tous sens parmi les autres hommes avec la vitesse fantastique des follets shakspeariens (mettons à environ 260 000 kilomètres à la seconde... mais que ne peut un follet shakspearien!) trouverait que ses semblables sont devenus des nains deux fois plus petits que lui. C'est donc que lui-même serait devenu un géant, une sorte de Gulliver parmi ces Lilliputiens? Eh bien! pas du tout : par un juste retour des choses d'ici-bas, il apparaitrait lui aussi comme un nain à ceux qu'il croit bien plus petits que lui, et qui sont sûrs du contraire. Qui a raison, qui a tort? Les uns et les autres; tous les points de vue sont exacts, mais il n'y a que des points de vue personnels. Autre chose encore : un observateur, quel qu'il soit, ne peut voir les êtres et les objets non liés à lui que plus petits, — jamais plus grands! — que ceux liés à son mouvement. Si j'osais alléger ce grave exposé par quelque réflexion moins austère qu'il n'est d'usage parmi les physiciens, je remarquerais que le système nouveau nous apporte ainsi une justification suprême de l'égoïsme ou plutôt de l'égocentrisme.

Après l'espace, le temps. Par un raisonnement analogue à celui qui nous a montré la distance des choses dans l'espace liée à leur vitesse relative à l'observateur, on peut établir que leur distance dans le temps en dépend également. Je ne juge pas utile de refaire ici, par le menu, le raisonnement pour les durées; il serait analogue à celui qui nous a servi pour les longueurs, et encore plus simple. Ce résultat est le suivant : le temps exprimé en secondes (1) que met un train à passer d'une station à une autre est plus court pour les voyageurs du train que pour nous qui les regardons passer, et qui sommes munis d'ailleurs de chronomètres identiques aux leurs. Pareil-

(1) La meilleure définition qu'on puisse donner de la seconde est la suivante : c'est le temps qu'il faut à la lumière pour parcourir 300 000 kilomètres dans le vide et loin de tout champ intense de gravitation. Cette définition, la seule rigoureuse, est d'ailleurs justifiée par le fait qu'on n'a pas de meilleur moyen que les signaux lumineux ou hertziens (qui ont même vitesse) pour régler les horloges.

lement tous les gestes faits par des hommes, sur un véhicule en mouvement, apparaîtront ralentis et par conséquent prolongés à un observateur immobile, et réciproquement. Pour que ces variations des durées fussent sensibles, il faudrait, comme pour les variations concomitantes des longueurs, que les vitesses fussent fantastiques.

Naguère, avant l'hégire einsteinienne, avant le début de l'ère relativiste, on croyait assez communément que l'*espace* réellement occupé par un objet était suffisamment et explicitement défini par ses dimensions dans le sens de la longueur, de la largeur, de la hauteur. Ces données sont ce qu'on appelle les trois *dimensions* d'un objet; comme encore, si on préfère employer d'autres points de repères, la longitude, la latitude et l'altitude de chacun de ses points, ou bien, en astronomie, l'ascension droite, la déclinaison et la distance. Il était bien entendu et bien connu qu'en outre il fallait préciser l'époque, l'instant auquel correspondaient ces données. Si je définis la position d'un aéronef par sa longitude, sa latitude et son altitude, ces indications ne sont exactes que pour l'instant considéré, puisque l'aéronef se déplace par rapport au repère, — et cet instant doit être lui aussi donné. En ce sens, on sentait depuis longtemps que l'espace dépend du temps.

Mais la théorie relativiste montre qu'il en dépend d'une manière bien plus intime encore et bien plus profonde, et que le temps et l'espace sont aussi liés et solidaires que ces monstres xiphopages que les chirurgiens ne peuvent séparer sans tuer l'un et l'autre.

Les dimensions d'un objet, sa forme, l'*espace* apparent occupé par lui dépendent de *sa vitesse*, c'est-à-dire du *temps* que met l'observateur à parcourir une certaine distance par rapport à cet objet. A cet égard déjà l'*espace* dépend du *temps;* mais en outre, l'observateur mesure ce temps avec un chronomètre dont les secondes sont plus ou moins précipitées selon cette vitesse.

Donc définir l'espace sans le temps est impossible. C'est pourquoi on dit maintenant que le temps est la quatrième dimension de l'espace, et que l'espace où nous vivons a quatre dimensions.

Il est curieux que certains bons esprits dans le passé en avaient eu l'intuition plus ou moins obscure. C'est ainsi qu'en 1777 Diderot écrivait dans l'*Encyclopédie* à l'article « Dimension : »

«... J'ai dit plus haut qu'il était impossible de concevoir plus de trois dimensions. Un homme d'esprit de ma connaissance croit qu'on pourrait cependant regarder la durée comme une quatrième dimension et que le produit du temps par la solidité serait, en quelque manière, un produit de quatre dimensions. Cette idée peut être contestée, mais elle a, il me semble, quelque mérite, quand ce ne serait que celui de la nouveauté. »

C'est d'ailleurs certainement Descartes qui, par sa découverte de la géométrie analytique, a fait jaillir le premier l'idée d'un espace à plus de trois dimensions. Puisqu'en effet, en coordonnées cartésiennes, les lignes ou espaces à une dimension sont représentés par les équations du premier degré, les surfaces ou espaces à deux dimensions par les équations du second, les volumes ou espaces à trois dimensions par celles du troisième, il était indiqué de se demander si les équations du quatrième degré et au delà n'étaient pas, elles aussi, la représentation algébrique de quelque forme d'espace à quatre dimensions ou davantage.

L'espace à quatre dimensions des relativistes n'est, au surplus, pas tout à fait ce qu'imaginait Diderot. Il n'est pas le produit du temps par l'espace, car une diminution du temps n'y est pas compensée par un accroissement de l'espace, bien au contraire.

Considérons deux événements : par exemple les passages successifs, et en vitesse, de notre wagon-lit à deux stations. Pour un voyageur du wagon la distance des deux stations, mesurée par la longueur du chemin parcouru, est, comme nous l'avons montré, plus courte que pour un observateur immobile au bord de la voie. Le temps qui sépare les deux passages est également plus court pour le premier observateur que pour celui-ci, puisque le nombre des secondes écoulées aux chronomètres identiques dont ils sont munis est plus petit pour le premier.

En un mot, la distance dans le temps et la distance dans l'espace diminuent toutes deux en même temps lorsque la vitesse de l'observateur augmente et augmentent toutes deux quand la vitesse de l'observateur diminue.

Ainsi la vitesse (et il ne s'agit jamais, rappelons-le, que de la vitesse relativement aux choses observées), opère en quelque sorte comme un double frein qui ralentit les durées et raccourcit les longueurs. Si l'on préfère une autre image, la vitesse nous fait voir à la fois les espaces et les temps plus obli-

quement, sous un angle de plus en plus aigu. L'espace et le temps ne sont donc que des effets de perspective.

Pouvons-nous concevoir l'espace à quatre dimensions, c'est-à-dire pouvons-nous en imaginer une représentation sensible? Si non, cela ne prouvera rien contre la réalité de cet espace. Pendant des siècles on n'a pas conçu les ondes hertziennes et aujourd'hui encore elles ne nous sont pas directement sensibles. En existent-elles moins? En vérité, nous ne concevons déjà que difficilement l'espace à trois dimensions. Sans nos déplacements musculaires nous l'ignorerions. Un homme paralysé et borgne, c'est-à-dire n'ayant pas la sensation du relief que donne la vision binoculaire, — qui est, elle aussi, avant tout un tâtonnement musculaire, — verrait de son œil unique et immobile tous les objets projetés dans un même plan, comme sur une toile de fond au théâtre. L'espace à trois dimensions lui serait inaccessible.

Mais je crois que certaines personnes peuvent se représenter l'espace à quatre dimensions. Les divers aspects successifs d'une fleur aux différents âges de sa croissance, du jour où elle n'est qu'un fragile bourgeon vert jusqu'à celui où ses pétales épuisés tombent dolents, et les divers déplacements successifs de sa corolle sous l'influence du vent constituent une image globale de la fleur dans l'espace à quatre dimensions. Est-il des hommes pouvant d'un seul coup voir tout cet ensemble? Oui, et notamment, je crois, les bons joueurs d'échecs. Si un grand joueur d'échec joue bien, c'est parce que, d'un seul regard de son œil mental, il voit *simultanément toute la suite* chronologique des coups successifs possibles dérivés d'un seul coup initial, avec toutes leurs répercussions sur l'échiquier. Les mots soulignés dans la phrase précédente jurent un peu d'être accouplés. C'est que nous sommes dans un domaine où c'est une gageure de prétendre exprimer vocabulairement les nuances des choses. Autant vaudrait, après tout, vouloir exprimer avec des mots ce qu'il y a dans une symphonie de Beethoven. « Traduttore traditore : » si cet adage est vrai, c'est surtout parce que le mot est l'organe de la traduction.

***

Arrivés à ce point, dans notre lente ascension de la physique relativiste, nous n'avons plus devant les yeux qu'un champ de

bataille où gisent des cadavres et des débris. Le temps et l'espace, ces crochets que nous croyions solidement rivés au mur derrière lequel se cache la réalité, et où nous attachions nos flottantes notions du monde extérieur, ainsi que des vêtements à des porte-manteaux, sont maintenant arrachés et tombés dans le plâtras des anciennes théories, sous les coups de marteau de la physique nouvelle.

Nous savions bien, certes, que l'âme des êtres nous était cachée, mais nous pensions du moins voir leur visage. Voilà qu'en nous approchant, celui-ci n'est plus qu'un masque. Le monde extérieur n'est rien qu'un bal travesti, et, chose ironique et décevante, c'est nous-mêmes qui avons fabriqué les masques de velours aux reflets changeants, les costumes papillotants. En définissant les choses par l'espace et par le temps, nous avons projeté sur elles deux faisceaux de lumière qui nous montrent en elles des formes et des couleurs. Et voilà que nous découvrons que ces couleurs ne sont que celles, monochromatiques, de la lumière projetée. Et voilà que nous découvrons que les formes mêmes que nous leur voyons leur sont imposées par notre projecteur : le faisceau lumineux est arbitrairement découpé et délimité par un diaphragme dont l'ouverture dépend de sa vitesse ! Le temps et l'espace ne sont-ils donc que des hallucinations? Et alors, que reste-t-il ?

Eh bien ! non. Car voici qu'après avoir détruit des ruines branlantes, la doctrine relativiste va soudain reconstruire, mieux construire ; voici que, derrière les voilés déchirés et foulés aux pieds, va nous apparaître une réalité plus neuve, plus profonde.

Si nous décrivons l'univers à la manière habituelle, séparément dans les catégories du temps et de l'espace, nous voyons que son aspect dépend de l'observateur. Mais le calcul montre qu'il n'en est heureusement pas de même lorsqu'on le décrit dans la catégorie unique de ce continuum à quatre dimensions dont il a été question et que nous appellerons pour simplifier l'espace-temps. Si j'ose employer cette image, le temps et l'espace sont comme deux miroirs, l'un convexe, l'autre concave, — dont les courbures sont d'autant plus accusées que la vitesse de l'observateur est plus grande. Chacun de ces deux miroirs donne séparément une image déformée de la succession des choses. Mais, par une heureuse compensation, il se trouve qu'en combinant les deux miroirs de telle sorte que l'un réfléchisse

les rayons reçus par l'autre, l'image de cette succession est rétablie dans sa réalité non déformée.

La distance dans le temps et la distance dans l'espace de deux événements donnés très voisins augmentent toutes deux ou diminuent toutes deux quand la vitesse de l'observateur diminue ou augmente. Nous l'avons établi. Mais le calcul qui est facile, grâce à la formule donnée ci-dessus pour exprimer la contraction de Lorentz-Fitzgerald, montre qu'il existe une relation constante entre ces variations concomitantes du temps et de l'espace. Très exactement, la distance dans le temps et la distance dans l'espace de deux événements voisins sont numériquement entre elles comme l'hypoténuse et un autre côté d'un triangle rectangle sont au troisième côté lequel resterait invariable (1).

Ce troisième côté étant pris pour base, les deux autres côtés dessineront, au-dessus de cette base fixe, un triangle plus ou moins haut, selon que la vitesse de l'observateur sera plus ou moins réduite. Cette base fixe du triangle dont les deux autres côtés, — la distance spatiale et la distance chronologique, — varient simultanément avec la vitesse de l'observateur, est donc une quantité indépendante de cette vitesse.

C'est cette quantité, qu'Einstein a appelée l'*intervalle* des événements. Cet « intervalle » des choses dans l'espace-temps est une sorte de conglomérat de l'espace et du temps, un amalgame de l'un et de l'autre dont les composants peuvent varier, mais qui, lui, reste invariable. Il est la résultante constante de deux vecteurs changeants. L' « intervalle » des événements, ainsi défini, nous fournit pour la première fois, depuis que la science péniblement se crée, une représentation impersonnelle de l'Univers.

Suivant la saisissante image de Minkowski, « l'espace et le temps ne sont que des fantômes. Seul existe dans la réalité une sorte d'union intime de ces deux entités. »

Cette unique réalité saisissable à l'homme dans le monde extérieur, cette donnée, la seule vraiment objective et impersonnelle qui nous soit accessible, c'est donc l'*Intervalle* einsteinien, tel qu'il vient d'être défini. L'*Intervalle* des événements est

(1) Dans le calcul ou la représentation géométrique que nous lui substituons, l'hypoténuse du triangle est la distance dans le temps, chaque seconde étant figurée par 300 000 kilomètres.

la seule réalité sensible. Hors de là, il y a peut-être quelque chose, mais rien que nous puissions connaître.

Étrange destinée des choses humaines! Le principe de relativité, par les découvertes de la physique moderne, a étendu son aile vaporeuse bien plus loin qu'autrefois et jusqu'à des sommets qu'on croyait inaccessibles à son vol aquilin. Et c'est à lui pourtant que nous devons la première emprise véritable de la faiblesse humaine sur le monde sensible, sur la réalité. Le système d'Einstein, dont il nous reste à voir maintenant la partie constructive, disparaîtra un jour comme les autres, car il n'existe dans la science que des théories « à titre temporaire, » jamais de théories « à titre définitif : »..... et c'est peut-être ce qui a multiplié ses victoires. La notion de l'*Intervalle* des choses survivra à tous les écroulements. Sur elle devra être bâtie la science de l'avenir; sur elle s'élève chaque jour l'édifice hardi de la science d'aujourd'hui.

Encore, ceci doit-il être formellement entendu : l'*Intervalle einsteinien* ne nous apprend rien sur l'absolu, sur les choses en soi. Il ne nous indique, lui aussi, que des relations entre ces choses. Mais les relations qu'il manifeste sont, pour la première fois, véritables et indépendantes du regardant. Elles participent de ce degré de vérité objective que la science classique attribuait fallacieusement aux relations chronologiques et aux relations spatiales des phénomènes. Mais celles-ci n'étaient que des balances fausses, et seul l'Intervalle einsteinien nous livre ce qui peut être connu du Réel.

Nous avons levé à jamais un léger coin du voile décevant qui dérobait à notre avidité la nudité sacrée de la Nature.

CHARLES NORDMANN.

LES PLAGIATS DE STENDHAL

D'APRÈS DE RÉCENTES PUBLICATIONS (1)

I

Ce fut d'abord une histoire assez divertissante, et Stendhal mit les rieurs de son côté. Quand il eut publié ses *Vies de Haydn, Mozart et Métastase*, sous le nom de Louis-César-Alexandre Bombet, il se trouva au moins un homme pour acheter l'ouvrage avec empressement. Carpani, Milanais installé à Vienne, auteur lui-même de *Lettres sur Haydn* qui avaient été accueillies avec faveur, se hâta de voir ce que M. Bombet avait pu écrire au sujet de son musicien préféré. Il crut rêver : il reconnaissait sa *Vie de Haydn*, telle qu'il l'avait conçue et exprimée ; Bombet l'avait pillée tout entière, faits, jugements, anecdotes, souvenirs. Il avait connu Haydn, il avait gagné son amitié, reçu ses confidences : et Bombet se targuait de cette intimité ! Un jour, ayant la fièvre, il avait été miraculeusement guéri par la musique de Haydn : et Bombet lui prenait sa fièvre ! Il protesta, fit appel au public : « Vous dites que vous avez eu *ma fièvre* à Vienne en 1799, et que vous avez été guéri par une messe de Haydn : je vous cite le docteur Frank, qui m'assista dans cette circonstance et admira en *moi*, non en *vous*, l'effet salutaire de la musique de Haydn... » Bombet ne se troubla pas pour si peu et se contenta de renvoyer à son adversaire l'accusation de plagiat. L'honnête Carpani, suffoqué de colère, riposta violemment : alors Louis-César-Alexandre suscita un autre Bombet, un Bombet junior,

(1) Paul Arbelet, *L'Histoire de la Peinture en Italie et les plagiats de Stendhal*, Paris, Calmann-Lévy, 1913 ; Stendhal, *Vies de Haydn, de Mozart et de Métastase*, Paris, Champion, 1914 (Œuvres complètes de Stendhal) ; F. Gohin, *Stendhal, plagiaire de Mérimée* (*Minerve française*, 1er janvier 1920) ; M. Barber, *Encore un plagiat de Stendhal, les Mémoires d'un Touriste* (*Mercure de France*, 1er février 1920). L'étude de Benedetto, *Ermes Visconti e Stendhal*, a paru depuis que cet article était écrit.

qui prit fait et cause pour son aîné. Puis la presse parisienne se lassa de cette dispute entre gens de lettres; elle cessa d'insérer les lettres de Carpani, qui pendant des années chercha quel pouvait être ce mystérieux Bombet, qui l'avait bafoué après l'avoir volé. L'affaire n'avait jamais été oubliée complètement; mais la critique contemporaine, fureteuse, et qui n'aime rien tant que les petites histoires au sujet des grands auteurs, a repris en mains les pièces du débat. Pas de doute possible; Stendhal a outrageusement pillé Carpani; il lui a pris plus des trois quarts de son livre; et pour le dire avec les plus récents éditeurs de l'ouvrage, « ce qui est bien plus grave, et ce qui l'atteint, lui et ses défenseurs, jusque dans leurs derniers retranchements, c'est qu'il n'a pas beaucoup moins emprunté à la partie esthétique qu'à la partie historique des *Haydine...* » En sorte que beaucoup d'idées, qui semblent, suivant la formule, « bien stendhaliennes, » ont pour caractère essentiel de n'être pas de Stendhal.

Bien stendhalienne aussi paraissait l'*Histoire de la peinture en Italie*, qui devait forcer l'admiration de la postérité, ayant « cent cinquante ans dans le ventre : » elle devait, en tout cas, plaire aux *happy few*, à l'élite qui seule est capable de goûter les œuvres véritablement belles et délicates. Or l'homme de France qui connaît le mieux Stendhal, M. Paul Arbelet, s'est plu à regarder de près ce monument, et il n'a pas perdu sa peine. Quelle surprise ! Des paragraphes, des pages, et presque des chapitres, retournent à leur légitime propriétaire, l'abbé Lanzi, auteur d'une *Histoire de la peinture* un peu verbeuse, mais solide et bien informée. Quelques-uns des meilleurs passages sur Léonard de Vinci reviennent aux *Mémoires historiques* d'Amoretti ou à *la Cène* de Bossi. Pignotti reprend les développements qui concernent la Toscane. Ceci sans préjudice d'une foule d'emprunts de détail. Stendhal, sauf exception, ne décrivait pas les tableaux sur la vue des tableaux; il aimait mieux picorer parmi les auteurs les plus divers; il poussait l'application jusqu'à recopier les notes en même temps qu'il traduisait le texte : d'où une apparence d'érudition qui donnait, comme on voit, du sérieux à l'ouvrage. Il a raconté à plusieurs reprises, et, j'imagine, avec de secrètes délices, que les Italiens avaient un moyen fort spirituel de prendre sur le fait les plagiaires, en matière de musique. Si le compositeur dont on exécute l'ouvrage, nous dit-il textuellement, a dérobé à un autre un *aria* ou seule-

ment quelques *passages*, quelques *mesures*, dès que le morceau volé commence à se faire entendre, il s'élève de tous côtés des bravos auxquels est joint le nom du véritable propriétaire. Si c'est Piccini qui a pillé Sacchini, on lui criera sans rémission : Bravo, Sacchini! Si l'on reconnaît, pendant son opéra, qu'il ait pris un peu de tout le monde, on criera fort bien : Bravo, Galuppi! bravo, Traetta! Bravo, Guglielmi!... De même, nous croyons entendre quantité de petites voix grêles et chevrotantes, qui se joignent à la voix vigoureuse de Carpani : et c'est un étrange concert. Encore ne les connaissons-nous pas toutes; M. Paul Arbelet est sur le point de nous donner, après son étude, une édition de l'*Histoire de la Peinture* : la liste des plagiats s'est encore allongée. Pour un éditeur consciencieux, le plus troublant est qu'on n'est jamais sûr qu'elle soit tout à fait close; on craint toujours de laisser derrière soi quelque bon plagiat oublié. Que restera-t-il de l'ouvrage, à ce compte? Un petit nombre de pages précieuses, où apparaîtra l'autre Stendhal, celui qui ne copiait pas; des digressions, dont quelques-unes ont leur charme; un style capable de transformer parfois en or une matière généralement lourde et terne. Mais bien peu d'idées originales demeureront à l'avoir de Stendhal, quand tout le compte sera dressé. Dès maintenant les conclusions sont nettes; le plus grand mérite de l'*Histoire de la Peinture* réside dans la virtuosité de l'emprunteur. « Ne méprisons donc pas les plagiats de Stendhal. Il faut savoir reconnaître toutes les supériorités. Le brigandage a ses hommes de génie, infiniment curieux à étudier. Stendhal se révèle dans l'*Histoire de la Peinture* comme un type tout à fait intéressant de pirate littéraire. » Ainsi parle M. Paul Arbelet.

Il faut être très courageux pour oser s'exprimer de la sorte sur le compte de Stendhal; car ce curieux homme offre le privilège unique dans notre littérature d'avoir non seulement des partisans, mais des sectateurs; et malheur à qui touche au dieu! La troupe des initiés est nombreuse et passionnée. Elle comprend de très fins esprits, qu'il amuse, qu'il séduit, et qui, par reconnaissance, lui ont voué cette admiration exclusive, cette tendresse jalouse, qui sont la marque du véritable amour. Elle comprend les gens qui aiment leurs habitudes. On leur a dit que Stendhal était original, et l'affaire est entendue pour la vie; on ne revient pas sur de telles affirmations; vouloir apporter des nuances dans cette originalité même, c'est trop demander.

Ceux-là continueront obstinément à reconnaître le plus pur esprit stendhalien dans des pensées de Robertson, ou du docteur Johnson, ou de vingt autres; ils continueront même à admirer l'extrême nouveauté de la théorie des milieux appliquée aux arts ou aux lettres; quand même on leur montrerait à l'évidence qu'elle se trouve chez tous les bons auteurs du XVIIIe siècle, à commencer par l'abbé Dubos, ils ne se déjugeront pas. Ajoutons ceux qui n'ont pas pratiqué leur auteur de très près, mais qui se hâtent de l'admirer tandis qu'il est à la mode. Il y a enfin les derviches de Stendhal. Pour eux, la valeur absolue de son texte intangible est une vérité sacrée. Le dogme s'est réfugié là. Leur façon d'être fidèles à celui qui, toute sa vie, s'est vanté de penser librement sur toutes matières, est d'interdire l'examen critique. Si on prétend découvrir dans les livres de la loi stendhalienne quelques interpolations, on devient hérétique et blasphémateur. Comment oser parler, dès lors, de plagiats? Que Chateaubriand ait arrêté son voyage en Amérique aux environs du Niagara, et qu'il ait suppléé à l'insuffisance de son information personnelle par une multitude d'emprunts à différents auteurs, voilà qui est plaisant. Qu'en Orient, il ait pris à peine le temps de regarder les grandes lignes du paysage; et que cette fois encore, il ait raconté ce qu'avaient vu les yeux d'autrui, on s'en doutait bien, la chose était sûre, c'est un procédé habituel chez lui. Si quelque jour on démontre qu'il a composé de même les aventures du dernier Abencérage, il y aura pour la critique une heure de joie toute pure. On a le droit d'examiner ses ouvrages, de les comparer à leurs sources, de les juger. Mais comment appliquer cette méthode à Stendhal, sans injustice? Hugo, Vigny, ou Musset, oui; Stendhal, non. Que si, par une exception singulière et à peine avouable, il y a néanmoins et malgré tout quelques traces de Carpani dans les *Vies de Haydn, Mozart et Métastase*, rappelons-nous qu'il a signé son ouvrage Louis-César-Alexandre Bombet; chacun sait qu'un vol commis sous un pseudonyme n'est pas un vol; il n'y a vol que quand on affiche son vrai nom. Au reste, on se demande pourquoi ce Carpani s'est plaint; il fallait qu'il eût bien mauvais caractère; Stendhal lui a fait, en le pillant, beaucoup d'honneur. Chacun sait, ici encore, que les écrivains ne désirent qu'une chose: c'est qu'un plus grand qu'eux leur dérobe leur prose, sans le dire.

Mais voici qu'au hasard de leurs lectures, des lettrés sont

frappés par de curieuses ressemblances, et qu'en dépit de l'interdit, ils procèdent à des vérifications. M. Fernand Gohin a l'occasion de parcourir les *Notes d'un voyage dans l'Ouest de la France*, de Prosper Mérimée; et peu après, le second tome des *Mémoires d'un touriste*, de Stendhal. Certaines pages se ressemblent étrangement; et en effet, comparaison faite, les emprunts apparaissent, indéniables. Dans l'ouvrage de son ami, publié deux ans avant le sien, Stendhal a fait de larges coupures. Il a trouvé plus commode de décrire la Bretagne d'après Mérimée que d'après nature. Il n'est pas jusqu'à des phrases entières, des métaphores, des traits, qu'il ne fasse passer tranquillement dans sa prose. Il s'attribue des jugements personnels, qu'il prend tout faits. Mérimée, dont la science archéologique est sûre et étendue, compare la cathédrale de Dol aux églises gothiques d'Angleterre, en particulier à celle de Salisbury. « Suivant moi, dit Stendhal, l'église de Dol ressemble tout à fait à la fameuse cathédrale de Salisbury. » Ce *suivant moi* manque de pudeur. — Du coup, M. Gohin continue son enquête; il constate que d'autres ouvrages de Mérimée, les *Notes d'un Voyage dans le Midi de la France*, et même un mince *Essai sur l'architecture religieuse au moyen âge*, contribuent à l'ornement des *Mémoires d'un Touriste*. « Ce n'est plus un critique étranger qu'il copie ou plagie; c'est un écrivain français illustre, son compagnon de voyage et son ami, Mérimée. »

Vers le même temps, autre découverte. Encore un plagiat de Stendhal! s'écriait M. Maurice Barber, en signalant « une preuve nouvelle de ces intincts de pillerie et de menterie. » Cette fois, c'est Millin, auteur d'un copieux *Voyage dans le Midi*, qu'il a bien voulu traiter avec une faveur particulière. Il l'a distingué entre tous, en lui dérobant la description d'Avignon, celle de Saint-Esprit, celle de la foire de Beaucaire, qui passe pour un de ses bons morceaux. Voyez pour Avignon; Millin avait écrit :

Les murs sont bâtis de pierres carrées et unies parfaitement jointes; les créneaux qui les couronnent sont d'une grande régularité; les mâchicoulis sont supportés par un rang de petites consoles d'un charmant profil, et le tout est flanqué de tours carrées, placées à des distances égales, et dont la disposition symétrique est du plus bel effet. Le temps a donné à ces pierres si égales, si bien jointes et si bien polies une teinte brunâtre qui augmente encore l'effet de l'ensemble.

Et Stendhal :

Ces jolis murs sont bâtis de petites pierres carrées admirablement jointes; les mâchicoulis sont supportés par un rang de petites consoles d'un charmant profil; les créneaux sont d'une régularité parfaite. Toute cette construction annonce la richesse et la sécurité; l'homme qui bâtit est si peu dominé par le sentiment de l'utile et de la peur qu'il se permet les ornements. Ces murs sont flanqués de tours carrées, placées à distances égales et du plus bel effet. On se promène sur leur épaisseur; jolie vue. Le temps a donné à ces pierres si égales, si bien jointes, d'un si beau poli, une teinte uniforme de feuille sèche qui en augmente encore la beauté.

Millin ne lui doit-il pas mille grâces? Stendhal n'a-t-il pas coupé sa description par une pensée profonde, laquelle revient à dire que les édifices bien construits et paisiblement ornés prouvent la sécurité de leurs constructeurs? Il a substitué, à cette *teinte brunâtre*, qui était banale, cette *teinte uniforme de feuille sèche*, qui révèle un instinct de coloriste d'autant plus sûr que l'expression avait été mise à l'épreuve par Chateaubriand, au premier livre des *Martyrs :* « Les murs de l'édifice avaient reçu du temps cette couleur de feuilles séchées que le voyageur observe encore aujourd'hui dans les ruines de Rome et d'Athènes... » — A Mérimée, Stendhal a pris une partie de la Bretagne; à Millin, une partie de la Provence : quelle autre province revendiquera-t-on bientôt?

Qu'on le veuille ou non, la question des plagiats de Stendhal est désormais posée : il peut même sembler qu'elle soit résolue. Mais puisque la réponse est encore contestée, puisque les défenseurs obstinés de son texte ne se déclarent pas convaincus, et puisqu'enfin les discussions sur les plagiats sont celles qui passionnent le plus la république des lettres, essayons de fixer ici quelques règles simples à propos d'exemples nouveaux.

II

On dit : c'est une manie que de voir partout des plagiats; et c'est jouer sur les mots que de donner ce vilain nom à des opérations de l'esprit parfaitement innocentes et légitimes. Il y a des faits qu'on est bien obligé de reprendre et de répéter ; ils sont tombés dans le domaine public. Il y a des idées connues à

satiété qu'il est pourtant nécessaire de faire revivre quelquefois, parce qu'elles n'ont pas cessé d'être vraies : on a bien le droit de les utiliser. Il y a des sentiments qui ne varient pas; parce qu'ils ont été depuis longtemps éprouvés et traduits, peut-on faire qu'ils ne se reproduisent plus dans les âmes? Et s'ils se reproduisent, ne doit-il pas arriver fatalement qu'on les répète? Au théâtre, le nombre des conflits dramatiques n'est pas illimité; et comment éviter, dans le roman, certaines analogies de situations, certaines ressemblances de caractères? — D'accord. On ne parlera pas de plagiat, quand il s'agira d'une matière banale, commune à tous, et qu'il est malheureusement impossible de ne pas reprendre. Mais, en vertu de la logique même de ce raisonnement, il y aura plagiat dans tous les cas contraires. Quand un auteur aura découvert un fait mal connu, corrigé un fait erroné, établi un fait douteux; quand il aura saisi, dans la pénombre du cœur, un sentiment si vague, ou si trouble, ou si fugitif, qu'il semblait défier nos prises; quand il aura vu entre les idées un rapport qui avait échappé à nos yeux, personne n'aura le droit de s'approprier sans le dire ces fruits de sa patience ou de son génie. Celui-là est plagiaire, qui fait tort à la personnalité d'un écrivain, quel qu'il soit, en lui dérobant ses inventions originales.

Considérons, en second lieu, la forme. — Si l'idée que me suggère une de mes lectures provoque le jeu de mon esprit; si elle était obscure, et que je la clarifie; si elle était trop restreinte, et que je la complète; si j'en dissocie les éléments, pour rejeter ceux qui ne me plaisent pas, et en ajouter d'autres; si je la repense, en un mot, de façon qu'à la fin elle perde sa physionomie première et porte ma marque propre : je n'ai point plagié. Mais si je fais passer dans ma prose une idée que j'ai distinguée, en lui conservant son caractère; si, étant pressé, ou paresseux, ou faible, je me laisse dominer par elle au point que je me contente de la transcrire : c'est une autre affaire. Il peut être délicat de voir au juste où naît la différence, où la ressemblance finit, de déterminer l'apport personnel que j'ai ajouté à la pensée d'autrui. Or il existe, à défaut d'autres, au moins un moyen de contrôle certain. Si j'ai pris les phrases, les expressions, les effets de style; si je me suis approprié ce qu'il y a de plus intime dans la création esthétique, — la forme, — alors pas de doute : j'ai plagié.

Entre la franche citation, qui rend à César ce qui appartient à César, les honnêtes guillemets, qui indiquent avec précision les limites d'une dette, les déclarations reconnaissantes, qui sont un juste hommage à l'originalité vraie, et le plagiat pur et simple, il y a des nuances subtiles. On peut citer son auteur, mais dans un autre passage que celui qu'on copie, beaucoup plus loin, voire en le critiquant, et en lui reprochant son manque de fantaisie. On peut citer son auteur, tout en laissant croire au public qu'on lui doit vraiment peu de chose, et qu'on agit par excès de scrupule en le nommant. Mais ces ruses variées ne doivent pas tromper. Il y a plagiat, chaque fois qu'on dissimule, par quelque procédé que ce soit, tout ou partie de ses emprunts.

Ceci posé, retournons à Stendhal, et voyons deux cas nouveaux. Le premier peut être discuté ; le second est indiscutable.

Il s'agit d'abord de *Racine et Shakspeare*. On se disputait fort, vers le temps où Stendhal quitta Milan pour rentrer à Paris, en 1821 ; en attendant les grandes œuvres, qui ne se décidaient pas à venir, on menait l'assaut contre les théories classiques ; on attaquait la règle des trois unités comme si c'eût été pour la première fois. Mais elles tenaient bon ; et même, ses partisans la défendaient par un argument qui ne laissait pas d'embarrasser ses fougueux adversaires. Si les classiques ont voulu que chaque tragédie se limitât à une seule action, en un seul jour, en un seul lieu, ce n'était pas pour le plaisir de torturer les auteurs : ils entendaient respecter la vraisemblance. Étant donné qu'une représentation dure environ trois heures, une pièce de théâtre dont l'intrigue se noue et se dénoue en vingt-quatre heures est plus vraisemblable qu'une autre pièce, dont la durée embrasse deux ou trois ans. Étant donné que les acteurs n'ont à leur disposition que les quelques pieds carrés de la scène, une pièce de théâtre qui se déroule en un seul lieu est plus vraisemblable qu'une autre, qui promène les spectateurs de l'Afrique au Japon. Que répondre à cela ?

A Milan, on avait déjà répondu. Dès 1814, Mme de Staël avait posé devant les Italiens le problème romantique, qui était devenu le problème vital. Réveillée désormais, après la grande secousse napoléonienne, voulant vivre de sa vie propre, l'Italie comprenait qu'elle devait réaliser d'abord son unité morale et intellectuelle, si elle voulait constituer son unité poli-

tique; elle avait besoin d'une littérature qui traduisît ses espoirs et ses droits, d'une littérature qui fût grande et belle, capable de montrer au monde que la nation était digne de ressusciter. Il importait de savoir si les théories nouvelles étaient aptes à faire naître cette littérature ardemment souhaitée. Ajoutons que Milan, la grande ville, largement ouverte à toutes les influences, fertile elle-même en nobles et vigoureux esprits, offrait un champ d'expériences unique. Toutes les idées concernant le renouvellement des lettres furent examinées, critiquées, mises à l'épreuve. Et Stendhal profita de tout. Ce qui l'intéressait le plus, après la chasse au bonheur, c'était la chasse aux idées. A la Scala, dans la loge de son ami de Brême, partisan déclaré du *romanticisme*, dans les cafés, dans les salons, partout où le menaient sa curiosité et ses loisirs, il écoutait. Son parti était pris; il était pour Shakspeare contre Racine; il avait plaisir à fortifier sa conviction par tous les beaux arguments qu'on émettait autour de lui, et qu'il saisissait au vol. Ceci jusqu'au jour où, désespérant de se faire aimer de cette Métilde qu'il adorait, et tracassé par la police qui suspectait ses allures, il dut quitter la vue du Dôme et regagner cet affreux Paris.

Il s'aperçut bientôt que les Parisiens étaient en retard, — quoi d'étonnant, puisque les Milanais étaient supérieurs en tout? — sur les Milanais. Ils n'avaient pas lu les substantielles brochures, les journaux de combat publiés en Lombardie : ils ne lisaient rien. Les attaques lancées par les romantiques étaient faibles; il en connaissait de plus vigoureuses, et de décisives. Les défenses opposées par les classiques étaient vieillottes, étaient périmées. Il voulut faire profiter les Parisiens, vaniteux et attardés, de son expérience; il leur montrerait, par exemple, qu'une action dramatique était toujours invraisemblable, qu'on la limitât à vingt-quatre heures ou qu'on l'étendît à plusieurs années : l'essentiel était de procurer aux spectateurs des moments d'illusion, qui leur fissent oublier le lieu, l'heure et toutes les réalités. Toute pièce capable de susciter dans les âmes ces courts moments d'illusion est bonne, — l'observation des règles ne fait rien à l'affaire. Stendhal, fort de sa sagesse milanaise, se jeta donc dans la mêlée, et lança sa brochure sur *Racine et Shakspeare*, dont le premier chapitre contient l'amusant dialogue que l'on connaît, entre un Académicien et un romantique :

Pourquoi exigerez-vous, dirai-je aux partisans du classicisme, que l'action représentée dans une tragédie ne dure pas plus de vingt-quatre ou de trente-six heures, et que le lieu de la scène ne change pas, ou que du moins, comme le dit Voltaire, les changements de lieu ne s'étendent qu'aux divers appartements d'un palais?

L'ACADÉMICIEN.

Parce qu'il n'est pas vraisemblable qu'une action représentée en deux heures de temps comprenne la durée d'une semaine ou d'un mois, ni que, dans l'espace de peu de moments, les acteurs aillent de Venise en Chypre, comme dans l'*Othello* de Shakspare ; ou d'Écosse à la cour d'Angleterre, comme dans *Macbeth*.

LE ROMANTIQUE.

Non seulement cela est invraisemblable et impossible; mais il est impossible également que l'action comprenne vingt-quatre ou trente-six heures.

L'ACADÉMICIEN.

A Dieu ne plaise que nous ayons l'absurdité de prétendre que la durée fictive de l'action doive correspondre exactement avec le temps *matériel* employé pour la représentation! C'est alors que les règles seraient de véritables entraves pour le génie. Dans les arts d'imitation, il faut être sévère, mais non pas rigoureux. Le spectateur peut fort bien se figurer que, dans l'intervalle des entr'actes, il se passe quelques heures, d'autant mieux qu'il est distrait par les symphonies que joue l'orchestre.

LE ROMANTIQUE.

Prenez garde à ce que vous dites, monsieur, vous me donnez un avantage immense ; vous convenez donc que le spectateur peut *se figurer* qu'il se passe un temps plus considérable que celui pendant lequel il est assis au théâtre. Mais, dites-moi, pourra-t-il se figurer qu'il se passe un temps double du temps réel, triple, quadruple, cent fois plus considérable ? Où nous arrêterons-nous ?

La discussion continue sur le même ton. A vrai dire, à peu près toutes les idées de Stendhal en la matière, et jusqu'au mot qu'il employa d'abord, le *romanticisme*, viennent d'Italie. Sa définition fameuse : « Le romanticisme est l'art de présenter aux peuples les œuvres littéraires qui, dans l'état actuel de leurs habitudes et de leurs croyances, sont susceptibles de leur donner le plus de plaisir possible; le classicisme, au contraire, leur présente la civilisation qui donnait le plus de plaisir possible à leurs arrière-grands-pères, » — résume les idées que Berchet

exprimait avec force dès 1816, dans sa *Lettera semiseria di Crisostomo*. Mais bornons-nous au cas où Stendhal, en même temps qu'il emprunte l'idée, copie la forme même. Nous ouvrons le *Conciliatore*, le bon journal milanais qui mena le combat romantique de septembre 1818 à octobre 1819, et qui mourut victime de la persécution autrichienne; nous y lisons un article écrit par un des champions de la cause, Ermes Visconti, sur les unités dramatiques de temps et de lieu ; et voici ce que nous y trouvons :

ROMAGNOSI.

Dites-moi : pour quelle raison voulez-vous que l'action représentée dans une tragédie ne dure pas plus de vingt-quatre ou tout au plus de trente-six heures, et que le lieu de la scène ne change pas, sinon à de faibles distances ?

LAMBERTI.

Parce qu'il n'est pas vraisemblable qu'une action représentée en trois ou quatre heures comprenne la durée d'une semaine ou d'un mois ; ni que dans l'espace de peu d'heures, les acteurs aillent de Naples à Paris, de Milan à Florence.

ROMAGNOSI.

Non seulement cela est invraisemblable et impossible ; mais il est impossible également que l'action comprenne vingt-quatre ou trente-six heures.

LAMBERTI.

On ne peut prétendre que la durée fictive de l'action corresponde exactement au temps matériel de la représentation. C'est alors que les règles seraient de véritables entraves aux belles œuvres. Dans les arts d'imitation, il faut être sévère, mais non pas rigoureux. Le spectateur peut se figurer que dans l'intervalle des entr'actes, il se passe quelques heures, d'autant plus qu'il est distrait par la musique; le spectateur n'a pas sa montre à la main pour compter les minutes.

ROMAGNOSI.

Très bien, mon cher professeur , nous voilà déjà à moitié route. Vous convenez donc que le spectateur peut se figurer qu'il se passe un temps plus considérable que celui pendant lequel il est assis au théâtre. Mais, dites-moi, pourra-t-il se figurer qu'il se passe un temps double du temps réel, triple, centuple, mille fois, dix mille fois plus considérable ? Où nous arrêterons-nous?

Ainsi de suite : il est pour ainsi dire trop facile de

continuer la comparaison. On ne saurait discuter sur le premier ni sur le second des points que nous avons établis : Stendhal a pris tout entière une idée originale, une démonstration à la fois subtile et vigoureuse ; il en a reproduit la forme à peu près textuellement. Mais j'entends ici les avocats de la partie contraire. N'y a-t-il pas une note qui sauve l'honneur? Stendhal n'a-t-il pas écrit, au bas d'une page : *Dialogue d'Hermès Visconti dans le Conciliatore, Milan, 1818*? Et comment parler de plagiat, du moment où il cite son auteur? La question est de savoir si la note suffit à indiquer toute l'étendue de la dette; et si son astucieux auteur ne retire pas d'une main ce qu'il donne de l'autre. Voyons.

Remarquons d'abord qu'elle ne laisse supposer à aucun degré qu'il ait pris à Ermes Visconti son style, ses phrases, ses expressions, toute sa forme littéraire, et cela pendant plusieurs pages. Remarquons ensuite qu'elle n'est placée ni tout à fait au début, ni tout à fait à la fin du développement ; elle s'accroche à la phrase : « il est impossible également que l'action comprenne vingt-quatre ou trente-six heures, » et elle a l'air de ne porter que sur l'idée qui s'y trouve exprimée. Remarquons surtout que Stendhal, — c'est ici le plus grave, — donne le dialogue entier non point comme revenant à Ermes Visconti, mais comme étant le fruit de sa propre expérience. Lorsque le romantique et l'académicien ont fini leur discussion, il écrit, en effet : « Ici finit le dialogue des deux adversaires, dialogue dont j'ai réellement été témoin au parterre de la rue Chantereine, et dont il ne tiendrait qu'à moi de nommer les interlocuteurs. Le romantique était poli ; il ne voulait pas pousser l'aimable académicien, beaucoup plus âgé que lui... » L'aveu loyal porte sur un détail, tandis que le mensonge porte sur l'ensemble. En fait, on a cru que la dette de Stendhal à l'égard d'Ermes Visconti se limitait à une vague et lointaine analogie d'idées, pendant cent ans.

III

Encore faudrait-il un exemple qui ne prêtât même pas à discussion : le voici.

Dans les *Vies de Haydn, Mozart et Métastase*, la seconde des lettres sur Métastase commence par un passage exquis. Stendhal

aime son auteur d'un amour tout particulier; il le connaît bien; il connaît à fond la littérature italienne. Pour caractériser au juste le génie de Métastase, il évoque les grands noms de Dante, de Pétrarque, de Boiardo, de l'Arioste, du Tasse; et il trouve pour chacun d'eux l'adjectif précis, l'adjectif opportun. Il sait que Dante, Pétrarque, l'Arioste, le Tasse, ont pu être imités; il cite quelques-uns de ces imitateurs, qui ne sont pas tous illustres, tant s'en faut : qui a lu, en France un Agostini, lequel écrivit à la manière de Boiardo? qui a vu son nom? Stendhal l'a lu, et le donne en exemple. Son érudition n'est pas seulement étendue et profonde; elle est délicate. Le style est aisé, « bien stendhalien : » on ne saurait s'y tromper. Point de ces phrases longues et pompeuses qu'il détestait; au contraire, une série de phrases simples, faciles, et cependant point vulgaires, donnent à l'ensemble un mouvement fort agréable à suivre. Une formule heureuse résume tout le développement : les autres écrivains ont laissé quelque petite possibilité à ceux qui sont venus après eux d'imiter quelquefois leur manière : Métastase est le seul de ces poètes qui, littéralement parlant, soit inimitable. Il faut avouer que pour la vie de Haydn, Stendhal a copié Carpani; pour la vie de Mozart, la chose est indubitable, il s'est « purement et simplement approprié une notice de Winckler. » Mais les lettres sur Métastase lui appartiennent en propre. On reconnaît la manière et l'accent. D'ailleurs, il affirme sa personnalité : je pourrais citer, dit-il, des octaves qui rappellent l'Arioste; j'en connais un plus grand nombre dont l'harmonie et la majesté auraient peut-être trompé le Tasse lui-même...

Encore sous l'empire d'une affirmation aussi nette, j'ouvre, dans l'œuvre du critique italien Baretti, cette *Frusta letteraria* qui commença de paraître en 1763, et qui reste un des livres les plus vivants du XVIIIe siècle. Baretti était loin d'être un écrivain banal : on ne s'ennuie pas, même aujourd'hui, en sa compagnie. Il fonce sur les mauvais auteurs avec une sorte de rage; il est tout nerfs et toute passion; il prétend réformer la république des lettres, et donne à droite et à gauche de grands coups de sa « frusta, » de son fouet qu'il fait claquer tant qu'il peut. Il ne frappe peut-être pas toujours juste, mais toujours fort. Il eut un plaisir extrême à s'attaquer à Voltaire, et à prouver qu'il ne connaissait ni l'italien, ni l'anglais, ni

Dante, ni Shakspeare. Longtemps fixé à Londres, il est un de ceux qui ont fait passer un souffle européen sur l'Italie trop classique. Il n'était pas neutre; il avait des sympathies et des antipathies vigoureuses, qu'il manifestait le plus souvent qu'il pouvait, violemment. Il détestait Goldoni, qu'en toute occasion il poursuivit de sa haine. Il adorait, au contraire, Métastase, qu'il tenait pour le plus grand des écrivains passés, présents, et futurs. Rien ne l'arrête quand il fait son éloge; il part, il s'anime, les idées se pressent, le mouvement de son style s'accélère ; il est ingénieux, il est éloquent, il nous conquiert bon gré mal gré.

...Dante reçut de la nature une manière de penser profonde; Pétrarque, une manière de penser agréable; Boiardo et l'Arioste, une manière de penser pleine d'ampleur et d'imagination : mais aucun d'eux n'eut une pensée aussi claire et aussi précise que Métastase; aucun d'eux n'est parvenu en son genre au point de perfection que Métastase atteignit dans le sien. Dante, et Pétrarque, et Boiardo, et l'Arioste, et le Tasse, ont laissé quelque possibilité à d'autres bons esprits de copier quelquefois leur manière, ou de remplir quelque lacune par eux laissée, ou insuffisamment remplie; quelques hommes de talent, prenant pour objet d'émulation qui l'un, qui l'autre de ces poètes, ont eu parfois la chance d'écrire quelques vers qu'ils n'auraient peut-être pas rougi d'avouer. Frezzi, par exemple, dans son *Quadriregio*, a quelques tercets qui sont du Dante tout craché. Beaucoup de sonnets et de canzoni de Bembo, et d'autres, se rapprochent fort des sonnets et des canzoni de Pétrarque. Boiardo a trouvé un Agostini qui a imité de fort près son style, encore qu'il soit resté très loin de sa belle imagination créatrice. Nous avons beaucoup d'octaves, et de beaucoup d'auteurs, qui, par le tour des phrases et l'éclat des rimes, rappellent d'abord l'Arioste; et nous en avons plus encore de majestueuses et d'harmonieuses, qui auraient presque trompé le Tasse lui-même. Mais encore qu'une foule de gens aient fait de grands efforts pour saisir la manière de Métastase, pas un seul n'a pu s'approcher de lui, fût-ce d'un million de lieues. En sorte que Métastase, parmi nos poètes, est le seul qui mérite littéralement le rare qualificatif d'inimitable.

Dans la lettre que Bombet junior écrivit pour couvrir de ridicule l'infortuné Carpani, le ton ne laisse pas d'être, par endroits, agressif et insolent. Carpani, écrivait ce frère si dévoué à la cause de son cadet, revendique la paternité des *Haydine :* oserait-il revendiquer aussi « l'excellente digression littéraire

sur Métastase ? » — Nous pouvons répondre qu'elle n'est point de Carpani, en effet, puisqu'elle est volée tout entière à Baretti. Relisons, dans le texte de Stendhal, cette excellente digression littéraire ; et faisons la comparaison avec le passage que nous venons de citer :

Le Dante reçut de la nature une manière de penser profonde, Pétrarque un penser agréable ; Boiardo et l'Arioste une tête à imagination ; le Tasse, un penser plein de noblesse ; mais aucun d'eux n'eut une pensée aussi claire et aussi précise que Métastase ; aucun d'eux n'est encore parvenu en son genre au point de perfection que Métastase atteignit dans le sien.

Le Dante, Pétrarque, l'Arioste, le Tasse, ont laissé quelque petite possibilité à ceux qui sont venus après eux d'imiter quelquefois leur manière. Il est arrivé à un petit nombre d'hommes d'un rare talent d'écrire quelques vers que ces grands hommes n'auraient peut-être pas désavoués.

Plusieurs sonnets du cardinal Bembo se rapprochent de ceux de Pétrarque ; Monti, dans sa Basvigliana, a quelques *terzine* dignes de Dante ; Boiardo a trouvé, dans Agostini, un heureux imitateur de son style si ce n'est une imagination digne d'être comparée à la sienne. Je pourrais vous citer quelques octaves qui, par la richesse et le bonheur des rimes, rappellent d'abord l'Arioste. J'en connais un plus grand nombre dont l'harmonie et la majesté auraient peut-être trompé le Tasse lui-même ; tandis que, malgré des milliers d'essais tentés depuis près d'un siècle pour produire une seule aria dans le genre de Métastase, l'Italie n'a pas encore eu deux vers qui pussent lui faire l'illusion d'un moment.

Métastase est le seul de ces poètes qui, littéralement, soit resté jusqu'ici inimitable.

Cette excellente digression littéraire, ce morceau où l'on reconnait si bien l'accent du maître que de bons connaisseurs se sont portés garants de son authenticité, est donc le résultat d'un plagiat flagrant. Stendhal a pris les faits et les idées, Stendhal a calqué la forme, Stendhal n'a nommé, ni de près, ni de loin, le légitime propriétaire, Baretti. Les œuvres du critique italien avaient été rééditées à Milan, de 1813 à 1818 : est-ce à cette occasion qu'Henri Beyle, Milanais, les lut et les distingua ? Le fait est que le développement sur Métastase lui parut d'une si bonne venue, qu'il en prit toutes les idées, tous les sentiments, tous les effets. Baretti fait observer que la clarté, la précision, qui caractérisent les pièces de Métastase, permettent d'en retenir

des scènes entières par cœur, sans difficulté ; Stendhal observe que la clarté, la précision, la facilité sublime qui caractérisent le style de ce grand poète, produisent le singulier effet de rendre ses ouvrages extrêmement faciles à apprendre par cœur. Baretti ne peut retenir ses larmes quand il assiste aux représentations de la *Clémence de Titus*, ou de *Joseph ;* Stendhal remarque qu'il est difficile de lire, sans répandre des larmes, la *Clémence de Titus*, ou *Joseph*. Baretti admire tout spécialement certaines tirades des rôles de Cléonice, de Démétrius, de Thémistocle, de Titus, de Régulus; Stendhal affirme que l'Italie a peu de morceaux plus sublimes que certains passages des rôles de Cléonice, de Démétrius, de Thémistocle, de Régulus. N'oublions pas ses cantates, dit Baretti ; et Stendhal ne voit pas ce qu'on peut comparer, en aucune langue, aux cantates de Métastase. Baretti insiste sur les difficultés techniques qu'imposaient à Métastase les règles absurdes des livrets d'opéra : Stendhal aussi. Baretti, qui recherche tous les arguments capables d'exalter le mérite de son favori, s'étonne de ce qu'il ait réussi à rendre parfaitement toutes les nuances du cœur humain avec un nombre de mots très restreints : car la langue de l'opéra n'admet guère que six ou sept mille mots, sur les quarante-quatre mille, bien comptés, que possède la langue italienne. L'étonnement de Stendhal n'est pas moins spontané.

IV

Le curieux homme en vérité ! Que de surprises il nous a déjà causées ; et que de surprises il nous réserve encore ! Comme il sera divertissant de continuer la chasse aux plagiats, puisqu'elle est décidément ouverte ! Peut-être nous amènera-t-elle à reviser nos jugements sur toute son œuvre.

Cette œuvre, nous la lirons toujours avec plaisir, mais avec plus de prudence. Avant toutes choses, il importera de reconnaître la part qui revient à autrui dans ce qu'il nous donne comme sien : ce ne sera pas l'affaire d'un jour; la mosaïque est habilement faite, et toutes les pierres ne portent pas la marque de leur origine. Il faudra, pour faire régner dans ses ouvrages le règne de la justice distributive, une longue patience, une attention éveillée, le hasard des rencontres, et de multiples bonnes volontés.

Il faudra le concours des auteurs étrangers, puisque ce cosmopolite empruntait de toutes mains, et changeait sans façons la monnaie de tous les pays. Nous soupçonnons seulement l'étendue de sa dette. Nous savons qu'il professait une admiration profonde pour l'*Edinburgh Review* : il est peu probable qu'elle fût désintéressée; nous ne savons pas encore à quel point. Les Italiens, dont on ne lisait guère les œuvres en France et dont on ignorait profondément les journaux, semblent avoir été pour lui une véritable mine : nous demanderons aux Italiens eux-mêmes de vouloir bien continuer à la creuser avec nous. Il lisait, il lisait éperdument; le nombre des volumes dont il parle dans ses mémoires et surtout dans sa correspondance est singulièrement élevé : encore puisait-il dans ceux qu'il ne cite pas, comme les œuvres de Baretti le prouvent. Ce ne sera pas une tâche aisée que de se retrouver dans tout cela. A qui appartiennent les morceaux du livre *de l'Amour*, lequel ne devait comprendre d'abord que soixante-dix pages, et révéler à des amis choisis ses plus subtiles pensées, ses plus intimes douleurs, et qu'ensuite il remplit de bourre jusqu'à en quadrupler le volume? A qui appartiennent les digressions dont les *Promenades dans Rome* sont si manifestement pleines? Ainsi de suite. Si l'édition de ses œuvres complètes, commencée avec tant de diligence et de soin, n'est pas résolument critique et passe trop vite sur la recherche des sources, elle sera à refaire dans quelques années. Qu'on ne voie point dans ce souci la préoccupation vétilleuse de pédants qui, incapables de comprendre la beauté d'un auteur, s'amusent à dénombrer ses petitesses; encore moins la vengeance de lecteurs souvent mystifiés, souvent bernés pour avoir eu trop de confiance en lui, et qui veulent prendre au moins quelque petite revanche. Tout au contraire; c'est question de vérité, scrupule de conscience, nécessité morale de connaître avant de juger. Cette impression de disparate que nous éprouvions souvent à la lecture de Stendhal, nous voyons désormais d'où elle vient : nous avons besoin de savoir au juste quelles doivent être ses limites. Nous sommes dans une galerie de tableaux qui contient quelques chefs-d'œuvre authentiques, mais aussi des copies : nous ne pouvons apprécier l'ensemble avant d'avoir recommencé l'examen, et séparé le vrai du faux. Le doute est né, nous n'en sommes plus maîtres : nous nous devons à nous-mêmes d'apaiser notre

inquiétude; à nous-mêmes, et à Stendhal : les chefs-d'œuvre ont besoin de ce jugement d'appel, pour être authentifiés et garantis. L'intérêt passionné qu'on apporte aux questions de plagiat, je le comprends; j'y vois un aspect particulier de la lutte éternelle entre les puissances de vérité et celles de mensonge. Dans le présent débat, dont le principe importe plus encore que l'objet, attendons que d'autres pièces aient été réunies avant de nous prononcer définitivement sur la valeur de l'œuvre de Stendhal.

Dès maintenant, la façon dont nous voyons que les *Vies de Haydn, Mozart et Métastase*, l'*Histoire de la peinture en Italie*, les *Mémoires d'un touriste* ont été composés, nous permettent de mieux comprendre la physionomie littéraire de l'homme. En matière de création esthétique comme en toutes choses, ce dilettante, cet épicurien (dont on s'obstine, je ne sais pourquoi, à faire un modèle d'énergie, voire d'énergie française), obéissait doucement à la loi du moindre effort, suivant laquelle il gouverna sa vie. Il trouvait plus aisé de prendre des passages tout écrits, que de les composer péniblement; et donc, il les prenait, sans s'embarrasser autrement de scrupules : nous ne voyons pas que les scrupules moraux l'aient jamais torturé. Mais il n'en allait pas toujours ainsi. Cette intelligence supérieure dont Taine lui a reconnu le mérite, cette sensibilité d'autant plus vive qu'il la tenait cachée, et comme en réserve, se manifestaient par poussées. Il ne se donnait pas souvent, mais il se donnait tout entier. Alors venaient des pages dignes d'un très grand maître, riches de contenu, simples d'allures, montrant sans pompe les idées les plus vigoureuses et les sentiments les plus nuancés. Sa veine épuisée, il reprenait sa flânerie à travers les livres, et le travail d'autrui venait favoriser sa paresse. Ajoutons cette hâte d'en finir, et cette manie d'enfler ses volumes, qui le saisissaient au bout d'un temps. Le livre est promis, l'éditeur demande la copie; la bourse est vide, il faut que les quelques écus promis par Delaunay ou par Ambroise Dupont viennent la remplir : sinon, il devra quitter l'Italie, regagner Paris, prendre une occupation servile. Hâtons-nous, remplissons cette page et puis cette autre; demandons le concours d'amis complaisants, le baron de Mareste ou Romain Colomb, qui nous aideront bien à bâtir un chapitre. De tous les amis complaisants, les plus sûrs et les plus discrets, ce sont les

livres, comme chacun sait. L'œuvre est finie; à l'origine, elle était tout plaisir; elle se transformait en corvée, chemin faisant. Elle est finie, bon débarras; recommençons à penser, à étudier les hommes, et à nous faire aimer des femmes, si nous pouvons.

Il reste toujours original; mais non plus par la fécondité de l'invention, puisque nous commençons à voir qu'il pense souvent avec les idées des autres. Son originalité vient d'abord, semble-t-il, de cette surprenante alternative d'effort créateur et de paresse assimilatrice : comme il était lorsqu'il fréquentait le cénacle du romantisme libéral, chez Delécluze : capable d'éblouir les assistants, tout un après-midi, par le feu d'artifice de ses paradoxes; capable aussi de ne souffler mot, tout occupé de sa pêche aux idées. Son originalité vient ensuite de l'opportunité de ses choix. Car il choisissait le meilleur, et n'aurait pas facilement pris le change. Il distinguait, parmi ces livres innombrables qui lui passaient par les mains, justement la page efficace. Sa fantaisie et son caprice, outre la vivacité de son intelligence, lui permettaient d'aller de sommet en sommet, sans suivre les routes trop faciles qui descendent, sans s'attarder aux routes pénibles qui montent. De même qu'il n'avait pas besoin des opérations intermédiaires, quand il raisonnait, tant il voyait vite et tant il voyait clair : de même, lorsqu'il pillait autrui, supprimant les préparations, les transitions, et quelquefois les liaisons les plus nécessaires, il gardait cet air désinvolte et rapide qui lui donne une exceptionnelle allure. Il perd le mérite de l'originalité, pour bien des découvertes qu'il a l'air de faire, et qui ne sont plus en réalité que de vieilles trouvailles, et des dépouilles; mais la sûreté de son choix est sans égale. Il cueille si dextrement des fleurs les plus vivaces, dans les jardins où il opère, qu'il semble créer quand il prend. Et dans ses bons moments, son butin l'alourdit si peu, qu'il a l'air de précéder les autres, quand il les suit.

N'était-il pas entendu qu'il méprisait le style? N'a-t-il pas raconté, — tant mieux pour qui veut l'en croire, — qu'il lisait tous les matins quelques pages du Code civil, afin de se donner le ton? Quelquefois, nous l'avons vu, il se contente de traduire le texte d'autrui, sans se donner la peine de le modifier aucunement. Mais quelquefois aussi, il apporte à sa matière d'emprunt des retouches si légères et si subtiles, qu'on reconnaît la

main experte du plus habile artisan. Ne croyons pas que Stendhal ignore la façon dont on modifie le rythme d'une phrase, en y changeant une virgule, une virgule seulement. Il n'ignore pas davantage la façon dont on rehausse la couleur d'un adjectif, de manière que le reflet en avive tous les mots voisins. Il connaît les dissonances secrètes qui font que les mots se détestent entre eux, et prennent un air de gêne ou d'aigreur ; il sait les harmonies qui transforment leur assemblage en accord. Stendhal styliste : ce serait un nouvel aspect du personnage. Et le dernier chapitre de l'étude nouvelle qu'on écrirait alors sur lui serait le plus beau et presque tragique. Il le montrerait recevant à Cività Vecchia l'article de Balzac qui le sacre le plus grand romancier du siècle, mais qui mêle à ses éloges hyberboliques un conseil : celui de modifier son style, de le rendre plus facilement accessible au vulgaire, d'ajouter des explications. Alors, Stendhal inquiet, doutant des principes qu'il a toujours professés, n'étant plus sûr de cet instinct d'ouvrier de lettres auquel il a spontanément obéi, s'apprête à alourdir le style de *la Chartreuse de Parme*. Il a eu, dans sa vie, beaucoup de négations, peu de croyances; parmi ses croyances, la plus ferme sans doute était qu'il devait s'en tenir à son art d'écrire. Maintenant, vieilli, et près de la mort, il ne sait plus. Il fait interfolier son roman; et de son écriture fatiguée, il « ajoute quelques phrases pour éclairer, expliquer, aider l'imagination du lecteur à se figurer les choses. »

Surtout, nous nous débarrasserons de ce Stendhal hiératique que nous présentent encore ses pontifes; immuable sur l'autel des dieux; éternellement semblable à lui-même depuis ses débuts, qui furent parfaits, jusqu'à sa mort, qui fut une apothéose. Au contraire, nous introduirons dans son œuvre, — ne fût-ce qu'à titre d'hypothèse à vérifier, — l'idée d'une évolution. La chasse aux plagiats découvrira-t-elle des emprunts caractérisés jusque dans ses grands romans? On ne peut jurer de rien quand on parle d'un tel homme. Il semble peu probable toutefois que la quête devienne jamais très fructueuse dans ces hauts parages. La facture y paraît trop personnelle, la conception même de la vie trop particulière, pour qu'on puisse attribuer le mérite essentiel de ces œuvres à d'autres qu'à lui-même. Pour *le Rouge et le Noir*, pour *la Chartreuse de Parme*, on a indiqué déjà des sources probables, voire certaines; on en indi-

quera peut-être d'autres : elles sont, jusqu'ici, à l'abri de l'accusation de plagiat. Nous aurions ainsi un point d'arrivée, au terme de son art. Le point de départ est constitué par ces *Vies de Haydn, Mozart et Métastase*, par cette *Histoire de la peinture en Italie*, dont on peut dire dès maintenant qu'elles ne sont guère autre chose qu'un long plagiat, saupoudré de quelques ornements personnels. Longtemps Stendhal a poursuivi l'idée d'une comédie géniale, qui lui donnerait tout d'un coup la gloire avec la richesse et ferait voler son nom sur les lèvres des hommes en même temps qu'elle remplirait sa bourse. Cette comédie, malgré des efforts obstinément répétés, il se trouve incapable de l'écrire. Il ne peut produire et devenir auteur qu'en s'aidant subrepticement du labeur d'autrui. Il ne dédaigne pas cette aide dans les œuvres qui suivent; mais elle lui est moins nécessaire. Sa personnalité s'affirme davantage. *Rome, Naples et Florence* est la manifestation d'un génie autrement original. Certes, la courbe qu'il suit n'est pas harmonieuse, et son mouvement n'a rien de régulier; avec les *Chroniques italiennes*, il reviendra même au genre commode des traductions embellies. Mais enfin, d'une œuvre à l'autre, il n'est pas identique à lui-même; sa personnalité va s'affirmant. Le moment arrive enfin où il verse dans deux œuvres maîtresses tous ses souvenirs de jeunesse, tous ses rêves de conquérant, toutes ses constructions d'idéologue, et ses désirs d'énergie surhumaine, et ses visions de femmes fières, mélancoliques et tendres : sa vie, telle qu'elle a été, et mieux encore telle qu'il eût souhaité qu'elle fût. La raison qui explique la supériorité de ses deux grands romans sur toutes ses autres œuvres, c'est qu'il a évolué, c'est qu'aux mosaïques paresseuses et disparates, il a substitué la peinture fidèle de son propre cœur, à la fin.

A moins, — qui sait? — qu'on ne découvre un jour des plagiats même dans *le Rouge et le Noir*, même dans *la Chartreuse de Parme*. Alors il faudrait revenir à la conception d'un Stendhal toujours identique à lui-même : mais non pas, à vrai dire, tel qu'on se le figurait jusqu'ici.

PAUL HAZARD.

LE DRAME IRLANDAIS

I

LES ORIGINES (1914-1918)

La grande guerre a partout changé la face du monde : nulle part plus qu'en Irlande. L'Irlande, à la veille de la catastrophe, avait un parti puissant à la Chambre des Communes, et venait de voir enfin voter par le Parlement britannique le *home rule*, objet de ses revendications traditionnelles ; or dès 1918 elle avait renoncé à l'action parlementaire et constitutionnelle, ses maîtres étaient les « extrémistes, » et ce n'est plus le *home rule*, l'autonomie relative et octroyée qu'elle réclamait, c'est l'indépendance, la République... L'Irlande, autrefois, avait horreur du sang versé ; en nul pays le crime n'était plus rare, et une fois sur deux, aux Assises, on voyait le juge recevoir du shériff la symbolique paire de gants blancs, signe qu'il n'avait personne à condamner de ses blanches mains ; or hier encore, comme depuis deux ans, la terre d'Erin était à feu et à sang : attentats et représailles faisaient loi ; c'était le règne de la terreur... Le 3 août 1914, au Parlement, sir Edward Grey a déclaré que l'Irlande était « le seul point lumineux à l'horizon de l'Empire et du monde. » Pourquoi s'est-il obscurci ? L'Irlande a fourni, pendant la première partie de la guerre, un bel effort militaire, et son cœur n'a jamais cessé, sauf chez une infime minorité, de vibrer pour la cause des Alliés et de la liberté. Pourquoi faut-il qu'elle se soit peu à peu détournée de l'œuvre commune, repliée égoïstement sur elle-même, et qu'on ait pu voir accoler à son nom l'épithète de « neutre » ou d'« ennemie, » et convaincre certains de ses fils dévoyés de menées germanophiles ?

Pourquoi? Essayons de comprendre. Ce n'est pas facile, car si, comme disait lady Clanricarde, fille de Canning, l'Angleterre est le mur trop haut qui cache à l'Irlande son soleil, ce haut mur cache aussi l'Irlande à nos regards continentaux. Étouffée ou déformée par la censure, les préjugés, les passions, les propagandes, la vraie voix d'Erin a peine à se faire entendre au dehors. Le gouvernement de Londres considère la question d'Irlande comme une question intérieure, « domestique. » Cela ne veut pas dire interdite. Par ses répercussions, elle déborde en effet de beaucoup son cadre géographique. Il importe à la paix du monde qu'elle cesse de troubler la politique anglaise, d'agiter l'Empire britannique, d'envenimer les rapports entre l'Angleterre et les États-Unis. Comment d'ailleurs ne serait-il pas loisible aux Français de garder au fond du cœur une vieille sympathie pour cette Irlande à qui les unissent tant de liens historiques et tant d'affinités ethniques, et pourquoi ne serait-il pas permis aux amis mêmes de l'Angleterre, à ses admirateurs très loyaux, ce qui ne veut pas dire aveugles, de s'intéresser en toute indépendance de jugement à l'Ile sœur dans le drame où se joue son destin?

I

Pour comprendre comment s'est noué le drame, il nous faut remonter un peu dans le passé et nous remettre devant les yeux l'état des choses irlandaises dans les temps qui ont précédé la guerre.

Après six siècles d'invasions et de guerres, de plantations, de massacres et de persécutions, l'Irlande, liée malgré elle à la Grande-Bretagne par l'Acte d'Union de 1800, s'est vue pendant presque tout le cours du XIXe siècle maintenue sous un joug d'oppression civile et politique, d'exploitation économique et financière. Jamais elle n'a renoncé à ses droits nationaux, jamais elle n'a cessé d'en poursuivre la reconnaissance. Pour rompre le joug, pour gagner sa liberté, elle a fait tour à tour usage de deux forces, de deux méthodes d'action : l'une est l'action constitutionnelle et parlementaire, qui, par les voies de droit, a recherché avec O'Connell le *Repeal* ou l'abrogation de l'Acte d'Union, et depuis Butt et Parnell le *home rule*, c'est-à-dire la liberté ou certaines libertés de gouvernement dans

l'entente avec l'Angleterre et dans le cadre de l'Empire ; l'autre est la « Force physique, » l'extrémisme intransigeant, qui, par la résistance passive et la reconstruction intérieure (c'est l'idée de la Jeune-Irlande en 1848 et de nos jours celle du *Sinn Fein* à ses débuts), ou par la violence et les moyens révolutionnaires (comme autrefois les *Fenians* et aujourd'hui les « républicains »), veut la séparation d'avec la Grande-Bretagne et l'Empire, l'affranchissement et l'indépendance d'Erin. Entre ces deux facteurs l'alternance, l'oscillation a été régulière dans l'histoire ; quand l'un déclinait, l'autre progressait ; chaque fois que l'action légale a été paralysée ou détruite, on a vu comme hier éclater l'action illégale : l'histoire politique de l'Irlande pendant la guerre pourrait presque se résumer dans la substitution de celle-ci à celle-là.

Celle-là était souveraine reconnue avant la guerre. Elle l'était de fait depuis une quarantaine d'années, depuis l'avènement du parti parlementaire national. Sans doute l'esprit extrémiste n'est pas mort, il survit dans certains groupes révolutionnaires ou *fenians*, il reste l'idéal d'un petit nombre d'intransigeants qui représentent moins un parti qu'une doctrine et vivent moins d'action que de pensée. Mais pratiquement le constitutionnalisme a pour lui la masse du pays, l'autorité morale, et le parti parlementaire, s'il fait souvent l'objet de critiques assez vives, a derrière lui le gros des forces nationales. Dressé par la rude main de Parnell, ce parti parlementaire, sous la présidence d'un homme de talent et de grand sens politique, John Redmond, jouit à Westminster d'une situation exceptionnelle depuis l'avènement du gouvernement libéral en 1906. Il soutient le gouvernement libéral dans sa lutte contre les lords et pour la suppression du *veto* de la Chambre haute : cet obstacle écarté, ne sera-ce pas la victoire assurée pour le *home rule* dont M. Asquith « introduit » le projet aux Communes en mai 1912 ? Les perspectives sont favorables. L'opinion anglaise n'oppose plus au *home rule* la même hostilité qu'autrefois ; hors le camp des *Tories*, elle l'accepte avec plus ou moins de résignation, comprenant que la justice ne peut être différée plus longtemps, éclairée aussi par l'exemple de ce qui s'est passé dans l'Afrique du Sud, où, après la guerre récente, la concession de l'autonomie a fondé et assuré le loyalisme boer.

En Irlande même, l'Ulster excepté, l'unionisme est prêt à baisser pavillon. Centre et symbole du gouvernement britannique, le « château » reste sans doute le maître du pays : instrument de classe et de combat, à la fois tyrannique et faible, irresponsable en tout cas, facteur de corruption et de division. Mais la minorité unioniste, l'oligarchie anglicane, l'*Ascendency* comme on dit là-bas, a peu à peu perdu ses privilèges de caste gouvernante, elle rentre dans le rang et tend à s'adapter au nouvel ordre de choses. Le landlordisme lui-même est en voie de disparition, grâce au rachat des terres organisé par la loi Wyndham de 1903; la petite propriété paysanne s'organise et s'étend. Remarquable est le progrès agricole de l'Ile Verte, qui est devenue, après les États-Unis, le principal fournisseur de la Grande-Bretagne en fait de denrées alimentaires ; émigration et paupérisme sont en décroissance. Rappelons d'ailleurs que pendant les années de recueillement qui ont suivi la mort de Parnell, l'Irlande a consciencieusement travaillé à sa régénération intellectuelle et morale, et, par la lutte contre l'anglicisation, à la restauration de sa mentalité comme de sa nationalité propre : nous avons dit en son temps, ici même (1), ce qu'a été le « mouvement gaélique. » Quant à l'antibritannisme, à ce sentiment national si ancien, si profond en Irlande, il est toujours là, latent et présent, plus ou moins marqué selon les individus et les milieux, produit fatal du passé, legs de tant de siècles de détresse et de tyrannie. Mais il est, dans les années qui précèdent la guerre, à son minimum de tension, et on peut croire que chez la plupart il céderait tout à fait le jour où l'Angleterre aurait donné définitivement satisfaction aux revendications nationales. Déjà en 1885, au temps de Gladstone, on avait vu se dessiner en Irlande une tendance à l'Union cordiale, trop tôt rompue. En 1914, l'Angleterre a cette fois avec l'établissement du *home rule* un moyen décisif, une occasion unique de concilier l'inconciliable Erin. Par exemple, que l'attente de l'Irlande soit trompée, que ses revendications viennent encore à être déçues, on verrait l'antibritannisme surgir tout d'un coup plus violent, plus tragique que jamais. On connaît le mot de Grattan : « Leurs égaux, nous serons leurs meilleurs amis; à moins que cela, leurs pires

(1) *Le recueillement de l'Irlande*, dans la *Revue* du 15 avril 1902.

ennemis. » Mais qui pourrait croire à cette néfaste hypothèse à l'heure où le *home rule* semble en vue et tout proche, où les esprits tendus escomptent son avènement et où, pour la première fois dans son histoire, l'Irlande semble toucher à son but?

II

Entre ce but et elle, entre l'espoir de l'Irlande et la bonne volonté de l'Angleterre, un obstacle malheureusement s'est dressé : l'Ulster. On sait que l'Ulster, province septentrionale de l'Irlande, a été « planté » d'Écossais protestants, par Jacques Ier, après la « fuite des comtes, » puis pendant tout le cours du XVIIe siècle, grâce à un fort courant d'immigration. Tandis que dans le reste de l'Irlande les envahisseurs successifs, mêlés à la population celtique ou normande, étaient pour la plupart rapidement assimilés par elle et devenaient, selon le mot consacré, *hibernis ipsis hiberniores*, les immigrés de l'Ulster, malgré un fort exode vers l'Amérique au XVIIIe siècle, font masse et résistent mieux à la fusion. Ils s'hibernisent pourtant, eux aussi, à la longue, ils prennent beaucoup du caractère irlandais; de tous les habitants d'Erin, s'ils sont de par leur sang écossais les plus énergiques et entreprenants, ils passent aussi pour les plus nerveux et les plus inflammables. A la fin du XVIIIe siècle ils sont les premiers à se lever pour la liberté, à s'enrôler sous le drapeau des « Irlandais-Unis; » Belfast, rempart aujourd'hui de la réaction, est alors un foyer de rébellion. Cependant, à partir de 1800, l'Ulster protestant se rallie à l'Angleterre qui se l'attache par une politique de faveurs et de privilèges destinée à fomenter la division en Erin et à faire de l'Ulstérien, de l' « Orangiste, » (1) son soldat en Irlande.

Fidèle à l'Union, jusqu'à nouvel ordre, il s'oppose dès lors à toutes les revendications nationales de l'Irlande. De libéral qu'il était en politique, il passe aux *Tories* en 1885 quand Gladstone convertit au *home rule* le parti libéral. Qu'y a-t-il, au fond, dans cet anti-nationalisme, dans cet « Orangisme » de l'Ulster? Il y a d'abord de l'anticatholicisme, accentué par les rivalités d'intérêts : ces Presbytériens méprisent « l'erreur de

(1) Du nom de Guillaume III d'Orange, du vainqueur de la Boyne. L'*Orange Society* a été fondé à la fin du XVIIIe siècle par les contre-révolutionnaires anti-irlandais en Ulster.

Rome, » ils détestent ce « Papisme » qui a survécu aux massacres, aux déportations, aux Lois pénales, qui redresse la tête et revendique ses droits, et en face duquel ils se considèrent comme les défenseurs de la liberté de conscience dans l'Ile Verte. Il y a de l'appréhension, — bien vaine pour qui connaît les sentiments vrais des nationalistes du Sud pour leurs frères du Nord, — à l'égard des mesures d'oppression qu'un Parlement irlandais à Dublin pourrait, si liberté lui en était laissée, prendre contre l'Ulster, contre ses intérêts matériels ou ses droits moraux. Il y a enfin et surtout un âpre attachement aux bénéfices que l'Ulster reçoit de l'Angleterre pour prix de son « loyalisme » et de sa lutte contre le nationalisme ; ce qu'il craint de perdre le jour où il ne sera plus en Irlande qu'une province comme une autre, ce n'est ni sa liberté, ni sa prospérité, mais son pouvoir de domination. Voilà l'esprit « orangiste » tel que l'a créé ou excité l'Angleterre comme moyen de lutte contre l'Irlande nationaliste. Notez d'ailleurs qu'à côté subsiste en Ulster l'esprit démocratique ou plutôt radical, trait de race de l'Écossais et du presbytérien, et souvenir historique chez ces descendants des insurgés de 1792, et que le radicalisme ulstérien, loin d'épouser la cause de l'hégémonie politique ou religieuse, n'est pas au fond bien éloigné de marcher avec les nationalistes comme au temps des « Irlandais Unis. » Notez enfin que l'Ulster n'a rien d'un bloc homogène, et que le nationalisme y a ses positions en face du radicalisme et de l'orangisme. Sur 1.580.000 habitants la province comptait, en 1916, 690.000 catholiques, et qui dit catholique dit nationaliste en Ulster ; aux élections de 1918, sur 17 sièges, l'Irlande nationale en avait 15 pour elle. Trois comtés, sur neuf que compte la province, sont presque exclusivement catholiques ; dans deux autres, catholiques et protestants s'équilibrent ; il n'en reste que quatre, Down, Armagh, Antrim et Derry, où la majorité soit protestante. L'Ulster n'est donc qu'une minorité en Irlande, et une minorité divisée.

Cette minorité, l'Irlande nationale ne la considère pas comme étrangère et réfractaire, elle n'a jamais désespéré de la rallier. L'opposition orangiste, puisqu'elle est liée à l'opposition anglaise, ne doit-elle pas tomber avec elle? De fait, c'est tout le contraire qui s'est passé dès avant la guerre. L'orangisme s'est surexcité ; et cela pour deux raisons. La première est le contre-coup de la

déchéance progressive, dans l'Irlande du Sud, de la « garnison » anglaise, de l' « Oligarchie » anglo-saxonne, laquelle était il n'y a pas bien longtemps encore souveraine maîtresse, maîtresse du « château, » de la terre, de l'église, de la justice, et qui, s'étant vue dépouiller, peu à peu depuis un demi-siècle, de tous ses pouvoirs féodaux, de caste devenue classe, tend de plus en plus, par la force des choses, à se rapprocher des autres classes irlandaises : l'esprit dominateur s'échauffe chez l'orangiste à la pensée que dorénavant c'est à lui seul à mener le combat contre le nationalisme et à défendre ce qui reste de pouvoir anglais en Irlande, l'hégémonie de l'Ulster. En second lieu, il y a les excitations extérieures, celles des *Tories* anglais. Adversaires acharnés du *home rule*, les unionistes intransigeants, les *Tories*, ne se firent pas faute de s'agiter en Angleterre lorsqu'ils virent ce *home rule*, qu'ils croyaient mort, « mort comme la reine Anne, » avait dit Joseph Chamberlain, renaissant de ses cendres, accepté par le gros de l'opinion, proposé, « introduit » par le gouvernement libéral, tandis que la Chambre des Lords, réduit central de la résistance, allait voir par l'abrogation du veto son opposition annihilée d'avance. Qui appeler à l'aide ? L'Ulster, qui servira de drapeau à l'Unionisme, et dont ils sauront, par une intense propagande, exploiter les préjugés et flatter les passions; l'Ulster est le meilleur atout dans leur jeu. Donc pendant trois ans, de 1911 à 1914, les *Tories* « travaillent » l'Ulster, le secouent (il est un peu apathique au début), l'excitent et l'enflamment. Dès le mois de janvier 1911, M. Bonar Law, *leader* du parti conservateur et futur leader de la coalition aux Communes, presse l'Ulster à la lutte armée contre le *home rule*. « L'Ulster aura raison de résister, et nous le soutiendrons jusqu'au bout dans sa résistance. » Et encore : « Quelque voie que vous ayez à prendre, constitutionnelle ou non, vous aurez tout le parti unioniste derrière vous. » Et M. Duke, depuis lors secrétaire en chef pour l'Irlande : « Les Ulstériens ont le droit moral de résister, et tuer ceux qui usent de ce droit ne serait pas oppression, mais meurtre. » Les plus hauts personnages du Toryisme paient de leur personne, et à leur exemple M. Walter Long, naguère encore ministre, lord Curzon, sir F. E. Smith, aujourd'hui lord Birkenhead et chancelier d'Angleterre. D'énormes fonds de propagande sont fournis par l'aristocratie anglaise. Pour diriger le mouvement, en Ulster, on choisit un Irlandais

non Ulstérien, audacieux et organisateur, sir Edward Carson.

Ainsi le mouvement orangiste s'organise, et l'Ulster « rebelle » dresse la tête. Après une année de manifestations préparatoires, sir E. Carson proclame, le 28 septembre 1912, le *Covenant* qui bientôt se couvre de signatures et par où l'Ulster s'engage à se défendre « par tous les moyens » contre le *home rule*. On crée un gouvernement provisoire, prêt à fonctionner au jour du danger. Et on recrute, on arme, on exerce une armée de volontaires pour sauver la cause — et la mise — de l'Unionisme en Ulster. Une armée, ce n'est pas un vain mot : on importe les armes et munitions, on encadre et on entraîne la troupe, on fait des manœuvres, on se prépare à la guerre. Le 24 avril 1914, on débarque à Larne et à Bangor 50 000 fusils et un million de cartouches provenant de la *deutsche Munitionen und Waffenfabrik :* dix mille orangistes participent à l'opération qui s'opère sous l'œil de la police avec la complicité de tous les fonctionnaires, depuis les amiraux jusqu'aux télégraphistes. L'Ulster avait à ce moment, dit-on, cent mille volontaires bien armés et prêts à marcher, avec cavalerie, sections cyclistes, automobiles, ambulances et ambulancières (1). — Bluff et mise en scène, disent alors de bonnes gens. Oui sans doute, vis-à-vis de l'opinion anglaise, que l'Orangisme se propose d'impressionner, du gouvernement, qu'il veut intimider : il est clair que l'armée ulstérienne ne se battra pas contre les troupes anglaises; celles-ci d'ailleurs refuseraient de marcher, ainsi que le montre alors l'incident du camp de Curragh où cent officiers, à la suite du général Gough, offrirent leur démission le jour où ils se crurent appelés à intervenir en Ulster. Mais vis-à-vis de l'Irlande elle-même, il en va tout autrement. Quand, dans un pays civilisé, un parti, qui d'ailleurs s'est toujours dit le parti de l'ordre, déclare solennellement vouloir résister « par tous les moyens » à certaine loi qui lui déplait d'avance, et, avec la tolérance du gouvernement, se crée à cette fin une armée et s'entraîne à la guerre, c'est l'anarchie, c'est la rébellion ou la révolution qui s'ouvre. Or nul n'ignore combien

(1) L'Allemagne s'intéressait fort au mouvement. M. de Kühlmann, depuis lors ministre de Guillaume II, vint en Ulster ce printemps-là. On vit des arcs de triomphe avec ces mots « Bienvenue au Kaiser » Des journaux, des hommes politiques déclaraient à l'envi qu'ils préféreraient l'Allemagne et l'Empereur allemand au gouvernement de John Redmond et des *Fenians*. Un Allemand était instructeur militaire des volontaires ulstériens.

le virus révolutionnaire est prolifique et contagieux : la suite de l'histoire allait le prouver une fois de plus.

Voilà donc la « Force physique » qui reparait en Erin, après un long sommeil, et c'est chez les Ulstériens qu'elle ressuscite, chez ceux qui se disent les « loyalistes. » Le premier ministre, M. Asquith, ne fut pas aveugle au danger : « Un coup plus mortel, dit-il alors, n'a jamais été porté de notre temps, par un groupe d'hommes politiques conscients de leur responsabilité, aux fondations mêmes sur lesquelles repose le gouvernement démocratique. » C'eût été le premier devoir du gouvernement d'agir : il n'osa pas. Il préféra croire ou faire croire à un bluff. Il se contenta de protester en paroles, n'osant pas rompre en visière aux *Tories* qui avaient monté contre lui cette machine de guerre politique, confiant d'autre part dans ces mêmes *Tories* pour empêcher qu'il ne fût fait de cette machine un emploi dangereux : faiblesse désolante, faute capitale, dont les répercussions désastreuses allaient bientôt se faire sentir et se font sentir aujourd'hui encore, tragiquement. L'Ulster s'arme pour résister aux lois, et le gouvernement laisse faire ! *Felix culpa !* heureuse faute, se dirent alors ceux qui, dans l'Irlande nationale, représentaient l'Extrémisme, parce qu'elle réveillera chez nous, contre l'Angleterre, l'esprit de révolte et de violence : c'est l'Orangisme qui ressuscitera le Fenianisme, ce sont les loyalistes qui ouvriront la carrière aux révolutionnaires ! — C'est bien, hélas ! ce qui allait se passer. — Cette faute funeste, les modérés, de leur côté, jugèrent qu'elle les autorisait, voire qu'elle les obligeait à créer chez eux, en réponse, des volontaires « nationaux, » non pour combattre leurs frères, mais pour « défendre et soutenir les droits et libertés de tout le peuple irlandais, sans distinction de croyance, de classe ou de parti. » C'est dans cet esprit de vigilance, mais de tolérance, que, le 26 novembre 1913, alors que l'armée ulstérienne est déjà en formation depuis un an, la création des volontaires nationaux est décidée à Dublin, sous l'impulsion d'un groupe de promoteurs pour la plupart d'opinion modérée, et pour une petite fraction de tendances avancées. Redmond, qui au début se tient à l'écart du mouvement, vient après quelques mois à en prendre le contrôle, ce qui amène la sécession de la minorité extrémiste. L'organisation se développe rapidement : au mois de juin 1916, elle compte autant d'hommes que l'armée ulstérienne, ou un

peu plus, mais les armes, dont les ulstériens étaient bien pourvus, manquent aux nationalistes. Sans les combattre ouvertement, le « Château, » si complaisant pour l'Orangisme, fait tout pour entraver leurs efforts : partialité dont les autorités gouvernementales en Irlande ne se sont jamais fait faute, mais qui, dans le cas présent, irrite plus que jamais le sentiment irlandais. Par exemple, dix jours après l'annonce de la création des volontaires nationaux, une « proclamation » vient comme par hasard interdire l'importation des armes; une fois, à Howth, près de Dublin, les nationalistes réussissent à débarquer en contrebande une cargaison d'armes, comme avaient fait peu auparavant et sans encombre les Orangistes à Larne; or au retour il y a collision avec la troupe, trois civils tués et trente blessés : c'était juste une semaine avant la guerre...

Au printemps de 1914, si l'Irlande est en apparence au calme et en paix, il y a donc une armée ulstérienne prête à jouer la rébellion contre le *home rule*, et une armée de volontaires nationaux qui s'organise en riposte ; et comme le gouvernement n'a pas eu l'énergie d'agir en temps utile pour mettre les premiers à la raison, il se trouve bien empêché d'intervenir pour dissoudre les seconds. Au Parlement, sir E. Carson et les Orangistes font leurs derniers efforts pour ruiner le *bill* du *home rule*. M. Asquith cherche à les apaiser en leur offrant d'exclure de la loi pour six années ceux des comtés de l'Ulster qui, consultés en référendum, voteraient à la majorité des électeurs pour l'exclusion; Redmond accepte la transaction, poussant ainsi l'esprit de conciliation à un point qui lui est vivement reproché par ses compatriotes : Carson refuse, exigeant que l'exclusion soit définitive et s'applique d'office à tout l'Ulster (inclus les trois comtés à majorité catholique), ce qui fait dire à M. Churchill que décidément les Ulstériens préfèrent les voies de fait aux voies de droit et les balles aux votes. En vain le roi George convie en Conférence au palais de Buckingham les représentants des Orangistes et ceux des Nationalistes : encore une fois l'Orangisme se montre irréductible. Bref, à la veille de la guerre, le Parlement vote le *home rule*, un *home rule* très insuffisant d'ailleurs, surtout au point de vue financier, et que les nationalistes n'acceptent que pour aboutir ; mais M. Asquith a promis aux Ulstériens qu'avant d'être appliquée, la loi ferait l'objet d'un amendement par *bill* spécial, de sorte que l'Ulster tient

encore ainsi, à la fin de juillet 1914, le sort de l'Irlande entre ses mains : la crise est indénouable, semble-t-il, si ce n'est par la guerre civile, et de cette guerre civile, préparée par l'Ulster à l'incitation des *Tories* et avec la tolérance du gouvernement, l'Irlande n'est sauvée que par la guerre étrangère.

III

Celle-ci éclate, et dès le soir du 3 août, le soir même où sir Edward Grey annonce aux Communes l'invasion de la Belgique et prépare l'opinion à l'entrée en guerre de la Grande-Bretagne, John Redmond se lève, — heure dramatique et solennelle, — et en quelques mots émus et simples, d'une immense portée, *il offre à l'Angleterre le loyalisme de l'Irlande*. Le Parlement applaudit, mais au milieu de l'émotion générale ni le Parlement ni l'opinion ne semblent alors comprendre la vraie signification, mesurer toute la valeur politique de la déclaration du *leader* irlandais. L'Irlande, pendant sept cents ans, a été la victime de son ennemie l'Angleterre : aujourd'hui, confiante dans la parole donnée, dans le vote acquis du *home rule*, sans renoncer à ses droits nationaux, elle propose à l'Angleterre la concorde et la conciliation. L'Allemagne escomptait, avec la guerre civile en Ulster, des troubles en Irlande qui eussent paralysé l'Angleterre (1) : l'Irlande nationale rend à l'Angleterre sa liberté d'action. L'Angleterre va participer à la croisade pour la libération des peuples et la défense des petites nationalités : l'Irlande, si longtemps opprimée par elle, se range à ses côtés. Ainsi non seulement, en entrant en guerre, l'Angleterre peut avoir l'esprit en paix quant à l'Ile sœur, mais la voix de l'Ile sœur appuie et « justifie » devant l'opinion du monde l'entrée en guerre de l'Angleterre : voilà ce qu'il y avait dans les graves et fortes paroles de Redmond. — Redmond aurait pu, en ces jours critiques, « traiter » avec le gouvernement, poser ses conditions (on lui a beaucoup reproché par la suite en Irlande de ne pas l'avoir fait) ; notez que le *home rule*

(1) Les préparatifs de rébellion faits par les Orangistes d'Ulster contre les « libertés » de l'Irlande, la probabilité qui en découlait d'une guerre civile dans l'Ile verte, furent, selon les dires de M. Gerard, ambassadeur des États-Unis à Berlin, parmi les raisons qui portèrent l'Empire allemand à déclarer la guerre, dans la conviction que l'Angleterre serait empêchée d'intervenir.

est voté, mais non promulgué, que l'opposition ulstérienne est puissante, que l'Irlande n'a encore obtenu de l'Angleterre qu'un papier, et un papier non signé : eh bien! non, avec autant de courage que de sens politique, Redmond apporte gratuitement, gracieusement à l'Angleterre la sympathie et le concours de l'Irlande. Devant la menace de l'impérialisme teuton, il range sans hésiter son pays dans le camp du droit. En un instant, pour la défense de la civilisation contre la barbarie, il renverse toute la politique traditionnelle de l'Irlande vis-à-vis de l'Angleterre. Ou plutôt il l'adapte : fort des engagements de l'Angleterre, comptant sur la liberté promise et prochaine, il veut que le premier acte de l'Irlande nouvelle, de l'Irlande libre, soit pour épouser la cause de la liberté du monde.

A la parole de Redmond répondit l'Irlande, ou du moins la grande majorité du pays, qui comprend et approuve son *leader*. L'antibritannisme est pour un temps comme submergé sous une vague d'enthousiasme ; l'émotion est pour ainsi dire partout, et l'élan pour les Alliés; une fois de plus, dans un esprit d'union sacrée, l'Irlande nationale offre son bon vouloir à l'Ulster qui, une fois de plus, le repousse et reprend de plus belle la lutte contre le *bill* du *home rule*, contre ce « chiffon de papier, » selon le mot malheureux que dit alors un chef unioniste. — En même temps que la campagne pour le recrutement s'organise en Angleterre, elle s'organise en Irlande, à l'appel qu'adresse aux Irlandais le premier ministre, M. Asquith, pour « le don libre d'un peuple libre. » Redmond s'adonne et se dépense sans compter à cette propagande qui rencontre, il faut le savoir, certaines difficultés spéciales tenant aux circonstances et au milieu. D'abord, c'est la première fois dans l'histoire que l'Irlande est appelée à prendre les armes aux côtés de l'Angleterre, en alliée et non en ennemie. Puis il y a, dans la masse du peuple, un fond traditionnel de méfiance contre les promesses britanniques. Il y a, chez les paysans des campagnes et surtout du lointain Ouest, une apathie due à l'ignorance complète des choses du continent. Il y a cette sorte de répulsion, de mépris, que suscite en bien des classes l'engagement militaire, non par antimilitarisme, mais parce que l'Irlande n'a jamais connu d'uniforme que celui du soldat anglais, d'armée que l'armée anglaise d'occupation. Ajoutez que la petite minorité extrémiste, qui ne voit d'ennemi à l'Irlande que le gouverne-

ment anglais et ne veut de guerre que contre l'Angleterre, s'oppose au recrutement, et sépare ses adhérents du gros des volontaires nationaux qui perdent ainsi une fraction de leurs troupes au profit du clan révolutionnaire. Néanmoins, la propagande de Redmond sait convaincre l'Irlande qu'elle se doit de prendre part à la lutte pour la justice et la liberté ; son succès, dans les derniers mois de 1914 et en 1915, est incontestable. Une statistique officielle, en 1916, fixe à 130 000 le nombre des recrues levées jusqu'alors en Irlande, ce qui, avec les 57000 Irlandais se trouvant déjà sous les drapeaux lors de la guerre, et avec les marins de la flotte, ferait ressortir à plus de 200 000 le nombre des hommes que l'Irlande a alors donnés à la guerre, sans compter toutes les dizaines de milliers d'Irlandais résidant et engagés en Angleterre, ou qui, ayant émigré, se sont battus sous les couleurs australiennes, canadiennes ou américaines : chiffres d'autant plus notables qu'on sait que, sur une population de 4 millions d'âmes, l'Irlande n'a qu'une proportion mâle adulte très inférieure à la normale, du fait de l'émigration qui lui enlève chaque année la fleur de sa jeunesse. De cet effort militaire du début de la guerre, l'honneur ne lui a pas toujours été compté. Les voix anglaises les moins suspectes lui ont pourtant rendu justice. Dès le mois d'août 1915, le *Times* déclarait qu'elle avait fourni sa part proportionnelle d'hommes à l'armée. Et quelques mois après, Lord Kitchener, ministre de la guerre, félicitait lui-même l'Irlande de la « magnifique réponse », qu'elle avait faite à l'appel pour les hommes.

IV

L'Irlande peut donc revendiquer le mérite d'avoir fait son devoir pendant les premiers temps de la guerre. Elle l'a fait sans calcul ni ambition, sur la foi de la seule promesse de la liberté. Maintenant c'était à l'Angleterre à faire le sien vis-à-vis de l'Irlande. Elle doit à l'Irlande la liberté promise, elle lui doit la justice et la bienveillance : comme il lui eût été facile alors de faire pour jamais sa paix avec elle ! Mais l'Angleterre, absorbée par la guerre, rassurée d'ailleurs sur sa sécurité en Erin, ne s'inquiète plus de l'Irlande. Elle avait besoin, pour l'opinion du monde, d'avoir l'Irlande à ses côtés : elle l'a, et, l'ayant, ne se soucie plus de l'Ile sœur. C'est, de 1914 à 1916,

une lamentable histoire : une politique négative, du *wait and see*, selon la formule chère à M. Asquith, puis de la défiance et de l'obstruction, des coups d'épingle et des coups de caveçon, sous le couvert de quoi les Orangistes et les *Tories* font leur jeu néfaste, avec ce résultat qu'on tue l'enthousiasme et la confiance, qu'on les remplace par de l'irritation, de la suspicion et du cynisme, qu'on laisse ainsi l'Irlande, de déception en déception, s'aliéner et se rebuter, qu'on mine peu à peu la position des *leaders* modérés et qu'on favorise les germes de rébellion.

Le *home rule* d'abord. Il était voté : coûte que coûte, il fallait trouver moyen de l'appliquer. Il fallait au moins un commencement d'exécution. L'Angleterre fait la guerre au despotisme germanique pour la défense des droits des petites nations : son premier geste ne doit-il pas être d'assurer effectivement les droits de l'Irlande? Peut-elle se battre pour la liberté en Europe en refusant cette liberté à l'Ile sœur? Sir Edward Grey, le 3 août 1914, a juré au Parlement que l'Angleterre sera fidèle à ses engagements d'honneur envers ses amis. Et envers l'Irlande? Si l'Angleterre avait mis tout de suite le *home rule* en application, il y aurait eu bien des chances pour que la minorité même des extrémistes acceptât de prendre sa place dans le régime nouveau. Au lieu de cela, le gouvernement britannique cède à la pression des Orangistes qui, avec les *Tories*, s'agitent plus que jamais contre le *home rule :* Carson l'emporte sur Redmond, l'Ulster sur l'Irlande. La loi du *home rule* est bien promulguée le 18 septembre 1914, — ce que lord Londonderry déclare « un scandale, » — mais l'application en est remise à la fin de la guerre, et M. Asquith s'engage à ce que l'Ulster ne soit pas soumis à contrainte dans le *Bill* d'amendement à intervenir : c'est un triomphe pour l'Orangisme, et pour les Irlandais nationalistes, c'est le choc douloureux d'une injustice et d'une insulte, c'est l'ébranlement de la confiance dans la parole anglaise, et l'amère, décourageante sensation qu'alors qu'on leur demande de se battre comme une nation libre, ils restent en fait un peuple de serfs et de suspects.

Suspects même quand il s'agit pour eux de prendre part à la guerre. Dès le début, Redmond a demandé et le premier ministre, M. Asquith, a solennellement promis deux choses : d'abord que les volontaires seraient reconnus, organisés, utilisés par le *War Office*, puis que les Irlandais combattants seraient

formés en corps distincts, conservant leur caractère national. Or il arriva que, tandis que l'Ulster avait satisfaction dès le début sur ces deux points, l'Irlande nationale n'obtint jamais du *War Office* l'exécution de la promesse de M. Asquith. Elle tient à ses volontaires nationaux, en qui elle voit comme le symbole de sa nationalité; elle est profondément blessée de ce que le *War Office* refuse d'en prendre charge, refus d'autant plus inexplicable que, si la grosse masse des volontaires devait s'enrôler dans les corps combattants, il allait rester la petite minorité des volontaires extrémistes, et que laisser hors de contrôle un tel noyau, oisif et armé, c'était préparer, solliciter un mouvement révolutionnaire. D'autre part, le *War Office* semble s'ingénier, par un mélange inconcevable de maladresse et de froide hostilité, à décourager le recrutement. La propagande pour les enrôlements est confiée, dans l'Irlande catholique et nationaliste, à des protestants unionistes. Aux troupes catholiques, on donne des officiers protestants. On refuse à l'Université nationale de Dublin la formation des officiers, telle qu'elle fonctionne à *Trinity College* et à l'Université de Belfast. On refuse aux troupes irlandaises leurs *badges* distinctifs, on leur refuse le drapeau vert traditionnel, on leur refuse l'autorisation d'accepter les fanions brodés pour elles par les dames d'Irlande. On refuse de créer un corps d'armée irlandais. Bref, l'Irlandais doit se battre anonymement, sous les couleurs britanniques. Toute la contribution d'Erin à la guerre passera à l'actif de la Grande-Bretagne; ses hauts faits militaires, tels les exploits des *Dublins* et des *Munsters* aux Dardanelles, seront passés sous silence. En appelant les Irlandais à la guerre, on fait ainsi tout pour les rebuter. « A l'époque décisive du recrutement, a dit un jour aux Communes M. Lloyd George lui-même, on a perpétré en Irlande une série de stupidités *(sic)*, touchant de près à la malignité, et qui sont à peine croyables. Rien n'est difficile comme de recouvrer l'occasion perdue quand une fois les susceptibilités nationales ont été offensées et l'enthousiasme initial tué. »

Contre un pareil mauvais vouloir, Redmond, qui a les responsabilités du *leader* sans les pouvoirs effectifs d'un chef de gouvernement, est impuissant et désarmé. A Londres, on écoute les Orangistes, on ménage et on soigne l'Ulster : Redmond et l'Irlande ne comptent pas. Et lorsqu'en mai 1915 se constitue le ministère de coalition, on appelle au gouvernement sir

Edward Carson, le *leader* de l'Ulster, ainsi qu'un Ulstérien de marque, sir J.-H. Campbell, et avec eux sir F.-E. Smith, M. Bonar Law, M. Walter Long, sir John Gordon, ces hauts *Tories* qui ont joué la carte orangiste contre le nationalisme irlandais (1). Voilà tous les puissants ennemis de l'Irlande au pouvoir et à l'honneur, voilà l'Orangisme et le Toryisme maîtres de la place. N'est-ce pas ainsi la cause irlandaise livrée aux anti-Irlandais, aux « rebelles » virtuels de 1913-1914, et n'est-ce pas le *home rule* abandonné pour jamais? Voilà ce que se dit l'Irlande nationale.

Elle ressent profondément tous ces coups portés non seulement à sa fierté, mais à son bon droit et à sa bonne volonté. L'enthousiasme du début se refroidit. Elle est entrée en guerre pour la cause de la liberté : la liberté, on la lui dénie. Les beaux principes pour lesquels l'Angleterre a pris les armes, elle voit qu'ils ne sont pas faits pour elle. En se battant pour les nationalités, elle croyait se battre pour la sienne propre, mettre le sceau à sa charte d'affranchissement et se faire enfin reconnaître en tant que nation : elle est loin de compte! Alors, elle se détourne peu à peu de la guerre. Elle se relâche de son effort militaire; le recrutement baisse, puis il s'arrêtera. L'anti-britannisme reparait et s'agite. Vis-à-vis de l'Angleterre, elle se lasse de faire toute seule tout le chemin de la conciliation. Elle a donné et n'a rien reçu. Dans la lutte pour le *home rule*, elle est vaincue, tandis que l'Orangisme triomphe. Elle se sent méconnue, dupée, trahie. — De ces déceptions, elle se prend à accuser ses *leaders*, les parlementaires, les constitutionalistes. Déjà avant la guerre, le parti parlementaire était critiqué en Irlande. On lui reprochait de s'être fait le serviteur du parti libéral anglais, au lieu de se tenir, entre les libéraux et les *Tories*, dans la position indépendante dont Parnell avait su tirer si bien profit. On lui reprochait d'avoir aliéné sa liberté par l'acceptation de l'indemnité parlementaire et de s'être laissé contaminer par les faveurs du pouvoir. Aux chefs, on reprochait particulièrement de ne savoir accepter ni blâme ni conseil. Maintenant, toutes ces critiques se font plus aiguës. Le vieux

(1) M. Asquith fit offrir à John Redmond un poste dans le ministère, mais non pas le seul poste que pouvait accepter le leader nationaliste, celui de *Chief Secretary* pour l'Irlande : Redmond refusa. — Sir E. Carson est aujourd'hui *Lord Chief Justice* d'Angleterre.

parti est, il faut le dire, un peu hors de contact avec ce qu'il y a dans le pays de jeune et d'ardent, son influence sur les nouvelles générations est en baisse. Et puis, comme en Angleterre, il y a alors en Irlande un mouvement d'agacement, d'hostilité contre les organisations de parti, les politiciens de métier, les « machines » politiques, le patronage et la corruption qui en découlent. En août 1914, l'Irlande a répondu généreusement aux généreuses paroles de son *leader :* mais quand elle voit ce qu'il advient de sa bonne volonté et de ses droits, elle s'en prend aux chefs constitutionalistes en même temps qu'au gouvernement anglais, sa désillusion se tourne contre Redmond et les parlementaires. Le clergé catholique, jusqu'alors le plus ferme soutien du parti, commence à lui faire grise mine ou à lui tourner le dos.

Et ce qui est grave, c'est que cette poussée d'antibritannisme et d'antiparlementarisme, qui trouve naturellement chez les extrémistes ses plus chauds agents, profite à l'extrémisme, dont le virus, sans gagner encore de nouveaux terrains, va s'exacerber sur place à la faveur des circonstances. Il existait, nous l'avons dit, avant la guerre, latent et diffus, sans force, il ne représentait qu'une petite minorité et dans cette minorité se rencontraient bien des opinions divergentes, sur l'emploi de la violence, sur l'idée républicaine, etc. Le mouvement révolutionnaire de l'Ulster en 1913-1914 excite dans tous ces groupes les appétits de combat, puis l'entrée de l'Irlande en guerre les isola du gros de la nation; bientôt on vit en Irlande des volontaires extrémistes, séparés des volontaires nationaux, et à Dublin une petite « armée citoyenne » ou *Citizen Army*, émanée du prolétariat très misérable de la capitale. Le Gouvernement, ayant commis l'irréparable faute initiale de laisser s'armer les volontaires de l'Ulster, se trouva moralement désarmé contre ces troupes séparatistes ou révolutionnaires. Des chefs extrémistes en profitèrent pour les entraîner et pour préparer plus ou moins secrètement un soulèvement contre l'Angleterre. Le mouvement est provoqué et stimulé par les Irlandais d'Amérique, les plus violents de tous, — ils n'ont rien à perdre, — qui, par l'intermédiaire de leurs amis politiques les Germano-américains, nouent des conversations avec le gouvernement allemand, envoient à Berlin un soi-disant délégué irlandais, un cerveau brûlé (ulstérien d'ailleurs), sir Roger Casement, et qui obtien-

nent enfin de l'Allemagne un envoi d'armes en Irlande. Le soulèvement éclate en avril 1916, le lundi de Pâques, à Dublin, deux jours après que la police a arrêté Casement, débarqué d'un sous-marin allemand et venu en Irlande, — ô ironie, — afin d'empêcher un mouvement révolutionnaire, et après qu'un bateau allemand chargé d'armes a été canonné et coulé par la flotte anglaise sur la côte de Kerry.

V

Ce fut en somme peu de chose que ce soulèvement de Pâques 1916 : de fait, — un projet de rébellion plus vaste ayant été contremandé, — il n'y eut pas un millier d'hommes à y prendre part, venant principalement de la *Citizen Army*, du prolétariat et des *slums* de Dublin, avec un contingent de volontaires républicains et d'intellectuels néo-fénians. Ce ne fut pas la révolte de l'Irlande, mais une révolte en Irlande. Et qui prit tout le monde par surprise, le gouvernement, l'opinion, les parlementaires. Ceux-ci n'hésitèrent pas, non plus que la masse nationaliste, à condamner sévèrement cet acte antipatriotique; à Dublin même, les rebelles n'avaient trouvé que de l'hostilité dans le peuple. L'impression produite au dehors fut énorme. L'Irlande perdit tout d'un coup la majeure part de la sympathie qu'elle pouvait avoir dans l'opinion des Alliés. En Angleterre, on s'indigna légitimement de se voir frappé dans le dos, tandis que la guerre sollicitait toutes les énergies : on ne se demanda d'ailleurs pas si le gouvernement n'avait pas quelque responsabilité dans l'origine de l'affaire, on ne se dit pas que, pour un millier de rebelles qu'il y a eu à Dublin, il y a alors plus de deux cent mille loyaux sujets irlandais qui se battent pour l'Angleterre sous l'uniforme anglais...

Frappée par l'événement, l'opinion irlandaise était troublée, déconcertée; la masse n'était pas encore passée à l'extrémisme. Le soulèvement réprimé, c'était le moment de lui faire confiance, et par une politique généreuse de conciliation, d'apaiser l'antibritannisme et de rendre au parti de l'ordre, encore en grosse majorité, son assiette et son influence : l'Angleterre aurait pu, encore à ce moment, reprendre en douceur l'Ile sœur. M. Asquith le comprit, lors d'un voyage qu'il fit à Dublin en mai 1916. Il eut des velléités de bien faire, mais le

courage manqua au gouvernement, peut-être aussi le loisir et la liberté d'esprit qu'il fallait pour donner une orientation nouvelle à la politique irlandaise de l'Angleterre; il recommença à se plier aux volontés des Orangistes et des *Tories*, des partisans de la manière forte, plus que jamais puissants dans la Coalition : le cours des choses allait reprendre comme auparavant, et on allait voir s'achever l'évolution qui, d'une Irlande en majeure part encore saine, devait faire une Irlande décidément hostile, rebelle, et séparatiste.

La rébellion appelait une répression. Sévère? Sans doute, on était en pleine guerre. Mais la rigueur n'est pas toujours la sagesse; entre la clémence et la justice le dosage est délicat lorsqu'il s'agit d'un pays sujet malgré lui, d'une race différente, d'un peuple nerveux et sensible. Bien des voix en Angleterre, dont celle de Lord Bryce, conseillaient l'indulgence : elle avait bien réussi en 1914, lors de l'insurrection sud-africaine, au général Botha qui, ayant mis à la raison Maritz et Christian De Wet, avait su, sans une exécution capitale, rallier l'opinion à la cause anglaise. De fait, après les opérations militaires qui furent sanglantes et au cours desquelles tout un quartier de Dublin fut détruit, il y eut, tardivement, sur jugement secret en cour martiale, seize mises à mort; il y eut plus de 3000 arrestations, près de 200 condamnations, et 1600 à 1800 personnes déportées et internées en Grande-Bretagne par simple mesure administrative, le tout sous la loi sans appel de l'autorité militaire. La masse irlandaise, qui ne se sentait ni coupable ni responsable, n'accepta pas le châtiment comme légitime. Chose étrange : le fait de la rébellion, l'exemple de la révolution, aurait dû la faire réfléchir et, si elle se sentait sollicitée par les idées avancées, la ramener dans la voie de l'ordre. Au lieu de cela, la répression remplit son cœur d'amertume, et réveilla, « polarisa » tous ses vieux griefs et son hostilité traditionnelle contre l'Angleterre. Peu à peu, on apprit les choses. On apprit les « erreurs » ou les abus de l'autorité militaire, tel le meurtre du paisible journaliste Sheehy-Skeffington. Ignorés la veille, on sut qui étaient les chefs, aujourd'hui célèbres, de la rébellion, des professeurs et des poètes comme Pearse, Mac Donagh, Joseph Plunkett; Connolly, le travailliste ulstérien; the O'Rahilly, chef de clan de Kerry. On se répéta le mot du colonel Brereton, qui fut leur prisonnier : « ils ont combattu en gentlemen. »

On se raconta des faits dramatiques ou touchants : celui de the O'Rahilly qui, après avoir tout fait pour empêcher la rébellion, s'y jette et se fait tuer; celui de Grace Gifford, dont le portrait par William Orpen, sous le titre de *Young Ireland*, avait excité naguère l'admiration des Londoniens, et qui, fiancée à Joseph Plunkett, l'épousa une heure avant son exécution, pour avoir le droit de porter son nom; celui de Connolly, fusillé sur une chaise, — blessé, il ne pouvait se tenir debout, — et qui, dans son dernier entretien avec sa femme et sa fille, « brave, presque joyeux, » leur dit : « Je remercie Dieu de m'avoir permis de vivre assez longtemps pour voir lever l'aurore. » Ainsi l'horreur qu'on avait d'abord ressentie pour le crime, on commence à l'éprouver pour la répression britannique. Peu à peu retournée, l'opinion irlandaise, sans approuver la rébellion, se prend de compassion, de sympathie pour les rebelles dont elle fait des martyrs et des héros. Hostile jusqu'alors aux idées extrémistes, le gros de la population allait tendre à s'y rallier, si rien n'était fait pour l'en détourner, pour réconcilier l'Irlande.

Par deux fois, à un an d'intervalle, le gouvernement tenta de faire quelque chose, mais sans conviction ni volonté d'aboutir, soucieux surtout de faire tenir l'Irlande tranquille. Au mois de juin 1916, il remet le *home rule* sur le tapis et offre aux Irlandais la mise en vigueur de l'Acte de 1914 sous réserve de l'exclusion temporaire de six comtés de l'Ulster jusqu'à la fin de la guerre, une conférence impériale devant alors régler cette difficile question ulstérienne ainsi que la question non moins délicate des finances de l'Irlande. Redmond, muni de ces offres écrites, acceptées par lui, acceptées bientôt aussi par le Conseil d'Ulster, les fait non sans peine d'ailleurs approuver par un congrès nationaliste. Il semble qu'on ait enfin abouti et que le gouvernement n'ait plus qu'à légaliser l'accord : mais on comptait sans les *Tories* et sans les Orangistes, qui déchirent l'accord en exigeant pour l'Ulster l'exclusion définitive et non plus seulement temporaire. Une fois de plus le gouvernement cède et s'incline, et Redmond reste avec un nouvel échec, et la responsabilité de s'être encore laissé jouer. Une fois de plus le ressentiment de l'Irlande s'accentue et se monte contre l'Angleterre, comme contre les parlementaires nationalistes dont l'Angleterre se sert contre leur patrie même. Comme toujours, se dit-on, l'Angleterre nous trompe et se moque de nous. Du

front même viennent ces plaintes, tristes et touchantes : Nous croyions nous battre pour la liberté, hélas! nous savons bien maintenant que l'Angleterre nous trahira!...

L'année d'après, en 1917, c'est la même histoire, avec une autre mise en scène. M. Lloyd George, qui depuis décembre 1916 est chef du gouvernement, et entouré dans son ministère des principaux chefs de la coalition *tory*-orangiste, propose, sur une suggestion officieuse de Redmond, de réunir une grande assemblée ou *Convention*, composée d'Irlandais représentatifs de tous les partis, qui s'efforcerait d'établir un projet de constitution autonome dans le cadre de l'Empire; il s'engage, si la *Convention* aboutit à un « accord de fond, » à présenter au Parlement un projet de loi conçu suivant les bases de cet accord. De part et d'autre, la proposition fut acceptée, les extrémistes restant seuls en dehors, et la *Convention*, composée pour une part de membres nommés par le gouvernement, et pour le surplus de membres choisis par les partis politiques et les autorités constituées, se réunit pour la première fois le 25 juillet 1917 à Dublin. Il y avait là des hommes de toutes les opinions et de toutes les croyances : il y avait John Redmond, quatre évêques catholiques, le savant Mahaffy, prévôt de *Trinity College*, le docteur Bernard, archevêque protestant de Dublin, Lord Midleton, chef des unionistes du Sud, l'économiste et poète George Russell, plus connu dans les lettres sous les initiales de A. E., Lord Londonderry et M. Barry, chefs de la délégation ulstérienne, sir Horace Plunkett, le créateur du mouvement coopératif, le grand distillateur Andrew Jameson, dont le nom, suivant le mot connu, est « dans toutes les bouches irlandaises. » Les délibérations, sous la présidence de sir Horace Plunkett, se prolongèrent, portes closes, pendant huit mois. Tout de suite on se rendit compte qu'à l'exception des Ulstériens, qui n'étaient là qu'*ad referendum*, simple porte-paroles des autorités occultes de l'Orangisme, sans pouvoir ni responsabilité, tous les Irlandais rapprochés dans ces réunions, comme les soldats dans la tranchée, subissaient l'influence de la solidarité nationale qui les unissait et développait en eux, par-dessus les divergences politiques, un heureux esprit de tolérance et de transaction. Après bien des vicissitudes, et après une intervention personnelle de M. Lloyd George, une majorité relative, composée des nationalistes modérés, des unionistes du Sud, qui firent à la patrie commune le sacrifice de leur unionisme,

et des travaillistes, s'accorda sur un projet de large autonomie analogue à celle dont jouissent les Dominions, avec Parlement unique, des garanties politiques étant prévues en faveur de la minorité, et les pouvoirs militaires étant réservés au gouvernement impérial. La question litigieuse des impôts et notamment des douanes était laissée en suspens jusqu'après la guerre; sur ce point se séparent les nationalistes intransigeants, notamment les représentants de l'Église catholique, qui refusent de renoncer même provisoirement au droit de taxation douanière. Quant aux Orangistes, qui se sentent soutenus par la coalition en Angleterre, ils disent non à tout, et rien ne peut les rallier au principe de l'unité constitutionnelle de l'Irlande. Au total, c'était moins un échec qu'un demi-succès. Cependant M. Lloyd George refusa de prendre les conclusions de la *Convention* pour valables et de les faire loi : l'Ulster n'était-il pas dans la minorité?

VI

Encore une fois, c'est donc l'Ulster qui barre la route à l'Irlande, et l'Irlande se voit refuser l'autonomie parce que la minorité ulstérienne s'y oppose. C'est ainsi la thèse *tory* qui triomphe depuis 1914 : le salut de l'Ulster est la suprême loi, car l'Ulster est le gage de l'Angleterre en Irlande, son instrument de domination, il est le « coin » enfoncé dans l'Ile Verte pour y assurer à la fois l'autorité britannique et la discorde irlandaise. C'est l'Ulster qu'il faut satisfaire en Irlande, en même temps qu'il faut empêcher la formation d'une Irlande unie contre la Grande-Bretagne. Cela est si vrai que c'est tout le but (nous anticipons un peu ici sur les événements) de la récente « loi sur le gouvernement de l'Irlande, » promulguée en décembre dernier. Par cette loi, qu'aucun représentant de l'Irlande nationale n'a votée, l'Irlande est coupée en deux : d'une part, l'Ulster, ses six comtés (dont deux, notons-le, à moitié nationalistes), et de l'autre, ce qu'on appelle négligemment le « reste » de l'Irlande; deux Parlements, ou plutôt deux semblants de Parlements, car leurs attributions sont réduites quasiment à rien, notamment au point de vue fiscal, l'Irlande restant financièrement sous la dépendance de l'Angleterre; entre les deux Parlements, un trait d'union, le Conseil commun, où ils seraient représentés à égalité, et qu'ils ne pourraient transformer en Parlement

commun qu'à des conditions parfaitement impossibles à réaliser. Le « reste » de l'Irlande ne veut rien savoir de cette caricature de *home rule*, de cette loi de « démembrement » et d' « exploitation financière : » unionistes et nationalistes sont d'accord là-dessus. L'Orangisme au contraire accepte le Parlement ulstérien pour six comtés, parce qu'il y voit sa séparation d'avec l'Irlande sanctionnée par la loi, ses garanties assurées ainsi que son privilège de veto quant à l'avenir du développement constitutionnel de l'Irlande nationale. Et voilà comment cette loi donne le *home rule* à l'Ulster qui l'a toujours combattu, tandis que le « reste » de l'Irlande, qui a toujours demandé le *home rule*, mais un *home rule* vrai, devait se trouver légalement, à défaut de ce vrai *home rule*, réduite au régime d'une colonie de la couronne. N'insistons pas davantage sur cette loi de circonstance, étape passagère, et d'ores et déjà dépassée, mais qui montre bien ce qu'a été jusqu'à présent le fond de la politique de l'Angleterre vis-à-vis de l'Irlande et de l'Ulster.

Est-ce à dire qu'il n'y a pas de solution à cette question de l'Ulster, qui domine toute la question d'Irlande? Et si la *Convention* de 1917-1918 n'a pu aboutir à l'accord « fondamental » exigé par M. Lloyd George, est-on en droit d'en tirer argument en faveur de la théorie, très répandue chez les Anglais, d'après laquelle l'obstacle à la solution de la question irlandaise, c'est justement l'Irlande, c'est cette maison divisée contre elle-même, ce sont les dissensions des Irlandais et leur inaptitude foncière à s'accorder, ce qui expliquerait et justifierait dans le passé toute la politique irlandaise de l'Angleterre ? Mais ces divisions irlandaises, n'est-ce pas l'Angleterre elle-même qui, l'histoire nous l'enseigne, les a engendrées et entretenues, par application de la maxime politique du *divide ut imperes?* Que l'Irlande ait été et soit encore divisée, cela n'empêche pas qu'elle ne représente à la vérité autre chose qu'une expression géographique : de par l'histoire elle est une « nation, » bien que cela ait toujours été l'objet de la politique anglaise de réduire cette « nation » à l'état de « question. »

De cette nation irlandaise, l'Ulster est pour heur ou malheur partie intégrante. Séparer l'Ulster ou une partie de l'Ulster de l'Irlande, c'est diviser l'indivisible, c'est mutiler un corps vivant. L'Ulster, d'ailleurs, n'est pas et n'a jamais prétendu être une nation à part; sa population n'est, nous l'avons dit,

rien moins qu'homogène, il n'a pas une histoire propre comme a l'Irlande, il n'est après tout en Irlande qu'une minorité qui veut faire la loi à la majorité. Refuser l'autonomie à l'Irlande parce que l'Ulster n'en veut pas, c'est donc un étrange abus de la théorie du droit des minorités, et une violation manifeste du principe constitutionnel du gouvernement par la majorité. A-t-on refusé la liberté à la Bohême, à la Pologne, parce qu'il y a en Pologne et en Bohême des minorités allogènes et opposantes? N'oublions pas que la population unioniste de l'Ulster n'est que de vingt pour cent de la population totale de l'Irlande, alors que dans les quatre comtés ulstériens à majorité protestante il y a une minorité catholique et nationaliste qui s'élève à trente pour cent : autrement dit, la minorité nationaliste au cœur de l'Ulster est plus forte que la minorité ulstérienne en Irlande. Et on aurait égard à celle-ci et non pas à celle-là!

Mais, dira-t-on, si la justice est pour l'Irlande nationale, l'Ulster étant en fait récalcitrant, il faudrait, pour le faire rentrer dans le giron d'Érin, user de coercition : l'Angleterre s'y refuse... — Et avec raison, bien qu'à dire vrai ce soit précisément de cette même coercition qu'elle use vis-à-vis de l'Irlande nationale. Mais il ne s'agit pas d'employer la force à l'égard de l'Ulster. Que l'Angleterre abandonne simplement l'Ulster à lui-même, et on verra le problème tendre à trouver tout naturellement sa solution. Car c'est, nous le savons, une création artificielle de l'Angleterre que cette question de l'Ulster. L'Ulster politique est *made in London*. S'il est anti-nationaliste, c'est que la collusion des *Tories* avec les Orangistes l'a rendu tel, et, s'il ferme la voie à l'Irlande, c'est qu'un grand parti politique anglais l'y pousse et en profite. Qu'on le laisse tranquille, et il réfléchira. Il sait fort bien que, séparé de son *hinterland*, il souffrira dans sa vie économique et s'appauvrira. Il n'ignore pas qu'un jour viendra où, comme le Landlordisme, l'Orangisme, dernière citadelle de l'hégémonie anglaise en Irlande, disparaîtra par la force des choses. Il comprendra peu à peu qu'il ne saurait toujours se contenter de cette politique de splendide isolement, de ce rôle de geôlier de l'Irlande et de cette attitude d'éternelle opposition en face des aspirations nationales d'Érin. Le jour où l'Angleterre aura cessé de se servir de l'Ulster comme d'une arme de guerre contre le nationalisme irlandais, où elle l'aura rendu à lui-même et laissé sans

arrière-pensée à ses responsabilités, libre de s'entendre avec l'Irlande nationale qui ne demande qu'à y mettre du sien, ce jour-là une solution amiable sera possible à la question de l'Ulster. Si la *Convention* de 1917-1918 n'a pas mieux réussi, c'est d'abord que l'Angleterre refusait d'accorder à l'Irlande la clef de l'autonomie, c'est-à-dire la liberté fiscale et notamment douanière, mais c'est surtout que les Ulstériens, « mandatés » par la coalition tory-orangiste, ne se trouvaient dans leurs rapports avec les nationalistes ni libres ni responsables : ils étaient là non pour négocier, mais pour faire opposition. Si, au lieu d'une *Convention* artificiellement composée et délibérant en secret, le gouvernement avait fait appel à une assemblée de représentants élus directement par le pays, et élus dans ce dessein défini d'édifier l'unité constitutionnelle de l'Irlande, représentants qui, ayant tous les pouvoirs, se seraient senti toute la responsabilité, autrement dit une Constituante, et si en même temps l'Angleterre avait définitivement retiré sa main de l'Ulster, il n'y a guère à douter qu'on aurait vu, après des négociations sans doute laborieuses, mais libres et fécondes, se former alors les éléments d'une entente entre les deux Irlande : le demi-succès rencontré, dans des circonstances difficiles, par la *Convention* de 1917-1918 en est garant.

VII

Malgré ce demi-succès, le gouvernement britannique refusa, nous l'avons dit, d'adopter les bases du rapport de la *Convention* et de les sanctionner légalement. Au lieu de rallier les modérés de tous les partis autour des centres d'entente trouvés, il rejette le tout. Dès lors, le sort en est jeté. C'en est fini, à Londres, de ce qu'on pouvait encore espérer de conciliation, de justice à rendre à l'Irlande; et en Irlande, c'en est fini aussi de la politique de modération, d'arrangement avec l'Angleterre. De part et d'autre, on va à la rupture. Tout de suite le gouvernement veut appliquer la conscription à l'Irlande, contre l'avis du lord-lieutenant, lord Wimborne, qui se voit alors remplacé par le maréchal French : la conscription, que l'Irlande, pays libre, eût depuis longtemps fait voter par un Parlement national, mais que, sujette, elle se refuse à recevoir, comme un joug imposé, comme une marque d'esclavage, des mains d'une auto-

rité qu'elle tient pour étrangère. La politique du « Château » s'organise selon la manière forte; c'est le régime de la rigueur, d'aucuns disent de la provocation, c'est la politique du pire, qui ne va pas tarder à porter ses fruits. Inversement, chez les Irlandais, l'antibritannisme est passé au premier plan et devenu maître de la situation. Dans l'attitude passée et présente de l'Angleterre, on ne voit que mauvaise volonté et mauvaise foi, oppression et trahison : donc plus de ménagements à garder. On n'espère plus le *home rule*. Viendrait-il même un jour, on se demande si ce serait la peine; on veut plus et mieux maintenant : l'indépendance. On a cessé de croire à l'efficacité des moyens constitutionnels pour gagner les fins nationales. L'ère de l'action légale est finie, celle de l'intransigeance, de l'extrémisme commence. Déjà en 1917, à plusieurs élections partielles, ce sont des extrémistes qui sont sortis vainqueurs du scrutin : dans le comté de Roscommon, on a élu le comte Plunkett, père d'un des insurgés de Pâques 1916; dans le comté de Clare, le chef du *Sinn Fein*, E. de Valera, a été élu en remplacement du frère du *leader*, Willie Redmond, qui venait d'être tué à la guerre. Enfin, en décembre 1918, voici les élections générales, qui montrent combien les voies de l'Angleterre et de l'Irlande ont divergé : tandis qu'en Angleterre elles apportent au gouvernement une masse compacte de 400 « coalitionnistes » à tendances réactionnaires et chauvines, en Irlande, c'est la débâcle du parti parlementaire qui, de 80 membres, tombe à 6; c'est le triomphe de l'extrémisme, qui enlève 73 sièges. Les modérés, les constitutionnels sont balayés et disparaissent de la scène : le pays ne croit plus en eux, ne veut plus d'eux.

Triste fin d'un parti qui, pendant plus de quarante ans, dans des circonstances souvent difficiles, a présidé honorablement aux destinées du pays, et l'a mené bien près du but. Il y avait eu, avant lui, des nationalistes isolés au Parlement, mais le parti ne datait en réalité que des élections de 1874 où, pour la première fois, le secret du vote avait permis à la vraie Irlande de se faire représenter à Westminster. On vit son apogée sous Parnell, en ces temps où, par l'obstruction d'abord, puis par le jeu de bascule entre les deux grands partis anglais, il exerçait aux Communes un pouvoir redoutable, faisant et défaisant les ministères, convertissant Gladstone au *home rule*. Puis, Parnell disparu, ce fut la triste période des dissensions, jusqu'au jour où

sa force et son unité se restaurèrent, vers 1900, pour de nouveaux combats, sous l'autorité de John Redmond. L'opinion anglaise a souvent été sévère pour ces politiciens de métier, qu'elle juge bavards, parfois excentriques, sans tenue ni culture, n'aimant que scènes et tapage. Sans doute ils ont eu leurs défauts. Ils ont manqué d'idéal dans leur politique, et parfois de courage vis-à-vis de leurs commettants. Ils ont abusé des vaines violences au Parlement, et du plaisir qu'ils avaient à exaspérer un auditoire qui refusait de se laisser convaincre. Reconnaissons cependant qu'ils ont loyalement rempli leur rôle de protestataires, et fidèlement servi, selon leurs moyens, la cause d'Erin. Ils ont obtenu pour l'Irlande les lois agraires, le rachat des terres, avec sa conséquence, la disparition du landlordisme; ils ont obtenu l'administration locale, l'université nationale, la législation spéciale pour les *congested districts*, etc.; ils ont démontré aux plus aveugles l'impossibilité qu'il y a à maintenir l'unionisme en Irlande. Leur règne n'a donc pas été infécond. Ces résultats dureront après eux. Et de tous ces résultats, le moindre n'est pas d'avoir longtemps, par leur action constitutionnelle, éliminé du pays le parti révolutionnaire, lequel n'allait reparaître que quand eux-mêmes ils disparaîtraient; d'avoir maintenu l'unité de l'Irlande sous l'égide de la légalité, tout en s'efforçant d'associer le patriotisme irlandais avec le loyalisme envers l'Empire britannique, et de gagner pour l'Irlande l'autonomie nationale dans le cade impérial. Ce but de leurs efforts, ils ont été plusieurs fois bien près de l'atteindre : en 1893 avec Gladstone, en 1914 à la veille de la guerre, en 1918 enfin avec la *Convention*.

Mais ils ne l'ont pas atteint, et c'est ce que l'Irlande ne leur pardonne pas, c'est surtout ce qu'elle ne pardonne pas à leur chef, à John Redmond, qui meurt tristement au mois de mars 1918, au cours même des travaux de la *Convention* dont il ne vit pas la fin. Irlandais pur sang, bien qu'il ne fût pas de race celtique, mais d'origine anglo-normande, — il descendait d'un certain Raymond Le Gros qui avait été au XIIe siècle un des premiers Normands à s'établir en Irlande, — il avait trop vécu au Parlement britannique pour n'avoir pas été un peu contaminé par l'esprit parlementaire. Les qualités du chef, qu'avait eues dans le temps Parnell, les forces du lutteur, qu'avait alors l'orangiste sir Edward Carson, étaient un peu étrangères à son

tempérament modéré, temporisateur, volontiers porté aux compromis parce qu'il voyait mieux, en même temps que les possibilités, les obstacles et les limites. Il s'est, par exemple, aliéné bien des appuis en Irlande, entre autres celui d'une bonne partie du clergé et de l'épiscopat, par sa condescendance envers les Ulstériens, par son désir de trouver avec eux un terrain de conciliation, — duperie, lui disait-on, — par l'assentiment qu'il crut devoir donner à l'idée d'une sécession temporaire et provisoire de l'Ulster, — le provisoire n'est-il pas ce qui dure le plus? — Il voulait aboutir, même au prix de compromis douloureux : l'essentiel à ses yeux c'était d'obtenir enfin le *home rule*, même selon une formule insuffisante que l'avenir, pensait-il, se chargerait d'améliorer. C'était un homme essentiellement loyal et généreux, voyant loin et pensant juste. Ce qui lui restera comme un titre d'honneur, c'est d'avoir, le 3 août 1914, quand certains Irlandais, la mémoire toute pleine de leur passé, pouvaient hésiter entre la lutte nationale contre l'Angleterre et la lutte du monde contre le germanisme, résolument jeté son pays dans le camp des Alliés, et fait passer la cause de la civilisation avant la cause personnelle d'Erin, au risque de sacrifier celle-ci à celle-là... Quelle tristesse de penser que cet acte si noble et courageux, ce bel acte d'homme d'État, est l'un de ceux pour lesquels Redmond et ses collègues du parti parlementaire, ont été après 1916, en Irlande même, le plus violemment attaqués! Et avec la plus cruelle injustice. « Vous avez engagé l'Irlande, leur disait-on, comme si elle était libre, — elle ne l'était pas, — et sur la promesse de la liberté, promesse qui n'a pas été tenue; vous auriez dû poser vos conditions : vous avez été trompés. » — « Ou bien vous nous avez trompés, déclaraient les plus avancés. Vous n'aviez pas le pouvoir d'engager le pays, et vous l'avez engagé sans garantie. Vous avez juré le loyalisme d'Erin comme si vous aviez Erin dans votre poche. Vous avez pris la cause de l'Irlande, lourde du poids de sept siècles d'histoire et de tradition, et vous l'avez jetée par la fenêtre (1). » Aveuglée, exaspérée par les rebuffades de l'Angleterre, l'Irlande témoigne ainsi à ses serviteurs fidèles la plus choquante ingratitude. A Dublin, où il avait été si souvent acclamé, Redmond se vit parfois, pendant la *Convention*, hué

(1) Textuel : *The insurrection in Dublin*, par James Stephens, Dublin, 1916.

dans la rue par des groupes d'extrémistes. Des évêques écrivaient : « Le pays a été vendu, » ou bien : « Nos *leaders* ont mené la cause nationale au désastre. » Pauvre John Redmond, mourant sans gloire ni récompense, après trente ans de loyaux services et de noble dévouement à sa patrie : renié par les hommes d'État anglais qui, après avoir usé de lui, ne se firent pas faute d'en abuser, et de l'abuser, il eut l'amère tristesse de se voir ensuite renié et honni par les siens. Sa vie finit dans le naufrage de ses espérances. Du moins est-ce le destin qui lui manqua, et non l'honneur : l'histoire lui rendra justice!

VIII

Et maintenant, Redmond mort, le parti légal et parlementaire écarté de la scène, voici donc, en décembre 1918, l'Extrémisme seul maître en Irlande, seul responsable de la cause et du renom d'Erin devant le monde. Qu'en fera-t-il? C'est ce que nous verrons prochainement. Ce qu'on voit déjà, c'est qu'au moment où, sur le continent, vient de finir la Grande Guerre, la guerre va reprendre en Irlande contre l'Angleterre. Le drame est noué : il va, fatalement, évoluer, avant de trouver un dénouement.

Quelle « tragédie des erreurs » que cette histoire des origines du drame irlandais! De part et d'autre, les événements dépassent et aveuglent les hommes. En refusant concession et conciliation aux modérés, en déniant à l'île-sœur le *home rule*, la liberté qui, après tout, aurait été la justification de l'entrée en guerre de l'Irlande, en appelant l'Orangisme à primer et à brimer le nationalisme irlandais, l'Angleterre a sapé l'autorité des chefs modérés et fait le jeu de l'Extrémisme : elle récoltera par la suite ce qu'elle a semé. Elle a cru que la guerre la dispensait de tenir parole à l'Irlande et lui était une excuse pour en rester au *statu quo*, alors qu'au contraire éclatait aux yeux irlandais l'antinomie entre le gouvernement de l'Irlande, tel qu'il fonctionne depuis plus de cent ans, et les grands principes pour lesquels se battent les Alliés. Dans le même temps où elle prêchait au monde l'affranchissement des petites nationalités, elle n'a su que traiter toujours l'Ile-sœur en sujette, sans lui accorder même un commencement de satisfaction dans l'ordre de l'autonomie : elle a ainsi contribué à jeter l'Irlande dans les voies de la violence et dans le rêve de l'indépendance.

L'Irlande, d'autre part, si elle n'est pas sans excuse, n'est pas, tant s'en faut, sans reproche. Elle a cru que la guerre fonderait et scellerait sa liberté : en quoi elle a été trompée. Elle a commencé par répondre, en un louable mouvement de conscience, et de confiance, à l'appel que lui adressaient, par la bouche de Redmond, l'Angleterre et les Alliés. Mais ce bel effort, elle n'eut pas le courage et la patience de le maintenir lorsqu'elle vit que la guerre ne lui apportait pas, à elle, la justice. Ulcérée par les refus et les duretés anglaises, par l'échec lamentable de ses aspirations nationales, par le triomphe de l'Orangisme, l'Irlande, sous la pression des circonstances, isolée, loin de tout, laisse ses griefs et son antibritannisme prendre le pas sur la cause de la civilisation, elle désavoue son *leader*, elle se retire de la guerre, elle ne sait pas réagir devant l'exemple et les tentations de l'extrémisme : et on voit alors se changer en désastre ce qui aurait dû être son succès et sa gloire. Elle perd devant le monde le mérite de son sacrifice initial, et sort de la guerre en vaincue.

Combien le cours de l'histoire n'eût-il pas été changé, si l'Irlande avait suivi jusqu'au bout le chef qui lui montrait la voie, et si elle avait mis dans l'acceptation de l'épreuve la même générosité, la même persévérance que lui ! N'est-il pas permis de penser que si elle s'était donnée jusqu'au bout à la cause du droit et de la liberté dans la grande guerre, elle eût été ensuite en mesure de forcer moralement l'Angleterre à lui faire droit, à lui donner la liberté? N'est-il pas à croire qu'elle eût en fin de compte obtenu, par l'action constitutionnelle, sans violence ni compromission, tout ce que l'extrémisme se fait fort de lui gagner un jour, mais à quel prix? En tout cas, elle aurait eu clairement pour elle l'opinion du monde. Et si, à la Conférence de Paris, les Puissances n'ont pas voulu écouter les délégués d'une Irlande soi-disant indépendante, si elles n'ont depuis lors jamais osé plaider la cause d'Erin auprès du gouvernement britannique, il n'est guère douteux qu'il en eût été autrement, si l'Irlande, après avoir été jusqu'au bout à la peine, avait été aussi à l'honneur.

L. Paul-Dubois.

(*A suivre.*)

JEAN DE LA FONTAINE

COURS LIBRE PROFESSÉ A L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

SIXIÈME LEÇON (1)

IV. — LA VIEILLESSE ET LA CONVERSION

I. — LA FONTAINE ET LE ROI

En contant la vie de l'abbé de Chaulieu (2), Sainte-Beuve a ouvert sur l'histoire du Grand Siècle cette large perspective : « Il y a deux siècles de Louis XIV : l'un noble, majestueux, magnifique, sage et réglé jusqu'à la rigueur, décent jusqu'à la solennité, représenté par le Roi en personne, par ses orateurs et ses poètes en titre, par Bossuet, Racine, Despréaux; il y a un siècle qui coule dessous, pour ainsi dire, comme un fleuve coulerait sous un large pont, et qui va de l'une à l'autre Régence, de celle de la Reine-mère à celle de Philippe d'Orléans. Les belles et spirituelles nièces de Mazarin furent pour beaucoup dans cette transmission d'esprit d'une Régence à l'autre, les duchesses de Mazarin, de Bouillon et tout leur monde; Saint-Évremond et les voluptueux de son école; Ninon et ceux qu'elle formait autour d'elle, les mécontents, les moqueurs de tout bord. » A travers ce siècle-là, nous avons, en suivant La Fontaine, fait quelques excursions. Sainte-Beuve ajoute : « J'ai dit qu'il y a deux aspects du siècle ou règne de Louis XIV, l'aspect apparent imposant et noble, et le revers, le fond plus naturel, trop naturel, et où il ne faut pas trop regarder; ajoutons seulement qu'à une certaine heure, et au plus beau moment du

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 juillet et 15 août.
(2) *Causeries du Lundi*, t. I.

règne, deux hommes montrèrent, en plus d'une œuvre, ce que pouvait le génie en unissant les deux tons, en rompant en visière au solennel, et en faisant parler hautement et dignement la nature : ces deux hommes sont Molière et La Fontaine. »

Jamais on n'a mieux marqué la place que La Fontaine a occupée dans son siècle, ni mieux montré comment son humeur, ses goûts, sa poétique, l'ont rendu rebelle à la discipline que Louis XIV entendait imposer à la littérature, comme à la Cour et à la nation tout entière.

Voilà pourquoi le Roi refusa toujours à La Fontaine les faveurs dont il combla Racine et Boileau.

Voltaire a donné cette explication : « Louis XIV traitait les fables de La Fontaine comme les tableaux de Teniers dont il ne voulait voir aucun dans ses appartements. Il n'aimait le petit en aucun genre, quoiqu'il eût dans l'esprit autant de délicatesse que de grandeur. » Assurément, Teniers eût fait une singulière figure dans un palais décoré par Le Brun. Mais les personnages de La Fontaine ne ressemblent nullement à des Teniers : dans les Fables, rien ne saurait blesser le goût le plus pur, le plus scrupuleux. D'ailleurs, le Roi permit que le fabuliste dédiât son premier recueil au Dauphin, et il ne trouva pas mauvais que Fénelon fit servir les Fables à l'éducation du duc de Bourgogne. La Fontaine, cependant, n'eut aucune part aux bienfaits de Louis XIV, et, quand il se présenta à l'Académie, son élection fut différée sur l'ordre du Protecteur. Il faut donc chercher une autre raison. Les Contes? Ils paraissaient alors bien moins scandaleux qu'ils ne le semblent aujourd'hui. La vie privée du poète? Les mœurs n'étaient pas si rigoureuses, surtout à la cour, qu'on pût faire grief à La Fontaine d'avoir quitté sa femme. Les relations du poète avec Fouquet et l'*Élégie aux Nymphes de Vaux?* Peut-être; mais le ressentiment du Roi eût-il persisté après la mort de Colbert? Il faut en revenir à la remarque de Sainte-Beuve. La Fontaine appartenait à une société qui, toujours, vécut en marge du règne, hors de Versailles; il lui appartenait par ses amitiés et ses mœurs, étant des familiers de l'hôtel de Bouillon et plus tard du Temple, où les libertins s'assemblaient; il lui appartenait aussi par son esprit libre et frondeur : dans *les Animaux malades de la peste, les Obsèques de la Lionne, le Tribut envoyé par les Animaux à Alexandre,* et dans bien d'autres fables, la majesté royale est

mal respectée. Ne dites pas que n'ayant point tiré ces récits de son propre fonds, il n'y a pas vu malice. Un jour, discutant avec La Fontaine sur l'autorité absolue des rois, Racine allégua les pouvoirs donnés par Dieu à Saül. « Si les rois, répondit La Fontaine, sont maîtres de nos biens, de nos vies et de tout, il faut qu'ils aient le droit de nous regarder comme des fourmis à leur égard, et je me rends si vous me faites voir que cela soit autorisé par l'Écriture. » Il est vrai que Racine, inventant imperturbablement un texte sacré, répliqua : « L'Écriture a dit : *Tanquam formicæ deambulabitis coram rege vestro.* » Et La Fontaine fut convaincu. Enfin, par sa poésie imprégnée de tradition gauloise, par sa langue où abondent les mots du siècle précédent, La Fontaine était suspect à Louis XIV qui, dans tous ces archaïsmes, voyait une offense à la gloire de son règne. Ces accointances avec les libertins, autant que cet attachement au vieux langage, alarmaient l'orgueil du monarque.

Il est probable que La Fontaine ne s'avisa point des raisons de sa disgrâce. Plus d'une fois il dut s'étonner que, pour d'autres si abondante, la manne ne tombât jamais pour lui. Mais cet irrégulier n'avait rien d'un révolté. Il n'était pas mauvais courtisan, et ne perdit jamais une occasion de louer le Roi en prose ou en vers. Il a maudit les ennemis du royaume, célébré les exploits et la sagesse de Louis XIV, décrit les beautés de Versailles ; il a accepté avec bonne grâce sa mésaventure académique ; et toujours il a mis dans l'éloge une pointe de familière bonhomie qui relevait la fadeur de la flatterie. Rien n'y a fait ; le Roi est resté insensible.

II. — L'OLYMPE ET LE PARNASSE

Le voici en pleine renommée. De grands esprits, comme Fénelon et La Bruyère, reconnaissent son génie. Ses vieux amis, Racine et Boileau, qui cependant appartiennent à l'ordre nouveau, demeurent ses admirateurs. Dans les salons et les ruelles où l'invitent les femmes les plus renommées pour leur esprit, il est obligé de se faire accompagner d'un ami qui récite ses fables, voire ses contes, car il n'ose se fier à sa mémoire. Le public s'amuse des singularités de sa vie : c'est un thème inépuisable de bons mots et d'anecdotes. Enfin l'Académie l'a accueilli par un vote unanime.

De sa gloire, il supporte sans chagrin les ennuis, mais il voudrait bien en retirer les avantages, et le premier de tous, un peu d'argent, de cet argent qu'il méprise, mais sans lequel les loisirs de sa vieillesse lui paraîtraient insipides.

Peu à peu il a vendu presque tous ses biens de Champagne ; il s'est même défait de la maison patrimoniale de Château-Thierry. Sans doute, il jouit toujours du logis que lui a gardé Mme de La Sablière ; il ne le quittera qu'après la mort de son amie. Là il s'est fait un intérieur à son goût. Les bustes des grands philosophes de l'antiquité décorent la chambre où il a coutume de recevoir ses amis, Vergier, Saint-Dié, Hervart et pour donner à ceux-ci le plaisir d'un peu de musique, il a fait apporter un clavecin ; une « Chloris » vient y chanter des chansons.

La Chloris est jolie, et jeune, et sa personne
Pourroit bien ramener l'amour
Au philosophique séjour.
Je l'en avois banni ; si Chloris le ramène,
Elle aura chansons pour chansons (1).

Mais il est peu probable que Mme La Sablière ait consenti à faire les frais des philosophes en terre cuite, du clavecin, et je n'ose ajouter, de la Chloris.

Pour sortir d'embarras, à défaut des bienfaits du Roi, un seul moyen lui restait, celui dont alors tous les poètes usaient sans vergogne.

On ne peut trop louer trois sortes de personnes :
Les Dieux, sa maîtresse et son roi,

dit La Fontaine. Là-dessus il raconte comment, pour reconnaître les louanges dont Simonide les avait comblés, Castor et Pollux donnèrent à leur poète un avis opportun et lui épargnèrent de recevoir un plafond sur la tête ; puis il conclut :

Je reviens à mon texte, et dis premièrement
Qu'on ne saurait manquer de louer largement
Les Dieux et leurs pareils ; de plus, que Melpomène,
Souvent, sans déroger, trafique de sa peine ;
Enfin qu'on doit tenir notre art en quelque prix.
Les grands se font honneur dès lors qu'ils nous font grâce :

(1) Lettre à M. de Bonrepaus, 31 août 1687.

Jadis l'Olympe et le Parnasse
Étoient frères et bons amis (1).

A restaurer cette fraternité de l'Olympe et du Parnasse, La Fontaine travailla de son mieux. Il loua son roi, — gratuitement. Il loua les dieux, mais avec plus de profit.

Il avait commencé par les déesses, et il avait dédié à Mme de Montespan le second recueil de ses fables.

. . . . . .
C'est de vous que mes vers attendent tout leur prix :
Il n'est beauté dans nos écrits
Dont vous ne connoissiez jusques aux moindres traces (2).

Puis ce fut le tour de celle qui supplanta Mme de Montespan, Mlle de Fontange, dont l'abbé de Choisy disait qu'elle était « belle comme un ange et sotte comme un panier. » La Fontaine, il est vrai, assurait que toutes les déesses de l'Olympe l'avaient faite à leur image :

Pallas y mit son esprit si vanté,
Junon son port, et Vénus sa beauté,
Flore son teint, et les Grâces leurs grâces (3).

Maintenant, les dieux de sa vieillesse, c'étaient les Conti et les Vendôme.

Pour les Conti, les neveux du grand Condé, il a composé des dédicaces, des épitres, des épithalames. A l'aîné, Louis-Armand de Conti, il a envoyé un opuscule, intitulé : *Comparaison d'Alexandre, de César et de Monsieur le Prince*, qui est de sa prose la plus belle et la plus solide. De la veuve de Louis-Armand, fille de Louis XIV et de Mlle de la Vallière, il a tracé ce ravissant portrait :

Conti me parut lors mille fois plus légère
Que ne dansent au bois la nymphe et la bergère ;
L'herbe l'auroit portée ; une fleur n'auroit pas
Reçu l'empreinte de ses pas (4).

Quant au plus jeune, le prince de la Roche-sur-Yon, qui devint prince de Conti après la mort de son frère, La Fontaine

(1) *Simonide préservé par les dieux.*
(2) A Mme de Montespan, dédicace du livre VII des *Fables.*
(3) Épitre à Mme de Fontanges, v. 112 et suivants.
(4) *Le Songe.*

lui a dédié *le Milan, le Roi et le Chasseur*, et lui a adressé des lettres rimées, alertes et spirituelles.

Les Vendôme, arrière-petits-fils de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, étaient, par leur mère, Laure Mancini, neveux de la duchesse de Bouillon, qui elle-même était cousine des Conti. La Fontaine était donc en pays de connaissance au château d'Anet où le duc tenait sa cour. Il retrouvera la même société à Paris dans l'hôtel du Temple, que le chevalier de Vendôme occupe en sa qualité de grand-prieur. Les mœurs des Vendôme, les fêtes d'Anet, les débauches du Temple forment un des chapitres les plus connus de la chronique scandaleuse, pendant la dernière partie du règne de Louis XIV : je vous renvoie à Saint-Simon.

Lorsque La Fontaine publia *Philémon et Baucis*, où il dépeignait d'une manière aussi touchante qu'inattendue la félicité de deux vieux époux dont

> Ni le temps ni l'hymen n'éteignirent *la* flamme,

il eut la singulière pensée de dédier cette idylle innocente au duc de Vendôme, et, ce jour-là, il loua sans mesure.

> Je voudrois pouvoir dire en un style assez haut
> Qu'ayant mille vertus vous n'avez nul défaut.

Vendôme dut sourire à la pensée qu'on ne lui trouvait « nul défaut. » Il y en avait un du moins qui lui manquait, c'était l'ingratitude. Bien que *Philémon et Baucis* commençât par ce vers imprudent :

> Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux,

il chargea l'abbé de Chaulieu, intendant de ses munificences, de faire quelques largesses à La Fontaine, et bientôt les relations entre le poète et le duc devinrent moins cérémonieuses. On en verra la preuve dans les lettres et les épîtres de La Fontaine à Vendôme.

Citons quelques fragments d'une de ces lettres versifiées (1). Cette poésie familière n'est pas un chef-d'œuvre. C'est une de ces gazettes rimées, comme La Fontaine avait coutume d'en adresser à ses amis et à ses protecteurs. En outre, elle jette une lumière assez crue sur une vieillesse dont on ne peut dire, comme de celle de Philémon et de Baucis, qu'elle fut « le soir d'un beau jour. »

(1) Lettre à Son Altesse Mgr le Duc de Vendôme, septembre 1689.

La gazette d'abord. On est dans l'été de 1689 : les troupes françaises sont entrées dans le Palatinat et y font de grands ravages; Spire, Worms, Oppenheim sont en flammes; Vendôme vient de prendre un commandement dans l'armée du Rhin.

Rarement voit-on, ce me semble,
Guerre et pitié loger ensemble.
Aurions-nous des hôtes plus doux,
Si l'Allemagne entroit chez nous?
J'aime mieux les Turcs en campagne
Que de voir nos vins de Champagne
Profanés par des Allemands :
Ces gens ont des hanaps trop grands;
Notre nectar veut d'autres verres.
En un mot, gardez qu'en nos terres
Le chemin ne leur soit ouvert :
Ils nous pourroient prendre sans verd.

Quelques plaisanteries à l'adresse du pape Innocent XI, qui était alors fort mal vu de la cour de France. Et voici l'opinion de La Fontaine sur la Révocation de l'Édit de Nantes. Il a approuvé cette mesure avec une énergie qui nous surprend un peu, car les La Sablière étaient protestants : Mme de La Sablière s'était convertie avant la Révocation, mais sa fille Mme Muisson et son fils, Nicolas de La Sablière, avaient été forcés de se séparer de leurs enfants et de s'exiler en Angleterre. Il est vrai que La Fontaine paraît trouver que le zèle du Roi dépasse un peu la mesure.

Louis a banni de la France
L'hérétique et très sotte engeance.
Il tenta sans beaucoup d'effort
Un si grand dessein dans l'abord :
Les esprits étoient plus dociles.
Notre Roi voyant quelques villes
Sans peine à la foi se rangeant,
L'appétit lui vint en mangeant.

C'est la vérité même : les premières conversions en masse aveuglèrent Louis XIV sur les difficultés et les iniquités de son entreprise.

Abandonnant les choses de la guerre et de la politique, La Fontaine aborde, sans transition, un sujet qui le touche de

beaucoup plus près. L'abbé de Chaulieu lui a promis quelque argent de la part du duc.

Il veut accroître ma chevance :
Sur cet espoir, j'ai par avance
Quelques louis au vent jetés,
Dont je rends grâce à vos bontés.
. . . . . .
Le reste ira, ne vous déplaise,
En vins, en joie, *et cætera*.
Ce mot-ci s'interprétera
Des Jeannetons, car les Clymènes
Aux vieilles gens sont inhumaines.
Je ne vous réponds pas qu'encor
Je n'emploie un peu de votre or
A payer la brune et la blonde ;
Car tout peut aimer en ce monde.
Non que j'assemble tous les jours
Barbe fleurie et les Amours.

Ensuite il donne au Duc les dernières nouvelles de la société du Temple :

Nous faisons au Temple merveilles.
L'autre jour on but vingt bouteilles;
Renier (1) en fut l'architriclin.
La nuit étant sur son déclin,
Lorsque j'eus vidé mainte coupe,
Lanjamet, aussi de la troupe,
Me ramena dans mon manoir.
Je lui donnai, non le bonsoir,
Mais le bonjour : la blonde Aurore,
En quittant le rivage maure,
Nous avoit à table trouvés,
Nos verres nets et bien lavés,
Mais nos yeux étant un peu troubles,
Sans pourtant voir les objets doubles.
Jusqu'au point du jour on chanta,
On but, on rit, on disputa.

Ces diverses confidences en disent assez sur les divertissements de la vieillesse de La Fontaine. Il est superflu d'insister sur ses lettres à Mme Ulrich, personne belle, spirituelle et d'une

(1) Elève de Lulli.

galanterie sans mesure, qui tenait une sorte de tripot dans la rue de l'Université. On ignore combien de temps il demeura chez elle, mais on sait qu'il laissa entre ses mains nombre de manuscrits, car ce fut elle qui édita les œuvres posthumes. On sait aussi par ses lettres qu'il ne refusait pas « les perdrix, le vin de Champagne, les poulardes avec une chambre chez le marquis de Sablé (1), » un des amants de Mme Ulrich.

III. — DANS LE PARC DE BOIS-LE-VICOMTE

La Fontaine trouva sur son chemin une seconde La Sablière. Françoise le Rogois de Bretonvilliers avait épousé le financier d'Hervart. Elle était d'une rare beauté. Le mutuel amour des deux époux émerveillait La Fontaine. « Comment, écrivait-il, M. d'Hervart cesserait-il d'aimer une femme souverainement jolie, complaisante, d'humeur égale, d'un esprit doux et qui l'aime de tout son cœur ? (2) » Mme d'Hervart entoura le vieux poète de soins et d'affection. Elle le chapitrait sans sévérité, car la société des Hervart n'était pas bégueule, et un des familiers de la maison, l'abbé Vergier, composait des contes auprès desquels ceux de La Fontaine peuvent passer pour édifiants. La morale que la jeune femme prêchait à son ami était donc indulgente. Elle eût seulement voulu mettre un peu de décence dans cette existence désordonnée, obliger La Fontaine à porter un habit moins troué, le décourager d'aller chez les « Jeannetons, » le retenir auprès d'elle à la campagne, dans son château de Bois-le-Vicomte. C'était peine perdue : notre homme aimait tendrement son amie, la payait en vers charmants de ses attentions et de ses conseils, mais il s'évadait, à la première occasion, pour retourner chez le grand prieur, chez Mme Ulrich, ou ailleurs.

C'est sous les ombrages de Bois-le-Vicomte qu'il nous plaît de nous représenter La Fontaine septuagénaire, tel que nous le montre l'admirable portrait aujourd'hui conservé au musée de Versailles : dans un visage dont la sécheresse et les rides laissent voir le ravage des années et la fatigue de la vie, des yeux brillant d'une juvénile, d'une enfantine clarté, un long nez qui flaire toutes les voluptés, des lèvres fines et malicieuse-

(1) Lettre à Mme Ulrich, octobre 1688.
(2) Lettre à M. de Bonrepaus, 34 août 1687.

ment serrées, un fort menton dont la rondeur intacte trahit toutes les sensualités. Voilà bien le héros de la mésaventure, que lui-même a, un jour, si joliment contée dans une lettre à Vergier :

Qu'avoit affaire M. d'Hervart de s'attirer la visite qu'il eut dimanche ? Que ne m'avertissoit-il ? Je lui aurois représenté la foiblesse du personnage, et lui aurois dit que son très humble serviteur étoit incapable de résister à une fille de quinze ans qui a les yeux beaux, la peau délicate et blanche, les traits du visage d'un agrément infini, une bouche et des regards... Je vous en fais juge ; sans parler de quelques autres merveilles, sur lesquelles M. d'Hervart m'obligea de jeter la vue. Que ne me fit-il la description tout entière de Mlle de Beaulieu ? Je serois parti avant le dîner ; je ne me serois pas détourné de trois lieues comme je fis, ni n'aurois été, comme un idiot, me jeter dans Louvres, c'est-à-dire dans un village qui n'en est écarté que d'un quart de lieue, plus loin de Paris que n'en est Bois-le-Vicomte. La pluie me fit arrêter près de deux heures à Auney. J'étois encore à cheval qu'il étoit près de dix heures. Un laquais, le seul homme que je rencontrai, m'apprit de combien j'avois quitté la vraie route, et me remit dans la voie en dépit de Mlle de Beaulieu, qui m'occupoit tellement que je ne songeois ni à l'heure ni au chemin. Mais cela ne servit de rien : il fallut gîter au village. Vous voyez, monsieur, que, sans la visite qu'elle nous fit, je n'aurois pas eu un gîte dont il plaise à Dieu vous préserver. J'eus beau dire l'oraison de saint Julien, Mlle de Beaulieu fut cause que je couchai dans un malheureux hameau... (1) »

Et pendant trois jours La Fontaine rêve de Mlle de Beaulieu ; puis il écrit à Vergier pour le charger de remettre à la jeune fille une jolie déclaration :

Amarante est jeune et belle;
Je suis vieux sans être beau,
Et vais pour quelque rebelle
M'embarquer tout de nouveau.

Il s'embarque et, dans ses petits vers, le Printemps, l'Aurore, les lis, les roses, toutes les antiques fanfreluches de la muse galante, reprennent soudain grâce et fraicheur, rajeunies par l'immortelle jeunesse du vieil amoureux. Et tant pis si Mlle de Beaulieu s'en divertit ! « A quoi, dit-il, servent les radoteurs qu'à faire rire les jeunes filles? »

(1) Lettre à M. l'abbé Vergier, 4 juin 1688.

Et c'est encore dans ces mêmes jardins de Bois-le-Vicomte qu'il faut évoquer une dernière image de La Fontaine : ce n'est pas la moins charmante, et c'est peut-être la plus vraie. On la trouve dans une lettre de Vergier à Mme d'Hervart.

Je voudrois bien le voir aussi
Dans ces charmants détours que votre parc enserre
Parler de paix, parler de guerre,
Parler de vers, de vin, et d'amoureux souci;
Former d'un vain projet le plan imaginaire,
Changer en cent façons l'ordre de l'Univers;
Sans douter, proposer mille doutes divers;
Puis tout seul s'écarter comme il fait d'ordinaire,
Non pour rêver à vous qui rêvez tant à lui,
Non pour rêver à quelque affaire,
Mais pour varier son ennui.

Et Vergier ajoutait : « Car vous savez, madame, qu'il s'ennuie partout, et même (ne vous en déplaise) quand il est auprès de vous, surtout quand vous vous avisez de vouloir régler ses mœurs ou sa dépense (1). »

On peut se demander si La Fontaine s'ennuyait autant que Vergier l'a pensé. Comme lui-même ne nous en a jamais rien dit, Vergier a dû se tromper.

IV. — LA CONVERSION

Au milieu du mois de décembre 1692, La Fontaine, qui avait déjà passé par des crises de rhumatisme, tomba très gravement malade. Il était alors dans sa soixante-douzième année et demeurait encore chez Mme de La Sablière, rue Saint-Honoré. Ayant su la maladie de son paroissien, le curé de Saint-Roch chargea un de ses vicaires de l'aller visiter. Ce vicaire, l'abbé Pouget, était un jeune prêtre de vingt-six ans, docteur en Sorbonne et qui, trois ans plus tard, devait entrer à l'Oratoire. Il était d'esprit janséniste, car il figure au Nécrologe de Port-Royal comme un « Ami de la vérité, » et il devait être dans la suite un des premiers « appelants » de la Bulle. Il avait du coup d'œil, de la finesse, et, pour le salut des âmes, un zèle un peu brusque, un peu rude : on en jugera.

(1) Lettre de Vergier à Mme d'Hervart.

Il commença par décliner la mission qu'on lui voulait confier, alléguant sa jeunesse, son inexpérience. Mais le curé insista, et le vicaire obéit.

Il prit avec lui un ami commun, « homme, dit-il, de beaucoup d'esprit et qui était intime de M. de La Fontaine, » (peut-être Maucroix; plus probablement Racine) et se présenta chez le malade pour savoir de ses nouvelles. Insensiblement il mit la conversation sur les vérités de la religion. La Fontaine n'éluda pas l'entretien, mais avoua combien il lui répugnait d'admettre l'éternité des peines : « Je me suis mis depuis quelque temps, dit-il, à lire le Nouveau Testament; je vous assure que c'est un fort bon livre, oui, par ma foi, c'est un bon livre. Mais il y a un article sur lequel je ne me suis pas rendu, c'est celui de l'éternité des peines; je ne comprends pas comment cette éternité peut s'accorder avec la bonté de Dieu. » A quoi l'ecclésiastique répondit qu'il n'était point nécessaire de comprendre, qu'il suffisait de croire à la révélation, que, du reste, l'éternité des peines était fondée en raison, et, comme il était tout frais émoulu de la Sorbonne, il cita abondamment saint Augustin, les Pères, les théologiens, si bien que sous ce déluge de preuves La Fontaine se rendit et pria le vicaire de revenir le voir. Quelques heures plus tard, le vicaire était là prêt à reprendre la controverse. Pendant dix ou douze jours, le tête-à-tête se renouvela.

L'abbé Pouget a dit l'impression que lui laissèrent ces longues conversations :

M. de La Fontaine n'avait jamais été absolument mécréant, mais aussi c'était un homme qui, comme tout le monde sait, n'avait jamais fait de la religion son capital. C'était un homme abstrait qui ne pensait guère de suite, qui avait quelquefois de très agréables saillies, qui d'autres fois paraissait avoir peu d'esprit, qui ne s'embarrassait de rien et qui ne prenait rien fort à cœur. La maladie le mit en état de faire des réflexions sérieuses. Je lui ai connu, pendant ce temps-là, un grand fond de bon sens. Il saisissait le vrai, et il s'y rendait; il ne cherchait point à chicaner. Il me parut agir avec droiture et bonne foi, et il me dit que s'il prenait le parti de se confesser, je verrais qu'il le ferait tout de son mieux et qu'il ne jouerait pas la comédie...

Il finit par se décider à une confession générale, et certes il ne joua pas la comédie. D'ailleurs, cette confession générale,

ne l'avait-il pas déjà faite à tout venant, sans réticence comme sans forfanterie? Son confesseur lui avait promis de venir à son secours « par les différentes questions qu'il lui ferait, par rapport à chaque âge de sa vie, sur les commandements de Dieu et de l'Église. » Nous n'avons pas fait autre chose, quand, feuilletant ses ouvrages, nous y avons relevé presque à chaque page l'aveu de ses faiblesses.

L'abbé Pouget avait raison : jamais La Fontaine n'avait été « absolument un mécréant, » mais toute religion avait été absente de sa vie. Il croyait en Dieu. L'ordre qui règne dans l'univers est, d'ailleurs, la seule raison qu'il ait jamais donnée de sa croyance. « Dieu fait bien ce qu'il fait, » et la preuve, c'est que les citrouilles ne poussent pas sur les chênes! Puis, ayant donné ce satisfecit à la Providence, il se jugeait quitte avec elle. Les dieux de l'Olympe lui étaient plus familiers que les saints du Paradis. Son imagination était à tel point hantée de mythologie que, nous qui sommes devenus assez ignorants de la fable antique, nous nous trouvons parfois embarrassés pour comprendre du premier coup tels ou tels vers de La Fontaine. Vis-à-vis du paganisme, son sentiment ressemblait à celui de tant de nos contemporains vis-à-vis du christianisme : il avait la piété sans la foi, mais de cette piété, de cette tendre piété sa poésie était pénétrée. Quant à sa morale, tout épicurienne, il ne se fût jamais avisé de la réduire en maximes philosophiques, mais elle était la fidèle servante de ses goûts et de ses passions,

L'effet bon ou mauvais de *son* tempérament.

A vingt ans, il avait passé par l'Oratoire où ses maîtres avaient, sans doute, cherché à lui enseigner la théologie et la vertu : qu'en avait-il retenu?

Il s'était bien gardé de prendre parti dans les grandes disputes religieuses qui passionnaient son siècle. La lecture des *Provinciales* l'avait diverti et lui avait inspiré une épigramme et une amusante ballade : *Escobar suit un chemin de velours*, où d'ailleurs il approuvait la condamnation de Jansenius, « auteur de vains débats. » Un moment, on eut, il est vrai, la surprise de le trouver en relations avec les messieurs de Port-Royal. En 1671, un personnage équivoque, l'oratorien Loménie de Brienne, avait persuadé aux jansénistes de publier un choix de « poésies chrétiennes » sous la caution de La Fontaine, et de dédier le tout

au jeune prince de Conti : La Fontaine avait donné son nom, écrit la dédicace et une traduction du psaume *Diligam te, Domine*. Bien plus, deux ans après, sur le conseil d'on ne sait qui, il fit d'un récit de saint Jérôme, traduit par Arnauld d'Andilly, le pieux et détestable poème de la *Captivité de Saint Malc*. Il serait téméraire d'en conclure qu'il sentit alors une velléité, même fugitive, d'amender ses mœurs. La fastidieuse médiocrité de *Saint-Malc* montre quel ennui accablait La Fontaine tandis qu'il bâclait l'éloge de la chasteté, car de ces 550 vers on n'en peut guère sauver que quatre, mais il faut les sauver : le saint obligé de vivre auprès d'

Une dame encor jeune et sage en sa conduite,

supplie le Seigneur de le défendre contre la tentation :

Tu m'as donné pour aide au fort de la tourmente
Une compagne sainte, il est vrai, mais charmante;
Son exemple est puissant, ses yeux le sont aussi.
De conduire les miens, Seigneur, prends le souci (1).

D'ailleurs il venait tout justement de publier la troisième partie de ses contes qui finit par *le Petit Chien*, et allait publier la quatrième qui commence par *Comment l'esprit vient aux filles*. Il tenait les jansénistes pour des personnages un peu tristes, « gens d'esprit et bons disputeurs. » N'avait-il pas eu un jour l'étrange pensée de dédier un de ses contes à Arnauld d'Andilly? Et Boileau, dit-on, avait eu peine à lui faire entendre que le vieux solitaire ne lui en témoignerait aucune gratitude. Jamais lui qui tant rêvait, n'a rêvé de l' « affreux vallon » de Port-Royal.

Il avait beaucoup raillé le clergé, les moines et les nonnes : ses contes les plus licencieux se passent au couvent. Il se moquait un peu de nous, quand il alléguait, pour son excuse, le dérèglement des religieux et des religieuses :

Si vous teniez toujours votre bréviaire,
Vous n'auriez rien à démêler ici (2).

En réalité, il ne faisait que suivre l'exemple de ses maîtres Boccace, Marot, Rabelais et tous les vieux conteurs; il les suivait sans scrupule et sans remords.

(1) *La captivité de Saint Malc*, v. 205 et suivants.
(2) *Le psautier*, v. 19 et suivants.

Il avait eu sous les yeux bien des spectacles qui eussent pu troubler sa philosophie anacréontique : Racine avait quitté le théâtre et la Champmeslé, pour se réconcilier avec Port-Royal et épouser Catherine de Romanet ; Mme de La Sablière s'était retirée aux Incurables, et expiait dans une vie pénitente les péchés de la chair et de l'esprit; Condé avait fait ses Pâques après dix-sept ans d'irréligion et mourait pieusement; Louis XIV épousait Mme de Maintenon; enfin les courtisans,

Peuple caméléon, peuple singe du maître,

donnaient dans la dévotion ou l'hypocrisie. Tous ces changements l'avaient surpris; mais il était aussi incapable de dévotion que d'hypocrisie. Tout ce qu'il demandait au Ciel était de rester « amoureux et bon poète » jusqu'à quatre-vingt-deux ans. « C'est du Ciel, disait-il, dont il est fait mention au pays des Fables que je veux parler : car celui que l'on prêche à présent en France, veut que je renonce aux Chloris, à Bacchus et à Apollon... Je concilierai tout cela le moins mal et le plus longtemps qu'il me sera possible. » Et il se promettait de continuer à servir les trois divinités « et ce qui s'ensuit; avec la modération requise, cela s'entend (1). »

Jusqu'à l'heure de la grâce, il avait été tel que lui-même s'est dépeint dans une jolie lettre à Saint-Evremond :

« Je ne suis pas moins ennemi que vous du faux air d'esprit que prend un libertin. Quiconque l'affectera, je lui donnerai la palme du ridicule.

Rien ne m'engage à faire un livre;
Mais la raison m'oblige à vivre
En sage citoyen de ce vaste univers :
Citoyen qui, voyant un monde si divers,
Rend à son auteur les hommages
Que méritent de tels ouvrages.
Ce devoir acquitté, les beaux vers, les doux sons,
Il est vrai, sont peu nécessaires :
Mais qui dira qu'ils soient contraires
A ces éternelles leçons ?
On peut goûter la joie en diverses façons :
Au sein de ses amis répandre mille choses,
Et recherchant de tout les effets et les causes,

(1) Lettre à M. de Bonrepaus, 31 août 1687.

A table, au bord d'un bois, le long d'un clair ruisseau.
Raisonner avec eux sur le bon, sur le beau,
Pourvu que ce dernier se traite à la légère,
Et que la nymphe ou la bergère
N'occupe notre esprit et nos yeux qu'en passant :
Le chemin du cœur est glissant (1).

Voilà quel était le pénitent de l'abbé Pouget : une âme droite, naïve, franche et qui devait offrir peu de résistance à l'appel de la grâce, puisqu'elle n'avait jamais contesté le premier article du *Credo*. La Fontaine avait violé sans relâche le sixième et le neuvième des commandements de Dieu ; mais il y a des repentirs et des engagements qui ne coûtent pas beaucoup à un vieillard de soixante-treize ans qui se sait malade à en mourir. Seulement, La Fontaine était poète, et il fallait obtenir de lui qu'il condamnât non seulement sa vie, qui était bien près de finir, mais aussi ses ouvrages qu'il jugeait innocents. Avant de l'admettre à la participation des sacrements, l'abbé Pouget exigeait de lui le désaveu public des *Contes* en présence de l'Académie française, puis la promesse « de ne jamais plus contribuer à l'impression ou au débit du livre et de consacrer désormais son talent à des ouvrages de piété, jamais à des ouvrages qui y fussent contraires. »

La Fontaine eut peine à accepter les conditions de son confesseur. « Il ne pouvait pas, dit l'abbé Pouget, s'imaginer que le livre des *Contes* fût un ouvrage si pernicieux, quoiqu'il ne le regardât pas comme un ouvrage irrépréhensible et qu'il ne le justifiât pas. Il protestait que ce livre n'avait jamais fait de mauvaise impression sur lui en l'écrivant, et il ne pouvait pas comprendre qu'il pût être si fort nuisible aux personnes qui le lisaient. Ceux qui ont connu plus particulièrement M. de La Fontaine, n'auront point de peine à convenir qu'il ne faisait point de mensonge en parlant ainsi, quelque difficile qu'il paraisse de croire cela d'un homme d'esprit et qui connaissait le monde. »

L'abbé Pouget tint bon; La Fontaine céda. Il céda encore quand l'abbé Pouget lui imposa de détruire une comédie qu'il devait bientôt remettre aux comédiens. Le manuscrit fut jeté au feu. Et La Fontaine reçut l'absolution.

Le 13 janvier 1693, accompagné d'une délégation de l'Aca-

(1) Lettre à M. de Saint-Évremond, 18 décembre 1687.

démie française, l'abbé Pouget porta le Saint-Sacrement au malade qui était sur un fauteuil. « La chambre, écrit l'abbé, fut aussitôt remplie de monde, et d'un monde choisi, car le bruit de l'action que M. de La Fontaine allait faire s'était répandu, et un grand nombre de personnes de qualité et de gens d'esprit se joignirent à Messieurs les Académiciens et voulurent être les témoins du spectacle. »

Peut-être eût-on pu épargner au pénitent cette mise en scène et ce concours de badauds. Peut-être aussi eût-on pu adoucir la déclaration humiliante qu'il dut alors adresser à l'assistance et dont les termes lui avaient été certainement dictés. Il se soumettait sans réserve à toutes les conditions exigées de lui, et dans quels termes!

Il est d'une notoriété qui n'est que trop publique, que j'ai eu le malheur de composer un livre de contes infâmes. En le composant, je n'ai pas cru que ce fût un ouvrage aussi pernicieux qu'il l'est. On m'a sur cela ouvert les yeux, et je conviens que c'est un *livre abominable*. Je suis très fâché de l'avoir écrit... Je voudrois que cet ouvrage ne fût jamais sorti de ma plume, etc...

L'abbé prit acte des promesses, durement, impitoyablement, et La Fontaine reçut le Saint-Viatique « avec un extérieur qui marquait une profonde humiliation et de grands sentiments de piété. »

Le même jour, un gentilhomme envoyé par le duc de Bourgogne remit à La Fontaine une bourse de cinquante louis pour le dédommager du profit qu'il eût tiré d'une nouvelle édition des *Contes* prête à paraître en Hollande. C'est l'abbé Pouget qui mentionne cette « belle action » du prince alors âgé de douze ans. Cinquante louis! s'il se fût agi de payer la dédicace d'un poème, rien de plus naturel : c'était l'usage. Mais cette libéralité accordée à un converti, quelques heures après sa conversion! Il n'a pas tort, le biographe de La Fontaine qui observe à ce propos : « L'intention était excellente, mais il nous semble que le moment fut mal choisi. »

Lorsqu'il fut rétabli et put se rendre à l'Académie, La Fontaine y renouvela sa déclaration devant toute la compagnie.

V. — LES DEUX DERNIÈRES ANNÉES

Tandis qu'il était malade, Mme de la Sablière était morte. Il fut alors recueilli par ses amis d'Hervart dans leur hôtel de

la rue Plâtrière. Il passa les deux dernières années de sa vie dans cette somptueuse maison dont les plafonds décorés par Mignard représentaient l'apothéose de Psyché et l'histoire d'Apollon. Plus d'une fois le vieux poète dut contempler, avec un plaisir mêlé de remords, les gracieuses figures qui avaient enchanté ses trop païennes rêveries, et plus d'une fois chasser d'un signe de croix le malin qui lui chuchotait à l'oreille : « Toutes ces divinités, tu les a chantées ; regarde l'aventure de Daphné dont tu fis un opéra; vois le Parnasse où, parmi le chœur des Muses, tu contais à Apollon la froideur, puis le soudain baiser de Clymène; et voici Psyché, mère de cette « Volupté divine » que tu célébrais dans les bosquets de Versailles. » Mais il s'agissait bien de Daphné, d'Apollon et de Psyché; maintenant il fallait tenir ses promesses et penser à son salut. La Fontaine y pensa avec une constance qui émerveilla ceux qui connaissaient sa naturelle fragilité, « vrai dans sa pénitence, dit l'abbé d'Olivet, comme il l'avait été dans tout le reste de sa conduite et n'ayant jamais songé à tromper ni Dieu, ni les hommes. »

Il se mit donc à paraphraser des psaumes. Il s'en acquitta de son mieux. Son *Dies iræ* n'est pas un des chefs-d'œuvre de la poésie sacrée; mais il est plus facile à un vieil homme de changer sa vie, qu'à un vieux poète de renouveler sa poésie.

On fit courir le bruit qu'il était sorti de sa maladie, la raison atteinte, presque en enfance. « Sa tête est très affaiblie, » écrivait Ninon de Lenclos à Saint-Évremond, qui, à son tour, écrivait à la duchesse de Mazarin : « A son âge et au mien, on ne doit pas s'étonner qu'on perde la raison, mais qu'on la conserve... Le mal n'est pas d'être fou, mais d'avoir si peu de temps à l'être. » En vérité, Saint-Evremond, Ninon et les autres étaient vexés d'une conversion qui réjouissait les dévots, et, de dépit, ils allaient répétant que le bonhomme était gâteux. Or jamais La Fontaine ne fut plus actif, plus dispos au travail que dans les mois qui suivirent sa convalescence.

Il retourna à Château-Thierry ; jamais il n'avait cessé d'y faire de plus ou moins longs séjours. Cette fois sera la dernière qu'il reviendra au pays natal. Revit-il sa femme? Lui demanda-t-il pardon de ses torts? Les deux vieux époux se réconcilièrent-ils? Jusqu'au bout l'on est condamné à ne pas savoir grand'chose de la vie conjugale de La Fontaine.

Une lettre qu'il écrivit à Maucroix le 26 octobre 1693 et dont le texte complet n'a été mis au jour qu'en 1911, va nous faire entrer de plain pied dans l'existence quotidienne du vieillard, nous montrer ses travaux, ses occupations, ses soucis. On jugera si tout cela révèle une « tête affaiblie. »

Il envoie à son ami une copie de son *Dies iræ* et lui donne quelques nouvelles des récents événements d'Italie : la défaite du duc de Savoie, l'attitude du pape, etc... On a déjà noté, à plusieurs reprises, combien il s'intéressait aux affaires de la politique et de la guerre : il y avait en lui l'étoffe d'un bon gazetier. Puis il annonce à Maucroix qu'il lui adressera toutes ses hymnes, « quand il les aura mises un peu plus au net, » et le prie de les comparer à celles de Messieurs de Port-Royal. Il lui prodigue les conseils pour ses traductions.

Je te conseille de traduire l'action des « Fourches Caudines » qui est dans Tite-Live avec les harangues de part et d'autre. Jamais les Romains ne m'ont semblé si grands et si pleins de cœur qu'en ceste rencontre ; je ne m'étonne pas que ce peuple se soit rendu maître de l'univers. La dissertation de cet historien sur ce qui regarde Alexandre est bonne aussi à traduire. Mande-moy où je pourray trouver ton *Rationarium Temporum* (c'était un abrégé chronologique de l'histoire de l'univers) et ton *Sanderus* (c'était une histoire du schisme de l'Angleterre). Envoye-moi incessamment ton « Dialogue *de Causis*, » et le reste que tu as traduit de Tite-Live et que tu m'as desjà envoyé et que je t'ay renvoyé avec quelque peu de notes ; tu y joindras pareillement l'*Asterius* et tes dialogues *de Contemnenda Morte, de Amicitia* et *de Senectute;* il te faudra traduire aussi les *Offices*. Voilà bien de la besogne, mais qu'y faire? *Je mourrois d'ennui si je ne composois plus.*

C'est le cri de tous les vieux hommes de lettres, surtout de ceux qui furent autrefois les plus nonchalants. Aux approches de la mort, la paresse leur devient intolérable : c'est l'heure du « long espoir » et des « vastes pensées. » — « J'ay un grand dessein, poursuit La Fontaine, où tu pourras m'ayder, je ne te diray pas ce que c'est, que je ne l'aye avancé un peu davantage. » Et il ajoute, comme s'il devinait le sourire de Maucroix : « Je continue toujours à me bien porter, et ay un appétit et une vigueur enragée. Il y a cinq ou six jours que j'allay à Bois-le-Vicomte à pied, et sans avoir presque mangé; il y a d'icy cinq lieues assez raisonnables. »

Et la causerie continue à bâtons rompus, mêlant la politique, la récolte, les affaires de l'Académie, les anecdotes, les corrections de style, etc...

La *Gazette de Hollande* de vendredi n'est point encore venue, ny celle d'aujourd'hui, que je sache ; je m'imagine qu'il y a quelque chose dans ce pays-là et en Angleterre qui ne va pas bien pour nos ennemis, et j'ay desjà vu la même chose plus d'une fois.

Je crois t'avoir mandé qu'un de mes amis avoit acheté du vin de Surêne nouveau assez bon, et qui ne luy revenoit qu'à huit sols la pinte rendu dans sa cave ; mande-moy quelles ont esté vos vendanges, et si vos seigles et vos bleds sont bien levez ; ils le sont fort bien autour de Chasteau-Thierry et en ce pays, mais les clameurs du peuple à Paris sont infinies, il menace le pauvre M. du Pile de l'assassiner...

Hier, un des aumôniers de M. l'archevesque de Reims me rencontra ; c'est un blond, homme de musique, et qui a, ce me semble, la voix fort belle, il me dit que tu te plaignois de ma paresse, je pense pourtant t'avoir écrit depuis le voyage de Chasteau-Thierry ; il me dit aussi que tu te portes à merveille, j'en suis ravi, j'espère que nous attraperons, tous deux, les quatre-vingts ans.

Décidément, la dévotion n'a pas fait passer à La Fontaine le goût de la vie. Elle ne lui a pas non plus enlevé la liberté de son jugement et la conscience de son mérite.

J'avois peur que ce ne fût à moy de répondre à M. du Bois, nostre nouvel académicien, et cela m'eust embarrassé, car il eust fallu le louer sur ses ouvrages, je ne les tiens pas si bons qu'on s'imagine que je le dois... Le mal est que je trouve peu de gens de fort bon goût, je n'en trouve presque point... Quand un homme a une fois la vogue en ce pays-cy, tout le monde court à l'appuy de la boule, et les gens comme nous ne sont nullement écoutez. Je vois tous les jours cela à l'Académie, mais je m'en console à merveille. *Propria virtute me involvo, suum cuique decus posteritas rependet...*

Et cette lettre se termine par un mot amer sur Pellisson qui venait de mourir sans confession et criblé de dettes. Sur le point de la religion, Bossuet ayant justifié Pellisson dans une lettre publique à Mlle de Scudéri, La Fontaine est forcé de s'incliner. Pour le reste, malgré sa vieille amitié, il est impitoyable. « Il faut payer ses debtes, dit-il, et il ne m'a point paru que nostre ami s'en soit assez tourmenté. » Pour comprendre la sévérité de La Fontaine, il faut se rappeler que lui-même s'était

dépouillé afin de désintéresser ses créanciers et ceux de son père.

Dans le même temps, il reçoit les épreuves d'un nouveau recueil qu'il dédiera au duc de Bourgogne, et c'est alors qu'il compose sa dernière fable : *le Juge arbitre, l'Hospitalier et le Solitaire.* Comme le ton a changé! Ce solitaire chrétien, presque un solitaire de Port-Royal, ne ressemble guère aux ermites paillards et dévergondés des contes. Sa retraite n'est point non plus celle d'un épicurien qui fuit les fâcheux et modère ses désirs afin de pouvoir mieux suivre la nature. Il est venu au désert pour obéir à la volonté divine et apprendre à se connaître.... Mais, par le bon sens, la grâce, la malice, l'ingéniosité de la versification, l'agrément de la forme, cette fable est l'égale des plus parfaites. Rien ne trahit le déclin de l'esprit.

VI. — LA MORT DE LA FONTAINE

Dès lors, La Fontaine vécut dans la retraite tout entier au soin de son âme. En décembre 1694, il se sentit plus faible et demeura dans sa chambre. Le 16 février 1695, il écrivait à Maucroix :

Je t'assure que le meilleur de tes amis n'a plus à compter sur quinze jours de vie. Voilà deux mois que je ne sors point, si ce n'est pour aller un peu à l'Académie, afin que cela m'amuse. Hier, comme j'en revenois, il me prit, au milieu de la rue du Chantre, une si grande foiblesse que je crus véritablement mourir. O mon cher! mourir n'est rien; mais songes-tu que je vais comparoître devant Dieu? Tu sais comme j'ai vécu. Avant que tu reçoives ce billet, les portes de l'Éternité seront peut-être ouvertes pour moi.

Elle est bien touchante, la réponse de Maucroix. Chrétiennement, il exhorte son ami à se confier à la miséricorde de Dieu, et il ajoute :

... Si Dieu te fait la grâce de te renvoyer la santé, j'espère que tu viendras passer avec moi les restes de ta vie, et que souvent nous parlerons ensemble des miséricordes de Dieu. Cependant, si tu n'as pas la force de m'écrire, prie M. Racine de me rendre cet office de charité, le plus grand qu'il me puisse jamais rendre. Adieu, mon bon, mon ancien et véritable ami. Que Dieu, par sa très grande bonté, prenne soin de la santé de ton corps et de celle de ton âme

La Fontaine ne devait jamais retourner à Reims ni causer avec son ami des choses divines dans le joli jardin canonial qui jadis avait entendu de bien autres propos. Deux mois après, le 13 avril 1695, il mourut à l'hôtel d'Hervart « avec une constance admirable et toute chrétienne, » dit Charles Perrault. Lorsqu'on le déshabilla pour l'ensevelir, on trouva un cilice sur son corps.

Quand il apprit la mort de La Fontaine, Maucroix écrivit cette note dans ses Mémoires :

Le 13... mourut à Paris mon très cher et très fidèle ami M. de La Fontaine. Nous avons été amis plus de cinquante ans, et je remercie Dieu d'avoir conduit l'amitié extrême que je lui portais jusqu'à une assez grande vieillesse, sans aucune interruption ni refroidissement, pouvant dire que je l'ai tendrement aimé, et autant le dernier jour que le premier... C'était l'âme la plus sincère et la plus candide que j'aie jamais connue : jamais de déguisement : je ne sais s'il a menti en sa vie. C'était au reste un très bel esprit, capable de tout ce qu'il voulait entreprendre. Ses fables, au sentiment des plus habiles, ne mourront jamais et lui feront honneur dans toute la postérité.

On ne peut rien ajouter à ces simples et belles paroles. Celui qui les prononça fut le témoin de toute la vie de La Fontaine, son camarade de plaisir, son compagnon d'étude, le confident de ses disgrâces et de ses bonnes fortunes. La Fontaine lui a soumis ses projets et ses ouvrages, ayant égale confiance dans son goût, son savoir et son amitié. La candeur, la sincérité d'un homme qui n'a jamais menti, voilà la grande vertu de La Fontaine, et, à cause d'elle, ses amis, même les plus sévères, l'ont, bien avant l'abbé Pouget, absous de tous ses péchés. Quant au poète, Maucroix l'a aussi bien jugé. Un génie prodigieusement souple et divers, l'invention d'un genre, et, dans ce genre nouveau, d'inimitables chefs-d'œuvre, c'est toute la gloire de La Fontaine. Elle est immortelle : là-dessus non plus Maucroix ne s'est pas trompé.

André Hallays.

UNE CAMPAGNE TYPE DE PROPAGANDE ALLEMANDE

"LA HONTE NOIRE"

Je ne suis pas de ces voyageurs que rien n'émeut parce que tout les déçoit. En atteignant les rives du Rhin, je tressaillis de toute mon âme devant le tragique symbole de ce grand fleuve. Et c'est avec un sentiment inexprimable qu'un jour, à Ems, je déchiffrai la pierre qui commémore l'humiliation infligée à M. de Benedetti en la fatale matinée du 13 juillet 1870.

Lors de ce dernier pèlerinage, j'accompagnais Charles Le Goffic. Nous n'avions pas mieux choisi notre heure que notre saison. C'était en décembre et nous venions de passer l'après-midi dans la vallée de la Lahn, attardés à la magie de cet âpre paysage, dont les brumes qui se lèvaient de l'eau estompaient la double ligne de hauteurs barbelées de futaies, couronnées de ruines et ravinées, déchiquetées par les pluies jusqu'au vif de leurs grès roses. Aussi le soir nous surprit-il au Kurhaus de la petite ville, encore figés dans une posture de recueillement, près de cette dalle quasi funéraire que l'orgueil germanique pensait avoir scellée là, à tout jamais, sur la gloire militaire de la France. Mais, pour une telle méditation, sans doute fallait-il la complicité du brusque crépuscule d'hiver, faisant le vide et le silence autour de nos ombres pensives.

Bref, nous ne reprîmes le chemin de la gare qu'à la nuit close. Et nous allions par des rues enténébrées, sans rencontrer

âme qui vive, quand un jet de lumière, en travers du trottoir, nous montra la silhouette d'un tirailleur arrêté devant une de ces vitrines où scintille tout le clinquant des bijouteries de pacotille. Survinrent deux jeunes Allemandes, deux fillettes d'une quinzaine d'années, qui s'arrêtèrent aussi, peut-être pour admirer quelque joyau, peut-être dans une pensée moins innocente, avec leur tranquille audace de vierges du Rhin. L'homme s'y méprit-il? Ou bien l'image toujours présente à son esprit de quelque fille du soleil exorcisa-t-elle le charme de ces précoces Lorelei? Sagement, il s'éloigna...

Quiconque a séjourné en pays occupé, dans ces jolies villes rhénanes garnisonnées par nos troupes africaines, ne serait pas en peine de rapporter telle ou telle anecdote du même genre. Et les témoignages surabondent qui prouvent que, si les mœurs n'y sont pas irréprochables, nôtre prétendu « sadisme » n'y est pour rien. C'est à lui pourtant que la propagande allemande impute tout le mal. Ne fallait-il pas une excuse, une raison plus ou moins plausible à sa furieuse campagne contre nos auxiliaires indigènes?

Campagne absurde! C'est bientôt dit. L'Allemand n'a sans doute pas le sens de la mesure. Il a le don de l'observation. Ses méthodes politiques et diplomatiques procèdent d'un machiavélisme un peu lourd. Elles n'en sont pas moins efficaces. Au lieu de les dénigrer, nous ferions mieux de les déjouer avant qu'elles n'aient produit trop de ravages. Talleyrand a dicté leur politique aux gouvernants du Reich. Or, pour diviser les Alliés, était-ce si mal raisonner que de spéculer sur le préjugé des races, tel qu'il persiste un peu partout et notamment en Amérique? Le prodigieux succès de *la Case de l'Oncle Tom* et l'heureux épilogue de la guerre de Sécession n'ont pas suffi à réhabiliter les fils de Cham dans la patrie de Lincoln. La propagande allemande comprit d'emblée tout le parti qu'elle pouvait tirer de cette négrophobie transatlantique. Un bon cheval de bataille s'offrait à elle. Elle l'enfourcha résolument, avec un plan en poche.

Ce plan était simple et génial : jeter l'opprobre sur nos méthodes d'occupation, afin de nous aliéner les sympathies américaines et d'obtenir le retrait du petit corps confié au général Allen. Cela fait, les auteurs du scenario eussent eu beau jeu. Tant qu'il y aura un Yank ici, — j'écris ces lignes

sur place, à Coblence même, — le Reich, paralysé diplomatiquement, se gardera de provocations trop manifestes. Il nous opposera mauvaise volonté, force d'inertie, résistance passive. Il reculera devant un *casus belli*. Mais les Yanks partis, gare aux vilaines querelles et aux fausses dépêches!

A cette idée maîtresse, — rompre notre entente avec l'Amérique, — s'en ajoutait une autre, non moins heureuse au sens d'un ennemi retors qui ne serait pas fâché d'affaiblir son vainqueur avant de le provoquer derechef : nous obliger de pourvoir avec nos seuls régiments métropolitains aux charges de l'occupation; partant, nous enfermer dans ce dilemme : ou bien étendre la durée de notre service militaire, mesure ruineuse et anti-démocratique, susceptible des pires répercussions intérieures; ou bien réduire nos garnisons de France pour tenir celles du Rhin, en livrant l'arrière au bolchévisme.

Troisième aspiration enfin et corollaire du précédent postulat : n'ayant plus affaire en Rhénanie qu'à des soldats français moins immunisés que l'indigène contre certaines pratiques subversives, les infecter de ce même virus bolchévique dont les plus zélés agents de propagation ne se recrutent pas toujours dans la Russie des Soviets (1).

Ainsi procèdent les bons stratèges. Leur plan est à double ou triple effet. Si l'objectif essentiel n'est pas atteint, ils se rabattent sur de moindres avantages. Et sans doute est-ce aux résultats qu'on peut juger une campagne. Que celle de « la Honte Noire » n'ait pas obtenu le succès qu'en escomptaient ses promoteurs, s'ensuit-il qu'on soit en droit de nier le mal qu'elle a fait et qu'elle peut faire encore ?

* * *

Quand la propagande allemande s'embarque dans ces sortes de campagnes, tous les moyens dont elle dispose entrent automatiquement en jeu. Et ils sont formidables. Aux services spéciaux de la Wilhelmstrasse ne se rattachent pas seulement des bureaux d'information comme ceux de la Reichswehr, mais aussi

(1) La manœuvre eut un commencement d'exécution, comme le prouvent les mesures auxquelles dut recourir, à diverses reprises, la Haute Commission interalliée des territoires rhénans. Par ailleurs, prétendre, comme la *Frankfürter Zeitung* du 7 juillet 1921, que le maintien des troupes américaines en Rhénanie arrange mieux le Reich que ne le ferait leur départ, n'est qu'une grosse malice cousue de fil blanc.

des offices *sui generis* comme ceux du Heimatdienst. Et puisque on en parle beaucoup, de ce mystérieux Heimatdienst, parlons-en un peu. Tel vous dira que c'est un habile avatar du ci-devant *Kriegspresseamt* ou « Office de presse de la guerre. » Tel autre y verra une redoutable société secrète, dont les ténébreuses ramifications vont se perdre dans les pays séparés de l'Allemagne depuis la paix. La vérité tient dans l'ensemble, car cette vaste entreprise d'impérialisme intégral, marquée de l'estampille officielle (1), recrute partout des prosélytes, afin d'étendre son action à l'extérieur comme à l'intérieur du Reich. Outre son état-major, — écrivains adonnés à une littérature spéciale de pamphlets et de tracts nationalistes; peintres et dessinateurs, spécialisés dans un genre d'illustrations ou d'affiches qui vulgarisent les mêmes idées; conférenciers et orateurs, *ad hoc*, — elle possède d'innombrables filiales et une armée d'agents qui ne craignent pas d'opérer à notre barbe, comme cet impudent député Olmert que nous pinçâmes dans la Sarre en flagrant délit d'intrigues anti-françaises.

Ce n'est pas tout. Pour les besoins de la cause, la Wilhelmstrasse peut encore compter sur de puissantes organisations privées, comme celle de Hugo Stinnes, dont le trust embrasse quantité d'imprimeries et de gazettes. Ainsi couverte d'un immense réseau de propagande, avouée ou occulte, l'Allemagne n'entend et ne voit que ce que ses meneurs veulent bien lui dire et lui montrer. Les pays occupés n'échappent pas à cette espèce d'envoûtement pangermaniste (2). Au surplus, en ce qui concerne le mouvement anti-nègre, une ligue spéciale, la

(1) Le 31 janvier dernier, la *Badische Presse* annonçait que l'Office central du Heimatdienst à Berlin allait, « après avis conforme du Gouvernement et de la Sous-Commission compétente du Reichstag, » être réorganisé de manière à augmenter l'efficacité de sa propagande.

(2) L'organisation de la propagande allemande y ressort non point à la Wilhelmstrasse, mais à une section spéciale du ministère de l'Intérieur dirigée par le docteur Fleischer. Tout récemment, pour plus d'efficacité, cette section créait à Mannheim l'O. N. B. (*Oberheimischer Nachrichten-Büro*), agence de presse financée par Berlin, Munich et les grands industriels du Reich pour combattre l'influence des Alliés et spécialement celle des Français en Rhénanie. Car Mannheim, Francfort et Munich, les trois grands centres du *Westdeutschen Heimatdienst* ou « Heimatdienst de l'Ouest, » ont toujours été chargés de cette mission sur la rive gauche du Rhin. Comme le Heimatdienst se rattache lui-même à l'Orgesch, qui de la Bavière a étendu ses intrigues sur toute l'Allemagne, on voit à la fois l'enchevêtrement de ces divers organismes et leur cohésion quand il leur faut agir dans un sens déterminé.

« Ligue contre l'Infamie noire (1) » allait singulièrement faciliter les choses.

Cette ligue, de qui relève le soin de coordonner les efforts des agents qui opèrent en Allemagne et à l'étranger, s'adjoint le concours d'autres ligues, comme la Ligue de la Société démocratique, la Ligue de Détresse (président munichois Distler), la Ligue populaire, la Ligue « Sauvez l'honneur! » (2), la Ligue des femmes de Wetsphalie et des Pays Rhénans, — j'en passe, et non des moindres, — lesquelles couvriront les murs d'affiches, multiplieront les réunions de protestation, organiseront des cortèges et des manifestations publiques, feront vendre jusqu'en Rhénanie, avec la complicité secrète du fonctionnaire prussien, d'immondes lithographies mettant en scène le « bourreau » sénégalais et ses « infortunées victimes, » monteront au théâtre et au cinéma des pièces et des films où nègres et Français prennent également figure de tortionnaires; bref, renforceront de mille manières, y compris la chanson de brasserie si populaire dans le Reich, l'action déjà formidable de la presse chauvine, toujours disposée à paraphraser ce thème du *Roter Tag :* « Le marquis de Sade est le vrai héros national des Français. Il est la plus parfaite incarnation de l'âme française. »

Comme bien on pense, revues grandes et petites et journaux satiriques, genre *Simplicissimus*, *Kladderadatsch*, *Rote Hand* ou *Musketier Ulk*, se mettront de la partie. Et tandis que les premières, par A + B, démontreront que le nègre, s'il n'est pas une régression sur l'anthropoïde, en a du moins toutes les tares et tous les vices; tandis que les seconds représenteront le lion germanique entravé par un Sénégalais et cruellement édenté par un soldat français qui ne lui laisse qu'un croc, — probablement symbolique, — les éditeurs de musique lanceront des compositions à succès comme le *Deutsch Hymne* de Gustave Moritz.

Voilà, pour l'édification des compatriotes. Mais, comme on sait, il importe surtout de provoquer un irrésistible courant de sympathie à l'étranger. A cet effet, et pour y annoncer avec

(1) *Deutscher Notbund gegen die Schwarze Schmach*, siège principal, Munich, 11 Klarstrasse, et nombreuses filiales, dont celle de Berlin, 7 Königin Augustastrasse, recueille les pétitions et reçoit les étrangers.

(2) *Rettet die Ehre!* siège à Brême. Affiliée à l'Orgesch, de même que la *Deutscher Notbund*, reçoit de larges subventions de la grande industrie et de la haute finance et agit surtout dans le Nord-Ouest de l'Allemagne.

éclat la nouvelle de nos « crimes, » on utilisera les tapageurs services des agences télégraphiques ou radiotélégraphiques. Ou bien, insidieusement, on glissera dans les périodiques les plus inoffensifs, et jusque dans les revues philatélistes, de dangereux pamphlets comme *Wir weisse Sklaven* (Nous esclaves blancs), *Die Bestie im Weltkrieg* (recueil de prétendues atrocités françaises) et « *Français de couleur sur le Rhin. Un cri de détresse des femmes allemandes* » (Engelmann, édit. Berlin), libelle qui peut passer pour le modèle du genre. On aura en outre un peu partout des partisans d'autant plus écoutés qu'ils ne seront pas allemands, mais neutres, voire anglais comme Morel, ou américains comme Miss Ray Beveridge.

*
* *

Au surplus, la campagne ne s'ouvrit pas à la légère. Dès novembre 1919, la presse allemande soulevait bien la question de l'emploi des troupes noires en Rhénanie. Simple coup de sonde, qui, jusqu'en mars 1920, ne fut suivi que d'escarmouches insignifiantes ou d'attaques partielles, comme celle à laquelle se livra le ministre Koch, à l'Assemblée Nationale, dans sa diatribe de fin janvier contre les ordonnances de la Haute-Commission interalliée.

Ce n'est qu'en avril, après un an et demi d'occupation, que se déclenche la grande offensive. Alors, les hostilités éclatent sur toute la ligne, avec une simultanéité qui montre qu'il y a mot d'ordre. La presse rhénane ne reçoit-elle pas de Berlin des articles tout rédigés, comme en fait foi une morasse transmise le 21 mai, par l'agence *Der Berliner Dienst* du consortium Wolf-Stinnes, à un journal de Kreuznach, et interceptée par l'autorité militaire?

A partir de ce moment, et en dépit de quelques échecs dus aux contre-mesures de la Haute-Commission dont la longanimité est mise à rude épreuve, la campagne se fait de plus en plus violente. Et si les journaux rhénans se voient obligés, les uns après sanction, les autres avec une louable spontanéité, de se rétracter plus ou moins formellement, les meneurs s'ingénient à réparer l'effet de ces défections en les imputant à un chantage des Alliés.

Outre-Rhin, la presse n'a pas à se gêner et donne à fond, suivant ce conseil du général von Libert : « Il faut que chaque

crime de ces noirs soit rapporté et enregistré. La presse allemande a le devoir de rendre publics et surtout de faire connaître à l'étranger tous les méfaits des troupes indigènes, tous les désagréments qui résultent de leur présence dans le pays... (Et, montrant le coin de l'oreille, le général précise :) Depuis qu'Anglais et Français n'ont plus conscience de leurs devoirs de race, c'est chez les Américains que nous trouverons le plus de compréhension pour notre cause. C'est donc dans leur direction que cet appel doit être lancé. » Le 20 novembre, adjuration non moins hypocrite du *Fränkischer Kurier*, l'une des plus acharnées des feuilles négrophobes, avec les *Münchner Neueste Nachrichten* et la *Frankfürter Zeitung* : « Nous prions les Américains d'écouter nos plaintes en pensant à leurs mères, à leurs femmes et à leurs enfants, et de raffermir par leur sens moral si droit la morale du monde, afin que la France mette un terme à ses menées abjectes contre la race allemande. »

Les meetings cependant succèdent aux meetings et les conférences des ligues féminines ne sont pas les moins véhémentes. Le 26 novembre, à Heildelberg, Mlle Marthe Dornhoff, présidente de la Ligue rhéno-westphalienne, flétrit la « barbarie française » et fait adopter à l'unanimité de son auditoire cette résolution ampoulée : « Nous protestons comme femmes contre la honte et les souffrances auxquelles sont exposées femmes et enfants dans les territoires occupés par les nègres français. Comme Allemandes, nous protestons contre la profanation de notre honneur national qui souffre d'une surveillance exercée par les noirs. Comme Européennes, nous protestons contre la honte qui résulte pour des Européens de cette mesure que ne justifie aucune nécessité. » Le 17 janvier 1921, à Bamberg, c'est l'« Union démocratique des Femmes » qui s'assemble aux mêmes fins, sous la présidence de Mme M. Struiber. Et nous ne parlons pas des innombrables manifestations d'autres agitateurs notoires, comme Heinrich Distler, chef du mouvement négrophobe de l'Allemagne du Sud.

Notons toutefois que, d'après l'*Écho du Rhin*, c'est d'un roman de ce propagandiste munichois qu'aurait été tiré de toutes pièces l'immonde film : *Die Schwarze Schmach* (littéralement la « Honte Noire ») qui, sous l'équivoque signature de John Freden, ramassait toutes les inepties débitées contre nos troupes indigènes, et que le gouvernement Wirth,

à la pressante requête de notre ambassadeur, finit par interdire après en avoir laissé promener les horreurs dans toutes les grandes villes allemandes. Si, comme l'assurent contradictoirement certaines revues d'outre-Rhin, ce film s'appuyait sur les faits contenus dans une brochure de la Ligue des Femmes rhénanes, on peut se demander, avec le *Jagebuch* du 7 mai 1921, sur quelles exécrables fictions cette ligue tablait elle-même en l'espèce (1). Est-il donc vrai que l'Allemand ne puisse vivre sans légendes? Qu'il s'en nourrisse, qu'il s'en imprègne au point de finir par être sincère dans le mensonge? Et qu'ainsi s'explique la persistance de ces monstrueuses calomnies qui, à ses yeux, prendraient figure de vérités?

Quoi qu'il en soit, les promoteurs du mouvement n'avaient pas tant attendu pour lui donner plus d'ampleur. Déjà maints syndicats s'étaient ébranlés. On avait mobilisé jusqu'aux médecins, dont la *Deutsche Zeitung* du 20 novembre 1920 publiait un manifeste outrancier, qui prétendait montrer la noble race allemande frappée, menacée jusque dans la descendance de sa descendance, et proclamait la nécessité d'agir sur les peuples étrangers, « afin d'obliger leurs gouvernements respectifs de s'en prendre aux Français. »

Tant qu'il fut ministre des Affaires étrangères du Reich, le docteur Köster n'eut cure de pratiquer d'autre politique. Le 20 mai 1920, sur une interpellation de la citoyenne Rohl, député social-démocrate de Cologne, ne s'était-il pas félicité de l'occasion qui s'offrait à lui d'exposer publiquement sa façon de penser?

« Le transport de 50 000 hommes de troupes de couleur au cœur de l'Europe est un crime envers le monde entier, assurait-il aux applaudissements du centre et de la droite. C'est la continuation des hostilités en pleine paix. »

Désormais, le Parlement ne se désintéressera plus de la

(1) Même dans la presse allemande de vives protestations se sont élevées contre l'exhibition de ce film. « C'est un film truqué depuis le commencement jusqu'à la fin, écrivait le 17 mai dernier la *Cologne Post*, journal du corps d'occupation britannique. Il est si outrageusement mensonger qu'une feuille wurtembergeoise l'a qualifié de bas, infâme et faux. » D'autre part, le *Darmstädter Tageblatt*, du 1er mai, publiait une déclaration du Comité de secours aux Rhénans (Berlin-Ouest-7. Sigismundstrasse) et de l'association « Rheinland » (Berlin-Ouest 30 et 76 Motzstrasse) blâmant énergiquement Distler et sa propagande. Il n'est pas jusqu'à la *Frankfürter Zeitung* qui ne dût le désavouer pour excès de zèle.

question. Le 11 octobre 1920, les députés nationaux Mumm, Paula Muller, Marg. Behun provoquent un incident au sujet du pamphlet *Français de couleur sur le Rhin*, et demandent au gouvernement ce qu'il a fait « pour éveiller la conscience mondiale sur cette ignominie. » Le 28, Mumm revient à la charge. Un représentant du gouvernement doit lui confirmer que celui-ci s'efforce, « par tous les moyens » (*Gazette de Cologne* du 30), d'obtenir le retrait des troupes de couleur. Herr von Starck, commissaire d'Empire dans les pays rhénans, n'a-t-il pas soumis à la Haute Commission interalliée une ample documentation au sujet des excès imputables à ces troupes et le gouvernement, qui a pris soin d'adresser des protestations solennelles à toutes les ambassades de l'univers, n'espère-t-il pas obtenir satisfaction du gouvernement français?

* * *

Cette « ample documentation » du Reichkommissar von Starck, voyons un peu en quoi elle consistait. Et d'abord les 50 000 noirs « lâchés sauvagement sur les femmes et les enfants d'Allemagne » n'ont jamais existé que dans les romans nègres de Morel et de Miss Beveridge ou dans l'imagination non moins extravagante du ministre d'empire Köster. En juin 1920, il n'y avait en Rhénanie et dans la Sarre que 25 000 hommes de troupes indigènes. Encore fallait-il en défalquer 7 000 blancs appartenant aux cadres métropolitains et 14 000 Malgaches, Annamites ou Africains du Nord, de sorte que l'élément purement noir se réduisait à une simple brigade de 4000 hommes, la brigade sénégalaise du général Bordeaux, qui, ce mois-là, allait quitter ses cantonnements de Worms et de Mayence à destination de la Syrie. Même, elle s'en fut dans des conditions assez mortifiantes pour l'amour-propre germanique. Car, pour la première fois peut-être dans l'histoire des peuples, on vit les femmes et les filles du vaincu lamenter bruyamment le départ du vainqueur et le couvrir de fleurs en versant des larmes qui devaient inspirer à Maximilien Harden une bien cruelle satire sur les mœurs de ses compatriotes (*Zukunft*, n° 38, 1920).

Prenons date. Depuis juin 1920 donc, aucune troupe noire n'est demeurée sur place. Ce sont des régiments algériens, tunisiens ou marocains qui, désormais, montent la garde au Rhin. Mais, de crainte que l'opinion ne se retourne contre elle,

la propagande allemande juge bon de les métamorphoser en Sénégalais ou de chicaner à la manière de l'agence Wolf, dont le communiqué du 20 mai expliquait que, par troupes noires, il fallait entendre toutes espèces de troupes de couleur. Et, il n'y a là rien de surprenant pour qui connaît la mentalité de nos adversaires. Les procédés de von Starck lui-même ne comportent guère plus d'honnêteté. Notre Reichkommissar ne se donne même pas la peine d'ouvrir une enquête préalable sur les faits qu'il dénonce à la Haute Commission interalliée. Il accueille et rapporte d'invraisemblables romans, comme la plainte de cette imaginative jeune fille de Metlbach qui cherchait tout bonnement à donner le change sur les conséquences de sa liaison avec un Allemand. Et il en transmettra d'autres que ses propres agents auront forgés de toutes pièces. C'est d'ailleurs ce que constate M. Tirard dans sa ferme réponse du 30 août relative à un mémorandum de 116 plaintes qui lui a été soumis le 8 juillet : « Les faits, dit-il, sont présentés sans ordre et, semble-t-il, sans aucune discrimination, sans qu'aucun renseignement soit donné sur la moralité des plaignants. Un grand nombre d'accusations sont imprécises et aucune preuve, de quelque nature qu'elle soit, ne vient les étayer. » Or du propre aveu de leurs auteurs, les plus venimeux libelles sur la Honte Noire se bornent à reproduire ou à enjoliver ces fantaisies des mémoires officiels (1), dont fait justice la statistique suivante établie par l'autorité militaire française et afférente à la période d'avril 1919 à fin juin 1920, date du départ des derniers Sénégalais :

Troupes noires. — Effectif moyen : 5000 hommes. — Une plainte suivie d'acquittement. — Troupes de couleur (Afrique du Nord et Malgaches). — Effectif moyen : 15000 hommes, 15 affaires suivies de condamnation, 5 affaires suivies d'acquittement. Soit, au total et en quinze mois, 15 condamnations pour un effectif permanent de 20 000 hommes ! (2).

(1) Sur les 61 accusations contenues dans la célèbre brochure, *Farbige Franzosen am Rhein*, éditée en 1920 et répandue dans le monde entier par la ligne « Sauvez l'honneur, » 51 proviennent de ces mémoires. Elles y sont reproduites sans aucun soin, si bien qu'on y relève des pièces qui font double emploi, comme le n° 11, tentative de viol déjà enregistrée sous le n° 9, et comme la déclaration de la page 44 qui est, sous un autre numéro, une redite à peine camouflée du n° 4 de la page 32.

(2) Des statistiques plus récentes confirment l'insignifiance du pourcentage des

D'autre part, si on veut savoir avec quel soin ces sortes d'affaires sont instruites de notre côté, il suffit de se référer au rapport du général Brissaut-Desmaillet, commandant les troupes du territoire de la Sarre et la 127e division d'infanterie, sur les accusations portées dans le journal anglais *Daily Herald* par le polémiste Morel et reprises par Miss Ray Beveridge dans sa retentissante tournée de conférences en Allemagne non occupée. Ce rapport, daté de Sarrebruck, 21 mai 1920, résume une enquête prescrite par le ministre de la Guerre en date du 30 avril, visant les 10e et 11e tirailleurs algériens. Il établit formellement l'inanité des fables imaginées par la presse allemande pour perdre nos tirailleurs dans l'esprit des Sarrois. Ce qui permet au général de conclure :

« Mensonge, mauvaise foi, haine, voilà les dessous de cette campagne scélérate. »

*
* *

L'entreprise, d'ailleurs, n'ira point sans pertes et il en résultera de sérieux dommages pour les populations locales. En accréditant la monstrueuse légende d'une Rhénanie livrée à la soldatesque, ne risque-t-on pas d'en éloigner le touriste et le baigneur, dont l'or coulait comme un Pactole dans ses villes d'eaux? Wiesbaden, notamment, en souffrira au point de ne plus enregistrer pendant l'année 1920 que 60 pour 100 des

affaires suivies de condamnations. En avril dernier, la Haute Commission interalliée constate que, sur 138 accusations portées contre les troupes de couleur. 5 affaires concernent des militaires français des troupes métropolitaines; 3 affaires concernent des sentinelles ayant agi conformément à leurs consignes; 49 affaires ont été reconnues comme sans fondement; 51 ont été considérées comme insuffisamment établies pour pouvoir être poursuivies; 30 ont été retenues comme pouvant donner lieu à des poursuites. Elles ont abouti à 13 condamnations, dont 4 à des peines de réclusion supérieures à trois ans; 2 acquittements, 7 sanctions disciplinaires; 8 non-lieu.

Si ces chiffres montrent avec quelle sévérité l'autorité militaire a sévi lorsque les plaintes étaient justifiées, ils montrent aussi l'incroyable « légèreté » avec laquelle a été réunie la « documentation » de ces mémoires.

Un tout récent exemple de cette sévérité nous a encore été fourni le 19 juillet dernier, où le tirailleur marocain Mohamed ben Ahmed du 63e R. T. M., reconnu coupable du meurtre de l'ingénieur allemand Burgmann, fut exécuté au camp d'aviation de Gonsenheim devant des détachements de toute la garnison. « Messieurs, dit le général Schmidt aux journalistes allemands qui étaient là, vous venez de voir passer la justice française! » Justice autrement rigoureuse que celle de Leipzig et qui, peut-être, aurait gagné à s'étendre au cabaretier Maier, de Hœchst, lequel, en violation flagrante du règlement militaire, avait servi une bouteille de cognac à Mohamed, qui était en état d'ivresse au moment du crime.

visiteurs qu'elle recevait avant la guerre (1). Il n'en faut pas plus pour que les commerçants se désolent et que les journaux du cru poussent un cri de détresse : « Cette excitation continuelle contre les troupes noires finira par nous conduire à une situation sans issue, » gémit l'*Oeffentlicher Anzeiger* de Kreuznach (20 juillet 1920). Un mois plus tôt, le premier bourgmestre de Worms s'était rendu à Berlin pour y dépeindre les funestes effets de la campagne. Et, comme les municipalités des villes lésées supplient les journalistes d'outre-Rhin de venir vérifier sur place l'état réel des choses, elles reçoivent la visite d'un certain nombre d'entre eux qui se laissent gagner à la cause de l'honnêteté. L'envoyé spécial de la *Berliner Montagpost*, entre autres, dénonce carrément la manœuvre :

« Il y a en particulier une Américaine du nom de Miss Beveridge qui semble considérer comme de son devoir essentiel de répandre en Allemagne non occupée des contes sanguinaires sur les atrocités imputées aux troupes d'occupation. C'est ainsi qu'une nouvelle fit récemment le tour des journaux intéressés à reproduire ces sortes de contes et aux termes de laquelle des centaines de cadavres de femmes seraient évacués chaque semaine de certaines rues de Mayence et de Wiesbaden. Il est clair que pas un mot de tout ceci n'est vrai. Mais, pour retrouver l'origine de la rumeur, je me suis mis en rapport avec les chefs de service de l'administration municipale et de l'établissement thermal de Wiesbaden et les ai priés de me faire connaître leur opinion. Ces messieurs, qui recueillent soigneusement toutes les informations de ce genre, m'ont déclaré que celle-ci et bien d'autres qui lui ressemblent, étaient fausses de tous points. »

En revanche, le même publiciste s'est convaincu que « passablement de femmes et de jeunes filles allemandes, oublieuses de leur honneur, assiègent le soir, en bandes bruyantes, les casernes des Français et des Marocains. » Le *Christliche Pilger* de Spire n'avait pas dit autre chose, dans son fameux article du 9 mai 1920 où, réfutant Morel, il expliquait que, si l'on entendait des plaintes en Rhénanie, elles visaient beaucoup moins les troupes d'occupation que « cette catégorie de jeunes

(1) Cette année, la saison y eût été pire encore sans la féconde initiative de M. Tirard qui sut y ramener l'affluence des bons jours en y organisant, avec un plein succès, l'exposition d'art français dont M. Henry Bidou a rendu compte dans la *Revue*.

Allemandes sans vergogne qui, loin de craindre d'être séduites s'efforcent de séduire autrui. » Même constatation du *Mannheime Tageblatt :* « La gendarmerie locale, la police et les patrouiller doivent entreprendre des rafles aux abords des camps pour réprimer les provocations scandaleuses des femmes de mauvaise vie, » note-t-il le 15 juin. Mieux : à un meeting de la « Société Pacifique » tenu en décembre à Cologne, le pasteur Bleier, de Berlin, dénonce la propagande anti-nègre du Heimatdienst et en expose toute l'infamie, montrant qu'il y a invention dans la plupart des cas, exagération grossière dans les autres. Et Mme Lida Gustava Heymann, rédactrice en chef de la revue mensuelle *la Femme dans l'État*, après avoir visité différentes stations thermales, assure n'y avoir jamais entendu prononcer de jugement plus sévère contre les noirs que contre les Belges, les Anglais, ou les Américains.

*
* *

Venant à l'appui des vives protestations que la Haute-Commission interalliée adressera coup sur coup les 3, 10 et 26 juillet, puis le 30 août 1920, au Reichskommissar, de tels témoignages, que nous pourrions multiplier à l'infini (1), auraient dû suffire pour dessiller les yeux des neutres et des alliés.

Malheureusement, on constate une regrettable carence de notre contre-propagande, en face de l'extraordinaire acharnement des agents allemands ou germanophiles. Cela explique les succès que ceux-ci ont remportés ici ou là, à nos dépens (2).

(1) Voir notamment *Der Kampf* du 25 avril 1921 et le *Berliner Tageblatt* du 20 mai dernier.

(2) Dans le numéro du 19 octobre 1920, du *Fränkischer Kurier*, le directeur de ce journal, Heinrich Distler, déjà cité, énumérait complaisamment les résultats qu'il avait obtenus de sa propre initiative. On serait fier à moins. Qu'on en juge :

« L'appel que j'ai lancé avec l'aide de la presse allemande, et tout particulièrement de la presse bavaroise, en faveur de la création d'une ligue contre la Honte Noire ne m'a pas apporté qu'une centaine d'adhésions de la part de mes confrères, mais encore d'innombrables offres de concours émanant de toutes les classes des différents pays du continent, Hollande, Danemark, Suède, Suisse, voire même d'Angleterre et de France. Mais comment ces gens ont-ils connu cette honte noire que l'on pourrait aussi bien appeler « peste noire » ou « misère noire? » Comment ont-ils connu cette horreur que le Français Jean Finot appelle « une tache horrible sur l'écusson de France, » Henri Barbusse « la chimère monstrueuse de la folie du vainqueur » (*sic*), le général anglais Thomson « la politique de suicide d'une clique de réactionnaires et de militaristes » et que l'homme d'État italien Fabricio Maffi qualifie tout bonnement de vulgaire impudence? La plupart de mes correspondants ne connaissent même pas les honorables écrivains que je viens

Nous les avons laissés monter impudemment une formidable machine, une pièce à grand spectacle, un colossal « mélo » qui, tôt ou tard, devait trouver son public, comme il a trouvé son affiche, ses metteurs en scène, ses comparses et ses premiers rôles. La Honte Noire! Beau titre, ma foi, rocambolesque à souhait et évocateur de ces scènes à la Fantômas, où l'ombre d'un gorille se profile diaboliquement sur d'effroyables décors d'oubliettes. A nous autres Français, ce « numéro » paraissait franchement burlesque. Mais, par ailleurs, il faisait recette. Tel quel, il indisposait les neutres et inquiétait les Alliés. Même leur pitié s'éveillait pour les prétendues victimes de notre « sadisme, » quand un Morel ou une Miss Beveridge, zélées recrues du Barnum pangermain, se chargeaient de sa réclame. Devant le succès croissant de cette exécrable campagne, l'opinion française finit par s'émouvoir. C'est que de sérieux avertissements lui venaient de toutes parts, particulièrement d'Amérique, où les meetings succédaient aux attaques de presse, comme aux pires jours de l'agitation locale contre l'entrée en guerre des États-Unis. « Prenons-y garde, déclarait le général Nivelle, à son retour de mission. Comme tout ce que font les Allemands, cette propagande est méthodique. *Elle tient compte de la psychologie des Américains qu'elle connaît parfaitement.* »

Déjà, les écailles nous étaient tombées des yeux. Le danger n'était-il pas devenu indéniable vers l'époque où M. Harding se préparait à remplacer M. Wilson; où l'on parlait, à mi-voix d'abord, puis ouvertement, du retrait immédiat des troupes américaines de Rhénanie; où l'on voulait nous faire croire que le nouveau président de la grande démocratie allait désavouer solennellement notre politique; où la renommée germanique, par ses mille trompettes, recommençait à fanfaronner, à nous défier, à nous menacer?

Heureusement, il nous restait là-bas, de l'autre côté de l'Océan, d'excellents amis, les meilleurs qui soient, ces braves compagnons d'armes dont nous pouvons dire à notre honneur que nous leur gardons une reconnaissance infinie. Et, ici

de citer et n'ont jamais rien lu d'eux. Les lettres que je reçois commencent presque toutes par ces mots : « J'ai souvent vu dans les journaux de Munich, dans le *Fränkischer Kurier* ou dans les journaux de Berlin, de Leipzig, de Francfort... » Et le bon apôtre de conclure, avec Morel : « La France se cassera la tête contre la Honte Noire. »

même, sur ces rives fatidiques du Rhin où s'enchaîne l'histoire des peuples, nous avions pour nous aider à monter la garde l'un d'entre eux, loyal soldat autant qu'habile diplomate, animé des meilleures intentions à l'égard de l'ennemi vaincu, mais non au point de lui sacrifier les droits sacrés du camarade vainqueur, à la modération duquel il lui a plu tant de fois de rendre hommage. Ce chef, ce fidèle ami de la France, le général Allen, n'hésita pas à ouvrir l'enquête qui s'imposait. Il le fit en toute impartialité. Et son rapport transmis à Washington, publié, commenté, asséna de rudes coups aux misérables auteurs du scénario berlinois. M. Dresel, commissaire américain à Berlin, que son gouvernement avait chargé d'une mission analogue, ne se montra pas moins catégorique dans ses conclusions, comme il résulte du rapport transmis au sénateur Lodge par M. Mormann H. Davis, secrétaire d'État par intérim (1).

D'autre part, le général Pershing, — qui nous a vus à l'œuvre, qui nous connaît et nous estime, — Pershing, l'entraîneur de ces quinze cent mille Yanks débarqués chez nous avec quelque chose de la foi des Croisés; Pershing, dont le premier geste sur la terre de France fut de saluer l'ombre glorieuse de La Fayette; Pershing, le noble guerrier de la seconde Marne, ralliait à lui les héros de sa Légion et leur demandait de faire échec à nos diffamateurs...

Tout est bien qui finit bien. Mais tout est-il bien fini? Ce serait mal connaître nos adversaires, leur ténacité, leur perpétuel besoin de chicane que de les supposer battus sans esprit de revanche. L'évidence est là. Pour nous en tenir aux faits les plus récents, c'est la Chambre bavaroise qui, le 23 juin dernier, déclare qu'elle considère « comme un devoir moral des plus impérieux d'ajouter un éclatant témoignage de son indignation aux nombreuses protestations inspirées par la dou-

(1) Si l'on veut être fixé sur le compte des Morel et des Beveridge, ce sont les conclusions de M. Dresel qu'il faut consulter. Il écrit textuellement : « Miss Ray Beveridge fut naguère employée par l'ambassade allemande à Washington et c'est elle qui organisa en 1915 les réunions de la « conférence pour l'embargo. » En parlant de l'ex-empereur d'Allemagne, elle l'appelle « mon Kaiser. » Quant à Morel, il était avant la guerre anti-français et anti-belge. Au moment de la crise marocaine, il soutint l'Allemagne et, pendant la guerre, il fut inculpé aux termes du *Defence of the Realm Act* pour avoir envoyé en Suisse des lettres non censurées. Ses articles sur la « Terreur noire » furent publiés dans le *Daily Herald*, de Londres, journal d'un radicalisme extrême, qui passe pour être à la solde du gouvernement russe des Soviets. »

leur et la colère contre la Honte Noire. » C'est, en juillet suivant, une nouvelle interpellation au Reichstag d'un groupe de députés populistes. C'est la *Deutsche Tageszeitung* du 10 de ce même mois, qui parle d'une terreur sans fin. Ce sont tous les journaux de Francfort, la *Frankfürter Zeitung*, les *Frankfürter Nachrichten*, le *Frankfürter General Anzeiger*, qui font chorus. Munich ne demeure pas en reste et les *Münchner Neueste Nachrichten*, après avoir frénétiquement protesté (10 juin) contre l'interdiction du film « la Honte Noire, » enregistrent sans sourciller cette folle nouvelle :

On nous annonce de Trèves :

Des jeunes filles ayant perdu connaissance furent conduites chez un médecin qui constata que leurs artères étaient presque complètement vides de sang. Les noirs coupent ou mordent les artères de leurs victimes et en suçent ensuite le sang. Ce sont de vraies bêtes féroces.

Cependant les associations féminines redoublent d'activité et, au Eidelstedter Hof, pour la fête du printemps, entre une gavotte et un chœur wagnérien, on conspue furieusement le préfet de police Hense de Hambourg qui a interdit une réunion de protestation contre la « Schwarze Schmach » (*Frankfürter Volkstimme* du 6 mai). La Ligue allemande de défense contre la Honte Noire (Munich) fait paraître une revue mensuelle en trois langues, allemande, anglaise et espagnole, où se retrouvent toutes les fausses accusations déjà portées contre nos troupes. La *Pfalzzentrale* de Heidelberg, sous la signature du professeur Ritter von Eberlein, publie à grand tirage une brochure intitulée : *Les Noirs sur le Rhin*. Et la Ligue allemande Fichte, dont le siège est à Hambourg, édite plusieurs appels en différentes langues qu'elle offre gratuitement « à tous ceux qui veulent éclairer l'étranger » (*Täglische Rundschau* du 6 juillet). La campagne s'étend même aux colonies françaises. D'après la *Cologne Post*, « il y a une école spéciale à Hambourg où le sénégalais et le malgache sont enseignés à d'anciens nègres allemands. On leur ressasse tous les griefs imaginaires de l'Allemagne ; puis on les envoie aux colonies propager ces infâmes mensonges. » Et, confirmant la chose, le *Karlsruher Tageblatt* confesse : « Les détails de ce plan destiné à apprendre aux noirs à penser et à raisonner (*sic*) doivent naturellement

demeurer secrets. Mais bientôt ses résultats se feront profondément sentir. »

La menace est claire. Et, pour ce qui est de l'Amérique, où l'agent allemand, nouvel Antée, semble reprendre des forces chaque fois qu'on le terrasse, ce n'est pas faute d'intrigues si M. Harding, sollicité, adjuré, pressé d'intervenir, s'y refuse obstinément. Ce n'est pas faute d'efforts si, de New-York à San Francisco et de Chicago à la Nouvelle-Orléans, le cri d'un Dr Held, — un médecin de là-bas, mais à la dévotion des comités berlinois pour le compte desquels il le proférait naguère à Berlin même (*Der Tag*, du 18 juin), — ne devient pas le cri de ralliement de cent millions d'hommes et si le libre citoyen transatlantique n'en arrive pas à considérer la Honte Noire « comme sa propre honte, comme un danger national. »

Insistons-y donc, nous aussi, après le général Nivelle : la loi du moindre effort ne doit plus être notre loi. Arme dangereuse, la propagande tudesque peut faire « boomerang » et se retourner contre ceux qui la manient. Elle ne demeure pas sur ses échecs. Soit ! L'essentiel est d'opposer la vérité à ses mensonges, partout, en toutes circonstances, avec toute l'énergie, toute la méthode, tout l'esprit de suite nécessaires.

Qu'on n'objecte pas que nos troupes indigènes sont au-dessus de tels outrages et que leur éloge n'est plus à faire. Jamais nous ne dirons assez en quelle estime les tiennent des chefs comme Degoutte, Gouraud et Mangin. Et, puisqu'il n'en est pas de plus braves au monde, ni de plus attachées à leur drapeau, sachez ceci, germanophiles. Pour les conduire au feu, où leur élan fit si souvent plier la fleur des divisions impériales, la France n'avait nullement besoin de leur promettre les « blondes filles » de Rhénanie : leur loyalisme y suffisait.

NORBERT SEVESTRE.

UN MÉFAIT DU DÉBOISEMENT

Les forêts françaises ont subi depuis un siècle à peine deux terribles saignées. Elles ont été saccagées de 1791 à 1803, puis considérablement appauvries pendant la guerre 1914-1918. Avant de chercher les moyens de remédier à ces dévastations, il convient d'examiner un des contre-coups qu'a fait rejaillir sur notre génération la première saignée.

I. — LES DESTRUCTIONS FORESTIÈRES DU XVIIIe SIÈCLE

L'armure végétale de la France a été saccagée pendant les dernières années du XVIIIe siècle, principalement pendant la période 1791-1803, où nulle loi n'interdisait le défrichement. « Les uns, a dit Michelet, défrichèrent pour avoir des terrains à cultiver; d'autres pratiquèrent des coupes inconsidérées où les troupeaux vinrent pâturer; enfin, les plus pauvres brûlaient les arbres pour en lessiver les cendres, afin d'en extraire les sels de potasse impérieusement réclamés pour la fabrication de la poudre destinée aux armées défendant les frontières de la France. » Breynat estimait, dans les *Annales forestières* de 1851, qu'un tiers des forêts françaises avait alors disparu, et cette indication concorde avec celle de l'inspecteur des Forêts, Antonin Rousset, évaluant la diminution de l'aire forestière à cinq millions d'hectares.

D'après ces données, le taux général de boisement est descendu, pendant les huit années 1791-1803, de vingt-sept à dix-sept et demi pour cent. Il ne différait guère auparavant du taux normal de boisement, que les écrivains forestiers s'accordent à fixer au tiers de la superficie totale, ni du taux optimum pour l'élevage, auquel M. de Roquette-Buisson assigne le chiffre de

trente pour cent, après avoir constaté, dans sa *Statistique de la propriété communale dans la zone montagneuse des Pyrénées*, que les vallées contenant une proportion moindre de forêt nourrissent par kilomètre carré d'autant plus de bétail qu'elles sont plus boisées.

L'effort forestier du XIXe siècle n'a réparé qu'un dixième de ce désastre. Malgré les reboisements d'utilité publique effectués sur plus d'un million d'hectares dans les dunes, les landes de Gascogne, la Sologne, les Dombes et les montagnes, l'augmentation de l'aire forestière, dont M. Daubrée a fait part en 1910 à la Commission des inondations, était seulement de 600 000 hectares. Dans les montagnes, il n'y avait encore en 1900 que 160 000 hectares rendus à la végétation forestière. « C'est bien peu, dit M. Cardot, vis-à-vis des deux ou trois millions d'hectares qui forment les bassins supérieurs de nos rivières torrentielles et des six à sept millions d'hectares de terres incultes qui, dans toutes nos régions de montagnes, concourent par leurs dénudations à leur donner un régime irrégulier. Et cette immense surface continue visiblement à se dégrader. Chaque jour les dénudations s'étendent, des forêts disparaissent, des ravinements se produisent, de nouveaux torrents se forment ou prennent une allure dangereuse et ainsi compromettent l'œuvre de régénération entreprise ! Au résumé, le mal grandit au lieu de se restreindre (1). »

On n'avait pas fait en quarante ans le septième des reboisements prévus en 1860 par le ministre des Finances. Mais on ne se figurait pas alors l'énormité du dommage que les destructions forestières, remontant à plus d'un siècle, occasionneraient pendant la guerre en amenant la crise du charbon et la crise des transports, ralentissant la fabrication des munitions et prolongeant les hostilités. C'est un méfait du déboisement qui vient de coûter à la France *plus de cinquante milliards* et de trois cent mille vies humaines.

II. — LA CRISE DU CHARBON ET DES TRANSPORTS

Sans doute ce n'est pas au déboisement qu'on peut imputer le ralentissement de l'extraction dans nos houillères, ni de l'importation de charbons étrangers, dont la mobilisation générale

(1) E. Cardot, *Manuel de l'arbre*, p. 60, Paris, 1907. Au Touring-Club de France.

et la piraterie sous-marine ont été les causes visibles; mais il faut regarder de plus haut.

La France avait, pendant l'année 1913, consommé 63 310 000 tonnes de charbon, dont l'emploi de l'électricité pouvait économiser plus des deux tiers (45 500 000) pour les chemins de fer, les forces motrices, la métallurgie, les usines à gaz, l'électricité.

Elle n'a pu s'en procurer en 1916 que 40 955 211 tonnes (20 000 000 par extraction, 20 955 211 par importation), et les 22 354 789 qui lui ont fait défaut ne représentent pas la moitié du combustible remplaçable par la houille blanche; elle n'aurait donc pas manqué de charbon, si la moitié seulement des services susceptibles de fonctionner électriquement avaient été préalablement équipés pour l'emploi de la houille blanche.

Les cours d'eau dont la France est superbement dotée pourraient lui fournir toutes les forces motrices dont elle a besoin s'ils avaient un débit plus régulier. Mais l'arbre, ce grand régulateur des eaux qui en est de plus un pourvoyeur incomparable, est devenu trop rare dans nos montagnes dont il devrait revêtir toutes les pentes abruptes où l'herbe ne suffit pas à maintenir la terre. S'il grimpait partout à l'assaut des rochers, son feuillage condenserait des rosées ou des gelées blanches, fixerait à sa surface les vésicules flottantes des brouillards, et soutirerait de la sorte à l'atmosphère des eaux dont l'abondance est bien supérieure à celle des pluies, ainsi qu'une communication du 8 décembre 1919 sur « le concours des arbres pour soutirer de l'eau à l'atmosphère » l'a fait connaître à l'Académie des sciences. D'après des expériences récentes, l'arbre reçoit en effet autant d'eau des rosées que des pluies; et il en reçoit bien plus encore des brouillards, car le docteur Marloth a recueilli sur un petit arbre artificiel de trente centimètres quinze fois autant d'eau que dans un pluviomètre voisin. D'autre part, le docteur George V. Perez a publié de précieuses données sur le *Garoë*, l'arbre saint de l'Ile-de-Fer, dont le feuillage condensait assez d'eau pour abreuver les habitants et le bétail de cette île dépourvue de sources.

La plupart des bassins montagneux dont la houille blanche utilise les eaux étant malheureusement déboisés ou peu boisés, cette industrie rencontre pour son installation des conditions défavorables; dans des montagnes suffisamment boisées, elle aurait, avec la même dépense, capté des eaux bien plus abon-

dantes, mis en action des forces motrices bien plus considérables et obtenu le kilowatt à un prix de revient bien moins élevé. D'après ces considérations et celles publiées par l'*Annuaire de la Société Météorologique de France*, un inspecteur général des lignes télégraphiques auquel avait été confié pendant plus de dix ans le contrôle des installations électro-motrices dans vingt-six départements, a montré dans le *Journal de la Houille blanche* (mars 1910) combien l'insuffisance du revêtement végétal avait retardé les installations électriques : « Le prix de revient est l'*ultima ratio* de l'industrie, dit M. Durègne, et la Houille blanche avait avant la guerre équipé 750 000 chevaux-vapeur sans attendre ni sa loi organique, ni des armes contre les barreurs de chutes. Si des montagnes mieux boisées avaient donné deux fois autant d'eau à ses installations et des prix de revient trois fois moindres au kilowatt, c'est 2 250 000 H P qu'elle eût équipés avec le même capital ; et en produisant une énergie trois fois moins chère, elle y eût affecté certainement un capital au moins triple. La France aurait équipé pendant l'avant-guerre au moins 6 750 000 H P, plus des deux tiers de ses forces motrices. La Houille blanche se serait ainsi substituée aux deux tiers de la Houille noire qu'elle peut remplacer, et notre Pays n'aurait pas manqué de charbon. »

Il n'eût pas non plus manqué de transports, car le développement des installations aurait permis, dès avant la guerre, d'actionner la plupart des voies ferrées par la traction électrique, employée seulement alors sur quelques embranchements du Midi et pour laquelle on fait aujourd'hui sur les autres réseaux des devis de plusieurs milliards ; les entraves apportées à la défense nationale par la pénurie du charbon et des transports en eussent été considérablement atténuées.

III. — CE QU'ONT COUTÉ LES HÉCATOMBES FORESTIÈRES

On ne saura jamais le nombre de milliards qu'ont coûté à la France les deux saignées forestières du XVIIIe siècle et de la guerre 1914-1918. Il est incalculable, mais on peut cependant déterminer pour la première un chiffre qui, tout en étant notablement au-dessous de la réalité, renseignera sur son énormité.

Si la France avait conservé son boisement de 27 pour 100 et les forêts dont ses montagnes étaient revêtues avant la pre-

mière Révolution, les premières installations de houille blanche eussent été trois fois moins chères, elle aurait, dès avant la guerre, équipé les deux tiers de ses forces motrices et n'aurait pas manqué de charbon pendant les hostilités. Mais quand, dès le début de l'agression allemande, il lui fallut tout sacrifier aux fabrications de guerre, la houille noire fit immédiatement défaut pour les intensifier, et la production des munitions fut ainsi lamentablement retardée. Sans l'insuffisance du ravitaillement et des transports, la victoire aurait pu couronner l'effort de nos héroïques soldats pendant que la Russie leur donnait encore son concours, et la guerre aurait peut-être été raccourcie de moitié. La prolongation de la guerre peut être considérée comme un méfait du déboisement. Nous n'essaierons cependant pas de calculer ici ce qu'a coûté la seconde moitié de la guerre et ne ferons pas à nos vaillants poilus l'injure de convertir en or le sang qu'ils ont versé. Il faudrait d'ailleurs y ajouter, pour mesurer exactement ce méfait du déboisement, les répercussions économiques de cette prolongation sur la reconstitution industrielle et sur la cherté de la vie. Le ministre des Finances ayant fait connaître que la dernière année de guerre coûtait à son budget plus de cinquante milliards, nous nous contenterons d'adopter *plus de cinquante milliards* comme limite inférieure de ce qu'ont déjà coûté les déboisements commis à la fin du XVIIIe siècle. On est ainsi bien certain que cette mesure est au-dessous de la réalité.

L'hécatombe forestière de la guerre doit faire redouter des conséquences du même ordre, s'il n'y est promptement remédié.

La France, où la production des bois d'œuvre n'atteignait déjà pas la moitié de leur consommation, a sacrifié les réserves des forêts qui lui restaient et jusqu'aux arbres des routes pour repousser l'agression de la barbarie. La guerre, qui suspendait l'importation du bois, en a fait accroître l'emploi dans des proportions formidables pour édifier nos lignes de défense, nos abris, nos tranchées et des baraquements de toute espèce. Il est indispensable, dans ces conditions, de conjurer au plus vite l'extension des surfaces dénudées, qui diminuerait les ressources hydrauliques et aggraverait encore une situation dont nous avons vu les déplorables effets.

Le Directeur général des Eaux et Forêts a, dès 1918, exposé devant l'Académie d'Agriculture la nécessité d'y remédier. « Dès

que les hostilités auront pris fin, disait M. Dabat, il conviendra non seulement de procéder à la reconstitution des forêts dévastées et à la restauration de celles qui auraient été appauvries, mais encore de donner à notre domaine forestier national une large extension par le boisement des landes et des terrains abandonnés. » Le problème est ainsi mis au point, mais l'Administration forestière ne peut opérer que dans les limites des crédits inscrits à son budget, dont la désignation archaïque : « Frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus publics, » dissimule à bien des yeux l'absolue nécessité du reboisement. Si depuis la fin de la guerre notre situation financière oblige à comprimer sérieusement les dépenses, c'est précisément parce que l'insuffisance de l'armure végétale a fait sortir du Trésor *plus de cinquante milliards*. Il serait par suite complètement illogique de rogner aux Finances les crédits demandés par les Forêts. En ne dépensant pas assez pour le reboisement, parce que son ajournement a coûté trop cher, on tournerait indéfiniment dans un cercle vicieux. La faute serait impardonnable.

IV. — UN PROGRAMME DE RÉGÉNÉRATION FORESTIÈRE

Les programmes généraux de régénération forestière sont assez rares. Celui de l'ingénieur Monestier-Savignat prévoyait en 1856 une dépense d'environ deux milliards. Son chiffre diffère peu de celui qu'on obtiendrait en multipliant par cinq les 422 millions calculés par M. Daubrée pour le reboisement du seul bassin de la Seine, le moins déboisé de France, qui n'en forme pas la cinquième partie ; il est aussi du même ordre que celui de 1730 millions esquissé en 1907 par l'Association centrale pour l'aménagement des montagnes (1).

Ce programme se décompose ainsi qu'il suit :

	millions de francs.
Le reboisement de 4000000 d'hectares	800
20 annuités d'un million pour encouragement. .	20
Des achats conservatoires ou améliorations. . . .	480
L'achèvement des travaux prévus dans les périmètres de montagne	115
L'aménagement intensif de la zone non périmétrée.	300
L'arrêt de la dégradation en montagne	15
Total . . .	1730

(1) Voir *l'Économiste français* du 16 novembre 1907.

Il est encore suffisant, malgré la saignée de la guerre, en modifiant seulement le nombre de francs d'après le changement de leur puissance libératoire, s'il s'applique à temps pour prévenir la disparition des massifs coupés à blanc. Sa réalisation dans un délai de vingt ans permettrait à la France de produire avant trois quarts de siècle tous les bois d'œuvre nécessaires à sa consommation, car les bois expédiés aux mines anglaises compensent approximativement les variétés étrangères dont l'importation pouvait être supprimée. L'achèvement en vingt ans de ce programme est d'ailleurs parfaitement réalisable, car il ne représente même pas 2500 hectares reboisés par an et par département, tandis que le reboisement des landes de Gascogne a dépassé dans chacun des départements participants l'allure de plus de 10 000 hectares par an.

S'il est encourageant de savoir qu'un énergique effort suffit à la France pour mettre au pair sa production ligneuse en soixante-dix ans (temps nécessaire pour que les dernières plantations à faire dans vingt ans aient leur cinquantième feuille), il l'est plus encore d'être assuré qu'elle peut en quinze ans augmenter presque de moitié le rendement de toutes ses forces hydro-électriques installées ou en voie d'installation, et cette assurance ressort d'une communication faite le 8 décembre 1919 à l'Académie des Sciences. La *Note sur le concours de l'arbre pour soutirer de l'eau à l'atmosphère* indique en effet que l'apport des eaux atmosphériques au sol dénudé serait augmenté de 156 pour cent par le boisement normal, ou de 40 pour cent par l'embroussaillement d'une moitié de sa surface, et il suffit d'évincer pendant cinq ans les chèvres et les moutons étrangers, avec une dépense totale de cinq francs par hectare, pour faire reparaître des bois insoupçonnés comme pour embroussailler jusqu'aux rochers, sans privation ni gêne pour les habitants et leurs troupeaux. Si donc cet embroussaillement est achevé dans dix ans, toutes les forces hydrauliques de la France seront renforcées de 40 pour 100 quand arrivera la quinzième année, fixée par le traité de Versailles pour évacuer la rive gauche du Rhin.

Le délai de dix ans, pour l'embroussaillement imposé par le principe *si vis pacem para bellum* et par la date à laquelle la France doit être prête à repousser une nouvelle agression, pourrait paraître bien court si des expériences concluantes n'étaient déjà faites sur plusieurs milliers d'hectares dans les Alpes et les

Pyrénées. Cette expérimentation sans précédent est l'œuvre de « l'Association Centrale pour l'Aménagement des montagnes. » Ses opérations et ses enseignements ont si pleinement réussi que l'Administration des eaux et forêts vient d'inviter par une circulaire du 3 avril 1920 tous les conservateurs des régions montagneuses à commencer dès cette année des améliorations pastorales du même genre, puis qu'une autre circulaire du 9 juin 1920 élargit les attributions du personnel forestier en lui donnant la mission de faire pénétrer dans le public et dans les écoles les notions trop peu connues de la sylviculture.

Tout en tenant compte de ces circonstances favorables, il faut un gros effort pour reboiser en vingt ans 400 000 hectares, pour ramener en dix ans la végétation sur les 3 221 360 hectares, dont Demontzy signalait en 1889 la dégradation et sur toutes les vastes étendues que la dévastation pastorale a dénudées depuis. C'est un effort qui pourrait sembler impossible, si le président Roosevelt n'en avait fait un plus gigantesque encore aux États-Unis, où huit ans de présidence lui ont suffi pour transformer la mentalité forestière. Grâce à son énergique action, intelligemment secondé par le *forester* Gifford Pinchot, ancien élève de l'École de Nancy, et par l'*Arbor-Day*, il a augmenté les forêts domaniales de 70 millions d'hectares, porté de treize agents à plus de deux mille le personnel chargé de leur administration, et la génération actuelle apporte au reboisement des États-Unis la même énergie qu'avaient mise les précédentes à conquérir sur la forêt vierge l'emplacement de leurs cultures.

Il y faudra certainement affecter des sommes considérables, qui, loin de constituer une dépense réelle, représenteront une simple avance remboursée par les produits du sol en moins d'un siècle, avance dont l'ajournement reproduirait dans quinze ans l'angoissante situation de 1914 et toutes ses lamentables conséquences : crise du charbon et des transports, impossibilité de fabriquer les munitions assez rapidement, exagération des achats à l'étranger, dépréciation du change et nouveau renchérissement de la vie.

La mauvaise volonté mise par l'Allemagne à remplir les conditions du traité doit ouvrir les yeux de nos alliés sur l'absolue nécessité de mettre la France, citadelle avancée et champ de bataille de la civilisation, en état de supporter dans

quinze ans un nouvel assaut, sans que l'insuffisance de la houille blanche et noire crée de nouveau les terribles difficultés dont nous avons été témoins ou acteurs et dont il s'est bien peu fallu que nous fussions victimes.

« La France périra faute de bois, » disait Sully, et les enseignements de la guerre ont montré combien était génial cet avertissement, dont la réalisation ne put être conjurée que par la coalition des deux hémisphères. Si le ministre de Henri IV ne pouvait prévoir à quatre siècles de distance comment le manque de bois compromettrait l'existence de son pays, il suffisait à son patriotisme éclairé de savoir que toutes les civilisations oublieuses de l'arbre ont disparu, que Babylone, Suse et Persépolis sont ensevelies sous les sables du désert, pour le mettre en garde contre un péril dont nous connaissons tous maintenant la réalité.

En attendant que l'immense complexité des problèmes concernant la liquidation de la guerre mette les Alliés en situation de réaliser dans leur intérêt commun la régénération forestière de la France, il est indispensable d'en imputer les frais à l'emprunt, ainsi que l'Angleterre l'envisage pour elle-même et que le maréchal Lyautey en a déjà donné l'exemple au Maroc ; il est indispensable aussi d'inscrire des crédits pour le reboisement au budget extraordinaire, section des grands travaux. Car il faut commencer tout de suite, pour avoir fait dans dix ans la totalité de l'embroussaillement et la moitié des reboisements nécessaires. Et, si l'on veut alléger les charges du budget en développant l'essor du reboisement privé, il faut faciliter au plus vite l'orientation des capitaux vers le reboisement par l'adoption des lois qu'a déjà préparées l'Association Centrale pour l'aménagement des montagnes.

V. — L'ŒUVRE LÉGISLATIVE NÉCESSAIRE

S'attachant à faciliter l'orientation des capitaux vers le reboisement, l'Association a fait aboutir la loi du 2 juillet 1913 *tendant à favoriser le reboisement et la conservation des forêts privées*. Elle développe dans ses publications, ses conférences, ses Congrès et dans son cours de sylvonomie à la Faculté des sciences de Bordeaux, les éléments d'une politique forestière s'harmonisant avec les particularités déconcertantes de la propriété sylvestre, pour supprimer les obstacles au reboisement.

Tout en connaissant la tendance législative à procéder par interdictions plutôt que par prescriptions, car il est bien plus simple de constater des délits que de vérifier la bonne exécution des mesures ordonnées, l'Association a préparé tout un ensemble de lois, développées dans notre livre de *la Défense forestière et pastorale* (1) pour permettre aux capitaux et aux initiatives de collaborer au reboisement.

La loi du 2 juillet 1913, tendant à favoriser le reboisement et la conservation des forêts privées, dont elle avait pris l'initiative dans son vœu du 4 mai 1905, autorise les propriétaires impérissables, associations et caisses d'épargne, à posséder des bois et des terrains à reboiser; elle donne à tous les propriétaires forestiers la faculté de faire gérer leurs bois par l'Administration des Eaux et Forêts, déjà chargée de la surveillance des bois communaux et d'établissements publics, et fait ainsi cesser des exclusions invraisemblables. Le règlement d'administration publique, prévu dans l'article 6 de cette loi pour son application, porte la date du 26 novembre 1918.

Une proposition de loi sur le crédit forestier, dont la présentation ne pouvait être faite avant que la loi du 2 juillet 1913 permît à la propriété sylvestre d'offrir des garanties comparables à celles des autres immeubles, est déposée sur le bureau de la Chambre depuis le 20 juillet 1916. Son adoption doit permettre aux communes montagnardes de se procurer les ressources nécessaires pour participer aux travaux facultatifs de reboisement en contractant auprès du Crédit forestier des emprunts à intérêts différés.

Les acquéreurs de terrains à reboiser étant souvent empêchés de réaliser leurs projets par l'existence de *servitudes occultes*, dépaissance, affouage, parcours, etc., qu'ils n'ont actuellement aucun moyen de connaître à l'avance, l'Association a fait déposer le 30 novembre 1920 une proposition de loi sur la déclaration des servitudes opposables au reboisement et au captage des eaux.

Une proposition de loi pour favoriser la création des Sociétés de reboisement prévoit, pour celles de ces Sociétés qui donneront les garanties de conservation prévues par la loi du 2 juillet 1913, les *immunités de timbre et d'enregistrement* concédées aux associations de construction par les lois du 30 novembre 1894 et du 30 septembre 1906.

(1) Paul Descombes, *la Défense forestière et pastorale*, chez Gauthier-Villars.

L'enregistrement donnant involontairement une prime au déboisement en faisant payer par l'acheteur qui veut conserver les bois, des droits dont le spéculateur qui les coupe réussit généralement à s'exonérer, une autre proposition prévoit *l'immunité d'enregistrement pour les acquisitions forestières donnant des garanties de conservation.*

L'adoption de ces deux dernières propositions réaliserait l'exonération d'impôts indirects demandée par la Société forestière du Rouergue dans son vœu du 11 avril 1918, sur lequel l'Académie d'agriculture, consultée par le directeur général des Eaux et Forêts, a émis dans sa séance du 28 mai 1919 l'avis : « Que les Sociétés de reboisement constituées en vue de concourir à la rapide reconstitution de nos forêts soient exemptes pendant trente ans de tout impôt direct ou indirect. »

La *régénération des forêts incendiées* est l'objet d'une autre proposition interdisant pendant huit ans au moins le parcours du bétail dans les quartiers sinistrés, qui doit faire accourir les populations pastorales pour éteindre les incendies forestiers.

Une proposition distincte vise *l'assurance des forêts contre l'incendie.*

La *fixation équitable de l'impôt forestier* est indispensable à l'essor du reboisement. Le ministre des Finances a signalé son urgence à la Chambre, dans la séance du 16 mars 1908 : « Les bois, a dit le ministre, sont écrasés aujourd'hui par l'impôt. Il y a des propriétaires et des communes qui paient à l'État, du chef de l'impôt foncier, une taxe supérieure au revenu des bois. » Puton, Broilliard, M. Arnould, M. Guton, M. Roulleau de la Roussière ont publié sur cette question de remarquables études et l'Association lui a consacré de nombreux mémoires.

Enfin, l'Association a contribué à faire voter la loi du 19 juin 1918, relative à l'interdiction de l'abatage des oliviers, loi proposée à la suite d'un pétitionnement organisé par ses membres, et celle du 30 octobre 1919 ayant pour objet la domanialisation des préposés forestiers communaux.

Toutes les propositions formulées par l'Association sont conformes au programme de la politique forestière adopté par la Société nationale d'encouragement à l'agriculture, par la Société des agriculteurs de France et par le IXe Congrès international d'agriculture dans son vœu du 3 mai 1911 : « Que les États favorisent énergiquement, par leurs exemples, par leurs

enseignements, par leurs appuis matériels et moraux, par leurs immunités fiscales et par l'adaptation de leur législation au concours des capitaux collectifs et particuliers, le maintien et l'amélioration des forêts existantes, l'aménagement sylvo-pastoral des montagnes et le reboisement des surfaces dénudées. »

VI. — CONCLUSION

Le devis de la Régénération forestière s'élève, comme nous l'avons vu, à 1 730 millions d'avant-guerre et l'application de la politique forestière libérale développée par M. le sénateur Chauveau, par M. Guton, ancien directeur de l'École forestière et par l'Association centrale pour l'aménagement des montagnes, ferait participer les capitaux privés à la majeure partie de la dépense, ce qui réduirait aux environs d'un milliard l'avance à faire par l'État.

Nous savons aujourd'hui comment, pour avoir ajourné le reboisement, nous avons subi un allongement de la guerre qui coûte à l'État *plus de cinquante milliards*, de sorte que l'État a dû dépenser ainsi plus de cinquante fois ce qu'il avait cru économiser. Cet enseignement de la guerre ne saurait être perdu de vue, et un pareil genre d'économies à rebours ne peut pas être renouvelé.

La régénération forestière, indispensable pour conjurer l'inondation, pour alimenter les voies navigables, pour suppléer à l'insuffisance de nos gisements houillers, pour empêcher la dépopulation et pour produire les bois nécessaires à l'industrie, est indispensable aussi pour la Défense nationale; et tout ajournement de l'énergique effort qu'il faut accomplir pour le réaliser serait le comble de l'imprévoyance.

PAUL DESCOMBES.

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

DANTE A RAVENNE

CORRADO RICCI : *L'ULTIMO RIFUGIO DI DANTE* (1)

« En ce temps-là, le seigneur de Ravenne, fameuse et antique capitale de la Romagne, était un gentilhomme appelé Guy le Jeune, de la maison de Polenta, lequel, nourri aux études libérales, estimait par-dessus toute chose les hommes de mérite, et principalement les savants. Ayant appris que Dante, désormais privé d'espérance, se trouvait en Romagne (et ayant eu depuis longtemps connaissance de son mérite), ce prince, ému d'une telle détresse, résolut d'accueillir le poète et de lui faire honneur. Il n'attendit même pas d'en recevoir la demande, mais, d'une âme généreuse, considérant la pudeur qui arrête l'homme de cœur, il lui fit le premier des offres et des avances, demandant au poète comme une grâce spéciale ce qu'il savait que celui-ci voulait lui demander : à savoir, qu'il lui plût de demeurer chez lui...

« Dante se fixa donc à Ravenne, ayant perdu toute espérance (mais non pas tout désir) de retourner jamais à Florence, et il vécut là plusieurs années sous la protection de ce gracieux seigneur, y faisant par ses leçons plusieurs élèves en poésie... Mais, comme

(1) 1 vol. in-4° illustré, Milan, Hoepli édit., 1891 ; nouv. édit., 1921. Du même auteur, *Ore ed ombre dantesche*, Florence, Le Monnier, in-16, 1921. — Passerini, *Dante*, in-12, Milan, Rinaldo Caddeo ; *Il ritratto di Dante*. Florence, Alinari, in-12 illustré, 1921. — E.-G. Parodi, *Poesia e storia nella Divina Commedia*, in-18, Naples, Perrella, 1921. — Societa dantesca italiana, *Le opere di Dante*, in-12, Florence, Cemporad. — Robert-André Michel, *Avignon, le pro ès des Visconti*, Paris, 1920, etc.

à chacun vient son heure, environ la moitié de sa cinquante-sixième année, il tomba malade et, ayant reçu chrétiennement les sacrements et demandé pardon à Dieu de tout ce qui pouvait lui déplaire et qu'avait fait en lui la naturelle faiblesse, réconcilié de ses péchés, au mois de septembre de l'an 1321, en la fête de l'exaltation de la sainte Croix, à l'immense deuil du susdit prince et de toute la ville de Ravenne, il rendit à son Créateur son esprit tourmenté; et je ne doute pas que son âme n'ait été reçue dans les bras de sa très noble Béatrice, avec laquelle, dans la présence de Celui qui est le souverain bien, délivré enfin des misères de ce monde, il jouit de la béatitude qui n'aura pas de fin. »

Je n'ai pu résister au plaisir de traduire cette page de Boccace, dont j'aurais voulu conserver le charme original. En ces jours où l'Italie, par la voix de ses savants et de ses hommes d'État, commémore le plus illustre de ses enfants et célèbre le prophète de son unité nationale, nous ne pouvions être absents de l'hommage du monde à la tombe sacrée. Y a-t-il parmi nous « une âme née latine » et qui demeure étrangère à la religion de l'Italie? Y a-t-il un homme simplement homme qui refuse sa gratitude à l'aîné des poètes modernes, le premier qui ait fait rendre à la muse du moyen âge les accents d'une humanité qui nous émeut encore, et qui soit pour le monde chrétien quelque chose comme un autre Virgile ou un second Homère?

Il faut un guide pour le voyage : je me servirai du beau livre que M. Corrado Ricci, l'éminent directeur du *Museo nazionale*, a consacré jadis, avec une piété touchante, au séjour de Dante à Ravenne. Le livre date déjà de trente ans; je n'ai pas vu encore la nouvelle édition qui nous en est promise. J'ignore ce que l'auteur y aura corrigé de ses premières conjectures; j'ajouterai çà et là les retouches qu'ont apportées les plus récentes découvertes.

C'est sans doute en 1317 que Dante devint l'hôte de Guy de Polenta. Boccace, — bien informé des choses, puisqu'il se renseigna sur place et put connaître encore quelques survivants de la société de Dante, comme le notaire Pierre Dujardin, et surtout le fils du poète, Pietro Alighieri, — nous apprend que le séjour de Dante dura « plusieurs années. »

On ne retrouverait guère dans la Ravenne d'aujourd'hui la Ravenne que Dante a connue. La sous-préfecture endormie avec ses palais vénitiens, son air d'aristocratie provinciale, ressemble peu, excepté par l'abandon et le délabrement, à la ville du moyen âge,

Cette ville alors amphibie, à demi aquatique, flottante comme une autre Venise au milieu du delta du Pô, qui l'enlaçait dans un de ses coudes, la traversait par un de ses bras, le Padenna, a perdu aujourd'hui jusqu'à cette lente vie que lui versaient des eaux languissantes. Beaucoup de monuments, débris des anciens âges, la Porte d'Or, la basilique de Sainte-Ourse, Saint-André des Goths, Sainte-Croix, existaient encore, qui ont disparu dans la suite. Des constructions élevées par Guy de Polenta, il reste aujourd'hui peu de chose. Son palais, visible encore à l'angle de la via Mazzini, demeuré à peu près intact il y a soixante ans, a été défiguré au milieu du siècle dernier. La maison, qu'une plaque signale comme celle de Dante, est une maison de la Renaissance qui ne présente aucun titre à cette antiquité.

Quant aux fresques de Santa Maria in Porto, qui représentent la vie de Pierre degli Onesti, on n'a pas manqué d'y reconnaître, dans un des groupes d'assistants, la figure de Dante et celle de son patron et aussi, pendant qu'on y était, celle de Françoise de Rimini. De semblables découvertes, qui viennent de se multiplier, — d'une façon vraiment miraculeuse, — à l'approche du centenaire, doivent être regardées comme des effets de la foi. Je ne puis entrer ici dans la question très délicate de ce qu'on appelle le « portrait » de Dante, ou plutôt de la manière dont s'est précisé peu à peu le masque légendaire, tel qu'il se fixe au XVIe siècle dans la fresque de Raphaël et dans le bronze de Naples, avec son visage creux, d'un relief impérial, et sa moue d'un sublime dégoût. Il est certain qu'une telle image représente une tradition d'artistes, un chef-d'œuvre de ciselure, longuement travaillé par des générations de médailleurs et de stylistes, et où l'on ne sait plus bien ce qui reste de la physionomie réelle et du document primitif. Le masque de Dante, à tout prendre, n'a peut-être rien d'un portrait, mais c'est une des plus belles créations du génie de l'Italie.

Chose curieuse ! Tandis que la figure de Dante, sous la main des artistes, prenait de plus en plus un caractère sérieux, tragique, la légende populaire, orale, se développait en sens inverse, et lui prêtait au contraire un aspect d'irrévérence et d'ironie. L'esprit de saillie, de repartie, le diseur caustique de mots piquants, qu'on ne prend jamais sans vert et qui trouve réponse à tout, voilà l'image que nous présente ce folk-lore dantesque. Le poète y devient un bouffon génial, une sorte de *gracioso* que ne démonte nulle avanie de la cour, et qui toujours triomphe et a le dernier mot : telle est la traduction

populaire de la supériorité d'esprit. Il n'est pas jusqu'à la fameuse anecdote, rapportée par Boccace, des deux femmes de Vérone, dont l'une dit à l'autre : « Tu vois? Cet homme-là, il va en enfer quand il veut. — Je le crois bien, fait la seconde, il est si noir et si brûlé! » il n'est pas jusqu'à cette historiette (d'autres placent la scène à Ravenne), qui ne doive se lire avec un sourire : on y surprend cette malice ingénue et demi-naïve, ce côté de farce et de burlesque qui est si frappant à observer dans les *Enfers* du moyen âge. Il ne manque même pas de traits où Dante fait une figure assez inattendue. L'amant idéal de Béatrice apparaît par moments comme un bon vivant, presque comme un pendant de Rabelais. Sans doute faut-il se garder de prendre à la lettre ces bavardages. Le peuple a de singulières façons d'honorer ses héros; n'oublions pas que l'Italie est le pays de *Roland furieux*. Mais peut-être la figure hiératique de Dante, l'idée du poète vengeur, le fantôme figé dans son attitude d'Isaïe ou de Savonarole, sont-ils encore plus faux et plus éloignés de la réalité que ces fables vulgaires. A travers les voiles savants de ses allégories, Dante laisse fort bien entrevoir qu'il a aimé plus d'une fois. Boccace trouve à reprendre en lui le goût des femmes, et le poète lui-même, qui côtoie seulement les tortures de l'autre monde, traverse dans *le Purgatoire* les flammes où se purifie le péché de luxure (1). On a souvent observé l'étonnante indulgence, l'accent d'immense pitié avec lesquels, dans son *Enfer*, il traite les fautes de la chair. Tendre, touchant aveu de fragilité humaine, à laquelle nous devons le chant divin de Francesca!

Cette poussière de faits douteux, d'anecdotes suspectes, est-ce là tout le souvenir que Ravenne a conservé de son hôte immortel? N'est-ce pas encore une fois dans les vers du poète qu'on a chance de trouver l'histoire de son âme et l'image de ses impressions dans son dernier asile? M. Corrado Ricci croit reconnaître en plusieurs endroits du poème des reflets de Ravenne. On voyait dans l'église de Saint-Jean l'Évangéliste une feuille d'albâtre, derrière laquelle on entretenait une lumière. Dante compare à cette flamme l'âme d'un de ses élus,

Che parve fuoco dietro l'alabastro.

Peut-être un souvenir de la mosaïque de Saint-Vital, ce grand

(1) Voir sur ce sujet R. de Labusquette, *les Béatrices*, Paris, A. Picard, in-4, 1920; Henry Cochin, *la « Vita Nuova, »* 2e édit., in-8, Paris, Champion, 1914. — S. Levi, *Piccarda e Gentucca*, Milan, in-12, 1921; etc.

tableau d'histoire où l'époux de Théodora nous apparaît dans tout le faste des pompes de Byzance, peut-il se discerner dans ces vers :

Cesare fui e son Giustiniano...

Et je me demande encore si certaines images de la dernière *Cantica*, la vision du fleuve de feu, ces ruissellements de topazes d'où jaillissent des étincelles, comme autant de lucioles qui retombent bientôt dans la nappe embrasée, si ces éblouissements d'émeraudes et de saphirs, si ces torrents de pierres précieuses qui illuminent le Paradis, ne tiennent pas quelque chose de ces prodigieuses mosaïques qui dorent ou azurent les absides de Ravenne, où toutes les figures revêtent l'éclat des gemmes et où la lumière, glissant sur les cubes d'émail inégaux, y répand ses vibrations et ses frémissements.

Avec moins de peine encore retrouverait-on en cent endroits le paysage et le passé de Ravenne : le tableau du delta du Pô, ou la vision solitaire

Di nostra Donna in su'l rivo adriano.

Dans ce poème qu'il faudrait lire comme un guide de voyage, dans cette *Odyssée* où l'Italie, de la Sicile au Frioul, de Gênes aux bouches du Quarnaro, est décrite tout entière, où chaque ville se dessine avec son site, son aspect, ses saints et sa légende, ses familles et son histoire, la Romagne, dit M. Ricci, est, après la Toscane, le pays qui occupe la première place. Mais entre les beautés qui égalent en mélancolie à la campagne de Rome la campagne de Ravenne, se trouve ce débris de forêt, chanté par les poètes, semblable sur ses dunes à une noire colonnade à demi écroulée, et qu'on appelle la Pinède. E.-M. de Vogüé lui a consacré naguère ici même une page éloquente. Chateaubriand la peint au passage dans une image rapide : « L'antique forêt que je traversais était composée de pins esseulés; ils ressemblaient à des mâts de galères engravées dans le sable. » C'est là que Dante a placé l'entrée du Paradis terrestre : c'est elle qu'il dépeint, « la divine, l'épaisse, la vivante forêt, qui tempérait aux yeux l'éclat naissant de l'aurore, et dont le sol de toutes parts exhalait ses parfums. Un souffle égal et d'une invariable douceur me pressait le front, comme la caresse d'un vent suave... Les oiseaux pleins de joie recevaient les jeunes haleines du jour entre les feuilles qui formaient la basse de leurs concerts : tel ce murmure qui se propage de branche en branche dans la Pinède sur la grève de Chiassi, lorsqu'Éole délie le tiède Sirocco. »

Cette page admirable, ce prélude pastoral et d'une musique sur-

naturelle, qui précède, dans les derniers chants du *Purgatoire*, l'apparition de Mathilde, pose une question très délicate : celle de la date où Dante composa la dernière partie de son poème. On va voir que ce problème n'est pas si facile à résoudre qu'on le pense. Pour M. Corrado Ricci, le doute n'est pas permis : tout le poème, à partir du chant XXVII du *Purgatoire*, fut écrit à Ravenne et en porte la marque. C'est afin d'achever son ouvrage dans la paix d'un séjour tranquille, que Dante quitta Vérone pour la petite cour fort modeste de Guy de Polenta. On peut aller plus loin, et M. Ricci pense avec plusieurs auteurs que les deux dernières *Cantiche* tout entières sont le fruit de la retraite de Dante dans l'ancienne capitale des Exarques. Les deux tiers de *la Divine Comédie* seraient donc postérieurs à l'année 1317. Seul *l'Enfer* eût été achevé quelque temps auparavant. On sait que Boccace, en effet, raconte que les treize derniers chants du *Paradis* ne furent pas publiés du vivant du poète; le manuscrit fut retrouvé par miracle, huit mois seulement après sa mort. Une autre circonstance appuie cette conjecture. Dans une épître latine adressée au poète, au printemps de 1319, par un clerc de Bologne, Giovanni del Virgilio, ce jeune fanatique des études classiques reproche tendrement à Dante de perdre son génie à écrire dans la langue du peuple. « Pourquoi jeter des perles aux pourceaux? Pourquoi prêter aux sœurs divines un vêtement indigne d'elles? Les grandes actions de notre temps demeureront elles sans poète?... N'entends-tu pas le bruit des armes qui retentit dans l'Apennin, les tempêtes qui dissipent les flottes sur la mer Tyrrhénienne? Prends ta lyre, éternise ces grands événements. » Dante répond à cette invitation par une charmante idylle.« Que faire, dit Mélibée, pour répondre à Mopsus? — Tu connais, repart Tityre, tu connais cette brebis que je préfère à toutes, aux mamelles opulentes et si gonflées de lait; elle rumine à part sous un vaste rocher les herbes parfumées, sauvage, vagabonde, pourtant obéissante et douce : elle fuit la gaule et vient d'elle-même m'offrir ses pis féconds. C'est elle que je veux traire. J'enverrai à Mopsus dix jarres de son lait. » On reconnaît, dans ce langage subtil, la Muse du poète : la chèvre indépendante, sauvage, c'est le génie de Dante ; la montagne, c'est le Purgatoire ; les dix écuelles, ce sont dix chants que Dante vient nouvellement de terminer. Et l'on arrive ainsi à se persuader que le poète, dans l'été de 1319, travaillait encore à l'achèvement de la deuxième *Cantica*.

A ce système très ingénieux on peut en opposer un second. Il est

malheureusement impossible de résumer ici les pénétrants articles de M. Parodi sur la composition du *Poema sacro*. Il suffit d'en indiquer brièvement les résultats et ce que le regretté professeur Mussaffia n'avait pas craint d'appeler une véritable découverte. M. Parodi fait ressortir, entre *l'Enfer* et *le Purgatoire*, une nuance considérable, presque une révolution dans les conceptions politiques de Dante. Dans *l'Enfer*, l'auteur est encore le Guelfe modéré, qui regarde l'Église comme l'aboutissement de l'histoire et l'Empire des Césars comme la préparation de l'institution divine. Dans le *Purgatoire*, au contraire, l'Empire apparaît, à côté de l'Église, comme une création également actuelle, également nécessaire : ce sont les deux Soleils qui montrent, l'un les voies du monde, l'autre les voies du ciel. En même temps, le caractère prophétique se précise : le vague symbole du *Veltro*, de l'énigmatique lévrier qui doit chasser les vices de la terre et mettre en fuite la louve, devient quelque chose de beaucoup plus positif sous ses formes encore sibyllines; c'est le mystérieux DVX dont le visage, comme sous un heaume, se dissimule sous un chiffre, qui apparaît comme une date et comme une menace. C'est l'étonnante apocalypse des derniers chants du *Purgatoire*, la vision du char fracassé que doit relever un inconnu dont on ne nous dit pas le nom, mais dont l'attente soulève le poète d'un immense mouvement d'espoir. Il est clair qu'entre les deux premières parties du poème, il s'est passé un événement qui a bouleversé de fond en comble les convictions de Dante : c'est l'avènement de cet Henri VII, qui fait partager au poète toutes les espérances du parti gibelin.

Pour la première fois depuis des siècles, on voyait un Empereur qui voulait être empereur. Il allait descendre en Italie et se faire couronner à Rome. Dans le chaos du monde, dans cette Europe sans tête, où la Papauté émigrait, abdiquait la Ville Éternelle, « se prostituait » aux bords du Rhône, où seul grandissait le pouvoir monstrueux du Roi de France, ce jeune homme, ce jeune dieu allait refaire l'ordre. Ces idées se formulent en système dans le *De Monarchia*. A mesure que le salut approche, l'enthousiasme du poète grandit, sa confiance s'exalte, éclate en apostrophes grandioses contre les ennemis qui l'ont proscrit, et finit par tourner, dans la fameuse lettre aux Florentins, en accents frénétiques de haine furibonde. Ainsi la politique de Dante se complète, à mesure que se développent les événements contemporains; son poème reflète les passions successives qui agitèrent son cœur; chacune des parties répond à une période de sa vie. Si *l'Enfer* trahit la douleur, les rancunes, la bile des premières

années d'exil, le scandale et le noir chagrin qu'inspire le spectacle du désordre universel, *le Purgatoire*, traversé d'un grand souffle millénaire et d'une tempête d'espérance, exprime le transport du poète dans l'attente du sauveur, au moment où il crut rentrer en vainqueur à Florence et put se flatter d'y revenir en écrasant ses adversaires. Le poème devient un grand drame en trois actes, de caractères bien différents, dont chacun représente un âge, un épisode distinct de l'existence du poète. Au lieu d'un théorème abstrait, théologique, d'une construction analogue à la *Somme* de saint Thomas, on obtient une sorte de journal ou de biographie, écrite à des moments divers, répondant à des attitudes diverses d'une même pensée, agitée par tous les orages et exprimant dans toute sa suite et ses contradictions tragiques l'histoire morale du poète.

Si cette vue est aussi exacte qu'elle paraît séduisante, il en résulterait, sur la composition et le sens même de *la Divine Comédie*, des conséquences toutes nouvelles. Il est bien entendu que dans ces conditions *le Purgatoire* tout entier, y compris la vision finale, est nécessairement antérieur à la mort d'Henri VII (1313). La description de la Pinède qui se lit au XXVIIe chant, supposerait donc que Dante, dans le cours de sa vie errante, serait venu en Romagne une première fois avant de s'y fixer pour toujours en 1317. Cette conjecture assurément n'a rien d'invraisemblable. Elle pourrait se justifier par plus d'un vers de Dante. Elle expliquerait pourquoi le poète fit choix de ce séjour après l'écroulement de ses rêves, et serait revenu mourir dans ce grand mausolée de Ravenne, en pleurant le dernier Empereur parmi les ombres des derniers Césars.

Ce revenant qu'on voyait ainsi s'asseoir dans ce cimetière, le plus noble du monde après Rome, était lui aussi un vaincu, une grande épave de la vie. Une à une, il avait perdu toutes ses illusions : d'abord, son jeune amour, le sourire féminin de son adolescence ; puis, sa foi dans la grande lumière incorruptible de l'Église s'était flétrie ; enfin, l'arrivée d'un restaurateur du monde, le salut qu'il avait espéré, avec quelle ardeur ! d'un jeune prince victorieux qui remettrait sur pied la machine détraquée de l'univers, s'étaient trouvés encore des espérances mensongères ; toutes les grandes clartés de la terre s'étaient éteintes. L'une après l'autre, le poète avait perdu toutes ses raisons de vivre. Déçu maintenant, désabusé, sans foyer, sans patrie, il faisait subir à ses idées une transformation suprême ; son âme, fatiguée des luttes et des querelles, se détourne de ce monde trop court et trop borné ; le poète, désormais à l'écart des luttes politiques, se réfugie

dans la solitude, dans cette plaine infinie « où le grand fleuve se perd et embrasse la paix; » et il vient achever, dans ce désert solennel où se défait Ravenne, le songe de sa vie.

C'est bien là qu'il devait écrire *l'ultimo lavoro*, la dernière strophe du poème, ce chant supra-terrestre où respire déjà le calme d'outre-tombe. Chateaubriand n'a fait qu'un mot d'esprit, quand il a dit que Dante avait « manqué son ciel. » Sans doute, il n'avait pas bien lu *le Paradis*. Cette dernière *cantica* ruisselle de beautés. Dante se détache de la terre. Il envisage notre globe comme un point infime de l'espace, dont les misérables intérêts ne lui arrachent qu'un sourire. Tout paraît désormais vu d'en haut, par immenses panoramas, comme par un homme qui plane. L'histoire entière se résume dans la sublime légende de l'aigle. Les violences s'apaisent. L'imagination du poète, qu'on se figure se délectant dans les tourments et dans les gênes, se noie avec ivresse dans les « splendeurs de Dieu. » Une bienveillance inconnue, une détente, une soif de tendresse et d'amour, remplace la fureur et la haine. Dans une page charmante, toute platonicienne, de son *Banquet*, le poète avait décrit les âges de la vie : il avait dépeint le bonheur du *De senectute*, lorsque le vieillard « retourne à Dieu, comme le voyageur rentre au port, *en bénissant la route qu'il vient de parcourir.* » Ce regard qui approuve, qui couronne, qui rend grâce de la vie et de la mort, le poète à présent le jette sur son passé. Du fond de sa jeunesse, lui remontent à la mémoire des images riantes de sa « *vita nuova* » ou de sa « vie en fleur : »

Donne mi parver non dal ballo sciolte...
E come surge e va ed entra in ballo
Vergine lieta...

« On eût dit de jeunes femmes qui, au milieu du bal, s'arrêtent, attentives, jusqu'à ce que l'orchestre ait repris la mesure... Et comme se lève et va et entre dans la danse une vierge riante et belle d'innocence, heureuse de faire honneur à la nouvelle épouse... » Et ce sont encore de merveilleuses images de l'enfance, les plus tendres « Madones » qu'ait peintes la poésie :

E come fantolin che inver la mamma
Tende le braccia, poi che il latte prese...

Ou enfin ces magiques « nocturnes, » d'une mélodie intraduisible, et d'un enchantement inégalé depuis le *per amica silentia lunae*,

Quale nei plenilunii sereni

Trivia ride tra le ninfe eterne...

ou le vers miraculeux sur le « printemps éternel : »

Che notturno Ariete non dispoglia.

Ainsi le poète, dans ce testament, a fait sa paix avec la vie. Il n'a pas renoncé à toutes ses idées : seulement, il les ajourne, et n'assigne plus à Dieu, pour l'œuvre du salut, une échéance précise. Le poète exprime encore sa confiance dans un revirement des choses, qui les remettra dans leur sens et dans leur vérité, mais de plus en plus cette espérance se confond, dans un recul infini, avec le plan supérieur des espérances religieuses, qui peut-être ne sont pas faites pour se réaliser en ce monde. Il a, autant que jamais, ce double sentiment qui fait le poète épique : le sentiment profond d'une incurable décadence, et celui d'un réveil futur, mais dont l'époque se déplace et se transpose désormais dans le domaine de l'éternel.

Cependant, au milieu de ces sérénités, se montre encore la force des sentiments terrestres. On sent que le vieil homme n'est pas mort. Il caresse une dernière chimère, et c'est un trait nouveau, — combien émouvant! — de l'évolution du poète. Au début, et tout en déchargeant sa rage contre ses ennemis, il avait pris légèrement son parti de l'exil. Il parlait volontiers en citoyen du monde : « Nous dont la patrie est la terre, et qui y sommes partout chez nous, comme le poisson dans l'eau... » Il écrivait ainsi tant qu'il avait pu croire son exil provisoire. A présent, il venait encore, en termes magnifiques, de repousser une offre d'amnistie humiliante : « Ce n'est pas tête basse qu'un Dante rentre dans sa patrie... Si je ne puis autrement, eh bien! soit, je ne rentrerai pas. Ne puis-je contempler n'importe où le ciel et les étoiles? Ne puis-je méditer en tous lieux les douces vérités? » Il se fermait à jamais, par cette lettre admirable, les portes de Florence : c'est dans cette obstination que le poète se montre vraiment un « carré » invincible, un intraitable « tétragone. » On voit cependant à quel point, sous ce superbe étalage de stoïcisme philosophique, le sacrifice lui coûtait. A mesure qu'en vieillissant il voyait reculer l'espoir, s'élevait dans son âme la nostalgie de la patrie. De plus en plus il faut se figurer le poète, sur la plaine de Ravenne, tel que le représente le beau tableau de Michelino, que l'on voit à un pilier de la cathédrale de Florence : debout dans une solitude peuplée de visions, mais errant comme une âme en peine autour des murailles d'une ville où l'on reconnait le dôme de Sainte-Marie de la Fleur et le « beau San Giovanni, » et « le tendre

bercail où il avait dormi agneau. » Et alors, devant cette vision, le grand proscrit se berce d'une illusion suprême : désarmer ses compatriotes, les attendrir (attendrir des pierres!) à force de gloire et de génie, devenir assez grand pour faire cesser les factions et pour rentrer, dans le pardon d'un nouveau baptême, recevoir à Florence le laurier des poètes. Et il confie son rêve à ce soupir sublime :

Se mai continga ché'l Poema sacro...

M. Corrado Ricci retrouve dans *le Paradis* l'image de la Romagne. Ah! combien plus Florence, et Florence toujours! Trois chants, les plus humains que le poète ait écrits, sont uniquement remplis d'elle. A cette heure de sa vie, ce ne sont plus les choses présentes ni le spectacle des réalités qui émeuvent le poète : c'est le monde du regret et l'empire de son désir. « O notre chétive et mortelle noblesse de la terre! » Avec quelle naïveté il l'exprime et s'en montre remué! Pendant trois chants entiers, il suspend l'enchaînement des descriptions célestes, pour se plonger avec délices dans les souvenirs humains et dans les mémoires de la famille. Ces trois chants de Cacciaguida, le trisaïeul de Dante, forment un des plus vastes épisodes du poème : une petite épopée florentine, au milieu de la divine épopée. Le poète se fait raconter par l'ancêtre la Florence d'autrefois, l'étroite ville féodale dont le sang coulait pur jusque dans les veines de l'artisan, les mœurs rudes, les ceintures de cuir bouclées par un ardillon de corne, les familles fécondes, les femmes retenues, les dots pauvres, les vertus viriles, la vie sobre et pudique. Il se fait dire ensuite les hommes du temps passé, les maisons héroïques qui firent Florence grande, « quand on n'avait pas vu encore le lys ni renversé par la défaite, ni ensanglanté par la discorde. » Enfin il se fait dire l'exil, et le pain amer de l'étranger, et la honte de gravir « l'escalier d'autrui. » Et l'on voit peu à peu dans le cœur du poète la terre remplacer le ciel, et se confondre dans ses vers la nostalgie des deux patries.

Toutes ces mélancolies n'empêchent pas çà et là de sourds grondements d'orage. Quelques-unes des plus écrasantes invectives, des plus foudroyantes diatribes contre la papauté, roulent brusquement comme un tonnerre dans la gloire de ce couchant et de cette apothéose. C'était bien la manière dont devait s'achever cette vie où la violence de l'amour est toujours prête à se changer en rugissement de colère : c'est bien ainsi que devait finir ce poème où le ciel ne refuse nulle passion de la terre, et dont les deux suprêmes visions

sont la glorification de deux créatures de chair, l'homme et la femme, Adam et Marie.

Il est impossible de dire à quel moment précis Dante acheva son œuvre, quel intervalle s'écoula entre le dernier rêve et la vérité éternelle. Les dernières allusions historiques qu'on rencontre dans *le Paradis* sont la mort de Philippe-le-Bel (novembre 1314) et l'élection de Jean XXII (1316). Pourtant, si Boccace a dit vrai (et il n'y a nulle raison de douter de son témoignage), les derniers vers ne furent écrits que dans les derniers moments de l'existence de Dante. Le poème et le poète finirent presque au même jour.

Une lueur assez singulière est venue, dans ces derniers temps, jeter un jour inattendu sur la fin de la vie de Dante : c'est un procès d'envoûtement et de magie où son nom se trouve mêlé, sans doute calomnieusement, par un prêtre qui a toutes les apparences d'un fourbe. On n'a pas encore éclairci les dessous de cette ténébreuse affaire. Les curieux trouveront les faits dans une étude d'un jeune savant français, tué pendant la guerre, Robert-André Michel, sur le *Procès des Visconti*.

Cela se passait en 1320. Au mois d'août de l'année suivante, Ravenne se trouva menacée, pour une querelle insignifiante, d'une guerre avec Venise. Dante fut envoyé auprès du Grand Conseil pour apaiser l'affaire. Il revint par les marécages et les lagunes de la côte, dans la saison où ces parages exaspérés par les pluies de l'été dégagent leurs fièvres pestilentielles. Il revit au passage cette abbaye de Pomposa, cadavre aujourd'hui abandonné, où le moine Guy d'Arezzo avait inventé la gamme et créé, lui aussi, un nouveau monde de poésie. Il revit cette Pinède, cette forêt déchirée, à travers les troncs de laquelle on aperçoit la mer comme la corde d'une grande lyre, et qui lui était apparue comme un lambeau du Paradis perdu. Et puis il s'alita. Ravenne garde sa cendre. C'est là que Dante repose dans un cercle de solitude et de mélancolie, parmi les enchantements funèbres et les sépulcres des Césars, dans ces plaines vides et muettes, où s'élevèrent les derniers et les plus beaux de ses rêves. C'est le monument qu'il lui fallait : un désert autour d'un tombeau.

LOUIS GILLET.

REVUE MUSICALE

Un opéra-comique wallon du XVIIIe siècle : *Le Voyage de Chaudfontaine.*

Opéra-comique, opérette, il y a de l'un et de l'autre dans *le Voyage de Chaudfontaine*, de Jean-Noël Hamal, compositeur liégeois du XVIIIe siècle. Longtemps réputé perdu, puis retrouvé, en Belgique; représenté avec un médiocre succès à Paris sur le théâtre des Nouveautés, en 1892; oublié depuis, même de nom, ce petit ouvrage a beaucoup d'agrément par lui-même. De plus, il est d'un musicien, d'une époque et d'un « milieu » qui méritent qu'on s'y arrête un moment.

Vers l'année 1750, Liége vit se former entre quelques-uns des notables de la ville une Société littéraire et musicale, comparable, d'un peu loin sans doute et d'un peu bas, à cette « *Camerata* » de Bardi, qui, dans un noble salon de Florence, un siècle et demi plus tôt, avait créé l'opéra. « Nous ne craignons pas, » dit une gazette du temps, « nous ne craignons pas d'être démenti en assurant que, dans cette partie des beaux-arts (la musique), Liége est l'émule de l'Italie. Rien n'est plus commun que d'y voir des personnes nées avec des organes sensibles à l'harmonie de la bonne musique. » Musique d'église ou autre, toute musique alors y florissait. Les maîtrises de la cité wallonne, fameuses dès le IXe siècle, n'avaient, au cours des âges, rien perdu de leur mérite et de leur renommée. La « chapelle » de la cathédrale Saint-Lambert était réputée entre toutes. En 1650, un de nos compatriotes (1) écrit de la métropole de Liége : « Le service divin s'y faict avec plus grande cérémonie qu'en aucun lieu que

(1) Le colonel Duplessy.

j'aye veu, excepté à Rome et à Notre-Dame de Paris. Il y a une musique excellente et très bien entretenue, remplie toujours de voix qui donnent envie à tous ceux qui entrent dans cette église d'y arrester avec attention pour l'entendre. » Le nombre de ces voix, les dimanches ordinaires, était d'une trentaine environ. Un orchestre de quarante ou quarante-cinq instruments les accompagnait. Les jours de grande fête, on doublait toutes les parties, et l'on y ajoutait encore trompettes, timbales et grosse caisse. Ainsi composée, la « chapelle » de Saint-Lambert eut successivement pour directeurs, au cours du XVIIIe siècle, trois musiciens liégeois de la même famille : Henri-Guillaume, Jean-Noël et Henri Hamal. Le premier (1685-1752), compositeur de mérite et remarquable chanteur, introduisit à Liége la musique d'Italie. Pour Saint-Lambert et pour les collégiales de la ville, il forma tout un répertoire de motets à grand orchestre. Il improvisait, dit-on, avec une étonnante facilité des cantates italiennes, françaises ou wallonnes, qu'il aimait à chanter en s'accompagnant de son violoncelle. Il avait aussi le sens et le goût du comique. Rien ne l'amusait tant que de mettre en musique des textes singuliers, voire saugrenus, formés parfois de mots sans suite et sans lien.

Le fils d'Henri-Guillaume, Jean-Noël, naquit à Liége en 1709. Élève, puis successeur de son père, il devait le faire oublier. Plus jeune de trente-deux ans que Grétry, son futur et célèbre concitoyen, beaucoup moins grand musicien que l'auteur du *Tableau parlant* et de *Richard*, il est bien davantage un musicien national et même local. Comme Grétry, vers sa vingtième année, et plus tard une fois encore, il visita l'Italie. A Rome il connut Jomelli, Durante à Naples; mais, ce double voyage excepté, c'est à sa ville natale qu'il se consacra tout entier. Elle était plus fière de lui que lui-même. Si nous en croyons ses contemporains, il prenait peu de soin de sa gloire et n'éditait même pas ses ouvrages. Du moins il en dirigeait et corrigeait l'exécution avec une certaine vivacité. Un jour qu'il conduisait l'orchestre et les chœurs de la cathédrale devant le Prince-Évêque et toute la cour, le désordre s'étant mis dans l'ensemble, Hamal interrompit et frappa du pied la mesure en s'écriant : « *Voss biess, voss biess*. Bêtes, vous n'êtes que des bêtes. » Mais pour la modestie, sinon pour la patience, la gazette citée plus haut le comparait à ce La Fontaine « qui méconnut ses talents et qui, pour nous servir de l'expression de Fontenelle, se croyait, par bêtise, inférieur à Phèdre. » On n'est pas moins surpris, ajoute le gazetier, « de retrouver dans

M. Hamal la même simplicité *sur* le génie vraiment original qu'il a reçu de la nature. »

Hamal a composé des messes, des motets à grand orchestre. Il est aussi l'auteur de plusieurs oratorios : un *David et Jonathas*, une *Judith*, un *Jonas*, ce dernier sur des paroles latines. Dans l'ordre de la musique de chambre, il passe pour avoir, l'un des premiers, importé d'Italie la forme de la sonate. L'embryon de cette forme se rencontre-t-il d'abord dans l'op. 1 de Hamal ou dans les sonates de Stamitz? Vous n'êtes pas sans ignorer que la question est débattue, et vous nous pardonnerez non seulement de ne la point résoudre, mais de ne pas même l'aborder ici.

Musicien religieux, Hamal fut encore un autre, et même plus d'un autre musicien. Pour des « entrées » ou des cérémonies, il écrivit des cantates officielles, dont une, en l'honneur du Cardinal-Prince de Liége, mérita cet éloge : « Les vœux de la nation, le désir de revoir le prince qu'elle chérit, sa tendresse et son respect, tout était si bien exprimé de la part de l'auteur et du compositeur, qu'on peut regarder le travail de l'un et de l'autre comme le triomphe du sentiment. »

L'esprit, beaucoup plus que le sentiment, fit l'éclatant succès des opéras-comiques de Hamal. Non pas, il s'en faut, l'esprit de finesse, mais bien plutôt un esprit analogue à celui dont s'inspirait chez nous, vers le même temps, le répertoire ou le genre « poissard. » Ce genre, a écrit M. René Doumic, succède et répond alors au genre précieux de Favart. Vadé, « l'auteur de *la Pipe cassée* et des *Bouquets poissards*, Vadé, « ce Téniers de la poésie, » avait inventé de composer, avec les scènes de la vie familière des forts à bras du Port aux blés et des dames de la Halle, de petits tableaux qui prétendaient à une exactitude toute naturaliste. L'invention avait plu surtout dans les salons; la gentillesse en consistait à attraper le ton juste et le geste approprié pour lâcher des bordées de trivialités et d'injures empruntées au vocabulaire des harengères et des portefaix. C'est ce genre que Vadé transporte au théâtre avec son opéra-comique des *Racoleurs* (1756), dont les personnages s'appellent Mme Saumon, marchande de poisson; Javotte, Toupet, perruquier; la Ramée, Jolibois et Sans-Regret. » (1)

Tel est, un peu moins monté cependant, le ton des opéras-comiques de Hamal. Pour le goût, c'est assez dire qu'ils n'ont rien de

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 septembre 1900, *les Spectacles de la foire et nos scènes de genre*, par M. René Doumic.

commun avec les *Euridice* et les *Dafné* florentines du XVIIe siècle commençant, avec les tragédies musicales, à l'antique, des Peri, des Caccini et des Rinuccini. Mais ils s'en rapprochent par une certaine analogie d'origine, par le « milieu » social, ou plutôt mondain, où ils se produisirent. *Le Voyage de Chaudfontaine, la Recrue liégeoise, la Fête troublée par la pluie* et *les Hypocondres*, ces quatre comédies musicales de Hamal furent données en 1757 et 1758, non pas au théâtre, mais dans un salon, et dans le salon d'un chanoine, prévôt de la collégiale de Saint-Denis, poète, librettiste même, et musicien. Il se nommait Simon de Harlez. Des réunions, ou des « académies, » littéraires et musicales, se tenaient fréquemment chez lui sous le patronage et parfois avec la collaboration de certains notables liégeois, fort distingués d'esprit et d'éducation : un Vivario, un Cartier, un Fabry, tous trois bourgmestres de Liége et « paroliers, » avec leur ami le chanoine, du *Voyage de Chaudfontaine*. Religieuses et profanes, les œuvres de Hamal figuraient constamment au programme de ces concerts. Ce n'est qu'après cette première exécution, qui les consacrait en quelque sorte, qu'elles étaient jouées devant un public plus nombreux, à l'Hôtel de Ville.

Un dilettante liégeois, auquel nous devons les détails ici rapportés, nous écrit : « Il sied de regarder les pièces de Hamal d'abord comme un divertissement, un jeu d'esprit où se plaisaient des gens très cultivés, et puis comme une manifestation de particularisme. Ce fut un phénomène isolé, sans attache avec le passé, mais non pas sans effet sur l'avenir littéraire du pays wallon. Dans ces joyeuses farces de 1757, « (*le Voyage de Chaudfontaine* et les autres), » se montrent déjà les caractères du théâtre wallon d'aujourd'hui : naturel parfait, observation peu profonde, mais fidèle, des mœurs, des gestes même de chaque personnage. Il se peut que les grands seigneurs d'alors, aristocrates authentiques, aient pris plaisir, par une sorte de dilettantisme, à forcer un peu la note et le ton. Ils ne craignirent pas d'exagérer au besoin le langage et les façons populaires. Nos grands bourgeois d'aujourd'hui, bien que très francisés, ne laissent pas de goûter encore ce côté vulgaire, fût-ce un peu grossier, de certains types de chez nous. »

Des quatre opéras-comiques de Hamal, le *Voyage de Chaudfontaine* seul nous a été communiqué par notre érudit correspondant. Nous ne savons rien de *la Fête troublée par la pluie*. *Les Hypocondres* ne consistaient, paraît-il, qu'en une « agréable critique de certains malades imaginaires, amateurs de musique, habitués du salon du

chanoine de Harlez. Quant à la *Recrue liégeoise*, un journal du temps (mai 1757) en donne l'analyse que voici : « Le sujet est très analogue à la circonstance où l'Europe se trouve (1). Un jeune Liégeois, voyant passer les troupes françaises, s'arrache du sein de sa famille pour voler à la gloire. Le désespoir de ses parents, la tristesse des voisins, l'amour même, voudraient en vain le retenir. Mais l'honneur et le courage, encore plus forts dans le caractère de la nation liégeoise, l'emportent sur toute autre considération. Il s'engage et part enfin.

Malgré l'objet qui l'a charmé,
Il sait voler à la victoire,
Et ce n'est que couvert de gloire,
Qu'il se sent digne d'être aimé.

« Ce sujet, traité en liégeois, où l'on a mêlé un peu de français, n'est point susceptible d'un extrait raisonné. Que ne pouvons-nous faire passer à nos lecteurs toutes les beautés mâles et hardies et les traits de génie qui caractérisent si bien la musique de M. Hamal, tantôt ces sons tendres et gracieux, ce beau naturel, cette peinture naïve du sentiment, ces expressions du cœur, si difficiles à rendre en musique et où le talent de cet habile compositeur ne se trouve jamais en défaut. »

Le sujet du *Voyage de Chaudfontaine* n'a rien d'héroïque, ou seulement de militaire. Également « traité en liégeois, où l'on a mêlé un peu de français, » il est facile d'en présenter « un extrait raisonné. »

Chaudfontaine est une modeste, plus que modeste station thermale située aux environs de Liége et depuis longtemps abandonnée. Il en est fait mention pour la première fois en l'an 1250. Vers la fin du XVIIe siècle, un entrepreneur, du nom de Sauveur, y fit construire une sorte de grande hutte, divisée en deux ou trois cabinets de bains fort malpropres. A cela se réduisait tout « l'établissement. » La vogue n'en fut pas moins fort grande au XVIIIe siècle. L'été, surtout le dimanche, on y venait de Liége, en partie de plaisir. Avant que le chemin, praticable d'abord aux piétons et aux cavaliers seulement, devînt carrossable, le voyage se faisait par bateau. C'est justement sur un bateau que se passe le premier acte de l'opéra-comique de Hamal. Il n'a, ce bateau, rien de commun avec les types variés et connus de ce qu'on pourrait appeler la batellerie musicale : la frégate d'*Haydée*, le vaisseau de l'*Africaine*, la nef de *Tristan*, ou le cuirassé

(1) C'était l'année de Rosbach.

qui porte au pays de Mme Chrysanthème un de nos officiers de marine et son frère Yves, l'un et l'autre chantants.

Imaginez encore moins une de ces « nacelles » de rêve, à la Schubert, toutes pleines de romantiques barcarolles. Réel est le bachot, ou la péniche, où s'embarquent ici nos gens. Petites gens, gais lurons et commères accortes aux façons lestes, au verbe haut et dru. Tonton, sa cousine Adèle, et Gérard le batelier, leur cousin, plus Marie Bada, la harengère, et le caporal Golzeau, « Liégeois francisé, » de la paroisse Saint-Gangulphe, forment un quintette populaire autour duquel, à la manière antique, « la compagnie du bateau » figure le chœur. Il est temps de partir. En termes imagés, (le wallon bravant lui aussi l'honnêteté), les deux cousines pressent le batelier de pousser de l'arrière. — « Un peu de patience. Nous attendons Marie Bada. — Qui ! Marie Bada ! s'écrient les petites, cette chienne de soularde ! Qu'elle aille vendre ailleurs ses harengs pourris, mais ne vienne point nous en empester. » — Elle vient pourtant, elle accourt, « toute en écume, » la harengère. Et déjà, sur le marinier qui n'en peut mais, et sur les deux cousines, tombent, puis retombent sur la Bada elle-même des mots dignes du vocabulaire shakspearien. « Borgne-gueux, gueule de loup, chenille poilue, groin de guenon, évier de mon corridor » sont les plus doux vocables de ces litanies alternées. Le duo de Mme Barras et de la fille Angot, auprès de cet ensemble, n'est qu'un aimable échange de civilités.

Cependant le bateau file, puis s'arrête un moment pour prendre un nouveau passager, le caporal Golzeau. Gérard le présente aux dames et l'invite, n'osant intervenir lui-même, à les calmer. Le caporal s'y emploie de son mieux, vainement. Elles ont tôt fait de s'unir contre le conciliateur. Celui-ci riposte, il entre dans la querelle, qui s'anime d'autant, cependant que le chœur, le raisonnable chœur, déplore ces disputes et prêche la paix. C'est le premier acte.

Au début du second, tout le monde a mis pied à terre. La « compagnie du bateau » continue de philosopher sur le danger, pour un homme, de se mêler des querelles de femmes. Un peu plus, et le caporal s'en fût allé, la tête en bas et « le... reste en haut, » barboter dans la rivière. Arrive Odile, qui vient de s'entendre avec le garçon de bains. Il n'y a de libre qu'une seule baignoire. On y tiendrait à dix, mais pour l'instant elle est occupée par une grosse femme, encore toute rouge de ventouses qu'elle s'est fait poser. En attendant, le trio féminin commence à se déshabiller. La paix est faite. Aussi bien, comment en vouloir à la Marie Bada ! C'est une si bonne fille. (L'origi-

nal dit : « Une bonne grosse carogne. ») « Quand elle s'y met, on crèverait de rire avec elle, et puis tant plus qu'on est, tant plus qu'on s'amuse. » Voilà tout notre monde à l'eau : les dames d'un côté, et, de l'autre, « dans le bain poignant, » le caporal Golzeau, qui regarde par le trou de la « buse » (en français : du tuyau.) Alors, entre le voisin indiscret et les peu farouches voisines, s'engage un galant dialogue, variante anticipée et comique de la première scène, aquatique aussi, du *Rheingold*, entre Alberich et les trois filles du Rhin. Mais l'heure du repas approche. Mis en appétit par le bain, baigneur et baigneuses, à l'appel du batelier, se rhabillent et toute la société s'en va dîner.

Le troisième acte (à l'auberge) se passe en mangeaille et beuverie, mêlée de danses et de chansons. Le langage ne s'y épure guère. On dirait d'un Téniers en musique. Propos de table, voire de cuisine, et d'amour s'échangent entre garçons et filles. Golzeau le caporal en tient décidément pour Tonton et s'empresse auprès d'elle. Chacun vient à donner son avis sur le mariage. Odile se déclare pour, et la Bada contre. Plus le repas s'avance, plus il apparaît, aux propos, aux gestes de Tonton et de Golzeau, que tous les deux inclinent vers l'avis d'Odile et la compagnie tout entière, avant de quitter la table et de regagner Liége, consacre, par un ironique épithalame, leur mutuelle inclination.

« A l'égard de la musique, » écrit un contemporain, « nous ne saurions trop louer l'art du compositeur, dont le génie fait honneur à sa patrie. Il a inventé des chants nouveaux et, qui plus est, de beaux chants, qu'il a adaptés à un langage qui n'en paraissait pas du tout susceptible. On y trouve les airs les plus gracieux qu'on ait jamais entendus et des traits d'harmonie qui décèlent le vrai génie. Ce n'est pas ce goût bizarre et capricieux qui ne sait varier la composition qu'à force de bruit et de dissonances. Ce sont des symphonies gracieuses, des accompagnements bien travaillés et relatifs au sujet, un chant naturel qui s'unit avec les mots sans perdre de sa force ni de ses grâces, et dont la vérité a entraîné tous les suffrages au Pergolèse liégeois. »

Un « Pergolèse, » même « liégeois, » c'était beaucoup dire, et Grétry, cet autre liégeois, disait encore trop, en disant plus tard de Hamal : « Je tiendrais à honneur de l'égaler. » Mais il y a bien de l'esprit, de la verve et par moments de la sensibilité, dans ce *Voyage de Chaudfontaine*. La musique en ce temps-là, toute musique, française, italienne ou wallonne, aimait à rire. Le plaisir, la joie qu'elle

procurait et qu'on eût dit qu'elle éprouvait la première, était fort éloignée de cette espèce de délectation morose que parfois elle semble avoir pris pour but ou pour idéal aujourd'hui.

Si l'on veut goûter cette musique ancienne, un peu vieillotte par places, il faut lui pardonner une certaine monotonie. La partition de Hamal forme une longue suite de morceaux, airs, duos, trios, ensembles, quelquefois trop longs eux-mêmes. Le récitatif qui les relie est presque partout le récitatif parlant, ou plutôt courant, à l'italienne, hormis, çà et là, quelques mesures de récitatif « obligé. » La coupe des airs est uniforme : deux reprises, l'une majeure, mineure la seconde, et, pour finir, le retour à la première (*da capo.*) Un autre défaut consiste dans la répétition, qui finit par être fastidieuse, des mêmes paroles. Il arrive enfin que cette musique insiste trop longuement sur un détail secondaire, tout extérieur, de l'action, et qu'elle s'attarde là où elle ne devrait que passer. Mais cela n'enlève rien, ou presque rien à la finesse et à la force, comiques l'une et l'autre, qui font l'agrément de ce petit ouvrage. Pour l'esprit, plus que pour le sentiment ou l'âme, on dirait parfois du Grétry ; peut-être même du Mozart, moins la tendresse et la mélancolie. Toute la partie en quelque sorte querelleuse, injurieuse même, du premier acte est excellente. « *Pas bégueule, Forte en gueule... Telle était Madame Angot.* » Que ce soit Tonton qu'elle « attrape, » ou que ce soit le batelier, Marie Bada la harengère est telle aussi, en paroles du moins, ou par les paroles. Mais la musique, une tout autre musique que celle de Lecocq, la fait également fort différente. Elle donne au personnage de la sympathique poissarde ce qu'on appelle le caractère, ou le style, sans en affaiblir, ou en affadir la vérité, la vigueur et la vie.

Entre des pages comme celles-ci, un peu montées de ton, un peu hautes en couleur, le musicien n'a pas manqué de ménager des ombres. Il demande volontiers au mode mineur, survenant à propos, certains effets de clair-obscur. Un air du batelier, après la dispute de ses deux passagères, emprunte au changement du mode et du rythme à la fois une grâce indolente, à demi rêveuse, qui n'est pas indigne, — à la poésie près, et encore ! — de telle chanson de l'*Enlèvement au sérail.* Plus d'une fois cette musique se détend. Le rythme trop souvent saccadé s'égalise ; les valeurs pointées ou piquées se lient. La voici tout de bon, la poésie désirée ; voici la grâce, la tendresse, et même un soupçon de rêverie. Nous approchons, sinon de Mozart, au moins de Grétry, et du Grétry de *Richard.* Certaine phrase de l'amoureux Golzeau ferait presque songer d'avance,

comme une esquisse sans doute, mais d'un trait pur, et déjà touchante, à l'admirable plainte de Blondel appréhendé par les soldats :

Ayez pitié de ma misère!
Les Sarrazins furieux,
De la lumière des cieux
Ont privé mes pauvres yeux.

Le second acte est charmant d'un bout à l'autre. Il commence par un chœur bien construit, solidement établi sur la simple et saine tonalité d'*ut* majeur. Puis vient la scène, agréable entre toutes, du triple déshabillage féminin. Ici plus que jamais, en trois airs qui se succèdent, l'alternance des deux modes est heureuse, la grâce de l'un venant toujours à propos tempérer la malice de l'autre. En dépit de leur condition et de leur langage, on finirait par trouver aux trois baigneuses une vague ressemblance avec les naïades de Gluck. C'est à peine si la mélodie de leur chant a moins d'élégance, de souplesse, et trace de moins sinueux contours. La Marie Bada, cela va sans dire, est toujours la plus enjouée des trois commères. C'est la meneuse du jeu. La voilà dans l'eau. « Zou, zou, zou, que c'est bon! Vrai de vrai, Odile et Tonton, vrai de vrai, je me fais l'effet d'un poisson. » Elle s'ébat, elle s'ébroue, elle rit, elle glousse de joie, et la musique de rire avec elle. Autour d'elle, sur elle, les notes jaillissent et rejaillissent en gouttes sonores. Tout ici, le chant et l'accompagnement, qui l'imitent et se répondent, respire le plaisir, le bien-être, un bien-être physique, et cet allègement que l'eau procure au corps. « Tout corps plongé dans l'eau..., etc. » Oui, cette musique même démontre à sa façon le principe d'Archimède, Aucune monotonie en ces trois airs. Chacun a son style propre. Chacun décrit, « pose » un personnage. Et c'est encore un caractère de ce petit opéra, qu'il est la représentation musicale, non pas sans doute, ainsi que *Falstaff* ou le *Matrimonio segreto*, d'une famille, mais d'un groupe, et, comme disent les gens du peuple, ceux-là justement qu'il nous montre, d'une « société. »

Maintenant, d'un cabinet de bains à l'autre, le dialogue s'engage. Aux trois aimables baigneuses répond l'amoureux baigneur. On imagine le décor, la mise en scène, et l'on comprend que dans le salon d'un chanoine, la pièce, — dont il était pourtant l'un des auteurs, — ait été jouée seulement et non représentée. « Excusez-moi, » chante le jeune et regardant caporal :

Excusez-moi si je m'amuse
A lorgner par le trou d'la buse,

Je n'ai pas pu m'en empêcher,
En vous oyant si bien chinter,
J'ai cru que c'était un' sirène,
Ça s'appell' chinter comme un' reine.
Et puis vous êtes belle à voir.

Badine et rien de plus sur des paroles de ce genre, sur d'autres, plus loin, la musique cesse de rire. Il y a là certain air de ténor qui commence d'exquise manière et déroule, dans le style fleuri d'autrefois, de lentes et caressantes vocalises. Admirons, peu après, quelle merveilleuse ouvrière est la musique et ce qu'elle peut faire, en chantant, de cela même qui mériterait à peine d'être dit. L'heure du repas approche. Le batelier vient en informer baigneur et baigneuses qui s'attardent. Son appel, en paroles seulement, ne serait rien, et ne mériterait qu'une phrase, à peine. En musique, il devient un air, presque un grand air, et dont la grandeur absorbe, au lieu de la souligner, la petitesse même et l'insignifiance du sujet. Pour la musique, j'entends pour cette musique-là, pas de détail insignifiant. Elle se plaît, elle s'amuse aux moindres gestes, aux plus menus propos. Comme les trois petites femmes avaient quitté leurs vêtements tout à l'heure, elles les reprennent, et la seconde opération, menée aussi lestement que la première, est l'occasion d'un trio délicieux. Nous disions plus haut qu'un contemporain de Hamal le comparait à la Fontaine, pour la modestie. Sous un autre aspect, dans le second acte du *Voyage de Chaudfontaine*, le poète des Contes, plutôt que des Fables, se serait peut-être assez volontiers reconnu.

Rabelais eût goûté le dernier acte, où triomphe la bonne chère. La musique l'y célèbre par endroits avec une véritable puissance. Au commencement, *soli*, duos, trios rapides, ne font que paraître et disparaître, entraînés dans le tourbillon d'un chœur général qui tantôt se partage et tantôt se rassemble en vigoureux unisson. Parmi les airs à boire, à manger, à danser, le galant caporal ne manque pas de glisser, à l'adresse de Tonton, un air encore, un dernier air « à aimer. » Cet air, qui n'en est un qu'à peine, ne consistant guère qu'en une phrase, est précédé par quelques mesures de récitatif, de *recitativo secco*, mais qu'on hésite pour le coup à nommer ainsi, tant il a de charme. La mélodie, une fois encore, n'est pas indigne de Gluck, du Gluck aimable, souriant, langoureux même, que daignait être le musicien d'Armide et surtout de Renaud. Une fois encore, la dernière, une ombre de sentiment vient à passer. Elle enveloppe, elle adoucit un moment le relief et le brillant de formes sonores où sans cela

peut-être on finirait par trouver à reprendre quelque sécheresse, avec une certaine raideur.

Exécuté, nous l'avons dit, chez le chanoine et librettiste, (l'un des quatre librettistes), de Harlez, l'ouvrage fut donné de nouveau la même année, à Liége toujours, dans le grand salon de l'Hôtel de Ville. « Il y eut, rapporte une feuille du temps, un tel concours de monde, que le grand vestibule et toutes les salles d'alentour furent remplies à étouffer. Tous les amateurs étaient aux anges et dans une joie inexprimable. On ne parlait dans toutes les sociétés que du *Voegge di Chofontaine.* » On n'en parla guère, il y a quelque trente ans, dans la société parisienne. Pourquoi n'en reparlerait-on pas aujourd'hui? La musique légère, spirituelle, rieuse et qui fait rire, est devenue chose si rare! Et même un peu de réalisme, voire de trivialité populaire, n'est point ici, — je veux dire dans le genre de la comédie musicale, qui s'en accommode aisément, — pour nous effaroucher. Par le style et le ton, par la nature du sujet, par la condition des personnages, enfin par les caractères ou les mœurs, *le Voyage de Chaudfontaine* est de la famille, comme il est de leur époque, des premiers essais de notre opéra-comique sur les théâtres de la Foire. Ne faisons pas les renchéris et ne boudons pas, d'avance, contre notre plaisir. Nous ne saurions trop recommander à M. Louis Masson, le directeur intelligent et curieux du Trianon-Lyrique, *le Voyage de Chaudfontaine.*

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

A en croire les informations de presse, M. Clemenceau aurait déclaré, dans son discours de Sartène, que le traité de Versailles était l'honneur de sa vie. Qui a soufflé à l'illustre homme d'État cette parole inattendue? Est-ce le démon de la contradiction? Est-ce le malicieux génie qui inspirait à Ingres la fierté d'être surtout un grand violoniste? Je ne sais. Mais ou je me trompe fort, ou c'est M. Clemenceau qui s'est trompé. L'honneur de sa vie, ce n'est pas d'avoir négocié et signé le traité de Versailles ; c'est d'avoir pris le pouvoir à l'heure la plus sombre de la guerre, d'avoir impitoyablement réprimé les campagnes défaitistes, et d'avoir fermement tenu le drapeau de la France jusqu'à la victoire. S'il ne s'était trouvé là, au jour fixé par le destin, pour fortifier les courages ébranlés et pour chasser les miasmes pestilentiels qui commençaient à se répandre dans les couloirs des Chambres, c'en eût été fait ; nous eussions été rapidement acculés à une paix qui eût maintenu sous la domination étrangère l'Alsace et la Lorraine, laissé à notre flanc une blessure ouverte, et consacré en Europe l'hégémonie de l'Allemagne. Le patriotisme et l'énergie de M. Clemenceau ont empêché ce désastre. Il n'y a pas un Français qui puisse l'oublier.

Je ne veux pas dire qu'au moment où M. Clemenceau a formé son ministère, la situation fût désespérée. En aucune façon. L'entrée en guerre des États-Unis compensait, et fort au delà, la défection de la Russie. Une armée fraîche et vigoureuse commençait à traverser l'Océan pour venir combattre à nos côtés. Quiconque gardait son sang-froid et se donnait la peine de réfléchir devait aboutir à cette conclusion que, mathématiquement, la victoire était certaine. C'était encore, dans les deux Chambres, l'opinion de la grande majorité des repré-

Copyright by Raymond Poincaré, 1921.

sentants du pays. La population, dans son ensemble, n'était pas moins confiante et résolue. Pour s'en rendre compte, il suffisait de parcourir, après un raid d'avions, les quartiers les plus éprouvés de Paris et de la banlieue, ou de visiter, près du front, les villes et les villages dévastés. C'était partout la même détermination, le même stoïcisme, la même volonté de tenir jusqu'au bout. On peut affirmer que, sans cet admirable état d'esprit, l'avènement de M. Clemenceau n'eût pas été possible. Son Cabinet se serait usé à remonter un courant ; il a été, au contraire, immédiatement porté par le flot. Dès ses premières sorties, le président du Conseil était accueilli par les acclamations de la foule. Son âge, sa crânerie, ses allures, ses mots, n'étaient pas sans contribuer à cette prodigieuse popularité. Mais il la devait surtout à ce qu'il était alors merveilleusement à l'unisson avec l'âme de la France.

La force immense que lui a donnée le consentement général et qu'il était plus que tout autre à même d'exercer lui a permis de mettre fin aux intrigues qui menaçaient la patrie et qui, si elles avaient eu le champ libre, auraient annihilé peu à peu notre capacité de résistance. Il a fait reculer la trahison ; il a dispersé la meute des ambitions impatientes qui cherchaient déjà leur pâture dans le malheur du pays ; il a dessillé les yeux des aveugles, rassuré les inquiets, raffermi les hésitants, et montré à tous le chemin du devoir. Grâces éternelles lui soient rendues pour l'effort accompli et pour le succès obtenu !

Lorsqu'après un armistice un peu précipité ont commencé les négociations de paix, M. Clemenceau les a certainement engagées et poursuivies avec la même ardeur patriotique. Non moins certainement, les résultats n'ont pas été aussi heureux, et il serait puéril de nier que le traité de Versailles a profondément déçu le pays. Peut-être cependant quelques-uns de ceux qui le critiquent aujourd'hui avec le plus d'âpreté devraient-ils se souvenir qu'en 1919 ils étaient sénateurs ou députés et que, non seulement ils se sont abstenus de le combattre, mais qu'ils l'ont voté. Vainement diraient-ils qu'il était trop tard pour le repousser ou pour l'amender. Un traité de paix ne vaut que par l'approbation des Chambres, et les États-Unis viennent de nous rappeler que, tant que n'ont pas été remplies toutes les formalités constitutionnelles, il ne saurait y avoir que projets révocables.

En France, le Gouvernement négocie, mais avant le vote du Parlement, rien n'est définitif, et le Président de la République lui-même

n'est appelé à signer la ratification que par la volonté des Chambres exprimée dans la loi d'approbation. Vainement aussi prétendrait-on que les défauts du traité de Versailles ne se sont révélés que plus tard. Des députés d'opinions politiques très différentes, tels que MM. Louis Marin et Franklin-Bouillon, les ont aisément aperçus et clairement exposés. Logiques avec eux-mêmes, ils ont ensuite voté contre le traité. La vérité est qu'à ce moment, des esprits très calmes à l'ordinaire étaient enivrés par la victoire et que ceux qui réclamaient des garanties supplémentaires, si haut placés qu'ils fussent, passaient pour des pessimistes ou des grincheux. Je n'accuse pas ceux qui ont cédé à l'entraînement général. Mais enfin, ils n'étaient pas condamnés au silence et à l'irresponsabilité; ils avaient la liberté de leur suffrage; et s'ils se sont abstenus de présenter la moindre observation, s'ils ont voté le traité sans mot dire, ce serait à la fois, de leur part, prudence et justice que d'apprécier aujourd'hui l'acte de Versailles avec un peu moins de sévérité. Il n'est pas vrai qu'au traité, si défectueux qu'il soit, soient dus tous les mécomptes que nous avons éprouvés depuis la cessation des hostilités. Ils sont dus, d'abord, à ce que nous avons persisté dans les mauvaises méthodes diplomatiques inaugurées par la Conférence de la paix; ils sont dus ensuite à ce qu'à chaque réunion nouvelle du Conseil suprême, le Gouvernement de la République a renoncé, comme de dessein délibéré, à quelques-uns des avantages du traité. Laissons donc là les récriminations rétrospectives et tâchons de tirer pour l'avenir le meilleur parti d'une situation que les circonstances, encore plus peut-être que les hommes, ont douloureusement gâtée.

Les États-Unis viennent de nous donner, avec une autorité magistrale, une leçon que nous ferons bien de méditer. La paix séparée qu'ils ont signée avec l'Allemagne est un magnifique exemple d'« égoïsme sacré. » Ce n'est pas à Washington qu'on croit consolider les alliances en leur sacrifiant sans cesse les intérêts nationaux. On y fait les affaires de l'Amérique, comme on fait à Londres les affaires de l'Angleterre ; et après tout, ni à Londres, on n'a tort d'être Anglais, ni à Washington, on n'a tort d'être Américain. C'est à nous d'être Français à Paris. Malheureusement, nous nous obstinons toujours à justifier la définition qu'Alfred Fouillée donnait de notre caractère, lorsqu'il nous reprochait de ne guère comprendre la politique objective et de nous laisser guider tantôt par des conceptions rationnelles, tantôt par des notions subjectives, celles de reconnais-

sance, de sympathie, de fraternité entre les peuples, d'alliances à perpétuité. Non, Chamfort ne nous a pas encore appris que ni sur le damier européen, ni, hélas ! sur le damier du Nouveau Monde, on ne joue aux échecs avec un bon cœur. Aujourd'hui, tout étonnés, nous nous regardons les uns les autres, et nous nous disons : « Comment ! cette Amérique qui est venue prendre part à la guerre avec toute la ferveur d'un peuple croisé, qui a fait sortir de terre une armée innombrable, et qui a jeté sur le plateau le poids de son glaive pour incliner enfin vers le bon droit la balance de la justice, comment! c'est elle qui maintenant se replie sur elle-même, s'isole, se détourne de l'Europe ! C'est elle qui prend dans le traité de Versailles tout ce qui l'intéresse et qui en écarte systématiquement tout le reste ! Elle qui garde le grain et nous laisse l'ivraie ! Elle qui, après qu'un de ses Présidents nous a promis l'assistance des États-Unis en cas d'agression future de l'Allemagne, s'abstient de reconnaître les nouvelles frontières du Reich ! » Eh ! oui, c'est elle, et il n'y a de surprenant, en tout cela, que notre surprise. Quand on rêve tout éveillé, on s'expose à recevoir de la réalité des remontrances un peu dures. L'honorable sénateur de Pensylvanie, M. Knox, ancien secrétaire d'État, communique-t-il à notre ambassadeur, M. Jusserand, une lettre émouvante de deux anciens officiers américains, M. James Comb et M. David Shields, nous allons répétant une phrase où ces deux vaillants militaires expriment leurs sentiments personnels pour la France : « Ne vous désolez pas, ô France, de ce que l'Amérique n'ait pas signé le pacte de la Société des Nations. Sous le gazon émaillé des fleurs de l'arbousier traînant et du coquelicot de Bunnker's Hill, de Valley Forge, des Flandres et de Picardie, est enfoui un pacte qui n'a nul besoin d'être ratifié par les Parlements. Oui, nos fils sont venus en France; ils y reviendront toujours, quand la France les appellera pour une cause juste. » Puis, lorsque l'Amérique substitue un traité revisé et corrigé au traité que ses anciens représentants nous avaient amenés à signer, nous cherchons, d'une main fiévreuse, les vieux pactes d'amour cachés dans les champs que n'ont pas seulement rougis, hélas! les coquelicots et les arbouses, mais des mares de sang français, et nous avons peur de ne rien trouver.

Tâchons, s'il est possible, de juger les choses avec plus de sang-froid. L'Amérique ne s'enferme point dans un splendide isolement; elle ne change pas de conduite; elle demeure fidèle à ses amitiés et plus fidèle encore à ses idées; elle ne dédaigne pas les affaires d'Europe; mais elle les mesure à l'échelle du Nouveau Monde, et c'est assez

pour qu'elles ne lui apparaissent pas toujours aussi importantes qu'à nous. L'amitié des États-Unis pour la France, les souvenirs de la guerre d'Indépendance, l'analogie des institutions politiques, ont certainement beaucoup contribué à pousser vers nos rivages les armées américaines, et surtout à les enflammer, lorsqu'elles ont débarqué, d'une sorte de passion mystique ; mais elles ne seraient pas venues, si notre cause, étant celle du droit, n'avait été celle de tous les peuples libres et si toute une série d'incidents préliminaires n'avait fait apparaître, dans une lumière éclatante, cette identité d'intérêts. Rappelons-nous la longue suite d'étapes par où, de 1914 à 1917, les États-Unis se sont lentement acheminés vers la guerre. Les républicains reprochaient alors aux démocrates et à leur chef, M. Wilson, leurs hésitations et leurs faiblesses; hier, ils trouvaient que M. Wilson avait fini par trop s'engager envers les Alliés. Changements de point de vue qu'explique la politique intérieure. Il paraît aujourd'hui bien probable qu'à la place de M. Wilson, un Président républicain ne se serait pas pas pressé davantage. Il aurait consulté, lui aussi, l'intérêt de son pays et, lorsqu'il aurait cru à la nécessité d'une intervention, il aurait cherché à convaincre l'opinion publique, notamment dans les États de l'Ouest, les plus indifférents aux affaires européennes, avant de demander à l'Amérique les sacrifices d'hommes et d'argent que la guerre devait lui imposer. C'est exactement ainsi qu'a procédé le président Wilson.

Quel chemin parcouru depuis le message qu'il adressait le 6 décembre 1915, à propos des complots des Germano-Américains ! A cette date, au Congrès, il protestait contre ceux qui voulaient faire de la fière Amérique un foyer d'intrigues européennes, mais il distribuait impartialement le blâme à tous ceux des étrangers naturalisés américains qui avaient « oublié ce qu'ils devaient à leur honneur de citoyens en manifestant leur sympathie passionnée pour l'une ou l'autre des parties engagées dans la grande lutte, sans avoir cure de la tranquillité et de la dignité des États-Unis. » Un an plus tard, le 19 décembre 1916, le Président Wilson proposait une médiation aux Puissances belligérantes, il leur offrait ses bons offices et les interrogeait sur leurs buts de guerre. L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie répondaient qu'elles étaient prêtes à rencontrer des délégués de l'Entente dans un endroit neutre, mais elles se gardaient de rien faire connaître de leurs intentions. La Belgique, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Japon, le Montenegro, le Portugal, la Roumanie, la Russie, la Serbie, jouaient cartes

sur table et, dans une note du 30 décembre, faisaient clairement connaître leurs revendications. L'Allemagne et l'Autriche répliquaient en termes hypocrites et évasifs ; et le 22 janvier 1917, dans un message adressé au Congrès américain, le Président Wilson, après avoir signalé le contraste que présentaient l'attitude de l'Entente et celle de ses ennemis, ajoutait qu'il ne pouvait y avoir de paix durable entre les nations européennes, sans que les États-Unis fissent entendre leur voix. Il énonçait les principes américains, qui devaient, d'après lui, prévaloir dans le règlement du conflit, et c'est alors qu'il prononçait la trop fameuse parole de paix sans victoire.

Mais le 31 janvier 1917, l'Allemagne notifiait aux Puissances un nouveau blocus sous-marin, beaucoup plus étendu que celui qu'elle avait précédemment établi. Cette notification mit naturellement le comble au légitime mécontentement des États-Unis, qui exécutèrent aussitôt leur menace. Ils rappelèrent leur ambassadeur de Berlin et remirent à l'ambassadeur d'Allemagne ses passeports. Mais ils patientèrent encore, et la guerre ne fut pas déclarée. Le 23 février suivant, nouveau message de M. Wilson. Il rappelle que deux navires américains ont encore été coulés, que presque tous les bâtiments sont forcés de rester à leurs ports d'attache à cause des dangers du blocus et que tout le commerce américain souffre de cette crise prolongée. Il proclame que cette situation ne peut durer ; il ne propose cependant encore que la neutralité armée, dont il y a, dit-il, de nombreux précédents dans l'histoire des États-Unis. Le 4 mars, à l'occasion de sa nouvelle investiture, le Président, debout sur les degrés du Capitole, prononce son discours inaugural et il répète que les États-Unis resteront fermes dans la neutralité armée. « Nous ne sommes plus, dit-il, des provinciaux. Les événements tragiques de trente mois de guerre ont fait de nous des citoyens du monde. Est-ce à dire que nous serons moins Américains à l'avenir? Non pas. Nous serons, si possible, plus Américains encore... » Mais la guerre sous-marine se poursuit de plus en plus impitoyable ; et le gouvernement allemand ne tolère pas la neutralité armée ; il refuse expressément aux neutres, dans les zones maritimes qu'il a déterminées, le droit de se servir de leurs armes pour la défense de leurs nationaux et de leurs marchandises. Les États-Unis sont décidément atteints dans leurs œuvres vives. La coupe est pleine. Le Président convoque le Congrès en session extraordinaire et le 2 avril, dans un message solennel, il lui demande d'accepter enfin l'état de guerre qui lui est imposé par l'Allemagne. Mais, à ce moment même, il se met si peu

dans l'esprit des nations de l'Entente qu'oublieux de tout ce qu'elles ont souffert depuis le mois d'août 1914, il croit devoir exprimer sa sympathie et son amitié pour le peuple allemand et ne s'en prendre qu'au gouvernement impérial. Et plus tard encore, lorsque les soldats américains et les nôtres sont définitivement devenus compagnons d'armes, il tient à distinguer, par une appellation spéciale, les États-Unis des nations auprès desquelles ils combattent, et, tandis que celles-ci se considèrent entre elles comme alliées, il prend soin de préciser que l'Amérique sera simplement associée.

Les négociations de paix commencent, et la faute est commise de les faire conduire par les chefs mêmes des gouvernements. Le Président Wilson est, à la fois, chef de gouvernement et chef d'État. Il vient à Paris illuminé d'un prestige extraordinaire; il y est accueilli comme le libérateur du genre humain. C'est un prophète; c'est Moïse qui, du haut du Sinaï, va dicter des lois, non plus à un peuple, mais à l'univers. Malheureusement, comme l'expliquait ces jours-ci, dans *France et Monde*, un écrivain distingué qui vient de séjourner longtemps en Amérique, M. Gaston Riou, M. Wilson, en organisant la délégation de la paix, blesse non seulement ses adversaires, mais les meilleures têtes de son parti. Il s'entoure de créatures, ne consulte personne, ne ménage aucun amour-propre, n'admet aucun partage de pouvoir. Il perd de vue l'Amérique, oublie et mécontente le Sénat, et plus il se croit tout-puissant, plus la puissance lui échappe. Il impose à la Conférence sa conception personnelle de la Société des Nations; d'accord avec M. Lloyd George, il cherche à réduire le plus possible notre occupation de la Rhénanie ; il nous refuse nos frontières de 1814 ; il s'oppose à ce que les frais de la guerre soient entièrement supportés par l'Allemagne ; il ne veut pas entendre parler de solidarité des dettes alliées ; mais il nous promet, en revanche, avec la conviction d'être suivi par le Sénat américain, l'assistance militaire des États-Unis en cas d'agression de l'Allemagne. Il rentre chez lui ; il trouve partout une hostilité grandissante ; il essaye de lutter ; il est terrassé par la maladie et obligé de disparaître de la scène politique. La campagne présidentielle s'engage ; elle tourne tout entière autour du traité et de la Société des nations ; les républicains s'en prennent naturellement à tout ce qu'a fait M. Wilson, et lorsque M. Harding arrive à la Maison Blanche, l'Europe se demande : « Que va-t-il advenir du traité ? Et de la Société des Nations ? Et des engagements contractés, au nom de l'Amérique, par son ancien Président ? »

Il advient que l'Amérique, gouvernée par sa nouvelle administration, désavoue sur tous les points son Président d'hier et prétend restaurer, après deux ans d'aberration, la pure doctrine de Monroë. Mais ne nous y trompons pas. Dans le message de 1825, qui a fixé cette doctrine, Monroë entendait surtout proclamer que l'Amérique serait désormais fermée à toutes nouvelles tentatives de colonisation par l'Europe : l'Amérique aux Américains. Ce n'était nullement à dire que l'Amérique dût à jamais se désintéresser elle-même des autres parties du monde ; et, en fait, elle y a de plus en plus pénétré par la banque, le commerce et l'industrie. Aujourd'hui elle est partout, et si nous voulons voir, par exemple, le rôle que joue le pétrole, en Europe et en Asie, dans la politique américaine, comme dans la politique britannique, nous n'avons qu'à relire l'intéressante brochure de M. Francis Delaisi. A mesure que l'aviation et la télégraphie sans fil suppriment les distances et rapetissent les dimensions du globe, l'Amérique se mêle de plus près aux affaires de tous les continents et, si elle est surtout occupée de la concurrence que lui font, sur le marché chinois, l'Angleterre et le Japon, du sort qui sera réservé à l'île de Yap, et des vues qu'elle prête à l'Empire du Mikado sur les Philippines, elle ne laisse pas de surveiller, avec une attention très éveillée, tout ce qui se passe ailleurs. Mais cette surveillance, elle l'exerce, bien entendu, comme c'est son droit, dans son intérêt, et non dans le nôtre.

Le 24 avril dernier, le docteur Simons avait adressé à Washington les propositions dérisoires que faisait l'Allemagne pour le paiement des réparations. Le 2 mai, M. Hughes, secrétaire d'État, avait prié M. Diesel, chargé d'affaires des États-Unis à Berlin, de répondre au Reich que ces propositions n'étaient pas acceptables pour les Alliés et que l'Amérique recommandait à l'Allemagne de soumettre immédiatement et directement aux gouvernements alliés « des propositions claires, nettes et adéquates qui répondraient à ses justes obligations. » Ainsi, par son appel aux États-Unis, l'Allemagne avait elle-même montré qu'elle ne considérait pas l'Amérique comme décidée à rester indéfiniment sous sa tente, et la réponse des États-Unis, quoique fort différente de celle qu'attendait l'Allemagne, prouvait qu'en effet ils ne songeaient nullement à s'interdire les interventions dans les affaires européennes. Depuis lors, le gouvernement américain a décidé de se faire représenter au Conseil suprême et à la Conférence des Ambassadeurs, comme il avait déjà résolu de réinstaller son honorable délégué à la Commission des réparations. Représentation officieuse et non officielle, qui a permis aux États-Unis d'être renseignés sur tout, de

donner leur avis, de défendre leurs intérêts et de s'offrir, à l'occasion, comme arbitres entre les autres intérêts. Cette politique réaliste se concilie parfaitement avec l'idéalisme religieux du génie américain et elle n'a rien que de très honorable et de très sensé. La France, amie des États-Unis, n'a point à la redouter, si elle ne s'imagine pas que les États-Unis la mettront à son service, et non d'abord à leur propre service.

Jusqu'ici, il n'y a guère qu'à la Société des Nations que l'Amérique n'ait pas pris officieusement sa place ; et cette absence est assurément fort regrettable, mais elle s'explique, comme toutes les autres décisions américaines, par un sentiment très vif de la grandeur et de la souveraineté nationales. Avez-vous remarqué que le drapeau étoilé est le seul au monde qui ne s'incline pas devant un chef d'État, Roi ou Président de République, c'est-à-dire devant le représentant suprême d'un peuple étranger? Petit détail, mais combien significatif! C'est l'article 10 du Covenant qui a groupé contre l'œuvre de M. Wilson la plus grande quantité d'opposants. Les États-Unis n'entendaient pas être liés, d'avance, par un texte qui pouvait les contraindre à intervenir, un beau jour, en faveur d'un des membres de la Société, sans qu'ils eussent eux-mêmes à cette intervention un intérêt direct. N'allez pas croire pourtant qu'en dédaignant de siéger dans l'assemblée de Genève, l'Amérique regarde avec une curiosité entièrement détachée tout ce qui s'y fait ou s'y prépare. Malgré la retraite de l'Argentine, malgré les hésitations de quelques républiques sud-américaines, la Société des Nations fait meilleure figure que le Conseil suprême ; six nouveaux États viennent d'être admis au nombre des Amphictyons : l'Albanie ressuscitée, l'Autriche, la Bulgarie, la Finlande, le Liberia, le Luxembourg. Les États-Unis n'ignorent pas que cet organisme naissant, si dépourvu qu'il soit encore de moyens d'action vraiment efficaces, peut devenir, tôt ou tard, une force internationale et qu'en tout cas, il est dès aujourd'hui assez vivant pour commencer à familiariser les peuples qui le composent avec l'idée de solidarité humaine. Aussi bien, l'Amérique a-t-elle à Genève ses observateurs et ses informateurs, et ses journalistes y sont plus nombreux et aussi attentifs que ceux de toutes les autres nations. Quant aux problèmes que la Société a mis à l'étude, l'Amérique est si loin d'en méconnaître l'importance, qu'elle tâche d'attraire à Washington la Conférence qui aura à discuter le plus grave d'entre eux, celui du désarmement

Répétons, d'ailleurs, à l'endroit de la Société des Nations, l'obser-

vation que nous a suggérée, l'an passé, sa première assemblée. Ce serait folie d'en attendre des miracles ; ce serait sottise de ne la pas prendre au sérieux. M. Wellington Koo, dans son discours d'ouverture, et après lui M. van Karnebeek, élu président pour cette session, ont parfaitement mis en lumière l'intérêt des questions portées à l'ordre du jour. Au premier rang, était inscrite la constitution de la Cour permanente de justice internationale, dont les statuts ont été votés cette année et qui est maintenant prête à fonctionner. Il est à souhaiter que les États contractent promptement l'habitude de s'adresser à elle et de lui soumettre les petites difficultés qui s'élèvent quotidiennement entre eux. Dans la sérénité d'une Cour permanente de justice, plus encore même que dans l'assemblée générale de la Société des Nations, il peut être fait silencieusement de bonne besogne pour le maintien de la paix.

En attendant, ce n'est ni l'Assemblée, ni la Cour, c'est le Conseil de la Société qui tient actuellement dans ses mains le sort de l'Europe. M. Hymans, nommé rapporteur de l'affaire de Haute-Silésie, s'est consacré à l'étude de cette redoutable question avec la conscience dont il a déjà fait preuve dans l'affaire de Vilna. Dans son exposé préliminaire, le vicomte Ishii s'était borné à indiquer, avec une impeccable impartialité, les données essentielles du problème et à préciser le genre de mission dont le Conseil était, en cette circonstance, prié de se charger. Loin de s'approprier la thèse de M. Lloyd George, il a clairement montré, comme j'avais essayé de le faire ici, il y a quinze jours, que le Conseil ne devait agir, ni comme Cour de justice, ni comme tribunal arbitral, qu'il n'avait à rendre ni un jugement ni une sentence, et qu'il ne pouvait donner qu'un avis. Cet avis liera les membres du Conseil suprême, parce qu'ils ont bien voulu se lier eux-mêmes en déclarant d'avance qu'ils le suivraient, quel qu'il fût, mais il ne les déchargera pas de leurs responsabilités, et la vraie décision, ce seront eux qui auront à la prendre. Autrement, le traité de Versailles serait violé, et la Pologne ou l'Allemagne, suivant que l'une ou l'autre serait mécontente du résultat, aurait le droit de protester contre cette violation.

En réalité, c'est un service que le Conseil suprême, embarrassé par ses divisions persistantes, a demandé, en l'occurrence, à la Société des Nations. Aussi est-il incompréhensible que, dans la pensée de complaire à certains membres de ce Conseil, des publicistes un peu zélés aient prétendu que, si la Société ne parvenait pas à fixer, par un vote unanime, la frontière germano-polonaise de

Haute-Silésie, elle confesserait par là même son impuissance congénitale et signerait sa propre condamnation. La plaisanterie est un peu forte et j'aime mieux n'en pas rechercher les inspirateurs. Il y a, sans doute, de grandes chances pour que l'unanimité, qui ne s'est pas faite au Conseil suprême, ne se réalise pas davantage à la Société des Nations. Si indépendants que soient les délégués, ils reçoivent des instructions de leurs gouvernements respectifs et, dans quelque mesure qu'ils puissent s'affranchir de ces directions, ils conservent, avec leurs nationalités, leurs optiques particulières. Comme je l'ai dit l'autre jour, rien ne prouve, heureusement, que l'unanimité soit nécessaire à la validité des conclusions qui seront adoptées. Mais, quelles que soient ces conclusions, M. Lloyd George ne pourra, si elles ne le satisfont pas, s'en prendre à M. Balfour; et si c'est nous qui trouvons la solution mauvaise, il ne sera pas juste que nous passions notre mécontentement sur MM. Léon Bourgeois, Viviani et Hanotaux. Le Conseil de la Société des Nations n'a pas sollicité la tâche qui lui est imposée. Il a droit, de notre part, à un peu d'indulgence.

Ce qui peut, malgré tout, lui rendre cette tâche moins ardue, c'est qu'il l'a abordée sans être gêné par aucun précédent. Il n'est handicapé par les propositions d'aucune des Puissances alliées. La question se présente tout entière devant lui, et il peut l'examiner avec plus d'indépendance que des premiers ministres engagés par leurs déclarations et travaillés par leur amour-propre. Il n'a cependant pas, comme on l'a écrit, les mains tout à fait libres. L'avis qu'on lui a demandé n'est pas un avis doctrinal, théorique, abstrait; ce n'est pas non plus un avis dicté par le simple bon sens ou par la seule équité; c'est une interprétation, à la fois rationnelle et pratique, du traité de Versailles. S'il se tenait en dehors du traité, le Conseil de la Société des Nations ferait œuvre vaine, car les Alliés n'auraient pas le droit de s'approprier ensuite ses conclusions. Le Conseil n'a donc à faire que ce que, livrés à eux-mêmes, les Alliés n'ont pas su faire. Il doit enregistrer les résultats du plébiscite, en considérant la majorité des votes dans chaque commune, et en tenant compte également de la situation géographique et économique des localités. D'après l'article 88 du traité et l'annexe qui le complète, la Haute-Silésie ne saurait être regardée comme un bloc indivisible; le district industriel, le district minier, le fameux triangle de M. Lloyd George sont autant d'entités factices, dont le Conseil suprême a bien pu s'occuper à la demande du Premier ministre britannique, mais qui

ne tirent du traité aucun souffle vital et qui ne peuvent que s'évanouir devant la Société des Nations. Le vœu des habitants exprimé dans chaque commune, la situation géographique et économique des localités, voilà les seules lois qui doivent commander la solution finale.

Qu'on les respecte, la Pologne sera sauve ; qu'on les viole, la puissance militaire de l'Allemagne sera implicitement reconstituée. Laissons le Conseil de la Société des Nations méditer ce formidable sujet ; laissons-le compulser les dossiers, interroger les statistiques, rechercher au besoin les témoignages. Il ne manquera pas de documents pour s'éclairer. Pour avoir un aperçu de ce qui a déjà été publié sur la Haute-Silésie en Allemagne, en Pologne, en Angleterre, en France, en Italie, il n'est que de parcourir l'essai bibliographique inséré à la fin du numéro spécial qui vient de paraître dans les *Archives de la Grande Guerre*. Cette intéressante brochure contient une excellente étude politique de M. Noulens, sénateur, ambassadeur de France, Président de l'Association France-Pologne, une remarquable analyse démographique de M. Émile Bourgeois, un savant exposé économique de M. G. Bienaimé, un vivant récit du plébiscite par un témoin, M. le député Regaud, et, au milieu de diverses pièces officielles, des reproductions de tracts, d'affiches, de cartes postales qui nous édifient sur la vivacité de la lutte dont la Haute-Silésie est l'enjeu. C'est ainsi, par exemple, que sur une médaille allemande de propagande, frappée à l'effigie de sainte Hedwige, nous lisons cette inscription : « Hauts-Silésiens, souvenez-vous ! C'est d'Allemagne que vous est venu le christianisme. » Dans l'histoire de Haute-Silésie, telle qu'il l'avait contée aux Communes, M. Lloyd George avait oublié ce chapitre-là. Il est vrai que Henri le Barbu, auquel a été mariée Hedwige, était, à la fois, duc de Silésie et de Pologne et que, par conséquent, la médaille aurait pu être distribuée par la Pologne mieux encore que par le Reich. Souhaitons, en tout cas, que, pour le 17 octobre, jour de la fête de sainte Hedwige, les Polonais de Haute-Silésie aient enfin la joie de célébrer leur délivrance.

RAYMOND POINCARÉ.

Le Directeur-Gérant :

RENÉ DOUMIC.

L'APPEL DE LA ROUTE

DEUXIÈME PARTIE (1)

V

J'ai toujours pensé que si une intelligence humaine était en mesure de percevoir les millions d'aventures individuelles qui s'entrecroisent à une heure donnée, la notion du hasard s'effacerait pour elle. L'enchevêtrement de tant de faits, dus en apparence aux seules fantaisies du sort, est en réalité le produit d'une logique implacable. C'est pourquoi je demande à interrompre une seconde fois mon récit, au profit d'une poussière de menus événements tous relatifs encore au mariage de La Gilardière. Précisément parce qu'il est resté dans l'aventure Lormier une part de mystère, je m'en voudrais de négliger rien. A vous ensuite de juger du fond et de lier entre elles des parties que vous jugeriez devoir l'être.

Donc, après la visite que je viens de raconter, un temps s'écoula durant lequel je m'attendais chaque jour à voir reparaître M. Lormier. Attente parfaitement vaine. Il ne vint pas. Je cessai même d'en avoir des nouvelles, n'allant pas du côté du Rempart, et ne l'ayant plus rencontré dans Semur. En revanche, il sembla brusquement que l'aventure Traversot-La Gilardière remplit l'horizon visible.

Il y eut d'abord l'annonce de l'arrivée prochaine de Mme de La Gilardière. On donnait du même coup des précisions sur celle-ci. Elle habitait Paris, mais possédait, assurait-on, un

Copyright by Édouard Estaunié.
(1) Voir la *Revue* du 15 septembre.

hôtel somptueux à Orléans et des propriétés en Beauce que, pour des raisons inexpliquées, elle ne visitait jamais. Ses sentiments religieux ne pouvaient faire doute, car son fils aîné, seul frère de La Gilardière, entré fort jeune dans les ordres, desservait actuellement, en qualité de vicaire, une paroisse de Versailles. On affirmait enfin que, si excellente chrétienne qu'elle parût, elle aimait l'argent, et exigerait certainement une dot des Traversot. Comme il était douteux que ceux-ci pussent la fournir, on en concluait que le projet sombrerait au cours du voyage.

Puis, ce fut une autre histoire. Plus d'arrivée en perspective. Mme de La Gilardière ne viendrait pas. Le mariage était rompu. La raison? Un conte à dormir debout. La Gilardière n'était pas La Gilardière, mais prosaïquement un sieur Manchon, frère de l'abbé Manchon, bien connu de l'abbé Valfour, lequel, comme on sait, avait été des premiers à patronner dans Semur le nouvel arrivant.

Alors, pourquoi ce titre, et comment expliquer que l'abbé Valfour, si honorablement connu, se fût prêté à une usurpation d'état civil, quitte à compromettre la famille la plus notable du pays? Ici les explications variaient. L'une d'elles, très répandue, consistait à affirmer la naissance illégitime de La Gilardière. Faute de pouvoir le reconnaître, sa mère l'avait fait inscrire sous un nom de fantaisie, peut-être celui du lieu de naissance. Quant à concilier pareille aventure scandaleuse avec ce qu'on affirmait de l'intransigeance de Mme de la Gilardière, c'était affaire aux habiles, et, de plus, sans importance.

Bientôt, d'ailleurs, un fait donna tort à tout le monde. Si, en effet, Mme de la Gilardière ne paraissait toujours pas, si même les Traversot avaient fait subitement une absence de quelques jours, l'hôtel de Thil se rouvrit. La Gilardière continua d'y fréquenter comme avant.

Ainsi groupés, de tels racontars prennent un aspect incohérent, j'en conviens. Était-il assuré pourtant qu'il ne s'y trouvât que du roman? Plus d'une fois, les recueillant, je me rappelai que M. Lormier avait hésité à communiquer au notaire des Traversot un renseignement « à défaut duquel des personnes honorables risquaient d'être dupées. » Inconsciemment, il s'établit de la sorte au fond de moi une sorte de lien mal défini entre les deux histoires. Je m'habituai à les associer comme

si véritablement l'une eût conduit l'autre. Vous verrez plus loin quelles inductions je me risquai même à en tirer...

On en était là, c'est-à-dire qu'en dépit du tourbillon de médisances qui emportait la ville, les intéressés suivaient paisiblement leur chemin, quand une aventure mystérieuse bouleversa les cervelles et provoqua le dénouement.

Mais auparavant, que je mentionne encore une courte et fortuite rencontre avec M. Lormier. Ce devait être la dernière d'ici longtemps, et elle eut lieu précisément la veille du jour où le scandale éclata...

Ce soir-là, je ne sais pourquoi, pris d'un irrésistible désir de solitude et de flâne, je m'étais décidé à me rendre au Rempart. Il y a des heures, où, fût-on libre d'inquiétudes et parfaitement heureux, on éprouve ce que j'appellerais volontiers la nostalgie de la mélancolie. N'importe qui a connu cela. Arrivé à la promenade, je m'installai sur un banc et, face au paysage paisible, savourai la tristesse qui m'accablait sans cause. Elle m'oppressait comme si ma misère eût été véritable, et je n'aurais pu dire cependant à quoi elle tenait ni pourquoi elle était venue. Las de rêver, je m'apprêtais à repartir, quand au bout du mail surgit à son tour la silhouette de M. Lormier. Il avait l'air de se diriger vers moi et je crus qu'il m'avait aperçu. En réalité, il regardait bien devant lui, mais tout entier à ses pensées, ne voyait rien.

Mon premier instinct fut de m'enfuir, tant je souhaitais garder intacte la tranquillité que j'étais venu chercher. Je réfléchis ensuite que je risquais de me montrer impoli et que le mieux serait d'expédier rapidement la corvée que le hasard m'imposait.

Allant à sa rencontre, je l'abordai, le premier.

— Voilà, dis-je, une heureuse coïncidence. Il faut venir ici pour avoir de vos nouvelles. Êtes-vous mieux, au moins, et vos soucis se sont-ils un peu dissipés?

Tiré d'une rêverie profonde, M. Lormier ne put réprimer un léger sursaut, puis, revenant à lui, non sans peine :

— Ah! c'est vous, docteur? En effet, je suis bien... tout à fait bien...

— Votre fille?

— Ma fille aussi.

— Toujours à sa tour?

Il eut d'abord l'air de ne pas comprendre.

— Vous voulez dire dans sa chambre?... Oui... c'est-à-dire, non... enfin elle y est en ce moment.

— J'entends bien qu'elle n'y saurait demeurer sans cesse! Rappelez-lui de ma part que l'exercice est excellent pour son cas.

— Inutile : elle ne vous obéit que trop. Depuis une semaine, elle est toujours par voies et par chemins.

— Parfait. L'accompagnez-vous?

— Moi?

Il hésita. Une ombre passa sur son visage.

— Non, je n'ai plus le temps... Imaginez-vous que je me remets au travail.

— De mieux en mieux : rien ne peut être plus favorable.

— Cela réussit aussi à Geneviève : je l'ai rarement vue si gaie.

— Allons, m'écriai-je en guise de conclusion, j'avais donc raison! vous voyez que tout s'arrange.

Il me regarda encore, mais de l'air d'un homme qui n'y est pas.

— En effet.

Puis, comme las de l'effort d'avoir tant parlé :

— Charmé de la rencontre... A une autre fois!

Il inclina la tête et repartit.

En dépit de ses assurances, il ne semblait pas, à le voir, qu'il fût sorti de soucis. Je rentrai obsédé malgré moi par la pensée de l'extraordinaire dissentiment qui torturait désormais ce père et cette fille. J'avais en même temps l'espoir irraisonné qu'une chose surviendrait bientôt qui me ramènerait au cœur de l'aventure, ou bien y mettrait fin. Je ne me trompais qu'à demi : vingt-quatre heures plus tard, on apprenait l'affaire du vol.

Par qui fut-elle révélée? Comment en un après-midi une ville entière s'en trouva-t-elle bouleversée? Je l'ignore, et ne tenterai pas de l'expliquer. C'est à de pareils faits que se découvre la puissance de la police anonyme dont je parlais tout à l'heure.

Quoi qu'il en soit, le vol ayant eu lieu vers onze heures, dès midi l'annonce en était donnée, heurtait une porte après l'autre, courait, s'enflait de gloses décisives, si bien qu'à deux heures il était clair déjà que l'étranger ne pourrait résister et n'avait plus qu'à partir : la ville enfin avait vaincu!

Résumés, les faits constatés étaient les suivants :

Dans la matinée, le banquier Chasseloup avait déposé sur la table de son cabinet de travail une liasse de dix billets de mille francs. Quand il voulut la reprendre, elle avait disparu. Il cherche, bouleverse ses papiers, interroge discrètement. L'évidence s'impose : sans doute possible, il y a vol. Mais qui a pu le commettre ?

Ici l'inexplicable. Dans le bureau de Chasseloup, en effet, ne pénétraient que Chasseloup, — cela va de soi, — La Gilardière, éventuellement des clients notoires de la banque et enfin un garçon de bureau nommé Broquant. Ce matin-là, on n'avait pas connaissance qu'aucun client se fût présenté, et la pièce n'avait cessé d'être occupée tantôt par Chasseloup, tantôt par La Gilardière, tantôt enfin par tous les deux. S'il y avait eu détournement, force était donc de choisir entre trois personnes : Chasseloup lui-même, ce qui était ridicule, La Gilardière ce qui ne l'était pas beaucoup moins, enfin Broquant, vieil homme d'une honorabilité reconnue et qui, de plus, aurait dû opérer sous les yeux même des patrons, alors que tant d'autres occasions meilleures s'étaient auparavant trouvées à sa portée.

L'opinion populaire, elle, n'hésita pas. Pour tout Semur, La Gilardière devint le coupable. On découvre toujours des raisons valables à l'absurde. En somme, La Gilardière passait pour mener grand train : or, que savait-on de ses ressources ? Rien. Il y a d'ailleurs voleur et voleur. La Gilardière, gêné par une échéance, n'aurait évidemment pas songé à détrousser un passant : rien d'excessif en revanche à lui imputer un emprunt momentané, auquel Chasseloup n'eût peut-être pas consenti de plein gré, et qui, la passe difficile franchie, serait restitué de la même manière mystérieuse. Autre chose : aucune plainte ne partit de la banque ; sans les recherches faites en première heure par Chasseloup, on aurait même tout ignoré. Nouvelle charge contre La Gilardière. Dès lors qu'on avait songé à lui céder l'entreprise, pouvait-on rendre public un éclat qui eût prouvé avec quelle légèreté Chasseloup s'apprêtait à traiter ? Je vous fais grâce du reste. Vous avez le principal.

Ce que je voudrais rendre, est la folie qui suivit. Je n'ai jamais senti à ce degré combien *une opinion*, même stupidement orientée, peut devenir un impondérable irrésistible. A Paris, où le regard ne pousse jamais au delà d'une façade, on

ne saurait le comprendre : on ne rencontre les grandes lames qu'au milieu de l'océan et loin des côtes, et pareillement, il faut la solitude de la province pour découvrir de tels remous. Ce n'est aussi qu'en province que se trament les machinations véritables, j'entends par là celles que non seulement la justice ne peut atteindre, mais qui frappent leur homme sans que celui-ci soupçonne d'où vient le coup.

En apprenant ces sottises, je haussai d'abord les épaules. J'en vins ensuite à me demander si l'on ne se trouvait pas précisément devant une tentative savamment combinée pour perdre un adversaire contre lequel les efforts précédents avaient échoué. Je me le demande encore. Mais allez y voir! Tout compte fait, je ne fus pas loin non plus de considérer, avec la plupart, que La Gilardière avait au moins le tort de beaucoup faire parler de lui. Je ne devais pas le penser longtemps. Deux jours plus tard, en effet, on sut que les billets avaient été retrouvés précisément dans son bureau. En revanche, l'essentiel était obtenu : La Gilardière venait de partir sans crier gare. Il ne revint plus. Il était écrit qu'Annette Traversot resterait fille.

Autant la tempête avait soufflé violente, autant la victoire fut accueillie avec calme. Subitement les langues s'arrêtèrent. Plus de retours sur le passé. Il semblait positivement qu'aucun La Gilardière n'eût existé, ou, si l'on veut, l'équipage l'ayant jeté par-dessus bord, le navire continuait sa route, et rien dans le sillage ne décelait qu'un homme eût disparu.

Ah! cela encore est bien particulier à la province, qu'elle puisse ainsi se passionner pour ou contre un étranger et que, celui-ci reparti, elle oublie du jour au lendemain jusqu'à son nom! Les Traversot eux-mêmes affectèrent d'ignorer que leurs espoirs avaient sombré. On mit cependant un certain empressement à leur rendre visite, sans doute par manière de condoléance, et je dus me résoudre à y aller, comme les autres, mais j'attendis pour cela qu'une quinzaine eût passé.

Si maintenant vous me demandez quels liens rattachent ces faits à la vie des Lormier, je vous répondrai bien entendu : « Aucun, si l'on s'en tient aux vraisemblances. » En revanche, peut-être serez-vous frappés comme moi de la coïncidence qui va suivre.

En me rendant chez les Traversot, je m'étonnai tout d'un

coup de n'avoir plus de nouvelles des Lormier. Passer devant leur maison, n'était pas un détour. Mais voici qu'en approchant j'eus l'extrême surprise de voir les volets clos, la porte barricadée.

Alors, résolu d'en savoir plus, je m'informai près d'un voisin.

— M. Lormier serait-il absent ?

— M. Lormier a dû partir mardi passé.

— Savez-vous quand il sera de retour ?

— Mais, Monsieur, puisque je vous dis qu'il est parti... tout à fait parti... voire même que la maison est présentement à louer.

— Alors sa fille ?

— Sa fille est avec lui.

— Et ils n'ont point dit où ils allaient ?

— Ah ! pour cela, monsieur, nous ne savons pas.

Ainsi, comme La Gilardière, les Lormier eux aussi s'étaient envolés, sans dire gare !

Abasourdi, je contemplai la demeure vide et me surpris à murmurer :

— Il eût au moins été convenable de m'envoyer un avis de congé !

En réalité, j'éprouvais une violente déception. On a toujours quelque peine à fermer un livre à mi-chemin du dénouement, surtout si l'on se croit sûr de ne jamais le rouvrir. Pouvais-je me douter en effet qu'une heure viendrait où j'en saurais autant que M. Lormier, où même, allant plus loin, je me flatterais de soupçonner la vérité inconnue de lui ?...

VI

Ce jour vint quatre ans plus tard.

J'achevais à Paris mon voyage de vacances. La veille du départ, tenté par un admirable après-midi d'automne, j'avais pris le train pour Versailles et me promenais dans le grand Trianon.

Je ne sais si vous avez le goût de Versailles ? Le parc m'a toujours semblé de dimensions forcées. Quelque chose comme un Saint-Pierre de Rome devenu forêt... Au grand Trianon, en revanche, plus d'espaces démesurés, des proportions humaines,

et, parce que les passants n'y vont pas, une solitude qui enchante. A peine de temps à autre un bruissement d'ailes traverse-t-il le silence; des écureuils fuient, les branches molles se balancent sans murmurer, et rien n'est beau comme ce lieu désert où la nature et l'homme unirent leurs forces, pour la seule joie des nuages qui passent par-dessus lui.

J'arrivais à peine et commençais d'errer à ma fantaisie, quand, non loin du buffet, un second promeneur se montra.

Soit désœuvrement, soit déplorable manie provinciale, j'eus aussitôt le désir de voir de près l'homme rare qui partageait mon goût. Revenant sur mes pas, je me mis en mesure de le dévisager.

Autant que j'en pouvais juger à distance, c'était un vieillard vêtu de noir, coiffé d'un feutre à larges bords, et dont la figure, en partie cachée, frappait par sa pâleur extrême. La coupe des vêtements, leur usure, les taches que la grande lumière y révélait sans mystère, tout marquait sinon la pauvreté, du moins une absence de soins, corollaire fréquent de la personnalité qui s'abandonne.

Cependant, à mesure que je me rapprochais, la tournure, l'ensemble de l'être me donnaient la sensation du déjà vu. Je me demandais : « Où ai-je déjà rencontré cet homme, et quand? ou plutôt, à qui ressemble-t-il, puisqu'à Versailles je n'ai point de relations? »

Soudain, un nom jaillit dans ma mémoire : Lormier!

Ce sont là, en vérité, des phénomènes déconcertants. Depuis que M. Lormier avait quitté Semur, je ne m'en étais plus occupé. Après le premier étonnement provoqué par son départ, et faute d'en rien apprendre, très vite, j'avais cessé de penser à lui. Il semblait donc que j'eusse oublié jusqu'à son existence : et simplement parce qu'une silhouette présentait avec la sienne une vague ressemblance, voici que, sans effort, je me remémorais son histoire comme d'hier, son visage comme si je venais de le rencontrer!... Lormier d'ailleurs avait le teint coloré, des cheveux noirs... Si j'avais pu apercevoir les yeux?... Hélas! pourquoi l'ombre du feutre les cachait-elle? Il est vrai que rien non plus n'était plus simple que de lever mon doute, si sot qu'il fût. Arrivé à la hauteur de l'inconnu, sans hésiter, je demandai :

— Pardon, monsieur, pourriez-vous m'indiquer dans quelle direction se trouve la sortie?

Le son de ma voix dut produire aussi sur mon interlocuteur un effet singulier, car je le vis s'arrêter net avec une expression d'effroi, puis, sans prononcer rien, tendre la main vers une allée. Mais, en même temps, il avait levé la tête. J'eus peine à retenir un geste de stupeur. Mon instinct ne m'avait pas trompé.

— N'est-ce pas à M. Lormier que j'ai l'honneur de parler? m'écriai-je.

Il balbutia :

— En effet.

Puis, après une courte incertitude, — peut-être balançait-il à passer outre, — je le vis devenir plus blafard, s'il était possible :

— Excusez-moi, docteur; moi non plus, je n'osais pas vous reconnaître.

— Si bien que sans l'heureuse idée de vous aborder...

— Je vous aurais probablement laissé passer...

Deux phrases qui occupèrent à peine une seconde. Mon Dieu! que de choses dans ce qu'on dit en une seconde, et surtout dans ce qu'on ne dit pas! J'avais envie de lui crier : « Qu'est-il donc arrivé, pour que je retrouve seulement le spectre de vous-même? » Aussi vives que si nos quatre années de séparation venaient de s'abolir, je retrouvais toutes mes curiosités d'antan. Allais-je éclaircir le mystère de sa disparition? Qu'avait-il fait de sa fille? Quel dénouement avait dissipé leurs silences ou couronné leur rupture? J'étais surpris enfin qu'il ne m'eût pas tendu la main. Une rencontre importune n'aurait pas reçu d'accueil plus glacial...

Et lui, probablement, devait songer : « Est-il là par hasard, ou parce qu'il m'a cherché? Est-il la chance inattendue qui s'offre à moi, ou vais-je inventer un prétexte pour le quitter? »

Oui, durant que s'échangeaient deux pauvres phrases, brèves et insignifiantes, nous pensions cela, et d'autres choses encore, certainement; mais, surtout, comme nous étions accablés déjà par ce que nos présences contenaient d'irrémédiable, comme déjà nous nous sentions la proie de ce je ne sais quoi de fatal qui, à une heure donnée, saisit l'homme malgré lui, et le jette à l'opposite de son désir!

Pour cette raison, sans doute, je repris :

— N'est-il pas extraordinaire de nous rejoindre ici, alors que, suivant toute vraisemblance, ni vous ni moi n'y passons peut-être une fois l'an?

Il murmura, en écho :

— Extraordinaire... oui...

Il avait d'ailleurs l'air de m'écouter d'une façon machinale. Si les mots lui parvenaient matériellement, il devait s'abstenir de les associer pour construire une pensée.

Je poursuivis :

— Que de temps depuis votre départ de Semur!

L'écho répéta :

— Que de temps... oui...

— J'avais bien supposé d'ailleurs que Paris était votre nouvelle résidence.

— Paris... naturellement...

Vous le voyez, c'était moi qui parlais. Je ne m'interrompais que pour recevoir mes propres paroles renvoyées par un mur. Cependant, et si étrange que cela soit, je n'en étais pas troublé. Je m'accoutumais à vue d'œil à retrouver M. Lormier tel qu'il était désormais, c'est-à-dire ne donnant pour réponses que mes demandes, et encore en deuil, toujours en deuil, de la femme qu'il n'avait pas regrettée...

Je n'avais non plus aucune intention particulière en débutant par des niaiseries, au lieu de courir droit à la question qui seule m'intéressait et par laquelle, au contraire, je terminai :

— Et votre fille? Comment va-t-elle?

Six mots ajoutés au reste, tels qu'on en déballe par politesse à chaque rencontre avec une personne de connaissance... Mais à peine eus-je entendu leur son qu'ils me firent peur. Cette fois, en effet, l'écho ne me renvoya rien. M. Lormier tentait bien d'agiter ses lèvres; seul un flot rouge parvint à envahir ses joues qui étaient blanches jusque-là.

Je balbutiai, interdit :

— Aurais-je, sans le vouloir?...

Ma question expira avant de s'achever: M. Lormier, maintenant, me regardait. Se pouvait-il que je n'eusse pas vu encore le désespoir de ses prunelles sans lueur?

— Partie peut-être..., soupirai-je d'une voix éteinte.

Les épaules de M. Lormier se soulevèrent, répondant à leur manière : « Si ce n'était que cela! »

— Grand Dieu! vous ne voulez pas dire?...

Il approuva d'un signe de tête ; un commentaire suivit,

neutre, décoloré, du même ton, je vous le jure, que les oui qui avaient précédé : car, lorsqu'on a dépassé certaines limites dans la douleur, tout prend le même accent :

— N'aviez-vous pas remarqué que je suis en noir?...

Et M. Lormier rentra dans son mutisme. Moi-même, j'étais incapable de prononcer une syllabe. J'avais cru jadis apercevoir la souffrance : quelle erreur! A ce moment, enfin, j'en découvrais le visage!

Comprenez ce que ceci veut dire.

A nos pieds, la lumière filtrée par les branches coulait en ruisseaux d'or sur le sol. Un souffle tiède animait l'allée illuminée. Tout ce que les yeux atteignaient était serein et beau... Cependant, une telle certitude de douleur *définitive* émanait de nous que la splendeur n'existait plus : le silence d'un homme qui souffre suffit pour éteindre la beauté de l'univers et l'univers lui-même.

Quatre années auparavant, dans mon cabinet, M. Lormier avait prononcé des plaintes, poussé des cris, clamé la révolte : ce n'était pas non plus la souffrance. La vraie, la seule dont il convienne de s'occuper parce que seule elle nous appartient en propre, se reconnaît aux faces impassibles qu'elle modèle et à ce fait qu'on la *sait* sans remède.

Cette fois nous touchons le fond; le privilège effroyable de l'homme vient de paraître. Tout, dans la nature, vit, subit et meurt, mais *sans savoir*. L'homme, lui, *sait* et parce qu'il sait, ne peut être consolé...

La fille de M. Lormier était morte. Qu'est-ce que la mort, sinon une absence qui ne finit pas? Des milliers de gens, par le monde, supportent sans peine l'absence de vivants qui eux non plus ne reviendront pas : que suffit-il pour cela? *ignorer* que le voyage ne sera suivi d'aucun retour. Du coup, on se nourrit d'espoir, on est libre d'attendre l'absent. Mais M. Lormier, lui, *savait* que nulle puissance n'était capable de le ramener. Alors, quelle consolation lui offrir? De la pitié? elle exaspère. Un appel à la croyance? Croire n'est point tenir, et on ne se reprend à des possibles que s'ils ne vous sont pas nécessaires.

Pour calmer M. Lormier, il n'y aurait eu qu'un moyen : obliger la mort à rendre ce qu'elle avait pris, et justement, je le répète, on *savait* que la mort ne rend jamais!

Ainsi, toute parole impuissante, tout geste inutile : il n'y

avait bien qu'à ne plus bouger, à se taire... et je me tus, je ne bougeai plus : pendant un long moment, on aurait pu nous confondre avec les arbres d'alentour...

Soudain, M. Lormier tira son mouchoir pour s'éponger le front. A quoi tiennent les choses! il parut que ce mouvement produisait une rupture dans la tension momentanée qui nous paralysait. Les liens que je sentais me garrotter se relâchèrent. Je pus enfin m'efforcer de parler, et je dis :

— Je devine ce que ma rencontre inopinée a dû éveiller en vous de souvenirs déchirants. Je ne veux pas les aggraver par l'expression des sentiments qui m'oppressent : cependant, puisque le mal est fait, ne puis-je vous être utile? De grâce, usez de moi, sans hésiter...

Ce n'était pas là une offre vaine. J'éprouvais une telle pitié de cet homme, que, pour l'alléger, j'étais prêt à tenter n'importe quelle entreprise. Je ne m'attendais d'ailleurs à aucune acceptation. A mon grand étonnement, M. Lormier, au contraire, leva la tête, et posant ses yeux sur moi, eut l'air de supputer le secours que je lui proposais. La conclusion fut également imprévue.

— Venez, dit-il, sans s'expliquer plus.

— Où souhaitez-vous me conduire?

— Chez moi...

— A merveille; le prochain train pour Paris...

Il m'interrompit :

— Inutile d'ouvrir l'indicateur : j'habite Versailles.

— Quoi? c'est ici...

— Ici qu'elle vivait... oui.

— Et que vous-même?...

— Mais venez donc!

Je crus qu'il allait tomber. Vivement, je le pris à mon bras et nous partîmes.

Retour à l'entrée du jardin, sur le tapis des feuilles bruissantes. Chaque foulée faisait voler une musique fluide qui expirait derrière nous, sans que nous eussions le désir de tourner la tête pour l'écouter.

Dans l'avenue de Trianon, généralement déserte, autre spectacle. Un orphelinat prenait ses ébats sous la garde de deux religieuses. M. Lormier eut une hésitation avant de traverser l'essaim, puis se laissa entraîner. Mais, tout à coup, une fillette

qui courait sans nous apercevoir vint le heurter. D'un bond, il recula comme à un contact odieux. Je l'entendis murmurer :

— Elles n'ont plus de parents, et elles vivent!...

Il n'acheva pas sa pensée, mais je la lus dans le regard qu'il jetait à l'importune : pourquoi la vie à ces déshéritées qui n'avaient personne pour les regretter? Quelle sottise dans les choix de la mort!

Et nous passâmes, affectant de ne rien remarquer, pas même le salut des religieuses qui se rangeaient pour nous laisser le chemin libre.

Nous allions tout droit, sans hâte apparente. Nous allions, telles des ombres, dans l'immense avenue qui, empourprée par le soleil déclinant, semblait railler notre petitesse et notre misère. Qu'est-ce que deux pauvres hommes, devant une futaie géante et l'embrasement d'un ciel d'automne? Cependant, jamais, — non, jamais comme au cours de cette marche, — je n'ai perçu de quelle hauteur infinie nous dominions l'univers. Entre nous et lui, il y avait ce mystère, — la souffrance, — cette grandeur, —la conscience du mal sans remède, — ce pouvoir atroce enfin réservé aux seuls humains, — désespérer...

Vingt minutes plus tard, M. Lormier s'arrêta devant une maison située, je crois, à l'angle de la rue d'Angiviller et de la rue d'Angoulême. La porte cochère franchie, il fallut traverser une cour au fond de laquelle d'anciens communs avaient été aménagés en logements. Après avoir gravi un escalier de bois ciré, M. Lormier introduisit une clé dans la serrure, poussa la porte, et s'effaçant :

— Nous y sommes, dit-il.

Je passai le premier, comme il le désirait.

L'étroitesse et la médiocrité du lieu m'étonnèrent. Une antichambre de quelques pieds carrés et deux pièces exiguës le composaient tout entier. Je n'aperçus pas non plus les meubles de Semur. C'était le garni médiocre, avec des voiles au crochet, des tapis maculés et les inévitables gravures que grignotent des champignons sous la vitre. La pensée que M. Lormier avait abrité sa fille dans un tel campement, qu'elle y était morte peut-être, me désorientait.

Cependant, M. Lormier, après avoir jeté son chapeau sur le lit, prenait un siège, m'en désignait un autre.

— Permettez d'abord que je me repose, dit-il.

Et sans plus se soucier de ma présence, il parut réfléchir. Regrettait-il déjà de m'avoir amené? Résolu en tout cas à empêcher le silence de s'installer, je demandai :

— Comment se fait-il que je ne revoie pas votre ancien mobilier? Vous aviez, je m'en souviens, des fauteuils Louis XVI délicieux...

— Vendus. Je n'y tenais pas. Ils venaient de mes beaux-parents.

— Depuis combien de temps habitez-vous ici?

— Mais depuis que j'ai vécu seul... trois ans bientôt... Le garni a bien des avantages : point de soucis de ménage, la possibilité de changer sans que ce soit une révolution...

Il parlait cette fois avec volubilité, et d'autant plus qu'il s'agissait de futilités. Avez-vous remarqué quel dédoublement se produit chez les gens, au seuil de paroles qu'ils redoutent de prononcer? Ils semblent absorbés par l'inutile, s'épandent en bavardages : mais, en même temps, ils ne cessent de penser à la chose qui seule importe, et préparent les mots qui aideront à l'exprimer.

— Trois ans! répétai-je surpris. J'avais cru votre malheur de date plus récente.

Il ne répondit pas, je doutai même qu'il eût entendu. Brusquement, il venait d'appuyer ses coudes sur la table qui nous séparait et, de nouveau, me regardait. Je crus encore lire en lui l'hésitation qui m'avait frappé tout à l'heure et sans doute mesurait-il à ce moment si l'évocation du passé dépasserait ou non ses forces. Puis, son visage, déjà blafard, devint couleur de cendre; la résolution était prise.

— Tel que vous me voyez, commença-t-il lourdement, je cherche la solution d'un problème... auquel ce qui me reste de vie est suspendu... Disposez-vous d'une demi-heure?... Oui? C'est bien. Vous n'aurez d'abord qu'à m'écouter... Le temps d'exposer les données... et après, grâce à vous...

Je n'avais garde de l'interrompre. Je me contentais de suivre en approuvant avec des signes de tête. Il poursuivit :

— Naturellement, c'est un récit cruel : vous me ferez plaisir en ne posant pas de questions : les éclaircissements, s'il en est besoin, viendront après... Pour arriver au bout, j'ai besoin d'aller d'une traite... même, faites mieux : détournez vos yeux... Que je ne les voie pas, comme maintenant, s'in-

quiéter de ce que je puis ressentir ou craindre. Admettez que ce n'est pas moi qui parle, mais un inconnu, dans la pièce à côté, et que vous le suivez à travers une cloison.

Il eut un sourire navrant.

— ... A travers la cloison !... Tout à fait exact. Vous serez d'un côté, moi de l'autre. Surtout, je vous souhaite de ne jamais me rejoindre.

Ainsi, dans un dessein que j'ignorais, il m'avait ramené pour me livrer d'abord le mystère de sa vie douloureuse ! Avouerai-je que devant ce visage tragique qu'il me demandait de ne plus regarder, dans ce garni désolé où régnait, en dépit de la fenêtre ouverte, un air oppressant et lourd de drame, toute curiosité vaine m'avait déjà quitté ? J'eus peur seulement de profiter d'une confiance arrachée par un émoi accidentel.

— Un dernier mot avant que vous ne commenciez, interrompis-je : êtes-vous assuré de ne jamais regretter vos confidences ?

M. Lormier coupa d'une voix tranchante :

— Je vous prie de penser qu'avant de vous conduire ici, j'avais pesé mon acte.

Alors sans discuter, je fis ce qu'il souhaitait et détournai la tête. Je n'avais désormais qu'à écouter. Quant à la cloison, dès lors que M. Lormier décidait de parler, n'était-ce pas que nous allions l'abattre ?

VII

Voici, rapporté autant que possible avec les couleurs diverses qui l'animèrent, le récit de M. Lormier. Imaginez à votre gré la mimique et l'accent. Je fus trop vite saisi par le fond pour m'arrêter à l'accessoire. L'un a détruit l'autre dans ma mémoire.

« Dois-je, commença-t-il, rappeler l'unique visite que je vous aie rendue, et les aveux qui s'y mêlèrent ?.... Non ?.. Alors, je n'y reviens pas. A tort ou à raison, j'accusais un inconnu de me séparer de ma fille. « Folie ou jalousie, deux choses qui vont de pair, » prétendiez-vous. Je partis, répliquant : « Ni l'un ni l'autre. » Vous ne m'aviez ni convaincu ni rassuré : et pourtant de notre entretien devait sortir un résultat inattendu. Certain de ne pas me tromper, je vous quittai, résolu à ne

plus discuter les moyens. Après m'être contenté si longtemps de renseignements accidentels ou d'intuitions, je rentrais décidé à espionner ma fille !...

Le premier pas sur une telle route paraît toujours facile. On se dit : « Je me contenterai d'une surveillance muette » et il semble que le fait de regarder d'une manière continue ne changera rien au cours des choses.

Dès qu'on passe à l'acte, la réalité se venge et les ruines commencent. Ce même soir, j'étais à peine de retour que déjà je mentais. Il fallait donner à Geneviève l'apparence de plus de liberté : j'annonçai qu'à partir du lendemain, je reprendrais mes travaux. « J'ai la nostalgie de l'étau, » déclarai-je. Ma fille aurait dû s'étonner : elle ne parut que joyeuse. « Allons, dit-elle, tu as eu raison d'aller chez ce médecin : il t'a rendu l'équilibre. » Ainsi, j'en étais encore aux intentions, que déjà chacun prenait le rôle. N'importe! je me refusai à reculer : à dater de là, j'entrai dans l'allée sombre et j'espionnai...

Pour la seconde fois, je prononce le mot. A le sortir dans sa hideur, je me rends compte aujourd'hui qu'alors seulement commençait la folie dont vous m'accusiez auparavant... Folie, en effet, d'employer de la sorte des heures que je pleure maintenant avec des larmes de sang, et qui étaient les dernières où j'aurais pu jouir de mon enfant ! Quant au résultat, rien. Je constatai que ma fille causait avec nombre de gens dont aucun ne comptait. Elle allait à Notre-Dame se confesser à l'abbé Valfour : mais quel rôle cet abbé aurait-il pu jouer? je ne le vois pas. Ajoutez une ou deux courses de banques, car, devenue majeure, elle avait désiré et obtenu de moi l'autorisation de gérer elle-même la fortune de sa mère... et voilà le gain d'un mois de contraintes, de sorties à la dérobée, de trahisons quotidiennes. En suivant comme jadis les seules nuances du visage, j'aurais du moins vécu près de lui et, — qui sait? — avec plus de résultats!

Aussi bien, ces nuances mêmes ne servaient qu'à exaspérer mon inquiétude par leur diversité déconcertante, tellement qu'un soir, n'y tenant plus, j'osai demander : « A qui penses-tu ? »

Point de réponse...

Ah! ce fut une scène étrange! Tour à tour commandant et suppliant, j'exigeais le nom, j'offrais d'aller chercher l'homme,

je consentais d'avance à pardonner, à disparaître... Elle, cependant, se bornait à secouer la tête :

— Père, à quoi songes-tu ? Quel délire t'a pris ?

Quand je me calmai, nous n'avions rien obtenu l'un de l'autre; toutefois, nous étions assez émus pour croire à l'avènement de temps nouveaux. Puis, le lendemain, chacun reprit son souci profond : une fois de plus, des cœurs douloureux s'étaient heurtés, la situation restait pareille...

Ou plutôt non... Brusquement, la mélancolie de ma fille disparut. A la tristesse accablée des jours anciens, succéda une gaieté fiévreuse qui accrut mes appréhensions. Geneviève, maintenant, semblait soulevée par une ivresse intérieure, un continuel bondissement de joie, une impatience à dévorer les heures telle qu'en peut seule donner l'attente victorieuse. Et celle-ci se prolongea une semaine, semaine interminable durant laquelle j'attendais, moi aussi, mais autrement... Jamais, en effet, je n'avais plus senti la chose planer sur nous. Je discernais le battement sourd de ses ailes. J'étais sûr qu'elle venait, sûr qu'elle nous emporterait...

Je me rappelle vous avoir alors rencontré, et un mot de vous me reste, tant j'en perçus la tragique ironie : « Vous voyez bien que tout s'arrange ! » Prophétie admirable ! Quarante-huit heures plus tard, voici comment elle se réalisait :

J'étais dans mon laboratoire. C'était le soir. Soudain, la porte s'ouvre, doucement, et j'aperçois ma fille, les traits décomposés, méconnaissable... Aussitôt, je me jette vers elle :

— Qu'as-tu ?

Elle tenta de sourire :

— Rien... je voulais simplement... enfin, je me décide à te demander peut-être un sacrifice, en tout cas une chose à laquelle je tiendrais... passionnément.

A ce mot, j'imaginai aussitôt qu'il s'agissait de *l'autre*. L'élan coupé, j'eus à peine la force de balbutier :

— Explique-toi.

— Tiens-tu beaucoup à habiter Semur ?

Toujours obsédé par la pensée de l'*autre*, je balbutiai encore :

— Avec toi, peu importe où je suis : pourquoi demander cela et que veux-tu ?

Je la vis frissonner; cependant, ses yeux ne tentaient pas de me tromper :

— Je souhaiterais partir d'ici : j'ai un désir absurde de nous noyer dans Paris...

L'*autre* était-il donc parti aussi? Voulait-elle le rejoindre? Certes! il m'était bien indifférent de quitter la maison, ou d'y rester! J'ai toujours été sans racines, moi... Mais songez qu'en acceptant, j'allais peut-être renouer la chaîne, au moment même où le hasard la brisait! Et je n'eus pas le courage de dire tout de suite : « Faisons ce qui te plaît, » mais, au contraire, je biaisai :

— Pourquoi non? On peut y réfléchir... donnons-nous le temps.

Elle joignit les mains, suppliant :

— Justement, je voudrais qu'on ne réfléchît pas et partir... tout de suite... après-demain, par exemple.

Grand Dieu! Était-ce moi qui me trompais? Une telle peur dans sa voix!... Si, au lieu de rejoindre l'*autre*, elle cherchait au contraire à lui échapper?... Du coup, je cessai d'hésiter :

— Après-demain, soit : à une seule condition.

— Laquelle?

— Dis-moi le motif de ton désir, le vrai...

Son regard vacilla, éperdu. Nous étions au bord de l'aveu, je le jure! Cela ne dura qu'un millième de seconde : déjà elle s'était ressaisie.

— Père, murmura-t-elle, ne suffira-t-il pas de te le dire... à Paris?

Je fis un geste farouche.

— Le motif! je l'exige... il me le faut... sur l'heure!

Je n'achevai pas. Les mains tendues comme pour repousser les mots qui pourraient suivre, elle avançait vers moi :

— Je t'en conjure!... là-bas seulement... Tu as ma parole... une parole sacrée. En revanche, aujourd'hui épargne-moi... épargne-nous! Ne me repousse pas, surtout, quand je ne demande qu'à me réfugier près de toi!

Alors, désespéré de sentir qu'elle souffrait, je ne savais pour quoi ni pour qui, mais ivre à la pensée qu'enfin elle revenait s'abriter dans mes bras, je l'étreignis.

Je ne me rappelle plus ce qui a suivi. Je criais :

— Quand tu voudras! Où tu voudras! pourvu que tu sois heureuse!

Et je connus la minute ineffable après laquelle on devrait

mourir, car la vie ne la donne qu'une fois, car son souvenir ne sert qu'à mesurer de quel sommet l'on tombe, quand le désastre vient...

Notre départ eut lieu le lendemain. Les meubles suivraient aussitôt l'appartement trouvé.

Premières journées de Paris... Je suis en quête de logis et grimpe des étages. Geneviève de son côté, et soi-disant pour aboutir plus vite, fait de même. Nous ne nous retrouvions que le soir, harassés. La fatigue m'anesthésiait. Sans elle, n'aurais-je pas senti que, déjà, sous des formes différentes, le supplice recommençait?

Enfin, je crois avoir trouvé. J'amène Geneviève, lui demande si mon choix lui convient.

— Oui, c'est parfait.

— Dans ce cas, je vais presser l'installation.

— Oui, cela vaut mieux.

— Comment! cela vaut mieux?... N'est-ce donc plus ce que tu souhaites?

— Oui, sans doute.

A chaque oui, un geste vague, indifférent; mais soudain, elle se ressaisit, m'embrasse :

— Père! que tu es bon!

Je répète de tels mots parce que, devant eux, tout s'efface... Ce jour-là, ils suffirent encore pour m'aveugler. Mais l'emménagement terminé, nos tête-à-tête repris, quelle illusion garder? Non seulement *l'autre* nous avait rejoints; à la lettre, il dévorait ma fille!

Oui, jadis Geneviève lui souriait encore de temps à autre : désormais devenue sa proie, muet fantôme, elle demeurait accablée, immobile, toujours absente. Je me disais : « Pourra-t-elle seulement continuer à vivre? » A d'autres instants, soulevé de colère, j'avais envie de crier : « Qu'attends-tu pour remplir ta promesse et m'éclairer? » Cependant ni l'un ni l'autre n'ouvrait la bouche. C'était une contagion de silence. En vérité, nous ne savions déjà plus qu'attendre encore, souffrir et craindre! Oh! la folie d'escompter toujours l'avenir en méconnaissant le présent! Que ne sommes-nous restés comme nous étions alors? Pourquoi ma fille, fidèle à sa parole d'honnête homme, a-t-elle enfin parlé?

Ici, arriverai-je à poursuivre?

Elle parla... Depuis quatre mois bientôt, j'attendais cette heure... Elle parla, et sa voix douloureuse m'arrivait du fond d'un abîme, disant :

— Père, le moment est venu...

Le Christ, au jardin des Olives, a dû gémir de même : « Père ! que votre volonté s'accomplisse ! »

Moi, j'écoutais sans soupçonner ce qui approchait, certain déjà d'être au Calvaire. J'avais envie d'ouvrir les bras en croix !

Puis la massue qui s'abat :

— Père, pardonne-moi : je ne t'aurais jamais quitté pour un homme, mais l'époux que j'ai choisi ne tolère pas de partage. Obéissons à Dieu qui me veut toute à lui. Je ne résiste plus, je subis sa grâce, j'entre au Carmel...

N'insistons pas. Que j'aie vécu cela sans être anéanti sur place me confond. Saviez-vous seulement qu'on pût perdre son enfant sans qu'il cessât d'être vivant? qu'à partir d'un jour donné, des pères sont condamnés à se dire : « Ma fille vit dans une maison qui touche la mienne, et je ne la reverrai jamais, fût-ce dans son cercueil? » Moi, je l'ignorais... Je ne suis même pas sûr de l'avoir compris tout de suite. Il faut du temps pour s'accoutumer à l'énormité du mal. Si on le percevait en entier dès qu'il paraît, on cesserait de souffrir en cessant de vivre, et l'on assure que la bonté de Dieu s'y oppose... Mais je m'égare... Je ne veux que raconter des faits. Le reste, mon délire, le conflit au cours duquel, trois semaines durant, nos misères se sont heurtées, les larmes qui ont brûlé mes yeux, — car je pleurais, en ce temps-là, — mes cheveux blanchis, tout cela n'est que l'accessoire. Revenons à l'essentiel.

Un matin, je me réveillai dans un appartement vide. Enfin, *l'autre* avait gagné la victoire. Geneviève était partie. Je n'avais plus d'enfant...

Ensuite, un temps vague, aboli dans mon souvenir... Geneviève était entrée au Carmel de Versailles. Je vendis mes meubles, mes instruments, mes livres, — pour fuir le passé, j'aurais vendu jusqu'à mes vêtements! — et je vins ici. C'était il y a trois ans : c'est d'hier.

Quand j'entrai dans ce garni, mon existence, ne pouvant être pire, semblait aussi défier le sort. L'excès du désespoir a ceci de consolant qu'on se croit à sa limite.

Ah! si ma fille s'était faite carmélite, j'étais bien devenu,

moi, un religieux laïque, dépouillé de tout, même de l'espoir en Dieu! Nul intérêt à rien, un détachement absolu, le dégoût du bien comme du mal, de la journée qui passe et du lendemain qu'on souhaite ne point voir. Une seule chose vivait encore au milieu de ces ruines : la pensée que ma fille était là, — tenez, on aperçoit d'ici le couvent, — qu'elle était là, presque à portée d'appel, et que, cependant, elle était morte!

Au début, je tentai de la voir. Vous connaissez le rite. Les demandes s'engouffrent dans un rideau qui double les barreaux; les réponses, surveillées par une sœur écoute, ne répondent à rien. Pour savoir si votre fille est heureuse, si elle est bien portante, si votre présence lui est importune, rien d'autre qu'un son de voix. Encore celui-ci n'est-il plus comme autrefois. Toutes les écritures de couvent sont identiques, toutes les voix s'y ressemblent. A chaque visite, j'assistais ainsi à l'effacement progressif de celle qui avait été ma fille. L'ombre du cloître, comme celle de la nuit, dévorait par degrés insensibles son apparence visible. Positivement, j'en arrivais à me demander parfois si c'était encore elle qui répondait, ou une remplaçante... Bientôt, découragé, je cessai de venir. Je n'assistai même pas à la prise de voile. On m'assurait que ma fille était heureuse; que demander de plus, et tous les pères ne devraient-ils pas renoncer à leur enfant pour lui assurer pareille chance?

Hélas! monsieur, il paraît que je n'en étais pas là, puisque, non content de repousser d'un cœur révolté ce dénouement bienfaisant, je me suis mis à haïr Dieu!

Songez qu'un amant m'aurait du moins permis de voir ma fille! Tôt ou tard, d'ailleurs, les hommes se lassent; un jour ou l'autre, ma fille abandonnée me serait revenue! Tandis que Dieu!... un Dieu qu'on n'aperçoit pas, qui n'existe pas, peut-être... un Dieu qui a pour festin de choix la douleur humaine... ah! celui-là, quand lâcherait-il sa proie? Il prend et garde tout.

Que de fois, alors, me suis-je rendu, l'après-midi, à la chapelle du Carmel. J'y arrivais à l'heure de l'office, avec l'espoir que, parmi les chants, je distinguerais, qui sait! le seul qui m'importât : mais, à peine assis, je n'étais plus frappé que par le symbole du spectacle : derrière une toile noire, des femmes s'obstinant à prier devant un tabernacle qu'elles ne voient pas, et vide comme la nef! « Voilà donc, pensais-je, pourquoi je

n'ai plus de fille : un rideau l'empêche de voir ! » Et pris de rage, je repartais, puisque jamais ce rideau ne devait se relever, puisque rien non plus ne peut suspendre l'appel à un Dieu qui ne répond pas !...

Pardon... Je parle encore de moi. Quelque volonté qu'on en ait, on a peine à faire abstraction de certains souvenirs. Et pourtant que sont ceux-là, auprès du reste !...

Deux ans passèrent.

Le 10 juillet dernier, un mot de la Supérieure m'avisait que Geneviève était tombée malade. On me mentait d'ailleurs : j'ai appris depuis lors que, dès son entrée, la phtisie l'avait minée.

Je ne sais si vous imaginez exactement ce qu'est la situation d'un père auquel on fait part du danger grave couru par sa fille, et qui, en même temps, n'a ni le droit, ni la possibilité d'approcher d'elle ? Durant une quinzaine, je dus me contenter d'aller au couvent solliciter des nouvelles. Nanti d'un bulletin verbal et sommaire, la famille ainsi satisfaite, je n'avais plus qu'à repartir, laissant à des indifférents la charge de soigner mon enfant. Libre à moi d'ailleurs de participer à la joie mystique des religieuses qui me renseignaient. Une fin rapide et pieuse n'est-elle pas la récompense suprême à laquelle toutes aspirent ?

De retour ici, terré le reste du jour comme une bête touchée à mort, libre encore à moi soit de me jeter par la fenêtre, soit de supplier la divinité avec l'ardeur du sauvage qui conjure le tonnerre de ne plus tonner. Ceci aurait dû me rendre fou : même cette grâce m'a été refusée !

Enfin le 27 juillet, arrivé à l'heure habituelle, je fus accueilli par la Supérieure en personne. Grâce à Dieu ! Sœur Thérèse du Sacré-Cœur s'était heureusement endormie dans le Seigneur, au jour levant. Une sainte de plus venait d'entrer dans le ciel. Vous le voyez, la mort prise de la sorte n'est qu'allégresse. On se demande même pourquoi la Bible en fait un châtiment.

Vous croyez aussi, peut-être, que j'ai tenté de rompre les barreaux qui me séparaient du corps de ma fille ? Je suis parti sans répondre, sans un geste, sans une larme. Tout à coup j'étais devenu exactement pareil à ce bois de fauteuil... insensible.., je le suis encore. D'ailleurs, de quoi me plaindre ? Depuis si longtemps déjà, ma fille était morte pour moi ! Alors, n'est-ce pas, il n'y avait rien de nouveau, rien sinon que, der-

rière le voile, les survivantes prieraient encore avec plus de joie ?...

Hé bien ! non... Tout est changé : avant, je ne la voyais plus, elle était perdue pour moi, mais *je la sentais vivante !* Avant, ce n'était qu'un couvent qui me la prenait, c'est-à-dire d'autres êtres humains capables, comme vous et moi, de changer d'idée, et même de lâcher leur proie; tandis que cette fois, *le voleur ne rendra pas !* Un vol, voilà le mot ! et dans quelles conditions !...

Si rude que soit le jeu de la vie, il y a des conventions qui le régissent. Les parents, par exemple, disparaissent avant les enfants. L'inverse est une tricherie. Or, pour moi, la mort a biseauté les cartes ! Elle m'a volé, vous dis-je, contrairement aux règles, volé comme on détrousse un provincial dans un tripot ! Et il n'y a pas de police pour interdire cela, pas de magistrat pour le punir !... Étonnez-vous, maintenant, si des pensées atroces se lèvent dans mon cerveau ! La vue d'une mère avec son mioche me fait serrer les poings. Quand une jeune fille passe, je me demande : « Pourquoi n'est-ce pas elle qui est morte ? » Je hais la jeunesse qui s'étale, les infirmes qui prennent au soleil la place de ma fille; la lumière, la joie des autres me crucifient... Ce n'est rien encore : retourné vers le passé, je prétends y traquer le misérable que j'y pressens, et qui, sans se découvrir, nous a poussés, elle et moi, sur le chemin où la mort attendait !...

Mais vous hochez la tête... Attendez ! je n'ai pas achevé... Sans ce qui va suivre, aurais-je tenté l'incroyable effort de ce récit, et que feriez-vous ici ?...

Trois jours après, je revenais du cimetière. Un homme se présente ici, — un prêtre qui est, paraît-il, l'aumônier du couvent...

A sa vue, je fus tenté de refermer la porte. Bien que je ne le connusse pas, j'aurais juré que lui aussi arrivait de là-bas : il portait encore dans sa soutane des relents d'encens, de terre mouillée et de cire mortuaire. Cependant, il insiste, exige presque d'être reçu : enfin il pénètre, et le voici, là, exactement à votre place.

Il m'adresse d'abord de vagues consolations que je n'écoute pas, s'excuse de me déranger dès les premières heures de mon deuil, puis soudain s'interrompt : s'il est venu, c'est qu'il est chargé d'une mission et a promis de s'en acquitter ce jour-là même.

— Voici, acheva-t-il, le papier que sur l'ordre de Mme la Supérieure, et en conformité du désir exprimé par votre fille, je suis chargé de vous remettre. Lisez-le. Sachant ce qu'il contient, je compte qu'il vous aidera dans votre épreuve. Il est le dernier acte d'humilité d'une carmélite dont je n'ai jamais cessé d'admirer les vertus et, — je voudrais au moins l'espérer, — la preuve éclatante qu'après Dieu, vous avez eu la part de choix dans l'âme d'une sainte.

Il me tend l'enveloppe. Je la dépose sur cette table.

— C'est bien, monsieur l'abbé, je vous remercie.

Il attend un instant, croyant que je vais lire, mais je ne bouge point. Après quoi, il se lève :

— Je comprends, monsieur, que vous préfériez être seul pour en prendre connaissance. Que Dieu vous aide ! Si vous le permettez, je reviendrai dans quelque temps.

La porte bat : je me retrouve seul. Et je contemple l'enveloppe blanche sur laquelle mon nom n'est même pas écrit, cette enveloppe qui, parait-il, vient de ma fille, où elle a mis peut-être sa vraie pensée, où je trouverai, m'assure-t-on, ma première consolation.

Près de quarante-huit heures s'écoulèrent, le croiriez-vous? durant lesquelles je n'y touchai pas, tant j'avais l'effroi de ne trouver que des phrases pieuses, l'espoir d'y découvrir que j'étais encore aimé, et une crainte sourde de me heurter à de nouvelles douleurs.

Enfin, vaincu par le désir d'approcher une dernière fois ma fille, je sortis, en tremblant, le feuillet, et je lus.

Que je dise tout de suite que je n'ai plus la possibilité de montrer cette lettre, cette confession plutôt : je l'ai brûlée. Elle n'était pas d'ailleurs de la main de Geneviève, trop faible déjà pour écrire elle-même. Le contenu, cependant, en reste gravé là... Il y a des phrases qu'on lit une fois et qui s'impriment au fer rouge. Ces phrases, non plus, je ne les répéterai pas. Trop souvent, depuis lors, je me suis demandé s'il n'eût pas été mieux de les ignorer !... En revanche, pour vous éclairer, il est nécessaire de résumer l'essentiel...

Et d'abord, ma fille me demandait pardon ! oui, — pardon de m'avoir quitté, pardon de s'être dérobée à l'immense tendresse qu'elle savait lui être donnée, pardon de n'avoir pas dit comme elle me la rendait...

Je sais bien qu'à la veille de sa vêture, elle m'avait écrit les mêmes choses : mais alors, elle obéissait à une règle, tandis que maintenant rien ne l'obligeait à rappeler ainsi notre passé, rien surtout ne l'obligeait à le justifier. Or, monsieur, la suite n'avait pas d'autre objet.

Acte d'humilité, avait dit l'aumônier. Suprême élan de contrition? possible encore... Avant tout, besoin de m'expliquer, à moi le père, pourquoi j'avais été torturé et quelle fatalité supérieure dicte les événements.

Si ma fille, en effet, est morte carmélite, si vous me voyez là, dépouillé, solitaire et révolté, c'est que ma fille, ayant cru tuer une âme, n'a vu, pour la racheter devant Dieu, qu'un sacrifice possible : le sien. Supposez une seconde qu'il n'y ait pas eu *l'autre*, ma fille n'eût jamais été religieuse, je n'aurais pas souffert, et probablement je bénirais la vie. Laissons de côté la phraséologie pieuse, les remords de pécheresse accablée sous le fardeau d'une faute problématique, que reste-t-il de la confession de ma fille? *L'autre*. Car, à Semur, mes yeux avaient bien vu. De toutes les forces de son être, ma fille adorait *l'autre!* A la suite de quel drame *l'autre* a-t-il disparu en menaçant de se tuer, comment ma fille a-t-elle perdu sa trace, cru la menace réalisée, comment surtout en est-elle venue à se traiter en justicier? je l'ignore; et à quoi bon d'ailleurs? Ah! si seulement elle m'avait alors ouvert son cœur, ensemble, n'est-ce pas? nous aurions vu clair, j'aurais dissipé ces folies : je lui aurais ramené *l'autre*, à coup sûr demeuré bien vivant! tandis que maintenant... Maintenant, monsieur, ma fille est morte, je voudrais être mort, et c'est *un autre* qui a fait cela, *un autre* dont ma fille a probablement ignoré ce qu'il est devenu, *un autre* dont je ne connais toujours pas le nom... Auparavant, j'accusais Dieu : désormais, je dois accuser, haïr dans le vide!

Ainsi, quelque part un homme existe, que ma fille a aimé, qui a dédaigné ma fille, pour lequel ma fille a tout sacrifié, y compris moi : et cet homme m'échapperait? Allons donc! dussé-je y consumer ce qui me reste de fortune et de vie, je prétends, j'exige de l'atteindre!

Comprenez-vous aussi pourquoi vous êtes là, pourquoi vous m'écoutez?

Depuis deux mois, je fouille le passé; je scrute, je tâtonne... Ah! tous les gens que nous avons pu connaître, comme je les

ai déjà interrogés, soupçonnés, jaugés!... Rien encore, pas même la pauvre lueur qui, sans éclairer, marquerait au moins la voie! Et voici que, soudain, vous reparaissez... vous qui avez dû savoir... qui savez peut-être... Du coup, j'ai vu l'horizon se rouvrir. Il me semblait que ma fille elle-même vous amenait pour mettre fin à ma dernière angoisse. Elle était là, me commandant de ne rien omettre, assurée d'éclairer ainsi vos soupçons, ou mieux, de justifier votre certitude. Alors, à votre tour! Quand on a été mêlé comme vous à la vie quotidienne d'une ville, on n'ignore rien de ce qui s'y passe. Je sens, je suis sûr que vous, du moins, n'hésitez pas... Donc, répondez! qui est *l'autre?* A qui dois-je l'enfer où je descends? Oh! ne détournez pas les yeux... Même si c'était vous, par hasard, vous ne devez pas vous taire! parlez... j'ai tout dit... j'attends... »

VIII

Arrêtons-nous un instant, avant de poursuivre la scène.

Il est clair que n'importe quel auditeur eût senti son indifférence fondre au rayonnement de douleur qui émanait de M. Lormier. Qu'était-ce, quand on avait mesuré, comme moi, la passion jalouse dont ce père avait vécu?

Admirez aussi l'ingéniosité de la souffrance, une fois la blessure faite, à se renouveler. Quelle gradation savante! Pour une indisposition sans gravité, j'avais vu M. Lormier trembler d'épouvante à la pensée de perdre sa fille : il l'avait maintenant perdue deux fois. A un autre, qui eût aimé son enfant d'une manière ordinaire, cela ne serait pas arrivé; mais au père exceptionnel, l'exceptionnelle aventure. Pour être choisi, il suffit qu'on soit entre tous le plus apte à goûter l'amertume du breuvage...

Restait qu'au milieu de tant de ruines, un vague désir agitait le cœur du malheureux. Que ce désir fût ou non déraisonnable, il était. A tort ou à raison, M. Lormier voulait connaître *l'autre*. Allais-je lui répondre, et m'abandonnant à mon tour à l'intuition qui, brusquement, illuminait mon esprit, devais-je, pour l'apaiser, lui livrer celle-ci?

Ici, en effet, se place pour moi une série de phénomènes mentaux que je ne tenterai pas d'expliquer et dont il me suffit que je les aie subis. Et d'abord, à peine M. Lormier achevait-il

son récit, que, brusquement, une image avait surgi devant mes yeux : La Gilardière.

Pourquoi lui ? quelles preuves en apporter ? Un seul jour, il avait passé devant nous, et Mlle Lormier avait semblé ne pas le voir. Une autre fois, M. Lormier en avait parlé et c'était pour en dire du mal, précisément sur la foi de sa fille. Enfin La Gilardière parti, les Lormier étaient partis à leur tour : coïncidence, rien de plus.

Cependant, aujourd'hui encore, j'ai la conviction de ne pas errer : La Gilardière dut être *l'autre*. Si, comme l'imaginait M. Lormier, sa fille m'avait conduit ici pour l'éclairer, elle faisait mieux encore : elle me criait le nom ! Je ne pouvais pas ne pas l'entendre !

Mais il y a plus : à la minute même où ceci s'imposait à moi, alors que j'allais ouvrir la bouche pour accorder à M. Lormier le pauvre soulagement momentané qu'il mendiait à grands cris, aussi impérieuse que la suggestion du nom, une force intérieure m'ordonna de me taire.

Le comprenne qui voudra ! il semblait positivement que la lumière ne m'eût été révélée que pour mieux la préserver. Mlle Lormier serait apparue soudain pour me commander le silence, que j'eusse senti la même impossibilité à livrer ce que je tenais désormais pour certain. J'ignore si les morts parviennent à nous parler : s'ils le font, ce ne peut être que de cette manière invisible et secrète, sous forme d'une volonté à laquelle on désespère d'échapper... Et c'est ainsi que, voulant de toute mon âme satisfaire M. Lormier, je tentai au contraire de lui brouiller la piste ; quand il eut jeté : « Parlez, j'ai tout dit, j'attends ! » ce ne fut pas non plus le nom de La Gilardière que je prononçai, mais des paroles qui m'étonnèrent moi-même, tant elles m'étaient étrangères.

— Hélas ! cher monsieur, il était écrit que je vous apporterais une désillusion nouvelle. Après votre récit, et m'efforçant d'en tirer des conclusions, je ne rencontre qu'une pensée, plus désespérante qu'utile. Non, *l'autre*, comme vous le nommez, n'habitait pas Semur. Vivant à Semur, pour habile qu'on l'imagine, il n'aurait pas esquivé les curiosités d'alentour. Ouvertement ou non, on aurait parlé de lui. Or, j'affirme que jamais je n'entendis prononcer un nom en même temps que le vôtre. Bien mieux, j'ai toujours été surpris du silence total dans lequel on

vous laissait. La malignité des petites villes a des instincts sûrs : il est probable que, dès le premier jour, on vous a sentis occupés ailleurs... Ailleurs est le terme exact : croyez-moi, *l'autre* vivait ailleurs, probablement à Paris, ou plus loin encore... Ailleurs, ce peut être la France, c'est partout... Mais qu'est-ce qu'une recherche destinée à se perdre ainsi à travers le monde? Ne serait-il pas plus sage d'envisager tout de suite la déception qu'elle doit donner et de renoncer à poursuivre un mystère, que, sauf le cas d'une chance bien improbable, on ne saurait atteindre?

J'évitais en parlant de rencontrer le regard de M. Lormier. En revanche, je pouvais suivre sur sa poitrine le rythme de ses impressions. Après avoir été suspendu un instant, le souffle de M. Lormier recommença, d'abord doucement, puis, de plus en plus rapide. Quand j'achevai, j'eus l'impression que le corps tout entier se ramassait pour un élan. Je m'attendis à un bond. Il ne bougea pas.

— Ainsi, vous estimez, vous, que *l'autre* est à Paris?

Je hochai la tête, et toujours sans regarder :

— J'ai dit Paris... ou ailleurs.

— C'est tout ce que vous trouvez?

— Tout... je le regrette...

Les épaules se levèrent ; un sourire sardonique contracta la bouche :

— Mon compliment! vous êtes discret.

Je ne pus maîtriser un tressaillement :

— Pourquoi discret?... ignorant suffit.

Il fit quelques pas dans la pièce, l'air songeur. Revenu ensuite vers moi, il s'arrêta. Je me sentis dépouillé par un examen aigu.

— Et pourtant, reprit-il, je lis dans vos yeux que vous gardez quelque chose que vous ne voulez pas dire!

Effrayé par sa clairvoyance, je compris en même temps qu'il prétendait passer outre à mes défaites. Je n'avais qu'à faire front.

— En effet, répliquai-je résolument, il y a autre chose, mais je m'abstiens de le formuler, crainte de vous blesser.

Il secoua les épaules ironiquement :

— En serais-je là que quoi que ce soit puisse encore me blesser? Je ne le crois pas vraiment... Hé bien ?... reprit-il, voyant que je tardais à m'expliquer.

— Supposons, dis-je, que vos recherches aient abouti, que vous connaissiez *l'autre*... A quoi cela vous avancera-t-il ?

Ses joues devinrent pourpres :

— Vous oubliez que cet homme a tué ma fille !

— Mais s'il est mort lui-même, ou disparu ?

— Il ne l'est pas : les gens de sa sorte ne passent jamais à l'acte !

— Cependant, c'est possible.

— Non.

— Soit : admettons-le vivant. Alors, que ferez-vous?

Je vis, comme auparavant, son corps se ramasser pour un élan et toujours sans bouger.

— Ce que je ferai ? J'irai à lui, où qu'il soit. Face à face, je le confronterai avec son œuvre, et puis...

Les mots s'arrêtèrent dans sa gorge. Je ne le laissai pas achever.

— Et puis, déclarai-je froidement, vous rappelant que votre fille l'aima au point de vous sacrifier à lui, vous prendrez la fuite, avec le remords d'en avoir trop fait et la pensée que mieux valait respecter le dernier vœu de celle qui, jusqu'au bout, souhaita le laisser inconnu !

Il m'écoutait peut-être. Il tentait surtout de découvrir sous mes phrases la réticence qu'il était assuré d'avoir surprise tout d'abord. Après que j'eus achevé, il attendit encore un peu afin de s'assurer que je n'ajouterais rien, puis d'une voix coupante :

— Non, répliqua-t-il, je ne fuirai pas. Je ne croirai pas non plus que ma fille me désapprouve. Il faudrait pour cela que les morts ne fussent pas morts, et ils le sont... tout à fait... Où serait la justice, si les vivants renonçaient à l'établir eux-mêmes ? Songez à l'*autre* qui ne sait rien, ou qui s'en moque, et qui est heureux !

Et approchant de moi soudain :

— ... Car vous ne niez plus qu'il vive, n'est-ce pas ?

Je me redressai avec violence :

— Je l'ignore absolument !

— Il vit, et vous savez où !

— J'affirme...

— Ah ! plus de faux-fuyants; je veux le nom, le lieu...

— Faut-il jurer que je ne les soupçonne pas?

— Allons donc ! voici là, dans vos yeux, la lueur qui me

renseigne. Mon récit ne vous a rien appris : vous saviez tout !

— Vous rêvez.

— Je vois!

Nous parlions désormais sans mesurer les mots. Je me demandais où nous allions, quand le timbre retentit dans l'antichambre.

— Quelqu'un! murmurai-je, le cœur bondissant à la pensée d'un arrêt dans le duel qui s'engageait.

M. Lormier regarda machinalement la pendule.

— Ce n'est personne : c'est la femme de service; elle passe à cette heure-ci.

Et précisément parce qu'il s'agissait d'une chose habituelle, il trouva naturel de s'interrompre pour aller ouvrir : tant, aux instants les plus tragiques, nous demeurons serviteurs du geste coutumier.

Laissé seul dans la pièce, j'aspirai l'air comme on boit un verre d'eau. Si l'arrivée d'une femme de service n'était point la diversion espérée, elle apportait du moins un répit. Quand, dans quelques instants, le débat reprendrait, nous aurions eu le temps l'un et l'autre de nous ressaisir. Les emportements soudains risquent seuls de déchirer les voiles.

Cependant M. Lormier, ayant passé dans l'antichambre, approchait de la porte. Je perçus le gémissement de la serrure qui tournait sous sa main irritée. J'attendis ensuite le renvoi de l'importune. Un dialogue bref, au contraire, me parvint :

— Vous, monsieur!

— Au moins, ne suis-je pas indiscret?

— Si... non... enfin, peu importe. Entrez.

Puis des pas qui piétinent, s'emmêlent, semblent traîner comme la pensée qui les dirige... Avez-vous noté avec quelle précision des pas, s'agit-il de traverser un couloir, révèlent un accueil, l'embarras de celui qui tombe mal, l'impatience de celui qu'on dérange?...

— Passez, monsieur.

— Après vous.

Et M. Lormier reparut. Un prêtre le suivait.

Il entra, timide, petit, les épaules effacées, son corps maigre perdu dans une soutane trop vaste, sans autre souci visible que celui d'éviter les meubles et de trouver un coin obscur où s'abriter. Bien qu'il ait dû m'apercevoir dès le seuil, il ne parut

remarquer ma présence qu'une fois arrivé à la place qu'il s'était choisie, et, alors, son embarras redoubla. Tout en m'adressant une salutation suppliante, il balbutia :

— Ah ! voilà qui confirme mes craintes... je dérange...

— Point du tout, répliqua M. Lormier : monsieur est un ami d'autrefois, notre médecin, à Semur.

Puis, me désignant le prêtre :

— Je vous présente M. l'aumônier... Aumônier du Carmel, bien entendu...

Je repris ma chaise ; l'abbé s'installa de l'autre côté de la table ; M. Lormier, lui, venu devant la cheminée, resta debout, et aucun n'ayant envie de commencer, nous attendîmes...

Brusquement l'irruption de ce tiers, si humble, modifiait tout. M. Lormier, l'air absent comme au début de notre rencontre, semblait avoir oublié ses projets. L'abbé souriait ingénument pour se donner une contenance. Moi-même, je savourais l'imprévu d'une accalmie, qui, si brève fût-elle, nous rendait au sang-froid. La pièce où nous étions ressemblait à ces maisons où un malade agonise : les voix se taisent, les pas se font discrets, et les cœurs battent affolés...

Je profitai du répit pour examiner l'abbé plus à loisir. A y mieux regarder, il me parut un personnage singulier : des yeux pâles, des joues couperosées, un nez volontaire qui descendait en flèche vers une bouche morne et encadrée de lèvres sereines, le tout faisant l'exacte contre-épreuve de M. Lormier. Au repos, on oubliait l'incertitude du geste pour l'ascétisme du visage ; l'expression d'anxiété peureuse se muait en immobilité réfléchie.

M. Lormier et moi nous obstinant à ne rien dire, il fallut bien pourtant que le troisième se décidât.

Prenant donc son parti et roulant d'un air gêné son chapeau dans ses mains, l'aumônier débuta :

— Je tenais d'autant plus, monsieur, à vous rendre mes devoirs que ma première visite ne comptait pas, étant uniquement consacrée à une fonction de fidèle commissionnaire.

Ainsi, il n'était pas revenu depuis le jour de l'enterrement.

— Puis-je espérer, poursuivit-il avec effort, qu'aujourd'hui votre cœur est un peu moins meurtri, sinon en voie d'apaisement? Le désespoir où je vous ai trouvé, n'a pu qu'être adouci par la certitude que votre chère fille est au ciel. Je compte

beaucoup sur l'intercession de sœur Thérèse. Priez-la souvent, comme je le fais moi-même... et vous verrez...

Le silence reprit, accablant. Les yeux du prêtre erraient avec angoisse autour de la chambre, en quête d'une réponse qui ne venait pas. On le sentait découragé de poursuivre. Il ne parlait que par devoir.

— Qu'est-ce que je verrai? reprit enfin M. Lormier.

Lui aussi contemplait les murailles : évidemment, il posait la question sans se soucier d'une réponse.

— Peu à peu, le fardeau s'allégera : Dieu aidant, vous vous résignerez.

— Oh! pour cela, monsieur l'abbé, je n'ai besoin de personne. Comment ne pas se résigner à ce que l'on *sait* ne pouvoir changer? riposta M. Lormier.

Il s'était tourné vers le prêtre avec une sorte d'irritation. J'en avais fait autant, comme pour m'associer à des paroles qui résumaient si bien ma propre pensée : seule compte la douleur qui *se sait* définitive. Sans paraître remarquer notre mouvement, l'aumônier hocha la tête :

— Je me fais mal comprendre. J'ai entendu par « se résigner » accepter avec reconnaissance le don divin qui nous est accordé sous les espèces de la souffrance.

M. Lormier eut l'air de balancer entre l'étonnement d'un pareil propos et le découragement de parvenir à être compris à son tour :

— En ce cas, en effet, monsieur l'abbé, n'attendez pas de moi pareil effort.

— La foi, pourtant...

— La foi est un don que je n'ai jamais eu beaucoup, mais qui m'échappe entièrement aujourd'hui.

— Votre chère fille m'avait dit cependant... j'avais cru... c'est un malheur, monsieur... oui... le plus grand de tous!

— J'en supporte tant d'autres que, dans le nombre, celui-là ne compte pas, dit encore M. Lormier.

Et l'on eut la certitude qu'il n'ajouterait rien. Désormais, il avait résolu d'ignorer cet homme qui, ayant renoncé à la famille et ne risquant pas d'être dépouillé, affichait sans grâce une intolérable sécurité. Je ressentais au contraire une impression inverse. Il me semblait que grâce à lui, — qui en avait parlé pourtant si peu, — le souvenir de la morte tendait à

s'installer au milieu de nous, d'une manière concrète. Sans doute, nous nous trompions l'un et l'autre; cela suffisait pourtant à nous donner l'apparence absorbée de gens qui, écoutant leurs pensées, se détachent de toute conversation.

Un nouveau silence ayant suivi, dont rien ne permettait d'entrevoir la fin, l'abbé, de plus en plus gêné, et toujours roulant son chapeau, se pencha cette fois de mon côté :

— Monsieur habite encore Semur ?

— En effet.

— Bien agréable ville, dit-on.

— Charmante.

— Vous y étiez déjà, naturellement, du temps de M. Lormier?

— J'étais même son médecin, comme il le rappelait tout à l'heure.

— Alors, vous avez connu aussi sœur Thérèse du Sacré-Cœur, quand elle était dans le monde?

Vous suivez, n'est-ce pas? ces questions et ces réponses que nous jetions dans le vide de la pièce. Rien de plus inoffensif, en apparence. A moins de gémir sur le temps, quels autres propos tenir? Cependant, grâce à eux, nous courions à l'abîme!

L'abbé n'avait pas terminé sa phrase que déjà M. Lormier intervenait :

— En effet, le docteur a connu ma fille, beaucoup plus que vous ne le pensez : il sait même qui est *l'autre!*

Incertain, l'abbé releva la tête pour considérer M. Lormier. Il cherchait à comprendre.

— C'est vrai, dis-je à mi-voix, j'oublie que vous ignorez.... M. Lormier désigne ainsi la personne à laquelle sœur Thérèse fait allusion dans ses dernières confidences; mais, contrairement à ce qu'il suppose, je ne pourrais lui fournir aucun renseignement à ce sujet.

— Ah! répondit l'abbé, du moment que vous êtes au courant des confidences de sœur Thérèse, je me permettrai de remarquer qu'il y faut moins voir l'expression d'une réalité positive que celle d'une admirable humilité et de touchants scrupules.

Il s'adressait à moi; néanmoins, il s'exprimait comme si son conseil devait aller ailleurs, et sa voix avait pris une assurance qui m'étonna.

— Compris, dit M. Lormier; si bien que, venus l'un et

l'autre m'offrir des consolations dont je n'ai que faire, vous êtes résolus à ne point répondre à la seule question qui m'intéresse!

Une double exclamation suivit :

— Quoi, monsieur! vous cherchez...

— Allons-nous recommencer?

— Si je ne prétendais pourtant connaître enfin la vérité, vous aurais-je laissés entrer chez moi? s'écriait de son côté M. Lormier.

Puis, tragique, tant son ironie demeurait glacée :

— Avouez, poursuivit-il, que la situation est pour le moins piquante. Nous sommes trois ici, dont deux étrangers. Un drame intime a ruiné la vie de ma fille et la mienne. Qui devrait être au courant, sinon moi, le père? Point! Seuls, les étrangers possèdent ce privilège. Le docteur, j'en ai la conviction, sait tout. Quant à vous...

— Moi? interrompit l'abbé.

— Oui, vous... osez nier que vous ayez été le confident de ma fille! Bien mieux, du jour où elle devint votre pénitente, ai-je rien connu d'autre que ce qu'il vous a plu de l'autoriser à me dire?

Durant une seconde ensuite, on n'entendit plus rien, sinon le bruit léger de nos souffles. A nous voir ainsi, muets et immobiles, il semblait que nous attendissions l'arrivée d'un être chargé de dissiper les ténèbres au sein desquelles nous étouffions. Et, tout à coup, je crus en effet qu'il entrait! L'abbé enfin se levait. Une volonté contenue redressait son corps peureux. Il commença d'une voix sourde, bien que libérée déjà des incertitudes antérieures :

— Avant tout, monsieur, permettez-moi de relever une erreur que votre ignorance de nos règles suffit à excuser, mais qu'il importe de chasser de votre esprit. Si j'ai bien saisi le sens de vos dernières paroles, vous supposez que j'ai demandé à ma pénitente le nom de celui qui... avait pu jadis l'intéresser. C'est là une assertion gratuite. C'est aussi croire qu'un confesseur, digne de ce nom, s'intéresse à autre chose qu'au seul pénitent dont il reçoit les aveux. Au risque de vous surprendre, j'atteste devant Dieu que si votre fille avait été tentée de prononcer un nom, je lui aurais imposé silence. Au tribunal de la pénitence, chacun s'occupe de soi : la Providence s'avise des autres!...

Dès le début, je le répète, si les mots marquaient encore une certaine hésitation, l'accent, tour à tour âpre et mollissant, oscillait déjà entre la timidité qui s'efface et une ardeur profonde qui brise son lien. Mais à ce point, que dire de ce que nos yeux aperçurent? Rejetant le masque, un homme nouveau, le véritable à coup sûr, venait de paraître. Plus de mièvreries, plus de douceur : un front altier, des lèvres impérieuses, un regard dont le poids obligeait les nôtres à baisser, un ton de maître... C'était une transformation telle qu'on hésitait à en admettre la réalité, telle encore qu'il eût été impossible d'interrompre ou de ne pas écouter. On se demandait : « Est-ce toujours lui ? » On ne pouvait y croire, et déjà on savait qu'on devrait obéir.

Il poursuivit :

— Au risque de vous surprendre une seconde fois, j'atteste aussi que si l'idée de chercher à votre tour le nom de cet homme vous est venue, vous y renoncerez aujourd'hui, demain peut-être, d'ici peu à coup sûr... Ceci pour une raison bien simple, et qui, si elle ne vous touche aussitôt, l'emportera quelque jour et malgré vous. Si je vous en priais au nom de votre fille, dont je fus, c'est exact, le suprême confident, oseriez-vous me résister? Hé bien ! je vais plus loin : assuré de remplacer ici une morte qui ne peut se défendre, et certain de rester l'exécutant fidèle de sa volonté, je vous intime l'ordre de laisser intact un mystère qui doit vous être sacré, comme la mémoire même de celle qui l'a gardé !

Entamée dans le silence, l'injonction s'éteignit de même. Prononcées par un autre, je venais d'entendre précisément les raisons qui, auparavant et dans l'intime de mon être, m'avaient obligé à me taire. Mais avec quelle puissance elles avaient retenti ! Après cela, qu'ajouter? M. Lormier, lui-même, devait avoir compris que la lueur à laquelle il tentait de raccrocher sa vie, allait s'éteindre et je le vis quitter sa place pour errer indécis, un long moment. Toutefois, de tels désirs ne meurent pas sans soubresauts.

— Ainsi, murmura-t-il enfin, il vous paraît naturel, monsieur l'abbé, que je sois devenu ce que je suis et que j'ignore, pour jamais, à qui je le dois?

Il y eut dans la réponse le même accent d'autorité :

— Peu importe, monsieur, d'où vient la souffrance. Le plus

souvent, celui qui la provoque est irresponsable et ne soupçonne pas ce qu'il a fait. Une seule chose compte : la souffrance en elle-même, et le mérite qu'elle nous acquiert.

Une dernière colère souleva M. Lormier contre la formule implacable.

— Dites tout de suite que la souffrance est un bienfait!

— Une semence divine, oui, monsieur.

— Parce que vous croyez en Dieu !

— Parce que j'ai toujours vu la vie naître, grandir, et ne subsister que par la souffrance.

— Il suffit, monsieur l'abbé : contemplez donc une fois au moins un homme en qui la semence divine a fait germer le goût du néant et la haine de la vie. Du sommet où je suis, on juge la réalité à sa mesure. Ma fille s'est sacrifiée pour rien. Ma douleur ne sert à rien. Un temps de douleurs entre deux riens, voilà l'histoire de tous, la mienne aujourd'hui, la vôtre demain...

L'abbé interrompit doucement :

— Non, monsieur, puisque je crois à la vie éternelle.

— Tant mieux pour vous! Chimère ou mensonge sont en effet les seuls refuges de l'homme. Au surplus, et quoi que je décide au sujet de *l'autre*, je vous supplie de ne plus revenir. Vous êtes ici... et je suis là... (il montrait les deux angles opposés de la pièce). Alors, n'essayons pas de nous rejoindre... et quittons-nous.

M. Lormier se tourna vers moi :

— Et vous aussi, docteur, allez-vous-en. Vous avez préféré mentir, ou vous taire, ou peut-être tous les deux. Je ne vous en veux pas. Le rôle normal des bêtes humaines est de se torturer, même par pitié. Je ne me plains pas non plus; simplement, pareil au chien qui va mourir, je demande à rendre le dernier souffle à l'abri des regards, et solitaire...

Après cela, il se tut. De nouveau, il y eut un grand silence. L'abbé, immobile, semblait redevenu le pauvre homme du début, timide et incertain. Moi, je m'étais levé, hésitant à obéir, et percevant avec découragement l'inanité de nouvelles paroles.

Je ne me rappelle plus ensuite quels furent nos adieux. Il est possible que l'abbé ait dit :

— N'importe! je reviendrai.

A quoi M. Lormier dut répondre avec effroi :

— Que m'apporteriez-vous?

Puis, je me revois tenant la rampe de l'escalier. En avant de moi, l'abbé, qui descend, balaye les marches avec sa soutane flottante. Derrière, la porte de M. Lormier est demeurée entr'ouverte, probablement pour permettre à la fille de service, quand elle viendra, d'entrer sans déranger. On ne voit plus M. Lormier ; mais ce qui paraît du garni devenu son refuge, clame la détresse. J'ai l'impression de laisser derrière moi la plus grande douleur humaine que j'aie encore connue, et je me demande : « A quoi sert-elle? »

Oui, à quoi bon tant de souffrance? Où mène-t-elle? Vous prétendiez en commençant qu'elle épure et perfectionne : par elle M. Lormier n'a appris que la révolte, l'envie et l'incrédulité. Singulière moisson, si la semence est divine! Pourquoi d'ailleurs Lormier plutôt que vous, ou moi, ou n'importe qui? Le dieu qui préside au choix est-il le hasard aveugle ou un roi cruel qui s'ennuie? Maintenant que le temps est écoulé, comme je comprends aussi qu'au naufrage d'une pareille existence une seule pensée ait d'abord survécu : vérifier ce qu'était devenu *l'autre*. Le bonheur de *l'autre!* voilà bien le corollaire attendu, qui eût complété l'injustice universelle... Mais n'ai-je pas, moi-même, et le premier, contribué à priver Lormier d'une satisfaction si dérisoire? Quand j'affirmais que tous, spontanément et sans volonté de mal faire, nous fabriquons de la douleur pour ce qui nous approche!

Si maintenant vous souhaitez apprendre ce qu'est devenu M. Lormier, je dois avouer que je l'ignore. Est-il mort comme il souhaitait « à l'abri des regards et solitaire? » Peut-être. Vit-il toujours? Il est possible... Et ceci aussi m'est un remords : des deux hommes qui le quittèrent ce jour-là, n'étais-je pas celui qui devait dire : « Je reviendrai! » plutôt que l'abbé?

Au fait, j'oublie que je n'en ai pas fini avec lui.

Sur le trottoir, et au moment de nous séparer, je l'entendis murmurer de sa voix tremblotante et gênée :

— Croyez-moi : sa fille le gardera demain comme elle le fit aujourd'hui : le dernier mot n'en est pas dit...

— Quel dernier mot?

Il ne répondit pas. Alors, cédant malgré moi à une curiosité absurde :

— En tout cas, M. l'abbé, très intéressé par notre rencontre, pourrais-je apprendre à qui j'ai eu l'honneur...

Il m'interrompit précipitamment :

— Abbé Manchon... aumônier du Carmel.

Puis reprenant son idée interrompue :

— Le dernier mot, le voici : le malade crie sous le bistouri, mais après, longtemps après parfois, le mieux commence et la guérison suit. Au revoir, monsieur.

Je ne tentai pas de le rappeler pour l'interroger : tout à coup cette idée venait de me clouer au sol que le confident de sœur Thérèse du Sacré-Cœur, le prêtre résolu à sauver M. Lormier, était le frère de La Gilardière ! Calcul suprême d'une amoureuse devenue sainte ? vaine coïncidence ? ou jeu encore d'un destin avide de préparer de nouvelles souffrances ? A vous de choisir : on ne saura jamais !

UN AUTRE RÉPOND

Bien que nous eussions suivi sans l'interrompre le long récit de Pierre Duclos, je n'avais pas tardé à m'apercevoir d'un changement considérable dans la curiosité de Tinant. Condescendante au début, elle était devenue bientôt plus attentive, puis, à mesure qu'on avançait, véritablement passionnée, comme si les faits racontés lui fournissaient un tribut personnel. Je ne fus donc qu'à demi surpris, quand, Pierre ayant achevé, j'entendis Tinant demander :

— Est-ce tout ce que tu sais ? Tu en es vraiment resté là ?

— Sans doute : pourquoi aurais-je caché quelque chose ?

Un sourire de triomphe éclaira le visage de Tinant :

— Hé bien ! mon cher, tes curiosités ne resteront pas où elles en sont. J'avais promis, quel que fût l'exemple que tu donnerais, d'en apporter un second où la souffrance produirait des résultats inverses : preuve que ce bienfait divin est pour le moins incohérent dans ses effets. Je ne me doutais pas que l'occasion se présenterait si belle ! C'est ton histoire que je vais recommencer.

— Mon histoire ! s'écria Pierre, stupéfait. Il faudrait pour cela avoir connu Lormier !

— Pourquoi non ? quand je dis recommencer, j'entends reprendre les mêmes faits, mais vus de l'autre bord. Sur la rive où j'étais, on n'apercevait pas mieux Lormier que sur la tienne

on n'a vu La Gilardière : n'empêche que, prise ainsi par les deux faces, la tapisserie s'éclaire. Grâce à toi, bien des points qui m'étaient restés inexplicables, viennent de devenir limpides comme une eau de source. Parions qu'après m'avoir entendu à mon tour, sœur Thérèse en personne n'aura plus pour vous aucun mystère !

Il y eut parmi nous une hésitation étonnée. Je partageais l'incrédulité de Pierre. Celui-ci reprit, après une courte réflexion :

— Impossible ! Tu es dupe d'analogies !

— Il n'y a pas deux sœur Thérèse, ni deux La Gilardière !

— Je me suis servi de noms supposés !

— Rassure-toi, je les garderai : simples masques pour sauvegarder un reste d'anonymat que j'ai percé !

— Cependant tu vivais à Paris, ailleurs encore, mais toujours loin de Semur ! Si tu avais eu un ami dans ma ville, je l'aurais su !

— Même s'il était La Gilardière ?

Alors, ébranlé, Pierre Duclos se tourna vers moi :

— Que penser d'une telle rencontre ?

Je répondis, railleur, bien qu'à demi convaincu :

— Je pense que, faute de lumière, on ne pouvait tirer du cas Lormier des conclusions raisonnables. Tinant sans doute nous les apporte. Le hasard, qui semble toujours cruel, se montre aussi parfois, bien que plus rarement, assez avisé.

— Permettez, reprit Tinant, que je remonte d'abord le cours du temps. Je suis si étonné moi-même de me retrouver ce soir au milieu d'êtres dont l'aventure m'a intrigué jadis et dont l'un, au moins, m'était très cher !

— Hâte-toi, dit Pierre, car l'heure avance : et compte que je t'arrêterai, si je m'aperçois que tu as fait fausse route.

— Je suis donc très sûr d'arriver au bout ; mais, encore une fois, quelle étrange sensation que de se heurter à du passé que l'on croyait mort et qui, soudain, se remet à vivre !...

Son visage venait de prendre une gravité qu'il devait garder jusqu'à la fin. Certains d'aller par les mêmes chemins, Pierre et moi avions aussi l'air d'attendre le retour d'être familiers, après avoir craint leur disparition sans retour...

I

Avant tout, débuta Tinant, et pour rassurer Duclos, apprenez comment j'ai connu les acteurs.

Au temps où j'achevais mon doctorat, un de mes parents me proposa d'accompagner en Italie un jeune homme pour lequel on cherchait un mentor. Au retour, et le voyage payé, une somme convenable devait récompenser mon agréable labeur.

— Il faut, m'écriai-je, que la compagnie soit bien mauvaise pour qu'elle entraîne une indemnité de retour.

— Point : elle est charmante, mais il importe que la mine revienne, et j'espère que tu plairas.

Sur quoi, le lendemain, muni de l'adresse et du nom, je me présentai, rue Monsieur, chez Mme Manchon de La Gilardière.

Vieil hôtel d'aspect triste et cossu; mobilier dépourvu de style, mais en bois solides; tentures cossues et fanées : au total, une grandeur négligée, qui laissait indécis. Toutefois introduit dans la chambre même de Mme Manchon, je ne tardai pas à sortir d'incertitude. Je n'étais pas assis qu'une grêle de questions tombait sur mes épaules :

— Quels sont vos projets d'avenir? Comment bouclez-vous votre budget? Quelles ont été jusqu'à présent vos distractions? La philosophie est-elle pour vous une foi ou un gagne-pain?

En dernier lieu seulement, Mme Manchon daigna demander si je connaissais l'Italie, et sur ma réponse négative :

— Tant mieux! vous serez ainsi intéressé pour votre compte.

D'où je conclus que ma tête avait plu.

Cinq minutes après, un jeune homme qu'on avait fait appeler se présenta.

— René, dit Mme Manchon, voici M. Tinant qui est disposé à voyager avec toi. Il doit être plein d'idées sur l'Italie puisqu'il s'occupe de philosophie. Entendez-vous pour un départ dans la huitaine. M. Tinant dîne avec nous ce soir, cela va de soi.

Je m'inclinai, bien que l'invitation eût plutôt l'air d'un ordre. René dit poliment :

— Nous aurons, dans ce cas, tout loisir pour accorder nos convenances après dîner.

Il ajouta allègrement :

— D'ailleurs, j'espère bien qu'on s'en remettra surtout à

la fantaisie du jour. J'ai l'horreur des itinéraires à heure fixe.

Je m'esquivai ensuite, charmé par le sourire du fils, autant qu'étonné des manières décidées de la mère, et j'admirais aussi comme, en trois phrases, peut se manifester l'écart des caractères.

Bien entendu, une fois dehors, je m'empressai d'aller remercier mon parent. Sollicité de me fournir des précisions supplémentaires au sujet des Manchon de la Gilardière, il m'apprit ce qui suit.

Les Manchon, paraît-il, étaient papetiers de père en fils, aux environs d'Orléans. Le dernier venu avait agrandi l'entreprise au point d'en faire une rivale des usines d'Annonay, puis était mort jeune, dans des circonstances mystérieuses, suicide ou accident, on ne savait. Demeurée veuve à trente-huit ans, Mme Manchon avait entrepris d'achever l'œuvre commencée par son mari. On vit, non sans quelque étonnement, une femme assumer la direction de nombreux ouvriers, apporter aux affaires une ténacité réfléchie, et la réussite répondre à son effort. La surprise ne fut pas moindre quand, après quelques années, on annonça qu'une société anonyme achetait les établissements Manchon. Libérée, riche, atteignant à peine la cinquantaine, Mme Manchon, qu'on commençait d'appeler Mme Manchon de la Gilardière, venait de planter là l'œuvre familiale et s'installait à Paris. Depuis lors, elle y vivait, en apparence désœuvrée, en réalité ne s'occupant que de son fils cadet qu'elle adorait. Par une gloriole assez inexplicable, celui-ci ne portait plus que le nom de La Gilardière.

La soirée acheva de m'éclairer sur le présent.

Arrivé très exactement, je vis dans le salon un curé maigre, une vieille demoiselle et René réunis en groupe autour de Mme Manchon. Celle-ci m'accueillit avec une satisfaction non déguisée :

— Ravie de vous savoir ponctuel... Au moins, vous ne vous croyez pas impoli en arrivant à l'heure.

Puis, me désignant le prêtre :

— L'abbé Manchon, mon fils aîné.

Elle s'abstint de me présenter à la vieille demoiselle, mais se tournant vers elle :

— Lapirotte, allez secouer la cuisine qui est encore en retard.

Par bonheur pour Lapirotte, on vint annoncer presque aus-

sitôt que le dîner était servi, et l'on passa dans la salle à manger.

Je ne me rappelle pas, bien entendu, les propos qui animèrent le repas. J'aurai en revanche et toujours, sous les yeux, le spectacle des convives.

Mme Manchon d'abord... Installé à sa droite, je ne l'apercevais guère que de profil, sauf lorsqu'elle m'adressait la parole. Surveillant les convives, elle n'intervenait que pour donner des ordres brefs. Ils étaient, chaque fois, scandés par une crispation de la main qu'elle avait jolie et prodigieusement volontaire.

En face de nous, et côte à côte, les deux frères. On imaginait difficilement deux êtres plus divers. René était bien tel que l'a dessiné Duclos : élégant, nonchalant et beau. Son sourire avait une grâce sûre d'elle-même. Le charme est un don qui enchante à la fois qui le possède et qui en approche : René jouissait du sien, en homme qui connaît son pouvoir et pourtant dépourvu de fatuité. Assuré de plaire, il se donnait la peine de conquérir. Enfoncé dans son assiette, l'abbé montrait au contraire une figure ingrate, dépourvue de lumière et plus encore de grâce. Le geste gauche, la parole rare, il semblait toujours sur le point d'éclater en reproches, comme si les mots ou la compagnie ne cessaient de l'offusquer. En somme, l'air d'un voyageur à table d'hôte, que gêne le voisinage, qui peste contre la lenteur du service et compte les minutes le séparant de la liberté.

Au bout de la table, enfin, la demoiselle de compagnie, Lapirotte. Tremblante, effacée, suivant avec une égale anxiété la marche des plats et les crispations de main du tyran, répondant au sourire de René et à l'humeur de l'abbé par des acquiescements tour à tour satisfaits ou navrés, puis s'échappant soudain au point de paraître oublier où elle était, cependant que passait sur ses traits la lueur d'une rancune indéfinissable.

Un monde, ces quatre visages. Derrière leurs expressions variées apparaissaient des âmes si dissemblables, qu'on se demandait par quel miracle elles réussissaient à vivre sous le même toit. Il n'était pas jusqu'aux noms qui ne traduisissent la différence profonde établie entre ces êtres soi-disant unis familialement : et n'était-ce pas déjà un symbole inquiétant que d'entendre nommer le prêtre : M. Manchon, René : M. de la Gilardière, cependant que tous deux entouraient une Manchon de la Gilardière, de concert avec une Lapirotte ?...

Mais revenons à ma soirée.

A peine sortis de table, j'arrêtai le départ avec René. J'avais, cela va sans dire, subi comme tout le monde la séduction : au cours de notre rapide entente, j'eus aussi conscience de ne pas lui déplaire. Il nous quitta ensuite sous un prétexte quelconque. Auparavant, l'abbé s'était éclipsé sans bruit. Un signe du tyran congédia Lapirotte, et je me retrouvai en tête-à-tête, de même que le matin, avec cette différence toutefois que le repas excellent m'induisait à l'optimisme, et que j'espérais bien interroger à mon tour.

J'étais loin de compte : tout de suite, Mme Manchon me remit au point :

— Du moment que vous me convenez, cher monsieur, me dit-elle, il est nécessaire que vous sachiez exactement ce que j'attends de vous. A tort ou à raison, j'ai l'ambition de faire de René un homme utile. J'avais compté jadis sur son aîné pour reprendre la conduite de l'usine paternelle. Malheureusement, j'ai eu le chagrin de lui voir tourner bride vers la prêtrise. Il restera toute sa vie curé, et même petit curé de petite paroisse ou de couvent ; c'est une désillusion à laquelle je me suis résignée sans plaisir : elle demande à n'être suivie d'aucune autre. Pour René, il ne saurait être question d'industrie. Vous l'avez vu. Il est chimérique et nerveux : défauts irrémédiables pour qui dirige des ouvriers. D'autre part, sans être dépourvu d'esprit de volonté, il s'abandonne aisément aux circonstances, quitte à leur échapper ensuite par un coup de tête. Heureusement, je suis là pour reprendre la barre. J'ai décidé qu'il serait banquier. Il y a dans la finance une part de hasard et d'invention qui s'accorderont avec ses dons. Le métier, de plus, est mondain, et mène haut, si l'on sait s'y prendre. Dans un an, après apprentissage dans une maison sûre, René aura donc une commandite, ou je l'établirai à neuf, suivant l'occasion. Le voyage que vous allez entreprendre est une concession, — la dernière, — faite à son dilettantisme. Je m'y suis ralliée avec peine, et à condition qu'au retour nous passerions immédiatement aux réalisations d'avenir. Il importe, dès lors, qu'en cours de route la fantaisie ne reprenne pas son vol. Votre influence, à cet égard, peut être décisive. Je compte sur vous pour ramener, si besoin est, l'imagination de René au point de vue solide qui est le mien. Comment? affaire à vous : un philosophe en sait

plus que moi sur ce sujet et vous avez le champ libre. René m'écrivant à peu près chaque jour, je me réserve d'apprécier votre action, et même, s'il est utile, de vous faire part de mes remarques...

Tout cela, net, jeté de haut, avec des nuances assez marquées pour ne pas échapper : dédain évident du fils aîné, inflexion attendrie dès que passait le nom de René.

Je m'inclinai sans discuter. Je quittais la cour de l'hôtel quand René me rejoignit.

— Puisque vous vous en allez, dit-il, me permettez-vous de vous escorter un peu, histoire de faire vraiment connaissance?

Et ce que je prévoyais, suivit. Après la mère, le fils.

— Amis ou ennemis? poursuivit-il.

J'affectai de me méprendre :

— De qui parlez-vous?

— Mais de nous, bien entendu.

Il prit mon bras d'un geste cordial, et gaiement :

— Allons, j'abats mon jeu. Je n'ai aucune envie de m'ennuyer pendant le voyage. Il dépend de vous que nous en jouissions sans arrière-pensée, puisque vous représentez auprès de moi l'autorité, c'est-à-dire, maman. (Il disait maman.) Or j'adore maman, elle m'adore, mais nous sommes aux antipodes. Maman est un homme d'action. Jadis elle menait l'usine à la baguette : aujourd'hui, à défaut de mieux, son empire s'exerce sur les domestiques, sur la pauvre Lapirotte, surtout sur moi. Par malheur, je représente le dernier lot d'ambitions réalisables. Dieu me pardonne! maman rêve pour moi de grand monde, de fortune, enfin d'un tas de choses qui me sont parfaitement indifférentes et même me semblent désagréables. Jugez des désillusions que je procure! Est-ce ma faute si j'aime flâner, si la paresse est mon fait, enfin si la moindre petite fleur bleue me paraît plus enviable qu'une place de ministre? Oh! je me connais, allez! Je sais aussi que je suis très faible, à preuve que, de guerre lasse, j'ai juré d'aller au retour moisir dans une banque... Mais, de grâce, et sous prétexte d'entretenir mes bonnes intentions, allez-vous, le long de la route, m'accabler de sermons? Plutôt que de subir la morale que j'entrevois, je préférerais renoncer à l'Italie!

Je me mis à rire, conquis par un tel mélange de lucidité, de candeur et de rouerie :

— Jurez-moi qu'une fois de retour, vous obéirez aux désirs de votre mère !

Il tendit comiquement le bras :

— Sur quelle tête faut-il prêter serment ?

— En ce cas, topons. Bouclez vos malles : on n'en parlera plus.

Il eut une exclamation joyeuse :

— Savez-vous que vous serez peut-être un compagnon aimable ?

— Certainement votre ami.

— Je commence à le croire.

— J'en suis sûr !

Et je rentrai surpris que deux êtres capables de s'exprimer l'un sur l'autre avec une telle clairvoyance et se sachant à ce point différents, ne doutassent pas cependant que l'avenir fût impuissant à les séparer. J'avais compris, au surplus, que pour Mme Manchon, il y avait d'un côté René, de l'autre le reste de l'univers représenté par l'abbé, Mlle Lapirotte, ou n'importe qui...

Je n'ai plus qu'à courir pour achever ce qui me fut personnel dans cette histoire.

Trois jours plus tard, je partais avec René et notre amitié commençait. D'elle je dirai seulement que j'éprouvai très vite les sentiments d'un jeune père pour un grand fils et que cette affection m'était rendue.

J'ai gardé aussi de notre commerce durant la route un souvenir attendri. René n'était pas uniquement ce qu'il avait dit : il était mieux. Cœur distrait, volontés fugitives, soit : en revanche, que d'élans à l'approche de l'art et toujours le goût du plaisir d'autrui pour arriver à mieux plaire !

Je m'aperçus avec surprise qu'il connaissait peu la vie. L'éducation à domicile, l'habitude prise de se laisser guider par sa mère dans les moindres difficultés quotidiennes l'avaient en fait isolé du monde. Des quelques aventures que lui avait attirées sa tournure, il n'avait rapporté qu'un désir plus conscient de l'amour véritable. La froideur de son frère le laissait sans rancune. « Maman laisse trop voir sa préférence : il y a là de quoi vexer même un curé ! » disait-il plaisamment. La différence d'âge, — près de dix ans, — pouvait d'ailleurs expliquer aussi cette attitude dont il avait pris son parti. Il nourrissait enfin une admiration mêlée de soumission clairvoyante, à l'égard de

Mme Manchon : au contraire, il parlait rarement de son père et toujours comme d'un être dont la mémoire est indifférente : la place tenue par Mme Manchon n'en était que plus grande.

Vers la fin du voyage, une lettre informa René des conditions de sa vie prochaine. La banque Chasseloup, de Semur, consentait à l'accueillir et à le traiter en associé. La province seule permet de trouver de ces combinaisons heureuses qui unissent les avantages d'un apprentissage rapide à la dispense de s'immobiliser dans les emplois inférieurs. Mme Manchon n'avait donc pas hésité à accepter le sacrifice d'une séparation momentanée. Au surplus, René, affirmait-elle, trouverait sur place, dès l'arrivée, des relations agréables, car l'abbé Manchon avait pour camarade de séminaire un prêtre de Semur fort répandu, l'abbé Valfour.

René, après sa lecture, jeta la lettre au fond d'une valise et, maîtrisant son humeur, déclara :

— N'y pensons plus : il sera temps d'y revenir une fois en route pour Semur.

Trois semaines nous séparaient à peine de l'échéance. Elles passèrent comme un éclair. De retour à Paris, René venait me voir à peu près chaque jour. J'étais le confident de sa mélancolie : elle cédait aisément devant la moindre plaisanterie. Peut-être, au fond, découvrait-il déjà l'attrait de la liberté.

Enfin, la veille du départ, je fus convié à un dîner d'adieu, en tous points semblable à celui que je viens de décrire. Mêmes convives, mêmes contrastes dans les attitudes : l'abbé plus silencieux encore, Mme Manchon un peu nerveuse, Lapirotte assez souriante, René parfaitement gai.

Après le repas, Mme Manchon me fit asseoir près d'elle et me remercia d'un ton ému :

— J'apprécie votre tact, me dit-elle ; il est excellent que vous soyez devenu l'ami de mon fils. Dans quelques années, je tâcherai de lui trouver la compagne qui me remplacera près de lui et ma tâche sera terminée.

— Pourquoi vous remplacer? répliquai-je en riant : je vois très bien René trouvant à Semur une femme charmante, et vous-même ravie de diriger deux enfants au lieu d'un.

— A Dieu ne plaise ! s'écria-t-elle. René, seul, choisirait au rebours du sens commun. Et puis... ce n'est pas pressé...

A défaut du ton qui s'efforçait de rester plaisant, l'expres-

sion du visage devenu fermé en disait long sur ce manque de hâte.

— De quoi parlez-vous donc? dit René s'approchant de nous.

— De votre prochain mariage.

— Oh ! fit-il à son tour, d'un air comiquement effrayé, n'envisageons pas toutes les catastrophes : Chasseloup, par bonheur, n'a pas d'héritière.

Mme Manchon répliqua :

— Quelles que soient les héritières de Semur, aucune ne vaut qu'on s'y arrête : n'oublie pas que, dans six mois, tu reviendras ici...

Les derniers mots de René en me quittant, furent :

— Si je fais là-bas des sottises, j'aurai du moins la consolation de vous en aviser. Comptez que j'écrirai souvent.

Il a tenu parole. Presque tout ce qui va suivre est tiré de ses lettres. Je n'ai pas eu, comme Duclos, à quêter jour à jour les éléments d'un drame soigneusement celé par les acteurs : ils me sont venus sans effort, dans ma chambre de Paris, envoyés par l'intéressé devenu l'historien de la tempête qui devait l'emporter. Et vous ayant ainsi prouvé ma véracité, je n'ai plus qu'à m'effacer pour laisser parler les faits; il est bien inutile, n'est-ce pas, d'y ajouter l'exposé d'impressions personnelles, demeurées par force lointaines et surtout impuissantes à rien modifier ?

ÉDOUARD ESTAUNIÉ.

(La troisième partie au prochain numéro.)

L'AUTEUR DE *MARIA CHAPDELAINE*

LOUIS HÉMON

J'ai sous les yeux une photographie de Louis Hémon. Elle ne date pas des derniers mois de la vie du romancier. Il « s'était fait tirer, » je le sais, dans la ferme canadienne, parmi les héros de son livre, Samuel Chapdelaine, la mère Chapdelaine, Maria et les autres. Je n'ai de lui qu'une image plus ancienne, et qui représente un jeune homme d'environ vingt-cinq ans. Il avait le visage allongé et plein, tout rasé, les lèvres assez fortes à la courbure de l'arc et fines tout au bout, un très beau front, des sourcils presque droits, — signe de volonté, — et des yeux d'un gris bleu, où transparaissait une âme grave, songeuse, maîtresse de son enveloppe, à ce point qu'on le pouvait prendre et qu'on le prit souvent pour un Anglais flegmatique.

C'était un Breton, né à Brest, de parents d'ancienne lignée bretonne. Son grand-père maternel avait été représentant du peuple sous la république de 1848 ; son oncle paternel fut, pendant trente-quatre ans et jusqu'à l'année de la guerre, député, puis sénateur du Finistère. L'un et l'autre, hommes cultivés et d'une sincérité grande, ils ont aimé, ils ont souhaité de faire descendre, du monde des rêves en terre de France, une république où aucune sorte d'injustice ne serait jamais commise. Les songes ne sont pas toujours les mêmes, mais toute la Bretagne est songeuse : elle sera reconnaissable aussi chez Louis Hémon, la race imaginative et tendre, secrète et subtile, qui ne s'exprime que par élans, et souffre de plus de maux qu'elle n'en a en partage. Venu tout enfant à Paris, où son père, professeur de

l'Université, devait un jour remplir la haute charge d'inspecteur général, on ne le vit pas s'habituer à la vie des grandes villes. Il demeura sans goût pour la carrière de l'enseignement, vers laquelle on cherchait à le diriger, dédaigneux des réceptions et même des relations mondaines, peu discipliné, ardent et toujours en projets sous de calmes dehors. Après avoir terminé ses études, au lycée Louis-le-Grand, il se trouve obligé, selon la loi commune, de choisir sa place future dans la société, et d'y tendre. Que fera-t-il ? Il n'aime que le sport, le grand air, les philosophes grecs et la poésie française. On l'a surpris, bien des fois, enfermé dans sa chambre, et déclamant des vers. Mon Dieu, il fait son droit, comme d'autres, pour contenter, je suppose, sa famille, et se donner du large. Trois ans, c'est un répit. En même temps, il suit les cours de l'École des langues orientales vivantes, et obtient le brevet d'annamite. Il prépare aussi les examens d'entrée de l'École coloniale, est admis, mais n'entre pas, et donne sa démission. Preuves de bonne volonté; tentatives sans lendemain ; jeux sur la grève : il est né pour autre chose, pour voyager et pour écrire. Comme tous ceux du rivage, il appartient à l'espèce des inscrits, des hommes dont le nom figure au grand livre de la mer et des îles. Autour de lui on a pu en douter, mais lui, il sait bien déjà d'où le vent souffle. Pendant cette période, il écrit d'abord, en 1904, une nouvelle courte, *la Rivière*, puis une série d'articles, « Pour Gringalet, » et d'autres nouvelles, çà et là, comme *la Peur*. Tout cela est publié dans son journal favori, *le Vélo*, destiné à devenir *le Journal de l'automobile et de tous les sports* et, finalement, *l'Auto*. A plusieurs reprises, Hémon a déjà fait des séjours en Angleterre, et c'est dans la vie anglaise qu'il a pris ses premiers modèles.

J'imagine qu'il était bien accueilli chez nos voisins, ce robuste garçon qui parlait l'anglais comme le français, avait fréquenté les salles d'armes, marchait indéfiniment sans ralentir le pas, connaissait les secrets de la boxe comme un étudiant d'Oxford, et, sur la plage de Hastings, parmi des amateurs qui ne manquent pas de hardiesse, se révélait comme un nageur téméraire. Il devait plaire encore aux Anglais de son âge, et même à ses aînés, parce qu'il était bien élevé, réservé, très versé dans la littérature anglaise, capable de plaisanter gravement, et de se taire pendant longtemps, entre amis.

Je ne puis songer à Louis Hémon sans me dire qu'il était destiné, de toute manière, à mourir jeune. S'il n'avait pas trouvé la mort dans la prairie canadienne, en 1913, il l'eût rencontrée en France, presque certainement, dans les années sacrilèges qui suivirent, et qui choisirent, avec tant de sûreté, les meilleurs poètes de chez nous pour payer la rançon. Pouvons-nous supposer que celui-là eût échappé ? Il était rompu à tous les exercices du corps, audacieux, déjà chef de combat. Aux grandes manœuvres, en Beauce, on l'avait vu, simple sergent, prendre la tête d'un détachement, et montrer à ses camarades comment on marche au pas gymnastique dans les guérets. Il eût fait de même, s'il avait fallu y aller tout de bon. Volontaire pour les missions périlleuses, aviateur, officier d'infanterie, on peut être sûr qu'il eût été au grand danger, car son cœur l'y portait.

L'une des toutes premières nouvelles, dont je donnais le titre tout à l'heure, *la Peur*, est une histoire de sport. Sur la plage de Hastings, « qui est à peu près, de tous les endroits que je connais, celui où l'homme a le plus scientifiquement défiguré la mer, » Louis Hémon rencontre un jeune homme, d'élégante apparence. « Nous échangeâmes, un après-midi, des opinions sévères sur la localité et ses habitants, et, le lendemain, nous trouvant ensemble à l'heure du bain, nous allâmes de compagnie, à brasses tranquilles, vers le large où la mer, loin des petits enfants qui jouent sur le sable, des jeunes dames trop bien habillées, et des orchestres à brandebourgs, ressemble vraiment à la mer et reprend son indépendance. Il nageait dans la perfection ; ce n'était ni le style impeccable d'un Haggerty, ni le coup de pied formidable d'un Jarvis, mais l'allure d'un homme qui a l'habitude de l'eau et qui s'y trouve à son aise. Dès lors, nous prîmes régulièrement nos bains ensemble. Il n'était pas bavard, et j'étais encore moins curieux, de sorte que plusieurs semaines s'écoulèrent, sans qu'aucun de nous deux se souciât d'apprendre sur l'autre autre chose que ce qu'il avait bien voulu raconter. Il m'annonça, un matin, qu'il partait le soir même, et, quelque peu à ma surprise, il ajouta qu'il habitait une petite propriété du Devon, et qu'il serait heureux de me voir, si je pouvais trouver le temps d'y aller passer quelques jours avec lui. Il fit miroiter à mes yeux les délices des pipes fumées à plat ventre dans l'herbe drue, et me parla d'une pièce

d'eau qui lui appartenait, auprès de laquelle la mer, à Hastings, n'était qu'un bassin malpropre et sans charme. » Ces lignes sont assez révélatrices de la manière directe, simple et aisée qui sera celle de Hémon.

Il écrit comme il nage : mais cela suppose beaucoup d'étude et d'apprentissage. Le poète apparaît un peu plus loin. Les deux jeunes gens se baignent dans l'étang. L'Anglais avait bu trois verres de brandy. Il s'avança, à brasses prudentes, vers la partie la plus resserrée, la plus profonde aussi, une sorte de canal où il y avait une source, et se tint presque immobile, inquiet, la figure penchée vers la surface de l'eau, comme s'il cherchait à voir quelque chose d'attendu et de dangereux, parmi les herbes dont les longues lanières ondoyaient au-dessous de lui. « Je le regardais encore quand il nagea lentement vers moi,... et me demanda, dans un chuchotement effaré : « Il n'y a rien, hein? » J'allais lui répondre, avec douceur, qu'il n'y avait rien du tout, et que nous ferions peut-être bien de nous habiller, lorsque je sentis les couches profondes de l'étang remuées par une mystérieuse poussée. Les longues herbes du fond s'ouvrirent brusquement, comme écartées par le passage d'un corps, et mon hôte se retourna, par un brusque coup de reins, et, poussant une sorte de gémissement, fila vers l'autre bout de la mare, s'allongeant dans l'eau comme une bête pourchassée. Son affolement devait être contagieux, car je le suivis aussitôt avec la même hâte ; mais j'avais conservé assez de sang-froid pour observer qu'il nageait le *trudgeon*... » Le lendemain, Louis Hémon quittait le nageur halluciné. Un mois plus tard, en parcourant un journal, il apprenait que M. Silver, de Sherborne (Devon), avait été trouvé mort sur la berge de l'étang. « La mort était attribuée à un accident cardiaque. Ma version à moi était légèrement différente... »

En ce temps-là, les journaux organisaient déjà des concours de nouvelles. Les prix étaient modestes. Pour sa seconde nouvelle, *la Foire aux vérités*, Louis Hémon obtint un prix de 500 francs et l'honneur de la publication dans *le Journal*. Il avait signé du pseudonyme : Wilful-Missing. Histoire anglaise, comme *la Peur*, mais d'un autre ton. La description, par quoi elle débute, d'une cour et des échoppes en bordure, derrière les maisons de Brick-Lane, est extrêmement poussée. Un savetier juif habite là, avec sa fille Léah, qui meurt d'une maladie

de langueur, et, tout autour, logent d'autres artisans émigrés de Russie, ou de Pologne autrichienne, ou de Pologne allemande, et qui font la première étape, l'infiniment dure, vers la fortune rêvée : il n'y a pas d'air, il n'y a pas de jour, il n'y a pas de joie, il n'y a que le besoin, qui oblige les mains à continuer le travail. Le bruit de la grande ville, bruit des passants et des voitures, s'élève par-dessus les toits, et retombe en arrière, au fond des cours. Le savetier tape sans relâche sur le cuir; à peine détourne-t-il la tête pour s'assurer que Léah est vivante, Léah aux yeux fixes, qui ne cesse de prendre dans un sac et de manger des bonbons fondants, achetés par le père, ou donnés par les voisins pauvres. L'échoppe est en sous-sol.

« Une ombre s'encadra dans la porte, descendit deux marches et s'arrêta sur la troisième, en pleine lumière, et, quand le tapotement du marteau se fut arrêté, une voix de femme, claire et douce, se fit entendre. Elle dit :

« — Je viens à vous de la part de Christ, qui est mort pour nous.

« Le père Gudelsky leva les yeux vers l'apparition, la regarda un instant, et se courba de nouveau sur son ouvrage. A chaque geste, il secouait un peu la tête, avec un sourire faible de vieil homme plein d'expérience, et les coups de marteau tombèrent plus drus et plus forts, comme pour noyer l'écho des mots enfantins.

« L'inconnue restait immobile sur le seuil, très droite, dans une attitude d'assurance paisible... Sa voix s'éleva de nouveau :

« — Je viens à vous de la part de Christ, qui est mort pour nous.

« Le cordonnier haussa les épaules d'un geste las, et dit sans colère :

« — Vous êtes sûre que vous ne vous êtes pas trompée de rue? Nous sommes tous des hérétiques par ici.

« Elle répondit doucement :

« — Il y a place pour tous dans la paix du Seigneur.

« Il soupira sans rien dire, et mania un instant entre ses mains le soulier qu'il venait d'achever; il le tenait tout près de son visage, pour bien voir, car sa vue n'était plus très bonne, et ses lèvres remuaient doucement... Cette silhouette, haute et mince, en pleine lumière sur le seuil, le gênait. De l'Évangé-

liste se dégageait un appel qui ne se laissait pas étouffer, une sorte d'alleluia de silence... »

Le dialogue continue. L'homme finit par dire : « Nous sommes tous après la vérité, mais c'est si difficile... » Et il raconte qu'à Varsovie, il a cru à une vérité; qu'on se réunissait en cachette, paysans, ouvriers, étudiants de l'Université, professeurs même, et qu'on parlait de révolution, de liberté, de corruption vaincue, de propagande irrésistible,... et que cela a fini dans le sang, dans le feu et dans la ruine. Il raconte encore qu'à Londres il a cru au travail, mais que le « royaume de la paix » est bien long à venir. La jeune fille s'éloigne. La nuit enveloppe la ville. Le cordonnier veille, et se demande, en travaillant, si, des sept enfants auxquels il a donné la vie, ce ne sera pas Léah, la langoureuse, qui, la première, connaîtra la vérité.

On voit apparaître ici, dans cette œuvre de jeunesse, un signe qui est proprement celui de la supériorité : Louis Hémon a le sentiment de la grandeur morale. A cette époque, il n'était pas croyant; — plus tard le devint-il? on peut se le demander, je ne sais pas; — mais il avait un respect profond, et certainement même un attrait pour les choses religieuses. Il n'en faut pas plus pour qu'un artiste sorte de la troupe des amuseurs, joueurs de viole ou montreurs de lanterne magique, et acquière, sans vaine recherche, par la simple bonne foi, un pouvoir d'émotion auquel ne saurait atteindre nulle habileté. *Maria Chapdelaine* en sera bientôt l'éclatante démonstration. Ici, dans *la Foire aux vérités*, il aurait pu aisément faire tourner à la caricature le portrait de la petite milicienne de l'Armée du Salut. L'ingénuité de la tentative y prêtait ; un esprit vulgaire n'aurait pas manqué l'occasion de se définir. Louis Hémon, au contraire, d'un mot sûr et discret, sans peut-être l'avoir expressément voulu, ennoblit l'inconnue, de qui émane « une sorte d'alléluia de silence, » et sauve de la profanation le grand nom qu'elle avait prononcé.

Je vois bien, dans une autre nouvelle, beaucoup plus développée, *Lizzie Blakeston*, publiée dans *le Temps* (du 3 au 8 mars 1908), cette même étude minutieuse d'un quartier populaire de Londres, cette même tendresse qui porte l'écrivain vers les pauvres gens : mais l'histoire d'une petite fille de Faith street, misérable et douée du génie de la danse, qui gagne le prix dans

un concours populaire, et, le lendemain, se laisse tomber dans la Tamise, pour ne pas retourner travailler à l'atelier, n'est qu'un tableau de genre peint par un peintre de plein air encore ignorant de son génie propre, un bon travail qui fait songer à des œuvres connues, mais qui ne révèle pas un homme nouveau (1). Heureusement, d'autres horizons vont s'ouvrir; Louis Hémon va suivre le rêve de toute sa jeunesse, traverser l'Océan, vivre où il lui plaira et comme il pourra, dans les pays neufs, et connaître la solitude où il y a tant à voir et à dire.

Le voyage au Canada commence en 1911, et dure environ vingt mois. Les étapes principales en sont indiquées dans les lettres que le voyageur écrivait à sa famille, des lettres brèves, mais où ce partisan des bagages légers a renfermé l'essentiel: Ne vous inquiétez pas, je me porte très bien; je vous aime comme par le passé, tendrement; je quitterai le village où je suis à telle date; — puis, pour faire sourire la famille parisienne, un mot drôle, un trait de mœurs, et toujours le défi d'une jeunesse intrépide, qui accepte gaiement le froid, la neige et la cuisine de la maison dans les bois.

Québec, 18 octobre 1911.

« Bien arrivé à Québec, après une excellente et très agréable traversée. Mer à peu près aussi redoutable que la Seine au pont des Arts. Cette semaine à bord m'a fait autant de bien qu'un mois de vacances... J'ai fait connaissance, sur le bateau, avec un missionnaire qui m'a donné toute sorte de renseignements utiles. Je continuerai probablement sur Montréal demain... »

Montréal, 28 octobre 1911.

« Le temps est encore clément, sauf un peu de neige hier. Mais c'était une pauvre petite neige, genre européen, qui fondait à mesure; la vraie ne viendra guère qu'en novembre. Aujourd'hui le soleil brille. Le climat et le régime me vont à merveille. Le pays me plaît. Je commence à parler canadien comme un indigène. Je prends « les chars » (tramways électriques); je parle tout naturellement de la « chambre de bains » et de la « chambre à dîner » sur le même « plancher » (étage). C'est une langue bien curieuse. »

(1) Louis Hémon a écrit, paraît-il, un roman, encore inédit, dont l'action se passe dans le monde des boxeurs et des entraîneurs anglais.

Montréal, cependant, ne plaît qu'à demi à Louis Hémon, qui vient pour voir du pays neuf. « Elle ressemble trop à l'Europe, » et vers le printemps, il espère bien s'en aller plus loin.

5 décembre 1911.

« Le climat me va à merveille, et les manières un peu abruptes des indigènes me conviennent aussi fort bien.

« Dimanche dernier a été une des plus belles journées que j'aie encore vues; température de 12 à 15 degrés au-dessous (centigrades), mais ciel d'Italie et soleil éclatant, au point qu'il paraît idiot de mettre un pardessus. Le Saint-Laurent avait commencé à geler un peu, mais, ce soir, le thermomètre remonte... Tu pourrais peut-être m'envoyer un journal, de temps en temps... »

Déjà, lisant ces lignes, vous vous êtes dit, j'en suis sûr : « Il n'attendra pas le printemps! Les bois l'attirent; il rêve des paysages où l'homme est effacé; il appartient à l'espèce des migrateurs, dont l'aile, tout à coup, s'ouvre, quand on les croit au repos! Et, en effet, c'est en plein décembre que Louis Hémon s'est décidé à monter vers le Nord. Il a été jusqu'à Péribonka sur Péribonka, au Nord du lac Saint-Jean, puis il a descendu jusqu'au Sud du lac, et s'est établi, « pour deux ou trois mois, » à Saint-Gédéon, « deux jours plus près de la civilisation qu'à Peribonka. » Il fait froid, il faut soigneusement se cacher la figure, quand on sort. Mais « vous avez plus de chances que moi d'attraper des rhumes dans votre vilaine ville (Paris), où il pleut. C'est donc moi qui vous recommanderai de faire attention. »

Saint-Gédéon station, 9 février 1912.

« J'ai suivi dans les journaux canadiens, que j'ai entre les mains de temps en temps, l'élection présidentielle, avant d'en avoir des comptes rendus plus détaillés dans les journaux que tu m'envoies.

« Je suis également les nouvelles de la guerre; mais les plus grands efforts d'imagination n'arrivent pas à me faire prévoir une guerre générale prochaine. Il me semble me souvenir que trois ou quatre fois, depuis que j'ai quitté Paris, tu m'as annoncé que « ton entourage » prédisait la guerre à brève échéance... Ton entourage a perdu ma confiance comme agence de prophéties.

« Si l'inattendu se produisait pourtant, — ce qui arrive, — je suis en bien belle condition pour faire campagne, après mon séjour dans les bois, et j'imagine que les rigueurs de l'hiver français, — ou allemand, — ne m'incommoderaient pas trop... »

Kenogami, 27 février 1912.

« Me voilà installé depuis quelques jours déjà à Kenogami dans le confortable et le luxe ; mais... il se pourrait que je m'en aille bientôt tout de même.

« Le temps est beau. Ton thermomètre pend dans ma chambre, car, après expérience, j'en ai fait un instrument d'intérieur : comme thermomètre d'extérieur, il était un peu insuffisant, parce qu'il se trouve que ce mois de février est le plus froid de tout l'hiver, et que le mercure du thermo se pelotonnait chastement dans la boule du bas, et refusait de monter sous aucun prétexte dans le tube gradué... »

Kenogami, 11 mars 1912.

« Le printemps approche pour vous. Ici, nous en parlerons dans deux mois. On n'est d'ailleurs pas pressé, vu que la température actuelle est assez plaisante et que la venue du printemps, paraît-il, se manifeste, à Kenogami surtout, par l'apparition d'une boue prodigieuse, dont nulle autre localité au monde n'a l'équivalent. Les indigènes en sont un peu fiers.

« Je ne suis plus au Canada français que géographiquement, étant entouré d'Anglais et de Yanks. Car j'habite à l'hôtel, hôtel somptueux d'ailleurs et infiniment confortable : chauffage central naturellement, électricité, bains partout. Aux repas, du dindon et poulet rôtis, des oranges importées directement de la Jamaïque. Cela me change de Péribonka : mais j'étais tout de même plus heureux sous la tente. »

En mars, avril, mai, Louis Hémon est à Montréal. En juin 1912, il regagne les bords du cher lac Saint-Jean, « qui donne l'illusion de la mer, » et il retrouve son village du Nord, Péribonka.

Péribonka, 13 juillet 1912.

« L'agriculture ne manque plus de bras : elle a les miens. Sur la ferme de l'excellent M. Bédard (Samuel), je contribue dans la mesure de mes faibles moyens au défrichement et à la

culture de cette partie de la province de Québec, qui en a pas mal besoin.

« Je doute que vous trouviez Péribonka sur les cartes. Vous n'y trouverez peut-être même pas le lac Saint-Jean, qui a pourtant soixante ou quatre-vingts kilomètres de tour. La rivière Péribonka, que j'ai sous les yeux toute la journée, est bien une fois et demie large comme la Seine. Inutile de dire que je profite de mes rares loisirs pour m'y tremper pas mal...

« Si tu m'envoies de temps en temps des journaux, je t'en serai reconnaissant; mais pas trop souvent, car je suis à une dizaine de kilomètres du bureau de poste, lequel est lui-même à une journée de voiture du chemin de fer, et les lettres et journaux ne m'arriveront guère que par paquets.. »

Péribonka, 8 août 1912.

« Je continue à me livrer aux travaux agricoles, (en ce moment on fait les foins), avec un zèle convenable. L'air du pays et la diète locale (soupe aux pois, crêpes au lard, etc.) me vont à merveille. Mon « patron » et sa femme me traitent avec une considération extrême. (C'est la patronne qui me coupe les cheveux). Bref, je n'ai à me plaindre de rien ; je commence même à me lever à l'heure habituelle (quatre heures et demie environ), sans effort et comme une personne naturelle...

« Depuis une quinzaine, le temps, qui était auparavant très chaud, a tourné à la pluie, et l'on commence ici à parler de l'automne; pourtant je ne compte guère partir avant la fin de septembre. »

Péribonka, 25 août 1912.

« Je continue à couler des jours paisibles ici. La température est assez mauvaise pour août; il a gelé plusieurs fois la nuit, et l'on commence à parler de l'automne comme si on y était. Le mauvais temps a eu au moins l'avantage de réduire un peu les moustiques, maringouins, mouches noires, etc. qui nous mangeaient vivants pendant la chaleur ; ils sont la grande plaie du pays. Il y a, à défaut d'autres fruits, abondance de « bleuets » (luces); les bois en sont pleins, et les bois ne manquent pas : il n'y a même que de cela. L'on ramasse donc les bleuets à pleins seaux, et l'on en fait des tartes, confitures... etc. Les canards sauvages commencent aussi à arriver; j'ai l'espoir

d'en tuer (et d'en manger) quelques-uns, et en septembre, avec un peu de chance, nous aurons aussi des outardes. Le « patron, » qui n'est pas très habile à se servir d'un fusil, me prête bien volontiers le sien, dans l'espoir que je remplirai le garde-manger; je dis cela pour apaiser papa, dont je connais le cœur tendre; ici on ne chasse que pour se procurer de la viande.

« Il y a aussi des ours dans les bois tout autour de nous; mais ils sont poltrons autant qu'on peut l'être, et l'on n'en voit jamais d'assez près pour les tuer; ce sont les petits ours noirs du pays, qui ne sont dangereux que pour les moutons... »

Péribonka, 5 septembre 1912.

« Je ne suis pas au bord de la mer, moi, mais je suis encore plus « à la campagne » que toi. C'est une campagne peu ratissée et qui ne ressemble pas du tout à un décor d'opéra-comique; les champs ont une manière à eux de se terminer brusquement dans le bois, et une fois dans le bois, on peut s'en aller jusqu'à la baie d'Hudson sans être incommodé par les voisins ni faire de mauvaises rencontres, à part les ours et les Indiens, qui sont également inoffensifs.

« Cela n'empêche pas que nous sommes hautement civilisés, ici à Péribonka. Il y a un petit bateau à vapeur qui vient au village tous les deux jours, quand l'eau est navigable. Si le bateau se mettait en grève, il faudrait, pour aller au chemin de fer à Roberval, faire le tour par la route du tour du lac, c'est-à-dire quatre-vingts kilomètres.

« Ce qui me plaît ici, c'est que les manières sont simples et dépourvues de toute affectation. Quand on a quelque chose dans le fond de sa tasse, on la vide poliment par-dessus son épaule; et quant aux mouches dans la soupe, il n'y a que les gens des villes, maniaques, un peu poseurs, qui les ôtent. On couche tout habillé, pour ne pas avoir la peine de faire sa toilette le matin, et on se lave à grande eau le dimanche. C'est tout.

« La « patronne, » m'entendant dire un jour, en mangeant ses crêpes, qu'il y avait des pays où l'on mettait des tranches de pommes dans les crêpes, a dit d'un air songeur : « Oh! oui, je pense bien que dans les grands restaurants, à Paris, on doit vous donner des mangers pas ordinaires! » Et un brave homme qui se trouvait là m'a raconté, avec une nuance d'orgueil, comme quoi il avait été un jour à Chicoutimi (la grande ville du comté),

et était entré dans un restaurant pour y manger, au moins une fois dans sa vie, tout son saoul de saucisses. Il en avait mangé pour une piastre (5 francs), paraît-il...

« Ah, nous irons bien ! Nous avons tué le cochon la semaine dernière, et nous avons eu du foie de cochon quatre fois en deux jours; cette semaine, c'est du boudin, à raison de deux fois par jour. Ensuite, ce sera du fromage de tête, et d'autres compositions succulentes. J'arrête là, pour ne pas te donner envie... »

27 septembre 1912.

« Voilà quelque temps que je n'ai eu de nouvelles, mais, à vrai dire, les communications ne sont pas des plus faciles, et cela ne m'étonne pas.

« Depuis quinze jours je suis dans les bois, au nord de Péribonka, avec des ingénieurs qui explorent le tracé d'une très hypothétique et en tout cas très future ligne de chemin de fer.

« L'on couche sous la tente, et l'on est toute la journée dans les bois, — sorte de forêt demi-vierge où une promenade de quatre à cinq milles prend trois heures d'acrobatie. D'ailleurs, nous sommes très bien logés, — comparativement, s'entend, — et fort bien nourris, et tant que le temps est supportable, c'est une vie idéale.

« Je n'y étais allé que pour remplacer mon « patron, » et après une semaine d'essai, je me suis promptement fait engager. Cela durera tout octobre et novembre, probablement. Comme nous serons loin des villages tout le temps, il y aura peut-être quelques difficultés pour la correspondance...

« Je suis revenu pour un jour à Roberval, pour acheter diverses choses : couverture, etc., indispensables sous la tente, maintenant que l'automne vient.

« Naturellement je serai toujours reconnaissant de ce que vous pourrez m'envoyer à lire, car les soirées sont vides et pas mal longues; mais n'envoyez rien d'autre.

« J'espère que vous serez revenus de la mer tout « ravitaillants de santé, » pour parler canadien... »

1er novembre 1912.

« Nous nous sommes momentanément rapprochés des maisons, mais nous allons nous en éloigner de nouveau sous quelques jours pour rentrer dans le bois.

« Le bois par ici est à moitié bois et à moitié savane; c'est-à-dire que, quand il a plu surtout, — c'est le cas, — on est jusqu'au genou dans l'eau. La terre est couverte d'une couche de mousse qui a parfois plus de trois mètres d'épaisseur, et toute imprégnée d'eau; on marche sur une énorme éponge mouillée. De temps en temps pourtant nous coupons des collines, dans les « grands bois verts » qui sont plus plaisants.

« Aujourd'hui, jour de la Toussaint, j'ai passé la journée couché sur le dos dans la tente, à chauffer le poèle et à lire, fumer...

« Il neige depuis hier, et si cela continue, nous devrons prendre bientôt les raquettes. Nous aurons fini vers la fin du mois...

« Ici, quand il ne pleut pas, il gèle déjà pas mal dur : deux à trois centimètres de glace dans les cuvettes de tôle le matin. Mais j'ai suffisamment de bonnes bottes pour la savane, et tout va bien... »

Péribonka, 16 décembre 1912.

« Le froid n'est pas excessif; ma santé continue à être tout ce que l'on peut désirer.

« Crois-moi, même les savanes et la vie sous la tente dans la neige conservent mieux que l'existence des pauvres citadins. Pas le plus petit rhumatisme, — pas la plus petite crampe d'estomac, — rien n'est encore venu me dire que j'atteins maintenant l'âge auquel les sous-chefs de bureau songent à se ranger pour sauver les débris de leur constitution.

« Tu me diras que voilà bien des développements sur le sujet du « moi. » Mais je sais bien que vous pensez souvent à moi, et je voudrais endormir au moins quelques-unes de vos craintes.

« Pour le reste, ne crois nullement que me voilà dans les bois pour le restant de ma vie. D'ici très peu d'années, mais après quelques pérégrinations toutefois, je repasserai rue Vauquelin. Je n'aurai peut-être pas beaucoup l'habitude des salons quand je retournerai, mais cela n'enlèvera rien à notre contentement, — au vôtre ni au mien.

« Au pis, ma petite maman, il te faut donc te résigner à recevoir encore deux ou trois lettres du jour de l'an écrites en des recoins obscurs de cette planète. Les termes différeront

peut-être, les timbres aussi, mais j'espère bien que je réussirai à vous faire sentir chaque fois que mon affection pour vous ne diminue en rien, et que toutes les preuves de tendresse, et d'indulgence, et de générosité, que vous m'avez données, ne sont pas oubliées... »

Le roman est achevé, *Maria Chapdelaine* dont il ne parle guère. Alors, au début de 1913, Louis Hémon redescend, par étapes, vers la civilisation. Il passe les mois de printemps, — du printemps de France, — à Montréal, et, le jour de la Saint-Jean, il écrit, de cette ville, ce dernier billet :

Montréal, 24 juin 1913.

« Je pars ce soir pour l'Ouest. Mon adresse sera « Fort William (Ontario), pour les lettres partant de Paris avant le 15 juillet.

« Ensuite « Winnipeg » (Mass), pour les lettres partant de Paris pas plus tard que le 1er août.

« Je vous ai envoyé trois paquets de papiers. Mettez-les dans une malle avec mes autres papiers. »

Pendant les vingt mois qu'il a vécu au Canada, Louis Hémon a séjourné surtout au bord du lac Saint-Jean, et particulièrement à Péribonka, qui est au Nord du lac. Tout est immense dans cette région : le lac lui-même, où se déversent de vrais fleuves, les distances d'une habitation à une autre, la durée de l'hiver, les bois qui couvrent des millions d'hectares. On peut lire, dans les prospectus de colonisation, cette phrase qui ne manque pas de grandeur : « La forêt fait vivre 100 000 personnes. »

Une partie de celles-ci, les défricheurs qui vont « faire de la terre, » se mettent en route vers le mois de mai. Ils campent dans le lot qu'ils ont acheté, et, abattant les arbres, pin blanc, pin rouge qui n'a pas d'aubier, épinette blanche, épinette noire, sapin baumier qui porte sur son écorce des sachets de térébenthine, pruche, cèdre que la pourriture n'entame pas, bouleau, et le reste, ils construisent d'abord la cabane. A l'automne, quand ils ont « clairé » une partie du domaine, beaucoup s'en vont, qui ne reviendront pas : ils ont vendu leur lot. D'autres le vendent après quelques années, et s'établissent plus loin, emmenant femme, enfants, bestiaux, volailles, et l'espoir d'être mieux ailleurs.

C'est justement ce qu'avait fait, plusieurs fois déjà, le père Chapdelaine, l'hôte et le héros de Louis Hémon. A peine la

maison bâtie, et l'étable en madriers, et la loge pour la voiture, le traîneau, les outils, quand il avait déjà des voisins à un ou deux milles, c'est-à-dire tout proches, et, dans le champ de sa vue, une clairière encore hérissée de racines, mais où la première herbe, le premier froment, le premier seigle avait poussé, il abandonnait la partie, cœur aventureux, tenté comme celui d'un soldat par l'idée d'avancer la tranchée, et peut-être, dans le secret, de s'établir, premier, sur un sol tout sauvage, et de devenir fondateur de paroisse. Sa femme, intrépide aussi, mais à la suite, déjà résignée quand elle priait son mari de demeurer là où était la maison, demandait : « Eh bien, Samuel ! c'est-y qu'on va encore mouver bientôt? » Il ne répondait pas tout de suite. Quand il était décidé, elle acceptait sans plus rien dire, et « mouvait » avait lui.

Louis Hémon s'était « loué, » on l'a su plus tard, chez les Chapdelaine, pour sa nourriture et huit dollars par mois. Avec les hommes, il a travaillé dans les bois et dans les pauvres champs nouveaux. Il a été le témoin et le commensal. Le roman a été écrit par un adopté qui avait des lettres. Il est simple d'intrigue, familier de style, solennel dans sa marche lente. C'est un poème encore plus qu'un roman, c'est la chanson de geste de la nouvelle France. Tant de gens l'ont lu qu'on peut dire déjà : « Vous vous souvenez. » Vous vous souvenez que Maria Chapdelaine, la fille épanouie et silencieuse de Samuel, était recherchée par l'unique voisin de la ferme dans les bois, Eutrope Gagnon, qui venait aux veillées, chaque semaine, patiemment, n'osant se déclarer, lorsque descend, au printemps, le coureur de forêts, le guide qui mène chez les sauvages les marchands de pelleteries, François Paradis « aux traits nets, aux yeux téméraires. » Et François et Maria s'aiment tout de suite, sans se l'être dit. Ils se revoient à peine une ou deux fois. La dernière, le jour de la Sainte-Anne, quand ils cueillent ensemble des myrtilles, avec les petits Chapdelaine, ils ne parlent que par allusion de leur amour déjà ancien et grandi dans l'absence. L'homme dit : « Vous serez encore icitte, au printemps prochain ? » La jeune fille répond « oui. » Et ce sont leurs serments. Mais l'hiver est terrible et les bois sont immenses. François Paradis, quittant ses compagnons, essaie trop tôt de descendre vers Péribonka; la neige nouvelle couvre les pistes ; il se perd dans les solitudes ; il s'est « écarté ; » on

retrouvera un jour son corps glacé au pied d'un arbre. Alors, après du temps, Maria Chapdelaine, sentant bien qu'elle n'aimera plus personne comme François Paradis, et qu'il faut cependant qu'elle « s'établisse, » est tentée par la ville, par tout ce que raconte, des villes américaines, un de ses soupirants, Lorenzo Surprenant, qui, pour la voir, elle seule, gagne la frontière des « States, » et fait trois jours de voyage. Cette campagne du Nord de Québec est trop dure, trop cruelle aussi! Mais avant que Maria ait donné sa réponse, des voix s'élèvent dans son cœur, et elles sont victorieuses : Maria la Canadienne demeurera dans les bois du lac Saint-Jean, à l'avant-garde des semeurs de blé, et, comme la mère Chapdelaine, elle « fera son règne » de femme, modeste et magnifique.

D'où vient cette émotion, qui saisit le lecteur aux premières pages du livre, et l'y attache comme à un être vivant, et demeure dans le souvenir, si bien qu'on ne peut plus entendre le nom de Maria Chapdelaine, sans qu'un sourire attendri, une compassion, une admiration profonde, un peu d'amour, en somme, s'éveille en nous? De la perfection d'art et de vérité par quoi le cœur d'un homme est tout de suite gagné. L'imagination n'émeut pas, elle intéresse; la complication d'une intrigue amuse et tombe dans l'oubli; la dissertation fatigue; le procédé littéraire, la pauvre habileté industrielle trompe bien peu de monde : seule, la vérité qui a touché une âme en peut toucher une autre. Voyez avec quelle sûreté un Louis Hémon a discerné, parmi les incidents de la vie rurale dans le Haut Canada, ceux qui la font nouvelle et curieuse pour nous, mais surtout les traits profonds par quoi ces paysans des forêts saguenayennes se raccordent à l'humanité, et plus particulièrement à la race française! Comme il évite la description longue, comme il la fragmente et la mêle au récit, aux dialogues, aux lignes qui annoncent le changement des saisons! Il a parcouru toute la contrée du lac Saint-Jean : il ne peint que Péribonka; il ne cède pas à la tentation de raconter ses voyages en traîneau sur le lac, ou ses chasses dans la forêt, ou ses rencontres dans les auberges de Roberval ou de Chicoutimi. Le père, la mère, la jeune fille fiancée, puis malheureuse, puis résignée, ces portraits éternels demeurent l'objet principal et toujours présent. Tout y ramène.

Cette unité n'est pas même un instant voilée par un amuse-

ment que d'autres se seraient permis, où plusieurs débutants se seraient même complu, je veux dire celui du parler canadien. Nos cousins de là-bas, — ceux de la campagne surtout, — parlent encore un français importé tout vivant, au XVIIe, au XVIIIe siècle. C'est comme un merle de chez nous, mis en cage, qui aurait fait nid dans l'Amérique du Nord, mais n'aurait plus reçu de leçons de ses premiers éducateurs. Il ne manque pas de gens pour appeler patois ce qui est notre langue même. L'erreur est plaisante! Un peu d'accent ne fait pas un patois, et quant aux mots dont l'usage s'est perdu en France et conservé au Canada, je déclare que beaucoup sont savoureux, et qu'il est fâcheux qu'on ne nous les serve plus. C'étaient, pour la plupart, des expressions plus employées en province qu'à Paris; elles avaient trait à la vie rurale; et Paris, que la culture intéresse médiocrement, les a laissés tomber : on les retrouve de l'autre côté de la mer. Le français du Canada, si âprement qu'il soit défendu par « l'habitant, » a dû accepter aussi un certain nombre d'anglicismes. Un romancier doit tirer parti de cet élément pittoresque, et Louis Hémon n'y a pas manqué. Mais avec quelle mesure il l'a fait! Il a noté que les paysans du Nord canadien, au lieu de dire « ici, » prononcent « icitte. » Que de fois j'ai entendu, dans ma jeunesse, mon vieil ami Pierre Bellangerie (on lui donnait le titre de sa ferme), vieillard aux cheveux longs qui bouclaient sur le col de la veste, me répondre : « Non, monsieur René, on ne sème pas de cette graine-là, par icitte! » Quand un enfant, même tout grand, comme Maria, s'adresse à l'un de ses parents, le romancier lui fait dire : « Oui *son* père; oui *sa* mère. » Emploi surprenant de la troisième personne, témoignage de respect sans doute. Je n'ai jamais surpris un fils ou une fille de laboureur à s'exprimer de la sorte, même dans les pays où la famille paysanne s'est maintenue dans sa noblesse ancienne et apparaît, si nettement, comme la souche de la lignée canadienne. Je n'ai pas trouvé cette tournure dans les livres où il est parlé avec quelque vérité, — ils sont rares, — de la France rurale d'avant la Révolution. D'autres sont d'indubitable source française, et ils sont magnifiques, celui-ci par exemple : ouvrez nos histoires, et voyez ce que signifie le mot « règne; » il s'applique à la vie des rois et des empereurs, il marque leurs années depuis le jour du couronnement. Au Canada, et dans l'ancienne et tendre France,

les femmes le disaient pour exprimer le temps qui avait commencé au jour de leur mariage. Et la mère Chapdelaine, dans sa cabane de bois, au milieu des champs de neige, la fermière qui gouverne secrètement toutes les âmes sans en excepter une, le mari, les enfants, les hôtes quelquefois, prépare la nourriture, veille à la garde de toutes choses, commande aux animaux et prépare l'avenir, dira naturellement, définissant ainsi sa puissance et sa charge : « J'ai fait un règne heureux. » Les hommes aussi l'emploient, ce beau mot, et François Paradis, le coureur de bois, dans la veillée qu'il passera près de Maria, dira : « Travailler dans les chantiers, faire la chasse, gagner un peu d'argent, de temps en temps, à servir de guide ou à commercer avec les sauvages, ça, c'est mon plaisir, mais gratter toujours le même morceau de terre, d'année en année, et rester là, je n'aurais pu faire ça tout mon règne. »

Un goût à peu près sans défaut a guidé Louis Hémon en tout cela. Ce très jeune écrivain a compris qu'il faut, dans le roman, rappeler çà et là, par touches discrètes et en y revenant, que la langue des paysans, des ouvriers, des pêcheurs, ou des jockeys, n'est pas la langue classique, mais il savait que celle-ci ne doit jamais céder le pas à l'autre, ni dans le récit, ni dans le dialogue. Les mots que nous n'employons pas fatiguent comme des cailloux sur le chemin. Le caractère particulier de telle classe ou profession est beaucoup plus profondément inscrit dans la coupe de la phrase que dans la nouveauté ou l'ancienneté des mots. C'est le rythme qui diffère. Là encore Louis Hémon se révèle comme un maître observateur. Ses défricheurs canadiens ne développent jamais leur pensée, ils la font tenir en très peu de syllabes, et comme ils n'ont parlé qu'après avoir longuement réfléchi, leurs demandes, leurs réponses, ont une plénitude de sens qui émeut l'esprit et le jette, s'il est artiste, dans ces mêmes songes et raisonnements d'où elles sont nées. Des mots de Maria Chapdelaine peuvent faire ainsi longtemps rêver. Elle parle à peine, et tout son amour, toute sa crainte, toute sa peine, puis la lente reprise d'elle-même, ces quatre actes du drame sont avoués cependant.

Souvent aussi, l'écrivain raconte les âmes et résume leurs mouvements. Et c'est encore comme si on entendait la voix des personnages. Pas de dissertations, pas de complications, pas de changement dans le style : des mots ordinaires, vrais, bien en

place, par où les dialogues sont prolongés. J'en veux donner deux exemples.

Vers le premier tiers du volume, il est raconté de quelle manière Eutrope Gagnon, l'unique voisin, vint veiller chez Samuel Chapdelaine, un soir de la fin de l'hiver, et comment on causa du temps qu'il faisait, et du fourrage qui allait manquer pour les animaux. Maria était demeurée silencieuse, comme de coutume. Eutrope Gagnon ne lui déplaisait pas, mais elle aimait d'amour François Paradis, qui était dans le bois, avec les sauvages, et que le printemps ramènerait.

« Quand les sujets ordinaires de conversation furent épuisés, l'on joua aux cartes : au quarante-sept et au bœuf; puis, Eutrope regarda sa grosse montre d'argent, et vit qu'il était temps de partir. Le fanal allumé, les adieux faits, il s'arrêta un instant sur le seuil, pour sonder la nuit du regard.

« — Il mouille! fit-il.

« Ses hôtes vinrent jusqu'à la porte et regardèrent à leur tour; la pluie commençait, une pluie de printemps aux larges gouttes pesantes, sous laquelle la neige commençait à s'ameublir et à fondre.

« — Le « sudet » a pris, prononça le père Chapdelaine. On peut dire que l'hiver est quasiment fini.

« Chacun exprima à sa manière son soulagement et son plaisir; mais ce fut Maria qui resta le plus longtemps sur le seuil, écoutant le crépitement doux de la pluie, guettant la glissade indistincte du ciel sombre au-dessus de la masse plus sombre des bois, aspirant le vent tiède qui venait du Sud.

« — Le printemps n'est pas loin... Le printemps n'est pas loin.

« Elle sentait que, depuis le commencement du monde, il n'y avait jamais eu de printemps comme ce printemps-là. »

Quelle grandeur exprimée par les plus simples moyens, ou plus justement quel don d'apercevoir la grandeur des choses les plus simples, d'un geste et d'un moment! L'homme qui a écrit ces lignes-là était marqué du signe divin. D'autres chapitres, presque tous les chapitres de ce poème du Canada, finissent ainsi, en beauté, sur des mots qu'on n'oublie plus.

Lorsque le printemps fut venu, l'été vint si vite après et dura lui-même si peu de temps, qu'on peut dire qu'il n'y eut guère de belle saison, pour la terre ni pour Maria Chapdelaine.

François Paradis avait passé deux fois. Maria, silencieuse, l'aimait. Et dès qu'elle vit tomber la neige, elle eut peur pour lui, qui était au Nord, dans les bois sans fin. Elle ne songeait qu'à son retour. Aussi, la veille de Noël, comme le père n'avait pu battre la neige nouvelle, le long du chemin qui mène au village, et qu'on ne pouvait donc espérer d'aller à la messe de minuit, elle promit de dire mille *ave*, pour que François fût protégé. Mille ! Est-ce qu'elle peut résister à mille *ave*, la mère qui règne là-haut ? Tout le jour, en faisant le ménage, en habillant les petits, en lavant la vaisselle, « Maria ne cessa pas d'élever à chaque instant un peu plus haut vers le ciel le monument de ses *ave*. » Parfois, elle s'embarrassait dans ses comptes : bah ! on ferait bonne mesure ! Le soir, elle avait encore bien des chapelets à dire. Pendant que la mère cousait des lacets à une vieille paire de mocassins, le père Chapdelaine chanta d'abord des cantiques de Noël, — ceux qu'on tenait du pays de France, — pour amuser, bercer et édifier les enfants ; puis il chanta, sur leur demande, des complaintes de chez nous aussi : « Trois grois navires sont ancrés, — chargés d'avoine, chargés de blé..., » et cette autre : « A la claire fontaine — m'en allant promener, — j'ai trouvé l'eau si belle — que je m'y suis baigné... — Il y a longtemps que je t'aime, — jamais je ne t'oublierai. » En écoutant le refrain, la diseuse de chapelet avait des distractions, et ses doigts, de longs moments, s'arrêtaient sur les grains.

« Maria regardait par la fenêtre les champs blancs que cerclait le bois solennel ; la ferveur religieuse, la montée de son amour adolescent, le son remuant des voix familières se fondaient dans son cœur en une seule émotion. En vérité, le monde était tout plein d'amour ce soir-là, d'amour profane et d'amour sacré, également simples et forts, envisagés tous deux comme des choses naturelles et nécessaires ; ils étaient tout mêlés l'un à l'autre, de sorte que les prières qui appelaient la bienveillance de la divinité sur des êtres chers n'étaient guère que des moyens de manifester l'amour humain, et que les naïves complaintes amoureuses étaient chantées avec la voix grave et solennelle et l'air d'extase des invocations surhumaines.

« ... Je voudrais que la rose
Fût encore au rosier
Et que le rosier même

A la mer fût jeté.
Il y a longtemps que je t'aime :
Jamais je ne t'oublierai.... »

« Je vous salue, Marie, pleine de grâce... »

« La chanson finie, Maria avait machinalement repris ses prières, avec une ferveur renouvelée, et de nouveau les *Ave* s'égrenèrent.

« La petite Alma-Rose, endormie sur les genoux de son père, fut déshabillée et portée dans son lit, Télesphore la suivit; bientôt Tit'Bé à son tour s'étira, puis remplit le poêle de bouleau vert; le père Chapdelaine fit un dernier voyage à l'étable, et rentra en courant, disant que le froid augmentait. Tous furent couchés bientôt, sauf Maria.

« — Tu n'oublieras pas d'éteindre la lampe ?

« — Non, « son » père.

« Elle l'éteignit de suite, préférant l'ombre, et revint s'asseoir près de la fenêtre, et récita ses derniers *Ave*. Quand elle eut terminé, un scrupule lui vint et une crainte de s'être peut-être trompée dans leur nombre, parce qu'elle n'avait pas toujours pu compter sur les grains de son chapelet. Par prudence, elle en dit encore cinquante et s'arrêta alors, étourdie, lasse, mais heureuse et pleine de confiance, comme si elle venait de recevoir une promesse solennelle.

« Au dehors, le monde était tout baigné de lumière, enveloppé de cette splendeur froide qui s'étend la nuit sur les pays de neige, quand le ciel est clair et que la lune brille. L'intérieur de la maison était obscur, et il semblait que ce fussent la campagne et le bois qui s'illuminaient pour la venue de l'heure sacrée.

« Les mille *Ave* sont dits, songea Maria, mais je n'ai pas encore demandé de faveur,... pas avec des mots. »

« Il lui avait semblé que ce ne serait peut-être pas nécessaire; que la divinité comprendrait sans qu'il fût besoin d'un vœu formulé par les lèvres, surtout Marie... qui avait été femme sur cette terre. Mais, au dernier moment, son cœur simple conçut des craintes, et elle chercha à exprimer en paroles ce qu'elle voulait demander.

« François Paradis... Assurément son souhait se rapportait à François Paradis. Vous l'aviez deviné, Marie pleine de grâce? Que pouvait-elle énoncer de ses désirs sans profanation? Qu'il

n'ait pas de misère dans le bois... Qu'il tienne ses promesses et abandonne de sacrer et de boire;... qu'il revienne au printemps...

« Qu'il revienne au printemps... Elle s'arrête là, parce qu'il lui semble que lorsqu'il sera revenu, ayant tenu ses promesses, le reste de leur bonheur qui vient sera quelque chose qu'ils pourront accomplir presque seuls... presque seuls... A moins que ce ne soit un sacrilège de penser ainsi...

« Qu'il revienne au printemps... Songeant à ce retour, à lui, à son beau visage brûlé de soleil qui se penchera vers le sien, Marie oublie tout le reste, et regarde longtemps, sans les voir, le sol couvert de neige que la lumière de la lune rend pareil à une grande plaque de quelque substance miraculeuse, un peu de nacre et presque d'ivoire, et les clôtures noires, et la lisière proche des bois redoutables. »

Toutes ces choses ont été vues, non pas dans la suite qu'elles ont dans le livre, mais séparément, et ces images quotidiennes, groupées selon l'ordre d'une histoire inventée, composent le roman. Il faut voir et il faut raconter : tout l'art tient dans ces deux verbes. La vraie merveille n'est pas ici dans l'arrangement; elle est dans la permission qui fut donnée, à un homme des villes, de comprendre entièrement une nature si différente de la nôtre, une vie qui n'était ni la sienne, ni celle de ses proches. Sans doute, il a su découvrir le meilleur, le plus exceptionnel des postes d'observation : il a été quelqu'un de la ferme et quelqu'un de la forêt; il a manié la hache avec Edwige Légaré, le tâcheron; mangé la soupe aux pois de la mère Chapdelaine; entendu la complainte, inégale selon les saisons, de la fatigue rurale; il a lu dans les yeux qui ne se détournaient point. Mais cela explique en partie seulement la réussite d'une œuvre aussi difficile. Supposez qu'à la place de Louis Hémon un autre jeune Français ait fait le voyage? Je le veux très bien doué aussi, prompt à s'émouvoir, assez maître de lui-même pour attendre les jours et ne pas trop interroger, capable de supporter des semaines de travail dans le bois, sous la piqûre des maringouins et des mouches noires et, ce qui est plus rude infiniment, la longue solitude intellectuelle : vous aurez, l'année suivante, un récit intéressant, vivant; vous n'aurez pas *Maria Chapdelaine*. L'écrivain aura tenté une aventure dont il faudra qu'il se vante, au moins un peu; il sera l'un des personnages de son livre, non le moindre;

en tout cas, vous saurez, à plus d'un trait, qu'il n'appartient pas au monde qu'il a dépeint, qu'il n'a pas une âme aussi primitive que celle de ces bonnes gens, qu'il est un monsieur de la littérature, en mission chez des défricheurs de forêt, qu'il honore de sa visite : nous ne serons plus chez les Chapdelaine ; ils seront chez un homme de lettres. *Maria Chapdelaine* est tout autre chose : un hommage tendre à nos frères canadiens et aux meilleurs d'entre eux qui sont ceux de la terre ; un livre d'où l'auteur est comme absent, où il s'est effacé devant une famille bien modeste, si l'on regarde aux habits et aux formes du langage, mais magnifique de foi, d'union, d'honneur et de courage. Il a vu cela d'abord, et toujours. Son grand cœur l'a guidé. Entre ces paysans français, chrétiens, et lui-même, tout l'accident de la fortune, de la lecture et du métier a disparu, l'étroite parenté s'est révélée. Et si l'on demande le secret profond de ce chef-d'œuvre, je dirai donc : un romancier de France a voulu vivre, de l'autre côté de la mer, chez nos cousins du Saguenay, dans les conditions mêmes où sa propre race avait jadis vécu chez nous, conditions familiales, sociales, religieuses ; il n'a écarté aucune d'elles de parti pris et par orgueil ; il ne s'est pas élevé, en lui-même, contre ce qu'il avait cherché ; il a ouvert son âme et il a tout compris.

Celui qui venait d'enrichir ainsi nos Lettres d'une œuvre qui durera, quittait Montréal le soir de la Saint-Jean d'été 1913, pour se rendre dans les provinces de l'Ouest. Il voulait maintenant étudier la « prairie, » devenue un des greniers du monde, les champs sans rivage, où travaillent des machines conduites par des hommes de tous pays. Hélas ! deux semaines après son départ, comme il suivait à pied, avec un de ses amis, la voie du chemin de fer du Pacifique, il n'entendit pas, il ne vit pas un train qui arrivait à toute vitesse. Le vent et la pluie faisaient rage. Les deux jeunes gens furent écrasés. Louis Hémon n'avait pas trente-trois ans.

Les Canadiens, chez qui le livre fut d'abord publié et tout de suite populaire, ont voulu témoigner leur gratitude à celui qui les avait si bien chantés. Dans le cimetière de Chapleau (Ontario), sur la tombe de l'écrivain, la Société de Saint-Jean a fait placer une plaque de marbre blanc. La Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec a fait élever un monument à Péribonka, près de la ferme où le roman fut écrit. Le gouverne-

ment canadien a choisi deux lacs, dans le nombre indéfini des belles étendues claires entourées de bois, et l'un s'appelle désormais lac Hémon, et l'autre lac Chapdelaine. Le nom du jeune Français, là-bas, a été glorieux quand il était à peine connu chez nous. Des lettrés, de Québec ou de Montréal, sont allés jusqu'au lac Saint-Jean, pour interroger le père Chapdelaine et Maria, et leur parler de Louis Hémon. Ils les ont trouvés, et avec eux la mère Chapdelaine, qui n'est morte que dans le roman. L'un de ces pèlerins, M. Léon Mercier Gouin, a très joliment noté les réponses qui lui furent faites.

« Un soir de la mi-août dernière, a-t-il écrit, nous veillions à Péribonka-sur-Péribonka. Notre hôte était « Samuel Chapdelaine » lui-même. Tout le monde là-bas a lu le livre de Hémon et s'est reconnu comme en un miroir fidèle...

« Monsieur Hémon, me dit M. Bédard (Samuel Chapdelaine), a travaillé chez nous. Il a dû nous arriver aux alentours du printemps de 1912. M. Hémon m'a déclaré qu'il était venu étudier pour faire un livre sur les gens de par ici. Je vous assure que c'était un bon garçon dépareillé. Il écrivait quasiment sans arrêter. C'était tantôt pour le journal *le Temps* de Paris, et tantôt pour des papiers anglais de Montréal. Comme journalier, il n'y a pas à dire, il ne forçait pas pour le gros ouvrage. Pour ça, il ne valait pas cher, comme qui dirait. Mais, pour être de service, je vous assure qu'il l'était pour tout de bon. Il était toujours paré à faire plaisir. Il avait le cœur sur la main; il donnait tout son argent aux deux petits orphelins que j'élève. De tout le temps qu'il a resté avec nous autres, il ne s'est jamais impatienté. Quand bien même on avait de la misère noire, il était de bonne humeur, pareil comme de coutume. Ç'a été bien de valeur de le perdre. Je trouve ça une vraie pitié, moi qui vous parle, de voir du bon monde comme lui mourir jeune comme ça! »

« Cet éloge m'a paru infiniment touchant dans la bouche du père Chapdelaine. Je voudrais vous communiquer l'émotion très douce qui s'en dégageait. J'interrogeai ensuite la « défunte » Mme Chapdelaine... Je lui dois mes meilleures notes...

« Ah! oui, dit-elle, nous l'aimions bien, ce pauvre M. Hémon. Vous ne pouvez pas vous figurer combien il était bon pour nos petits enfants adoptés. Le petit dernier « Tit'homme » était alors encore en robe. M. Hémon passait tout

son temps à le faire étriver. A tout bout de champ, il lui disait : « Voyons, Tit'homme, voyons! Tu sais bien que tu n'es qu'une petite fille. » Bébé se fâchait tout rouge. C'est effrayant comme ça le choquait. (Dans son livre, M. Hémon l'appelle « Marie-Rose »). Ça ne les empêchait pas d'être bien amis tous les deux. Tous les dimanches, en revenant de la grand'messe, M. Hémon lui faisait le même tour. En débarquant de la « planche, » il criait à « Tit'homme » : « Dis donc, la petite! veux-tu du sucre? » — « Bien sûr! » Ils allaient alors ensemble à la brimbale du puits; M. Hémon prononçait là quelques paroles magiques dans une langue que je ne connais pas. Ça rimait sur « Taquini-Taquino, le chocolat sortira! » M. Hémon disait à Tit'homme : « Tire sur la corde,... » et le chocolat sortait de la manche de M. Hémon. Je n'ai pas besoin de vous dire que ça faisait le bonheur de Tit'homme. Tout le reste de la semaine, le petit passait son temps à tirer sur la corde du puits, mais le chocolat ne venait pas tout seul. »

« Un dimanche, j'étais toute seule à la maison avec M. Hémon. Il composait sur la table de la cuisine. Voilà-t-ii pas que je me mets la tête à la porte, et j'aperçois les animaux en train de sauter dans le grain. « M. Hémon, » que je lui dis, « les animaux vont sauter dans le grain. Ils vont tout abîmer... Est-ce que vous ne pourriez pas les envoyer? » — Et lui de me répondre sans s'exciter : « Madame, laissez-les faire, j'écris! » Ça y était; ils étaient dedans. Je le fais assavoir à M. Hémon, et il me répond, toujours bien tranquille : « Oh! madame, si ce n'était pas cela, ce serait autre chose. »

« Cette douce philosophie, ce fatalisme bonhomme et résigné, fait la joie de cette brave Mme Bédard. « Un jour, dit-elle, nous arrachions les souches sur notre terre d'Honfleur. On suait à mourir. M. Hémon, accoté sur un tronc d'arbre, nous regardait faire sans grouiller. Il avait deux pouces enfoncés dans les ouvertures de sa veste, il était bien à son aise, je vous en donne ma parole! Je m'approche de lui. Comme il ne travaillait pas depuis une bonne secousse, je lui demande en riant :

« M. Hémon, est-ce que ça serait-il fête légale aujourd'hui? » — « C'est bien mieux que cela! » qu'il me répond. — « Est-ce que ça serait-il votre fête? » que je lui redemande. — « Mais oui, madame, » qu'il me dit, « et comme personne ne me fête, eh bien! alors, moi je me fête! » Je vous assure que ce n'était pas

un tempérament nerveux. C'était le meilleur homme de la terre. Il n'était pas fier du tout. Il faisait sa religion comme tous nous autres. Ah ! je vous assure qu'on l'aimait bien ! »

« C'est Mlle Bouchard qui a servi de modèle à M. Hémon pour son héroïne saguenayenne. Aucun doute n'est possible, c'est bien elle « notre Maria nationale. »

« On prétend, me dit-elle avec une modestie touchante, que c'est moi que M. Hémon a peinte sous les traits de Maria Chapdelaine. Cela ne doit pas être vrai : je suis si peu intéressante. »

En commençant le récit de son voyage au lac Saint-Jean, M. Mercier Gouin citait ce jugement d'un de ses compatriotes, l'abbé Groulx : « M. Hémon nous a révélé les merveilles que nous avions sous les yeux depuis trois siècles sans réussir à les voir... C'est à un Parisien que nous devons le plus canadien de tous nos romans ! » On ne saurait faire une plus belle louange, ni plus juste. Cette volonté d'écrire une œuvre nationale, d'exprimer toute l'âme du Canada français, Louis Hémon l'a eue dès le début, peut-être avant d'avoir posé le pied sur le sol canadien. Il ne l'a pas marquée tout de suite dans le livre ; l'action s'engage et se développe comme si nous ne devions prendre intérêt qu'aux amours d'une belle fille de la terre et d'un coureur des bois. Mais plus tard, à des signes, à des mots qui sont plus grands que la forêt et qui éveillent l'idée du pays même, l'intention se révèle. Elle éclate lorsque l'héroïne, ayant perdu celui qu'elle aimait, est tentée de suivre Lorenzo Surprenant, qui lui a parlé de la beauté des villes, des rues illuminées et des images des cinémas. Alors, tandis que Maria veille, des voix s'élèvent dans la nuit, pour conseiller la fille des Chapdelaine, comme une enfant royale, comme une fille de France ayant une mission. La première voix rappelle, à celle qui n'y songe guère, « les cent douceurs méconnues du pays qu'elle voulait fuir. » La seconde voix lui montre, dans les villes des États-Unis, l'étranger, les habitudes et la langue d'un autre peuple, les lèvres qui ne chantent pas les chansons de la province de Québec. La troisième découvre à Maria le secret du Canada français, et c'est la plus belle à écouter.

« ... Une troisième voix, plus grande que les autres, s'élève dans le silence : la voix du pays de Québec, qui était à moitié un chant de femme et à moitié un sermon de prêtre,

« Elle vint comme un son de cloche, comme la clameur auguste des orgues dans les églises, comme une complainte naïve et comme le cri perçant et prolongé par lequel les bûcherons s'appellent dans les bois. Car en vérité, tout ce qui fait l'âme de la province tenait dans cette voix : la solennité chère du vieux culte, la douceur de la vieille langue jalousement gardée, la splendeur et la force barbare du pays neuf où une race ancienne a retrouvé son adolescence.

« Elle disait : nous sommes venus il y a trois cents ans et nous sommes restés. Ceux qui nous ont menés ici pourraient revenir parmi nous sans amertume et sans chagrin, car s'il est vrai que nous n'ayons guère appris, nous n'avons rien oublié. Nous avions apporté d'outre-mer nos prières et nos chansons : elles sont toujours les mêmes. Nous avions apporté dans nos poitrines le cœur des hommes de notre pays, vaillant et vif, aussi prompt à la pitié qu'au rire, le cœur le plus humain de tous les cœurs humains : il n'a pas changé. Nous avons marqué un plan du continent nouveau, de Gaspé à Montréal, de Saint-Jean-d'Iberville à l'Ungava, en disant : Ici toutes les choses que nous avons apportées avec nous, notre culte, notre langue, nos vertus et jusqu'à nos faiblesses deviennent des choses sacrées, intangibles, et qui devront demeurer jusqu'à la fin.

« Autour de nous des étrangers sont venus, qu'il nous plaît d'appeler des barbares; ils ont pris presque tout le pouvoir ; ils ont acquis presque tout l'argent; mais au pays de Québec, rien n'a changé. Rien ne changera, parce que nous sommes un témoignage... C'est pourquoi il faut rester dans la province où nos pères sont restés, et vivre comme ils ont vécu, pour obéir au commandement inexprimé qui s'est formé dans leurs cœurs, qui a passé dans les nôtres, et que nous devons transmettre à notre tour à de nombreux enfants... »

C'est pourquoi Maria Chapdelaine, un soir qu'il viendra veiller, répondra à Eutrope Gagnon, l'homme patient de la terre :

« Oui, si vous voulez, je vous marierai comme vous m'avez demandé, le printemps d'après ce printemps-ci, quand les hommes reviendront du bois pour les semailles. »

Elle aura dit ainsi tout l'avenir, et tout le passé.

René Bazin.

L'EXPANSION FRANÇAISE A L'ÉTRANGER

ÉCRIVAINS FRANÇAIS EN HOLLANDE

PENDANT LA DEUXIÈME MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE

L'un des plus beaux sujets qui puissent s'offrir à un historien français, est l'étude de la diffusion de notre civilisation à travers le monde. Ce n'est pas qu'elle n'offre à l'amour-propre national que des motifs de satisfaction. Notre émigration, — mettez à part les deux moments de la Révocation de l'Édit de Nantes et de la Révolution, — n'a jamais été considérable; et dans tous les pays d'outre-mer, y compris parfois nos propres colonies, l'élément français ne compte guère.

Mais le personnel que nous avons fourni à l'étranger ne doit pas être évalué seulement au point de vue de la quantité : le point de vue de la qualité n'a pas moins d'importance. Et, de ce côté-là, nous nous relevons sensiblement. La difficulté est que la quantité se constate facilement, tandis que la qualité, à ce qu'il semble, ne se mesure pas.

Un professeur américain, il y a quelques années, a trouvé un moyen ingénieux de la faire apparaître. Les statistiques de l'émigration aux États-Unis nous placent à peu près au dernier rang des nations européennes. Par le nombre, nous ne comptons pas dans la formation de ce grand peuple. Mais en établissant à l'aide de la *Biographie Nationale* la liste des hommes qui ont, à un titre quelconque, marqué leur passage dans l'histoire des États-Unis, le professeur Rosengarten s'est aperçu que, après l'élément anglo-saxon, l'élément français était celui qui avait le

plus fourni. Il se plaçait sensiblement avant l'élément allemand dont l'importance numérique est tellement plus considérable.

Méthode très approximative sans doute, et un peu simpliste, mais dont le résultat ne saurait être contesté.

Par une tout autre méthode, c'est encore le problème de la qualité que résout M. Gustave Cohen, — un grand blessé de Vauquois, — ancien professeur à l'Université d'Amsterdam, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg, dans un excellent ouvrage intitulé : *Écrivains Français en Hollande dans la première moitié du XVIIe siècle* (1). Laissant de côté la pénétration de la langue française en Hollande par les relations commerciales et par l'enseignement pratique des maîtres d'école, — sujet étudié magistralement par MM. Salverda de Grave et Ferdinand Brunot, et sur lequel M. Riemens a récemment apporté une importante contribution, — ne s'inquiétant pas de rechercher combien nous avons envoyé en Hollande d'artisans, de cuisiniers, de coiffeurs ou de modistes, M. Gustave Cohen n'a regardé que l'élite intellectuelle. Il s'est demandé ce que la France a donné ou prêté aux Provinces Unies d'étudiants d'Université, de poètes, d'érudits, de penseurs de tout ordre. Son premier volume nous conduit au milieu du XVIIe siècle; le deuxième nous mènera jusqu'à la Révocation : espérons qu'il ne nous le fera pas attendre trop longtemps.

Le sujet était plein de difficultés : l'histoire littéraire se déroule ici en marge de la littérature. Un seul chef-d'œuvre dans le champ de la recherche : le *Discours de la Méthode*. Assez peu d'œuvres secondaires; plus de latin que de français. Des lettres, quelques fragments de mémoires, de journaux, d'albums ou de carnets. Surtout des documents d'archives, registres d'état civil ou d'Université, pièces d'administration, contrats, etc. : plus de néerlandais que de français. Peu à peu, d'une multitude de petits faits et d'indices incomplets, patiemment recueillis, rapprochés ingénieusement, prolongés par des inductions prudentes et subtiles, l'image claire de tout un passé disparu a surgi. Beau travail de restauration archéologique où l'immense savoir de l'érudit a été fécondé par une imagination d'artiste, où la hardiesse enthousiaste de l'artiste a été réglée par la méthode scrupuleuse de la critique : travail bien français et qui fait honneur

(1) Édouard Champion, éditeur.

à la science française, où toutes les facultés humaines, faculté poétique, goût, sensibilité, sont disciplinées, et non éliminées, par la forte spécialisation.

La matière de M. Cohen se distribuait elle-même en trois tableaux. Un de nos poètes s'enrôle dans les armées du prince d'Orange; les régiments français au service de la Hollande défilent devant nous: premier tableau. Des érudits, des étudiants de chez nous affluent à l'Université de Leyde; le pays latin de Hollande se découvre à nos yeux : second tableau. Un gentilhomme français, le sieur Du Perron, — Descartes, — soldat d'abord dans l'armée du prince Maurice, puis immatriculé dans deux ou trois universités de Hollande, fait de ce pays l'asile de sa pensée solitaire, destinée à renouveler le monde des idées. C'est le troisième tableau, suite et synthèse des deux autres.

Dans les deux premiers tableaux, les individus servent à faire connaître la vie collective, militaire et civile. Dans le troisième, tout se ramène à l'individu qui occupe toute la scène par le droit du génie.

J'ai dit tout à l'heure que la matière s'organisait d'elle-même. Ne me croyez pas tout à fait. Un livre ne se compose tout seul que dans l'esprit qui possède l'ordre; et c'est un mérite de M. Cohen d'avoir trouvé son plan dans la nature de son sujet.

I

Des relations séculaires, commerciales et féodales, entre la France et les provinces septentrionales des Pays-Bas; la renommée militaire du Taciturne et du prince Maurice; le lien de la religion calviniste; l'Édit de Nantes et la paix de Vervins qui, mettant fin à la guerre civile et à la guerre étrangère, laissent sans moyens d'existence des milliers de gentilshommes et de soldats : de tout cela se forme le courant qui, vers la fin du XVIe siècle, porte la jeune noblesse protestante de France et une foule d'aventuriers, — parfois même des catholiques, qui n'avaient d'industrie que la guerre et pour qui partout l'Espagnol était l'ennemi, — à venir se mettre au service des Provinces-Unies.

Les États formèrent des régiments anglais, écossais, allemands, français. Auxiliaires précieux pour ces fils des Gueux qui continuaient la lutte héroïque contre l'immense monarchie

espagnole pour la défense du sol et la liberté de conscience; précieux aussi pour ces marchands avisés qui, payant des bras étrangers pour les besognes nécessaires et improductives de la guerre, réservaient les forces vives de la nation pour l'activité qui crée la richesse, et voyaient d'ailleurs rentrer dans leur bourse l'argent que les soudards dépensaient dans le pays.

C'est une histoire épique que celle des régiments français. Le premier est formé en 1599 par Odet de la Noue, fils du fameux capitaine huguenot : 2000 hommes répartis en dix compagnies. Les volontaires affluent si bien qu'à la mort du successeur de La Noue, — Henri de Coligny, sieur de Châtillon, petit-fils de l'amiral et neveu du Taciturne, — le régiment est dédoublé. Les nouveaux colonels sont Guillaume de Hallot, sieur de Dommarville, le lieutenant-colonel du premier régiment, et Léonidas de Béthune, un cousin de Sully.

Rude vie, rude guerre, rudes gens.

Nous pouvons imaginer ces héros d'autrefois d'après le règlement militaire et d'après un *Traité hollandais du maniement d'armes*; les voici, casque en tête ou feutre à larges bords, avec un haut panache blanc ou rouge, fraise au cou ou ample collet, cuirasse devant et derrière, avec l'écharpe blanche ou multicolore en sautoir. Les piquiers ont la pique de dix-huit pieds; les mousquetaires les lourds mousquets à balles de dix à la livre, et la fourchette où l'on appuie l'arme pour tirer; les arquebusiers ont l'arquebuse qui porte balles de vingt à la livre. — Les piquiers protègent arquebusiers et mousquetaires pendant qu'ils rechargent leurs armes : la baïonnette n'est pas encore inventée. — Les régiments marchent au son des tambours et des trompettes, précédés d'immenses enseignes aux plis lourds.

Ces héros sont magnifiques, et pas commodes. Ils aiment le vin, le jeu, les femmes. Ils sont prompts à dégaîner, surtout quand ils ont un peu bu. Ils dégaînent contre les Anglais du régiment de Vère, contre les bourgeois, entre camarades. Ce ne sont que rixes et duels. Malheur aux officiers qui s'interposent! Ils tuent un colonel; ils blessent deux capitaines. Les brelans, les cabarets, les mauvais lieux les voient plus souvent que le prêche.

Bons huguenots d'ailleurs, à la morale près, et qui, s'ils ne vivent pas selon la loi de Christ, sauront mourir pour son

Évangile dont l'Espagnol, serviteur de l'idolâtrie romaine, menace le règne.

On ne vit pas vieux, à l'ordinaire, dans les régiments français. Colonels et officiers ne durent pas longtemps. Un boulet emporte la tête de M. de Châtillon en 1601, au siège d'Ostende. Léonidas de Béthune est tué en 1603, en essayant d'arrêter une rixe de soldats. Dommarville tombe en 1605 à Mulheim.

Tués aussi, en peu de temps, autour d'Ostende et à Nieuport, les capitaines Cormières, La Simardière et Marescot ; au siège de Rhinberc, le lieutenant de la compagnie Pomarède ; au siège de Grave le capitaine Fulgous, le lieutenant de la compagnie Hallard, les capitaines du Hamelet, Montmartin et La Gravelle ; au siège d'Ostende, les capitaines Sarocques et Montesquieu de Rocques : là disparaît aussi, par blessure ou maladie, le capitaine Robert de Schelandre.

Ces pertes d'officiers laissent deviner que les compagnies fondent vite. Au siège de Grave, du 4 août au 21 septembre 1602, Schelandre perd 45 hommes sur 105 ; la compagnie Dupuy laisse par terre, avec son capitaine, la moitié de son effectif : et des 173 hommes de la compagnie colonelle du régiment Dommarville, il reste 39, moins du quart. Dans la défense d'Ostende, les pertes sont telles que les quatre compagnies françaises, qui doivent être relevées, sont retenues au front avec les troupes de relève.

Parmi les noms de tous ces officiers tombés au champ d'honneur, — noms bien français, picards, normands, poitevins, gascons, provençaux, — il y en a un, familier plus que tous les autres aux lettrés, mais, malgré cela, d'étrange figure, et qui n'est pas de chez nous : c'est celui du capitaine Schelandre. Ce Schelandre, — Xelandre, Chalander, Schalander, comme l'appellent les documents, Robert de Schelandre, comme il signe, — était en effet le petit-fils du vieux reitre Jehan Thin von Schelnders, voisin batailleur et pillard des évêques de Verdun, et le fils de Robert de Thin, seigneur de Schelandre, gouverneur de Jametz, qu'il défendit héroïquement contre le duc de Lorraine : par ce Robert, la race allemande des Schelnders entre dans la famille française, cœur et nom. Robert, fils aîné de Jean, a pour fils aîné le second Robert dont nous suivons assez bien la carrière. Ancien page du roi Henri IV, inscrit dès 1599 sur les registres de La Haye, il commande à

113 piquiers et mousquetaires. Après la bataille de Nieuport, on lui donne la compagnie Marescot dont le chef vient d'être tué ; blessé d'une balle de mousquet à la poitrine au siège de Bois-le-Duc, en garnison à Berg-op-Zoom pour sa convalescence, il prend part au siège de Grave, et il amène sa compagnie à Ostende que les Espagnols assiègent. C'est là qu'en 1603 la compagnie de « feu Schelandre » est donnée à son lieutenant La Caze.

Il est donc mort en pleine jeunesse. Et c'est dommage, vraiment dommage. Et qu'il s'appelle Robert, non pas Jean. Car ces deux faits malencontreux défendent à M. Gustave Cohen de reconnaître dans le capitaine du régiment Dommarville le poète de *Tyr et Sidon*, de cette tragédie de sang muée ensuite par son auteur en une tragi-comédie pittoresque, qui est sous ses deux formes l'une des œuvres les plus intéressantes du théâtre français avant Corneille. Quelle joie c'eût été pour un érudit de remplir les lacunes de la biographie de l'écrivain par les états de service du capitaine !

Mais la réalité ne s'ordonne pas pour la beauté de l'histoire ni le plaisir de l'historien.

Jean de Schelandre, le poète, est simplement le cadet de Robert. Il a servi aussi en Hollande, où il est venu rejoindre son frère en 1600, au sortir de l'Université de Heidelberg. Comme il ne fut sans doute que soldat ou lieutenant, les documents sont muets sur lui, à moins qu'il ne faille le reconnaître dans ce *Salander cuirassier* de la compagnie Villebon, que nous nomme un document de 1609.

Mais si les documents se taisent du cadet, sa poésie parle : son poème sur *la Bataille de Nieuport*, surtout son *Ode Pindarique sur le voyage fait par l'armée des États de Hollande l'an 1602 et sur la prise de Grave*, sont d'une exactitude historique et topographique que M. Cohen a fort bien mise en lumière, et qui révèle le soldat.

On pourrait se demander en quoi il importe à la littérature française que ce poète provincial ait fait la guerre aux Pays-Bas plutôt qu'en Italie, et sous le prince Maurice plutôt que sous Rohan.

C'est que, malgré les mœurs soldatesques, il y avait tout de même une atmosphère, un esprit dans les troupes des États. Comme il y en aura dans l'armée de Rochambeau, en Amé-

rique. La cause était celle de l'indépendance d'un peuple et de la liberté religieuse. Un grand souffle traversait parfois ces âmes d'aventuriers. On le sent passer çà et là dans les rudes vers de Schelandre.

Mais, de plus, la poésie gagne à ce que le poète ne demeure pas dans son cabinet, et respire un autre air que celui des chapelles et des coteries : mieux valut pour Schelandre courir fortune avec les régiments Dommarville ou Béthune que de guerroyer de la plume à Paris dans une « brigade » poétique. De cette vie d'action sortiront dans son œuvre des notes réalistes par où Schelandre se logera en assez belle place dans la robuste et savoureuse littérature qui entoure Malherbe et précède Corneille.

Ce ne sera pas rhétorique, ni copie d'un ancien, ce sera expérience vécue, image exacte de ses compagnons, — et peut-être de ce que lui-même, à un moment, avait été, — quand plus tard il fera, dans sa *Stuartide*, la peinture des soldats de fortune :

> ...Ils sont de par le monde envoyés,
> Prodiguement aux guerres employés,
> Et, la plupart, lardés de coups d'épées,
> Embalafrés, bras ou jambes coupées;
> . . . . . .
> . . . . . .
> L'Orme, des Champs, la Planche, du Noyer,
> Le Jonc, du Lac, le Sable, du Vivier,
> La Fleur, du Pré, des Jardins, la Verdure,
> Sont tous leurs noms; leur surnom : L'AVENTURE!

Leur surnom, L'AVENTURE! Est-ce que Rostand n'eût pas envié au vieux poète cette soudaine envolée lyrique du couplet réaliste?

Et n'est-ce pas le « poilu » du XVIIe siècle qu'on entend grogner dans la tragi-comédie de 1628, quand le sergent « La Ruine » se plaint de sa vie de misère et de ses chefs :

> C'est un meschant mestier d'estre pauvre soldat.
> Le service est pour nous. Messieurs les Capitaines
> En ont la récompense au despens de nos peines;
> Et, pour paroistre en mine, ils nous rendent tous gueux,
> Combien qu'aux bons effets nous paroissions plus qu'eux.

S'ils tombent quand et nous en disette importune,
Ou si d'une desroute ils craignent l'infortune,
Ces panaches flottans, ces veaux d'or, ces mignons,
Pour estre plus au seür, nous nomment compagnons;
Vous croiriez, à leur dire, et mesme les plus chiches,
Qu'au sortir du combat ils nous feront tous riches;
Qu'en pères des soldats, partageans le butin,
Nos piques nous seront des aulnes à satin.
Mais, si tost qu'ils ont veu l'occasion passée,
La libéralité leur sort de la pensée.
Si nous sommes vainqueurs, l'honneur en est à tous;
Mais le fruit du travail n'en revient point à nous :
Le gain remonte aux chefs, la risque estant finie,
Qui, sur nostre pillage, usans de tyrannie,
La poule, sans crier, des bons hostes plumans,
Ne nous laissent jouyr que des quatre elemens.
Si nous sommes battus, chaqu'un lesche sa playe,
Et tel doit au barbier deux fois plus que sa paye,
Qui, le soir de sa monstre, à peine aura de quoy
Nourrir en sa personne un serviteur du roy.
Jamais nostre bon temps n'arrive qu'en cachettes,
Car nostre bien public sont des coups de fourchettes;
De fatigues sans fin nous portons le fardeau,
A peine ayans le saoul de mauvais pain et d'eau.
Cependant ces messieurs veulent que, pour leur plaire,
Nous ayons l'œil gaillard, l'armure toujours claire,
Desrouillans nostre fer et dehors et dedans,
Cependant que le jeusne enrouille tout nos dents.
Il est vrai que souvent nous faisons la desbauche
D'un demy tour à droite, un demy tour à gauche,
Dançant par entre-las des bransles différents,
Pour serrer et doubler nos files et nos rangs;
Si bien qu'à regarder nos jambes sans nos trongnes,
Un passant nous prendroit pour un balet d'yvrongnes.
Aussi sommes-nous saouls jusqu'à nous en fascher,
J'entends saouls de marcher, affamez de mascher :
Car, quant à l'appétit, rarement il nous quitte,
Estant d'autant plus grand que la solde est petite.
Enfin, lorsqu'un de nous en sa poste est campé,
S'il dort, c'est d'estre las, non d'avoir trop soupé...

Voilà la vie qu'on mène dans les régiments français au service des États. La voilà vue d'en bas, sans panache et sans

« bourrage de crâne. » C'est la Hollande qui a fourni à la poésie française ces deux morceaux d'art réaliste.

Enfin si l'on veut se représenter de quelle conséquence il fut pour la France que tant de ses enfants s'en allassent apprendre la guerre sous le prince Maurice, songez que Turenne, qui fut sept ou huit ans capitaine au régiment de Maisonneuve, sortit de cette école, et que Descartes y passa. Ces deux noms en disent assez.

II

Le registre de l'Université de Leyde, à la date du 8 mai 1615, porte deux inscriptions d'étudiants qui viennent de France.

May VIII. Joannes Lodovicus Balzatius, Sanctonensis, studiosus jurisprudentiæ. Annorum XX. Bij Lowys de Moije.

Theophilus Viarius, Vasco, studiosus medicinæ. Annor. XXV. Bij d'selve, vicinum R. V. Dni Joh. Polyandri.

Ainsi Jean-Louis de Balzac, Saintongeois, âgé de vingt ans, s'inscrit comme étudiant en droit, et Théophile de Viau, âgé de vingt-cinq ans, comme étudiant en médecine : ils sont logés tous les deux chez Louis de Moije, tout près du professeur Polyander. L'un est protestant, l'autre est catholique.

Pourquoi, comment sont-ils venus ?

Est-ce le pur attrait de la science qui les amène à Leyde? Songez qu'ils paraissent avoir connu le professeur Baudius, mort en 1613, — qu'en 1613 les comédiens de Valeran le Comte donnent des représentations à Leyde, — que Théophile, il nous l'a dit, a été un temps le poète aux gages de la troupe, — qu'un certain Tristan l'Hermite est signalé dans un document hollandais comme s'étant fait voler des soieries, à Amsterdam, par une drôlesse, un soir qu'il était ivre (ce qui serait mis facilement d'accord avec un passage du *Page disgracié*) : si l'on rapproche tous ces faits, on voit se dessiner une jolie scène de Roman comique. Le troupe nomade tire après elle son auteur Théophile, et deux amis; amis du poète, du théâtre, des comédiennes, ou de l'aventure? ou de tout cela à la fois? Et justement on rencontre Tristan échappé d'Angleterre. L'amusant canevas pour un Gautier ou un Banville !

Toujours est-il qu'en 1615, le Saintongeois et le Gascon, authentiquement cette fois, se retrouvent seuls à Leyde, et,

n'ayant sans doute rien de mieux à faire, se font étudiants : Balzac pour le Droit, en futur orateur qui exploitera les grands thèmes juridiques et politiques; Théophile, pour la Médecine, en libertin curieux des secrets de Nature.

Ils n'étaient pas les premiers, ils ne furent pas les derniers à fréquenter l'illustre Université.

En effet, pendant que le goût des batailles recrutait les régiments français du prince Maurice, le prestige de la science faisait venir à Leyde, de tous les points de la France, des professeurs et des étudiants.

On raconte que lorsque le Taciturne offrit à la ville de Leyde, en récompense d'une héroïque défense, le choix entre l'exemption d'impôts et la fondation d'une Université, les bourgeois optèrent pour l'Université. Ce n'est pas mal pour un pays qui, selon Saumaise, adore « le démon de l'or couronné de tabac et assis sur un trône de fromage. » Ces marchands s'inclinent devant l'esprit, et payent la science. La Réforme leur a appris à respecter la doctrine, et leurs imprimeurs leur ont révélé qu'un livre n'est pas une marchandise tout à fait de même ordre qu'une pièce de drap ou un baril de harengs.

L'Université, installée en 1675 au couvent de Sainte-Barbe, et presque aussitôt à l'église des Béguines voilées, trouve six ans après son établissement définitif au cloître des Dames Blanches, derrière lequel, jusqu'au fossé de la ville, ou Blanc Fossé, s'étend le vaste *Hortus*, le Jardin Botanique. Dans la vieille église de briques aux longues fenêtres ogivales se voient encore les amphithéâtres avec leurs vastes cheminées et leurs solives apparentes : le *Groot Auditorium* réservé à la théologie; le *Klein Auditorium* où habitait le Droit; la salle voûtée du bas où la philosophie cherchait la lumière, et la salle actuelle du Sénat où professaient les médecins. On voit dans l'*Aula* la chaire de bois sculpté où s'asseyaient les nouveaux professeurs pour leur leçon inaugurale. Ces salles et ces murs sont tout pleins de passé : on y sent fortement la continuité de la civilisation, et à quel point la culture d'aujourd'hui plonge ses racines dans la culture du passé.

En France, chez Molière, on rit des noms en *us* : noms de pédants qui évoquent des faces grotesques. Hors de France, on n'est pas tenté de rire, quand, en y regardant de près, sous beaucoup de ces noms, Donaeus, Junius, Clusius, Baudius, etc...

on retrouve de bons noms de France, et des figures sérieuses ou fines de savants français, qui nous découvrent la grande part qu'eut de 1575 à 1650 notre pays dans la prospérité et le prestige de l'Université hollandaise.

Les deux premiers professeurs nommés furent deux théologiens de chez nous, Louis Cappel, Parisien, et Guillaume Feugueray, de Rouen.

Puis à côté de Douza, Juste Lipse, Heinsius, Vossius, et de tant de Hollandais et de Belges qui illustrèrent l'Université de Leyde, vinrent s'asseoir dans les chaires magistrales des théologiens comme Lambert Daneau de Beaugency, Saravia de Hesdin, l'Artésien Trelcat, le Berrichon du Jon, Basting de Calais, le Normand Pierre Dumoulin, Polyander de Metz, André Rivet de Saint-Maixent; des juristes comme Hugues Doneau de Chalon-sur-Saône, Dominique Le Baudier de Lille; des logiciens comme Duban d'Autun et Jean Botté de Granville; des professeurs d'éloquence ou de langue française, comme l'ex-jésuite, Pierre Jarrige, l'ex-comédien Antoine de La Barre, et le Lyonnais Pierre Lamôle; enfin le fameux botaniste Charles de l'Écluse, d'Arras, et ces deux savants universels, l'incomparable Joseph-Juste Scaliger, d'Agen, et l'illustre Bourguignon Claude Saumaise. La gloire et l'influence intellectuelles de Leyde sont françaises pour une bonne part.

Ce n'était pas toujours une mince affaire que de faire venir de France un savant renommé : les traités de Westphalie et de Nimègue ne se sont pas menés à bout plus facilement que l'acquisition de Scaliger, de Rivet ou de Saumaise par l'Université de Leyde.

On expédiait au grand homme un ambassadeur chargé de traiter la négociation. Il était porteur de lettres des bourgmestres de la ville et curateurs de l'Université qui contenaient les propositions; d'autres lettres des mêmes curateurs et bourgmestres, et même parfois des États ou du prince Maurice, au roi de France, ou à Louise de Coligny, ou à la duchesse de la Trémoïlle, ou aux principaux protecteurs et amis du savant qu'il s'agissait de décider. L'envoyé cheminait lentement, péniblement, dangereusement; coûteusement aussi. Il faisait les offres. Sur un premier refus, nouvelles offres, nouveaux intermédiaires, nouvelles et plus magnifiques promesses : un ambassadeur français, à La Haye, n'ose-t-il pas garantir à Scaliger que « le

chauffage qui se prend sous terre, qui sont les *tourbes*, n'a rien qui puisse offenser les plus délicates personnes, soit en odeur, soit en vapeur? » Parfois, c'est un consistoire ou un synode qui ne veut pas lâcher son ministre : il a besoin de sa doctrine et s'honore de sa gloire. Ou bien c'est la femme du savant, en bonne bourgeoise de chez nous, qui craint les voyages et les pays étrangers. Elle fait des scènes à son mari : qu'il parte seul s'il veut. Elle aime mieux mourir que d'aller vivre en Hollande. Elle en tombera malade, ou bien, qui sait ? dans l'inconduite ou l'impiété. Mademoiselle Rivet était aussi incapable de choir dans l'inconduite que dans l'impiété. Son mari parti, elle mourut.

Ou bien, après dix-huit mois, deux ans de marchandages, l'affaire allait se conclure, quand de France, pour retenir l'homme illustre dont l'insistance de l'étranger faisait comprendre la valeur, surgissaient les offres d'un synode, ou bien d'un prince qui faisait briller l'espoir d'une pension, ou de l'éducation de son fils.

Enfin la place se rendait. Tous les honneurs lui étaient accordés : c'est-à-dire gros traitement, grosses indemnités de route et de logement, au besoin promesse d'un rang ou d'un siège distingué dans les cérémonies de l'Université. Il n'y avait plus qu'à partir. Lentement, après que meubles et livres étaient emballés, lorsqu'il n'y avait plus ni fièvre ni colique ni grossesse de femme pour le retarder, le savant se mettait en route, avec sa famille, et parfois avec quelques jeunes gens qu'il instruisait. Il allait s'embarquer à Dieppe, ou dans un autre port, d'où, à travers l'incommodité et le péril de la mer, à travers la menace des corsaires de Dunkerque, parfois à travers les glaces, et arrêté par elles, il atteignait Rotterdam. Là, quand on arrivait sans être annoncé, c'étaient tous les risques du débarquement et du voyage à travers un pays inconnu, dont on ne sait pas la langue, et où l'on n'a que son latin pour se débrouiller. C'était l'aventure qui arriva une fois à Saumaise, d'aller, sous une pluie diluvienne, abriter la vertu de Mme Saumaise, et les jeunes ans de sa « petite, » dans un méchant cabaret, qui se trouva être un mauvais lieu, ou de cheminer à tâtons, sans lanterne et sans guide, par une nuit d'hiver, d'un bout à l'autre d'une grande ville, pour trouver son gîte.

Mais, quand on était annoncé, ou dès qu'on était reconnu,

tout était honneur et joie. Banquet à La Haye, banquet à Leyde. Messieurs les bourgmestres et curateurs font un peu la grimace devant la note. Mais ils payent. Et ils font vraiment bien les choses : ils les font d'une manière qui fait honneur à ces marchands, par l'estime qu'elle marque de la science.

Non seulement, la moyenne des traitements étant de six cents florins, Scaliger et Saumaise en reçoivent deux mille, sans parler de divers autres avantages appréciables ; mais on ne leur impose aucune obligation. Ils ne feront pas de cours. On ne leur demande que d'être là, de se livrer à leurs travaux, de décorer la ville et l'Université par leur présence et leurs ouvrages. Quel exemple pour nos républiques athéniennes !

Effort plus méritoire ! ces calvinistes ont recherché Saumaise autant que Scaliger. Et Saumaise est catholique.

Avec les maîtres, toute une jeunesse afflue à Leyde, des protestants surtout, mais aussi des catholiques. Il en vient de l'Ouest surtout, mais aussi de toutes nos provinces. Les registres, incomplets, donnent pourtant l'idée du mouvement des étudiants : la courbe s'élève ou s'abaisse suivant les temps. En 1592, apparaissent les premières hirondelles : quatre étudiants français s'inscrivent. En 1593, ils sont 39 : Scaliger arrive. En 1621, on monte à 49 ; Rivet vient d'inaugurer son enseignement. On redescend à 16 ; mais en 1632, Saumaise ayant débarqué, on remonte à 23 ou 27.

Parmi les noms de ces étudiants, Rochelais, Saintongeois, Poitevins, Normands, Parisiens, etc., que de noms inscrits déjà dans notre histoire, ou qui s'y inscriront aux XVIIe, XVIIIe, XIXe siècles, et même au XXe !

Le futur évêque La Roche-Posay, deux Montgomery, deux Coligny, un La Trémoïlle, un Polignac : voilà la France féodale. Un de Gourgues, de Bordeaux, un Duplessis-Mornay nous ramènent vers Montaigne et Henri IV. Et voici des lumières de notre XVIIe siècle : lumières de l'hérésie, Amyraut, Daillé, Pierre Dumoulin ; lumières de l'érudition et des belles-lettres : Samuel Bochart, Priolo, Perrot d'Ablancourt, Sorbière, Moysant de Brieux. N'oublions pas Balzac et Théophile, ni surtout Descartes. Une partie de la France pensante doit quelque chose à Leyde.

Notons enfin un Jacques Clémenceau, Poitevin, et plaçons-le à côté de la première femme de Lambert Daneau, Claude Péguy, Orléanaise. Clémenceau ! Péguy ! On soupçonne, en

lisant ces deux noms, dans quelles lointaines profondeurs de la vie nationale, à travers combien de générations, se sont préparées les énergies dont nous avons vu l'éclat se manifester sous nos yeux. On comprend ce que contiennent de signification concrète ces mots abstraits et ternes : « Nous sommes une nation qui a un passé. »

Les mœurs des étudiants n'étaient pas exemplaires. On a beau être étudiant en théologie, voire fils de pasteur, on a vingt ans ; on a des camarades ; le sang, l'exemple entraînent.

L'étudiant paisible se loge chez un professeur ou dans une famille : *Cubicula locanda*, voilà l'annonce qui se lit sur beaucoup de maisons. La plupart vivent en groupes dans les pensions de famille, ou à l'auberge. A l'auberge surtout, plus libre, plus amusante, où journellement la vie ménage des rencontres imprévues.

La taverne, les dés, les femmes, les rixes entre eux ou avec le guet et les bourgeois, tiennent une grande place dans l'existence des étudiants. Leur turbulence ne diffère pas en nature, mais en degré seulement, de celle des soldats. Il faut leur interdire les duels, et le port de l'épée. La « Porte du Ciel, » le « Lion combattant » sont aussi illustres qu'à Paris la « Pomme de Pin » ou le « Mouton blanc. » Le *Pedel*, — bedeau ou appariteur, — est un personnage important de l'Université, qui vend honnêtement des livres, quand il s'appelle Louis Elzévier : mais quand le métier est fait par un certain Bailly, il se charge de conduire les novices et les timides, masqués parfois, aux tripots et aux maisons mal famées.

Cette jeunesse universitaire ajoute à ces divertissements un peu vulgaires le « palle malle, » et surtout le théâtre : elle joue des pièces de Sénèque, d'Aristophane, d'Euripide ; un jour, en 1594, une pièce française, l'*Abraham sacrifiant*, de Théodore de Bèze.

Elle pratique aussi, de temps à autre, comme occupation propre à sa condition, diverses manifestations généralement bruyantes, diurnes ou nocturnes, dans les amphithéâtres et dans les rues : longs roulements de pieds sur les gradins de bois, pierres jetées contre les portes des bourgmestres, bris de carreaux au collège des théologiens, insultes à la femme du professeur Bertius, et tapage au cours du dit professeur ; ou même, un certain jour, envoi de plusieurs bourgeois, la tête

en bas, dans les eaux d'un canal. Ainsi s'attestait à Leyde la vivacité de la jeunesse intelligente.

Nos Français n'étaient les derniers à aucun de ces jeux. Balzac et Théophile y prirent leur part.

Ils apprirent à boire. Théophile affirme qu'il ne but jamais trop : « cette débauche opiniâtre qui est ordinaire dans les Pays-Bas, » avec toutes les suites qu'ont fidèlement enregistrées les peintres hollandais, déplut à ce Gascon qui préférait l'ivresse de l'esprit. Surtout, il haïssait la façon de boire du pays. « Tous ces messieurs des Pays-Bas ont tant de règles et de cérémonies à s'enivrer que la discipline m'en rebute autant que l'excès. » N'est-il pas le poète qui a écrit : « La règle me déplaît? » Au cabaret et dans les vers, il veut que sa fantaisie soit souveraine.

Quand ils se brouillèrent à Leyde pour la vie, s'il est vrai que Balzac vola (ou ne paya point) son logeur, et en fut bâtonné, que Théophile tira l'épée pour son camarade trop poltron, l'en méprisa et le trouva ingrat, est-ce que toutes ces scènes ne rentrent pas encore dans le train de la vie d'étudiant qui se menait alors?

Toute la débauche n'était pas du côté de la jeunesse, tout le sérieux du côté des maitres. Il y avait des étudiants rangés qui travaillaient. Il y en avait beaucoup. Réciproquement, il y eut des professeurs peu exemplaires. Il y en eut quelques-uns.

Dès la troisième année, il fallut congédier l'Allemand Reineker pour grossièreté et ivrognerie. Il avait, n'étant pas de sang-froid, montré, — que le lecteur me pardonne, — son derrière à son hôtesse en proférant des mots qu'on ne peut répéter. L'helléniste Vulcanius, ou de Smet, — un Belge, — était « féru de dez et de boisson. » Hélas! notre compatriote, Le Baudier, de Lille, était « infesté » de créanciers et menait une vie scandaleuse. On finit par lui interdire l'entrée de la salle du Sénat. C'est lui, qui, festonnant d'un bord à l'autre de la Breestraat (ou rue Large), répondait à quelqu'un qui lui demandait où il allait : *Eo per viam latam ad Portam Cœli* : « Je vais par la voie large à la porte du Ciel, » qui est, comme on sait, la porte étroite, et qui était aussi la taverne bien connue. En ce temps de solides études, les jambes du professeur pouvaient fléchir sous le vin ; son latin, jamais.

Mais pour quelques paillards, ivrognes ou joueurs, qui firent honte à l'*Alma mater*, que de figures graves! que de vies

austères! que de désintéressements qui s'ignoraient! que de vertus, un peu criardes ou épineuses parfois, mais souvent candides, inoffensives et silencieuses! que d'existences écoulées dans l'étude, toutes enfermées entre la bibliothèque, les amphithéâtres et le prêche, sans autre débauche qu'une heure passée de temps à autre à faire assaut d'érudition et de malice avec quatre ou cinq philologues de bonne race, chez le grand Scaliger ou l'illustre Saumaise.

Scaliger vécut seize ans à Liége, corrigeant ses anciens travaux, en publiant de nouveaux, bataillant contre les Jésuites Scioppius et del Rio, échangeant avec des collègues des vers grecs ou latins, ou s'entretenant avec son terrible accent gascon, en latin et en français, avec l'Écluse, Le Baudier, Raphelengius, de Smet, Heinsius et autres savants, lisant surtout, et consumant sur les livres ses nuits et ses yeux : attristé parfois et découragé, quand il mesurait sa vaste science au prix de l'infinité de la science à faire, et se prenant alors à dire que le courtisan qui s'avance, ou le marchand qui gagne, étaient dans le vrai. Mais il continuait néanmoins de « bêcher sa vigne, » entouré de livres et de manuscrits grecs, latins, hébreux, syriaques, chaldaïques, éthiopiens : quelle langue ne savait-il pas ?

Les gens de la ville rencontraient parfois ce maigre vieillard, au nez impérial, à la barbe blanchissante, le long du canal bordé d'arbres qui, de sa maison du Rapenbourg, le menait à l'église wallonne où il entendait le sermon. On le saluait avec respect : c'était la science, c'était l'esprit qui passait.

De ce respect, un curieux témoignage subsiste encore. L'enseigne d'une très ancienne auberge près de Harlem nous montre un personnage vêtu en savant du XVIe siècle, qui porte une longue échelle. Au-dessous, la légende : « De Geleerde man. » Calembour intraduisible : l'expression signifie à la fois *le savant* et *l'homme à l'échelle*. Un érudit hollandais a déchiffré récemment le rébus séculaire. Qui donc est à la fois porteur d'échelle et savant, sinon le descendant des della Scala, Joseph-Juste Scaliger? Or, un document atteste que l'illustre érudit séjourna réellement à la fin de l'année 1595 dans l'auberge de Reyer Simonsz, alors auberge de la Cigogne. Devenir enseigne d'hôtellerie, c'est une immortalité, plus large que celle des Académies, et que peu de savants ont connue.

Saumaise passa vingt ans à Leyde. Il n'y fut pas très heureux. Il ne portait pas le bonheur en lui. Le climat lui déplaisait, et les gens, ces « ventres de bière. » Jalousies de collègues, querelles de préséance et de place, toute sorte de piqûres d'épingles lui gâtèrent la vie. Mlle Saumaise y aida, qui ne voulait pas être appelée « Mademoiselle, » comme toutes les femmes de professeurs, mais « Madame, » en femme de gentilhomme.

Surtout, il y avait à Leyde l'ennemi, le rival, le seul qui pût disputer à Saumaise la royauté dans la cité des érudits : Heinsius. Les haines de savants du vieux temps n'étaient pas silencieuses. Ils s'injurièrent en héros d'Homère, et enrichissaient à tour de rôle les libraires de leurs invectives in-quarto. Il fallut que les curateurs s'entremissent pour leur faire jurer de ne plus rien publier l'un contre l'autre.

Saumaise est toujours grognon, réclame ceci ou cela, demande des congés, prolonge ses absences, fait valoir les offres magnifiques qu'on lui fait en France de la part du Roi ou du Prince de Condé, pour le retenir. Les curateurs sont d'une patience angélique. Honneurs, argent, ils lui accordent tout : ils ne se plaignent que de son absence, et ils s'excusent presque tendrement de le faire. Le Prince d'Orange leur écrit de ne laisser partir à aucun prix un aussi grand personnage.

Content ou mécontent, Saumaise finissait par rester ou revenir. Il travaillait. L'armée romaine, le prêt à intérêt, les perruques, la défense du roi Charles Ier, la primauté du Pape, à quel sujet n'était-il pas égal? Ses publications payaient en gloire la Ville et l'Université qui l'avaient acquis. Sa personne était une de leurs parures, une curiosité qui attirait les étrangers.

Sorbière nous le peint, dans sa chambre, le dimanche soir, devant un grand feu clair, assis au coin de la cheminée, entouré de quinze ou vingt visiteurs de marque, écoutant d'abord, et peu bavard, puis peu à peu laissant déborder son savoir : pendant qu'à l'autre coin, Mlle Saumaise, la fine commère bourguignonne, guette l'occasion de décocher quelque mot piquant à l'un des assistants, et prétend que personne ne se retire sans avoir été lardé.

Qu'un gentilhomme le mette sur le propos de la chasse : Saumaise, « si mal à cheval, » et qui sans doute n'a jamais suivi les chiens, sait tout ce qu'on peut dire sur la vénerie, tout

ce qui en a été écrit. C'est bien le même prodigieux érudit qui, traitant du tissage d'après les auteurs anciens, ne s'avisa pas qu'il pouvait voir à Leyde des tisserands et des métiers. Un siècle après que Ponocrates conduisait Gargantua chez les artisans! Que le progrès, en toute chose, est lent!

Ni le ciel, ni la terre, ni les gens ne retenaient Saumaise en Hollande : qu'est-ce donc qui l'y fixa et l'emporta sur « la douceur de la patrie? »

Deux choses : sa « pension payée à point nommé, tous les trois mois un quartier, » régularité inconnue en France.

Et puis, et surtout, le bien que chercha, que trouva Descartes en Hollande : la liberté. J'y reviendrai plus loin.

III

M. Gustave Cohen se défend du soupçon d'avoir eu la prétention de nous parler de la philosophie cartésienne. Il n'a voulu être que le continuateur de Baillet, et d'Adam et Tannery, — les auteurs de cette admirable édition des *Œuvres complètes* et de la biographie si fouillée qui la termine. Ce qui est merveilleux, ce n'est pas tant qu'il se soit si bien servi de ses récents devanciers qui lui avaient dérobé à l'avance de si belles découvertes : c'est qu'il ait trouvé à leur ajouter tant de particularités intéressantes, à commencer par le contrat d'édition du *Discours de la Méthode*. En suivant Descartes dans ses résidences successives, dans tous les lieux où il a seulement passé, en s'efforçant de retrouver toutes les personnes de toute condition et de toute nation qu'il a fréquentées ou rencontrées, en rapprochant de ses écrits et de ses lettres tous les documents de toute nature où se trouvent son nom ou sa signature, ce n'est pas seulement la vie extérieure du philosophe que M. Gustave Cohen a reconstituée : des faits extérieurs, sa fine induction, son amour et son sens de la vie, son tempérament d'artiste moderne l'ont conduit à l'homme, à sa vie intérieure. Dans l'élection d'un logis, il approche Descartes, comme Balzac exprimait Balthazar Claës dans la description d'une vieille maison flamande.

Cette figure de Descartes, jusqu'ici si fermée, si mystérieuse, si indéchiffrable, ne nous devient certes pas transparente et limpide; mais, tout de même, M. Cohen l'a traversée de quel-

ques rayons de lumière. Descartes : ce nom était pour nous l'étiquette d'une doctrine, le symbole de quelques positions abstraites de la pensée. Il évoquera maintenant des habitudes de vie, des façons de sentir, un individu moral. René Descartes, sieur du Perron, gentilhomme tourangeau, existe : nous pouvons presque le coudoyer.

Je ne puis suivre M. Cohen dans tout le détail minutieux où la figure incolore et énigmatique du philosophe s'éclaire peu à peu. Je laisse au lecteur le plaisir d'assister, dans le livre, à cette « animation » progressive.

Je laisse aussi de côté les traits déjà connus de la physionomie : le dévouement du penseur à son œuvre, qui lui fait fuir toutes les servitudes, jusqu'à celles des relations mondaines et de l'amitié, et lui fait goûter dans Amsterdam la « solitude des grandes villes; » son empressement à déférer aux décisions de Rome, jusqu'à supprimer son traité *du Monde;* le soin qu'il a de ne pas mettre son nom au *Discours de la Méthode*, sachant bien que le lecteur l'y mettra, mais ne voulant point offrir à des juges possibles un aveu signé de lui. Cette prudence perpétuelle, où il ne faut pas voir seulement le désir, humain après tout et honnête, de ne point s'exposer à des souffrances évitables, mais où il entre aussi une volonté très élevée de n'être point entravé dans les démarches de son génie et de faire son œuvre jusqu'au bout, cette prudence ne serait-elle pas également encouragée par le fait que Descartes, né quatre ans seulement après la mort de Montaigne, tient à la liberté du for intérieur et ne consent à personne le droit de la restreindre, mais qu'il n'est pas aussi assuré que nous le sommes trois cents ans après lui, d'un droit naturel de publier sa pensée en dépit de toute autorité religieuse ou civile?

Je m'arrêterai de préférence à quelques traits qui, sans avoir été totalement inaperçus, ne sont pas ressortis avec la même netteté dans les biographies antérieures.

Le sentiment a eu une plus large part qu'on ne croit communément dans la vie intérieure de Descartes. Il est touchant de bonté, de complaisance, de patience, à l'égard des gens qui le servent. Ce Ferrier qui lui taillait des verres d'optique, ce Gillot, qu'il eut pour domestique, il en fait ses élèves, ses amis, ses camarades, ses « frères : » le mot vient sous sa plume. Aucune morgue, chez lui, de gentilhomme ou de bourgeois. Il

reconnaît même à ces humbles une dignité, un droit à la susceptibilité, un droit même, jusqu'à un certain point, d'avoir mauvais caractère, tout comme s'ils étaient « bien nés. » Dans cette attitude humaine, on sent moins de philosophie réfléchie que de spontanéité naïve.

Quelle valeur eut pour Descartes le « divertissement » d'où naquit la petite Francine? Je n'oserais trop dire : Descartes connut l'amour. Il connut la femme, une femme : voilà ce qui est sûr. C'était une fille d'auberge, Héléna Janz. Faut-il parler à ce propos de « vie sentimentale? » Ne prit-il pas cette simple fille parce que l'amour d'une servante fait perdre moins de temps que l'amour d'une belle dame? Les savants et les penseurs ont parfois de ces méthodes abrégées pour se débarrasser des sollicitations de la nature.

Les textes sont muets. Rien ne nous oblige d'y ajouter ni roman, ni drame. Nous n'avons droit de supposer que juste ce qu'il faut d'idylle pour que le 19 juillet 1635 apparaisse Francine.

Descartes avait connu la mère à Amsterdam où sans doute elle faisait son ménage, chez Thomas Sergeant, dans la Westerkerstraet. Lorsqu'elle fut grosse, il l'éloigna. Il la plaça à Deventer, où elle accoucha. Il ne publia pas sa paternité; il ne la cacha pas tout à fait. Comme il ne mit pas son nom à la *Méthode*, il ne se laissa nommer ni Descartes, ni sieur du Perron, sur l'acte de baptême de Francine : il se fit désigner par son prénom et celui de son père, *René fils de Joachim*. Le ministre devait savoir qui il était. Ainsi il évite le scandale, et il fait son devoir.

En 1637, il cherche à remettre l'enfant, comme sa nièce, aux soins de son hôtesse, à qui il veut en même temps donner la mère comme servante. J'aime à croire qu'Héléna Janz, en effet, n'était plus alors pour lui qu'une servante.

Il s'occupe ensuite d'envoyer la petite en France, chez une dame du Tronchet, sa parente, pour recevoir une éducation convenable et catholique.

Francine mourut de la scarlatine en 1640. Descartes pleura sa fille avec « tendresse, » dit Baillet. Mais la douleur n'interrompit pas son travail. La direction de sa vie ne paraît pas avoir été un instant déviée.

Quant à la mère, il n'en sera plus question. On ne peut dire

ce que fut Héléna Janz, ni ce qu'elle mit d'elle dans cette aventure. Était-ce une tendre ingénue qui aima? Une plantureuse servante de Jordaens que le sang travaillait? Une vaniteuse que l'amour d'un gentilhomme flatta? Une maligne qui saisit l'occasion d'améliorer sa position? Une bonne fille qui se laissa aller sans calcul raffiné et sans émoi extraordinaire? Chacun croira ce qui plaira à sa fantaisie. En réalité, Héléna Janz nous échappe tout à fait. Nous ignorons tout autant les dispositions intérieures de Descartes dans ce court épisode de sa vie.

Je n'y vois assez clairement qu'une chose: une simplicité franche de procédé, et, pour tout dire, une humanité, qui avaient leur prix en ce temps-là, et qui ne l'ont pas perdu du nôtre. Également éloigné du cynisme et de l'hypocrisie, de la dureté aristocratique, de l'attendrissement humanitaire et du romantisme tapageur, Descartes fait ce qu'il doit faire selon sa position, et selon le monde où il vit. Sans s'oublier, sans se sacrifier, il fait entrer la mère et l'enfant tranquillement dans le plan de sa vie. J'aime cette manière sobre et grise, qui tient compte de tout, et n'outre rien.

Descartes, dit-on, confia plus tard à Chanut, en termes dévots, que Dieu lui avait fait la grâce de ne plus retomber dans de semblables engagements. Fut-ce scrupule de chrétien, ou sagesse de philosophe? J'imagine que l'intérêt de sa méditation aida efficacement l'effort de sa piété.

Mais, pour remplacer l'amour charnel, Descartes ne connut-il pas l'amour platonique? M. Gustave Cohen, en poète, le voudrait. Il soupçonne que Descartes et la princesse Élisabeth, dans leur commerce philosophique, glissèrent insensiblement vers quelque chose qui était ou qui contenait l'amour. *Amour intellectuel, amitié amoureuse :* je n'aime point ces mots. Ils colorent les deux figures d'une teinte romanesque et fade. Assurément il n'est pas physiquement impossible qu'un philosophe de quarante-cinq ans, qui vit chastement, se laisse émouvoir par une jeune fille de vingt-quatre ans, qui a le teint vif, les yeux bruns, les dents belles, même si elle est princesse, et même si elle a le nez rouge. Il n'est pas psychologiquement impossible qu'une jeune princesse, même fière, prenne un plaisir de femme à troubler un philosophe un peu défraîchi, même pour n'en rien faire, et uniquement pour se persuader que ce vilain nez rouge n'anéantit pas tous ses charmes. Des possibilités, c'est

assez pour Corneille et pour Stendhal : le plus modeste érudit a besoin d'autre chose.

Quelque complaisance que j'apporte à éplucher les textes, à donner de l'accent aux expressions, à lire entre les lignes, je ne trouve entre l'intelligente Allemande et notre Descartes qu'une parfaite communion dans le goût des idées et de la vérité, de l'estime réciproque, enfin de l'amitié ; une vraie, solide, virile amitié ; mais une amitié tout court.

Si la princesse parle à Descartes de sa santé et de ses affaires, si Descartes répond avec simplicité, disant ses observations, ses expériences, et mené par cette voie jusqu'à des confidences qui n'appartiennent plus au commerce d'idées, loin de prouver l'amour, cet abandon de tous les deux me paraît l'exclure. Le beau propos d'amoureuse, de confesser un beau jour qu'elle croit avoir la gale ! Diagnostic erroné d'ailleurs. N'oublions pas que le philosophe, — sans diplôme, — se croit un médecin, et est tenu au secret professionnel.

Tous les deux sont loin de leur pays, exilés ; l'une par la violence, l'autre par sa volonté. Ils n'ont guère d'amis à qui se fier. Chacun est avec l'autre en sécurité parfaite : est-il étonnant qu'ils s'ouvrent parfois ? Le besoin de se confier est un besoin humain, même chez un philosophe. Pour conclure, encore ici, aux couleurs de rose je préfère des teintes plus sérieuses. feuille-morte, si vous voulez.

Plus d'un lecteur hésitera sans doute à s'imaginer un Descartes mystique. Pourtant il le faut. Descartes fréquente les Rose-Croix ; il est lié avec plusieurs d'entre eux, Wassenaer, Van Hogelande. Il a des songes auxquels il donne des sens symboliques, et dont il reçoit des encouragements pour la direction de sa pensée.

Une nuit, il en eut trois de suite, qu'il crut venir d'en haut Il se vit marchant dans les rues, emporté par un tourbillon qui le faisait pirouetter sur le pied gauche, et le jetait dans la cour d'un collège où une personne lui dit d'aller trouver M. N., qui lui remettrait quelque chose. Ce lui parut être un melon, signifiant « les charmes de la solitude. » Le second songe lui fit entendre un coup de tonnerre aigu à la suite duquel sa chambre fut remplie d'étincelles. Dans le troisième, il vit, sur sa table, un livre qui était un dictionnaire, et un autre livre qui était un *Corpus poetarum latinorum*, où un homme inconnu lui faisait

lire une pièce de vers; c'était « l'esprit de vérité », qui lui ouvrait « le trésor de toutes les sciences par ce songe. » Voilà Descartes tout près de la bonne femme qui va consulter sa commère sur ses rêves de la nuit.

Il y a aussi du mysticisme dans le catholicisme de Descartes. Car il est catholique, il veut l'être. A Franeker et ailleurs, il fixe sa résidence là où il y a une église de sa religion, pour y suivre le culte. Que valait cette exactitude pratique? dévotion? prudence? Qui le saura?

Certes, Descartes n'avait pas de fanatisme. Il se trouva fort bien de vivre parmi les protestants. Il en eut beaucoup pour amis. Il approuvait qu'ils restassent dans leur confession, lui dans la sienne. « J'ai la religion de ma nourrice, » disait-il. Que valait son orthodoxie? Quelle importance attachait-il aux points de foi qui séparaient Genève de Rome?

On peut se demander si, en son for intérieur, il ne se plaçait pas au delà des dogmes qui établissent des frontières entre les Églises. Et c'est, si l'on veut, une attitude rationaliste.

Mais c'est également une attitude mystique. Il serait possible que Descartes eût pensé que la religion n'était pas l'affaire de la raison, et que la raison, en matière de religion, était de suivre la tradition et le sentiment. Il n'a peut-être pas vu de preuve claire qu'il fallût ici se comporter autrement que le peuple. De la science des théologiens, il ne faisait probablement pas grand cas; mais il a pu croire aussi que la religion ne consistait pas dans la théologie. Qui sait s'il trouva une difficulté à réaliser l'idée de Perfection, qui était Dieu pour sa raison, tout à la fois dans le « Père qui est aux Cieux » des catholiques et des huguenots, dans le Jésus de sa nourrice, et dans le Christ d'Héléna Janz? Jusqu'où allait-il dans cette voie?

Pourtant, à certains moments, il se comporte simplement, nettement, en dévot catholique.

Sa fille Francine fut baptisée à l'église calviniste : il ne pouvait en être autrement. Mais elle est à peine sortie du premier âge, qu'il songe à l'envoyer en France chez une dame catholique, qui la nourrira dans la piété, à sa mode. Il tenait donc bien à la religion de sa nourrice; il y tenait assez pour ne pas laisser à la petite la religion de sa mère.

Un jour, il fit un retour sur ses péchés et promit à la Sainte Vierge de se rendre en pèlerinage à Notre-Dame de Lorette,

« à pied, depuis Venise, si c'est la coutume et si c'est praticable, mais sinon, le plus dévotement qu'il se puisse faire. » Cette fois, pas de doute. La prudence, l'habitude indifférente ne peuvent plus ici s'alléguer. S'il pratiquait la religion de sa nourrice, il la pratiquait comme sa nourrice, de la même foi. Descartes ne fit pas le pèlerinage : il racheta sans doute son vœu. Mais il l'avait fait. C'est un rayon de lumière qui nous éclaire un moment l'énigme de ce caractère.

Ainsi le père du rationalisme moderne ne confond pas Rome et Genève, va à la messe, fait un vœu à la Sainte Vierge, croit aux songes, et se mêle, peut-être s'affilie aux Rose-Croix. Ce philosophe dévot et mystique n'étonnera que les gens qui se figurent un philosophe rationaliste sur le type d'une figure de géométrie ou d'une équation algébrique. Les rationalistes sont des hommes, des composés de chair et d'esprit, des tempéraments, des hérédités, des êtres qui sentent, qui souffrent, qui aiment, et qui ont mérité le nom de *rationalistes* parce qu'à travers toutes les secousses et les sollicitations de l'instinct, de la sensibilité et de l'imagination, ils ont essayé obstinément de préserver la liberté de leur raison et de bien appliquer quelques règles de méthode. Le rationalisme n'est pas une doctrine où il n'entre que du rationnel (y en eut-il jamais une?), mais une doctrine où l'on tâche de bonne foi de faire entrer le plus de rationnel qu'on peut. Ce n'est pas un absolu fixe : c'est une tendance et un progrès.

Tel fut Descartes : un homme. Du fond mystérieux de l'activité physiologique inconsciente, montaient incessamment des suggestions et des représentations plus ou moins troubles ou obscures, qui, dans la lumière de la conscience, étaient ramenées par la raison au cours ordinaire de sa pensée. Il acceptait les phénomènes irrationnels qui lui étaient donnés en lui-même, il ne pouvait les nier; et il s'en servait pour s'encourager à penser rationnellement. Le rationalisme triomphait encore dans cet usage du mysticisme.

Enfin, M. Gustave Cohen nous a offert un document psychologique sur Descartes, et un document précieux : le portrait de Franz Hals. Je ne parle pas de la toile bien connue du Louvre, mais d'une autre qui est à Copenhague, et que M. Cohen est le premier à faire connaître chez nous. Une figure ravagée, la perruque négligée, la bouche amère, des yeux lumineux et

profonds : auprès de cette brusque et puissante ébauche, le portrait du Louvre paraît apaisé et presque élégant. Chez nous, c'est le chef-d'œuvre harmonieux, la perfection de l'art; à Copenhague, l'ivresse devant le modèle, la vie arrachée à la nature, et fixée violemment sur la toile. Ce sont les *Pensées* à côté des *Provinciales*.

A ce propos, on ne saurait savoir trop de gré à M. Cohen d'avoir accompagné son ouvrage de cinquante-deux planches.

Ce ne sont pas des ornements, ce sont des documents; tout colle au texte, l'illumine, ou le prolonge. Écritures, signatures, portraits des personnages dont le livre nous parle; pages d'albums d'étudiants et contrat d'édition; vues de sièges, de châteaux, d'universités : toutes ces reproductions nous rapprochent du passé, nous y font vivre, nous introduisent dans l'intimité des hommes et des choses. On ne connaît peut-être pas plus le sujet quand on a regardé les planches; mais combien on le « sent » mieux! Et tout de même, ici, sentir aide à comprendre.

IV

Ainsi le sang de nos soldats, l'esprit et la gloire de nos savants, la personne et le génie de Descartes : voilà le don de la France à la Hollande. Et la Hollande, qu'a-t-elle donné en retour?

Un don inestimable, je l'ai dit plus haut, et qui payait tout : la liberté. La liberté sous toutes les formes : depuis la libération des servitudes familiales, sociales, mondaines, sans laquelle il n'y a pas de travail suivi, jusqu'à la sécurité de la personne, sans laquelle la liberté de l'esprit n'est qu'un mensonge.

La Hollande n'offrait pas seulement aux Français la jouissance de la liberté. Elle leur en donnait le spectacle; elle les en enveloppait; elle leur en inoculait le goût, l'habitude et le besoin; elle faisait qu'on ne pouvait plus vivre sans elle, et que toute autre atmosphère paraissait irrespirable.

Tous s'accordent là-dessus : Schelandre et Balzac, Saumaise et Descartes. La Hollande est un pays qui a voulu être libre. C'est ce qui en fait l'asile des consciences et des esprits qui refusent de croire ou de penser au commandement.

M. Gustave Cohen éprouve comme un sentiment religieux à considérer ce caractère du pays.

« Il n'y a pas en Hollande de *Colline inspirée*, pour l'excellente raison qu'il n'y a pas de collines; mais pourtant « il est « des lieux où souffle l'esprit, » et la campagne qui s'étend de Leyde à la mer en contient au moins trois. Il n'est pas possible, quand on passe de l'un à l'autre, de ne point les rapprocher en pensée, plus encore qu'ils ne le sont dans la réalité : Endegeest, Rhijnburg, Warmond.

« Partez de Leyde, prenez la route qui va vers la mer; au bout d'un quart d'heure, engagez-vous sous l'allée sombre des ormes, qui s'ouvre à votre gauche; vous arriverez au château d'Endegeest : les arbres semblent s'y répéter les dialogues de notre Platon. Revenez sur la route, reprenez-la dans la direction de la mer; après une demi-heure, vous serez à Rhijnburg, ce qui veut dire château sur le Rhin. Vous en chercherez un en vain, mais vous trouverez mieux. Tapie parmi les jardins, encadrée de fermes blanches et basses, à toit rouge et à volets verts, nullement différente d'elles, si ce n'est qu'elle est plus modeste et plus humble, vous trouverez une masure : c'est la maison de Spinoza. Ferme de Rhijnburg, petit château d'Endegeest, palais immenses dont la pensée des philosophes qui y logeaient reculaient les murs jusqu'aux étoiles. Le Monde habite là.

« Or, si Spinoza a choisi Rhijnburg, c'est pour la même raison que Descartes a choisi Endegeest, c'est parce que, dans « ces fins de terre, » les pensées hétérodoxes fleurissent librement. Chassé d'Amsterdam par la Synagogue, Spinoza se met à l'ombre de ces illuminés qu'a visités Descartes, ces « Collegianten » qui sont aussi parmi les précurseurs de la pensée libre. Un des nôtres, un Français nommé Poiret, ira mourir à Rhijnburg, avec sa secte, en 1719.

« Ainsi de Warmond, troisième point de ce triangle mystique, et où un autre Français, bien illustre celui-là dans l'histoire des idées religieuses, le Père Quesnel, va s'éteindre à la même date, et repose encore en son cimetière d'exil. »

. . . . . .

« Prenons le chemin des tombes. Que nos amis de Maestricht retrouvent celle de Saumaise, comme nous avons, dans l'église de Saint-Pierre, dégagé celle de notre immortel Scaliger.

« Que partout surgissent des pierres commémoratives ou, à leur défaut, que des pèlerinages littéraires s'organisent aux

lieux que les nôtres ont illustrés, à Franeker, à Harderwijk, à Egmond, à Deventer, à Utrecht, dans lesquels vécut Descartes, à Amersfoort, qui est comme l'asile du Jansénisme français, à Amsterdam, où l'ombre de Descartes peut aussi rencontrer l'ombre de Spinoza, mais surtout à Leyde, dont nos étudiants ont oublié le chemin, et où ils furent jadis si nombreux que partout dans les rues retentissaient ou les « A Diu sias! » ou les « Dieu vous conduise. »

« Entrez avec respect, non pas seulement dans l'église Saint-Pierre, où reposent Scaliger, Polyander, de l'Écluse, près de Christian Huygens, ce qui est un symbole encore, mais dans le vieux cloître qui abrite l'Université. Songez que dans cette salle de philosophie fréquenta Guez de Balzac, et que dans un même amphithéâtre, on vit se pencher curieusement sur les cadavres et assister à la « Leçon d'Anatomie, » en 1615, le « libertin » Théophile, en 1637 le croyant Descartes. Voyez passer devant la loge du « Pedel, » ou bedeau, alors Louis Elzevier, moitié concierge, moitié libraire, la toge traînante de Doneau, la robe rouge à col d'hermine du petit vieillard à barbe blanche, Joseph-Juste Scaliger, « lumière de cette Université. »

Anabaptistes de Warmond, illuminés de Rhijnburg, jansénistes d'Amerfoort, qu'ont de commun ces mystiques avec Scaliger, Saumaise, l'Écluse, Descartes, Spinoza, avec les représentants de la science, de l'étude rationnelle?

Ne sont-ce pas deux mondes incompatibles, éternellement en guerre? Ils ont ceci de commun d'être également le domaine de l'esprit, d'exiger également la souveraineté, la liberté de l'esprit.

Mais, est-ce bien la vertu du sol qui destina la Hollande à être l'asile habituel de l'esprit?

J'admire les pages émouvantes de M. Maurice Barrès.

« Il est des lieux qui tirent l'âme de sa léthargie, des lieux enveloppés, baignés de mystère, élus de toute éternité pour être le siège de l'émotion religieuse (ou spirituelle)...

« D'où vient la puissance de ces lieux?... »

« Illustres ou inconnus, oubliés ou à naître, de tels lieux nous entraînent, nous font admettre insensiblement un ordre de faits supérieurs à ceux où tourne à l'ordinaire notre vie... Il semble que chargées d'une mission spéciale, ces terres doivent intervenir d'une manière irrégulière et selon les circonstances,

pour former des êtres supérieurs et favoriser les hautes idées morales. »

« Il y a des lieux où souffle l'esprit »...

Je m'avoue moins « naturaliste. »

Je ne nie pas la lente action de la terre, du climat, pour former et maintenir une race, c'est-à-dire une masse, une moyenne. Mais cette action n'a rien à voir avec l'inspiration des lieux prédestinés dont parle M. Maurice Barrès.

Il n'y a pas de lieux inspirés : il n'y a que des hommes inspirés. Domrémy n'avait pas de mission : la mission était en Jeanne d'Arc. Tout ce que Domrémy dit aujourd'hui à nos âmes, émane d'elle.

Le triangle spirituel de la Hollande, Endegeest, Rhijnburg, Warmond, ne s'explique pas par une propriété mystique de la terre. La Hollande, spirituellement comme économiquement et politiquement, est une création des Hollandais. Ce sont les Gueux qui ont donné une signification aux lieux où leur sang a coulé pour la liberté. Les Gueux ne sont pas des produits de la terre, comme les vaches de Cuyp, viande fabriquée dans les verts pâturages au bord des rivières lentes. Les Gueux sont des âmes.

Tout le matérialisme de la Hollande vient du sol : vie plantureuse, commerce actif, or et mangeaille. Toute sa spiritualité lui a été conférée par l'histoire. Et l'histoire, c'est l'homme. Les Gueux ont façonné cette terre pour des siècles, l'ont dressée à être la terre de la liberté, l'asile où Scaliger et Saumaise, Descartes et Spinoza, Poiret et Quesnel, toutes les têtes qui ne s'inclinent pas devant un ordre de croire ou une défense de savoir, viendront réfugier l'esprit. La beauté mystique de ces lieux est une beauté humaine.

D'ailleurs, pourquoi Paris, — le Paris de Corneille et le Paris de Racine, — n'était-il pas un de ces points spirituels? Que manquait-il au terroir français, que le terroir d'Egmond ou d'Endegeest fournit à Descartes? J'imagine que, si l'on eût ôté de notre sol quelques plantes insalubres, — qui s'appelaient arbitraire royal, fanatisme parlementaire, intolérance ecclésiastique, — le penseur n'eût pas trouvé l'air de Paris moins bon pour sa pensée que celui de Hollande. Avec les Gueux héroïques, c'est l'erreur des Français qui a sacré cette terre étrangère.

La France, où toujours souffla l'esprit, eut la prétention trop

longtemps de lui interdire de souffler dans certaines directions. Voilà comment il fut bon pour elle, et pour le monde, qu'il y eût quelques terres basses au bord de la mer septentrionale où la pensée pût se dérouler selon sa loi intérieure, sans contrainte et sans péril. Des tracasseries, sans doute, mais pas de persécutions : juste ce qu'il fallait de fureurs pour exciter, pour obliger d'aller jusqu'au bout de l'idée ; pas assez pour la faire rentrer, la supprimer.

D'avoir donné Descartes à la Hollande, c'est nous qui lui redevons. Mais on ne peut s'empêcher de songer avec un peu de mélancolie, que trop souvent les hommes qui portèrent au dehors le génie et la culture de la France, furent des hommes qui n'y pouvaient plus vivre. Notre vie nationale s'appauvrissait de notre expansion à l'étranger. Notre patrie a-t-elle donc un charme trop puissant pour qu'on ne puisse s'en éloigner que jeté dehors ? Et faut-il que notre civilisation ne soit portée dans le monde que par des persécutés ? Des calvinistes au XVIe et au XVIIe siècle, au XVIIIe des émigrés, et, les uns après les autres, les vaincus de toutes les Églises et de tous les partis, proscrits qui proscrivaient hier ou proscriront demain.

Souhaitons qu'à l'avenir, ce ne soit plus que par une surabondance de vitalité que la France donne ses fils et son âme aux nations de la terre, et que l'intense activité des échanges intellectuels n'ait, de notre côté, pour cause que la fermentation de toutes les forces internes de l'âme nationale.

Qu'il n'y ait plus un Français qui soit obligé de penser que « les lieux où souffle l'esprit » sont ailleurs qu'en France.

Alors, ce sera toute joie et tout gain, quand nous verrons dans quelque continent lointain les traces du passage du génie français.

GUSTAVE LANSON.

LE DRAME IRLANDAIS

II[1]

LE SINN FEIN ET LA GUERRE ANGLO-IRLANDAISE (1918-1921)

Depuis trois ans, terrible et poignant, le drame irlandais tient la scène. C'est, tout près de nous, derrière le rideau britannique, un tragique épisode de la lutte que depuis sept siècles l'Irlande, qui n'a pas su vaincre, mais qui ne veut pas mourir, soutient inlassablement contre la domination anglaise. Quelle a été l'évolution de la question irlandaise de 1914 à 1918, quelle a été sous l'effet de la guerre la « réaction » de l'Irlande, et comment s'est noué le drame, c'est ce dont nous avons essayé de rendre compte ici même (1). Nous savons qu'après avoir cru toucher, en 1914, au but de ses aspirations séculaires, l'Irlande a vu en peu de temps se perdre tout le fruit de ses efforts, et qu'alors, écartant ses chefs constitutionnels, abandonnant les voies légales, elle a fait appel à la violence et s'est donnée à l'Extrémisme. L'Extrémisme, c'est aujourd'hui le *Sinn Fein* qui le représente et l'incarne. Qu'a-t-il fait en Irlande, qu'a-t-il fait de l'Irlande depuis trois ans? Avant de répondre, il faut d'abord nous demander ce qu'a été son passé, et ce qu est sa pensée.

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

I

Ce n'est pas du nouveau que l'extrémisme en Irlande. Du moment où, conquise par Cromwell et par Guillaume III, l'Irlande n'a plus été à même de lutter à armes égales contre sa puissante voisine, la guerre ouverte s'est muée en action révolutionnaire : c'est l'insurrection de 1798, avec Wolfe Tone et lord Edward Fitzgerald, c'est la conspiration de Robert Emmet; en 1848, c'est le soulèvement de la Jeune-Irlande, avec John Mitchel et Smith O'Brien; puis c'est le Fenianisme, qui sombre dans le crime des « Invincibles. » Sous des formes diverses, c'est toujours le recours à la force, avec cet objet de rejeter le joug anglais et de gagner l'indépendance. Il est, depuis un demi-siècle, ardemment excité par cette « plus grande Irlande, » l'Amérique, où Érin a vu émigrer, sous l'effet de la grande Famine, de la misère et de l'oppression, les meilleurs de ses fils, devenus les plus acharnés dans leur antibritannisme et dans la propagande contre l'Angleterre. En acte ou en puissance, l'extrémisme est ainsi toujours là. Dans les temps où le jeu constitutionnel semble autoriser quelque espoir, il se tait et se terre; mais invisible et présent, il reste prêt à reprendre sa place de bataille.

Tel était le cas aux temps qui précédèrent la guerre. Depuis quarante ans que régnait le parti constitutionnel, l'extrémisme était en sommeil : il n'avait pas disparu pour cela. Il y en avait même de plusieurs espèces. Il y avait d'abord les restes des anciens Fenians, l'*Irish republican Brotherhood*, en relations étroites avec les Irlandais-Américains. Il y avait un vague républicanisme assez répandu chez les intellectuels. Il y avait à Dublin, — chose nouvelle, — un parti révolutionnaire ouvrier, nationaliste en même temps que marxiste, né d'une série de grèves malheureuses et entretenu par la misère dans la capitale irlandaise. Il y avait enfin le *Sinn Fein*.

Celui-là est alors moins un parti qu'un esprit, une influence, un prosélytisme national. Il se place au-dessus de la politique et appelle à lui, par la voix de M. Arthur Griffith, tous les fils d'Érin, sans distinction de classe ou de croyance. *Sinn Fein* (1)

(1) Prononcez : *Chinn Féne*.

Nous, nous-mêmes! Sauvons-nous nous-mêmes. Au lieu de demander la liberté, prenons-la. Foin des parlementaires, qui « aboient toujours et jamais ne mordent, » et du parlementarisme, jeu inutile et dégradant, école d'esclavage et d'anglicisation! Envoyer des représentants dans ce Parlement de Westminster, qui n'est, comme disait Mitchel, qu' « un foyer de corruption et une usine à coercition, » ce n'est pas seulement jouer un jeu de dupes, car l'Angleterre n'a jamais cédé qu'à la crainte ou à la contrainte; mais c'est compromettre l'Irlande en reconnaissant l'autorité d'une assemblée étrangère, c'est admettre la validité de l'Acte d'Union de 1800 et légitimer sous un vernis constitutionnel la force britannique en Irlande. Le *home rule* ne serait qu'une caricature de liberté, avec le seul droit de gérer « le gaz et l'eau » et quelques petites affaires de ce genre : vive l'Irlande indépendante, souveraine! L'Irlande république? Le *Sinn Fein* ne va pas encore jusque-là; il se contenterait de la Constitution de 1782, qui ne laissait entre l'Irlande et l'Angleterre qu'un lien unique et fragile, la Couronne. Il n'ose non plus prôner, comme font les autres révolutionnaires, la « Force physique, » du moins quant à présent, et jusqu'au jour où les circonstances permettraient d'engager la lutte avec espoir : l'appel aux armes ne doit être que le dernier acte du drame. En attendant, ses moyens sont la résistance passive et la reconstruction autonome. Plus de compromis. Plus de députés irlandais à Londres, mais une assemblée nationale à Dublin. Plus d'enrôlements dans l'armée britannique. N'allons plus aux tribunaux royaux, mais à des cours irlandaises d'arbitrage. Refusons l'impôt anglais. Reconstituons sur des bases nationales nos écoles, notre industrie, notre commerce; libérons-nous de la sujétion économique de la Grande-Bretagne, et, comme disait déjà Swift, « brûlons tout ce qui nous vient d'Angleterre, hors le charbon. » Faisons une Irlande prospère, une Irlande nationale, une Irlande malgré les Anglais et sans les Anglais. L'Irlande est libre dès qu'elle agit comme si elle l'était.

Politique d'attente et de régénération, politique révolutionnaire aussi, ou plutôt extrémiste, sinon par les moyens actuels, du moins par le point de départ et le but. C'est la rébellion pacifique en réponse à la pénétration pacifique; c'est le *self help*, l' « aide-toi toi-même, » appliqué à la vie nationale; c'est, avant la lettre, l'application du principe wilsonien de la libre

disposition des peuples. Entre les différents aspects de l'extrémisme irlandais, il y avait ainsi avant la guerre des divergences, mais il y avait aussi un fond commun. La haine de l'Angleterre d'abord, du moins de l'Angleterre en Irlande, cette haine dont M. Lloyd George disait naguère que « des siècles d'injustice barbare, et, ce qui est pis, des siècles d'injures et d'insolences, l'ont enfoncée jusqu'à la moelle de la race irlandaise. » Puis cette croyance que, contre l'ennemi qui sans droit occupe le pays et le tient sous le joug, tout est permis : l'opportunité des moyens se discute, leur légitimité non. Cette conviction encore que l'Irlande ne pourra « avoir sa chance » et vivre sa vie qu'une fois séparée de l'Angleterre, et que l'affranchissement ne sortira jamais de la force morale, par libre don d'un gouvernement étranger dont la parole n'a plus cours et dont le seul but est de gagner du temps vis-à-vis de ce malade, l'Irlande, jusqu'à ce que le malade meure, c'est-à-dire que, par l'émigration ou l'anglicisation, la question irlandaise ait disparu d'elle-même. Rien dans cet extrémisme qui sente la lutte des classes, rien qui rappelle l'Internationale ou le Bolchévisme. Sa cause profonde n'est que dans un fait politique, le joug de l'étranger ; elle n'est pas dans le *mauvais* gouvernement de l'Angleterre, mais dans le fait même de la domination britannique : *Not foreign government, but foreign rule is Ireland's bane*, disait Wolfe Tone. Son cri est celui de Mazzini et de Garibaldi : *Fuori i barbari* !

II

Si l'effort constitutionnel avait réussi, si l'Angleterre avait su faire à temps les concessions nécessaires, l'extrémisme aurait probablement perdu, avec sa raison d'être, l'être même, et se serait de lui-même éteint peu à peu. Il n'en fut pas ainsi, et tout au contraire la guerre vit et fit en Irlande la victoire de l'extrémisme : non pas à vrai dire celle du néo-fenianisme qui, allié aux forces ouvrières, s'essaya malheureusement à la révolution dans la semaine de Pâques 1916, mais celle du *Sinn Fein*. C'est dans le *Sinn Fein* qu'elle jette et fond comme dans un creuset toute l'Irlande nationale : mais en même temps, ce *Sinn Fein*, elle le transforme, et de cette doctrine elle fait un parti et une action.

Pendant qu'à l'appel de Redmond la majorité du pays, en 1914, épouse la cause des Alliés et se donne à la guerre, l'extrémisme se réserve et se roidit. Depuis deux ou trois ans déjà il s'est vu stimuler et provoquer, nous le savons, par la rébellion de l'Ulster : ce qui a triomphé, à Belfast, de 1911 à 1914, ce n'est pas seulement l'Orangisme, c'est l'idée révolutionnaire, et Carson, en soulevant le « coin sacré, » a réhabilité la « force physique » et fait par contrecoup le jeu de la minorité avancée dans l'Irlande nationale : Carson a préparé Casement. Puis la guerre, qui frappe les hommes de vertige, surexcite les violents et les enflamme d'espoirs fous. L'Angleterre combat contre l'impérialisme et pour la liberté des nations : n'est-ce pas la Providence qui la livre ainsi moralement à notre merci ? Sa puissance ne va-t-elle pas être ébranlée, et de cet ébranlement n'est-ce pas l'Irlande qui profitera, si elle sait se garder ? *England's difficulty Ireland's opportunity !* Les difficultés de l'Angleterre sont la chance de l'Irlande : le mot fameux semble fait pour la circonstance. Cependant l'idée d'une rébellion active ne se perçoit pas au début dans le *Sinn Fein*. L'esprit est celui d'une neutralité qui, du mal souhaité à Albion, escompte le bien d'Érin : cette guerre n'est pas la nôtre, car l'Empire britannique n'est pas notre empire. Sauf chez des isolés ou des exaltés, pas de germanophilie, si ce n'est sous les espèces de l'anglophobie. On est violemment anti-anglais, on n'est pas pour cela pro-germain. *We serve neither King nor Kaiser, but Ireland.* Si l'Allemagne était victorieuse, que gagnerait l'Irlande à changer de maître ? « Que l'Allemagne veuille s'emparer de l'Irlande, dira un jour de Valera, ceux qui résistent aujourd'hui à l'Angleterre seront les premiers à lutter contre elle. » Mais on ne se sent pas en guerre contre les Allemands : ils ne nous sont rien, ils ne sont même pas nos ennemis...

Il y a eu, nul n'en ignore, des intrigues germano-irlandaises durant la guerre : il y a eu Casement et ses vains efforts pour enrôler au service de l'Allemagne les Irlandais prisonniers, il y a eu les envois d'armes en Irlande et les sous-marins boches sur les côtes. Tout cela a été machiné par les Irlandais-Américains, dont ce cerveau brûlé de Casement est l'agent, brûlé, lui aussi, depuis longtemps. En Irlande même, il n'y a, pour s'y laisser prendre, qu'un petit nombre d'énergumènes qui prétendent

d'ailleurs que l'Irlande, dont les droits d'État souverain sont imprescriptibles, est justifiée à s'allier avec telle Puissance qu'il lui plaît, comme elle a fait avec la France au temps d'Humbert et de Hoche. Lors de la rébellion de Pâques 1916, pendant la « république des six jours » à Dublin, ils ne craignent pas de placer dans la proclamation du gouvernement provisoire une allusion à leurs braves alliés d'Europe. » L'imputation d'entente avec l'Allemagne, le *Sinn Fein* l'a, quant à lui, toujours repoussée, comme il a repoussé toute responsabilité dans la rébellion de Pâques : il n'était alors encore ni pour la république ni pour la révolution armée.

Il n'a pas fait la rébellion de 1916, ce serait plutôt elle qui l'a fait, du moins qui a fait de lui ce qu'il est devenu. L'échec du soulèvement démontre à tous l'impossibilité de la lutte à armes égales contre la puissance anglaise : découragés, finis, les *ultras* de l'extrémisme viennent alors au *Sinn Fein*. C'est à lui aussi que vient peu à peu le gros du pays, c'est à lui que profite la poussée de révolte due à la guerre et qui suit la répression militaire de 1916, puis l'échec du *home rule* et de la *Convention* de 1917-1918. Porté par le sentiment populaire, il devient ainsi un parti politique. En novembre 1917, il compte 1 200 clubs dans le pays; M. de Valera passe à la tête du mouvement, aux lieu et place de M. Griffith : l'homme d'action prime l'homme de pensée. Il triomphe enfin aux élections générales de décembre 1918. En même temps, ses tendances se sont modifiées avec sa situation ; un grand parti ne peut se contenter d'une politique d'attente et à lointaine échéance. Sans rien abandonner de ses principes anciens, il se rallie à l'idée républicaine, non par amour de la république, mais pour réserver la forme future de la constitution. Il se rapproche aussi des idées de la « force physique, » qu'il entend adapter aux circonstances et aux possibilités. Voilà le *Sinn Fein* au pouvoir, devenu républicain et révolutionnaire.

III

Il ne se lance pas, pour débuter, dans la révolution, dans la « force physique, » qui ne viendront que plus tard, à défaut d'autres moyens. C'est, sinon la république, du moins un « gouvernement » révolutionnaire et républicain qu'il cherche

d'abord à constituer, usant à cette fin des procédés qu'il a toujours prônés, résistance passive, reconstruction d'Érin en dehors de la loi anglaise et malgré elle.

Dès le 21 janvier 1919 se réunit à Dublin l'Assemblée Nationale d'Irlande, la *Dail Eireann*, où sont convoqués tous les députés élus le mois précédent. Sur soixante-treize élus du *Sinn Fein*, trente-six sont alors en prison, quatre en exil, il n'y a qu'une trentaine de membres présents : jeunes gens pour la plupart, ardents, intransigeants, ignorant la crainte comme le compromis, sans expérience ni sens des réalités, et avec eux quelques hommes plus âgés, quelques « vieilles barbes » académiques. La *Dail* vote une solennelle Déclaration de l'Indépendance irlandaise, elle arrête une Constitution provisoire et élit un ministère de cinq membres. Dissoute au mois de septembre suivant, elle continue à se réunir secrètement par intervalles.

Le nouveau « Gouvernement » d'Irlande se pose en s'opposant au Gouvernement anglais en Irlande, qu'il s'ingénie à empêcher de gouverner, tout en s'efforçant de gouverner lui-même, et de créer pour son compte des institutions nationales qui se substitueraient peu à peu aux institutions établies. Entre le gouvernement britannique et le gouvernement républicain et révolutionnaire, la lutte s'engage, lutte où ce dernier marque d'abord de curieux succès.

Il s'occupe d'abord du bien-être économique du pays. Il fait procéder à des enquêtes sur les ressources nationales, travaille à créer des industries nouvelles, une flotte de commerce; il lutte contre l'émigration, contre l'alcoolisme, contre l'abus des importations anglaises et des exportations de denrées alimentaires; il émet un emprunt en Irlande, un autre en Amérique. Puis il met la main sur l'administration locale : aux élections de janvier et juin 1920, les assemblées de comtés, de districts, de villes, passent en grand nombre au *Sinn Fein;* elles s'affilient à la *Dail* et affectent d'ignorer les autorités britanniques. Enfin il institue dans une bonne partie du pays une justice et une police, qui arrivent à fonctionner passablement. Des cours républicaines de justice se tiennent un peu partout, au criminel comme au civil; il y en a, au mois de juin 1920, dans vingt-six comtés à la fois. Elles sont assistées par une police républicaine, composée de volontaires. Elles jouissent d'une

certaine autorité; les journaux unionistes rendent eux-mêmes témoignage à leur diligence et à leur compétence; on voit des Anglais recourir à cette juridiction illégale, mais honnête et impartiale. L'agitation agraire avait commencé à se donner carrière, dans l'Ouest, à la faveur des troubles : les cours d'arbitrage répriment le désordre, et réussissent souvent à transférer des terres à l'amiable du propriétaire à l'exploitant. Cependant les tribunaux officiels se voient désertés ou empêchés de fonctionner; les *magistrates* ou juges de paix démissionnent en masse; jurés et témoins font défaut; les accusés manquent souvent aussi, la police régulière ne réussissant pas à se saisir de leur personne. A Birr, le 8 juin 1920, on pouvait voir un juge royal siéger dans un tribunal vide, tandis que, de l'autre côté de la rue, une cour républicaine jugeait les affaires inscrites au rôle du premier.

Il arrive ainsi qu'au printemps de 1920, en bien des régions, l'autorité de la couronne n'est guère plus qu'un mot. Surpris par cette génération spontanée de pouvoirs extra-légaux, le gouvernement britannique a fléchi d'abord, et laissé faire. Mais il se reprend, et il riposte. Il fait la chasse aux juridictions révolutionnaires, il poursuit et emprisonne juges et policiers volontaires, avec ce résultat qu'il n'y a bientôt plus de justice du tout. Aux conseils locaux républicains il coupe les vivres en refusant les subventions ou parts d'impôt qu'il devait leur verser et qui représentent une grosse part de leurs ressources, de sorte que ces conseils, n'osant charger leurs administrés de lourdes taxes nouvelles, se voient bientôt *à quia*, forcés de réduire les services, de les supprimer parfois : parfois on relâche les aliénés, on ferme les hôpitaux. C'est l'anarchie locale. Comment cela pouvait-il finir? La révolution pacifique ne saurait réussir que contre une autorité qui s'abandonne. La lutte ne pouvait se prolonger qu'en se transformant, en passant du terrain civil à celui des armes.

Parallèlement à ce travail intérieur, le « gouvernement » républicain poursuit d'ailleurs une action au dehors : il s'efforce, par une habile propagande, d'obtenir des Puissances la reconnaissance diplomatique et de donner à la question d'Irlande le caractère international. Dès le mois de janvier 1919, la *Dail* a lancé un « Appel aux Nations » où elle affirme les droits historiques et l'indépendance d'Érin, en demandant aux « Nations

libres » de reconnaître l'Irlande en qualité de libre nation et d'admettre la « République irlandaise » à faire valoir ses titres au Congrès de la paix; elle a nommé ses « ambassadeurs » à Paris. L'Irlande républicaine se fait alors bien des illusions sur les dispositions des Alliés et sur l'appui que les États-Unis pourraient prêter à sa cause. Que de grands et vains espoirs ont éveillé en elle les manifestes par lesquels le Président Wilson a promis la paix de justice et appelé le règne du droit fondé sur la libre disposition des peuples et le consentement des gouvernés! La Chambre des Représentants n'a-t-elle pas voté, le 4 mars 1919, une déclaration intercédant pour l'Irlande auprès de la Conférence de Paris, et le 4 juin suivant, le Sénat de Washington n'a-t-il pas approuvé, à l'unanimité moins deux voix, une motion où il se déclare favorable à la volonté de l'Irlande d'avoir un gouvernement de son choix, et où il demande à la Conférence d'entendre les délégués irlandais? A Paris même, la propagande irlandaise est appuyée par la présence de trois envoyés irlando-américains, MM. Walsh, Dunne et Ryan, qui remettent au Président Wilson un mémoire, — en quatorze points, comme de juste, — sur les revendications irlandaises, et profitent d'ailleurs de leur séjour en Europe pour aller faire une enquête *de visu* dans l'Ile Verte, d'où ils rapportent contre le gouvernement du « Château » un violent acte d'accusation. Pourtant, les espoirs diplomatiques de l'Irlande devaient fatalement se voir trompés. MM. O'Kelly et Gavan Duffy, délégués du « gouvernement élu de la République irlandaise, » déposent bien à la Présidence du Congrès la requête de l'Irlande; mais l'Irlande n'est pas admise à la Conférence, — elle ne pouvait pas l'être, étant sortie de la guerre en vaincue, et sujette toujours de la grande victorieuse, l'Angleterre, — et la requête de ses délégués n'est même pas reçue officiellement. L'échec est consommé par l'article 10 du Pacte de la Société des Nations, qui dispose que « les membres de la Société s'engagent à respecter et à maintenir contre toute agression extérieure l'intégrité territoriale et l'indépendance politique présente de tous les membres de la Société. » C'est, par prétérition, la condamnation en règle de l'Irlande. Mais cette condamnation, elle ne l'accepte pas, et elle agit énergiquement contre le Traité de Versailles dans le seul pays où elle dispose de quelque influence, aux États-Unis, où le « Président » de Valera, échappé de sa prison anglaise,

va faire dans l'automne de 1919 une intense propagande. A New-York, il reçoit du maire Hylan le droit de cité. Les États-Unis, on le sait, rejetteront le Pacte des Nations. Mais sera-ce un succès que ce rejet dû avant tout à des causes proprement américaines, et qui après tout n'avancera en rien les affaires de l'Irlande? L'Irlande aura réussi seulement à intéresser l'opinion, apprenant, un peu tard et à ses dépens, que la politique des grandes Puissances n'est pas faite de sentiment, et que le courage moral, le désintéressement et la générosité, n'y ont hélas! pas leur place.

IV

L'Irlande n'a donc plus rien à espérer, et l'Angleterre plus rien à redouter, d'une intervention étrangère. Dans le silence du monde indifférent, elles sont bien seules, terriblement seules, en face l'une de l'autre. Dès lors, entre l'une et l'autre, c'est le recours aux armes. L'Angleterre resserre l'étau de la coercition, l'Irlande lâche la « force physique. » Qui a commencé? Question vaine dans une lutte qui dure depuis sept siècles. La vérité est que, de chaque côté, on veut en venir aux mains : l'Irlande, dans cette idée que, les voies de droit étant épuisées, c'est la seule ressource qui lui reste ; l'Angleterre, dans cette pensée qu'après avoir tout tenté pour concilier Érin, il ne lui reste plus qu'à la mater. L'Angleterre proclame que la répression répond à la rébellion : les « représailles » n'ont commencé, affirmait naguère M. Lloyd George, qu'après que cent *policemen* eurent été assassinés. L'Irlande, d'autre part, proteste qu'en s'insurgeant elle ne fait que résister à la coercition, et user de légitime défense : que l'agression britannique cesse, la riposte cessera ! Elle déclare cette coercition intolérable et effroyable : en 1917, 340 arrestations politiques, 24 déportations, 2 meurtres de civils : en 1918, 1 106 arrestations politiques, 77 déportations, 5 meurtres de civils (restés impunis comme l'année précédente), 260 *raids* sur maisons privées : cela avant que l'Irlande se soit rendue coupable d'un seul attentat depuis la rébellion de Pâques. Ce n'est qu'en janvier 1919 que le premier *policeman* est tué ; il y en aura 15 ou 16 en 1919. La coercition, d'ailleurs, ne cesse de s'aggraver. En septembre 1919, le « Château » supprime toutes les organisations politiques vivant au grand jour, poussant ainsi

le pays vers les sociétés secrètes et laissant le champ libre aux violents; la réponse est l'horrible attentat de décembre contre le maréchal French. Si rude est l'oppression que le *Times* y voit de la provocation, accusant le « Château, » ou la coterie réactionnaire qui y règne, de pousser l'Irlande à une révolte qui serait ensuite noyée dans le sang, ou tout au moins de soulever dans le pays un état de choses tel qu'un règlement devienne impossible : autrement dit, le jeu joué par Pitt en 1798, et qui aboutit à la suppression du Parlement de Dublin et à l'Acte d'Union. De janvier 1919 à mars 1920, les Irlandais ont compté 22279 *raids* sur les maisons, 17 meurtres, 2332 arrestations politiques, 151 déportations, et 402 édits de suppression de réunions ou de journaux.

Quoi qu'il en soit, on constate qu'à partir du début de 1920, la violence, de part et d'autre, s'affranchit de tout frein et se donne libre carrière. Le « Château » veut rétablir son pouvoir à tout prix: le *Sinn Fein* veut à tout prix détruire ce pouvoir, expulser du pays le gouvernement britannique, en l'usant, en le paralysant, en démontrant que la coercition est impuissante et que l'Irlande est ingouvernable par l'Angleterre. En même temps que, du côté des « forces de la couronne, » la coercition s'exaspère sous la forme de « représailles, » on voit du côté irlandais l'insurrection s'organiser et les attentats, qui jusqu'alors étaient restés isolés, sporadiques, faire place à une campagne systématique, à un plan concerté et coordonné pour la « suppression » du gouvernement britannique et de ses agents, de tous ceux qui, du haut en bas de l'échelle, participent à son service.

L'insurrection ? Non pas le soulèvement en masse, l'offensive ambitieuse, où la partie serait trop inégale, car il est clair que contre la force militaire anglaise l'Irlande est impuissante en bataille rangée ; mais la guérilla, quotidienne, partout présente, douée de mille formes depuis le meurtre ou l'incendie isolé, l'embuscade banale ou le coup de main local, jusqu'aux grands raids et aux attentats retentissants ; la guérilla anonyme, ingénieuse, qui agit par la vitesse et la ruse, la surprise et le guet-apens, dans l'imprévu et le mystère, éclatant toujours là où on ne l'attend pas, énervant le civil sous la menace constante du coup de revolver ou de bombes, usant la force armée dans l'alerte continuelle et l'attente de l'attaque sou-

daine où en quelques instants elle verra ses hommes tués, ses communications coupées, ses positions enlevées, ses armes arrachées, sans parfois qu'elle ait le temps de se reconnaître et de se défendre. — C'est donc le crime organisé? — C'est la guerre, répond le *Sinn Fein*. Par le vote et la volonté du peuple, le gouvernement républicain est le gouvernement de droit de l'Irlande, nous le faisons respecter en luttant comme nous pouvons contre l'usurpateur qui occupe notre pays; nous ne sommes ni des anarchistes en révolte contre l'autorité légitime, ni des impérialistes en mal de conquête, mais les vengeurs et libérateurs de notre patrie foulée aux pieds par l'oppresseur étranger. — Pour cette « guerre, » il a de l'argent : il en a d'Amérique comme il veut ; il en lève sur le pays par contributions volontaires ou forcées ; quand il peut, il en prend sans scrupule aux autorités britanniques. — Il s'est créé une armée. Rien sans doute qui ressemble à ce qu'on entend d'ordinaire par ce mot, mais quelque chose de redoutable tout de même, parce qu'insaisissable : des volontaires, — dans le nombre il y en a que la Terreur républicaine a forcés à se porter tels, — appelés au fur et à mesure des besoins, assez disciplinés, très braves, vivant et combattant dans l'ordre dispersé, formés en petits détachements mobiles, en colonnes volantes, comme autrefois nos Vendéens, vivant sur le pays, cachés dans les villes, ou bien retirés dans la campagne, sur les collines d'où ils descendent à l'improviste pour « opérer » et où ils retrouvent asile, l'opération faite ; ils sont à la fois partout et nulle part ; parfois des femmes, des jeunes filles leur apportent, au moment voulu, cachées sous leurs jupes, les armes, soigneusement mises à l'abri le reste du temps ; secrètement réunis, ils frappent leur coup et s'évanouissent dans la nuit, dans la foule, ou dans le bled. Il y aurait ainsi deux cents bataillons, forts de 100 à 1 000 hommes chacun : c'est l'*irish republican Army*, commandée par Michaël Collins. Plus la coercition britannique est violente, plus les volontaires affluent, dit-on ; le jour où le petit Kevin Barry, âgé de dix-sept ans, fut pendu, plusieurs centaines de jeunes gens s'enrôlèrent à Dublin.

Ces hommes-là sont prêts à tout et feront n'importe quelle besogne contre le gouvernement ennemi, ses « mercenaires » et ses « suppôts. » Cela commence petitement, puis le cadre des opérations s'élargit peu à peu. Les armes et le matériel

manquent : ce n'est qu'un jeu de s'en procurer, fusils et revolvers, et aussi bombes et grenades, explosifs, voire motocyclettes et automobiles, par des attaques sur les postes de police, les casernes, les détachements réguliers en marche, les trains de ravitaillement militaire. Ce n'est qu'un jeu de brûler en quelques jours, comme on fait au printemps de 1920, dans l'Ouest, 150 casernes de la *Constabulary*, les dites casernes ayant d'ailleurs été préalablement évacuées par la police qui, en se retirant dans les villes, où elle est mieux protégée, a ainsi abandonné aux républicains de larges régions rurales. On brûle un peu partout des tribunaux, des bureaux du fisc ; en mai 1921, on brûle à Dublin, non sans pertes de vies humaines, les bâtiments de la Douane où résident le *Local Government Board* et l'administration de l'*Income Tax*. On coupe les fils télégraphiques et téléphoniques, on détruit les postes centraux, on attaque et on pille les bureaux de poste, on met la main sur les autos postaux et les courriers officiels, on tente de forcer les prisons pour délivrer les amis. On enlève et on met à l'ombre des généraux, des officiers, des *magistrates*, des landlords, parce qu'ils travaillent contre le parti. On fait des descentes et perquisitions dans les maisons privées ; on incendie parfois les demeures des adversaires.

A Dublin, la police métropolitaine, neutralisée et désarmée, est épargnée ; de même, en général et sauf le cas de représailles, les *Tommies* qui, à la ville, flânent le soir sans armes dans les rues au bras de leur *girl*, les officiers en dehors du service, exception faite pour les officiers des cours martiales. Mais dès le début on s'est largement attaqué à la *Royal irish Constabulary*, cette police militaire, très puissamment armée, composée surtout d'Irlandais, — des traîtres dont il faut purger le pays, — et qui, de fait, affaiblie par le découragement, les démissions, l'arrêt du recrutement indigène, dut bientôt être rénovée par l'adjonction des *Black and Tans* et des « Auxiliaires, » de sinistre réputation : ceux-ci sont devenus le gibier ordinaire des républicains, les officiers de la *Constabulary*, inspecteurs de district ou de comté, représentant les pièces de choix. On frappe les agents directs ou indirects du « Château, » les témoins à charge, les « activistes » qui prêtent leur concours à l'autorité britannique dans la guerre contre l'Irlande. On « exécute » surtout les espions et les délateurs, à quelque sexe qu'ils appar-

tiennent ; sur le cadavre, abandonné au bord d'une route, un papier est souvent épinglé portant ces mots : « Jugé, condamné et exécuté. Espions, gare à vous ! Armée républicaine irlandaise. » Jugé, c'est une façon de parler, car point de procès et point de défense. Cette soi-disant justice étant fort expéditive, des erreurs sont commises, et parfois reconnues. La « Terreur verte » ne regarde pas aux moyens pour imposer sa loi, et croit se justifier en arguant des nécessités de la guerre qui font que le *Sinn Fein* en campagne doit assurer ses arrières et que, vivant de la confiance du pays, il a le droit de se montrer impitoyable pour les traitres comme le devoir de tenir en respect tous ceux qui seraient tentés de désobéir à ses ordres ou de nuire à sa cause.

On tue n'importe quand et n'importe où, au domicile de la victime, à l'hôtel, au restaurant, au cinéma, en tramway, en pleine rue : un coup de feu, l'homme tombe et le meurtrier s'éclipse; ou bien, quatre ou cinq affidés tirent la personne à part et lui font son affaire à quelques pas de là. La plupart du temps, telle est la terreur que personne des assistants n'ose bouger, car chacun sait qu'au moindre mouvement dix brownings seraient braqués sur lui, et personne n'ose témoigner en justice, car nul n'ignore qu'il y va de la vie.

Vis-à-vis des forces de la Couronne, avec de l'audace, du coup d'œil et de la vitesse, le coup de main réussit souvent. On fait des *raids* sur les postes armés, les *blockhaus* et les casernes. On fait sauter ou dérailler les trains de troupes. On attaque au fusil ou à la grenade les auto-camions chargés de soldats ou de *constables*, dans la rue ou dans la campagne : des civils sont tués ou blessés au cours de l'affaire, qu'importe ! On assaille, par embuscades soigneusement « tendues, » des partis de réguliers. Le commandant de compagnie, qui a charge de l'opération, prépare les choses dans le plus petit détail; il distribue les rôles, qui aux bombes, qui au fusil, qui au revolver, il place ses hommes, organise les patrouilles, envoie des *scouts* en information, dispose les arrière-gardes et les lignes de retraite; il rend compte à ses chefs par écrit. Pour peu que l'affaire en vaille la peine, on détruit les ponts, on bloque les routes, on creuse des tranchées, on coupe les fils télégraphiques, on « isole » une région ou une ville. Parfois ce sont ainsi de vraies petites batailles qui durent plusieurs heures et où, de

part et d'autre, sont engagées plusieurs centaines d'hommes.

On ne saurait dire que, dans cette guérilla, au milieu de ces crimes, il ait manqué de traits chevaleresques; mais l'horreur y tient une plus grande place. Ne parlons pas ici du petit et vil terrorisme quotidien, du boycottage, de ces jeunes filles à qui on coupe la chevelure parce qu'elles fréquentent ou servent la *constabulary*. Mais comment verrait-on, par exemple, sans répugnance, pour ne pas dire davantage, ces républicains qui revêtent parfois des uniformes anglais dans leurs « opérations, » ou se mêlent à la foule des femmes et des enfants pour faire le coup de feu? Quoi de plus affreux que le meurtre de ces femmes aux côtés de leur mari? Et quelle atrocité pire que celle de ce « dimanche rouge, » — 21 novembre 1920, — où, à Dublin, une douzaine d'officiers britanniques furent assassinés le matin, tous à la même heure, quelques-uns dans leur lit et sous les yeux de leur femme? Au crime politique s'ajoute d'ailleurs le crime de droit commun. Le désordre appelle le pillage. La *vendetta* privée a beau jeu de s'exercer sous le couvert des « exécutions d'espions. » Tel incendie de château ou meurtre de notable rappelle ceux des *whiteboys* d'autrefois. Comment y aurait-il de borne ou de frein au crime quand, les fondements premiers de la société étant renversés, le crime lui-même est devenu loi?

V

Et quand, il faut le dire, les agents de la puissance publique rivalisent d'excès et de violences avec les révolutionnaires.

A une répression très rigoureuse, mais juste, nul n'aurait trouvé à redire. Devant le crime, en principe et sauf abus, la rigueur est légitime autant que nécessaire. Avec tout l'arsenal des lois de coercition, avec le *Peace Restoration Act* de 1920 qui supprime le jury et organise les cours martiales, avec l'état de siège appliqué en décembre au Sud-Ouest de l'Irlande (1), le

(1) De ce chef, le commandement militaire prend le pouvoir dans la région. La police, qui d'ordinaire relève du « Château, » passe sous son autorité (ce qui, en fait, n'a que des avantages). Ordre a été donné à la population de remettre dans un certain délai les armes que chacun posséderait, sous peine de mort : l'ordre n'a d'ailleurs pas été obéi. Interdiction, sous peine de mort, de donner aide, soutien ou asile aux rebelles. Les réunions de plus de six personnes sont interdites. Couvre-feu à sept heures du soir, avec interdiction de circuler la nuit.

gouvernement s'est muni de pouvoirs considérables pour la répression comme pour la prévention. Il peut, sur simple soupçon, emprisonner les gens, les déporter, les interner dans des camps de concentration; ceux-ci contenaient, à la fin de juin dernier, 3 252 personnes, et il y avait alors en prison 1 579 individus non jugés, plus 1 227 condamnés en cours de peine. Il peut faire visiter toute maison privée et à toute heure; arrêter, interroger et fouiller à la ville tous les passants pris dans un coup de filet, tous les occupants d'un train ou d'un tramway, tous les spectateurs d'un cinéma ou tous les fidèles dans une église; cerner par la force publique un quartier, un bourg ou un village, avec vaste déploiement de troupes, de tanks, d'autos blindées, de mitrailleuses et de fils de fer barbelés, en vue de recherches et perquisitions minutieusement opérées homme par homme et local par local. Il restreint ou parfois interdit la circulation; il exerce sur les journaux et correspondances la plus stricte censure.

De pareils pouvoirs ne sauraient toujours s'exercer avec mesure. De fait, il est déplaisant de voir les têtes mises à prix, les primes promises aux délateurs, les suspects placés en otages sur les voitures, les prisonniers politiques mis au régime des criminels ordinaires, les descentes de police tourner à la persécution ou s'effectuer en pleine nuit chez des religieuses cloîtrées ou à l'église pendant l'adoration des quarante heures. Il est alarmant de voir en cours martiales des sentences trop disproportionnées à l'offense, et des condamnations capitales contre qui protestent les juges les plus haut placés. L'abus est aisé et, avouons-le, presque fatal. Mais ce que la conscience publique est toujours en droit d'exiger, c'est que, dans l'exercice de la répression, si rigoureuse soit-elle, l'autorité, qui représente la légalité et l'ordre, apporte toujours l'ordre et la légalité : c'est là l'essentiel, et c'est ce qui a essentiellement manqué.

Certes il n'était pas facile de lutter contre le crime, quand nul ne se souciait de prêter son concours à l'autorité dans cette lutte. Il n'était pas facile de venir à bout de la guérilla, quand

A la porte de chaque maison doit être affichée la liste des habitants. — Dans le district de West Cork, en février, l'autorité militaire prescrivit l'enrôlement forcé de tous les hommes de dix-sept à cinquante ans en qualité de « gardes civils, » et leur formation en pelotons de garde chargés de s'opposer aux embuscades ou attaques des *sinn feiners*, sous leur responsabilité personnelle.

l'autorité était abhorrée par les quatre cinquièmes de la population. Il y avait là un problème nouveau que l'esprit britannique, lent à se retourner, à s'adapter, n'était pas prêt à résoudre impromptu. Pour dompter le *Sinn Fein* et reprendre en mains un gouvernement qui, vers le milieu de 1920, semblait sombrer dans l'impuissance, la défiance et l'anarchie, il fallait rétablir l'ordre en procédant à une occupation massive du pays, au moyen de forces bien en mains et très disciplinées, il fallait réduire par d'habiles opérations militaires l'armée républicaine, tout en assurant à la masse du pays la protection des lois, en se faisant de la population une alliée et non une ennemie, en conquérant en vue de l'œuvre à accomplir l'appui de l'opinion par une équitable politique de concessions. Le gouvernement britannique, soit qu'il ait manqué en temps utile de la claire vision des nécessités, soit que, devancé par les événements, il se soit vu pris de court, se laissa mener par d'autres voies. Tandis que M. Lloyd George déclare bien haut qu'il ne s'agit que de mettre la main sur la « bande d'assassins » et de délivrer l'Irlande du joug de quelques centaines de brigands, après quoi la population viendra d'elle-même à résipiscence et l'ordre renaîtra comme par enchantement, en fait, c'est toute l'Irlande nationale qui va être mise à feu et à sang au nom de l'autorité britannique; le « Château » ne sait qu'inaugurer un régime dont l'effet, sinon l'objet, sera de combattre la terreur par la terreur et de répondre au crime par le crime : c'est le régime dit des « représailles, » appliqué par les *Black and Tans* et les « Auxiliaires, » avec l'assistance de l'armée.

L'armée régulière, — il y a eu, dit-on, jusqu'à 60 000 soldats britanniques en Irlande, — c'est, dans les forces de la Couronne engagées dans la guerre irlandaise, ce qu'il y a de mieux, ce qui ne veut pas dire qu'elle ne se soit pas elle-même rendue coupable d'excès graves. Tommy, tout jeune, blond et rose dans son khaki, a d'ordinaire de la tenue et de la discipline. Il combat l'armée républicaine, il sert notamment à de vastes opérations d'encerclement, éclairées par avions, destinées à réduire les *Comitadjs* irlandais qui tiennent la campagne; inapte aux choses de la police, il n'est censé faire en cette matière que prêter main-forte à la *Royal irish Constabulary*, corps d'ailleurs lui-même beaucoup plus militaire que civil, créé par Peel au milieu du siècle dernier. Cette *Constabulary*,

organe d'exécution du « Château, » s'est trouvée au printemps de 1920 défaillante : ces Irlandais se refusaient à faire la guerre à l'Irlande. En hâte, non seulement on combla les vides, mais on doubla les effectifs en enrôlant comme on pouvait en Grande-Bretagne des recrues parmi les démobilisés et les sans-travail, y compris, dans le nombre, des gens peu recommandables qui très vite gâtèrent le reste. Comme au début ils portaient avec le khaki quelque effet d'uniforme noir de la *Constabulary*, ils se virent appelés *Black and Tans*, noirs et khakis, du nom d'une race célèbre de chiens de chasse de Limerick. De plus on les renforça par une formation soi-disant d'élite, les « Auxiliaires, » recrutés en Angleterre parmi les ex-officiers de la guerre, lesquels eurent rang de « cadets » tout en servant comme *constables :* plus instruits que la masse des 15 000 *Black and Tans*, choisis dans des milieux plus cultivés, ces 15 à 1 600 Auxiliaires sont aussi plus indépendants; jeunes, allants, énergiques, ils semblent, quand ils partent en opérations, béret sur la tête, *rifle* en main et revolver pendu au côté, de frais et joyeux chasseurs en quête d'un *good sport.*

Vu l'urgence, on n'a pris le temps ni de les discipliner, ni de les encadrer comme il faut; on les a lâchés sur le pays, comme pour une expédition « punitive, » avec le sentiment que tout est permis contre ces traîtres et ces criminels que sont les *irish swine.* Ils savent que l'autorité est restée jusqu'alors impuissante à châtier le crime : ils s'en chargeront ! Vivant au milieu d'une foule en grande partie hostile, de laquelle les hommes de l'armée républicaine ne se distinguent pas à première vue, puisque cette armée n'a pas plus d'uniforme que n'en avaient les Boers il y a vingt ans, conscients que de la poche du premier venu dans cette foule peut à tout instant jaillir un revolver ou une grenade, ils sentent que leur vie est dans leurs mains, ils se disent que leur sécurité n'est faite que de la crainte qu'ils inspireront : *oderint dum metuant!* Instinct de conservation, esprit de vengeance et de licence, tout s'unit pour les porter à faire la guerre à la nation entière. Ils sont là comme en pays conquis, — comme les Allemands en Belgique en 1914, a dit le général sir H. Lawson, — défiants, grondants, violents. Brimer, brutaliser, terroriser la population, ne serait-ce pas d'ailleurs le meilleur moyen de la forcer à « évacuer » ses mauvais éléments? Ils s'en donnent. Comme les républicains coupent parfois les

cheveux des Irlandaises tièdes ou suspectes, ainsi font-ils à leur tour aux jeunes et jolies sinn-feinistes. Ils répandent les lettres de menaces et les avis comminatoires, signés *Black and Tan*, ou d'un crâne avec deux tibias croisés. Ils menacent les femmes pour atteindre les maris. En marche, ils tirent sur les fenêtres des maisons, ils tirent aussi sur les gens qui se sauvent à leur approche. Ils maltraitent à plaisir ceux chez qui, la nuit, ils perquisitionnent : portes ou fenêtres enfoncées, les gens enfermés pendant la fouille, les enfants parfois séparés de leur mère et laissés seuls en présence des policiers, les choses mises au pillage, les brimades, les interrogatoires sous le canon du revolver, les cris de *put'em up!* Coups et violences sont monnaie courante. Ils « cognent » à tort et à travers : c'est le régime du knout, déclare un correspondant anglais. Il leur arrive de jeter les gens à l'eau. Ceux qu'ils arrêtent sont « passés à tabac » et brutalisés de mille façons. A Cork, en décembre, on a vu des Auxiliaires chasser devant eux la foule à coups de fouet. A Kinvara, comté de Galway, en février, ils mettent par terre à nu sept hommes, les rouent de coups, leur font chanter *God save the King* avant de les faire fuir, non sans leur tirer dessus pendant leur course. Quand ils arrivent dans une région nouvelle et jusqu'alors paisible, on peut être sûr qu'après quelque temps d'excitations il y aura des troubles : c'est ce qui s'est passé à Waterford dans l'été de 1920, puis à Ardree et à Drogheda après l'installation du camp de Gormanstown. Ainsi, sous couleur de combattre le crime et de tenir les criminels en respect, ils ne font que révolter la population traitée tout entière en ennemie et *alla turca*. Les officiers, débordés, ferment les yeux le plus souvent. C'est l'indiscipline et la violence déchaînées contre l'insurrection.

A ce régime les hommes se démoralisent vite, surtout que dès le début et pendant des mois, sûrs de l'impunité, ils se sentent les maîtres, et leurs maîtres ; l'ivresse fréquente accroît leur malfaisance; ils perdent tout respect de la propriété privée comme de la vie humaine. Vols et pillages sont constants et courants. Ils entrent, le revolver à la main, dans les magasins et raflent valeurs et marchandises : nombre de commerçants ont été ainsi ruinés. Tout en fouillant les gens, au cours des coups de filet, dans la rue, il arrive qu'ils les dépouillent. Les perquisitions offrent naturellement des tentations et des occasions : sous prétexte de rechercher des armes ou des gens en

fuite, ils subtilisent argent, bijoux, et spécialement aussi liqueurs. — Ils détruisent aussi, et ils brûlent. Ils mettent les maisons à bas et à sac, ils brûlent ou font sauter des édifices municipaux, des bâtiments commerciaux, des usines, des fermes, dont on a chassé les habitants : c'est que des suspects résident là, des *sinn-feiners* notoires, ou des individus « recherchés, » ou bien c'est qu'un crime républicain a été commis dans le voisinage, si toutefois ce n'est pas de leur part simple volonté de terroriser. Souvent, pour « opérer, » ils s'habillent en civil et se couvrent le visage d'une toile blanche percée de trous pour les yeux, ou de véritables masques qui, sous le nom de *goggles*, leur sont fournis « pour service de nuit » par les autorités. Parmi les incendies systématiques, il faut signaler ceux des *creameries*, ou « fruitières, » comme on dit chez nous, qui depuis vingt-cinq ans ont été créées en grand nombre dans les campagnes pour la fabrication du beurre et du fromage et sont un des facteurs importants de la richesse du pays. D'avril à novembre 1920, quarante-deux d'entre elles, faisant un million sterling d'affaires, ont été détruites en tout ou en partie, en réponse à des attaques contre les casernes de police ou au meurtre d'inspecteurs de la *constabulary*, ou parfois sans cause connue ; au printemps dernier, le chiffre s'élevait à soixante et une. Une ferme brûlée, c'est une famille ruinée. Une usine : un personnel en chômage. Une *creamery* coopérative : ce sont tous les paysans de la région qui sont frappés, en tant que propriétaires et exploitants, c'est toute la population rurale qui est atteinte d'un même coup.

Pas plus que les choses, les personnes ne sont épargnées. Par vengeance, prévention ou châtiment, les agents de l'ordre se sont mis à tuer aussi facilement que tuent les révolutionnaires : coupables, suspects, républicains militants, gens marqués sur les listes noires. De nuit, masqués, ou la figure noircie, ils entrent dans une maison et se saisissent de tel ou tel qu'ils tuent au lit, ou qu'ils emmènent pour l'abattre dans un champ ou sur la route, laissant le cadavre là où il tombe. Hasard ou erreur, dans le trouble et l'excitation, c'est souvent aussi l'innocent qui est frappé, le passant qui fait de l'embarras ou l'inconnu qui a le malheur de déplaire : tel le chanoine Magner, âgé de soixante-treize ans, tué en décembre 1920, alors qu'il intervenait pour protéger un cycliste en démêlé avec la police, par le

cadet Harte, lequel, poursuivi, fut déclaré irresponsable; ou encore ce vieux *steward* d'une grande propriété qui est criblé de balles et laissé pour mort sous prétexte que, quelques mois auparavant, deux « espions » avaient été « exécutés » par les *sinn-feiners* sur un coin du domaine. Parfois la victime est quelqu'un de notable et haut placé : c'est le lord-maire Mac Curtain de Cork, le maire Clancy et l'ancien maire O'Callaghan de Limerick, tués les uns et les autres sous les yeux de leur femme, les deux derniers en représailles pour le meurtre d'un général qui avait présidé l'enquête sur l'affaire de Mallow. Les gens qu'on a arrêtés disparaissent souvent « sans laisser de traces » : tués alors qu'ils cherchaient à s'échapper, selon la version officielle; en réalité, « supprimés » discrètement et délibérément. A côté des meurtres individuels il y a aussi les tueries collectives, les feux de salve tirés par les patrouilles en auto sur les passants, les massacres comme celui de Croke Park, à Dublin, le « dimanche rouge; » pendant un match de football, sous le prétexte (reconnu faux) qu'on avait tiré sur la police, — *man hat geschossen*, — la police tire et tue ou blesse soixante-treize personnes : c'est la criminelle contre-partie de l'assassinat des officiers anglais commis le matin même par les républicains.

Pour couronner l'œuvre de violence, il y a enfin les opérations d'ensemble, les sanctions collectives, dont les évêques d'Hibernie ont déclaré, dans leur manifeste du 21 octobre 1920, que « c'est la vengeance aveugle de barbares, exercée de propos délibéré contre toute une ville ou toute une campagne, sans la moindre preuve de complicité, par ceux qui ont la mission du gouvernement anglais de protéger les vies et les propriétés et de maintenir l'ordre en Irlande. » Cela commence au début de 1920 à Thurles; puis au printemps à Fermoy, Limerick, Bantry, etc.; en été et en automne à Tuam, Queenstown, Galway, Balbriggan, Trim, Mallow, etc. Chaque fois, avec des variantes, le thème est le même. Il y a eu dans la région un crime des *sinn-feiners*, ou une tentative d'attentat. Alors, en pleine nuit d'ordinaire, arrivent des auto-camions remplis de police ou de troupe, les hommes éventuellement en civil et masqués, sans officiers, avec tout le matériel nécessaire, explosifs, pétrole, bombes incendiaires, outils de tranchée. Fusillade. Les habitants fuient à demi vêtus dans la campagne. Quelques-

uns sont tués. On fait sauter ou on brûle tout le village, ou tout un quartier de ville, ou tout un lot de maisons. Parfois il n'y a au *raid* de cause discernable que le désir de faire un exemple. D'avril à juillet 1920, une soixantaine de villes ou bourgades ont été ainsi mises à sac en tout ou en partie, et depuis lors le rythme des « dragonnades » n'a fait que s'accélérer jusqu'à la fin de l'année ; on croirait voir les cités-martyres de la Belgique ou de nos régions du Nord : « c'est pis que tout ce que j'ai vu en France, » disait un sergent britannique. Notez qu'il s'agit là d'opérations faites de sang-froid, sans l'excuse de la légitime défense ou de la chaleur du combat : les forces opérantes viennent de loin, munies de tout ce qu'il leur faut ; souvent il semble que le choix ait été fait d'avance des immeubles à détruire. Notez aussi qu'il ne s'agit pas de frapper les auteurs d'un crime ou d'un attentat : on punit une collectivité, pour des coupables qui peut-être ne lui appartiennent pas. Ainsi aboutit-on, le 11 décembre 1920, à l'événement le plus tragique de la série, le sac de Cork. Ce matin-là, dans une embuscade aux environs de la ville, les républicains ont tué un « cadet » et en ont blessé onze ; le soir même, l'assaut est donné à la plus belle partie de la cité par les Auxiliaires et les *Black and Tans* qui violentent la population, tirent à tort et à travers, incendient la bibliothèque Carnegie, le *City Hall* et d'autres bâtiments municipaux, une cinquantaine d'immeubles privés, la majeure portion de Patrick Street ; sept millions de livres de dégâts au bas mot, sans parler du pillage : Cork, écrit un prêtre, ressemble à Louvain.

Tout cela est « non officiel, » comme on dit là-bas, « non autorisé, » et « ignoré » en haut lieu. Après Cork, comme après chaque affaire, le « Château » nie contre toute évidence la responsabilité des forces de la Couronne, et se contente de mettre les faits au compte du *Sinn Fein :* disons d'ailleurs d'une façon générale qu'il faudrait être bien ignorant des traditions et de l'esprit qui l'animent pour ajouter foi sans une critique sévère à ses déclarations ou communiqués, qui ne sont à vrai dire que des moyens d'offensive ou de défensive diplomatique dont il se sert sans scrupule dans la guerre qu'il mène contre l'Irlande. En réalité, les violences, les « représailles » exercées *proprio motu* par la police, s'il les condamne en théorie, il les a tolérées en fait pendant des mois, tacitement approuvées, voire encou-

ragées en sous-main. Les hommes savent qu'on n'est pas fâché à Dublin quand ils « voient rouge. » Ils savent qu'on ne dira rien : de fait, pas de punition adéquate, pas d'enquête publique, pas de mesure sérieuse pour empêcher le retour du scandale. Les ordres et circulaires à la police contre les excès sont sans sanction, donc sans efficacité. En revanche, il y a telles ou telles explications publiques du Secrétaire en chef ou même du Premier ministre qui, par les excuses et félicitations adressées aux agents, leur sont de véritables incitations au mal ; et c'est le même cas pour ce papier officiel, le *Weekly summary*, qui leur est distribué gratis. — Tout de même il vint un moment, — ce fut après le sac de Cork, — où le « Château » dut, tout en se résignant à certains aveux, entrer, bien timidement d'ailleurs, dans la voie de la répression et s'efforcer de rétablir un peu d'ordre dans sa maison. Ce n'était pas facile, au moins en ce qui concerne les Auxiliaires et les *Black and Tans* qui leur ont échappé des mains et dont l'indiscipline est devenue, à l'école du crime, une force redoutable. Au cours des trois premiers mois de 1921, il y eut 43 hommes chassés après jugement des corps de police, et 24 condamnés en cours martiales; il y eut plus tard dans l'année quelques exécutions capitales pour assassinat. En revanche, l'autorité se décide alors à organiser elle-même des représailles « officielles » contre les républicains, par destruction méthodique de maisons, fermes et villages, sur l'ordre et sous le contrôle du commandement, et après avis donné aux habitants. Le motif, c'est soit qu'une embuscade ayant été tendue aux environs contre les forces régulières, les habitants auraient dû savoir et prévenir, soit plus généralement que les lieux sont habités par des *Sinn Feiners* actifs. De janvier à mai, 185 immeubles furent ainsi détruits avec tout leur contenu; dans le nombre, il y en avait à des loyalistes. Ce procédé de répression a été largement employé, il y a vingt ans, par les Anglais au Transvaal, et M. Lloyd George était alors un de ceux qui protestaient le plus haut contre le *farm burning*. D'ailleurs l'inauguration des représailles officielles n'empêche pas les autres d'aller leur train. Celles-ci et celles-là s'exercent concurremment : la violence par ordre, loin de s'opposer, ne fait que s'ajouter à celle qui s'exerce sans ordre, contre l'ordre et dans le désordre.

VI

Ainsi, du début de 1920 au milieu de 1921, c'est la guerre sans merci, l'horreur sans nom dans un crescendo de férocité. C'est un cercle vicieux, une surenchère acharnée d'attentats, de vengeances et de provocations. Le crime engendre le crime. Chaque excès d'un côté en appelle un pareil de l'autre. Comme le « Château » déclare meurtres les soi-disant exécutions auxquelles se livre le *Sinn Fein*, ainsi le *Sinn Fein* dénomme assassinats les pendaisons auxquelles procède le « Château » sur arrêts des cours martiales : l'Angleterre, dit-il, « exécute ses prisonniers de guerre. » Aux représailles, il répond par des contre-représailles : enlèvements, meurtres de soldats ou d'officiers, incendies de châteaux, etc. Lorsqu'en février cinq *Sinn Feiners* sont mis à mort à Dublin pour coup de main sur la police, cinq soldats anglais sans armes sont tués le lendemain en riposte dans les rues de Cork ; puis viennent de la part des forces régulières les représailles non officielles : il n'y a pas de raison pour que cela finisse. En janvier, le *Sinn Fein* déclare que, pour une maison brûlée par ordre, il y aura une maison de loyaliste brûlée ; le « Château » riposte en faisant savoir que trois seraient incendiées pour une : c'est la course au crime. La guerre, en se prolongeant, s'exaspère de part et d'autre (1).

Et de part et d'autre règne la Terreur, dont les victimes sont souvent les innocents. Le revolver et la bombe sont tout-puissants. D'où viennent les coups ? On ne sait pas toujours, on vit dans le noir, et dans le noir chacun peut être frappé, de droite ou de gauche, par vengeance, erreur ou accident. Nul n'est maître de sa vie ni de ses biens. On se couche le soir avec la pensée que peut-être la maison sera « raidée » cette nuit, et qu'on sera réveillé en sursaut par les coups frappés à la porte, — ouvrez vite, sinon elle sera enfoncée, — et le raid de nuit, toujours accompagné de brutalités, peut signifier l'incendie ou la mort. Durant la nuit, c'est bien souvent le bruit des coups de

(1) Du 1er janvier 1921 au 30 juin, il y aurait eu dans l'armée républicaine et la population civile 641 tués et 606 blessés, et dans les forces de la Couronne 350 tués et 511 blessés. Les autorités du *Sinn Fein* ont dénombré, au cours des douze mois de 1920, à la charge des agents du « Château, » 48 474 *raids* sur maisons privées, 98 morts de civils sans armes et 115 « assassinats de prisonniers. »

feu, des explosions, dans les rues noires où les *Black and Tans* sont les maîtres. Le matin, on trouve les murs grêlés de balles, on lit dans les feuilles de longues listes de violences, embuscades, combats, arrestations, exécutions, incendies, assassinats. Et tout le long de la journée, ce sont les *hold up* et les coups de filet de la police, les passants arrêtés, fouillés ; les démonstrations militaires, parfois avec avions et tanks ; les patrouilles d'Auxiliaires en autos et de *Black and Tans* en *lorries*, fusils braqués et prêts à faire feu, parcourant les rues en tous sens et à toute allure, ou les randonnées de soldats casqués et en armes dans leurs lourds camions recouverts de filets métalliques; puis, au tournant d'une rue, l'éclat d'une bombe ou le claquement d'un revolver, la fusillade en riposte, la débandade dans la foule et les passants qui cherchent un abri, l'innocent qui tombe...

Au village, dans les bourgs, c'est autre chose : ce sont les petites tyrannies harcelantes et démoralisantes, les menaces et les violences, quand ce ne sont pas d'un côté ou de l'autre les attentats. Ruraux et citadins sont d'ailleurs égaux devant l'inquisition et la terreur qui, si elles leur font ouvrir les yeux et les oreilles, leur ferment la bouche. La vie continue, les magasins sont ouverts, mais on se surveille, on se défie, et on se tait. Le rire a disparu. La société, la famille même, est divisée; les relations sociales, autrefois empreintes de tant de bonne grâce et d'aisance, même entre adversaires politiques, sont empoisonnées. La tension nerveuse se traduit dans la population, femmes et enfants surtout, par une dépression morbide. « Nos existences sont des cauchemars, » écrit un prêtre du Kerry en décembre 1920.

Les gens ne disent rien : il n'est pas facile de savoir ce qu'ils pensent. Une chose est sûre, c'est que, l'Ulster excepté, tout le monde en Irlande réprouve avec horreur la politique des « représailles » suivie par le « Château. » Il n'est pas jusqu'aux unionistes ou anciens unionistes du Sud, tels sir Horace Plunkett, lord Monteagle ou The O'Conor Don, qui ne protestent avec la dernière énergie contre les excès gouvernementaux dont le seul résultat a été de pousser les gens, même modérés, par milliers vers le camp républicain, et de gagner à la cause irlandaise, même parmi les Anglais, des recrues retentissantes, comme M. Erskine Childers, M. Robert Barton, ou

Mrs. Despard, sœur du maréchal French. Mais cela ne signifie pas que tout le monde approuve également le *Sinn Fein*. D'abord celui-ci, en devenant toute l'Irlande, n'est pas resté comme au début quelque chose de simple et d'homogène. Il a pour dirigeants des catholiques et des protestants, des landlords et des ouvriers, des prêtres et des laïques, dont les tendances ne peuvent être toujours concordantes. Il y a un *Sinn Fein* relativement modéré, il y en a un particulièrement avancé. Il y a le *Sinn Fein* intellectuel, doctrinaire, romantique, qui rêve de Robert Emmet ou de 1848, et le *Sinn Fein* guerrier. Dans l'armée républicaine, à côté des *gunmen* selon le type américain, des énergumènes ou des « professionnels, » on trouve de braves gars, de jeunes paysans ignorants du monde et de la politique, mais sincères dans leur conviction patriotique et dans leur sens du droit, religieux, tempérants, sans tache dans leur passé, sans haine pour l'adversaire.

Cela explique qu'il y ait, dans le gros de l'opinion irlandaise, à l'égard du *Sinn Fein* bien des façons de voir différentes. Les plus ardents, ce sont les jeunes; avec eux, les femmes, qui étaient, il y a cinquante ans, contre le fenianisme et sont aujourd'hui chaleureusement pour le *Sinn Fein*; puis tous les enthousiastes, les idéalistes, qui sont légion en Érin, et les révoltés. A l'opposé, voici, à côté des unionistes ou de ce qui en reste, les gens d'ordre et d'expérience, les hommes d'affaires, bourgeois, commerçants, gros fermiers, les anciens *home rulers*, l'élément autrefois dominant, opposés à l'extrémisme, non moins hostiles à l'oppression anglaise : impuissants contre la politique de violences, dégoûtés et paralysés, ils se tiennent à l'écart, ou s'étiquettent nominalement *sinn feiners*, faute de savoir à quel saint se vouer.

Entre deux, la grosse masse : elle est, avec ou sans zèle, pour le *Sinn Fein*, parce que, depuis l'effondrement du *home rule*, il n'y a plus autre chose en Irlande. Elle s'est laissé séduire par l'idéal de l'indépendance, suivant en cela le bas clergé et une partie de l'épiscopat. Elle n'a pas d'attrait pour la violence. Les évêques, dans chacun de leurs mandements, condamnent les crimes irlandais; l'un d'eux, le Dr Cohalan, évêque de Cork, a même prononcé l'excommunication à l'égard des auteurs d'attentats contre la police ou l'armée; hommage a été publiquement rendu par le *Chief Secretary*, sir Ha-

mar Greenwood, à leurs efforts pour mettre fin au terrorisme. Mais, dans chacun de leurs mandements, ils condamnent en même temps, et plus sévèrement encore, les excès des forces de la Couronne; ils les dénoncent comme plus graves, plus coupables que ceux des révolutionnaires, parce qu'émanant de ceux qui prétendent et devraient être les représentants de l'ordre et de la justice. Ainsi juge, avec ses chefs spirituels, le gros de l'opinion. Si, pour les militants de l'armée républicaine, les crimes qui leur sont reprochés ne sont autre chose que des actes de guerre, actes légitimes dans la lutte d'affranchissement que soutient l'Irlande contre le conquérant étranger, l'opinion moyenne les réprouve comme des actes coupables commis dans une cause juste; elle envisage, par exemple, les assassinats d'officiers du « dimanche rouge » de la même façon que l'opinion moyenne en Angleterre envisage le massacre de Croke Park de ce même « dimanche rouge. »

Elle les réprouve, mais en même temps elle est convaincue que c'est le gouvernement britannique qui est l'agresseur et qui, par la coercition, a déchaîné l'ouragan criminel. Elle les réprouve, mais elle tend à penser que le régime dit des « représailles, » s'il ne les justifie pas, les excuse. C'est pourquoi les crimes du *Sinn Fein* ne l'ont pas détachée du *Sinn Fein*. C'est ce qui fait que la grande masse a pu rester en sympathie plus ou moins ouverte avec lui, et qu'elle lui apporte en fait l'appui d'une connivence au moins tacite. Personne ne lèvera le doigt pour assister matériellement ou moralement les agents de la Couronne dans leur œuvre de répression; mais à un républicain *on the run* personne ne refusera asile pour la nuit, quelque risque que comporte cet acte de complicité. Aussi a-t-on pu dire que quatre-vingts pour cent de l'Irlande nationale est activement ou passivement pour le *Sinn Fein;* ce qui reste obéit à la crainte ou à la terreur. Au dire du général C. B. Thomson, sans le loyal soutien de ces quatre-vingts pour cent de la population, l'armée républicaine n'aurait pas pu tenir deux mois. Inutile de chercher ailleurs la cause profonde de l'impuissance où est l'Angleterre à briser le carbonarisme irlandais: sans l'appui de l'opinion, elle ne pouvait rien, et sa faute initiale et décisive a été de ne pas faire d'abord tout le possible pour mettre la masse de son côté, et pour se concilier les forces élémentaires de la société dans sa lutte contre l'extrémisme.

L'Irlande ne saurait donc se laver les mains du *Sinn Fein*, et le renier comme elle a pu renier la révolte de Pâques 1916, ou la France la Commune de 1871. Elle a sa responsabilité tout entière engagée dans les crimes qui ont souillé sa cause. Lourde responsabilité! Sans doute, ce ne sont pas des crimes comme les autres, issus d'instincts brutaux, vils ou vicieux. « Ce n'est pas une simple explosion de criminalité au sens ordinaire du mot, » ont écrit les hauts dignitaires ecclésiastiques anglais dans une lettre publique à M. Lloyd George. Ils sont nés d'une lutte nationale pour la liberté. Il serait injuste de les juger en dehors de leur ambiance, et de se refuser à les regarder du même œil dont nous voyons ce qui s'est passé dans l'histoire au cours de toutes les grandes luttes des peuples aspirant à l'indépendance. Mais de ce qu'un peuple a droit à la liberté, il ne s'ensuit pas qu'il lui soit loisible d'user de n'importe quels moyens pour faire valoir ce droit. Ainsi que l'a écrit l'évêque de Cork, « la proclamation d'une république irlandaise par les membres sinn-feiners du Parlement, après les élections générales de 1918, ne suffisait pas pour constituer l'Irlande en république. Autre chose est demander le droit à la libre disposition en vue d'obtenir l'indépendance..., autre chose est dire que chaque petite nation comprise jusqu'ici dans une monarchie plus grande devient, par le seul fait de proclamer le principe de libre disposition, un État souverain, avec le droit de tuer les serviteurs de la Couronne et de détruire la propriété de l'État... »

Le temps, le succès surtout peuvent effacer bien des souvenirs, comme les circonstances peuvent atténuer bien des responsabilités : il n'en est pas moins vrai que les excès ont discrédité l'Irlande et marqué son nom d'une tache profonde. Si la liberté venait aujourd'hui, c'est de mains teintes de sang qu'elle la recevrait. Et il est à craindre que l'esprit de violence ne s'éteigne que malaisément, que les passions déchaînées ne se réfrènent pas sans apporter de nouveaux maux : l'avenir, même à cet égard, ne peut être envisagé sans un certain pessimisme. Ce n'est, il est vrai, que justice de tenir compte à l'Irlande de ce que, pendant et depuis la guerre, le gouvernement britannique a tout fait pour jeter le pays dans l'extrémisme, et que, si on remonte plus haut dans l'histoire, on voit que la politique anglaise vis-à-vis de l'Irlande a toujours été faite pour

convaincre les Irlandais qu'ils n'ont rien à obtenir de l'Angleterre que par la violence. Et puis, si l'opinion étrangère est actuellement portée à quelque indulgence vis-à-vis de l'Irlande, c'est aussi que l'effet des excès britanniques n'a pas manqué d'atténuer l'effet des excès irlandais : chaque fois que le sentiment public se voyait heurter par quelque crime des républicains, on était sûr que le lendemain un crime des *Black and Tans* viendrait à point nommé, comme pour rétablir l'équilibre, le blesser tout pareillement!

VII

La faute des uns n'efface pas celle des autres. Et cependant il est humain que, comme le *Sinn Fein* cherche à couvrir ses excès derrière ceux des forces officielles, le gouvernement britannique, dans la difficile défense de sa politique à l'égard de l'Irlande, ait cherché à couvrir ceux-ci derrière ceux-là. Après avoir pendant longtemps tout nié de ce qu'on reprochait à ses agents, il dut se résoudre à avouer peu à peu ce qu'il ne pouvait plus nier. Mais s'il avoue, il excuse. Il met les choses sur le compte de l'exaspération causée chez les loyaux défenseurs de l'ordre par la traîtrise d'adversaires indignes. « Si guerre il y a, il doit y avoir guerre des deux côtés, dit M. Lloyd George à Carnarvon, en octobre 1920. Est-ce que les agents de police doivent se laisser abattre comme des chiens?... Soyons justes envers ces hommes qui font bravement leur devoir. » Une femme ayant été tuée par un coup de feu tiré d'un camion militaire, c'est « un de ces incidents malheureux comme il en arrive dans toutes les guerres. » Il plaide la provocation, comme l'Irlande la plaide contre lui, et le droit de légitime défense, qui est égal des deux côtés. Il refuse toute enquête publique, sous le prétexte de l'état troublé de l'Irlande. Poussé par les ultras du parti *tory*, il prône d'un ton violent et dégagé la nécessité de la force pour venir à bout du *Sinn Fein*, nécessité qui prime tout et devant laquelle rien d'autre ne compte. « Il faut casser les reins au terrorisme avant d'avoir la paix, » déclarait naguère M. Lloyd George. Et plus récemment : « La force n'est pas un remède, mais abandonner aujourd'hui la force serait capituler devant la violence, le crime et le séparatisme. »

L'opinion britannique fut loin de s'associer dans son ensemble à l'attitude de désinvolture sans scrupule qu'adopta ainsi le gouvernement sur la question des « représailles. » Mal informée des choses d'Irlande, lente à s'émouvoir, elle s'émut pourtant, et à partir de l'automne de 1920, le malaise, la gêne, le doute firent place à un sentiment très vif et général de réprobation. Dans toutes les classes, dans tous les partis, hors l'extrême-droite, dans tous les journaux depuis le *Times* jusqu'aux plus avancés, à la tribune et au parlement, des voix s'élevèrent de toutes parts pour protester contre les « représailles » et demander une enquête. Celles de Lord Robert Cecil et de Lord Grey furent les premières à se faire entendre ; MM. Asquith et Henderson, chefs des libéraux-radicaux et des travaillistes, ne manquèrent pas de se joindre aux attaques contre le gouvernement. Au cours de l'été de 1920, il s'était constitué à Londres, sous la présidence de Lord H. Cavendish Bentinck, un « Comité de la Paix avec l'Irlande, » avec cet objet de s'élever contre le régime « anarchique » des « représailles » et « d'en appeler à l'opinon pour défendre les principes fondamentaux de la loi et de la liberté britannique. » Puis c'est un comité d'Anglais catholiques où figure M. Hilaire Belloc, sir Philip Gibbs, etc., qui adresse au Premier ministre un mémoire à même fin. Le 17 novembre, dix-sept évêques anglicains publient une « résolution » demandant qu'un terme soit mis au terrorisme militaire : « Nous croyons que la force engendre la force, que les représailles font naître les représailles... » Entre temps, le parti travailliste envoie en Irlande M. Henderson avec une Commission d'enquête dont le rapport, publié en janvier, fait dans les milieux populaires une grosse impression. Le 22 février, l'archevêque protestant de Canterbury, primat d'Angleterre, dans un discours à la Chambre des Lords, appuie de son autorité les protestations, auxquelles se joignent les représentants de l'Angleterre intellectuelle, poètes, littérateurs, artistes et professeurs, par un manifeste vibrant où ils se déclarent « profondément humiliés » de l'état de choses en Irlande. Enfin, en avril, les hauts dignitaires du protestantisme anglais publient un appel au gouvernement où ils déclarent qu'il y a « une absolue illégalité, quelles que soient les provocations, à tenter de triompher du mal par une autre forme du mal également indéfendable, » et se plaignent que « la politique actuelle de l'Angleterre en Irlande cause un

grand trouble dans l'Empire et expose l'Angleterre aux malentendus et aux critiques hostiles de la part même des nations animées à son égard des meilleurs sentiments. »

Il est certes à l'honneur du peuple anglais que, dans le même temps où les crimes du *Sinn fein* provoquaient de sa part une très naturelle indignation, on ait pu voir se dresser contre le régime des « représailles » un tel faisceau de protestations, dont nous ne voulons pas croire qu'elles n'aient toutes été motivées que par un vain désir de faire de l'opposition politique à M. Lloyd George. Elles n'ont d'ailleurs rien changé à la politique irlandaise du gouvernement, à ce que le *Manchester Guardian* a appelé un jour « le plus terrible chapitre de notre histoire depuis 1798. » Elles ne changent rien non plus à sa responsabilité : elles la marquent seulement.

Ce qu'on lui reproche, ce « n'est pas d'avoir trop sévèrement appliqué la loi, mais d'avoir suspendu toute loi et mis à la place un régime de terreur : » ainsi jugeait naguère le *Times*. Maintenir l'ordre et la loi, *law and order*, selon la formule traditionnelle, c'est le premier de ses devoirs, et celui que précisément il ne remplit pas en Irlande, où il ne fait que provoquer l'anarchie. « Si l'illégalité doit être la réponse à l'illégalité, écrivait déjà *l'Observer* en août 1920, ce sera la destruction de tout ordre établi. » Lord Robert Cecil a dit à peu près la même chose aux Communes le 21 février dernier : « La suprématie de la loi est la garantie de la liberté, et les représailles sont la négation de cette suprématie. »

Ce qu'on reproche au gouvernement, ce n'est pas d'avoir voulu réprimer durement les excès ; mais « châtier le crime par le crime, punir les innocents pour les coupables..., c'est substituer la vengeance à la justice : » la « vengeance toute puissante, » voilà, pour M. Asquith, la politique des autorités en Irlande, une « politique de violences sans discernement ni responsabilité. » Une politique « criminelle, » « cruelle et inhumaine, » renchérit la Commission d'enquête Henderson. « Ce n'est pas, a dit l'archevêque de Canterbury aux Lords le 22 février, une question de politique, mais une question de morale, de juste et d'injuste... Si on n'obtient la paix qu'au moyen d'injustices, cette paix ne vaut pas la peine qu'on l'obtienne. On ne chasse pas, on ne châtie pas les démons en appelant à l'aide le diable lui-même. »

L'ironie tragique de la situation, au dire du général C. B. Thomson, c'est que le gouvernement n'a pas effectivement « ordonné » les « représailles : » il a laissé faire. Il n'a pas « regardé sa responsabilité en face. » Sa coercition est « comme honteuse d'elle-même. » Pour sir Philip Gibbs, il y a eu « carence » de l'autorité qui, au lieu de faire un « honnête effort » en vue de la paix irlandaise, a laissé ses *officials*, la police et l'armée, combattre « la terreur par la terreur. » Avec les *Black and Tans*, le gouvernement a mis au jour « une force indisciplinée et sans frein, » il a « créé une arme qu'il n'a pas su manier et qui lui a échappé des mains, » conclut le rapport Henderson ; « s'il n'a pas « directement et précisément inspiré les « représailles, » il n'en porte pas moins « l'entière responsabilité, » d'autant qu'il « s'est associé aux crimes commis par les forces de la Couronne et en a pris la défense. »

« Ce que nous entretenons en Irlande, écrit G. K. Chesterton, ce n'est pas un gouvernement, pas même une prétention de gouvernement. Au mieux, c'est la guerre, et une très barbare guerre..., une guerre à la prussienne. » Le « prussianisme ! » Combien de fois le mot n'a-t-il pas été prononcé par des Anglais à propos de ce qui se fait en leur nom dans l'Ile sœur ! Si c'est la guerre, « au moins devrait-elle être faite selon les règles de la civilisation, » s'écrie la *Westminster Gazette*. « C'est une guerre dégradante et lâche, » affirme le commandant aviateur Erskine Childers, c'est « le régime du déshonneur militaire. » Et cela remplit de tristesse les vieux soldats qui ont voulu voir et juger, comme les généraux sir H. Gough, C. B. Thomson et sir H. Lawson, ou ceux qui, comme le général Crozier, ont mieux aimé s'en aller que servir pareil régime.

« Le gouvernement a joué avec l'honneur du pays, » concluait dernièrement le *Times*. Et de même le *Manchester Guardian :* « Le système des représailles discrédite le gouvernement... ; ces procédés nous mettent au ban des nations. » C'est le sentiment qu'exprime aussi, en terminant son rapport, la Commission Henderson : « Il a été fait en Irlande, au nom de la Grande-Bretagne, des choses qui font que son nom doit être en horreur au monde. L'honneur de notre pays a été gravement compromis. Non seulement il existe en Irlande un règne de terreur qui devrait faire rougir de honte tout citoyen britannique, mais il y a une petite nation tenue en sujétion par un

empire qui s'est fièrement vanté d'être l'ami des petites nations... »

VIII

Et de tout cela, le résultat, en fin de compte, quel est-il? A ne voir que l'aspect matériel des choses, il semblerait qu'on pût dire que la guerre d'Érin et d'Albion, la guerre des deux Sœurs, a été vaine autant qu'elle a été coupable et cruelle, et que de part et d'autre le recours à la force a échoué. Les Anglais n'ont pu mettre les Irlandais à la raison, les Irlandais n'ont pas « bouté dehors » les Anglais. Au mois de juin 1921, on est devant une impasse. Chacun maintient ses positions sans pouvoir dominer celles de l'adversaire. Pas d'espoir de décision militaire d'aucun côté. De part et d'autre, la lassitude se marque, sinon chez les combattants, du moins dans l'opinion excédée de la tuerie. Dès lors, on devait en arriver à négocier. Ce n'est pas la paix, mais, — espérons-le, — un acheminement vers la paix, c'est la Trève qui est signée le 10 juillet 1921 entre les autorités anglaises et irlandaises.

Militairement, la victoire ne s'est pas prononcée : mais cela ne veut pas dire, tant s'en faut, que les adversaires se retrouvent politiquement de part et d'autre au même point qu'avant la guerre.

Si le Gouvernement anglais a pu maintenir son occupation en Irlande, il a échoué à y restaurer « l'ordre et la loi » britanniques. Quelle qu'ait été au fond depuis quatre ou cinq ans la raison, la signification de sa politique irlandaise; que par la coercition et les « représailles » il n'ait fait qu'abuser et mésuser de la force, d'une force légitime et nécessaire pour réprimer les excès, mais déréglée, inconsciente des aspirations et des droits des Irlandais, et n'ayant jamais su s'accompagner de la conciliation opportune et des justes concessions; ou bien qu'il ait eu, ou qu'on ait eu pour lui, l'arrière-pensée si souvent dénoncée de provoquer un soulèvement général, une rébellion en masse, qu'il aurait alors eu le droit, devant la conscience anglaise comme devant l'opinion du monde, et qu'il aurait eu aussi le moyen d'abattre et de châtier de manière à subjuguer définitivement l'Irlande, après « pacification » au sens que Tacite et Cromwell ont donné à ce mot : dans une hypothèse

comme dans l'autre, cette politique a échoué devant la résistance passive ou active d'Érin. Les lois martiales n'ont pas ramené le calme. Les *Black and Tans* n'ont pas eu raison des *gunmen*. La trêve a été signée sans qu'on ait « cassé les reins au terrorisme. » La violence, pour réussir, doit faire vite : sans quoi l'adversaire a le temps de s'y habituer et de trouver la riposte, sans compter que l'opinion se trouble et proteste, et que l'étranger s'émeut. En juin 1921, l'échec de la politique militaire et des « représailles » est avoué par le Secrétaire en chef pour l'Irlande comme par le Chancelier d'Angleterre. On n'est parvenu ni à empêcher les attentats extrémistes ni à réduire les bandes de républicains qui tiennent la campagne : ce qui donne au *Sinn Fein* à penser qu'il est invincible. On n'a réussi qu'à s'aliéner les unionistes et les modérés du Sud, à surexciter, au lieu de l'étouffer, le nationalisme irlandais, à nourrir pour des générations les foyers de haine contre l'Angleterre. Plus que jamais l'Irlande se refuse au joug anglais.

Regardons maintenant du côté irlandais. Si le *Sinn Fein* n'a pu venir à bout de la domination britannique par la résistance passive, s'il n'a pu faire reconnaître les droits d'Érin par le tribunal des Nations, on ne peut dire non plus qu'il ait triomphé par les armes. Il a tenu bon contre l'Angleterre : c'est tout. Mais c'est beaucoup.

Il jouait gros jeu. Les Fenians eux-mêmes n'avaient fait que des « coups » de force, des coups de théâtre destinés à ouvrir les yeux et à faire réfléchir : ils n'avaient pas fait de la force une politique. Et voilà que le *Sinn Fein*, seul et sans secours, prétend faire plier par la violence la puissante, l'opiniâtre, la victorieuse Albion ! La partie perdue, ç'aurait été pour le pays la fin de tout, la mort sans phrase. S'il a risqué la gageure, on peut se l'expliquer, en partie du moins, par l'effet d'influences extérieures. De même qu'en 1798 et en 1848, c'est la révolution sur le continent qui a fait lever la rébellion irlandaise, de même, en 1919-1921, c'est un contre-coup de la Grande Guerre qu'il faut voir dans la guerre des Iles britanniques : le drame de l'Irlande n'est à tout prendre qu'un épisode du grand drame du monde.

Elle en sort intérieurement fort éprouvée, au double point de vue politique et économique. D'une part, l'extrémisme a compromis l'avenir de son unité nationale en éloignant d'elle

l'Ulster, en ravivant l'Orangisme, en accentuant la coupure entre le Nord et le Sud. On se rappelle qu'avant la guerre l'Orangisme s'était soulevé en Ulster, avec autant d'impudence que d'imprudence, contre les aspirations autonomes de l'Irlande nationale. Après avoir été ainsi l'un des générateurs de l'Extrémisme, il dut à celui-ci après la guerre un redoublement de vigueur. Plus le *Sinn Fein* s'engage dans la violence, plus la violence se surexcite en Ulster. Crimes et attentats se multiplient dans le Nord-Est, sous l'œil complaisant des autorités, contre les nationalistes, en même temps qu'ils se multiplient dans le Sud contre les forces gouvernementales ; ils dégénèrent à plusieurs reprises en véritables *pogroms* anti-catholiques à Derry, à Belfast et dans les environs. Les « covenanters » de sir E. Carson, les « volontaires ulstériens, » se sont organisés en police spéciale et rivalisent de zèle avec les *Black and Tans*. Catholiques et nationalistes, chassés de chez eux, fuient comme fuyaient en 1914 nos populations du Nord devant l'invasion germanique. La « Terreur Orange » riposte à la « Terreur verte. » Ajoutez que le *Sinn Fein*, usant d'une arme puissante, mais dangereuse, a dans une certaine mesure boycotté commercialement l'Ulster qui, tirant grand profit de ses affaires avec le Sud, s'est senti atteint dans ses œuvres vives. Bref, le fossé s'est creusé qui sépare le « coin sacré » de l'Irlande nationale. L'idéal de l'Unité irlandaise est rejeté au loin, et le problème de la politique intérieure d'Érin est rendu plus grave que jamais. — D'autre part, dans l'ordre économique, la situation n'est pas moins inquiétante. Non seulement la guerre, avec la destruction des récoltes, la suppression des foires et marchés, l'arrêt ou le ralentissement de la circulation, l'administration locale dans le chaos, les emprisonnements, les réquisitions, a quasiment arrêté la vie économique dans le Sud, mais elle en a dangereusement tari les sources pour l'avenir. Villes et villages à sac, fermes, usines, maisons ruinées, c'est un énorme capital détruit sans espoir de compensation. L'esprit d'entreprise se meurt, le chômage est partout, et la misère aiguë. Il s'est organisé pour le soulagement des sinistrés une Croix-Blanche irlandaise, à laquelle le Saint-Siège a envoyé en mai dernier, avec son approbation, une contribution de 200 000 *lire*. Les Américains ont fondé un Comité de secours dont le Président Harding a chaleureusement appuyé l'appel. Mais qu'est-ce que cela devant

l'immensité du désastre ? L'émigration, qui depuis vingt ans avait beaucoup diminué, reprend et s'accroît ; pour 2 975 émigrants en 1919, on en a compté 15 531 en 1920, et la progression continue. L'Irlande est en pleine voie de décadence économique. Belfast et l'Ulster ne sont guère moins frappés que le Sud. Calcul ou non, la répression britannique a tendu à l'étouffement, à la paralysie du pays : elle y a réussi. Comment l'Irlande se relèvera-t-elle ?

On ne voit ainsi que trop ce que l'Extrémisme lui a fait perdre de son unité nationale et de ses forces vives : on ne peut dire encore ce qu'il lui aura fait gagner vis-à-vis de l'Angleterre. Certes, qu'Érin ait « tenu le coup » contre Albion, c'est un grand événement dans les annales irlandaises, et un grave tournant dans l'histoire de ce qui était hier encore le Royaume-Uni. Que le Gouvernement britannique en soit venu à offrir la trêve à l'Irlande insurgée, en l'invitant à négocier sur un pied d'égalité, c'est pour l'Ile-Sœur une immense victoire morale, telle qu'elle n'en a pas vu depuis 1782. Quel parti saura-t-elle en tirer ? Se laissera-t-elle entraîner, par un jeu dangereux de revendications intransigeantes, à provoquer une rupture d'où résulterait presque nécessairement une reprise des hostilités qui cette fois pourrait lui être à jamais fatale ? Saura-t-elle gagner la paix ? C'est le secret de demain. L'heure est décisive. Aux Anglais de comprendre qu'il leur faut aller jusqu'au bout de leur sacrifice. Aux Ulstériens, de qui un geste pourrait tout sauver, d'entendre l'appel d'Érin. Aux Irlandais enfin de se rendre compte que l'absolu n'est pas de ce monde et qu'on perd le possible à vouloir l'impossible. Puissent-ils, les uns comme les autres, conscients de leur responsabilité, dociles à la voix de la justice et de la modération, fonder dans l'Ile Verte une œuvre de paix et de conciliation et donner enfin son dénouement au drame irlandais !

L. Paul-Dubois.

(A suivre.)

SOUVENIRS

DE

SAINT-DENIS DIT ALI

SECOND MAMELUCK DE L'EMPEREUR

V [1]

LA MORT ET LES FUNÉRAILLES DE L'EMPEREUR

XVIII. — LA MALADIE

Ce fut vers les mois de septembre et d'octobre que l'Empereur s'aperçut qu'une maladie, qu'on pouvait dire inconnue, sembla vouloir se déclarer chez lui. L'incrédulité de ceux qui l'entouraient diminua à mesure des progrès presque insensibles de la maladie. Tout espoir d'un meilleur avenir s'était évanoui : les prétendues cinq années que devait durer son exil étaient accomplies et aucune amélioration ne venait adoucir sa malheureuse existence. Ne voyant plus de terme à ses souffrances, il regardait la mort comme un bienfait, il l'invoquait pour qu'elle vînt le soustraire à la persécution incessante de la Sainte-Alliance.

Sur la fin de l'année, l'Empereur, commençant à sentir que sa santé s'altérait réellement, eut moins d'aptitude au travail. Ses promenades, toutes courtes qu'il les faisait, devenaient plus fatigantes, et insensiblement les traits de sa figure portèrent l'empreinte de la souffrance. Il ressentait, disait-il, une douleur sourde intérieure qui se manifestait plus particulièrement la nuit. Il croyait avoir mal au foie. Ses remèdes ne consistaient

(1) Voyez la *Revue* des 15 juin, 1er juillet, 1er août et 1er septembre.

qu'en serviettes chaudes qu'il se faisait appliquer sur le côté, des bains qu'il prenait fréquemment, et la diète qu'il observait de temps à autre. Longtemps avant, on avait cru que sa maladie n'était qu'imaginaire et que ce qu'il disait était calculé pour en imposer au gouverneur, afin de faire revenir le gouvernement anglais à des sentiments plus humains à son égard et déterminer celui-ci à le laisser aller en Amérique. Ce qui avait fait croire encore que sa maladie n'avait rien de réel, c'est que, dans des moments, il paraissait très souffrant, et que dans d'autres il était extrêmement gai. En général, l'Empereur, depuis qu'il était à Sainte-Hélène, avait eu une vie assez peu réglée; mais elle le fut bien moins encore, dès le moment que ses malaises devinrent plus sensibles, plus positifs et plus fréquents. Il devint aussi inégal dans son humeur que dans sa manière de vivre, que dans son travail; tantôt gai, tantôt réfléchi, absorbé; un jour, il était constamment hors de la maison, un autre jour renfermé dans son intérieur. Une ou deux semaines, il s'adonnait au travail; après quoi il restait des journées entières sur son canapé, un livre à la main, et cherchant à dormir. Parfois il s'habillait de très bonne heure, parfois il restait en robe de chambre. Souvent, de la nuit il faisait le jour ou du jour la nuit. En un mot, il agissait comme quelqu'un qui, étant dominé par l'ennui, met en usage tout moyen pour abréger le temps.

Il était rare qu'il laissât dormir tranquillement une nuit entière le valet de chambre de service; c'était un bain qu'il fallait lui préparer, du thé qu'il fallait lui faire, des serviettes chaudes à lui donner, des livres, des cartes qu'il fallait aller lui chercher. Parfois M. de Montholon, lui aussi, était dérangé la nuit; c'était pour converser, c'était pour écrire sous dictée. Depuis le départ de la comtesse, M. de Montholon était devenu l'homme nécessaire à l'Empereur. Constamment, il était à ses ordres, entièrement à ses volontés la nuit comme le jour. Le Grand-Maréchal avait bien aussi son tour de dérangement, mais ce n'était guère que le jour et quelquefois le soir. Logeant à une bonne portée de fusil de l'habitation de l'Empereur, et, l'espace étant obstrué, la nuit, par les factionnaires, il n'était pas sous la main.

Bien souvent, j'ai vu le Grand-Maréchal rester des heures entières dans la chambre de l'Empereur, les volets fermés, c'est-à-dire dans la plus grande obscurité, devant le lit ou le canapé,

sans qu'un seul mot sortît de la bouche de l'un ou de l'autre. Ce qui arrivait au Grand-Maréchal arrivait également à M. de Montholon et à Marchand. La nuit, c'était souvent le tour du valet de chambre de service de se trouver ainsi avec l'Empereur. Aussi, moi, pour m'épargner la fatigue de rester sur mes pieds sans bouger de place, j'avais la précaution d'avoir un oreiller et de me coucher sur le tapis au pied du lit, ayant l'oreille ouverte au plus petit bruit ou au premier mouvement que pouvait faire l'Empereur. Dans ces circonstances-ci, l'Empereur ne souffrait jamais de lumière.

Dans la dernière quinzaine de décembre, l'Empereur apprit la mort de la princesse Élisa : « Voilà, dit-il, la première personne de ma famille partie pour le grand voyage ; quelques mois encore, et j'irai la rejoindre. Je serai le second, bien certainement, puisque je ne suis pas le premier. Le terme de mes souffrances n'est que différé. » C'était la nuit qu'il tenait ce langage. Je lui répondis : « Ah! Sire, il faut espérer que la Providence rétablira la santé de Votre Majesté, et que ses amis n'auront pas de sitôt à pleurer sa perte; c'est déjà beaucoup pour eux de savoir votre personne dans les fers. Et nous! Sire, que deviendrions-nous si nous venions à perdre Votre Majesté, nous qui nous trouvons si heureux de l'avoir suivie, d'être auprès d'elle et de la servir? » Il articula quelques paroles de consolation, auxquelles il ajouta : « Tu auras le bonheur de revoir ta famille, tes amis, ton pays, la belle France. » Des larmes roulaient dans mes yeux, et, si j'eusse osé, elles eussent mouillé les mains de mon maître.

Au mois de janvier 1921, l'Empereur n'était plus ce qu'il avait été deux mois auparavant. Il s'affaiblissait chaque jour davantage. Sa figure s'altérait sensiblement. Le travail de ses Mémoires avait presque entièrement cessé, et, s'il travaillait encore un peu, c'était sans courage. Il ne s'habillait plus; il restait en robe de chambre le temps qu'il n'était pas au lit. Sa seule occupation, à bien dire, était la lecture, et encore fort souvent se la faisait-il faire par Marchand. Parfois, pour se distraire des lectures sérieuses, il s'amusait à feuilleter des romans.

L'Empereur, ne se souciant pas d'aller se promener dehors, fit établir dans le parloir une machine nommée bascule et vulgairement *tape-cul*, qui consiste en une longue pièce de bois supportée à son milieu par un poteau entaillé. Il espérait que le

mouvement de monter et de descendre entretiendrait ses forces. Les deux extrémités de la pièce de bois furent façonnées en selles bien rembourrées, et un T en fer placé en avant pour les mains du cavalier. Comme l'Empereur était d'un poids assez fort, on chargea le bout qui était opposé au sien d'une quantité de plomb suffisante pour qu'il y eût égalité. C'était M. de Montholon qui montait habituellement. Cet exercice convint à l'Empereur pendant une quinzaine de jours environ, et ensuite il l'abandonna. Avant qu'il fût sérieusement malade, la machine avait été démontée et le plancher remis dans son premier état.

Vers la même époque que ci-dessus, la nouvelle maison, sauf quelques petits travaux de terrassement, était terminée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il restait à compléter l'ameublement. Le gouverneur, pour forcer en quelque sorte l'Empereur d'aller prendre possession de cette habitation, avait empêché qu'on fît des réparations aux vieux bâtiments de Longwood, qui étaient en fort mauvais état, et depuis longtemps, il refusait du linge, de la vaisselle et autres objets indispensables du service; il voulait, disait-il, réserver tout cela pour quand le général Bonaparte serait à la maison neuve.

Enfin l'Empereur, malgré le dégoût qu'il éprouvait à l'idée de changer d'habitation, se décida d'aller prendre connaissance des lieux qui lui étaient destinés. Cette visite se fit un dimanche matin; ce jour-là, les ouvriers ne travaillaient pas. Il se fit accompagner de Marchand. Il visita tout dans le plus grand détail, loua la bonne disposition des appartements, leur grandeur et leur ensemble; mais il trouva son logement peu commode pour son service; il s'y trouvait trop isolé de ses valets de chambre, qu'il aimait à avoir sous la main. Selon l'usage anglais, tout était sacrifié au maître. Excepté quelques greniers qui étaient au-dessus de ses chambres, il n'y avait pas un endroit autour de lui où Marchand pût être logé convenablement.

Après avoir tout parcouru, tout examiné, l'Empereur rentra chez lui et dit à M. de Montholon ce qu'il désirait que l'on fît pour avoir auprès de lui deux personnes de son service d'intérieur, Marchand et moi. Les détails de ce que voulait l'Empereur furent transmis au gouverneur. Les ouvriers avaient à peine terminé les changements que l'Empereur avait prescrits, lorsque la maladie qui devait nous l'enlever prit un caractère fort sérieux.

L'Empereur sentait ses forces diminuer chaque jour; mais il croyait devoir attribuer cet affaiblissement prolongé, cet engourdissement incessant au défaut d'exercice. Quoique déjà dans un état de santé fort critique, il décida, pour ranimer ses forces, de faire tous les jours une promenade en calèche. Ceci dura une quinzaine. Il faisait deux ou trois fois le tour du bois au galop des chevaux; mais cette vitesse de la voiture finit par le fatiguer à un tel degré qu'il ne voulut plus aller qu'au pas. En dernier lieu, il ne voulait plus que la calèche vînt le chercher; il allait lui-même la prendre aux écuries. Il s'efforçait ainsi à entretenir le peu de forces qui lui restaient. Lorsqu'il se sentait trop faible pour marcher seul, il prenait le bras de M. de Montholon qui l'accompagnait habituellement, ou celui de Marchand, si le comte n'était pas encore arrivé, et allait ainsi gagner les écuries. Sa promenade durait environ une heure; il la faisait avant le dîner, qui était alors vers les trois ou quatre heures.

En rentrant de sa promenade, il passait au salon et se couchait sur son canapé que l'on avait reculé devant la console, et là, comme un homme anéanti, il restait quelques minutes pour prendre haleine et se reposer. Pendant ce temps on préparait son couvert. « Laissez, laissez-moi respirer, » disait-il à Pierron et à moi, et, portant alternativement les yeux sur M. de Montholon et sur nous, il ajoutait : « Je ne sais ce que j'ai à l'estomac; la douleur que je ressens est comme celle que ferait un couteau qu'on y aurait enfoncé et qu'on se plairait à remuer. » Quand il était un peu reposé, il faisait approcher la table et se mettait en devoir de manger. La faim qui l'avait tourmenté pendant la promenade, le tourmentait encore lorsqu'il étendait sa serviette sur lui; mais il n'avait pas plus tôt porté à sa bouche les premières cuillerées de son potage, que l'appétit disparaissait tout à coup. Il continuait de manger cependant, mais sans plaisir, sans besoin. Il ne trouvait rien de bon; tout lui répugnait, excepté quelques très minces lèches de pain trempées dans du jus de gigot, quelques petites cuillerées de gelée de viande et quelques rouelles de pommes de terre frites. Pour boisson, il ne prenait qu'un demi-verre de vin mêlé à autant d'eau. Une goutte de café terminait le repas. Il se recouchait sur son canapé, où il restait environ une heure, et allait ensuite se mettre au lit.

Depuis que l'Empereur vivait dans cet état de malaise, il

n'avait plus le courage de s'habiller. Quand il voulait sortir en voiture, il gardait son pantalon et ses pantoufles et remplaçait sa robe de chambre par une redingote verte, et son madras par un chapeau rond.

Dans la matinée de chaque jour, il allait prendre l'air sous son berceau, où il faisait une petite promenade, et s'asseyait sur son pliant-fauteuil lorsqu'il sentait fléchir ses jambes. Il répétait souvent : « Ah ! moi ! pauvre moi ! » et, tournant les yeux sur celui ou ceux qui étaient auprès de lui, il débitait ces vers que Voltaire met dans la bouche de Lusignan :

Mais à revoir Paris je ne dois plus prétendre.
Vous voyez qu'au tombeau je suis prêt à descendre :
Je vais au Roi des rois demander aujourd'hui
Le prix de tous les maux que j'ai soufferts pour lui !

et il les prononçait avec l'accent d'un homme qui a perdu toute espérance, et de manière à imprimer dans le cœur des assistants ce qu'il ressentait lui-même. Il pouvait apercevoir sur le visage et dans les yeux de chacun quel effet produisaient dans leur cœur ces paroles sorties de sa bouche.

Dans un temps plus heureux, mais cependant dans un moment fort critique, on l'avait entendu sur le champ de bataille prononcer ceux-ci :

Et dans les factions comme dans les combats,
Du triomphe à la chute il n'est souvent qu'un pas.
J'ai servi, commandé, vaincu quarante années ;
Du monde, entre mes mains, j'ai vu les destinées,
Et j'ai toujours connu qu'en chaque événement
Le destin des États dépendait d'un moment.

L'état de langueur et d'affaiblissement, dans lequel se voyait l'Empereur et dont il ne pouvait s'expliquer la cause, le détermina à se faire mettre des vésicatoires aux bras. Il croyait par cette application prévenir une maladie qui semblait vouloir s'annoncer comme fort sérieuse. Mais ces vésicatoires ne produisirent aucun effet et se séchèrent. Quelques jours après, il les fit remplacer par un cautère qui, à son tour, n'eut rien d'efficace. Malgré l'inutilité de celui-ci, il le conserva, espérant qu'avec le temps ce moyen, qu'il pensait être souverain, aurait un résultat favorable, d'après l'expérience qu'il en avait faite dans diffé-

rentes circonstances. Mais, bien que la maladie ne fût pas réellement prononcée et caractérisée, le mal était invariablement fixé et tout ce que l'on faisait pour rendre l'Empereur à la santé ne pouvait avoir aucun pouvoir sur la volonté du Ciel.

L'abbé Buonavita, le plus âgé des deux prêtres, était, depuis quelques mois, perclus de ses membres et à tel point qu'il n'avait plus, à vrai dire, le pouvoir de sortir de sa chambre. On craignait chaque matin de le trouver mort. Un jour l'Empereur le fit appeler et lui fit comprendre qu'il serait plus convenable et plus prudent de retourner en Europe, que de rester à Sainte-Hélène, dont le climat devait être très préjudiciable à sa santé et que, fort probablement, celui d'Italie prolongerait ses jours. Puis, il fit écrire à la famille impériale pour qu'elle eût à lui faire une pension de trois mille francs. L'abbé, en remerciant l'Empereur de ses bontés, lui exprima tout le regret qu'il ressentait de ne pas finir les jours qui lui restaient auprès de celui auquel il avait fait le sacrifice de sa vie. Ce pauvre vieillard était alors loin de penser que, peu de temps après son arrivée en Europe, il apprendrait la mort de son bienfaiteur. Avant son départ pour Jamestown, M. Buonavita fit une dernière visite à l'Empereur qui lui donna diverses instructions pour être transmises à la famille, et le chargea probablement d'une mission auprès du Saint-Père.

Plus l'Empereur allait, plus sa figure s'altérait et plus ses forces diminuaient. Il était visible, et très visible, que chez lui le principe de la vie s'amoindrissait peu à peu et que le terme de son existence n'était pas éloigné. M. de Montholon était plus fréquemment auprès de lui et le Grand-Maréchal venait tous les jours passer quelques heures dans la matinée et dans le courant de la journée.

Un jour, c'était deux mois environ avant sa mort, l'Empereur était dans le parloir, M. de Montholon était avec lui; il demande son dîner, qui lui est servi peu de moments après. Pierron et moi, nous le servons. Il mange son potage, qui, je crois me rappeler, était un vermicelle. A peine l'a-t-il fini qu'il a des nausées. M. Antommarchi fut appelé. Il ne vint qu'un quart d'heure ou une demi-heure après et ne vit rien autre chose que le résultat d'une indisposition passagère. Le lendemain, même vomissement que la veille et à peu près à la même heure. Antommarchi fut encore appelé; mais il ne donna

pas d'autres raisons que celles qu'il avait données la veille. Les jours suivants ressemblèrent aux deux précédents, avec cette différence que les vomissements devinrent plus fréquents. Chaque fois, on examinait le contenu du bassin et, comme précédemment, on n'y apercevait rien d'extraordinaire. Mais plus tard, on y remarqua quelques filaments de sang, dont chaque jour la quantité augmenta.

Un jour, Antommarchi fut appelé au moment du dîner de l'Empereur. Je ne me rappelle plus s'il vint immédiatement, car parfois il allait se promener au camp. Peut-être, ce jour-là, y avait-il été. L'Empereur lui demanda si, dans les conversations qu'il avait avec les médecins militaires, il parlait de lui, Napoléon, de sa maladie et s'il se consultait avec eux; que, de leurs discussions il pourrait peut-être résulter quelques éclaircissements sur les causes de sa maladie et découvrir les moyens de combattre celle-ci. Antommarchi, au lieu d'accepter comme une leçon ce que lui disait l'Empereur, répondit je ne me rappelle plus quoi, en se mettant à rire, ce qui pouvait se traduire par ceci : « Ils n'ont rien à m'apprendre; mes connaissances sont supérieures aux leurs. » L'Empereur fut tellement outré du ris et des paroles du docteur, qu'il lui dit les choses les plus dures qu'une bouche puisse exprimer. Il ajouta : « Les médecins du camp ayant beaucoup voyagé, doivent être des hommes pleins d'expérience, » et que c'était être par trop présomptueux que de dédaigner leur savoir. Cette scène fut la plus forte de celles que j'eusse vues, et où Antommarchi fut le plus malmené par l'Empereur.

Lorsque le docteur avait mis les vésicatoires aux bras de l'Empereur, il avait oublié ou n'avait pas eu le soin de raser la place où il devait les poser; aussi, toutes les fois qu'il fallait les panser, l'Empereur se plaignait-il du mal qu'on lui faisait. Effectivement les poils qui s'attachaient à l'emplâtre lui causaient de ces petites souffrances qui l'ennuyaient et l'irritaient, ce que le docteur aurait pu si facilement lui épargner.

Quand le docteur était demandé le matin, l'Empereur lui présentait son poignet pour se faire tâter le pouls. Souvent Antommarchi avait les mains froides, et l'Empereur, sentant des doigts glacés, retirait aussitôt sa main en disant : « Vous me gelez. Chauffez-vous donc les mains avant de me toucher. »

Pendant la première phase de sa maladie, l'Empereur faisait

fréquemment appeler Antommarchi. Quand un de nous allait chez lui pour lui dire que Sa Majesté le demandait, le plus souvent le docteur était hors de Longwood, ou chez Mme Bertrand. Lorsqu'on rendait compte qu'Antommarchi était sorti, l'Empereur manifestait son mécontentement. Dès que le docteur était informé qu'on avait été chez lui, il accourait et l'Empereur ne manquait pas de lui donner un savon. Très souvent, le soir, il allait chez Mme Bertrand, et c'était justement le moment où l'Empereur l'envoyait chercher. Une fois, l'Empereur, fort contrarié de l'avoir longtemps attendu, lui dit avec humeur : « Vous venez chez moi comme si vous faisiez une visite à trente sous. Ici, vous êtes à mon service et à mes ordres. Si Larrey était à Sainte-Hélène, il ne quitterait pas le chevet de mon lit : il coucherait là, sur le tapis. Quand je vous envoie chercher, c'est que j'ai besoin de vous et vous devez vous rendre immédiatement auprès de moi. C'est chez vous que vous devez être et non ailleurs, etc. » Antommarchi, après cette mercuriale, aurait dû se tenir pour averti; mais, soit ennui de rester dans sa chambre, soit toute autre cause, il n'en continuait pas moins de s'absenter, et il en fut ainsi pendant presque tout le temps que dura la maladie de l'Empereur; aussi cette conduite, si peu raisonnable, excitait-elle de plus en plus la mauvaise humeur de l'Empereur.

*
* *

Depuis le premier vomissement, bon nombre de jours s'étaient écoulés sans que l'Empereur éprouvât aucun changement dans son état. Enfin quarante et quelques jours avant sa mort, se promenant péniblement dans son salon, il ressentit un frisson qui le parcourait dans tous les sens. Ne pouvant plus tenir sur ses pieds, il se mit au lit qu'on eut soin de bassiner; on lui mit des serviettes chaudes aux pieds et sur le ventre, et peu à peu une légère fièvre s'empara de lui et se continua ainsi presque sans interruption jusqu'à la fin. Dans cet état de transpiration, il se faisait changer de gilet de flanelle, de chemise et de madras, toutes les fois qu'il se sentait en moiteur, ce qui arrivait cinq ou six fois le jour et autant la nuit.

Le gouverneur, ayant été informé que l'Empereur était malade, paraissait fort inquiet, rapporta-t-on; il voulait qu'on laissât entrer chez le malade l'officier d'ordonnance ou un

médecin. Le Grand-Maréchal et M. de Montholon se trouvèrent fort embarrassés quand ils connurent cette volonté presque impérative du gouverneur. Enfin l'un et l'autre, après avoir longtemps réfléchi et s'être consultés, se décidèrent, en prenant beaucoup de précautions, à faire entendre à l'Empereur que, dans l'état où il se trouvait, ils croyaient nécessaire la présence d'un médecin qui aidât de ses conseils le docteur Antommarchi. « Deux avis valent mieux qu'un, » dit le Grand-Maréchal. Contre leur attente, l'Empereur consentit à admettre chez lui un médecin anglais. Ils lui parlèrent du docteur Arnott, médecin du 20e régiment, qui était au camp et dont l'Empereur avait entendu parler avant d'être sérieusement malade. Dès qu'il se fut prononcé, ces messieurs, par l'entremise de l'officier d'ordonnance, envoyèrent chercher le docteur, qui ne se fit pas longtemps attendre, et ils l'introduisirent chez l'Empereur qui le vit avec plaisir.

M. Arnott, vêtu d'une grande redingote bleue, était d'une assez haute taille; il était déjà sur l'âge et avait de la gravité dans le maintien. Il avait beaucoup voyagé, paraissait homme fort instruit et plein d'expérience. Il inspira de la confiance à l'Empereur. La première entrevue se passa très bien. Après s'être consultés, les deux médecins ordonnèrent des délayants. Chaque jour, le médecin anglais venait visiter l'Empereur. Mais, quoi que fissent et ordonnassent les deux médecins, la position du malade ne s'améliorait pas; les vomissements continuaient. On remarquait dans ce que l'Empereur rejetait, beaucoup de bile mêlée de petits filaments de sang caillé.

Bien avant que l'Empereur se fût alité, Noverraz était retenu au lit (par une maladie de cœur, à ce que je puis me rappeler), et le garda pendant tout le temps de la maladie de l'Empereur. Dès lors, le service de nuit avait dû être fait par Marchand et par moi.

Le jour, l'Empereur couchait dans sa petite chambre à coucher et la nuit dans son cabinet. Dans le courant de la nuit, temps pendant lequel il avait presque constamment la fièvre et par conséquent était en transpiration, il faisait changer fréquemment son gilet de flanelle et son madras. Celui qui était de service se tenait dans la pièce même où était l'Empereur, assis sur une chaise, à deux pas du lit, à attendre qu'il demandât qu'on le changeât de gilet et de madras, ou qu'on lui

donnât à boire. Il ne permettait pas que l'on eût de la lumière : le flambeau couvert, où il ne brûlait qu'une bougie, était caché dans la pièce voisine (la chambre à coucher), de sorte qu'on n'était éclairé que par une très faible lueur, qui ne permettait pas toujours de voir ce que l'on avait à faire. On allait à tâtons pour ainsi dire. Une nuit, après avoir ôté à l'Empereur son gilet de flanelle et lui avoir essuyé le dos et les côtes avec ce même gilet, je m'embrouillai en lui passant l'autre gilet, gêné que j'étais par l'oreiller et ne voyant pas assez clair. Le gilet n'étant pas mis aussi bien ni aussi vite qu'il le fallait, il s'impatienta, s'emporta, me dit quelques mots dont je ne me souviens plus, et m'envoya chercher Marchand, ce que je fis immédiatement, et Marchand, étant arrivé, acheva ce qui restait à faire. Parfois, dominé par la crainte de mal faire, j'étais maladroit et l'Empereur était très prompt. Les nuits précédentes, cependant, tout avait été pour le mieux, et, cette fois-ci, je m'y étais pris de la même manière que précédemment.

Le lendemain, mon service changea. Je fus remplacé par M. de Montholon, et lui et Marchand se partagèrent la nuit ; le premier veillait jusqu'à minuit ou une heure, et le second depuis cette heure jusqu'au matin; moi, je ne fus plus que pour préparer ce qu'il fallait à l'Empereur et aider à ces messieurs. Dès lors, ce ne fut plus qu'accidentellement qu'il m'arriva de faire quelque chose autour de sa personne. Cependant je le gardais en l'absence de l'un ou de l'autre de ces messieurs.

L'Empereur, après quelques visites du docteur Arnott, voyant qu'il n'éprouvait aucun soulagement, lui demanda un jour, à la suite de force questions faites sur ses campagnes, ses voyages, sa famille, sa fortune, s'il mourrait de la maladie qui le retenait là au lit et combien de chances pour qu'il revînt à la santé, et combien de chances contre. Le docteur répondit qu'il n'y avait pas de doute que les chances favorables fussent les plus nombreuses. Mais l'Empereur, qui sentait sa position, pensant que si M. Arnott parlait ainsi, c'était une de ces précautions en usage chez les médecins pour ne pas détruire toute espérance dans l'esprit du malade, lui dit : « Ne craignez pas de parler, docteur; vous avez affaire à un vieux soldat qui aime la franchise. Dites..., que pensez-vous de moi? » Le docteur continua de parler dans le même sens qu'il avait commencé, cherchant à éloigner de la pensée du malade tout ce qui pou-

vait être de nature à lui faire pressentir une fin prochaine. M. Arnott ne parlant pas français, le Grand-Maréchal servait ordinairement d'interprète.

Pendant le jour, celui qui veillait l'Empereur se tenait debout devant son lit, un mouchoir à la main, et chassait les mouches pour qu'elles ne vinssent pas troubler l'assoupissement très léger dans lequel il se trouvait plongé presque continuellement.

L'Empereur étant resté quinze ou vingt jours sans se faire la barbe, voulut se raser. C'était la première fois, depuis qu'il était alité. Quoique peu commodément dans son lit pour faire une telle besogne, il y parvint en s'armant de courage. Pour lui donner le jour nécessaire, on avait roulé le lit au milieu de la chambre, afin qu'il pût se raser comme il en avait l'habitude. Dès que la barbe fut faite, je remarquai que la figure de l'Empereur n'était plus ce qu'elle avait été quinze ou vingt jours auparavant; elle était très altérée et fort amaigrie. Peu de temps avait suffi pour le changer considérablement. Ce n'était plus le même homme. Ses membres aussi avaient perdu de leur rondeur; ses cuisses étaient diminuées d'un bon tiers, ses mollets fondus, ses mains étaient moins potelées et ses doigts plus effilés.

Chaque jour, pour prendre un peu l'air, il se levait à l'heure de la chaleur, se mettait dans sa bergère à joues qu'il faisait placer près de la porte vitrée du jardin-parterre et restait là quelques heures. Dès qu'il se sentait fatigué, il se recouchait. Ses boissons étaient de l'orgeat, du sirop de groseille et quelques autres rafraîchissements.

Pour se distraire un peu, lorsqu'il était au lit, il se faisait faire la lecture par Marchand. Un jour il se fit lire les Mémoires du général Dumouriez, et je crois que ce fut la dernière lecture de ce genre qu'il se fit faire.

Vers le commencement de la dernière quinzaine de son existence, l'Empereur ne voulut plus coucher la nuit dans son cabinet; il trouvait qu'il n'y avait pas assez d'air. Il donna l'ordre de placer son lit dans le salon entre les deux fenêtres. Celui de la chambre à coucher était placé de la même manière. Il s'y trouva beaucoup mieux. Le soir, à l'aide de ses bras passés sur les épaules de M. de Montholon et de Marchand, les tenant par le cou, il se transportait d'une pièce dans l'autre, et, le lendemain matin, il revenait se mettre dans le lit de sa chambre.

Pour qu'il n'attrapât pas quelque coup d'air à son passage dans la salle à manger, on développait les deux paravents pour envelopper la porte de sa chambre et celle du salon.

Ce fut peu avant les premiers jours de cette même dernière quinzaine que l'Empereur s'occupa de son testament et des codicilles qui y font suite. Ce fut dans sa petite chambre à coucher qu'il écrivit ces derniers actes de sa volonté. M. de Montholon m'avait fait préparer des plumes et du papier. L'Empereur, ne voulant pas être dérangé dans son travail, me fit donner l'ordre par le comte, avec qui il devait travailler, que j'eusse à rester dans l'antichambre et que je ne laissasse pénétrer personne dans ses chambres. Marchand, devant rester dans le cabinet, reçut la même consigne. Le verrou fut mis, je crois, à la porte de communication du cabinet à la salle de bain. Quand ces dispositions furent faites, l'Empereur dicta à M. de Montholon tous les articles de son testament. Lorsque la dictée du jour était finie, M. de Montholon mettait au net ce qu'il venait d'écrire, et c'était d'après cette copie que l'Empereur écrivait. Il en fut ainsi de tout ce que l'Empereur eut à dicter et à écrire. Cette besogne dura de huit à dix jours et chaque jour la même consigne fut donnée. Ce travail fut extrêmement pénible pour l'Empereur, dont les forces s'en allaient à vue d'œil. De temps en temps, pour les rappeler, il prenait quelques gouttes de vin de Constance : il ne cessait d'écrire que lorsqu'il se sentait par trop fatigué, et, le lendemain, il se remettait à l'œuvre. Il alla ainsi jusqu'à ce qu'il eût terminé tout ce qu'il voulait faire.

Les testament et codicilles signés et scellés furent mis sous enveloppes, après quoi l'Empereur fit appeler le Grand-Maréchal et l'abbé Vignaly, et leur ordonna, ainsi qu'à M. de Montholon et à Marchand, d'apposer leurs cachets sur les fermetures des enveloppes principales. Le tout fut confié à la garde de Marchand, à qui l'Empereur dit dans quelles mains il devait remettre le paquet lorsque lui, Napoléon, aurait rendu le dernier soupir. Marchand avait par devers lui tous les bijoux précieux, c'est-à-dire les tabatières et différents autres objets à l'usage de l'Empereur et, je crois, le collier de diamants que la reine Hortense avait donné à l'Empereur lors du départ de la Malmaison. Ce dernier objet, Sa Majesté le remit en mains propres à Marchand et le lui donna en toute propriété, pour que celui-ci se trouvât garanti contre toutes les éventualités. Il

craignait que l'exécution de ses dernières volontés n'éprouvât quelque obstacle, soit de la part du gouvernement français, soit de la part de tout autre. Le Grand-Maréchal eut les armes en dépôt et M. de Montholon les papiers, l'argenterie, la porcelaine et, je crois, tout l'argent que l'Empereur avait à Longwood.

Vers le milieu de la dernière quinzaine, on aperçut le soir vers l'Ouest une petite comète presque imperceptible; elle avait, disait-on, une très longue chevelure (pour moi, je n'ai rien vu de cette comète et de sa chevelure); elle était visible vers les sept ou huit heures et se montrait à l'horizon. Quand l'Empereur apprit cette apparition, il dit : « Elle vient marquer le terme de ma carrière. » Cette comète, après avoir paru plusieurs soirées de suite, ne fut plus visible. Quelques jours après, il y eut un coup de mer épouvantable qui dura deux ou trois jours, renversant les digues et enlevant quelques personnes qui étaient sur le quai. Plusieurs bâtiments perdirent leurs ancres et furent contraints de prendre le large pour éviter le danger de venir se briser contre les rochers. Des officiers de marine qui étaient à terre, ne pouvant mettre un canot à la mer pour rejoindre leurs équipages, furent obligés d'attendre pour se rembarquer que le coup de vent eût cessé. Il semblait que le ciel et la terre voulussent marquer par quelque chose d'extraordinaire le terme d'une grande vie.

Cinq ou six jours avant sa mort, l'Empereur, qui alors était à demeure dans le salon, fit appeler l'abbé Vignaly et eut avec lui un entretien. C'était le soir, à ce que je puis me rappeler. Dire ce qui s'est passé dans cet entretien, c'est ce que personne n'a su. Cependant on rapporta que l'intention de l'Empereur était que l'on fît connaître dans le public qu'il avait été administré ou qu'il avait fait ses dévotions. M. Vignaly a emporté la vérité dans la tombe.

Pendant les dernières et bien tristes soirées, presque tous les Français étaient réunis autour du lit de l'Empereur et chacun d'eux ambitionnait un regard de son malheureux maître. L'Empereur, apercevant Pierron, qui était à portée de sa vue, lui dit, en l'appelant par son nom : « Tu diras à tous mes domestiques que je les ai rendus riches. » Ces paroles produisirent un tel effet sur les assistants que les larmes se montrèrent dans les yeux de tous, et chacun sembla lui dire : « Sire! gardez vos richesses; nos souhaits sont que vous reveniez

à la santé et que longtemps vous viviez au milieu de nous. »

Une des soirées suivantes, l'Empereur eut une fièvre assez forte pour lui donner le transport. Il demanda à Pierron, qui avait été en ville dans la journée, d'où venait le bâtiment arrivé le matin (effectivement, il en était arrivé un). « Sire, il vient du Cap, répondit Pierron. — Qu'a-t-il rapporté?... A-t-il des oranges? — Oui, Sire. — Il faut en prendre plusieurs douzaines. — Sire, j'en ai pris. » A différentes reprises, l'Empereur fit les mêmes questions; ensuite il parla du docteur Baxter, médecin attaché à l'état-major du gouverneur. « Y a-t-il longtemps que vous n'avez vu Baxter? » demanda l'Empereur à Pierron. Pierron allait dire « non, » lorsque, sur un signe du Grand-Maréchal, il dit : « Oui, Sire. Il est parti pour l'Europe depuis quelque temps. — Ah! je le croyais ici. — Non, Sire. Il est parti pour l'Angleterre. » Ce docteur, pour lequel l'Empereur avait une certaine antipathie, était à Plantation-House ; mais en disant à l'Empereur qu'il était parti, c'était pour ne pas porter le trouble et l'agitation dans ses esprits. Plusieurs fois dans la soirée, l'Empereur revint et sur le docteur Baxter et sur les oranges.

Dans la nuit qui suivit cette soirée, il voulut se lever. Il mit les pieds à terre. Il voulait, disait-il, aller se promener dans le jardin. Nous courûmes à lui et nous fûmes assez heureux d'arriver assez à temps pour le retenir, et l'empêcher de tomber. Il s'évanouit dans nos bras, et nous le remîmes dans son lit, où, peu à peu, il reprit ses sens.

Mme Bertrand, inquiète de la santé de l'Empereur qu'elle n'avait pas vu depuis quelque temps, vint le voir le jour suivant. Elle lui avait fait demander plusieurs fois de la recevoir et toujours il s'y était refusé. Enfin, apprenant qu'il était à l'extrémité, elle vint, s'introduisit dans le salon et s'avança près du lit; l'Empereur la reconnut : « Ah! Mme Bertrand! dit-il. — Comment se porte Votre Majesté? — Aïe! tout doucement, » répondit l'Empereur d'une voix faible. Tout en la regardant, il ne proféra pas d'autres paroles.

A la place qu'occupait le lit de l'Empereur, il y avait eu une console sur laquelle était le buste du Roi de Rome et au-dessus était attaché à la muraille le portrait en pied du jeune prince. Ce tableau était resté accroché. Les rideaux du côté du mur étant relevés, l'Empereur, en levant les yeux, pouvait facilement apercevoir le portrait. Voyant qu'il portait fréquemment ses

regards de ce côté, on jugea convenable de décrocher le tableau et de le mettre dans un autre endroit où il ne pût pas le voir. Pendant quelque temps il le chercha des yeux et, regardant tour à tour ceux qui étaient près de son lit, il semblait leur dire : « Où est mon fils? Qu'avez-vous fait de mon fils? »

Le même jour, je crois, il parla à Noverraz qui, commençant à se rétablir, avait fait tous ses efforts pour venir voir l'Empereur. « Tu es bien changé, » lui dit-il en l'apercevant.

MM. Arnott et Antommarchi, voyant que l'Empereur était au plus bas, se consultèrent pour savoir s'ils administeraient une potion de calomel. Ils s'accordèrent et donnèrent la potion. Auparavant, il y avait eu une consultation chez Antommarchi, à laquelle avaient été admis MM. Schort et Mitchell. Précédemment, on avait mis des vésicatoires aux cuisses du malade, mais on n'avait obtenu aucun effet; ils n'avaient pas pris. La potion eut de l'effet. L'Empereur, qui depuis sa forte fièvre, avait eu quelque accès de transport, revint entièrement à son bon sens et parla comme s'il n'avait eu qu'une simple indisposition. Nous le crûmes sauvé; mais les médecins nous dirent que le bien que nous voyions ne serait que passager. Effectivement notre illusion fut bientôt dissipée, car, le lendemain, l'Empereur fut plus mal que jamais.

C'était avec peine qu'il articulait quelques mots; ses pieds étaient froids. De temps en temps, il demandait un peu de vin, ce qu'on s'empressait de lui donner. Il disait, après avoir bu quelques gouttes : « Ah que c'est bon! ah! que le vin est bon! » La veille ou la surveille, il avait déjà eu le hoquet, qui depuis lors ne l'a plus quitté. Le pouls étant presque insensible au poignet, il fallait avoir recours à la jugulaire. Pour lui réchauffer les pieds, on les enveloppait de serviettes chaudes. Une fois que je lui en mis une un peu trop chaude, il retira ses pieds assez vivement. Un peu d'eau sucrée qu'on lui donnait, soutenait encore le peu de vie qui lui restait. Dans la soirée, il changea considérablement et, sur le soir, il paraissait presque anéanti. La soirée se passa dans le calme le plus triste. On s'attendait à chaque instant à lui voir rendre le dernier soupir et, à tout moment, l'un ou l'autre de nous allait à son lit pour s'assurer s'il respirait encore. Il était paisible et assoupi.

Depuis quarante et quelques jours que l'Empereur était alité, nous qui avions été constamment auprès de lui pour le

servir, nous étions si fatigués et nous avions un tel besoin de nous reposer que dans la nuit nous ne pûmes dominer le sommeil. La tranquillité qui régnait dans l'appartement le favorisa. Les uns et les autres, ou sur des chaises, fauteuils ou canapés, nous prîmes quelques instants de repos. Si l'on se réveillait, on courait vite au lit, on prêtait attentivement l'oreille pour entendre le souffle et l'on faisait couler dans la bouche de l'Empereur, qui était un peu ouverte, une ou deux cuillerées d'eau sucrée pour la lui rafraîchir. On examinait la figure du malade autant que le permettait le reflet de la lumière du flambeau caché derrière le paravent qui était devant la porte de la salle à manger. C'est ainsi que se passa la nuit.

Sur les quatre heures du matin, le peu de repos qu'on avait pris avait fait disparaître entièrement le sommeil. Nous allâmes près du lit. Le souffle qui s'échappait de la bouche de l'Empereur était si faible que nous crûmes un moment qu'il n'existait plus. Nous approchâmes la lumière : il avait les yeux ouverts, mais ils semblaient paralysés; la bouche était quelque peu ouverte. Dès ce moment, nous ne nous éloignâmes plus du lit et, à des instants assez rapprochés, on donnait au mourant quelques gouttes d'eau qu'il avalait avec difficulté. Toute la journée s'écoula sans aucun changement sensible. Les deux médecins, le Grand-Maréchal et Mme Bertrand, le général Montholon, Marchand et les personnes de la maison étaient rangées en grande partie devant le lit, et quelques-unes du côté opposé; tous avaient les yeux fixés sur la figure de l'Empereur, qui n'avait d'autre mouvement que le mouvement convulsif que lui donnait le hoquet. C'était Antommarchi qui, placé au chevet du lit, donnait un peu d'eau à l'Empereur pour lui humecter la bouche, d'abord avec une cuiller, ensuite avec une éponge. Fréquemment il lui tâtait le pouls soit au poignet, soit à la jugulaire. La veille, il lui avait mis des sinapismes aux pieds et un vésicatoire sur l'estomac. Celui-ci ne produisit d'autre effet que de faire soulever la peau par places.

Vers le milieu de la journée, les enfants du Grand-Maréchal vinrent voir l'Empereur; je crois que l'aîné, Napoléon, se trouva mal.

Sauf quelques moments d'absence des uns et des autres pour aller prendre quelques aliments, tout le monde resta constamment auprès de l'Empereur de qui bientôt la vie allait se retirer.

XIX. — LA MORT

Enfin, à six heures dix du soir, le 5 mai, une minute et demie après le coup de canon de retraite, l'Empereur expira. Chaque souffle, qui d'abord avait été régulièrement espacé, devint progressivement et successivement plus éloigné, et le dernier, plus lent que ceux qui l'avaient précédé, ne fut plus que l'expiration d'un soupir prolongé. En vain nous attendîmes une autre aspiration et une autre expiration... Hélas! il ne restait plus de l'Empereur que la dépouille mortelle!... A ce moment suprême, tous les yeux se remplirent de larmes. Quel triste et sublime spectacle que la mort d'un grand homme et d'un homme taillé comme Napoléon! Si ses ennemis eussent été là présents, leurs yeux aussi se fussent mouillés et ils eussent pleuré sur ce corps privé de vie.

Dès que tous les assistants furent un peu remis de leur douloureuse émotion, le Grand-Maréchal se leva de son fauteuil et, le premier, baisa la main de l'Empereur et tous sans exception suivirent son exemple. Alors, les sanglots éclatèrent et les larmes coulèrent avec plus d'abondance.

Pendant ses derniers jours, l'Empereur était resté constamment dans la même position : couché sur le dos, la tête droite sur l'oreiller, le bras droit allongé sur le lit, le bras gauche placé le plus souvent comme le droit, avec cette différence qu'il mettait parfois sa main sur sa poitrine et que parfois cette main tenait le cordon qui était attaché aux pommes des deux montants du dossier du lit. Sur ce cordon était son mouchoir. Il avait les cuisses écartées et les talons rapprochés. L'Empereur est mort sans la moindre convulsion sensible et sans la moindre crispation; il s'est éteint comme s'éteint la lumière d'une lampe.

Immédiatement après le baisement de la main de l'Empereur, le Grand-Maréchal, M. de Montholon, Marchand et l'abbé Vignaly passèrent dans le parloir, où Marchand remit à M. de Montholon le paquet contenant le testament et les codicilles. Les cachets ayant été reconnus intacts, l'abbé Vignaly rentra seul dans le salon et les trois autres procédèrent à l'ouverture des différents plis. MM. de Montholon, Bertrand, Marchand s'y virent nommés exécuteurs testamentaires. M. de Montholon était nommé le premier.

Par un codicille particulier, l'Empereur donnait à chacun des exécuteurs testamentaires, sur l'argent qu'il avait à Longwood, 50 000 francs, et ordonnait qu'il fût remis à chacun de ses serviteurs une somme plus ou moins forte selon leurs gages et le temps de leur service, pour subvenir aux frais de leur retour en Europe. Par un autre codicille, il léguait à ses exécuteurs testamentaires son argent, ses bijoux, argenterie, porcelaine, meubles, livres, armes, et tout ce qui lui appartenait à Sainte-Hélène. Par le même acte, il désirait que ses cendres reposassent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français qu'il avait tant aimé. L'Empereur avait donné des instructions pour ses funérailles et avait désigné l'endroit où il voulait être inhumé, si le gouvernement anglais ne voulait pas permettre que son corps fût transporté en Europe.

Dès que l'Empereur avait eu cessé de vivre, M. Antommarchi lui avait fermé les yeux et peu après lui avait mis un mouchoir sous le menton, noué sur la tête, pour que la bouche, qui était quelque peu ouverte, fût fermée. Une petite contraction qui s'était manifestée à la lèvre supérieure resta, laissant voir deux ou trois dents de devant. La tête de l'Empereur avait quelque chose des belles médailles antiques. Le buste était beau, les mains, qui s'étaient un peu amaigries, étaient du plus parfait modèle; elles ressemblaient à de belles mains de femme.

Aussitôt que les exécuteurs testamentaires eurent pris connaissance des testament et codicilles, ils rentrèrent dans le salon. Le lustre fut allumé. Tous les Français se rangèrent à droite et à gauche du lit et MM. Schort et Mitchell, accompagnés de l'officier d'ordonnance, le capitaine Crokat, qui avait remplacé depuis quelques semaines le capitaine Nicholls, entrèrent pour constater la mort; ils examinèrent, ils palpèrent le corps de l'Empereur; après quoi, ces messieurs se retirèrent.

Au mouvement succéda le plus grand calme, le calme de la mort. Deux ou trois serviteurs restèrent pour veiller. Toutes les autres personnes s'en allèrent chacune chez elle. C'était la première nuit que nous allions passer sans l'Empereur. Marchand et moi, nous nous étions fatigués; nous avions pleine liberté de prendre du repos, et malgré cela, le sommeil n'eut pas le pouvoir de nous engourdir. Nous étions enfoncés l'un et l'autre dans les plus tristes et plus profondes réflexions. Cette liberté, que nous allions avoir, allait être pour nous, pauvres

serviteurs, un fardeau bien pesant; mieux valait l'état de douce servitude dans lequel nous avions vécu et auquel nous étions habitués. Jusqu'ici, nous n'avions eu nul souci de l'avenir; quelqu'un avait pensé pour nous, et pour nous, ce quelqu'un, l'Empereur, était et devait être tout. Lui vivant, heureux ou malheureux, nous avions un appui, un soutien; mort, nous restions sans protection et abandonnés à nous-mêmes. Après lui, il n'y avait personne à qui nous pussions nous rattacher. En perdant l'Empereur, nous perdions tout ce que nous avions de plus cher au monde.

Dans la soirée, Marchand, ma femme et moi, nous étions seuls dans le salon, assis sur le canapé qui est près de la porte de la salle à manger. Ma femme avait sa fille sur ses bras. Nous causions à voix basse sur l'Empereur, dont le corps était gisant à quelques pas de nous. Marchand, je ne sais plus à quelle occasion, prend mon enfant, se dirige vers le lit, et lui fait poser les lèvres sur la main à peine refroidie de l'Empereur...

Minuit arrivé, Marchand, Noverraz, Pierron et moi nous enlevâmes le corps et le posâmes sur l'autre lit de campagne. Nous osions à peine toucher ce corps : il nous semblait qu'il possédât quelque vertu électrique. Nos mains qui étaient tremblantes ne le touchaient qu'avec un respect mêlé de crainte... O pouvoir de l'imagination! Et cependant cette enveloppe de l'Empereur était froide comme le marbre.

Aussitôt que le corps eut été rendu net et que Noverraz eut fait la barbe, nous le remîmes sur le premier lit qui avait été refait et placé entre les deux fenêtres comme précédemment; nous le couvrîmes d'un drap laissant la figure à découvert.

Le jour venu, deux ou trois officiers anglais entrèrent dans le salon pour dessiner le profil de la figure de l'Empereur. A chaque moment, ces messieurs s'écriaient avec le sentiment de l'admiration : « Quelle belle tête! que les traits en sont majestueux! » Ils ne tarissaient pas dans leurs exclamations.

Dans la matinée, le gouverneur vint faire sa visite. Il était accompagné de l'amiral, de son état-major et des principaux officiers de terre et de mer. M. de Montchenu et son aide de camp y étaient aussi. Les uns et les autres restèrent quelques moments à contempler l'Empereur et ensuite se retirèrent silencieusement en saluant le général Bertrand, M. de Montholon, Marchand et les autres Français. La plupart des visiteurs, en

s'en allant, avaient les larmes aux yeux; ils pensaient sans doute à la destinée de l'Empereur, lequel, après avoir été le premier de l'Europe, était venu mourir sur un rocher isolé au milieu des mers, et dont le corps, sous peu de jours, allait être recouvert de terre.

Dès que le gouverneur, l'amiral et leur suite furent partis, on dressa une table dans le parloir, un drap la couvrit et le corps de l'Empereur fut placé dessus. Il était peut-être midi lorsque l'on procéda à l'autopsie. Plusieurs médecins anglais étaient présents. Ce fut M. Antommarchi qui mit le tablier et tint le scalpel. L'ouverture faite, on examina avec attention toutes les parties de l'abdomen. On remarqua, entre autres choses, que le foie était adhérent à l'estomac et que celui-ci était percé de manière à y passer le doigt. Autour de cette ouverture existaient beaucoup de petites cavités qu'on aurait dit avoir été faites par des grains de petit plomb dont aurait été chargé un pistolet.

L'exploration terminée, M. Antommarchi retira le cœur et l'estomac, qu'il mit dans deux vases d'argent remplis d'esprit de vin, et ensuite recousit le corps. Le docteur, avant de faire l'autopsie, avait mesuré le corps, l'avait inspecté en son entier et en avait dressé le procès-verbal ou signalement. M. Vignaly avait rempli les fonctions de secrétaire.

Le drap sur lequel venait d'être faite l'opération, étant teint de sang dans beaucoup d'endroits, fut coupassé par la plupart des assistants et chacun en eut un morceau; les Anglais en prirent la plus grande partie.

Avant de coudre le corps, Antommarchi, saisissant le moment où des yeux anglais n'étaient pas fixés sur le cadavre, avait extrait d'une côte deux petits morceaux qu'il avait donnés à M. Vignaly et à Coursot.

La suture terminée, nous habillâmes l'Empereur comme il l'avait été dans ses campagnes, c'est-à-dire de l'uniforme des chasseurs à cheval de la garde impériale; il fut botté, éperonné, le chapeau sur la tête et l'épée au côté. Aucune pièce de l'habillement ne fut oubliée. Craignant que le gouverneur ne voulût s'emparer de l'épée de l'Empereur, on y substitua celle du Grand-Maréchal.

La chambre à coucher, tendue de noir par les soins de M. de Montholon, fut transformée en chapelle ardente; l'autel

fut dressé et adossé à la cloison de la salle à manger; un des deux lits de campagne, garni de ses rideaux relevés et attachés aux quatre pommes des montants, formait le sarcophage. Le chevet ou dossier du lit fut placé au pied de l'autel, le lustre du salon fut appendu au milieu de la chambre.

Le corps de l'Empereur, transporté du parloir, fut mis sur le lit, qui avait été couvert du manteau de Marengo. La tête reposait sur un oreiller; sur la poitrine était un crucifix d'argent; le cœur et l'estomac, dans des vases, étaient placés sur le devant (le cœur dans une casserole en argent et l'estomac dans une timbale, ou boîte ronde à éponges, du nécessaire de l'Empereur.) De la manière dont était placé le lit, l'Empereur se trouvait avoir la tête au levant et par conséquent les pieds au couchant. Les girandoles, les chandeliers et le lustre, garnis de bougies, furent allumés et restèrent ainsi tout le temps que le corps de l'Empereur fut exposé.

Quand tout fut préparé et disposé, l'abbé Vignaly dit la messe à laquelle assistèrent tous les Français. Il est à observer que le docteur Arnott ou son substitut restèrent présents à tout. Ils avaient reçu l'ordre du gouverneur de surveiller le corps et surtout le cœur et l'estomac qui en avaient été ôtés, son Excellence craignant probablement ou qu'on les fît disparaître ou qu'on ne les enlevât à l'aide de quelque substitution.

Le gouverneur ayant donné la permission à toutes les troupes de l'île, de terre et de mer, de venir à Longwood, dans l'après-midi et par un mouvement spontané, officiers, sous-officiers, soldats, tous s'empressèrent d'y accourir. Ces derniers, les uns en uniforme, les autres en veste de travail, arrivèrent couverts de sueur à la maison mortuaire. Malgré l'affluence considérable des visiteurs, tout se passa avec le plus grand ordre. On entrait par l'antichambre des valets de chambre, ensuite la salle de bain, le cabinet et la chambre à coucher ou chapelle ardente, où l'on stationnait quelques instants; après quoi on sortait par la salle à manger, le salon et le parloir. Pendant le passage des visiteurs, le Grand-Maréchal était à la tête du lit, MM. de Montholon et Marchand au pied, et les serviteurs rangés du côté opposé près des fenêtres.

Dès que la permission de venir à Longwood avait été connue des soldats, le travail avait cessé, tous avaient voulu voir le grand homme, le grand Napoléon : c'est ainsi que les soldats

anglais appelaient l'Empereur. Tant qu'il fit jour, les appartements ne désemplirent pas. Nous avons remarqué que la plupart des officiers et soldats, après avoir considéré le corps du héros, paraissaient fort émus du spectacle funèbre qu'ils avaient sous les yeux. Nous avons aussi remarqué que plusieurs s'agenouillèrent après avoir fait, avec le pouce de la main droite, une croix sur le front de l'Empereur : ils étaient probablement Irlandais. Parmi les sous-officiers, il y en eut un qui s'approcha tout près du lit de repos, tenant un enfant par la main, et s'écria en montrant à cet enfant le corps de l'Empereur : « Viens, viens voir le grand homme, le grand Napoléon ! » Cet ancien militaire prononça ces paroles avec tant d'âme et de chaleur que tous les assistants ressentirent la vive émotion qu'il éprouvait lui-même.

A la tombée du jour, la foule s'étant écoulée, il ne resta plus à Longwood que ceux qui l'habitaient. Deux ou trois serviteurs eurent la douce, mais bien triste satisfaction, de faire la veille auprès du corps de l'Empereur.

Le lendemain, l'abbé Vignaly dit encore la messe, à laquelle plusieurs catholiques du camp de l'un et de l'autre sexe assistèrent. A l'issue du service divin arrivèrent les habitants de l'île, maîtres et esclaves, femmes et enfants ; de toute part, on accourut à Longwood. Ce fut la même affluence que la veille. Encore quelques heures et l'Empereur allait être caché à tous les yeux.

Dans la matinée, Mme Bertrand ayant eu l'idée qu'il serait convenable qu'on eût l'empreinte de la figure de l'Empereur, un médecin anglais, M. Burton, était allé à la recherche de quelque pierre calcaire propre à faire du plâtre. Le médecin, étant parvenu avec quelque peine à trouver ce qu'il désirait, revint à Longwood avec un peu de mauvais plâtre qu'il avait obtenu de la cuisson. Dès que le public s'en fut allé, lui et Antommarchi se mirent à l'œuvre. Pour faciliter l'opération, on dégagea le cou de l'Empereur, en ôtant le col et la cravate et en ouvrant la chemise. De plus, on coupa les cheveux qui garnissaient encore le front et les côtés. Il faut dire que les autres cheveux avaient été coupés après l'autopsie pour être employés à faire des bracelets qui devaient être envoyés à différentes personnes de la famille impériale et suivant l'ordre qu'en avait donné l'Empereur. Malgré la mauvaise qualité du plâtre, An-

tommarchi et Burton réussirent fort heureusement à tirer le moule d'abord de la face et ensuite de l'autre partie de la tête. Il est très fâcheux que l'on n'ait pas pensé à mouler les mains, lesquelles cependant étaient assez belles pour être conservées.

Dans la soirée, le 7 mai, on apporta le cercueil, ou pour mieux dire les cercueils, car il y en avait trois : un en fer blanc, matelassé en satin blanc, un second en acajou et un troisième en plomb. Un quatrième, en acajou, qui devait renfermer les trois premiers, ne fut apporté que le lendemain matin.

Toutes choses étant disposées, nous mîmes le corps de l'Empereur dans le cercueil de fer blanc. Celui-ci se trouva si court que, le chapeau ne pouvant être mis sur la tête, nous le plaçâmes sur les cuisses ; sous les jambes on mit plusieurs pièces d'argenterie, les plus belles, entr'autres une saucière ayant la forme d'une lampe antique, des couteaux, fourchettes, cuillers, (peut-être assiettes), et une certaine quantité de pièces d'or à l'effigie de Napoléon, tant de France que d'Italie. Nous fûmes contraints, au grand regret de tous, nous autres Français, de mettre dans le cercueil les deux vases qui contenaient le cœur et l'estomac (le premier avait été destiné à l'Impératrice); mais telles étaient les instructions du gouvernement anglais communiquées aux exécuteurs testamentaires. Les couvercles des deux vases avaient été soudés avec assez de soin pour que l'alcool ne put s'échapper. Au moment que le plombier allait mettre le couvercle du cercueil pour le souder, le Grand-Maréchal prit une dernière fois la main de l'Empereur et la serra avec la plus vive émotion. Encore un moment et la belle tête de Napoléon allait être cachée à tous les regards. Quel triste et sublime spectacle que cette contemplation religieuse des traits de celui qui avait été pour plusieurs des assistants l'objet de leurs soins les plus assidus, de leur empressement, de leur entier dévouement et de leur culte ! Les larmes étaient dans tous les yeux. Le cercueil soudé fut mis dans le second, dont le couvercle fut fixé par des vis à tête d'argent. Le troisième cercueil, celui de plomb, ayant la même forme que les précédents, les contint et leur servit d'enveloppe. Dès que ce dernier fut soudé, on ôta les matelas du lit ainsi que le fond sanglé, et on le mit à la place, sur des espèces de tréteaux et couvert du manteau ; le lit servit d'encadrement.

Quand tout ce travail fut terminé, la soirée étant déjà avan-

cée, tout le monde se retira, à l'exception des serviteurs qui devaient rester pour la garde. Le calme le plus parfait succéda au mouvement. On n'entendait d'autre bruit que celui du cri-cri et le bruissement des feuilles qu'agitait un vent léger. Les factionnaires n'entouraient plus de leurs lignes de baïonnettes l'habitation de l'Empereur ; il n'y avait plus d'autres surveillants à Longwood que l'officier d'ordonnance et le docteur Arnott. Celui-ci, tant que les cercueils n'avaient pas été fermés et soudés, n'avait pas quitté la place et avait exercé la plus active surveillance pour que rien ne fût distrait du corps de l'Empereur. Les serviteurs gardiens passèrent la nuit, moitié en se promenant dans la petite allée qui bordait les fenêtres de la chambre et du cabinet, et moitié assis dans l'intérieur, se livrant à toutes les réflexions et pensant au passé, au présent et à l'avenir. L'Empereur était sous leurs yeux et il fut constamment l'objet de leur entretien... Le jour parut. Au silence de la nuit succéda une nouvelle animation. Hélas! dans la journée, l'Empereur devait quitter Longwood et la terre était ouverte pour recevoir sa dépouille.

XX. — LES FUNÉRAILLES

Dans la matinée, les Français se réunirent. Quelques personnes anglaises catholiques qui avaient été prévenues vinrent pour assister au service divin. L'abbé Vignaly dit la messe et ensuite l'office des morts fut récité. Ceci fini, on apporta le quatrième cercueil en acajou et on mit dedans celui de plomb.

Quand il fut question de se préparer pour le convoi, il y eut une discussion assez vive entre M. de Montholon et M. Vignaly. Celui-ci ne voulait mettre que l'étole, comme cela se fait quand un prêtre accompagne un mort; celui-là prétendit et voulut que l'abbé se revêtit de la chasuble. Malgré l'usage établi, Vignaly fut obligé de se soumettre à l'exigence.

Vers onze heures et demie, le gouverneur et l'amiral, suivis de leurs états-majors, le général Coffin, le marquis de Montchenu et son aide de camp et beaucoup de personnes notables de l'île, arrivèrent à Longwood, et tous, militaires et civils, en deuil, se rangèrent sur la pelouse qui était en avant de la véranda. Une espèce de char, orné de crêpes et de draperies, attelé de quatre

chevaux, devait transporter le corps de l'Empereur. Il stationnait dans la grande allée à l'extrémité de la pelouse.

Tout étant prêt, huit grenadiers, sans armes, suivis de plusieurs personnes, entrent dans le parloir et pénètrent dans la chapelle ardente; ils prennent le cercueil et, avec beaucoup de peine et d'efforts, parviennent à le mettre sur leurs épaules; ils fléchissent, pour ainsi dire, sous le poids de leur lourd fardeau. Ils se mettent en marche, passent par les mêmes pièces qu'ils ont déjà parcourues, descendent avec précaution les quelques marches de la véranda et gagnent le char sur lequel ils déposent leur précieuse charge, mais non sans beaucoup de difficulté. Le cercueil placé est recouvert d'un drap de velours bleu, sur lequel est étendu le manteau de Marengo. Sur celui-ci, en croix, l'épée et le fourreau.

Tous les Français avaient suivi le corps de l'Empereur. Le cortège se mit en marche dans l'ordre suivant. Les docteurs Antommarchi et Arnott sont en avant : ce dernier est en uniforme. A quelque distance suivent l'abbé Vignaly en chasuble et le fils du Grand-Maréchal, Henri Bertrand, portant le bénitier. Vient ensuite le char, dont les chevaux sont conduits par des postillons. Les quatre coins du drap sont tenus, devant, par Marchand et Napoléon Bertrand et, derrière, par le Grand-Maréchal et le général Montholon. Ces deux derniers, en uniforme, sont à cheval : le premier est au côté gauche. A droite et à gauche du char sont les huit grenadiers qui ont porté le cercueil. Derrière le char est le cheval de l'Empereur; il est sellé et bridé et couvert d'un crêpe noir ou violet. Archambault, en livrée et à pied, le tient à la main. Immédiatement derrière le Grand-Maréchal et M. de Montholon, sur deux files, suivent les quelques serviteurs de l'Empereur, et derrière eux est une calèche attelée de deux chevaux conduits par un postillon, dans laquelle sont Mme Bertrand et Mlle Hortense sa fille. Après ces dames sont le gouverneur et l'amiral et tous les officiers d'état-major, parmi lesquels M. de Montchenu et le général Coffin. Viennent ensuite différentes personnes notables de l'île qui avaient été invitées ou s'étaient invitées elles-mêmes, les unes à pied, et les autres à cheval. Les militaires ont le crêpe au bras et les civils, habillés de noir, l'ont au chapeau.

Lorsque le convoi eut dépassé Guard-House, nous vîmes les troupes du 66e et du 20e, ainsi que la milice de l'île, rangées en

bataille sur les petites hauteurs qui bordent la gauche de la route. Soldats et officiers sont dans l'attitude de la tristesse, de la réflexion, de la méditation ; les premiers ont le bout du canon du fusil à terre, les mains croisées sur la crosse et la tête baissée ; les seconds, la poignée du sabre à la hauteur du menton, la lame en bas et, je crois, la main gauche au shako. Les tambours sont couverts de crêpes; les drapeaux en deuil et déployés s'inclinent au passage du char ; les musiques de chaque corps font entendre des airs lugubres.

Si les ennemis les plus haineux de l'Empereur avaient vu son convoi funèbre passant devant les soldats anglais, un soupir se fût échappé de leur poitrine et des pleurs eussent mouillé leurs paupières.

En arrivant à Hut's-gate, nous aperçûmes Lady Lowe avec sa fille, toutes les deux en grand deuil. La plus vive émotion était peinte dans leurs traits ; sur leurs joues coulaient d'abondantes larmes.

En face du chemin qui vient de Longwood est une petite plate-forme où l'artillerie est en batterie : les pièces sont chargées et la mèche allumée.

Après avoir dépassé Hut's-gate, la tête du convoi prend la droite, laissant les canons à gauche, et va s'arrêter à mi-chemin de Hut's-gate à Alarm-house. Là avait été pratiqué un petit chemin conduisant dans le fond de la vallée nommée Géranium, où déjà beaucoup de monde est réuni autour d'un groupe de saules, au milieu desquels la fosse qui devait recevoir le corps de l'Empereur avait été creusée, non loin de la source à laquelle on allait puiser l'eau pour l'illustre prisonnier.

Le convoi s'arrête. Ceux qui sont à cheval mettent pied à terre. Les grenadiers qui ont accompagné le char prennent de nouveau le cercueil sur leurs épaules et dans la descente on marche dans le même ordre qu'auparavant. Les grenadiers, ayant fait un tiers du chemin, sont relayés par huit soldats d'un autre corps, et les soldats de marine eux aussi, voulant avoir leur tour, s'emparent du cercueil. Ces derniers, après avoir parcouru le tiers du chemin qui restait à faire, déposent leur précieux fardeau au bord de la fosse.

Toutes les troupes après le passage du convoi l'avaient suivi et étaient venues se ranger en bataille sur la route que nous venions de quitter et qui longe la vallée. Tous allaient être

spectateurs de la scène triste et imposante où les restes d'un grand homme allaient disparaître de la surface de la terre. Les habitants de l'île, de toute condition, de tout âge, occupent le fond de la vallée et des groupes d'hommes et de femmes, plus ou moins nombreux, sont échelonnés sur les pentes rapides de la montagne. La vallée, en cet endroit, a l'aspect d'un vaste entonnoir.

La fosse, au bord de laquelle les soldats de marine v iennen de déposer le cercueil, a été creusée au milieu d'un bouquet de quatre ou cinq saules; elle a une dizaine de pieds de profondeur; les quatre côtés du parallélogramme sont revêtus de maçonnerie du haut en bas; une auge en pierre de taille, construite dans le fond, va avoir pour couvercle une large et longue dalle (cette pierre est une de celles qui devaient être employées à la maison neuve). Une chèvre est dressée et les cordages sont préparés. Le pourtour du sol est tapissé d'une étoffe noire qui encadre l'ouverture de la tombe.

Quand le Grand-Maréchal eut ôté l'épée et le fourreau, et M. de Montholon le manteau et le drap, le cercueil fut placé sur deux madriers. Alors le prêtre s'avance sur le bord de la tombe et prononce à haute voix les prières accoutumées. A ce moment, les serviteurs occupent le côté Nord faisant face à l'entrée; le Grand-Maréchal, M. de Montholon et le prêtre, les deux petits côtés, et les Anglais le quatrième; le gouverneur, l'amiral Lambert et M. de Montchenu au milieu. La première prière terminée, on descendit le cercueil à l'aide de la chèvre; le bruit qu'il fait entendre en touchant le fond de la tombe retentit dans le cœur de chacun, des soupirs s'exhalent de la poitrine des assistants et des larmes arrosent cette terre où va désormais reposer le plus grand héros des temps modernes. Au même instant, les détonations des canons viennent, à trois reprises différentes, frapper nos oreilles et ces détonations sont répétées par les échos des vallées voisines. Le silence succède, et le prêtre, en bénissant la tombe, récite les dernières prières. La cérémonie religieuse terminée, le gouverneur demande aux généraux Bertrand et Montholon s'ils ont un discours à prononcer. Sur la réponse négative de l'un et de l'autre, à l'ordre de Sir Hudson Lowe, la chèvre enlève la grande dalle au centre de laquelle est placé un fort anneau mobile; la pierre est suspendue; elle descend peu à peu et bientôt elle ferme le fond du

caveau. Alors des ouvriers, armés de leurs truelles, s'empressent de descendre, ôtent l'anneau, scellent la dalle et la garnissent de ciment. Tout est fini. Avant de quitter la vallée, nous cueillons quelques branches des saules qui ombragent la tombe et, la tristesse dans l'âme, nous reprenons lentement le chemin de Longwood, nous retournant par instants pour jeter les yeux vers cet endroit où gît le corps de l'Empereur.

Nous avons appris qu'après notre sortie de la vallée, les maçons avaient continué de travailler au fond de la tombe et qu'ensuite ils avaient mis, pour la fermer au niveau du sol, des dalles qu'ils avaient encadrées d'une bordure de gazon, dont l'approche était défendue par une barrière en bois; nous avons appris aussi que, pour garder les lieux, le gouverneur avait installé un poste de quelques hommes commandés par un officier.

Plongés dans les plus profondes réflexions, nous nous retrouvâmes à Longwood. Ce lieu, qui précédemment avait été si animé par la présence de l'Empereur, n'était plus qu'un désert. On va cherchant dans les appartements, on parcourt les jardins, on s'arrête dans les endroits qu'il fréquentait le plus, ceux où il se reposait habituellement, on croit l'apercevoir... Hélas! ce n'est plus qu'une illusion!.. On ne le voit plus à Longwood que par la pensée. Il n'est plus!... Son corps privé de vie est là-bas dans cette vallée, renfermé dans un étroit espace ombragé de quelques saules pleureurs.

SAINT-DENIS.

IMPRESSIONS DE VIENNE

Juin 1921.

Vienne a perdu cet air de gaieté, de fête perpétuelle qui, naguère, la caractérisait. Les rues où trottinent les femmes en bas de soie, juchées sur les talons pointus de leurs souliers vernis, sont mal entretenues. Rares sont les maisons dont les fenêtres sont fleuries et si, au long des « rings » et sur les grandes places, les lampadaires sont encore cerclés de leurs jardinières, celles-ci sont vides : aucun géranium n'y met sa note vive. Certaines offrent aux regards un enduit souilié et si fortement endommagé qu'on se croirait dans une ville mitraillée. Pourtant, les magasins aux larges façades garnies d'immenses glaces sont achalandés aussi bien que les plus exigeants le peuvent souhaiter. Il y a de tout chez les marchands de « Delikatessen, » de tout chez les marchands de meubles, de tout et du plus élégant chez les bottiers, les chemisiers, les modistes et les lingères. Des « galanteries, » il y en a pour tous les goûts; seulement, pour en acheter, il faut être étranger ou « profiteur de la guerre : » pour un Autrichien, c'est trop cher.

Je note des prix, au hasard, tels que les devantures me les présentent : un pain blanc, d'une livre environ : 60 couronnes; un mètre de drap : 3 500 k (1); un réticule en cuir : 6 800 k; une paire de gants de fil : 560 k; une paire de bas de soie : 1 900 k; un canif, un tout petit canif, en nacre, avec deux lames : 490 k; une cravate verte à pois jaunes, cravate pour « enrichi de la guerre : » 1 000 k; un chapeau de paille, pour hommes :

(1) K = couronne.

2000 k. — On peut s'en passer, heureusement. La mode, que beaucoup suivent ici par économie autant que par genre, veut qu'on aille nu-tête. — Une canne : 500 k; un pyjama en soie : 10 000 k; un costume complet : 40 000 k.

Cela vous semble exorbitant? Attendez. A la devanture d'un marchand de meubles, les prix deviennent affolants : une chambre à coucher en acajou, composée, selon l'usage en pays germanique, de deux lits jumeaux, deux tables de nuit et une armoire à glace à deux vantaux : 350 000 couronnes. Vous vous récriez? Que direz-vous de la salle à manger? Huit chaises cannées, une table, un buffet et une vitrine pour l'argenterie, le tout moderne et en noyer ciré : 850 000 couronnes.

Il faut dire que la couronne, — qui, avant la guerre, valait 1 fr. 05, — aujourd'hui ne vaut pas deux centimes. Que cotera-t-elle demain? Chaque jour, pour elle, marque un nouveau fléchissement. Les plus pessimistes se réconfortent en pensant que, jamais, elle ne pourra tomber tout à fait à zéro; elle sera à presque rien, mais elle conservera un pouvoir d'achat. Savoir. Dans les campagnes, les paysans marquent de la défiance pour tant de papier. Si importante qu'en soit la liasse, elle ne leur dit rien qui vaille. Beaucoup n'acceptent plus que des échanges en nature.

Les hôtels regorgent. Cependant, la moindre chambre coûte huit à neuf cents couronnes. Mais c'est que les « missions, » fort nombreuses à Vienne, sont, pour la plupart, installées dans les hôtels. Les étrangers affluent, Anglais, Américains, Italiens, Français, Tchèques ou Roumains, les uns venus pour affaires, les autres en touristes.

La crise du logement sévit à Vienne non moins qu'à Paris, à Londres, à New-York. Depuis 1914, on n'a rien bâti dans la capitale de l'Autriche, dont la population s'est soudainement augmentée de l'afflux des Galiciens, juifs pour la plupart, fuyant devant l'invasion. Ils étaient venus pour quinze jours : les jours se sont allongés, changés en mois; les années ont passé : les Juifs galiciens sont encore à Vienne. Combien sont-ils? Cinquante mille? Cent mille? L'Autriche voudrait s'en défaire, alléguant que, depuis les traités, ces Galiciens, sont devenus Polonais. Mais la Pologne refuse énergiquement de les recevoir. Il faudrait une loi pour les forcer à partir. En attendant qu'elle soit votée, ils demeurent dans Vienne où, par leurs

spéculations sur le change et sur les marchandises, ils n'ont pas peu contribué à la cherté de la vie.

Pour remédier à la crise du logement, le gouvernement a eu recours à un moyen aussi énergique qu'arbitraire : la réquisition. Les socialistes, qui l'avaient établie, ont cédé le pouvoir aux *chrétiens-sociaux ;* mais la réquisition du logement a subsisté. Le propriétaire n'est plus maître de sa maison. Un appartement s'y trouve-t-il libre, il doit informer de ce miracle la commission du *Wohnungsamt*. Aussitôt, l'*Arbeiterrat* ou Conseil des ouvriers, qui est demeuré tout-puissant, procède à l'attribution du local. On m'assure qu'en ce moment trente-cinq mille personnes sont inscrites pour un gîte. Quand seront-elles pourvues? L'*Arbeiterrat* a cependant pris des mesures draconiennes : chaque adulte n'a droit qu'à une pièce. Une pièce supplémentaire est attribuée par famille. Si l'on est quatre et que l'appartement comporte six pièces, on est tenu de déclarer qu'il y en a une de disponible. Qui l'*Arbeiterrat* y logera-t-il ? Par bonheur, il est avec la loi des accommodements. Quelques centaines de couronnes, adroitement glissées, exercent une grande influence sur la complaisance des employés de la Commission...

A voir la situation que les socialistes ont faite aux propriétaires autrichiens, combien de socialistes voudraient devenir propriétaires? Ceux-ci n'ont le droit d'augmenter leurs loyers que si l'autorisation leur en est accordée par la Commission des logements. Il faut de longues discussions pour obtenir que le locataire paye 35, 40, 50 pour 100 de plus sur le taux d'un loyer qui, au cours qu'a atteint la couronne eu égard à l'enchérissement du reste de la vie, devrait être augmenté de deux à trois mille pour 100. Parfois la Commission est intransigeante. On me cite un propriétaire qui, pour un appartement de trois pièces, reçoit ce qu'il en touchait avant guerre : 60 k. par trimestre : vingt-quatre sous de notre monnaie! Cependant, les propriétaires doivent faire les réparations indispensables et qui, obligatoirement, leur incombent. La plupart voudraient vendre, je le comprends. Ce que je comprends mieux encore, c'est que personne ne veuille acheter.

Néanmoins, ne nous hâtons pas d'envier les locataires viennois. Ils payent peu à leur propriétaire : que leur importe, si leur argent n'en sort pas moins de leur poche ? Cette année, la municipalité a frappé les locataires d'un impôt progressif. De

cinq pour cent pour les petits loyers de 900 à 1 200 couronnes (loyers de la classe ouvrière), cet impôt atteint jusqu'à cinq cents pour cent pour les loyers au-dessus de 20 000 couronnes. De tels loyers sont rares, mais ceux de 10 000 couronnes sont nombreux et taxés à 140 pour 100 : c'est la classe moyenne, ici comme partout, qui est pressurée.

*
* *

A l'Opéra. — Rien n'a été changé dans la salle, depuis la révolution. La vaste loge impériale a toujours ses lourdes tentures de peluche pourpre que surmonte une imposante couronne aux ors éclatants...

Taine disait : « Il n'y a pas de vraies soirées sans femmes en grande toilette. » Dans les loges découvertes faites pour que les diadèmes et les robes décolletées produisent tout leur effet, je n'aperçois que des blouses de linon. Depuis la guerre, l'usage s'est perdu de s'habiller pour l'Opéra : on s'y rend comme on est, en veston, en petite robe.

Le directeur de la grande scène viennoise me fait ses doléances :

— A présent, me dit-il, ce n'est plus la *société*, qui vient au théâtre : où trouverait-elle l'argent que coûte un fauteuil? Cependant, tous les théâtres sont pleins. Il y a tant d'étrangers, tant d'enrichis de la guerre! Songez, qu'actuellement, à Vienne, on ne compte pas moins de quatre à cinq cents milliardaires, oh! en couronnes, naturellement. Au début, ces gens-là ne savaient pas se tenir. Ils parlaient haut pendant la représentation. Dans les loges, ils buvaient et déballaient des saucisses à la moutarde qu'ils mangeaient avec leurs doigts. Mais les « nouveaux riches, » comme vous les appelez, ont commencé à se décrasser; s'ils manquent encore d'élégance dans leurs manières, du moins savent-ils écouter en silence, ne point importuner leurs voisins.

Il m'assure que notre musique est très goûtée de ses compatriotes.

— De tous les étrangers, ceux que nous préférons, évidemment, ce sont les Italiens, Puccini spécialement; mais, tout de suite après, nous mettons les Français : Ambroise Thomas avec *Mignon*; Gounod avec *Faust* et surtout Massenet avec *Manon* et *Werther*. Quoique cela vous puisse étonner, les Allemands ne

sont pas ceux qui plaisent le plus au public. Je parle des modernes, car un Beethoven est toujours écouté religieusement; mais Wagner lui-même est moins apprécié qu'un des vôtres.

La représentation de ce soir n'est pas de grand gala. Les vedettes ne chanteront pas. Le prix des places est en conséquence. Il n'est pas fixe, comme chez nous. Il dépend de la valeur des interprètes. La même loge de cinq places vaut 2 500 ou 5000 couronnes. Le prix du « coupon » d'entrée qui donne juste le droit d'écouter debout, oscille de 16 à 30 couronnes.

On joue *Mme Butterfly*. Le spectacle de la salle m'intéresse plus que celui de la scène. Derrière le parterre, dans l'espace libre pour les occupants « debout, » spectateurs et spectatrices sont étroitement serrés l'un contre l'autre. Beaucoup de jeunes femmes, de jeunes filles. Elles suivent les péripéties, elles jouissent des chants, de la musique, avec une attention passionnée qui leur fait oublier la fatigue. Mais quand les dernières rumeurs de l'orchestre se sont tues, que les hautes lanternes japonaises longuement balancées sont devenues invisibles, les applaudissements crépitent, les acclamations montent avec les rappels.

La situation de directeur de l'Opéra de Vienne me paraît une charge peu enviable. L'Opéra est un théâtre d'État. Son budget a été considérablement augmenté. Cependant, le recrutement des artistes présente les plus grandes difficultés. Chacun d'eux demande un traitement d'au moins un demi-million de couronnes pour la saison, c'est-à-dire pour huit mois. Les vedettes sont plus exigeantes. Elles veulent être payées à la soirée. Si on leur refuse, elles se dépitent, parlent de s'en aller, de contracter des engagements à l'étranger. Ce ne sont pas toujours de vaines menaces. Beaucoup d'artistes viennois sont partis pour l'Amérique. Peu à peu, Vienne perd les chanteurs, les musiciens remarquables qui faisaient jadis sa réputation.

Pas de soirée au théâtre qui ne se termine par un souper. Souper modeste. Aux terrasses des cafés, la plupart des consommateurs se satisfont sagement d'une tasse de café au lait qui est presque assez sucré... Il est à peine dix heures. Hormis les *trams*, qui mènent grand bruit avec leurs triples voitures attelées en file, la ville est plus déserte, plus sombre que Paris à deux heures du matin.

*
* *

Vienne a dansé, glissé, « fox-trotté, » cet hiver, avec une espèce de furie, avec une sorte de déchaînement. Les réceptions, dans l'aristocratie, ont été aussi nombreuses, aussi belles qu'autrefois. Les femmes faisaient assaut de toilettes. Certaines étaient parées de robes qui n'avaient pas coûté moins de 80 000 couronnes.

Cependant, dans la noblesse, on se défend de paraître prendre aucun plaisir. On veut faire croire qu'il n'y a que les *Schieber* (1) pour s'amuser. Si l'on cause avec un aristocrate, il se lamente parce qu'il a dû renoncer à son abonnement à l'Opéra, supprimer une partie de ses domestiques, faute d'en trouver et faute surtout de pouvoir les payer.

Il gémit : « Ici, la vie était si bonne, si douce, si facile! Les théâtres, les concerts étaient à bon marché. On faisait du sport et il n'en coûtait presque rien. Toutes les jeunes filles, même celles de la petite bourgeoisie, montaient à cheval. On mangeait bien et finement. On était trop heureux! »

Voilà le grand mot lâché. Le malheur, pour l'Autrichien, est d'avoir été trop longtemps trop heureux. Actuellement, il répète : « Pauvre Autriche! » mais il ne veut pas renoncer à ses aises.

*
* *

Le ministre d'une Puissance étrangère et neutre, personnalité bien connue du monde viennois, et fervent ami de la France, me donne son avis sur la situation de l'Autriche :

— Oh! moi, je suis très pessimiste. Le moyen de ne pas l'être! D'après le ministre des Finances, le déficit, pour les six mois qui viennent de s'écouler, est de cinquante milliards de couronnes. On en prévoit un égal, pour le second semestre. Afin de combler une partie du trou, le gouvernement va procéder à une nouvelle émission de 45 milliards de billets. A quoi cela le mènera-t-il? L'Autriche est dans la situation d'un moribond qu'on ne soutient qu'avec de l'éther. Si on lui supprime son médicament, il meurt.

« Il y a ici deux grands partis politiques : les socialistes

(1) Les nouveaux riches. Littéralement, ceux qui *poussent* la marchandise pour en faire monter le prix.

et les chrétiens-sociaux. Tous deux font fausse route. Les socialistes clament : « Confisquons le capital! Cela nous permettra de diminuer la circulation du papier. La couronne remontera. » Les chétiens-sociaux ripostent : « Obtenons de l'aide de l'étranger. Amenons l'Entente à nous ouvrir les crédits que, depuis si longtemps, elle nous promet. » Mauvais bergers ceux qui parlent ainsi. Un pays ne peut pas vivre d'emprunts et d'aumônes. Un peuple ne peut pas, infatigable quémandeur, demeurer la main tendue. La détresse économique de l'Autriche a son origine dans un mal moral. On peut donner à ce pays du charbon, des vivres, des vêtements; ce qu'on n'a pas encore réussi à lui inculquer, c'est la volonté de s'aider lui-même. Ce peuple, à terre, se fait lourd pour ne pas être relevé.

— Alors, il n'y a pas de remède?

— Je ne dis pas cela. Il y en a, et plusieurs : faire des économies, travailler. Mais jamais on n'a autant dépensé; jamais on n'a voulu se donner moins de mal. On hausse les épaules : « Travailler! pour gagner quelques centaines de couronnes? ce n'est pas la peine. » Avez-vous remarqué le cireur de chaussures qui est sur un des rings? Il y a toujours cinquante badauds occupés à le regarder manier ses brosses. Tout Vienne le connaît. Et tout Vienne en parle. On confesse : « Il n'y a que lui qui travaille ici! » L'admirable est que ce cireur de bottes n'est pas Viennois, il est Turc!

***

La princesse Hélène de Metternich, fille de cette fameuse princesse Pauline, ambassadrice à Paris, dont les contemporains de Napoléon III ont si souvent cité les mots d'esprit, s'occupe activement d'œuvres de charité. C'est d'elle que je tiens sur la misère à Vienne ces précieux renseignements :

— Les enfants ne sont plus malheureux. Vous avez pu les voir dans les rues, dans les squares. Ils ont de bonnes joues. Ils sautent et rient comme tous les enfants de tous les pays. Grâce aux secours qui nous ont été donnés, nous avons pu leur refaire une santé. Ceux qui restent dans la détresse sont, non seulement ceux de la classe moyenne, du *Mittelstand*, mais ceux de la classe jadis aisée. Comment vivre, à présent, avec un revenu de cinq à six cent mille couronnes? Ajoutez que la plupart avaient leur fortune placée en valeurs autrichiennes. Vous

pouvez deviner ce que rapportent aujourd'hui nos obligations, nos actions. Vous le savez d'ailleurs : il n'est guère de Français qui ne possède des Chemins de fer du Sud de l'Autriche. Des milliers de rentiers autrichiens qui vivaient largement avec vingt-cinq à trente mille couronnes de rente, ont vu leurs revenus tomber à sept ou huit mille couronnes. A peine de quoi se nourrir quelques semaines.

« Je vous conduirais volontiers chez quelques-uns d'entre eux. A quoi bon ? Vous n'y verriez rien de frappant. Les intérieurs demeurent décents, la mise de la maîtresse de maison reste convenable; mais, ouvrez les armoires, elles sont vides : le linge, les bijoux, l'argenterie ont été vendus. Aux murs, il n'y a plus un tableau; sur les meubles, plus un objet d'art.

« Les familles les plus éprouvées sont celles des anciens officiers. A ceux-ci le gouvernement fait bien une retraite : environ dix mille couronnes pour un général. Ce n'est rien... Vous me direz : « Ces officiers peuvent chercher une situation. » Ils l'ont fait, ils le font encore; mais les situations sont rares; quand il s'en présente une, ce n'est pas à eux qu'on donne la préférence. On n'est pas bien disposé à leur égard. On les rend responsables de la défaite...

A l'appui des détails que me donne la princesse de Metternich, d'autres me reviennent à l'esprit, que je tiens de Mme Lefèvre-Pontalis, femme du ministre de France, de Mme Hallier, femme du général qui dirige notre mission militaire. Car, il faut qu'on le sache : après l'armistice, la France, blessée, meurtrie et ayant elle-même à réparer ses ruines, a eu cette générosité de venir en aide à ses ennemis de la veille. L'hiver dernier, Mme Lefèvre-Pontalis, présidente d'une œuvre de secours, a remis de la percale à trois femmes de feld-maréchaux qui venaient demander de quoi se faire des chemises. Mme Hallier m'a parlé d'un ancien colonel presque aveugle qui a accepté, avec reconnaissance, des boîtes de lait condensé, d'un général qui, pour gagner quelques centaines de couronnes, s'est fait porteur de charbon. Dans la rue, j'ai été frappée de l'aspect de décrépitude des vieillards d'une soixantaine d'années : petits rentiers, petits retraités qui, depuis des années, ne peuvent s'alimenter suffisamment...

Les employés de la municipalité viennoise : contrôleurs et conducteurs de tramways, balayeurs, cantonniers, etc., sont

largement payés. Quand ils veulent une augmentation, ils se mettent en grève. Mais les fonctionnaires de l'État : professeurs à l'Université, magistrats, employés des chemins de fer, des postes et télégraphes, etc., ont des traitements qui, en dépit des augmentations accordées, demeurent tout à fait insuffisants.

Il faut se rendre compte, en effet, que, depuis 1914, la vie coûte, en moyenne, cent cinquante fois plus cher. Voici, à titre de document, un tableau comparatif de quelques-uns des prix d'avant-guerre et de ceux d'à présent :

		Couronnes	
		1914	1921
Farine	1 kilo	0,40	70
Bœuf	»	2	300
Porc	»	2,60	300
Veau	»	2	300
Beurre	»	2	400
Café	»	3	440
Sucre	»	0,80	138
Lait	1 litre	0,20	20
Un costume d'homme		120	16 000
Un chapeau		15	1 500
Une paire de chaussures		25	4 000

L'attaché commercial français a eu l'idée intéressante d'établir le budget d'un employé viennois pendant un mois. On trouvera, en regard, les prix du printemps et de l'automne de 1920, avec ceux du printemps de 1921 :

	Printemps 1920	Automne 1920	Printemps 1921
Pour un célibataire	3 678	4 068	11 031
Si l'employé est marié	5 385	11 270	17 110
S'il a deux enfants	7 320	14 590	21 760

Actuellement (printemps de 1921), un employé célibataire gagne, par mois, de 4 800 à 7 000 couronnes. S'il est marié, il a de 6 000 à 7 000 couronnes; s'il a deux enfants, il est payé de 8 600 à 12 000 couronnes.

La disproportion est considérable, on le voit, entre son traitement réel et celui qu'il lui faudrait pour subvenir aux dépenses indispensables. Ainsi, nous arrivons à cette conclusion : les gens de moyenne condition, même ceux qui travaillent, sont forcés de consacrer entièrement le peu qu'ils ont à se nourrir.

*
* *

Au quartier des Juifs Galiciens. — C'est très loin, vers la banlieue. Une zone pelée où quelques chétifs acacias s'accordent à la tristesse du paysage. Des gîtes en tôle ondulée. Aucun parfum de fleurs ou de verdure. Rien que l'âcre odeur d'herbes qu'on brûle dans un fossé. Coiffé d'un chapeau de paille crevé, un petit vieux, au bout d'une longue corde, paît une chèvre rousse. La bête tire sur sa laisse. Pour la retenir, le petit vieux n'a pas trop de toutes ses forces. Plus loin, encore des chèvres que gardent des enfants. Le lait de vache est devenu rarissime. Avant la guerre, Vienne absorbait, chaque jour, huit cent mille litres de lait. Cet hiver, elle en a reçu à peine trente mille. Nombre de Viennois consomment du lait condensé; mais une boîte se vend 150 couronnes. Une chèvre coûte peu à nourrir : il suffit d'avoir le temps de la mener paître. Affaire aux vieux, aux tout petits. Dans les faubourgs, de véritables troupeaux de chèvres broutent le long des haies ou des talus : nouvel aspect de la Vienne d'après-guerre.

On a installé les Juifs Galiciens dans les baraquements d'un ancien camp de prisonniers de guerre. Des fils barbelés courent autour du terrain. Les fenêtres de la baraque qui servait de prison sont munies de barreaux de fer.

Occupées à des besognes ménagères, des femmes vont et viennent, pieds nus. Trois petits en robe de percale bleue, bras dessus, bras dessous, et serrés l'un contre l'autre, ainsi que grains dans une grenade, nous considèrent immobiles.

Aux fenêtres pendent des couvertures trouées qu'on a mises à sécher; mais certaines ont des rideaux. Devant les baraquements, dans les jardinets aux minces allées en croix, des légumes poussent, des poules picorent, des oies se dandinent.

Ces familles de Juifs ne sont pas toutes dans le besoin. J'aperçois des chambres confortablement meublées : lits, commode et fauteuils. Beaucoup gagnent suffisamment leur vie; ils ont trouvé des places chez des coreligionnaires, dans des maisons de commerce, dans des banques. Ils se sont faits camelots. D'autres, c'est le plus grand nombre, spéculent sur le change, sur les denrées. Installés dans les cafés, autour d'une petite table, ils passent leur journée à acheter, à vendre, à

pousser, avec opiniâtreté, des marchandises dont, jamais, ils ne prendront possession.

***

On a souvent comparé le *Prater* à notre Bois de Boulogne. C'est aussi, du moins vers son entrée, quelque chose comme la foire de Neuilly. Jadis les archiducs ne dédaignaient pas d'y aller faire un tour; mais les archiducs sont en exil. Aujourd'hui, parmi les piétons, il n'y a que du peuple, du tout petit peuple. Sur le bord des allées, des marchandes débitent des gâteaux à la poussière et des saucisses à la moutarde. Il fait beau, des nuages légers, soyeux, voilent agréablement le soleil.

Les jeunes filles et les enfants se sont déguisées en *Dirndl* (1) : c'est la mode, quand vient l'été : jupe à fleurettes Pompadour, boléro qui s'échancre sur une chemisette blanche et petit tablier de couleur éclatante : rouge coquelicot, vert pré, violet-évêque. Tout ce monde achète des confiseries et de la charcuterie. Aux « montagnes-russes, » les voitures sont prises d'assaut. Dans les descentes vertigineuses, les tabliers pourpre et leurs frères les tabliers épinard sont comme fous de joie et poussent des cris aigus... Demain, ce sera *lundi bleu* (2). Le travail ne recommencera qu'à onze heures. La vie est courte. Amusons-nous... Cependant, rappel de la guerre, des soldats mutilés mendient ou vendent des allumettes. L'un exhibe son moignon, l'autre ses pieds articulés; un troisième est aveugle. On leur donne, mais peu : la pitié s'émousse.

Nous nous engageons sous les marronniers de la grande allée. La lumière magnifique de cette journée de juin prête à ce qu'elle touche un merveilleux prestige. Des tilburys passent, attelés de fins trotteurs superbement harnachés. Leurs mors, leurs gourmettes étincellent. Sur leur poitrail ondulent d'étroites et longues courroies blanches.

La *Suesse Mædel* (3) se promène lentement avec son ami. La gentillesse de cette *grisette* anime les promenades. Sans elle, Vienne ne serait plus Vienne. Avec un rien, elle s'habille plai-

(1) Paysanne des Alpes.

(2) Tous les lundis sont bleus; mais il n'y a qu'un dimanche *doré* : celui qui précède Noël, à cause des acquisitions qu'on y fait; et un seul jeudi *vert* : le jeudi-saint, parce que, ce jour-là, on ne doit manger que des légumes verts.

(3) Littéralement : la jeune fille sucrée.

samment... Mieux qu'aucun, Arthur Schnitzler, l'auteur dramatique, a su la dépeindre : « Elle a dix-sept ou dix-huit ans... Elle est blonde et encore mince... Elle n'est pas d'une beauté fascinante, elle n'est pas d'une intelligence transcendante; mais elle a le charme d'un soir de printemps... » Toujours sentimentale, elle a, depuis la guerre, perdu sa qualité essentielle : le désintéressement. Schnitzler lui-même le reconnaît. Comme je lui parlais de la *Suesse Mædel :*

— Que voulez-vous? me dit-il, la vie est chère... les bas de soie aussi...

*
* *

Un grand éditeur, que j'interroge sur la question du livre français en Autriche, me répond :

— Le livre français? madame, il me faut vous répondre au passé. Avant 1914, tous les écrivains français qui étaient admirés en France, l'étaient également ici. La France faisait la mode, en littérature, comme elle la faisait pour les robes et les chapeaux. Aux romanciers allemands ou anglais, le public préférait les vôtres. Vos livres sont mieux écrits, mieux composés, plus intéressants. Depuis la guerre, notre goût ne s'est pas détourné de vous : ce sont vos livres qui nous sont devenus inaccessibles. Comptez à quel prix il me faut vendre un roman qui, à Paris, coûte 7 francs.

— 420 couronnes.

— Un tel prix, vous vous en rendez compte, est prohibitif. Alors, les éditeurs autrichiens, moi le premier, se sont mis à imprimer des auteurs français tombés dans le domaine public.

A portée de sa main, sur une table, il prend quelques volumes, habillés d'une reliure souple : *le Père Goriot; la petite Fadette;* Vigny; Amiel... Il me les tend. Je les ouvre. Le papier est fin et blanc. Les caractères sont nets. Ce sont en somme des volumes très présentables. Je demande leur prix de revient :

— Nous possédons ici un outillage perfectionné, nous avons le papier en abondance, une main-d'œuvre qui, comparée à la vôtre, est à très bon marché, — de 50 pour 100 moins chère. Aussi un ouvrage comme ceux que vous regardez me revient exactement à 1 fr. 25. C'est là qu'est le danger pour vous : vos éditeurs, qui vendent très peu ici, bientôt n'y

vendront plus rien. Non seulement, le marché viennois leur sera fermé, mais le marché allemand, le marché suisse, celui des pays balkaniques et des pays nouvellement formés, Tchéco-Slovaquie, Yougo-Slavie. Par notre intermédiaire, votre pensée continuera de rayonner dans le monde, mais le bénéfice financier vous échappera.

*
* *

Les Viennois sont justement fiers de leur Université.

De larges escaliers, de vastes amphithéâtres, des salles aérées, lumineuses, paisibles et, entre les bâtiments, un jardin plein de verdure et de chants d'oiseaux.

En l'absence du recteur, *Herr Direktor* me reçoit dans un vaste bureau à hautes boiseries, à tentures vert bouteille, ce qui, en tout pays, est la couleur « administrative. » Il se déclare heureux de recevoir ma visite. Hélas! son français vaut mon allemand. Pendant quelques minutes, nous échangeons des propos qui, de l'un à l'autre, nous demeurent hermétiques. Herr Direktor a une inspiration. Il donne un coup de téléphone; aussitôt, comme si ce fût un téléphone enchanté, paraît un petit homme tout barbu, tout riant et parlant le français, ma foi, parfaitement. Grâce à lui, je vais apprendre de l'Université tout ce qui m'intéresse. Je n'ai qu'à questionner : il traduira les réponses.

Quand la guerre a éclaté, le foyer de culture qu'était l'Université de Vienne semblait en plein développement. En 1900, l'Université comptait 6 000 étudiants et 347 professeurs. En 1914, le nombre des étudiants atteignait 11 000. On avait porté celui des professeurs à 750.

Je demande :

— A quelle nationalité appartenaient les étudiants?

Le petit homme barbu et jovial me répond :

— Presque tous étaient d'Autriche-Hongrie. Il n'y avait que 500 étrangers : Allemands, Russes, Serbes ou Bulgares. Un seul, et le petit homme se met à rire dans sa barbe grisonnante, un seul était Français.

Cela lui semble infiniment comique, ce Français égaré à l'Université de Vienne, comme un spécimen unique de son espèce.

Mais Herr Direktor reprend la parole. Le petit homme

reprend son sérieux. Le fait est qu'il n'y a plus de quoi rire :

— Aujourd'hui, le nombre des étudiants est toujours de 11 000, mais, depuis le traité de Saint-Germain, le mot *étranger* a pris, pour nous, un autre sens. Sont devenus « étrangers » les Tchèques, les Hongrois, les Transylvains, les Slovaques, les Croates... Il faut donc dire, à présent, que l'Université de Vienne compte plus de 4 000 étrangers. Parmi ceux-ci, quelques-uns sont Allemands, Russes, Polonais : fort nombreux, ces derniers, près de 2 500.

« 35 pour 100 des étudiants étudient la médecine ; 34 pour 100 la philosophie ; 30 pour 100 la jurisprudence. Beaucoup y cherchent un diplôme qui leur conférera la possibilité de devenir, non seulement magistrats, avocats ou autres gens de loi, mais aussi, mais surtout : fonctionnaires de l'État! La théologie recrute peu d'adeptes : 1 pour 100 seulement du nombre des étudiants.

Tout à l'heure, en traversant les salles de la bibliothèque, j'ai été frappée d'y voir beaucoup plus de jeunes filles que de jeunes gens.

— C'est que les étudiantes suivent plus régulièrement les cours : cela leur est aisé, leur temps est libre. La plupart vivent dans leur famille et sont déchargées de tout souci matériel. Elles se dirigent surtout vers la philosophie et la médecine ; quelques-unes vers la jurisprudence.

« La plupart de nos étudiants sont pauvres. Ils n'ont pas de quoi acheter les livres d'études nécessaires. Presque tous appartiennent au *Mittelstand* et le *Mittelstand* est ruiné. Pour payer leurs inscriptions, subvenir à leur entretien, nombre d'entre eux exercent, non une profession, mais un métier manuel. Dédaignant les traductions, les copies de manuscrits, les leçons en ville qui sont peu payées, ils chargent du charbon, ils scient du bois, ils se sont faits commissionnaires : bons à tout, à porter une malle aussi bien qu'une lettre pressée. Ainsi arrivent-ils à gagner 2 ou 300 couronnes par jour.

Dans la mesure du possible, l'État prend une part de leurs dépenses. Pour eux, on a résolu le problème du logement. Avant la guerre, Vienne comptait deux asiles qui recevaient environ 200 pensionnaires. Aujourd'hui, la ville en a huit qui n'abritent pas moins de 1 000 jeunes gens.

Des œuvres, dont l'une est française et dirigée par la géné-

rale Hallier, ont organisé des « popotes. » Pour huit ou dix couronnes, les étudiants y trouvent des repas chauds. C'est encore une des formes sous lesquelles nous venons en aide aux Autrichiens : réponse aux calomnies des Allemands qui nous accusent de vouloir l'anéantissement des peuples que nous avons vaincus.

Le traitement des professeurs oscille entre cent mille et cent cinquante mille couronnes... Il faut s'habituer à jongler avec les chiffres : il faut se garder aussi de se laisser abuser par leur mirage... Cent cinquante mille couronnes, cela ne fait que 2 500 francs. De quoi vivre fort petitement.

A part un Hollandais et quelques Allemands, tous les professeurs de l'Université sont autrichiens; mais, fort imbus de la supériorité des méthodes germaniques, c'est vers Berlin, vers Dresde que, d'un mouvement naturel, ils se tournent pour en recevoir la lumière. Aigris par la défaite, par leur vie difficile, ils se sont ralliés au parti de l'*Anschluss*. Recteur en tête, ils se sont laissés aller à de violentes manifestations pangermanistes.

Au moment où je quitte l'Université, des groupes de jeunes gens et de jeunes filles gravissent le grand escalier. Ils se rendent à quelque cours et s'entretiennent avec animation. Un peu à l'écart, un étudiant monte seul. C'est un aveugle de la guerre. Il va, le visage levé, frappant chaque marche de son bâton. Nul ne prend garde à lui. Les rappels de la guerre sont partout ici. Mais combien veulent les voir ?

***

Les fonctionnaires! m'a dit avec un soupir Herr Direktor, il y en avait déjà trop au temps de Joseph II. Il y en a, maintenant, plus que sous le « vieil Empereur (1)! » Dans tous les ministères, c'est une complexité inouïe de « compétences. »

Chaque parti qui s'est emparé du pouvoir s'est empressé de caser sa clientèle, mais en respectant celle qui occupait déjà les emplois publics. Aux fonctionnaires de l'Empire sont venus s'ajouter ceux des socialistes, auxquels se sont adjoints, à leur tour, ceux des « chrétiens-sociaux. » La petite Autriche du traité de Saint-Germain a les deux tiers des fonctionnaires de l'Angleterre. A Vienne, on compte un fonctionnaire pour neuf

(1) On désigne ainsi couramment François-Joseph.

habitants. Dans le grand hôpital où l'on peut soigner 3 070 malades, il y a 3 015 employés : un employé presque par malade !

***

Visite à une fabrique de bière. Je recueille ces aperçus pleins de saveur sur les rapports des patrons et des ouvriers dans un régime socialiste :

— Sous la monarchie, l'Autriche n'était pas socialiste. En vérité, c'est une chose stupéfiante de voir comme il a fallu peu de temps à quelques meneurs pour gagner les masses à leurs théories. Ceux qui se sont emparés du pouvoir ont dit au peuple : « Autrichiens, à présent, vous êtes libres ! » C'est la plus grande sottise et le mensonge le plus éhonté. Jamais il n'y a eu moins de liberté dans ce pays. Le socialisme bride chacun. En vertu d'une loi de mars 1919, chaque industriel qui occupe, au moins, vingt travailleurs, doit constituer un Conseil d'ouvriers et d'employés. Ce Conseil ne traite pas seulement des questions de salaires et de salubrité : il a encore le droit de se faire représenter par deux de ses membres dans les conseils d'administration. Il peut examiner le bilan. Actuellement, il prétend exiger que nul employé, nul ouvrier, ne soit engagé sans son autorisation.

« Quant aux ouvriers, ils sont dans l'étroite dépendance de leurs syndicats. Au mois d'avril dernier, le Conseil des ouvriers me demande une augmentation de salaire. Je télégraphie à la maison-mère pour savoir si je puis l'accorder. La réponse ne me parvient qu'au bout de deux jours. Elle est favorable. Je pensais que les ouvriers allaient exulter, car ils répétaient qu'ils n'avaient plus une couronne en poche, que c'était un crime de les faire attendre. Trois jours passent. Aucun ouvrier ne vient toucher l'augmentation si impatiemment réclamée. J'avise l'un d'eux, intelligent et de bon sens. Je le questionne. Il me répond : « Le syndicat a changé d'avis. Il nous défend de passer à la caisse. » A noter que nos socialistes ne sont pas révolutionnaires. De caractère indolent, l'Autrichien ignore la violence qui arme une classe contre une autre. Actuellement, d'ailleurs, les ouvriers sont satisfaits. Ils ont la vie large et facile, et en vérité ils n'ont pas matière à nous jalouser, nous autres bourgeois. Comme chez vous, ce sont eux qui achètent les poulets, eux qui se payent une promenade en voiture, eux qui remplis-

sent les « Kino. » On serait mal venu à leur parler d'économies. Une ouvrière reçoit 1500 couronnes par semaine; un ouvrier en a 4000; un contre-maître, 10 à 12000. Il en peut gagner 16000, s'il a des enfants; car ici les salaires sont proportionnés non aux capacités, mais aux charges du travailleur.

***

Le portier de mon hôtel semble prodigieusement intéressé par mes faits et gestes. Il me surveille. Je n'ai garde de m'en étonner. Ainsi que tous les portiers, il est plus ou moins *confident* de la police.

Moins tracassière que sous l'ancien régime, la police n'en continue pas moins d'exercer son influence occulte. « L'Autriche n'a jamais eu de gouvernement, ai-je souvent entendu dire depuis mon arrivée; elle n'a qu'une police admirablement organisée. »

Cette police surveille, espionne chacun des habitants du pays et, spécialement, chacun des étrangers qui y séjournent ou qui y sont de passage. Elle recrute ses agents dans tous les milieux.

Un Français, familier avec la Vienne d'avant et d'après guerre, me confie avec une douce philosophie :

— Mon domestique va faire son rapport sur moi tous les jours; il sait aussi bien que moi ce que je fais ; il y ajoute ce qu'il suppose que j'aurais dû faire. Je tiens cet honorable serviteur d'un colonel qui, en me le cédant, m'a averti... Soyez-en sûre, chacun ici a son « ange gardien. » Le concierge de la maison que vous habitez est mieux placé que personne pour être renseigné sur vous. Il lit les suscriptions de vos lettres. Grâce à la coutume de venir ouvrir la porte la nuit, — on ne tire pas le cordon, à Vienne, — il connaît le plus intime de votre vie privée. Son zèle peut être doublé par celui d'une de vos amies, d'une soi-disant amie qui écoute ce que l'on dit dans votre salon, qui vous « file, » au besoin, dans la rue...

***

« La guerre commerciale est aussi dure que la guerre militaire, écrit dans un de ses rapports l'attaché commercial français à Vienne ; on y compte moins de cadavres, mais on n'y fait pas de prisonniers. »

Démembrée, amputée des plus riches provinces qui formaient le territoire de l'ancienne monarchie, l'Autriche actuelle et Vienne en particulier conservent toujours leur valeur géographique. Carrefour des grandes voies internationales, point de croisement des grands intérêts économiques de toute l'Europe, Vienne demeure le lieu de rendez-vous où se traitent déjà, où se traiteront de plus en plus, — quand l'ordre sera rétabli en Russie, — toutes les transactions de l'Orient avec l'Occident. A Vienne, port franc de l'Europe centrale, viendront s'accumuler les marchandises transitant de l'Est vers l'Ouest et inversement.

Dès maintenant, quoiqu'elle manque de charbon, qu'elle doive s'adresser à la Tchéco-Slovaquie et à la Silésie pour en obtenir et qu'elle le paye, conséquemment, fort cher, l'Autriche commence à voir son industrie renaître.

On sait quelle était sa puissance métallurgique. Grâce à la présence, dans son sol, d'un excellent minerai, elle produisait des aciers de première qualité. Dans ses nombreuses usines ont été coulés, — ne l'oublions pas! — les gros canons auxquels nous avons dû de subir nos premiers revers, d'avoir notre sol envahi, occupé, ravagé. Son minerai, l'Autriche l'a conservé. L'industrie de l'acier lui assure encore une excellente place sur le marché mondial. Dans ses usines, on construit des locomotives, des wagons, des automobiles, des machines de toute nature : spécialement des machines-outils et des machines agricoles; par ailleurs, elle fabrique des socs de charrue, des faux, des faucilles; elle a conservé la spécialité de tous objets en tôle émaillée.

L'industrie du papier est toujours florissante. Les deux tiers de ses anciennes usines lui sont demeurées. Quoique des coupes exagérées aient été, pendant la guerre, effectuées dans ses forêts, elle reste pourvue en bois, au point d'en pouvoir exporter. Elle a sous la main la matière première. On a calculé que la production à plein rendement des papeteries autrichiennes donnera 12 000 wagons de pâte, 7 000 de carton et 18 000 de papier, dont 2 900 de papier d'emballage, 160 de papier de soie et à cigarettes, 4 700 de papier de journal, etc. (1).

L'industrie du meuble est en bonne situation; 14 000 ouvriers sont occupés dans les fabriques et dans de nombreux petits

(1) Voyez : Dunan, *L'Autriche*.

ateliers. Les ébénistes autrichiens ont du goût, ils sont adroits. Beaucoup des ouvriers qui travaillaient naguère à Paris, au faubourg Saint-Antoine, venaient d'Autriche. Leurs travaux sont appréciés. L'Angleterre le sait, qui a recommencé de se pourvoir, à Vienne, de tous ses meubles de bureau.

Moins importante que les précédentes, l'industrie du cuir constitue une des spécialités les plus célèbres de l'Autriche : « outre les articles d'usage industriel ou courant tels que le cuir de semelle et les courroies, l'Autriche est susceptible d'exporter les malles, les valises, les chaussures et les articles de maroquinerie de luxe auxquelles on donne, à Vienne, le nom français de « galanterie (1). »

Où l'artisan autrichien excelle, c'est dans les articles de fumeur et tous les articles de luxe : bijouterie, joaillerie, fourrures, dentelles, plumes, fleurs artificielles, appareils d'éclairage, etc. L'an passé, en septembre, les industriels de la couture et de la mode ont produit un grand effort qui ne tend à rien de moins qu'à faire, de Vienne, la ville où il sera de bon ton de s'habiller pour les peuples des Balkans et de l'Orient, particulièrement l'Égypte où toutes les maisons importantes de Vienne ont leurs succursales. Une « semaine de la mode » a été organisée; quantité de modèles ont été exposés; des catalogues, des brochures ont été envoyés, à profusion.

Néanmoins, à cause des fluctuations incessantes de la couronne, l'Autriche ne peut vivre qu'au jour le jour. L'incertitude y bloque tous les efforts individuels et collectifs, spécialement avec nos commerçants trop timorés, peu enclins au crédit et attachés aux vieilles formules aujourd'hui surannées.

Il est vrai que, de la part du gouvernement autrichien, nos compatriotes se heurtent à un boycottage systématique. Tout de suite après l'armistice, l'effort des commerçants français s'est porté vers l'Autriche, que l'on savait totalement dénuée. Mais le gouvernement autrichien s'est empressé de mettre un *veto* d'importation sur tous les articles de luxe, et les produits manufacturés français sont, par lui, désignés comme tels.

Comparée à l'importation des produits tchéco-slovaques, italiens et surtout allemands (2), — ces derniers étant offerts en

(1) Dunan, *op. cit.*

(2) Trop souvent, on le sait, l'Autriche consent à camoufler les produits faits en Allemagne. Elle les certifie : « autrichiens, » et nous les expédie.

masse et à bas prix, — la place que nous occupons est infime.

Qu'on en juge par ce tableau :

Importations en Autriche.

	Quintaux	
	France	*Allemagne*
Produits coloniaux	331	1 463
Tabac	0	12 708
Sucre	0	1 232
Céréales, malt, farineux, fruits secs	1 261	373 669
Bois, charbon	112	19 441 712
Papiers et articles en papier	82	49 888
Quincaillerie (coutellerie, serrures, objets pour le bâtiment)	4 491	412 004
Machines et appareils	155	122 514
Sel	0	176 060
Produits chimiques	0	372 638

En Autriche, tout le commerce est centralisé : *Centrale* de la graisse, *Centrale* des sucres, *Centrale* des spiritueux et liqueurs, etc. Ces *Centrales* prétendent faire du commerce avec la France un acte unilatéral, au bénéfice de la seule Autriche. Ce sont elles qui font obstacle à l'entrée de nos produits, car nos produits concurrencent les leurs. Voici, par exemple, la *Centrale* des spiritueux et liqueurs. Elle s'oppose formellement à l'importation des produits français. La raison s'en explique facilement. Toutes nos liqueurs, tous nos vins sont contrefaits ou imités en Autriche. Les fabricants autrichiens de « faux champagne, » de « faux bourgogne, » ou de « bordeaux » frelaté, ne veulent pas que nos produits viennent, sur place, établir leur supériorité. Ils préfèrent, en usant de l'étiquette française, se réserver un monopole fructueux, car les vins français, uniformément appréciés, sont vendus très cher.

Ce n'est du reste pas seulement à nos vins que le marché autrichien est fermé, mais à nos soieries, à nos parfums, etc. Aux devantures s'étalent des produits italiens, hollandais, scandinaves, suisses et allemands. Les seuls produits français qu'soient en vente, sont des imitations et des contrefaçons (1).

(1) L'interdiction qui frappait les objets de luxe a été supprimée, le 15 juin dernier; mais la situation n'en est pas plus favorable à nos commerçants. Les droits de douane sont devenus si élevés qu'ils sont prohibitifs : 3 000 couronnes par bouteille de champagne.

*
* *

Depuis la suppression de la monarchie, toute femme en Autriche est électrice et éligible. Le Parlement actuel compte cent soixante députés, dont dix femmes. Sur ces dix femmes députés, une seule appartient au parti des *chrétiens-sociaux*; une autre est *Gross-Deutsche* (1), les autres sont *socialistes*. C'est le cas de Frau Popp.

Elle m'attend, ce matin, avant l'heure du Parlement. Je la trouve vêtue d'une robe de velours gris, en dépit de la chaleur, dans son petit appartement, au troisième étage, sur la cour. La pièce où l'on m'introduit, tient à la fois de la chambre à coucher, du bureau et de la salle à manger. Pas un bibelot, pas une fleur. Un lit, puisqu'il faut dormir; une table, puisqu'il faut manger et écrire; une suspension au-dessus de la table; des chaises et une bibliothèque pour serrer quelques livres.

Frau Popp est une femme d'environ quarante-cinq ans. Sa face ronde, aux traits menus et rapprochés, n'a de particulier qu'une mâchoire puissante. Quand elle tient un morceau, cette mâchoire-là ne doit pas le lâcher. Robuste, ramassée sur elle-même, Frau Popp donne une impression d'énergie et de ténacité.

Elle est née dans une famille d'ouvriers, la plus jeune de quatorze enfants. Triste intérieur, espèce d'enfer comme il y en a beaucoup dans la classe ouvrière, quel que soit le pays. Le père rentre irrégulièrement, ne rapportant qu'une paye entamée. La mère crie, tempête. Des querelles, des scènes éclatent, si violentes que la femme, parfois, s'enfuit pendant plusieurs jours. Les enfants, délaissés, sont nourris par la charité des voisins. A sept ans, la petite Adélaïde est envoyée à l'école. A dix ans, elle commence à gagner sa vie; elle tricote. Mais, le soir, à la maison, elle attrape un livre; elle lit, elle étudie. Quelques années se passent. Elle entre dans une fabrique de bouchons, où elle gagne trois florins par semaine. Elle n'est pas malheureuse. C'est alors que son frère aîné, parti pour faire « son tour d'Autriche, » revient au logis, ramenant avec lui un camarade imbu d'idées socialistes. Adélaïde l'écoute avec passion les développer. Celui-ci, qui s'aperçoit du succès de sa propagande, lui donne à lire

(1) Parti qui veut le rattachement à l'Allemagne.

les numéros de l'*Arbeiter Zeitung*, lui prête des livres de son parti. Elle les dévore et commence d'ouvrir les yeux sur ce qu'elle appelle l'injustice de son sort. Elle va dans les réunions socialistes : elle y entend parler de l'exploitation des ouvriers par le patron ; elle remarque qu'il n'y est jamais dit un mot d'une exploitation beaucoup plus certaine et plus révoltante : celle de l'ouvrière. L'ouvrière n'est pas seulement victime du patronat; elle l'est encore, et bien davantage, du milieu où elle vit et de ceux qu'elle y rencontre : ouvriers comme elle et contre-maîtres. C'est ce que, plus tard, Frau Popp résumera dans cette formule violente : « L'atelier est un lieu de prostitution sanctifié par la loi. »

Un heureux mariage va la tirer de la situation d'ouvrière. Elle épouse le directeur de l'*Arbeiter Zeitung*, beaucoup plus âgé qu'elle et qui, après quelques années, la laisse veuve avec deux petits garçons.

Sa vie publique a commencé à l'atelier, où elle s'efforçait de créer de l'agitation pour organiser des manifestations le 1er mai. Elle parle dans les réunions publiques, écrit des articles de journaux : un article en faveur de l'union libre lui vaut une condamnation à quinze jours de prison comportant, aggravation de peine, deux jours de jeûne. Dès 1892, elle réclame le vote et l'éligibilité des femmes. Quand la loi les lui accorde, après la révolution, elle se porte immédiatement à la députation. Elle est élue, sans concurrent. Au Parlement, c'est elle qui fait passer la loi portant abrogation des titres nobiliaires, et aussi la loi sur les domestiques. En vertu de cette loi, les domestiques ne doivent pas travailler plus de onze heures par jour. On ne peut leur faire commencer leur ouvrage avant six heures ; ils doivent le cesser à neuf heures. Ils ont droit à un après-midi de liberté, en semaine, chaque quinzaine, et à la journée du dimanche, deux fois par mois. On doit leur laisser la jouissance d'une chambre fermant à clé.

— A présent, continue Frau Popp, je lutte afin d'obtenir aux divorcés le droit de se remarier. Le divorce, sans la possibilité du remariage, mène, presque fatalement, à l'immoralité. En Autriche, le mariage religieux n'est pas précédé d'un mariage civil ; celui-ci n'existe que pour les fiancés qui ne se réclament d'aucune confession. Il s'ensuit que, l'Église ne reconnaissant pas le divorce, les divorcés n'ont pas le droit de se remarier.

Frau Popp parle d'une voix sourde, sans geste; aucune exubérance, mais une espèce d'exaltation dure et concentrée. Brusquement, elle me déclare appartenir au parti de l'*Anschluss* :

— Non par animosité contre la France; nous ne sommes pas comme les Allemands: nous n'avons aucune haine pour vous. Vous nous êtes plutôt sympathiques (*sic*); mais les questions de sentiment ne peuvent modifier les nécessités politiques et économiques. La France est trop loin, pour nous. Tout nous rapproche au contraire de l'Allemagne. Tant que le *rattachement* n'aura pas eu lieu, il y aura des troubles, en Autriche.

*
* *

Schœnbrünn. — Pour aller à Schœnbrünn, il faut choisir une belle et chaude journée. Le contraste alors est délicieux avec la ville bruyante que tourmente un vent continuel, grand remueur de poussière.

A Vienne, on a soigneusement effacé ce qui, dans les rues, rappelait l'ancien régime. Les « K. K. » ont été supprimés à la porte des institutions qui étaient à la fois *Königlich und Kaiserlich*. Il n'y a plus de *K. K. lotto*, plus de *K. K. Tabaktrafik*, plus de *K.K. Commission;* mais à Schœnbrünn, rien n'a été changé.

Tout ici parle encore du vieil empereur. Quand il revenait de Vienne, de chez Catherine Schratt, l'ancienne actrice du Burgtheater, chez qui il avait fait sa quotidienne partie de cartes, il rentrait par cette vaste cour, bien moins comme un souverain que comme un riche bourgeois, au grand trot de ses chevaux. Il montait dans ce palais à la façade d'un vilain jaune foncé sur laquelle tranche la teinte verte des persiennes, puisque, aussi bien, ces couleurs étaient réservées aux demeures « royales et impériales. »

A côté de moi, deux jeunes gens évoquent le « vieil Empereur. » Ils en parlent sur un ton affectueux. Redouté dans tout le reste de son empire, François-Joseph ne fut aimé que des Viennois, mais il en fut vraiment aimé. Ils étaient fiers de sa courtoisie, de ses manières d'autrefois : « C'était un gentilhomme, » m'a-t-on souvent répété. Le peuple ne le rendait pas responsable des sujets de mécontentement qu'il pouvait avoir : « L'Empereur ne sait pas... Ah! s'il savait..., disait-on. » Pourtant, quel souverain fut plus orgueilleux, plus dur que celui-là,

plus imbu de cette idée : « Envers ses peuples, l'Empereur n'a pas de devoirs : ils ont tous les devoirs envers lui. »

Il ne faut pas moins d'une heure pour parcourir les hautes pièces d'apparat : cabinet des porcelaines, cabinet des laques dont le décor nous fut rendu familier par *l'Aiglon* de Rostand; salons où d'élégantes et grêles guirlandes de feuillage et de roses fleurissent en sculptures d'or sur la blancheur des murs. Vision d'un « rococo » exquis, qui enchante la pensée comme un air de Glück. Ailleurs, les tapisseries des Gobelins composent une décoration somptueuse. Le soleil, avide, ronge lentement leurs couleurs. Finement pâlies, elles s'atténuent selon la même gamme. Elles s'anémient, mais sans une discordance. Aussi belles que celles qui tapissent les murailles du vieux *burg*, à Vienne, elles sont l'un des trésors artistiques de l'Autriche. Quand les socialistes prirent le pouvoir, ils eurent cette idée de Vandales de les vouloir mettre à l'encan. « Le peuple, disaient-ils, a besoin de pain et non de vieilles tapisseries... » Informés de l'aubaine, les marchands d'antiquités du Nouveau Monde et de l'Europe occidentale s'abattirent sur Vienne; mais ils voulurent trop gagner. Spéculant sur la détresse de l'Autriche, ils offrirent des prix dérisoires.

***

En quittant Schœnbrünn, nous avons voulu aller aux *Capucins*. Grand, robuste, tout ce qu'il y a de plus décoratif avec sa barbe d'or, longue, soyeuse et ondée, un Père nous ouvre les caveaux. Il tourne un commutateur. Les ampoules électriques abritées par des globes opalins répandent, autour de nous, une mystérieuse clarté.

Nous passons devant le mausolée en bronze de Marie-Thérèse. Nous voici dans la partie de la crypte où, à côté de celui de l'impératrice Élisabeth et de l'archiduc Rodolphe, se trouve le tombeau de François-Joseph. Il est d'une grande simplicité. Point d'anges gras, trop bien nourris, tenant des palmes; point de pleureuses et de têtes de mort grimaçant sous la couronne fermée, dont on les a coiffées ainsi qu'au sarcophage de Marie-Thérèse. Une couronne seulement est déposée, faite de pommes et d'aiguilles de pin. Un ruban bleu de ciel la noue sur lequel des lettres d'or rappellent qu'elle fut offerte par les anciens officiers de l'Empereur et par les chrétiens-sociaux.

Aucune inscription pompeuse en l'honneur de celui qui, pour le malheur de son peuple, a vécu trop longtemps.

BUDAPEST — L'ÉQUIPÉE DU ROI CHARLES

François-Joseph est mort. Charles IV est en exil. Les Habsbourg remonteront-ils sur le trône? L'occasion est bonne de retracer ici « l'équipée du roi Charles, » d'après les témoignages que j'ai pu recueillir sur place et les documents qui m'ont été communiqués à Vienne et à Budapest.

C'est, m'assure-t-on, dans les salons de l'aristocratie qu'est née l'idée d'une restauration des Habsbourg en Hongrie. Ce sont des femmes qui ont travaillé à la faire aboutir. Flattées d'avoir un rôle dans une affaire secrète et d'importance, elles ont voulu, comme d'autres chez nous aux XVIIe et XVIIIe siècles, jouer à la vie politique; elles ont poussé le roi Charles à la plus folle des entreprises; ce qui est plus grave, elles ont failli précipiter, de nouveau, les peuples dans la douleur et dans la ruine.

*
* *

On est à la fin de la Semaine Sainte. Nul n'a été averti, parmi les plus fidèles partisans de l'ancien Roi. Secret absolu. On ne doit apprendre le retour de Charles IV que lorsqu'il sera rentré dans sa capitale et aura obligé les membres du Gouvernement à se retirer. Le président du Conseil, comte Téléki, est absent de Bude. Depuis le mercredi saint, 23 mars, il est en déplacement de chasse chez le comte Sigray, dont le château se trouve à quelque distance de Szombathely. Il y séjourne avec des amis et M. Grandsmith, commissaire américain à Budapest.

Brusquement, dans la nuit du 25 au 26, on vient le réveiller. Une carte lui est remise qui porte ces mots écrits à la hâte : « Venez vite; un grand malheur est arrivé. » Téléki ne sait qu'imaginer. Lui-même dira par la suite : « Je pensais que l'amiral Horthy était mort... »

Un automobile attend. Téléki y monte avec le comte Sigray et se rend chez l'évêque Mikes où on lui a signalé que sa présence est indispensable. Là, on lui apprend que l'ex-roi Charles vient de débarquer. Son arrivée a stupéfié l'évêque, ainsi que l'atteste formellement le chanoine Vass, ministre des cultes,

qui, originaire de ce pays, est venu, de son côté, y faire, au moment de Pâques, une courte villégiature.

Le Roi est accompagné du comte Erdödy, dans le domaine duquel il semble bien qu'il vienne de passer quelques jours. Il est couvert de poussière. On a dit qu'il s'était maquillé : c'est faux. Mais sa casquette d'automobiliste, qu'il porte enfoncée jusqu'aux yeux, le rend méconnaissable. « Il avait, raconte un témoin, l'air d'un commis-voyageur. » Le comte Téléki, invité à monter immédiatement chez le Roi, le croise dans un couloir mi-obscur et ne le reconnaît pas.

Le Roi paraît un peu agité, mais fort résolu. Sans préambule, il déclare au comte Téléki qu'il vient pour reprendre possession de son royaume, qu'il le confirme dans les fonctions de président du Conseil et va partir, dans un instant, pour Budapest.

Le comte Téléki fait aussitôt ressortir l'impossibilité d'une pareille entreprise. Il dit la menace d'une invasion étrangère immédiate si le Roi persiste dans son projet. Il l'adjure de retourner sur le champ en Autriche, afin de ne pas entraîner la Hongrie à une catastrophe certaine. Afin de le décider à partir, il use de tous les arguments. Ainsi que les personnes présentes, il promet le secret absolu sur cette équipée. Le Roi tient bon. Il est alors cinq heures du matin.

Devant la difficulté d'avertir le Régent Horthy, par téléphone, à une heure aussi matinale, et également dans la crainte d'ébruiter l'événement, le comte Téléki se décide à gagner lui-même Budapest. Grâce à la puissance de sa machine, il espère devancer le Roi; mais le hasard est contre lui : une panne de moteur lui fait perdre du temps. Par surcroît, son mécanicien s'égare dans des chemins de traverse. Téléki n'arrive à Bude que vers trois heures de l'après-midi. Le Roi est entré au château, à une heure.

Il est maintenant en uniforme ; mais tout le monde, à Budapest, le croit si bien en Suisse que ceux même qui le croisent ne font à lui aucune attention. Il passe devant le palais de son cousin, l'archiduc Joseph. Celui-ci est à une des fenêtres :

— Le Roi, racontera l'Archiduc, m'a fait un signe amical de la main, comme pour me dire bonjour. Je pensais si peu à le voir, que je ne l'ai pas reconnu.

Tout semble se réunir pour favoriser l'entreprise. Le Roi entre au palais royal. A l'un des officiers de garde il se fait connaître,

dit qu'il va gagner ses appartements privés. L'officier objecte :

— Ils sont fermés.

— Alors, menez-moi chez l'amiral Horthy...

Le gouverneur se mettait à table avec sa famille. Un aide de camp lui annonce le Roi.

— Quel roi ? demande brusquement Horthy.

— Celui qui était ici, avant.

Horthy hausse les épaules et d'un mot méprisant congédie l'officier :

— Vous êtes ivre.

Cependant, il se lève, quitte la salle à manger, se trouve en présence du Roi. Émouvant tête-à-tête. Facilement, on peut l'imaginer. L'ex-souverain exige que l'amiral lui remette immédiatement le pouvoir. Horthy écoute : sa bouche aux lèvres minces et comme rentrées demeure fermée. Sur son visage est peinte cette expression de fermeté qui, jamais, ne le quitte. Debout, on le sent respectueux, mais non comme un sujet prêt à déférer aux ordres d'un maître. Quelle lutte en lui! Élevé par les soins de l'empereur François-Joseph dans une école militaire, ancien aide de camp impérial, très légitimiste, l'amiral Horthy n'en comprend pas moins l'immense péril qu'offre, pour la Hongrie, le coup de tête royal.

Pris entre deux serments, l'un premier en date, l'autre juré devant le Parlement, contraint de choisir entre son roi et sa patrie, Horthy ne saurait hésiter : « J'ai choisi ma patrie, persuadé que c'était, en même temps, agir au mieux pour le Roi... »

Mais la peine ou plutôt la douleur du Régent est réelle d'être contraint de dire : « Vous êtes le Roi et je dois vous supplier de vous en aller... »

— Jamais, m'a avoué l'amiral Horthy, au cours de l'entretien que j'ai eu avec lui, jamais je n'ai traversé d'instants plus cruels que ceux où je cherchais à connaître où était mon devoir. En mai 1917, j'ai soutenu contre les Anglais un violent combat. Les grenades tombaient autour de nous, sans répit; c'était un orage de feu. Ce moment-là était *agréable* en comparaison de ceux que j'ai passés, alors...

Pour décider le Roi à se retirer, l'amiral Horthy reprend tous les arguments du comte Téléki. Il convoque quelques-uns des chefs du parti légitimiste, parmi lesquels le comte Andrassy. Tous sont du même avis : le Roi doit partir. Le Roi refuse. Comme les

faibles quand ils ont une idée, il s'entête. Lorsqu'on lui demande :

— Mais, enfin, qui a pu vous décider à une entreprise aussi folle?

Il répond :

— M. Briand lui-même (1).

Devant l'incrédulité que rencontre une assertion aussi invraisemblable, le Roi évite de la répéter; il se dérobe et, évasif, parle de conseils que lui aurait donnés le prince Sixte.

Cependant, en ville, et quoique le Gouvernement se soit efforcé de tenir la nouvelle secrète, celle-ci n'a pas tardé à se répandre. C'est jour de Pâques. Il fait beau. L'air tiède, le ciel bleu invitent à la promenade. Tous les habitants sont dehors. Ainsi qu'ils en ont l'habitude, ils circulent sur le *Corso* ou prennent quelque consommation aux terrasses des cafés qui bordent la promenade. L'annonce de la présence du Roi ne produit aucune impression. On en parle comme d'un incident sans conséquence.

— Vous savez que le Roi est à Bude?

— Je viens de l'entendre dire.

Pas de commentaires sur l'événement. Seuls quelques ardents royalistes affirment :

— Il est à Bude et il y restera.

Si on leur objecte que c'est impossible, ils répondent :

— S'il part, ce sera pour mieux revenir...

Le comte Téléki a fini par arriver au palais. Après d'âpres discussions, il obtient du Roi la promesse formelle de repartir pour l'Autriche. Promesse du bout des lèvres, que le Roi est résolu à ne point tenir. Il remonte en automobile avec deux jeunes officiers, mais, vivement, refuse la société du comte Téléki, lorsque celui-ci s'offre pour l'accompagner à la frontière.

Aussitôt mis en défiance, le président du Conseil part derrière le Roi dont il a deviné les intentions secrètes. Bien lui en prend. Sous prétexte d'une indisposition, Charles de Habsbourg s'arrête, de nouveau, à Szombathely.

Avertis des événements, les ministres de France, d'Angleterre et d'Italie se réunissent et, dès le lendemain, décident de faire une démarche auprès du Gouverneur, afin d'affirmer nettement la volonté des Alliés de ne pas tolérer la restauration

(1) Cette affirmation a été officiellement démentie : d'abord par notre ministre à Budapest, M. Fouché ; puis par M. Briand lui-même qui, dans une dépêche, a qualifié les paroles du roi Charles de : « *pure invention.* »

du roi Charles. Quoique le Gouvernement hongrois parût sincère, il n'était pas, en effet, de toute certitude qu'il ne finirait pas par faiblir devant la volonté royale. D'autre part, il convenait de ne pas adresser de menaces intempestives; il fallait prendre garde, également, de fournir aucun motif de surexcitation aux passions légitimistes que le retour du Roi avait pu ranimer. Aussi, les ministres des trois Puissances décident qu'un seul d'entre eux, leur doyen, M. Hohler, se rendra au palais, et fera une déclaration pour lui et ses collègues.

Peu après, le ministre de France, M. Fouché, est mandé au Palais royal. L'amiral Horthy le prie de l'aider à éclairer définitivement le roi Charles. M. Fouché écrit, sur le champ, une lettre au ministre des Affaires étrangères de Hongrie. Dans les termes les plus formels, il répète la volonté du Gouvernement français de s'associer à la décision de l'Entente.

Deux heures ne se sont pas écoulées que cette lettre est emportée à Szombathely par les comtes Andrassy et Bethlen. Ils la font lire au Roi. Avec un entêtement puéril, l'ex-souverain se refuse à rien entendre. Tantôt il maintient ses projets, tantôt il se déclare malade, dans l'impossibilité de voyager.

Pendant ces longues journées d'une attente énervante, le Gouvernement de Budapest doit agir pour empêcher l'opinion de s'émouvoir, maintenir la discipline dans l'armée, prouver l'inanité des bruits fantaisistes qui ne cessent de se répandre en ville. Les imaginations commencent à aller leur train. D'après les uns, le Roi va marcher sur Budapest, à la tête de la division du général Lehar dont la fidélité au Gouvernement ne s'est cependant pas démentie. Les autres disent que Charles IV est revenu incognito à Budapest et qu'un coup d'État va éclater le lendemain. Certains, encore, affirment que les Serbes sont sur le point de franchir la frontière.

Toutefois, il faut convenir que la population de Budapest continue à se montrer fort calme. Effroyablement éprouvée par le bolchévisme, elle n'aspire qu'au repos et redoute toute tentative qui risquerait de précipiter sur elle de nouveaux malheurs.

Enfin, l'équipée du Roi à Szombathely touche à son terme. Le Gouvernement envoie de Bude un médecin pour guérir une maladie, qui semble « de circonstance » plutôt que réelle. Les négociations avec l'Autriche pour assurer le passage de Charles jusqu'en Suisse sont en bonne voie. Le souverain signe la pro-

messe de partir. Le président du Conseil fait expédier son wagon-salon, où les tapissiers travaillent depuis quarante-huit heures pour aménager la voiture qui doit emporter Charles de Habsbourg... Le Gouvernement hongrois ne pouvait deviner les difficultés qui allaient naître de cette prévenance. Plus d'une fois, on dut regretter de ne pas avoir fait partir le Roi, comme il en avait été question, en automobile, incognito.

A peine le train royal est-il en Autriche que le groupe parlementaire des socialistes s'oppose à le laisser traverser le pays. Il exige que des représentants du groupe, accompagnés d'une escorte de la *Vehrmacht*, dont on connaît les idées socialistes, montent dans le train. Finalement, et puisqu'il faut les subir, ces conditions sont acceptées; mais, en même temps, pour éviter toute violence possible, les trois Puissances, France, Angleterre et Italie, envoient quelques officiers et des soldats qui prennent place dans une voiture proche de celle du Roi.

Puisqu'on avait cédé aux exigences des socialistes, il semblait qu'on dût compter sur leur bonne volonté. Il n'en est rien. Peu avant d'arriver à Brück, en pleine nuit, le train royal est obligé de stopper. La gare est envahie par des ouvriers de la région et par des cheminots. Ils sont plusieurs centaines, poussant des cris, proférant des injures. Ils se vantent, quand le Roi passera, *de le forcer à descendre pour lui dire son fait*. Les plus violents parlent de *pendre le Habsbourg*.

Plusieurs heures passent pendant lesquelles, dans l'entourage du Roi, on envisage toutes les possibilités : le faire partir, en automobile, par des chemins détournés; le faire monter en avion; le ramener à Vienne; mais, alors, quelle situation! l'ancien souverain sera prisonnier dans sa propre capitale!...

Après de longues et vives discussions, les députés socialistes qui étaient dans le train et dont la présence, alors, fut utile, finissent par obtenir des ouvriers et des cheminots qu'ils veuillent bien se retirer. Le train royal passe.

Cet incident fut le dernier du voyage. Il ne fut que pénible. Il aurait pu devenir tragique. Laissons-le méditer à ceux et à celles qui, si follement, ont lancé le roi Charles dans la plus téméraire, la plus vaine des aventures.

HENRIETTE CELARIÉ.

UN COLLÈGE D'AUTREFOIS

LE VIEUX LOUIS-LE-GRAND

LES ORIGINES

En 1545, l'évêque de Clermont, Guillaume du Prat, un des quatre prélats envoyés par François Ier au Concile de Trente, y remarqua un prêtre aussi savant que modeste, Claude le Jay, procureur de l'évêque d'Augsbourg. On lui dit qu'il était un des disciples d'Ignace de Loyola. Guillaume du Prat, dont le directeur de conscience avait fréquenté à Rome les premiers Pères dans leur première habitation du Monte Pincio et lui en avait fait un grand éloge, entra aussitôt en relations avec lui. Ce que le Père le Jay lui apprit des Jésuites l'édifia et lui donna l'idée d'établir, sous leur direction, un collège séminaire à Paris même, dans l'immeuble qui appartenait à son évêché de Clermont. Ignace accepta volontiers : il avait gardé une profonde reconnaissance à l'Université de Paris, et il était si désireux que le plus grand nombre de ses disciples en reçût la formation qu'il les avait déjà envoyés au Collège des Trésoriers, puis au Collège des Lombards. En 1550, après les fêtes de Pâques, ces jeunes scolastiques quittèrent les Lombards et s'installèrent dans l'hôtel épiscopal de Guillaume du Prat. Jusque-là ils ne le distinguaient pas des autres étudiants; mais, une fois à l'hôtel de Clermont, ils prirent le même costume, et l'on vit qu'on avait affaire à ce nouvel Ordre mystérieux sur lequel couraient déjà des légendes et dont les membres avaient l'audace d'usurper le nom de Jésuites « comme si, seuls, ils étaient les

Frères en Jésus-Christ. » Pendant plus de dix ans, le pauvre séminaire, qui, dans ses beaux jours, comptait à peine une douzaine de séminaristes, dut lutter contre l'hostilité qui lui barrait le chemin de la naturalisation.

Mais ces dix années ne furent point perdues pour la Compagnie. Guillaume du Prat l'invita bientôt à venir en Auvergne fonder, non pas un séminaire, mais un collège d'enseignement. Il voulait relever dans sa ville de Billom l'ancienne Université déchue, et il avait acheté des bâtiments qu'il mettait à sa disposition. Ignace de Loyola n'avait pas encore pensé à réformer l'éducation de la jeunesse. Ce fut seulement alors que, remaniant les Constitutions de son Ordre « selon les leçons de l'expérience, » il y inscrivit ce mode d'apostolat. En 1553, les Jésuites ouvrent le collège de Billom; en 1559, celui de Pamiers; en 1561, celui de Rodez; mais ces deux derniers, à peine lancés, s'abîmèrent dans la houle furieuse des guerres de religion. Cependant, en 1561, entre deux séances du Colloque de Poissy, l'Assemblée eut à statuer sur l'admission légale de la Société de Jésus et la lui accorda. Ni Loyola, mort cette même année, ni Guillaume du Prat, qui l'avait précédé dans la tombe, ne virent ce qui allait en résulter : la transformation de la maison d'études de Paris en maison d'enseignement.

Le Collège de Clermont était fondé, ce Collège qui devait porter successivement les noms de Collège Louis-le-Grand, — Collège de l'Égalité, — Institut des Boursiers, — Prytanée français, — Collège de Paris, — Lycée de Paris, — Lycée Impérial, — Lycée de Louis-le-Grand, — Collège royal de Louis-le-Grand, — Lycée National, — Lycée Descartes, — Lycée impérial Louis-le-Grand, — Lycée Descartes, — Lycée Louis-le-Grand. Je ne crois pas que nous ayons fait mieux dans ce genre. Avons-nous assez suborné ces vieilles pierres! Nous pouvons égrener sur le chapelet de leurs dénominations les fastes des trois cents dernières années de notre histoire, des cent trente dernières années surtout, puisqu'en moins d'un siècle elles ont pris treize noms différents. Mais ne nous plaignons pas : pour une fois le bon sens a triomphé. Le premier nom de *Collège de Clermont*, qui a duré si longtemps, n'était point dû, comme il serait légitime qu'on le pensât, à la reconnaissance dont les Jésuites entouraient le souvenir de Guillaume du Prat. Il leur avait été imposé par la mauvaise humeur du Parlement qui

ne consentit à reconnaître leur Compagnie que sous forme de Société et de Collège nommé *Collège de Clermont*, « et non de religion nouvellement instituée, à la charge qu'ils seront tenus de prendre autre titre que de Société de Jésus ou Jésuites. » Ces vocables semblaient impertinents et scandaleux à la Cour souveraine. Cela n'empêcha pas que plus tard, lorsque Louis XIV donna son nom au Collège et le déclara de fondation royale, — car le Collège de Clermont, comme tant de cités antiques, eut l'honneur d'être fondé deux fois, — on accusa les Pères d'une noire ingratitude envers leur premier fondateur. La vérité est qu'ils sacrifiaient de bon cœur un titre qui leur rappelait les conditions onéreuses de leur admission légale.

Ce grand Collège a enfin trouvé un historien digne de lui. M. Dupont-Ferrier, qui y professait hier et qui professe aujourd'hui à l'École des Chartes, vient d'en écrire l'histoire (1). Depuis le livre de Quicherat sur Sainte-Barbe, nous n'avons rien eu de semblable. Ces monographies, où se reflètent, pendant des siècles, tous les états d'âme d'un pays, sont captivantes ; mais Louis-le-Grand a une autre importance que Sainte-Barbe. « La création des collèges de la Compagnie de Jésus, dit M. Dupont-Ferrier, fut le plus grand événement pédagogique du XVIe siècle. » Je dirai même que je n'en vois pas jusqu'à nos jours d'aussi considérable. Il y a une vingtaine d'années, lorsqu'un mouvement se dessina contre notre Enseignement secondaire, qui aboutit aux détestables programmes de 1902, un professeur de la Sorbonne, M. Durkheim, poursuivait âprement dans cet Enseignement un héritage des Jésuites. Il avait raison, non de l'y poursuivre, mais de l'y dénoncer. Les Jésuites ont été des novateurs, et, pour nous débarrasser de ce qu'ils nous ont légué, il faudrait que nous le fussions au même degré qu'eux. Certes nous avons modifié leur conception et sur quelques points très heureusement. Mais il se pourrait que dans leurs innovations ils eussent rencontré les lois immuables de l'enseignement. En ce cas, il vaudrait mieux le reconnaître et s'en féliciter puisqu'ils nous ont dispensés de les découvrir nous-mêmes. C'est ce qui ressort de l'ouvrage de M. Dupont-Ferrier, dont la partie la plus pittoresque, la plus vivante est celle où

(1) G. Dupont-Ferrier, *Du Collège de Clermont au Lycée Louis-le-Grand* (de Boccard éd.). L'ouvrage comprendra deux volumes d'environ 500 pages chacun. Le premier seul a paru.

il nous raconte la croissance, l'apogée et la ruine du Collège des Jésuites. Cette période, de 1564 à 1762, comprend deux siècles.

UN COLLÈGE SOUS LES TEMPÊTES

Pendant ces deux siècles, il vécut et grandit sous la menace constante des jalousies et des haines. Il a pour lui le Roi, contre lui l'Université et le Parlement. A peine avait-il ouvert ses portes que les passions se déchaînèrent. L'insolence de ces nouveaux venus fut dénoncée le même jour, à la même heure, du haut de la chaire, dans une douzaine d'églises. Les carrefours se couvraient de placards injurieux. Les Pères ne pouvaient s'aventurer dans le quartier de l'Université sans recevoir des ordures ou des pierres. Des écoliers les suivaient en criant : *Tu es jesuita, ergo hypocrita, ita.* Les humanistes forgent contre eux, qui sont pourtant des humanistes, épigrammes et satires dans leur meilleur latin. Devant le Parlement, l'avocat Pasquier les accable de son implacable réquisitoire. Il les traite de « secte schismatique et conséquemment hérétique. » L'erreur de Loyola est pour lui aussi dangereuse que celle de Martin Luther. « Si vous vouliez les incorporer, s'écrie-t-il, ce serait agréger l'Université avec une troupe de sophistes qui sont entrés comme timides renards au milieu de nous pour y régner dorénavant comme furieux lions (1). » Et pourtant chaque année les Pères héritent de nouveaux biens; les élèves désertent les collèges universitaires et se pressent autour de ces maîtres qui n'ont point de grades. Leur renommée d'éducateurs s'étend. En 1580, le jeune François de Sales, que ses parents veulent envoyer au Collège de Navarre, supplie sa mère de le mettre plutôt au Collège de Clermont.

Mais, le 27 décembre 1594, le fils d'un marchand drapier de la Cité, qui, après avoir fait ses classes de lettres aux collèges de Navarre et de Justice, avait suivi les cours de philosophie au collège des Jésuites, un pauvre garçon mélancolique et scrupuleux, impatient d'échapper à la damnation par une mort profitable au public, se glissa dans l'antichambre du Roi et le frappa d'un coup de couteau à la bouche. Au bruit de cet attentat, dès

(1) Fouqueray, *Histoire de la Compagnie de Jésus* (Alphonse Picard).

qu'on sut que l'auteur, Jean Chatel, était un ancien élève des Jésuites, peut-être même un Jésuite déguisé, la ville prit les armes. C'était le soir ; on entendit sonner à toute volée le bourdon de Notre-Dame et les cloches des autres églises. La rue Saint-Jacques et les rues avoisinantes se remplirent de rumeurs et de torches. Les Pères, qui ne savaient rien, sursautèrent au bruit des coups qui ébranlaient la porte du Collège. On leur criait d'ouvrir de par le Roi. Ils ouvrent. On les rassemble deux par deux ; on les conduit au logis du sieur Brizard, capitaine du quartier, conseiller au Parlement. Toute la maison est occupée : sentinelles dans la cour des classes ; sentinelles dans la cour des pensionnaires; rondes du haut en bas. Chatel, livré aux pires tortures, eut beau disculper ses anciens maîtres : ils n'en furent pas moins tenus pour responsables du crime et chassés. Le Collège fut mis sous séquestre; ses biens et ses meubles, vendus.

Ce ne fut qu'en 1618 que les Jésuites, qui cependant avaient obtenu depuis 1603 leurs lettres de naturalisation, purent reprendre leur enseignement. L'Université, qui s'était réjouie de leur exil, n'y avait rien gagné. Un grand nombre d'élèves avaient rejoint les exilés. De 1618 à 1682, la situation du Collège s'accroît d'année en année. Mais ses ennemis ne désarment pas. Dès le lendemain de sa réouverture, l'Université défendait aux Principaux de loger dans leurs collèges les externes de Clermont et décidait de n'admettre aux grades académiques que les jeunes gens qui auraient suivi ses cours au moins trois ans. Le Parlement est irréconciliable. Le Jansénisme entreprend de déconsidérer la Compagnie dans l'opinion des chrétiens et de lui arracher la direction intellectuelle et spirituelle de la jeunesse. Le plus redoutable adversaire qui se soit jamais dressé contre elle est là, embusqué dans l'ombre même du Collège.

Quand on sortait par la grande porte, au-dessus de laquelle était inscrit *Collegium Societatis Jesu*, on avait devant soi la rue des Poirées, et presque à l'entrée de cette rue on voyait une auberge à l'enseigne du *Roi Dagobert*. En 1656, cette auberge reçut pendant quelques mois un hôte singulier qui se faisait appeler M. de Mons. Très réservé, très silencieux, cet homme au front largement découvert, au grand nez busqué, dont la physionomie volontaire et profonde avait souvent une expression de souffrance contenue, n'était probablement pas venu y chercher

le silence. Quatre fois par jour, la rue étroite éclatait dans un effrayant tumulte de deux-mille externes qui se poursuivaient, criaient, se battaient et manquaient de se faire écraser par les charrettes et les chevaux de charge. Les dimanches et les jours de fête, c'était une file ininterrompue de carrosses qui se dirigeaient vers le Collège. Cependant il sortait peu, travaillait beaucoup; quelques rares visiteurs, de mine grave, montaient chez lui, plutôt vers le soir; et un certain M. Périer, arrivé de province, qui avait loué une chambre au-dessous de la sienne, semblait le connaître assez intimement. De temps en temps, son domestique Picard passait, d'un air secret, un rouleau de papier à la main. Ce que Picard portait au Collège d'Harcourt ou ailleurs, parfois sous les yeux distraits des Pères Jésuites qui rentraient à Clermont, c'était le manuscrit ou les épreuves d'une *Lettre Provinciale*...

Mais ni l'immortel pamphlet, ni le Parlement, ni l'Université ne pouvaient rien contre le succès du Collège, et en 1682 la protection officielle de Louis XIV sembla le garantir à jamais des coups de la fortune. Gallicans, Jansénistes, Libertins n'en continuèrent pas moins à accuser les Jésuites d'internationalisme, d'hypocrisie, de régicide. L'Université s'obstinait à refuser aux externes la possibilité de se loger au pays latin, et « les internes, pour peu qu'ils eussent besoin d'un diplôme académique, savaient d'avance que leur inaptitude serait, avec une perfidie scientifique notoire, outrageusement constatée. » Les attaques se multiplient. En 1757, l'attentat de Damiens ressuscite la mémoire de Jean Chatel. Le même esprit, qui prépare la Révolution et la chute de la Royauté, attribue l'acte de ce malheureux déséquilibré à l'influence de son passage comme domestique au collège Louis-le-Grand. Une foule menaçante envahit les abords de la maison, et, en une seule journée, les parents retirent plus de deux cents pensionnaires. Enfin, à la suite de la banqueroute du Père Lavalette, la suppression de l'Ordre est résolue. Les arrêts rédigés contre les Jésuites « sont hérissés de citations, de noms, de dates, puisés, avec plus d'emportement que de critique, dans tout ce qu'ils avaient écrit, dans toutes les censures qu'ils avaient encourues de la part des papes ou des évêques, dans toutes les objections soulevées par les Assemblées du clergé. » Ces hommes pervers étouffent les sentiments humains, dépravent les consciences, foulent aux

pieds les libertés gallicanes, professent des doctrines meurtrières et attentatoires à la sûreté des souverains. Bref, le 3 mai 1762, le Collège Louis-le-Grand reçut l'ordre de congédier au plus tôt maîtres et élèves. Le recteur, le Père Frélaut, passa une partie de sa nuit à dicter des lettres d'avis aux familles. Puis ce fut un immense désarroi, un déménagement précipité. Le Père Frélaut quitta le dernier ces vieux murs, « témoins de tant de gloire et d'angoisse, » comme, après ses passagers et son équipage, le capitaine abandonne son bâtiment qui sombre. Mais le bâtiment ne devait pas sombrer.

L'ORGANISATION MATÉRIELLE

Vous pourriez croire, en lisant cette histoire dramatique, qu'il n'y eut pas de collège plus troublé. Mais, pendant que les orages battaient ses murs, l'ordre y régnait. On vivait avec régularité et sérénité dans cette citadelle assiégée et de temps en temps assaillie. Au sein des attaques, des injures, des dénonciations, des vexations de toute sorte, les Pères « ressemblaient, dit un de leurs vieux défenseurs, à ceux qui dorment le long des forges, auxquels le bruit continuel affermit le sommeil. » Disons plutôt qu'ils poursuivaient leur tâche comme si elle dût être éternelle.

La citadelle n'était pas belle, mais elle était pittoresque. Après la mort de l'évêque de Clermont et l'admission légale de la *Société du Collège de Clermont*, lorsque le Père général Lainez rêva de faire la maison d'enseignement la plus grande de l'Europe, il fallut chercher un vaste local, et on trouva, au quartier de l'Université, un hôtel connu sous le nom de *la Cour de Langres*. « Je m'étonne, écrivait en 1563 le nouveau Provincial, qu'on ait pu rencontrer dans des temps si difficiles une si belle maison et si bien située. Il y a, comme au Collège romain, deux corps de logis distincts dans lesquels on peut placer l'habitation des Pères, les classes, les pensionnaires et les écoliers pauvres, séparés les uns des autres ; de plus, un beau jardin, un peu moins grand que celui de Rome. Bien qu'il y ait peu d'eau potable à Paris, un puits large et profond, tout en pierres de taille, nous la fournit avec abondance et de la meilleure qualité comme celle des Cholets, nos voisins, et des Cordeliers, renommée dans toute la ville. » Le Provincial exagérait la

beauté de la maison; mais la situation était, en effet, très belle.

A deux pas du sombre Montaigu où Ignace avait passé et de Sainte-Barbe où il avait connu François de Xavier, la Cour de Langres s'élevait environnée de collèges. Au Sud, le collège des Cholets; à l'Est, celui du Mans; au Nord, ceux de Marmoutier et du Plessis. Trois d'entre eux devaient être absorbés, au cours du XVIIe siècle, par les Jésuites: et les cinq forment l'emplacement du moderne Louis-le-Grand. Tout autour, des ruelles et des rues dont les plus larges, comme la rue Saint-Jacques et la rue Saint-Étienne-des-Grés, n'étaient guère que des boyaux. Point de trottoir; un ruisseau au milieu, et une boue dont les régents faisaient dériver le nom latin *lutum* en *Lutetia*. Le collège n'avait que douze toises de façade sur la rue Saint-Jacques. Il en était séparé par des échoppes et des maisons à pignon dont les enseignes enluminées balançaient au vent, avec un bruit de ferraille, des images de saints, un mouton, un fer à cheval, un plat d'étain, une gallée d'or. Il y demeurait un médecin, un imprimeur, un épicier, un conseiller du roi, un tailleur, des fripiers, des joueurs d'épinette et, — l'heureux temps! — un seul marchand de vin. Il fallut au collège cent vingt ans pour acheter neuf de ces maisons et atteindre une façade de quarante toises. Mais jusqu'au XIXe siècle, il eut à souffrir des masures qui flanquaient ses murs de leur gueuserie; et, en 1877, il conservait encore à côté de sa porte d'entrée une échoppe de cordonnier.

Ses murailles semblaient de naissance vieilles et noires. A la fin du XVIIe siècle elles commençaient à se bossuer dangereusement. Ses galeries extérieures allaient de guingois et des plâtras tombaient. Ce qu'il est tombé de plâtras au collège Louis-le-Grand! Il en tombait encore en 1870, et l'Inspecteur général poussait un cri d'alarme. Les constructions récentes regagnaient en hauteur ce qu'on leur refusait en surface. C'était un assemblage de toits inégaux, de frontons, de pavillons avec ou sans belvédère; et il y avait même une plate-forme pour observations astronomiques qu'on nommait *la Guérite*. Les classes étaient au rez-de-chaussée. Les élèves qui s'y entassaient écrivaient sur leurs genoux et souvent un bon nombre était obligé de rester dans la cour. Les salles d'études, les chambres ou chambrées, et les petits appartements occupaient les étages supérieurs. On s'éclairait aux chandelles de suif sur des flambeaux de cuivre

d'où pendaient des mouchettes de fer. La cuisine, l'infirmerie et une chambre voisine du réfectoire étaient en hiver les seules pièces chauffées. Mais un recteur de 1639 avait posé en principe que le froid échauffait la vertu. Les élèves ne demandaient pas à être si vertueux, et ils usaient de ruse pour attraper un air de feu. Comme il ne leur était permis de quitter la cour que si l'eau bénite gelait à la chapelle, un gamin du nom d'Arouet glissait de petits glaçons dans le bénitier. Il ne savait pas combien sa gaminerie symbolisait déjà son œuvre future.

Les réfectoires étaient, comme les classes, au rez-de-chaussée. On y buvait la même eau rougie qu'aujourd'hui, mais la nourriture avait une abondance et une variété que le XIXe siècle n'a pas connue, ni le XXe. M. Dupont-Ferrier, qui ne néglige aucun détail, nous dit que la vaisselle était de terre cuite ou d'étain. Qu'elle fût d'étain, nous ne l'ignorions pas, depuis la sixième *Lettre à un Provincial* où Pascal nous raconte, avec son terrible enjouement, l'aventure de Jean d'Alba qui, au service des Pères, mal satisfait de ses gages, mais très ferré sur la casuistique, s'inspira de leur doctrine pour se payer lui-même et leur vola des plats d'étain. Il est vrai qu'en 1776, — quinze ans après l'expulsion des Jésuites, — le caissier du collège détourna cent vingt mille francs, parce qu'il aimait à manger dans de la vaisselle d'argent. Et personne ne dit qu'il avait étudié *la Somme des Péchés* du P. Bauny. Si rude encore que nous paraisse l'organisation matérielle du vieux collège, elle réalisait de grands progrès sur celle des collèges voisins; et soyons sûrs que, dans deux cents ans, ceux qui liront les descriptions du lycée d'aujourd'hui plaindront à leur tour nos enfants d'avoir été logés si peu confortablement et comprendront mal que les maîtres aient pu s'accommoder d'une installation, — qui ne leur offrait même pas un endroit convenable où se laver les mains.

LE PERSONNEL

Mais les plus grandes, les plus sérieuses nouveautés du collège de Clermont n'étaient ni dans sa cuisine ni dans son aménagement. La première de toutes, celle qui nous explique comment il a tenu tête à des attaques deux fois séculaires, consistait dans la solidité de sa hiérarchie. Son organisation spirituelle

avait toute l'unité qui manquait à ses bâtiments. En un temps où toutes les disciplines s'étaient relâchées, où les guerres civiles avaient démoralisé la nation, où le fédéralisme triomphait à l'Université, le Collège de Clermont donna l'exemple de la plus ferme armature. « Si cette hiérarchie fortement unitaire, dit M. Dupont-Ferrier, nous semble aujourd'hui banale, c'est que, depuis le XVIe siècle, elle a fait ses preuves. Sans toujours le proclamer, c'est aux Jésuites que nous l'avons souvent empruntée. » Mais nous l'avons affaiblie. Aussi ne me semble-t-elle pas si banale.

A la tête du collège, le recteur avait au-dessus de lui les visiteurs, le provincial de France, le général, — comme nos proviseurs ont au-dessus d'eux les inspecteurs, leur recteur et le ministre; mais le général était un ministre durable. Près de lui, les conseillers. Au-dessous de lui, le préfet des études qui jouait le rôle d'un vice-recteur, le principal chargé des pensionnaires, le ministre chargé des religieux, les procureurs, les surveillants. Le général représentait l'autorité sans appel; le provincial, nommé pour trois ans, choisissait le recteur, le préfet des études, le principal, les prédicateurs. Les visiteurs ne ressemblaient pas à nos inspecteurs qui, chaque année, jugent en une heure du passé, du présent et de l'avenir d'une classe et de son maître. Ils s'installaient au collège, y vivaient des semaines et des mois et apprenaient lentement à se faire une opinion. Mais ce qu'il y a de très remarquable dans cette organisation, c'est la somme d'initiative et de responsabilité qu'elle laissait à chacun de ses membres, tout en le liant étroitement à la communauté. Le recteur, plus soumis au provincial et au général que le proviseur moderne à son recteur et à son ministre, disposait de pouvoirs beaucoup plus étendus. En 1850, le proviseur de Louis-le-Grand, M. Rinn, avait le courage de protester contre la situation cruelle que l'Université faisait à ses proviseurs : « Le défaut de succès, disait-il, leur est toujours imputé, bien que les causes soient indépendantes de leur volonté. J'ignore ce que sont devenues mes propositions de cette année. Je ne suis poins admis à les défendre : tout est décidé, et *décidé par MM. les Inspecteurs généraux qui n'ont aucune responsabilité.* » Le recteur de Clermont recrutait son personnel : le proviseur d'aujourd'hui est souvent obligé de subir des fonctionnaires qui manifestement nuisent à son lycée. Le recteur de

Clermont décidait des sorties et des congés; c'était lui qui admettait les élèves et lui seul qui avait qualité pour les exclure. L'administration économique était sous sa direction; et quand il voulait élever un mur ou percer une porte, il n'avait pas à en référer au général ni au provincial. Une hiérarchie bien comprise, ce sont des libertés qui se commandent.

Les professeurs de Clermont ou de Louis-le-Grand devaient constituer une élite. La tradition voulait qu'ils suivissent leurs élèves. Ils commençaient par la sixième et les menaient jusqu'en rhétorique. Le système vaut ce que vaut le professeur. En tout cas il exige qu'il se renouvelle continuellement et surtout qu'il ne se spécialise pas. « C'était l'époque où l'on évitait encore de se spécialiser trop tôt. Bougeaut était physicien et poète, théologien, moraliste et historien: Brumoy était mathématicien et helléniste; Souriet était géologue et théologien, philosophe et poète; Pardies, astronome, mathématicien, philosophe; Buffier passait avec une aisance égale de la géométrie à l'histoire ou à la géographie. Même variété de savoir chez Tournemine, Rapin, la Rue, de la Sante. On se croirait encore en compagnie de ces admirables esprits de la Renaissance italienne, avides de tout explorer et de tout connaître et qui furent des cerveaux complets » Mais arrivé en rhétorique, en philosophie ou en théologie quand le professeur y avait supérieurement réussi, on l'y maintenait. A côté des professeurs, professeurs eux-mêmes, professeurs en congé, mais résidant au collège, les *scriptores librorum*, les écrivains, vaquaient librement à leurs recherches. Cette institution, qui datait du XVIIe siècle, était admirable. Les Pères n'avaient pas trop de maîtres pour leurs classes surpeuplées; ils n'en avaient pas toujours assez. Mais ils tenaient à réserver dans leur ruche des cellules où quelques-uns d'entre eux auraient le loisir de se cultiver, de donner toute leur mesure et, en travaillant pour eux-mêmes, de travailler pour le profit et l'honneur de leur Société.

Ces professeurs avaient à leur disposition une des plus riches bibliothèques de l'Europe. En 1718, elle comptait quarante mille volumes. Au fond de l'ancienne Cour de Langres, ses deux ailes dominaient le jardin des Pères. Ils l'avaient ornée de colonnes et de boiseries, décorée et peinte avec le même luxe, la même somptuosité un peu théâtrale que leurs chapelles et leurs

églises. Le goût de l'apparat a toujours été le défaut de ces hommes qui vivent si simplement et qui ne possèdent rien. Mais ce n'est pas nous qui leur ferons un grief d'avoir trop bien logé leurs livres. Il y avait dans cette bibliothèque des tableaux de Poussin et des tableaux de Le Brun, dont l'un représentait un de ses fondateurs, le surintendant Foucquet, à côté de la Justice. Bien entendu, le tableau avait été peint avant qu'elle eût mis la main au collet de ce célèbre concussionnaire. Mais les Pères n'étaient pas ingrats, et si le Roi visita leur Bibliothèque, — ce qu'il fit sans doute, — il put l'y voir et y entendre une Renommée qui, du haut des airs, au milieu d'un groupe de Génies, proclamait la munificence de l'illustre Foucquet.

J'aurais souhaité qu'on y vît aussi le portrait d'un de leurs premiers bibliothécaires, le P. Jean Guignard, dont la destinée fut tragique. Lors de l'attentat de Chatel, on trouva dans sa chambre des libelles du temps de la Ligue contre Henri IV, qu'un édit royal avait ordonné de brûler, et quelques dissertations scabreuses sur le régicide. Le P. Guignard, qui devait aimer les éditions rares, n'avait pu se résoudre à les livrer aux flammes, et le Parlement se fit un plaisir de l'y condamner. Il devait être mené en place de Grève, pendu et étranglé à une potence, puis réduit en cendres. Mais, avant, il ferait amende honorable et, devant la porte de Notre Dame, à genoux, il avouerait « qu'il avait écrit que le feu Roi avait été justement tué par Jacques Clément et que, si le Roi actuellement régnant ne mourait à la guerre, il fallait le faire mourir, dont il se repentait et demandait pardon à Dieu, au Roi et à la patrie. » En chemise et la corde au cou, il refusa de prononcer ces mots. On le menaça de le brûler à petit feu ; on le menaça de l'écarteler : il refusa toujours, disant que c'était contre sa conscience. La scène, rapportée dans le procès-verbal que nous cite le P. Fouqueray, a une grandeur impressionnante. Du haut de l'échelle, quand le peuple eut chanté le *Salve Regina*, il dit que lui et ses confrères avaient fait tout ce qui leur avait été possible pour la conservation de la Religion et pour l'instruction de la jeunesse et il exhorta le peuple à prier pour la paix et l'union du Royaume. Mais de la foule des voix montèrent qui lui demandaient pourquoi il ne parlait point de prier pour le Roi. Il répondit que ce n'était point défendu et qu'il l'avait toujours fait, lui, depuis la réduction de la ville. Puis il s'aban-

donna à l'exécuteur et son corps mort fut brûlé suivant l'arrêt. Belle figure, qui aurait eu sa place, — et qui l'avait peut-être, — à côté des images de ceux dont la science et la vertu étaient la fierté de la maison.

Les professeurs firent un bon usage de cette Bibliothèque et surtout les *scriptores*. Nous sommes trop tentés de croire que la culture grecque fut rare au XVIIe siècle et que les Jésuites s'en désintéressaient. On oublie la *Collection des Histoires byzantines* du P. Labbe, le *Trésor de la Poésie grecque* du P. Caussin, les traductions du P. Le Jay, les *Réflexions sur la Poétique d'Aristote* de l'aimable P. Rapin. Au début du XVIIIe siècle, le P. Jouvency « expliquait l'importance du grec pour l'érudition, l'histoire de l'art, la connaissance de la religion et la lutte contre l'hérésie. » On commençait le grec en sixième, et en 1643 les écoliers de Clermont étaient de force à soutenir des thèses en grec. Ce ne fut qu'à partir de 1750 que cette étude entra en décadence. Les parents ne croyaient plus à son utilité ; les élèves n'en voulaient plus, et, comme il arrive d'ordinaire, les maîtres eux-mêmes perdirent la foi. Le latin fut plus dur à ébranler. Le collège était une cité latine. Écrivains latins, poètes latins, les Pères s'efforçaient de former de parfaits latinistes. On jouait des pièces dans la langue de Térence ; on haranguait les illustres visiteurs dans la langue de Cicéron. Mais il en était du latin comme du grec : on l'apprenait pour lui-même. Les exercices de thème étaient plus fréquents que les exercices de version, et l'histoire de la littérature et du développement des idées se réduisait à peu de chose.

M. Dupont-Ferrier constate avec regret que l'étude du français était fort négligée, et il semble attribuer à cette négligence l'infériorité des Jésuites dans la querelle janséniste. Je ne le crois pas. Ce n'est pas leur faute s'ils se sont heurtés à l'étonnant génie de Pascal. Mais, quand ils écrivaient en français, ils écrivaient aussi bien que les Jansénistes. Demandez-vous ce qui reste des Jansénistes et si on ne lit pas avec plus de plaisir Bouhours que Nicole et Bourdaloue que le grand Arnaud. Quant à leurs élèves, ils ne semblent pas avoir souffert de la suprématie de la langue latine. L'année où les Pères furent expulsés, seize d'entre eux étaient à l'Académie. Et si Port-Royal revendique Racine, que pourrait aussi revendiquer le Collège de Beauvais, Louis-le-Grand a eu, pour n'en citer que deux, Molière

et Voltaire. En histoire, M. Dupont-Ferrier, qui est un spécialiste, considère que notre vieux collège « fut le berceau d'une école historique qui devança, sans d'ailleurs la surpasser, celle des Bénédictins. » En géographie, son œuvre fut encore plus féconde, ce qui n'est pas surprenant, car les géographes avaient dans les missionnaires d'incomparables collaborateurs. En 1735, le Père du Halde publiait un ouvrage de premier ordre : *la Description de l'Empire de Chine et de Tartarie.* Ils faisaient peu de géographie physique, beaucoup de géographie politique et économique. On les blâme d'avoir trop ramené cette science à l'homme. Tout ce que je puis dire, c'est que, si mes professeurs l'y avaient plus ramenée, je la connaîtrais mieux.

LES ÉLÈVES ET L'ENSEIGNEMENT

Ils n'oubliaient jamais le point de vue pédagogique, et leur plus grande œuvre a été une œuvre de pédagogie. Le collège avait du mal à contenir ses deux ou trois mille élèves. Les deux tiers à peu près venaient de Paris, un tiers de la province, le surplus des colonies et de l'étranger. Paris envoyait surtout des bourgeois; la province, surtout des gentilshommes. Il y avait des boursiers; mais, à la différence des boursiers de l'Université à qui leur bourse ne pouvait être retirée, les boursiers de Louis-le-Grand devaient, pour garder la leur, continuer de la mériter. Les externes logeaient chez leurs parents ou dans des maisons que le préfet des études surveillait. Les pensionnaires ne furent jamais plus de cinq cents. Les Jésuites avaient subi la nécessité de l'internat : ils ne l'encourageaient pas, mais ils l'humanisaient. Les inégalités sociales s'y marquaient : elles ne choquaient personne. Il semblait naturel que les privilégiés eussent au collège leurs appartements privés, leurs précepteurs et leurs valets, comme il semblait naturel qu'il y eût des écoliers déjà prieurs, abbés, chanoines; qu'un enfant de onze ans fût évêque de Metz et que l'élève de La Tremoille fût premier gentilhomme de la Chambre. Et il semblait aussi naturel que les boursiers, les *pauperes* (du moins au XVIe siècle), servissent à table et fussent employés à laver la vaisselle.

Mais peu à peu ces inégalités, sans disparaître entièrement, s'atténuèrent. L'égalité alimentaire s'établit. Les Pères travaillaient à créer un esprit plus large; et on peut être sûr de leur

sincérité quand ces hommes, sortis pour la plupart de la roture, répétaient à leurs élèves nobles que le nombre et le mérite des aïeux n'étaient pas une excuse. Ils avaient proscrit toutes les punitions d'un caractère à la fois humiliant et grotesque que gardaient encore les autres collèges. Passé 1587, l'usage de la férule ne fut plus admis. Quand le fouet était donné, c'était en particulier et jamais par un membre de la Compagnie. La plus haute noblesse n'en défendait pas les coupables. Le duc de Boufflers, élève de rhétorique, ayant soufflé des pois avec une sarbacane contre le P. Le Jay, le duc de Boufflers, gouverneur de Flandre en survivance et colonel de son régiment, fut fouetté. M. le Maréchal, son père, fit un beau tapage : il se plaignit au Roi, comme tel député de ma connaissance alla se plaindre au ministre que son fils eût été consigné. Le ministre dépêcha aussitôt un inspecteur général qui s'assura du reste que le professeur avait eu raison. Le Roi se contenta de sourire, et le Maréchal retira du collège son jeune colonel qui, dit-on, en mourut de chagrin. Mais la discipline des Pères n'allait pas jusqu'à empêcher ces élèves de devancer les vacances. Un mois avant, le tiers, puis la moitié, puis les trois cinquièmes s'étaient envolés. C'est ce que nous avons revu depuis une vingtaine d'années. Et dire que nous en rendions responsable l'esprit moderne! Mais l'esprit moderne a définitivement répudié le système de surveillance des élèves par les élèves, qui conduit tout droit à l'espionnage et à la délation, et dont les Jésuites, comme tous les éducateurs de cette époque, usaient ouvertement.

Les classes étaient encombrées. En 1643, on disait que la plus grande classe de Clermont ne pouvait contenir que trois cents élèves! Et au XVIIIe siècle la rhétorique du P. Porée atteignait ce chiffre extravagant. Ici, il faut pleinement admirer. « Chaque jour, à chaque classe, il n'y avait pas d'élève, pas un seul, qui pût se sentir délaissé, oublié, livré à lui-même, pas un qui ne fût tenu en haleine, pas un qui eût le loisir de somnoler discrètement ou de rêver. » Comment les Jésuites arrivaient-ils à ce résultat que nous obtenons rarement dans des classes six fois moins nombreuses? Ils y parvenaient en associant les meilleurs élèves au professeur et en leur confiant un groupe de camarades. Ils organisaient dans la classe même une hiérarchie fondée sur le mérite ; ils la divisaient en deux camps dont chacun avait son *consul*, son *imperator*, son *censeur*, son

préteur, son *tribun*, ses *sénateurs;* ils faisaient de leurs cours des séries d'assauts, de corps à corps, de disputes, de tournois; ils transformaient l'humble vie de l'écolier en un drame perpétuel. Jamais on n'avait développé à ce point l'émulation. Elle était l'âme même de leur enseignement. Nous en avons conservé quelques vestiges : les notes périodiques, les concours, les tableaux d'honneur. Dans mon enfance, le banc d'honneur subsistait encore où s'asseyaient pendant une semaine les trois ou quatre élèves premiers en composition. Mais l'émulation a rencontré de rudes détracteurs chez nos pédagogues d'aujourd'hui, la plupart infectés de kantisme. Qu'il y ait eu excès chez les Jésuites, je l'accorde. Mais avaient-ils tort de relever dans l'imagination des adolescents l'importance de la petite tâche quotidienne, de l'embellir à la façon d'un trophée, de les en rendre fiers et même un peu glorieux, de les attacher enfin, le plus longtemps possible, à des satisfactions d'amour-propre qui les empêchaient d'en rêver d'autres et qui étaient en même temps des acquisitions pour l'esprit? L'émulation qu'on voudrait étouffer chez nos élèves ne les saisit-elle pas au sortir du collège? J'ai remarqué que ceux qui s'en déclaraient les ennemis n'étaient point les derniers à en ressentir l'aiguillon quand il s'agissait de titres, de décorations, d'honneurs et de prébendes. Mais quelle vocation, quel dévouement, quelle foi dans l'efficacité de leur enseignement, quelle dépense d'eux-mêmes, chez des maîtres qui appliquent une pareille méthode! Le drame dont ils règlent les péripéties, ils n'en sont pas seulement les metteurs en scène, il faut qu'ils y jouent leur rôle.

Les professeurs de Louis-le-Grand l'y jouaient à merveille : ils furent aussi fins psychologues qu'ingénieux animateurs. Ils avaient inauguré les devoirs écrits que le Moyen âge ignorait. Ces devoirs étaient plus courts que ceux d'aujourd'hui et choisis presque toujours de nature à piquer la curiosité. On mettait, par exemple, sous les yeux de l'élève un dessin, une estampe, dont il devait interpréter le sens moral. On lui donnait à composer une épigramme ou une inscription pour un arc de triomphe, un temple, un tombeau, une statue. Ces exercices trop poussés ont le défaut de favoriser, au détriment de qualités plus sérieuses, un certain tour d'esprit superficiel et brillant. Les Jésuites ont trop préparé, puis trop encouragé la légèreté spirituelle du XVIIIe siècle.

Mais ils ont fait mieux : ils ont, sinon inauguré, du moins perfectionné l'explication des textes, ce qu'ils nommaient la *prælectio*. Le professeur prenait un texte, le lisait, en dégageait l'idée générale, en analysait la composition, en examinait les intentions et le rattachait à l'ensemble. Cette méthode, dont le Père Pétau et le Père Porée et tant d'autres Pères ont donné des modèles, est restée celle de l'Université. Mais la critique du XIXe siècle s'est élargie, et nous y ajoutons le commentaire historique qui replace l'homme dans l'atmosphère où il a vécu, et qui nous aide à juger son œuvre relativement à son époque. Chose curieuse : les Jésuites, qui avaient introduit dans la morale un sens si humain et si moderne du relatif et qui connaissaient mieux que personne la diversité du visage de la terre, demeuraient en littérature immuablement fidèles à un certain goût limité et absolu. Là-dessus, et sur d'autres points, on l'a dit et répété, Voltaire s'est toujours ressenti de leur influence; mais elle ne mordit point sur Diderot, qui pourtant avait suivi l'enseignement du Père Porée et qui en avait gardé un souvenir enthousiaste. Mon Dieu! qu'il est difficile de savoir ce que nous devons à notre tempérament et ce que nous devons à nos maîtres! Le plus sage est de leur rendre hommage de nos qualités et de ne nous en prendre qu'à nous-mêmes de nos défauts.

Tout ce travail était coupé d'intermèdes plus stimulants encore : joutes oratoires, plaidoyers publics, représentations théâtrales. Les Pères possédaient trois théâtres : autant que de chapelles. On y jouait des tragédies et des comédies dont les auteurs étaient de la Compagnie; on y dansait même des ballets. Le théâtre peut être pour la jeunesse un excellent divertissement et pour les maîtres un moyen d'éducation mondaine où ils enseignent l'art de discipliner sa voix, ses gestes, son maintien. Mais le faste que les Jésuites y déployaient, surtout au XVIIIe siècle, la magnificence des décors, ce parterre de rois, de princes, de cardinaux, d'archevêques, de maréchaux, d'ambassadeurs et de femmes de la Cour, devant lequel les jeunes pensionnaires déclamaient ou dansaient, tout cela, il faut bien le dire, sentait trop la réclame et, plus encore, le désir de flatter les goûts du monde. On reproche souvent à notre Enseignement secondaire de n'être pas assez de son temps. Eux, ils étaient trop du leur. Il est bon que les éducateurs soient en retard sur les modes du

jour et se tiennent un peu à l'écart ou au-dessus de leur siècle, car ils doivent représenter ce qui ne passe pas.

Quelles que fussent leurs erreurs, ils n'en ont pas moins droit à notre reconnaissance. Alors que l'érudition allemande, selon le mot de M. Dupont-Ferrier, « avait tant de raisons de n'être pas envahissante, » plus d'un des admirables travaux de l'érudition française vit le jour « dans les chambrettes aux murs salpétrés et noirâtres » du Collège de Clermont. Ses maîtres ne l'ont pas seulement honoré : ils ont honoré notre pays. Grâce à eux, notre Enseignement occupa dans l'opinion « une place plus grande que la Sorbonne dont le nom avait rempli le monde au Moyen âge (1). » Quand l'Université victorieuse hérita de ceux qu'elle avait tués et transporta au collège Louis-le-Grand le collège de Lisieux et les boursiers de tous ses petits collèges en décadence, l'expérience pédagogique dont les murs étaient imprégnés sembla passer en elle, lui commander la prudence dans les réformes nécessaires et la régénérer. Ses élèves, qui ne faisaient plus rien, se réconcilièrent avec la discipline et le travail. Pas pour longtemps, d'ailleurs, car la Révolution survint. Mais si le Collège tint le coup, c'est que deux cents ans de succès en avaient fait une institution plus forte que la mort. On peut dire que notre Université moderne, tout en refondant l'œuvre des Jésuites et en la rendant plus nationale, est issue d'eux. Le lycée Louis-le-Grand leur doit d'avoir été le premier modèle des lycées d'aujourd'hui, et nous en trouvons le témoignage dans le beau livre impartial de son savant historien.

André Bellessort.

(1) A. Sicard, *les Études classiques avant la Révolution* (Perrin).

REVUE LITTÉRAIRE

LES « SOUVENIRS » D'ERNEST DAUDET (1)

Ernest Daudet venait de publier le premier tome de ses *Souvenirs*, lorsqu'il est mort, tout récemment. Il était l'un des plus anciens collaborateurs de la *Revue*, où il avait donné, le 1er janvier 1877, une nouvelle, *la baronne Amalti*. C'est une histoire d'amour mondain, très bien contée, fort pathétique, un peu ornée de vaine poésie, mais attrayante. Il était aussi le doyen de la Société des gens de lettres, sinon par l'âge, du moins par ses années de présence, qui couraient depuis le 30 janvier 1860. Et il était assurément l'un des doyens de la presse française, ayant inséré son premier article dans *la Gazette de Lyon* le 30 juillet 1857. On lui demandait un jour « si ça lui faisait grand plaisir d'être doyen; » et il sourit, comme on peut sourire à l'idée de n'être plus jeune : il avait cependant la juste fierté du long travail, et très divers, qui occupa toute sa vie. A quatre-vingt-quatre ans, il ne sentait ni lassitude ni ennui.

Il laisse beaucoup plus de cent volumes imprimés. Il disait gentiment que, sur ce nombre, il en abandonnait à l'oubli, — il n'attendait pas la postérité, mais la devançait volontiers, — cinquante; c'est plus de modestie que n'en ont ordinairement les écrivains.

Ceux qu'il gardait, pour ainsi dire, comment les aurait-il choisis? Dans un chapitre de ses *Souvenirs*, il note que la plupart des auteurs dramatiques et des romanciers qui, lors de ses débuts, étaient fameux sont maintenant inconnus : « On dirait d'une loi qui, sauf

(1) *Souvenirs de mon temps; débuts d'un homme de lettres* (Plon). Du même auteur, à la même librairie, *Mon frère et moi, souvenirs d'enfance et de jeunesse* (nouvelle édition).

de rares exceptions, s'exerce impitoyablement sur chaque génération d'écrivains quand ils ne sont défendus devant la postérité que par des œuvres d'imagination... » Je crois qu'en écrivant ces lignes telles que les voilà, il songeait à lui et comptait, pour l'avenir, plus que sur ses dizaines de romans, sur ses livres d'histoire ; et je crois qu'il ne s'est pas trompé. Quoi qu'il en soit du goût de nos petits-neveux, Ernest Daudet a publié quelques-uns des plus beaux documents d'histoire qu'un avisé chercheur de notre époque ait découverts ; enfin l'on ne saurait étudier la Révolution, l'Empire et la Restauration sans recourir à ses ouvrages.

Il n'avait pas eu tout d'abord le projet de s'établir le grand fureteur d'archives et de vieux papiers qu'il est devenu. Mais un jour, peu de temps après son arrivée à Paris, Paul Dalloz lui demanda un roman pour *la Petite presse*. Il fallait que ce fût très émouvant, pathétique même, et qu'il y eût de grosses péripéties comme en exigent les liseurs de feuilletons, dit-on. « Je lui proposai l'un des plus effroyables épisodes de la Terreur, celui dont Jourdan-coupe-têtes fut, dans la ville d'Avignon, le sinistre héros... » Ce Jourdan, qui avait de l'entrain, s'était imaginé, une fois, de prendre et de réunir soixante et une personnes, femmes et hommes, des aristocrates, et de les précipiter du Château des Papes. Si les liseurs de feuilletons en voulaient davantage, on aurait tort de les satisfaire. Là-dessus, Daudet fut informé que le musée Calvet, d'Avignon, possédait une quantité de pièces relatives à Jourdan-coupe-têtes et à ses malheureuses victimes. Bref, il partit pour Avignon, dépouilla les archives intéressantes et s'aperçut que la vérité est souvent plus extravagante, et pittoresque, et hardie, que l'invention des romanciers. De ses trouvailles, il fit un roman, tout mêlé d'histoire. Mais, de son voyage et de sa recherche, il rapporta, et la conserva désormais, la passion de la vérité singulière, qui a le plus de singularité dans son exactitude la plus fine : et c'est l'histoire.

En tête de son recueil intitulé *A travers trois siècles*, Ernest Daudet cite ce passage de Maupassant : « Beaucoup ne sont pas frappés par l'acuité vibrante... » Ce n'est pas la plus belle phrase de Maupassant... « par l'acuité vibrante de la vie contemporaine comme ils sont émus par certaines apparitions de l'histoire, d'où découlent pour eux des idées générales, des rêves artistes ou philosophiques... » C'est décidément l'une des plus mauvaises phrases de Maupassant... « L'Aujourd'hui est trop près, trop connu, trop deviné, pas assez imprévu pour nous donner la bizarre sensation d'étrangeté et de grandeur qu'on

rencontre par moments dans l'évocation de l'Autrefois. » Et Daudet : « Je ne pense pas qu'on ait jamais mieux expliqué l'attrait puissant qu'exerce le passé sur nos imaginations... » La littérature historique et la littérature que l'on appelle exotique ont bien quelque analogie. Nous faisons de pareils voyages dans le temps ou l'espace. Nous nous dépaysons, nous prenons le change. Et puis nous revenons chez nous avec plaisir, comme l'a dit Pierre Loti, le jour qu'il nous semble que nous sommes déguisés dans nos costumes d'Européens et d'aujourd'hui. Ernest Daudet se divertissait à merveille au jeu si amusant de l'histoire.

Il ne paraît pas avoir été fort crédule à ces prétendues « lois de l'histoire » qui étaient naguère à la mode : lois de l'histoire, au moyen desquelles on tirerait de l'examen du passé la prévision la meilleure; il suffit, n'est-ce pas? de continuer la courbe dont les premiers linéaments sont dans les siècles révolus. C'est ce que tentait de faire, en 1797, Chateaubriand. Mais il ne citait qu'en note, au bas d'une page de l'*Essai sur les révolutions*, le général Buonaparte ; il ne tenait pas compte de ce général, qui bientôt a modifié à sa guise la courbe de l'histoire. On peut contester à Ernest Havet le droit d'appeler les prophéties de Jérusalem « de l'histoire où les verbes sont mis au futur; » quant aux prophéties des historiens, mieux vaut les confiner dans le présent, qui est déjà du passé.

Ernest Daudet ne se lance que rarement aux considérations aventureuses. Et c'est un signe de sagesse. Une fois, dans l' « avertissement » de ses *Nouveaux récits des temps révolutionnaires*, il pose la question de savoir les dates entre lesquelles il convient d'enfermer la période révolutionnaire. Il la fait commencer au 14 juillet 1789. Il dit que « tout le monde est d'accord sur ce point. » Et l'on aurait envie de le chicaner à ce propos, si l'on préférait le moins du monde choisir une autre date, ou proche de celle-ci, comme celle de la convocation des États généraux, ou lointaine et d'un autre siècle. Mais à quelle date finit donc la période révolutionnaire? « Napoléon renversé, la Révolution se manifeste par les complots militaires, l'assassinat du Duc de Berry, les tentatives des sociétés secrètes pour soulever les peuples contre les rois. Lorsqu'en 1818, au Congrès d'Aix-la-Chapelle, est formée entre la France, la Russie, l'Angleterre et la Prusse la quintuple alliance, c'est pour se défendre contre la révolution que les souverains de ces États se sont unis. A la lumière des événements qui se sont accomplis depuis en Europe... » Cette page est de 1910; ajoutons les événements qui se sont produits

depuis lors... « tout homme studieux et réfléchi devra nécessairement reconnaître que la Révolution n'a pas désarmé et qu'en conséquence la période des temps révolutionnaires n'est pas close. » Ernest Daudet la continue au delà du terme qu'ont fixé d'autres historiens. Il aurait pu la continuer en deçà du 14 juillet 1789. Elle emplit tous les siècles de l'histoire. Il y a, dans l'histoire, des années plus calmes, des années plus atroces. Mais l'histoire est, tout le temps, un terrible spectacle et est, tout le temps, un immense désordre : l'artifice, auquel on a recours, de la ranger, en quelque sorte, n'est que pour la commodité de l'enseignement et aussi pour l'illusion de voir clair dans les ténèbres où pâtit l'humanité.

Après avoir épilogué sur la durée de la période révolutionnaire, Daudet confesse que tout cela n'est que pour l'excuser d'avoir classé sous l'étiquette des *Temps révolutionnaires* plusieurs récits relatifs à une époque plus récente. Il se moque !... Et je l'approuve. Ses récits toute philosophie de l'histoire très heureusement écartée, sont excellents et ont d'abord le mérite de la nouveauté. Il n'est point de sujet qu'il traite et auquel il n'apporte sa contribution de quelque détail au moins ; et il est maints sujets qui sont de lui entièrement. Il a corrigé une profusion d'erreurs. Il avait de la méfiance et ne suivait pas l'imprimé sans contrôle. Il avait de la critique et, la plupart du temps, savait que les « sources » ne sont guère moins trompeuses que les travaux dits de seconde main. Il travaillait bien.

Son œuvre historique est toute pleine d'anecdotes. Voilà ce que lui reprochent les philosophes de l'histoire, si entichés de ce qu'ils nomment les idées. Seulement, les idées, si j'ose dire, on en revient. La complaisance des idées, puis leur éloquence, et enfin le peu de ressemblance qu'elles ont avec la réalité vous les rendent fastidieuses. Les petits faits, ou anecdotes, sont de la vérité, sont les fragments de la vérité. C'est déjà très joli. L'on peut se figurer qu'après avoir attrapé tous les fragments de la vérité, en les réunissant avec habileté, l'on reconstituerait la vérité tout entière. Et l'histoire serait une « patience » ou un « puzzle » de dimensions gigantesques. Mais il y a des pièces perdues ; et les autres, cassées, ou usées, ou qui n'ont plus leurs voisines, ne se raccordent pas facilement. Contentez-vous de regarder quelques fragments de vérité. Regardez-les avec soin : vous leur trouverez plus de signification qu'à tant de vagues et vastes idées où triomphent de grands bavards.

Sous ce titre, *Un drame d'amour à la cour de Suède*, Ernest Daudet raconte l'aventure très émouvante du baron Armfelt, favori du roi de

Suède, Gustave III, et de Madeleine de Rudenschold, demoiselle d'honneur de la princesse Sophie-Albertine. Ce n'est qu'un épisode; il met enscène quelques-uns des personnages qui ont été le plus célèbres à la fin du XVIIIe siècle : mais « il n'appartient pas à la grande histoire, il s'est déroulé en marge des événements considérables. » Le duc de San Théodoro, diplomate napolitain à Copenhague, écrivait au comte de Bernstorff, ministre des Affaires étrangères, qu'au bout du compte « ce n'était qu'une histoire de femme. » Eh! reprend Daudet. Et il ajoute que cette histoire de femme eut des conséquences politiques. Il ajoute : « Les épisodes de second rang ne sont pas moins intéressants que ceux du premier. Presque toujours ils aident à les expliquer : c'est ici le cas. » Mais oui!

Et, si l'on veut comprendre les événements de l'histoire, il faut partir de ce principe que les événements sont de qualité humaine. Comprendre les événements, c'est comprendre les hommes : et l'histoire est une étude psychologique. Mais vous ne comprenez point un homme et son âme, si vous n'examinez que ses actes les plus éclatants et apparents. L'on doit, ou l'on devrait, aller jusqu'au tréfonds de cette âme, jusqu'à son secret, que les nouveaux psychologues désignent sous le nom, je crois, de « petites perceptions. » Eh ! bien, les petits faits sont, dans l'histoire (ou psychologie des hommes nombreux, des hommes réunis), ce que sont les petites perceptions dans la psychologie individuelle.

Au surplus, Ernest Daudet n'était point malhabile à traiter les grands sujets. Son *Louis XVIII et le duc Decazes* enferme beaucoup de temps et d'espace. Les trois tomes in-octavo de son *Histoire de l'Émigration pendant la Révolution française* ont la précision la plus recommandable et une belle étendue.

Il travaillait, quand il est mort, à écrire ses *Souvenirs*. Le premier volume a paru; les autres paraîtront, souhaitons-le, prochainement. Ce premier volume est, d'ailleurs, la suite, d'un petit ouvrage qu'il avait donné, il y a trente-huit ans, *Mon frère et moi*, et qui voisine avec *Le petit Chose* de son frère admirable et qu'il admirait, Alphonse Daudet.

Le petit Chose est un roman délicieux, qui joint à beaucoup de vérité beaucoup de fantaisie. Sur quelques points, l'auteur de *Mon frère et moi* complète ou corrige les récits du *Petit Chose*. Par exemple, l'auteur du *Petit Chose* écrit : « Je fus la mauvaise étoile de mes parents. Du jour de ma naissance, d'incroyables malheurs les assaillirent par vingt endroits... » Mais non! réplique l'auteur de

Mon frère et moi. Dates en mains, il établit qu'en 1840, à la naissance d'Alphonse Daudet, leur famille eut au contraire du répit; les affaires allaient mieux, et quelques années furent embellies de quelque prospérité. Les catastrophes n'ont commencé qu'en 1846. Il ne veut pas que la naissance du petit Chose ait été le signal de l'infortune; et il met, dans cette rectification, la tendresse la plus touchante : il ne la montre pas, il la laisse voir.

Ernest Daudet, dans le roman du *Petit Chose*, pleure souvent; et il est d'une exquise bonté, sous le nom de Jacques. Oui, je pleurais! réplique l'auteur de *Mon frère et moi* : « Lorsque mon frère a tracé le portrait de Jacques, il s'est souvenu de ce trait de ma nature. C'est par là surtout que le pauvre Jacques me ressemble, bien plus que par les diverses aventures, de pure imagination pour la plupart, à travers lesquelles mon frère l'a fait se mouvoir, en s'attachant, avec l'éloquence d'un cœur reconnaissant, à dépeindre la sollicitude d'un aîné pour son plus jeune... » Ainsi est éludée l'exquise bonté de Jacques, par lui-même.

Il y a, dans *Mon frère et moi*, une image de Nîmes vers le milieu du siècle dernier, très fine et très joliment coloriée. Nîmes était, à cette époque, l'un des marchés français de la soie. L'on y voyait affluer, plusieurs fois l'an, les éleveurs de vers à soie du Vivarais et des Cévennes. Ils avaient bon air, avec leur habit de bourrette à pans très courts, leurs bas de laine noire, les gros souliers ferrés, les cheveux en queue à l'ancienne mode. Ils vendaient un kilogramme de soie de cinquante à quatre-vingts francs, payés en espèces sonnantes. Le bel argent sonnait sur les comptoirs, et sonnait dans les sacoches que remportaient le soir les montagnards du Vigan, de Largentière, de Villefort.

Un personnage étonnant de caractère et de relief est l'une des grand'mères, une plébéienne sans peur, très royaliste et qui avait sauvegardé son royalisme sous la Terreur; très belle, les yeux larges et bien ouverts; et elle ressemblait aux femmes que peignait David. A vingt ans, veuve, son mari fusillé dans l'une de ces échauffourées de la Lozère que réprimait sans clémence le conventionnel Châteauneuf-Randon. Elle a un petit enfant, se réfugie à Nîmes et y attend la fin des mauvais jours. Un matin, son enfant dans les bras, elle se trouve sur le passage de la déesse Raison, que l'on promène dans les rues. La citoyenne qui était emblématiquement la Raison, reconnaît la réfugiée, l'interpelle et crie : « Françoise, à genoux! » Ça vous donne de l'orgueil, d'être déesse! Françoise, au lieu de se

mettre à genoux, fait un geste de gamin. La foule se fâche; et les « Zou! zou! » s'élèvent, menaçants. Plutôt que de se mettre à genoux, Françoise se sauve et, tenant serré son enfant, court, saute par-dessus un puits, court et parvient à s'esquiver. « Un chat n'aurait pas fait ce que j'ai fait! » disait-elle plus tard. Le soir, elle s'esquive encore; elle gagne le Vivarais, le hameau des Mages, où elle apprend la mort de son mari. Elle mène, des semaines durant, la vie d'une vagabonde. Les « gendarmes » sont à ses trousses, la rencontrent, lui demandent où est la nommée Françoise. Elle ne le sait pas. Où va-t-elle? A tout hasard, elle nomme un hameau des alentours. « C'est là que nous allons, dit l'un des gendarmes, qui fait le galantin. Monte derrière moi; je te conduirai! » Elle répond qu'elle est une honnête fille. Le galantin s'excuse et s'en va. Mais il s'agit de n'être pas reconnue, la prochaine fois. Elle aperçoit un berger dans un pré, lui glisse un écu dans la main, lui prend son chapeau, son manteau, s'en coiffe, s'en habille, et : « Brave homme, ne me perdez pas; je suis votre goujat! » Cinq ans après ce péril, Françoise épouse Antoine Reynaud, de Nîmes. « Elle s'éleva en même temps que lui et, dans aucune circonstance, ne fut au-dessous de l'état social qu'il s'était peu à peu créé. » Elle détesta l'Empereur; elle eut sa plus grande joie au retour des Bourbons. Elle avait « un entrain de tous les diables, » une gaieté du Midi, une santé florissante et une sagesse heureuse.

L'aînée de ses filles, Adeline, était bien différente : « une personne mince et frêle, avec un teint olivâtre et de grands yeux tristes, une nature rêveuse, romanesque, passionnée pour la lecture, aimant mieux vivre avec les héros des histoires dont elle nourrissait son imagination qu'avec les réalités de la vie ; malgré cela, une âme de sainte, d'une mansuétude infinie... » Elle fut la mère du petit Chose et du sensible Jacques, son frère, qui avait le goût des larmes.

Quand vinrent les malheurs de la famille, l'aîné des fils dut abandonner le collège et travailler au magasin, plier les foulards de soie imprimée, faire les emballages, dresser les factures, recevoir les créanciers, compter les derniers écus, endurer l'angoisse et l'humiliation. Tout cela, l'auteur de *Mon frère et moi* le raconte avec une poignante exactitude, et en historien, jusqu'au moment où les pleurs d'autrefois lui remontent aux yeux : « Jours de noire misère, quel sillon vous avez creusé dans notre souvenir ! de quelle maturité précoce vous avez revêtu notre esprit ! Oui, à vivre avec l'adversité, nous sommes de bonne heure devenus des hommes. On le deviendrait à moins!...

Mais l'expérience achetée à ce prix est si douloureuse que je ne souhaite à personne de l'acquérir si chèrement. Les soucis de ce qu'on aime, la poursuite désespérée de l'argent, la détresse profonde et non avouée, la honte des sollicitations importunes, les courses matinales chez le curé de la paroisse, le premier et le seul à qui on ose tout dire, l'angoisse de l'attente succédant aux demandes, les réponses qui n'arrivent pas, l'incertitude du lendemain, l'horizon sans éclaircie... Lecteur, Dieu te garde de ces épreuves ! » En 1857, il fallut vendre les meubles, payer les dettes et assurer l'honorabilité du nom. Puis Ernest Daudet partit pour Paris : il lui restait, en arrivant, cinquante francs.

C'est ici que commencent les *Souvenirs de mon temps* ou *Débuts d'un homme de lettres*. Le garçon de vingt ans, qui avait la passion de la littérature, se proposait tout bonnement ceci : « La reconstruction d'un foyer détruit. » Et le moyen ? La littérature ! S'il ne doutait pas de la difficulté, il avait conscience de sa force. Il était débile pourtant; mais il avait de l'énergie. Le premier tome des *Souvenirs* ne s'étend que sur quatre années. Quelles années, d'espoirs déçus, de vains efforts et de tracas à décourager les plus robustes ! Un bon accueil, en général; et des promesses, puis ce n'est rien. Si les journaux de Paris n'ont pas besoin de copie, le débutant passe des semaines ou des mois en province, à Blois ou Alençon, par exemple, et dirige un pauvre petit journal. Ou bien on l'envoie dans l'Ardèche. Une autre fois, on lui offre d'aller fonder un journal, mais ce n'est point aux environs de Paris : c'est à l'île Bourbon ; de riches planteurs demandent, pour mettre en lumière leurs opinions et pour servir leurs intérêts, un jeune homme de bonne famille et qui ait du talent. Il refuse. Une autre fois encore, on le place chez un vieux bonhomme qui a été membre du Conseil d'État, qui est à la retraite et qui se promet d'écrire un grand ouvrage sur *La liberté des mers*. Le partisan de cette liberté n'avait plus toute sa tête à lui. Ernest Daudet lui rédigea quelques pages et le quitta.

Les déboires ne suffisaient pas à le défaire de sa volonté. Une charmante chose est que, dans le récit de ses déboires, il n'y a ni amertume ni rancune, pas un mot sévère, nulles représailles contre les gaillards dédaigneux qui ne l'ont guère secondé. A le lire, on dirait que tout le monde lui a été gentil : et c'est lui principalement qui l'était.

Il esquisse un portrait de Pontmartin, qui l'obligea, un portrait qui est un remerciement, du reste sans flatterie; mais la flatterie et la

reconnaissance ne se confondent pas. Pontmartin fut obligeant. D'autres ne le furent pas; d'autres furent méchants, soyez en sûrs : on ne les voit pas, dans les *Souvenirs*.

De 1857 à 1861, le jeune Daudet rencontra les gens les plus renommés. Il les aperçut; et ce n'est point assez pour en dire ce que nous n'avons pas appris depuis longtemps par les mémoires de tel ou tel. Daudet les nomme, indique la place qu'ils occupaient dans l'attention publique; et il passe. Avec une aimable modestie et avec une discrète loyauté, il se retire et nous dit ou a l'air de nous dire : Ceux-là, vous les connaissez bien; je ne les connaissais pas beaucoup.

Mais il en a très bien vu, de moins grands et qui, parce qu'ils avaient moins de gloire en poche, étaient d'un accès plus facile. Quelques-uns d'entre eux sont dignes de curiosité; quelques-uns même, d'amitié.

L'un des meilleurs est le pauvre poète Philoxène Boyer, qui avait alors vingt-huit ans et qui comptait rivaliser avec Victor Hugo. Trois comédies en vers jouées à l'Odéon, maintes pages de fantaisie heureuse publiées ici ou là : jolis débuts. Mais point d'argent : le peu d'argent qui composait son patrimoine, il l'avait gaspillé avec insouciance et avec bonté. Il entreprit une série de conférences, qu'il donna au cercle des Sociétés savantes, quai Malaquais, le soir, l'hiver. Il n'eut pas grand monde. « Je vois encore la salle, le conférencier serré dans un habit noir usé jusqu'à la corde, cravaté de blanc, une cravate fripée dont sa jeune femme avait vainement fait et refait le nœud; elle, assise à quelques pas de lui et, et comme lui, en face des auditeurs; ceux-ci, dans une attitude où l'on devinait la pitié d'amis fidèles entourant le lit d'un malade : dès qu'on l'abordait, il donnait l'impression d'une nature frêle et maladive, avec sa tête de Christ sur la croix, sa mise étriquée, le désordre de ses longs cheveux qui flottaient sur ses épaules, et la sollicitude visible de la compagne qui ne le quittait pas. » Il parlait de Shakspeare. Un soir, il s'enflamme et vient à comparer la gloire que convoitent les poètes au balcon de Rosalinde : et Rosalinde y est penchée; qui ne voudrait escalader le balcon de Rosalinde? Sa voix avait pris un accent de délire : « J'ai entendu beaucoup d'orateurs, dans ma vie; sur le visage d'aucun d'eux, et je parle des plus illustres, je n'ai jamais vu l'expression qui vient de l'âme se traduire ainsi en traits de feu... » Après la conférence, il fallait ramener le pauvre poète chez lui, le calmer, le soigner; car il avait la fièvre et ses mains, ses « mains d'élégiaque, » tremblaient.

Voici un tout autre personnage, encore plus ignoré maintenant que Philoxène Boyer : Paul Deltuf. Il est amusant, parce qu'on dirait d'un ami de Rastignac, de Vandenesse ou de Rubempré. Il était né en 1825 et il appartenait à une famille honnête et riche. D'un accident de son enfance, il gardait une claudication qui le rendait fort malheureux. Il avait de plus grands sujets de tristesse et, durant son adolescence, la mélancolie était à la mode. Jeune homme de Balzac, voici Deltuf, dans sa jeunesse : « debout, par quelque belle après-midi de printemps, sur le perron de Tortoni, vêtu d'une redingote de mérinos noir à collet et parements de moire, d'un pantalon gris perle, d'un gilet blanc rehaussé d'une lourde chaîne d'or, coiffé d'un chapeau aux ailes bien cambrées sur l'oreille, et jouant avec une canne élégante, en regardant la foule d'un air d'indifférence qui n'était pas exempt de toute affection. » Homme du monde et romancier : ce fut le rêve de Deltuf d'être ceci et cela. Mais il perdit sa fortune ; et il n'était pas un grand romancier. Une drôlesse le ruina et, l'ayant ruiné, l'abandonna. Cette drôlesse avait un mari. Et Deltuf, bon gré mal gré, eut affaire au mari. Le mari, la femme et lui-même, il mit le tout dans un roman, *les Pigeons de la Bourse*. Le roman se termine par un mariage. « Seulement, moi, disait-il, — et il souriait avec chagrin, — je n'ai pas épousé Aurélie ! » *Les Pigeons de la Bourse* le vengeaient, en quelque sorte ; mais ils ne l'enrichirent pas. Comme il avait écrit ce roman de tout son cœur et comme il était, en l'écrivant, fort en colère, il crut que ce serait une œuvre à conquérir la foule. Ce n'est qu'un roman « gris, » paraît-il, et qui n'émut personne. Alors, Deltuf se fit une philosophie d'être misanthrope : car nos doctrines dépendent de nos aventures.

Il composa une nouvelle, *Les riens qui sont tout*. « Ce titre explique bien des choses. L'homme qui l'a trouvé s'est du même coup révélé ; il souffrait surtout de ces riens... » La nécessité de vivre à bon marché, l'aspect du restaurant modeste où il dînait, les rebuffades qu'il essuyait dans les revues ou les journaux, une critique peu obligeante et le succès du prochain, tout le fâchait. Ce qui le désespéra fut de renvoyer son valet de chambre, faute d'argent pour le payer, et d'ouvrir sa porte lui-même. Il n'eut qu'un très petit appartement ; mais il ne manquait pas d'avoir, dans son antichambre, « une table sur laquelle étaient placés, à côté d'une coupe remplie de cartes de visite, deux chapeaux, l'un pour le jour, l'autre pour le soir, et une paire de gants anglais. » Il travaillait avec acharnement. Et il eut quarante ans. La gloire ne venait pas, ni la fortune. Il résolut de ne les

plus attendre et publia un *Essai sur Machiavel*, qui ne se vendit pas.

Que faire? Il écrivit une *Histoire de Théodoric le Grand*. Quelle idée! Mais aussi, quelle époque, très différente de la nôtre, où l'on peut croire, sans être fou déjà, que l'on fera fortune et sera glorieux pour avoir écrit une histoire de ce grand Théodoric! Deltuf passa presque une année entière à cette besogne; il était plein de zèle et de confiance; il n'était quasi plus misanthrope. Car nos doctrines s'en vont, tristes ou gaies, lorsque s'en vont nos chagrins ou nos joies.

Deltuf croyait, avec son Théodoric, « frapper un grand coup. » Les directeurs de revues et de journaux l'appelleraient, lui offriraient mille magnificences. L'*Histoire de Théodoric le Grand* parut : et elle disparut en moins de temps qu'il n'en avait fallu pour l'écrire. Un matin, Deltuf sortit de chez lui, comme de coutume. Traînant la jambe, il descendait la rue Taitbout. Il rencontra l'un de ses amis et lui demanda : « Vous resterait-il, par hasard, un exemplaire de mon *Théodoric?*... Imaginez-vous que l'édition a été épuisée le jour même de la mise en vente et que l'Impératrice en veut un exemplaire! Vous comprenez mon embarras : tirez-moi de là, s'il vous plaît. » Ce fut ainsi qu'on s'aperçut que Deltuf était fou, un matin qu'il voyait la vie en rose. On l'enferma.

Sainte-Beuve a cependant fait un certain cas de ce pauvre Deltuf. Il le compte parmi les romanciers qu'il appelle « sensibles; » et il loue ses *Idylles antiques*, « élégies fermes et gracieuses » qui « le rattachent à André Chénier, sans l'y enchaîner. » Sainte-Beuve ajoute : « Ce que j'ai lu depuis de ce jeune poète... » ce n'était que depuis la précédente année... « me l'a montré de plus en plus en voie de se dégager; avec la facture dont il dispose déjà habilement, il a un noble désir. » Mais tout cela s'anéantit dans la folie, et puis dans l'immense oubli.

Les souvenirs de la vie littéraire, ceux d'Ernest Daudet, ceux de tous les écrivains de notre temps, contiennent une quantité de tels épisodes, ridicules et douloureux. La vie littéraire, de notre temps, est rude et fait un grand nombre de victimes.

Ernest Daudet l'a traversée avec honneur : c'est le mot qu'il faut qu'on emploie. Il n'a pas eu beaucoup de chance. Aucun de ses livres n'a fait de bruit, ne lui a valu soudain la fortune et la gloire. Il n'a pas obtenu toute sa juste récompense. Il a donc redoublé d'ardeur au travail. Ses livres, extrêmement distingués et, quelques-uns, très importants, je le disais, de sorte qu'ils doivent durer comme de

fortes contributions à l'histoire de la Révolution, de l'Empire et de la Monarchie restaurée, ses livres qui ne lui donnaient pas tout ce qu'il aurait eu le droit d'en attendre, il les a multipliés. Il ne prenait point de repos et, selon ce qu'il s'était promis à vingt ans, jour après jour, il « reconstruisait son foyer. » Il a vécu très dignement, et avec le délicat plaisir d'une tâche que la littérature et l'histoire embellissaient.

On le voyait, à la fin de l'après-midi, dans les journaux où il apportait de la copie : ses chroniques étaient riches d'informations et liaient l'incident du jour à la série des incidents auxquels il avait assisté ou dont il avait lu la relation, durant sa longue vie d'observateur et de curieux. Il sortait, sur le tard, ayant travaillé dès le matin sans relâche. Il ne paraissait point accablé. Mince et petit, élégamment vêtu, sanglé, rieur, aimable et doux, il arrivait, prenait le ton de la causerie, ne la suivait pas si elle avait le tour qu'il n'aimait pas, le tour de quelque méchanceté ou de quelque cynisme ; alors, il s'en allait, sans qu'on le vît partir. Et, s'il restait, il était charmant de courtoisie, d'aménité, contait joliment une anecdote, ne demandait pas l'applaudissement, se contentait de plaire : et il plaisait, par une grâce modeste et gentille. Il avait le goût de l'amitié ; il ne la confondait pas avec la camaraderie. Mais il savait donner, à la vaine camaraderie aussi, de l'agrément. Il avait une haute idée de son métier d'homme de lettres. Il a été un homme de lettres accompli, sans reproche, et dont l'existence est toute limpide. Jamais il n'a recherché les stratagèmes. Il travaillait. Sa probité se voit dans son œuvre et se voyait en lui. La dureté de la besogne ne le rebutait pas. Il est resté alerte et vif jusqu'au bout. Et, à la veille de sa mort, il avait encore des épreuves à corriger, des livres à finir, de nouveaux livres à écrire : dont il riait, disant qu'il n'en finirait jamais. A quatre-vingt-quatre ans, la mort l'a surpris.

André Beaunier.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La date du 15 septembre est passée sans que fussent levées les sanctions économiques prises contre l'Allemagne, et ce retard parfaitement légitime a servi de prétexte à une nouvelle levée de boucliers dans toute la presse germanique. On se rappelle que c'est le 13 août dernier que le « Conseil suprême, » avant de dresser le procès-verbal de carence auquel il a abouti dans l'affaire de Haute-Silésie, a eu la malencontreuse idée de laisser espérer à l'Allemagne cette mesure de faveur que rien ne justifiait. La décision finale a cependant été subordonnée à deux conditions essentielles. Il a été précisé, en premier lieu, que les sanctions ne seraient supprimées que si, à l'échéance du 31 août, fixée par l'état de paiements établi à Londres, le milliard de marks or convenu avait été intégralement versé. Il a été spécifié, en second lieu, que l'Allemagne devait avoir, avant le 15 septembre, accepté la constitution d'un organisme interallié destiné à collaborer avec elle à la délivrance des licences d'importation et d'exportation en provenance ou à destination des territoires occupés.

La première condition est remplie vaille que vaille. L'Allemagne a payé un milliard. Elle n'a, pour verser cette somme, réalisé que cinq ou six cents millions de devises étrangères. Elle s'est procuré le reste au moyen de crédits sur les marchés alliés, grâce à l'intermédiaire d'établissements privés, tels que la banque Mendelssohn et Cie; et, à un moment donné, les principales maisons de Paris ont même été sollicitées de participer à cette combinaison et de consentir des avances à l'Allemagne pour qu'elle fît honneur à son échéance. Les opérations auxquelles s'est livré le Reich ont, du reste, provoqué une dépréciation du mark qu'a immédiatement

Copyright by Raymond Poincaré, 1921.

accentuée une folle et scandaleuse spéculation. La *Franckfurter Zeitung* a fait, à cet égard, une constatation édifiante : « Cette fièvre de spéculation, a-t-elle dit, est une preuve pour l'étranger que l'Allemagne n'a pas encore retrouvé son équilibre moral; une grande partie du peuple allemand spécule contre la prospérité de sa propre patrie. » De son côté, M. Georg Bernhard, dans la *Vossische Zeitung*, a déclaré que la panique financière allemande était le résultat de manœuvres inexcusables; il a montré qu'une multitude de gens sans scrupules jouaient tout ensemble à la baisse sur les marks et à la hausse sur les actions, et il a conclu : « Si on ne réprime pas, à bref délai, cette spéculation insensée, une catastrophe est imminente. » Le fait est que les devises américaines ont été jusqu'à dépasser à Berlin le cours officiel de 100. Le 27 janvier 1920, il est vrai, le dollar avait déjà coté 108 en Allemagne; mais c'était alors la période la plus critique pour le Reich, et, dès le 25 mai 1920, le dollar était retombé à 35 marks; depuis lors, il n'a cessé de remonter et toutes les devises étrangères, même la couronne autrichienne, ont suivi une progression correspondante. Comme le remarque M. Georg Bernhard, cette baisse du mark n'est pas la conséquence de la situation économique elle-même; elle est l'œuvre des boursiers du Reich; et un détail le prouve bien : à chaque séance de sa Bourse, New-York cote le mark au-dessus des cours de Berlin. Dans la même *Vossische Zeitung*, M. Georg Münch dénonce, à son tour, cette frénésie de spéculation. Il indique que les auteurs de ces opérations ont réalisé des gains formidables sur les changes et qu'ils achètent par anticipation de grandes quantités de devises, pour devenir les pourvoyeurs du Reich. Ainsi se sont effondrés les cours du mark; et tout se passe, en définitive, comme s'il y avait en Allemagne des personnes intéressées à préparer la comédie d'une faillite, en commençant par réaliser des enrichissements éhontés.

La seconde condition à laquelle était subordonnée la remise des sanctions économiques ne s'est pas trouvée accomplie à la date prescrite. Dans une note du 26 août, le Gouvernement allemand, au lieu de donner, comme il le devait, son adhésion préalable à la création de l'organisme interallié, tel qu'il lui était proposé, a imaginé d'incroyables chicanes. L'institution projetée avait simplement pour objet de contrôler le fonctionnement des douanes allemandes, dans la mesure nécessaire pour empêcher qu'il fût établi, à l'égard des territoires occupés, des dispositions contraires aux dispositions des articles 264, 265, 266 et 267 du Traité de paix. Mais le Gouverne-

ment allemand a émis la prétention de régler la question par une entente bilatérale avec les Alliés; il a engagé une interminable controverse sur les pouvoirs, déjà si étrangement réduits, de la Haute-Commission interalliée des pays rhénans; bref, il n'a pas donné, en temps utile, l'acceptation préalable à laquelle il était tenu.

Des conversations se sont alors engagées au quai d'Orsay avec l'ambassadeur d'Allemagne, M. Mayer, à l'esprit conciliant de qui j'ai déjà eu l'occasion de rendre hommage. M. Mayer a été courtoisement informé que la France ne pouvait admettre qu'une acceptation formelle, sans restriction ni réticence, de « l'organisme interallié appelé à collaborer avec les autorités allemandes dans l'examen et la délivrance des licences d'importation et d'exportation en pays occupé. » Et comme l'Allemagne demandait que ce contrôle eût seulement lieu après la délivrance, M. Mayer a été averti que nous entendions qu'il s'exerçât auparavant. Sur ces deux points, d'ailleurs, acceptation sans réserves du contrôle interallié, exercice de ce contrôle avant la délivrance des licences, l'accord s'était fait entre les Cabinets de Londres et de Paris, et on ne peut que s'étonner qu'une agence britannique ait publié une note laissant supposer le contraire. N'y a-t-il pas assez de malentendus entre l'Angleterre et la France sans qu'on en provoque de nouveaux par des informations inexactes? Et était-il nécessaire de souligner que, dans cette question des sanctions économiques comme dans tant d'autres, le Cabinet de M. Lloyd George, même lorsqu'il est d'accord avec nous, demeure tenté de sourire à l'Allemagne et de lui céder?

Pendant que le Gouvernement du Reich s'efforçait ainsi d'obtenir sans contre-partie la levée d'une partie des sanctions, il continuait à laisser couver l'esprit de revanche dans tout le pays. Même en dehors des frontières, en Finlande, en Esthonie, en Lettonie, surtout en Lithuanie, il nouait les intrigues les plus significatives et préparait méthodiquement une poussée allemande. En Lettonie, en Esthonie, en Finlande, ces tentatives de pénétration inquiètent de plus en plus les patriotes. En Lithuanie, où le pangermanisme trouve malheureusement un terrain de culture plus propice, l'audace de l'Allemagne est plus grande encore. Avec l'adhésion complaisante du Gouvernement lithuanien, le Reich, qui arbore si volontiers la misère, y entretient à grands frais un gouvernement prétendu blanc-russien, dont l'opposition permanente à la Pologne et à l'Entente est tout à fait caractéristique. A l'intérieur, c'est mieux encore. Si nous voulons connaître l'état mental des chefs du parti national allemand, lisons

seulement la juste philippique prononcée contre eux à Cologne par le député Meerfeld, à la suite de l'assassinat d'Erzberger. Tous ces gens, dit-il, regrettent encore de ne pouvoir s'incliner devant les équipages de cour, alors même que ces équipages sont vides. Ludendorff, devenu le maître des nationaux allemands, reçoit à Königsberg le titre de docteur, et cette consécration universitaire du vieux militarisme allemand rappelle à M. Meerfeld un mot de Heine, peu flatteur pour ses compatriotes : « Il ne manque à l'Allemand qu'une queue pour être un chien. » Le major Hennig, qui siège à la droite du Reichstag, incite les contribuables à la grève fiscale, pour mieux empêcher l'Allemagne de payer ses dettes. Les étudiants hurlent des chansons qui exaltent les meurtriers d'Erzberger : « Remerciez bien le Seigneur — Pour le raisonnable assassinat, — De cette archi-crapule : — Que l'assassin nous soit sacré, — Comme le drapeau noir, blanc, rouge. » Au Conseil d'arrondissement de Cologne-Campagne, s'est engagée une grave discussion, qui a duré plusieurs heures. Le portrait de l'ancien Kaiser, qui se trouvait dans la salle, devait-il être laissé en place ou enlevé? Gros embarras pour les conseillers; ils auraient bien voulu se mettre en règle avec le nouveau régime sans trop désobliger l'ancien, que personne ne considère comme tout à fait mort. Comment faire? On s'est tiré d'affaire par une solution géniale. On a découvert tout à coup que le tableau avait une grande valeur artistique, et on l'a gardé à sa place, non comme portrait, mais comme œuvre d'art. L' «Union des pangermanistes » s'assemble bruyamment dans un congrès. Le baron Vietinghoff-Scheel y déclare que cette Union n'admettra jamais qu'une partie de la Haute-Silésie soit attribuée à la Pologne, et le docteur Bang, conseiller supérieur des finances, y proteste avec véhémence contre les impôts que doit entraîner l'exécution de l'ultimatum. Comme M. Walter Rathenau a rencontré un ministre français, pour négocier avec lui une entente économique, la campagne d'excitation entreprise contre M. Rathenau devient presque aussi vive que celle qui s'est terminée par le meurtre d'Erzberger. Des télégrammes de congratulations continuent à s'échanger entre Guillaume II et ses fidèles. Il faut rendre aux journaux, non seulement socialistes, mais démocrates, et notamment à la *Frankfurter Zeitung*, cette justice qu'ils condamnent hautement cette propagande insensée, mais ils ne parviennent pas à l'arrêter, et l'agrandit tous les jours. Tant il est vrai que le virus impérialiste n'a malheureusement pas encore disparu des veines de l'Allemagne.

Ce n'est pas seulement pour s'opposer aux réparations et au désarmement que les pangermanistes utilisent à profusion leurs toxines. Ils poursuivent le même travail d'empoisonnement à propos de l'Alsace et de la Lorraine. Tout récemment, dans le *Roter Tag*, M. Pauli, ancien président de Basse-Alsace, donnait effrontément les raisons pour lesquelles, d'après lui, l'Allemagne ne doit ni ne peut renoncer aux provinces qu'elle a été forcée de nous rendre. Il se flattait d'avoir dit à l'officier français qui l'avait destitué au lendemain de l'armistice : « Vous vous méprenez sur le sens des manifestations qui vous accueillent en Alsace. Si nous avions été vainqueurs, ces gens nous auraient reçus avec le même enthousiasme. Ils sont simplement satisfaits que la guerre soit finie. » Et, en répétant ce sot et outrageant propos, M. Pauli ne comprend même pas dans quelle ignorance de l'âme alsacienne l'ont laissé les fonctions qu'il a exercées. Il écrit cyniquement des phrases comme celle-ci : « On jugera avec sévérité la France qui a pu voler l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne. Le fruit mûrira; le destin s'accomplira inexorablement, contre la France et son impérialisme. » Voilà comment la fraction la plus hardie et la plus active de l'opinion allemande prend son parti du Traité de Versailles et nous témoigne sa reconnaissance de nos concessions renouvelées.

Pendant ce temps, malgré tout l'étalage de sa pauvreté, l'Allemagne industrielle, commerçante, financière, agricole, se reconstitue fièvreusement, comme pour être plus sûre de secouer, le moment venu, les obligations qui lui pèsent. Il suffit de consulter les bilans des banques pour se rendre compte de la confiance qu'a l'Allemagne en son prochain relèvement. La *Dresdner Bank* avoue que, l'année dernière, le pays a regagné le temps perdu pour la remise en marche des industries et des entreprises de communication. La *Commerz und Privat Bank* reconnaît que le rendement général du travail est aujourd'hui supérieur à ce qu'il était l'an passé. La *Mittldeutsche Creditbank* constate que le commerce extérieur va sans cesse en s'améliorant et que les importations des produits de première nécessité, des matières premières nécessaires à l'industrie, et, notamment, du coton américain, se sont accrues dans des proportions très satisfaisantes. Cet optimisme des comptes rendus des banques s'explique d'autant plus que ces établissements sont entrés eux-mêmes dans une période d'extraordinaire prospérité. Leurs transactions ont doublé depuis une douzaine de mois; elles ont décuplé par rapport aux années qui ont immédiatement précédé la guerre. Les dépôts, qui

étaient de 39 milliards il y a un an, ont monté à 62 milliards. Les bénéfices des banques atteignent des chiffres fantastiques. La *Deutsche Bank* distribue, comme les meilleures banques anglaises, 18 pour 100 de dividende. Pour ne pas trop faire apparaître cette opulence, elle rappelle, il est vrai, dans ses rapports publics, que, depuis la guerre, l'unité monétaire de l'Allemagne est, en réalité, changée, que, pour comparer des choses comparables, il faudrait réduire le chiffre d'affaires et les recettes au taux de l'ancien mark or, et qu'en l'état actuel, les bénéfices des banques, comme ceux de toutes autres entreprises financières, sont artificiellement accrus comme des figures reflétées par des miroirs grossissants. Et, sans doute, il faut faire la part des gains qui proviennent de l'inflation fiduciaire. Mais, en revanche, il y a dans les bénéfices des banques, des éléments qui témoignent d'un mouvement d'affaires très intense et, en particulier, d'un trafic considérable sur les lettres de change. Les grands établissements du Reich ne se bornent pas à négocier les achats et les ventes de devises étrangères ; ils s'intéressent à la sortie et à la rentrée, par milliards, des billets allemands ; et lorsque les marks expatriés reviennent à leur foyer, les banques cherchent et réussissent à obtenir que ce retour soit accompagné d'ouvertures de crédit, de manière à rendre possibles des importations à paiement retardé. *Die Bank*, qui fournit elle-même ces précieux renseignements, ajoute que, de temps en temps, les disponibilités sont converties en placements fixes. D'autre part, d'importantes réserves sont constituées par les banques les plus puissantes. La *Deutsche Bank*, qui a recours aux plus ingénieux artifices de comptabilité pour diminuer ses gains dans ses écritures, n'en accuse pas moins des bénéfices qui atteignent 43 pour 100 de son capital-actions ; pour les autres banques, la proportion varie de 30 à 60 pour 100. Si la situation bancaire est un des indices économiques qui permettent d'apprécier la fortune d'un pays, que penser de la candeur des Alliés, qui se laissent tous les jours attendrir par les lamentations de l'Allemagne ?

Les compagnies de navigation, elles aussi, redeviennent peu à peu florissantes et beaucoup d'entre elles ont rouvert leurs comptes de reconstruction, pour reconstituer la flotte marchande : ainsi, la *Neptun*, qui affecte à ce compte dix-sept millions et demi de marks sur un gain de vingt-neuf millions huit cent mille, l'*Argo*, qui emploie à la reconstruction quinze millions sur vingt-neuf millions neuf cent mille de bénéfices, *die neue Stettiner*, huit millions sur quatorze, et ainsi de suite.

Les sociétés industrielles et commerciales ne cessent de croître et de multiplier. Dans le seul mois de juin de cette année, il s'est créé cinquante et une sociétés minières et métallurgiques, quatre-vingt-sept fabriques de machines, cent onze sociétés de produits alimentaires, soixante-neuf sociétés pour l'achat et la revente de terrains, quatre-vingt-seize sociétés commerciales, etc., soit, au total, huit cent quatre-vingt-treize sociétés, dont soixante-douze par actions et huit cent vingt et une à responsabilité limitée, représentant dans l'ensemble trois cent vingt-huit millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille marks.

Pendant qu'il naît ainsi constamment des sociétés nouvelles, les anciennes se développent et procèdent par augmentation de capital. Les grandes industries, qui faisaient avant la guerre la richesse de l'Allemagne et qui lui ont permis, pendant les hostilités, d'intensifier, si dangereusement pour nous, ses fabrications chimiques, ont décuplé leurs moyens d'action. A lui seul, le groupe de l'aniline, cruellement éprouvé, ces jours-ci, par un terrible accident, a absorbé, au mois de juin, quatre cent quatre-vingts millions de marks de capital frais; dix-huit fabriques de produits chimiques, dont douze par actions, ont, dans le même temps, augmenté leur capital de soixantequatre millions soixante-trois mille marks; les sociétés minières et métallurgiques, les fabriques de tissus, les fabriques de machines, les banques, les sociétés d'assurances, ont suivi le même mouvement. En un mois, trois cent quatre-vingt-une sociétés ont ainsi augmenté leur capital de un milliard sept cent quarante-huit millions cinq cent trente-six mille marks. Voilà les symptômes de malaise et d'indigence que nous relevons chez les Allemands, lorsqu'au lieu de les croire bénévolement sur parole, nous prenons la peine de regarder ce qui passe chez eux.

Il faut, d'ailleurs, reconnaître que, malgré tous ces signes d'activité et de renaissance économique, l'Allemagne reste exposée à de graves désordres intérieurs, et cela même est, pour nous, une raison supplémentaire de demeurer vigilants. Il y a quelques jours, dans l'intéressant bulletin de la presse allemande, qu'a fondé à Strasbourg le regretté docteur Bucher, le nouveau directeur, M. Vermeil, analysant un remarquable article publié dans les *Preussische Jahrbücher* par M. Georg von Below, recherchait avec sagacité si le peuple allemand n'était pas décidément frappé d'une irrémédiable incapacité politique; et il constatait que, de plus en plus, l'Allemagne est moralement désunie. M. Georg von Below avait dénombré les fatalités qui pèsent, d'après lui, sur les destinées du Reich : le morcellement

politique, la division confessionnelle, une population juive considérable, un trop grand nombre de prolétaires et enfin un libéralisme bourgeois qui a trop regardé du côté de l'Occident. Ce sont là, au dire de M. Georg von Below, autant de ferments de décomposition nationale, qui corrompent les deux tiers environ de la population totale de l'Allemagne. Conclusion : il faut rendre au peuple allemand un esprit national et revenir franchement à l'idéal bismarckien. Et M. Vermeil remarque : « Je crains fort que cette conclusion de M. G. von Below ne soit celle de toute la bourgeoisie allemande d'aujourd'hui, et que cette bourgeoisie ne finisse prochainement par entraîner la social-démocratie tout entière dans le fatal sillage d'une politique orientée, comme celle de Bismarck, vers la guerre. »

Ajoutez à toutes ces causes de troubles et de bouleversements les difficultés auxquelles donne lieu l'application de l'article 18 de la Constitution de Weimar, la tension des rapports du Reich avec les États, les velléités fédéralistes d'une partie du Hanovre, le conflit de la Bavière avec Berlin, la violence des attaques communistes contre les socialistes de droite et le gouvernement d'Empire, l'incohérence du parlementarisme allemand, l'inexpérience de tous les partis dans la pratique de la liberté ; et vous vous rendrez compte de l'extrême fragilité de l'édifice politique que l'Allemagne a fiévreusement élevé à l'heure de la défaite et sur le frontispice duquel elle a inscrit, sans grande conviction, le mot de République. Quoi qu'il advienne demain de cette organisation instable, nous n'avons rien à redouter, tant que l'Allemagne n'a pas réarmé et tant que nous sommes sur le Rhin : c'est ce que Ludendorff lui-même reconnaissait naguère dans une conversation avec M. Sauerwein. Le Reich fût-il entraîné, par une réaction militariste et impériale, dans de nouvelles aventures, nous serions en mesure de le rappeler sans effort au sentiment de la réalité. Mais cette supériorité est passagère, et nous la diminuons d'ailleurs, à chaque retranchement volontaire que nous faisons de nos droits et à chaque concession que nous nous laissons arracher par l'Allemagne. C'est donc dès aujourd'hui que, sans aigreur et sans haine, nous devons nous cantonner, vis-à-vis du Reich, dans une politique de vigilance et de fermeté.

Il serait souhaitable que la prochaine conférence de Washington, si importante qu'elle soit, ne nous amenât point à détourner les yeux des redoutables problèmes qui restent posés à nos frontières et, du reste, dans toute l'Europe centrale et orientale. M. Briand a fait annoncer qu'il se rendrait, en personne, à l'invitation du Gou-

vernement américain et je comprends que le désir de répondre à une politesse par une politesse l'ait, d'abord, incliné à l'acceptation. Mais je crois, comme M. Gauvain, que le Président du Conseil serait mieux inspiré en renonçant, malgré tout, à ce long voyage. Le Président Harding est homme à comprendre et à agréer des excuses raisonnables. Le Gouvernement français n'a pas voulu retarder la rentrée des Chambres au delà du 18 octobre, et il a eu raison; il y aurait un péril immense à ce que ne fussent pas rapidement réglées tant de questions restées en souffrance, le budget, le régime des chemins de fer, les réformes administratives et fiscales, dont dépendra bientôt toute la vie de la nation. Je ne vois pas très bien, je l'avoue, comment le Président du Conseil pourrait, au lendemain de la reprise de si graves travaux parlementaires, trouver la liberté de s'absenter pendant, au moins, quatre ou cinq semaines. Nous avons, aux États-Unis, un excellent ambassadeur qui connaît son métier et qui parle l'anglais comme le français. Que M. Albert Sarraut, ministre des Colonies, se rende, en outre, à Washington pour y exposer et y défendre les intérêts de la France dans le Pacifique, rien de plus naturel et de plus utile. Mais, en temps normal, il serait déjà très difficile qu'un Président du Conseil entreprît ce voyage au cours d'une session; dans l'état actuel des choses, il semble vraiment qu'il y ait à un tel éloignement une impossibilité morale et mtaérielle. Peut-être M. Briand a-t-il, pour persister dans son intention, des raisons que j'ignore; mais si pressantes qu'elles soient, je me demande comment elles seraient de nature à détruire des objections tirées des nécessités gouvernementales.

M. Briand n'est pas seulement ministre des Affaires étrangères; il est Président du Conseil, c'est-à-dire qu'il a la charge de la direction générale des affaires publiques. Éclate-t-il, comme ces jours-ci, une grève dans le Nord? Il ne laisse pas à l'honorable M. Daniel-Vincent, ministre du Travail, dans le tact de qui il peut cependant avoir pleine confiance, le soin de convoquer les délégués des patrons et des ouvriers. Il prend lui-même la direction des pourparlers, et il n'a pas, en effet, le droit de se désintéresser d'un conflit qui pourrait, en se prolongeant, risquer de compromettre l'ordre dans toute une région industrielle. Mais est-ce donc là un incident isolé et n'est-il pas possible qu'il s'en produise, tous les jours, d'analogues pendant l'absence du Président du Conseil?

Comprendrait-on davantage que les discussions budgétaires, celles qui vont engager tout l'avenir du pays, celles d'où sortira pour la

France la catastrophe ou le salut, eussent lieu à la Chambre des députés, pendant que le Président du Conseil siégerait à Washington? Et serait-il plus sage de les ajourner, c'est-à-dire de nous mettre dans l'impossibilité certaine de voter le budget en temps utile? De ces deux inconvénients, je ne sais quel serait le moins fâcheux, mais ils seraient assurément très sérieux l'un et l'autre, et le Gouvernement a le devoir de tout faire pour éviter le second aussi bien que le premier.

Vainement dirait-on que c'est au ministre des Finances qu'il appartient de suivre des débats financiers. Un ministre des Finances, quel qu'il soit, quelles que soient son énergie et sa compétence, est condamné à l'impuissance, lorsqu'il ne peut s'étayer, à tout instant, sur l'autorité de son Président du Conseil. Par définition même, le ministre des Finances est, sinon l'adversaire, du moins le contradicteur, et sinon le contradicteur, du moins le contrôleur, de tous ses collègues. Il ne se passe pas de jour qu'il ne soit en opposition avec eux. Ils soutiennent contre lui les intérêts et les demandes de leurs administrations; ils réclament des crédits; il exige ou doit exiger des simplifications et des économies. Quelle force a-t-il, si le Président du Conseil n'intervient pas pour l'appuyer ou, tout au moins, pour servir d'arbitre?

Sans doute, il est d'usage que, lorsque le Président du Conseil s'absente, l'intérim soit fait par le garde des Sceaux, ministre de la Justice, et l'honorable M. Bonnevay est un très galant homme, en même temps qu'un orateur de talent. Mais il suffit qu'il soit un intérimaire et un suppléant, pour qu'il n'ait, ni devant les Chambres, ni même dans le Conseil des ministres, le prestige de celui qu'il remplace. Il ne s'est jamais, du reste, consacré à l'étude des questions financières; il serait mal préparé à seconder M. Doumer dans les débats qui vont s'ouvrir. Un Président du Conseil, au contraire, alors même qu'il n'a pas de compétence spéciale, est à même d'intervenir de haut, dans toutes les questions qui touchent à l'intérêt général; et il ne peut se décharger de ce rôle indispensable.

Depuis quelques années, les chefs de Gouvernements ne paraissent pas s'être toujours personnellement occupés des problèmes économiques, financiers et budgétaires, avec tout le soin qu'ils exigent. Absorbés par la politique extérieure, ils se sont reposés sur leurs ministres des Finances et sont restés sur la rive, pendant que leurs malheureux surintendants fendaient péniblement les flots orageux. Tantôt volontaire, tantôt forcée, cette indifférence n'a jamais été sans

danger. Elle ne tarderait pas à devenir fatale. Si, en ces derniers temps, l'idée d'une Présidence du Conseil sans portefeuille a fait tant de progrès, en dépit des sérieuses difficultés de réalisation qu'elle présente, c'est que précisément tout le monde a senti de plus en plus qu'un chef de Gouvernement ne devait pas être seulement l'orateur du Cabinet, mais le guide et le conseiller permanent de ses collaborateurs. Cette institution de la Présidence du Conseil n'était pas expressément prévue dans les lois organiques de 1875. A lire le texte même de la Constitution, on pourrait croire que les ministres délibèrent sous la seule présidence du Président de la République. Il en était ainsi quand M. Thiers cumulait les deux Présidences. Mais, du jour où a été admise l'irresponsabilité du Président de la République, la Présidence du Conseil, distincte et responsable, s'imposait comme dans tous les pays de régime parlementaire. La Constitution veut que tous les ministres soient responsables personnellement de leurs actes individuels et solidairement des actes intéressant la politique générale. Il faut bien qu'il y ait un chef qui parle au nom du Cabinet, dès qu'est engagée cette responsabilité collective et solidaire; et il faut aussi, par conséquent, que ce chef soit présent, et prêt à combattre, dans tous les débats où elle peut être impliquée.

Il en est exactement dans les monarchies constitutionnelles comme dans les Républiques parlementaires. Le chef de l'État conseille, surveille, contrôle, mais ne gouverne pas. Si les Cabinets prennent des décisions qu'il désapprouve et qu'il a vainement essayé d'empêcher, les circonstances peuvent lui imposer le dur devoir de les subir. Le véritable chef du pouvoir exécutif, c'est celui que les Chambres sont maîtresses d'interpeller et de renverser, c'est le Président du Conseil. Quand M. Lloyd George a manifesté, comme M. Briand, le désir d'aller en Amérique, le *Times* lui a rappelé que sa place était à Londres, où personne n'avait qualité pour le remplacer. Le conseil était sage. On annonce que M. Lloyd George le suivra. Il n'aura pas à s'en repentir. Lorsque M. Wilson est venu en Europe, pour assister à la Conférence de la paix, il y a apporté avec lui sa double qualité de Président de la République et de chef de Gouvernement, et bien que l'Amérique ne fût pas alors aux prises avec tous les embarras qui assaillent aujourd'hui la France, le long séjour de M. Wilson à Paris a paralysé l'administration de son pays. J'indiquais, dans une récente chronique, les protestations qu'a également soulevées, dans les Dominions britanniques, la présence prolongée des premiers ministres à la Conférence impériale de Londres. Quand le mécanicien quitte le volant, la direc-

tion est livrée au hasard ; et bien que le hasard soit parfois considéré par les hommes politiques comme un précieux auxiliaire, il y a quelque imprudence à lui abandonner toute la conduite des affaires. il est impossible que ces raisons ne finissent pas par toucher M. Briand. Son absence nous épargnerait, sans doute, quelques interpellations inutiles et des joutes oratoires qui peuvent être ajournées sans dommage pour la France. Mais, supposons qu'il arrive un incident grave, intérieur ou extérieur, qu'il faille prendre, d'urgence, des mesures décisives, que la responsabilité générale du Gouvernement se trouve, je ne dis pas seulement mise en cause par telle ou telle fraction du Parlement, mais évoquée devant l'opinion publique, que se passera-t-il? Je ne parle même pas des pêcheurs en eau trouble qui, faute d'un Président du Conseil responsable, chercheront à découvrir le Président de la République; je me demande qui se chargera d'éclairer et de rassurer le pays; je me demande qui pourra se saisir de la barre, pour quinze jours ou trois semaines, jusqu'au retour de M. Briand. Sans doute, on lui câblera, et il aura la ressource d'envoyer, à son tour, ses instructions par télégramme. Mais, avec la variété, la complication et la mobilité des affaires à résoudre, ces communications, si rapides qu'elles puissent être, ne sont pas de nature à maintenir le contact entre un Président du Conseil résidant à Washington et les Chambres françaises délibérant à Paris. Ni l'espace, ni le temps ne sont, pour les hommes politiques, les fantômes qu'ils sont pour Minkowski; et un Gouvernement n'a pas besoin de savoir raisonner sur l'intervalle einsteinien avec une aussi brillante ingéniosité que M. Alfred Capus ou M. Charles Nordmann, pour connaître le prix du temps et les risques de l'espace.

RAYMOND POINCARÉ.

Le Directeur-Gérant :

RENÉ DOUMIC.

GRANDS

VINS DE BOURGOGNE

Maison Fondée en 1750

BOUCHARD AINÉ & Fils

Adresse Télégraphique

BOUCHARD AINÉ, BEAUNE

Téléphone n° 34

BEAUNE (Côte-d'Or)

Code A. B. C., 5e Édition

Prix Courants et Renseignements sur demande

HYGIÈNE DE LA BOUCHE ET DES DENTS

DENTOL

EAU - PATE - POUDRE ET SAVON

Dentifrice aux ANTISEPTIQUES COMPOSÉS

Préparé suivant les Formules du Dr **Respaut**. *Rapport au Bulletin de l'Ac. de Méd.* (1er *Mars 1892, p. 267*).
Parfum très agréable. — *En vente* : Toutes maisons vendant de la parfumerie.
EXIGER SUR L'ÉTIQUETTE, l'adresse : ***Maison L. FRÈRE, 19, rue Jacob, PARIS***

PARAITRA FIN OCTOBRE

TABLE DES MATIÈRES

de la REVUE DES DEUX MONDES des années **1911** *à* **1921**

classées par ordre alphabétique, analytique et géographique

1 volume in-8°. — Prix : FRANCE. . . . **4** fr. **50** — ÉTRANGER. . . **5** francs

Envoi franco contre mandat adressé à la
Revue des Deux Mondes, 15, rue de l'Université, Paris (VIIe)

Un Million

de

Beaux Livres

En distribution 3 Catalogues.

GRATUITEMENT par Poste les nos 1 et 2.

I. Catalogue Spécial sur les Beaux-Arts

Céramique — Ameublement — Théâtre — Musique — Orfèvrerie Art héraldique — Peinture — Sculpture — Costume — Arts décoratifs — Art ancien et moderne, etc., etc.

II. Catalogue n° 495 bis — Beaux Livres

Livres anciens et modernes — Belles reliures — Éditions originales — Livres illustrés en tous genres, etc., etc.

Rien au-dessous de Cent francs.

III. Catalogue illustré de très Beaux Livres

en conditions quelquefois uniques et dans des reliures somptueuses exécutées par nos grands relieurs.

Rien au-dessous de Mille francs.

Exceptionnellement ce catalogue illustré de 50 reproductions est vendu à son prix de revient, soit 5 fr. Cette somme de cinq francs est remboursée sur tout achat fait dans les trois catalogues.

Librairie

CUMIN & MASSON

6, rue de la République, 6

LYON

Maison fondée en 1871 —:— A publié 500 Catalogues

FRANCO DE TOUT, PORT ET RÉGIE

VINS DE BORDEAUX

DEUX ÉCHANTILLONS DEUX FRANCS

GUY DE BINOS, Négociant, 2, rue de l'Union, à Talence, près Bordeaux (Gironde)

VINS ROUGES	La Barrique 225 lit.	La 1/2 Bar. 112 lit.	Le 1/4 Bar. 55 litres	VINS BLANCS	La Barrique 225 lit.	La 1/2 Bar. 112 lit.	Le 1/4 Bar. 55 litres
Palus	375 »	197 50	113 75	Bordeaux	500 »	260 »	145 »
Côtes recommandé	400 »	210 »	120 »	Bordeaux sup^r. recom.	525 »	272 50	151 25
Bordeaux	450 »	235 »	132 50	Côtes supérieures	600 »	310 »	170 »
Bordeaux supérieur	500 »	260 »	145 »	Graves	700 »	360 »	195 »
Fronsadais	600 »	310 »	170 »	Graves supérieures	800 »	410 »	220 »
Médoc	700 »	360 »	195 »	Sainte-Croix-du-Mont	1000 »	510 »	270 »
Saint-Emilion	800 »	410 »	220 »	Sauternes	1500 »	760 »	395 »

Les vins à partir de 675 *fr. la barrique sont soumis à la taxe de base de* 15 0/0, pour la France seulement

— VINS EN CAISSES —

Rouge
Saint-Emilionnais, vieux
70 fr. la caisse de 12 bouteilles

Blanc
Graves, vieux
70 fr. la caisse de 12 bouteilles

Ces prix s'entendent fût compris, franco port et régie, gare destinataire pour la province ; domicile pour Paris ; gare ou quai Bordeaux pour l'Etranger.

Paiement net sans escompte : contre remboursement ; par traite à 30 jours Mandat ou Chèque

REMPLACEZ VOS PILES de SONNERIE par le **FERRIX** qui utilise le courant de lumière alternatif *sans jamais s'user* 125.000 appareils en service. Notice franco contre timbre. LEFEBVRE, Ing^r, 64, Rue St-André-des-Arts, Paris (6e)

1 seul remède guérit **ASTHME** TROUBLES CARDIAQUES, INSOMNIE
Poudre et Cigarettes Orientales de Barthélemy. **3.60** la boîte *franco*). BARTHÉLEMY, ex-interne des hôpitaux de Paris, Garenne-Colombes (Seine), *et toutes Pharmacies.*

VENTES ET ADJUDICATIONS

Liquidation des Biens Allemands séquestrés. Vente au Palais Justice à Paris, 25 oct. 1921, 14 heures d'**UN IMMEUBLE** usage d'**Hôtel** meublé à Paris 7e) **Rue de BOURGOGNE, 7,** contenance 223 m. q. M. à pr. : **260.000** fr. Consignation 30.000 fr. S'adr. Me **Desfresne**, liquidateur à Paris, 14, r. Séguier, *mardi, mercredi, vendredi* 9 à 11 h.

Établissement Médical de MEYZIEU
(Isère) près LYON — Fondé en 1881 — *Tél.* 5

MALADIES DU SYSTÈME NERVEUX
NÉVROSES — PSYCHOSES — INTOXICATIONS
(Cures de régime. Sevrage, Isolement. etc.)

Pour Renseignements, s'adresser au Directeur à MEYZIEU (Isère)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Pour se rendre en Angleterre

Avec le maximum de confort et avec le minimum de dépense, prendre la ligne :

PARIS-SAINT-LAZARE A LONDRES,
PAR DIEPPE-NEWHAVEN

Services rapides de jour et de nuit

Trains luxueux - Wagons-restaurants - Voitures Pullman. Puissants paquebots à turbines munis de postes de T.S.F.

Cie DES MESSAGERIES MARITIMES

Paquebots-Poste Français

Italie — Grèce — Turquie — Égypte — Indo-Chine — Chine — Japon — Océan Indien — Madagascar — La Réunion — Australie et Nouvelle Calédonie.

Direction générale : 9, rue de Sèze, à Paris.
Exploitation : 3, place Sadi-Carnot, à Marseille

LA NATIONALE

Entreprise privée, assujettie au Contrôle de l'Etat

Société anonyme d'Assurances sur la Vie

Fondée en 1850. — Capital Social : 15 MILLIONS

Siège Social : 2, Rue Pillet-Will, Paris.

La situation financière de la Nationale-Vie, *résultat d'une gestio économe et prudente poursuivie pendant près d'un siècle, donne à ses assur et à ses rentiers, quelles que soient les circonstances, une sécurité hors de pai Pour des opérations dont dépend l'avenir ce qu'il importe de trouver ce n'e pas le meilleur marché, c'est la meilleure garantie.*

Capitaux assurés en 1920 : 213 millions 197.404 francs.

La plus forte production qu'une Compagnie française ait jamais réalisée

Capitaux assurés en cours : **Un milliard 5 millions**

Le plus important portefeuille d'assurances de toutes les Compagnies français

Rentes constituées en 1920 : 3 millions 530.270 francs.

Rentes Viagères en cours : **33 millions 010.704 francs**

A tout moment, et même dans les jours les plus critiques de la guerre, Nationale-Vie *a toujours payé à ses rentiers viagers, intégralement et date fixe, le montant de leurs arrérages.*

Assurances en cas de décès. Dotations d'enfant

Constitutions de retraites

Rentes Viagères

immédiates ou différées, aux conditions les plus avantageuses

L'augmentation du revenu par la rente viagère est pour les personnes parvenues à l'âge de retraite le remède le plus efficace à la cherté de la Vi

Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège Social, à Paris, ou chez les Agents Généraux en province.

L'APPEL DE LA ROUTE

TROISIÈME PARTIE (1)

UN AUTRE RÉPOND

II

Quatre mois après son arrivée à Semur, René en était au point suivant : installation confortable, vie monotone et chaste, relations clairsemées et couleur de province, ennui de vivre distillé par le contact des chiffres, mais contrebalancé par un optimisme imperturbable et un voyage à Paris tous les huit jours.

Dans son existence, il se trouvait beaucoup de choses indifférentes, une seule insupportable et une dernière agréable.

La chose insupportable était l'hostilité de l'habitant, dont il se sentait enveloppé, hostilité latente et tenace qui lui infligeait l'humiliation de ne pouvoir, pour la première fois de sa vie, désarmer l'adversaire. La chose agréable était la découverte de la campagne de chez nous. Il y trouvait en effet comme un reflet de sa propre image, je veux dire un mélange de séduction et de joie.

Au total, plus d'ennui que d'agrément; toutefois aucune humeur, et une résignation d'autant plus aisée qu'elle ne cessait d'escompter l'imprévu.

Or, un après-midi de mars, si je ne me trompe, il arriva que séduit par la lumière jeune et la tiédeur de l'air, René décida de partir en promenade et fit une longue course.

Comme il était sur le retour, vers quatre heures, à la nuit

Copyright by Édouard Estaunié, 1921.

(1) Voyez la *Revue* des 15 septembre et 1er octobre.

tombante, le ciel devint d'abord maussade, puis chargé de nues, enfin commença de se déverser en pluie rageuse. Imprévoyant à l'ordinaire, René avait pour seule protection un manteau léger. Par bonheur, la gare se montrait proche : il put l'atteindre, s'y abrita et, résigné, attendit une accalmie qui ne vint pas.

Il paraît qu'à Semur la gare est à vingt minutes de la ville. C'est aussi une gare à peu près sans trains et sans voyageurs. Il n'est pas question d'y trouver une voiture.

Regardant l'averse qui se prolongeait, René décida :

— Prenons patience ; il est vrai que je dîne ce soir chez les Traversot, mais le repas est pour sept heures : d'ici là, j'aurai revu le ciel à sec.

Et il songea aux Traversot. Il connaissait Madame pour lui avoir rendu une ou deux visites, Monsieur pour l'avoir aperçu dans la rue, et la fille point du tout. L'invitation reçue était donc la première. Il la devait à l'abbé Valfour qui avait promis de le venir prendre, ayant à cœur de l'introduire lui-même dans les salons de l'hôtel de Thil.

« Invitation doublement précieuse, avait dit l'abbé : car les Traversot reçoivent peu et seulement à bon escient. »

Précieuse ou non, elle occuperait un soir. Il n'est jamais non plus désagréable de se rendre en pays inconnu. Si par hasard on y trouve mieux que son attente, la surprise enchante : sinon, la déception est nulle.

Une demi-heure avait passé sans que s'altérât la bonne humeur de René, sans qu'aussi âme qui vive parût dans la gare, quand une femme entra, vêtue de deuil et un paquet à la main. A grand'peine, elle découvrit un employé, expédia le paquet, et s'apprêta à repartir.

Bien qu'enveloppée dans un manteau de pluie, coiffée de crêpes et à peu près invisible, cette femme avait une tournure jeune et la mise avenante. La voyant ouvrir un parapluie, René, qui sentait l'ennui le gagner, eut alors une idée plaisante et l'abordant :

— Mademoiselle, dit-il, il est d'usage que, par un temps de déluge, les hommes offrent aux femmes leur parapluie. Si vous rentrez dans Semur, serait-il indiscret de vous prier d'inverser les rôles en m'accordant une part d'abri sous le vôtre ?

Reconnaissez que de tels propos sont de ceux dont on serait

le moins tenté de se défier, et qui vraiment semblent, entre tous, sans conséquence : après eux, cependant, l'avenir de deux familles était joué. On croit ne pas avoir bougé, déjà on roule dans le gouffre. Ah ! les moyens du destin sont simples ! S'ils ne l'étaient pas d'ailleurs, on les reconnaîtrait tout de suite, et ce ne serait plus le destin !

Étonnée qu'on lui parlât, la femme tourna la tête avec un air de crainte. La vue de René la rassura. Nul doute qu'il n'eût été aperçu maintes fois auparavant par celle dont il sollicitait les bons offices. Qui sait même si la requête ne fut pas accueillie avec empressement? Quoi qu'il en soit, la réponse vint aussitôt :

— Volontiers, monsieur, à condition que vous accepterez de porter vous-même cet objet encombrant que le vent, tout à l'heure, s'obstinait à vouloir retourner.

— Cela va de soi, fit René. Bien qu'il n'y ait personne, sauf nous, à se hasarder dans pareille tempête, vous aurez ainsi l'air d'être mon obligée et les convenances seront sauvegardées.

Elle eut un petit haussement d'épaules :

— Simplement, ce sera commode. Les convenances me sont indifférentes.

Il prit le parapluie, le tendit à bout de bras pour protéger sa compagne imprévue et, côte à côte, ils partirent...

On n'avait pas avancé de vingt pas que, pour éviter de choir dans les flaques, l'un dut aller à droite, l'autre à gauche. Il en résultait que René était au sec et la femme à la pluie.

— Je crois, dit-il, que la sagesse serait de rester à mon bras.

La femme répondit encore avec la même décision :

— En effet, je le crois plus pratique.

Ayant fait comme il demandait, ils marchèrent désormais collés l'un à l'autre pour mieux tenir tête à l'ondée. Le bras de l'inconnue pesait sur celui de René juste assez pour laisser percevoir son ferme contour, mais sans l'abandon qui eût donné du plaisir.

Résolu à ne pas remercier sa compagne par un silence gênant, et égayé par l'aventure, René reprit :

— Il est bien heureux que les convenances vous soient indifférentes.

— Pourquoi?

— Ce que vous m'accordez est fort compromettant.

— Vous avez peur pour vous?

— Pour tous les deux.

— Hé bien! monsieur, si, à la réflexion, vous pensez avoir commis une sottise en me demandant service, vous êtes libre de me quitter à l'entrée du faubourg. Je ne voudrais à aucun prix que votre réputation fût atteinte, parce qu'on vous aurait aperçu à mon bras.

Raillerie ou aveu discret d'une profession douteuse? René brusquement se demanda : « Qui est-ce? » L'aisance avec laquelle on avait accueilli son escorte, la liberté qu'on offrait de lui rendre, indiquaient pour le moins des allures inaccoutumées en province, dans la bonne société. D'autre part, la distinction du ton, le tour aisé, marquaient l'usage du monde. Pour décider, il eût suffi sans doute d'apercevoir le visage : mais allez découvrir un visage sous des crêpes, et quand les becs de gaz, espacés de loin en loin, servent à jalonner la route plutôt qu'à l'éclairer!

Il fallait cependant prendre parti : au risque de se tromper à fond, il prit l'aveu pour bon.

— Me lâcher au Bourg-Voisin, s'écria-t-il allégrement : voilà qui tomberait mal, quand je compte au contraire vous prier de faire peut-être un détour pour me ramener à ma porte!

— Vraiment! vous souhaitez à ce point de n'être pas mouillé?

— Je souhaite surtout profiter de votre compagnie.

— Oh! la compagnie d'une inconnue!...

— Il ne tient qu'à vous de ne plus l'être. Qui dois-je remercier de m'abriter de la pluie en me procurant une heure charmante?

La femme eut un rire discret :

— Mille regrets : je sauve les messieurs qui se noient, mais ne leur dis pas mon nom.

— Même s'ils insistent pour le connaître?

— Dans ce cas, de préférence.

— Voilà qui est absurde!

— Très sage au contraire. Le bien qu'on fait au prochain ne se pardonne que s'il est anonyme.

— Si je tenais pourtant à vous être reconnaissant?

— Je ne goûte pas ce genre de sentiment.

— Alors, restent les autres.

— Quels autres ?

— Tous, y compris l'amour...

— Voulez-vous avoir l'obligeance de me rendre mon parapluie ?

— Prétendez-vous me renvoyer sous l'averse ?

— Plutôt que d'aborder les sottises, je n'hésite pas.

— Je me tairai donc.

Imaginez ceci dans les bourrasques, les répliques ramassées au vol, pour être renvoyées de même, comme avec des raquettes, un libertinage discret se jouant sous les mots, la jeunesse irrésistible de deux voix qui ne cèlent pas leur amusement, et comprenez que, trompé au jeu, René se soit laissé entraîner : quel autre à sa place n'aurait agi de même ?

Il reprit donc après un temps de silence affecté :

— Est-il défendu aussi de parler de la ville, en général ?

— Autant vaudrait peut-être nous entretenir des giboulées de mars.

— Puisque vous habitez ce lieu paisible, comment se fait-il que je ne vous aie jamais rencontrée ?

— C'est probablement que vous regardez mal.

— Je vous demande pardon : je ne manque jamais de regarder une femme.

— Il paraît que non.

—... A moins qu'elle ne soit tellement laide, évidemment !...

— Ce doit être mon cas.

— Vous vous calomniez.

— Qu'en savez-vous ?

— Votre démarche suffit : parions que vous êtes ravissante ?

— Vous perdriez.

— Parions toujours !... et levez votre voilette.

— Le Ciel m'en préserve ! Pour une fois où je fais illusion, je tiens à ne pas dissiper le charme.

Dans l'ardeur du dialogue, ils avaient ralenti le pas et même oublié que le ciel se répandait en cataractes. A ce moment, une rafale plus violente les enveloppa de son humidité glacée. D'instinct, la femme se serra contre René.

— Vous ne prenez pas froid, j'espère, dit celui-ci anxieux,

— Non.

— Le parapluie à deux est une solution moyenne qui, selon la règle, ne garantit personne.

— Voilà un remords tardif.

— Il n'en est que plus cuisant. En vérité, je suis confus de vous protéger si mal et j'aimerais vous protéger tout à fait.

— Comment l'entendez-vous ?

— A votre gré.

— Ah ! pour le coup, que deviendrait, dans la ville, votre réputation ?

Une nouvelle rafale pire que la première, les enveloppa. Avant de céder tout à fait, l'ondée prétendait balayer tout ce qui avait mine de la braver. Ils durent s'arrêter, attendre un instant sans parler. Abrités sous le parapluie, que secouaient de violents ressauts, ils mêlaient presque leurs souffles. Des amants n'eussent pas été plus étroitement blottis.

Soudain le vent expira, tel une bête hors d'haleine. Un calme de mort s'abattit alentour. La tempête venait de s'enfuir, ne laissant après elle qu'un peu de pluie fine, à travers la brume redevenue tiède.

Surpris par un changement si rapide, ils s'attardèrent dans la même position, juste assez pour sentir leurs cœurs battre : puis la femme tenta de dégager son bras.

— Je crois, murmura-t-elle, que c'est terminé.

— Où demeurez-vous? demanda brusquement René.

— Que vous importe ?

— Puisque le temps est remis, n'est-ce pas le moins que je vous escorte jusqu'à votre domicile?

— Je vous en dispense.

— Et si je vous suivais?...

— Avisez-vous en !

— Alors, votre adresse?

— Non.

— J'enrage de ne savoir qui je dois remercier !

— Je vous ai déjà dit que mes charités sont anonymes : mais voici qu'il ne pleut plus, rendez-moi mon bien comme je vous rends la liberté.

En même temps le bras de l'inconnue parvint à se détacher tout à fait, mais René n'était pas disposé à obéir. Ils continuèrent de marcher, cette fois séparés, cependant qu'on ne savait quoi de trouble semblait se glisser entre eux.

— C'est bien rue Saint-Jean que vous allez ? reprit-elle quand elle comprit que René avait résolu de persister dans son escorte.

Il ne put réprimer un mouvement de dépit :

— Ainsi, vous connaissez qui je suis, et vous prétendez garder pour vous tout ce qui vous concerne, fût-ce votre prénom ? Lequel est-ce ? Marcelle ?... Yvonne ?...

Un nouveau rire railleur interrompit l'énumération.

—... ou Colette ? ou Thérèse ?... Choisissez.

— Thérèse, en effet...

— Pourquoi pas Colette ?

— Parce que, telle que vous êtes, vous ne pouvez que parler gaiement de choses graves.

— Vaudrait-il mieux parler gravement de choses gaies ?

— Soit : je me résigne. Je me contenterai d'une seule réponse à une question... générale.

— Gardez-la pour vous : elle doit être indiscrète.

— Aimez-vous ?

— Ceci, en effet, passe la mesure !

— Qui que vous soyez, pourtant, vous devez bien conjuguer le verbe, comme tout le monde. Le temps seul diffère : passé, présent ou futur. On aime, on a aimé, ou on aimera !

La femme cette fois se tut. René s'enhardit :

— Si vous avez besoin d'un professeur...

Et se rapprochant d'elle :

— Après tout, je ne suis pas très fort en grammaire, mais à deux, on tournerait les pages et la leçon irait d'elle-même...

La femme persistait à se taire. Il était possible que cette audace lui plût. Sait-on jamais quelles émotions contradictoires traversent un cœur ? Les plus honnêtes, à une heure donnée, écoutent complaisamment la voix de la folie, quitte à s'enfuir ensuite, et même à regretter d'avoir fui.

— Vous ne parlez pas ?... De grâce, ne vous hâtez pas ainsi. J'aperçois déjà Notre-Dame : que j'aie le temps de m'expliquer un peu... Vous imaginez peut-être que je suis heureux ? vous vous trompez. Si vous vous doutiez seulement comme il est triste, chaque soir, de rentrer dans une chambre déserte, et de contempler des chenêts, en tête-à-tête eux-mêmes avec des bûches ! Que de fois j'ai rêvé d'un hasard, tel que celui-ci, qui mettrait sur ma route une amie... oh ! pas n'importe laquelle !... pareille à vous, dont le rire serait gai et l'âme profonde, tour

à tour jeune et réfléchie, ironique et pitoyable... Supposons qu'après l'avoir longtemps attendue, je la rencontre enfin, et qu'elle soit là... Ce n'est qu'une supposition... Avec quelle ardeur alors je la supplierais de s'arrêter un instant, de rester silencieuse si cela lui plaît, et de m'écouter! Ensuite?... ensuite, je reprendrais son bras, doucement, je l'attirerais vers moi pour qu'elle sentît mon cœur battre, je pencherais sa tête et malgré le voile...

Tout en parlant, il faisait comme il disait, ramenait à lui le visage de l'inconnue, et celle-ci, devenue tout à coup passive, comme soustraite à la réalité, ne résistait pas. Une seconde, elle ferma les yeux, eut l'air d'appeler le baiser qui s'approchait : mais brusquement, René la sentit se raidir.

— De grâce, fit-elle d'une voix défaillante.

— Il n'est plus temps! Veux-tu?...

Victorieux, il venait d'atteindre la bouche convoitée, y appliquait la sienne et même crut sentir qu'un abandon consentant et apaisé répondait à sa prise imprévue... Soudain le réveil, un recul violent... D'un effort désespéré, l'inconnue s'est soustraite à l'étreinte, se rejette à l'arrière. A distance, ils se regardent, avec l'expression étrange qu'ont les gens, réveillés subitement par un coup brutal frappé au dehors, et René songe : « Me serais-je trompé? Ne serait-elle pas ce que j'ai cru? » Elle, de son côté, après avoir à demi relevé sa voilette, passe une main crispée sur sa bouche. Un intervalle suit, incertain... Enfin, d'une voix sourde, où l'on ne saurait ce qui l'emporte de la rancune, de la raillerie ou du mépris :

— Compliments, cher monsieur! vous avez une manière bien à vous de reconnaître les services qu'on vous rend! Il est possible que j'aie profité d'une heure d'incognito pour laisser courir les mots sans me soucier de leur valeur. Il n'y a pas tant de distractions dans l'existence! Malheureusement, j'avais oublié que, dès qu'une femme est près d'un homme, il se croit obligé d'offrir son amour, et lequel!... Ce qui vient de se passer en fixe la qualité. Merci bien.

Il tenta de l'interrompre :

— Je vous conjure de croire que les sentiments que j'exprime...

Mais à son tour, elle coupa la phrase et de plus en plus ironique :

— Mon parapluie, je vous prie... Il est curieux de voir comme certaines phrases paraissent tout à coup ridicules, quand on les accole à celles de la vie réelle... Là... nous voilà quittes, ou plutôt, nous ne pouvons plus l'être. La vie, décidément, est bien toujours pareille : quel que soit l'agrément de la promenade, les uns reviennent trempés et les autres au sec.

— Quand vous reverrai-je? interrompit de nouveau René que ce persiflage achevait d'exciter.

Elle haussa les épaules et s'éloigna sans répondre.

— Il ne sera pas dit... reprit René, se précipitant pour la rejoindre.

— Un pas de plus et je sonne au hasard pour appeler du secours, fit-elle encore se retournant.

Cette fois, il n'y avait qu'à obéir. Immobile, déconcerté, il la suivit des yeux, jusqu'à ce qu'il l'eût vue disparaître. Ensuite, il écouta le bruit des ruisseaux qui achevaient de se déverser dans l'égout, ne vit plus autour de lui que des pavés ruisselants, une solitude complice :

— Singulière fille! murmura-t-il. Dommage d'en rester là... Mais qui est-ce? Bah! je la retrouverai peut-être... et sinon, je lui devrai toujours un retour distrayant.

A ce moment, l'horloge de Notre-Dame commençait de sonner.

— Quoi! Six heures et demie? Quel retard pour se présenter chez les Traversot!

Sa légèreté reprenant le dessus, il ne pensa plus qu'à regagner du temps. A grands pas, il atteignit son domicile...

Depuis un quart d'heure déjà, roulé dans un grand manteau de pluie, pareil à un ballot d'étoffes que surmontait, en guise d'étiquette, une boule ronde et rose qui était sa tête, l'abbé Valfour faisait les cent pas devant la porte. A la vue de René, il eut un geste soulagé :

— Je commençais à désespérer!...

— Excusez-moi, dit celui-ci; bloqué par l'averse, j'ai laissé passer la consigne : heureusement, je suis leste. Montons.

Puis, parvenus au salon qui précédait la chambre :

— Installez-vous là : le temps de changer de vêtements... dans dix minutes, je suis à vous. Par-dessus le marché, la porte reste entr'ouverte. Rien ne nous empêche de converser, tandis que je m'habille...

L'âme rassérénée, l'abbé Valfour retira son manteau, tendit sur son abdomen sa belle ceinture de cérémonie que la marche sous la pluie avait un peu froissée, enfin, planté devant la glace, remit dans l'axe son rabat. Ceci fait, et parce qu'il était naturellement incapable de retenir ses pensées, il entama un soliloque qui s'adressait aussi bien aux murs d'alentour qu'à René, en train de procéder à sa toilette dans la pièce voisine.

— Vous avez beau vous prétendre leste, hâtez-vous... Je crois les Traversot stricts sur l'heure : ne gâtez pas votre chance par une première inexactitude que le temps excuse, mais qui marquerait à tort des habitudes jugées fâcheuses... Ce que j'en dis est pour le père : Madame n'est que charité et indulgence... Il le faut bien, d'ailleurs, car entre nous, son mari ne lui a pas donné toujours, paraît-il, les satisfactions de l'époux modèle. Quant à la fille, Mlle Annette... une personne accomplie... toutes les grâces... toutes les vertus... Ah! celui qui l'épousera pourra se vanter d'être béni par la Providence! Si vous songiez à vous marier, je vous dirais... mais, hélas! vous n'y songez pas... Les jeunes gens, maintenant, attendent d'être mûrs avant de fonder une famille. Méthode déplorable, qui explique d'ailleurs nombre de ménages mal assortis et tournant de travers...

Dans la chambre, la voix de René interrogea :

— Mon cher abbé, m'expliquerez-vous aussi pourquoi les curés, qui ne se marient pas, songent toujours à marier les autres?

Le discours reprit :

— C'est, mon enfant, que connaissant mieux que personne la qualité des âmes, nous nous rendons un compte exact de leurs besoins. En ce qui vous concerne, si je m'en rapporte par exemple à votre cher frère...

— Allons donc! ce serait bien la première fois que mon cher frere, comme vous le nommez, s'occuperait de moi!

— Vous vous trompez, mais passons... Je racontais que Mlle Annette...

— De grâce, un renseignement : dites-moi d'abord si ce n'est point une personne svelte, de taille moyenne, vêtue de noir, et circulant le soir sans autre chaperon que son parapluie?

— Vous raillez! Une Traversot sortir seule dans la rue!... Mais pourquoi cette description?

— Pour rien : une image qui s'obstine à me poursuivre.

— Ah! mon enfant, je crains qu'il n'y ait encore là quelque imprudence sous roche! Gardez-vous des imprudences! Toujours dangereuses, elles peuvent le devenir ici plus qu'ailleurs.

A ce point, il y eut un court silence. Brusquement, la voix de René reprit :

— Mon cher abbé, j'ai envie de vous confier une chose invraisemblable et que vous ne comprendrez certainement pas.

— Taisez-la donc, surtout si elle ne peut être utile ni à l'un, ni à l'autre.

— Est-ce la perspective du dîner que nous allons faire, la détente de l'air après la giboulée, ou vos propos matrimoniaux, ce soir, j'ai envie d'aimer à tort et à travers.

— Oh! mon cher enfant, pourquoi pas tout droit?

— Tout droit, si cela se trouve, mais sait-on jamais? L'amour est une façon d'aérolithe qui tombe sur la tête à l'heure où l'on y songe le moins : quelquefois dans la rue...

— Pourquoi pas autour d'une table... tout à l'heure par exemple?

— Vous m'effrayez : auriez-vous comploté?...

— Rien du tout : je vous avertis seulement que ce serait sans inconvénient... bien au contraire... à votre point de vue, s'entend...

— Vous semblez croire en revanche qu'au point de vue Traversot...

— De grâce, le temps presse : ne me faites point dire ce que j'ignore.

— Je suis prêt.

— Alors en route!

Ayant vivement ramené son manteau, M. l'abbé Valfour descendit le premier. René suivait, achevant de s'équiper. Ils s'engagèrent ensuite dans la nuit claire, sous un ciel lavé. Ils avançaient d'une allure allègre, comme si chacun d'eux eût nourri des pensées également claires.

III

Avez-vous remarqué que plus les idées sont claires et moins elles ont chance d'être justes? La vérité n'est jamais simple, ni conforme à la logique.

En se rendant à l'hôtel de Thil, l'abbé Valfour songeait :

« Puisque l'abbé Manchon souhaite que je marie son frère, puisque ce jeune homme semble fort disposé à trouver toutes les femmes à son gré, j'aurai, quoi qu'il arrive, l'approbation des Manchon. Si je parviens tout à l'heure à convaincre Mme Traversot, la partie est gagnée ; mais, arriverai-je à la convaincre? »

Pareillement, René calculait :

« J'aurais dû pressentir qu'un dîner à Semur cache toujours une intention : celles de l'abbé ont au moins le mérite de se montrer sans fard. Tout de même, si j'ai l'amour en tête ce soir, cela ne signifie pas que je rêve d'avoir la corde au cou. La petite Traversot en sera pour ses frais. »

Tous deux se trompaient lourdement. Raison de plus pour se croire raisonnables, et c'est pourquoi on les vit arriver, d'un pas également preste, l'un et l'autre souriant à la soirée qui s'annonçait.

Un extra, recruté pour la circonstance, aida « ces messieurs » à se dépouiller de leurs manteaux dans le vestibule grandiose qui donne accès à l'hôtel de Thil, puis ouvrit une porte à deux battants et jeta leurs noms avec solennité. Ce fut ensuite comme une entrée dans un nouveau monde, le grand monde de province, pompeux, suranné, mais qui garde jusque sous la troisième République un reflet de l'honnêteté du grand siècle.

A l'apparition de l'abbé qui, naturellement, passa le premier, tous les Traversot se levèrent. Vous vous rappelez qu'ils étaient trois. Depuis un certain temps déjà, ils attendaient leurs invités, l'œil à la pendule, assis sur des fauteuils de Beauvais qu'on avait dépouillés de housses pour la circonstance, et incapables d'y trouver leurs aises, car il faut pour cela avoir l'habitude d'un siège, et ceux-ci ne servaient qu'aux jours de réception.

Mme Traversot avança, les mains tendues. Petite, fort grasse, elle mettait le principal de ses élégances dans l'ondulation de ses cheveux blancs. M. Traversot saluait à l'arrière. Il était, à l'inverse de sa femme, grand, maigre et chauve.

Enfin se présenta Mademoiselle.

— Ma fille, dit simplement Mme Traversot, la désignant à René.

Et l'on resta debout, dans le salon à demi éclairé : l'éclairage entier était réservé pour le retour.

Gravement s'échangèrent des propos inutiles sur le temps affreux. On s'enquérait des santés.

— Vous allez bien?

— A merveille.

On ne va jamais mieux que dans les circonstances solennelles, même si l'on va mal.

L'extra reparut presque aussitôt.

— Madame la Baronne est servie!

Les Traversot, chez eux, portaient couronne : le contraire eût gêné dans ce cadre. On se rendit à la salle à manger sans offrir le bras, Mme Traversot ne trouvant pas convenable d'imposer le sien à un ecclésiastique. Elle distribua ensuite les places: l'abbé à sa droite, René à sa gauche, en face d'elle M. Traversot, Annette entre son père et M. Valfour. Ainsi René aurait toutes facilités pour regarder, mais sans risque de conversations compromettantes.

J'ai eu entre les mains une photographie d'Annette Traversot. Elle aidait à comprendre les premières impressions de René...

Jolie, évidemment : ou plutôt gracieuse, avec de la réserve, je ne sais quoi de guindé qui marque l'excès des bonnes manières et, grâce au dessin du front, une expression particulière de ténacité. On rencontre fréquemment ce type à Saint-Thomas d'Aquin. Il est caractéristique d'une éducation et d'un milieu.

Ce soir-là, absorbée par le souci de surveiller directement le service, ne répondant que si on l'interrogeait, elle semblait trouver normal d'occuper le bout de table et de ne compter pour rien. Je ne sais pourquoi René jugea aussitôt qu'elle n'aurait pu se nommer autrement qu'Annette. Les noms de baptême ne sont pas indifférents autant qu'on le suppose : j'imaginerais plutôt qu'ils attachent à qui les porte une part de destinée. On ne concevait pas Annette Traversot en Célimène : on la voyait d'instinct pénitente de M. Valfour et soumise avec résignation aux règles d'une politesse inexorable.

Quel contraste d'ailleurs avec les parents : M. Traversot distrait, principalement occupé de faire valoir l'argenterie, la vaisselle, toutes choses qui dévoraient sa vie; Madame courant les lieux communs, ayant opinion sur n'importe quel sujet comme d'autres ont pignon sur rue, et si convaincue de penser juste qu'elle ne prenait cure des réponses...

René conclut :

— Pauvre fille!... Ce doit être Cendrillon, sans pantoufles.

Il ne se rendait pas compte que cette appréciation était déjà une nouveauté. Jusqu'alors, il n'avait jugé les femmes qu'au seul point de vue des sens. Annette, pour la première fois, lui suggérait la pensée d'une âme. Il y avait loin encore de l'évocation de Cendrillon au désir de jouer le rôle de Prince Charmant, — fût-ce pour un soir, — mais beaucoup moins qu'on ne le suppose...

Le repas achevé, on revint au salon. Une détente transformait les visages. L'abbé Valfour, les mains glissées dans sa ceinture de soie, semblait tout à la satisfaction d'une digestion aisée, qu'accompagnait le souvenir de mets excellents. Mme Traversot, près de lui, savourait de même le plaisir d'un dîner sans accroc et, le plus difficile accompli, paraissait disposée à laisser filer une fin de soirée dépouillée de soucis. M. Traversot, enfin, ayant pris le bras de René, disait :

— Puisque vous vous intéressez à l'art, je vais vous montrer des bibelots de famille qui, je le crois, méritent d'être vus.

Annette, elle, avait disparu, sans doute pour donner un ordre.

Tandis que les deux hommes s'apprêtaient à rechercher les bibelots annoncés, M. Valfour s'assit au coin de la cheminée où flambait un feu réconfortant.

— Quand croyez-vous utile de réunir les mères chrétiennes? demanda-t-il à Mme Traversot.

Et bien que son sourire restât pareil, on l'aurait cru vraiment suspendu à la réponse qui allait venir.

— Si vous voulez bien me suivre, dit M. Traversot, les miniatures sont dans le petit salon

Il entraîna René, laissant l'abbé et Mme Traversot devenus soudain deux points perdus dans l'immense pièce solennelle. Pour s'entretenir des mères chrétiennes, même Notre-Dame eût offert un asile moins propice. La cheminée, torchères allumées, flambait comme un autel. Aucun gêneur ne risquait de troubler le recueillement. Mme Traversot prit un air réfléchi; sans doute cherchait-elle la date souhaitée, choix délicat, « car tant de personnes s'absentent en ce moment, » quand, penché vivement, l'abbé reprit :

— Puisque nous sommes seuls, vite! votre opinion?...

Mme Traversot, qui était debout, lança un coup d'œil rapide vers le petit salon où les deux hommes stationnaient devant une vitrine, puis revenue à son attitude primitive :

— Je crois que le troisième dimanche de carême serait le meilleur, répondit-elle d'un ton convaincu.

Le front lisse de l'abbé perdit son poli marmoréen. Il ne s'était donc pas trompé! Les difficultés viendraient de ce côté : elles commençaient...

Au même instant, une voix jeune dit près de lui :

— Un peu de café, monsieur l'abbé?

Annette venait d'approcher. Mme Traversot l'avait aperçue dans la glace. Ainsi s'expliquait qu'elle s'en tînt aux mères chrétiennes.

L'abbé prit la tasse qu'Annette tendait :

— Volontiers, mon enfant; vous êtes charmante, ce soir.

— Oh! des compliments!...

— Je vous regardais à table... Un peu trop sérieuse toujours, mais intéressée, n'est-il pas vrai?... La jeunesse a besoin de jeunesse. Allez, mon enfant... Le café est brûlant... tout à fait à point...

Déjà la jeune fille repartait, se dirigeant avec une autre tasse vers son père et René.

— ... Tout à fait à point..., murmura de nouveau l'abbé, sans toutefois se risquer à rencontrer les yeux de Mme Traversot.

Ce fut alors elle qui revint au sujet véritable :

— Pourquoi, s'il est riche autant que vous l'affirmez, s'occupe-t-on de le marier à tout prix?

— Pas à tout prix, protesta M. Valfour entre deux gorgées.

Du moment que Mme Traversot avait spontanément recommencé, il reprenait courage.

— Annette aura peu de chose.

— Elle a son nom, la famille, la situation...

— Seraient-ce des choses qui manquent à ce jeune homme?

— Non, certes!

— Alors, je ne m'explique pas.

— Je vais vous expliquer, au contraire...

Inconsciemment, ils s'étaient mis à parler bas. De plus en plus, ils pouvaient se croire à Notre-Dame.

— Et d'abord, si l'abbé tient à marier son frère, c'est par une délicatesse bien rare de notre temps et qui n'en est que plus touchante. Pour mon compte, je l'admire... Imaginez un apôtre..., un apôtre s'efforçant que toutes les âmes, comme la sienne, conservent leur pureté virginale. Celle de son frère l'inquiète. Il pare d'avance à des dangers que, pour ma part, je trouve exagérés.

— Voulez-vous dire que ce jeune homme..., interrompit Mme Traversot.

— Non, coupa l'abbé. Ce que j'en connais est parfait..., absolument. Quant à la famille, parfaite aussi... Industrielle, évidemment..., mais de souche honorable. Les papetiers, comme les verriers, passaient jadis pour gentilshommes.

— Ils l'affirment, soupira Mme Traversot indécise. Savez-vous seulement quel titre est attaché aux La Gilardière?

M. Valfour ne répondit pas.

— J'aimerais avoir des précisions, reprit Mme Traversot après un silence.

— Oh! soupira M. Valfour, laissons d'abord agir la Providence.

Il éprouvait un plaisir soudain à s'en remettre à Dieu, dès lors que, malgré ses craintes, Mme Traversot en était à demander des précisions.

— Voyez plutôt, reprit-il, n'est-ce pas elle déjà qui opère?

Sans bouger, il désignait du regard sur la glace une double image qui s'y reflétait : Annette et René.

Tandis qu'au coin de la cheminée du grand salon s'échangeaient ces propos solides, d'autres, en effet, commençaient là-bas, combien moins raisonnables, combien plus décisifs!

Tête-à-tête inattendu. Tout à l'heure, M. Traversot, à propos d'une miniature, avait entamé un long récit des recherches faites pour identifier le personnage. Sans la découverte d'un document extraordinaire, probablement n'y serait-il jamais parvenu. Quant au document...

Il s'était interrompu :

— Mais rien ne vaut de le voir, et si j'osais...

— Osez, monsieur, avait répondu René.

Annette, qui offrait à ce moment des liqueurs, avait pro-

testé; mais, tout à sa marotte, M. Traversot s'était empressé de courir à la recherche du précieux papier.

— Trois minutes... Je reviens...

Si bien que, face à face, Annette et René demeuraient là maintenant, embarrassés d'une chance qu'ils n'avaient point cherchée, ne trouvant pour l'accueillir qu'un même sourire niais, qui immobilisait leurs lèvres à l'image de leurs pensées.

Ils se regardaient aussi. Pour s'apercevoir, on doit n'être séparés ni par une table, ni par des témoins.

— Votre père semble très attaché à ses souvenirs de famille, prononça enfin René après avoir cherché avec angoisse la banalité qui couvrirait, ne fût-ce qu'un instant, la timidité soudaine qu'il ressentait.

— Mon père vit beaucoup avec le passé, dit-elle de même avec une légère hésitation : par bonheur, ma mère est là pour s'occuper du présent.

— Avec votre aide, cela va de soi.

— Oh! je ne suis qu'une jeune fille, et les jeunes filles ne font jamais grand'chose.

Les yeux levés, elle continuait d'examiner René. Cendrillon découvrant le Prince Charmant a-t-elle compris tout de suite qu'elle deviendrait son esclave, ou seulement ressenti une grande inquiétude?

Lui, de son côté, s'étonnait de n'oser rien lui dire; tout à l'heure, quand il l'apercevait de loin, elle lui paraissait comme tout le monde. De près, il découvrait à son visage des lignes ignorées, et une gravité qui l'obligeait, lui d'habitude si entreprenant, à se réfugier derrière des politesses vagues.

Il y eut un petit silence gêné, à travers lequel toutefois s'insinuait on ne sait quel plaisir inexprimé. On goûte le bien-être d'une présence avant de soupçonner qu'elle deviendra chère.

Et René reprit :

— Vous devez beaucoup aimer cette maison?

— J'y ai toujours vécu.

— Pourtant, il faudra bien la quitter un jour...

— Voilà une chose à laquelle j'avoue n'avoir jamais pensé, Je me sens d'ailleurs capable d'être heureuse, où que je sois. pourvu que mon bonheur existe.

Puis, haussant les épaules après une courte réflexion :

— Ce que je dis semble une sottise, bien que cela corresponde à quelque chose...

— Non, dit René, je le comprends, et ne saurais non plus l'expliquer mieux.

Comme leurs âmes, les mots qu'ils prononçaient avaient l'air enveloppés de brume. Déjà, ils ne souhaitaient plus le retour de M. Traversot.

— Votre père ne revient pas, reprit hypocritement René.

— Il a souvent peine à se retrouver dans ses papiers.

— Il paraît avoir pour vous une grande affection. Comme vous lui manquerez, quand vous vous marierez!

— ...Si je me marie...

— Pourquoi non?

— Le mariage est chose effrayante. Je me demande comment on peut s'y décider.

— Beaucoup assurent que c'est facile.

Annette sourit de nouveau :

— Ils se vantent; je ne les crois pas.

— Il suffit de s'aimer.

— On le dit, mais à quoi reconnaître qu'on s'aime?

— Oh! cela, c'est encore plus aisé...

Cependant, au lieu de poursuivre, René baissa les yeux. Une pudeur qu'il ignorait en lui, venait de retenir la suite. On hésite parfois à parler devant un miroir, crainte de le ternir de son haleine.

— Oui, à quoi le reconnaître? redit Annette pensive.

En même temps, ses yeux interrogeaient René. Il n'y passait aucune coquetterie, mais une extraordinaire expression de confiance.

— Le jour où cela sera, vous ne poserez sans doute plus la question, répondit enfin René.

— Cela vous est-il arrivé?

— Non, certes!

Et, subitement, René comprit qu'en effet cela ne lui était jamais arrivé. Il l'avait cru : il s'était trompé. Jusqu'à ce moment, où aurait-il appris que l'amour, — le seul dont pût parler Annette, — est un sentiment très pur, doux comme le miel, profond comme la mer, ivresse de l'âme devant laquelle s'efface l'autre, fusion que le temps n'atteint pas, car, dès le premier instant, elle s'est promis l'éternité?

— Alors, reprit Annette, qu'en savez-vous?

— On imagine...

— On peut se tromper.

— Pas dans ce cas-là... Seulement j'aurais peine à l'expliquer. Moi, par exemple...

Il n'acheva pas. Une chose nouvelle lui apparaissait encore. Autant ce « Moi, par exemple... » était acceptable et même naturel dans certains cas, en particulier quand on revient d'une gare sous le parapluie d'une inconnue, autant il sonnait mal ici. Mais pourquoi le besoin d'écarter d'ici pareils souvenirs, pourquoi surtout ce désir brusque d'un vent salubre qui rafraîchirait ses phrases et rendrait à toutes ses pensées une innocence enfantine?

— Hé bien? fit Annette, désireuse qu'il poursuivît jusqu'au bout.

— Hé bien! reprit-il, un peu hésitant, supposez que je vous aime...

— Ne raillez pas.

— Croyez-vous que je ne m'en apercevrais pas aussitôt? Ce serait en moi le désir constant de ne plus vous quitter, de devenir la petite ombre qui escorte sans bruit celle que le soleil vous fait... Et je serais triste quand vous seriez loin, joyeux dès que vous paraîtriez, toujours jaloux du temps qui vous prendrait à moi... Quelle attente passionnée, avant de vous rejoindre! Quel élan dès que vous approcheriez! Surtout, comment savoir si l'univers est beau ou laid, puisque, suivant que vous seriez ou non présente, il s'illuminerait ou plongerait dans la nuit?

— Allons, fit Annette pensive, je crains, si vous avez dit vrai, qu'il ne faille beaucoup de temps pour reconnaître en soi tant de belles choses.

— N'en croyez rien, s'écria vivement René : une seconde parfois suffit. Pendant des années on se posait des questions... tout à coup, on n'a plus besoin d'interroger.

A son tour il la regardait. En vérité, il ne savait plus très bien s'il disait cela d'une manière générale ou si la tempête ne soufflait pas déjà au fond de son cœur. On ignore aussi toujours pourquoi les choses viennent. En commençant, il n'avait voulu qu'entretenir poliment une petite fille de province qui ne l'intéressait guère : dix minutes à peine de causerie, et déjà, par la

puissance d'une grâce ingénue, Annette se trouvait installée dans sa vie, comme après une longue amitié..

Près de la cheminée du grand salon, les voix de l'abbé et de Mme Traversot gonflèrent soudain :

— Le troisième dimanche de carême me paraît en effet le plus convenable...

— Mais, grand Dieu! monsieur l'abbé, on ne vous a pas offert de liqueur! Annette est la coupable : où a-t-elle passé?... Annette!...

— Je crois qu'on vous appelle, dit René.

Elle ne répondit pas : peut-être se demandait-elle à son tour : « Quand il sera parti tout à l'heure, aurai-je envie de penser à lui plutôt qu'à d'autres? »

René reprit vivement :

— Toute leçon mérite salaire : le jour où l'élu aura paru, ne pourrai-je apprendre si mes... suppositions étaient justes?

— Annette! appela de nouveau Mme Traversot, M. l'abbé Valfour qui est sans liqueur!

— Oh! dit la jeune fille à mi-voix, je pense que tout ce que vous avez dit doit être exact...

Et quittant René, elle s'empressa auprès du prêtre.

Demeuré seul dans le petit salon, sous prétexte d'attendre M. Traversot qui ne revenait toujours pas, René ne quitta pas des yeux la jeune fille.

— Ce n'est rien, mademoiselle, disait M. Valfour, tandis qu'Annette lui versait la chartreuse en balbutiant des excuses, je vous attendais sans impatience en la compagnie de votre excellente mère... Ah! voilà qui est un excès! presque un verre plein... Pour boire à la santé de Mme Traversot et à votre bonheur, ce ne sera jamais trop... Mais oui... à votre bonheur, pourquoi pas? Le bon Dieu, qui n'est pas un méchant homme, le mettra bien un jour ou l'autre sur votre route, n'en doutez pas!

— Je vous assure, M. l'abbé, répliquait Annette, que je ne doute pas : le tout est de reconnaître quand il se présentera.

— Enfin! je l'ai trouvé!

Triomphant, M. Traversot reprit le bras de René qui tressaillit comme au sortir d'un rêve.

Puis ce fut une sorte de reprise automatique de la soirée. Les propos, les attitudes, le genre même de plaisir ne diffé-

raient plus de ceux du repas. Il en était des deux entretiens que je viens de raconter comme des paysages fantastiques qui surgissent parfois en montagne dans une déchirure de brouillard. Ils apparaissent, ils s'effacent, on se demande s'ils sont vrais ou si c'est à l'éternelle brume qu'il faut croire : et la brume n'est que fumée, eux seuls comptent...

A dix heures, M. Valfour prit congé. Le cérémonial de sortie fut un peu différent de celui d'arrivée, car à défaut de l'extra, déjà reparti, les Traversot accompagnèrent leurs hôtes jusqu'à la cour d'honneur.

La bourrasque passée, le ciel redevenu limpide, on avait envie de s'attarder sur le perron, mais par convenance on s'en abstint. Annette tendit à René la main :

— Au revoir, monsieur.

Il répliqua :

— Savez-vous qu' « au revoir » signifie qu'on revient, et même bientôt ?

Elle répondit sans embarras :

— Évidemment, je ne voulais pas dire autre chose.

Ceci se perdit d'ailleurs dans le brouhaha des autres adieux. Ensuite l'abbé Valfour prit le bras de René :

— Allons, déclara-t-il, j'emmène coucher les enfants sages.

Il paraissait enchanté. Sûr d'avoir pour lui les Manchon, il ne doutait plus des Traversot. Quand on a mis les parents d'accord et vu le reste dans une glace, il ne reste qu'à bénir les voies de la Providence.

Trop préoccupé de ses propres impressions pour observer son compagnon, René de son côté songeait. Il semblait qu'une brise du large eût passé sur son âme, et balayé comme des feuilles mortes ses aventures de jeune homme, les plaisirs qu'il avait pris pour de la passion, jusqu'au nom des femmes qu'il avait cru aimer. Quelles raisons inconnues rendaient donc Annette Traversot si différente des autres ? Non seulement elle s'éloignait de tous, mais elle entraînait à sa suite ceux qui l'approchaient, puisqu'auprès d'elle il s'était découvert une âme et des pensées insoupçonnées...

Soudain l'abbé dit dans la nuit :

— Hé bien ?... à propos... que pensez-vous d'Annette ?

René tressaillit : puis jaloux de ne rien livrer de lui-même :

— Mon Dieu! murmura-t-il, que pourrais-je en dire? C'est une jeune fille...

Il arrive ainsi qu'on trouve par hasard et sans la chercher, la réponse à une question insoluble : René qui, de sa vie, n'avait approché une jeune fille, venait d'en rencontrer une. Il ignorait encore s'il l'aimerait; mais aurait-il été plus heureux, le sachant, et n'est-ce pas à l'heure où naît la fleur bleue que l'on se sent le mieux monter vers les étoiles?

IV

Il faut maintenant quitter l'oasis et revenir à Paris où le drame commençait. Au cours de mon récit, d'ailleurs, je ne cesserai d'osciller entre Paris et Semur, les événements, ici et là, tendant à se joindre et n'y parvenant que lorsqu'il sera trop tard.

Quand je dis que le drame commençait alors à Paris, j'exprime mal ma pensée. Le début en remontait au départ de René pour Semur, mais ce début avait été soigneusement masqué par les intéressés.

Extérieurement, en effet, René parti, la vie avait repris rue Monsieur un cours normal. Aucun changement, soit dans les habitudes, soit dans les propos. Comme avant, l'abbé venait dîner chaque soir, Lapirotte obéissait aux ordres du tyran, Mme Manchon décidait et grondait... Presque aussitôt, cependant, un œil averti eût déjà découvert certains gestes mal surveillés, telle attitude momentanée et qu'on ne reverra plus, toutes choses qui sont les craquements sourds par lesquels s'annonce le bouleversement proche.

En fait, Mme Manchon était sans cesse à la limite d'impatiences sans cause visible. On constatait qu'elle faisait tout avec la même attention : elle ne se plaignait de personne, et l'on humait autour d'elle une mauvaise humeur continue, une perpétuelle irritation contre la vie et les gens qui l'approchaient.

Pareillement, l'abbé ne paraissait pas moins taciturne que de coutume. Sa parole demeurait rare, toujours marquée au coin d'une hostilité latente. Toutefois, on lui voyait parfois un air interrogateur, comme s'il avait espéré des nouvelles importantes qui ne venaient pas.

En revanche, jamais Lapirotte n'avait montré résignation plus enjouée.

Arrêtons-nous un instant sur cette fille. J'ai esquissé tout à l'heure sa silhouette, telle qu'elle m'apparut d'abord. Plus tard, je l'ai revue assez souvent, car, soit effet du hasard, soit calcul, on ne parvenait guère auprès de Mme Manchon qu'à travers elle et par son entremise. Or, à chaque occasion, mes impressions premières se sont modifiées. Après l'avoir supposée sotte, j'ai dû reconnaître qu'elle avait des parties d'intelligence supérieure; après l'avoir crue neutre, j'ai pressenti en elle des abîmes à faire trembler. D'une curiosité qui, depuis son entrée dans la famille, n'avait jamais désarmé, elle avait enfin tout vu et tout retenu ou tout compris. Ne doutez donc pas qu'elle, au moins, dès l'origine, ait perçu la raison profonde de ce qui commençait.

Elle disait, par exemple :

— Je me demande si M. René nous confie vraiment les aventures qui ne manquent pas de lui arriver là-bas.

Mme Manchon répliquait sèchement :

— Mon fils m'a toujours fait part de tout, même de ses sottises.

Ou bien, c'était un soliloque à mi-voix :

— Ah ! à votre place, il me semble que je n'aurais jamais eu le courage de jeter un si beau garçon dans le tourbillon de l'existence, car il est beau, madame !

— Un tourbillon ! s'exclamait Mme Manchon : Semur est une mare.

N'importe, chaque fois le trait portait : et satisfaite de ce que l'accent lui avait révélé, Lapirotte se sentait assurée de rester un témoin qui voit juste.

Je viens de trouver le terme exact... Elle et l'abbé étaient devenus des témoins, — les témoins de Mme Manchon qui, sans en rien dire, ne songeait, elle, qu'à une chose, ne souffrait que d'une chose : l'absence...

L'absence de René, telle est la cellule initiale, la nébuleuse au noyau de laquelle vont peu à peu s'agglomérer les éléments du drame.

Auparavant, René avait souvent quitté la maison, fait des voyages : ce n'étaient pas des absences. Pour qu'il y ait absence réelle, il faut que la vie s'établisse ailleurs, c'est-à-dire se détache de celle qui précédait. Pour la première fois, René avait ainsi une maison à lui, des occupations à lui, et la possibilité d'engager son existence sans avertir : tout cela, Mme Man-

chon l'avait voulu, désiré, préparé, mais en aveugle et sans comprendre qu'elle préparait aussi son désastre. A peine la maison vidée, ses yeux s'étaient ouverts; maintenant elle en mourait d'angoisse.

Avant l'absence, Mme Manchon avait pu aussi se croire une mère comme la plupart. Elle trouvait alors normal que René habitât près d'elle, lui obéît, et, inconsciente de la tutelle qu'elle exerçait, ne l'était pas moins de la passion maternelle qui la dévorait. René ne s'était pas éloigné depuis une semaine qu'une lumière l'éblouissait : comprenant l'impossibilité totale de vivre sans lui, elle n'apercevait plus à travers le monde que des ennemis décidés à le lui voler.

Tout à l'heure Duclos nous a montré la jalousie paternelle d'un Lormier : celle de Mme Manchon, aussi exclusive, aussi violente, était pire. Non seulement, elle se refusait à un partage quel qu'il fût, mais elle prétendait commander. Toutefois, jusqu'au départ de René, ces sentiments avaient conduit Mme Manchon sans qu'elle le sût : désormais, elle ne les ignorait plus. L'absence, encore, en lui montrant ce qu'elle pouvait perdre, du même coup, lui en avait révélé la valeur.

Vous me direz : « Si Mme Manchon en était là, quoi de plus simple que de rappeler son fils? De même qu'elle avait décrété l'apprentissage à Semur, ne pouvait-elle y renoncer? »

D'accord : comptez cependant qu'avouer son erreur en une matière si grave, la seule à vrai dire où la soumission de René eût manifesté des résistances, était un risque redoutable. Quand on a pris le parti d'être infaillible, on n'a plus le pouvoir de revenir sur ses arrêts, c'est-à-dire de reconnaître qu'on se trompe autant qu'un autre. Cela, Mme Manchon le sentait à l'évidence : de là, son malaise et l'irritation latente qui ne cessait de la dresser contre le présent. La ponctualité même de René à revenir, chaque dimanche, ne parvenait pas à les calmer. Parce qu'il était las de sa vie à Semur, il la racontait le moins possible : on en pouvait conclure aussi qu'il en tenait à dessein des parties cachées. D'une semaine à l'autre, Mme Manchon en doutait moins. Et, convaincue d'avoir de ses propres mains creusé l'abîme, elle se sentait y courir, sans soupçonner par quels chemins, sans oser non plus revenir en arrière...

Trois jours après la réception Traversot, René, désireux de présenter son remerciement à l'hôtel de Thil, apprit que le jour de

Mme Traversot était précisément le dimanche et jugea nécessaire de renoncer pour une fois au voyage coutumier. Déjà, et sans qu'il le soupçonnât, Annette dominait sa vie. De plus, et par un scrupule explicable en somme, avisant sa mère de ce grave changement dans une habitude prise, il s'abstint d'en donner la raison véritable, car lui-même la trouvait futile autant qu'impérieuse.

Ceci suffit : le drame qui, jusqu'alors et comme une eau souterraine, avait miné les âmes, rue Monsieur, était libre d'affleurer à la lumière : désormais, rien n'allait plus en endiguer la marche.

Au reçu de la nouvelle, Mme Manchon blémit, avertit la femme de chambre qu'il était inutile de préparer la chambre de M. René et ne souffla mot ni à Lapirotte ni à l'abbé. Simplement, quand l'abbé parut le dimanche soir, et pour qu'il ne s'étonnât pas, Mme Manchon dit :

— J'ai prié René de ne pas venir aujourd'hui : je ne le trouvais pas bien. Trop d'allées et venues fatiguent.

Elle mentait hardiment, résolue de laisser aux choses l'aspect qu'elle leur voulait. Lapirotte approuva, plus souriante que jamais. L'abbé fit de même, et chacun s'enferma dans une indifférence affectée. Il n'était pas jusqu'aux domestiques qui n'eussent l'air de trouver naturelle l'explication donnée.

Toute la semaine qui suivit, Mme Manchon se demanda par quelles voies confesser son fils, quand il paraitrait, sur la cause véritable qui l'avait retenu. Tour à tour, elle imaginait des questions captieuses, une explication directe, une scène attendrie. Incapable de se résoudre, mais guidée par un instinct sûr, elle demeurait persuadée que le danger redouté venait de paraître, cherchait en vain à le concevoir, et s'en désespérait.

Le samedi, dépêche de René annonçant encore une remise de voyage; cette fois, il donnait pour excuse un rhume violent.

Ce fut Lapirotte qui reçut le télégramme des mains du facteur, elle qui en donna lecture à Mme Manchon. Probablement touchée par l'air de celle-ci, elle jugea même nécessaire d'ajouter une remarque :

— Les rhumes de M. René sont toujours sans gravité. Je doute qu'il soit obligé de garder la chambre.

— Si mon fils pouvait sortir, il serait ici, repartit froidement Mme Manchon. D'ailleurs, je vais l'inviter à venir se reposer

près de moi dès qu'il sera mieux. C'est un retard de quarante-huit heures au plus...

— Espérons-le, soupira Lapirotte.

Il faut croire qu'elle voyait juste : quatre nouveaux jours s'écoulèrent sans autres nouvelles de René, que des bulletins de santé, aussi brefs que rassurants. Il s'agissait bien de santé! l'inquiétude de Mme Manchon était ailleurs.

On atteignit ainsi le vendredi. Si René ne s'était pas décidé à avancer son voyage, comme sa mère l'en avait prié, du moins s'était-il abstenu, jusque-là, d'annoncer un nouveau délai.

Ce même vendredi, l'abbé Manchon, venu dîner suivant l'usage, pénétra dans le salon de la rue Monsieur, avec l'air interrogateur qui lui était habituel depuis quelque temps. Une fois assis, il se tint coi en se frottant les mains.

— Avez-vous froid, Henri? demanda Mme Manchon.

Il répondit non, d'un signe de tête. Mais, et bien que ce ne fût pas sa coutume, il s'informa le premier de René :

— Mon frère vient-il enfin?

Mme Manchon étouffa un soupir :

— Vous savez bien que le courrier n'est pas encore passé : je n'aurai pas de nouvelles avant huit heures.

L'abbé répliqua :

— En tout cas, rassurez-vous : il est tout à fait bien.

— Vous aurait-il écrit?

— Non.

— Alors d'où le tenez-vous?

— De mon ami, M. l'abbé Valfour.

Mme Manchon haussa les épaules :

— Les indifférents trouvent toujours excellent l'état du voisin.

Apercevant ensuite Lapirotte à côté d'elle, elle lui fit signe de s'en aller. Docile, Lapirotte obéit.

— L'abbé Valfour ne vous communique-t-il rien d'autre? reprit Mme Manchon, dès que la porte se fut refermée.

L'abbé Manchon continuait de se frotter les mains.

— Non, fit-il encore d'un ton détaché; du moins rien de précis...

— Rien de précis? Il dit donc quelque chose ?

— En effet... ou plutôt, pour être exact, il me fait part de certaines pensées personnelles... qui d'ailleurs concordent avec les miennes.

— Je goûte peu qu'un inconnu se mêle de nos affaires.

— M. Valfour n'en est pas un pour moi.

— Enfin, à quoi songe-t-il ?

— A marier René.

Mme Manchon, qui mettait en ordre des livres sur une console, se retourna violemment :

— Votre ami est fou, je pense ?

— Pas plus que moi, puisque je partage son avis.

— Et pourquoi, s'il vous plaît ?

— René est à l'âge où, sous peine de faire des sottises, un jeune homme doit s'établir. Il est naturel que je préfère un nœud légitime à des... expériences momentanées, aussi dangereuses pour le corps que pour l'esprit.

Mme Manchon eut un sourire dédaigneux, puis laissa tomber :

— Je n'entends rien pour mon compte aux raisons théologiques : il me suffira que René se marie quand je le jugerai utile, et avec une femme que j'aurai choisie. J'en suis fâchée pour votre ami Valfour, avertissez-le que, m'estimant le meilleur juge en la circonstance, je l'invite à garder désormais une réserve dont il n'aurait pas dû sortir.

— Cependant, répliqua l'abbé avec une nuance d'irritation, si René avait trouvé à Semur une personne...

— Je le saurais.

— Vous serez, je le crains, la dernière informée.

— Ne calomniez donc pas votre frère !

Et Mme Manchon, cette fois, couvrit d'un regard dur son fils aîné, avant d'achever pour elle-même :

— D'ailleurs, je suis sûre de mon fils.

Une ride légère barra le front de l'abbé. Sans doute ne supportait-il pas sans impatience la manière dont Mme Manchon prononçait « mon fils, » en parlant de René. Ce sont le plus souvent de très petites choses qui irritent, de préférence aux grandes.

— Vos avis, ma mère... commença-t-il sur un ton singulièrement raffermi.

Mais Lapirotte rentrait, annonçant le repas.

— Tout à l'heure, s'interrompit l'abbé, nous reprendrons ce sujet.

— Je ne le crois pas, répliqua Mme Manchon.

— J'en ai pourtant le désir.

Mme Manchon affecta de ne pas entendre. Elle se dirigeait déjà vers la salle à manger, suivie par Lapirotte.

Dîner rapide, inquiet et silencieux. Depuis le départ de René, des ondes n'avaient cessé de glisser dans la demeure, donnant le même frisson qu'une approche d'orage. Fréquemment aussi, on y subissait une sorte d'appréhension muette, telle qu'on avait envie de tourner la tête pour voir si quelque malfaiteur n'avait point profité d'une porte ouverte. Malgré cela, les apparences restaient paisibles. Ce soir-là, au contraire, il eût été impossible de méconnaître la tension dont souffraient les convives. Les gestes étaient saccadés, les visages clos, les pensées absentes.

On achevait le dessert quand enfin le courrier vint.

— Dieu merci! déclara Mme Manchon, apercevant de loin le plateau qu'on apportait, je commençais à craindre que le facteur n'eût rien laissé!

— Il ne faudrait pas s'étonner pourtant si M. René n'avait pas écrit, dit Lapirotte. Qui sait s'il n'hésite pas encore à se mettre en route demain?

Elle se trompait. Il y avait deux lettres, dont l'une de René, mise soigneusement en évidence. Mme Manchon se saisit du tout. Elle s'aperçut ensuite que la seconde était pour Lapirotte, mais avant de la remettre, en examina par habitude la suscription et le timbre.

— Tiens, dit-elle, vous avez aussi des correspondants à Semur?

— Moi?... non... du moins je ne m'en connais pas, s'exclama Lapirotte.

— Il paraît que si, puisque ce papier en vient.

— En effet... voilà qui est curieux.

— S'il s'agit d'une conquête imprévue, poursuivit Mme Manchon satisfaite de lâcher bride à son humeur, avisez-moi. Sans tenir à vos secrets, je prétends ne pas vous perdre à l'improviste.

Lapirotte ne répondit que par un de ces regards où Mme Manchon était libre de lire un reproche attendri pour ses rigueurs, mais où d'autres auraient découvert peut-être une rancune effrayante.

On entendit, après cela, le double bruit des papiers que dé-

chiraient des mains pareillement fiévreuses. Parties le même jour et de la même ville, écrites par des êtres qui ne se soupçonnaient guère occupés des mêmes choses, les deux missives venaient échouer simultanément sur cette table, chacune apportant sa part au destin de tous qui commençait. Dès les premières lignes, Mme Manchon et Lapirotte semblèrent évadées du présent. Le silence n'était pas plus grand qu'auparavant, mais le froissement des feuillets tournés y ajoutait on ne sait quoi de tragique, en même temps qu'il mesurait l'avidité avec laquelle on lisait.

Soudain Mme Manchon rejeta la serviette sur la table, et se leva. Elle avait terminé. La lettre adressée à Lapirotte devait être plus courte que celle de René, ou avait été lue plus vite, ou encore n'avait pas été lue tout entière : quoi qu'il en soit, elle avait disparu depuis un instant dans la poche de son destinataire.

A l'exemple de Mme Manchon, Lapirotte et l'abbé s'apprêtaient à retourner au salon, quand un ordre arrêta celle-ci :

— Lapirotte, je n'ai plus besoin de vous et j'ai à m'entretenir avec Henri. Ainsi, laissez-nous, bonne nuit, et à demain.

Le ton était impérieux comme de coutume, mais une chose nouvelle y paraissait : la colère, — une colère qui, pour la première fois, agitait les syllabes, comme eût fait un grand vent fouettant les feuilles d'un arbre.

Lapirotte, la main dans une poche, pour bien s'assurer sans doute qu'elle n'égarait pas le précieux écrit qu'elle venait d'y mettre, lança encore sur Mme Manchon un regard perçant.

— J'espère que Madame n'est pas souffrante ?

— Nullement, dit l'abbé. Allez en repos, mademoiselle Éva.

Il acheva, décidé à se montrer gracieux autant que sa mère avait été sèche :

— Surtout ne rêvez pas du tentateur !

Elle rougit violemment :

— Je ne saisis pas.

— Auriez-vous déjà oublié votre conquête de Semur ?

— Quoi ! vous aussi, monsieur l'abbé ?...

Les yeux de Lapirotte exprimaient cette fois une surprise douloureuse :

— Ne puis-je avoir, comme tout le monde, une amie de passage à Semur ?...

— Je ne vous demande point de confidences! interrompit le prêtre, étonné pourtant du trouble qu'avait provoqué sa plaisanterie.

— Henri, j'attends! appela Mme Manchon.

Et le tête-à-tête qu'avait interrompu le dîner, recommença; toutefois, tandis que l'abbé, plus effacé que jamais, reprenait sa place et le frottement des mains d'auparavant, Mme Manchon, la face contractée, les yeux mi-clos, allait et venait à travers la pièce. Elle ne semblait plus s'apercevoir que son fils était présent : absorbée par son étrange promenade, elle paraissait résolue à ne rien dire, comme à ne rien écouter.

— C'est bien une lettre de René que vous avez reçue? dit enfin l'abbé, las d'attendre.

Sur un signe affirmatif de sa mère, il reprit :

— Vous semblez mécontente. Auriez-vous de mauvaises nouvelles?

Un certain temps s'écoula avant la réponse. Mme Manchon, prise de crainte à la pensée de traiter René trop rudement, recueillait ses forces pour mieux se maîtriser.

— En effet, reconnut-elle d'une voix sourde : les racontars de votre abbé n'étaient que trop vrais. On a eu le tort, — je dis *on* ne sachant qui, mais je compte bien l'apprendre, — on a eu le tort de mettre sur le chemin de votre frère une fille, probablement à court d'épouseurs, et désireuse de se conquérir un état sans regarder aux moyens. René, qui est plein de candeur, se laisse prendre, parle mariage, et m'invite à me rendre à Semur pour faire la demande... Oh! tout lui paraît simple! Elle me plaît, je l'adore, tu l'aimeras, marions-nous... Heureusement pour lui qu'à mon âge et avec mon expérience, on est moins romanesque. Quatre mots suffiront pour ramener l'idylle aux proportions véritables, c'est-à-dire une flambée sans lendemain.

Visiblement, elle s'efforçait de réduire les événements à la dimension d'une petite chose, à la fois ridicule et sans conséquences dignes qu'on s'y arrêtât. Mais sentez-vous quel bouleversement d'âme se cachait sous ces apparences détachées? Il y a un monde entre la peur d'un vol et le vol lui-même. Jusqu'à hier, jusqu'à tout à l'heure, elle avait tremblé qu'on ne lui prît René; mais elle tremblait dans le vide. Entre deux hypothèses qui la faisaient blémir, elle trouvait le temps de se dire : « Peut-être qu'il n'y a rien, » et du coup, un peu d'espoir rafraîchis-

sait son âme. Désormais l'incertain n'était plus : l'abîme était devant elle !

— Serait-il indiscret de connaître le nom de cette... demoiselle, comme vous dites? fit l'abbé sans quitter son air de parfaite tranquillité.

— Traversin... non... Traversot . enfin un nom quelconque.

— Hé bien! ma mère, ainsi que vous deviez le prévoir, je me permets de n'être pas de votre avis, et même d'insister pour que vous reveniez sur le vôtre. Il s'agit de l'avenir de mon frère, j'entends son avenir moral, le seul qui compte à mes yeux : puisque l'occasion s'est présentée, puisque lui-même s'y offre, il me paraît excellent qu'il fasse une fin satisfaisante.

L'abbé, je le répète, s'exprimait avec un calme parfait, ses mains ne cessaient pas d'aller et venir l'une contre l'autre, son dos demeurait courbé et pourtant les mots semblaient maintenant prendre progressivement dans sa bouche une autorité dont l'origine ne s'expliquait pas. Elle était due peut-être aux seules idées qu'il exprimait, peut-être encore au ton devenu plus ferme.

— Pour faire une fin, il serait bon qu'il y ait eu un commencement, coupa rudement Mme Manchon.

L'abbé négligea de relever l'interruption et poursuivit :

— J'ai eu de mon côté des renseignements excellents sur les Traversot. La famille est honorable, la jeune fille est accomplie. Je ne mentionnerai pas les sentiments des intéressés qui sont, m'assure-t-on, fort vifs : cette question m'échappe. Mais du moment qu'ils existent, je suis heureux de constater qu'ils peuvent concorder avec les vues de parents chrétiens, et cela suffit pour me les faire approuver.

— D'où savez-vous tant de choses? interrompit encore Mme Manchon, sans parvenir à cacher son étonnement.

L'abbé eut un vague haussement d'épaules :

— Vous croyez toujours que je ne m'intéresse pas à mon frère : reconnaissez que vous êtes injuste, puisque me voici à prendre la défense d'un projet qui lui est cher et que vous auriez tort de vouloir entraver.

— Tort? répéta Mme Manchon, dont l'étonnement croissait.

Elle fit deux ou trois pas, puis s'arrêtant devant l'abbé :

— Voici un mot auquel vous ne m'avez pas accoutumée ;

j'aime à croire qu'il a dépassé votre pensée. De toutes manières, Henri, vous allez l'expliquer.

L'abbé plongea dans son siège de l'air d'un homme qui quitte enfin les sujets inutiles.

— C'est en effet d'autant plus nécessaire, que, malgré tout mon respect, je ne pourrais le retirer, répondit-il froidement.

Une expression indéfinissable mit ensuite des lueurs inaccoutumées sur son visage émacié. Il y paraissait à la fois le respect dont il parlait, du dédain et une subite hauteur.

— Excusez-moi, reprit-il, si, pour arriver au but, je dois faire d'abord un bref retour sur le passé : il est nécessaire, ce soir... Je ne vous ai jamais reproché, je pense, des préférences dont je ne veux pas apprécier les raisons...

Mme Manchon eut un sursaut :

— Henri ! je ne puis non plus accepter cela !

L'abbé fit un geste évasif.

— Mettons, si vous y tenez, que vous ne nous avez pas aimés de la même manière et passons... Ce n'est pas d'ailleurs en fils que je me permets de parler en ce moment. Le prêtre seul a le droit d'évoquer ce que le fils ignore, et, puisqu'il s'agit d'âmes, pour ceci comme pour le reste, acceptez que, prêtre, je continue de m'exprimer en prêtre.

Un second sursaut secoua Mme Manchon :

— Henri, ne mêlez donc pas vos rancunes de famille à ce qui n'a rien à y voir !

— Je vous demande pardon, ma mère : je tiens beaucoup au contraire à oublier que je fais partie de la famille. De grâce, ne m'obligez pas à quitter un terrain que j'ai choisi : il est le seul possible... et le meilleur... pour tout le monde.

— Je ne comprends pas.

— Préciser mes raisons serait inutile ou encore... déplacé, repartit l'abbé d'un ton détaché.

Toutefois, ses yeux s'étaient levés en même temps vers sa mère et la regardaient fixement. Il y eut un choc silencieux, suivi d'un de ces arrêts imperceptibles à l'oreille mais durant lesquels l'inexprimable passe en trombe, laissant derrière lui l'épouvante d'une chose dont on n'a point parlé, que l'un a crue cachée, que l'autre sait, peut-être !... Et soudain Mme Manchon, lasse de marcher, regagna son fauteuil, au coin de la cheminée.

Accoudée dans la même attitude que son fils, elle inclina la tête et contempla le feu.

— Je reprends... dit paisiblement l'abbé. En traitant René comme vous fîtes, je ne doute pas que vous n'ayez désiré son bonheur. Sans le vouloir pourtant, vous n'aviez cessé auparavant de favoriser en lui un penchant à s'en remettre à des volontés étrangères qui, pour un homme, est le pire des dangers. C'est avec regret que je vous voyais vous obstiner à le garder près de vous. C'est avec joie que j'ai considéré la première séparation temporaire dont vous souffrez. L'occasion se présente aujourd'hui d'une... émancipation définitive. Épargnez-vous les risques d'un avenir que le passé rendait problématique et puisque, pour une fois, l'intéressé fait preuve de décision... que Dieu le bénisse et qu'il épouse!

La fin de la dernière phrase parut jetée avec violence, bien que la voix n'eût pris aucun éclat. Mme Manchon s'aperçut qu'après avoir entendu parler son fils, elle n'entendait plus que le tic-tac de la pendule. Elle ne cessa point de considérer les flammes.

— Et si j'ai, moi, le désir de ne pas laisser mon fils s'établir loin de moi? dit-elle soudain, comme si elle s'éveillait d'un rêve.

— Justement, ma mère, vous m'obligez à aller au fond d'une pensée que j'espérais déjà comprise. En envoyant René à Semur, pour quelques mois, vous avez accompli, je crois, le *commencement* du devoir. Je vous demande d'aller au bout et de rendre stable ce que vous aviez cru passager. Non seulement vous rendrez à René la conscience de sa destinée, mais le sacrifice, — si grand qu'il vous paraisse, — sera pour vous un élément de salut... nécessaire... C'est tout ce que j'avais à dire.

Vers la fin, Mme Manchon avait peu à peu tourné de nouveau la tête pour examiner son fils. Une seconde fois, les yeux se rencontrèrent. Après le choc, le duel : en silence, ces deux êtres également passionnés et volontaires affrontaient leurs secrets. On n'évalue pas la durée de tels instants : ils abolissent la réalité.

L'abbé baissa le premier les paupières. Il tira sa montre.

— Neuf heures : je dois partir, sous peine de manquer mon train.

Mme Manchon parut, à son tour, revenir à elle :

— Henri !... commença-t-elle.

Mais elle n'ajouta rien.

— Bonsoir, ma mère.

Et ayant ramassé sur la cheminée son bréviaire qu'il y avait déposé avant le dîner, l'abbé sortit.

Immobile, Mme Manchon se remit à surveiller les braises. Elle revoyait des figures disparues. Une émotion inexprimable faisait battre son cœur. Elle avait aussi la sensation qu'une dalle s'abattait sur ses épaules, tandis qu'elle s'efforçait de se rappeler exactement une parole de son fils : « Ce sera pour vous un élément de salut... nécessaire...; » mais brusquement, la pensée de René balaya ces fantômes.

— Bah ! murmura-t-elle, des phrases de prêtre !

Reprise ensuite par la conscience du seul péril immédiat qui survenait, elle alla vers son bureau, et d'une écriture appuyée, débuta :

« Mon cher enfant, je ne viendrai pas. Je ne te laisserai pas non plus consommer une sottise... »

La plume courait. On aurait dit qu'elle prétendait aller plus vite que le cœur qui dictait. C'est qu'aussi, après s'être longtemps dissimulé, le destin entamait au grand jour son œuvre. Des deux fils de Mme Manchon, l'un menaçait de lui être volé : l'autre... Au fait, qu'arrivait-il avec l'autre, et pourquoi cette question suffisait-elle pour troubler l'image même du premier?

ÉDOUARD ESTAUNIÉ.

(La quatrième partie au prochain numéro.)

AVANT LA CONFÉRENCE DE WASHINGTON

LA FRANCE ET LA CHINE

AU TRAITÉ DE TIEN-TSIN

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES

Dans l'Extrême-Orient, la Chine, riveraine de l'Océan Pacifique sur une très vaste étendue, est aujourd'hui le principal objet des rivalités économiques entre les grandes Puissances continentales, coloniales et maritimes ayant un intérêt capital à y répandre leur commerce, leurs industries, et leurs influences politiques, de manière à satisfaire ses multiples besoins et à tirer profit de l'exploitation de ses ressources de toute nature.

Comment s'accomplira, sous la pression de ces Puissances qui aspirent à s'enrichir en contribuant au développement de sa prospérité, l'évolution, vers la civilisation moderne, de son immense fourmilière humaine de 450 millions de marchands, d'artisans et de cultivateurs, sobres, probes, et laborieux, maintenant qu'elle est libérée de l'incurie administrative de la dynastie mandchoue? C'est la grande énigme de l'avenir, dont dépendront désormais, pour une large part, les destinées de l'humanité.

En tout cas, la France compte parmi les Puissances coloniales intéressées à la prospérité de la Chine et au maintien de la paix dans le Pacifique, à cause de sa base navale principale de l'Indo-Chine, que la politique résolue et clairvoyante de

Jules Ferry a prolongée, dans le Tonkin, dépendance de l'Annam, jusqu'aux frontières des trois riches provinces chinoises limitrophes, par le traité de Tien-Tsin du 11 mai 1884.

Ce traité ne fut ratifié et exécuté intégralement qu'une année plus tard, après bien des tribulations ; mais il mit fin entièrement, alors, aux conflits diplomatiques et militaires entre la France et la Chine au sujet du Tonkin, en les liant, à travers les frontières communes, par des relations commerciales également avantageuses de part et d'autre. Certes, des causes de faiblesse, de troubles et de divisions subsistent encore dans la jeune République chinoise, de fondation si récente. Cependant sa nouvelle orientation vers une ère de réformes progressives ne peut que resserrer davantage ses relations amicales avec la France, cimentées depuis par son alliance militaire dans la guerre de 1914, de manière à augmenter la sécurité et la prospérité de notre colonie tonkinoise et l'importance relative de notre principale base navale en Extrême-Orient.

Enfin, le président de la grande République américaine doit mettre en discussion, dans quelques semaines, au Congrès de Washington, les questions intéressant le maintien de la paix dans le Pacifique, — intimement liées, sans doute, dans sa pensée, à l'application à la Chine actuelle du *principe de la porte ouverte* entre les Puissances concourant à l'exploitation et au développement de ses ressources économiques et autres. Ce fait ne peut que nous inciter à envisager à notre tour ces questions au point de vue français.

Ayant été appelé, au cours d'une de mes nombreuses campagnes en Extrême-Orient, à jouer, accidentellement, comme commandant du croiseur *Volta*, un rôle diplomatique qui fut décisif, à un moment critique de notre occupation du Tonkin, j'ai tenu à le définir par quelques souvenirs anecdotiques scrupuleusement limités aux faits auxquels j'ai assisté et pris part.

Quant au récit des événements qui se sont déroulés, avant et après cette intervention diplomatique personnelle dans le traité de Tien-Tsin du 11 mai 1884, on en trouve un émouvant et complet exposé dans le beau livre, l'*Affaire du Tonkin* (1), de 1882 à 1885, de M. l'ambassadeur Billot, alors directeur politique au quai d'Orsay : j'ai pu juger à l'œuvre M. Billot : j'ai eu

(1) Jules Hetzel et Cie.

souvent l'occasion, d'admirer sa droiture de caractère, ses jugements éclairés, ainsi que sa haute valeur morale et professionnelle.

La première partie des présents *Souvenirs* est un aperçu des hommes et des choses du Céleste-Empire, de 1878 à 1880; la seconde partie est l'historique de mes interventions personnelles, dans le cadre général des conflits militaires et diplomatiques survenus entre la France et la Chine, au sujet de notre occupation du Tonkin, et des circonstances qui les ont provoquées.

I. — HOMMES ET CHOSES DU CÉLESTE-EMPIRE DE 1878 A 1880

Le 19 mai 1878, j'avais été nommé, à ma grande joie, au commandement de la canonnière *Lynx*, que je devais conduire, de Cherbourg où elle entrait en armement, jusqu'en Chine, pour y entreprendre une campagne d'essai, aller et retour, de ce nouveau type de bâtiment de stations lointaines : j'étais ainsi placé, dans la division navale de l'Extrême-Orient, sous les ordres du contre-amiral Ch. Duperré.

La traversée sur un navire peu rapide, de faible tonnage, fut nécessairement longue, mais sans autres incidents de navigation qu'une lutte assez dure contre la mousson de Nord-Est, en remontant la côte de Chine jusqu'au Peï-ho, où je devais hiverner. Je pus gagner ce port et m'y installer avant l'apparition des glaces.

J'y trouvai trois canonnières, anglaise, allemande et américaine, déjà amarrées chacune devant le Consulat de sa nationalité, pour en assurer la garde. Je pris des dispositions analogues devant le Consulat de France. Elles consistaient à préserver le navire de la neige et du froid très rigoureux atteignant souvent — 20° centigrades, en le recouvrant et l'enveloppant d'une toiture et d'une muraille improvisées qui permettaient d'y maintenir un chauffage intérieur permanent. Quant à l'équipage, on l'entretenait dans un parfait état de santé physique et morale, par un vigoureux régime sportif en plein air, de marches et d'exercices militaires, agrémenté de patinages volontaires sur la glace du fleuve.

Toutefois, malgré l'appareil guerrier de ce groupe de canonnières isolé pendant l'hivernage de tout renfort extérieur, le prestige des grandes Puissances dont les pavillons flottaient à

leurs poupes était leur véritable porte-respect et la sauvegarde effective des intérêts nationaux et privés qu'elles avaient mission d'y protéger.

Nos affaires étaient gérées, à Tien-Tsin, par un consul de carrière, M. Dillon, profondément pénétré de la conscience des devoirs de sa charge, bienveillant et affable, d'un caractère droit et ferme. Je reçus, de lui, le plus sympathique accueil : tout de suite, une confiance réciproque s'établit entre nous dans les fréquentes relations de service et de camaraderie qui devaient se prolonger pendant deux années d'hivernage.

M. Dillon, qui parlait couramment la langue chinoise, voulut bien m'offrir de me servir d'interprète, à titre purement amical et personnel, dans les circonstances inattendues que je vais relater, circonstances qui devaient m'entraîner, au gré de ma destinée aventureuse, à jouer un rôle de plus en plus actif et finalement décisif, six années plus tard, dans le règlement diplomatique de notre différend avec le Gouvernement chinois au sujet de notre occupation du Tonkin.

*
* *

Dès ma première conversation avec notre consul, il me mit au courant des affaires de la Chine, qui le préoccupaient vivement. La Russie la menaçait d'une guerre imminente, en représailles. Le gouvernement de Pékin avait refusé de reconnaître le traité de Livadia, relatif à l'affaire de Kuldja, et dont son ambassadeur, Tchong-hô, avait cependant accepté les conditions en vertu de ses pleins pouvoirs.

A la suite de ce refus, le Tsar avait envoyé une escadre stationner au Japon, en attendant ses ordres, à proximité des côtes chinoises, et prescrit de concentrer une armée de 50000 hommes sur la frontière en litige.

L'Impératrice régente, effrayée de ces préparatifs d'invasion par terre et par mer, avait fait appel, comme toujours, dans les moments critiques, à Li-Hong-Tchang, vice-roi du Tchi-li, le plus sage et le prudent conseiller du Céleste Empire. c'était lui qui, pour ses débuts d'homme d'État, avait déjà sauvé la dynastie de la dangereuse insurrection des Taïpings, en l'étouffant sous une répression impitoyable.

Or, Li-Hong-Tchang paraissait soucieux des graves responsabilités dont il était à nouveau chargé. Ainsi, il venait de

consulter les commandants des canonnières étrangères arrivées, avant le « *Lynx*, » à Tien-Tsin, pour se faire des idées plus précises sur la valeur relative et les chances respectives de succès des forces navales et militaires qui allaient entrer en lutte, s'il ne parvenait pas à empêcher l'ouverture prochaine des hostilités.

Il était visible, d'ailleurs, qu'il cherchait surtout, dans ces consultations, à se procurer des arguments de nature à décourager les aveugles partisans d'une résistance obstinée aux réclamations russes. A ses yeux, résister aurait pour conséquence inévitable d'acculer son pays à une défaite plus humiliante et onéreuse que les concessions nécessaires à un règlement pacifique immédiat du conflit.

Le consul pensait donc que le vice-roi, aux abois, me demanderait également mon avis, à ce sujet, dans l'audience prochaine qui lui avait été demandée pour recevoir ma première visite officielle.

***

Enfin arriva le jour de cette audience qui piquait vivement ma curiosité.

Un secrétaire nous introduisit dans une vaste salle décorée simplement par un beau portrait en pied du vice-roi, et sans autre mobilier qu'une table entourée de lourds fauteuils en bois d'ébène sculpté et, dans le fond de la pièce, un *brasero* pour la chauffer.

L'entrée solennelle de notre hôte, à pas comptés, fut impressionnante. Il avait grand air, avec sa haute stature, sa démarche majestueuse dans son ample manteau de fourrures, l'aspect décoratif de sa coiffure officielle de mandarin du plus haut rang couronnant une longue figure osseuse, à barbe grise et clairsemée, au front pensif, aux yeux perçants et bridés entre deux pommettes larges et proéminentes. Il nous fit, avec gravité, les honneurs de son appartement; mais son attitude, moins compassée, nous mit plus à l'aise, quand, après l'échange des compliments d'usage, la conversation s'engagea sur les sujets qu'il désirait traiter avec nous et qui étaient, en effet, pour lui, d'un haut intérêt.

Dans cette première visite, il se borna à me questionner sur la valeur offensive des canonnières qu'il avait achetées récem-

ment en Angleterre. Leur armement en artillerie se composait d'une grosse pièce « Amstrong, » devant, et de deux petites pièces légères, derrière.

Mais la pièce de chasse, n'étant pas sur pivot central, ne pouvait être pointée que dans la direction de la route du navire, direction qu'il fallait donc changer selon le but à viser. Or, dans la navigation fluviale, à laquelle étaient principalement destinées ces canonnières, cette manœuvre est gênante, et même dangereuse sous le feu de l'ennemi ; car, lorsque le bâtiment est au mouillage il doit, pour l'exécuter, s'embosser sur des ancres, en travers du courant ; et, lorsqu'il est en marche, il est réduit, pour canonner une des rives, à obliquer sa route vers elle, au risque de s'y échouer, si l'embardée est trop grande ou trop prolongée.

Cette critique, qui n'avait pas encore été faite au vice-roi lui causa une visible déception. Elle était d'ailleurs fondée, ainsi qu'il a pu le reconnaître, lui-même, à ses dépens, plus tard, dans le combat de Fou-Tchéou. Les canonnières chinoises furent alors aisément détruites, dans la rivière Min, sous les feux de chasse concentrés de nos navires, parce que leur évitage au *jusant*, au moment choisi par l'amiral Courbet pour ouvrir les hostilités, les empêcha de se servir de leurs grosses pièces Amstrong.

*
* *

A la suite de ce premier entretien, Li-Hong-Tchang me convoqua plusieurs fois à son yamen, avec M. Dillon, et, à chaque nouvelle entrevue, je sentais grandir la confiance avec laquelle il accueillait mes explications, surtout sur les sujets un peu scientifiques et maritimes où son ignorance complète m'obligeait à faire appel, pour l'éclairer et le convaincre, à des artifices de démonstration enfantins

Bientôt même il fut conduit, par la force des choses. à nous faire d'intéressantes confidences sur les difficultés qu'il rencontrait, à la cour de Pékin et au Tsong-Li-Yamen. Malgré l'appui constant de l'Impératrice régente, il avait à se défendre contre les intrigues de certains vice-rois jaloux de ses nombreux privilèges et d'autres rivaux systématiquement hostiles à sa politique étrangère. Il estimait qu'il y avait lieu de ne pas se départir d'une attitude prudente et pacifique à l'égard de la

Russie et du Japon, toujours en quête d'un prétexte ou d'une occasion pour agrandir leurs territoires limitrophes aux dépens de celui de la Chine.

Le vice-roi jugeait indispensable, en effet, non sans de graves raisons, cette politique de temporisation, tant que son pays n'aurait pas remédié, par les réformes nécessaires, à son impuissance militaire et maritime.

C'est en vue de réaliser ces réformes, qu'il s'était imposé des sacrifices exceptionnels pour se constituer, avec l'aide de quelques officiers et d'instructeurs étrangers, une petite armée et une flottille de guerre capables, soit de couvrir Pékin sur terre et sur mer, contre l'attaque brusquée d'une nation voisine, soit, au contraire, d'y pénétrer, au premier signal de sa souveraine, pour la défendre contre un danger quelconque : on pouvait redouter, par exemple, une conspiration, de quelque prince mandchou de la famille impériale, hostile à la régence de la mère du jeune souverain, à cause de sa basse extraction, et bien qu'elle fût d'une intelligence supérieure.

Li-Hong-Tchang était d'ailleurs d'autant plus intéressé à maintenir, à tout prix, l'Impératrice au pouvoir, qu'en retour, elle lui assurait son appui souverain, ouvertement, ou même secrètement, dans les heures critiques où il risquait de succomber sous la violence des attaques d'une coalition de ses adversaires politiques.

C'était à elle, en effet, qu'il devait sa haute fonction de directeur de la politique étrangère de l'Empire. Il tenait surtout à cette fonction, car elle lui permettait d'intervenir efficacement en faveur de la paix, chaque fois que son pays était menacé d'un conflit redoutable avec une Puissance voisine mieux armée.

*
* *

J'ai pu me rendre compte, par l'exemple suivant, de la façon habile dont Li-Hong-Tchang appliquait, à l'occasion, sa méthode de temporisation pacifique, pour éviter une guerre imminente.

Un jour, ayant été convoqués d'urgence, M. Dillon et moi, dans le yamen du vice-roi, il nous reçut, d'un air radieux, et nous annonça qu'il venait de réussir à empêcher la guerre avec la Russie, dont la menace le préoccupait si fort au moment de mon arrivée à Tien-Tsin.

D'après son récit, il avait obtenu de l'Impératrice régente la réunion, à Pékin, d'un Grand Conseil des vice-rois, auxquels elle tint, en substance, d'après ses recommandations, le discours suivant :

« Vous réclamez, énergiquement, pour la plupart, que notre Gouvernement repousse l'ultimatum du Tsar, humiliant, dites-vous, pour la dignité du Céleste-Empire. Mais vous devez savoir que la guerre, qui résultera inévitablement de ce refus, ne pourra être soutenue qu'au prix d'énormes sacrifices de toute nature et surtout d'argent. Or le Gouvernement central ne possède pas de trésor de guerre ; il faut donc, avant tout, que vous consentiez tous à constituer ce trésor indispensable, avec les revenus de vos provinces dont vous avez disposé jusqu'ici librement. »

Ce petit discours, ajouta en ricanant triomphalement Li-Hong-Tchang, produisit l'effet souhaité. Après quelques discussions inévitables, le Grand Conseil décida, à une très forte majorité, d'accepter l'ultimatum du Tsar et de confier au vice-roi, comme d'habitude, le soin de faire droit aux réclamations du Gouvernement russe par un traité sauvegardant, autant qu'il était possible, au moins dans la forme, la dignité de l'Empire.

*
* *

Quant à la façon dont le vice-roi, de son côté, venait en aide à l'Impératrice à titre de réciprocité, l'exemple suivant, non moins caractéristique, nous en expliqua clairement la nature et l'efficacité.

Pendant une des nuits de notre hivernage, des mouvements inusités de troupes se produisirent à Tien-Tsin, et, le lendemain, on apprit que Li-Hong-Tchang lui-même était parti avec elles pour Pékin, où il demeura pendant plusieurs jours. Or, après son retour, on sut, par la rumeur publique, qu'il avait pénétré dans le palais impérial, et là avaient eu lieu, sur ses ordres, des exécutions capitales : il s'agissait de réprimer sommairement des troubles dont s'était alarmée l'Impératrice.

On pourrait s'étonner, à ce sujet, que le vice-roi fût toujours assuré d'avoir accès, à son gré, dans Pékin, pour y porter secours à sa souveraine : ne risquait-il pas de se heurter aux milices tartares qui pouvaient lui barrer la route du palais? En réalité, à cette époque, toute résistance de cette nature eût été

vaine, car les troupes de Li-Hong-Tchang possédaient, presque seules, alors, une véritable valeur offensive, par leur armement, leurs cadres, leur organisation et leur instruction technique. Quant aux milices des *bannières tartares* qui pouvaient leur être opposées à Pékin, elles restaient encore armées, principalement d'arcs et de lances, et elles étaient à peu près dépourvues d'armes à feu modernes.

*
* *

Mais la Russie n'était pas la seule Puissance dont le voisinage fût redoutable à la Chine.

Près des côtes chinoises s'étend l'archipel du Japon qui, à cette époque, c'est-à-dire douze ans seulement après sa grande révolution, disposait déjà d'une armée et d'une flotte de valeur offensive importante. Ces forces de terre et de mer étaient d'autant plus à craindre pour la Chine qu'au Japon le patriotisme était ardent, chevaleresque, et que chacun s'honorait de lui faire, au besoin, le sacrifice de sa vie; quant aux Chinois, s'ils étaient fiers d'être originaires du Céleste-Empire, ce sentiment de vanité nationale n'inspirait à aucun d'eux l'obligation morale de contribuer personnellement à la défense de son pays. Il en résultait, qu'en dehors des *bannières tartares* des princes mandchous, le métier des armes n'était exercé, en Chine, que par des déclassés et des besogneux sous les ordres de mandarins militaires illettrés et sans prestige.

De plus, le Japon, se prévalant de son ancienne conquête de la Corée par Taï-Ko-Sama, un de ses héros populaires, tendait manifestement à reprendre dans ce pays, retombé depuis sous la suzeraineté de l'empereur de Chine, une influence prépondérante. Or Li-Hong-Tchang avait, parmi ses attributions officielles, la direction de la politique étrangère de la cour de Séoul et le maintien du roi de Corée dans ses devoirs de vassalité.

Enfin, d'autres nations que le Japon, notamment la Russie et l'Angleterre, obligeaient le vice-roi, pour sauvegarder les intérêts de l'Empire chinois et sa propre autorité méconnue, à des luttes incessantes contre les intrigues, non moins actives, de leurs partisans à la cour de Séoul.

Pour ces raisons et, d'autre part, pour remplir efficacement son rôle capital de protecteur vigilant de l'Impératrice, il était donc astreint à résider en permanence à proximité du palais

impérial, avec la totalité de ses forces militaires et maritimes. Il s'agissait d'ailleurs de couvrir éventuellement la capitale de l'Empire contre une attaque subite de la Russie ou du Japon.

On conçoit que, dans ces conditions, la préoccupation dominante du vice-roi ait toujours été de conduire la politique étrangère de son pays de manière à éviter une guerre extérieure, et qu'il ne se souciât nullement de recevoir, à l'instigation de ses adversaires politiques intéressés à l'éloigner de Pékin, la mission de chasser nos troupes du Tonkin. Car, si, d'après ses attributions officielles, il répondait sur sa tête de la fidélité du roi de Corée à ses devoirs de vassal, ce qui n'était pas son moindre souci, il considérait d'autre part comme non moins redoutable pour lui, d'être réduit à courir les risques d'une opération militaire au delà des frontières méridionales de l'Empire.

Aussi a-t-il toujours cherché à intervenir à propos, pour empêcher l'attitude arrogante et comminatoire du marquis de Tseng, l'ambassadeur de Chine à Paris. Notre occupation du Tonkin était encore très précaire, et il voulait éviter de nous pousser, malencontreusement, par représailles, à une offensive assez résolue pour être finalement victorieuse. Il s'y employait alors en nous faisant, comme négociateur de son gouvernement, les concessions nécessaires; et ces concessions, il les imposait à ses adversaires politiques de la cour impériale et du Tsong-Li-Yamen, avec l'appui de ses amis puissants et de l'Impératrice régente.

Cette digression sur les particularités peu connues de la situation exceptionnelle et difficile de Li-Hong-Tchang à la cour de Pékin en 1878, était, on le verra, indispensable pour expliquer la marche tortueuse, vraiment déconcertante au premier abord, des événements auxquels a donné lieu, de 1882 à 1886, notre conflit avec la Chine au sujet du Tonkin.

*
* *

Après la débâcle des glaces dans le Peï-ho et la remise en état de disponibilité de ma canonnière pour rejoindre la division navale de l'amiral Ch. Duperré, je reçus, de Li-Hong-Tchang, une invitation inattendue qui me montra, une fois de plus, l'intérêt croissant qu'il attachait à mes avis et la faveur dont je jouissais dans son esprit.

M. Dillon m'informa qu'il me priait de l'accompagner avec

deux de mes officiers sur le bâtiment où il allait assister aux grandes manœuvres de sa flotte à l'embouchure du Peï-ho.

Il avait engagé, à cette occasion, un cuisinier français et s'était pourvu d'excellents vins pour nous traiter le mieux possible, à son bord, en nous y laissant d'ailleurs parfaitement à l'aise dans les logements et le carré des mandarins de sa suite, qui avaient été répartis, pour nous faire place, sur d'autres navires.

Nous étions naturellement, tous les trois, enchantés et curieux de voir à l'œuvre l'escadre chinoise dans ses évolutions sous les yeux de ce haut personnage de l'Empire.

A l'heure fixée, nous étions à bord, prêts à recevoir notre hôte éminent.

Son embarquement ne fut pas banal, car sa haute dignité ne lui permettant pas de descendre dans une embarcation, on avait construit une large passerelle volante pour qu'il pût passer directement du quai au pont de son navire, ou d'un navire à l'autre, avec le cérémonial voulu, soutenu, de chaque côté, par un officier de sa suite.

Après avoir répondu à nos salutations respectueuses, en nous demandant si nous étions satisfaits de notre installation, il disparut dans ses appartements, pendant la descente de la rivière jusqu'au mouillage extérieur assigné à l'escadre.

*
* *

Les exercices de signaux, de tirs et d'évolutions durèrent trois jours, pendant lesquels le vice-roi m'appelait fréquemment auprès de lui sur sa passerelle de commandement, me priant de lui donner, à leur sujet, les explications nécessaires et mes impressions personnelles.

Ses repas étaient des plus simples. Il les prenait, entouré de ses secrétaires qui attendaient ses ordres, ou lui communiquaient les dépêches officielles. Il se rendait ensuite auprès de nous, dans notre carré, au moment où nous prenions le café, et, après s'être fait allumer une longue pipe chinoise, il nous narrait, avec animation et non sans orgueil, des épisodes de ses guerres contre les Taïpings. De son propre aveu, il n'aurait pu les vaincre, sans l'aide de corps franco-chinois et anglo-chinois, constitués et commandés, principalement, par des instructeurs et des officiers français et anglais, qu'il avait réunis fort à propos pour les combattre.

Enfin, entre temps, il m'interrogeait sur la marine française, l'organisation de notre inscription maritime et le mode d'entraînement de nos états-majors et de nos équipages, surtout pour le tir du canon.

A notre retour à Tien-Tsin, après les intéressants exercices où avaient figuré ses nouvelles canonnières, — encore montées et dirigées par les équipages et les officiers qui les avaient amenées d'Angleterre, — le vice-roi nous fit ses adieux pour se rendre dans sa résidence de Pao-Ting-Fou, où il allait se reposer.

Quelques jours après, je partais moi-même sur le *Lynx*, allant rejoindre l'amiral Duperré et prendre part, avec les autres navires de sa division navale, aux manœuvres d'ensemble annuelles et à la tournée réglementaire du littoral et des rivières navigables aux grands navires.

*
* *

Ayant reçu mission, dans cette tournée, d'étudier en détail le mode de défense des côtes de Chine, j'avais signalé dans mes rapports un défaut capital, commun à la plupart des batteries casematées qui battaient les embouchures des rivières avec leurs canons de gros calibre « Amstrong, » en tunnels : celui d'être ouvertes, ou insuffisamment fermées, *à la gorge*, et dans l'impossibilité de diriger leurs feux vers l'intérieur de ces rivières.

Je faisais remarquer, à ce sujet, qu'une force navale d'un pays engagé dans un grave conflit avec la Chine et qui aurait pénétré librement dans l'une de ces rivières, avant la rupture diplomatique, pourrait s'y donner l'avantage de commencer les hostilités, à l'instant propice à son attaque brusquée, en le dirigeant, par exemple, sur un établissement militaire qu'elle aurait grand intérêt à détruire avant tout. J'ajoutais qu'après cette opération de la première heure, la force navale assaillante aurait encore la possibilité de sortir de cette rivière sans exposer ses navires à être désemparés, ou coulés bas, en traversant finalement le champ de tir de ce genre de batteries extérieures. Il lui suffirait, pour cela, de jeter dans chacune d'elles, avant de la franchir, en descendant la rivière, quelques troupes de débarquement. Ces troupes seraient chargées d'en désemparer rapidement les canons, après en avoir chassé et dispersé dans la plaine les servants et leurs défenseurs, en sou-

mettant à un violent bombardement leurs fronts de revers, qui étaient exposés, sans abris, aux feux concentrés des navires ennemis.

Or, cet expédient est celui auquel eut recours, avec plein succès, l'amiral Courbet, six ans plus tard. S'étant posté en position dans la rivière Min, il se proposait d'y bombarder l'arsenal important de Fou-Tchéou, dès qu'il aurait reçu, par dépêche télégraphique, l'autorisation, qu'il réclamait impatiemment, d'ouvrir les hostilités.

C'est ainsi que j'ai pu indiquer, étant alors à Paris, à M. Jules Ferry, pour le rassurer sur les suites de cette opération, comment l'amiral s'y prendrait pour sortir, de vive force, de la rivière Min, sans pertes sensibles.

*
* *

Quand je revis Li-Hong-Tchang, après mon retour à Tien-Tsin, dans le cours de mon second hivernage, je le trouvai décidé à entreprendre, sous ma direction, supposait-il, une réorganisation d'ensemble et un renforcement de sa flotte.

Après quelques propositions qu'il me fit faire indirectement, il s'en ouvrit nettement à moi-même, en m'offrant de quitter le service de la marine française pour prendre le commandement de la flotte chinoise et organiser une école de tir du canon, pour laquelle je me serais adjoint le second du *Lynx*, M. Boyer, lieutenant de vaisseau, qui sortait de notre vaisseau-école de canonnage. Cet excellent officier est entré depuis à la Compagnie transatlantique.

Comme j'opposais un refus poli, mais catégorique, à ces ouvertures, — il me faisait, pour me décider, un pont d'or, — il fut très surpris et me demanda quels appointements je touchais comme lieutenant de vaisseau commandant le *Lynx*. Sur ma réponse, il s'écria, stupéfait :

— Et vous refusez ceux que je vous offre, à votre choix, avec une situation qui, sous ma protection souveraine, fera de vous le chef de la marine chinoise!

Je lui répondis simplement que je tenais à rester dans la flotte française, pour y prendre part à la grande guerre de revanche qu'elle devrait soutenir inévitablement, un jour ou l'autre, selon les circonstances, contre la flotte allemande ;

j'ajoutai qu'en considération de ce sentiment patriotique, qu'il devait trouver sans doute naturel et respectable, j'espérais qu'il ne se formaliserait pas du refus que j'opposais à ses offres magnifiques, dont j'étais reconnaissant et honoré.

Après cet entretien, le vice-roi nous quitta, M. Dillon et moi, d'un air préoccupé, et je ne le revis plus de quelque temps.

Mais, dans l'intervalle, le consul vint un jour à bord du *Lynx* m'annoncer qu'il avait chez lui un mandarin, chargé par Li-Hong-Tchang de m'acheter des cadeaux pour une très forte somme, et qu'il attendait ma réponse et l'indication de mes préférences pour procéder à ces achats.

Je priai M. Dillon de répondre à ce mandarin de remercier de ma part le vice-roi, en lui disant que je ne voulais aucun de ces souvenirs précieux, et que je me réservais de lui dire moi-même celui que je préférais, en lui faisant ma dernière visite d'adieux officielle.

Quelque temps après, j'allai prendre congé de Li-Hong-Tchang avec M. Dillon, la veille de mon retour en France.

Il nous reçut affectueusement, mais d'un air soucieux, et me renouvela les offres qu'il m'avait faites de rester à son service, à la tête de la marine chinoise, me répétant que si, dans l'avenir, j'étais mécontent de ma carrière maritime, ou pour toute autre raison, je n'avais qu'à l'en informer et qu'il me donnerait aussitôt la situation exceptionnelle que je persistais à lui refuser.

Après m'être confondu, à nouveau, en excuses à ce sujet, je vis passer une ombre sur son visage quand j'ajoutai, d'une voix hésitante :

— Cependant, j'ai encore une demande, à laquelle j'attache le plus haut prix, à adresser à Votre Excellence : je ne voudrais pas me séparer du plus grand homme d'État de l'Empire, sans emporter de lui, comme souvenir..., sa photographie!

Aussitôt sa figure s'éclaira d'une vive expression de soulagement; il appela bruyamment, en riant, un secrétaire, il lui demanda une de ses photographies, qu'il couvrit de la longue énumération de ses titres à la cour et de son cachet, et il me la remit, avec une cordiale poignée de mains, en me souhaitant bon retour en France.

*
* *

Dès le lendemain de ces adieux officiels, je descendais le Peï-ho pour gagner la mer et ramener le *Lynx* à Cherbourg, où je l'avais pris deux années plus tôt. Mais j'emportais de cette troisième campagne dans les mers de Chine une ample moisson d'observations intéressantes et d'enseignements sur les hommes et les choses du Céleste-Empire, plus précieux, à mes yeux, que les cadeaux de Li-Hong-Tchang, car j'entrevoyais déjà la possibilité de les utiliser plus tard, pour le bien du pays : par exemple, dans un conflit entre la France et la Chine.

II. — SITUATION DE LA FRANCE DANS L'ANNAM ET AU TONKIN EN DÉCEMBRE 1882

En décembre 1882, j'étais capitaine de frégate, attaché comme officier d'ordonnance au vice-amiral Jauréguiberry, ministre de la marine dans le cabinet de M. Duclerc, président du Conseil.

L'amiral paraissait très préoccupé de la tournure de plus en plus inquiétante des événements dans l'Annam et le Tonkin.

Le Gouvernement annamite n'y remplissait plus aucune des obligations essentielles qu'il avait assumées en acceptant, le 16 avril 1874, le protectorat de la France ; ses procédés vexatoires, restés depuis trop longtemps sans répression, rendaient intolérable la position de notre chargé d'affaires à Hué.

Au Tonkin, notre situation était pire encore. Une insurrection y ayant éclaté, les troupes chinoises y avaient pénétré à la demande de notre protégé, pour y rétablir l'ordre ; de façon que nos consuls et leurs petites escortes s'y trouvaient sans cesse en butte, à la fois, aux menaces de ces troupes, à celles des rebelles et à l'hostilité des mandarins.

Pour remédier à cet état de choses, aussi compromettant pour les intérêts de nos nationaux que pour le prestige de la France en Extrême-Orient, le gouverneur général de l'Indo-Chine avait été autorisé, provisoirement, à envoyer, sur les côtes et dans les rivières du Tonkin, les navires dont il pouvait disposer et à renforcer, autant que possible, nos garnisons d'Haïphong et d'Hanoï. C'est ainsi que le commandant Rivière, commandant de notre station navale de Saïgon, ayant reçu mis-

sion de couvrir cette ville importante d'Hanoï contre toute surprise, fut conduit à s'emparer, par un hardi coup de main, à la tête de 500 hommes, de sa vaste citadelle défendue par plusieurs milliers de soldats et par une nombreuse artillerie.

La France, se trouvant engagée par ce brillant fait d'armes, ne pouvait laisser la vaillante troupe, qui l'avait si heureusement exécuté, privée de renforts et exposée dans la capitale même du Tonkin, qu'il importait de garder à tout prix, aux retours offensifs inévitables des nombreux adversaires qui l'enveloppaient. D'autre part, évacuer le Tonkin en ce moment, c'était un acte de faiblesse et d'incohérence qui eût encouragé les résistances de la cour de Hué et l'audace des bandes chinoises. Nous aurions ainsi compromis la sécurité de notre colonie de la Cochinchine, et nous aurions été entraînés, bientôt, pour réparer les désastreuses conséquences de nos fautes, à de nouveaux sacrifices dépassant de beaucoup ceux qui auraient suffi à les prévenir.

Sous l'empire de ces légitimes préoccupations, l'amiral Jauréguiberry, soucieux de ne rien laisser au hasard des événements, avait mis à l'étude, dans son état-major général, tout un programme détaillé d'opérations militaires éventuelles. L'expédition devrait comporter 8 000 hommes de troupes de la marine et une escadre de six bâtiments propres à effectuer leurs débarquements et leurs déplacements statégiques sur les côtes et dans les rivières. Un crédit annuel de dix millions devait suffire aux dépenses de ce corps expéditionnaire, assez puissant pour briser, au premier choc, toute résistance annamite ou chinoise et empêcher ainsi, dans l'avenir, tout nouveau conflit de troubler notre occupation pacifique du Tonkin.

Mais le Président de la République, M. Jules Grévy, craignant, par-dessus tout, la crise ministérielle que pouvait provoquer la demande au Parlement de ce crédit supplémentaire, en vue d'une expédition lointaine, qu'il jugeait trop aventureuse, ne voulut rien entendre de ce projet. Il fallut les instances patriotiques de M. Duclerc et de M. Billot pour obtenir, à grand peine, du ministre de la Marine, les renforts à expédier tout de suite au Tonkin : il y aurait un premier envoi de 700 soldats seulement de la marine, sur un transport la *Corrèze*, et un croiseur en armement le *Volta*, dont il me fit l'honneur de me confier le commandement.

L'amiral, m'ayant fait appeler pour m'annoncer cette décision bienveillante à mon égard, me dit, d'un air encore attristé par le sacrifice pénible de son opinion, auquel il venait de consentir :

— Deux commandements de votre grade sont actuellement à pourvoir : l'un, dans l'escadre de la Méditerranée ; l'autre, le croiseur *Volta*, entrant en armement à Cherbourg, pour renforcer notre division navale de l'Extrême-Orient. Je vous donne vingt-quatre heures pour choisir entre les deux.

— Mon choix est tout fait, lui répondis-je aussitôt : c'est le *Volta* dont je vous demande instamment le commandement.

Il me regarda, un instant, puis il ajouta :

— Vous avez raison ; je ferais de même, à votre place : il faut toujours marcher au canon !

Il me serra alors affectueusement la main, en me souhaitant bon succès dans cette nouvelle épreuve de ma carrière maritime.

* * *

J'arrivai à Haïphong en avril, sur le *Volta* et j'y trouvai sur la *Victorieuse*, le contre-amiral Meyer, commandant en chef de notre division navale de l'Extrême-Orient.

Il me mit au courant, sommairement, des événements politiques, diplomatiques et militaires concernant notre situation au Tonkin. Il craignait, manifestement, d'être entraîné à des entreprises hasardeuses par les initiatives trop hardies du commandant Rivière qui, après s'être emparé, par un audacieux coup de main, à la tête d'une poignée d'hommes, de la citadelle d'Hanoï, la capitale du Tonkin, s'y maintenait résolument, malgré des alertes incessantes, au milieu de nombreux adversaires, Pavillons noirs et réguliers Chinois.

Aussi l'amiral faisait-il des vœux sincères pour le succès des négociations diplomatiques que son ami, M. Bourée, notre ministre à Pékin, poursuivait alors à Tien-Tsin, avec Li-Hong-Tchang dans l'espoir d'aboutir à un règlement pacifique de nos conflits en Indo-Chine.

Le rôle que me confia l'amiral fut de diriger sur la côte des reconnaissances hydrographiques et militaires ayant pour objet d'y recueillir des indications utiles à la navigation et d'en chasser les navires qui tentaient d'y débarquer des troupes chinoises.

Après chacune de ces reconnaissances, je rejoignais la division navale dans la baie d'Along, excellent mouillage séparé de la haute mer par une épaisse ceinture d'îlots rocheux dressant à pic, au-dessus des eaux calmes de cette vaste solitude, leurs hautes silhouettes aux formes étranges et variées, d'un aspect pittoresque.

La monotonie de notre vie à bord fut, un jour, troublée par l'arrivée, à toute vapeur, d'une petite canonnière venant d'Haïphong et se dirigeant vers la *Victorieuse*. Quelques instants après qu'elle eut communiqué avec ce bâtiment, l'amiral me signala de faire prendre au *Volta* les dispositions nécessaires pour être prêt à appareiller et de me rendre à ses ordres.

A mon arrivée sur la *Victorieuse*, j'appris la nouvelle sensationnelle que le commandant Rivière venait d'être tué dans une sortie malheureuse où ses troupes, enveloppées à l'improviste par un nombre très supérieur d'assaillants, avaient été en partie détruites. Il fallait donc combler au plus tôt les vides ainsi creusés dans une garnison déjà trop faible avant ces pertes, afin de garder à tout prix la citadelle d'Hanoï.

L'amiral décida, sur l'avis général, d'y envoyer sans retard, en renforts, les compagnies de débarquement de la division navale, sous les ordres de mon ami, le capitaine de frégate, Ch. Touchard, officier supérieur d'une haute valeur morale et professionnelle et qui avait donné, au siège de Paris, en 1870, la mesure de ses qualités militaires. Il me garda ensuite à dîner, pendant qu'on préparait mes instructions écrites, et m'avertit qu'aussitôt après il m'expédierait à Saïgon avec la mission de demander au gouverneur général de l'Indo-Chine, M. Thomson, de lui envoyer, d'urgence, sur un paquebot : un bataillon, une batterie de campagne de troupes de la marine avec des vivres et des munitions et un général, pour commander les troupes à Hanoï et au Tonkin.

Après le dîner, je pris congé de l'amiral, muni de mes instructions et je fis route, dans la nuit, vers la haute mer, en profitant de cette occasion d'inaugurer la passe, dite du *Volta*, qui était de beaucoup la plus courte, et que j'avais découverte récemment dans une de mes reconnaissances hydrographiques.

Mais déjà apparaissaient les premiers signes précurseurs d'un typhon qui, heureusement, n'assaillit le *Volta* qu'assez loin des terres. Le bâtiment, s'étant bien comporté dans la tempête,

y subit peu d'avaries et, les vents lui ayant été ensuite favorables, il put arriver au petit jour à Saïgon, sans retard sensible.

Je courus vite réveiller le gouverneur et lui annoncer l'objet de ma visite. Grâce à l'activité qu'il imprima à tous les services du port et à celle de mon excellent second, le lieutenant de vaisseau, de Lapeyrère, qui avait été, déjà, comme aspirant, un des plus jeunes et des plus audacieux pionniers de notre première intervention au Tonkin, je pus repartir, dès le lendemain, avec le paquebot et les renforts réclamés par l'amiral Meyer. Celui-ci fut très agréablement surpris de nous voir arriver beaucoup plus tôt qu'il ne l'espérait : il avait été en effet fort inquiet à notre sujet, à cause des risques auxquels est exposé tout bâtiment surpris par un typhon dans les passages dangereux du golfe de Haï-nan.

***

Ayant repris, à la suite de ce voyage accidenté et précipité, le cours de mes reconnaissances sur la côte, je trouvai, cette fois, en y pénétrant à la sonde, un port naturel accessible aux grands navires très près de terre, et voisin des mines de charbon de la localité; j'y notai ensuite des points de débarquement pouvant être utilisés avantageusement par nos troupes, pour opérer une diversion le long de la frontière chinoise, vers Langson, pendant que leur corps principal menacerait de front cette place importante.

Ayant porté, moi-même, ensuite, à Hanoï, de la part de l'amiral Meyer, sur un petit vapeur de commerce chinois, ces indications au général Bouët avec les explications nécessaires, je revins à Haïphong, attendre sur le *Volta* de nouveaux ordres.

Quelques jours après, je recevais à mon bord la visite inattendue de l'amiral. Il venait me prévenir qu'il allait m'envoyer à Shanghaï, avec le *Volta*, à la demande de M. Tricou, le successeur de M. Bourée, de manière à faciliter à notre nouveau ministre ses déplacements et à l'assister, au besoin, dans sa mission par la connaissance approfondie que j'avais du vice-roi et de sa politique au sujet de notre occupation du Tonkin.

Je remerciai l'amiral de ce nouveau témoignage de sa confiance et je quittai, sans tarder, la baie d'Along et ses mornes solitudes, à la satisfaction générale du personnel du *Volta*, pour faire route vers la grande ville animée de Shanghaï.

*
* *

A mon arrivée dans ce port, j'y trouvai M. Tricou souffrant et se plaignant amèrement de l'inaction forcée où le maintenaient systématiquement les autorités chinoises. Celles-ci ne lui adressaient plus aucune communication diplomatique, depuis que Li-Hong-Tchang avait renoncé brusquement à poursuivre avec lui ses premiers pourparlers. Le vie-roi était remonté à Tien-tsin, en coupant court aux simulacres de préparatifs militaires qu'il avait entrepris pour influencer M. Bourée, et qu'il jugeait désormais impuissants à modifier l'attitude énergique de notre nouveau ministre.

Je m'employai naturellement de mon mieux à le détourner de son projet de quitter son poste, pour raisons de santé; je lui fis observer que, dans le milieu troublé par tant d'aléas où nous vivions alors, une occasion de rompre cette inaction diplomatique, qui lui pesait tant, ne pouvait manquer de se présenter.

Bientôt, en effet, une émeute éclatait à Canton, à la suite d'une rixe entre des étrangers et des Chinois. Les bâtiments de la concession française étaient incendiés et les habitants obligés de se réfugier sur les navires. De plus, des rumeurs alarmantes circulaient sur le sort des missionnaires résidant à l'intérieur du pays. Ces nouvelles parvinrent à M. Tricou, le 11 septembre, un soir que nous dînions ensemble dans la famille d'un négociant suisse. Le ministre ayant lu le télégramme urgent de notre consul à Canton, qu'on lui remit alors, me le fit passer et, dès que nous pûmes sortir de table, nous prîmes les résolutions suivantes. M. Tricou télégraphia à Paris qu'il partait sans tarder pour Pékin, où son devoir l'appelait, afin de s'y trouver en mesure d'agir directement sur le Gouvernement central; il se proposait d'y provoquer les mesures réparatrices et les sanctions nécessaires au rétablissement de l'ordre à Canton et à la sauvegarde des intérêts de nos nationaux et des missions étrangères dont il avait charge. De mon côté, je devais donner au *Volta* l'ordre d'être prêt à appareiller, le plus tôt possible, et expédier à Li-Hong-Tchang, une dépêche officieuse, personnelle, lui annonçant la prochaine arrivée à Tien-Tsin du *Volta* portant M. Tricou; je lui demanderais de recevoir cordialement le ministre de France et de lui offrir ses bons offices à Pékin, de

manière à assurer le succès de sa mission accidentelle, laquelle était entièrement étrangère, d'ailleurs, à notre conflit avec la Chine au sujet du Tonkin.

Le 13 septembre, le *Volta* faisait route pour Tien-Tsin L'accueil de M. Tricou, dans ce port, par le vice-roi, qui lui avait envoyé son yacht pour lui faire remonter le Peï-ho, fut des plus chaleureux et solennels. Le pavillon du ministre y fut salué par des salves de l'artillerie de tous les forts, pavoisés pour la circonstance. Enfin, grâce à son intervention pressante auprès du Tsong-Li-Yamen, nos réclamations au sujet de l'affaire de Canton y reçurent complète satisfaction. Mais M. Tricou, bien qu'accueilli également à Pékin avec la plus grande courtoisie, entre autres par le prince Kong dont l'influence modératrice était alors prépondérante à la cour, n'en tira cependant aucune indication nouvelle sur la probabilité d'une entente prochaine avec la France, au sujet du Tonkin.

* * *

Au mois d'octobre, la mission extraordinaire de M. Tricou ayant pris fin, après la nomination de M. Patenôtre à Pékin, il redescendit à Shanghaï sur le *Volta*, qui le ramena au Japon pour y présenter au Mikado ses lettres de départ.

Dans ce port, il retrouva Li-Hong-Tchang qui, certainement, l'y attendait, mais en affectant d'abord de se désintéresser des affaires du Tonkin. Le vice-roi était découragé par l'insuccès auprès du Gouvernement français du projet de traité de M. Bourée : ce projet était son œuvre, et se résumait dans un partage du pays entre la France et la Chine. Il voulait laisser désormais, prétendait-il, au Tsong-Li-Yamen l'entière responsabilité de la reprise des négociations diplomatiques, ainsi rompues.

Cependant, par un de ces retours habituels aux hommes d'État chinois, le 29 octobre, le jour même que M. Tricou avait fixé pour quitter définitivement Shanghaï et la Chine, le vice-roi tentait encore auprès de lui une dernière démarche visant à retarder son départ, et lui suggérant un arrangement immédiat. Mais notre ministre en avait assez des efforts stériles de sa mission extraordinaire, des amertumes et des déboires qu'il y avait subis, et dont il m'avait confié tous les détails; à son tour, il se déroba aux instances de Li-Hong-Tchang, courtoisement, toutefois, et non pas, comme avait fait le vice-roi, cinq mois

auparavant, quand il lui avait faussé compagnie, brusquement, en quittant nuitamment ce port, pour mettre fin à tout entretien diplomatique.

***

Le voyage du *Volta*, portant M. Tricou au Japon, se poursuivit comme un agréable délassement pour tout son personnel, heureux d'échapper ainsi pendant quelque temps à l'atmosphère orageuse des conflits franco-chinois incessants; après un séjour très intéressant à Tokio, il se termina, au retour, à Haï-Phong, où nous quitta définitivement notre éminent et sympatique passager, à notre grand regret.

Dans cet intervalle, les événements avaient pris un nouveau cours, sous l'énergique impulsion de M. Jules Ferry, président du Conseil : il était évident que le parti de la paix ayant repris la prépondérance au Tsong-Li-Yamen et à la cour impériale, devant la menace d'un renforcement considérable et progressif de nos opérations militaires et maritines au Tonkin, il suffisait d'une occasion pour provoquer de sa part de nouvelles propositions pacifiques.

Or, cette occasion se présenta dans les circonstances suivantes.

Dans un des déplacements du *Volta* motivés par les missions que me confiait l'amiral Lespès, depuis mon retour du Japon, j'eus l'occasion d'offrir passage, jusqu'à Canton, à un commissaire de haut rang des douanes impériales, M. Détring : j'avais fait sa connaissance, dans ma campagne précédente, à Tien-Tsin, où il remplissait alors cette même fonction.

M. Détring était de nationalité allemande, mais il avait toujours entretenu les meilleures relations avec nos compatriotes et notre consul dans ce port. Par la nature de son service et sa connaissance de la langue chinoise, il était d'ailleurs en rapports fréquents avec le vice-roi, dont il avait gagné la confiance.

Comme il s'enquérait avec empressement, auprès de moi, des moyens que je croyais les meilleurs pour amener entre la France et la Chine une entente que désirait beaucoup, naturellement, son chef, sir Robert Hart, le directeur général des douanes impériales, je saisis l'occasion de lui faire connaître, nettement, ma façon de voir à cet égard.

« Au point où en sont les choses, lui dis-je, la France, en

butte à la politique agressive du parti de la guerre au Tsong-Li-Yamen, est maintenant résolue à s'emparer du Tonkin tout entier par la force des armes, si la Chine ne consent pas à le lui céder, de bonne grâce, par un traité de commerce et de bon voisinage, également avantageux de part et d'autre et ne pouvant donc plus lui porter ombrage.

« En acceptant une occupation partielle de ce pays, limitée, par exemple, au delta du Fleuve Rouge et à une portion de son cours vers Lao-Kay, comme dans le projet du traité Bourée, nous devrions, en effet, renoncer, pour l'avenir, à toutes relations commerciales avec la Chine, à travers la région montagneuse environnante, que les Pavillons-noirs et la piraterie, dont elle est le siège permanent, rendraient impénétrable à nos commerçants et qui enlèverait toute sécurité à nos possessions ainsi encerclées.

« La Chine a grand besoin de se faire une amie de la France, dans l'Annam et le Tonkin, pour éviter qu'elle y devienne une voisine mécontente et hostile, intéressée à prêter, à l'occasion, un concours efficace, par ses menaces notamment sur les frontières méridionales de l'Empire, aux empiètements toujours à craindre de la Russie ou du Japon, sur ses frontières opposées, beaucoup plus rapprochées de Pékin.

« Il importe donc que Li-Hong-Tchang, l'homme d'État le plus qualifié pour ce rôle, intervienne à nouveau, mais cette fois pour convenir avec nous d'un arrangement définitif et durable, dans les conditions que je viens de définir : c'est pour lui le vrai moyen de détourner, des frontières et des eaux chinoises, le danger permanent d'une guerre que les forces de terre et de mer actuelles de la Chine seraient sûrement impuissantes à soutenir.

« En tout cas, ajoutai-je, ce que le vice-roi doit faire, avant tout, c'est de nous débarrasser du marquis de Tseng, à Paris. Le marquis ne cesse de brouiller les cartes pour empêcher toute entente entre la France et la Chine au sujet du Tonkin, à l'instigation de la diplomatie anglaise, systématiquement hostile à notre extension coloniale, et dont il prend le mot d'ordre à Londres, son autre poste d'ambassadeur en Europe. »

Ces déclarations catégoriques, répétées par mon interlocuteur au vice-roi de Canton, qui les avait transmises à Li-Hong-Tchang, suggérèrent au vice-roi de faire appeler M. Détring en mission

dans le Nord, pour le service des douanes, afin qu'il pût m'y rencontrer, à mon retour à Shanghaï d'une mission que l'amiral Lespès m'avait donnée à remplir dans les eaux de Formose.

Elle visait deux buts distincts : reconnaître les moyens de défense du port de Kélung et de ses mines de charbon, que l'on avait en vue de prendre au besoin comme gages, et m'entendre, sur les points du littoral indiqués, avec les chefs de partisans indigènes en rébellion contre le gouvernement impérial; ils avaient, en effet, proposé à l'amiral, par des émissaires, d'opérer une diversion sur l'arrière des lignes de défense chinoises, au moment de nos attaques éventuelles sur Kélung et Tamsui, à la condition que nous leur fournissions les armes et les munitions dont ils étaient dépourvus.

Cette mission m'intéressant beaucoup, au double point de vue maritime et militaire, je m'empressai de la remplir en me dirigeant sur Kélung avec l'intention d'y charbonner.

***

A mon arrivée dans le port, j'y mouillai d'abord dans la rade extérieure, suivant l'usage, et j'envoyai quelques officiers, les uns pour explorer les abords des mines et les défenses locales et un autre à la direction du port, afin d'y commander des chalands de charbon, pour l'approvisionnement du *Volta*, à notre fournisseur habituel. Mais, ce fournisseur ayant déclaré qu'il avait reçu l'ordre du commandant du port de ne pas nous délivrer le combustible demandé, et mes officiers ayant été l'objet de manifestations hostiles de la population, tous revinrent me rendre compte de ces dispositions agressives.

Je décidai d'y couper court en réclamant énergiquement les droits du *Volta* de charbonner dans le port de Kélung, comme tout autre navire étranger. Pour cela, je changeai d'abord de mouillage en allant me poster, à la sonde et guidé par mes embarcations, en arrière du front de revers de la batterie casematée, où le *Volta* se trouvait à l'abri du tir de ses gros canons Amstrong battant uniquement le mouillage extérieur, vers le large.

J'envoyai ensuite un officier porter une protestation officielle au commandant du port, avec un ultimatum le menaçant de bombarder, le lendemain matin, le port et la ville de Kélung, si je ne recevais pas dans la journée, à mon poste actuel,

les chalands de charbon et les coolies que j'avais demandés pour l'approvisionnement de mon bâtiment.

En même temps, je fis prévenir les navires étrangers, qui se seraient trouvés dans le champ de tir de nos canons, en cas de bombardement, d'avoir à changer de mouillage. Ces dispositions et celles que prit ostensiblement le *Volta* pour son embossage, jetèrent la consternation dans la place et, l'après-midi, je vis arriver, en grand cérémonial, le commandant du port venant s'excuser de ce *déplorable malentendu* et m'amenant, à sa suite, les chalands de charbon demandés.

Toutefois, je jugeai prudent d'appareiller, dès que le combustible fut embarqué, pour aller rendre compte de ces incidents avant de continuer ma mission, à mon commandant en chef qui se trouvait encore à Amoy. Mais ayant reçu, de son côté, de nouvelles instructions de l'amiral Courbet qui lui faisaient prévoir des opérations navales imminentes, l'amiral Lespès, désireux de concentrer toutes les unités de sa division pour s'y préparer, me garda avec lui, heureux de mon retour accidentel, et me ramena ainsi à Shanghaï.

Ce fut peu de temps après, alors que je désirais le plus ardemment, comme tous mes officiers, l'ouverture des hostilités, — seul moyen, pensions-nous, d'en finir avec les roueries inépuisables des négociateurs chinois, — que s'ouvrit, au contraire, pour moi, l'ère des aventures diplomatiques auxquelles j'étais loin de m'attendre.

COMMENT SE FIT LE TRAITÉ DE TIEN-TSIN
(11 MAI 1884)

J'assistais, par une belle journée printanière, aux courses toujours très brillantes de Shanghaï, quand un lettré chinois me remit discrètement un télégramme chiffré, avec un code, en langue anglaise, pour le traduire.

Le télégramme était de Li-Hong-Tchang et le code, celui qui me servit à traduire tous les autres télégrammes que je reçus de lui, depuis, directement, même à Paris où j'avais remis ce document au Service du chiffre du quai d'Orsay, pour lui permettre de les traduire sans mon intermédiaire.

Ce premier télégramme de Li-Hong-Tchang était ainsi conçu : « L'Impératrice vous demande de monter à Tien-Tsin

pour vous entendre avec moi sur le moyen de rétablir de bonnes relations entre la France et la Chine. »

Je m'empressai de le porter à l'amiral Lespès qui, agréablement surpris de cette intéressante communication, me demanda ce que je me proposais de faire, dans la circonstance ?

— Je veux, avant tout, lui répondis-je, soumettre le désir de conciliation du vice-roi à une épreuve, décisive à mon sens, en fixant comme condition de mon départ pour Tien-Tsin, la *destitution par décret impérial* du marquis de Tseng *de son poste d'ambassadeur à Paris*, et son *remplacement par un ami de Li-Hong-Tchang*.

L'amiral ayant approuvé cette précaution, mon télégramme fut expédié, en conséquence, au vice-roi, dont la réponse ne se fit pas attendre et donnait pleine satisfaction à ma demande. Elle était ainsi conçue : « Conformément à votre désir, la destitution du marquis de Tseng de son poste d'ambassadeur à Paris et son remplacement par Li-Fong-Paô ont paru, aujourd'hui, dans la *Gazette Officielle de Pékin*. Je vous donne la satisfaction de l'annoncer vous-même à votre gouvernement. »

— Maintenant, je suis prêt à marcher, dis-je à l'amiral en lui portant cette réponse, car Li-Hong-Tchang n'aurait pas osé braver, par cette destitution, son adversaire politique le plus redoutable, apparenté à la famille impériale, s'il n'était pas résolu à nous faire toutes les concessions nécessaires au Tonkin, avec l'appui de l'Impératrice auprès du Tsong-li-Yamen, pour mettre fin au conflit de la France et de la Chine.

Il fut alors convenu que l'amiral allait télégraphier à Paris et demander pour moi l'autorisation de répondre à l'appel de Li-Hong-Tchang en me rendant à Tien-Tsin.

Quelques jours après, l'amiral Lespès me faisait appeler pour me communiquer la réponse du ministre de la Marine à sa demande. Elle était telle qu'en m'en donnant connaissance il paraissait ému des responsabilités auxquelles elle m'exposait, car elle se résumait dans *l'autorisation* qui m'était donnée *de me rendre à Tien-Tsin à mes risques et sans instructions*.

Je le rassurai, en lui faisant observer que M. Jules Ferry ne pouvait agir autrement ; car il avait manifestement tout à gagner et rien à perdre en me laissant entièrement libre de ma manœuvre. Quant au fait que ma responsabilité personnelle se trouvait, ainsi, seule engagée dans la partie que j'allais jouer

avec le vice-roi, — et à mon sens, d'après la façon dont elle s'était engagée, presqu'à coup sûr, — il était pour moi, ajoutai-je, le meilleur stimulant.

*
* *

Ayant pris congé de l'amiral et accompagné de ses vœux affectueux de bon succès, je partis aussitôt sur le *Volta* pour Tchéfou, où je devais laisser ce bâtiment sous les ordres du lieutenant de vaisseau de Lapeyrère, son commandant en second, pendant mon séjour à Tien-Tsin.

J'y rencontrai M. Détring, qui m'y attendait pour me renseigner sur l'état d'esprit de Li-Hong-Tchang, au sujet de ma prochaine arrivée et de l'accueil qu'il était disposé à faire à mes propositions d'arrangement diplomatique : il en connaissait déjà, par son intermédiaire et celui du vice-roi de Canton, la nature tendant à une entente cordiale définitive entre la France et la Chine.

D'après M. Détring, le vice-roi n'opposait aucune objection de principe à ces propositions, sous la réserve que la dignité du Céleste-Empire y fût sauvegardée dans la rédaction des articles du traité et, par suite, qu'aucune obligation d'indemnité n'y fût formulée. Il estimait que, dans ces conditions, nos négociations devaient aboutir rapidement à une entente complète.

Il me mit ensuite, en causant, au courant des faits survenus depuis quelque temps à Tien-Tsin, et notamment d'un incident entre le ministre d'Angleterre à Pékin et Li-Hong-Tchang. Ce ministre, en se rendant en Corée, était allé braver le vice-roi, dans une visite à son yamen, en lui annonçant que le but de son voyage dans ce pays était d'y négocier directement un traité de commerce avec la Cour de Séoul. Or, Li-Hong-Tchang, qui exerçait, d'après ses attributions officielles, le contrôle de la politique étrangère du roi de Corée, vassal de l'Empereur de Chine, lui ayant offert alors, à ce titre, ses bons offices auprès de ce souverain, le ministre lui avait répondu prétentieusement qu'il n'en avait nul besoin. Sur quoi, le vice-roi avait mis fin à l'audience en lui disant, avec son meilleur sourire : « Dans ce cas, je n'ai plus qu'à souhaiter à votre Excellence, bon voyage et bon retour ! »

Cette histoire fut pour moi comme un trait de lumière, en me révélant qu'aux graves raisons patriotiques et personnelles

que Li-Hong-Tchang avait, à ma connaissance, d'en finir au plus tôt avec les complications diplomatiques et militaires de l'affaire du Tonkin, devait s'ajouter maintenant, dans son esprit, le désir de se venger de l'affront qui lui avait été infligé par cet impertinent représentant de la Grande-Bretagne, dont, d'après M. Détring, *on annonçait le retour à Tien-Tsin, pour le 13 mai.*

***

Or, le 5 mai, j'y débarquais en simple touriste, par le paquebot m'amenant de Tchéfou, accompagné seulement du jeune et distingué commissaire du *Volta*, M. Brière. J'avais rédigé, dans le recueillement de ma traversée antérieure, sous une forme protocolaire à peu près définitive, mon projet de traité; mais j'y avais laissé subsister l'obligation d'une indemnité que je savais ne pouvoir être acceptée par le vice-roi, de manière à obtenir de lui, par un échange de concessions réciproques, l'ouverture au commerce français des riches provinces méridionales limitrophes de l'Empire. Je comptais en effet lui faire observer qu'elles y gagneraient ainsi, de leur côté, des débouchés maritimes directs, rapides et sûrs, par les ports et les voies ferrées à organiser à cet effet, avec l'alimentation en charbon des mines locales : perspectives de nature à intéresser Li-Hong-Tchang, à double titre, car il était non seulement un remarquable homme d'État, mais aussi un homme d'affaires très avisé.

En débarquant à Tien-Tsin, je fus reçu par M. Frandin, premier interprète de notre légation à Pékin, chargé depuis quelques mois de la gérance du consulat de ce port, où je m'installai avec mon secrétaire. Je n'eus qu'à me louer de cet aimable, intelligent, et empressé collaborateur, pendant toute la durée de mes négociations secrètes avec Li-Hong-Tchang dans lesquelles il me servait d'interprète.

Elles furent terminées en quelques jours : chacun des deux négociateurs sachant à peu près, au préalable, ce qu'il pouvait exiger de l'autre et lui concéder en échange. On en trouvera les détails et les commentaires dans le livre de M. Billot.

Le texte du projet de traité en résultant fut télégraphié à Paris et aussitôt entièrement approuvé, car je reçus, sans le moindre retard, l'ordre de le signer, *ne varietur, avec les pleins pouvoirs du Gouvernement de la République française.*

Le voici, tel qu'il figure au département des Affaires étrangères, où il est resté la base politique de nos relations de bon voisinage avec la Chine.

TEXTE DU TRAITÉ DE TIEN-TSIN

Le Gouvernement de la République française et Sa Majesté l'Empereur de Chine, voulant, au moyen d'une convention préliminaire, dont les dispositions serviront de base à un traité définitif, mettre un terme à la crise qui affecte gravement aujourd'hui la tranquillité publique et le mouvement général des affaires, rétablir sans retard et assurer à jamais les relations de bon voisinage et d'amitié qui doivent exister entre les deux nations, ont nommé, pour leurs plénipotentiaires respectifs, savoir,

Sa Majesté l'Empereur de Chine : Son Excellence Li-Hong-Tchang, grand tuteur présomptif de Sa Majesté le fils de l'Empereur, premier secrétaire d'État, vice-roi du Tchi-li, noble héréditaire de 1re classe du 3e rang, etc. ;

Le Gouvernement de la République française : M. Ernest-François Fournier, capitaine de frégate, commandant l'éclaireur d'escadre *le Volta*, officier de la Légion d'honneur, etc.

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, trouvés en bonne et due forme, sont convenus des articles suivants :

ARTICLE PREMIER

La France s'engage à respecter et à protéger contre toute agression d'une nation quelconque, et en toutes oirconstances, les frontières méridionales de la Chine, limitrophes du Tonkin.

ART. 2

Le Céleste-Empire, rassuré par les garanties formelles de bon voisinage qui lui sont données par la France, quant à l'intégrité et à la sécurité des frontières méridionales de la Chine, s'engage : 1° à retirer immédiatement, sur ses frontières, les garnisons chinoises du Tonkin ; 2° à respecter, dans le présent et dans l'avenir, les traités directement intervenus ou à intervenir entre la France et la Cour de Hué.

ART. 3

En reconnaissance de l'attitude conciliante du Gouvernement du Céleste-Empire, et pour rendre hommage à la sagesse patriotique de Son Excellence Li-Hong-Tchang, négociateur de cette convention, la France renonce à demander une indemnité à la Chine. En retour, la Chine s'engage à admettre, sur toute l'étendue de ses frontières méri-

dionales limitrophes du Tonkin, le libre trafic des marchandises entre l'Annam et la France d'une part, et la Chine de l'autre, réglé par un traité de commerce et de tarifs à intervenir, dans l'esprit le plus conciliant, de la part des négociateurs chinois, et dans des conditions aussi avantageuses que possible pour le commerce français.

ART. 4

Le Gouvernement français s'engage à n'employer aucune expression de nature à porter atteinte au prestige du Céleste-Empire, dans la rédaction du traité définitif qu'il va contracter avec l'Annam et qui abrogera les traités antérieurs relatifs au Tonkin.

ART. 5

Dès que la présente convention aura été signée, les deux Gouvernements nommeront leurs plénipotentiaires, qui se réuniront, dans un délai de trois mois, pour élaborer un traité définitif sur les bases fixées par les articles précédents.

Conformément aux usages diplomatiques, le texte français fera foi.

Fait à Tien-Tsin, le 11 mai 1884, le dix-septième jour de la quatrième lune de la dixième année du Kouang-Sin, en quatre expéditions (deux en langue française et deux en langue chinoise), sur lesquelles les plénipotentiaires respectifs ont signé et apposé le sceau de leurs armes.

Chacun des plénipotentiaires a gardé un exemplaire de chaque texte.

Signé LI-HONG-TCHANG. *Signé :* FOURNIER.

Les signatures des deux négociateurs furent apposées solennellement sur ce document diplomatique, dans la soirée du 11 mai 1884, dans le yamen de Li-Hong-Tchang.

Après ce cérémonial, le vice-roi était radieux Mais ce n'était pas seulement la joie patriotique d'avoir ainsi triomphé de la politique imprudente, aux conséquences incalculables, de ses adversaires, qui rayonnait dans ses yeux perçants; c'était aussi la jouissance, plus raffinée pour une âme chinoise, de la vengeance qu'il savourait, à la pensée du violent dépit du ministre d'Angleterre quand il apprendrait, à son retour à Tien-Tsin, que, pendant son absence, celui qu'il avait traité avec un tel dédain, à son départ pour la Corée, avait obtenu du Gouvernement impérial la destitution du marquis de Tseng, de son poste d'ambassadeur à Paris, et l'entier abandon du Tonkin à

la France, complété par un traité de commerce et de bon voisinage d'un caractère durable.

D'ailleurs le vice-roi trahit lui-même son état d'âme à ce sujet, car, après la collation qu'il nous avait offerte dans cette soirée solennelle, il me dit, en se penchant vers moi et me tendant sa coupe de champagne pour un toast de congratulations réciproques :

— Le ministre d'Angleterre doit arriver après-demain.

— Ah! répondis-je, comme étonné, et d'où vient-il?

— De Séoul, où il était allé négocier directement un traité de commerce avec le roi de Corée.

Puis, il ajouta, dans un bruyant éclat de rire :

— Je lui montrerai celui que je viens de signer avec vous!

Cette anecdote bien caractéristique explique pourquoi j'étais certain que Li-Hong-Tchang, dont je connaissais le caractère orgueilleux et vindicatif, ne voudrait retarder à aucun prix *au delà du 13 mai*, la signature de notre traité qui donnait le Tonkin à la France et la paix à la Chine sur ses frontières méridionales, dans les conditions avantageuses de part et d'autre qu'il avait déjà acceptées en principe. D'ailleurs je lui avais déclaré formellement que si je n'avais pas sa signature dans ce délai, je romprais définitivement et, sans esprit de retour, toute négociation avec lui, en partant par le paquebot *du 14 mai*, pour Shanghaï; n'étant diplomate ni de goût, ni de carrière, ce serait non seulement sans regret, mais avec une nouvelle ardeur belliqueuse, que j'irais reprendre mon poste de combat sur le *Volta*, comme éclaireur de la division navale de l'amiral Lespès, avec l'espoir d'y prendre une part des plus actives à ses prochaines opérations de guerre contre la Chine.

* * *

Le surlendemain, 13 mai, je réunissais au Consulat de France dans un déjeuner de gala donné en l'honneur de Li-Hong-Tchang, qui vint, en grande pompe, entouré d'une nombreuse escorte, les notabilités officielles des diverses nationalités présentes à Tien-Tsin : elles apprirent ainsi, à leur grand étonnement, l'heureux résultat, pour la France, des négociations poursuivies jusque-là en secret.

Enfin, dans la soirée, arrivait le paquebot ramenant de Corée le ministre d'Angleterre, dont le visage, jusque-là rayon-

nant, sur le pont de ce bâtiment, se rembrunit brusquement, quand son consul étant monté à bord, pour le saluer, lui donna connaissance de la nouvelle sensationnelle du jour : la signature du traité de Tien-Tsin abandonnant le Tonkin à la France.

Li-Hong-Tchang était vengé et la France y gagnait une nouvelle colonie pleine d'avenir, et qui rendrait plus importante et plus prospère sa base navale de l'Indo-Chine.

Le lendemain, je recevais du président du Conseil le télégramme suivant :

« Je suis heureux de vous féliciter chaudement pour le prompt dénouement du conflit avec la Chine. Dites à Li que nous nous félicitons ici des liens étroits que les nouveaux arrangements ne manqueront pas d'établir entre la France et la Chine. J'ai constaté avec plaisir que l'homme d'État chinois considère, au même point de vue que nous-mêmes, les intérêts des deux pays. — Jules Ferry. »

Mon premier soin, après la signature du traité, fut de demander une dernière audience à Li-Hong-Tchang, en vue de régler avec lui, d'un commun accord, conformément au désir de M. Jules Ferry, tous les détails de son exécution intégrale avant l'arrivée de l'amiral Lespès : celui-ci était attendu, d'un jour à l'autre, à Tien-Tsin, où il devait me rejoindre avant le 18 mai, date du départ du paquebot en correspondance avec celui qui me ramènerait directement en France pour y porter le traité.

Le vice-roi fixa cette audience au 16 mai.

J'avais rédigé, pour la lui remettre, à cette occasion, une note générale que, dans ma pensée, il aurait envoyée au Tsong-Li-Yamen pour le fixer sur ses obligations en vue de l'exécution du traité que nous venions de signer. J'en donnai lecture à Li-Hong-Tchang avec les explications nécessaires qu'il approuva en principe. Mais, au sujet des ordres précisant les dates limites d'évacuation des garnisons chinoises, il me fit remarquer que ce n'était pas au Tsong-Li-Yamen qu'il appartenait de les transmettre aux autorités militaires les concernant, mais à lui seul, en vertu de ses pleins pouvoirs qui lui en conféraient le droit et le devoir. Il était évident, d'ailleurs, qu'ils parviendraient ainsi à leurs destinataires plus sûrement que par l'intermédiaire de l'assemblée délibérante du Tsong-li-Yamen.

Il me fallut donc modifier ma note primitive des obligations

incombant à cette assemblée, en y supprimant les ordres relatifs aux garnisons chinoises et à leurs relèves françaises : nous devenions seuls responsables, le vice-roi et moi-même, de leur transmission aux autorités militaires interessées, de part et d'autre. Ce que je fis, en barrant chacun de ces ordres, sur cette note, d'un trait au *crayon* confirmé par mon paraphe ; et, ensuite, en les télégraphiant directement *en clair*, au général Millot et à l'amiral Courbet, dès ma sortie de cette audience. Li-Hong-Tchang transmit les mêmes ordres, de son côté, aux autorités militaires chinoises, ainsi que l'ont prouvé, par un document écrit, authentique, les incidents survenus ultérieurement dans l'affaire de Bac-lé, dont on trouvera le récit officiel dans le livre de M. Billot. Ce document nous apprit, en effet, que l'exécution de ses ordres avait été empêchée, au dernier moment, par un contre-ordre du Tsong-Li-Yamen. A l'instigation sans doute du marquis de Tseng, à Londres, et du ministre d'Angleterre à Pékin, exaspérés par le traité de Tien-Tsin, une intrigue de palais avait renversé de sa présidence le prince Kong, d'opinions conciliantes, pour l'y remplacer par le prince Chùn, un des principaux ennemis de Li-Hong-Tchang, ce qui avait rendu la prédominance dans le Conseil au parti hostile à ce traité.

Toutefois, ce contre-ordre était accompagné, prudemment, de la recommandation de ne pas engager de combat avec les troupes françaises de relève, sans avoir parlementé avec elles et pris avis ensuite du Gouvernement impérial ; c'était évidemment, pour le cas où nos troupes se présenteraient avec des effectifs assez forts pour triompher, au besoin, de tout essai de résistance des garnisons chinoises.

Ce ne fut malheureusement pas le cas, à Bac-lé, par suite d'imprudences de notre commandement militaire, auxquelles j'étais loin de m'attendre. Elles eurent, comme funestes conséquences, de retarder d'une année la ratification et l'exécution du traité de Tien-Tsin, et de nous entrainer dans une ère nouvelle de complications militaires et diplomatiques de toute nature, aggravées par une autre surprise, non moins regrettable, celle de l'affaire de Lang-Son, car celle-ci détermina la chute ministérielle de M. Jules Ferry.

Ce fut un de nos derniers sacrifices ; car malgré ce coup inattendu du sort, les préliminaires de paix furent signés,

contre toute prévision, peu de temps après, le 4 avril 1885, pendant l'intérim de cet éminent président du Conseil, par M. Billot, directeur politique aux Affaires étrangères, agissant, comme son délégué, avec pleins pouvoirs du Président de la République.

Voici le texte de ces préliminaires.

PRÉLIMINAIRES DE PAIX DU 4 AVRIL 1885

Entre MM. Billot, ministre plénipotentiaire, directeur des Affaires politiques au ministère des Affaires étrangères à Paris, et James Dunkan Campbell, commissaire et secrétaire non résident de l'inspecteur général des douanes impériales maritimes chinoises, de deuxième classe du rang civil chinois et officier de la Légion d'honneur,

Dument autorisés l'un et l'autre à cet effet par leurs gouvernements respectifs,

Ont été arrêtés le protocole suivant et la note explicative annexée.

Article premier. — D'une part, *la Chine consent à ratifier la convention de Tien-Tsin du 11 mai 1884*, et, d'autre part, la *France déclare quelle ne poursuit pas d'autre but que l'exécution pleine et entière de ce traité.*

Art. 2. — Les deux Puissances consentent à cesser les hostilités partout, aussi vite que les ordres pourront être donnés et reçus, et la France consent à lever immédiatement le blocus de Formose.

Art. 3. — La France consent à envoyer un ministre dans le Nord, c'est-à-dire à Tien-Tsin ou à Pékin, pour arranger le traité détaillé et les deux Puissances fixeront alors la date pour le retrait des troupes.

Fait à Paris, le 4 avril 1885.

Signé : Billot. — *Signé :* Campbell.

Ces préliminaires aboutirent, cette fois, à une paix définitive basée, on le voit, sur l'exécution intégrale du traité de Tien-Tsin du 11 mai 1884.

*
* *

Cet heureux dénouement fut obtenu, grâce aux succès de nos opérations de terre et de mer et, surtout, grâce à un allié jusque-là discrètement dissimulé, mais en réalité très puissant, sir Robert Hart, l'éminent directeur-général des douanes impériales; celui-ci, partisan résolu de la paix, conforme aux conditions précisément du traité de Tien-Tsin, jouissait au Tsong-Li-Yamen, comme à la cour de Pékin, d'une influence justifiée par son caractère, son loyalisme et l'importance exceptionnelle de son rôle dans l'administration chinoise.

Il jugea ne pouvoir différer davantage une manifestation décisive de son intervention personnelle, quand il vit que le *blocus maritime de représailles*, notre arme la plus efficace à cette époque, menaçait d'épuiser, à bref délai, toutes les ressources du Trésor impérial. Le blocus avait pour effet de supprimer les revenus habituels du grand service national dont il avait charge et, d'affamer, du même coup, toutes les provinces du Nord et la capitale de l'Empire, en les privant de leur ravitaillement indispensable en riz. Nous savions que le transport du riz était devenu impraticable par les canaux intérieurs du pays, à cause de leur insuffisance et de leur mauvais entretien, que j'avais signalés depuis longtemps dans nos rapports.

Malheureusement, ce succès complet de la politique de Jules Ferry dans l'Indo-Chine ne fut obtenu qu'au prix des lourds sacrifices que nous coûtèrent les deux affaires de Bac-Lé et de Lang-Son. Ces sacrifices auraient été épargnés si le commandement en chef n'avait pas été enlevé à l'amiral Courbet, alors qu'il venait de remporter des succès éclatants. Agissant avec le coup d'œil et la résolution d'un grand capitaine, l'amiral Courbet visait sans cesse à l'effet offensif maximum. La préparation et la direction de ses opérations militaires, sur terre comme sur mer, étaient impeccables et il savait forcer la victoire.

Conçu au milieu d'un étrange concours de circonstances pressantes, dont il fallait tirer immédiatement parti, sous peine de laisser passer l'occasion favorable, le traité de Tien-Tsin eut la bonne fortune de survivre aux épreuves de onze mois de conflits militaires et diplomatiques, des plus graves, et d'en sortir cependant intact.

C'est d'un heureux présage, pour la solidité des assises que ce traité a contribué à donner à notre base navale de l'Indo-Chine. Il a lié sa prospérité, dans l'avenir, à celle des riches provinces méridionales de la Chine en nous assurant des relations commerciales et de bon voisinage, à travers leurs frontières limitrophes du Tonkin. *C'était le but que poursuivait la politique de Jules Ferry et de son précieux conseiller M. Billot*, et ce fut, pour moi, un grand honneur d'y avoir collaboré, de loin, à pied d'œuvre. Négociateur improvisé, je n'avais pas hésité au moment psychologique, me fiant à mon expérience des hommes et des choses de la Chine impériale, et guidé par une claire vision des intérêts maritimes de la France en Extrême-Orient.

* * *

Cette collaboration officielle et passagère, si flatteuse pour un simple capitaine de frégate, prit fin, le 18 mai 1884, à mon départ définitif de Tien-Tsin, où l'amiral Lespès était venu, la veille, afin de me remplacer : auprès de Li-Hong-Tchang, qui lui avait confirmé, dès sa première visite, son accord avec moi sur les conditions d'évacuation des garnisons chinoises du Tonkin; et, ensuite, auprès du Gouvernement de Pékin, pour y veiller à l'exécution intégrale de toutes les obligations du traité, que j'emportais à Paris.

VICE-AMIRAL FOURNIER.

AUGUSTIN THIERRY

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE ET SES PAPIERS DE FAMILLE

I

LA JEUNESSE

Le 10 mai 1795 (22 floréal an III), à la nuit tombante, deux personnes, portant un nouveau-né, sortaient d'une modeste maison de la rue des Rouillis (1), à Blois, et se dirigeaient rapidement vers un logis situé près de l'ancienne place Notre-Dame. Là, se tenait caché un vieux prêtre non assermenté, l'abbé Villain, à qui elles présentèrent l'enfant. Celui-ci fut baptisé sous les prénoms de Jacques, Nicolas, Augustin, qu'il avait reçus quelques heures auparavant à la municipalité : cet enfant était Augustin Thierry.

Son père, M. Jacques Thierry, qui, dans un intérêt à ses yeux sacré, venait de braver ainsi les rigoureuses lois de Prairial, descendait d'une famille alsacienne, autrefois émigrée au pays d'Orléans. D'incertaines et flatteuses traditions la rattachaient à un certain Jean Thierry, écuyer, capitaine de la ville de Blois, vers 1350 ; à son arrière-petit-fils, Pierre Thierry, garde du corps du Roi, anobli pour services le 12 décembre 1482. Généalogie assurément problématique, mais qui attestait l'ancienneté du lignage, certifié d'autre part par un *Livre d'Heures*, pieusement

(1) Actuellement, 7, rue Guerry. La Société amicale des anciens élèves du Collège, avec l'aide de la municipalité, a fait poser sur la muraille une plaque commémorative.

conservé de génération en génération, et sur les marges duquel se lisent, depuis 1623, la date de naissance et de mort de tous les aînés du nom.

Dans cette longue énumération de Pierre, de Jean, de Simon, de Jacques, dont quelques-uns figurent au XVIIe siècle sur la liste des quarteniers de la « très illustre et très noble cité royale d'Orléans, » pas un seul Augustin. Après 1720, le nom de Simon Thierry, grand-père de Jacques, qui avait eu le tort d'agioter sur « les mères, les filles, les petites-filles » et autres mirifiques inventions de M. Law, disparaît du rôle des notables bourgeois. Ruinée par l'imprudence de son chef, la famille subit alors une éclipse complète, touche à la gêne et presque à l'indigence (1).

En 1791, on trouve Jacques Thierry, « musicien gagiste de la cathédrale de Blois, » ainsi qu'il se qualifie soi-même, dans un mémoire présenté le 24 janvier au Directoire départemental, pour demander la fixation de son traitement. Après la cessation du culte et la fermeture des églises, il obtint un modeste emploi dans les bureaux du district; et lorsque ceux-ci eurent été supprimés par la Constitution du 5 fructidor an III, il fut recueilli par l'administration du Département, devenue en 1800 les bureaux de la préfecture.

Né à Orléans, le 17 mai 1763, destiné d'abord à l'état ecclésiastique, la Révolution le faisait renoncer à l'espoir d'obtenir le sacerdoce. Fixé à Blois, il avait alors épousé une jeune fille distinguée d'esprit et de cœur, Catherine Leroux. Une intelligence supérieure, une âme honnête et droite, une solide instruction mettaient M. Thierry bien au-dessus de l'humble office qu'il occupait. Catholique convaincu dans un temps de persécution, jamais il n'avait hésité à remplir un devoir que lui imposaient ses croyances. Deux fois sa maison avait servi de refuge à des prêtres poursuivis, — et deux fois, lui-même, dénoncé et condamné, avait pu se cacher et s'enfuir. De bonne heure, auprès des siens, Augustin Thierry put apprendre le culte du travail et la sainteté de la résignation.

L'enfant qui venait au monde était le premier né de l'obscur expéditionnaire, et c'est par égard pour le citoyen Augustin Gaudichau-Delaistre, membre du Conseil général de la com-

(1) D'après les fragments de *Souvenirs inédits* d'Amédée Thierry, en ma possession.

mune, son protecteur, qu'il avait voulu lui donner le prénom *du grand évêque*, inaccoutumé dans la famille. En grandissant, le garçonnet se découvrit de complexion délicate et presque souffreteuse. Les terribles jours qui suivirent sa naissance, la famine de l'an III, née des lois sur le *Maximum*, augmentèrent ces dispositions maladives. Que de fois M. Jacques Thierry dut, avec la foule, attendre à la porte des boulangers, pour procurer à sa maisonnée un peu de ce pain que les plus riches ne pouvaient même pas obtenir au poids de l'or!

La naissance d'un second fils, Amédée, en 1797, puis d'une fille, Adélaïde, en 1802, avaient lourdement augmenté les charges du ménage. Pour y mieux subvenir, Jacques Thierry courait le cachet à ses heures libres, arrondissant ses maigres émoluments du produit de quelques leçons de musique. Le rétablissement du culte, en lui rendant son lutrin à la cathédrale, vint enfin soulager un peu cette fière pauvreté.

Quittant la rue Fontaine-des-Élus, on alla s'installer au n° 13 de la rue des Violettes, une venelle du vieux Blois, escarpée, raboteuse, qui escaladait la colline où surgit orgueilleusement la merveille du Primatice, le château superbe des Valois. La maison existe encore, assez haut perchée dans

Cet escalier de rues
Que n'inonde jamais la Loire au temps des crues,

étroite et basse, toute grise sous un toit moussu de vieilles tuiles. Après son père et sa mère, Adélaïde Thierry y mourut en 1878; c'est là que fut commencée l'*Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands*, là aussi qu'Amédée Thierry écrivit les premières pages de l'*Histoire des Gaulois*.

Au printemps de 1804, Augustin atteignait sa neuvième année. Déjà il annonçait les dispositions les plus rares : ardeur et facilité au travail, intelligence subtile et compréhensive, doublée d'une étonnante, d'une prodigieuse mémoire. Le père avait cultivé de son mieux d'aussi précieux avantages, efficacement secondé par sa femme, qu'un témoignage du grand historien, rendant plus tard un hommage filial à cette salutaire influence, nous dépeint « douée d'une imagination vive et passionnée, se plaisant aux lectures poétiques. » Sans doute est-ce à son atavisme maternel qu'il doit à la fois sa pénétrante sensibilité, la richesse merveilleuse de ses facultés évocatrices,

comme il est redevable à ses ancêtres en ligne paternelle, bourgeois et marchands, de son goût pour la minutie des détails, la claire précision des idées, l'amour de la vérité et l'indépendance volontiers frondeuse de la pensée.

I. — LE COLLÈGE DE BLOIS

Cependant, la nécessité s'imposait pour l'écolier si magnifiquement doué d'un enseignement plus complet et plus régulier que celui qu'il pouvait recevoir dans la maison de ses parents. Bien grand dut être alors l'embarras rue des Violettes. Le vieux collège de Blois n'était plus. Après avoir végété quelque temps, il avait dû fermer ses portes en 1793. Seules avaient subsisté quelques écoles primaires trop insuffisantes. Aussi les Blaisois accueillirent-ils joyeusement la nouvelle qu'une « École secondaire communale » allait être établie dans leur ville. On était en 1805, et sous la forte impulsion du gouvernement impérial, tout semblait renaître en France : administration, cultes, finances, instruction publique. Quelques lycées s'organisaient à Paris, et, dans les cours publics, les Lalande, les Biot, les Cuvier, les Pastoret, les Silvestre de Sacy, les d'Ansse de Villoison faisaient entendre leurs doctes leçons. Mais, en province, tout restait encore à faire et le délabrement intellectuel était au-dessous de toute expression.

Le collège de Blois, dont Augustin Thierry, bientôt rejoint par son frère Amédée, dut être un des premiers élèves, offrait alors un curieux spécimen des établissements d'instruction, pour lesquels le zèle des administrateurs allait partout quêter des maîtres, dans le séminaire comme dans la boutique, sous le froc et sous le tablier. Un vaste couvent, devenu bien national, avait été transformé en école, et, sur les dalles humides d'un réfectoire, s'étaient installées études et classes. Le corps enseignant était plus bizarre encore que la demeure. Le professeur de cinquième avait été gendarme et ne donnait jamais sa leçon qu'éperons aux bottes et cravache à la main. Le maître de dessin, un des *beaux* les plus goûtés de la ville, cumulait les fonctions de professeur de grec. Enfin, le professeur de rhétorique tenait un magasin d'épicerie dans le haut d'un faubourg. Étrange collège, professeurs plus étranges encore et dont le souvenir, longtemps après, faisait toujours sourire leurs élèves!

Et pourtant, de ce falot athénée, sortirent en dix années, cinq membres de l'Institut (1). Parmi nos lycées les plus orgueilleux, quel est celui qui, dans un temps aussi court, a fourni pareille moisson à la France?

Au reste, peu importait alors la science du professeur. Apprendre le grec ou le latin, l'histoire ou la philosophie, n'entrait guère dans les aspirations de la jeunesse. Un mouvement irrésistible poussait toute cette génération vers les champs de bataille : des soldats, voilà tout ce que l'État demandait à la France. Toute l'éducation s'orientait vers ce but : habit militaire, exercice au fusil, marche au tambour; chaque collège était un stage à Fontainebleau. Dans les cours, il n'était question que de Miltiade ou d'Alexandre, de Marathon ou d'Arbelles; dans les récréations, d'Austerlitz ou de Marengo : Thémistocle devenait le brave des braves, César s'incarnait dans l'Empereur et Roi. Et puis, lorsqu'arrivaient les bulletins de victoire, quand, du haut du château, le canon faisait retentir la cité de ses salves triomphales, l'enthousiasme fermentait dans les jeunes têtes. On recherchait avidement le *Moniteur;* on y lisait les noms des amis, des camarades de la veille, les uns décorés, les autres promus lieutenants ou capitaines. Que ne se trouvait-on à leur place, comme eux que ne rêvait-on d'accomplir?

Je possède sur l'arrivée d'Augustin Thierry au collège de Blois, ses premiers succès et ses espiègleries d'écolier un curieux document inédit, rédigé par un de ses anciens maîtres (2), M. Gaudeau, que l'historien devenu célèbre entoura toujours d'une affectueuse estime, ainsi qu'en témoignèrent de nombreuses démarches et des recommandations de toute sorte. Je le transcris ici dans sa forme naïve.

A la rentrée des classes de l'année 1805, à l'école communale secondaire de Blois, où j'étais entré quelques mois auparavant en qualité de professeur de cinquième, je fus nommé membre d'une commission chargée d'examiner les élèves qui devaient être admis en sixième. Parmi ceux qui nous furent présentés parut un tout jeune enfant, à la figure ronde, aux beaux yeux noirs, aux cheveux

(1) Pardessus, Augustin Thierry, Amédée Thierry, de la Saussaye, de Pétigny.

(2) A l'intention de la Société académique des Sciences et des Lettres du Loir-et-Cher et non publié, j'ignore pourquoi.

châtains, aux sourcils bien arqués, à la physionomie moitié timide, moitié *hilarante*, un léger sourire sur les lèvres et l'air à peu près assuré, annonçant la confiance dans ce qui allait se passer.

En effet, les questions faites à l'enfant sur les premiers éléments du latin, furent répondues avec un aplomb, une précision et une intelligence qui nous frappèrent. « Comment t'appelles-tu, mon petit? dis-je alors à l'intéressant enfant. — Thierry, monsieur. — Ah! le fils de M. Thierry, eh bien! je lui en ferai mon compliment. »

Deux ou trois jours plus tard, je vis M. Thierry, et comme j'allais lui parler, il me dit le premier : « Eh bien! monsieur Gaudeau, vous avez interrogé mon petit Augustin. Qu'en pensez-vous? — Je pense, ma foi, qu'à la fin de l'année, vous l'entendrez faire rafle de tous les premiers prix, car, en vérité, je n'ai jamais encore entendu un enfant de cet âge montrer autant de lucidité dans ses idées et ses souvenirs et de netteté dans ses expressions. J'oserai presque vous promettre en lui un homme de génie. — Ah! bah! vous me flattez. — Eh bien! monsieur Thierry, vous verrez si je me trompe; je suis un peu prophète pour les enfants; si jamais je me marie, la plus grande faveur que je demanderai au Ciel, ce sera qu'il me donne un fils semblable au vôtre. — Allons, allons, tant mieux! Aussi bien le pauvre enfant n'aura que son talent pour ressource. »

A la fin de l'année scolaire, à la première distribution des prix, où retentit le nom d'Augustin Thierry, la première partie de ma prédiction s'accomplit.

Un certain temps s'écoula, et le petit enfant, devenu un peu plus grand, me vint en cinquième et justifia complètement le pressentiment que j'avais conçu de la manière dont il ferait ses études.

C'était la coutume à l'école communale secondaire de Blois, réunissant alors au delà de deux cents étudiants, de lire les notes de chaque trimestre en présence de tous les maîtres et de tous les élèves rassemblés. J'avais rédigé le bulletin du jeune Thierry, qui ne contenait que des notes excellentes, et à l'article *travail ou aptitudes*, j'avais mis : *très intelligent, dispositions transcendantes, succès étonnants*. A ces mots, le sourire de l'incrédulité parut sur les lèvres de quelques-uns des professeurs, et j'entendis ces mots : « Ah! c'est bien là M. Gaudeau, toujours louangeur. — Écoutez, monsieur, dis-je en m'adressant à celui qui avait proféré cet assez mauvais propos et qui ne croyait pas avoir été entendu, si moi, vous et l'enfant vivons âge d'homme, vous verrez et nous verrons. »

Assez espiègle, sans cesser d'être aimable, bon, docile, et surtout bon camarade, le jeune Augustin Thierry ne refusait pas de parti-

ciper aux tours d'écolier que faisaient quelquefois, alors comme toujours, les collégiens à leurs maîtres. Le seul que je me rappelle, peut-être aussi le seul qu'il m'ait fait, c'est d'avoir attaché par la patte une souris à une ficelle, que les élèves de la classe voisine, séparée de la nôtre par une cloison, faisaient passer par un trou, puis retiraient, en recommençant ainsi ce jeu, au grand plaisir des espiègles et au vif dépit des deux professeurs, qui ne savaient par quoi étaient occasionnés cette espèce de frôlement extraordinaire, cette gaieté soudaine et intempestive qui se remarquait sur toutes les figures et ce rire spasmodique qui, bien que comprimé, éclatait en bouffées bruyantes et communicatives, ce qui arrêtait nécessairement les explications du pauvre professeur, qui, pourtant, lui aussi, quand il se fut aperçu de la petite malice, ne put si bien garder le sérieux magistral, qu'il ne lui échappât un léger sourire, lequel devint alors comme la détente d'une explosion générale de *cachinnations* (ou éclats de rire à gorge déployée), et il ne fallut pas moins de vingt minutes pour rétablir l'ordre et reprendre les cours de la classe, après un fort *pensum* appliqué aux promoteurs de tout ce bruit.

Quoique les succès du jeune Augustin tinssent du prodige et qu'il y eût une différence énorme entre ses compositions et celles du premier après lui dans sa classe, il ne travaillait pas plus que ses condisciples, il travaillait même beaucoup moins, parce qu'il lui suffisait du temps d'écrire ses devoirs, pour qu'ils fussent supérieurs à ceux des plus forts de son cours.

Je me trouvais encore le professeur du jeune Thierry quand il passa en quatrième ; ce fut alors surtout que se manifesta, dans toute son efficacité, sa prodigieuse mémoire, dont je fus à même de juger par le trait suivant : — Un jour, on expliquait pour la seconde fois une *Églogue* ou un passage des *Géorgiques* de Virgile. Augustin Thierry avait oublié son Virgile et craignait d'être réprimandé en me faisant connaître cet oubli. Comme son Quinte-Curce était du même format que le Virgile et de la même couleur, il prit donc, quand son tour d'expliquer fut venu, le Quinte-Curce pour le Virgile et fixant dessus ses regards, comme s'il eût suivi réellement le texte, il traduisait les vers de Virgile, de mémoire, avec aussi peu d'hésitation que s'il les eût eus sous les yeux. Le sourire de ses camarades ayant éveillé mon attention, je portai les regards sur le livre et reconnus la ruse de l'enfant. — Quoi donc, m'écriai-je, mais ce n'est pas un Virgile que tu as là, c'est un Quinte-Curce! — Oui monsieur. — Tu sais donc Virgile par cœur? — Oui, tout ce que j'en ai expliqué jusqu'à présent. — Et les autres auteurs? — Aussi. — Voilà qui est curieux. Voyons, récite-moi tel morceau de Virgile, tel morceau de Quinte-Curce, tel morceau de

César, etc... Et les morceaux pris au hasard furent récités sans hésiter, ce qui prit plus de vingt minutes. Véritablement émerveillé : — Petit diable, lui dis-je, en lui prenant amicalement l'oreille, tu iras un jour à l'Institut! Alors, levant la tête et portant sur moi ses grands yeux avec un sourire sur les lèvres : — Qu'est-ce donc que l'Institut, monsieur? — Prends patience, va, tu l'apprendras un jour et tu le sauras mieux que moi.

Plusieurs documents, conservés dans les archives départementales, viennent appuyer et compléter ce témoignage de l'excellent M. Gaudeau.

Un hasard propice avait facilité à l'adolescent le progrès de ses études latines. Dans le courant de l'année 1808, un homme vraiment érudit venait d'être appelé, au collège de Blois, aux modestes fonctions de répétiteur de physique. C'était un Suisse, nommé Mieg, qui devait terminer sa carrière agitée comme bibliothécaire à la cour d'Espagne. La démonstration des lois de Mariotte ou du principe d'Archimède n'absorbait pas toute son attention. Il se montrait également féru de prosodie et de métrique anciennes. Bientôt, grâce à ses efforts, hexamètres et pentamètres, dactyles, anapestes et trochées ne connurent plus de secrets pour le disciple qu'il affectionnait. Nul n'égalait l'enfant dans l'art de composer un discours latin, ou des centons virgiliens. On le vit bien le jour de cette distribution des prix de l'an 1809, où, parmi les murmures approbateurs, « M. Thierry l'aîné » vint lire « le désespoir d'un ange réprouvé, traduction en vers latins de Klopstock. »

Là, cependant, ne s'arrêta pas la bienfaisante influence de M. Mieg sur le développement intellectuel du futur historien. Avec les éléments des sciences physiques, il lui enseigna encore ceux de la langue et de la critique allemandes, lui révéla Wieland, Lessing et Schlegel. Augustin Thierry lui dut certainement beaucoup et fut mis, peut-être par lui, sur la voie de la comparaison des langues, dont il tira plus tard un si heureux parti pour l'histoire.

Un autre de ses professeurs, M. Mérault, paraît avoir également exercé sur l'enfant un ascendant tout particulier. Il lui conservera toujours une reconnaissance attendrie et, vingt-cinq ans plus tard, le membre de l'Institut arrivé à la gloire, interviendra chaleureusement pour la veuve de son ancien maître, « l'un de ceux qui ont le plus contribué à former mon esprit et

mon cœur, » et lui fera obtenir une pension du ministère de l'Instruction publique.

Au reste, les souvenirs de collège ne cesseront jamais d'occuper une grande place dans la pensée de l'écrivain. Le nom de ses condisciples : Blanchet, Jacques Bernier, Bailly, Aucher-Éloy, Monestier, Gros-Tramer revient fréquemment dans sa correspondance. Jamais ils ne réclameront en vain ses conseils ou sa protection. Dans les ténèbres de sa nuit, l'aveugle se complaît à évoquer la douceur de ses années d'enfance et les joies de son âge d'écolier. Quand la mort de sa femme vient à jamais endeuiller sa vie, c'est dans ces souvenirs apaisants qu'il cherchera quelque consolation à son affreuse douleur.

« Mon cher camarade, écrit-il le 18 octobre 1844 à M. Gros-Tramer, le Thierry (Augustin) à qui vous venez d'écrire est celui qui a été sur les mêmes bancs que vous, qui a joué avec vous et qui, en 1811, lorsque vous sortiez du collège, est entré à l'École Normale. Celui qui a fait ses classes avec votre jeune frère est mon frère Amédée, ex-préfet de la Haute-Saône, maintenant maître des Requêtes au Conseil d'État et, comme moi, membre de l'Institut. Pour moi, privé de la vue depuis dix-neuf ans, je suis resté simple homme de lettres ; je me suis marié aveugle, il y a treize ans, et je viens de perdre cette année celle qui était le soutien et la consolation de ma vie. Sous le poids de ce malheur, je ne trouve de soulagement que dans deux choses : l'amitié de ceux qui m'entourent et mes souvenirs. Le vôtre m'a fait un vrai plaisir. J'ai rêvé un moment à ces jours d'enfance et de première jeunesse, que nous avons passés ensemble et qui sont maintenant si loin de nous. Si vous venez à Paris et que je sois encore de ce monde, je serai charmé de vous serrer la main, de causer avec vous de nos amis d'autrefois et de vous offrir un exemplaire de mes ouvrages que vous estimez beaucoup au-dessus de leur mérite.

« Recevez, mon cher camarade, l'assurance de ma vieille et franche amitié. »

L'élève achevait sa rhétorique, lorsque se produisit un fait qui devait être décisif dans sa vie et lui révéler sa vocation. L'étude de l'histoire était à cette époque lettre close dans l'éducation publique. L'*Abrégé de l'Histoire de France à l'usage des élèves de l'École royale militaire*, méchante compilation dressée en 1788, était le seul livre enseigné. Là, on apprenait l'histoire

de « Pharamond, fondateur de la monarchie française » et les hauts faits de « Clovis le Grand, un des plus illustres souverains de la maison mérovingienne. » — « Toute mon archéologie du Moyen-Age, a raconté lui-même Augustin Thierry, consistait dans ces phrases et quelques autres de même force que j'avais apprises par cœur. *Français, Trône, Monarchie* étaient pour moi le commencement et la fin, le fond et la forme de notre histoire nationale. »

La lecture fortuite des *Martyrs*, alors dans leur nouveauté, cette vibrante épopée, ce tableau si puissamment évocateur de l'immense ruée barbare à l'assaut d'un monde croulant, vint, comme un souffle de tempête, renverser toute cette phraséologie ridicule. Dans un passage célèbre et souvent cité, l'auteur des *Récits des Temps Mérovingiens* a décrit l'impression dominatrice qu'en ressentirent sa nature ardente et son imagination en éveil. Il se trouva transporté dans un monde nouveau quand il aperçut, avec Eudore, ces terribles Franks de Chateaubriand, parés de la dépouille des ours, des veaux marins, des aurochs et des sangliers; ce camp retranché avec ses bateaux de cuir et ses chariots attelés de bœufs; cette armée rangée en triangle où l'on ne distinguait qu'une forêt de framées, des peaux de bêtes et des corps demi-nus. Dans son enthousiasme, le néophyte marchait à grands pas dans la salle d'étude, répétant le chant farouche des guerriers : « Pharamond, Pharamond, nous avons combattu avec l'épée ! »

C'est une date mémorable dans le développement de cette intelligence. Pour elle commençaient la notion et le goût de la vérité historique. Ce n'est point la cause, certes, mais le signe, l'éclair avant-coureur de l'avenir, l'avertissement providentiel d'une haute vocation. L'étincelle ainsi déposée put dormir quelque temps encore; elle ne pouvait manquer d'éclater un jour.

II. — L'ÉCOLE NORMALE

Au mois de juin 1811, arrivait à Blois un personnage considérable, M. Ambroise Rendu, inspecteur général, conseiller ordinaire de l'Université et de plus ami très intime de Son Excellence le comte de Fontanes. Le haut fonctionnaire venait remplir une mission importante.

Deux ans auparavant, les décrets du 17 mars 1808, organisant l'Université, avaient ressuscité l'École Normale, cette œuvre mort-née de la Convention. Pour en assurer le recrutement, les inspecteurs généraux « devaient choisir chaque année dans les lycées et collèges, d'après des examens, un nombre déterminé d'élèves, âgés de dix-sept ans au moins, parmi ceux dont les progrès et la bonne conduite auraient été les plus constants et qui annonceraient le plus d'aptitude à l'administration ou à l'enseignement. » Les élus devaient être entretenus à Paris aux frais de l'Université et astreints à une vie commune.

Obligés, sous peine d'exclusion, d'obtenir le grade de licencié au terme de leurs études, ils étaient ensuite répartis, suivant les besoins, dans les divers collèges de l'Empire.

Le « conseiller ordinaire » s'enquit donc auprès du *principal*, Giraudeau-Delanoue, de ses meilleurs sujets et celui-ci, tout naturellement, désigna la perle, le phénix de ses élèves. Augustin Thierry, présenté, sut plaire à l'esprit bienveillant et distingué qu'était Ambroise Rendu. Le consentement paternel aisément obtenu, il reçut sur le champ son *dignus intrare*. Le nouvel admis atteignait à peine sa seizième année (1).

L'École Normale, sous l'Empereur et Roi, ne ressemblait que de fort loin à la savante pépinière que nous avons connue depuis. Napoléon, qui la voulait florissante, mais de tous points soumise, lui avait donné, par une heureuse inconséquence, la plus grande liberté intellectuelle avec la discipline matérielle la plus étroite et la plus jalouse. On eût dit d'un cloître laïque, mais d'un cloître singulièrement libéral dans l'organisation des études. Là, rien qui rappelât le collège et ses procédés pédantesques : pas de *devoir* à remettre à heure fixe, pas de *matière* dictée à l'avance, pas d'entraves apportées à l'imagination ou à la verve. S'ils n'étaient point encore professeurs, du moins les jeunes gens avaient-ils cessé d'être écoliers. Chacun avait pouvoir de faire selon ses facultés, son inspiration, son talent. Plusieurs fois la semaine, les élèves se réunissaient en conférences sous la présidence d'un des leurs que désignait l'âge ou le mérite. Chacun y apportait un travail, œuvre toute personnelle, le lisait, le soumettait à la discussion publique. La conférence jugeait, approuvait ou blâmait, — tour à tour juge

(1) Timbré du sceau du Grand-Maître, l'arrêté de nomination est du 1er octobre 1811.

et partie. D'un tel choc jaillissaient parfois d'excessives critiques ou des éloges immérités, souvent aussi des idées originales présentées avec l'ardeur de la vingtième année. Groupés ensuite autour de maîtres illustres, professeurs de faculté, MM. Burnouf, Dulong, Villemain, Saint-Ange, l'abbé Mablini, les jeunes arbitres jugés à leur tour, entendaient à la fois confirmer ou réformer leurs arrêts. Des hommes distingués bien plus que des gens de métier, voilà ce que M. de Fontanes demandait alors à l'École Normale.

En attendant la construction prescrite par décret, sur la rive gauche de la Seine, entre les ponts d'Iéna et de la Concorde, de vastes bâtiments entourés de jardins, où l'Université prendrait place entre les Archives Impériales et l'École des Beaux-Arts, avec le palais de son *Grand-Maître*, les appartements de ses *Emérites*, ses salles de distributions et son École Normale, — l'École occupait, depuis décembre 1810, un réduit fort modeste dans les combles de l'ancien collège Louis-le-Grand. Entré le plus jeune de la seconde promotion, Augustin Thierry comptait parmi ses camarades Guignault, Loyson, Patin, Pouillet et Péclet. Comme *anciens* il trouvait installés déjà Victor Cousin, Maignien, Paulin, Pierrot-Desseilligny; enfin l'année 1812 devait lui envoyer comme *nouveaux* Casimir Bonjour, Paul Dubois, Théodore Jouffroy et Trognon. Plus tard, Augustin Thierry trouvait un plaisir singulier à se rappeler cette âpre et solitaire existence. Les lourdes bâtisses, annexes du lycée, la vieille horloge au timbre criard, les murailles humides couvertes de mille *graffiti* latins lui revenaient à la mémoire et ces souvenirs charmaient ses causeries intimes. Époque heureuse pour lui où, ignorant la douleur et ses étreintes, il goûtait la joie de vivre et regardait insouciant vers l'avenir!

Les premiers jours furent rudes pour le nouveau venu. Il trouvait à l'École plusieurs condisciples qui, sortis des lycées de Paris, avaient une instruction plus solide que la sienne. Lui qui venait de ce pauvre collège de Blois, il se sentait inférieur à ces brillants rivaux. Il commença donc par se recueillir, jusqu'au jour où une pièce de vers latins signée de son nom attira les regards de la communauté savante. Il s'agissait de traduire en hexamètres la fameuse description de la famine qui se trouve dans la *Jérusalem Délivrée*. Tout ce qui pouvait charmer un universitaire de 1812 se trouvait réuni dans la compo-

sition de Thierry : réminiscences de Lucrèce, expressions de Virgile, vers éclatants, coupes savantes. L'effet produit fut prodigieux, les vers proclamés dignes de l'impression.

Fier de ce premier succès, l'auteur en chercha un nouveau dans le *discours français*. Pendant un an, on le vit lire et relire J.-J. Rousseau. Il se passionnait pour ce style imagé, cette cadence des mots, ces grands mouvements de rhétorique. Tel était son amour pour ce maître favori, qu'il en vint à savoir par cœur tout le livre IV de l'*Émile*. Il y puisa les éléments de son second triomphe, dans une dissertation qu'il eut à présenter à la Faculté des Lettres, pour son examen de licence. Le sujet proposé était des plus bizarres : « Est-ce la différence des esprits ou celle des courages, demandait la *matière*, qui a détruit l'égalité parmi les hommes? » Étrange question à la solution de laquelle les lumières propres de l'examinateur n'eussent pas été superflues. — « Différence des esprits et différence des courages, je les crois également coupables, répondit le candidat : le courage n'est-il pas l'esprit de l'homme qui veut être supérieur au lâche? » C'était se tirer avec honneur d'une interrogation saugrenue. Aussi le succès fut-il grand à l'École et l'avisé lauréat considéré comme un des espoirs de l'Université naissante.

La même année lui vit prendre également le grade de bachelier ès sciences, le même jour que son camarade Péclet. On ne voit pas cependant, que durant les deux années de son séjour à l'École Normale, Augustin Thierry ait montré aucune prédilection particulière pour l'étude de l'histoire, ni pour celle de la philosophie. Il ne suit ni le cours de Guizot, ni celui de Royer-Collard. La sécheresse dogmatique de l'un, le doctrinarisme sentencieux de l'autre devaient rebuter l'admirateur de Chateaubriand, à l'imagination enthousiaste, à l'impressionnable sensibilité.

En octobre 1813, le jeune licencié fut envoyé avec le titre de professeur de cinquième dans le petit collège de Compiègne. C'était un assez triste poste, maigre d'émoluments, gros de besogne ingrate. L'ancien établissement d'instruction, fondé en 1560 par le curé Mathieu Boscheron, dans l'antique hôtel de Roye, traversait alors une crise redoutable. Depuis le départ des Bénédictins chassés par la Révolution, le chiffre des élèves était tombé de deux cents à moins de quatre-vingts. Les efforts

du principal, M. Monchoux, demeuraient impuissants à conjurer un désastre qui s'accélérait d'année en année. Le collège était donc mal noté en haut lieu. Méditant déjà des projets littéraires, Augustin Thierry accueillit néanmoins avec joie une désignation qui offrait à ses yeux l'avantage de ne point trop l'éloigner de Paris.

D'alarmantes rumeurs circulaient alors dans la petite ville. Il n'était bruit que de l'invasion prochaine et de la menace d'une armée ennemie. Comment résister? Le pays était ouvert; on n'avait ni armes, ni soldats et la garde nationale venait de partir en toute hâte pour Anvers. En même temps, se répandaient dans les campagnes de clandestines proclamations, au nom de prétendants inconnus. Beaucoup montraient leur effroi, quelques-uns ne cachaient plus leurs espérances. Au milieu de ce désarroi général, arrivaient des ordres formels émanés du ministère de l'Intérieur : « A la première apparition des coureurs ennemis, disait M. de Montalivet, chaque fonctionnaire public devra évacuer la ville pour se replier de proche en proche sur Paris. » Ces déplorables instructions qui entravaient notre résistance ne tardaient pas à être exécutées. En janvier 1814, les avant-postes autrichiens s'étant montrés dans les faubourgs de Compiègne, ordre fut donné à la colonie des fonctionnaires d'évacuer la ville à la suite du sous-préfet : le collège se trouva sans professeurs.

Rentré à Paris au début de février, Augustin Thierry, pauvre, sans autres relations que les amitiés nouées à l'École Normale, se trouvait sur le pavé. Il balança un moment de regagner Blois, d'y attendre la fin de la tourmente. La crainte de tomber à la charge des siens, les conseils et les promesses d'un homme qui devait exercer une puissante influence sur les premières années de sa jeunesse, le détournèrent de ce projet.

III. — LE SECRÉTAIRE DE SAINT-SIMON

Quittant vers la fin de 1812 les paisibles hauteurs de Charonne, un bizarre personnage, quinquagénaire déjà grison, était venu s'installer près du vieux collège du Plessis et se mêler, malgré son âge, aux studieux auditeurs qui suivaient les cours de l'École. Affable, disert, persuasif, d'abord facile et séducteur, plein d'amour pour la jeunessse, le nouveau venu n'avait

pas tardé à rassembler autour de lui des admirateurs enthousiastes et convaincus. C'était, à les en croire, un homme des anciens temps, défenseur juré des temps nouveaux, plein de grandes et nobles idées et qui cherchait à reconstruire l'édifice social sur des bases meilleures. Aux côtés du maître se pressaient les plus distingués et les plus chers amis d'Augustin Thierry : Maignien, Péclet, Hachette, Arnold Scheffer. Ils lui persuadèrent que sa place était avec eux, l'assurèrent d'un accueil bienveillant. Ravi de leurs discours, le jeune homme voulut connaître celui dont ils disaient merveilles et fut mis en présence de Henri de Saint-Simon.

Claude-Henri de Rouvroy, comte de Saint-Simon, arrière-cousin de l'auteur des *Mémoires*, réalisait le type accompli de ces grands seigneurs du XVIIIe siècle, esprits féconds en contrastes, sceptiques et passionnés, pleins de mépris pour les religions et d'enthousiasme pour les systèmes, et qui, sans aucune croyance, élevaient leur propre rêve jusqu'à la hauteur d'un dogme. Jeune encore, il était parti pour le Nouveau-Monde avec les Rochambeau et les La Fayette, se laissant aller au goût du moment, car c'était la mode alors de vouloir « retremper son âme dans le sein de la nature vierge et dans le commerce d'un peuple libre. »

La Révolution et ses excès lui enlevaient bien des illusions et, qui pis est, presque toute sa fortune. Cependant, il n'émigra point, mais devenu le « citoyen Simon, » après avoir été quelque temps écroué à Sainte-Pélagie sous le nom de Jacques Bonhomme, on le vit tour à tour, pendant dix ans, acquéreur de biens nationaux et entrepreneur de messageries publiques, poursuivre avec acharnement cette fortune qui, non moins acharnée, à peine acquise, s'enfuyait de nouveau. Quand il eut perdu tout espoir de richesse, son esprit sembla se recueillir et méditer : il décida alors qu'il était né philosophe. Un jour, sortant de son long silence, il présenta à l'Institut une théologie toute nouvelle. Il demandait sérieusement qu'on supprimât de l'enseignement le mot et l'idée de Dieu pour les remplacer par les règles de la gravitation universelle. Grand fut l'émoi des corps savants. Le novateur assassinait de lettres le Bureau des Longitudes. A la cinquième, Bouvard, son président, lui fit répondre que ses travaux dépassaient la compétence de l'assemblée. Furieux, l'adversaire de l'« erreur divine » lui

reprocha d'« anarchiser la science, » de « nier la suprématie des théories générales. »

En même temps, entrant sur le terrain alors presque inexploré de l'économie politique, Saint-Simon faisait paraître son *Introduction aux travaux scientifiques du XIXe siècle*. En pleine année 1807, au lendemain d'Iéna, ce livre proclamait la France la dernière des nations, inférieure aux États-Unis, à l'Angleterre, à la Hollande même; elle n'avait pas comme celles-ci de commerce ni d'industrie. Le résultat d'un pareil ouvrage fut que l'auteur dut rester muet jusqu'à la fin de l'Empire. Il attendit encore six années. Mais le jour où la grande ruine eut été consommée, Saint-Simon crut l'heure venue de jouer un rôle dans le monde et s'institua l'apôtre des temps à venir.

Malheureusement, beaucoup de choses lui manquaient et ses connaissances n'égalaient point ses prétentions. Quelques phrases de Montesquieu, la connaissance rudimentaire des moralistes nouveaux, Helvetius, Volney, Bentham, un volume de Robertson, l'Histoire romaine de Fergusson, des formules économiques appartenant à l'école écossaise formaient à peu près toute la science du réformateur. Le talent d'écrivain lui faisait complètement défaut : il le sentait et l'avouait lui-même. Aussi cherchait-il à s'entourer de collaborateurs. Sa fortune entièrement détruite le mettait dans de cruelles nécessités et trop souvent on le vit courir de banque en banque, cherchant à se faire crédit de tout, de sa famille, de ses idées, de ses espérances.

Si le savoir manquait à cet esprit inquiet, en revanche la nature l'avait doué de séductions singulières. Mieux que tout autre il connaissait les lacunes de son intelligence et s'employait sans relâche à les combler. Le grand utopiste était à sa façon un merveilleux « accoucheur d'âmes. » On le trouve constamment entouré d'hommes éminents : le chimiste Clouet, le mathématicien Coëssin, en attendant Augustin Thierry, Auguste Comte et Léon Halévy, cherchant à s'instruire dans leur commerce familier, tout en conservant la dignité qui convient à un chef et à un maître. L'idée que poursuivait à cette époque Saint-Simon s'arrêtait aux limites de l'économie politique et de la philosophie, mais cette idée était déjà étonnamment hardie. Laissant dans l'ombre croyances et religion, il voulait jeter une

lumière inconnue sur la société renouvelée. D'après lui, chaque siècle avait été marqué d'un sceau particulier. Adonnés à la théologie et aux arts, le XVIe et le XVIIe siècles avaient laissé régner le passé et dormir en paix le vieux monde. Le XVIIIe siècle, essentiellement niveleur, avait jeté à bas préjugés, institutions et pouvoirs : au temps présent était échue la tâche de trouver l'avenir parmi les ruines. « La vieille philosophie, disait-il, avait été révolutionnaire, la philosophie nouvelle devait être organisatrice. »

Le renouvellement radical de la société, Saint-Simon le trouvait dans les deux grandes industries humaines, celle du corps et celle de l'intelligence. A elles incombait le devoir d'expulser les *oisifs* grands ou petits, maîtres ou valets, généraux, évêques ou ministres, et mieux valait la perte de cinquante princes royaux que celle de cinquante travailleurs. Là résidaient les forces et l'avenir de l'humanité. Alors un lien commun unirait le monde, les barrières s'abaisseraient, les nationalités s'effaceraient, la guerre s'enfuirait de la terre et dans la grande famille des peuples, ruche immense en perpétuel mouvement, nul ne s'inclinerait plus que devant un seul roi et un seul Dieu : le Travail.

Volontiers, Saint-Simon se posait comme l'apôtre et le prophète de ces jours nouveaux. A l'en croire, sa nature *synthétique*, son esprit *a priori* étaient propres à concevoir et embrasser dans son ensemble un aussi vaste système. Mais il s'arrêtait devant l'exécution. Il lui fallait quelqu'un pour mettre en œuvre, pour façonner, lancer enfin ces idées rénovatrices, *quum flueret lutulentus* : une nature *analytique*, un esprit *a posteriori*. Cette nature, cet esprit, il crut l'avoir trouvé dans Augustin Thierry. Le maître comprit quel parti il pouvait tirer d'un pareil élève : il résolut d'en faire non seulement un disciple, mais un collaborateur.

Quand le jeune professeur partit pour Compiègne, le réformateur continua d'entretenir par lettres ses relations avec lui et lui proposa même une première fois de devenir son secrétaire. Il terminait alors son *Mémoire sur la science de l'Homme* et avant de le livrer à l'impression chez Didot, en expédia une copie portant des corrections et des *addenda* de sa main à celui qu'il désirait s'attacher (1). L'envoi s'accompagnait d'encoura-

(1) Cette copie est en ma possession. Elle forme, sur papier de grand format,

gements à poursuivre la carrière des lettres et d'une demande de compte rendu.

A peine engagé dans une carrière qu'il ne prévoyait pas devoir être si brève, sans autre ressource que son talent, comme disait son père, Augustin Thierry fait montre dans sa réponse d'une prudente circonspection.

« Vous avez écrit pour les savants, dit-il, dans une lettre datée de Compiègne, le 13 janvier 1814, je dois écrire pour les gens du monde; aussi notre marche ne doit-elle pas être la même. Vous pouvez être hardi tout à votre aise, mais il faut que je me montre plus circonspect. Annoncer tout d'un coup le but et le plan de tout l'ouvrage, ce serait peut-être effrayer des lecteurs peu habitués à l'exercice de la pensée et par conséquent peu capables de s'élever tout d'un coup à la hauteur d'une idée trop générale : aussi j'ai cru qu'il était à propos de présenter d'abord isolé le *Mémoire sur la science de l'Homme*, et de ne laisser voir que plus tard dans quelle intention il a été écrit. Cette histoire des progrès de l'esprit humain, fondée tout entière sur des faits et remplie d'idées neuves et ingénieuses, en excitant l'attention du lecteur, le préparerait peut-être à écouter avec moins de surprise les idées qui doivent suivre.

Je suis pénétré, Monsieur, de la bonté que vous avez de me faire votre secrétaire et de faire passer à la faveur de vos belles idées les premiers essais de ma plume. Je répondrai, Monsieur, autant qu'il sera en moi, à vos intentions généreuses. Si vous daignez me faire connaître à quelques directeurs de journaux, ayez la bonté de taire mon nom, car je suis engagé dans une carrière où les réputations sont délicates et j'ai pour arbitres de mon sort des gens en qui tout abonde, excepté le sens commun. Vous entendez qui je veux dire. Permettez, Monsieur, que je félicite ici mon ami Péclet du bonheur qu'il a de vous connaître et veuillez agréer, etc... »

Le *Mémoire sur la science de l'homme*, adressé par son auteur à tous les puissants du jour, venait fort à propos de lui procurer quelques ressources. Il se trouvait momentanément hors de sa détresse coutumière. Accepter de l'argent était pour le gentilhomme philosophe geste aussi naturel qu'en offrir.

trois cahiers d'une cinquantaine de feuilles chacun et contient plusieurs pages autographes qui ne figurent pas dans la réimpression faite par les soins d'Enfantin en 1858 et par Lemonnier en 1859.

Retrouvant Augustin Thierry, il renouvela sa proposition de l'engager comme secrétaire. Deux cents francs par mois récompenseraient son concours et l'on allait de compagnie renouveler le vieux monde. C'était le pain assuré. Augustin Thierry accepta. Il dut à cette circonstance d'assister au honteux spectacle qui suivit la capitulation du 29 mai : lugubres scènes qui devaient lui révéler toutes les douleurs qu'engendre la conquête.

L'Europe avait alors les yeux tournés vers Vienne, où se décidait la destinée des nations. En France, à la joie presque générale qui avait accueilli la fin des guerres de l'Empire, succédait déjà un sourd mécontentement. On accusait de lâcheté le gouvernement royal, qui se laissait ravir nos frontières du Nord, tandis que la Russie, l'Autriche et la Prusse disposaient à leur gré des provinces et des peuples. Beaucoup disaient hautement que le Congrès trompait leurs espérances. Ce système de partage des nations en dépit des nations mêmes appartenait à une diplomatie aux abois... Débris du vieux monde, que n'avaient-ils disparu avec lui?.. Aux hommes nouveaux il fallait une loi nouvelle? — Ces propos, mille autres semblables étaient dans toutes les bouches. Les cerveaux travaillaient et la fièvre embrasait les intelligences; projets succédaient à projets, livres à livres; chaque matin voyait naître quelque traité nouveau, qui le soir rentrait dans l'ombre pour faire place à un autre. M. de Saint-Simon crut le moment venu de lancer une des théories essentielles de son système, celle de la fraternité des peuples.

Il s'adressa à son nouveau secrétaire, lui exposa sa pensée, la discuta longuement et, incapable de la mettre en œuvre, le chargea de l'exécution. Cédant à la séduction du maître, à l'enthousiasme de sa nature, le jeune homme se mit à l'ouvrage. Il loua une chambre dans le quartier de l'Arsenal, et plein d'une belle ardeur, demeura plus d'un mois sans sortir, tout entier à sa tâche, seul à seul avec cette idée qui, couvée par lui, devenait peu à peu la sienne. En trois mois, l'opuscule fut achevé et put paraître, brochure in-8° de cent douze pages, en octobre 1814. Il avait pour titre : *De la Réorganisation de la société européenne ou de la nécessité des moyens de rassembler les peuples de l'Europe en un seul corps politique en conservant à chacun son indépendance nationale, par M. le Comte de Saint-*

Simon et par A. Thierry, son élève. Mélange d'utopies surprenantes et de fécondes théories, cette brochure eut un véritable succès. Elle est aujourd'hui tombée dans un complet oubli, mais les circonstances que nous traversons lui donnent un regain d'actualité.

L'ancien monde, disaient les auteurs, avait fait son temps. A sa politique de spoliations et de conquêtes, il fallait substituer une politique nouvelle. L'ère des haines était révolue, l'heure de la fraternité était proche.

Partout en Europe deux espèces d'intérêts se trouvaient en présence : l'intérêt général ou intérêt de la *Société européenne*, et l'intérêt particulier à chaque peuple.

Multiple dans ses besoins, l'intérêt de la *Société européenne* pouvait cependant se résumer en quelques formules : caractère européen imprimé aux travaux publics, franchise accordée à toutes transactions entre les peuples, l'instruction publique uniforme et obligatoire, confiée aux soins de la Société, conformité de législation en matière civile, commerciale et criminelle, liberté de conscience et de culte, promulgation d'un code de morale universelle. A un Grand Parlement appartiendrait le règlement de toutes ces questions : seul, il voterait les impôts d'intérêt européen, seul il réglerait les conflits entre nations. « Ainsi, il y aura entre les peuples ce qui fait la base et le lien de toute association politique : conformité d'institutions, union d'intérêts, rapport de manières, communauté de morale et d'instruction publique. »

Sans doute, les auteurs ne l'ignoraient point, l'Europe était bien loin encore de cet idéal désiré, — et pourtant ils avaient bon espoir : « Un temps viendra, proclamaient-ils, où tous les peuples de l'Europe sentiront qu'il faut régler les points d'intérêt général avant de descendre aux intérêts nationaux. Alors les maux commenceront à devenir moindres, les troubles à s'apaiser, les guerres à s'éteindre. C'est là que nous tendons sans cesse, c'est là que le cours de l'esprit humain nous porte. Mais lequel est le plus digne de la raison de l'homme, s'y traîner ou bien y courir ? »

Ainsi, pleins d'un robuste espoir dans l'avenir, confiants dans cette puissance infinie de perfection, apanage de la nature humaine, ils prédisaient le jour où l'égoïsme serait relégué de la terre, où serait à jamais tarie la source des larmes.

« Les poètes, s'écriaient-ils, dans une péroraison devenue fameuse, les poètes, dans leur imagination, ont placé l'âge d'or au berceau de l'espèce humaine, parmi l'ignorance et la grossièreté des premiers temps. C'était bien plutôt l'âge de fer qu'il y fallait reléguer. L'âge d'or du genre humain n'est point derrière nous, — il est devant. »

La précision, la vigueur, l'éloquence du style, si différent de l'obscur et tortueux fatras habituel au sociologue, assurèrent la fortune de l'ouvrage. Le *Censeur* lui consacra un article élogieux. Succès éphémère et sans lendemain. Hélas ! Saint-Simon eut beau écrire au tsar pour lui soumettre son œuvre, ce n'était qu'une belle utopie de plus à joindre aux chimères de ces autres songe-creux, l'abbé de Saint-Pierre ou le marquis de Chastellux. Seulement, en cette année 1814, en pleine et fougueuse réaction, l'audace de la thèse défendue sembla révoltante à ceux « qui n'avaient rien appris, ni rien oublié. » Si révoltante et scandaleuse que l'abbé de Montesquiou n'hésita pas à signer la révocation du professeur coupable de pensée indépendante. Le sort en est jeté : à dix-neuf ans, Augustin Thierry n'a plus d'autres ressources que sa plume pour vivre.

Derechef, après un court passage à Blois pour aller rassurer sa famille, il se plonge dans le travail, fréquente les bibliothèques, collige pour Saint-Simon les matériaux des articles que celui-ci donne au *Censeur* sur la nécessité d'organiser le ministère et l'opposition. Le philosophe se posait alors en défenseur des acquéreurs de biens nationaux. Afin de sauvegarder leur propriété menacée, il apportait un plan précis et détaillé auquel avait collaboré son secrétaire. Une agence générale sera formée à Paris, on établira des agences départementales, véritables banques de prêts pour les propriétaires ; on publiera des journaux et des livres destinés à protéger l'état de choses en péril. Saint-Simon allait donner l'exemple quand on apprit le retour de l'île d'Elbe.

A cette nouvelle, le réformateur, indigné de voir interrompue « l'œuvre de paix, » fulmine contre Napoléon dans un pamphlet daté du 15 mars 1815 (1).

La « manière » d'Augustin Thierry y apparait sensible en plus d'un endroit. Dans les allusions à la levée en masse des

(1) *Profession de foi du comte de Saint-Simon, au sujet de l'invasion du territoire français par Napoléon Bonaparte.*

Anglais contre Charles-Édouard, la comparaison de Bonaparte avec un Cromwell insurgé contre la nation, on discerne déjà la touche et le procédé qui seront bientôt ceux de l'auteur des *Révolutions d'Angleterre*.

Cette antipathie contre l'Empire, Thierry la partage avec toute la jeunesse intellectuelle de son temps. Depuis quinze ans, la conduite du pays appartient aux hommes d'action, joyeux de marcher à la conquête du monde, sous un chef de leur choix, qui les enrichit de gloire et d'argent. Les hommes de pensée se tiennent à l'écart et subissent avec une douloureuse résignation un assujettissement dont la nécessité ne leur est pas démontrée. En 1814, ils espèrent toujours sauver les conquêtes essentielles de la Révolution. Il faudra les brutalités de la seconde invasion, les maladresses provocantes des *ultras*, les restrictions de tous genres apportées aux libertés concédées par la Charte, pour leur faire comprendre que la chute de Napoléon est à la fois l'humiliation de la patrie devant l'étranger et la ruine des idées proclamées en 1789.

C'est donc fiévreusement et d'une plume convaincue que l'élève de Saint-Simon se met à la besogne avec son maître, quelques jours avant le Champ de Mai, pour donner une véritable consultation politique (1).

Les deux associés s'adressent à la nation française. Il lui faut agir sans délai, avant de se donner un maître. Qu'elle impose à celui-ci l'union avec l'Angleterre. C'est la seule alliance possible : l'Autriche est infectée d'obscurantisme, la Prusse haineuse et féodale, la Russie a soif de conquêtes. Reste l'Angleterre, tous les autres pays sont absolutistes, elle est seule libérale. En outre, elle est puissance maritime, la France puissance continentale : les deux peuples peuvent donc s'entendre. C'est la seule union sûre. Les Français doivent donc déclarer que le peuple anglais est désormais notre allié naturel.

Il convient enfin d'ajouter à l'acte additionnel la déclaration suivante. Le Gouvernement s'interdit le droit d'agrandir le territoire, même par des traités, s'il s'agit d'un accroissement de plus de cent mille individus. S'il estime de telles conventions possibles, voici comment on procédera : « Le peuple qu'il s'agira d'incorporer à la France, de son côté, et le peuple fran-

(1) *Opinion sur les mesures à prendre contre la coalition de 1815*, par Henri de Saint-Simon et Augustin Thierry.

çais, du sien, devront au préalable manifester leur vœu à cet égard par des signatures individuelles ; et l'union ne sera réputée légitime, et comme telle effectuée, que dans le cas où, de part et d'autre, la majorité absolue aura voté pour elle ; autrement, elle ne pourra avoir lieu. »

Arrêtons-nous un instant devant cette idée d'un plébiscite libre. Qu'elle appartienne à Saint-Simon ou à Augustin Thierry, elle est d'un véritable précurseur. La France a fait entrer ce principe dans la politique européenne lors de la réunion de la Savoie; la violation de cette idée par l'Allemagne, vis-à-vis de l'Alsace-Lorraine, a tenu un demi-siècle toute l'Europe en armes.

En même temps, mais seul cette fois, le petit professeur inconnu donne libre cours à ses rancœurs en un pamphlet anonyme : *Lettre d'un fonctionnaire salarié*, amère diatribe contre le gouvernement impérial. Quelques années plus tôt, cette virulente satire eût valu à l'audacieux d'aller méditer au Temple sur les inconvénients de la franchise ; mais le maître avait présentement en tête de plus pressants soucis. Fouché néanmoins enquêta, parvint jusqu'à l'auteur. Déjà l'homme aux lèvres pâles sentait passer le vent des catastrophes prochaines. Aux aveux du coupable, il répondit, en lui remettant dix louis, par cette louange inattendue : « Bravo, jeune homme! continuez d'écrire, mais prenez garde à vous, vous avez blessé au vif le cœur du tyran (1). »

L'année 1816 voit grandir encore l'amitié qui unit Saint-Simon, redevenu M. le comte de Saint-Simon, à son secrétaire. Celui-ci n'est plus seulement l' « élève, » il est le « fils adoptif, » l'enfant chéri de l'intelligence, l'associé des projets et des rêves. Leur collaboration se fait aussi plus étroite, le commerce de leurs idées plus intime. De cet échange de pensées, tous deux vont profiter fort inégalement. Le tableau de l'histoire de France, celui de l'affranchissement des Communes qui ne sont qu'esquissés confusément, en des brochures incohérentes, par Saint-Simon, deviennent chez le futur historien du *Tiers-État* un système ordonné, un dessin d'une rigoureuse précision. On a voulu montrer de nos jours, sous un aspect tout différent, la révolution communale (2) ; elle n'en demeure pas moins, comme

(1) Anecdote recueillie par M. de la Saussaye de la bouche de M. Jacques Thierry.

(2) Cf. entre autres : Luchaire, *les Communes françaises à l'époque des Capétiens directs* ; et Giry, *Histoire de la Ville de Saint-Omer*.

Thierry l'a démontré le premier, l'origine des progrès de la bourgeoisie.

Une grande joie est advenue au travailleur solitaire de l'Arsenal. Son frère Amédée, auquel ne cessera jamais de l'attacher la plus confiante affection, s'installe auprès de lui. Le jeune homme vient à Paris commencer ses études de Droit, tenter, comme on dit alors, les « hasards de la capitale. » Tous deux louent de compagnie un modeste logement, 6, rue des Marais, proche l'église Saint-Germain des Prés. Durant que l'aîné va courir les bibliothèques ou donner quelque leçon procurée par Villemain, le cadet se rend au cours de M. Cotelle ou de M. Bavoux, pioche en conscience les Institutes et ses Codes. Ils se retrouvaient aux heures de repas devant l'argenteuil et la « portion » de Flicoteau, plus souvent que chez Véfour ou qu'au café de Foy. Arnold Scheffer les rejoignait volontiers avec son frère Henry, à ses débuts dans l'atelier Guérin. Tous deux amenaient de temps à autre un carabin de leurs amis, bien accueilli pour sa faconde et son entrain, qui devait acquérir bientôt sinistre renommée et qui s'appelait Edme-Samuel Castaing.

Pendant qu'Amédée approfondit Gaïus et Papinien, Augustin s'est attelé à une épineuse besogne.

L'esprit de Saint-Simon traverse une évolution nouvelle. Il rêve toujours de donner à la France et à l'Europe une organisation définitive, mais cette fois, c'est dans l'industrie qu'il croit en avoir trouvé l'instrument.

Le sujet est à l'ordre du jour; la France se trouve alors en pleine bataille économique. Benjamin Constant vient d'annoncer « l'époque du commerce qui doit nécessairement remplacer celle de la guerre. » Comte et Dunoyer le répètent sans relâche, au nom des libéraux, dans le *Censeur Européen*. En dépit de tenaces résistances, le gouvernement des Bourbons tâche d'encourager et d'organiser l'industrie renaissante. Bientôt seront créés le Conseil général du Commerce et celui des Manufactures; l'usage des Expositions universelles va être rétabli en 1819. Pourtant, si l'on est à peu près d'accord sur l'effort à réaliser, les contradictions commencent avec les moyens à employer.

Donc, en ce printemps de 1817, Augustin Thierry se rencontre en conférences quotidiennes avec son « père spirituel » et pâlit congrûment sur les textes : Fodéré, Ricardo, Ferrier, Écrement, Aubert de Vitry. Saint-Simon l'a chargé de rédiger,

pour le premier volume de *l'Industrie*, la partie politique.

Avec une ardeur et des illusions toutes juvéniles, — n'oublions pas qu'il n'a pas vingt-deux ans, — Thierry attaque la guerre et l'esprit de conquête. Un peuple grandit par le travail, l'économie, la liberté. L'industrie déteste la guerre, à moins qu'on ne vienne l'attaquer. Dans ce cas, elle se défend vigoureusement, comme elle l'a fait en France, contre les alliés de Pilnitz, en Europe contre les *brigands* de Bonaparte. Aujourd'hui, les combats sont finis : « Vos armes, s'écrie le jeune publiciste, dans une vibrante péroraison, ce sont les arts et le commerce; vos victoires, ce sont leurs progrès; votre patriotisme, c'est la bienveillance et non la haine. Voulez-vous joindre à ces vertus douces les vertus fortes et mâles auxquelles le Lacédémonien se formait en combattant? O citoyens! vous avez des ennemis plus acharnés que les Perses, l'ignorance et ceux qu'elle fait vivre. »

Quelle chimère est-ce donc que l'homme?... Condorcet dénonce la guerre impossible à l'instant qu'apparaît Bonaparte. Hélas! le monde n'a pas accepté le rêve saint-simonien. L'ère des luttes de nations n'est pas close...

IV — LA RUPTURE AVEC SAINT-SIMON

L'écrit des apôtres de la paix fut bien accueilli par l'opinion et le *Censeur* les porta aux nues; mais, dans l'instant qu'ils prêchaient la concorde universelle, de graves dissentiments éclataient entre eux.

Quelles furent les raisons précises de cette brouille?... On a incriminé le caractère impérieux de Saint-Simon. Ses collaborateurs devaient plier à ses exigences, abdiquer entre ses mains leur personnalité. On ne domestique pas les intelligences libres. Il arriva d'Augustin Thierry, ce qu'il advint également d'Auguste Comte. L'heure sonna où tous deux refusèrent de subir plus longtemps une volonté tyrannique.

— Je ne conçois pas d'association sans le gouvernement de quelqu'un, se serait un jour écrié Saint-Simon.

— Et moi, répondit Thierry, je ne conçois pas d'association sans liberté.

Quoi qu'il en soit de cette anecdote, c'est dans l'inconciliable opposition des idées, bien mieux que dans les circonstances de

fait, qu'il faut chercher l'explication d'une rupture qui fut douloureuse à tous les deux.

Le créateur de l'Industrialisme ne se bornait pas à vouloir compléter Adam Smith et Jean-Baptiste Say; d'autres tendances apparaissaient chez lui. Bien avant Karl Marx, il a été, avec Fourier, le père du socialisme français.

En 1817, Saint-Simon n'a pas encore poussé jusqu'au bout les conséquences de sa doctrine, mais elles mûrissent dans son cerveau. Il les développe complaisamment devant son disciple dont la tiédeur l'étonne et le scandalise. De jour en jour, le malentendu intellectuel grandit entre les deux hommes. C'est qu'un infranchissable fossé les sépare. Augustin Thierry est et restera toute sa vie profondément individualiste. Il n'est point l'élève des Encyclopédistes, mais celui de Montesquieu. En littérature, c'est un romantique; en politique, ses plus grandes hardiesses sociales ne dépasseront jamais celles de l'école libérale de 1820, du groupe « Lafayettiste » auquel il est inféodé.

Né au lendemain de la Révolution, à la veille de l'épopée impériale parmi laquelle il grandit, s'il déteste la guerre, l'esprit de conquête, il n'est pas moins sincèrement et profondément patriote. Son cœur a saigné à toutes les blessures de l'invasion. Il a ressenti « toutes les misères nationales, toutes les souffrances et jusqu'aux simples avanies des vaincus. » Son ardente pitié s'éveille, sa fierté se révolte et frémit au spectacle de la France humiliée et dépouillée : « Votre poésie patriotique, écrit-il au docteur O'Connor, m'a paru non seulement le cri de douleur de l'Irlande, mais encore le chant de tristesse de tous les peuples opprimés. C'est de la vive impression qu'elle fit sur moi après nos désastres de 1815, qu'est venu en grande partie le sentiment qui domine dans l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre.* »

A ce jeune homme « atteint d'une âme, » selon la belle expression de Villiers de l'Isle-Adam, les théories de Saint-Simon, son *credo* matérialiste de la communauté des intérêts devaient apparaître monstrueux et révoltants.

Par surcroît, cet historien démocrate, cet historien des foules n'est aucunement socialiste. Les doctrines du parti lui inspirent au contraire aversion et horreur. Nous avons sur ce point son témoignage formel et répété. Il verra dans Juin 1848 une calamité nationale, « la négation des principes de 1789 et même

de 1792, celle de la liberté, des droits de l'homme et du citoyen, de l'égalité civile et politique, de la propriété, conséquence et garantie de la liberté; » une épouvantable et funeste régression : « On cherche à refouler la France dans la route que l'Europe a quittée, il y a quatre ou cinq mille ans ; c'est le régime de la tribu qu'on relève contre celui de la cité libre (1). »

Pour lui, le droit au travail « porte en lui-même, d'un côté, la ruine des finances, de l'autre la ruine de l'industrie, parce que les ateliers de l'État seront le foyer d'une grève permanente contre ceux des particuliers (2). »

Et dans une lettre éloquente à la princesse Belgiojoso, il donne libre cours à sa répulsion : « Que l'Italie veille sur elle-même et se gare de ces empoisonneurs, de ces philanthropes qui, au nom des souffrances d'une classe, lui donnent à dévorer toutes les autres; de ces publicistes pour lesquels la patrie n'existe pas et qui font fi de la liberté, qui placent les droits dans les besoins, l'égalité dans les estomacs et proposent comme fin de la société humaine une régie de tout par l'État avec distribution à tous de travail et de pitance, c'est-à-dire un bagne paternel ou un bagne démocratique administré fraternellement. Quant à moi, plutôt que de voir le moindre commencement de ce régime ignoble, je souhaite que Dieu me retire de ce monde, fût-ce par la main de ces atroces fanatiques qui veulent tuer ou se faire tuer pour lui (3). »

Entre deux âmes, — et de telles âmes, — qui ne se pénétraient plus, le divorce était inévitable : il s'accomplit définitivement au mois d'octobre. La rupture se produisit avec tristesse, mais sans colère. La haine, comme il arrive trop souvent, ne remplaça point la tendresse. Augustin Thierry demeura déférent et juste pour celui qui l'avait accueilli et aimé. Malgré la contradiction des points de vue, jamais aucune attaque contre lui ne sortit de sa plume. Lorsque le philosophe désespéré tenta de se suicider, il alla lui rendre visite et lui offrir ses services. Il tint aussi à lui adresser l'un des premiers en hommage l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre* à son apparition. Saint-Simon mourant trouva la force encore de lire l'ouvrage et d'en apprécier le mérite. Averti du décès de son ancien

(1) Lettre à M. Lucien Daveziès.
(2) Lettre à M. de Cherrier.
(3) 10 juillet 1848.

maître par le docteur Bailly, son condisciple au collège de Blois, Augustin Thierry, malade et déjà sur le chemin de la cécité, voulut assister aux funérailles auxquelles il se rendit au bras de son frère.

Quelles furent sur son esprit, à l'âge où se forment le caractère, le jugement, les idées, l'influence et les effets de ce contact journalier avec le théoricien de la *Richesse des Nations ?* Saint-Simon est un rêveur, un utopiste, un songe-creux, un pêcheur de lune, mais c'est un cœur généreux, un cerveau puissant, malgré ses brumes. Augustin Thierry a dix-neuf ans quand il entre dans son intimité. Il est à l'instant des impressions vives, des entraînements, des enthousiasmes. D'âme naturellement ardente et pitoyable, les entretiens de Saint-Simon vont faire lever en lui toute une moisson sentimentale. De là, cette immense sympathie pour les vaincus qui remplit son œuvre, pour les opprimés, les misérables, les têtes baissées de toute sorte : ils représentent souvent à ses yeux la cause du droit et de la justice.

Au courant de leurs conversations familières, son maître lui révélait une humanité que les livres ne montrent point, entr'ouvrait à ses yeux des horizons nouveaux. Pour lui, la question sociale ne réside pas seulement, comme dira Lassalle, dans une question d'estomac : il affirme qu'elle est avant tout un problème moral. Dans ses aperçus rétrospectifs, il démêle obscurément comme grand ressort de l'histoire l'opposition des classes et les conflits qu'elle détermine; il insiste sur la distinction à établir entre les Gallo-Romains et leurs conquérants germaniques. « Les propriétaires sont les descendants des Francs, les fermiers, ceux des Gaulois. » Ainsi s'ébauchera progressivement dans la pensée attentive du disciple, encore indécise et confuse, pour se préciser et s'amplifier plus tard, la théorie scientifique qui tend à faire de la race la grande ouvrière de la transformation des peuples.

A. Augustin-Thierry.

(*A suivre.*)

A L'AIDE DE L'ITALIE

LA TRAVERSÉE DES ALPES EN AUTOMOBILE PAR LES TROUPES FRANÇAISES (Octobre-novembre 1917)

Le 24 octobre 1917, de grand matin, après une préparation d'artillerie d'une formidable intensité, les armées austro-allemandes attaquèrent le front italien dans la région de Caporetto, sur le haut Isonzo. En quelques heures, elles enlevaient Plezzo, débordaient le Monte Nero, et, jusque vers Auzza, dépassaient partout l'Isonzo.

Le 25, profitant des brèches ouvertes, elles s'élevaient sur les contreforts au sommet desquels court la frontière : la crête fortifiée du Mont Matajur, ainsi que les hauteurs de Stol, tombaient en leur pouvoir. C'en était fait : le front de nos Alliés était *percé*, sur dix points différents, et toute la plaine du Frioul menacée, dans la direction d'Udine.

Ces mauvaises nouvelles, parvenues, le 25, au Grand Quartier Général français, alarmèrent fort tous ceux qui connaissaient l'organisation de l'arrière des armées italiennes et qui savaient que leurs dépôts et leurs magasins, remarquablement installés d'ailleurs et largement pourvus, étaient à proximité même du front, sans échelonnement en profondeur, impossibles à déménager. Si nos Alliés ne résistaient pas *sur place*, leur retraite devait présenter des difficultés extrêmes et pouvait avoir les conséquences les plus graves. Ces considérations portaient une ombre fâcheuse au brillant tableau de notre victoire de la Malmaison (23 octobre), première manifestation de notre force depuis les regrettables événements d'avril.

On attendit donc, avec anxiété.

Et, malheureusement, les jours suivants, les renseignements apportés, d'heure en heure, par le télégraphe, donnèrent raison aux pessimistes : l'habile poussée oblique des Austro-Allemands (Nord-Est, Sud-Ouest) s'accentuait triomphalement. La 2e armée italienne était littéralement culbutée, et la 3e, en dépit de l'héroïsme des troupes de couverture, — cavalerie, bersaglieri à pied et cyclistes, auto-mitrailleuses, — se repliait, à une allure de déroute. Le 26, les ennemis atteignaient les petites vallées qui se dirigent, en éventail renversé, vers Cividale, tandis que les troupes italiennes abandonnaient le plateau de Bainsizza; le 27, ils entraient dans Cividale en flammes; le 28, ils prenaient Gorizia, Cormons; dans la zone maritime, ils enlevaient Monfalcone et ils atteignaient la frontière. C'était, favorisée par un temps clair et doux, la manœuvre d' « enveloppement » dans toute sa rigueur; c'était toute la plaine du Frioul menacée jusqu'au Tagliamento. Un immense matériel, de l'artillerie, des approvisionnements considérables étaient tombés aux mains de l'ennemi; et Udine, capitale du Frioul, et siège, depuis les premières semaines de la guerre, du Grand Quartier Général italien, devait succomber le 29!

On sait aujourd'hui, et depuis longtemps, sur qui faire peser la responsabilité morale du désastre italien dans cette circonstance : c'était l'épouvantable effondrement de la Russie (1) qui en avait été la cause directe et la condition. De nombreuses troupes avaient pu, en effet, être enlevées au front germano-russe et concentrées, sous le commandement de Mackensen, dans la région des Alpes Juliennes et du Carso. Pendant ce temps, avec cette perfidie dans laquelle ils sont passés maîtres, les Allemands avaient organisé une campagne défaitiste parmi les combattants italiens, se servant à la fois des deux partis extrêmes, socialiste et papiste, pour lancer le fameux mot d'ordre : « Pas de nouvel hiver aux tranchées!... Vive la paix!... »

La situation semblait désespérée. Et, cependant, comme il arrive souvent, le premier moment de stupeur passé, ce fut tout justement le succès militaire écrasant des Allemands

(1) Proclamation de la République russe le 17 septembre. Lénine et Trotsky allaient entrer en scène : les négociations de paix devaient s'ouvrir à Brest-Litowsk en décembre.

qui produisit une réaction de courage et de patriotisme : il fut, pour l'Italie, le coup de cravache, sous lequel elle sursauta et se ressaisit. Aux appels sinistres en faveur de la paix, qu'avaient poussés quelques égarés, la nation tout entière, frémissante, répondit : Sauvons l'Italie !...

La France fut la première à s'émouvoir de la situation de son alliée. Sa décision fut vite prise : puisque l'Italie était en péril, il fallait voler à son secours ! Le gouvernement, les grands chefs, les soldats, tous le désiraient ardemment. Et l'Angleterre, montrant le même esprit de solidarité, prenait aussitôt le parti de joindre aux nôtres tous ses efforts. Il n'y avait donc pas un instant à perdre.

Dès le 27 octobre, il était décidé, au Conseil des Ministres français, que le Comité de Guerre serait convoqué pour le lendemain 28 (un dimanche). Un accord de principe avait été demandé télégraphiquement à Londres ; et l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, par la même voie, avait reçu mission d'apporter au Gouvernement français l'appui « illimité » des forces britanniques. La réunion du Comité de Guerre, à laquelle assistait le Général en chef, eut lieu le 28 à seize heures : à dix-huit heures, tout le plan d'assistance à l'Italie était réglé : à dix-huit heures vingt, l'exécution commençait.

Immédiatement, le Général en chef lançait ses premiers ordres aux Commandants d'armée, désignant les corps d'armée qui devaient partir *le lendemain 29*.

Les contingents français étaient sous le commandement des généraux Foch et Fayolle ; les anglais sous le commandement du général Plumer. — Français et Anglais se chargeaient du *ravitaillement complet* de leurs armées.

I. — LES DONNÉES DU PROBLÈME

Ainsi donc, il fallait faire passer une armée en Italie.

Et cela, le plus vite possible : car le secours, pour être efficace, devait être immédiat.

La question des effectifs ne se posant pas, tout le problème résidait dans celle des transports. — Comment porter rapidement, au delà des Alpes, une masse d'environ 150 000 hommes, avec son artillerie, ses ravitaillements et tout son matériel de guerre ?

Il y avait deux moyens possibles : le chemin de fer, la route.

*
* *

Que permettait, d'abord, de réaliser le réseau ferré?

Cette étude n'était pas nouvelle, car, dès le printemps de 1917, on s'était préoccupé de la possibilité d'amener des renforts du front français au front italien (1); des reconnaissances de détail avaient même été faites pour l'organisation de la ligne de communication, particulièrement par le lieutenant-colonel Payot, alors chef d'État-Major chargé de la Direction de l'Arrière au G. Q. G., et qui, devenu directeur de l'Arrière en 1917, allait prendre la responsabilité de l'organisation d'ensemble de tous les transports et de tous les ravitaillements de cette nouvelle armée d'Italie (2). — On ne saurait donc parler de surprise dans le problème des mouvements à réaliser par voie ferrée; mais ce qui était inattendu, c'était précisément le caractère de rapidité de la réalisation.

Or, il n'y a que deux voies ferrées, celle de Modane-Bardonnèche-Bussoleno, et celle de Menton-Vintimille-Savone, qui permettent d'établir deux courants de transports entre la France et l'Italie. Il était donc, — premier point, — mathématiquement impossible de dépasser *une certaine densité* de transports : il y avait un maximum de tonnage et de vitesse. Et c'est pourquoi, auprès de la voie ferrée, tout autre moyen devait être bon. De plus, — second point, — la densité même de ces courants était encore réduite de ce fait qu'il était absolument nécessaire de réserver un certain nombre de trains au trafic normal : *ceux qui portaient le charbon* pour les chemins de fer italiens.

Ce que firent les chemins de fer, dans cette circonstance, est hors du cadre de la présente étude. Nous devons dire seulement ici que, dès le 29 octobre, au soir, 12000 wagons, rassemblés en 24 heures, commençaient à embarquer les divisions françaises en arrière du front de Champagne, et leurs rames se

(1) C'était le général Foch qui était désigné pour prendre, éventuellement, le commandement d'une armée française en Italie. On avait discuté déjà le choix de la base, Milan ou Turin, dont l'installation serait nécessaire à l'entrée en action de cette armée.

(2) Rattachée administrativement au G. Q. G. français.

mettaient en marche vers Modane et vers Menton : elles déposaient les premières troupes dans la région du Lac de Garde le 2 novembre. Nous laissons à d'autres le soin de raconter le tour de force de ce transport méthodique et rapide qui faisait le plus grand honneur à la direction militaire des chemins de fer français.

Mais il s'agissait, concurremment, répétons-le, d'utiliser la route. Et, avec la question de la route, c'est le Service automobile qui va entrer en scène.

***

Ici, quelques mots d'explication.

Pourquoi la question de la route était-elle l'affaire du Service automobile? Est-ce à dire qu'il était impossible d'envisage, le passage en Italie de convois de voitures à chevaux ou d'artillerie attelée, et que l'essence seule serait admise, dans les Alpes, comme mode de traction? — Nullement. Cela signifie que c'était le Service automobile qui était devenu, alors, le grand maître de la *circulation* sur toutes les routes militaires.

Le service automobile, on le sait, avait eu des débuts très modestes. Créé, ou à peu près, aux premiers jours de la guerre, il s'était développé, d'abord, comme mode de transport, avec une rapidité extraordinaire, prenant peu à peu, au cours des années 1914, 1915 et 1916, la charge de toutes les concentrations rapides de troupes, de tous les ravitaillements, des transports de vivres, de munitions, de matériel de tranchée, et de l'enlèvement des blessés. Par la suite, et, plus particulièrement, depuis la bataille de Verdun, il s'était vu confier la *police de la route :* cette mesure était d'ailleurs parfaitement logique : c'était le service automobile surtout qui usait des routes, c'était à lui d'y mettre de l'ordre, pour s'y garder toujours le libre passage. Pour Verdun, il avait créé, dans ce dessein, la première « Commission régulatrice automobile, » celle de Bar-le-Duc, qui avait donné des résultats remarquables, en permettant, avec une artère unique, la célèbre *Voie sacrée*, un trafic routier comme jamais encore on n'en avait imaginé, et grâce auquel, sans doute, Verdun fut sauvé (1). En 1916 et en 1917, pour chaque grande opération, la direction des Services auto-

(1) Voir *La Voie Sacrée*, dans la *Revue* du 15 décembre 1918.

mobiles avait créé encore de ces Commissions régulatrices automobiles (C. R. A.), perfectionnant, chaque fois, leur mécanisme d'après les expériences précédentes; et il était venu un moment où il apparaissait clairement que la même autorité devait centraliser l'exécution de tous les transports et toutes les questions de circulation : le haut-commandement arrêta alors qu'aucun mouvement important, de quelque nature qu'il fût, — automobile, hippomobile ou à pied, — ne pouvait plus se faire dans les zones d'action du front sans que le Service automobile n'en eût réglé lui-même les conditions de circulation, par l'intermédiaire de ses C. R. A. (1).

Une Commission régulatrice automobile était un organe appartenant à la direction des Services automobiles du G. Q. G. (donc au général en chef) et conçue de telle sorte que le commissaire régulateur (commandant ou capitaine du Service automobile), sur un certain territoire qui lui était attribué par le commandement, était maître absolu de tous les mouvements par route. Les routes de ce territoire étaient dites « gardées » et soumises, par conséquent, à des consignes sévères de circulation. Pour faciliter la surveillance de l'exécution de ces consignes, le réseau routier était divisé en plusieurs « cantons, » — portions du territoire,— surveillés, chacun, par un officier chef de canton (lieutenant du S. A.) ayant sous ses ordres un nombreux personnel de plantons. Il y avait, bien entendu, toujours, plusieurs C. R. A. qui fonctionnaient en même temps; et, sur le territoire de chacune, le commissaire régulateur lançait les convois suivant des horaires très minutieusement étudiés.

Un grand mouvement de troupes, quelconque, — qu'il fût automobile, à pied ou à cheval, — était-il ordonné par le commandement? c'étaient les C. R. A. qui en avaient toute la conduite, d'un bout à l'autre du front, se passant, l'une à l'autre, les éléments successifs, exactement comme est réglée la marche des trains sur une voie ferrée. Le résultat était l'intensification à l'extrême de la circulation, donc du rendement du réseau routier. On comprend donc, que, le 28 octobre 1917, dès qu'il fut décidé que des mouvements devaient avoir lieu de France en Italie par la route, c'était le Service automobile qui était chargé de les organiser.

(1) Les instructions *officielles* à ce sujet ne datent que des premiers mois de 1918. Mais la situation existait déjà, en fait, à l'automne de 1917.

***

Le directeur du Service automobile au G. Q. G. français, était alors le commandant Doumenc (1), travailleur aux conceptions rapides, d'une grande lucidité d'esprit et d'une activité dévorante, très au fait des moindres détails de sa tâche parce qu'il payait de sa personne. — Le soir même, il se mettait à l'œuvre. On se trouvait en présence d'un problème tout à fait nouveau, pour lequel l'expérience acquise, si précieuse fût-elle, était évidemment insuffisante, et qui devait nécessiter de l'initiative et de l'ingéniosité. C'est pourquoi la relation de ce qui fut fait alors, — pendant deux fiévreuses semaines, — doit garder une place à part dans l'histoire générale des grands transports automobiles de la guerre.

***

Tout d'abord, une question se posait : « Étant donnée la saison avancée, était-il *possible* de franchir les Alpes? »

Le passage des Alpes par une armée est toujours une opération très difficile et ceux qui l'ont réalisée ont laissé dans l'Histoire des souvenirs impérissables.

On pourrait écrire tout un livre sur un tel sujet, et ce n'est certes pas le pittoresque qui y manquerait. On y verrait d'abord le jeune Annibal, s'avançant par la vallée de l'Isère avec 60 000 hommes, après avoir fait installer à Grenoble des magasins de vivres, de vêtements, de chaussures et d'armes, puis franchissant, en plein automne, le massif du Mont Cenis (2). Quel tableau! la neige et le froid, funeste à ces frileux Africains, les populations hostiles, pas de routes, à peine quelques sentiers, les éléphants pris par le vertige; sur le versant gaulois, une ascension lente et fatigante; sur le versant italien, des pentes abruptes et des précipices; enfin, l'arrivée dans la plaine, avec 26 000 hommes exténués : quelques semaines après, ils gagnaient, pourtant, leur première victoire du Tessin! On y verrait Pépin le Bref, appelé par le pape Étienne II, que menaçait, de Ravenne,

(1) Il avait succédé, en mars 1917, au lieutenant-colonel Girard, de qui il avait été l'adjoint : à ce titre il avait, jadis, organisé la *Voie sacrée*. Il devait occuper le haut poste de directeur jusqu'aux derniers jours de la guerre et il s'y distingua tout particulièrement dans les grands transports de 1918.

(2) Probablement, du moins; par le Lautaret et l'Échelle. Mais on sait quels désaccords existent, à ce sujet, entre les historiens!

le roi des Lombards Astolf, passant, lui aussi, par le Mont Cenis, en l'an 754. On y verrait Charlemagne, l'Empereur à la barbe fleurie, à pied, à la tête de ses guerriers, cherchant en vain les chemins frayés par ses prédécesseurs. Puis ce serait l'étincelant et classique défilé des héros des guerres de la Renaissance : le « frétillant » Charles VIII, avec ses 150 gros canons, « gaillarde compagnie, mais de peu d'obéissance (1), » qu'il put faire passer, par chance, au sommet du Mont Genèvre ; Bayard et Louis XII ; le bouillonnant et impétueux François Ier s'engageant, pour tromper les Suisses, vers le col de l'Argentière, jetant des ponts sur les abîmes, faisant sauter les roches, pour ouvrir un passage à ses 72 pièces d'artillerie et traversant le Piémont, avec 35 000 combattants, pour aller gagner Marignan. Ce serait encore Louis XIII avec Richelieu, menant 35 000 gens d'armes au secours du duc de Nevers; les armées de Villars avec le vieux maréchal âgé de quatre-vingts ans; Bonaparte, enfin, sur son mulet, gravissant les sentes en lacets du Saint-Bernard à la tête de toute une armée silencieuse ; puis, plus près de nous, les cinq corps de Napoléon III appelés à l'aide par leurs frères italiens. Il est à remarquer que, sauf celui d'Annibal, tous ces passages se sont faits pendant la saison d'été.

Or, de nos jours, pour franchir la chaîne des Alpes, les *grandes routes* ne sont guère plus nombreuses que jadis. Ce sont : dans la zone Sud, celle des Alpes-Maritimes et (en dehors de la Corniche qui longe la mer), une route stratégique passant par le col de Tende (1 873 mètres); dans les Alpes Cottiennes, le col de Larche (ou de l'Argentière ou de la Madeleine) (1 995 mètres) et le col du Mont Genèvre (1 860 mètres) qualifié par tous les guides « le passage le plus facile des Alpes franco-italiennes (2) ; » dans la zone Nord, celle des Alpes Grées (en exceptant les cols muletiers, inutilisables dans la circonstance), le col du Mont Cenis (2 090 mètres) et le col du Petit Saint-Bernard (2 190 mètres). — Il ne pouvait être question, naturellement, du Grand Saint-Bernard, qu'on ne peut gagner que par les routes suisses et qui, au surplus, n'est pas aménagé convenablement sur le versant italien.

(1) Comines.

(2) Mais, pour gagner le Mont Genèvre, il faut, préalablement, franchir le col du Lautaret.

Notons que pour deux routes seulement, le chemin de fer pouvait amener les troupes jusqu'au pied des monts : à Briançon pour le Mont Genèvre, à Modane pour le Mont Cenis : de ce fait, les routes du Petit Saint-Bernard, du col de Larche et du col de Tende étaient moins intéressantes. Mais, à vrai dire, il était évident qu'on n'aurait probablement pas le choix, et qu'il faudrait s'estimer bien heureux si une ou deux seulement des voies étaient libres !

Quoi qu'il en dût être, — et, du Grand Quartier Général, on avait lancé, téléphoniquement, des demandes de renseignements sur l'état des cols, — il apparaissait que l'ensemble de l'opération devait se répartir sur deux zones : une zone Sud (passage par la Corniche et le col de Tende), une zone Nord (passage par le col de Larche, le col du Mont Genèvre et le col du Mont Cenis) (1).

Aussi deux officiers, appartenant à la direction militaire des chemins de fer, le commandant Gérard et le commandant Marchand, furent appelés d'urgence et chargés d'organiser l'enlèvement des troupes et leur acheminement vers l'Italie, l'un, le commandant Gérard, à travers la zone Nord, l'autre, le commandant Marchand, à travers la zone Sud. En même temps, le directeur des Services automobiles chargeait deux capitaines d'une tâche analogue : dans la zone Nord, le capitaine Bosquet ; dans la zone Sud, le capitaine Censelme. Convoqués au Grand Quartier, à Compiègne, ces deux officiers reçurent toutes les instructions nécessaires et filèrent immédiatement, l'un sur Modane, l'autre sur Nice.

On ne savait pas encore exactement quelle utilisation on ferait des routes, en admettant que ces routes fussent libres. Le problème était complexe : à première vue, toutefois, il paraissait difficile de faire, par la montagne, du transport de troupes, à cause du danger. Mais il y avait à ravitailler les éléments traversant les Alpes ; il y avait à assurer les mouvements de leurs bagages, qu'on savait, par expérience, représenter un tonnage très supérieur à la capacité de leurs convois à chevaux. Il fallait aussi expédier directement en Italie, en temps utile, les véhicules automobiles nécessaires tant à la base de Milan que dans la zone de concentration de l'armée

(1) On apprenait, immédiatement, que le Petit Saint-Bernard était impraticable.

(région du lac de Garde), pour constituer immédiatement les « dépôts de munitions » auxquels le tonnage formidable des tirs modernes donne une importance vitale.

De toute façon, on pouvait toujours déclencher, car le temps pressait, un grand mouvement vers les deux zones des Alpes. C'est ce qui fut fait.

*
* *

Ceux qui, dans l'avenir, auront la charge de combiner des transports importants pourront se reporter à l'histoire d'octobre 1917 et suivre et discuter, point par point, les dispositions prises. Mais ils devront faire entrer en ligne de compte la *rapidité* des décisions, et la multiplicité des organes d'exécution à mettre en œuvre. Nous bornant ici aux seuls détails concernant le service automobile, nous noterons tout ce qui fut fait *en quelques heures.*

La première mesure arrêtée fut que, pour la zone Nord, les formations automobiles iraient par route depuis le front français (ou depuis des points intermédiaires [parcs]) jusqu'à Modane et Briançon : pour le Sud, au contraire, les camions seraient portés par chemin de fer jusque dans la région de Nice.

On sait que les éléments désignés pour constituer l'armée d'Italie étaient prélevés dans le groupe d'armées du centre, et, particulièrement, dans la 10e armée. Des formations automobiles furent donc choisies, tout d'abord, dans le service automobile de la 10e armée. Le chef du service automobile à l'État-major de cette armée, alors à Crugny, près de Fismes, était le commandant Manessier. L'ordre lui arriva, le 29, de mettre en route *dès le lendemain matin* quatre groupes automobiles (1) et de les diriger sur Modane par les étapes Troyes, Dijon et Lyon, où se trouvaient trois grands parcs. Dans le même temps, il devait faire embarquer par chemin de fer, direction du Sud, une partie du parc automobile de la 10e armée, pour constituer le futur parc de l'armée d'Italie.

(1) Environ 320 camions. L'unité, dans le service automobile, est la « Section, » et le type de section le plus employé, de beaucoup, est la Section T. M. La section T. M. (transport de matériel) se compose de 20 camions. Quatre sections assemblées, forment un « Groupe. » Quelques groupes, assemblés à leur tour, forment un groupement.

D'un autre côté, le directeur des services automobiles désignait un groupement indépendant de quatre groupes (groupement Censelme) qui devait être embarqué d'urgence sur voie ferrée, également dans la direction de Nice, pour faire la traversée dans la zone Sud (le capitaine Censelme était lui-même régulateur, nous l'avons vu, pour le passage dans cette région). Les détails seraient fixés plus tard, au fur et à mesure des renseignements.

Or, sur ces entrefaites, précisément, une série de télégrammes apportait les résultats des diverses reconnaissances des cols des Alpes :

1° D'abord, ainsi qu'on l'avait supposé, le Petit Saint-Bernard était inabordable.

2° Le col du Mont Cenis était, également, obstrué par la neige. C'était là une nouvelle plus fâcheuse : il fallait renoncer à la traversée par Modane! Des ordres furent envoyés à Lyon pour modifier, en conséquence, l'itinéraire des convois.

3° Le col du Mont Genèvre était praticable.

« Col Mont Genèvre praticable aujourd'hui; 4 à 5 centimètres de neige, mais on peut passer. »

Les convois par route allaient donc bien sur Briançon.

4° Au col du Lautaret, on pouvait encore passer, mais il était certain que le passage serait bouché vingt-quatre heures plus tard (1). Il devenait donc impossible aux convois d'aller à Briançon par la ligne droite (vallée de la Romanche). Après Grenoble, il leur faudrait faire un crochet au Sud par Gap (col de la Croix-Haute ou col Bayard). Or :

5° La route par le col Bayard, qui représentait le circuit le moins long, était en très mauvais état, impossible en fait.

6° Heureusement le col de la Croix-Haute était praticable.

7° Le col de Larche était obstrué.

L'*unique* itinéraire pour la zone Nord se dessinait donc ainsi : Grenoble, Veynes, Gap, Briançon, Mont Genèvre.

8° Enfin, pour la zone Sud, le col de Tende était libre.

Au point de vue de la densité des transports, on pouvait sans gêner les deux courants normaux par voie ferrée, Modane-Bardonnèche, Menton-Savone, débarquer du chemin de fer sur le versant français et rembarquer sur le versant italien 14 élé-

(1) La voiture envoyée en reconnaissance avait eu le plus grand mal à revenir!

ments, c'est-à-dire la valeur de 14 trains par jour : 6 dans la région Nord (Mont Genèvre), 8 dans la région Sud (col de Tende); ce nombre de 14 éléments représentait à peu près autant que la moitié du débit *moyen* des courants normaux, qui était de 10 trains sur Modane et 24 trains sur Vintimille. Pour les constituer, tout bien pesé, on choisit de préférence les éléments montés et en particulier l'artillerie.

Il ne nous reste plus qu'à examiner ce qui se passa dans chacune de ces deux régions.

II. — LE PASSAGE DES ALPES

Dans la zone Nord. — L'ordre avait été donné au Service automobile de la 10e armée de fournir, pour la zone Nord, 4 groupes (de 4 sections). Toutes les unités de l'armée étaient alors en plein travail. On choisit celles qui pouvaient être *rameutées* le plus vite; et elles reçurent des instructions, le 29 au soir, pour être prêtes à partir *le lendemain matin.*

Mais une très grave question se posait : celle du matériel. Il fallait que les formations en service en Italie fussent constituées avec des véhicules de la marque Fiat, autant que possible, ou, à la rigueur, de la marque Berliet, de manière qu'on pût organiser facilement, par la suite, le ravitaillement en « rechanges, » les pièces Fiat se trouvant à Turin, les pièces Berliet à Lyon (1). Le départ fut donc réglé de la manière suivante :

Pour chaque groupe, une section seulement partait, emmenant le personnel du groupe, et on devait prendre au passage, au Parc de Lyon, le matériel nécessaire au groupe, 80 véhicules en bon état. Le capitaine Bosquet, adjoint du commandant Manessier, et désigné pour être régulateur dans la région Nord, en partant, le premier, vers Modane, faisait faire dans

(1) Cette question des rechanges est capitale. Le matériel automobile, en effet, ne peut être maintenu à ses effectifs normaux qu'à *force d'entretien.* Quand des camions travaillent, il y a, chaque soir, une moyenne d'indisponibles de 10 pour 100. Ce pourcentage n'augmentera pas, si on répare à mesure; mais, si l'on arrêtait le service des réparations, le deuxième jour, il y aurait, au lieu de 10 pour 100, 20 pour 100 d'indisponibles, le 3e jour, 30 pour 100, etc. Les Parcs automobiles chargés de cette lourde tâche des réparations, ne peuvent, eux-mêmes, travailler que s'ils reçoivent régulièrement, de l'arrière, les matières premières et, surtout, les pièces *de rechange.*

les trois Parcs de Troyes, de Dijon et de Lyon, tous les préparatifs nécessités par les circonstances : à Dijon, par exemple, préparation de vêtements chauds ; à Lyon, préparation de camions, etc. Il faisait improviser, également, la concentration d'une dizaine de « Sections sanitaires » qui devaient suivre le mouvement.

Il n'était pas question de sections R. V. F. (ravitaillement en viande fraîche) (1), les pesants autobus étant peu indiqués pour franchir les Alpes : les sections de ravitaillement en viande fraîche furent constituées en Italie avec de simples camions Fiat.

Quant aux nombreuses voitures de tourisme : voitures du Q. G. de l'armée, des Q. G. des corps d'armée et des Q. G. des divisions, elles étaient, au fur et à mesure des ordres reçus, réunies en groupes de marche, avec étapes obligatoires, direction de Milan par Briançon.

La liaison était maintenue constamment, bien entendu, entre la D. S. A. (Direction des Services automobiles) et la Direction des Chemins de fer. C'est ainsi que le 1er novembre (jeudi), — alors que les convois, définitivement formés, s'apprêtaient à quitter Lyon, — il fut arrêté que les premiers camions devaient être à Briançon le 3 avant 16 heures, pour y embarquer le premier train militaire.

Imaginez ces étapes successives : Troyes, Dijon, Chalon-sur-Saône, Lyon, Grenoble, Veynes, Gap, Briançon, par des routes magnifiques, mais coupées de tournants brusques, de descentes rapides, de montées interminables, où nos camions s'engageaient, pleins d'une superbe audace. On était en novembre, époque où la région des Alpes est sous une couche épaisse de neige et où, habituellement, tous les cols sont fermés. La chance voulut que le temps fût très froid, avec un soleil splendide et pas de vent. Le Col de La Croix-Haute, — « ce pays le plus pauvre et le plus triste de France, » — put être passé sans aucun accident.

(1) A côté des Sections T. M. les unités les plus employées, en campagne, sont les Sections sanitaires (S. S. — 20 voitures) qui portent les blessés des postes de secours aux ambulances et des ambulances aux hôpitaux, et les Sections R. V. F. (7 à 8 autobus) qui apportent la viande (fraîche ou congelée) aux « Centres de distribution. » Ajoutons quelques formations spéciales : les formations automobiles des ambulances et les sections du Service télégraphique.

Comment ne pas s'arrêter un instant, pour noter quelques aspects de cet immense itinéraire, le long duquel les formations automobiles s'échelonnaient le jour de la Toussaint de 1917? J'en trouve la notation précise et colorée dans de remarquables notes inédites du commandant Doumenc lui-même : (1)

« Le Parc de Troyes, en pleine fièvre, constituait le point de groupement où, à chaque instant, de nouveaux détachements arrivaient, auxquels il fallait distribuer, en hâte, de l'essence, des pneumatiques, des vivres, et qu'on réunissait en colonnes plus compactes, filant sur Dijon, par Châtillon-sur-Seine. Déjà, c'était la neige couvrant les plateaux ; et le vallon de Saint-Seine et le Val Suzon, tout poudrés de blanc, donnaient l'impression d'un paysage des Alpes... A Dijon, le long du boulevard où nos unités se rassemblent, c'est un grouillement continu de camions manœuvrant pour prendre leur place de stationnement, d'équipes d'ouvriers faisant crépiter les moteurs en essai ou penchés sur les ponts-arrière, de voiturettes véhiculant jusqu'au Parc les chefs de section... Plus loin, c'est toute la colonne des Sections Sanitaires, égrenées le long de la Saône, et qui se regroupent, dans la nuit, sur la place de Villefranche, toute pleine de lueurs de phares et de ronflements de moteurs. Pour gagner de vitesse, on a formé, à Lyon, des groupes avec du matériel neuf pris au Parc et des conducteurs amenés des armées...

« Ce même jour de la Toussaint, le premier groupe automobile quittait Grenoble, affrontait la grande montée de Vif, sans laisser un traînard, et venait passer la nuit au pied du célèbre Mont Aiguille, dont la majesté sombre a contemplé, jadis, bien d'autres convois de constitution bizarre, déménageant à travers la montagne les bagages des combattants (2). Sous ces mêmes grandes ombres immuables, au bruit des mêmes torrents, ont dormi, sans doute, les mercenaires d'Annibal, les chevaliers de Charles VIII, les mousquetaires du roi Louis XIII, les volon-

(1) Auxquelles ont été empruntés quelques autres détails de cette étude.

(2) Le Mont Aiguille, longtemps appelé le *Mont inaccessible*, fut escaladé pour la première fois, en 1494, par quelques gentilshommes de la suite de Charles VIII, Antoine de Ville, Julien de Beaupré, etc., « avec un eschelleur et un prêtre, » disent les vieux Guides. Il resta ensuite de nouveau considéré comme impraticable, jusqu'en 1834.

taires de la Convention, rêvant tous des plaines ensoleillées d'Italie, qu'ils voulaient conquérir ou délivrer. Aucun n'eut certainement de plus nobles, de plus hautes pensées et une plus belle confiance que notre poilu de la plus grande guerre, passant les Alpes pour secourir des alliés en péril. Et, dans la nuit claire et glacée, à l'heure où les longues files de camions, transformés en chambrées, s'éclairaient de lueurs clignotantes, on entendit résonner des voix qui s'élevaient, fredonnant les couplets de *la Madelon*, chanson aux sentiments simples, rythme mêlé de marche militaire et de naïve mélopée d'amour, où se trouve enclose toute l'âme du soldat de tous les temps. »

L'arrivée des premières sections à Briançon eut lieu au jour dit, avec quelques heures de retard : comme le chemin de fer avait, de son côté, un retard équivalent, tout allait bien.

Mais le plus fort restait à faire !

***

La route qui franchit les Alpes au col du Mont Genèvre date de 1802, comme le rappelle un bel obélisque élevé à son sommet; mais elle a servi, en réalité, à presque toutes les armées. C'est que, abritée des vents du Nord par le mont lui-même et par le Chaberton (3 135 mètres) et exposée au Midi, elle offre le passage le meilleur et le plus sûr, du moins pendant six mois de l'année, de mai à octobre. Mais on était à l'entrée de l'hiver !

Le premier soin du Commissaire régulateur automobile de Briançon (1), une fois ses liaisons téléphoniques assurées, fut donc l'organisation du déblaiement des neiges. Celui-ci fut assuré par une compagnie de cantonniers français, une certaine quantité de travailleurs italiens et un millier de prisonniers autrichiens, qui se mirent à la besogne et ne devaient plus s'interrompre pendant tout l'hiver. On restait, certes, à la merci d'une de ces tempêtes violentes, si fréquentes en montagne, et dont les tourbillons forment, en quelques instants, d'énormes

(1) La date officielle de la création de la C. R. A. de Briançon est le 4 novembre à midi. Le commandant Doumenc, parti en automobile de Compiègne le 1er novembre, au matin, arrivait à Lyon le soir du même jour, après avoir inspecté les différentes colonnes en cours de marche; le 2, il était à Briançon; le 3, il faisait le parcours Mont-Genèvre, Césanne, Suse, Pignerol, col de Sestrières, Césanne, Briançon; et, le 3, au soir, il réglait, à Briançon, l'organisation de la nouvelle C. R. A.

dunes de neige dont on ne serait jamais venu à bout : mais le temps, nous l'avons dit, favorisa l'entreprise d'une manière exceptionnelle, et la route put être maintenue libre.

Il ne s'agissait cependant, entendons-nous bien, que d'un chemin étroit, tout juste suffisant pour qu'il y pût passer *un seul courant de véhicules :* impossible absolument de croiser : on établit seulement, de distance en distance, quelques « garages, » élargissements de la route sur quelque dix mètres, dans des endroits favorables. — Dans ces conditions, le méca-

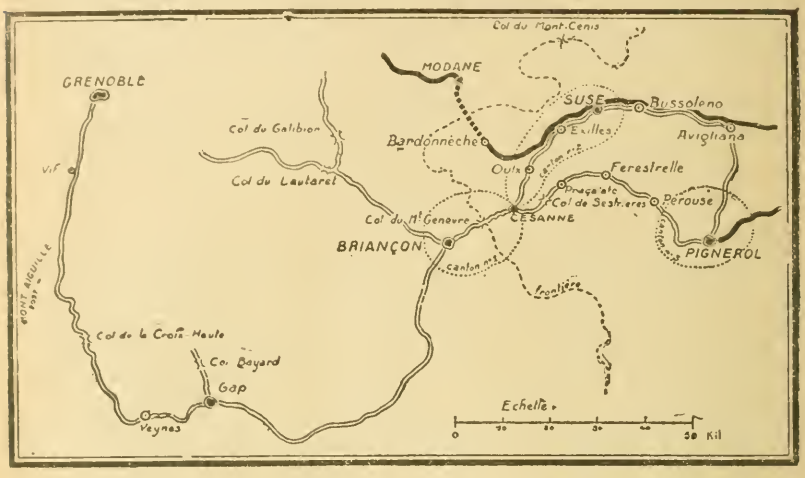

LE PASSAGE DES ALPES PAR LE COL DU MONT GENÈVRE

nisme du passage du Col du Mont Genèvre fut réglé de la manière suivante :

Départ de Briançon. Itinéraire : Briançon (1 300 mètres), Col du Mont Genèvre (1 860 mètres), Césanne (1 344 mètres). A Césanne, bifurcation : à gauche, route vers Pignerol par Oulx, Exiles, Suse, Avigliana ; à droite, route vers Pignerol par le col de Sestrières, Pragelato, Fenestrelle, Pérouse.

Les troupes qui passaient les Alpes étaient de l'artillerie : artillerie de montagne, batteries de 75, artillerie lourde à chevaux. Le rôle des sections automobiles était de leur porter leurs ravitaillements et leurs bagages.

La C. R. A. de Briançon s'était constituée à 3 « cantons : »

Le canton n° 1 avait la responsabilité des chargements en gare de Briançon, des ravitaillements à Césanne, des dépan-

nages le long de la route du Mont Genèvre avec ses lacets aux tournants brusques.

Le canton n° 2 assurait la traversée depuis Césanne jusqu'à Suse. La route, serpentant, là, au fond de la vallée, et très difficile par endroits, se rétrécissait brusquement à l'entrée d'Oulx et d'Exiles, pour devenir une ruelle pavée, étranglée entre deux files continues de maisons, juste séparées l'une de l'autre par une largeur de voiture. Le véhicule pénétrait avec grand fracas dans cette sorte de caverne sombre; il devait la franchir sans arrêt sous peine d'interrompre tous les mouvements. A la sortie, on débouchait dans la plaine.

Enfin, le canton n° 3 avait la charge de la circulation et des ravitaillements dans la région de Pignerol.

Il était presque impossible de circuler la nuit. Les mouvements se faisaient donc pendant le jour, dans l'ordre que voici.

Tout d'abord, de grand matin, partaient les voitures légères, voitures de tourisme des quartiers généraux et voitures sanitaires : elles allaient directement à Pignerol par la route de gauche : Oulx, Exiles, Suse.

Aussitôt après, on faisait partir les camions automobiles. Arrivés à Césanne, — où se constituait un dépôt de vivres, fourrages, munitions, — certains de ces camions déposaient un jour de « vivres de route, » puis attendaient là, pour revenir, le soir, sur Briançon ; les autres camions filaient, par la route de gauche (Exiles, Suse) sur Pignerol : ils déposaient, à Pignerol, cinq jours de « vivres de chemins de fer, » et repartaient vers Césanne, par Suse : à Césanne, ils attendaient, également, le soir, pour repartir sur Briançon.

Après les convois de camions, c'est-à-dire vers 9 heures et demie du matin, on faisait partir enfin les artilleurs, qui passaient, à leur tour, le col et, à partir de Césanne (où ils touchaient un jour de vivres), empruntaient *la route de droite :* col de Sestrières, Pragelato, Fénestrelle, Pérouse, pour aller à Pignerol : là, ils touchaient cinq jours de vivres, et s'embarquaient sur les chemins de fer italiens.

Alors, vers le soir, tous les camions qui se trouvaient à Césanne quittaient cette ville, franchissaient le mont Genèvre de l'Est à l'Ouest, *après le passage des artilleurs* (1) et rentraient à Briançon.

(1) Le téléphone renseignait sur la situation des colonnes.

Hélas! cette suite ingénieuse de mouvements ne put se faire que pendant deux jours : le troisième jour, le Col de Sestrières fut obstrué par la neige ! Il n'y avait plus qu'une route pour gagner Pignerol!

Il fut donc décidé que tout le monde passerait par Oulx, Exiles, Suse. Il y eut une entente immédiate avec la Régulatrice des chemins de fer de Modane (commandant Gérard) pour qu'une partie des wagons passant par le tunnel Modane-Bardonnèche arrivassent vides à Suse : les artilleurs y étaient embarqués. Puis, par la suite, ce furent des trains italiens qui, au lieu d'aller prendre l'artillerie française à Pignerol, allèrent la prendre à Suse.

Tous ces transports, dont la bonne exécution était de la plus haute importance pour la concentration des troupes alliées dans la Lombardie, durèrent une quinzaine de jours. Il passa, par le Mont Genèvre, la valeur de 76 trains.

Après quoi, on laissa une section à Briançon, pour parer à tous besoins; la C. R. A. fut maintenue avec la charge d'entretenir la voie libre : et tous les camions quittèrent la France, définitivement, pour gagner, par Pignerol, Turin, Verceil et Milan, la région de Vérone et Vicence (1).

***

Est-il utile de décrire maintenant cette navette des convois dans la neige à près de 2000 mètres d'altitude? Nous laisserons plutôt au lecteur le soin d'imaginer les montées périlleuses et lentes, les descentes plus périlleuses encore, entre deux talus de glace, que les travailleurs de la route n'arrivaient qu'au prix des plus grandes difficultés à écarter assez l'un de l'autre.

En fait, il n'y eut pas d'accident grave : quelques tués, sur plus de 50 000 hommes qui passèrent. Pour les chevaux les pertes furent insignifiantes. Quant aux camions, on n'en laissa *pas un seul*. Il y eut des culbutes fameuses: une, entre autres, d'une « remorque-cuisine » qui, lâchant tout à coup son

(1) Le retour de ces sections devait se faire en avril 1918, quand l'armée française d'Italie fut rappelée pour faire face aux offensives allemandes du printemps (21 mars, etc). Il fut très difficile, à cause des *avalanches*, et certaines sections furent immobilisées plusieurs jours à Césanne. Pendant tout l'hiver, on s'astreignit à maintenir le col praticable et un *télégramme journalier*, adressé à la D. S. A. (à Compiègne), rendait compte de la possibilité de passage. On voit que cette précaution, à première vue excessive, eut sa justification par les faits.

camion tracteur, se trouva précipitée à 50 mètres plus bas : mais on put la tirer de là sans autre dommage que la disparition... de la soupe.

*
* *

Dans la zone Sud. — Nous avons vu qu'il avait été décidé que le matériel automobile destiné à faire la traversée par le Col de Tende ou la Corniche serait amené à pied d'œuvre par voie ferrée.

Les premiers départs de trains de la région arrière du front français datent du 29 à 17 heures : ces trains emmenaient des troupes qu'ils devaient porter *directement* vers Milan, soit par Modane, soit par Vintimille. Mais ils embarquèrent aussi, dans la région d'Épernay, 400 camions automobiles avec leur personnel, qu'ils amenèrent dans la zone Sud par un itinéraire extrêmement compliqué, *viâ* Toulouse. Ces camions débarquèrent, les uns à Cette, les autres à Aix en Provence, pour gagner Nice par la route, les autres à Nice même. C'était à Nice, en effet, que s'installaient, et le Régulateur général, commandant Marchand, et le Commissaire régulateur automobile, capitaine Censelme : ces deux officiers étaient à leur poste le 31, pour commencer les opérations le 1er novembre.

Le programme avait été arrêté ainsi :

Il devait arriver à Nice vingt-quatre trains par jour. Sur ces vingt-quatre trains, seize continueraient leur route par la voie ferrée, huit seraient vidés de leurs éléments à Nice (quatre trains) et à Vintimille (quatre trains). Les quatre éléments débarqués à Nice feraient route par l'Escarène, Sospel, le Col de Tende, San-Dalmazzo (rembarquement sur chemin de fer italien); les quatre éléments débarqués à Vintimille feraient route par la Corniche, San-Remo, Port-Maurice, Albenga, Savone (rembarquement sur chemin de fer italien).

Comme dans la zone Nord, il s'agissait, ici, d'éléments montés et particulièrement d'artillerie.

La question des vivres et des cantonnements dans les gîtes d'étapes fut débattue avec les autorités italiennes de San-Dalmazzo : on supposait que le passage par le Col se ferait en trois jours, le passage par le bord de la mer en quatre jours. Les camions automobiles portaient, en conséquence, les vivres, les munitions, les bagages.

Ce fut le 1er novembre, — des trains de troupes avaient déjà passé directement vers l'Italie le 30 et le 31, — que les mouvements par route commencèrent. Et, tout de suite, on s'aperçut que le programme était irréalisable.

C'est que, en matière d'opérations militaires, on ne doit pas se lasser de le répéter, tout est dans l'*exécution :* ce qui

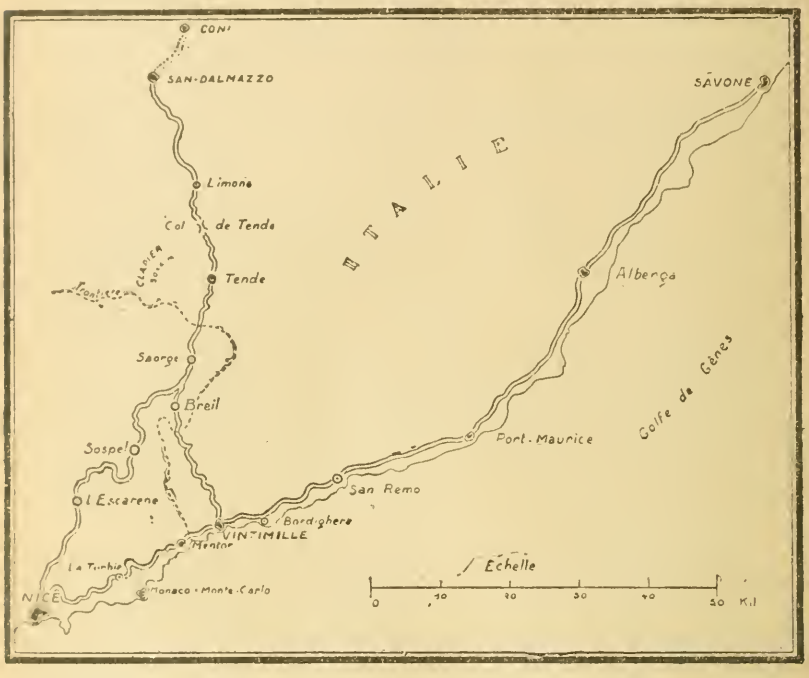

LE PASSAGE DES ALPES PAR LE COL DE TENDE

a été conçu hors du champ d'action est souvent inapplicable; « c'est la guerre qui apprend la guerre! »

Qu'arriva-t-il, en effet? — D'abord, que la durée des étapes prévue fut pratiquement insuffisante : il fallait quatre jours, au lieu de trois, pour la route de Tende, parce que cette route était très mauvaise; il fallait six jours, au lieu de quatre, pour le trajet du bord de la mer, parce que, là, la route est constamment coupée par la voie ferrée et que, cette voie ferrée étant justement suivie, alors, par des trains qui se succédaient à de très courts intervalles, les convois automobiles perdaient des heures aux passages à niveau!

Il ne s'agissait là, au surplus, que d'un retard. Mais une complication plus grave força à modifier la composition même des éléments.

En effet, la route du Col de Tende, particulièrement entre l'Escarène et Sospel, était tellement dangereuse, par suite des lacets en bordure de précipices, qu'on jugea qu'il était de la plus grande imprudence d'y faire passer l'artillerie. On chercha une autre combinaison, et l'on pensa d'abord à utiliser, entre ces deux points, un long tunnel en construction de la ligne de chemin de fer, inachevée, Nice-Coni. Mais, dans le même temps, une reconnaissance fit découvrir que la route Vintimille, Breil, Col de Tende, qui suit la vallée de la basse Roya, était d'un emploi beaucoup plus sûr. Et il fut alors décidé : d'abord, qu'on userait de cette route, — (l'itinéraire devenait donc : Nice, La Turbie, Menton, Vintimille, Breil, Col de Tende, San Dalmazzo); — ensuite qu'on remplacerait l'artillerie par des troupes à pied, qu'on transporterait en camions.

Les groupes automobiles furent donc employés, à partir de ce jour, à transporter les fantassins, leurs vivres et leurs bagages, entre Nice et San-Dalmazzo, et, bientôt, entre Vintimille seulement et San-Dalmazzo, les chemins de fer venant faire leurs déchargements à Vintimille.

La C. R. A. avait transporté son siège de Nice à Menton.

Sur ces entrefaites, les premières troupes anglaises arrivèrent, *avec leurs autos :* on leur réserva, sur leur demande, la route du bord de la mer, et tous les camions français montèrent dorénavant par le Col de Tende.

Tous ces mouvements se répétèrent pendant tout le mois de novembre. Vers le 12, le groupement automobile Censelme avait reçu l'ordre de passer définitivement en Italie, et il était remplacé par le groupement Jehl, dont la composition était à peu près la même (quatre groupes et une section d'état-major) et dont le travail fut tout pareil.

Aux premiers jours de décembre, celui-ci, à son tour, quittait la France pour la région du lac de Garde.

* * *

Il faut dire un mot à part du transport du « Parc automobile. »

En octobre 1917, le Parc de la 10e armée était installé à Châtillon-sur-Marne. L'ordre arriva le 29 au soir d'embarquer

une partie de ce parc par chemin de fer et de le diriger vers le Sud. Ce même ordre établissait la composition exacte du futur parc de l'armée d'Italie, désignait les échelons successifs qui l'alimenteraient, réglementait la liquidation des installations, qu'il laisserait sur place, ainsi que les conditions de prise en charge des véhicules et des approvisionnements, qu'il passait aux parcs voisins, fixait les règles du ravitaillement en pièces de rechange, l'acheminement des commandes en cours, etc. Comme on le voit, c'est un flot de questions qui se presse dans de pareils moments!

Le 30 octobre, un groupe, fourni par le service automobile de la 10e armée, chargea le matériel du parc et le porta à Fère-Champenoise, où il fut embarqué sur wagons (plateformes) dans la soirée du 31. Après un circuit assez long, il était débarqué du chemin de fer dans la région d'Aix-en-Provence. Là, les camions automobiles le reprirent et le portèrent, par la route du bord de la mer et Alexandrie, jusqu'à Milan, puis jusqu'à Brescia : il s'installa à Brescia, avec une section avancée à Vicence (section de parc 24, à Brescia, section de parc 41, à Vicence). Par la suite, il devait se transporter à Vérone.

Ce déménagement compliqué d'un parc automobile sur un parcours de près de 1 500 kilomètres se fit sans encombre.

D'ailleurs, l'ensemble de tous les transports dans la zone Sud fut accompli sans accident grave : il faut bien dire que le climat rendait l'opération moins dure que dans la zone Nord.

Et puis, tout le monde était très gai, ce qui facilite singulièrement le travail, de quelque nature qu'il soit; et, aussi bien, l'entrain n'était pas difficile à maintenir, dans ces paysages ensoleillés, surtout à partir du moment où des fantassins occupèrent les camions.

Ce n'est qu'une fois arrivés dans la plaine italienne, surtout dans les régions où les populations du Frioul, évacuées, refluaient misérablement, que les soldats de France reprenaient le sentiment de la gravité de la situation et de la responsabilité qui pesait sur eux.

Dans des notes publiées par *l'Illustration* (1), M. Robert Vaucher nous fait assister à l'une de ces mille scènes pittoresques auxquelles donnèrent lieu les premiers convois de

(1) Numéro du 24 novembre 1917.

troupes françaises, — et c'est sur celle-là que je veux finir :

« J'ai assisté au croisement d'un train de ces réfugiés et d'un convoi amenant un bataillon français. D'un côté, l'on pleurait : les enfants, blottis dans les bras de leurs mères, avaient froid, la pluie tombait glaciale. Sur l'autre voie, nos soldats chantaient gaiement. Enthousiasmés par les réceptions qui leur furent faites..., ils avaient piqué à leurs bérets des fleurs reçues le long de la Riviera. Ils allaient prendre leur place au front italien avec un entrain magnifique pour des hommes depuis plus de trois ans sous les armes.

« Soudain, à la vue du lamentable convoi, les chants cessèrent, tous nos poilus devinrent silencieux. Dans les yeux des pères on pouvait lire une pitié infinie, à l'idée que des petits innocents souffraient par les Boches.

« Alors, dans un élan magnifique, du convoi fleuri qui montait vers le front, les soldats français descendirent et, en hâte, se mirent à distribuer aux enfants des réfugiés les pommes, les poires et les figues dont on les avait gratifiés le long du chemin. Il était tard, sinon, j'aurais voulu photographier un soldat à grande barbe donnant à boire du café, dans sa gourde, à une ravissante fillette aux yeux noirs qui avait perdu son papa dans la retraite et qui, confiante, expliquait en italien son malheur au brave soldat, ne comprenant pas un mot, mais heureux de soulager une souffrance... Et les vieux montagnards du Cadore, en voyant cette belle jeunesse, si pleine de confiance, se reprenaient à espérer. »

***

Telle fut, dans ses traits principaux, l'aide apportée par les convois automobiles au passage des Alpes par les armées françaises, en novembre 1917, aussi bien pour les transports de troupes, de bagages, de ravitaillements, que pour l'organisation générale de la circulation.

Le 5 novembre, c'est-à-dire huit jours après l'alerte, nos troupes, venues du front de l'Aisne ou des Vosges, avaient passé le Mont Genèvre, quinze sections automobiles aidant au passage, transportant les bagages et les vivres. Sur ces quinze sections, quatre avaient déjà dépassé Turin, en route sur Milan et Vérone, trois les suivaient, huit devaient continuer les navettes entre Briançon et Pignerol. La Commission régulatrice automobile

installée à Briançon, dans la haute ville, avait ses cantons en place, sa circulation réglée, et, avec l'aide des autorités territoriales françaises et italiennes, assurait le déblaiement du col, qui devait rester libre tout l'hiver. Pendant ce temps, quatre autres groupes automobiles faisaient passer aux troupes le col de Tende.

Moins de deux semaines plus tard, l'armée d'Italie tout entière, groupée à l'Est et au Sud du Lac de Garde, disposait d'une organisation automobile complète, avec les huit groupes de son Service automobile d'armée, son parc installé à Brescia, toutes ses voitures de tourisme, ses voitures de ravitaillement en viande, ses sections sanitaires, complétées par les Groupes chirurgicaux et les Équipages radiologiques, ses sections de transport de personnel télégraphique (T. P. T.).

Une Commission Régulatrice Automobile nouvelle organisait en « route gardée » l'itinéraire Vérone, Vicence, Citadella, Castelfranco, prête à mettre en action quatre nouveaux groupes qui allaient arriver, après avoir terminé leur tâche dans les Alpes maritimes. On peut dire que la rapidité de cette mise en place fait honneur à l'activité et à l'ingéniosité du service automobile français tout entier.

Les convois arrivèrent à pied d'œuvre *sans déchets*. Beaucoup avaient d'anciens et braves conducteurs qui, en 1914 et pendant toute l'année 1915, avaient fait les transports de Flandre, d'Artois, de Champagne, en 1916 Verdun et la Somme, en 1917 l'Aisne : c'étaient de vieux routiers. Il est certain que ceux qui passèrent par le Sud trouvèrent un singulier réconfort dans la beauté des paysages et dans l'accueil chaleureux des populations : pour des gens qui venaient des bords de la Vesle, le cantonnement à Menton et à Bordighera « n'avait rien de pénible ! » — Mais quant à ceux qui furent lancés dans les neiges du Nord, un peu surpris tout d'abord, ils se ressaisirent bien vite ; et ils déclaraient, ensuite, en riant, que c'était bien moins « malin » de passer les Alpes en novembre que d'aller tout simplement, à de certains jours d'avril, de Jonchery à Concevreux !

Et peut-être disaient-ils vrai.

PAUL HEUZÉ.

SAINE MONNAIE ET SAINES FINANCES

I. — LA SITUATION MONDIALE AU LENDEMAIN DE LA GUERRE. L'INFLATION

Le monde est en face de problèmes économiques et financiers d'un ordre de grandeur inconnu jusqu'à ce jour. Vainqueurs et vaincus, neutres et belligérants sont troublés jusque dans les fondements mêmes de leur existence par les questions angoissantes qui se posent au sujet de l'équilibre de leur budget. En même temps une crise industrielle et commerciale intense fait souffrir la plupart des pays, en sorte que l'humanité inquiète se retourne en tous sens, cherchant un remède à ses maux.

Il ne faut pas cependant croire que tout soit nouveau dans les phénomènes qui se déroulent sous nos yeux. Les crises économiques sont périodiques. Elles sont la rançon des périodes prospères qui reparaissent, elles aussi, à intervalles plus ou moins réguliers. Seulement, la grande guerre est venue ajouter un tel élément de trouble à ceux auxquels nous étions accoutumés, que nous avons infiniment plus de peine, à cette heure, à nous rendre compte de la portée des événements contemporains que lors d'aucune des crises précédentes.

Essayons cependant de comprendre et de résumer les faits du septennat tragique compris entre les deux dates 1914-1921. La guerre éclate. 20 millions d'hommes sont mobilisés; l'ancien et le nouveau monde retentissent du fracas des batailles. La production agricole est ralentie; l'industrie porte le plus clair de ses forces vers la fabrication d'armes, de munitions, d'engins de combat de tout genre, qui, loin de servir à produire et

à enrichir les hommes, opèrent une formidable destruction de capitaux. En novembre 1918, la lutte est terminée. Les peuples respirent, comptent leurs morts, se remettent au travail. Il semble que de longues années seront nécessaires pour revenir aux chiffres de la production d'avant-guerre.

Aussi le même cri sort-il de toutes les poitrines : « produisons! » On chante ce qu'on a appelé l'hymne à la production. Il semble impossible de dépasser, sous ce rapport, les besoins de l'humanité. Le retard n'est-il pas formidable? Des milliers de fermes et d'usines n'ont-elles pas été détruites, des myriades de kilomètres carrés de terres fertiles condamnées à la stérilité et à la désolation? L'Allemagne et l'Autriche bloquées pendant quatre ans, les régions dévastées de la France, de la Belgique, de l'Italie, de la Serbie n'ont-elles pas à refaire des approvisionnements qui vont exiger de longues années de travail? D'ailleurs, les prix ne sont-ils pas là qui indiquent l'énormité des besoins et l'intensité de la demande? Beaucoup de matières premières, de denrées alimentaires s'échangent à des cours qui représentent le double, le triple, le quadruple de ceux d'avant-guerre. Quelle excitation à la production! Quelles perspectives de bénéfice pour ceux qui, se mettant énergiquement à la tâche, vont reconstituer les stocks de tout ce que les acheteurs réclament!

Ce n'est pas seulement l'industrie et l'agriculture qui sont ainsi stimulées. Les commerçants, ingénieux à satisfaire leurs clients, voient les demandes se multiplier. Il leur suffit de garder quelque temps des marchandises en magasin, pour que l'écoulement s'en opère à des prix en hausse, qui représentent non seulement le gain de l'intermédiaire, mais un profit additionnel, inespéré, qui résulte de l'ascension continue des cours.

Oui, mais le mouvement, pas plus qu'aucun de ceux qui se sont manifestés dans le même sens au cours de l'histoire, ne pouvait être indéfini. D'une part, les besoins furent peu à peu satisfaits; d'autre part, les demandes se ralentirent sous l'influence de divers facteurs : les États, qui avaient été, au cours des hostilités, d'insatiables consommateurs de toutes sortes d'objets, cessèrent leurs achats; les particuliers, obligés de verser au fisc des impôts de plus en plus lourds pour subvenir aux charges léguées par la guerre, furent de moins en moins capables d'absorber tout ce qui leur était offert et de payer les prix qu'on leur

demandait. Il en résulta d'abord l'arrêt de la hausse, puis la baisse d'un très grand nombre d'articles.

Ce bref résumé de l'évolution qui s'est rapidement accomplie aux yeux de l'univers surpris, suffit à expliquer les souffrances de l'heure présente. Mais la situation a été compliquée et obscurcie par un autre phénomène qui, lui aussi, avait déjà été l'accompagnement de précédentes guerres, mais qui n'avait jamais encore atteint les proportions que nous lui avons vu prendre au cours de celle-ci. Nous voulons parler de la création, par la plupart des belligérants, de papier-monnaie en quantités excessives et de la dépréciation qu'il a subie.

L'extraordinaire multiplication des billets d'État et de banque, à laquelle nous avons assisté, a bouleversé la situation monétaire et, du même coup, rendu bien plus difficiles les échanges internationaux. Les rapports de ces échanges avec la production indigène ont été simultanément influencés. A de certains moments, des observateurs superficiels ont cru pouvoir tirer du spectacle de certains courants ainsi créés des conclusions favorables au système qui se désigne communément du nom d'inflation : il consiste à créer du papier-monnaie, destiné à permettre à l'État de s'acquitter plus aisément, semble-t-il, vis-à-vis de ses créanciers que par tout autre moyen.

Ce n'est un mystère pour personne que la diffusion de cette théorie. Elle a été défendue à la tribune du Parlement français, et dans une partie de la presse. Elle reparaît avec d'autant plus d'insistance que les difficultés financières sont plus grandes et que, dans sa formule simpliste, elle prend, aux yeux de la foule, des allures de panacée souveraine, seule capable de guérir les maux de l'heure présente.

En dépit de l'histoire, qui nous démontre, de la façon la plus saisissante, l'inanité de ces espérances et le danger mortel qu'implique l'adoption d'un pareil expédient, il semble que la génération actuelle ait oublié les enseignements du passé ; bien plus, elle ferme les yeux à ce qui se passe, en ce moment même, à quelques heures de nos frontières ; elle paraît ignorer les maux auxquels sont en proie les pays qui ont cru trouver leur salut dans le soi-disant remède qui a consommé leur ruine, ou qui menace de la provoquer.

Ne nous lassons donc pas de méditer les leçons du passé et les enseignements du présent; tâchons d'épargner à la France de

refaire les cruelles expériences de la Banque de Law sous la Régence, des assignats pendant la première révolution, des soviets qui submergent la malheureuse Russie sous le flot de centaines de milliards de roubles papier, et même de l'Allemagne, qui nous avait habitués à une politique économique raisonnable et qui glisse en ce moment sur la pente qui mène à l'abîme.

II. — LA VÉRITABLE NATURE DE LA MONNAIE

Une fois de plus, rappelons ce qu'est la monnaie. La méconnaissance de sa véritable nature est la source de la plupart des erreurs qui se répandent à son sujet. Elle n'est qu'un instrument des échanges. Le consentement universel de l'humanité a peu à peu éliminé de cette fonction des objets ou des matières qui l'avaient remplie au cours de périodes antérieures. Les vases d'airain et le bétail chez les anciens Grecs, les barres de sel dans le centre de l'Afrique, les pièces de cotonnade en Guinée, les paquets de tabac du Maryland, ont servi de monnaie. Il convient d'insister sur le fait que cette commune mesure des échanges avait, dans tous les cas, une valeur réelle et non pas fictive. Parmi les divers objets dont les peuples en question se servaient, ils en choisissaient un dont l'utilité leur semblait particulièrement grande et qu'ils adoptaient pour en faire l'étalon de la valeur : le prix de toute chose s'exprimait alors par l'équivalent d'une quantité déterminée de cette chose par rapport à l'unité prise comme type.

A l'heure actuelle, chez les peuples civilisés, c'est l'or qui a été accepté comme mesure de la valeur. Cet or a une valeur propre; il est recherché en tant que métal rare et précieux, même en dehors de la fonction monétaire qu'il remplit. Combien le fait qu'il a ce monopole ajoute-t-il à sa valeur propre? C'est là un problème d'économie politique très délicat, mais que nous n'avons pas besoin de trancher pour résoudre la question qui nous occupe. Il suffit de constater le fait de l'accord à peu près universel qui s'est établi parmi les nations : d'après leurs lois monétaires, le dollar, la livre sterling, le mark, le franc, le florin, la couronne scandinave, la couronne austro-hongroise, la livre égyptienne, la livre turque, le rouble lui-même sont un certain poids de métal jaune. Quelques législations, comme la nôtre, admettent avec force libératoire, à côté des pièces d'or,

des pièces d'argent en quantité limitée. Ce n'est là qu'un détail ; nous le mentionnons pour mémoire. Le point à retenir est celui-ci : à la base de la conception monétaire moderne, se trouve un certain poids d'or.

La monnaie a donc un mérite intrinsèque. En mettant au creuset les pièces de vingt francs revêtues de l'effigie de la Semeuse de Roty, nous ne diminuons pas la valeur qu'elles représentent, nous obtenons un lingot qui a la même vertu que les disques dont la fusion l'a créé et en lesquels il peut être retransformé à nouveau. Il a cette vertu à l'intérieur et au delà des frontières; la législation qui en fait l'élément constitutif par excellence de la monnaie, est à peu près universelle aujourd'hui.

Que dès lors les individus et les peuples cherchent à se procurer la plus grande quantité possible de cette monnaie d'or, cela est naturel. Elle est une véritable richesse. Nous nous abstiendrons de pénétrer plus avant dans l'analyse de la nature de la richesse constituée par les métaux précieux; nous pourrions faire observer qu'elle en est une au second degré; elle n'est pas consommable en elle-même et par elle-même, comme le sont des denrées ou des objets de première nécessité, qu'elle sert à acquérir; mais elle a sa valeur propre, attestée par le fait qu'elle peut se vendre à un prix égal à son cours monétaire. Bien plus, il est aujourd'hui certains marchés sur lesquels elle se vend plus cher que ce cours. A Londres l'once d'or fin, qui se transforme en monnaie à raison de 85 shillings, est cotée en ce moment à 110 shillings, ce qui revient à dire que les billets au moyen desquels on paie les lingots de métal jaune perdent près de 30 pour 100 par rapport à ce métal.

Considérons maintenant la monnaie de papier, qu'elle émane directement de l'État ou d'une banque, autorisée par celui-ci à émettre des billets. Ces derniers n'ont pas été autre chose, à l'origine, qu'une promesse signée par l'émetteur de les rembourser à vue en espèces : c'est encore la mention qui est inscrite aujourd'hui sur les 40 milliards de francs de billets de la Banque de France qui sont en circulation, « payables en espèces à vue au porteur. » Aussi longtemps que cette promesse est remplie, il n'y a pas de différence théorique et il ne s'établit pas en fait d'écart entre l'or et le papier, celui-ci étant échangeable à tout moment, à la volonté du porteur, contre le métal

conservé dans les caves de la Banque émettrice. Il n'y a donc pas de raison pour que, dans une communauté où les transactions sont réglées de cette façon, une modification des prix se produise du chef de la substitution du papier au métal, puisque le premier reste échangeable à tout moment contre le second. Mais, dès l'instant où cette faculté est supprimée, le problème change d'aspect; une différence s'établit entre le billet et l'or qu'il représente, mais qu'il ne peut plus procurer à son porteur. Toute la question de la circulation fiduciaire surgit à ce moment-là. La monnaie de papier continue à porter le même nom que la monnaie d'or. Un billet de 100 francs est censé valoir autant que cinq pièces de 20 francs. Mais pendant combien de temps cette identité va-t-elle subsister? Si la crise qui a déterminé l'État à suspendre la convertibilité est passagère, il est possible que les porteurs de billets, confiants dans un prochain retour à l'état normal, ne fassent pas de différence, ou n'en fassent qu'une très faible, entre le franc-or et le franc-papier. De multiples considérations entrent en ligne de compte pour cette évaluation : on rapproche la quantité de billets en circulation du chiffre de l'encaisse qui les garantit; on mesure la grandeur de l'effort qui est imposé à l'État et pour lequel il demande une aide temporaire à l'organe chargé de l'émission, que ce soit une banque ou le Trésor lui-même. Après la guerre de 1870, bien que le cours forcé, c'est-à-dire l'obligation pour les créanciers de recevoir en paiement les billets sans pouvoir les échanger contre du métal, fût établi, le billet de la Banque de France ne subit que passagèrement une perte insignifiante. Dès 1872, il était au pair du métal, bien que la reprise officielle des paiements en espèces ne dût avoir lieu qu'en 1878. Mais, si les circonstances sont différentes, si la circulation a été augmentée d'une façon excessive, si le budget est en déficit, si l'encaisse est faible proportionnellement au volume des billets, un écart s'établit entre la monnaie de papier et la monnaie de métal, bien que toutes deux portent le même nom. A partir de ce moment, l'identité d'appellation ne correspond plus à la réalité des faits; on en arrive, comme cela commence à se produire chez nous, à parler de francs-or et de francs-papier.

Cette différence de valeur ne se manifeste pas toujours clairement à l'intérieur des frontières, tout d'abord parce que

la multiplication du papier a fait rapidement disparaître les espèces métalliques, conformément au vieil adage « la mauvaise monnaie chasse la bonne, » que par conséquent le point de comparaison fait défaut, et ensuite parce que, dans bien des cas, le législateur intervient pour essayer de prohiber toute différence officielle : il oblige les nationaux à recevoir en paiement de leurs créances les billets inconvertibles. Mais les pouvoirs de l'État souverain expirent aux limites du territoire. Dès que les bornes en sont franchies, les lois économiques, qui sont universelles, reprennent leur empire. La monnaie de papier se compare aux monnaies étrangères, en particulier à celles des pays où le cours forcé n'existe pas et où par conséquent l'unité monétaire est un poids déterminé de métal précieux. Dès lors, le billet subit une perte par rapport à ces monnaies étrangères qui ont conservé leur pleine valeur. Cette perte mesure l'écart entre le papier inconvertible et la monnaie métallique indigène, puisque celle-ci est au pair des monnaies étrangères ayant conservé leur pleine valeur métallique.

Prenons un exemple qui fera comprendre la situation. En France, nous sommes au régime du cours forcé. Aux États-Unis, le dollar n'a pas cessé d'être de l'or ; tous les billets qui y circulent sont remboursables en métal jaune. Lorsqu'il en était de même chez nous, un dollar s'échangeait contre 5 francs 18 centimes, parce que chaque dollar contient autant d'or fin qu'il s'en trouve dans 5 francs 18 centimes de pièces d'or françaises. Mais, depuis que le franc est constitué par un billet de banque, le prix du dollar exprimé en notre monnaie a dépassé le pair mathématique : il s'est élevé un moment jusqu'à 17 francs ; il est en ce moment aux environs de 14 francs. Selon que notre politique fiduciaire tendra à restreindre ou à augmenter le volume de la circulation, nous verrons le cours du dollar baisser ou remonter à Paris. C'est ainsi qu'à l'heure actuelle la valeur d'un dollar américain exprimée en francs-or est 5 francs 18 centimes comme avant la guerre, tandis qu'en francs-papier elle est près de trois fois supérieure ; elle oscille sans relâche, sous l'empire de circonstances diverses. Elle démontre l'instabilité de notre étalon et la menace, constamment suspendue sur notre tête, d'une détérioration de cet étalon.

III. — LES EFFETS DE L'INFLATION

L'exposé que nous venons de faire des vérités monétaires élémentaires nous permet de répondre très simplement à la question suivante : « Quelle est la nature de l'opération à laquelle se livre un gouvernement qui crée ou fait créer de la monnaie de papier ? Cette création engendre-t-elle de la richesse ? » Il est évident qu'elle se résout par la négative. La richesse consiste en biens consommables directement ou en valeurs échangeables contre ces biens. Parmi ces dernières, figure la monnaie. Si elle est métallique, c'est-à-dire si elle porte en elle-même sa valeur, elle est comparable aux autres biens, puisqu'elle permet de les acquérir en tout lieu. Mais si elle est de papier, il n'en est plus de même. Elle n'a sa pleine valeur, qu'autant qu'elle est remboursable à vue en métal. Dès qu'elle cesse de l'être, elle perd une fraction plus ou moins considérable de son pouvoir d'achat. Une expérience cent fois répétée et le raisonnement sont d'accord pour nous apprendre que, plus on multiplie la monnaie de papier inconvertible et plus elle perd de sa valeur. Il n'est pas de meilleure démonstration à cet égard que la comparaison des prix d'un même objet dans deux pays dont l'un a conservé l'étalon d'or avec paiements en espèces et dont l'autre est au régime du papier-monnaie. L'expression monétaire de l'objet peut être restée la même dans le premier, et avoir vingtuplé dans le second. Qui pourrait cependant soutenir qu'une livre de coton ou de cuivre représente une autre valeur à New-York qu'à Berlin, parce qu'elle coûte là-bas autant de dollars et ici vingt fois plus de marks qu'en 1913 ?

Les 80 milliards de billets que la Reichsbank a lancés sur le marché depuis 1914 n'ont donc pas enrichi les Allemands, puisque ceux-ci ont vu le coût de la vie croître parallèlement à ce gonflement de la circulation fiduciaire. Loin de s'améliorer de ce chef, leur situation a empiré : ils souffrent du mal grave de l'instabilité des prix, de l'incertitude constante de la valeur, des difficultés incessantes des rapports avec l'étranger. La hausse du change, c'est-à-dire des monnaies avec lesquelles l'Allemand est payé des marchandises qu'il expédie au dehors, est un avantage pour lui, la baisse de ces mêmes monnaies diminue

ou fait disparaître le bénéfice qu'il avait escompté. D'autre part, la hausse indéfinie du change correspond à un abaissement indéfini de la valeur de la monnaie indigène, qui, dès lors, tend vers zéro. Que restera-t-il entre les mains des porteurs de billets de la Reichsbank, le jour où les prix de toute chose auront été multipliés par des coefficients en progression ininterrompue?

Cela est tellement vrai que, déjà aujourd'hui, les Allemands établissent une distinction entre la valeur des biens mesurés par leur expression numérique en marks-papier et ce qu'ils appellent la valeur effective, *sach werth*. Ils désignent cette dernière par un certain poids d'or, qui doit servir de base à la fixation, dans la législation fiscale, de l'impôt à payer : c'est le système qu'on propose d'appliquer aux propriétaires d'immeubles, tant il est vrai qu'il est impossible de rien asseoir de solide sur la base mouvante d'une monnaie fiduciaire dont le volume est arbitrairement accru.

IV. — LA SITUATION DE L'ALLEMAGNE

Nous avons rappelé les exemples classiques des billets de la Banque royale de Law avec lesquels s'étaient échafaudées les folles spéculations de la rue Quincampoix, des assignats de la première République qui bouleversèrent la vie économique de la France pendant plusieurs années. Les uns comme les autres tombèrent à rien et ruinèrent leurs porteurs. Aujourd'hui, nous voyons la Russie inondée de roubles papier, qui n'ont pas cessé de se déprécier, à mesure qu'on en augmentait le nombre, et qui n'ont déjà plus guère que la valeur du papier sur lequel ils sont imprimés. L'Allemagne, si elle ne s'arrête pas dans la voie où elle est entrée depuis l'armistice, s'achemine vers une situation analogue.

Les observateurs superficiels n'ont voulu voir dans la création de nouveaux milliards de billets provoquée par les emprunts du Gouvernement allemand à la *Reichsbank* qu'une manœuvre habile des grands industriels d'outre-Rhin : par ce moyen, disait-on, les exportations sont stimulées, puisque la même somme de monnaie étrangère, reçue pour une même quantité de marchandises expédiée au dehors, s'échange contre un montant de plus en plus considérable de monnaie indigène.

Cela est vrai pour une courte période. Mais, à mesure que le mark se déprécie vis-à-vis du dollar, de la livre sterling, du franc, il se déprécie vis-à-vis de toute espèce de marchandise; en d'autres termes, le coût de la vie s'élève, et un nombre croissant de marks devient nécessaire pour payer les achats, même à l'intérieur des frontières. Il est inutile d'ajouter que, le renchérissement des objets achetés au dehors étant instantané, à la minute même où le mark baissait, il en fallait un plus grand nombre pour acquérir tout ce qui s'importait.

Aussi voyons-nous l'index des prix, c'est-à-dire la moyenne du coût des choses nécessaires à la vie, suivre en Allemagne une marche opposée à celle qui s'observe depuis quelque temps aux États-Unis, en Angleterre et même en France. Alors que, dans ces trois pays, nous assistons à la baisse d'un certain nombre de denrées, nous les voyons monter rapidement de l'autre côté du Rhin. Déjà, au mois d'août 1921, l'index était de 156, alors qu'il était de 9,23 en 1913; c'est-à-dire que le prix moyen était dix-sept fois supérieur à ce qu'il était il y a huit ans.

Le mal atteint les budgets particuliers comme ceux de l'État et des communes. Les fonctionnaires de tout ordre et de tout rang réclament impérieusement des augmentations de traitements. Leurs dernières demandes, formulées au mois d'août 1921, impliquent un surcroît de dépense annuelle de 10 milliards de marks. Pour y subvenir, le Gouvernement dresse un programme d'impôts qui soulève de nombreuses plaintes; il décrète des relèvements de tarifs dans le service des postes, télégraphes et téléphones et dans celui des chemins de fer. Ces relèvements, à leur tour, aggravent la cherté de la vie et ouvrent la voie à de nouvelles exigences des salariés, fonctionnaires et ouvriers. C'est une course éperdue vers la multiplication des signes monétaires, qui non seulement n'apportent aucune aide réelle à ceux qui les reçoivent, mais jettent un désordre de plus en plus profond dans la vie économique du pays.

Si cette création déréglée de billets était cependant un remède aux maux financiers, un moyen sérieux de soulager les souffrances du peuple, celui-ci devrait éprouver un mieux-être par rapport à la période antérieure et cesser de se plaindre. Il n'en est rien. La hausse universelle des prix cause un malaise grandissant. Jusque sur un domaine où il semble qu'elle

soit généralement la bienvenue, celui de la Bourse, elle sème l'inquiétude et suscite des récriminations. Les actions de tout genre ont monté depuis quelques mois à Berlin, à Francfort et sur les autres places germaniques dans une proportion invraisemblable. On ne trouve plus d'offres suffisantes pour satisfaire les demandes. On a dû fermer quatre jours par semaine les Bourses, pour une raison inverse de celle qui les avait fait clore en août 1914. On manquait alors d'acheteurs : aujourd'hui, ce sont les vendeurs qui font défaut. Les détenteurs de billets agissent comme le faisaient les porteurs d'assignats de la Révolution française : ils cherchent à transformer leur papier, dans lequel ils n'ont plus confiance, en marchandises qui conservent la valeur, l'incarnent, tandis qu'elle fond entre les mains de celui qui possède les billets. Parmi les richesses qui s'offrent ainsi aux acheteurs, se placent au premier rang les titres mobiliers, qui ont, en outre, l'avantage de procurer un revenu à leur propriétaire. Sous l'influence de ces demandes, on voit se produire une hausse désordonnée, que les Allemands eux-mêmes qualifient de « catastrophique. » Elle ne correspond pas à l'amélioration de la situation des entreprises, qui est réelle dans beaucoup de cas, mais qui ne justifie pas une capitalisation des dividendes à 2 pour 100, à laquelle correspondent beaucoup des cours cotés en ce moment.

Telle est la situation allemande, de laquelle les partisans de l'inflation auraient tort de vouloir tirer argument en faveur de leur thèse. Si l'exportation de nos voisins a repris son essor, c'est parce qu'ils se sont remis à la besogne avec énergie, que l'augmentation des salaires a été relativement moins forte chez eux qu'ailleurs, que les heures de travail n'ont pas été limitées comme chez nous, qu'avec leur outillage, resté intact, ils ont recommencé à produire dès le lendemain de l'armistice. Une série d'éléments favorables leur a permis de lutter avec succès sur les marchés mondiaux et d'y envoyer, au cours de l'année 1920, 20 millions de tonnes de marchandises valant 69 milliards de marks, tout en important, pendant la même période, 19 millions de tonnes de matières premières, d'objets d'alimentation et de produits fabriqués, évalués à 97 millions de marks. Le déficit de la balance commerciale a donc été de 28 milliards de marks, soit environ 4 milliards de francs au cours actuel du change. Il est impossible de prévoir ce que sera

le commerce extérieur de l'Allemagne au cours des prochaines années : mais il est certain que les fluctuations incessantes du change, chaque jour plus violentes, gêneront de plus en plus les opérations des industriels et des commerçants.

On accuse d'ailleurs ceux-ci de laisser en dépôt à l'étranger la majeure partie des sommes dont ils sont devenus créditeurs par suite de leurs exportations et de contribuer ainsi à la dépréciation du mark, qui s'atténuerait beaucoup s'ils rapatriaient en Allemagne les capitaux dont ils disposent en dehors des frontières. Cela est si vrai qu'ils soumettent en ce moment même au Gouvernement un plan qui consiste à lui faire contracter un emprunt extérieur, dont les grands industriels se porteraient garants ; cela leur serait facile grâce aux réserves qu'ils ont accumulées à l'étranger.

V. — LES REMÈDES AU DÉFICIT BUDGÉTAIRE. HEUREUX EFFETS A ATTENDRE DE LA HAUSSE DU FRANC

Nous nous sommes arrêtés à l'examen de la situation de l'Allemagne parce qu'il est de mode en ce moment de vanter, en l'exagérant, la prospérité de ce pays et de l'attribuer à l'inflation fiduciaire dont il est le théâtre. Il serait étrange que le papier monnaie, dont les effets désastreux ont été vérifiés en mainte circonstance, à toutes les époques et chez toutes les nations qui en ont abusé, eût produit un pareil bienfait chez nos ennemis : la multiplication du mark n'a pas été, comme aux noces de Cana, celle du pain et du vin.

« Mais alors, nous disent les partisans de l'inflation, quel est votre programme ? » Nous leur répondrons que tout est préférable à une solution qui mène infailliblement au désastre. Les remèdes à la situation actuelle sont multiples ; ils n'ont pas ce caractère absolu que les empiriques aiment à donner à leurs formules ; ils exigent, pour être administrés, une grande énergie et une longue persévérance : mais ils ne peuvent manquer d'exercer l'influence bienfaisante qu'on est en droit d'attendre de leur application.

Il en est un qui domine le problème et qu'on ne saurait se lasser de préconiser du haut en bas de l'échelle : c'est l'économie ; économie dans les services publics, économie chez les particuliers.

Quelque formidables que soient nos charges, quelque invraisemblable que soit le fardeau de notre dette, la confiance renaîtra le jour où les premières ne s'accroîtront plus et où nous cesserons d'emprunter. Il faut que notre budget se balance, non pas seulement sur le papier, mais dans la réalité. Il faut que, une fois le compte prévisionnel de l'année arrêté, aucun crédit supplémentaire ne puisse être ajouté à ceux que le Parlement aura votés. Ce n'est qu'à ce moment-là que nous aurons le sentiment que les efforts faits pour régler le passé ne seront pas vains, puisque l'équilibre de l'avenir sera assuré. Nous ne pourrons envisager l'amortissement des dettes de guerre qu'à partir de l'heure où nous serons certains que de nouveaux emprunts ne seront pas contractés.

Le problème est redoutable : car les chiffres en présence desquels nous nous trouvons dépassent ce que notre compréhension admettait avant 1914. Nous n'en devons pas moins aborder la tâche avec courage, persuadés que ce que nous voudrons, nous le pourrons.

Avant d'examiner le budget lui-même, réfutons une objection qui a été souvent faite et qui émane de ceux qui, sans réclamer une circulation supérieure à celle qui existe aujourd'hui, en désirent le maintien au chiffre actuel, afin d'éviter, disent-ils, une amélioration de la valeur du franc, qui résulterait d'une diminution de la quantité de billets. Or la majeure partie de ceux-ci a été créée pour faire des avances au Trésor : l'État, aux termes des engagements qu'il a pris, est tenu de rembourser cette dette ; l'exécution de la convention conclue avec la Banque de France a toujours été considérée comme l'un des actes essentiels de notre régénération financière.

Il est probable que la contraction de la circulation aura pour conséquence une amélioration du cours des changes, c'est-à-dire une hausse du franc par rapport aux monnaies étrangères demeurées plus ou moins saines, telles que le dollar, la livre sterling, la couronne scandinave, le florin hollandais ; mais cette hausse n'aura sans doute pas l'allure rapide qui ramènerait le franc au pair en quelques années. Les 29 milliards de billets qui représentent les avances directes à l'État pour 25 milliards, et, pour 4 milliards, l'escompte fait par la Banque, sous la signature du Trésor français, d'obligations émanées de certains Trésors étrangers, ne disparaîtront que lentement : leur retrait

ne sera achevé, si les accords conclus se réalisent, qu'au bout de quinze ans. Nous n'avons donc pas à envisager un retour brusque des changes au pair.

Il est bien vrai que notre commerce extérieur, qui, pendant la guerre et les deux ans qui ont suivi l'armistice, se soldait par un excédent formidable d'importations, est aujourd'hui retourné. Depuis plusieurs mois, nos exportations dépassent nos importations : mais ce solde créditeur est dû au fait que nous avons réduit considérablement nos achats au dehors, non seulement de denrées alimentaires et d'objets fabriqués, mais aussi de matières premières nécessaires à l'industrie. Cette dernière restriction n'est pas un signe favorable. Dès que le réveil de l'activité industrielle, dont les heureux symptômes commencent à se remarquer, s'accentuera, nos importations devront s'augmenter. Ce n'est qu'ensuite que nos exportations d'objets fabriqués s'amélioreront à leur tour, surtout si les relèvements de tarifs douaniers qui sévissent à l'heure présente de tous les côtés s'arrêtent et font place à des traités de commerce raisonnables, donnant à chaque nation le moyen de commercer avec les autres, sans les enfermer derrière des murailles, infranchissables à leurs propres produits aussi bien qu'à ceux de l'étranger.

En tout état de cause, le franc ne saurait reprendre, avant plusieurs années, la situation qu'il occupait, en 1914, sur le marché international, alors qu'il était au pair des meilleures monnaies et faisait prime sur un grand nombre d'entre elles. Nous envisageons d'ailleurs cette ascension sans inquiétude, contrairement à ceux qui la redoutent. « Voyez, nous disent-ils, quelle serait la situation du Trésor français le jour où le franc qui, mesuré en dollar, vaut aujourd'hui 40 centimes, serait revenu au pair. De quel poids les 25 milliards du budget ne pèseront-ils pas sur lui ! En particulier, les arrérages de la dette publique qui, pour la majeure partie, sont, pendant une assez longue période, incompressibles, représenteront une charge d'autant plus lourde que la valeur du franc se sera plus relevée. »

Nous ferons tout d'abord observer qu'en ce qui concerne notre dette extérieure, qui se compose de 6 milliards de francs d'engagements commerciaux, c'est-à-dire d'emprunts contractés par l'intermédiaire de banques, de 14 milliards prêtés par la Grande-Bretagne, de 15 milliards avancés par les États-Unis, le

raisonnement à faire est l'inverse. Plus notre change s'améliore et plus le fardeau du remboursement s'allège pour nous. Les chiffres que nous venons de donner sont en effet ceux des monnaies étrangères calculées au pair. S'il nous fallait les rembourser au change actuel, il faudrait multiplier par 2 ou par 3.

Quant à notre dette intérieure, elle se compose de 138 milliards de dette perpétuelle ou amortissable, de 90 milliards de dette flottante. Cette dernière devra être peu à peu consolidée et transformée en rente perpétuelle. Les emprunts émis pendant la guerre ne sont pas remboursables avant un délai plus ou moins long. Mais, dès que cette date sera arrivée, ils pourront être convertis, au moins en ce qui concerne les rentes 6 pour 100 et 5 pour 100, et ces conversions réaliseront dans le budget des économies considérables. C'est un point de vue qu'on a beaucoup trop négligé dans les études d'ensemble de nos finances et qui est de la plus haute importance. N'oublions pas que, à la fin du XIXe siècle, nous avions allégé, en moins de vingt ans, des deux cinquièmes le montant du service de notre dette, dont le taux descendit alors de 5 à 3 pour 100. Ces opérations seront d'autant plus aisées que le crédit du pays se sera fortifié davantage. Or, rien ne contribuera plus à cette amélioration que la hausse du franc. Dès qu'on le verra s'orienter dans le sens du retour à son ancienne valeur, les étrangers investiront des capitaux dans nos fonds nationaux, non seulement pour toucher les revenus élevés qu'ils donnent encore, mais pour profiter de la plus-value du capital, qui grossira en proportion de l'amélioration du change français.

En analysant les divers éléments de notre dette, on se rend compte que le fardeau n'en serait pas aggravé par la reprise du franc, tandis que celle-ci aurait la plus heureuse influence sur le reste de notre budget. Une grande partie des dépenses des ministères consiste dans le paiement des traitements des fonctionnaires et employés de tous grades. D'après une étude récente, le nombre n'en est pas inférieur à 733 000, et leur rémunération atteint 5 milliards de francs, c'est-à-dire une moyenne de 7 000 francs par tête, alors qu'au 1er juillet 1914 ils étaient 543 000 et coûtaient 1 154 millions, c'est-à-dire 2 000 francs par tête. L'effectif a augmenté de 40 pour 100, et les traitements de 350 pour 100. Cette dernière augmentation est presque exclusivement due à ce qu'on appelle la

cherté de la vie, laquelle est en grande partie un résultat de la baisse du franc. Une hausse de celui-ci permettrait donc des réductions notables des traitements, dont la péréquation a été prévue au cours des prochaines années.

L'État n'entretient pas seulement une nombreuse armée de fonctionnaires. Il achète beaucoup de choses, notamment pour les services publics qu'il exploite, pour l'armée et la marine qu'il entretient. La hausse du franc lui permettra d'acquérir tout cela à meilleur marché et de réduire de ce chef les crédits de nombreux départements ministériels. Il a le plus grand intérêt, direct et indirect, moral et matériel, à ce que la monnaie nationale reconquière graduellement sa pleine valeur.

Tournons maintenant nos regards vers les citoyens dont la masse constitue la nation et cherchons à analyser la façon dont la hausse du franc les touchera. Il est évident qu'elle sera la bienvenue auprès de ceux qui vivent d'un revenu fixe, des rentiers, des pensionnés, des porteurs de fonds publics et d'obligations de diverse nature. Cette catégorie, si nombreuse dans notre pays et si intéressante, vit du fruit de l'épargne longuement et patiemment accumulée, sous forme de travail fourni à l'État ou de gains laborieusement acquis et mis de côté à force de sagesse et d'énergie. On sait quelles ont été les souffrances de ces Français, à mesure que le prix de la vie s'élevait et que, pour une même somme, ils obtenaient de moins en moins de choses. L'État, en présence de situations aussi pénibles, a dû consentir un relèvement du taux des pensions. La hausse du franc améliorera considérablement les conditions d'existence de tout ce monde et fera d'eux de bien meilleurs payeurs d'impôt. Ce qu'il n'est pas possible d'exiger à l'heure actuelle de contribuables qui ne joignent pas les deux bouts, pourra aisément leur être demandé quand leur revenu représentera une valeur grandissante par rapport à leurs dépenses.

Mais les ouvriers, nous dit-on, ne sont pas intéressés à la reprise de la valeur de la monnaie : chaque fois qu'elle baisse, les salaires montent.

En admettant l'exactitude de cette assertion, nous ferons observer que l'élévation des salaires ne s'obtient pas toujours aussi rapidement que se produit le renchérissement de la vie, et qu'elle est souvent loin de l'égaler. Des études minutieuses faites par les statisticiens américains sur la période de la guerre

de Sécession (1861-1864) pendant laquelle le dollar-papier remplaça le dollar-or et perdit vis-à-vis de lui une grande partie de sa valeur, ont démontré que la hausse des salaires n'avait pas compensé la dépréciation du papier-monnaie. Comme tous les citoyens, les ouvriers ont intérêt à être payés en une monnaie stable, dont la valeur soit fixe, et à ne pas vivre dans l'incertitude angoissante d'un lendemain, dont personne ne peut prédire de quoi il sera fait. De quelque côté et à quelque point de vue que nous envisagions le problème, nous ne trouvons que des raisons de nous opposer à l'inflation.

VI. — RESTRICTION DES ATTRIBUTIONS DE L'ÉTAT

L'horizon étant déblayé des nuages qu'y amoncellent les sophismes des partisans de la mauvaise monnaie, nous avancerons plus hardiment dans la voie des réformes. Le maintien, puis le relèvement de la valeur du franc nous permettront de diminuer le coût des services publics et de réduire le fardeau annuel des intérêts de la dette, en attendant que commence l'amortissement du capital de cette même dette, qui sera l'œuvre de la prochaine génération.

Mais il y a un autre pas à faire, plus efficace encore et plus fécond en résultats, c'est la restriction des attributions de l'État. En le confinant dans ce qui doit être son rôle, nous réaliserons dans le budget des économies d'une portée plus grande que celles dont nous venons de tracer le programme. Cet effort est d'autant plus nécessaire que la guerre a développé outre mesure l'intervention gouvernementale sur une foule de terrains où les nécessités de la défense nationale ont paru justifier une mainmise qu'il serait désastreux de perpétuer en temps de paix.

L'État a toujours été dépensier; mais la guerre a développé cette tendance dans une proportion invraisemblable. Lorsqu'il s'agissait de la lutte pour l'existence, du salut suprême du peuple, il semblait naturel qu'on ne s'arrêtât point aux questions d'argent, bien que souvent il eût été possible d'atteindre les mêmes résultats à frais beaucoup moindres. Mais on ne croyait pas avoir le temps et on n'avait pas le désir de discuter aucun chiffre. Jusqu'au jour de l'armistice, cette politique pouvait se défendre. C'est le chemin inverse qu'il faut suivre maintenant et dans lequel on aurait dû s'engager à la minute où

cessèrent les hostilités. Cela n'a pas été le cas : des secousses comme celles de la grande guerre, qui ont ébranlé les fondements de l'Ancien et du Nouveau Monde, se font sentir pendant longtemps. L'esprit de gaspillage survit, et rien n'est plus difficile que de l'extirper. Il est cependant indispensable d'y arriver, et pour cela il faut agir simultanément dans deux directions : réduire le coût des services publics que l'on conserve, et en supprimer le plus grand nombre possible. L'État est un médiocre industriel, un mauvais commerçant. Rendons aux particuliers tout ce qui, avant 1914, était leur domaine. Allons plus loin : recherchons, parmi les exploitations et les monopoles d'État, ceux qui pourraient lui être enlevés pour être rendus à la libre activité des citoyens. Dans bien des cas, la substitution de l'impôt à la gestion par l'État serait de nature à la fois à augmenter les recettes du Trésor et à diminuer ses dépenses. Le coefficient d'exploitation des chemins de fer de l'État est très supérieur à celui des Compagnies privées. La constitution d'une Société, à laquelle on projette de confier la gestion du réseau actuel de l'État et de l'Ouest-État, sera un pas très intéressant dans cette voie. Il conviendrait d'achever ce programme en affermant à la Compagnie de l'Est l'exploitation du réseau d'Alsace-Lorraine. Nous verrions à cette cession des avantages non seulement financiers, mais politiques. Une Compagnie particulière aura plus vite fait d'assimiler les éléments locaux qu'une administration d'État.

La régie des tabacs a donné, pour l'année dernière, un produit net de 870 millions de francs. En Angleterre, le droit d'entrée et la taxe intérieure sur cette denrée, dont le commerce y est libre, ont fourni à l'Échiquier pour le dernier exercice (1er avril 1920 au 31 mars 1921) 60 millions de livres sterling, c'est-à-dire, en calculant le change au pair, 1 500 millions, au change actuel, 3 milliards de francs. Qui ne voit qu'un remaniement de notre système serait de nature à augmenter considérablement les recettes, et cela de la façon la plus heureuse, puisque nous pourrions supprimer bon nombre de fonctionnaires et demander à l'impôt un revenu plus élevé que le chiffre actuel. La seule difficulté à résoudre résulte du fait que la France est un pays producteur de tabac; il se cultive dans dix-huit départements. Il serait nécessaire de continuer le système actuel de surveillance des planteurs et au besoin de les encou-

rager; l'État, au lieu d'être l'acheteur unique, percevrait l'impôt sur les feuilles à la sortie de la ferme et laisserait les cultivateurs les vendre ensuite à leur gré au commerce.

On objectera aussi que l'octroi de bureaux de tabac constitue un moyen de rémunérer des services rendus à l'État. Il est aisé de répondre qu'il n'en coûtera pas davantage au Trésor d'accorder des pensions, quand elles sont dues, que d'abandonner, comme il le fait aujourd'hui, une partie du bénéfice de la vente.

Nous pourrions également faire disparaître le monopole des allumettes. Il y a quelque vingt ans, l'État a racheté, à grands frais, des fabriques qui appartenaient à des particuliers ou à des Sociétés privées. Il devrait aujourd'hui suivre une marche inverse et rendre la liberté à cette industrie, en frappant les produits intérieurs d'un droit d'accise et les produits importés d'un droit de douane. Il ne serait pas difficile de faire rapporter ainsi aux allumettes plus que les sommes qu'elles fournissent actuellement au budget.

Si nous demandons la « désétatisation, » — qu'on nous pardonne le barbarisme, — de grands services exploités ou monopolisés par l'État avant la guerre, il va de soi que nous posons en principe que tous ceux qui lui avaient été attribués au cours des hostilités devront immédiatement faire retour à l'industrie privée. Ravitaillement en blé, charbon, sucre; approvisionnement de produits chimiques agricoles; compte des alcools, des pétroles, des constructions maritimes, flotte d'État, que toutes ces administrations qui ont englouti des milliards passent au plus tôt dans le domaine de l'histoire! Le souvenir devra en être gardé et les comptes mis en lumière, afin de servir d'avertissement aux générations futures.

Aux leçons tirées de notre propre expérience nous pourrions ajouter celles d'autrui. La Grande-Bretagne et les États-Unis, ces deux pays par excellence de l'initiative privée et du minimum d'étatisme, ont sacrifié, eux aussi, aux nécessités de la guerre. Ils ont tous deux mis entre les mains du Gouvernement la direction des chemins de fer. L'Amérique a voulu construire et gérer une flotte de commerce. Les résultats économiques ont été également désastreux : à elle seule, cette dernière expérience coûte 4 milliards de dollars aux États-Unis. Lorsqu'ils ont rendu les réseaux ferrés aux Compagnies particulières qui les exploitaient, la Trésorerie de Washington avait dépensé plusieurs mil-

liards à payer aux actionnaires et obligataires les revenus promis, que les produits de l'exploitation d'État avaient été loin de fournir. De même en Angleterre. Il est instructif de consulter le Livre bleu publié à Londres sous le titre de « comptes commerciaux et bilans relatifs aux services entrepris pendant la guerre en rapport avec les approvisionnements de guerre et de vivres et les services normaux des départements gouvernementaux. » Les services ont tous été, à l'exception de celui des frets, la source de pertes considérables. Voici la nomenclature des principales : 4 270 868 livres sterling sur le bois indigène, 2 000 365 sur les cuirs, 1 902 983 sur le pétrole, 1 172 000 sur le lin, 5 396 000 sur les engrais minéraux, 104 810 517 sur les céréales, 5 573 477 sur le poisson norvégien, 7 389 455 sur le poisson, l'huile, les légumes, 4 462 596 sur les labourages par tracteurs et autres services du département de l'agriculture ; au total, 136 481 436 livres sterling, soit, au pair, 3 400 millions, et, au change actuel, près de 7 milliards de francs.

Il est vrai que, dans plusieurs cas, notamment en ce qui concerne le pain, c'est de propos délibéré que les Gouvernements l'ont vendu meilleur marché qu'il ne leur coûtait. Mais les pertes subies sur d'autres exploitations qui auraient, entre les mains de particuliers, couvert leurs frais ou laissé des bénéfices, est un argument de plus apporté au dossier écrasant que la guerre a fourni contre l'étatisme.

Nous ne nous bornons pas d'ailleurs à tirer de cette mémorable leçon de choses la conclusion qu'il faut achever de retirer au plus tôt des mains de l'État les exploitations qui lui ont été confiées pendant la guerre. On peut aller plus loin dans cette voie et envisager le retour à l'industrie privée de certains services publics : un sous-secrétaire d'État aux postes ne dressait-il pas récemment le plan d'une organisation autonome qui aurait son budget, son capital de premier établissement, ses recettes et ses dépenses propres, et qui devrait, dès lors, comme une entreprise particulière, assurer sa marche sans avoir recours au Trésor public ? Nous ne prétendons pas qu'il faille, du jour au lendemain, retirer à l'État le service des postes, des télégraphes et des téléphones. Mais ne pourrait-on envisager un essai d'organisation, sur une base nouvelle, des téléphones par exemple ; on s'inspirerait à cet effet de l'exemple des États-Unis, où ce service, organisé par des Sociétés particulières, fonctionne avec une

perfection qui peut nous faire envie. En tout cas, le programme général doit être de substituer, partout où cela peut se faire sans inconvénient, la gestion des individus ou des Compagnies à celle de l'État. Cantonnons celui-ci dans ses véritables attributions : défense nationale, affaires étrangères, justice, travaux publics qui dépassent les forces des corporations municipales ou départementales, instruction publique, sans prétendre lui en assurer le monopole complet. Voilà un champ assez vaste pour exercer l'activité des ministres et du Parlement. Partout ailleurs, laissons la nation faire elle-même directement ses affaires et remplaçons les fonctionnaires par des hommes libres, responsables de leurs entreprises.

D'autres réformes doivent être envisagées. L'impôt complémentaire sur le revenu n'est pas encore assis comme il convient. Cela n'a rien d'étonnant. La Grande-Bretagne a mis un demi-siècle à organiser la perception de l'*income tax*. Nous serions d'avis d'étudier le rétablissement au profit de l'État des contributions directes qui existent encore pour les départements et les communes, quitte à modérer temporairement les taux de l'impôt sur le revenu, auquel le contribuable français a besoin d'être habitué. Il y a là matière à un remaniement qui augmenterait les ressources budgétaires et donnerait satisfaction aux plaintes nombreuses que provoquent les inégalités de l'assiette actuelle de nos taxes directes.

VII. — DÉVELOPPEMENT DU CRÉDIT

Le crédit du pays n'avait pas encore été mis à une épreuve comparable à celle de la guerre, et c'est merveille de constater comment il y a résisté. Jamais la France n'avait eu à emprunter des sommes approchant de celles qu'il lui a fallu pour mener, puis pour liquider la grande guerre. Les chiffres d'avant 1914 ont été décuplés : notre dette, en chiffres ronds, aura passé de 30 à 250 ou 300 milliards. Le Trésor a trouvé des prêteurs dans le monde entier et à l'intérieur des frontières. Il s'agit de manier aujourd'hui cette masse formidable de créances, qui se présentent sous le quadruple aspect de sommes dues à certains Gouvernements étrangers, de titres de rente perpétuelle ou amortissable, entrés dans les portefeuilles ou circulant sur les marchés financiers, de Bons du Trésor à court terme

possédés en France par les banques, les Sociétés industrielles et les particuliers, enfin d'avances consenties par la Banque de France.

De la première catégorie nous ne reparlerons pas. Nous avons exposé plus haut notre situation vis-à-vis de nos deux principaux créanciers, les États-Unis et la Grande-Bretagne. La question du règlement de leurs avances n'est pas seulement financière, elle est politique : laissons aux ministres le soin de la soulever et de la trancher au moment opportun par des tractations internationales.

Quant aux rentes, aux bons et aux avances de la Banque de France, il convient de les examiner au point de vue du capital représenté et de l'intérêt annuel dû par le Trésor. En ce qui concerne les dernières, des accords antérieurs en prévoient le remboursement échelonné de 1922 à 1935. L'intérêt payé par le Trésor est de 3 pour 100, et la majeure partie en est affectée à l'amortissement de l'avance. Les rentes comprennent celles d'avant guerre, le 3 pour 100 perpétuel, le 3 pour 100 amortissable, dont le remboursement sera achevé en 1957, et les emprunts 4, 5 et 6 pour 100, émis au cours et au lendemain de la guerre. Parmi ces emprunts, il convient de mettre à part le 5 pour 100, amortissable à 150 pour 100, émis en janvier 1920 et qui n'est susceptible d'aucune transformation. Au contraire, le 4 pour 100, le 5 pour 100, le 6 pour 100 perpétuels pourront être l'objet de conversions, c'est-à-dire que l'État, à un moment donné, mettra les porteurs dans l'alternative d'accepter le remboursement au pair de leurs titres ou de subir une diminution d'intérêt. Lors de l'émission de ces divers emprunts, le Gouvernement s'est engagé à ne pas procéder à cette opération avant 1944 pour le 4, avant 1931 pour le 5 et le 6 pour 100. Ce n'est donc que dans dix ans que nous pouvons espérer commencer à réduire la charge annuelle que nous impose le service des intérêts de nos rentes. Mais cette économie sera considérable. Ce n'est pas à 6 pour 100 que s'établira en 1930 le crédit de la France, ni même à 5 pour 100. Ces deux rentes auront largement dépassé le pair, dont le 4 pour 100 lui-même se sera vraisemblablement rapproché.

C'est alors que commenceront à se dérouler les opérations de conversion qui ont été si fécondes pour nous et tant d'autres pays. A ne citer que l'Angleterre, elles lui ont permis, au cours

du XIXe siècle, de ramener le taux de sa rente de 5 à 2 et demi pour 100.

Nous ne devrons pas attendre l'année 1931 pour régler la question des bons du Trésor, devenus populaires depuis la guerre sous le nom de bons de la Défense nationale, et qui dépassent aujourd'hui le chiffre de 63 milliards de francs. Ils rapportent 3,60 pour 100 à un mois, 4 pour 100 à 3 mois, 4 et demi à 6 mois, 5 pour 100 à un an, 6 pour 100 à deux ans d'échéance. Ceux des quatre premières catégories sont délivrés à guichets ouverts à ceux qui en font la demande. Les bons 6 pour 100 ont fait l'objet d'une émission spéciale au cours de l'été 1921 : il en a été placé une somme de 4 milliards de francs, qui n'a pas été augmentée depuis lors. Ces 63 milliards constituent une dette flottante excessive et doivent être consolidés. Ils rapportent un intérêt élevé. La Commission du budget de la Chambre a marqué son désir de le voir réduit en diminuant de 300 millions le montant du crédit correspondant. Il ne dépend pas du ministre seul de réaliser cette économie. C'est bien lui qui fixe le taux de l'intérêt attribué aux Bons : mais, pour placer la quantité qu'il veut, il est obligé de suivre les indications du marché, c'est-à-dire de mesurer l'importance des demandes qui lui sont adressées et de fixer le taux en conséquence. Le véritable procédé à suivre est celui que pratique, à Londres, le Chancelier de l'Échiquier, celui de l'adjudication. Chaque semaine la Banque d'Angleterre offre, pour le compte du Gouvernement, aux enchères, la quantité de bons que le Trésor veut placer; elle les attribue à ceux qui offrent le taux d'intérêt le plus bas : c'est ainsi que le 23 septembre 1921 il a été vendu 60 millions de livres sterling de Bons, au taux de 3,98 pour 100.

Quoi qu'il en soit, ces bons à court terme constituent un placement tellement avantageux pour les établissements de crédit, les Sociétés industrielles et les particuliers désireux de conserver de larges disponibilités, — les bons à échéance ne dépassant pas trois mois sont toujours réescomptables à la Banque de France, — qu'il faut prévoir l'abaissement des taux actuels. Mais il convient, au préalable, d'envisager la transformation d'une partie des Bons en une rente perpétuelle. Nous croyons qu'un fonds 6 pour 100 attirerait des souscriptions considérables et permettrait de rembourser la moitié des Bons en circulation.

Peut-être y aurait-il lieu d'envisager la création d'un fonds à taux réduit, 4 ou 4 et demi, dont les porteurs seraient exemptés de l'impôt sur le revenu, ou encore un emprunt-loterie.

Afin d'assurer le succès des émissions futures, rétablissons la liberté du marché des rentes françaises. Actuellement, ce marché est encore au régime de guerre; les agents de change cotent des cours conventionnels, auxquels il ne s'échange quotidiennement que des montants insignifiants. Les offres qui se produiraient le jour où on rendra la liberté aux transactions, pourront peser tout d'abord sur les cours et les faire descendre au-dessous du niveau actuel. Mais le phénomène sera passager. Beaucoup d'acheteurs, qui s'abstiennent aujourd'hui parce qu'ils ne se soucient pas d'acquérir une marchandise qu'ils ne pourraient pas revendre, n'hésiteront pas à apporter leurs capitaux, du moment où ils sauront qu'ils ne les immobilisent pas. Que de fois avons-nous entendu nos amis américains s'exprimer à cet égard de la façon la plus nette et nous manifester leur désir d'acheter nos fonds, à condition de le faire sur un marché libre !

Nous demandons donc le rétablisssement de la liberté des échanges de nos rentes au comptant. Nous croyons qu'en même temps il serait bon de rouvrir le marché à terme pour les rentes 3 pour 100, qui ne forment qu'un capital relativement modéré, 20 milliards de francs nominaux pour le 3 pour 100 perpétuel, 3 milliards pour le 3 pour 100 amortissable, ensemble 23 milliards, qui, aux cours actuels, ne représentent qu'un capital effectif de 14 milliards. Ces deux fonds sont admirablement classés : la majeure partie en repose dans des portefeuilles d'où ils ne sortiront pas, ou d'où ils ne sortiraient que pour s'échanger contre d'autres rentes françaises à rendement plus élevé. Il serait intéressant de redonner, grâce à eux, un aliment à la spéculation. N'oublions pas qu'après 1871 ce fut elle qui souscrivit en partie les emprunts de la libération du territoire et qui, en peu d'années, porta les rentes 5 pour 100, émises à 82,50 et 84,50, au delà de 120 francs. Elle fut alors féconde; elle pourrait l'être de nouveau aujourd'hui, en s'exerçant sur des titres dont le revenu annuel dépasse le coût des capitaux que les acheteurs à terme emprunteraient pour maintenir leur position; en termes techniques, le rendement des fonds serait supérieur au coût du report.

C'est par cet ensemble de mesures que doit s'inaugurer l'assainissement de nos finances. Nous avons la conviction que nous équilibrerons notre budget ordinaire en pratiquant vigoureusement une politique d'économie et de restriction.

Nous laissons de côté pour aujourd'hui la question du budget des régions libérées, celle des dépenses recouvrables sur l'Allemagne. Trop de points sont en suspens, les arrangements conclus à Wiesbaden entre MM. Loucheur et Rathenau sont encore trop mal connus, pour qu'il soit possible de présenter un exposé exact de leurs répercussions. Nous devons espérer que l'ajustement se fera entre les besoins de nos populations martyres et les réparations à fournir, en argent ou en nature, par les auteurs du désastre. C'est un grave et difficile problème. Nous n'en devons travailler qu'avec plus d'énergie à mettre en ordre le reste de nos finances. C'est pour atteindre ce but que le Parlement devrait s'inspirer d'un certain nombre d'idées maîtresses, dont l'application nous conduira dans la voie où le pays trouvera son salut. Parmi elles il en est une que nous avons inscrite en tête de notre programme et sur laquelle nous insistons en terminant notre exposé : qu'à aucun prix, sous aucun prétexte, le Parlement ne se laisse séduire par la théorie inflationniste ! Le crédit de la France est à ce prix.

RAPHAËL-GEORGES LÉVY.

CHATEAUBRIAND

ROMANESQUE ET AMOUREUX

Il y a une vingtaine d'années, dans un article sur *Chateaubriand et les Mémoires d'outre-tombe* (1), j'ai publié ici même, au complet pour la première fois, une confession amoureuse de René vieilli, que j'avais découverte parmi les manuscrits de la Bibliothèque nationale. Ce superbe et curieux morceau ne pouvait manquer de provoquer d'ingénieux commentaires. Émile Faguet, Eugène-Melchior de Vogüé, l'abbé Paillhès, Maurice Masson se sont jadis successivement appliqués au petit problème littéraire et sentimental que soulevait cette publication. Tout récemment, M. Gabriel Faure a repris la question dans une charmante plaquette. Je voudrais y revenir brièvement à mon tour et, en m'aidant de ces divers travaux, indiquer la solution que j'en aperçois aujourd'hui, — très différente, je dois en convenir, de celle que je proposais autrefois.

***

Sur la foi de certaines indications du manuscrit, — ou plutôt de la copie qui y était jointe, — j'avais admis fort simplement que ces pages brûlantes et douloureuses devaient faire primitivement partie des *Mémoires d'outre-tombe*, et qu'elles se rattachaient à un épisode particulier du célèbre livre. Je

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1899 et notre *Chateaubriand, études littéraires*, 2e édition, Hachette, 1912. — Cf. Émile Faguet, *Amours d'hommes de lettres*, Société française d'imprimerie et de librairie, 1907; — Eugène-Melchior de Vogüé, *les Inconnues de Chateaubriand* (*Gaulois*, 2 décembre 1904); — P. Maurice Masson (*Revue d'histoire littéraire de la France*, janvier-mars 1905); Paul Gautier, *Une Enigme littéraire* (*Ibid.*, octobre-décembre 1920); — Gabriel Faure, *Chateaubriand et l'Occitanienne*, L. Carteret, 1920.

rappelle en quelques mots cette piquante anecdote. En 1829, — Chateaubriand avait alors soixante et un ans, — il était aux eaux de Cauterets, quand une jeune « Occitanienne, » qui, depuis deux ans, lui écrivait sans qu'il l'eût jamais vue, se présenta à lui. Il lui rendit sa visite : « Un soir, dit-il, qu'elle m'accompagnait lorsque je me retirais, elle me voulut suivre; je fus obligé de la reporter chez elle dans mes bras. Jamais je n'ai été si honteux... La brise de la montagne a bientôt emporté ce caprice d'une fleur; la spirituelle, déterminée et charmante étrangère de seize ans m'a su gré de m'être rendu justice : elle est mariée. » Mais, tout en se « rendant justice, » pensais-je, René n'en avait pas moins écrit les pages de « folie, » de regret et de désir inassouvi qu'un secrétaire semble lui avoir dérobées.

Émile Faguet accepta tout d'abord cette double hypothèse, à laquelle il n'a du reste jamais complètement renoncé. Mais, à la suite d'un brillant article d'Eugène-Melchior de Vogüé sur le même sujet, il ne tarda pas à en envisager une autre, qui d'ailleurs n'était point celle de l'auteur du *Roman russe*.

Celui-ci, sans s'être, à vrai dire, reporté au manuscrit, se refusait à identifier l'Occitanienne des *Mémoires* avec l'héroïne de la confession. Pour lui, l'Occitanienne n'était autre que la marquise de Vichet, une femme de cinquante et un ans qui, de 1827 à 1829, correspondait avec René sans l'avoir jamais vu et qui, dans ses lettres, à plusieurs reprises, exprime le désir de le rencontrer aux eaux des Pyrénées. Et quant à la « fleur charmante » dont parle la confession, il inclinait, sans en être absolument sûr, à l'identifier, à cause de certaines analogies de pensées et de sentiments, avec une « inconnue » à laquelle, en 1823, au plus fort de sa guerre d'Espagne, Chateaubriand avait écrit des lettres extrêmement passionnées, et qui nous ont été conservées, au moins en partie.

Le roman de Mme de Vichet nous a été révélé par Teodor de Wyzewa (1). Il est bien joli. Née en 1779, Marie-Élisa d'Hauterive avait épousé à quinze ans le marquis Bruno de Vichet qui, sous l'Empire et la Restauration, fut inspecteur des douanes à Toulouse. De ce mariage, elle avait eu un unique enfant, un fils, officier de chasseurs, qui tenait garnison à l'autre bout de la France. « Victime d'une obscure tragédie de

(1) *Un dernier amour de René : Correspondance de Chateaubriand avec la marquise de V...*, avec un portrait de la marquise de V...; Perrin, 1903.

famille, » nous dit Vogüé, elle vivait presque toujours seule dans un château du Vivarais. Elle était fort jolie, — Vogüé va jusqu'à préférer son portrait à ceux de Mme Récamier, — elle avait, avec un peu de candeur, une extrême distinction d'esprit et de cœur. Comme tant d'autres de ses contemporaines, elle avait adoré Chateaubriand à travers ses livres. « Le style de M. de Chateaubriand, disait Mme de Beaumont, me fait éprouver une sorte de frémissement d'amour ; il joue du clavecin sur toutes mes fibres. » — « En vous lisant, disait presque pareillement Mme de Vichet, on éprouve une admiration passionnée qui vous détourne de tout, et *l'âme s'abreuve d'une sorte de tendresse vague* qui ne trouve rien digne d'elle et ne sait où s'attacher. » En 1816, des relations avaient failli se nouer entre eux, à Paris : par timidité, scrupule, Mme de Vichet les laissa tomber.

En 1827, l'annonce d'une indisposition de Chateaubriand la mit dans un tel émoi, qu'elle se décida à écrire au grand homme : celui-ci répondit avec le charme souverain dont il était coutumier dans ses lettres, surtout dans ses lettres à des femmes. Et une correspondance s'engagea entre eux, qui dura près de deux années. La spirituelle et sentimentale marquise, moins, ce semble, par amour-propre littéraire que par piété, avait gardé des copies de toutes ses lettres et les avait jointes à celles de René : de sorte qu'aucune des nuances de ce dialogue épistolaire ne nous échappe. Manifestement très honnête, mais aussi passionnée qu'honnête, Mme de Vichet s'efforce, sans y bien parvenir, de contenir dans les bornes d'une affection purement « fraternelle » « l'attachement » qu'elle éprouve pour l'auteur d'*Atala* : elle l'appelle « mon cher maître, » et quelquefois « mon maître chéri, » « mon frère *choisi* et *donné ;* » elle écrit : « Adieu, mon cher maître, mon étoile toujours belle, toujours chérie, laissez-moi vous assurer de mon *respect ;* vous ne savez pas combien ce mot est tendre, quand je vous l'adresse. » Mais il est visible qu'elle aime d'amour. Elle signe « Marie ; » elle n'insiste pas sur son mari et sur son fils ; sans vouloir tromper son « maître trop aimé, » et même en essayant de lui faire entendre la vérité, elle laisse planer sur son âge un doute complaisant ; la crainte de provoquer une douloureuse désillusion entre évidemment pour beaucoup dans le peu d'empressement qu'elle met à se rendre à Paris, pour y voir Chateaubriand, qui, lui, souhaite

passionnément de la rencontrer. « Dans ma jeunesse, lui écrit-il dès sa seconde lettre, je m'étais fait une image de femme que je n'ai rencontrée nulle part. Ce fantôme charmant, qui me suivait partout, qui était toujours invisible à mes côtés et que j'aimais à l'idolâtrie, *si vous m'apparaissiez, je le reconnaîtrais...* » Nous connaissons le thème : dans chaque femme nouvelle, René croyait retrouver sa « sylphide. »

Enfin, ils se virent à Paris trois ou quatre fois, aux mois de mai et juin 1829. Que se passa-t-il exactement dans ces entrevues? René s'y est-il montré, comme l'a dit Émile Faguet, « un peu plus *jeune* qu'il ne fallait, un peu moins platonicien qu'évidemment la marquise ne désirait qu'il fût, » et fallut-il le rappeler aux convenances? Il est possible, et la lettre de Mme de Vichet qui suivit la première visite peut certainement être interprétée dans ce sens : « *Mon frère...*, vous êtes plus jeune que je ne croyais ; vous paraissez plus jeune que vous n'êtes, et mes lettres sont inconvenantes. Mon orgueil en souffre, vous me consolerez aisément en me traitant comme une femme *qui voit ce qu'elle est et sent ce qu'elle vaut.* » Quant à René, il est possible aussi, quoique non prouvé, que les scrupules, — et l'âge, — de « Marie » l'aient vite rebuté. On admet généralement que le roman s'arrêta là, et qu'après cette déception réciproque, Mme de Vichet retourna s'enfermer dans son Vivarais. Elle mourut en 1848, presque en même temps que Chateaubriand.

Mais il n'est pas sûr que l'idylle ait pris fin au mois de juin 1829. M. Gabriel Faure nous rapporte un témoignage de la détentrice actuelle des papiers de Mme de Vichet, qui nous fait supposer que la correspondance avec Chateaubriand a été « en partie » détruite ; et d'autre part, on a l'adresse d'une lettre de René à la marquise, datée du 24 mars 1831. Peut-être un jour nous en apprendra-t-on davantage, et saurons-nous si, comme le supposait Vogüé, « Marie » est allée rejoindre « son maître chéri » aux eaux de Cauterets, et doit être confondue avec « l'Occitanienne. » Dans l'état actuel de notre information, l'hypothèse, je l'avoue, me paraît toute gratuite. Mme de Vichet était « Occitanienne, » c'est-à-dire méridionale, et en 1829, elle écrivait depuis près de deux ans à Chateaubriand, sans l'avoir jamais vu. Mais à cela se bornent les analogies. « Marie » n'a pas « seize ans, » mais cinquante, et, si géné-

reux qu'il fût, je doute que Chateaubriand, pour la faire figurer dans ses *Mémoires*, ait poussé la galanterie jusqu'à la rajeunir de plus de trente ans (1). J'aimerais mieux croire, avec Faguet, que l'héroïne des *Mémoires*, — si elle n'est pas inventée de toutes pièces, — est une simple « grisette. » Vogüé lui-même, pour justifier son hypothèse, est obligé d'invoquer « les transpositions imaginatives » de Chateaubriand. Dans cet ordre d'idées, avec un poète comme René, tout est possible ; et peut-être, — nous y reviendrons, — le seul tort de Vogüé est-il de n'avoir pas été assez hardi dans ses conjectures.

***

Que faut-il maintenant penser de l'autre hypothèse de Vogüé, la confession délirante de la Bibliothèque nationale inspirée par la destinataire des lettres plus délirantes encore de 1823 ?

Cet épisode de la vie amoureuse de Chateaubriand ne nous est pas connu dans le dernier détail. Quelques commérages mondains, une dizaine de lettres d'amour de René (2), si ardentes que j'hésiterais à en reproduire ici tous les termes, c'est à quoi nous en sommes réduits actuellement sur cette aventure. Que les amateurs de ces sortes d'histoires se consolent : il se trouvera bien quelqu'un pour leur en révéler, un jour, sans réticences, tous les « dessous. »

A en juger par le ton de ses lettres à Mme de C... (c'est Sainte-Beuve qui, le premier, a livré à la publicité le nom, ou plutôt l'initiale de cette « fort jolie et spirituelle dame »), Chateaubriand semble avoir été très pris et violemment secoué par cette passion soudaine : le « démon de midi, » — d'un midi un peu déclinant, car il a cinquante-cinq ans, — aurait fait des siennes. Vogüé, dans une fort belle page, nous représente « le puissant homme d'État, » sous la lampe allumée dans son cabinet du boulevard des Capucines, « repoussant d'un geste impatient les dépêches, les lettres des rois et des ambassa-

(1) Un « chateaubriandiste » de Bagnères de Bigorre, le Dr P. Gandy, m'écrit qu' « il n'y a pas trace de son passage à Cauterets, » ce qui d'ailleurs « ne prouve rien, » les archives de Cauterets étant inexistantes.

(2) XXX [l'abbé Paillès], *Chateaubriand ; Faiblesses et confession de Chateaubriand* (*Annales romantiques*, août-septembre 1904 ; juillet-octobre 1907) ; — *Souvenirs du baron de Frénilly*, publiés par Arthur Chuquet, 1 vol. Plon, p. 495. — Cf. Sainte-Beuve, *Lundis*, t. XIV, p. 377 ; A. Beaunier, *Chateaubriand*, Plon, t. II.

deurs » et écrivant à la femme aimée des lettres enflammées, « naïves et folles comme les épîtres amoureuses d'un collégien. » Je ne suis pas très sûr que les choses se soient passées d'aussi romantique façon. J'ai sous les yeux les épreuves du 5e volume de la *Correspondance de Chateaubriand*, que publie M. Louis Thomas : je constate que la plus vive et la plus « folle » des lettres de Chateaubriand à Mme de C..., — et dans laquelle d'ailleurs il ajourne un rendez-vous, pour une « raison de service, » — s'y trouve encadrée, sous la même date du 5 octobre 1823, de deux lettres : une lettre charmante, mais parfaitement sage et correcte à... Mme Récamier, et une autre, « confidentielle, » longue, pleine, parfaitement lucide et nullement impatiente au prince de Polignac, notre ambassadeur à Londres. René avait du temps pour tout ; et ses heures de folie n'empiétaient pas sur ses heures de sagesse. Ses folies mêmes étaient peut-être plus verbales que réelles.

Lebrun, dans la fureur d'un paisible délire,

disait Buffon de celui qu'au XVIIIe siècle on considérait comme notre grand lyrique. Le mot doit s'appliquer à Chateaubriand. J'incline en tout cas à croire que la bagatelle ne l'a jamais sérieusement détourné des affaires sérieuses.

Et assurément il avait le tort, — impardonnable pour un homme qui se disait, et qui peut-être se croyait chrétien, — de ne pas paraître se douter qu'« on ne badine pas avec l'amour, » que les malheureuses femmes qui s'attachaient à lui étaient des êtres de chair et de sang, et qu'elles engageaient non seulement leur honneur, mais leur bonheur, parfois leur vie même, dans les aventures de leur sensibilité. Toutes celles qui se sont laissé prendre à la grâce de son sourire ou à l'enchantement de son verbe ont souffert profondément par lui. Mme de C... n'a pas dû faire exception à cette règle. Et quant à Mme Récamier, l'intrigue avec Mme de C..., qu'elle n'ignorait point, lui fut si douloureuse, qu'elle partit pour l'Italie afin de faire diversion à sa peine : quand elle revint, elle avait les cheveux tout blancs. La justice immanente lui faisait ainsi payer les larmes que sa beauté avait coûtées à Mme de Duras, — et à Mme de Chateaubriand.

Et Mme de C... elle-même ne devait pas rester longtemps sans rivale. « Soyez sûre, lui écrivait Chateaubriand le 16 mars

1824, que tout ce qu'on a pu vous dire de cette Mme H... est faux; et vous pouvez être aussi sûre que je ne la reverrai de ma vie. » Rapprochons ces lignes d'un passage du *Journal* du maréchal de Castellane qui, très bien renseigné évidemment, nous apprend que « sous son ministère, Chateaubriand écrivait tous les matins à Mme Hamelin sur les affaires politiques. » Uniquement sur « les affaires politiques ? » Nous n'avons pas les lettres de René à Mme Hamelin en 1823-1824; mais nous en avons une, datée du 11 décembre 1844, et qui est suffisamment explicite : « Aimez-moi toujours, lui disait-il, — il a soixante-seize ans, — comme quand vous veniez me chercher aux Affaires Étrangères. » Et concluons que le ministre de Sa Majesté le Roi Très Chrétien multipliait les « divertissements (1). »

Concluons aussi qu'en 1823, malgré ses cinquante-cinq ans, Chateaubriand n'avait point désarmé et qu'il était assez loin de se considérer comme un vieillard. Comme d'autre part Mme de C... n'était ni une jeune fille, ni même une toute jeune femme, il suit de là, semble-t-il, que la confession délirante, si elle est l'écho fidèle de l'exacte réalité, ne saurait se rapporter à l'aventure de 1823. Tel était l'avis de Faguet; et il paraît bien difficile de ne pas lui donner raison.

Regardons-y d'un peu plus près cependant. Il y a, dans les œuvres complètes de Chateaubriand, une pièce de vers intitulée *A Lydie*, « imitation d'Alcée, poète grec, » et datée, soi-disant, de Londres, 1797. Or, cette pièce figure, datée, de la main même de la destinataire, du 22 septembre 1823, parmi les lettres à Mme de C... Chateaubriand, en l'antidatant pour l'édition de 1828, a supprimé deux ou trois strophes un peu vives et corrigé ou atténué un certain nombre de vers. La pièce originale est intitulé *A Délie*. On y lit :

Au matin de tes ans, et du monde chérie,
  Tout est pour toi, joie, espérance, amour :
Et moi, *vieux voyageur*, sur ta route fleurie
  Je marche seul et vois finir le jour.

Irais-je, me flattant dans mes tendres folies,
  Quand tout me fuit, que tu me resteras?
Vénus échappe aux mains par le temps affaiblies,
  Pour l'enchaîner, il faut de *jeunes bras*.

(1) Voyez le livre de M. André Gayot, *Une ancienne muscadine : Fortunée Hamelin*, Paris, Émile-Paul, 1911, in-8.

Tout à la fois honteux et fier de *ton caprice*,
Sans croire à toi, je m'en laisse enivrer;
Oui, je brûle pour toi, mais je me rends justice;
Je sens l'amour et ne puis l'inspirer.

Je n'ai point le talent de Virgile et du Tasse;
Mais quand le ciel m'eût fait cet heureux don,
Le talent ne rend point ce que le temps efface;
La gloire, hélas! ne rajeunit qu'un nom.

Ce n'est pas seulement le même thème que dans la confession; ce sont parfois les mêmes mots, et presque les mêmes phrases :

Te devais-je autre chose que la plus vive reconnaissance pour t'être un moment arrêtée auprès du *vieux voyageur?*... Si tu te laissais aller *aux caprices* où tombe quelquefois l'imagination d'une jeune femme... tu irais te purifier dans *des jeunes bras* d'avoir été pressée dans les miens... *Les passions ne rendent point ce que le temps efface : la gloire ne rajeunit que notre nom.*

Ces ressemblances verbales, que Maurice Masson a le premier signalées et très finement commentées, et qui ne sauraient être fortuites, peuvent suggérer une double hypothèse. Ou bien ce sont des formules littéraires qui s'imposaient à la mémoire de René, et qu'il retrouvait tout naturellement sous sa plume toutes les fois qu'il avait à exprimer le même sentiment (1) : il serait donc un peu arbitraire de s'en autoriser pour dater la confession en prose. Ou bien, on peut admettre, — avec Vogüé et Maurice Masson, — qu'une partie tout au moins de la confession en prose est contemporaine de la pièce *A Délie*, et qu'elles ont été toutes deux inspirées par la même

(1) « La pensée de gâter une vie qui est à toi, à toi à qui je dois *de la gloire pour me faire aimer*, peut seule m'empêcher de jeter tout là et de t'emmener au bout de la terre, » lit-on dans une lettre à Mme de C^**^ (5 octobre 1823). On reconnaît une expression qui figurait dans un passage primitif des *Mémoires d'outre-tombe* relatif à Mme de Mouchy, et qui nous a été conservé par Sainte-Beuve : « Mais ai-je tout dit dans l'*Itinéraire* sur ce voyage commencé au port de Desdémone et d'Othello? Allais-je au tombeau du Christ dans les dispositions du repentir? Une seule pensée m'absorbait, je comptais avec impatience les moments. Du bord de mon navire, les regards attachés sur l'étoile du soir, je lui demandais des vents pour cingler plus vite, *de la gloire pour me faire aimer...* » L'authenticité de cette page, — *qui a été écrite en 1833*, — a été jadis contestée, pour des raisons assez puériles, et des flots d'encre ont inutilement coulé pour embrouiller cette toute petite question.

femme. Une chose en tout cas est sûre, et très caractéristique des habitudes de rêverie et d'art de Chateaubriand. En 1823, tout jeune qu'il fût encore de cœur et d'allures, en dépit de ses cinquante-cinq ans, dès qu'il lui arrive de transformer en « littérature » une aventure personnelle, et, si je puis dire, de « styliser » sa vie sentimentale, c'est l'idée, douloureuse et voluptueuse tout ensemble, de l'amour fuyant la vieillesse, qui se présente spontanément à sa pensée et à sa plume. Son imagination anticipe sur la réalité de l'avenir. Dès maintenant, ce trait curieux de sa nature est à noter avec soin.

***

Consulté sur les questions d'identification que soulevait la publication de tous ces textes, l'abbé Pailhès, qui connaissait si bien son Chateaubriand, et qui avait révélé les lettres à Mme de C..., avait été amené à donner son avis dans une série de lettres et de notes qu'Émile Faguet a résumées de la manière suivante : « M. Pailhès, écrivait-il, ne croit pas que l'Occitanienne des *Mémoires* authentiques et la personne à qui se rapporte la confession délirante soient la même personne ; mais il ne croit pas non plus que l'Occitanienne soit Mme de Vichet ; et il croit que c'est Mme de Vatry née Hainguerlot ; et d'autre part, il croit que la confession délirante doit se rapporter à l'année 1834 et n'est du reste qu'un exercice littéraire. »

Pour identifier l'Occitanienne avec Mme de Vatry, l'abbé Pailhès se fondait sur une lettre écrite le 6 août 1841, par Chateaubriand, à Mme Récamier, et que voici : « A propos, ne connaissez-vous pas une Mme de Vatry, Mlle Hainguerlot ? Elle prétend que je l'ai fait danser sur mes genoux lorsqu'elle était petite fille. Mes genoux sont bien glorieux. Je crois l'avoir rencontrée autrefois aux eaux de Cauterets, lorsqu'elle était une vraie lionne, alors que je donnai stupidement ma démission pour plaire à des hommes qui sont devenus mes ennemis. » Vogüé n'avait pas de peine à observer que Mme de Vatry, ayant en 1829 vingt-six ans, et non seize, étant d'ailleurs, à ce moment-là, mariée depuis neuf ou dix ans, enfin n'étant pas occitanienne, ne peut pas être « l'étrangère » des *Mémoires*. Vogüé a raison, sous la réserve pourtant que la page des *Mémoires* ne nous offre pas une de ces « transpositions imaginatives » auxquelles Vogüé lui-même est forcé d'avoir recours

pour identifier l'Occitanienne avec Mme de Vichet. Car, n'est-ce pas? nous ne jurerons pas qu'en 1829, René n'ait pas noué, à Cauterets, une intrigue ou un commencement d'intrigue avec la piaffante baronne de Vatry.

Pour dater de 1834 la confession délirante, et pour n'y voir qu'un simple « exercice littéraire, » l'abbé Pailhès s'appuyait sur des raisons peut-être moins fragiles. D'abord, il remarquait assez justement que certains détails du paysage qu'évoque Chateaubriand dans ces pages ne s'appliquent guère à Cauterets, et se rapporteraient bien plutôt à Fontainebleau. Or, en novembre 1834, Chateaubriand est précisément à Fontainebleau, et il écrit de là à Mme Récamier, le 5 : « C'est dans le délicieux désert de Henri IV. J'ai peur qu'au lieu de faire du vieux [les *Mémoires d'outre-tombe*] *je ne me mette en frais d'élégie*. Je suis déjà assiégé de douze ou quinze muses. » Et le 6 :

La pluie n'a pas cessé de toute la journée. Le château, ou les châteaux, c'est l'Italie dans un désert. J'étais si en train et si triste *que j'aurais pu faire une seconde partie à René, au vieux René!* Il m'a fallu me battre avec la muse pour écarter cette mauvaise pensée; encore *ne m'en suis-je tiré qu'avec cinq ou six pages de folie*, comme on se fait saigner quand le sang porte au cœur ou à la tête. Les *Mémoires*, je n'ai pu les aborder ; *Jacques* [de George Sand], je n'ai pu le lire. J'avais bien assez de mes rêves. A vous seule, il appartient de chasser toutes les fées de la forêt qui se sont jetées sur moi pour m'étrangler. Je devrais mourir de honte d'être comme cela. Je mets ma honte et ma tendresse à vos pieds.

Et l'abbé Pailhès pensait que ces « cinq ou six pages de folie, » ce sont précisément celles qui nous ont été conservées par le manuscrit de la Bibliothèque nationale.

La conjecture était si engageante qu'Émile Faguet en a été très ébranlé dans ses convictions premières. Tout en formulant certaines objections de détail, tout en déclarant que la confession délirante peut encore fort bien se rapporter à l'Occitanienne des *Mémoires*, il admettait qu'elle peut fort bien aussi avoir été écrite à Fontainebleau, en novembre 1834. Mais il se refusait à n'y voir, avec l'abbé Pailhès, qu' « un simple exercice de style. » « Tout cela, disait-il, est écrit avec du sang qui coule du cœur. Tout cela, c'est cris furieux de passion enragée. » Et affirmant avec force que la « confession délirante se rapporte à un objet très précis, » il ajoutait : « Chateaubriand est à Fon-

tainebleau ; il rend compte jour par jour à Mme Récamier de ce qu'il fait. Il y a quelques entrevues avec une fillette. Il en est très troublé et redevient René pour huit jours. Il écrit cinq ou six pages d'élégie sur cela. Et il raconte tout cela à Mme Récamier, bien entendu, moins la fillette. » Je ne suis pas sûr que ces « rapides amours platoniques et du reste très tragiques, » aient été aussi platoniques et aussi tragiques que paraît le croire Faguet. Mais ceci mis à part, j'interprète exactement comme lui les deux lettres à Mme Récamier.

*
* *

Et tandis que ces divers écrivains discutaient et entrechoquaient leurs hypothèses respectives, se reportant, lui tout seul, au manuscrit de la Bibliothèque nationale, Maurice Masson, dans un pénétrant et solide article que l'on ferait bien de recueillir en volume, s'efforçait de serrer la question de plus près que nous ne l'avions tous fait avant lui. Étudiant à la loupe l'écriture, l'encre, la couleur, le grain, le format, l'état de conservation de ces différentes feuilles manuscrites, il en arrivait à conclure, — Vogüé avait eu un peu l'intuition de cela, — que la confession « n'a pas été écrite en une seule fois, » et il en répartissait les fragments en trois ou quatre groupes différents, qu'il proposait de rapporter à des dates différentes. L'un de ces groupes ramasse et concentre toutes les ressemblances verbales que nous avons notées plus haut avec la pièce *A Délie :* il le datait avec infiniment de vraisemblance de 1823. Et quant aux autres, il s'abstenait de les dater. Mais ce morcellement même le mettait sur la voie d'une observation très générale dont nous allons voir l'intérêt.

« Ainsi, écrivait-il, les pages autographes de la Bibliothèque nationale appartiennent très vraisemblablement à des moments et peut-être à des romans divers. » Et rappelant combien ces romans de Chateaubriand avaient été nombreux « entre cinquante et soixante ans, » — et peut-être même au delà, — combien de femmes « ont dû passer dans cette vie finissante, qui ne se lassait pas de désirer l'amour et d'en souffrir, » il multipliait les rapprochements, et il constatait que tous les passages, — y compris la confession délirante, — où nous percevons l'écho, direct ou affaibli, de ces amours d'automne, expriment la même pensée de folle ardeur désolée et rendent,

pour ainsi dire, le même son. Voici, par exemple, prise entre beaucoup d'autres, une page des *Mémoires*, écrite en 1832 :

Que de vie cependant je sens au fond de mon âme! Jamais, quand le sang le plus ardent coulait de mon cœur dans mes veines, je n'ai parlé le langage des passions avec autant d'énergie que je pourrais le faire en ce moment... Me viens-tu retrouver, charmant fantôme de ma jeunesse? As-tu pitié de moi? Tu le vois, je ne suis changé que de visage : toujours chimérique, dévoré d'un feu sans cause et sans aliment. Je sors du monde et j'y entrais quand je te créai dans un moment d'extase et de délire... Viens t'asseoir sur mes genoux; n'aie pas peur de mes cheveux, caresse-les de tes doigts de fée ou d'ombre; qu'ils rembrunissent sous tes baisers. Cette tête, que ces cheveux qui tombent n'assagissent point, est tout aussi folle qu'elle l'était, lorsque je te donnai l'être, fille aînée de mes illusions, doux fruit des mystérieuses amours avec ma première solitude! *Viens, nous monterons encore ensemble sur les nuages;* nous irons avec la foudre sillonner, illuminer, embraser les précipices où je passerai demain. *Viens, emporte-moi comme autrefois, mais ne me remporte plus* (1).

N'est-ce pas l'inspiration, le mouvement, et, parfois, la forme verbale de la fameuse confession?

De tous ces romans vécus de la vieillesse de Chateaubriand, celui que nous connaissons le mieux nous a été raconté par la principale intéressée dans un livre qui serait illisible, s'il ne contenait quelques anecdotes sur certains hommes de lettres du XIXe siècle. Ce livre, moitié roman, moitié mémoires, intitulé *les Enchantements de Prudence*, signé du pseudonyme de Mme P. de Saman, orné d'une préface enthousiaste de George Sand, a pour auteur Hortense Allart, qui, après diverses aventures, épousa M. de Méritens (1). Elle était fort jolie, paraît-il,

(1) Cf. dans la confession : « Viens, ma bien-aimée, *montons sur ce nuage.* Que le vent nous porte dans le ciel... » — Les belles pages sur *Cynthie*, plus enveloppées et plus poétiques, doivent avoir une origine analogue. Rappelons-nous ce que disait si joliment Sainte-Beuve de la « Sylphide » : « Qu'était cette Sylphide? C'était un composé de toutes les femmes qu'il avait entrevues ou rêvées... c'était l'idéal et l'allégorie de ses songes; c'est quelquefois sans doute, le dirai je? un fantôme responsable, un nuage officieux, comme il s'en forme, dans les tendres moments, aux pieds des déesses. »

(1) *Les Enchantements de Prudence*, par Mme P. de Saman, 3e édition avec Préface de George Sand, Paris, Michel Lévy, 1873, in-16.— Voyez aussi Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. II, p. 158-163 ; — Léon Séché, *Hortense Allart de Méritens*, Mercure de France, 1908, in-8 ; — André Beaunier, *Trois amies de Chateaubriand*, Fasquelle, 1910, in-16 ; — et Comte d'Haussonville, *Ma jeunesse*, 1814-1830, Calmann-Lévy, 1885, in-8.

avait de la grâce, du piquant, de la vivacité; elle n'avait aucune espèce de préjugé : elle aimait la littérature et les littérateurs, et, femme de lettres jusqu'au bout des ongles, en aimant les littérateurs, elle obtenait des conseils et des articles. En 1829, elle avait vingt-huit ans, et Chateaubriand, ambassadeur à Rome, en avait soixante et un. Elle vint un jour à l'ambassade, avec une lettre d'introduction de Mme Hamelin. Chateaubriand, qui faisait la cour à une certaine comtesse del Drago, tout en écrivant de belles lettres à Mme de Vichet et à Mme Récamier, Chateaubriand eut vite fait d'oublier et de faire oublier son âge. Quand il retourna peu après en congé à Paris, Hortense ne tarda pas à le suivre; elle s'installa rue d'Enfer, à la porte de l'Infirmerie Marie-Thérèse. Ils se voyaient souvent, tantôt chez Hortense, tantôt en de galantes promenades, agrémentées de fins dîners en cabinet particulier. On demandait du champagne, et Hortense chantait des chansons de Béranger, que René admirait fort :

Apparaissez, plaisirs de mon bel âge,
Que d'un coup d'aile a fustigés le temps!

Du moins, c'est Hortense qui nous raconte tout cela. Et nous voulons bien l'en croire sur parole, encore que, quand une femme, et une femme de lettres, raconte certaines choses... Un court séjour à Cauterets, — agrémenté de l'épisode de l'Occitanienne, — la démission de Chateaubriand ne rompirent point cette idylle. René était aimable et tendre, souvent ardent, parfois rêveur et mélancolique ; et Hortense s'accommodait fort bien de cet illustre amoureux, jusqu'au jour où elle s'éprit d'un jeune Anglais du nom de Henry Bulwer Lytton, en attendant Sainte-Beuve. Chateaubriand ne lui tint pas trop rigueur : il la revit souvent et lui écrivit jusqu'à la veille de sa mort de fort aimables lettres, dont Sainte-Beuve eut communication et dont il a publié quelques fragments. Elles forment, quoique tronquées, le plus joli ornement des *Enchantements de Prudence*.

On lit dans l'une d'elles, datée de mai 1831 : « Ma vie n'est qu'un accident; je sens que je ne devais pas naître ; acceptez de cet accident la passion, la rapidité et le malheur. Surtout, répondez-moi. Écrivez-moi de ces lettres qui réchauffent, comme vous m'en avez tant écrit, aux premiers temps de notre amour. Que je me sente encore aimé, j'en ai si grand besoin! *Je vous*

donnerai plus dans un jour qu'un autre dans de longues années... » On retrouve ce « motif » dans la confession : « Souviens-toi seulement des accents passionnés que je te fis entendre, et quand tu aimeras un jour un beau jeune homme, demande-toi s'il te parle comme je te parlais, *et si sa puissance d'aimer approcha jamais de la mienne.* » Et l'on peut se demander, avec plus de vraisemblance que pour Mme de Vichet, et avec autant de vraisemblance que pour Mme de C..., si la bonne Hortense ne serait pas l'inspiratrice, ou l'une au moins des inspiratrices de la célèbre confession.

A défaut d'une réponse précise à cette question, l'auteur des *Enchantements* nous fournit du moins une indication dont Maurice Masson le premier a vu toute l'importance :

> Souvent, — nous dit-elle, — en me parlant de mes jeunes ans et de son imprudence, de son inquiétude, du charme qu'il trouvait en moi, et de l'entraînement qu'il subissait sans s'aveugler, disait-il, sur lui-même et sur l'avenir, *il me parlait d'un roman qu'il projetait, où il voulait peindre cet amour, et le caractère que lui prêtait son âge. Il y mettrait la passion, la vérité; souvent je le vis plein de son sujet et de son talent...*

Rapprochons ces lignes curieuses des deux lettres de 1834 à Mme Récamier que nous avons citées plus haut, et qui semblent avoir échappé à Maurice Masson, mais qui renforcent sa thèse. « Les fragments de la Bibliothèque nationale, écrivait-il, ne seraient-ils pas les ébauches, rédigées en des années différentes, de ce roman d'amour inquiet et imprudent? Et, ce qui achèverait de me confirmer dans cette dernière hypothèse, c'est que ces fragments semblent par endroits déjà tout prêts pour l'impression : « Quand... de *la natte de ma couche* je promène mes regards sur les arbres de la forêt *à travers ma fenêtre rustique...* Non! je ne souffrirai jamais que tu entres dans *ma chaumière...* » On n'écrit pas ainsi dans une confession qu'on veut garder pour soi ou dans un chapitre de *Mémoires.* Ce sont des formules littéraires, qui trahissent déjà la transposition romanesque. Nous aurions donc là les morceaux épars d'un second *René* inachevé, où il aurait mis toute sa vieillesse ardente et triste, comme le premier *René* nous avait livré à demi-mot le secret de ses jeunes amours ennuyées. »

L'hypothèse n'est pas seulement fort ingénieuse et sédui-

sante; elle se présente avec un tel cortège de vraisemblances *convergentes*, qu'il est bien difficile, ce me semble, je ne dis pas à « l'esprit géométrique, » — lequel n'a d'ailleurs rien à voir en pareille matière, — mais à « l'esprit de finesse, » de lui refuser son adhésion. On notera qu'elle a été comme pressentie de presque tous ceux qui se sont préoccupés de la question (1). Quand Vogüé nous parle de « transpositions imaginatives, » l'abbé Pailhès d' « exercice littéraire, » quand Faguet admet que les « cinq ou six pages de folie, » écrites à Fontainebleau en novembre 1834, pourraient bien être la confession autographe de la Bibliothèque nationale, ne sont-ils pas tous les trois sur la voie de la solution que nous suggère notre enquête? Et l'on observera enfin qu'elle concilie et réconcilie toutes les interprétations qui ont été successivement proposées, pour expliquer l'origine de ces pages brûlantes. Le « fantôme de femme » qu'on y voit apparaître, ce n'est ni l'Occitanienne, ni Mme de Vichet, ni Mme de C..., ni Mme de Vatry, ni Mme Hamelin, ni Hortense Allart, ni tant d'autres dont le nom nous échappe; ou plutôt, ce sont toutes ces femmes qui sont venues se fondre ensemble dans une sorte d'allégorie romanesque. D'assez bonne heure, — au plus tard en 1823, — Chateaubriand aurait conçu une manière de roman qui eût été comme la synthèse poétique des expériences amoureuses de sa vieillesse commençante. Et au fur et à mesure que ces expériences se multipliaient, suivant les caprices de son inspiration ou de sa fantaisie, il écrivait quelques « pages de folie, » développant toutes ou diversifiant le même thème fondamental. Quelques-unes de ces pages sont parvenues jusqu'à nous. Les autres ont sans doute été détruites. Car l'auteur d'*Atala* n'a pas réalisé

(1) M. Gabriel Faure, qui semble avoir ignoré l'article de Maurice Masson, mais qui a lu *les Enchantements de Prudence*, et qui en a confronté le texte avec celui qu'en donne Sainte-Beuve à la fin de son *Chateaubriand*, aboutit à une conclusion peut-être un peu moins poussée, mais très voisine de la nôtre. Il nous dit même, après Léon Séché, que Chateaubriand « voulait appeler ce roman *Valentine*. » C'est mal interpréter le texte d'une lettre de Chateaubriand à Hortense (13 janvier 1833) : « M. Béranger, écrit Chateaubriand, m'a envoyé son petit volume; je l'ai dévoré ; jamais il n'a rencontré tant de talent et de charme. Je vais commencer *Valentine*. » Il s'agit évidemment de la *Valentine* de George Sand, qui a paru en décembre 1832. — Sainte-Beuve, on le sait, a connu, au moins en partie, la confession, puisqu'il la cite et la commente dans ses *Nouveaux Lundis* (t. II, pp. 258-260). Mais il ne nous dit pas comment elle lui est parvenue. Ne serait-ce pas Hortense qui la lui aurait communiquée?

complètement son dessein; et ce second *René* nous manque; mais peut-être, à y regarder d'un peu près, en avons-nous la menue monnaie dans maint passage des *Mémoires d'outre-tombe* et de la *Vie de Rancé*.

Ce projet de roman est-il né spontanément chez Chateaubriand? Ou bien aurait-il une origine littéraire? Le thème que développe la confession n'est pas sans analogie avec le roman vécu de Gœthe et de Bettina. Et sans doute la correspondance du poète allemand et de son adoratrice n'a paru qu'en 1835, deux ans après la mort de Gœthe. Mais Chateaubriand a pu en entendre parler auparavant. Et de même qu'en écrivant *René*, il avait eu la secrète pensée de refaire *Werther*, il n'est pas impossible qu'en songeant au roman de sa vieillesse amoureuse, il ait encore été tenté par l'idée de rivaliser avec Gœthe. La question a été discrètement posée par M. Gabriel Faure. Elle est probablement insoluble; mais elle mérite qu'on la soulève.

En tout état de cause, le Chateaubriand romanesque, dont la physionomie nous semblait assez bien fixée, se dessine désormais à nos yeux avec une netteté et une continuité un peu imprévues. *Atala*, *René*, *les Natchez*, sont les romans ou poèmes en prose où il a chanté les amours de son adolescence et de sa jeunesse. *Les Martyrs*, *le Dernier Abencerage*, sous une forme tantôt un peu voilée, tantôt assez vive, sont l'écho symbolique des passions de sa maturité. Et enfin, nous ignorons pourquoi il a finalement renoncé à évoquer en un dernier roman la longue liste de ses amours d'automne. Mais qu'il en ait eu le dessein, et qu'il en ait même, à divers intervalles, jeté sur le papier de rapides ébauches, cela même est bien caractéristique du tour de son génie et de sa nature morale. René a passé sa vie, ou du moins une partie de sa vie, à désirer, à aimer, — si l'on appelle cela aimer, — et à traduire en des phrases voluptueuses et troublantes, et d'ailleurs immortelles, les fantaisies de son imagination et les caprices de son cœur.

VICTOR GIRAUD.

VOYAGE EN URUGUAY

L'*Aurigny* avait quitté Bordeaux, et de jour en jour la mer changeait d'aspect. Par les belles matinées, sous une face dorée, elle colorait ses ombres d'un bleu de pierre. Les rivages de Lanzarote apparurent à babord, appuyant leurs nappes de sables à leurs crêtes découpées. Un matin, on se trouva devant Dakar, qui est aujourd'hui une ville à la mode d'Europe. Le bateau était maintenant couvert de toiles qui le protégeaient du soleil. Après les houles de l'alizé, on arriva dans une mer calme, sous un ciel blanc. Des averses commencèrent à tomber. Et de nouveau le ciel se rasséréna. La brise qui soufflait naguère de l'arrière, venait maintenant de l'avant. Les étoiles du pôle Nord, que nous avions laissées derrière nous, se perdaient dans la brume de l'horizon quitté, tandis que les étoiles du pôle Sud apparaissaient à l'autre bout du ciel, sur l'horizon à atteindre. La Croix du Sud traçait le soir son losange dans les haubans de misaine, accompagnée des deux étoiles brillantes du Centaure. Toute la machine du monde tournait autour de notre ligne de marche comme autour d'un axe, et le splendide Orion dessinait l'équateur.

Chaque journée était plus courte que la précédente. Un jour le soleil, se levant dans les brumes, laissa entrevoir un rocher vertical, pareil à une borne immense. On longeait des crêtes noires de palmiers et de longues plages de sables. Une île portait un château vert pâle, où un empereur avait été enfermé. Les eaux, bleues comme celles de la baie de Naples, étaient limitées par un cercle immense de montagnes. C'était la baie de Rio-de-Janeiro. On navigua ensuite sur une mer peu profonde. Il fallait stopper et jeter la sonde qui ramenait des fragments délicats de corail. Un soir, le bateau passa devant une ville illuminée.

C'était Punta del Este. Il changea alors de route et entra dans des eaux teintes de violet et de brun. C'était le Rio de la Plata, immense estuaire que la République Argentine borde au Sud, et l'Uruguay au Nord. Les deux capitales, Buenos-Aires sur la rive Sud, Montevideo sur la rive Nord, se font ainsi face, Buenos-Aires étant seulement plus enfoncé en amont.

Le bateau s'engagea dans une rade circulaire que dominait à gauche un piton conique. A droite une ville s'étalait. C'était Montevideo, la capitale de l'Uruguay. Nous étions partis depuis vingt-six jours.

I. — LE CHARME DE MONTE VIDEO

Une ville, qui couvre de sa vaste étendue un terrain ondulé; de larges et longues rues étroites, qui se coupent en équerre, et qui la traversent tout entière : au bout de chacune de ces rues, la lame obscure de la mer; des maisons basses, très souvent sans étage, et couronnées par la balustrade d'une terrasse; tout cela clair et aéré, avec beaucoup de vides; des quartiers silencieux; des avenues de platanes; des places d'un dessin charmant, ombragées de palmiers, ornées de fontaines et dont le sol est couvert de sable rouge; je ne sais quoi d'aimable et d'accueillant, où le regard se plaît : voilà Montevideo. Ce n'est pas, comme Buenos-Aires, une grande ville fiévreuse. Mais elle a gardé quelque chose de la grâce coloniale. Ces maisons basses et d'un joli style, cette verdure, ce silence, ces espaces sont un enchantement. Pour une population qui ne dépasse pas beaucoup 300 000 habitants, la ville a une superficie comparable à celle de Paris. Elle s'étend encore. D'immenses boulevards la prolongent dans la campagne.

C'est une ville d'été. A son extrémité Nord-Est s'étend une plage, devant laquelle on a construit un grand hôtel. Cet hôtel appartient à la ville, qui a logé une roulette dans une aile. Il y a là, dans les beaux jours, une animation incroyable. Les automobiles couvrent la large chaussée; la plage regorge; dans le hall de l'hôtel, les tables se touchent. On danse dans une vaste salle; on donne dans une salle à manger des banquets de six cents couverts. De cette première plage une route nouvelle, le long de la mer, conduit à une seconde, celle de Pocitos, située à une petite lieue de la ville. Cette longue chaussée, entaillée dans

les ondulations du granit, et suivant la courbe du rivage, montre en tournant de nouveaux paysages. Bientôt, par delà une baie, toute la ville de Montevideo apparaît sur la droite, et à sa gauche la butte conique du Cerro. A la nuit, la chaussée devient une longue file de lumières; les phares clignent sur la mer, et les feux de Montevideo s'étagent au fond de la baie. Mais dans ce pays tout est croissance et devenir. Il faut le décrire comme un être en mouvement. Voici que déjà, à quatre lieues de Pocitos, une troisième plage, celle de Carrasco, s'enveloppe à son tour de constructions neuves.

Il y a à Montevideo peu de monuments : la cathédrale, consacrée en 1804; un édifice colonial, rectangulaire, qui servait autrefois de réunion au Cabildo. L'ancienne ville, qui était simple et militaire, n'a presque pas laissé de vestiges. On retrouve à peine quelques maisons anciennes. On achève de construire un palais législatif, qui sera un monument magnifique. L'Université est un édifice qui ferait honneur à toute capitale. En revanche, les musées, ces nécropoles des vieilles civilisations, existent à peine : un petit musée historique et quelques salles d'un musée des Beaux-Arts. Nous sommes dans un pays tout neuf, et qui a les caractères de cette nouveauté.

Cette nouveauté même, pour un voyageur qui vient d'Europe, est d'un extrême intérêt. Ces jeunes sociétés d'Amérique du Sud, qui se développent si vite, sont sous nos yeux comme des organismes en croissance, dont nous observons, dans un jardin d'expériences, le progrès changeant et prompt. Il n'y a rien de plus intéressant qu'un peuple qui grandit. Ces pays nous ont emprunté nos idées; mais bien souvent ils nous dépassent. Ils ne sont pas arrêtés, comme nous, par les entraves compliquées du passé. Des programmes, encore en discussion ici, sont réalisés là-bas. Ainsi cette société qui sort à peine des guerres civiles et qui achève seulement de se consolider, présente tout ensemble un aspect archaïque et une figure de l'avenir. Les mœurs sont en grande partie restées anciennes, les institutions sont hardiment neuves. Ce contraste fait un équilibre fort curieux : c'est peut-être parce que les mœurs sont au fond conservatrices que les lois peuvent être si avancées.

Tout cela peut servir de raison à décrire un pays si peu connu en France. Mais il y a une autre raison de parler de lui. C'est que nulle part peut-être à la surface de la terre, la France

n'inspire une pareille affection. Je ne parle pas seulement des preuves qui nous en ont été données pendant la guerre, de ces sommes d'argent si généreusement envoyées et qui ont atteint des chiffres très considérables, de cette proclamation du 14 juillet comme fête nationale en 1915, au moment où le destin des armes pouvait encore paraître douteux; je ne parle pas de la rupture des relations diplomatiques avec nos ennemis. Il y a entre l'Uruguay et nous quelque chose de plus ancien et de plus profond. Et le pays est tout pénétré de culture française. Nous en verrons des exemples. Mais il est bon de marquer tout de suite un trait. Ce rôle immense de la France est tout à fait indépendant du rôle individuel des Français. Notre colonie à Montevideo nous fait grand honneur par son honorabilité et son intelligence; mais je ne crois pas que, dans l'ensemble, elle joue un rôle dans les destinées du pays. Il en est ainsi, je crois, dans toute l'Amérique du Sud. L'influence française s'exerce sans le concours des Français et parfois malgré eux.

Pour comprendre cette société nouvelle où il nous faut maintenant entrer, il est nécessaire de voir sommairement comment elle s'est formée, et tout d'abord de se faire une idée du pays.

II. — LE PAYS

Par sa nature d'abord, le pays diffère complètement des nôtres. Le sol de la France est un édifice composé d'une soixantaine d'étages, formés pour la plupart de fonds de mer desséchés, déposés les uns sur les autres dans toute la série des âges géologiques et remis au jour par lambeaux, dans des conditions très diverses, mais presque toujours dans un état presque frais. Partout des coupes naturelles font voir la tranche de la roche, et cette tranche est à peine altérée. Une promenade autour de Paris est une promenade à travers des milliers de siècles, et, si l'on y réfléchit, une étrange féerie. Le sable où poussent les châtaigniers de Robinson nous indique un ancien rivage. Le calcaire qui le recouvre nous apprend que la mer est revenue, et sur le plateau de Châtillon nous parcourons réellement le fond d'un océan. Le gypse de Pantin est le reste d'une ancienne lagune, dont les eaux brûlantes s'évaporaient sous les palmiers. Le long parcours que l'on fait à Lagny ou à Chelles pour

atteindre la rivière en quittant les collines se fait sur le fond d'une Marne ancienne, immense, une sorte de Niger ou de Zambèze, dans les faux bras duquel on a retrouvé un éléphant encore debout. L'histoire des hommes, en France, est pâle à côté des vicissitudes, des révolutions, des submersions qui ont marqué l'histoire du terrain, et qui sont encore écrites sur le sol.

Il n'y a rien de pareil en Uruguay (1). Le pays est un bloc de roches cristallines fort anciennes, émergées depuis très longtemps. Dans le Nord de la République seulement, ce socle a été recouvert par des transgressions marines, qui sont elles-mêmes au plus tard contemporaines du trias, c'est-à-dire d'une époque très reculée. Depuis ce temps, l'histoire géologique du pays est terminée. La conséquence, c'est que, sur ces terrains en place depuis si longtemps, l'intempérisme, agissant depuis des dizaines de millions d'années, a profondément altéré la surface. Le relief actuel n'est qu'une sculpture du bloc primitif par la pluie, le soleil et le vent. Sous ce lent travail, les parties les plus tendres étaient balayées, tandis que les éléments durs restaient en saillie. Une chaîne de montagnes que l'on croit voir à Punta Ballenas n'est qu'un éperon de quartzite, roche très dure, déchaussé par l'érosion. Enfin, toute la région a pris l'aspect des très vieux pays, celui que les géologues désignent sous le nom de *pénéplaine*, suite infinie de faibles ondulations.

Imaginez un éternel moutonnement du sol. Tandis que, de l'autre côté du Rio, la pampa argentine étend sa surface plate, ici le granit est partout bosselé. Le manteau vert de l'herbe recouvre ce bossellement. Sur cette herbe claire sont piqués, plus clairs encore, des bouquets d'un chardon bleuâtre, qui a l'aspect d'un plant d'artichauts et qui est le signe des terres fertiles. Dans chaque creux l'eau s'accumule. Elle s'assemble en ruisseaux, et souvent les saules pleureurs tendent au bord de ce ruisseau leurs draperies pâles et flottantes. Le saule est un des rares arbres indigènes. Avec lui, il faut citer l'ombù, que Jules Verne se représentait comme un arbre géant, et où il croyait

(1) Il n'y a pas de carte topographique de l'Uruguay. Les deux cartes que l'on peut citer sont le 1 000 000e de Jannasch et le 700 000e de Araujo. Il n'existe, en dehors de ces cartes, que des levers isolés. Le premier travail d'ensemble sur la géologie du pays a paru en décembre 1918. Il est dû au docteur Karl Walther, professeur à l'Institut d'agronomie de Montevideo.

qu'on pouvait se faire un cabinet de travail dans une branche. Il faut revenir de cette illusion. Imaginez, au-dessus de racines saillantes, un fût médiocre, qui se divise et d'où de courtes branches sortent en couronne, comme celles d'un candélabre, pour se subdiviser encore de la même façon. D'ailleurs le bois ne sert ni à la menuiserie, ni au chauffage. On dit que les oiseaux même ne perchent pas sur ses branches. Sa silhouette ronde, s'élevant sur le terrain nu, est un trait du campo uruguayen.

Sur ce campo sans arbres, les arbres qu'on plante croissent en général fort bien. Celui qu'on rencontre le plus communément autour de Montevideo est l'eucalyptus, qui devient magnifique. Mais pour voir vraiment une forêt, il faut aller dans l'Est du pays jusqu'à la vieille ville coloniale de Maldonado, et pousser de là jusqu'à Punta Ballenas, la propriété de D. Antonio Lussich : c'est un endroit unique au monde.

Imaginez une mer bleue où plongent des caps de porphyre : une vision de la Méditerranée. Autour des rochers la mer a étalé de longues plages de sable blanc. De Punta Ballenas à Punta del Este, sur plus de 10 kilomètres, on peut galoper sur ce sable, au bord des vagues. Il s'étend au loin dans l'intérieur. C'est sur ce terrain, entre la mer et une lagune, dans un terrain autrefois nu, que M. Lussich a entrepris des plantations. Les arbres se sont mis à croître avec une vigueur prodigieuse. Aujourd'hui le spectacle est saisissant. On vient de Maldonado par une large piste de sable. L'été, elle est parfaitement unie. L'hiver, les pluies y creusent des ravins où les carrioles rebondissent et où les petites automobiles Ford exécutent leurs cabrioles. De temps en temps un ruisseau étend sur la route sa nappe miroitante, à l'étonnement du voyageur nouveau, et la voiture passe à gué. Bientôt une sombre nappe verte paraît à l'horizon. Elle s'étend comme un manteau, couvre le fond des vallées, remonte sur les pentes. Il y avait là, il y a quelques années, trois millions d'arbres. Il y en aurait aujourd'hui sept millions. Que ceci soit l'œuvre d'un homme, c'est prodigieux. La maison est une ancienne maison de type colonial, entourée d'une véranda. Nous montons là à cheval, et nous commençons dans les sentiers de la forêt une série de promenades invraisemblables. Dans cet air humide et chaud, sur ce terrain varié, toutes les essences prospèrent, et les arbres de l'uni-

vers entier se sont donné rendez-vous dans ce coin de terre. Sur une pente escarpée, les sapins des latitudes boréales étendent le manteau traînant de leurs branches; mais entre eux le dracena du Brésil élève son bouquet de feuilles couleur de lie de vin. Les chevaux remontent maintenant de pierre en pierre le lit d'un torrent, et nous écartons de la main de grands bouquets frissonnants de bambous. Nous voici dans d'interminables allées de pins, et chacun porte comme une ceinture une orchidée aux larges feuilles vert pâle. Nous débouchons dans des clairières à la Courbet, dont le fond est un étang; des peupliers élèvent au bord des eaux leurs fuseaux gris et nus, tandis que le cadre de la forêt est formé par des eucalyptus de trente à quarante mètres. De grands cyprès en fleurs mêlent à la verdure leur jaune sombre et doux, et par places des acacias sont comme un bouquet d'or pâle éblouissant. Le paysage change sans cesse. Ici, nous sommes perdus au plus profond des futaies. Là, sur d'âpres rochers, nous voyons par-dessus les cimes des arbres la mer laiteuse et un cap. Les chevaux descendent la pente raide d'une dune. Nous nous coulons dans cet océan de verdure. Nous nous couchons sur l'encolure pour passer sous un mimosa en fleurs et nous nous relevons couverts de poudre d'or. Sous les arbres, les géraniums échevelés font de grands buissons. Il faut appuyer la bouche des chevaux pour qu'ils ne glissent pas dans ces à-pics. Et tout à coup nous arrivons sur une plage unie, immense. Nous poussons jusqu'au bord des vagues. De grandes falaises nous encadrent de leurs murs. La roche rouge est percée de grottes. Une source d'eau douce a filtré dans les cassures du porphyre, et remplit une vasque naturelle. Paysages de féerie, où l'on se croit tour à tour en Italie, en Norvège, à Ceylan, ou sur les plus sauvages promontoires de la Bretagne. J'ai fait soixante-dix kilomètres sous ces arbres, et je n'ai vu qu'une petite partie de la forêt; j'aurais pu en parcourir cinq ou six fois davantage.

Que ne peut l'exemple? Toute la côte autour de Punta Ballenas commence à se couvrir d'arbres. La propriété est située entre deux stations de bains de mer, Piriapolis d'un côté, Punta del Este de l'autre. Piriapolis est déjà une forêt de pins. Punta del Este est encore nu. Chacune des deux villes se dit la plus agréable pendant les chaleurs. Les partisans de Punta del Este prétendent que les arbres retiennent l'air chaud, et qu'en les

supprimant on permet à la brise de mer de circuler. Ils conviennent qu'il n'y a pas d'ombre chez eux, mais ils ajoutent qu'il suffit de rester couché pendant les heures brûlantes. Il faut d'ailleurs convenir que Punta del Este est un des plus beaux paysages du monde. Imaginez, dans une mer d'un bleu éblouissant, un promontoire bas, dont les récifs ont une ceinture d'écume : quelque chose comme la pointe du Raz ramenée au niveau de l'eau. Le promontoire est si effilé qu'on s'y trouve au milieu des flots, comme sur une barque, et que la mer fait tout le paysage autour de vous : les automobiles roulent jusqu'au bord des eaux, jusqu'aux rochers mouillés. Sur le côté gauche, elle déferle avec une violence sauvage; mais sur le côté droit, une île s'est soudée au cap par une bande de sable, et le tout a formé une anse abritée où la mer est calme comme un lac; de telle sorte que Punta del Este a deux plages, une douce et une rude, séparées seulement par la langue de terre où est la ville.

III. — UNE SOCIÉTÉ PASTORALE AU XXe SIÈCLE

Revenons au pays lui-même. Nous n'avons pas à tenir compte des éléments indiens qui peuplaient le pays avant l'établissement des Espagnols et qui ont disparu aujourd'hui, du moins en tant que peuple. C'étaient principalement des Charruas, de race guaranie. Assez agiles pour prendre un cerf à la course, ils étaient extrêmement guerriers. Ils allaient nus, vivant de la chasse et de la pêche, vivant sous des tentes de cuir, sans gouvernement et sans chef, sauf pendant les expéditions ; mais, la guerre finie, le chef se confondait avec ses soldats. Ils ignoraient absolument l'agriculture et l'élevage. Ils ensevelissaient les morts avec leurs armes, pour les chasses et les combats de l'autre monde. Ils avaient la notion d'un être suprême qu'ils appelaient *Tupá*, ce qui veut dire : « Qui es-tu ? » Ils croyaient aussi à un génie du mal.

Le premier qui débarqua chez eux fut un navigateur andalou, Diaz de Solis, qui prit terre en 1516 avec cinquante hommes, à l'embouchure de l'Uruguay. Il fut massacré. Magellan en 1520 visita le Rio de la Plata. Un de ses matelots, en voyant le Cerro, se serait écrié : « J'ai vu une montagne : *monte vidi eu.* » Et le nom serait resté à la baie où s'élève aujourd'hui Montevideo.

Sébastien Cabot en 1527 éleva le premier fortin, au confluent de l'Uruguay et du San Salvador.

Mais, en fait, les rives du Rio de la Plata n'étaient destinées à être vraiment colonisées que beaucoup plus tard. Dès le premier moment, il est vrai, le roi d'Espagne songea à fonder des établissements. Il en donna le soin à des aventuriers, qu'on nomma Adelantados. Le premier, Mendoza, fonda sur la rive Sud du Rio la ville de Buenos-Aires en 1535. Mais la nouvelle cité fut presque aussitôt détruite par les Indiens. Le successeur de Mendoza chercha dans l'intérieur un endroit plus sûr, et remontant les fleuves qui débouchent dans le Rio de la Plata, il fonda en 1536 sur le Paraguay la ville de Asuncion. Cependant, la rive Nord du Rio, c'est-à-dire la côte uruguayenne, restait déserte. Les établissements étaient détruits par les Charruas. Ne pouvant réduire ces Indiens par les armes, les Espagnols recoururent aux missionnaires. On connaît les célèbres fondations des Jésuites au Paraguay. De même en Uruguay, où pour donner au pays son nom officiel, dans la Bande orientale, les Jésuites fondèrent au Nord de l'Ibimi sept missions qui comptèrent 40 000 habitants. On appelait *reducciones* ces villages où les Indiens convertis habitaient des maisons groupées en carrés, autour de la place publique où se trouvaient l'église, le conseil des Pères, le grenier public, l'hôpital, les écoles. De ces sauvages les Jésuites avaient fait des tisserands, des charpentiers, des peintres, des sculpteurs, des horlogers. Ils leur avaient appris l'agriculture. Le matin et le soir, au son de la cloche, la population se rendait à l'église. De l'église, elle se rendait au travail au son des instruments, précédée de l'image du saint, protecteur de la ville. Des fêtes, des jeux, des bals alternaient avec le travail.

Mais la Bande orientale formait une sorte de marche entre les possessions espagnoles de la Plata et les possessions portugaises du Brésil. Au point de vue de la géographie, elle n'est même qu'un morceau du Brésil. Les Portugais essayèrent donc de s'en emparer, et en 1680, ils fondèrent la colonie del Sacramento. Ils essayèrent ensuite de s'emparer du port de Montevideo, alors abandonné. Mais le gouverneur de Buenos-Aires, Zavala, les en chassa et, pour défendre le port, construisit d'abord un fort et, en 1726, fonda au même endroit la ville de Montevideo. Les premiers habitants furent sept familles

amenées de Buenos-Aires. A l'abri de ses murailles, sous la protection de ses canons, Montevideo fut la première place forte des Espagnols sur la rive Nord du Rio. Administrée d'abord par un commandant militaire nommé par Buenos-Aires, elle le fut à partir de 1751 par un gouverneur envoyé de Madrid.

Pendant ce temps, il se passait dans le pays deux faits essentiels. D'une part, quelques chevaux et quelques bovidés, amenés par les Européens, se multipliaient sous cet heureux climat, avec une abondance inouïe. Toute la bande orientale devenait une immense estancia. A la fin du XVIIe siècle, il n'était pas rare de voir les chevaux sauvages errer par troupes de dix mille; un cheval valait un réal, c'est-à-dire cinq sous; une jument valait la moitié : un taureau valait deux réaux.

Il faut partir de là si on veut comprendre l'Uruguay actuel. Il est encore une sorte d'immense ferme, et le bétail fait sa richesse. Nous allons vivre quelques semaines dans une société pastorale. Seulement, quels sont les traits d'une société pastorale dans le premier tiers du XXe siècle?

Le premier, le plus frappant peut-être pour nous autres Européens, c'est le petit nombre de la population. Ce serait une très lourde erreur d'évaluer la valeur économique des pays de l'Amérique du Sud au chiffre de leur recensement. La campagne est à peu près déserte. Çà et là un rancho, c'est-à-dire une petite et misérable chaumière, ou une estancia, qui ne ressemble ni à nos fermes ni à nos châteaux, mais plutôt à une sorte de maison de plaisance, aménagée parfois avec beaucoup de luxe et de confort. C'est le centre d'une exploitation très vaste, mais qui comprend très peu de monde. L'exploitation elle-même est réglée de la façon suivante. Au centre du terrain se trouve la maison de l'intendant, *capataz*. Le terrain est divisé en secteurs, dont les limites sont marquées par des fils de fer. Chaque secteur est surveillé par des *peones*, qui vont à cheval faire leur tournée. Dans ce secteur les animaux vivent en liberté, comme il plaît à Dieu. Ils multiplient, et la valeur de la propriété augmente rapidement.

Voilà le premier trait, qui a marqué toute la civilisation uruguayenne. Elle est fondée sur de grandes propriétés, où il n'y a ni travail, ni main-d'œuvre. Une vingtaine de péons suffit à la surveillance d'une estancia de très grandes dimensions. Dans cet heureux pays, la nature n'a pas imposé aux hommes le travail.

Pendant longtemps le seul produit qui fût tiré des animaux était le cuir, que l'on faisait sécher et qu'on exportait. Mais dès dès le milieu du XVIIIe siècle on eut l'idée d'utiliser la viande, en la salant. On poussait les animaux jusqu'au bord de quelque fleuve, et là on leur coupait les jarrets avec des espèces de faucilles montées sur des bâtons. La viande était salée et exportée. Aujourd'hui, on use d'un autre procédé : on la frigorifie.

Visitons une de ces extraordinaires usines de viande congelée, qui se trouve aux environs de Montevideo. On traverse la rade, on aborde, et on arrive dans une cité, où ce qu'on voit d'abord est un long chemin montant en planches supporté par des poutres, et suivi par des centaines d'animaux. On fait gravir ce chemin aux victimes, pour les tuer à l'étage supérieur de l'établissement. Ainsi les divers produits qu'on en tire n'auront plus qu'à descendre d'étage en étage jusqu'au bateau qui les emporte. Le dernier effort des animaux, gravissant leur dernière route pour se faire tuer au plus haut étage, est autant d'énergie gratuite, économisée par les sociétés frigorifiques.

La chambre où l'on tue présente un spectacle extraordinaire. Imaginez une sorte de halle, où l'on se promène, les pieds dans le sang. Nous en visiterons tout à l'heure le côté gauche. Le côté droit est fermé par des bat-flancs verticaux, ayant l'aspect d'une trappe. Grimpons par un petit escalier à une galerie, d'où nous verrons le spectacle. Les animaux entrent en se pressant. C'est un tumulte de cornes, d'échines et de croupes. S'il se produit un arrêt, un homme placé dans la même galerie que nous, et armé d'un aiguillon où passe un courant électrique, touche la bête récalcitrante qui, bousculée par l'étincelle, reprend sa marche. On la voit fléchir sous le coup, se dérober et se hâter. Cette masse vivante est dirigée sur un couloir où les animaux doivent passer un à un, aux pieds d'un homme armé d'un maillet. A mesure que l'animal se présente, il abat son maillet et assomme. J'imagine qu'il y met beaucoup d'adresse. En tout cas on ne voit aucun déploiement de force. L'homme semble toucher à peine la bête au front. On entend un bruit sec et cassant, et le bœuf s'abat.

Le couloir où il a été tué est fermé par ces trappes que nous avons vues tout à l'heure et qui séparent la salle en deux. Cette trappe est élevée par un ressort; la bête expirante roule et tombe dans la partie gauche de la salle.

Allons la rejoindre. Le trajet est affreux. Descendons de notre observatoire tout gluant de sang. Passons rapidement dans un coin où arrivent les moutons qu'on a égorgés dans une salle voisine. Évitons ces mourants, et allons retrouver le bœuf, écroulé au pied de sa trappe ouverte, et qui détache ses dernières ruades. Des hommes le saisissent, et le premier soin est de lui écorcher la tête. Après quoi, on le suspend à une chaîne sans fin, qui court sous le plafond, et la pauvre bête est emportée dans un étrange voyage.

La chaîne où elle est accrochée commence son lent pèlerinage et la promène devant des tables longitudinales, où des ouvriers attendent son passage. L'animal mort défile devant les hommes immobiles dont chacun doit accomplir une besogne strictement définie. Le bœuf va ainsi de proche en proche se faire vider par l'un, dépouiller par l'autre, scier en deux par un troisième. A un bout de la salle, sa tête tombe, et elle est donnée en prise à des vétérinaires qui ouvrent les glandes, jugent l'animal sain, et font dégringoler la tête examinée dans un guichet, d'où elle descend par son poids à l'étage inférieur. A d'autres endroits, l'animal passe devant des ouvriers armés de lances qui l'arrosent, et de brosses qui le nettoient. Entraîné par le mouvement impitoyable de la chaîne où il est suspendu, il parcourt quatre fois la salle. Au bout du trajet, il a été scié en deux, nettoyé, estampillé, et tout pareil enfin aux quartiers de bœuf qu'on voit aux boucheries. Entre le moment de sa mort et celui où il a atteint cet état parfait, il s'est écoulé vingt minutes.

Ce quartier de bœuf s'en va dans les salles froides, l'une à zéro, l'autre à — 10°, hypogées obscurs, éclairés à la lumière électrique, emplis d'une buée glacée. Nous le touchons, il est dur comme le bois. C'est de là qu'il partira pour l'Europe, les viandes grasses pour l'Angleterre, les viandes maigres pour la France, qui les préfère. Dans d'autres salles, ce qui fut le bœuf s'élabore sous nos yeux. Voici de grandes cuves où flottent les graisses étirant dans l'eau leurs blanches et molles dépouilles. Ainsi lavées, nous les revoyons dans une salle, mais cette fois sous un pressoir de bois. Il en coule une sorte d'huile qui est la margarine, et il reste sous la vis, entre les planches, un gâteau plat, blanc et cassant, qui est la stéarine. Une autre salle, blanche comme une salle d'opérations, est occupée par des cylindres de verre qui tournent lentement, silencieusement. Ils

sont eux-mêmes remplis d'une masse brune, visqueuse, qui ressemble à de la colle, et qui est de l'extrait de bouillon. Au sortir de ce laboratoire, nous entrons dans une immense cuisine, pleine des vapeurs et de l'odeur du ragoût; on y fait les conserves. Les boîtes où seront enfermées ces conserves sont fabriquées un peu plus loin par une machine-outil, qui travaille toute seule, plie et assemble les feuilles de fer-blanc. La chambre où ces boîtes seront remplies est une vaste ruche, à l'entrée de laquelle les ouvriers sont examinés par une manucure. La boîte remplie est fermée dans le vide, pour que l'air ne corrompe point la viande. Nous voyons par un œilleton, dans l'intérieur de la cloche pneumatique, une goutte d'étain en fusion assurer la fermeture. On peint encore la boîte en bleu, et après ce dernier travail nous la reconnaissons : c'est le *singe* que l'on mangeait pendant la guerre. Nous sortons, en longeant des sabots qui ressemblent à un tas de coquillages, et qui seront emportés pour faire de la corne. Depuis le plus haut étage, où les animaux se sont hissés vivants, nous les avons vus qui descendaient en fragments, découpés, élaborés, pressés, cuits, mis en boîte. A chaque étage, ce qui est resté inutile redescend à l'étage inférieur. Le sang dans lequel nous avons marché coule dans des rigoles. Et des derniers résidus on fait de l'engrais. Nous sortons enfin de cette usine diabolique où l'être vivant divisé en parcelles est expédié aux quatre coins du monde, sa chair en Europe et sa corne au Japon. Et la vedette qui nous emmène longe encore un bateau lent et lourd, dont le ventre est plein d'os blanchissants.

Naturellement, cette utilisation de la viande a augmenté la valeur du bétail. On a commencé à se préoccuper d'améliorer la race. Et par des croisements, par des soins, par une nourriture choisie on est arrivé aux résultats extraordinaires que j'ai vus au concours agricole de Montevideo. Ce concours agricole n'est pas, comme le nôtre, abandonné aux spécialistes. Tout le monde y va, toutes les fortunes dépendant de l'élevage. Les animaux exposés surprennent les yeux de ceux qui ne sont accoutumés qu'à notre bétail de Normandie ou du Charolais. Imaginez non point des animaux, mais des parallélipipèdes de chair. Le dos est plat et carré comme une table. Les flancs verticaux descendent à angle droit, et vont presque jusqu'au sol. Le tout est monté sur quatre pieds, comme une commode. Je demandais

qu'on m'expliquât la différence entre le premier et le second prix, car j'étais incapable d'en démêler aucune. On me fit voir alors que le second prix, à l'endroit où le ventre rejoint la cuisse, était marqué d'une très légère inflexion. C'était autant de viande de moins. Le premier prix n'avait pas ce défaut. Il n'était qu'une masse de chair exacte et cubique. Un taureau qui atteint ces formes parfaites vaut parfois 100 000 francs. Naturellement on ne l'emploie pas au vulgaire travail de faire un veau à n'importe qui. Il produit lui-même des reproducteurs, qui ont la charge de l'accroissement du cheptel. Il n'est pas le père du troupeau ; il en est le grand-père. Ces bêtes prodigieuses sont d'ailleurs extrêmement fragiles. Mornes et immobiles, souffrant qu'on les approche et qu'on les caresse, ces taureaux n'ont pas l'ombrageuse fierté de leurs ancêtres. Ils sont mélancoliques comme des civilisés, et la tuberculose les guette.

IV. — LES GAUCHOS

En même temps que se produisait dans les campos uruguayens cette abondance du bétail, il se formait, du croisement des Européens avec les Indiens et parfois avec les nègres amenés d'Afrique, un type d'hommes nouveau : le *gaucho*. Vêtu d'une pièce d'étoffe ramenée entre les cuisses, et d'une autre où il passe la tête et qui fait manteau sur ses épaules, menant une vie errante, toujours à cheval, le gaucho, libre, paresseux, joueur, chevaleresque, cruel et brave, est un type qui disparaît. Mais il est bien à l'origine de la race, et il est impossible, si on ne le connaît pas, de comprendre l'Uruguay d'aujourd'hui.

Ce cavalier solitaire est un poète. Il n'est pas un gaucho qui ne sache jouer de la guitare et chanter un couplet. Mais il y avait de plus dans cette société primitive, de véritables trouvères, les *payadores*. Il allaient à travers le pays, la guitare à l'épaule. On s'assemblait autour d'eux. Pendant des heures ils improvisaient, faisant rire et pleurer leur rude public. Accueilli par les hommes, aimé par les femmes, le payador est, comme dit Alberto zum Felde, un aristocrate, la fine fleur de la société gaucho. On lui garde la meilleure place et le meilleur morceau (1).

(1) Alberto zum Felde. *Proceso historico del Uruguay*, Montevideo [décembre 1919].

Les chants des payadores, sous le nom de *milongas*, *cielitos*, *gatos*, *tristes*, sont à l'ordinaire des couplets de quatre vers :

Santos Vega, le payador
A la lointaine renommée,
Est mort en chantant son amour,
Comme l'oiseau dans la ramée.

Mais la musique de guitare qui accompagne le couplet veut cinq ou six vers; le chanteur se tire d'affaire en répétant le premier vers soit une, soit deux fois, au début ou à la fin.

C'est de la poésie des gauchos qu'est née toute la littérature du Rio de la Plata. Et aujourd'hui encore cette poésie spontanée n'a pas disparu. Le dimanche dans les villages, les musiciens se portent des défis poétiques et se répondent en *coplas* alternées, comme des bergers de Virgile.

Le gaucho n'a pas seulement donné à l'Uruguay sa littérature et son caractère. Il a déterminé pour une forte part l'histoire politique du pays. Au début, quand il errait dans les campagnes au milieu des troupeaux sauvages, la terre et le bétail n'appartenaient à personne, la propriété n'existait pas; la famille même n'a guère été constituée régulièrement qu'à partir du XIXe siècle. Né d'unions de hasard, il vivait au hasard, attrapant le bétail avec le lasso ou les boléadores, et faisant rôtir la viande sur une fourche de bois. Le cuir suffit à le vêtir, et même à le loger. Un voyageur à Montevideo, en 1727, compte quarante maisons de cuir contre deux en matériaux de constructions. Dans un siège soutenu contre les Anglais, la brèche est aveuglée par des cuirs.

Cependant peu à peu, le pays se peuple, le sol est divisé, la propriété apparaît. Des gauchos, les uns entrent alors dans le cadre de la société régulière, se fixent et deviennent péons au service des propriétaires. Les autres, rebelles à toute fixation et à toute loi, se retirent dans la montagne et deviennent des bandits, les *matreros*. Au début du XIXe siècle, le pays présente l'aspect suivant. Les tribus indiennes ont été refoulées dans l'extrême Nord; la montagne, au Sud du Rio Negro, abrite la vaste association des matreros. Dans le reste du pays, çà et là apparaissent des villes naissantes : quelques centaines de personnes, autour d'une chapelle ou d'un fortin. Ailleurs, disséminées, les estancias, c'est-à-dire un groupe de bâtiments où

habitent propriétaires, intendants et péons. Des lieues et des lieues de terrain désert. Point de culture, sauf sur une petite zone autour de Montevideo. La population de la campagne, aux trois quarts composée de gauchos, comprend vingt-cinq mille habitants, un pour 8 kilomètres carrés (1). La capitale en comprend quinze mille. Cette ville, fondée soixante-dix ans plus tôt, est déjà une cité importante, la première place forte de toutes les colonies espagnoles. La population est formée en partie d'Espagnols, en partie de fils d'Espagnols fixés en Amérique, et qui s'appellent les criollos, en partie de nègres esclaves et de métis. Il n'y a aucune industrie que celle du cuir, l'Espagne se réservant le commerce de tous les objets manufacturés et interdisant de les produire.

Arrive en Europe la grande secousse de la Révolution et des guerres de l'Empire. L'Espagne abandonne, dès 1795, la lutte contre la Révolution française. Bien plus, elle s'allie à la France contre l'Angleterre. Mais, à partir de 1805, la victoire de l'Angleterre sur mer est complète. Les colonies espagnoles vont se trouver sans défense contre les escadres anglaises. A vrai dire, celles-ci ne s'attaquent pas à Montevideo qui est fortifié ; mais, le 27 juin 1806, elles s'emparent sans peine de Buenos-Aires. Aussitôt une expédition est organisée à Montevideo pour reconquérir la cité porteña : elle est mise sous le commandement d'un officier français au service de l'Espagne. Liniers s'embarque le 3 août, traverse le Rio, et le 12 délivre Buenos-Aires en faisant prisonnière toute la garnison anglaise. Mais les Anglais veulent leur revanche; cette fois, ils s'attaquent à Montevideo; repoussés d'abord, ils prennent la ville le 3 février 1807. Et de Montevideo comme base ils dirigent une nouvelle expédition contre Buenos-Aires. Dans cette ville, les habitants ont déposé l'incapable vice-roi et ont nommé Liniers à sa place. Liniers bat complètement les Anglais, les contraint à capituler, et leur impose d'évacuer le Rio de la Plata dans le délai de deux mois. Ils quittèrent Montevideo le 9 septembre.

Mais en 1808, Napoléon impose comme roi à l'Espagne son propre frère Joseph. Les colonies restent fidèles à la cause des

(1) La superficie est de 1 200 000 kilomètres carrés. Actuellement la densité de la population (exception faite pour l'agglomération de Montevideo) est de 4,07 par kilomètre carré.

anciens souverains. La position de Liniers devient très difficile. Le gouvernement espagnol qui menait la lutte contre Napoléon le destitua et le remplaça, en 1809, par Cisneros. Les Montevidéens s'étaient, dès 1808, séparés de lui, et avaient créé un conseil de gouvernement autonome, présidé par un colonel espagnol, Xavier de Elio.

En mai 1810, une frégate anglaise apporta à Buenos-Aires la nouvelle que Napoléon était le maître de toute l'Espagne. La colonie de la Plata, qui supportait impatiemment l'autorité de la métropole, en profita pour renverser Cisneros et pour proclamer son indépendance le 25 mai 1810, à Buenos-Aires. Mais, sur l'autre rive du Rio, le gouverneur de Montevideo resta fidèle à l'Espagne.

Il y avait dans ses troupes un officier, créole d'origine, qui avait fait ses premières armes contre les matreros et qui se nommait José Gervasio Artigas. A la suite d'une altercation avec un de ses chefs, il quitta le parti espagnol et courut à Buenos-Aires se mettre au service des insurgés. C'était en février 1811. En même temps, la bande orientale, c'est-à-dire l'Uruguay actuel, se soulevait à la voix de deux paysans, Viera et Bonavidez. Artigas, repassant le Rio, revenait se mettre à la tête des insurgés, le 9 avril.

Artigas a donc été le premier chef des Orientaux (c'est le nom officiel des Uruguayens); il est resté aussi le héros national. Si l'on en parle ici, ce n'est pas pour raconter un chapitre d'histoire, quoique cette histoire soit assez inconnue en France, mais parce qu'il est resté vivant dans les mémoires. Il est comme la figure héroïsée du gaucho. Le président actuel de la République orientale, le docteur Brum, m'ayant fait l'honneur de me recevoir, m'a d'abord parlé d'Artigas, et pour me mettre en garde contre les historiens, m'a rappelé la préface de M. Anatole France au volume sur *Les Sept femmes de Barbe-Bleue*, où le romancier français doute de l'histoire de Néron, écrite par ses adversaires politiques.

Artigas, avec son armée de gauchos, rencontra les troupes espagnoles à quelques lieues de Montevideo, à Las Piedras, et les battit. Elio essaya de le débaucher en lui offrant le titre de général et de l'argent. Artigas refusa. Elio, ne sachant plus que faire, appela à son secours les voisins du Nord, les Portugais du Brésil, enchantés d'intervenir dans les affaires d'un pays

qu'ils convoitaient. Devant l'intervention portugaise, la Junte de Buenos-Aires prit peur. Elle retira ses troupes qui avaient commencé le siège de Montevideo, et traita, abandonnant les Orientaux qui retombèrent sous la domination espagnole.

On vit alors un spectacle extraordinaire. La population n'accepta pas de retomber au pouvoir des *godos*, comme les gauchos nommaient les Espagnols. Et plutôt que de les subir, le peuple presque entier, 16 000 personnes, sous la conduite d'Artigas, abandonna son pays et se retira vers le Nord. C'est ce que les Orientaux nomment le grand exode. A la tête du convoi marchait Artigas, comme autrefois Moïse à la tête du peuple de Dieu. Venaient ensuite des escadrons de volontaires en armes, puis la foule des hommes, des femmes, des enfants. Les uns à pied, les autres à cheval ou en voiture, confondus avec les troupeaux. Le cortège avait plusieurs lieues de long. Ils marchèrent plus de deux mois et arrivèrent à la hauteur de Salto, sur le bord du fleuve Uruguay. Ils le passèrent et campèrent enfin sur les rives de l'Arroyo Ayni, où ils restèrent quatorze mois. Les Portugais partirent en août 1812; les Orientaux purent alors revenir d'exil et recommencer le siège de Montevideo, où le gouverneur espagnol tenait toujours.

Cependant, il fallait organiser le pays. Un congrès des Orientaux se réunit le 4 avril 1813, et décida de former une confédération avec la République argentine. Mais le gouvernement de Buenos-Aires ne voulait pas d'une fédération où l'Uruguay eût été autonome. Il considérait le pays comme une simple province, et, en décembre 1813, il organisa un gouvernement, prit Montevideo le 23 juin 1814. Du coup, les Argentins se trouvaient maîtres de la principale ville du pays. Ils pouvaient penser avoir partie gagnée. Ils avaient mis à prix la tête d'Artigas. Mais la fortune des armes tourna contre eux. Un lieutenant d'Artigas, Rivera, les battit à Guyatos le 10 janvier 1815, et les contraignit à se retirer. Débarrassé à la fois des Espagnols et des Argentins, pour la première fois l'Uruguay était libre. Quatre provinces se réunirent à la province orientale et se mirent sous la protection d'Artigas, déclaré protecteur des peuples libres.

Mais il restait environné d'ennemis, Argentins au Sud qui le considéraient comme un révolté, Portugais au Nord qui convoitaient toujours le pays. Ceux-ci prirent prétexte de la mau-

vaise administration de Montevideo qui était en effet terrorisé par un lieutenant d'Artigas, et envahirent le pays en août 1816, avec 12 000 soldats aguerris. Artigas ne pouvait leur opposer que 6 000 gauchos. Il fut battu. Les Argentins acceptaient bien de les secourir, mais à la condition que l'Uruguay redeviendrait une simple province argentine. Artigas répondit qu'il ne vendrait pas le riche patrimoine des Orientaux au vil prix de la nécessité et continua la lutte. Mais les forces étaient trop inégales. Les Portugais entrèrent à Montevideo le 20 janvier 1817. Artigas continua deux ans la guerre de partisans. Enfin, après une dernière défaite, il se retira en 1820 au Paraguay. D'abord enfermé dans un couvent, il fut relégué dans un village lointain. Pendant trente ans, il cultiva la terre et soigna un peu de bétail qu'il avait réuni; le dictateur du Paraguay lui faisait une pension de 32 piastres par mois. Il abandonnait aux pauvres presque tout son médiocre revenu. Un naturaliste français, Bonpland, vint le voir dans ses vieux jours et lui porta un exemplaire de la Constitution uruguayenne. Artigas baisa le livre et remercia Dieu, les larmes aux yeux, d'avoir délivré sa patrie. Il mourut en 1850.

Sur ces entrefaites, en effet, l'Uruguay avait recouvré sa liberté. En 1822, le Brésil s'était détaché du Portugal, et les Orientaux avaient tenté de profiter une première fois de cette division pour s'affranchir. Ils n'y réussirent pas, et le seul changement fut qu'ils passèrent de la domination portugaise à la domination brésilienne. En 1825, une nouvelle tentative fut faite par 33 conjurés qui, débarqués d'Argentine, soulevèrent le pays, et, avec 600 gauchos, vinrent mettre le siège devant Montevideo. Le 25 août, une assemblée de représentants, réunis à la Florida, déclare l'Uruguay libre et indépendant. Cette fois l'Argentine se rangea aux côtés de l'Uruguay. Les Brésiliens vaincus firent la paix, le 27 août 1828. Cette paix reconnaissait l'indépendance de l'Uruguay. Le nouveau pays nomma une assemblée constituante, et la constitution fut jurée le 18 juillet 1830. Ainsi fut fondée la République orientale de l'Uruguay. Elle comptait alors 70 000 habitants.

Mais le jeune État portait les germes de querelles civiles. Non seulement il y avait parmi les Orientaux un parti conservateur ou blanc, et un parti avancé, ou rouge, division qui est commune à tous les États libres; mais il y avait un parti citadin, formé par l'élément intellectuel et bourgeois de la capitale,

et un élément campagnard, formé par les gauchos. Ceux-ci, pendant ces longues guerres, avaient formé des bandes sous des chefs, qu'on appelait des *caudillos*. Ces capitaines, absolument indépendants, n'étaient nullement disposés à reconnaître le pouvoir central. De là une lutte entre la capitale et la province, entre les caudillos et les autorités régulières, qui ont dû les détruire, comme dans d'autres pays il a fallu détruire les féodaux.

Ces deux séries d'adversaires, blancs et rouges, d'une part, caudillos et citadins, d'autre part, s'allient diversement, soit entre eux, soit avec l'étranger, qui est lui-même pareillement divisé. Il en résulte une suite interminable de guerres et de révolutions.

Dès 1831, les Indiens se soulèvent et sont massacrés. En 1832, la guerre civile éclate. Elle dure à peu près sans interruption jusqu'en 1838. En 1839, guerre avec l'Argentine, compliquée de guerre civile. Elle dure jusqu'en 1852. C'est ce qu'on appelle la grande guerre. Montevideo est assiégé pendant neuf ans. Alexandre Dumas a écrit l'histoire de ce siège dans les Mémoires qu'il a rédigés pour Garibaldi. En effet, Garibaldi, qui mène à cette époque la vie de gaucho, commande les 600 volontaires italiens qui prennent part à la défense de la ville. Toute sa vie il gardera le costume américain : le poncho blanc et le grand chapeau.

La grande guerre à peine finie, la guerre civile recommence, une première fois en 1854, puis de 1863 à 1865. Le parti blanc, qui gouvernait depuis 1852, tombe; mais aussitôt la guerre contre le Paraguay éclate et en cinq ans coûte à l'Amérique du Sud 100 000 morts : les batailles sont d'un acharnement incroyable; à celle du Iatay, sur 3000 Paraguayens, il y a 1000 morts et 1500 blessés.

A cette guerre succède une nouvelle guerre civile, conduite par le colonel Aparicio. Elle dure deux ans, jusqu'en 1872. Nouvelle révolution, en 1875, qui laisse de si sanglants souvenirs qu'on appelle cette année l'année terrible. Révolution en 1886. De 1890 à 1894, il y a un fait nouveau et surprenant : un président de la République passe les quatre années de son mandat sans guerre civile. C'est le premier exemple d'une pareille tranquillité. Mais la révolution recommence en 1894, puis en 1903 et en 1904. Elle s'achève à la sanglante bataille de Masoller, où le

dernier caudillo, Saravia, est tué. Cette fois l'ère des guerres civiles est terminée.

V. — LA RÉPUBLIQUE URUGUAYENNE

Cet exposé sommaire était nécessaire pour connaître le pays où nous nous trouvons. La première conséquence de la bataille de Masoller a été de donner une énorme influence au chef du parti rouge, à qui revenait le triomphe définitif. Il s'est trouvé de plus que ce chef a été un homme remarquable, M. Battle, qui a orienté toute la politique orientale et qui l'a résolument poussée vers les idées les plus hardies. Idéaliste de gauche, démocrate intégral, socialiste, pacifiste, partisan de l'égalité des sexes, et presque le seul anticlérical du pays, il a fait de l'Uruguay un champ d'expériences sociales. Au physique, c'est un vieillard de très haute taille, le visage énergique, les cheveux relevés, une grosse moustache blanche, la bouche lourde. Son œuvre est immense. Aux ouvriers, il a donné la journée de 8 heures qui n'est pas un droit, mais une obligation, l'indemnité pour les accidents du travail, le repos par roulement; il a créé l'office du travail, réduit la journée pour les femmes et les enfants, amélioré l'hygiène de l'atelier, créé des assurances populaires, des maisons pour les ouvriers, des pensions pour la vieillesse, supprimé le travail de nuit. En matière de législation, il a aboli la peine de mort, créé le divorce, donné aux enfants naturels les mêmes droits qu'aux enfants légitimes, institué la recherche de la paternité, fondé l'égalité des sexes. Une loi donne même à la femme cet avantage qu'elle peut demander le divorce sans donner de motifs, et que seul un délai lui est imposé. En matière de politique internationale il a présenté en 1907 à la Haye un projet intitulé la Paix par la Force, qui est déjà la Société des Nations. Il a préconisé l'arbitrage obligatoire. En matière religieuse, il a séparé l'Église de l'État et fondé la liberté des cultes. En matière financière, il a fondé la banque hypothécaire et des banques d'assurances modèles. De grandes entreprises ont été nationalisées, comme par exemple les usines électriques, qui ont donné de bons résultats, et le port qui en a donné de médiocres. Il a développé les travaux publics. Il a multiplié les écoles, créé des lycées à la campagne, développé l'éducation physique, amélioré l'hygiène et l'assistance. De quelque façon

qu'on le juge, on ne peut méconnaître la vigueur de son impulsion.

Après cent années de guerres ininterrompues, on comprend que l'Uruguay ait cherché à se donner quelque stabilité. Tout le monde était d'accord pour remplacer la vieille constitution de 1830. Celle-ci avait spécifié qu'elle ne pourrait être changée que par le vote de trois législatures successives. Ce résultat a été acquis en 1913, et M. Battle a présenté alors un projet de constitution, dont la base était le remplacement du président de la République par un Directoire. Cette proposition a amené dans le parti rouge une division. Les partisans du Directoire, ou, comme on dit, les collégialistes, donnaient comme arguments que le pouvoir presque dictatorial du président de la République, d'ailleurs contraire aux principes républicains, et dont le bon exercice dépend de la qualité de l'homme qui en est investi, serait moins livré au hasard, s'il était dans les mains de plusieurs hommes; que les résolutions seraient mieux pesées; que les ambitions, dont l'objet serait diminué, seraient moins âpres; enfin que le renouvellement partiel assurerait la permanence du corps en même temps que son changement. Les adversaires du projet répondaient que le collégialisme était une institution exotique, et qu'on avait d'autant moins de raisons de l'importer qu'il avait partout donné de mauvais résultats; que le collège se transformait aisément en oligarchie; que les fonctions exécutives n'exigeaient pas tant de délibérations; et qu'enfin l'expérience qu'on proposait était une nouveauté périlleuse pour l'État.

Finalement, on est venu à un compromis, d'où est sortie la nouvelle constitution, qui est entrée en vigueur le 1er mars 1919. Le pouvoir exécutif y est subdivisé. Il est exercé, d'une part, par le président de la République, d'autre part, par un conseil national d'administration de neuf membres. Ces deux titulaires du pouvoir exécutif, président et conseil, sont opposés exactement l'un à l'autre, de façon à balancer leur pouvoir et à le neutraliser.

Le président de la République est élu par le peuple, à la majorité simple des votants, la République ne formant qu'une seule circonscription; il est nommé pour quatre ans, et ne peut être réélu avant la fin d'un intervalle de huit ans. Ses fonctions, énumérées dans l'article 79, sont rangées sous vingt-quatre titres.

Il représente l'État à l'intérieur et à l'extérieur; il maintient l'ordre à l'intérieur et la sécurité à l'extérieur; il a le commandement supérieur des forces de terre et de mer, mais il ne peut l'exercer en personne, s'il n'y est autorisé par l'assemblée générale des deux Chambres, et si cette autorisation ne lui est donnée par les deux tiers des membres présents; il pourvoit aux emplois civils et militaires; il destitue les fonctionnaires pour inaptitude, omission ou crime, mais d'accord avec le Sénat dans les deux premiers cas, et en livrant les accusés aux tribunaux dans le troisième; il confère les grades militaires conformément aux lois, avec approbation du Sénat pour les grades supérieurs; il nomme le personnel diplomatique et consulaire, mais d'accord avec le Sénat; il nomme les chefs de la police, mais sur une liste proposée par le conseil d'administration. Il déclare la guerre, mais quand elle a été résolue par l'Assemblée générale, et seulement si l'arbitrage est impossible ou n'a pas donné de résultat. Il conclut les traités, mais après avis du Conseil, et leur ratification est soumise au pouvoir législatif. En un mot, on a pris toutes les précautions pour le tenir de court. On lui a laissé le pouvoir de prendre les mesures nécessaires en cas de péril intérieur ou de commotion intérieure; mais il doit rendre compte au conseil dans les vingt-quatre heures.

Il a sous son autorité les ministres des Relations extérieures, de la Guerre, de la Marine et de l'Intérieur. Le conseil national d'administration, composé de neuf membres élus par le peuple, et en fonctions pour six ans, dispose des autres ministères et en particulier des Finances. C'est le conseil d'administration qui prépare le budget. Ainsi le président est un général sans finances, et le conseil est un financier sans armée. L'équilibre est obtenu. L'ombre de l'abbé Sieyès a dû bénir cette constitution.

VI. — LES LETTRES ET LES ARTS

Au milieu des traverses publiques qui semblaient devoir l'anéantir, l'État uruguayen a crû avec une incroyable rapidité. De 70 000 habitants en 1830, la population a passé à plus d'un million. Montevideo a passé de 15 000 à 300 000. Il s'est accru par l'afflux des étrangers et principalement des Italiens. Mais ces étrangers sont eux-mêmes rapidement absorbés. A la fin du XIXe siècle, les étrangers, qui forment le quart de la population,

possèdent 9 millions de pesos de plus que les indigènes : au début du xxe, les indigènes possèdent 13 millions de plus que les étrangers dans la capitale, et 65 millions dans le pays. Comment expliquer ces chiffres, sinon par ce fait que les étrangers sont devenus indigènes?

En même temps, ce jeune peuple que nous avons vu se former d'éléments si rudes, au milieu des guerres et des discordes, à peine sa sécurité assurée, s'épanouit à la vie de l'esprit. Ce qu'on y voit aujourd'hui, ce sont les prémices d'une civilisation qui a déjà ses grands artistes.

La race est singulièrement bien douée; très intelligente et très sensible, elle donne à profusion des orateurs et des poètes. J'ai vu à Montevideo entourer d'une vénération particulière le nom de Enrique Rodo, qui est mort en 1917. Critique et philosophe, il est, je crois, plus élevé qu'original. Le livre célèbre qu'il a intitulé *Ariel* est un appel à la jeunesse qu'il exhorte à cultiver le sens de la beauté et les énergies de l'esprit. « Esprit délicat et élevé, écrit son ami M. Contreras, nourri d'une forte culture, doué d'une clairvoyance rare et de cette grâce intellectuelle qui dose la vérité d'une lumière de beauté, il est en même temps un idéologue profond et subtil... Il a su dire la parole suprême d'idéalité et de fraternité attendue par nos jeunes démocraties... Il est parvenu à préciser le véritable idéal commun auquel doivent tendre nos peuples... Il est donc pour nous un maître représentatif, semeur d'idées fécondes, révélateur de directions propices, annonciateur du désirable apogée futur. »

Ce goût des livres de morale, où la morale se colore de poésie et prend corps en symboles et en contes, cette sagesse au parler harmonieux me semblent, autant que j'en puisse juger, un trait de cette littérature si franchement latine. Un des meilleurs romanciers de l'Uruguay, M. Carlos Reyles, a composé ses derniers ouvrages en dialogues allégoriques, qui sont parfois d'une singulière beauté. Le dernier, si je ne me trompe, qu'il ait publié, est une sorte de réunion des dieux grecs, où Phœbus d'une part, Bacchus de l'autre, défendent chacun l'inspiration qui leur est propre ; et je ne sais guère de page plus gracieuse et plus émouvante que celle de l'apparition de Pandore qui, ayant cru répandre tous les maux sur la terre, y a répandu tous les biens.

Quand on suit une race latine, même dans son établissement

le plus lointain, on s'aperçoit que ce sont toujours les Douze grands dieux qui y président, et qui, sous un ciel si éloigné du ciel romain, restent la personnification du peuple nouveau. Sur les bords de la Plata, avec la sagesse latine et l'éloquence espagnole, la poésie fleurit. On peut dire qu'elle est universelle, et que le don poétique est répandu partout. Ici il faut citer d'abord l'épopée aujourd'hui classique de M. Zorrillo de San Martin, *El Tabare*, qui a été traduite en français. On dit qu'il y a aussi de fort belles choses dans les *Peregrinos de piedro* de M. Herreira-y-Reissig.

Autant la poésie fleurit naturellement sous ce beau ciel, autant le théâtre y a été tardif, soit par un jeu contraire des circonstances, soit par un effet du tempérament national. Non qu'on n'aime pas le théâtre : mais l'usage est d'aller au théâtre espagnol ou français. Cependant depuis une vingtaine d'années, il s'est développé sur les bords de la Plata un théâtre national. Ce théâtre est commun à l'Uruguay et à la République Argentine, c'est-à-dire aux deux rives du fleuve, mais beaucoup d'auteurs, parmi les mieux doués, sont uruguayens; Buenos-Aires leur fournit des salles de spectacle, des acteurs et le public d'une ville de 2 millions d'habitants. Ce théâtre que je connais par la seule lecture, m'a paru d'un très vif intérêt, et je ne sais si les Orientaux eux-mêmes mettent à sa vraie valeur un Florencio Sanchez. De plus, beaucoup de ces pièces sont des documents qui nous aident à comprendre l'évolution de la vie en Uruguay.

Il y a vingt ou vingt-cinq ans, une troupe de cirque, qui s'appelait la troupe Podestá, avait coutume de jouer, à la fin du spectacle, sur la piste même, une petite pièce qui était une histoire de gaucho. Ces saynètes sont l'origine du théâtre national sur le Rio de la Plata. Un jeune auteur, nommé Florencio Sanchez, qui était né en 1875, transporta la pièce gaucho sur les théâtres réguliers. J'ai sous les yeux son premier ouvrage, *M'hijo el Dotor*. Mme Blanca Podestá a raconté comment, tandis qu'elle jouait au théâtre Comedia, à Buenos-Aires, le directeur amena à la fin de la répétition un jeune homme maigre, osseux et mal vêtu, qui serrait dans sa main une poignée de petites feuilles de papier. « Messieurs, dit le directeur, voici un grand auteur de l'avenir. » Le jeune homme serra les mains, timidement, sans dire un mot. Il

laissa son ouvrage, qui était écrit sur des formules télégraphiques. On commença à répéter, mais l'auteur ne paraissait plus. Le concierge lui avait refusé la porte, comme à un vagabond. On décida de lui remettre une avance sur ses droits d'auteur, et il s'acheta des vêtements.

Le succès de la pièce fut triomphal, et ce triomphe fut mérité. Le premier acte de *M'hijo el Dotor* est sobre, plein, solide et pathétique. La pièce met en scène une des façons dont meurt le vieux type gaucho, l'émigration des fils de la ville où ils veulent devenir docteurs, entendez avocats, médecins, architectes. Dans une vieille estancia de type colonial (la maison basse, blanche, rustique, entourée d'une véranda), vit le vieux gaucho, don Olegario, avec sa femme Mariquita. Leur fils, Julio, qui est élevé à la ville et qui suit les cours de l'Université, est venu passer quelques jours à l'estancia. C'est le matin, et Julio dort encore. Il faut voir avec quelle colère la vieille Mariquita fait taire le petit domestique indien, dont la voix perçante va réveiller « mon fils le docteur. » Mais don Olegario voit avec mécontentement les nouvelles mœurs. Son fils ne lui paraît ni assez respectueux, ni assez soumis. Il s'irrite de le voir dépensier. Cet Olegario a du caractère de nos vieux paysans, et on croirait par moments lire une pièce écrite pour le Théâtre-Libre. Julio a fait des dettes à la ville, Julio courtise la petite Jésusa. Il n'est pas convaincu que tout cela soit très grave, et il essaie d'expliquer à son père comme il est mieux de remplacer le respect par l'affection, et de l'appeler « vieux » au lieu de lui demander sa bénédiction. Le père se contient, puis tout à coup éclate. Le despote reparaît, le chef de famille absolu. Il crie à son fils : « A genoux ! » et, d'un coup de manche de fouet, il l'assomme à moitié. Naturellement le fils quitte la maison, et le père meurt de chagrin.

Non seulement le paysan gaucho est abandonné par ses enfants, qui veulent vivre à la ville, mais il est peu à peu évincé par l'étranger. C'est le sujet d'une autre pièce de Sanchez, *la Gringa* (l'étrangère et plus spécialement l'Italienne), qui a été représentée en 1904. Au gaucho à la vieille mode s'oppose l'Italien laborieux, économe, qui lui prête de l'argent, et qui finit par le remplacer sur son domaine. Le fils du gaucho s'éprend de la fille de l'étranger. La maison nouvelle s'élève, et l'homme d'autrefois a le bras rompu par un automobile, symbole des

temps nouveaux. Farouche, et refusant tout autre soin, il se fait mener sous l'ombù, l'arbre traditionnel du campo, s'étend entre ses racines comme entre des bras, et, chassant tout le monde, exige d'être seul pour mourir. Cette fin de troisième acte est vraiment très belle. Un quatrième acte, qui accommode les choses, n'ajoute pas au mérite de la pièce.

Il y a dans l'œuvre de Florencio Sanchez trois périodes : la première est faite de cette peinture de la campagne et des gauchos; la seconde est faite de la peinture de la ville, quartiers populeux ou hommes dévoyés. Il y a dans cette série une pièce extraordinairement forte, *Los Muertos*, où un homme abject, abandonné par sa femme, affreusement bafoué par l'amant de cette femme, dont il est le jouet bouffon et sinistre, retrouve tout à coup dans l'ivresse une lueur de courage, et tue. Enfin, dans la troisième période, Sanchez, qui a été jusque-là surtout un peintre, en vient aux problèmes sociaux. La pièce capitale de cette dernière période, *Los derechos de la Salud*, est l'histoire tragique de la jeune femme tuberculeuse, qui se sépare de ses enfants, qui ne gouverne plus sa maison, qui n'est plus la compagne de son mari, et qui, vivante, voit sa place prise insensiblement par sa propre sœur. C'est la loi de fer, qui veut que chacun ne demande à la vie que ce qu'il est en état de recevoir d'elle. En vain la pauvre Luisa, qui n'est plus femme, veut empêcher la réunion des deux êtres jeunes et sains. Seul, l'artifice de l'auteur, qui achève sa pièce par une scène assez étrange (Luisa surprend son mari et sa sœur endormis, mais innocents, s'évanouit, se réveille et s'endort elle-même, ou meurt, on ne sait), empêche le drame d'aller à son horrible dénouement. Et l'ouvrage semblerait féroce, si on ne savait que Sanchez, qui l'écrivit en 1917, devait lui-même mourir peu après de la même maladie, et qu'il se condamnait en même temps que son héroïne.

Les sujets que nous avons vus dans le théâtre de Sanchez sont ceux de tout le théâtre uruguayen. Tantôt il nous montre les images de la vieille société gaucho. C'est ainsi que, dans sa pièce du *Lion aveugle*, Herrera a peint les rudes soldats des guerres civiles. Tandis que l'aïeul, qui a perdu la vue, vit au milieu de ses souvenirs, le père, appelé à une nouvelle guerre, est tué, et l'enfant, qui demande comme un plaisir de tuer lui-même le petit agneau qu'on lui a donné, est déjà féroce comme

sa race. — Tantôt ce sont, au contraire, les problèmes sociaux et moraux qui prennent forme et figure. Ainsi *les Galets*, du docteur Francisco Imhof, joués en 1918, sont le drame de l'homme de quarante ans, Verdier, usé par la vie, qui a cru en vain pouvoir aimer une jeune fille, et qui s'aperçoit que son cœur, irrémédiablement corrompu, n'est plus digne d'elle. De sorte qu'il rompt les fiançailles et paraît abandonner Elena, quand il la sauve de lui-même et la préserve des trahisons futures. La rupture entre ces deux êtres qui s'aiment, mais dont l'un ne croit plus pouvoir assez aimer, est singulièrement douloureuse :

« *Elena.* — Tu m'aimes. Je le sais. Je le sens...

Verdier. — Oui, je t'adore. Et parce que je t'adore, je te fuis. Je ne peux te donner le bonheur auquel tu as droit. Mon amour pour toi n'est que tendresse, et non la flamme sacrée qui ne peut plus brûler en moi. »

Par cette pièce, le cycle du théâtre se ferme pour ainsi dire et revient à la poésie romantique, qui est le génie même de la race. Les autres sujets traités au théâtre ne sont que quelques drames historiques, et des pièces à l'imitation des nôtres, dont il n'y a pas lieu de parler ici.

VII. — LA VIE A MONTEVIDEO

Essayons maintenant de nous faire une idée d'ensemble.

Un pays à peu près exclusivement pastoral, et qui de ce chef vient de connaître pendant la guerre une prospérité inouïe. On peut admettre qu'une estancia ait en 1919 rapporté 25 à 35 pour 100 de son capital cheptel. Il n'existait probablement pas de meilleure affaire au monde.

Par le fait même qu'il produit la viande et le cuir et que sa fortune est de les exporter, le pays doit en retour importer les produits de l'industrie. En fait, tous les objets dont on se sert en Uruguay viennent de l'étranger. Le gouvernement, qui le sait, fait son principal revenu des douanes qui frappent et l'importation et l'exportation. Comme seconde conséquence, un prix de la vie très élevé. Pour les Français, si on y ajoute le change, la situation est intenable. Une marmite de cuisine vaut 50 francs, une paire de gants 60 francs, une boîte de papier à lettres 20 francs. Je compte sur le change de 1919, où le franc

perdait 50 pour 100. Depuis, la situation a sensiblement empiré.

La guerre, qui a enrichi le pays, y a fait sentir en même temps les mêmes conséquences qu'elle a répandues sur toute la terre. C'est un des faits les plus étranges et les plus instructifs de notre temps que les mêmes difficultés que nous avons vues à Paris se retrouvent à Montevideo : crise des loyers, crise des logements, crise de la vie chère, crise des domestiques, crise de la monnaie. On les retrouverait d'ailleurs aussi bien à Londres, à New-York, à Berlin. La vérité est que l'univers est une coque vibrante, et qu'on ne peut frapper un point, sans que toute la surface retentisse. Cette vérité est peut-être tout le secret de la politique de l'avenir.

Une vie politique intense. Une dizaine de grands journaux généralement très bien faits. Deux partis : le parti blanc ou conservateur, à peu près homogène avec le journal *El Païs;* un parti rouge, qui se subdivise. A l'aile avancée, le parti Battliste, avec le journal *El Dia.* Un trait caractéristique de cette politique, quelle qu'en soit la couleur, est d'être faite par de tout jeunes gens : le président de la République, M. Brum, a l'âge où l'on commence en France sa carrière. J'ai vu, en 1919, les deux frères Buero, l'un ministre des Affaires étrangères, l'autre des Finances, et qui étaient de tout jeunes gens. Le sénateur Sosa, qui dirigeait *El Dia*, n'était guère plus vieux qu'un de nos reporters à ses débuts. Cette politique, dans un jeune pays, aura nécessairement une autre allure que la nôtre et ne craindra pas les aventures.

En fait, un pays très avancé, où les lois sociales les plus hardies sont appliquées. Ces expériences qui sembleraient téméraires ne le sont pas, étant contrebalancées par la richesse foncière du pays et par le conservatisme des mœurs. Les résultats non plus ne peuvent pas nous servir d'exemple. Ce qui peut être retenu, ce sont les lois d'assistance, qui sont presque parfaites. Je cite entre beaucoup d'autres l'assistance médicale. Dans un cas urgent, accident ou maladie subite, un coup de téléphone suffit pour amener le secours médical gratuit. Pour les riches, il cesse après les premiers soins ; pour les pauvres, il se prolonge.

Ce pays est en voie d'évolution. De la campagne qui est la cause de sa fortune, les jeunes gens se précipitent vers la ville. L'Université de Montevideo, neuve et magnifique, sous le rectorat intelligent du docteur Barbaroux, regorge de milliers

d'étudiants. Non seulement l'enseignement primaire, mais l'enseignement secondaire et supérieur sont gratuits. Cette idée généreuse, fort onéreuse pour l'État, est peut-être une cause de l'engorgement des Facultés.

La société est, dans son fond, très imbue encore des mœurs espagnoles, ce qui est d'autant plus singulier qu'elle comprend des Italiens, des Tchèques, des Suédois, mais fondus et remaniés sur le modèle *criollo*. La séparation entre les sexes est presque absolue. Un homme ne rend point visite à une femme. Les réceptions n'existent pour ainsi dire pas. Les hommes invitent leurs amis au club, mais l'étranger ne franchit guère le seuil de la maison. Il y a tout au plus quelques exceptions dans le corps diplomatique. Comment ne pas nommer M. Auzouy, qui, avec sa charmante femme, a fait de la légation de France un des centres où toute la société se réunit? Et j'ai été encore témoin de l'accueil chaleureux qui a été fait à M. Risler chez M. Cuevas, ministre du Chili.

Tandis que, chez nous, la vie de la femme ne commence guère qu'au mariage, en Uruguay, par une loi contraire, les jeunes filles ont une certaine liberté, que la femme n'a plus. Non seulement les jeunes filles vont au théâtre, sortent seules, se fiancent tôt et, dit-on, plusieurs fois, mais elles ont fondé un club, *Entre nous*, qui donne des thés, des conférences, et qui est gouverné à merveille. Au contraire, les femmes, retenues le plus souvent par le soin de nombreux enfants, ne sortent guère. Ceci ne les empêche pas, j'imagine, de rester jolies, coquettes, capricieuses, incertaines, abondantes en paroles un peu rauques, — et de se faire habiller à Paris. De l'Espagne encore, vient cette habitude que la promenade à pied serait presque un scandale. Chacun a son automobile, de même qu'à Séville, il y a vingt ans, tout le monde avait sa voiture.

Je n'ai eu, ni à Montevideo, ni à Buenos-Aires, le sentiment d'une société ploutocratique, où chacun fût estimé d'après sa fortune. Cette brutalité répugne au tempérament latin. En Uruguay comme en Argentine, chacun paraît à l'aise. Il y a d'ailleurs entre les deux pays une différence sensible. L'Argentin est fastueux et dépense volontiers. La vie lui est plus facile ; ceux-là même qui s'étaient ruinés, s'ils ont eu la prudence de garder un bout de terrain de leur héritage, se sont retrouvés, par la plus-value du sol, plus riches qu'auparavant.

L'Oriental, sans que son existence soit difficile, a un peu plus à lutter. Il est moins riche. Son industrie est moins avancée. Il n'a pas le même goût d'éblouir. Il y a quelque chose à Montevideo de la parcimonie des petites villes.

La race, merveilleusement intelligente, a une culture qui étonne. Les femmes surtout ont tout lu. Deux modes frappent le voyageur : l'une est le goût de la danse classique, qu'on enseigne aux jeunes filles. L'autre est le goût de dire des vers. Une des premières matinées où j'ai assisté était consacrée à Musset. J'ai entendu dire *Lucie, le Saule, Si je vous le disais,* avec un sentiment un peu uniforme de mélancolie sentimentale, mais avec un sens étonnant du rythme et de la poésie.

Le théâtre est fort couru. Deux belles salles, le *Solis* et l'*Urquiza,* sont remplies, malgré les prix extraordinairement élevés. Je ne dirai rien des tournées françaises, qui seraient malheureusement propres le plus souvent à donner l'idée la plus fausse et la plus misérable de notre art. Au contraire, Mme Guerrero et son mari, M. Diaz de Mendoza, viennent tous les ans donner la primeur du théâtre espagnol. C'est à Montevideo que j'ai pu entendre la dernière pièce de Benavente, la *Vestale d'Occident,* qui est une des nombreuses redites de l'histoire du comte d'Essex, et où Mme Guerrero jouait avec un talent frémissant le rôle de la reine Élisabeth.

Pour la musique, le goût italien l'emporte, et les troupes italiennes règnent avec une autorité soupçonneuse et jalouse. Elles envoient des sujets remarquables et font de l'exécrable musique, de sorte que les amateurs de phénomènes sont plus contents que les amateurs de musique. Mais le goût public est encore aux phénomènes, et à la musique de Puccini. Le ténor qui pousse sa note est applaudi avec fureur par les aficionados des galeries qui comptent les secondes où il la tient. J'ai vu dans la *Tosca,* le ténor Gigli, au dernier acte, chanter d'une voix si chaude, si forte et si soutenue, le : *Jamais je n'ai tant aimé la vie,* que les amateurs furent pris de délire. Ils voulurent absolument qu'il recommençât. Sur ces entrefaites, la signora Muzio était sortie de sa trappe, comme elle le doit, pour apparaître sur la plate-forme du château Saint-Ange, avec une toilette blanche fort parée. Il fallut qu'elle y rentrât, pour que son camarade pût recommencer sa phrase, et elle se replongea dans le sous-sol avec un air de fureur et de majesté.

Hors du théâtre, la musique n'existe guère. Il n'y a pas, à ma connaissance, d'orchestre symphonique permanent à Montevideo. Et parmi les compositeurs, je n'ai à signaler que M. Broqua, auteur d'œuvres charmantes et qui a été à Paris l'élève de la Schola. — On ne doute pas que la peinture donne une école originale. Elle a une raison de fleurir qui se retrouve à l'origine de toutes les grandes écoles : il y a à Montevideo une lumière absolument particulière, à la fois très haute et perlée. Cette même hauteur du ciel, qui semble un trait tout à fait américain, se retrouve à New-York. Mais la lumière qui tombe sur New-York est froide, dure et creuse. A Montevideo, avec la même pureté, la lumière est enveloppée d'une sorte de brume. Les jaunes-pâles, les bleus en vapeur font avec la verdure claire une harmonie très subtile. Pour la traduire, toute une pléiade de jeunes peintres est prête. Beaucoup ont étudié à Paris, et j'ai eu la surprise de retrouver au petit musée de Montevideo des vues du Luxembourg. D'autres ont travaillé aux Baléares, avec S. Rusiñol, et font en Uruguay un petit foyer d'art catalan. Il faut ajouter enfin qu'il y a dans l'art ancien des Indiens guaranis les éléments d'une école ornementale, que le hasard de la mode amènera peut-être un jour à Paris. Deux motifs y sont particuliers : d'abord une grecque, souvent très jolie, tracée comme une cursive sur la panse des vases, de sorte que la pensée de l'ouvrier abandonnant sa main distraite, on voit le motif refléter cette distraction, et fléchir comme une écriture sentimentale; ensuite une interprétation décorative du visage humain avec un nez en U raccordé aux yeux et une bouche en grille par-dessous; ce motif est une variété infinie, et souvent très décoratif.

VIII. — VERS LA FRANCE

J'ai eu à plusieurs reprises l'occasion de montrer comment les Orientaux aimaient la France. Mais il y aurait de l'ingratitude à ne pas y insister. Appelé à Montevideo par une fondation généreuse de M. L. Supervielle, dont l'attachement à son pays d'origine s'est traduit de cent manières, j'ai eu la surprise de voir dans la salle des Actes de l'Université un public jeune, qui non seulement comprenait notre langue, mais qui suivait au delà du langage les nuances les plus légères du sentiment.

Ayant à parler du théâtre contemporain, on m'avertit qu'il n'était pas nécessaire de raconter des pièces que chacun connaissait. Et, dans les conversations mêmes, j'ai à chaque instant noté les signes de cette connaissance de notre littérature. L'un se flattait de posséder la collection de la *Revue* depuis l'origine. L'autre me parlait des écrivains les plus récents.

Notre langue est non seulement parlée, mais écrite. Quelle n'a pas été ma surprise en apprenant, par hasard, qu'une des plus charmantes jeunes femmes de Montevideo, Mme Castro de Lerena Acevedo, compose en français des vers qui circulent sous le manteau. J'en voudrais citer au moins quelques-uns.

Qui pleure à ma porte?
— C'est le Souvenir.
— Pour une âme morte
Pourquoi donc venir?

C'est la mort qui passe?
— Ce n'est que ton cœur.
— Je suis à sa place,
Répond la Douleur.

On frappe, il me semble.
— C'est le pâle Oubli.
— Prends ma main qui tremble,
O mon seul ami!

Qui souffre en silence?
— Ton amour blessé.
— Sous la terre immense
S'endort mon passé.

Qui chante à ma porte?
— L'Espoir immortel.
Ouvre, je t'apporte
L'Amour éternel.

Et ces deux strophes encore, d'un rythme si ferme, et si large, et si pur :

Et je viens maintenant, comme la Madeleine
Qui près de Jésus-Christ dénoua ses cheveux,
Dérouler à vos pieds la merveilleuse chaîne
De mon mystique amour de vestale sereine
Gardant le feu sacré sous les regards des Dieux.

J'ignore le plaisir et la caresse impure;
Je rêve d'un amour fait d'astres et d'éther;
Je suis un clair miroir dans la sombre nature,
Qui réfléchit la vie immarcescible et pure.
Prenez-moi, lumineuse, au bord du gouffre amer!

Il ne faut point parler d'influence, mais d'une espèce de fraternité, singulièrement émouvante, qui fait qu'à travers les mers, ce peuple aperçoit dans l'idéal français sa propre image, et qu'il vient vers nous par le mouvement naturel de son être. A la Faculté des Sciences, j'ai pu assister à un cours de géographie physique, fait par le distingué directeur de l'Institut météorologique. Il s'agissait de la circulation atmosphérique, et dans son cours passaient les noms et les idées de savants français : Teisserenc de Bort, de Tastes, A. Berget... Une des gloires de la Faculté de Médecine de Montevideo, le docteur Navarro, est un lauréat de l'Internat de Paris; par lui la science française exerce là-bas son influence; un autre médecin, le docteur Blanco Acevedo, a, pendant la guerre, soigné les blessés français avec un dévouement égal à sa science.

Fraternité lointaine, récompense que la France d'autrefois a gagnée aux Français d'aujourd'hui. Toute la souffrance que notre pays a acceptée au cours des âges pour la justice et pour la liberté a porté ces fruits merveilleux. Quand je suis allé en Uruguay, je revenais de Mayence, et j'avais vu ce cimetière où dorment, encore ignorés, les soldats de Kléber. Et voilà qu'à trois mille lieues de là, je rencontrais un pays qui s'était formé depuis un siècle, sur l'idéal pour lequel ces soldats étaient morts. Ce pays nous rendait en amour le sacrifice de nos pères. Comment, à ce moment émouvant, ne pas penser à nos soldats, qui venaient de renouveler par centaines et centaines de mille le même sacrifice? Comment ne pas espérer que, dans des années, un autre voyageur, au bout de la terre, retrouvera pareillement leur mémoire, et que, ce sang versé, l'univers délivré nous le rendra encore en amour?

HENRY BIDOU.

POÉSIES

LES LUMIÈRES SUR LA MONTAGNE

Beyrouth, 1919.

Écoute, un son de flûte au loin s'évanouit
Vers le quartier arabe et les ruelles basses,
Et d'invisibles yeux sur le bord des terrasses
Se remplissent de ciel, de douceur et de nuit.

La plaine de Syrie, à l'ombre de ses palmes,
La plaine aux chemins roux, la plaine aux noirs vergers,
N'est plus qu'un long parfum d'iris et d'orangers,
Qui monte et va mourir parmi les dunes calmes.

La ville dort; la mer soupire vaguement;
Et la haute montagne, à l'horizon, profile
Son ombre violette et sa masse immobile,
Plus sombre, dans le bleu lacté du firmament.

Et voici que, là-bas, sur les cimes sans voiles,
S'égrenant lentement, des lueurs ont germé,
— Joyaux dans les cheveux sombres de Salomé : —
Les villages lointains semblent des nids d'étoiles.

Et chacune me parle, et chacune en tombant
Prend le visage ou l'ombre ou la voix d'une absente;
Chaque lumière est comme une âme éblouissante
Qui rayonne parmi les pierres du Liban.

Ah! Byblos dort, Sidon croule dans l'ombre antique
Sous la grève d'Asie où nous nous endormons,
Et la haute forêt, qui drapait les grands monts,
Ne frémit plus qu'à l'ombre ardente du Cantique.

Le vent brûlant de Tyr qui portait vers le Nord
Les chants phéniciens aux déesses propices,
Les rumeurs des vaisseaux et l'odeur des épices,
Traîne, fétide et mou, sur un village mort.

Nous ne connaissons plus les voix et les prunelles,
Mais au-dessus du temps, de l'ombre et du destin,
Descend jusqu'à nos jours, — si proche, et si lointain! —
Le chant mystérieux des âmes éternelles.

L'OMBRE DE RÉBECCA

... Et voici que sortit, sa cruche sur l'épaule, Rébecca.

Mes sœurs qui descendez vers la fontaine close,
Soutenant sur vos fronts l'amphore de grès rose
De vos bras purs, cerclés d'un bracelet d'argent!
Mes sœurs qui vous suivez au fond du soir changeant!
Mes sœurs qui remontez, lentes, l'une après l'une,
Vers le village blanc, dans la montagne brune,
Lorsque la nuit commence, et rend presque irréel
Le rythme de vos corps, élancés vers le ciel!
— Longs chapelets vivants aux doigts du crépuscule! —
Vous qui longez les oueds où la lumière ondule,
Écrasant sous vos pieds la menthe et les iris,
Et qui vous souriez dans l'eau des oasis!
Femmes d'Égypte en deuil, sous le ciel qui s'étoile,
Vous dont les larges yeux, entre l'ombre du voile,
S'ouvrent comme hantés d'un étrange sommeil,

Pleins de la volupté brûlante du soleil!
Druse, au voile flottant, à la longue paupière
Qui regardez, assise aux fontaines de pierre,
Le soir rose flamber à travers le Liban!
Femmes de Palestine et femmes d'Ispahan!
Bédouine aux lourds anneaux, de bleu sombre voilée
Qui vous dressez au bord des lacs de Galilée,
Comme une svelte amphore au milieu des reflets!

Mes sœurs du blond désert et des monts violets!

Dites-moi, dites-moi s'il est plus difficile
De porter jusqu'au seuil votre amphore fragile,
Sans verser l'eau profonde au chemin cahotant,
Ou de cacher le cœur sans répandre sa joie,
Lorsqu'elle monte en lui comme un flot qui tournoie,
Se soulève et bouillonne et déborde en chantant.

L'OMBRE DE LA SULAMITE

Je sors pour le chercher et je ne le trouve pas
Je l'appelle, il ne me répond pas...

I

J'ai vu la Douleur errer par le monde!

Elle chantait un chant tragique et suppliant,
Semblable au chant de ces pauvresses d'Orient
Qu'on sent confusément dans la sieste profonde
Au dehors sur le quai désert et flamboyant.

J'ai vu la Douleur errer par la ville!

Ses pieds divins traînaient dans le lit des ruisseaux,
Elle frappait aux seuils, mendiant un asile :
Partout on la chassait, comme un oiseau débile,
Par le bruit des baisers et le chant des berceaux.

Et la Douleur vint à ma porte heureuse!

Mais ma porte était close et le verrou fermé.
Je l'entendis frapper plus loin, mystérieuse,
Là-bas, vers la maison où vit mon bien-aimé.
Et j'entendis son pas sonner dans l'ombre,
J'entendis aboyer les chiens!...
Alors, j'ouvris ma porte à la passante sombre,
J'ouvris toute mon âme et lui criai : « Reviens! »

LES SAINTES FEMMES

Elle répondit : « Ordonnez que mes fils que voici soient assis l'un à votre droite, l'autre à votre gauche dans votre royaume. »
SAINT MATHIEU, CH. XX.

Elles songeaient autour du feu champêtre assises.
Le soir d'été noyait les plaines indécises;
Dans l'air calme, au-dessus des guérets bleuissants,
S'étirait la fumée, ainsi qu'un fil d'encens.

Leur âme s'attardait aux divines paroles,
Et la mère de Jean disait : « Des auréoles
S'apprêtent pour mes fils, le Maître l'a promis.
Il a su les choisir entre tous ses amis.
Assis à ses côtés, dans la gloire prochaine,
Ils seront grands, malgré l'injustice et la haine,
Car on ne saurait voir sans murmure et sans fiel,
Qu'ils passent avant tous parmi ceux d'Israël. »

La femme de Simon disait : « La route est dure!
A quoi bon discuter sur la gloire future?
Mais ces hommes, voyez, laissant toute raison,
Ont quitté leurs enfants, leur barque et leur maison,
Et leur âme en suivant Jésus, s'en est allée,
Sillonnant la Judée après la Galilée.

Femmes, ils vont ainsi le suivre jusqu'au bout;
Nous ne sommes plus rien pour eux, — le Maître est tout!
Mais vers ces ignorants qu'est-ce donc qui l'attire?
Je dirais à Jésus, si j'osais le lui dire :
« Les Docteurs de la Loi sont ceux qu'il vous fallait,
Ces pêcheurs ne sont bons qu'à lancer leur filet ! »

La mère de Thomas branlait sa tête grise :
« Ce royaume de Dieu, cette terre promise,
Femmes, croyez-vous donc qu'il soit si près de nous?
Notre peuple l'attend, il l'implore à genoux,
Meurtri, mais revivant à chaque prophétie.
Jésus n'est qu'un prophète annonçant le Messie. »

Et toutes se taisaient. Dans leur cœur âpre et vain,
Le doute fermentait comme un obscur levain.

L'une d'elles pourtant songeait en elle-même :
« Ce fils de charpentier ceindra le diadème.
Il est l'Emmanuel, les signes sont flagrants :
S'il confie à mon fils la bourse des errants,
Que ne donnera-t-il dans sa royauté neuve?
Et l'or entre nos mains coulera comme un fleuve,
L'or qui hante mes nuits, l'or fauve, l'or puissant,
Qui fait vaincre une armée et qui lave le sang. »

Un sourire entr'ouvrait ses lèvres ambiguës,
Et les femmes voyaient ses prunelles aiguës
Danser devant la flamme, et ne comprenaient pas
Pourquoi riait ainsi la mère de Judas.

A MARIE-MAGDELAINE

Dis-nous comment tu l'as rencontré, Magdelaine.
Dis-nous quand tu le vis pour la première fois.
L'Évangile se tait sur la page lointaine,
Mais la page toujours frémit entre nos doigts;
Et dans cette bleuâtre et douce Galilée

Nous cherchons les temps morts, la parole envolée.
Seule, une voix d'oiseau remplit l'air cristallin,
L'asphodèle fleurit sur la berge isolée
Et l'odeur d'immortelle embaume le chemin.

Dis-nous, dis-nous comment son âme a pris la tienne
Avant l'heure où tu vins, pâle et déjà chrétienne,
Ployant sous le fardeau des jours inexpiés,
Briser ton cœur immense et brûlant à ses pieds.
Près de ce même lac où vont les mêmes voiles
Était-ce la douceur limpide du matin,
Était-ce un de ces soirs effeuillant les étoiles
Le long du ciel, ainsi que des fleurs de jasmin?
Ta litière suivait peut-être le chemin
Qui serpente vers les campagnes violettes ;
Ta litière aux rideaux sonores de clochettes
T'emportait, les yeux longs, meurtris par le fard bleu,
Fière dans le péché de tout l'orgueil hébreu.
Les femmes détournaient le front, les jeunes hommes
Venaient à toi : « Ta joue a le parfum des pommes,
O rose de Saron, vin puissant des celliers,
Le cœur fond en voyant palpiter tes colliers! »
Et comme tu passais, dans ta grâce immobile,
L'homme de Nazareth revenait vers la ville,
Las d'avoir voyagé sous le jour écrasant.
Tu vis ses mains d'un Dieu qui s'est fait artisan,
Tu vis ses pieds poudreux des éternelles routes,
Son front où la sueur perlait à larges gouttes,
Et tes yeux ont croisé le regard infini.....
Quelle voix dans ton être a crié : « Rabboni? »
Quelle angoisse t'a fait trembler comme une palme?

Ou bien, le soir, à l'heure où divinement calme
La lumière s'éteint sur le lac pâlissant,
Quand la flûte soupire aux lèvres du passant,
Du seuil de ta maison, vers les collines molles,
Tu vis se rassembler un peuple frémissant,
Champ fervent où tombait le grain des paraboles ;
Et le vent, et la foule emportait les paroles.

Sur les terrasses, sur le lac, dans les sentiers,
Dans l'aire des vanneurs, sur le tour des potiers,
Dans le cœur des lépreux et des paralytiques,
Bruissaient en volant les phrases prophétiques.
As-tu prêté l'oreille aux mots mystérieux?
Ah! ce soir-là, celui qui baisait tes cheveux,
Celui qui défaillait au parfum de ta bouche
Pressentit en souffrant que ton regard changeait,
Et n'a plus possédé dans l'étreinte farouche
Qu'un corps las et lointain dont l'âme voyageait.

Dis-nous, dis-nous comment tu l'as vu, Magdelaine.
Est-ce aux heures de joie? Est-ce à l'aube incertaine,
L'heure pâle où l'esprit contemple, les yeux lourds,
La face de la mort sous le masque des jours?
Est-ce aux heures de deuil? Est-ce aux heures de doute?
Toi qui savais sa voix, sa demeure et sa route,
Songe à ceux, parmi nous, qui le cherchent en vain!
Ah! lorsque tu pleurais sous le pardon divin,
Connaissais-tu la foule immense et prosternée,
Ames de tous les temps, de toute destinée,
Traînant leur invisible et douloureux fardeau,
Qui baisait en tremblant le bord de ton manteau?
Connaissais-tu ceux-là qui sont dans leurs demeures,
Attendant et souffrant, interrogeant les heures,
Comme jadis, non loin du sépulcre scellé,
Doutait le groupe morne et sombre des Apôtres?
Et ne viendras-tu pas leur crier comme aux autres :
« Ne pleurez pas!... J'ai vu le maître!... Il m'a parlé!... »

***

LA
MÉCANIQUE D'EINSTEIN

Lorsque Baudelaire écrivait :

> Je hais le mouvement qui déplace les lignes,

il ne pensait, comme les physiciens de son époque, qu'à ces déformations statiques connues depuis qu'il y a des hommes et qui regardent. Ce que nous avons vu de l'espace et du temps einsteiniens nous montre qu'il y a, en outre, des déformations cinématiques, dues à la vitesse, et à l'abri desquelles ne se trouve aucun objet sensible, si rigide et indéformable qu'il semble. Le mouvement déforme donc les lignes bien plus que ne pensait Baudelaire, et même celles des plus marmoréennes statues. Cette déformation-là, qu'il faut aimer et non haïr, parce qu'elle nous rapproche du cœur même des choses, a bouleversé d'abord la mécanique entière.

La mécanique est à la base de toutes les sciences expérimentales parce qu'elle est la plus simple et parce que les phénomènes qu'elle étudie sont toujours présents, — sinon exclusivement présents, — parmi les phénomènes objets des autres sciences plus complexes, physique, chimie, biologie. La réciproque n'est pas vraie. Par exemple, il n'y a pas un seul phénomène chimique ou biologique où l'on ne doive considérer des corps qui sont en mouvement, qui ont une masse, qui dégagent ou absorbent de l'énergie. Au contraire, les particularités spéciales d'un phénomène biologique, ou chimique, ou physique, par exemple l'existence d'une différence de potentiel, ou d'une oxydation, ou d'une pression osmotique ne se retrouvent pas toujours dans l'étude des mouvements d'une masse pesante et des forces agissant sur elle et par elle. Par rapport à la mécanique, la physique, la chimie, la biologie

ont, rangés dans cet ordre, des objets de complexité croissante et de généralité, ou, pour mieux dire, d'universalité décroissante. Ces sciences ont une dépendance réciproque qui est un peu celle du tronc d'un arbre avec ses branches, ses rameaux et ses fleurs. Elles sont un peu aussi entre elles comme les pièces emboîtées des mâts sur lesquels les télégraphistes militaires fixent leurs antennes. La pièce inférieure du mât, plus large, soutient le tout, mais ce sont les pièces supérieures qui portent les organes délicats et compliqués. L'objet des grands synthétistes de la science a toujours été et est encore de ramener, comme l'avait tenté Descartes, tous les phénomènes aux phénomènes mécaniques. Que ces tentatives soient ou non fondées, qu'elles puissent un jour aboutir ou qu'elles soient, au contraire, *a priori* vouées à l'échec parce que les phénomènes physico-biologiques contiennent peut-être des éléments essentiellement irréductibles aux éléments mécaniques, c'est une question qui a été et qui sera encore très disputée. Mais quelles que soient à cet égard les attitudes variées des penseurs, ils sont d'accord sur ceci : dans tous les phénomènes naturels, dans tous les phénomènes objets de science, il y a l'élément mécanique, pour les uns élément exclusif, pour les autres élément principal, mais seulement partiel, des réalités objectives.

Si je rappelle ici tout cela, c'est pour en arriver à cette conclusion : tout ce qui change la mécanique, change du même coup l'édifice des notions fondées sur elle, c'est-à-dire toutes les autres sciences, toute la science, et notre conception de l'Univers.

Or nous allons voir que la théorie d'Einstein, par une conséquence immédiate de ce qu'elle nous a enseigné déjà du temps et de l'espace, bouleverse de fond en comble la mécanique classique. C'est pour cela, et par cela surtout, qu'elle a porté dans l'édifice un peu somnolent de la science traditionnelle un ébranlement dont les vibrations ne sont pas près de cesser. Mais, en abordant la mécanique einsteinienne, nous aurons la joie de passer des conceptions un peu trop exclusivement géométriques et psychologiques de temps et d'espace, à l'étude directe des réalités sensibles, des *corps;* ici nous pourrons confronter la théorie et la réalité, les prémisses mathématiques et les vérifications substantielles, et nous aurons le plaisir de voir par les faits, par l'expérience, ce qu'il faut penser de tout cela. Entre les anciennes manières de concevoir et la nouvelle, nous pour-

rons choisir en connaissance de cause d'après des critères visibles. En un mot, et si j'ose employer cette image, tant qu'il s'agissait des notions d'espace et de temps, qui ne sont que des cadres assez vides par eux-mêmes, des vases intéressants surtout par les liquides qu'ils contiennent, nous étions un peu comme ces jeunes gens qui doivent choisir entre deux fiancées d'après la seule description qu'on leur en a faite. Ainsi nous allons voir maintenant de nos propres yeux, et à l'œuvre, les deux prétendantes à notre dilection : la science classique et la théorie d'Einstein. Nous les verrons toutes deux mettre la main à la pâte des faits, et nous pourrons comparer et goûter les mets délectables qu'elles en auront respectivement tirés pour la nourriture de notre esprit.

Les théories ne valent qu'en fonction des faits, et celles qui, comme tant de métaphysiques, ne trouvent point de critère réel pour les départager, valent toutes également. L'expérience, source unique de la vérité et dont Lucrèce disait déjà

unde omnia credita pendent

les faits sensibles, voilà ce qui va juger le système einsteinien.

Le résultat de l'expérience de Michelson, que l'on ne peut mettre en évidence aucune vitesse de la terre par rapport au milieu dans lequel se propage la lumière, ce fait, avons-nous dit déjà, revient à ceci : on ne peut par aucun moyen constater, réaliser une vitesse supérieure à celle de la lumière. Cette conséquence de l'expérience de Michelson gagnera peut-être à être déduite sous une forme tout à fait tangible. Voici une image qui nous le permettra.

Dans je ne sais plus quel roman astronomique, un observateur imaginaire est supposé s'éloigner de la terre avec une vitesse supérieure à celle de la lumière, 500000 kilomètres par seconde, par exemple, tout en maintenant ses yeux (munis au besoin de puissantes besicles) constamment dirigés vers ce petit globe fébrile. Que va-t-il arriver? Notre observateur verra évidemment les phénomènes terrestres à l'envers, puisque, dans son voyage, il rattrapera successivement des ondes lumineuses qui ont quitté la terre avant lui, et depuis d'autant plus longtemps qu'elles en sont plus éloignées. Notre homme, ou plutôt notre surhomme, assistera donc au bout d'un certain temps, par exemple, à la bataille de la Marne. Il verra d'abord le champ

de bataille couvert de morts. Petit à petit ces morts se relèveront pour rejoindre leur poste de combat et finalement ils se rangeront par escouades dans les taxis de Gallieni, lesquels regagneront Paris à toute vitesse et en marche-arrière, arrivant au milieu de la population inquiète de l'issue du combat dont nos soldats ne pourront, et pour cause, apporter aucune nouvelle. En un mot, notre observateur, s'il s'éloigne de la terre avec une vitesse supérieure à celle de la lumière, verra les événements terrestres se dérouler en remontant le cours du temps.

Mais les choses se passeraient très différemment si, au contraire, notre observateur restant immobile, c'était la terre qui s'éloignât de lui avec une vitesse de 500 000 kilomètres à la seconde. Qu'arriverait-il alors? Il est clair qu'en ce cas notre observateur verra les événements terrestres non plus à l'envers mais à l'endroit; avec cette différence toutefois, qu'ils lui paraîtront se dérouler avec une majestueuse lenteur, puisque les rayons lumineux, ayant quitté la terre à la fin d'un événement quelconque, mettront beaucoup plus de temps à lui parvenir que les rayons ayant quitté la terre au commencement.

En résumé, les phénomènes observés par lui étant essentiellement différents dans les deux cas, notre observateur supposé aurait un moyen de savoir si c'est lui qui s'éloigne de la Terre ou si c'est la Terre qui s'éloigne de lui, de déceler la translation vraie de la Terre dans l'espace. Translation par rapport au milieu qui propage la lumière... ce qui ne veut pas nécessairement dire, — nous l'avons montré, — translation par rapport à l'espace absolu.

Certes, l'expérience telle que nous venons de la concevoir ne serait pas facile à réaliser avec les ressources actuelles de nos laboratoires. Nous ne pouvons pas obtenir des vitesses aussi fantastiques, et, si nous les obtenions, l'observateur ne distinguerait pas grand chose. Mais nous avons pris un exemple énorme et les résultats en auraient été énormes, puisqu'il ne s'agissait de rien moins que de renverser l'ordre des temps. Supposons que nous employions des moyens plus modestes, les résultats seront plus modestes, mais ils devraient d'après les anciennes théories être encore appréciables pour nos instruments. Or l'expérience de Michelson, — qui serait en plus petit celle que nous venons de décrire, — montre que les différences attendues ne sont pas observées. Donc, les prémisses que nous avons posées,

à savoir qu'il peut exister des vitesses supérieures à celle de la lumière dans le vide, ne correspondent pas à la réalité. Donc cette vitesse est un mur, une limite qui ne peut être dépassée.

Voyons les conséquences. Il y a à la base de la mécanique classique, telle que l'ont fondée Galilée, Huyghens, Newton, telle qu'on l'enseigne partout aux lycéens, un principe fondé en dernière analyse, comme tous ceux de la mécanique, sur l'expérience, — c'est celui de la *composition des vitesses*. Si un navire fait en eau calme du 10 kilomètres à l'heure et qu'il descende un fleuve dont la vitesse est de 5 kilomètres à l'heure, la vitesse du navire par rapport au rivage immobile sera, comme on peut le mesurer et le constater, égale à la somme de ces deux vitesses, c'est-à-dire à 15 kilomètres à l'heure. C'est le principe de l'addition des vitesses. D'une manière plus générale, si un corps part du repos et sous l'action d'une force prend en une seconde une vitesse V, que va-t-il faire, si l'action de la force se prolonge pendant une deuxième seconde ? Il prendra, d'après la mécanique classique, une vitesse 2 V (1). Supposons, en effet, un observateur animé d'une vitesse de translation V et qui se croit au repos. Pour lui, à la fin de la première seconde le corps paraît au repos (puisqu'il a la même vitesse que l'observateur). En vertu du principe de relativité classique, le mouvement apparent de ce corps doit être le même pour notre observateur que si ce repos était réel. C'est-à-dire qu'à la fin de la deuxième seconde, la vitesse relative du corps par rapport à l'observateur sera V, et comme l'observateur a déjà une vitesse V, la vitesse absolue du corps sera 2 V. On verrait de même qu'elle serait 3 V au bout de trois secondes, 4 V au bout de 4 secondes et ainsi de suite. Elle pourrait donc croître au delà de toute limite, si la force agit pendant assez longtemps ? Oui, dit la mécanique classique. Non, dit Einstein, puisqu'aucune vitesse ne peut dépasser celle de la lumière dans le vide.

Nous avons supposé tout à l'heure un observateur qui possède la vitesse V par rapport à nous et qui se croit au repos. Pour lui, le corps observé était également au repos au début de

(1) Comme exemple d'une force identique agissant pendant des temps successivement égaux à 1, 2 ou 3, on peut supposer 3 canons de même calibre, mais des longueurs égales à 1, 2, et 3 et dans lesquels les charges ou plutôt leur force propulsive sont identiques et constantes. On constate que les vitesses initiales des obus sont entre elles comme 1, 2, et 3.

la deuxième seconde, puisque la vitesse était la même que celle de l'observateur. De ce que le mouvement apparent du corps est pour cet observateur, pendant la deuxième seconde, ce qu'il était pour nous pendant la première, la mécanique classique concluait que sa vitesse doublait pendant cette deuxième seconde. Elle avait tort ; elle ne savait pas ce qu'Einstein nous la appris, que le temps et l'espace dont se sert cet observateur sont différents des nôtres. Qu'est-ce qu'une vitesse ? C'est l'espace parcouru pendant une seconde. Mais l'espace que mesure ainsi notre observateur en mouvement, et qu'il croit avoir une certaine longueur, est, en réalité, pour nous immobile, plus petit qu'il ne croit, parce que les mètres dont il se sert, sont — nous l'avons montré, — raccourcis par la vitesse, sans qu'il puisse s'en apercevoir.

Et alors les vitesses ne s'ajoutent plus exactement et au delà de toute limite, comme le voulait la mécanique classique, par rapport à un observateur donné. Sous l'action d'une même force, disait l'ancienne mécanique, un corps subira toujours la même accélération, quelle que soit la vitesse déjà acquise. Sous l'action d'une même force, dit la mécanique nouvelle, le mouvement d'un corps s'accélérera d'autant moins qu'il sera plus rapide.

Voici par exemple un mobile. Dans le langage des physiciens, ce mot n'a pas du tout le même sens que pour les moralistes, puisque, pour les premiers, il signifie un corps en mouvement, et pour ceux-ci au contraire ce qui met un corps en mouvement ! Sans m'appesantir sur toutes les réflexions que suggère cette antinomie verbale, qui n'est qu'un exemple de tout ce qui sépare la morale de la physique, je tiens à préciser que je prends ce mot dans le sens des physiciens. Soit donc un mobile animé par rapport à moi d'une vitesse de 200 000 kilomètres par seconde. Sur ce premier mobile plaçons un observateur. Celui-ci projettera dans le même sens, et dans les mêmes conditions que nous avons fait, un deuxième mobile qui aura donc *par rapport à lui* une vitesse de 200 000 kilomètres. Mais la vitesse résultant de ce deuxième mobile par rapport à nous ne sera pas, comme le voudrait la mécanique classique, 200 000 + 200 000 = 400 000 kilomètres par seconde. Elle sera seulement 277 000 kilomètres par seconde. Ce que le deuxième observateur en mouvement croyait être 200 000 kilomètres (parce que ses règles étaient raccourcies par sa vitesse) ne valait donc en réalité

que 77 000 de nos kilomètres. Comment peut-on calculer cela? Mais très simplement en appliquant la formule de Lorentz que j'ai indiquée (*Revue* du 15 septembre, page 327) et qui donne la valeur de la contraction due à la vitesse. On trouve alors très simplement ceci : si on a deux vitesses v_1 et v_2, et si on appelle w leur résultante, la mécanique classique affirmait que

$$w = v_1 + v_2$$

la mécanique d'Einstein montre que cela n'est pas exact et que l'on a en réalité (C étant la vitesse de la lumière)

$$w = \frac{v_1 + v_2}{1 + \frac{v_1 v_2}{C^2}}$$

Je m'excuse d'introduire de nouveau (ce sera la dernière fois!) une formule algébrique dans cet exposé. Mais elle m'épargne un très grand nombre de périphrases et même de phrases, et elle est d'une telle simplicité que tous les lecteurs, — et ils sont assurément nombreux, — ayant la moindre teinture de mathématiques élémentaires, en saisiront immédiatement la vaste signification et les conséquences.

Cette formule exprime d'abord que, si grande soit-elle, la résultante de deux vitesses ne peut dépasser la vitesse de la lumière. Elle exprime aussi que si l'une des vitesses composantes est celle de la lumière, la vitesse résultante a, elle aussi, la même valeur. Elle exprime enfin qu'aux faibles vitesses auxquelles nous avons affaire dans la pratique (c'est-à-dire lorsque les vitesses composantes sont beaucoup plus petites que celles de la lumière) la résultante est, à très peu près, égale à la somme des deux composantes, comme le voulait la mécanique classique. Celle-ci a été, ne l'oublions jamais, édifiée sur l'expérience; et on comprend, dans ces conditions, que Galilée et ses successeurs, n'ayant eu affaire qu'à des mobiles relativement lents, soient arrivés à un principe apparemment vrai pour eux, mais qui n'est qu'une approximation.

Par exemple, la résultante de deux vitesses, égales chacune à 100 kilomètres par seconde (ce qui dépasse infiniment les vitesses réalisables jadis par Galilée et Newton), est égale non pas à 200 kilomètres, mais à 199 km. 999 978. La différence est à peine de 22 millimètres sur 200 kilomètres! On conçoit que les expériences anciennes n'aient pas pu constater des différences bien en deçà de celle-ci.

Parmi les vérifications de la nouvelle loi de composition des vitesses, on peut en citer une qui est remarquablement frappante et qui ressort d'une expérience déjà ancienne de notre grand Fizeau.

Supposons un tuyau plein d'un liquide, d'eau par exemple, et que parcourt dans sa longueur un rayon lumineux. On connaît la vitesse de la lumière dans l'eau (qui est bien inférieure à sa valeur dans l'air ou dans le vide). Supposons maintenant que l'eau ne soit plus immobile dans le tuyau, mais coule, circule dans celui-ci avec une certaine vitesse. Quelle sera, à la sortie du tuyau, la vitesse du rayon lumineux ayant traversé ce liquide en mouvement? C'est ce que Fizeau s'est demandé, en variant les conditions de l'expérience. La vitesse de la lumière dans l'eau est d'environ 220 000 kilomètres par seconde, c'est-à-dire qu'il s'agit ici de vitesses telles qu'il y a une grande différence entre la loi d'addition classique et celle de la mécanique einsteinienne. Or les résultats de l'expérience de Fizeau concordent rigoureusement avec la formule d'Einstein et sont en désaccord avec celle de la mécanique ancienne. De nombreux observateurs, et récemment le physicien hollandais Zeeman, ont repris avec une extrême précision l'expérience de Fizeau, et les résultats ont été identiques.

Lorsqu'au siècle dernier Fizeau fit cette expérience, on avait certes essayé d'en interpréter les résultats numériques à la lumière des anciennes théories. Mais cela avait conduit à des hypothèses tout à fait invraisemblables. C'est ainsi que Fresnel, pour expliquer les résultats de Fizeau, avait été obligé d'admettre que l'éther est partiellement entraîné par l'eau dans son mouvement, mais que cet entraînement partiel varie avec la longueur des ondes lumineuses propagées, et n'est pas la même pour les rayons bleus ou pour les rayons rouges! Conséquence absurde et inadmissible.

La nouvelle loi de composition des vitesses donnée par Einstein rend compte, au contraire, immédiatement, et avec une extrême exactitude, des résultats de Fizeau. Ceux-ci sont en contradiction avec la loi classique. Ainsi les faits, arbitres et critères souverains, montrent ici que la mécanique nouvelle correspond à la réalité, l'ancienne non.

Et voilà qui déjà nous fait toucher du doigt la beauté, la vérité profonde (la vérité scientifique étant ce qui est vérifiable)

de la doctrine einsteinienne. Voilà qui nous démontre dès maintenant en quoi, magnifiquement, une théorie scientifique, une théorie physique se distingue d'un système philosophique arbitraire et plus ou moins cohérent.

L'expérience, juge souverain, décide en faveur de la mécanique einsteinienne, contre la mécanique classique. Nous en verrons d'autres exemples. Nous n'en trouverons aucun qui prononce en sens contraire.

Mais voici bien autre chose. La nouvelle loi de composition de vitesses, et l'existence d'une vitesse limite égale à celle de la lumière, peuvent s'exprimer dans un langage différent de celui que nous avons employé jusqu'ici. Nous n'avons jusqu'ici parlé que de vitesses, de mouvements ; voyons comment les choses se présentent lorsque nous examinons en même temps les qualités particulières des objets en mouvement, des corps, de la matière.

Chacun sait que ce qui caractérise la matière, c'est ce qu'on appelle l'inertie. Si la matière est en repos, il faut une force pour la mettre en mouvement. Si elle est en mouvement, il faut une force pour l'arrêter. Il en faut une pour accélérer le mouvement. Il en faut une pour le dévier. Cette résistance que la matière oppose aux forces qui tendent à modifier son état de repos ou de mouvement, c'est ce qu'on appelle l'*inertie*. Mais les divers corps peuvent opposer à ces forces une résistance plus ou moins grande. Si une force est appliquée à un objet, elle lui imprimera une certaine accélération. Mais la même force appliquée à un objet différent lui imprimera en général une accélération moindre. Un cheval de course déployant son effort maximum détalera plus vite, s'il porte un minuscule jockey, que s'il porte un cavalier de cent kilos. Un cheval de trait démarrera à plus grande vitesse si le chariot qu'il traîne est vide que s'il est chargé de marchandises. Vous pourrez mettre une charrette en mouvement avec le même effort qui n'ébranlerait pas un train de chemin de fer.

Lorsqu'une locomotive traînant cinq wagons démarre brusquement, la vitesse imprimée au train pendant la première seconde est (à une constante près) ce qu'on appelle son accélération. Si la locomotive démarre dans les mêmes conditions en traînant, non plus cinq, mais dix wagons identiques aux premiers (abstraction faite des frottements des roues), on remarque que l'accélération est deux fois plus petite. De là provient la

notion, introduite dans la science par Newton, de la *masse* des corps, qui en mesure l'inertie. Si, dans notre exemple, la locomotive produit une accélération deux fois plus petite la seconde fois, cela s'exprime en disant que la masse des dix wagons est double de celle des cinq premiers. Supposons qu'il ne s'agisse plus de wagons identiques, mais de plateformes chargées de marchandises très différentes et très inégalement lourdes. Si on trouve que l'accélération produite par la locomotive est la même pour trois wagons chargés de blé et pour un seul wagon chargé de lingots, on dira que ceux-là ont au total la même masse que celui-ci. Autrement dit, et en un mot, les masses des corps sont des données conventionnelles définies par ce fait qu'elles sont proportionnelles aux accélérations produites par une même force. Autrement dit encore, la masse d'un corps est le quotient de la force qui agit sur lui par l'accélération qu'il lui imprime. Poincaré disait pittoresquement : *Les masses sont des coefficients qu'il est commode d'introduire dans les calculs!*

S'il est une propriété des objets qui tombe sous le sens, sous les sens, dont chaque homme ait en quelque sorte l'instinct, l'intuition, c'est bien celle de la *masse* des corps. Eh bien! une analyse un peu aiguë nous montre notre impuissance à définir cette chose autrement que par des conventions déguisées. La définition poincariste semble paradoxale dans son aveu d'impuissance. Elle est juste pourtant. La masse n'est qu'un « coefficient, » qu'une création conventionnelle de notre infirmité!

Pourtant quelque chose nous restait où nous pensions pouvoir accrocher, sinon notre besoin de certitude, — il y a longtemps que les savants dignes de ce nom ont renoncé à la certitude! — du moins notre besoin de netteté dans la déduction, dans le classement des phénomènes. On croyait constante la masse, on croyait constant le *coefficient* si commode et si bien défini.

Ici aussi, il faut déchanter, hélas! — ou plutôt tant mieux, — puisque rien n'égale après tout le plaisir de la nouveauté.

L'ancienne mécanique nous enseignait que la masse est constante pour un même corps, indépendante par conséquent de la vitesse que ce corps a déjà acquise. D'où il suivait, comme nous l'expliquions plus haut, que, si une force continue à agir, la vitesse acquise au bout d'une seconde sera doublée au bout de deux secondes, triplée au bout de trois et ainsi de suite jusqu'au delà de toute limite.

Mais nous venons de voir que la vitesse augmente moins pendant la deuxième seconde que pendant la première et ainsi de suite, toujours de moins en moins jusqu'à ce que, la vitesse de la lumière étant atteinte, celle du mobile ne puisse plus augmenter, quelle que soit la force agissante.

Qu'est-ce à dire? Si la vitesse du corps s'accroît moins pendant la deuxième seconde, c'est qu'il oppose à la force accélératrice une résistance plus grande. Tout se passe comme si son inertie, comme si sa masse avait changé! Cela revient à dire que la masse des corps n'est pas constante, qu'elle dépend de leur vitesse, qu'elle croît quand cette vitesse croît. Aux petites vitesses cette influence est insensible et, parce qu'ils n'avaient pu observer que des petites vitesses, les fondateurs de la mécanique classique, — science expérimentale, — ont observé que les masses étaient sensiblement constantes, et en ont cru pouvoir conclure qu'elles l'étaient absolument. Aux grandes vitesses cela n'est plus vrai. Pareillement, aux petites vitesses, dans la mécanique nouvelle comme dans l'ancienne, les corps opposent sensiblement la même résistance d'inertie aux forces qui tendent à accélérer leur mouvement et à celles qui tendent à le dévier, à courber leur trajectoire. Aux grandes vitesses cela n'est plus vrai.

La masse croît donc rapidement avec la vitesse jusqu'à devenir infinie, quand cette vitesse égale celle de la lumière. Un corps quelconque ne pourra jamais atteindre ni dépasser la vitesse de la lumière, puisque, pour dépasser cette limite, il faudrait surmonter une résistance infinie.

Voici, pour fixer les idées, quelques chiffres qui permettent de voir dans quelles proportions les masses varient avec la vitesse. Le calcul est facile, grâce à la formule, — que nous avons indiquée, — et qui donne les valeurs de la contraction de Fitzgerald-Lorentz. Une masse de 1 000 grammes pèsera deux centigrammes de plus à la vitesse de 1 000 kilomètres par seconde; elle pèsera 1 060 grammes à la vitesse de 100 000 kilomètres par seconde; 1 341 grammes à la vitesse de 200 000 kilomètres par seconde; 2 000 grammes (elle aura doublé) à la vitesse de 259 806 kilomètres par seconde; 3 905 grammes à la vitesse de 290 000 kilomètres par seconde.

Voilà ce qu'indique la théorie. Comment la vérifier? Cela eût été impossible il y a encore cinquante ans, alors qu'on ne connaissait que nos pauvres petites vitesses de véhicules et de pro-

jectiles terrestres, qui alors ne dépassaient jamais, même pour les obus, 1 kilomètre par seconde. Les planètes elles-mêmes n'ont que des vitesses bien trop faibles pour que cette vérification fût facile, et Mercure, par exemple, qui est la plus rapide de toutes, ne fait que du 100 kilomètres à la seconde, ce qui est encore insuffisant.

Si nous n'avions disposé que de vitesses comme celles-là, il n'y aurait pas eu moyen de vérifier qui avait raison de la mécanique classique affirmant la masse constante ou de la mécanique nouvelle l'affirmant variable.

Ce sont les rayons cathodiques et les rayons Bêta du radium qui nous ont fourni des vitesses suffisantes pour une vérification. On se souvient peut-être qu'au cours d'une étude récente parue ici même, j'ai expliqué que ces rayons sont constitués par un bombardement ininterrompu de petits projectiles à très grande vitesse, d'une masse inférieure à la deux-millième partie de celle de l'atome d'hydrogène, chargés d'électricité négative et qu'on appelle des *électrons*. Je ne crois donc pas utile de revenir sur toutes les particularités de ceux-ci.

Les tubes cathodiques et le radium effectuent un bombardement continuel de petits projectiles chargés non pas de mélinite, mais d'électricité, infiniment moins gros que les obus des artilleries européennes, mais en revanche animés de vitesses initiales infiniment plus grandes et auprès desquelles celle de Bertha elle-même fait piètre figure

Comment maintenant a-t-on pu mesurer la vitesse de ces projectiles? On sait que les corps électrisés agissent les uns sur les autres : ils s'attirent ou se repoussent. Nos petits projectiles sont chargés d'électricité ; donc si on les place dans un champ électrique, entre deux plateaux réunis aux deux bornes d'une machine électrique ou d'une bobine d'induction, ils vont être soumis à une force qui les déviera de leur route. Les rayons cathodiques seront donc déviés par un champ électrique. Cette déviation dépendra de la vitesse du projectile, et elle dépendra aussi de sa masse, c'est-à-dire de la résistance d'inertie qu'elle oppose aux causes qui tendent à la dévier.

Ce n'est pas tout : les charges électriques portées par ces projectiles sont en mouvement, et même en mouvement rapide. De l'électricité en mouvement, c'est un courant électrique; or nous savons que les courants sont déviés par les aimants, par

les champs magnétiques. Les rayons cathodiques seront donc déviés par l'aimant. Cette déviation, comme la première, dépendra de la vitesse et de la masse du projectile. Seulement, elle n'en dépendra pas de la même manière. Toutes choses égales d'ailleurs, la déviation magnétique sera plus grande que la déviation électrique si la vitesse est grande. Et, en effet, la déviation magnétique est due à l'action de l'aimant sur le courant; elle sera d'autant plus grande que le courant sera plus intense; et le courant sera d'autant plus intense que la vitesse sera plus grande, puisque c'est le mouvement du projectile qui produit le courant. Au contraire, la trajectoire de nos petits projectiles, sous l'influence de l'attraction électrique, sera d'autant moins déviée que le projectile sera plus rapide.

On conçoit donc qu'en soumettant un rayon cathodique à l'action d'un champ électrique, puis à celle d'un champ magnétique, on puisse, en comparant les deux déviations, mesurer à la fois la vitesse du projectile et sa masse (rapportée à la charge électrique déterminée de l'électron).

On trouve ainsi des vitesses énormes allant de plusieurs dizaines de kilomètres jusqu'à 150 000 kilomètres par seconde et davantage. Quant aux rayons Bêta du radium, ils sont encore plus rapides et atteignent jusqu'à des vitesses très voisines de celle de la lumière et supérieures à 290 000 kilomètres par seconde. Voilà bien les vitesses qu'il nous faut pour voir si, oui ou non, la masse augmente avec elles.

Cela posé, et pour comprendre parfaitement la marche des expériences, il nous reste à dire quelques mots de ce curieux phénomène d'inertie électrique qu'on appelle la *self-induction*. Quand on veut établir un courant électrique, on éprouve une certaine résistance initiale qui cesse dès que le courant est établi; si ensuite on veut rompre le courant, il tend à se maintenir et on a autant de mal à l'arrêter qu'à arrêter une voiture une fois lancée. L'expérience journalière peut le montrer. Quelquefois les trolleys d'un tramway quittent un instant le fil qui amène le courant; à ce moment, on voit jaillir des étincelles. Pourquoi? Il passait un courant qui allait du fil au trolley; si le trolley s'éloigne un instant du fil, laissant un intervalle d'air qui est un obstacle au passage de l'électricité, le courant ne s'arrête pas pour cela, parce qu'il est lancé pour ainsi dire, il franchit l'obstacle sous forme d'étincelle. Ce phé-

nomène est ce qu'on appelle la self-induction. La self-induction, ou simplement la self, comme disent les ouvriers électriciens, est une véritable inertie. Le milieu ambiant oppose une résistance à la force qui tend à établir un courant électrique et à celle qui tend à faire cesser un courant préalablement établi, de même que la matière résiste à la force qui tend à la faire passer du repos au mouvement, ou au contraire du mouvement au repos. Il y a donc, à côté de l'inertie mécanique, une véritable inertie électrique.

Mais nos projectiles cathodiques, nos électrons sont chargés; quand ils se mettent en mouvement, ils font naître un courant électrique; quand ils s'arrêtent, le courant cesse; à côté de l'inertie mécanique, ils doivent donc posséder également l'inertie électrique; *ils ont pour ainsi dire deux inerties, c'est-à-dire deux masses inertes, une masse réelle et mécanique, et une masse apparente due aux phénomènes de self-induction électro-magnétique.* En étudiant les deux déviations, électrique et magnétique, des rayons Bêta du radium ou des rayons cathodiques, on peut déterminer quelle est, dans la masse totale de l'électron, la part de ces deux masses. En effet, la masse électro-magnétique due aux causes que nous venons d'expliquer, varie avec la vitesse, suivant certaines lois que la théorie de l'électricité nous fait connaître. En observant la relation entre la masse totale et la vitesse, on peut donc voir quelle est la part de la masse véritable et invariable, et celle de la masse apparente d'origine électro-magnétique. L'hypothèse que l'on fait, — et elle a été vérifiée de maintes manières (voyez mon étude sur l'électron), — c'est que tous les projectiles cathodiques de même que ceux du radium sont identiques, que leur masse véritable et leur charge électrique sont les mêmes, et qu'ils ne diffèrent que par leur vitesse. Si cette hypothèse était fausse, à moins de je ne sais quel hasard inadmissible, la masse totale observée et la vitesse varieraient d'une façon tout à fait irrégulière et indépendamment l'une de l'autre. Il en serait donc de même des deux déviations magnétique et électrique, qui dépendent, comme nous l'avons vu, de cette masse totale et de cette vitesse. Si l'on reçoit les projectiles sur un papier photographique, les points de chute apparaîtront après le développement comme de petites taches noires ; supposons que l'on ait disposé l'appareil de façon que la déviation magnétique se fasse

dans le sens de la largeur du papier et la déviation électrique dans le sens de la longueur. Alors, si l'hypothèse dont nous avons parlé tout à l'heure n'était pas vraie, les points de chute se répartiraient au hasard sur le papier et le rempliraient tout entier. Mais ce n'est pas cela qui arrive ; ils se distribuent sur une courbe bien régulière.

L'hypothèse étant ainsi justifiée, l'étude de la courbe fournissait la relation cherchée entre la masse totale de l'électron et la vitesse. L'expérience fut réalisée et répétée par des physiciens très habiles ; le résultat est bien fait pour surprendre : la masse réelle est nulle, toute la masse de la particule était d'origine électro-magnétique. Voilà qui est de nature à modifier complètement nos idées sur l'essence de la matière. Mais ceci, comme dit Rudyard Kipling, est une autre histoire.

Pour en revenir à nos moutons, on s'est demandé alors, — et c'est là que nous voulions en venir après ces quelques détours qui auront débroussaillé le chemin, — si la relation entre la masse et la vitesse des projectiles cathodiques, était la même que celle où nous avait conduits le principe de relativité.

Or le résultat des expériences est absolument net et concordant et certaines d'entre elles ont porté sur des rayons Bêta correspondant à une valeur de la masse décuple de la masse initiale. Ce résultat est celui-ci : les masses varient avec la vitesse et exactement suivant les lois numériques de la dynamique d'Einstein. Nouvelle et précieuse confirmation expérimentale, et qui établit, elle aussi, que la mécanique classique n'était qu'une grossière approximation, valable tout au plus pour les médiocres vitesses auxquelles nous avons affaire dans le cours ridiculement borné de la vie quotidienne.

Ainsi la masse des corps, cette propriété newtonienne qu'on croyait le symbole même de la constance et l'équivalent de ce qui est, dans l'ordre des choses morales, la fidélité aux traités, n'est plus qu'une petite chose variable, ondoyante et relative selon le point de vue. En vertu de la réciprocité que nous avons déjà précisée, lorsqu'il s'est agi de la contraction due à la vitesse, la masse d'un objet augmente pareillement non seulement s'il se déplace, mais si celui qui l'observe se déplace, et sans d'ailleurs qu'un autre observateur lié à l'objet puisse jamais constater la différence.

Ainsi, une règle qui se meut à une vitesse d'environ

260 000 kilomètres par seconde aura non seulement sa longueur diminuée de moitié, mais en même temps sa masse doublée. Sa densité, qui est le rapport de sa masse à son volume, sera donc quadruplée.

Les notions physiques qu'on croyait les mieux établies, les plus constantes, les plus inébranlables deviennent, déracinées par l'ouragan de la mécanique nouvelle, des choses flottantes, molles, plastiques et que modèle la vitesse.

D'autres vérifications de la formule nouvelle et tout à fait indépendantes de celle que nous venons d'exposer ont été fournies récemment par les physiciens.

L'une des plus étonnantes est apportée par la spectroscopie. On sait, je l'ai expliqué maintes fois, que lorsqu'on fait passer un rayon de lumière solaire blanche, provenant d'une fente fine, à travers l'arête d'un prisme de verre, ce rayon s'étale à la sortie du prisme comme un magnifique éventail dont les lames successives sont constituées par les couleurs de l'arc en ciel. Dans cet éventail coloré une observation attentive fait reconnaître de fines discontinuités, des lacunes étroites où il n'y a pas de lumière ; on dirait des coupures faites par des ciseaux dans l'éventail polychrome, et qui sont les *raies* sombres du spectre solaire. Chacune de ces raies correspond à un élément chimique déterminé et sert à l'identifier tant au laboratoire que dans le soleil ou les étoiles. On a depuis longtemps expliqué que ces raies proviennent des électrons tournant à toute vitesse autour du centre des atomes et dont les changements rapides de vitesse produisent dans le milieu ambiant une onde (pareille à celle causée dans l'eau par la chute d'un caillou) et qui est une des ondes lumineuses caractéristiques de l'atome, et se manifestant par une des raies du spectre. Le physicien danois Bohr a récemment développé cette théorie dans tous ses détails, qui importent peu ici, et montré qu'elle rend compte avec exactitude des diverses raies spectrales correspondant aux éléments chimiques. Ceux-ci, je le rappelle, diffèrent entre eux par le nombre et la disposition des électrons gravitant dans leurs atomes. Or M. Sommerfeld a fait le raisonnement suivant : les électrons qui gravitent près du centre d'un atome doivent avoir une vitesse beaucoup plus grande que ceux qui gravitent vers l'extérieur, de même que les planètes inférieures, Mercure et Vénus, ont autour du soleil des vitesses bien plus grandes que les planètes supérieures, Jupiter,

Saturne. Il s'ensuit, — si les idées de Lorentz et d'Einstein sont exactes, — que la masse des électrons internes des atomes doit être plus grande que celle des électrons externes, *sensiblement* plus grandes, car ces électrons tournent à des vitesses énormes. Le calcul montre alors que, dans ces conditions, chaque raie du spectre d'un élément chimique doit être en réalité composée d'un ensemble de plusieurs petites raies fines et juxtaposées. C'est précisément ce qui a été postérieurement (1916) constaté par Paschen, qui a trouvé que la structure des raies fines est très rigoureusement celle qu'annonçait Sommerfeld. Étonnante confirmation de l'hypothèse faite : exactitude de la nouvelle mécanique !

Mais ce n'est pas tout. J'ai expliqué ici même récemment que les rayons X sont des ondes analogues à la lumière, de même origine, mais de longueur d'onde beaucoup plus courte, c'est-à-dire d'une plus grande fréquence. Donc, tandis que la lumière provient des électrons extérieurs de ce petit système solaire en miniature qu'est l'atome, les rayons X proviennent des électrons les plus rapides, c'est-à-dire les plus près du centre. Il s'ensuit que la structure particulière des raies fines, due à la variation de la masse électronique avec la vitesse, doit être bien plus marquée encore pour les raies des rayons X que pour les raies spectrales de la lumière. C'est effectivement ce que l'expérience a constaté et démontré, et les chiffres caractérisant les faits observés correspondent exactement aux calculs de la mécanique nouvelle, à la variation prévue de la masse avec la vitesse.

Il est donc établi que les phénomènes qui ont lieu dans le microcosme de chaque atome obéissent aux lois de la mécanique nouvelle, et non de l'ancienne, et qu'en particulier les masses en mouvement y varient comme le veut celle-là.

L'expérience, « source unique de la vérité, » a prononcé.

Nous voilà bien loin des idées naguère courantes. Lavoisier nous a enseigné que la matière ne peut se créer ni se détruire, qu'elle se conserve. Ce qu'il a voulu dire par là, c'est que la masse est invariable, et il l'a vérifié avec la balance. Et voici maintenant que les corps n'ont peut-être plus de masse, — si elle est entièrement d'origine électro-magnétique, — et voici en tout cas que cette masse n'est plus invariable. Cela ne veut pas dire que la loi de Lavoisier n'ait plus de sens. Il subsiste quelque chose qui se confond avec la masse aux petites vitesses.

Mais enfin notre conception de la matière est violemment bouleversée. Ce que nous appelions matière, c'était avant tout la masse qui était en elle, ce qui nous semblait de plus tangible à la fois et de plus durable. Et voilà que cette masse n'existe pas plus que le temps et l'espace où nous croyions pouvoir la situer!

Qu'on me pardonne ce que cet exposé a d'un peu ardu. Mais la nouvelle mécanique nous ouvre des horizons si étrangement nouveaux et si étendus qu'elle vaut mieux qu'un regard dédaigneux et rapide. Pour contempler un vaste paysage dans un monde inexploré, il ne faut pas hésiter, quitte à s'essoufflier légèrement, à grimper parfois une côte un peu rude.

Il est enfin une autre notion fondamentale de la mécanique, la notion d'*énergie* qui, à la lumière de la théorie einsteinienne, nous apparaît sous un aspect étrangement nouveau et justifié dans une large mesure, lui aussi, par l'expérience.

Nous avons vu qu'un corps, chargé d'électricité et en mouvement, oppose une certaine résistance au déplacement, par suite de cette inertie électrique qu'on appelle la self-induction. Or, le calcul et l'expérience montrent que, si on diminue les dimensions du corps portant une certaine quantité d'électricité, sans changer celle-ci, cette inertie électrique augmente. En effet, dans les hypothèses faites et si l'inertie est d'origine exclusivement électro-magnétique, les électrons ne sont plus que des sortes de sillages électriques se mouvant dans ce milieu propagateur des ondes électriques et lumineuses qu'on a l'habitude d'appeler l'éther. Les électrons ne sont alors plus rien par eux-mêmes ; ils sont seulement, suivant l'expression de Poincaré, des sortes de « trous dans l'éther, » et autour desquels s'agite l'éther, à la manière d'un lac faisant des remous qui résistent à l'avancement d'un esquif.

Mais alors, plus les trous dans l'éther seront petits, plus l'agitation de l'éther autour d'eux sera proportionnellement importante. Plus, par conséquent, l'inertie du « trou dans l'éther » qui constitue le corpuscule étudié sera grande. Que va-t-il s'ensuivre? On sait, par les mesures faites, que la masse du petit soleil de chaque atome, du *noyau positif*, — autour duquel tournent les planètes électrons, — on sait, dis-je, que ce *noyau positif* a une masse beaucoup plus grande que celle d'un électron. Si cette masse, si l'inertie correspondante

sont ici aussi d'origine électro-magnétique, il s'ensuit donc que le noyau positif est beaucoup plus petit que l'électron. En particulier, si nous prenons l'atome de l'hydrogène, le plus léger et le plus simple des gaz, nous savons qu'il est formé par une seule planète, par un seul électron négatif tournant autour du petit soleil central, autour du noyau positif. Nous savons aussi (voir ma chronique sur l'électron) que la masse de l'électron est 2 000 fois plus petite que celle de l'atome d'hydrogène. Il suit de tout cela, le calcul le montre, que le *noyau positif* doit avoir un rayon 2 000 fois plus petit que celui de l'électron. Or, les expériences des physiciens anglais ont établi que les grosses particules alpha des rayons du radium peuvent traverser plusieurs centaines de milliers d'atomes, sans être déviées sensiblement par le noyau positif, et on en déduit que celui-ci est en effet bien plus petit que l'électron, conformément aux prévisions théoriques.

Tout cela conduit irrésistiblement à penser que l'inertie de toutes les parties constituantes des atomes, c'est-à-dire de toute la matière, est exclusivement d'origine électro-magnétique. Il n'y a plus de matière, il n'y a plus que de l'énergie électrique, qui, par les réactions que le milieu ambiant exerce sur elle, nous fait croire fallacieusement à l'existence de ce quelque chose de substantiel et de massif que les générations ont accoutumé d'appeler *matière*. Mais de tout cela il ressort aussi par des calculs et des raisonnements simples et élégants établis par Einstein, — et dont je ne puis ici que laisser deviner la marche, — que la masse et l'énergie sont la même chose, ou du moins sont les deux faces d'une même médaille. Donc, plus de masse matérielle, rien que de l'énergie dans l'univers sensible. Étrange aboutissement, presque spiritualiste en un sens, de la physique moderne !

D'après tout cela, la plus grande partie de la « masse » des corps serait due à une énergie interne considérable et cachée. C'est cette énergie que nous voyons se dissiper peu à peu dans les corps radioactifs, seuls réservoirs d'énergie atomique ouverts jusqu'ici sur l'extérieur.

Si tout cela est vrai, si énergie et masse sont synonymes, si la masse n'est que de l'énergie, réciproquement l'énergie libre doit posséder des propriétés massives. Effectivement, la lumière par exemple a une masse : des expériences précises ont en effet montré qu'un rayon de lumière, frappant un objet matériel,

exerce sur lui une pression qui a été mesurée. La lumière a une masse, donc elle a un poids comme toutes les masses. Nous verrons d'ailleurs, à propos de la nouvelle forme donnée par Einstein au problème de la gravitation, une autre preuve directe, — et combien belle! — que la lumière est pesante. On peut calculer que la lumière reçue du soleil sur la terre en l'espace d'une année pèse un peu plus de 58 000 tonnes. C'est peu en somme, si l'on songe au poids formidable de charbon qu'il faudrait, pour entretenir sur ce globule terraqué la température, en somme assez douce, qu'y maintient le soleil,... au cas où celui-ci s'éteindrait brusquement.

La différence provient de ceci : quand nous nous chauffons avec un certain poids de charbon, nous n'utilisons qu'une faible partie de son énergie disponible, son énergie chimique : toute son énergie intra-atomique nous reste inaccessible. C'est fâcheux, sans quoi il suffirait de quelques grammes de charbon pour chauffer, l'année durant, toutes les villes et toutes les usines de France. Que de problèmes en seraient simplifiés! Quand l'humanité sera sortie de l'ignorance et de la maladresse barbare où elle croupit, c'est-à-dire dans quelques centaines de siècles, nous verrons cela. Oui, nous verrons cela. Ce sera un beau spectacle en vérité, et dont on a le droit de se réjouir par avance. En attendant, le soleil, comme tous les astres, comme tous les corps incandescents, perd peu à peu de son poids à mesure qu'il rayonne. Mais avec une telle lenteur que nous n'avons pas à craindre de le voir, de si tôt, s'évanouir à nos yeux, pareil à ces êtres de choix qui meurent de s'être trop donnés.

Voici, pour finir, une bien suggestive application de ces notions sur l'identité de l'énergie et de la masse.

Il y a en chimie une loi élémentaire bien connue de tous les lycéens et qui s'appelle loi de Prout. Elle dit que les masses atomiques de tous les éléments doivent être des multiples entiers de celle de l'hydrogène. Celui-ci étant, de tous les corps connus, celui dont l'atome est le plus léger, la loi de Prout partait de l'hypothèse que tous les atomes sont construits d'après un élément fondamental qui est l'atome d'hydrogène. Cette unité supposée de la matière semble de plus en plus démontrée par les faits. D'une part, il est prouvé que les électrons provenant d'éléments chimiques différents sont identiques. D'autre part, dans les transformations des corps radioactifs nous voyons

des atomes lourds émettre successivement plusieurs atomes du gaz hélium en se simplifiant. Enfin, le grand physicien britannique Rutherford a montré en 1919 qu'en bombardant, dans certaines conditions, au moyen des rayons du radium, les atomes du gaz azote, on peut en arracher des atomes d'hydrogène. Cette expérience, d'une importance qui n'a pas été assez aperçue et qui constitue en somme le premier exemple d'une transmutation réellement accomplie par l'homme, tend, elle aussi, à prouver la validité de l'hypothèse de Prout.

Pourtant, lorsqu'on mesure exactement et qu'on compare les masses atomiques des divers éléments chimiques, on constate qu'elles ne suivent pas exactement la loi de Prout. Par exemple, la masse atomique de l'hydrogène étant 1, celle du chlore est 35,46, ce qui n'est pas un multiple entier de 1. Cependant on remarque que les éléments les plus simples, les plus légers ont des masses atomiques qui ne diffèrent que de très peu de multiples entiers de celle de l'hydrogène. Or on peut calculer que si la formation des atomes complexes à partir de l'hydrogène s'accompagne, — comme il est probable, — de variation d'énergie interne, par suite d'une certaine quantité d'énergie rayonnée dans la combinaison, il s'ensuivra nécessairement (puisque l'énergie perdue est pesante) des variations de la masse du corps résultant qui rendent très bien compte des écarts constatés à la loi de Prout.

Dans notre promenade un peu hâtive, et en zig-zag, à travers la broussaille des faits nouveaux qui étayent et vérifient la mécanique ébauchée par Lorentz, achevée par Einstein, notre démarche a été assez heurtée. C'est que, faute de la terminologie et des formules techniques dont l'appareil, ici, serait pas trop rébarbatif, on doit se contenter de quelques raids hardiment et rapidement poussés dans le secteur à reconnaître. Ils auront suffi, peut-être, pour comprendre quel bouleversement total des bases mêmes de la science, quelle explosion dans ses fondements séculaires a produite la fulgurante synthèse einsteinienne. Vraiment des lumières nouvelles rayonnent maintenant sur ceux qui, lentement, s'efforcent à la rude escalade du savoir, sur ceux qui, ayant sagement renoncé à chercher les « pourquoi, » veulent du moins scruter quelques « comment. »

Peu avant sa mort et prévoyant avec son intuition géniale l'avènement de la nouvelle mécanique, Poincaré conseillait aux

professeurs de ne pas l'enseigner aux enfants avant qu'ils ne fussent pénétrés jusqu'aux moëlles de la mécanique classique.

« C'est, ajoutait-il, avec la mécanique ordinaire qu'ils doivent vivre; c'est la seule qu'ils auront jamais à appliquer; quels que soient les progrès de l'automobile, nos voitures n'atteindront jamais les vitesses où elle n'est plus vraie. L'autre n'est qu'un luxe et l'on ne doit penser au luxe que quand il ne risque plus de nuire au nécessaire. »

Pour un peu, j'en appellerais de ce texte de Poincaré à Poincaré lui-même. Car pour lui, ce luxe, la vérité, était la seule chose nécessaire. Ce jour-là, il est vrai, il songeait aux enfants. Mais les hommes cessent-ils jamais d'être des enfants? A cela le maître trop tôt disparu eût répondu peut-être, de sa voix grave adoucie d'un sourire: « Oui; du moins il est plus commode de le supposer. »

CHARLES NORDMANN.

P.-S. — Dans ma récente étude *Sur l'Espace et le Temps selon Einstein (Revue* du 15 septembre 1921), s'est glissé un lapsus absurde que le lecteur tant soit peu versé dans les plus élémentaires mathématiques aura rectifié de lui-même. Recherchant les origines algébriques de la notion d'espace à plus de trois dimensions, j'ai écrit que les lignes, les surfaces et les volumes sont respectivement représentés par des *équations* du 1er, du 2e et du 3e degré, alors qu'ils sont réellement représentés par des *expressions*, du 1er, du 2e et du 3e degré. En mettant *équations* au lieu *d'expressions*, j'ai, dans le feu de l'écriture, affirmé une chose inexacte au lieu d'une chose vraie. Voilà l'erreur réparée.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La quinzaine s'encadre entre deux inaugurations de monuments. Le 2 octobre, à Sainte-Hermine, statue de M. Clemenceau ; le 16 octobre, à Metz, statue de Paul Déroulède. De la Vendée à la Lorraine, les deux cérémonies se complètent et se relient. Il y a peu d'années, ce rapprochement eût semblé impossible. Pour qu'il se fît, il a fallu la guerre et la victoire. Les hommes de ma génération se rappellent la tragique séance parlementaire où Déroulède et Clemenceau se sont affrontés dans un terrible duel oratoire. Devant une assemblée glacée d'effroi, qui comptait les coups en silence, les deux adversaires cherchaient à se frapper mortellement. On eût juré alors qu'ils prendraient place dans l'histoire à des extrémités opposées et feraient à jamais figure d'ennemis irréconciliables. Cependant, au mois de décembre 1918, en Lorraine et en Alsace, les amis de Déroulède se pressaient sur les pas de Clemenceau pour l'acclamer, et, si l'auteur des *Chants du soldat* ne s'était pas éteint avant de voir son rêve réalisé, Clemenceau se fût, à ce moment, jeté dans ses bras, et tous deux se fussent avoué qu'ils s'étaient méconnus. Ils ont, en réalité, vécu l'un et l'autre pour la même idée : la reconstitution de la France, qu'avait démembrée la défaite. Les erreurs politiques qu'a pu autrefois commettre M. Clemenceau, sa violente opposition à tout agrandissement de notre domaine colonial, son attitude dans l'affaire d'Égypte, s'expliquent, en grande partie, par l'obsession de notre frontière. Il n'a vraiment rempli sa destinée que le jour où, la longueur des hostilités déchaînées par l'Allemagne ayant commencé à faire naître la lassitude dans quelques esprits, le pessimisme et la trahison se sont développés comme des plantes vénéneuses et ont risqué d'envahir le pays. M. Clemenceau a aussitôt parlé et agi

Copyright by Raymond Poincaré, 1921.

comme eût agi et parlé Paul Déroulède. « Radical, modéré, socialiste, conservateur, royaliste, républicain, disait l'ancien président de la Ligue des Patriotes, ce ne sont là que des prénoms; notre nom patronymique à tous est Français. » Lorsqu'il faisait aux poilus une de ces visites qu'il a rappelées à Sainte-Hermine avec tant de poésie, M. Clemenceau portait mieux que personne notre nom de famille. Il l'a rendu plus éclatant et plus glorieux. Quoi d'étonnant à ce qu'après avoir évoqué, l'autre jour, les fêtes de la victoire, il ait ajouté : « Qui n'a pas vécu ces moments ne sait pas ce que peut donner la vie ? » M. Clemenceau ne passe pas pour très émotif. Mais, Français et patriote, il a éprouvé, à l'heure voulue, une de ces « émotions profondes qui créent l'efficacité de l'action ; » il a vibré avec la vraie France, et aucune action n'a été plus efficace que la sienne.

Déroulède était républicain, mais il avait l'horreur du régime parlementaire et, un jour, le régime parlementaire l'exila. Il n'est pourtant pas aujourd'hui un seul de ceux dont il a combattu la politique intérieure qui ne songe à lui avec reconnaissance. Il a mieux que tout autre contribué à nous sauver de la lâcheté de l'oubli ; il a entretenu la flamme dans la lampe sacrée ; il a fait en sorte que jamais ne fût amnistié, dans nos cœurs, le vol de nos provinces. Ce serait le mal juger que de prétendre qu'il a été le héraut de la revanche. Pas plus qu'aucun Français, il n'aurait voulu prendre la responsabilité de provoquer une guerre pour effacer les conséquences de nos anciens désastres. Mais il comptait, lui aussi, sur la justice immanente ; et dans son ardente foi patriotique, il était convaincu que, tôt ou tard, le militarisme allemand, ivre de ses succès, nous fournirait lui-même l'occasion de le châtier. Il voulait que la France demeurât prête pour ce jour proche ou lointain et qu'elle gardât pieusement jusque-là la mémoire des fils qui lui avaient été enlevés. C'est donc une dette de gratitude qu'a tenu à acquitter le Comité messin, présidé par M. Prevel, ancien maire de la ville, et c'est également une dette de gratitude qu'entend payer le Gouvernement de la République en se faisant représenter, par un de ses membres les plus éminents, à la fête du 16 octobre. Nulle part, on ne pourra se méprendre sur la signification de cette solennité. Le traité de Francfort avait arraché à la France, malgré les protestations des habitants, toute l'Alsace et un morceau de la Lorraine ; aucun peuple civilisé ne pouvait ratifier une aussi audacieuse violation du droit des gens ; jamais cependant la France n'a médité de reprendre les armes pour reconquérir le patrimoine qui

lui a été dérobé. Elle a patienté, elle a attendu, et loin de jamais devancer l'Allemagne dans les préparatifs militaires, elle ne l'a suivie qu'à grande distance et n'a pas cessé de demeurer sur la défensive.

Dans sa folie d'impérialisme, l'Allemagne nous a déclaré la guerre; elle a été vaincue; et, quoi qu'on pense de la paix de Versailles, on est bien forcé de reconnaître qu'au rebours de ce qu'avait fait l'Empire en 1871, la France n'a pas annexé la moindre parcelle de sol étranger. Elle a recouvré les trois départements qui lui avaient été pris et toutes les élections qui y ont eu lieu depuis ont homologué cette restitution. Mais elle n'a même pas retrouvé ses frontières de 1814 et le traité ne lui a pas attribué le territoire de la Sarre, dont le sort sera réglé par un plébiscite ultérieur. Elle n'a pas certes abusé de sa victoire. Elle aurait pu aisément la pousser plus loin. Elle l'a volontairement arrêtée au moment où ses armées allaient pénétrer en pays ennemi. Le vainqueur a été envahi, pillé, ruiné; le vaincu est resté indemne. L'Allemagne devrait donc se résigner sans trop de peine à une paix qui l'a épargnée et qui, même à en supposer toutes les clauses exécutées, nous laisserait encore des charges énormes. Si l'esprit de revanche commence, dès maintenant, à s'éveiller dans la République allemande, c'est que la République ne diffère guère de l'Empire et que le militarisme germanique, qu'on nous disait mort, est encore vivant. Depuis plus de deux ans, le Reich s'est chargé de nous faire cette démonstration. Combien de temps les Alliés auront-ils des yeux pour ne pas voir?

La Commission interalliée de contrôle, que préside le général Nollet, vient de nous donner un nouvel avertissement. Non seulement l'Allemagne n'a respecté aucun des délais que lui a si généreusement accordés le Conseil suprême pour exécuter les prescriptions du traité de Versailles relatives à son désarmement terrestre et aérien; mais elle a reconstitué, sous le nom de police de sûreté, toute une armée à l'état potentiel. Elle s'est précipitée avidement sur toutes les concessions qui lui étaient faites par les Alliés, mais des conditions qui lui avaient été signifiées en contre-partie elle s'est bien gardée de tenir le moindre compte. Il avait été précisé, par exemple, que la police de sûreté ne serait pas centralisée, qu'elle ne composerait pas un grand corps unifié, qu'elle ne serait pas tout entière dans la main du Reich, qu'elle serait, au contraire, composée de formations distinctes, relevant des autorités locales. On espérait qu'ainsi elle ne deviendrait pas l'armature d'une vaste organisation militaire. Mais le premier soin qu'a pris l'Allemagne a été de donne

à cette police les cadres, la structure, la discipline d'une armée. Elle l'a installée dans des casernes, accoutumée partout à l'école du soldat, pliée à tous les exercices, outillée, approvisionnée, équipée comme une force combattante. Prête à être mobilisée et, dès maintenant mobile, cette prétendue *Sicherheitpolizei* peut être, sur un signe du Gouvernement de Berlin, transportée de l'Est à l'Ouest et du Nord au Sud. Sans doute, elle ne crée pas un péril immédiat. Le materiel qu'elle a à sa disposition est, pour le moment, très incomplet. L'Allemagne a dû livrer ceux de ses canons et celles de ses munitions qu'il a été possible de découvrir. Mais son industrie est en mesure de se réadapter rapidement aux fabrications de guerre; et, en attendant, la *Sicherheitpolizei* tient le pays en haleine et conserve partout les vieilles traditions du militarisme prussien.

Ce qui se passe en Allemagne est exactement, pour un observateur attentif, la réédition de ce qui a précédé et préparé, après 1806, la guerre de 1813. Le général Ludendorff et ses amis ne se gênent pas, d'ailleurs, pour invoquer les grandes leçons du passé. Certes, il manque au Reich un Fichte capable de renouveler les « discours à la nation allemande. » Mais les entreprises semblables à celle qui s'était fondée à Kœnigsberg pour la publication du *Volksfreund* de Bartsch ou du *Bürgerblatt* de Heidemann, les sociétés secrètes qui fonctionnent dans l'ombre sur le modèle de l'ancien Tugendbund, les cours universitaires qui s'inspirent tant bien que mal de l'enseignement des Humboldt, des Schlegel et des Schleiermacher, les chansons patriotiques qui rappellent celles des Maurice Arndt, des Kœrner et des Rückert, toutes ces manifestations de l'idée de revanche recommencent sous les formes anciennes. Lorsque les Français étaient chassés de Pillau, que leur avait livrée, avec d'autres places, le traité du 29 mai 1812, lorsque Frédéric-Guillaume signait avec le tsar, le 28 février 1813, le traité de Kalisch, par lequel la Prusse devait être rétablie dans ses frontières de 1806 et l'Allemagne restaurée dans sa souveraineté, lorsque Bülow ouvrait aux Russes le passage de l'Oder, lorsqu'était promulguée, le 17 mars, l'ordonnance organisant la Landwehr, lorsque, dans son fameux appel à son peuple, — « Brandebourgeois, Prussiens, Silésiens, Poméraniens, Lithuaniens, » — Frédéric-Guillaume cherchait à soulever la Prusse, et que, de son côté, Wittgenstein invitait les populations allemandes à revendiquer leur liberté par les armes, cette explosion n'était que l'aboutissement fatal du travail souterrain qui se pour-

suivait depuis plusieurs années. Contre l'impérialisme napoléonien, l'Allemagne n'avait que trop de griefs ; aujourd'hui, c'est de son seul impérialisme qu'elle porte la peine ; mais, au lieu de reconnaître ses torts, elle trouve plus simple de nous accuser, et elle pense qu'une propagande calquée sur celle d'autrefois lui rendra les mêmes succès. Resterons-nous indéfiniment les spectateurs inertes de cette mobilisation à lointaine échéance ? Attendrons-nous que l'Allemagne soit redevenue forte et redoutable pour exiger son désarmement et l'exécution stricte du traité qu'elle a signé ?

Il ne saurait plus être question, j'imagine, malgré les bruits qui courent, de mettre fin à la mission du général Nollet et de ses collègues alliés. La présence de la Commission de contrôle est de plus en plus nécessaire en Allemagne et même il ne serait pas inutile que ses moyens de surveillance fussent sensiblement renforcés. Mais il ne suffit pas qu'elle puisse exercer un contrôle efficace. Il faut que ses injonctions soient suivies d'effet, et c'est aux Gouvernements alliés qu'il appartient de prendre toutes mesures pour que le désarmement de l'Allemagne, condition essentielle et primordiale du rétablissement de la paix, devienne enfin une réalité. M. André Lefèvre, ancien ministre de la Guerre, qui avait, avant le vote du traité, dénoncé l'insuffisance des dispositions qui ont trait à cette question capitale, a lumineusement montré, depuis de longs mois, les complaisances excessives que nous avions témoignées à l'Allemagne dans l'application de ces clauses déjà trop larges. De nouveaux retards ne seraient plus tolérables. Au point où nous en sommes, il s'agit de savoir si nous laisserons l'Allemagne revenir tranquillement au militarisme, forme naissante de l'impérialisme belliqueux, ou si nous l'arrêterons dans cet audacieux retour au passé. Il n'y va pas seulement de la sécurité de la France, il y va de la paix du monde ; mais, pour nous, qui avons bien le droit de nous occuper, d'abord, de nos intérêts et de veiller sur notre vie, nous ne pouvons pas ne pas nous dire que, le pacte d'assistance signé par MM. Wilson et Lloyd George étant aujourd'hui lettre morte et chacun de nos alliés redescendant peu à peu, par une pente fatale, à « l'égoïsme sacré, » nous devons, à tout prix, si nous voulons travailler dans le calme, obtenir le désarmement immédiat et total de l'Allemagne. Ce n'est pas là un problème dont la solution puisse être remise au lendemain. Chaque jour qui passe le complique à nos dépens.

M. Clemenceau nous a, il est vrai, laissé entendre à Sainte-Hermine que nous trouverions, au besoin, plus tard, dans cer-

taines stipulations du traité, une compensation à l'aide militaire défensive que nous avaient promise MM. Lloyd George et Wilson : « En vue de maintenir la paix, nos alliés avaient senti la nécessité de nous offrir leur concours, sans attendre que le négociateur français le leur eût demandé. Ils ont signé à cet effet des engagements, dont il leur sera parlé quelque jour. Grâce aux réserves du Traité de Versailles, leurs actes, à ce moment, décideront des nôtres. » Ces trois phrases sont un peu sibyllines, mais, si je les comprends bien, voici ce qu'elles signifient : « Ce n'est pas le Gouvernement français qui a demandé à M. Wilson et à M. Lloyd George une promesse de concours en cas d'agression de l'Allemagne. C'est M. Wilson, c'est M. Lloyd George qui ont pris l'initiative d'offrir cette assistance éventuelle, et cela, du reste, pour raccourcir, autant que possible, la durée de l'occupation. Jusqu'ici, les engagements spontanés pris par l'ancien Président des États-Unis et par le Premier ministre britannique n'ont pas été ratifiés. Mais si, lorsque viendra la date fixée par le Traité pour l'évacuation, le pacte de garantie n'est pas entré en vigueur, nous rouvrirons la conversation avec les Alliés, nous leur rappellerons leurs offres de 1919, nous leur demanderons une promesse formelle de concours, et, s'ils ne nous la donnent pas, nous reprendrons notre liberté et nous agirons comme nous l'entendrons. » Malheureusement, si nous attendons le terme contractuel de l'occupation pour engager cet entretien, nous risquons fort qu'il tourne contre nous. L'Allemagne sera devenue plus forte et plus agressive, et rien ne nous permet d'espérer que nos alliés seront plus disposés à nous accorder ce qu'ils nous refusent aujourd'hui.

D'autre part, quelles sont les réserves qui seraient, d'après M. Clemenceau, contenues dans le Traité et qui nous autoriseraient à décider alors de nos actes, selon que nos alliés nous donneraient ou non les garanties promises? M. Clemenceau, je le suppose, veut faire allusion au dernier paragraphe de l'article 429 : « Si, à ce moment, les garanties contre une agression, non provoquée, de l'Allemagne, n'étaient pas considérées comme suffisantes par les Gouvernements alliés et associés, l'évacuation des troupes d'occupation pourrait être retardée dans la mesure jugée nécessaire à l'obtention desdites garanties. » J'ai eu l'occasion de démontrer récemment qu'il y avait dans ce texte, non pas, hélas! des réserves au profit individuel de la France vis-à-vis des Gouvernements alliés, mais des réserves communes au profit de l'ensemble des Gouverne-

ments alliés vis-à-vis de l'Allemagne. Tous les publicistes qui ont examiné l'article sans parti pris et de sang-froid, que ce fût M. Gauvain ou M. Gustave Hervé, que ce fût l'amiral Degouy ou Pertinax, ont bien voulu déclarer mon raisonnement irréfutable. Je ne puis donc pas avoir l'illusion que nous trouvions jamais dans cette rédaction malencontreuse une arme contre l'indifférence de nos alliés ou un moyen pratique de nous passer d'eux. Il serait, en tout cas, extrêmement périlleux de livrer cette difficulté à l'avenir.

En revanche, ce qui nous donne, dès aujourd'hui, contre l'Allemagne, une force réelle, c'est que le même article 429 subordonne expressément l'évacuation des trois zones occupées à l'observation fidèle des conditions du traité. Nous voici au 15 octobre 1921. L'Allemagne n'a pas désarmé. Aux termes de l'article 160, c'est à dater du 31 mars 1920 que l'armée allemande aurait dû ne plus comprendre que sept divisions d'infanterie et trois divisions de cavalerie. Aux termes de l'article 162, le nombre des gendarmes et des employés et fonctionnaires des polices locales ou municipales ne pouvait être augmenté que dans une proportion correspondant aux augmentations constatées depuis 1913 dans la population des localités qui les emploient. Aucune de ces prescriptions n'a été respectée. Lorsque le Conseil suprême, soit à Rapallo, soit à Hythe, soit à Spa, soit à Londres, soit à Paris, a déchiré quelques morceaux du Traité et octroyé des faveurs à l'Allemagne, il n'a pas réussi une seule fois à faire prévaloir les volontés qu'il avait exprimées pour le chiffre des effectifs et pour les échéances. Le Reich est donc en révolte continuelle, non seulement contre le Traité, mais contre les protocoles édulcorés qui l'ont suivi. Comment pourrions-nous admettre, dès lors, que les délais d'évacuation eussent commencé à courir? Successivement, MM. Millerand, Leygues et Briand ont proclamé qu'en effet, ces délais ne couraient point. Mais le Gouvernement de Berlin a protesté et le cabinet de Londres s'est tu. Devant l'effronterie prolongée de la résistance au désarmement, nos alliés continueront-ils à garder le silence? Ils ont, je pense, autant d'intérêt que nous à empêcher le recommencement de la guerre. Ils savent maintenant ce qu'eût fait l'Allemagne, si elle eût été victorieuse; et si beaucoup d'entre eux sont impatients de nous voir quitter Mayence et Coblentz, il n'en est pas, je suppose, qui désirent que les Allemands s'installent, avec de nouvelles Berthas, à Anvers et à Calais.

Mais ce n'est pas seulement dans l'obstination que met le Reich à conserver des armées déguisées que se révèle, de plus en plus

clairement, son véritable état d'esprit. M. Clemenceau a eu raison de réveiller une autre affaire que les Alliés semblent désormais vouloir laisser dormir et dont cependant l'importance morale avait frappé jadis le Gouvernement britannique. Que deviennent les procès contre les officiers coupables de crimes de droit commun? Les inculpés devaient nous être livrés; ils ne l'ont pas été; nous avons consenti à ce qu'ils fussent jugés à Leipzig; il y ont été acquittés; nous avons retiré nos dossiers. Et puis? J'ai parcouru cet été toute une région désolée où, dans chaque commune, se retrouvent les traces de forfaits allemands, incendies, pillages, assassinats. Est-ce parce que nous souhaitons de supprimer la guerre que nous allons commencer par en innocenter les horreurs systématiques et inutiles? Notre faiblesse a, du reste, produit ici vis à vis de l'Allemagne son effet habituel. Nous voyant hésiter, tarder, reculer, le Reich a pris l'offensive et maintenant on parle sérieusement à Berlin de nous communiquer, si nous revenons à la charge, une contre-liste d'officiers français qui auraient malmené des prisonniers allemands. Ce qui n'était, il y a quelques mois, qu'une facétie de journal est aujourd'hui une manœuvre politique; ce sera demain un expédient diplomatique. Inutile de dire que la liste est un tissu de calomnies odieuses. Mais qu'importe? On essaiera de frapper l'imagination et de troubler la conscience des neutres, et ce n'est pas seulement sur les origines de la guerre qu'on cherchera à tromper l'opinion universelle, c'est sur la manière même dont la guerre a été conduite. Laissez faire et, avant peu, ce seront les Français qui auront inventé les gaz toxiques et asphyxiants, inauguré les bombardements de villes ouvertes, fusillé des civils, déporté des femmes et des jeunes filles.

Vous pensez bien qu'à mesure que le vieux dieu allemand rectifiera ainsi l'histoire, pour l'édification des générations futures, notre créance s'en ira de plus en plus en fumée. Les sanctions économiques dont je parlais il y a quinze jours viennent d'être levées, sans qu'aucune entente fût encore établie entre l'Allemagne et les Alliés sur le fonctionnement du contrôle douanier. Il a suffi que l'Allemagne versât un milliard de marks pour qu'elle reçût ce nouveau cadeau. Mais qu'était-ce donc que ce milliard, qu'elle s'est procuré, du reste, de son propre aveu, par des emprunts à des banques des pays alliés? C'était un des douze qu'elle redevait sur la provision de vingt milliards de marks or prévue par l'article 235. Cette provision, elle s'était engagée à la payer en or, en marchandises ou en valeurs, avant le 1er mai 1921. Le 15 mars, la Commission des Réparations

lui avait rappelé cette obligation et lui avait, en outre, demandé, à titre de premier à-compte, le paiement d'un milliard de marks or avant le 23 mars. Notez qu'il avait été constaté que l'encaisse de la Reichsbank dépassait ce milliard et que, par conséquent, le versement était aisé pour l'Allemagne. La *Kriegslastenkommission* n'en avait pas moins répondu, le 22 mars, par une fin de non-recevoir et, deux jours après, la Commission des Réparations avait notifié au Gouvernement allemand qu'il avait violé le Traité. Le 18 avril suivant, elle avait, dans une pensée de conciliation, proposé que l'encaisse métallique de la Reichsbank fût transférée dans les succursales de Cologne et de Coblentz. Nouveau refus de la *Kriegslastenkommission* le 22 avril. Le 25, la Commission des Réparations invite l'Allemagne à s'exécuter, au plus tard, le 30 avril, par le versement d'un milliard à la Banque de France. Le 29, réponse dilatoire de la *Kriegslastenkommission*. Le 3 mai, la Commission des Réparations, dans une note signée de MM. Louis Dubois, sir John Bradbury, marquis Salvago Raggi, L. Delacroix, déclare derechef que l'Allemagne a manqué à ses obligations, et cela, ajoute-t-elle expressément, pour une somme d'au moins 12 milliards. Sur quoi, les Gouvernements alliés, que le traité autorisait à prendre des sanctions immédiates, même isolément, pour la défense de leurs intérêts respectifs (paragraphes 17 et 18 de l'annexe II de la partie VIII), ont offert à l'Allemagne de nouveaux délais. Il a été convenu que les douze milliards d'or, de marchandises, de valeurs, seraient convertis en obligations souscrites par l'Allemagne et remises le 1er juillet et que, d'autre part, l'Allemagne paierait, dans les vingt-cinq jours, la somme de 1 milliard, soit en or, soit en devises étrangères, soit en traites sur l'étranger, soit en effets à trois mois sur le trésor allemand, avalisés par des banques allemandes. Donc, retraite des Alliés sur toute la ligne. C'est ce que les Alliés ont appelé l'ultimatum. L'Allemagne a naturellement fait mine de s'incliner, et aujourd'hui elle nous répète, sur tous les tons, que cet ultimatum si bienveillant, elle ne pourra pas l'exécuter.

Il faut relire toute cette histoire, dont nous n'avons pas lieu d'être très fiers, dans une intéressante brochure que deux avocats à la Cour d'appel de Paris, MM. Maurice Orgias et A. G. Martini, viennent de publier sous ce titre : *Le Traité de Versailles devant le droit*. On y trouvera les dates, les faits et les documents. Dans quinze jours, le 1er novembre, l'Allemagne doit remettre à la Commission une nouvelle série d'obligations pour une somme de trente-huit mil-

liards de marks or. Toutes ces obligations, les secondes comme les premières, doivent porter, on se le rappelle, l'intérêt dérisoire de 5 p. 100, et il doit être, en outre, affecté 1 pour 100 à la constitution d'un fonds d'amortissement. C'est à ce double objet que sont destinés les versements de l'Allemagne, à savoir : « 1° une somme de 2 milliards de marks or par an ; 2° une somme que la Commission déterminera comme étant l'équivalent de 25 pour 100 de la valeur des exportations allemandes ou telle autre somme équivalente qui pourrait être fixée d'après un autre indice; 3° une somme supplémentaire équivalente à 1 pour 100 de la valeur totale des exportations. » Le Comité des garanties, institué au mois de mai dernier et présidé par M. Mauclerc, délégué adjoint de la France à la Commission des Réparations, vient d'aller à Berlin pour tâcher de se rendre compte de la façon dont seront payées ces annuités. Sa tâche n'est pas facile. Les moyens d'investigation dont il dispose sont extrêmement limités. Le protocole du 5 mai lui interdit d'intervenir dans l'administration allemande. Il y a, en outre, de grandes chances pour que ses décisions soient inopérantes, car il n'a aucun moyen de les faire respecter et, si les Gouvernements ne sont pas là pour le soutenir énergiquement, nous assisterons bientôt à la disparition de tout contrôle. Il est donc indispensable d'assurer, sans retard, avec une méthode rigoureuse, l'autorité du Comité.

Et d'abord, qu'on ne laisse pas l'Allemagne prétendre que, n'ayant pas le droit d'intervenir dans son administration, il ne peut examiner les dossiers sur place ni vérifier les opérations. La malheureuse phrase du protocole du 5 mai ne saurait détruire le Traité de Versailles. Le paragraphe 12 de l'annexe II de la partie VIII confère à la Commission des Réparations les plus larges pouvoirs de contrôle. Le Comité des garanties n'est qu'une émanation de la Commission, il a donc forcément les mêmes pouvoirs qu'elle. Il est, d'ailleurs, chargé d'assurer aux Alliés, conformément à l'article 248 du traité, un privilège de premier rang sur tous les biens et ressources de l'Allemagne. L'Allemagne n'a aucun droit de le paralyser dans l'exercice de cette mission. Le Comité ne peut intervenir dans l'administration allemande, en ce sens qu'il n'est pas libre de se substituer aux autorités allemandes, mais il est maître d'examiner ce qu'elles font, de recueillir toutes les informations dont il a besoin et de compulser tous les dossiers qui intéressent la réparation des dommages. Il faut, en première ligne, qu'il soit mis à même de contrôler les finances, côté recettes et côté dépenses, et de prévenir les

Alliés en temps utile si l'Allemagne se ménage une insolvabilité artificielle. Ce contrôle sera certainement facilité par la centralisation financière, regrettable à tant d'autres égards, à laquelle l'Allemagne a procédé depuis l'armistice. Autrefois, l'Empire n'avait à sa disposition qu'un nombre très limité de sources de revenus, dont la plus importante était les impôts indirects. Presque toute l'administration financière était, en outre, sous l'autorité des États particuliers. C'étaient même eux qui percevaient les contributions impériales. Les douanes, par exemple, étaient administrées par les États. L'Empire se bornait à en contrôler la gestion par des commissaires spéciaux. Aujourd'hui que les Alliés se sont prêtés à l'unification de l'Empire et ont laissé proclamer la Constitution de Weimar, tout est changé. Le Reich tient les moindres fils des administrations financières; il peut créer à sa guise toutes les ressources fiscales, et il a sous ses ordres cinquante-cinq mille fonctionnaires, employés et agents financiers, qui lui obéissent au doigt et à l'œil. Ministère impérial des finances, directions régionales, services locaux, tout est à la merci de Berlin. J'entends bien que le Comité des garanties ne pourra jamais embrasser dans un contrôle efficace et continu la totalité de cette vaste administration. Il en sera réduit à surveiller surtout les actes essentiels des autorités centrales et à faire de fréquents sondages dans l'océan des *Landesfinanzämter*. Auprès du personnel des directions régionales, il faudra, en effet, rechercher s'il y a concordance entre les chiffres des états locaux et les chiffres fournis à Berlin. Autrement, les vérifications du Comité seraient illusoires, et les recettes réelles pourraient dépasser de beaucoup celles qu'il nous serait loisible d'enregistrer.

Le contrôle sera, sans doute, encore plus difficile à l'endroit des exportations allemandes. La formule dont se sert le protocole de Londres laisse, il est vrai, à la Commission des Réparations et, par suite, au Comité des garanties une assez grande latitude. Ni celle-là, ni celui-ci, ne sont obligés d'accepter, les yeux fermés, les statistiques présentées par le Gouvernement de Berlin. Mais que faut-il entendre, au juste, par exportations? Et ces exportations une fois définies, comment en déterminera-t-on la valeur exacte? Les deux questions sont moins simples qu'elles ne paraissent à première vue Il y a en Allemagne trois manières de dresser le tableau des exportations : commerce général, commerce total propre, commerce spécial. Tout se trouverait faussé au profit du Reich si le Comité des garanties s'en tenait au commerce spécial. Les fraudes seraient, en outre,

beaucoup plus aisées. Lorsqu'on aura déterminé les catégories d'exportations à envisager, il restera à en fixer la valeur. Il conviendra que le Comité de garantie n'accepte pas comme indiscutables les chiffres de la commission allemande chargée de contrôler les déclarations et qu'il se réserve formellement la faculté de les reviser. En un mot, le Comité des garanties n'est pas au bout de ses peines. Il sera réduit à une irrémédiable impuissance, si les Gouvernements alliés ne sont pas résolus à lui donner les moyens d'action qui lui sont nécessaires. Le Conseil suprême a cru qu'en instituant, à côté de la Commission des Réparations, un organisme nouveau, qu'il a fini, du reste, après quelques hésitations, par lui demander à elle-même d'extraire de son sein, il créerait un meilleur instrument de contrôle. Il a, au contraire, dispersé et énervé l'autorité, sans donner au Comité des pouvoirs nouveaux et sans faciliter la surveillance. Il a changé des noms; il n'a pas amélioré les choses, loin de là. La politique des réparations n'a pas fait un pas. On a proclamé que l'Allemagne aurait à payer 132 milliards; on a prévu des séries d'obligations d'une valeur nominale correspondante; on a décidé que les annuités fixes et variables seraient destinées au service de l'intérêt et de l'amortissement; on a fixé les dates d'échéance; et l'Allemagne ayant affecté de s'incliner, on a cru ou paru croire que tout était fini. Tout commence. Nous n'avons jusqu'ici qu'un papier de plus, et l'Allemagne s'est déjà mise à le déchiqueter. Le même esprit qui la pousse à ne pas désarmer, l'incite à ne pas payer. Elle spécule sur la baisse de son mark, elle s'imagine même parfois qu'une banqueroute serait une solution opportune, qui la libérerait vis-à-vis de ses créanciers et lui permettrait de revenir ensuite, pour son seul avantage, à meilleure fortune. Si les Alliés ne s'entendent pas, dès maintenant, pour déjouer ces manœuvres, M. Clemenceau, ici encore, aura eu raison : « Hier, nous étions vainqueurs. Qu'on ne nous mette pas au point de nous demander si nous le sommes toujours. »

RAYMOND POINCARÉ.

Le Directeur-Gérant :

RENÉ DOUMIC.

SEPTIÈME PÉRIODE. — XCIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUIÈME VOLUME

SEPTEMBRE — OCTOBRE

Livraison du 1er Septembre.

Pages.

SUPRÊMES VISIONS D'ORIENT. — II, par PIERRE LOTI, de l'Académie française. 5

LA NUIT BLANCHE, par M. HENRY BORDEAUX, de l'Académie française . . . 32

LE 20e CORPS A MORHANGE (20 AOÛT 1914), par M. le Maréchal FOCH, de l'Académie française 76

IMPRESSIONS DE BERLIN, par M. GEORGES BLONDEL. 80

FRANÇOIS BULOZ ET SES AMIS. — IV. *HENRI BLAZE DE BURY ET LA BARONNE ROSE*, par Mme MARIE-LOUISE PAILLERON. 100

APRÈS QUINZE ANS DE SÉPARATION. — II. *LES FIDÈLES*, par M. le Vicomte GEORGES D'AVENEL. 137

SOUVENIRS DU SECOND MAMELUCK DE L'EMPEREUR. — IV. *LA VIE A SAINTE-HÉLÈNE*, par SAINT-DENIS *DIT* ALI 152

UNE VISITE AU CANAL DE PANAMA, par M. le Comte JEAN DE KERGORLAY. 189

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES. — *UN JULIEN SOREL ITALIEN*, par M. LOUIS GILLET 205

REVUE LITTÉRAIRE. — *SOUS LES DEHORS DE L'IRONIE*, par M. ANDRÉ BEAUNIER. 217

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RAYMOND POINCARÉ, de l'Académie française. 229

Livraison du 15 Septembre.

L'APPEL DE LA ROUTE, première partie, par M. ÉDOUARD ESTAUNIÉ. 241

AU PAYS DE L'ÉRABLE. — *JOURNAL DE LA MISSION FRANÇAISE AU CANADA*, par M. le Maréchal FAYOLLE. 287

SUR L'ESPACE ET LE TEMPS SELON EINSTEIN, par M. CHARLES NORDMANN. . . 313

LES PLAGIATS DE STENDHAL, par M. PAUL HAZARD 344

Pages.

LE DRAME IRLANDAIS. — I. *LES ORIGINES (1914-1918)*, par M. L. PAUL-DUBOIS. 653
JEAN DE LA FONTAINE. — IV. *LA VIEILLESSE ET LA CONVERSION*, par M. ANDRÉ HALLAYS. 395
UNE CAMPAGNE DE PROPAGANDE ALLEMANDE. — « *LA HONTE NOIRE*, » par M. NORBERT SEVESTRE. 417
UN MÉFAIT DU DÉBOISEMENT, par M. PAUL DESCOMBES. 434
DANTE A RAVENNE, par M. LOUIS GILLET. 446
REVUE MUSICALE. — *LE VOYAGE DE CHAUDFONTAINE*, par M. CAMILLE BELLAIGUE 458
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RAYMOND POINCARÉ, de l'Académie française. 469

Livraison du 1er Octobre.

L'APPEL DE LA ROUTE, deuxième partie, par M. ÉDOUARD ESTAUNIÉ. 481
L'AUTEUR DE MARIA CHAPDELAINE : LOUIS HÉMON, par M. RENÉ BAZIN, de l'Académie française 528
ÉCRIVAINS FRANÇAIS EN HOLLANDE AU XVIIe SIÈCLE, par M. GUSTAVE LANSON. 535
LE DRAME IRLANDAIS. — II. *LE SINN FEIN (1918-1921)*, par M. L. PAUL-DUBOIS 584
SOUVENIRS DU SECOND MAMELUCK DE L'EMPEREUR. — V. *LES DERNIERS JOURS.* — *LES FUNÉRAILLES*, par SAINT-DENIS *DIT* ALI. 620
IMPRESSIONS DE VIENNE. — L'ÉQUIPÉE DU ROI CHARLES, par Mme HENRIETTE CELARIÉ. 649
UN COLLÈGE D'AUTREFOIS. — LE VIEUX LOUIS-LE-GRAND, par M. ANDRÉ BELLESSORT. 679
REVUE LITTÉRAIRE. — *ERNEST DAUDET*, par M. ANDRÉ BEAUNIER. 697
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RAYMOND POINCARÉ, de l'Académie française. 709

Livraison du 15 Octobre.

L'APPEL DE LA ROUTE, troisième partie, par M. ÉDOUARD ESTAUNIÉ. 721
AUTOUR DU TRAITÉ DE TIEN-TSIN. — *SOUVENIRS DIPLOMATIQUES*, par M. le Vice-Amiral FOURNIER, de l'Institut 755
AUGUSTIN THIERRY D'APRÈS SA CORRESPONDANCE. — I. *LA JEUNESSE*, par M. A. AUGUSTIN-THIERRY. 791
A L'AIDE DE L'ITALIE. — *(OCTOBRE-NOVEMBRE 1917)*, par M. PAUL HEUZÉ. . . 819
SAINE MONNAIE ET SAINES FINANCES, par M. RAPHAËL-GEORGES LÉVY, de l'Institut. 843
CHATEAUBRIAND ROMANESQUE ET AMOUREUX, par M. VICTOR GIRAUD. 868
VOYAGE EN URUGUAY, par M. HENRY BIDOU. 884
POÉSIES, par *** 918
LA MÉCANIQUE D'EINSTEIN, par M. CHARLES NORDMANN. 925
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RAYMOND POINCARÉ, de l'Académie française. 947

Paris. — Typographie PHILIPPE RENOUARD, 19, rue des Saints-Pères. — 56022.

LIBRAIRIE PLON

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

MAURICE BARRÈS
de l'Académie française

Amori et dolori sacrum

Édition in-8° écu, à tirage limité, numéroté comprenant :
20 ex. sur Chine (1 à 20) : **55** fr. — 30 ex. sur Hollande (21 à 50) : **38** fr. **50**
1.100 ex. sur papier pur fil Lafuma (51 à 1.150) : **22** fr.
(*Prix taxe comprise*)

RENÉ BAZIN
de l'Académie française

Charles de Foucauld

Explorateur du Maroc, ermite au Sahara

Un volume in-8° écu, avec un portrait, une reproduction d'autographe et une carte itinéraire . . . . . **10** fr.

FRANCIS JAMMES

De l'âge divin à l'âge ingrat

MÉMOIRES, I

Un volume in-16 . . . . . **7** fr.
Il a été tiré de cet ouvrage :
20 ex. sur Chine (1 à 20) : **55** fr. — 30 ex. sur Japon (21 à 50) : **66** fr.
100 ex. sur Hollande (51 à 150) : **38** fr. **50** — 1.100 ex. sur pur fil Lafuma (151 à 1.250) : **22** fr.
(*Prix taxe comprise*)

SERGE DE CHESSIN

L'Apocalypse russe

La Révolution bolchevique (1918-1921)

Un volume in-16 . . . . . **7** fr.

JACQUES BOULENGER

... Mais l'art est difficile !

Deuxième Série

Un volume in-16 de la Collection "*La Critique*" . . . . . **7** fr. **50**

Second Grand Prix Gobert
(Académie française 1921)

Abbé LAVAQUERY

Le Cardinal de Boisgelin

Deux forts volumes in-8° . . . . . **30** fr.

PLON-NOURRIT & Cie, Imprimeurs-Éditeurs
PARIS, 8, rue Garancière

LIBRAIRIE DE LA SOCIÉTÉ DU RECUEIL SIREY
22, rue Soufflot, PARIS (5e Arr.) LÉON TENIN, Directeur

Pour paraître le 15 Octobre 1921 :

PETITS CODES CARPENTIER, ÉDITION 1922

Code civil, in-16, relié souple . . . . . 10 fr., fco 11 fr. 50

Et successivement du 15 au 30 Octobre :

Code de procédure civile, in-16, relié souple . . . . 10 fr., fco 11 fr. 50

Code de commerce, in-16, relié souple . . . . . 10 fr., fco 11 fr. 50

Code pénal et d'instruction criminelle, in-16, rel. souple . . . . . 10 fr., fco 11 fr. 50

(Ces petits codes sont composés avec des caractères fondus spécialement, permettant une lecture facile)

RENÉ BRUNET
Professeur à la Faculté de Droit de Caen

La Société des Nations et la France

LE CONSEIL ET L'ASSEMBLÉE - LES ORGANISMES TECHNIQUES - LA COUR DE JUSTICE INTERNATIONALE - LE BILAN DE LA SOCIÉTÉ EN JUILLET 1921 - LES ENTENTES RÉGIONALES ET LES ENTENTES PARTIELLES - L'ÉVOLUTION PROCHAINE DE LA SOCIÉTÉ - LE DÉSARMEMENT ET LES SANCTIONS - L'AVENIR POLITIQUE DE LA FRANCE ET LA SOCIÉTÉ DES NATIONS.

1921 — 1 volume in-16. . . . . 7 fr. 50

Principes d'Economie Politique

PAR CHARLES GIDE
Professeur au Collège de France, Professeur honoraire à la Faculté de Droit de Paris

— 23e ÉDITION —

1921 — 1 volume in-16. . . . . br. 12 fr.; cart. 17 fr.

Le Droit des Gens et la Guerre de 1914-1918

PAR

A. MÉRIGNHAC
Professeur de droit international public à l'Université de Toulouse, Membre de l'Institut de droit international

E. LÉMONON
Docteur en droit,
Avocat à la Cour d'appel de Paris

PRÉFACE DE M. LÉON BOURGEOIS
Membre de l'Institut, Président du Sénat,
Président de la Délégation française à la Société des Nations

— 2 beaux volumes in-8. . . . . 50 fr.

AP
20
R5
per.6
t.65

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY